



Lionel Groulx

CORRESPONDANCE

1894-1967

Le prêtre-éducateur

1894-1906

1

édition critique

par

Giselle Huot

Juliette Lalonde-Rémillard

Pierre Trépanier

fides^{editions}



Bibliothèque Nationale du Québec

PIERRE
LAROCHELLE
relaxo

1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025

LIONEL GROULX

CORRESPONDANCE

1894-1967

I

1894-1906

LIONEL GROULX

CORRESPONDANCE
1894-1967

I
1894-1906

Le prêtre-éducateur

édition critique
par
Giselle Huot
Juliette Lalonde-Rémillard
Pierre Trépanier

 fides

DAS.É.008

FC
151
G7A4
1989
t.1

Données de catalogage avant publication (Canada)

Groulx, Lionel, 1878-1967.

Correspondance

Comprend des références bibliographiques.

Sommaire : t. 1 : Le prêtre éducateur, 1894-1906.

ISBN 2-7621-1470-5 (v. 1)

1. Groulx, Lionel, 1878-1967 — Correspondance. 2. Historiens — Québec (Province) — Correspondance.
I. Huot, Giselle. II. Lalonde-Rémillard, Juliette. III. Trépanier, Pierre, 1949- . IV. Titre.

FC151.G76A4 1989 971.4'0072024 C89-096414-9

F1024.6.G76A4 1989

Maquette de la couverture : **Jean-Louis Léger** .

Dépôt légal : 4^e trimestre, 1989. Bibliothèque nationale du Québec.

© La Corporation des Éditions Fides, 1989.

D9001640

Sommaire

PRÉFACE

par Benoît Lacroix

AVANT-PROPOS

par Juliette Lalonde-Rémillard

INTRODUCTION I et III

par Giselle Huot (direction du projet)

II

par Pierre Trépanier

CHRONOLOGIE

par Juliette Lalonde-Rémillard

CORRESPONDANCE DE 1894 à 1906

Recherche et cueillette des lettres

par Juliette Lalonde-Rémillard

Constitution, organisation du corpus,
établissement du texte et notes textuelles

par Giselle Huot

Révision du texte

par Juliette Lalonde-Rémillard

Notes explicatives

par Giselle Huot (1894-1906)

et Pierre Trépanier (1900-1906)

avec la collaboration de Juliette Lalonde-Rémillard

NOTICES BIOGRAPHIQUES

par Juliette Lalonde-Rémillard

LISTE CHRONOLOGIQUE et BIBLIOGRAPHIE

par Giselle Huot

INDEX

par Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier

Remerciements

Nous avons pu commencer cette édition critique de la *Correspondance* de Lionel Groulx grâce aux subventions accordées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC), grâce aussi à l'apport indispensable, scientifique, matériel et financier de la Fondation Lionel-Groulx et du Centre de recherche Lionel-Groulx, où nous avons nos bureaux, dans les lieux mêmes habités par Lionel Groulx de 1939 à sa mort. Qu'il nous soit permis d'exprimer notre gratitude aux membres de la direction et du conseil d'administration, au personnel et à celui de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, ainsi qu'à l'Université de Montréal et plus particulièrement à son département d'histoire.

Nous avons grandement profité des conseils, de la disponibilité, de la gentillesse et de l'ouverture des responsables et du personnel de plusieurs centres d'archives publics et privés, notamment des Archives nationales du Québec à Montréal, à Chicoutimi et à Québec, des archives de la Société de Jésus pour la province du Canada français, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, de la Chancellerie du Diocèse de Valleyfield, de l'Archidiocèse de Québec, du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal, du Collège Bourget de Rigaud, de la Chancellerie de l'Évêché de Gatineau-Hull et du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, des archives provinciales des Dominicains à Montréal, des Sœurs Grises de Montréal, des Pères Blancs missionnaires d'Afrique, des Pères de Sainte-Croix de Montréal, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins et des Clercs de Saint-Viateur, ainsi que des archives de la paroisse de Vaudreuil, du Barreau du Québec, de la Chambre des notaires du Québec et de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Nous voudrions également remercier M. Marcel Brisebois, M. Pierre Benoit, fils d'Albert Benoit, et Me Marc Leroux, fils de René Leroux.

À notre collègue du *Journal*, Réjean Bergeron, moult remerciements pour les recherches qu'il a accepté de faire pour nous à Paris, ainsi que pour les identifications littéraires du *Journal*, dont il était responsable, et dont nous nous sommes servis pour la présente édition.

À Benoît Lacroix, le premier promoteur de cette édition et notre préfacier, qui nous a aidés de multiples façons pour l'identification des sources bibliques ou patristiques, ainsi que pour la traduction de certains textes latins, admiration, amitié et reconnaissance pour sa légendaire disponibilité et son amicale bienveillance.

Et, enfin, nos meilleurs remerciements et notre amicale reconnaissance, pour divers travaux de recherche, l'entrée des textes sur l'ordinateur et la mise au point du manuscrit, à nos auxiliaires de recherche, tous trois compétents et dévoués, dotés d'esprit d'initiative et du sens des responsabilités, par ordre du temps consacré par chacun(e) à l'édition :

Jo-Anne Rochette, Marie-Josée Tremblay, Stéphane Stapinsky.

Préface

Issue d'échanges oraux factuels à portée pratique, la lettre est devenue peu à peu le genre littéraire plus personnel ou plus conventionnel que nous connaissons tous aujourd'hui. Qui n'a, en effet, déjà entendu parler des « épîtres » de Démosthène, d'Isocrate et même de Platon ; chez les Latins, Cicéron et Sénèque qui deviendront des modèles du genre, sans oublier Pline le Jeune. Largement marqués par ces heureux précédents et par la tradition apostolique illustrée par saint Paul en particulier, les Pères de l'Église et parmi eux Basile le Grand, Grégoire de Nazianze et surtout Jérôme et Augustin ont écrit de magnifiques lettres. Le Moyen Âge y ajouta des *artes dictaminis* dont hérita la Renaissance.

Il fallait s'y attendre, les écrivains français excelleront dans le genre épistolaire : Voltaire avec ses 18 000 lettres, madame de Sévigné, Stendhal, Flaubert, Paul Léautaud, Sainte-Beuve, George Sand et Proust dont on édite présentement la monumentale correspondance. Lamennais, Perreyve, Lacordaire et ses célèbres *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne* impressionneront les jeunes catholiques du Québec plus que ne sauront le faire par la suite André Gide, Alain Fournier, Romain Rolland, Pierre Choderlos de Laclos, ou même Paul Claudel et Jacques Rivière. C'est ainsi que nous connaissons, au temps de Lionel Groulx adulte, les lettres de Saint-Denys Garneau aux jeunes Jean Le Moyne, André Laurendeau, Robert Élie et autres.

Une grande partie de la première littérature franco-canadienne est elle-même faite de correspondance, à commencer par les *Relations des Jésuites*. Si l'on connaissait et additionnait toutes les lettres échangées entre l'Ancienne et la Nouvelle-France, entre parents, forestiers, voyageurs et missionnaires, qui pourrait en faire le compte ? Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines au Canada en 1639, aurait écrit de 7 000 à 8 000 lettres.

Dans les archives des seules communautés religieuses féminines, il y a des trésors épistolaires d'une perfection insoupçonnée. Délia Tétreault, fondatrice d'une communauté religieuse québécoise, écrit, entre 1909 et 1941, plus de 2 000 lettres à ses filles spirituelles du Québec, du Japon et même de Chine. Pendant qu'en France on édite les 2 600 lettres de sainte Jeanne de Chantal, ici au Canada on publie les 1 600 lettres de sœur

Élizabeth Bruyère (+1876) à ses filles religieuses. L'enquête sur la correspondance ne fait que commencer ; elle réserve des surprises.

Les archives familiales des XIX^e siècle et début du XX^e siècle contiennent des correspondances amoureuses étonnantes, sans oublier tout ce que la politique chez nous, jadis notre sport national, a suscité d'échanges épistolaires de toutes sortes. Luc Lacourcière raconte que certaines mamans réussissaient, surtout au début du XX^e siècle, à écrire tous les jours à leurs enfants partis aux études.

Dès qu'il y a éloignement la lettre s'impose, comme maintenant le téléphone, le journal, la télévision. Cette popularité de la correspondance s'explique du fait qu'il s'agit, en principe, d'un genre littéraire personnel, assez court, qui laisse à son auteur beaucoup de liberté dans le choix et l'élaboration des propos ; tous les styles sont permis. Littérature de nécessité, littérature d'urgence, monologue entre absents, la lettre signifie le besoin, sinon le goût de se dire à l'autre ; elle corrige les silences et l'ennui. Plusieurs écrivains l'ont utilisée pour renouer avec leur propre passé.

L'épistolographie enseigne aussi que le mot écrit, comme dit à voix basse, est gardien de la mémoire ; il est un acte social posé à partir de la parole intérieure qui l'a fait naître. *Littera custos memoriae* !

C'est dans ce contexte qu'il convient de lire les lettres qui suivent. Lionel Groulx en a écrit plus de 14 500 entre 1894 et 1967 ; il est, aujourd'hui encore, par ses 3 737 correspondants et plus, un des épistoliers les plus prolifiques de l'Amérique française.

Les raisons pour lesquelles Lionel Groulx écrit sont à la fois objectives et subjectives. Dans un pays où la distance impose des absences prolongées, la lettre permet la communication sinon la communion. Au Séminaire de Sainte-Thérèse, son Alma Mater, le règlement veut que le collégien écrive à ses parents au moins une fois par mois. L'occasion est belle pour raconter ses premiers exploits, d'autant plus qu'il est porté à l'ennui ; plus tard, en 1906, partant pour des études en Europe, il insistera pour qu'on lui écrive. Lionel Groulx est littéralement séduit par les lettres de Lacordaire et de Perreyve : elles sont son inspiration, ses modèles les plus évidents. La vie des grands l'a toujours inspiré.

Il y aurait chez Lionel Groulx, et très tôt, la nécessité de s'identifier, de se rassurer, de se donner confiance, jusqu'à transcrire *in extenso* certaines lettres dans son journal. Comme tout écrivain, il garde un côté exhibitionniste, qu'il réussit habituellement à voiler. Il avoue en certains cas avoir écrit des lettres pour s'exercer au beau style, par amour de la langue française. Il peut prendre toute une soirée pour une seule lettre.

Le jeune Groulx éprouve aussi le besoin d'aimer et d'être aimé. Même s'il chicane son ami Philiza, le « *fils de mon âme* », de se laisser quelque peu aller au sentiment, lui ne semble pas gêné d'affirmer le sien et de réclamer l'amitié, tout en se défendant bien, mais maladroitement, d'atta-

chement exclusivement humain : « Ô mon cher Daniel, je pense à toi ce soir et j'écris. J'aurais tant besoin d'une âme sœur pour appuyer la mienne, pour la soutenir un peu partout car je me sens seul... Il y avait déjà longtemps que je cherchais un ami, mais un ami selon Dieu. » Il se croit pourtant une âme sensible, un cœur loyal, honnête, bienveillant, tendre, assez tendre pour éprouver des besoins d'une affection infinie. « L'affection des bons cœurs aura joué un grand rôle dans ma propre vie. »

Erle G. Bartlett a-t-il oublié d'offrir ses vœux d'anniversaire à Groulx le 13 janvier, comme il en avait l'habitude, Groulx intervient : « Dieu m'a fait une âme capable d'amitié. Je ne veux point la dépouiller du peu de bon qui y reste encore ». Avec Erle dont il est aussi le directeur de conscience, Lionel Groulx, le prêtre-éducateur, multiplie ses propos amicaux et se justifie de lui écrire longuement et souvent :

Ce sont là des choses bien intimes et qu'on ne dit habituellement à personne. Mais comme tu me le rappelais l'autre jour, il y a autre chose entre nous que les relations de directeur à dirigé ; tu n'es pas seulement, comme je te l'ai déjà dit, mon *quasiment petit frère* – mais, puisqu'il faut que je te le dise, et c'est ce qui m'a rendu si pénible l'oubli de l'autre jour – maintenant que les années me semblent comme avoir comblé quelque peu les distances, j'ai appris à te regarder comme mon premier et meilleur ami. Ce sont là de bien vieilles redites, mais tu aimes que je t'écrive toujours, même quand je n'ai pas autre chose à dire.

Préoccupé du salut religieux des personnes et « gardien-né de l'arche sainte du patriotisme canadien-français », Lionel Groulx s'engage, surtout après le 28 juin 1903, jour de son ordination sacerdotale, à fournir à ses jeunes amis et élèves des directives et des raisons de fierté. Il cause, parle d'éducation de la volonté, de travail, de discipline, de mortification, de la souffrance ; il idéalise, multiplie les mots frappés, les citations : « Le rêve est la préface de l'action » ; « L'idéal est une force ; l'action est une puissance » ; « Penser est joli, parler est beau, agir est sublime » ; « On vaut par ce que l'on donne aux autres ». Il éprouve en outre un goût évident et souvent avoué pour le militantisme, les grandes croisades religieuses et patriotiques. « Pour la patrie et la religion, par la jeunesse et pour les jeunes ! » « Moi aussi je veux être soldat, soldat d'Église ! » « Je suis un croisé ». Il n'est pas étonnant qu'il ait voulu se faire jésuite et désiré sans cesse former des « noyaux de jeunes élites » ! « Je n'aime pas les moitiés. Je me donne tout entier. » C'est qu'il « a lu l'histoire des grands hommes ; il s'est grisé au bruit lointain de ces grandes luttes parlementaires qui ont comme une odeur de poudre et un bruit de canonnade qui plaît aux natures combatives. »

*

* *

Quoi qu'il en soit, la présente édition des lettres, entre 1894 et 1906, a le double avantage d'une lecture de textes et de contexte. Grâce à ces 526 lettres, apparaît le jeune Lionel Groulx entre 16 et 28 ans. Voici un jeune garçon, sportif et pourtant d'une santé fragile, avec un penchant aux insomnies, ardent, rêveur, nostalgique, entêté, frondeur à ses heures, pas plus humble qu'il faut. Il aime la polémique, il a son franc parler et l'habitude de ne jamais dire à demi ce qu'il pense tout à fait.

Malgré sa brillante intelligence et sa bonne volonté évidente, le jeune Joseph Lionel Adolphe Groulx, ainsi baptisé le 13 janvier 1878, s'accuse à maintes reprises de la froideur apparente qu'il affiche, de la difficulté qu'il éprouve à communiquer ses impressions et ses sentiments. En certains lieux, dira-t-il, il est « jugé comme un ambitieux, comme froid, glacial, hautain, orgueilleux, intransigeant, impénétrable ». On lui reproche de « rechercher la popularité, l'ambition de l'avancement, le désir de paraître ». Il « ne peut qu'avoir un méchant caractère puisque si peu se peuvent résoudre à l'aimer ». Jean-Marie Phaneuf le compare à une source qui fait croître les fleurs et chanter les cailloux, mais d'autres le jugent comme un « dangereux utopiste » ou pour le moins « terriblement original ».

Il ne faudrait pas que ces sévérités voilent ce qu'il n'a jamais cessé d'être jusqu'à ses 89 ans. Au moment où il écrit ses premières lettres, sa pensée assez conservatrice, plus monarchiste que républicaine, se veut constante, résolue : « Je suis de ceux qui croient que la grande lacune de l'éducation secondaire aujourd'hui est de sacrifier trop le développement de la volonté au développement intellectuel ». Lui-même pratique le volontarisme, celui de Gratry, de Perreyve. Lecteur des Évangiles et des Actes des Apôtres, son nationalisme s'inspirera néanmoins et davantage de l'Ancien Testament ; il entrevoit à travers l'histoire du peuple hébreu sans cesse menacé celle des Canadiens français en terre nord-américaine.

Ce Canadien français de grande culture, de belle éducation, est croyant, consciencieux, cultivé, discipliné. Au fait, et une fois choisie la prêtrise, après quelques hésitations, il se conduit aussitôt en homme de foi et de devoir. Il deviendra un éducateur, un éveilleur d'âme... « Le travail intellectuel et le règlement me fascinent : ils font des prodiges. » *Dieu le veut !* Jésus l'entraîne « comme son Maître, comme son unique ami, comme celui à qui on donne sa vie, comme son inspirateur, son compagnon... » La prière et les sacrifices sont les deux pierres d'angle de la vie spirituelle de l'époque, il les endosse. À 27 ans, il écrit : « L'homme dont la vie a été entourée de tant de forces, de tant de soutien, de tout ce qu'il y a de plus généreux comme cœur et comme affection, n'a plus le droit de rien réserver de son âme comme de son existence... il doit aller jusqu'au don le plus absolu de soi-même. »

Faut-il le redire, Lionel Groulx, collégien romantique, fier et combatif, nouveau Roland à Roncevaux, a cru accomplir, comme prêtre-éducateur, un dessein providentiel. Ce dessein il le doit, répète-t-il, et « peut-être plus que vous ne le croyez... » aux jeunes. « Avec la jeunesse, on n'est jamais déçu. » « Je crois en la jeunesse comme je crois en Dieu. » « C'est pour la jeunesse que je désire vivre. » « À quel âge de la vie aime-t-on plus l'infini qu'à celui de la jeunesse ? »

Au fait, rien n'a été épargné pour faciliter notre lecture des lettres et pour comprendre celui qui en est l'auteur. Comme une page de musique symphonique à multiples portées, il y a ici le texte reçu, *cantus firmus*, les accompagnements, partitions et variantes, qui sont les notes textuelles, littéraires et historiques ; celles-ci permettent l'interprétation des mots et facilitent la compréhension des situations. Grâce aux généreuses randonnées de Juliette Lalonde-Rémillard, de nombreux manuscrits ont été ajoutés à ceux qui étaient déjà connus. Le tout a été colligé, vérifié, localisé, transcrit et daté dans la mesure du possible. Même les lettres dont on n'a pas encore le manuscrit ont pu être signalées, numérotées, selon un ordre chronologique. Plusieurs des réponses conservées aux archives du Centre de recherche Lionel-Groulx sont retranscrites en notes et des lettres aujourd'hui perdues ou trop bien gardées sont déjà en un sens identifiées. Surtout il est à espérer que soit poursuivie prochainement, et avec la même qualité d'érudition, l'édition des lettres de Lionel Groulx, de 1906 à 1967.

Benoît Lacroix

Avant-propos

L'art épistolaire a toujours joué un rôle prépondérant dans la vie des grands hommes du passé. Les communications étant ce qu'elles sont à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, il va sans dire que la correspondance entre parents, amis et collègues, prend une importance qui est sans commune mesure avec celle qu'elle a à notre époque. Que l'on ait voulu recueillir la correspondance de Lionel Groulx en vue d'une publication relève à la fois d'une gageure, entreprise follement audacieuse – dans laquelle je me suis lancée il y a quelques années – tant à cause de l'ampleur de cette correspondance que de son étalement dans le temps et du désir de livrer à la postérité du Groulx intime, du spontané, de l'inédit. La présente génération trouvera sans doute que ces lettres portent un peu trop l'empreinte d'un moralisme exagéré, d'un catholicisme intégriste dans le style de Louis Veillot et de ses émules canadiens, qui sont déjà loin de nous. Elles révéleront cependant, d'une manière positive, divers aspects de Lionel Groulx, son esprit ouvert, sa culture, son amour de la jeunesse, sa disponibilité, son patriotisme, son nationalisme. Elles susciteront des réflexions, tant par leur contenu intellectuel que par les mille petits traits de la vie de Groulx qui les émaillent, traits parfois naïfs, toujours humains cependant, qui dévoilent l'homme, et derrière lui, son époque, et qui prennent alors valeur de document.

Le Centre de recherche Lionel-Groulx a conservé précieusement toutes les lettres reçues par Lionel Groulx, soit celles de ses parents, de sa famille, de ses professeurs, de ses élèves, de ses confrères et amis. C'est donc à partir de cette masse considérable (totalisant 14 522 pièces manuscrites) que nous avons pu recueillir 3 425 lettres de Groulx. Nos recherches nous ont amenée à visiter bon nombre de dépôts d'archives, de collèges, de communautés religieuses, etc., pour y prendre, à défaut de l'original, une photocopie de chaque lettre dûment authentifiée.

Ainsi, c'est à travers la vie et les archives personnelles de 3 737 correspondants, décédés pour la plupart, que se poursuit notre aventure. L'impossibilité d'avoir accès à certains fonds privés – à cause de l'indifférence, de la négligence, de la crainte ou de la gêne des correspondants ou de leurs héritiers – nous privera sûrement de quelques centaines de lettres dont certaines importantes. Et pourtant ! Nous sommes d'ores et déjà

assurée que les lettres retrouvées à ce jour seront d'une lecture fort enrichissante et agréable.

La publication du premier tome de cette correspondance (1894-1906), nous l'espérons, incitera peut-être ceux qui possèdent encore des lettres de Lionel Groulx à nous les faire parvenir. Lionel Groulx a vécu de 1878 à 1967. Quatre-vingts ans de relations avec la jeunesse, les hommes politiques, les mouvements nationalistes. Qu'on se le dise. Nous avons encore besoin de la collaboration de chacun pour mener à bien la tâche gigantesque de recueillir et de publier la correspondance des années subséquentes.

L'édition complète de cette correspondance sera un apport précieux à l'historiographie et à la culture québécoise et permettra indéniablement de jeter un regard neuf, plus nuancé en tout cas, sur une époque qui influence encore le chercheur sérieux.

Juliette Lalonde-Rémillard

Un grand homme de son temps

Albert Denis (1878-1967) est l'un des grands hommes de son temps. Sa vie est jalonnée de hauts faits et de hauts faits. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps.

Ces lettres et ses lettres ont été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps.

Introduction

Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps.

Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps.

Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps.

Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps. Il a été un grand homme de son temps, un grand homme de son temps, un grand homme de son temps.

I

Une correspondance de trois quarts de siècle

par Giselle Huot

Lionel Groulx (1878-1967), cet homme qui a, confie-t-il, « tellement et jusqu'à la fin de ma vie [...] rêvé grand, désespérément grand, pour mon pays, et pour les hommes, mes frères, qui l'habitent ¹ », mérite à coup sûr qu'on déploie une nouvelle bannière marquée de son chiffre. Qu'on la déploie non seulement en son honneur et comme un hommage mais comme un service encore à rendre.

Car l'écriture et ses lettres ont pour lui été mission, peuple et pays à conquérir, valeurs à défendre, à affirmer. Prenant charge d'âme et de pays, parole et écriture sont déployées fortement, hautement, longuement, au paroxysme de sa passion et de son idéal, d'une gigantesque stature, à la grandeur de son pays, de ses frères et de son cœur.

Prêtre, éducateur, professeur, orateur, polémiste, humaniste et homme de lettres, c'est surtout comme historien et comme leader intellectuel et nationaliste que Lionel Groulx s'est illustré pendant près de cinquante ans, et qu'il a exercé une influence difficilement mesurable mais considérable, que peu de ses compatriotes contemporains ont réussi à surpasser ou même à égaler, au Canada français.

Auteur prolifique, d'une démesure à l'égale de sa personne, il n'est donc pas étonnant que l'édition d'une grande correspondance, la première de cette importance et de cette envergure au Québec et même au Canada, lui soit tributaire.

Grande elle l'est cette correspondance par la personnalité et l'influence indubitable de l'épistolier, par la qualité et l'importance de ses correspondants, de même que par le nombre de lettres qu'ils ont échangées, se succédant sans interruption sur une aussi longue période de temps, près de trois quarts de siècle (1894-1967).

Malgré l'abondance de son œuvre et l'impressionnante panoplie de la littérature sur l'homme, son œuvre et son influence, il reste encore tant

1. « Mes adieux », *Chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, coll. « Bibliothèque économique et sociale », 1964, 163 p. : 160.

d'inédits de Groulx, dont la correspondance est la pièce maîtresse, et partant tant de découvertes et tant d'études encore à faire.

La vie de Groulx a été longue, riche et fertile en événements de toutes sortes et dans des domaines divers et la correspondance témoigne de cette richesse et de cette diversité.

Malgré son rôle d'homme public où il s'est impliqué, pas encore assez souvent et encore trop peu au gré de ses amis, de ses disciples et de ses admirateurs, et, par contre, beaucoup trop souvent et, selon une habitude fâcheuse, à contretemps, au goût de ses détracteurs et de ses adversaires, son engagement sacerdotal le cantonnait malgré tout dans une certaine circonspection.

Cependant, dans sa correspondance, il émerge tout entier dans ses confidences, ses élans, ses impulsions, dans des phrases jaillies du cœur et de l'esprit, sans autocensure le plus souvent, passionné, amical, être de droiture à la parole claire et sans ombre, pas toujours humble cependant, esprit cultivé, curieux, porteur de ses idéaux de jeunesse qu'il a toujours tout au long de sa vie portés comme des flambeaux, la Religion et la Patrie.

Déploiement sur fond de soleil ou d'orage, selon une séquence chronologique ininterrompue, du portrait moral et intellectuel de Groulx, de son être en perpétuel devenir, de ses amitiés, des différentes phases de ses travaux et de sa vie publique et privée, ainsi que de ses idées, jugements, convictions, actions et réactions devant des événements qu'il a vécus, dont il a été le témoin ou qu'il a contribué à provoquer, la correspondance est la somme d'une vie jetée au jour le jour sur le papier, parfois dans le mouvement naturel et spontané d'une complicité amicale et parfois dans la tournure plus guindée, plus solennelle du propos plus lourdement pesé.

Au Groulx intime avec ses rêves, sa vocation, ses idées, son labeur incessant et fécond, sa foi à toute épreuve, voguant au milieu des écueils contre vents et marées, le regard transcendant qui le transforme en phare vigilant, se greffent une façon de vivre, une façon d'être, de penser, d'agir de plusieurs générations antérieures.

Trois quarts de siècle s'étalent sous nos yeux avec ses institutions, ses mentalités, la naissance et le déclin de certaines idées, de certains mouvements, et le défilé innombrable et prestigieux de correspondants qui représentent diverses couches sociales et de nationalités diverses, diverses tendances et diverses croyances, divers états et professions.

Substratum pour l'historiographie, pour l'histoire des mentalités, des idées, de la littérature, l'histoire éducationnelle, sociale, religieuse, l'histoire des mouvements politiques et nationalistes, la correspondance est histoire tout court et recèle une mine de renseignements de première main sur les correspondants et leurs contemporains.

Œuvre historique donc, œuvre autobiographique doublée d'une tentative de biographie avouée par l'apparat critique, par le nombre et la teneur des notes explicatives, qui éclairent le texte et le replacent dans un encadrement contextuel.

A. Historique de l'édition de la correspondance

Du projet à la réalisation

Parmi les grandes éditions de correspondances, certaines ont été entreprises pour des motifs divers et après maintes recherches dont le but premier n'était pas toujours l'édition des lettres. L'éditeur de la correspondance de George Sand, par exemple, collectionne les lettres de l'écrivain au début comme sources indispensables pour écrire sa biographie².

Le premier éditeur de la correspondance de Sainte-Beuve, Jules Troubat, y a été amené par la préparation d'une « Bibliographie générale des œuvres de Sainte-Beuve »³. C'est en préparant sa thèse de doctorat sur Lamennais que Louis Le Guillou a pris conscience des lacunes de l'édition partielle des lettres et donc de la nécessité de préparer une édition critique de la correspondance générale⁴.

La première démarche faite en vue de publier une édition critique de la correspondance de Lionel Groulx est menée par Benoît Lacroix auprès de Lionel Groulx à l'automne de 1962 : « personnellement je vois déjà bien des avantages à une telle édition, tout en maintenant que *vous seul* savez si elle est opportune⁵ ». C'est oralement que Lionel Groulx, sans hésitation aucune, faisant totalement confiance et donnant toute latitude à Benoît Lacroix, l'avait « acceptée en promettant à l'avance l'accès à tous ses documents, même les plus personnels⁶ ».

Puisque Benoît Lacroix préparait à cette époque l'édition critique des *Œuvres* de Saint-Denys Garneau⁷, ce n'est que peu avant d'y mettre un terme, après avoir été l'hôte de Lionel Groulx pendant six semaines au 261 avenue Bloomfield pour préparer son *Lionel Groulx*⁸, et tout en lui présentant ses vœux d'anniversaire qu'il revient à la charge. Ce n'est plus la charge de la brigade légère, c'est l'artillerie lourde qu'il met en branle. « J'ai pu me rendre compte, en effet, écrit-il, en voyageant à travers votre œuvre que celle-ci méritait le prolongement que nous désirons tous pour

2. « On juge donc indispensable de rassembler et coordonner pour son usage personnel toute la correspondance, grâce à quoi la biographie se fera d'elle-même. Conclusion logique : pourquoi n'en pas faire profiter les autres et envisager l'édition de la *Correspondance générale* ? » (George Sand, *Correspondance*, Textes réunis, classés et annotés par Georges Lubin, Paris, Garnier, 1964, I : III).
3. Voir Jean Bonnerot, Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, I : 7.
4. Félicité de Lamennais, *Correspondance générale*, Textes réunis, classés et annotés par Louis Le Guillou, Paris, Librairie Armand Colin, 1971, I : 12.
5. Lettre de Benoît Lacroix à Lionel Groulx, En la fête de saint François [4 octobre] 1962. ACRLG.
6. Benoît Lacroix, *Historique* [mai-juin 1983], 3 p. dact. : 1. ACRLG.
7. Saint-Denys Garneau, *Œuvres*, Texte établi, annoté et présenté par Jacques Brault et Benoît Lacroix [avec la collaboration de Giselle Huot et de Madeleine Brault], Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1971, 1 320 p.
8. Benoît Lacroix, *Lionel Groulx*, Montréal, Fides, coll. « Classiques canadiens », 1967, 93 p.

vous. » Et de lui proposer « un grand projet qui me paraît essentiel à l'orientation même de notre vie nationale [...] l'édition critique et complète de vos écrits »⁹.

Autre lettre de Benoît Lacroix à Lionel Groulx le 10 mars 1967, à laquelle il joint le plan du projet, que Lionel Groulx a annoté¹⁰. Celui-ci lui répond : « Évidemment vous ne lâchez pas prise. Le projet de cette réédition prend corps. Et votre esprit d'initiative en est responsable. Je vous regarde aller avec intérêt et beaucoup de désintéressement. » Il écrit le 15 mars 1967. Il s'achemine lentement mais inéluctablement vers la tombe de ses pères. « Je ne puis me défendre d'un certain désintéressement, reprend-il, puisque je n'en verrai, selon toute probabilité, ni le commencement ni la fin. »

En même temps, comment mourir à jamais à ceux qu'on a tant aimés et pour qui servir a été toute sa vie ? « Tout au plus me plaira-t-il, si mes discours et écritures ont pu rendre quelque service à notre petit peuple, qu'ils continuent à servir quand je ne serai plus là. »¹¹ D'autant plus, poursuit-il mi-figue mi-raisin, « que, pour entretenir mes illusions, nos hommes politiques s'en mêlent, ainsi que le faisait l'autre soir, notre Ministre des Affaires culturelles [Jean-Noël Tremblay] qui me versait sur la tête un plein seau de mérites. »

La première équipe était formée, outre Benoît Lacroix, de la secrétaire de Groulx, Juliette Lalonde-Rémillard, et de l'historien Jean-Pierre Wallot, dont Groulx avait suggéré lui-même le nom à Benoît Lacroix : « Je suis heureux que vous ayez agréé la collaboration de M. Wallot. Ce jeune historien me paraît plein de promesses. Et il lui sera très profitable de travailler sous votre direction. Quant à ma secrétaire, je crois bien qu'elle s'associera le plus généreusement du monde à une entreprise où elle-même y trouvera son profit. Donc je vous souhaite bonne chance. Et il ne m'est pas indifférent, croyez-le bien, que cette édition critique soit tombée entre vos mains. »¹²

Dix-huit jours avant sa mort, Lionel Groulx accorde à Jean-Pierre Wallot « la permission de travailler à la Fondation Lionel-Groulx et de consulter mes archives pour toute la durée de votre travail. » Et il concluait par cette formule : « Que Dieu vous soit en aide en votre audacieuse entreprise. »¹³

Audacieuse, elle l'était. Périlleuse aussi. Puisque, même si Jean-Éthier Blais évoque la nécessité, dès le lendemain de la mort de Groulx, que « le gouvernement du Québec s'occupe de faire paraître une édition nationale, savante et complète des œuvres de l'abbé Groulx et de sa corres-

9. Lettre de Benoît Lacroix à Lionel Groulx, 11 janvier 1967, 2 p. dact. : 1. ACRLG.

10. Annotations de Groulx sur les pages 3 et 4 du document de 4 p.

11. Idée similaire lorsqu'il parle de l'édition de ses mémoires (voir *infra*, n. 24).

12. Lettre de Lionel Groulx à Benoît Lacroix, 15 mars 1967. Copie, ACRLG.

13. Lettre de Lionel Groulx à Jean-Pierre Wallot, 5 mai 1967. Photocopie, ACRLG.

pondance », que Guy Frégault renchérit en souhaitant qu'une « "édition complète et intégrale des œuvres de l'abbé Groulx" soit publiée »¹⁴, et que Jean-Pierre Wallot, profitant de ces paroles du sous-ministre, lui présente un mémoire en vue de l'obtention éventuelle de fonds¹⁵, le projet ne pourra refaire surface qu'en 1974¹⁶.

Finalement, en 1979, une entente intervient entre le Gouvernement du Québec, par ses ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation, la Fondation Lionel-Groulx et l'Université de Montréal et son département de l'Institut d'études médiévales pour assurer le financement qui permettrait au projet de démarrer. L'équipe initiale est au complet : Benoît Lacroix, Juliette Lalonde-Rémillard et Jean-Pierre Wallot, auxquels se joignent Serge Lusignan, directeur de l'Institut d'études médiévales, et les deux éditeurs du *Journal*, Réjean Bergeron et Giselle Huot. C'est en 1984 que le *Journal* de Lionel Groulx est publié¹⁷.

L'on voit que le projet initial d'une édition critique des *Œuvres complètes* de Lionel Groulx a dû être modifié.

Personne n'ignore le temps et l'argent qui sont nécessaires à de tels projets. Et les organismes de subventions sont peu enclins désormais – il faut les comprendre car les demandes sont telles que les budgets pour y répondre sont de taille lilliputienne – à subventionner des projets s'étalant sur une trop longue période de temps, et les universités, ayant les budgets qu'elles ont ou plutôt qu'elles n'ont pas et des déficits sans cesse accrus, ne peuvent se permettre d'engager un grand nombre de chercheurs, pourtant indispensables, pour y travailler, puisque les professeurs seuls, avec leurs charges déjà lourdes, peuvent difficilement y consacrer beaucoup de temps.

Or, l'œuvre de Groulx est l'une des plus monumentales qui soient au Québec et même au Canada. Alors que pour beaucoup d'éditeurs, le problème crucial est non seulement de faire la chasse aux manuscrits épars d'un auteur mais surtout de les retrouver, les œuvres de Lionel Groulx sont merveilleusement conservées au CRLG, œuvres imprimées et leurs différentes éditions, ainsi que les manuscrits, sauf pour la correspondance évidemment qui a dû faire l'objet de longues recherches intensives, et qui

14. Propos rapportés dans « Des témoignages de tous les coins du Québec », *La Presse*, Montréal, 24 mai 1967.

15. Lettre de Jean-Pierre Wallot à Guy Frégault, sous-ministre au ministère des Affaires culturelles, 25 mai 1967, 3 p. dact., à laquelle il joignait cinq annexes. Photocopies, ACRLG.

16. Lettre de Clément Saint-Germain, directeur du Service des Lettres au ministère des Affaires culturelles, à Benoît Lacroix, 24 mars 1974. Copie, ACRLG.

17. Lionel Groulx, *Journal, 1895-1911*, Édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron, sous la direction de Benoît Lacroix, Serge Lusignan et Jean-Pierre Wallot. Biochronologie, Notices biographiques et Index thématique, par Juliette Lalonde-Rémillard. Préface par Benoît Lacroix, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, 2 vol., 1108 p.

sont loin d'être terminées, dans les différentes provinces du Canada, aux États-Unis et en Europe.

La principale et énorme difficulté réside dans la monumentalité de l'œuvre, expression qui reflète la démesure de l'homme : 29 ouvrages historiques, autobiographiques et de fiction (sans le *Journal*) en 38 volumes, qui ont commandé 56 nouvelles éditions et 26 réimpressions, auxquels nous devons ajouter 55 brochures et 11 ouvrages en collaboration, pour un total de plus de 11 500 pages imprimées (des éditions originales seulement). À ces pages, il faut ajouter plus de 200 articles de revues et de journaux, autant de comptes rendus et de nombreux écrits divers : poèmes, préfaces, etc. Tant et si bien qu'il faut plus d'un volume pour venir à bout d'une énumération exhaustive¹⁸.

Et tous les inédits... Au Centre de recherche Lionel-Groulx, les manuscrits, originaux et copies (1892-1967) font 58,50 mètres et les photographies, cassettes, disques, films, spicilèges, 13 mètres¹⁹.

Cela, bien sûr, ce n'est que l'œuvre de Groulx lui-même à laquelle il faut joindre les nombreux ouvrages et les innombrables articles de revues et de journaux sur lui et sur son œuvre, sans compter les documents discographiques, filmographiques, photographiques et iconographiques.

Et que dire de sa bibliothèque personnelle de plus de 10 000 volumes, qui recèlent marginalia, annotations et réflexions de tous genres, soulèvements ou indications des passages qui l'ont ému, étonné, courroucé, dont il veut traiter, qu'il veut amplifier ou réfuter et, à la fin des volumes, la constitution d'un index personnel qui nous apprend ce que Groulx a lu surtout et diagnostiqué important. De plus, ô merveille, plusieurs lettres ont été découvertes dans ses volumes !

Existe-t-il au pays un seul auteur dont l'œuvre imprimée et inédite, les instruments de travail, la bibliothèque, ses fondations, l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1946), encore principal regroupement de tous les chercheurs en histoire au Québec, et son organe la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (1947), qui continue de rayonner et de s'épandre dans les cinq continents, soient réunis sous le même toit, celui-là même où Lionel Groulx a vécu les 28 dernières années de sa vie, et tout cela grâce à Juliette Lalonde-Rémillard et à la Fondation Lionel-Groulx, créée du vivant de l'historien (1956), qui ont fondé depuis le Centre de recherche Lionel-Groulx (1978) ?

18. Voir Juliette Lalonde-Rémillard et Madeleine Dionne, *L'Œuvre du chanoine Lionel Groulx. Témoignages. Bio-bibliographie*, Montréal, Les Publications de l'Académie canadienne-française, 1964, 197 p. et Juliette Lalonde-Rémillard, « Lionel Groulx. Bibliographie (1964-1979) », *RHAF*, vol. 32, n° 3 (décembre 1978) : 465-523.

19. Voir Danielle Saint-Hilaire et Juliette Rémillard, *État général des fonds d'archives et collections du Centre de recherche Lionel-Groulx*, Outremont, Fondation Lionel-Groulx, 1987, 279 p. : 3-10 ; Robert Desaulniers, *Catalogue des manuscrits de Lionel Groulx (1892-1922)*, Montréal, Fondation Lionel-Groulx, Centre de recherche Lionel-Groulx, 1987, 396 p. (un autre catalogue s'y ajoutera pour les années 1923-1935).

Et voilà que, au milieu de toute cette magnificence, nous sommes confrontés à de vulgaires contingences matérielles ! Car, si le projet initial de l'édition des *Œuvres complètes* prévoyait une cinquantaine de volumes, aujourd'hui que le classement des manuscrits est avancé, nous croyons qu'il en faudrait au moins de 75 à 80 de 500 pages chacun pour contenir la masse des écrits publiés et des inédits de Lionel Groulx.

D'où la décision de publier en tout premier lieu des inédits, les cahiers du journal d'abord, puis maintenant la correspondance, dont la présente équipe a pu débiter l'édition grâce à des subventions accordées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC).

Il s'est donc écoulé 27 ans depuis l'idée lancée par Benoît Lacroix d'une édition de la correspondance de Lionel Groulx, 22 ans depuis la mort de celui-ci, et la parution du premier tome. C'est beaucoup, mais c'est peu si l'on considère que Chateaubriand a dû attendre, lui, 130 ans après sa mort pour que paraisse le premier tome d'une édition d'ensemble de sa correspondance.

Pourquoi, nous dira-t-on, ne pas publier une correspondance sur le principe polyphonique des éditions de correspondances d'auteurs du XVIII^e et du XIX^e siècle, comme celles de Voltaire, de Diderot et de Victor Hugo ? Puisque la correspondance est non soliloque mais dialogue, pourquoi occulter une partie du dialogue ? Il est vrai que nous possédons les lettres des correspondants et l'intérêt en serait grand certes, mais combien praticable ?

Lorsque nous qualifions la correspondance de Groulx de grande correspondance, nous nous référons à 3 425 lettres retrouvées de Lionel Groulx et à 14 522 lettres retrouvées de ses 3 737 correspondants (1895-1967). Et il y a toutes les lettres attestées ; dans le premier tome seulement, 334 lettres de Groulx attestées pour 192 lettres retrouvées. Donc, il faudrait prévoir pour l'ensemble de 40 à 50 volumes.

Corpus de la correspondance de Lionel Groulx ¹

Lettres de Lionel Groulx 1894-1967 : 3 425 lettres retrouvées					Lettres des 3 737 correspondants 1895-1967 : 14 522 lettres retrouvées			
Tome I 1894-1906								
Lettres de Lionel Groulx					Lettres des 95 correspondants			
retrouvées		attestées		sous-total	retrouvées		attestées	
entières	fragments				sous-total			
-	1	-	1	1894	-	-	-	-
1	-	2	3	1895	1	1	-	-
2	-	4	6	1896	3	2	1	1
1	-	8	9	1897	9	8	1	1
2	1	16	19	1898	22	21	1	1
9	1	42	52	1899	51	47	4	4
7	1	27	35	1900	43	39	4	4
3	4	32	39	1901	43	40	3	3
31	5	47	83	1902	74	71	3	3
40	2	38	80	1903	74	72	2	2
28	3	29	60	1904	62	60	2	2
29	3	60	92	1905	89	89	-	-
17	1	29	47	1906(I) ²	58	57	1	1
170	22	334	526	TOTAL	529	507	22	22

1. Les données chiffrées ont été compilées à la fin de juillet 1989. L'attestation des lettres demande un énorme travail de dépouillement et c'est pourquoi nous ne pourrions donner que pour chaque tome à la fois le nombre des lettres attestées.

2. I : janvier - ca 19 juin 1906. Les lettres des 24 juin - fin décembre 1906 seront publiées dans le tome II.

Nous choisissons donc la formule monophonique, la publication des lettres de Groulx constituant la tâche la plus urgente et déjà suffisamment vaste, compte tenu des moyens à notre disposition. Car c'est au moins quinze volumes que nous annonçons, peut-être plus, sans doute plus, si Juliette Lalonde-Rémillard, poursuivant son remarquable travail de dépistage et de cueillette, réussit, et elle réussira, à dénicher d'autres lettres (il y a en ce moment plusieurs pistes prometteuses). Cependant, nous citons en notes soit à titre explicatif, soit à titre d'attestation des lettres de Groulx, beaucoup d'extraits de lettres des correspondants²⁰ et lorsque nécessaire nous en reproduisons en annexes.

Pourquoi une édition critique plutôt qu'une édition rapide, reproduisant telles quelles les lettres ?

Il n'y a pas encore de tradition véritable au Québec ni au Canada pour les grands travaux d'éditions critiques, surtout en histoire. Un de nos grands historiens a eu beau réclamer dans le premier volume de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* l'édition critique des papiers intimes des historiens, des grands hommes politiques, car « la correspondance ou les journaux intimes d'un homme d'État nous en disent plus long que toute sa littérature officielle et surtout nous renseignent plus exactement, et parfois plus savoureusement, sur ses véritables sentiments », il n'a pas été entendu²¹. En lançant l'idée de l'édition critique des *Œuvres* de Lionel Groulx en 1967, Benoît Lacroix ne peut citer que la seule édition critique des *Poésies complètes* d'Émile Nelligan par Luc Lacourcière, et se désole de ce que « les universités soient si peu attirées par l'édition savante et technique »²².

Après la parution de son édition des *Œuvres* de Saint-Denys Garneau, il y a eu plusieurs éditions critiques, mais dues pour la plupart à des spécialistes en littérature et non en histoire, si l'on excepte, bien entendu, Lucien Campeau et ses *Monumenta Novae Franciae*.

20. Voir Introduction III : cxxiv.

21. « À parcourir cette édition du *Journal* de Parkman, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer combien nous sommes en retard, au Canada français, dans le domaine de l'édition historique. Les principaux hommes d'État ou militaires ou écrivains américains de toutes les époques ont eu des éditions définitives de tout ce qu'ils ont écrit, même de plus intime : au Canada, c'est en vain que nous cherchons les œuvres vraiment complètes d'un seul de nos personnages historiques. Nous rêvons volontiers d'un Papineau, d'un Cartier, d'un Lafontaine présentés dans une belle édition critique, qui contiendrait, sans qu'on y ait changé un iota, toutes leurs œuvres politiques et surtout toute leur correspondance ! mais c'est un beau rêve inutile quand on songe, par exemple, que le texte intégral de l'*Histoire* de Garneau est relégué dans les coins noirs et qu'on persiste à le remplacer par des substituts... Nous ne sommes pas mûrs, sans doute, pour l'édition historique. En ce domaine, nos voisins des États-Unis nous ont fait bien des fois la leçon. Wade vient de nous la faire encore, il faut l'en remercier : il suscitera peut-être chez nous des vocations d'éditeur. » (Marcel Trudel, « *The Journals of Francis Parkman* », sous la rubrique « Livres et revues », *RHAF*, vol. 1, n° 4 (mars 1948) : 611 et 612).

22. Lettre de Benoît Lacroix à Lionel Groulx, 11 janvier 1967 : 2.

En 1985, l'historien George F.G. Stanley, ami de Lionel Groulx qu'il a qualifié de « *The Prophet of French Canada* », souligne dans l'Avant-propos de l'édition des œuvres de Louis Riel, que « c'est la première fois qu'un groupe d'historiens du Canada collectionne les écrits complets d'un important personnage historique canadien, les annote et les publie »²³.

Si l'idée lancée par Benoît Lacroix précède de dix ans celle du projet Riel, cette dernière est la première à prendre forme dans sa totalité, car, à l'importance du personnage, de son influence, de ses œuvres vient se greffer une autre qualité, la faisabilité de l'entreprise (5 volumes). Est-ce à dire que les personnages importants, mais trop productifs, trop prolifiques ou trop volubiles, sont condamnés à se voir refuser à jamais une édition critique de leurs *Œuvres complètes* ?

B. La correspondance de Lionel Groulx

1. Lionel Groulx et les correspondances

Dans l'autorisation accordée par Groulx à Benoît Lacroix de publier sa correspondance, s'insère le motif qui l'a quelques années auparavant enfin convaincu d'entreprendre ses mémoires. Ce qu'il avait toujours considéré comme « la besogne d'un paresseux ou d'un impuissant » s'était transformé peu à peu en « l'espoir de continuer quelque peu, quand je n'y serai plus, ce pourquoi j'ai vécu »²⁴.

Mais cette permission tient aussi pour une bonne part sans doute à l'importance que lui-même accorde aux correspondances et aux écrits intimes, au profit qu'il en a retiré et à l'usage qu'il en a fait.

Nous verrons plus loin la part que ces écrits tiennent dans la première période de sa vie. Plus tard, il s'est passionné pour la collection des lettres de quelques-uns de nos grands personnages historiques. Ne pouvant être exhaustive, mentionnons seulement celles de Louis-Joseph Papineau et de Mgr Adélarde Langevin.

Groulx a connu la fille de Louis-Joseph Papineau, Azélie, puis la fille de celle-ci et de Napoléon Bourassa, la sœur d'Henri Bourassa, Adine. « C'est à elle, confesse Groulx dans *Mes mémoires*, que je dois mes

23. Louis Riel, *The Collected Writings of Louis Riel/Les Écrits complets de Louis Riel*. General Editor/Rédacteur en chef : George F.G. Stanley, Edmonton, The University of Alberta Press, 1985, 5 vol., V : xv. Aussi : « Mais pour une raison ou pour une autre ayant probablement trait au financement, peu d'organisations ont eu le courage ou la ténacité de réunir et de publier les écrits d'une personnalité canadienne bien connue. Contrairement à ce qui a déjà été fait dans d'autres pays, le travail entrepris par le Projet Riel Project constitue donc une première tentative de ce genre dans l'historiographie canadienne. » (*Ibid.*, V : 25).

24. *Mes mémoires*, I : 13 et 14.

dix-sept volumes de la correspondance de la famille Papineau²⁵. Elle m'avait confié une pleine et large boîte de documents : copies faites sur l'original des lettres de son grand-père et de quelques autres membres de sa famille. Je conservai cette boîte plusieurs années, dans mon coffre-fort. Mlle Adine me permit de prendre une copie de sa copie. » L'historien s'insurge cependant sur le traitement qu'elle a fait subir à ces lettres : « Malheureusement, en ces copies de lettres foisonnaient les pointillés, les suspensions, et voire les suppressions. Impitoyablement Mlle Adine avait fait disparaître, en ses transcriptions, tout ce qui aurait pu révéler les misères trop intimes de sa famille. Plusieurs documents transcrits au complet portaient en tête l'avertissement : *Pas pour publication*. Le plus souvent, la bonne demoiselle avait recouvert de larges bandes de papier d'emballage, dûment collées, les passages réputés suspects. »²⁶

De ces riches matériaux, il va tirer forte substance pour ses travaux. La correspondance de la famille Papineau est la source presque exclusive de la conférence intitulée « Fils de grand homme : Lactance Papineau », dans laquelle Groulx affirme que : « On connaîtrait mal le Papineau des années d'exil sans les lettres de Lactance. »²⁷ De même, les pages consacrées à Papineau et à sa famille dans *Mes mémoires* sont redevables pour la plus grande partie à la même correspondance, les pages sur Lactance Papineau étant d'ailleurs tirées pour la plupart de la conférence²⁸.

Lorsqu'il fonde, en 1947, sa *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Groulx indique dans les « Pages liminaires » : « À chaque livraison la Revue publiera aussi quelques documents inédits qui feront la joie des chercheurs. »²⁹ Les deux premiers documents du premier numéro sont deux lettres de Louis-Joseph Papineau³⁰. Le deuxième numéro offre, également sous la rubrique « Documents inédits », la première partie de la *Correspondance Langevin-Audet*³¹ qui a été remise à Groulx : « Grâce à une personne intelligente qui ne croit pas que les documents de famille soient faits pour l'ensevelissement perpétuel, nous possédons une corres-

25. ACRLG, P41, Fonds Louis-Joseph-Papineau, copies, 1803-1926.

26. Et Groulx de poursuivre : « M. Antoine Roy, conservateur des Archives de la province de Québec, où la documentation de Mlle Bourassa aboutirait un jour, me confiera qu'il lui aura fallu plus d'un an et demi de travail pour libérer la correspondance de Papineau de ses papiers d'emballage. » (*Mes mémoires*, II : 255 et 256).

27. Conférence prononcée au Congrès de la Société canadienne d'histoire, Canadian Historical Association, tenu à l'Université de Montréal, le 6 juin 1956. Parue sous le même titre dans *RHAF*, vol. 10, n° 3 (décembre 1956) : 310-332 (p. 318).

28. *Mes mémoires*, II : 229-256.

29. *RHAF*, vol. 1, n° 1 (juin 1947) : 4.

30. *Ibid.* : 108-109.

31. Lettres de Mgr Adélarde Langevin au colonel Alphonse Audet, 1892-1912, 65 pièces. ACRLG, P14, Fonds Mgr Adélarde-Langevin. Lettres remises à Lionel Groulx par Jeanne Girouard-Décarie (les documents appartenaient à son grand-père, Jean-Joseph Girouard).

pondance inédite de Mgr Langevin avec le colonel Alphonse Audet » qui permet de voir Mgr Langevin sous un nouvel éclairage³².

Deux numéros plus tard, Groulx fera suivre cette courte présentation d'un peu plus d'une page, d'un article intitulé : « Mgr Adélarde Langevin d'après une partie de sa correspondance »³³.

Avant d'analyser la correspondance, il ressent le besoin de poser quelques prémisses. Premièrement, il s'interroge : « Quelle valeur historique ou illustrative accorder tout d'abord à cette correspondance de l'archevêque ? » Et de répondre :

Comme tout document, le document épistolaire n'est recevable, en histoire, que soumis à la loupe de la critique. La lettre n'en revêt pas moins une valeur documentaire supérieure, par exemple, à celle du journal intime. Elle procède de plus de spontanéité, tient davantage de l'improvisation. L'épistolier ne se présente point à nous, dans l'ordinaire, sous l'image classique du rédacteur de *journal* ou de *mémoires*, que ce soit d'"Outre-tombe" ou d'"Avant-tombe", écrivain en manchettes, assis devant une large glace qui lui renvoie son personnage et livré ainsi, même à son insu, aux tentations du plus périlleux narcissisme³⁴.

Secondement, Groulx établit une distinction entre les différentes formes que peut revêtir le genre épistolaire, d'où la crédibilité n'est pas toujours présente et pas toujours au même degré : « On n'utilisera qu'avec une extrême discrétion, la lettre officielle ou diplomatique dont le contenu est souvent fait de ce qui ne s'y trouve point. D'aussi pauvre valeur documentaire en histoire, la lettre du bel esprit trop averti des itinéraires de sa littérature, promenade de main en main, parmi les amis, dans les salons, épistoliers qui écrivent, comme dirait Chateaubriand, "pour l'immortalité", et à qui il ne manque, pour y parvenir, que le talent de la coquette marquise. » Autre distinction entre la lettre autographe et la lettre dictée.

32. « L'on a fait souvent, écrit Groulx, de Mgr Adélarde Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, un partisan politique tout en mansuétude, tout plein d'absolutions faciles pour ses amis conservateurs et, au contraire, tout plein de sévérité, armé d'exigences irréductibles à l'égard de M. Laurier et des libéraux [...] On lira plus bas quelques-unes des lettres de Mgr Langevin. Le ton de confiance l'indique assez : l'évêque écrit à un intime ami ; il ne lui cache rien de ses pensées ni de ses sentiments. On verra que les tendances conservatrices de Mgr Langevin ne l'empêchaient pas de juger, selon sa conscience de chef de diocèse, et sévèrement, le parti et les chefs du parti. » (*RHAF*, vol. 1, n^o2 (septembre 1947) : 271) Voir aussi Lionel Groulx, « Mgr Adélarde Langevin d'après une partie de sa correspondance », *RHAF*, vol. 1, n^o 4 (mars 1948) : 578-582.

33. *RHAF*, vol. 1, n^o 4 (mars 1948) : 569-594.

34. *Ibid.* : 569.

Cette dernière « d'un style plus surveillé » est « relue et retouchée avant d'être signée », alors que la première, « jetée tout d'un jet sur le papier » est « expression plus immédiate, plus vivante de la pensée »³⁵.

Il faut aussi faire intervenir la personnalité et l'état de vie des correspondants, ainsi que le degré d'intimité qui les unit : « Des personnages officiels, des gens plus ou moins étrangers l'un à l'autre, ne s'écrivent point avec l'abandon de parents ou d'amis intimes. Et même, parmi les amis, les catégories s'établissent. Il y a ceux à qui l'on écrit peu souvent et à qui l'on ménage les confidences ; et il y a les confidents à qui l'on ne cache rien et qui deviennent ainsi les témoins et les interprètes les plus authentiques d'une existence »³⁶. Et puisque les deux hommes en présence sont des « intimes », Groulx conclut, avant d'analyser la soixantaine de lettres de Mgr Adélarde Langevin au colonel Alphonse Audet : « Le document est de valeur. Il y a chance que l'on y puisse saisir le personnage sur le vif, l'homme dans la nudité de ses sentiments, dans sa pensée toute chaude »³⁷.

Dans l'analyse de cette correspondance, il est intéressant de noter que les qualifications qu'il lui décerne et les idées qu'il y trouve pourraient pour la plupart être tirées de sa propre correspondance. « L'orateur, en effet, on le trouve presque en chacune de ses lettres, dans le tour vif de la pensée, de la phrase, dans le choc des figures et des mots, dans l'émotion presque toujours sous-jacente. Mais je veux parler aussi d'une autre forme de sensibilité, de celle qui jaillit de toutes les profondeurs de l'être noble, qu'on dirait faite de la passion des idées et des grandeurs morales, qui rend capable d'enthousiasme et prompt, en même temps, aux révoltes intérieures, aux indignations superbes devant les mensonges ou les petites gens de la vie »³⁸.

Plus tard, Groulx fera le compte rendu de l'édition des lettres de l'historien Parkman « qui nous aideront à mieux comprendre et l'homme et son œuvre », contribution importante à l'historiographie de l'Amérique française. Il adhérera à l'organisation chronologique du corpus par l'éditeur : « Et ces lettres, il les présente, non selon quelque groupement des correspondants ou destinataires, mais selon l'ordre chronologique. Disposition qui aide à mieux saisir les étapes d'une existence humaine et les évolutions d'un esprit. »³⁹

L'on remarquera que Groulx, dans sa revue, fait une très large place aux lettres qui constituent fréquemment la matière de la section « Docu-

35. *Ibid.*

36. *Ibid.* : 570.

37. *Ibid.* : 573.

38. *Ibid.* : 573.

39. Compte rendu de Lionel Groulx de *Letters of Francis Parkman*. Edited and with an Introduction by Wilbur R. Jacobs. Published in co-operation with the Massachusetts Historical Society. Norman, University of Oklahoma Press, 1960. (*RHAF*, vol. 14, n° 2 (septembre 1960) : 298-299)

ments inédits », par exemple, à la « Correspondance autour de la question scolaire du Nouveau-Brunswick – 1873 ». « Correspondance intéressante, note-t-il, qui révèle les dessous de l'histoire parlementaire. »⁴⁰

2. Lionel Groulx et sa correspondance

Aux correspondances des autres utilisées comme matériaux pour ses travaux, s'est joint très tôt sa propre correspondance, ses lettres et celles de ses correspondants. *Une croisade d'adolescents* s'est bâtie pour une bonne part sur des journaux intimes, le sien et ceux de ses dirigés, et aussi de leurs lettres. L'édition de la correspondance nous a permis d'identifier presque tous les passages cités, dont les sources de plus des trois quarts n'étaient pas indiquées.

Et l'on pourra voir qu'en les citant⁴¹, Groulx les a fort peu remaniées et qu'il dit vrai lorsqu'il affirme avoir emprunté la « probité » de l'historien – il écrit en 1912 – pour les laisser parler dans toute leur spontanéité et leur beauté :

Et pourtant, si j'ai parlé de « chanson de geste » et de « cantilène », ce n'est ni le poème, ni le roman de l'apostolat, que j'ai voulu écrire ; c'est une histoire. De l'historien n'ai-je pas conscience d'avoir sauvegardé toujours la plus scrupuleuse probité ? J'eusse pu, tout à mon aise, dans la manipulation de pièces et de souvenirs qui échappent à la critique, embellir et poétiser la réalité jusqu'au merveilleux d'une *Enfance* de trouvère. Mais la vérité porte avec elle-même assez de beauté, quand elle est belle ; et j'avais à cœur, écrivant pour la jeunesse et pour lui fournir des modèles, de lui présenter des héros qui fussent à la mesure de son âme et qu'elle pût à loisir regarder dans les yeux. On peut croire à la fidélité de mes souvenirs comme à l'exactitude parfaite des citations de lettres ou de journaux intimes qu'on trouvera

40. « Documents inédits », *RHAF*, vol. 4, n° 2 (septembre 1950) : 268-275 (p. 268) ; n° 3 (décembre 1950) : 427-431 ; n° 4 (mars 1951) : 568-575. Groulx accueille aussi les historiens qui veulent bien lui communiquer des documents épistolaires : Léon Pouliot, « Correspondance Louis-Riel – Mgr Bourget » (vol. 15, n° 3 (décembre 1961) : 430-442) ; Yvon Thériault, « Les patriotes aux Bermudes en 1838 – Lettres d'exil » (vol. 16, n° 1-4 (juin 1962 – mars 1963) : 117-126, 267-272, 436-438, 581-584 ; vol 17, n° 1 et 3 (juin et décembre 1963) : 107-112 et 424-432) ; Jacques Gouin, « Histoire d'une amitié : Correspondance intime entre Chapleau et De Celles (1876-1898) » (vol. 18, n° 3-4 (décembre 1964 et mars 1965) : 363-386 et 541-565) ; Eugénie Dubuc, « Correspondance de Sir Joseph Dubuc [ami de Louis Riel] » (vol. 20, n° 2-4 (septembre, décembre 1966 et mars 1967) : 291-292, 430-446, 625-630 et vol. 21, n° 1 (juin 1967) : 112-117).

41. Voir, par exemple, les lettres n° 266, 274, 302, 306, etc.

dans ce volume. Si parfois, mais rarement, j'ai corrigé l'effet trop évident d'une distraction ou d'une méprise, le plus souvent – et quelles que fussent d'ailleurs les protestations de la grammaire ou de la stylistique – j'ai choisi de laisser passer les textes dans leur originelle intégrité⁴².

Parmi les assises de *Mes mémoires*, l'on trouve sa correspondance, surtout dans les volumes III et IV qui regorgent de passages de lettres tant de ses correspondants que des siennes propres. Guy Frégault relève d'ailleurs sa propension et sa complaisance à se citer copieusement : « L'auteur se cite à profusion. Il reproduit sa prose et même ses vers. Tout y passe : extraits de ses livres, de ses articles et de ses recueils d'articles, fragments de ses conférences, tant publiées qu'inédites, passages de ses lettres et de celles de ses correspondants, y compris les morceaux les plus élogieux ; par-dessus tout cela, les commentaires que suscitent ses ouvrages, et ceux que provoquent ses discours, et les discours qu'occasionnent ses anniversaires. » Mais, comme il le dit si bien, « si l'homme était vaniteux, il en avait les moyens »⁴³ ! D'autre part, il a souligné la merveilleuse réussite du périlleux exercice entrepris par celui qu'il appelait « cher maître »⁴⁴, tout en le soupçonnant fort de verser dans l'autobiographie :

Mais quel document ! Quel témoignage ! [...] ses volumineux « spicilèges » [...] la source principale, à quoi s'ajoutent la correspondance de l'écrivain, ses propres textes, la collection de *L'Action française*, celle de *L'Action nationale*... Il fallait toute l'expérience de l'historien et sa longue pratique des documents pour fondre en un tout à l'allure à la fois libre et rigoureuse ces matériaux abondants et divers. Au fait, étant donné le traitement de ses sources et la fréquence des citations amenées comme preuves de ses assertions, l'auteur, est-on tenté de croire, a écrit son autobiographie beaucoup plus que ses mémoires⁴⁵.

Mais il existe une marge entre faire sa propre anthologie et se retrouver tout entier entre les mains et sous les yeux d'un peu tout le monde. Groulx n'est toutefois pas livré aux lecteurs par autrui. Il s'est offert lui-même en pâture, en accordant l'autorisation de publier ses lettres.

42. *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd., Québec, L'Action Sociale, 1912 : vi-vii.

43. Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac, 1978 : 14-15.

44. Voir *Mes mémoires*, IV : 146.

45. Guy Frégault, *op. cit.* : 8.

Lorsqu'il commence son journal, il redoute fort qu'on en surprenne les secrets :

Je voudrais écrire ; beaucoup de choses me montent à la tête et se disputent le bout de ma plume. Qu'écrirai-je ? Si je descends dans mon cœur, il y a bien des petits coins d'intimité qui n'ont jamais été explorés et qui pourraient fort bien se dévoiler ici ce soir ; mais il faudrait compter sans le curieux qui s'introduit partout et surtout là où il ne devrait jamais aller. Que lui font ces quelques lambeaux de ma vie que j'arrache à l'oubli ? que peuvent lui faire ces confidences d'intimité qui ne sont point faites pour lui, dont le caractère même devrait imposer sinon du respect, du moins un peu de discrétion ? Et pourtant, il ouvrira, il lira, il gravera bien dans sa mémoire les traits à révélation, les mots intrigants pour pouvoir les divulguer à plaisir, et décrier celui qu'il a pris par trahison. Fais ton œuvre mon ami ; on n'a pas à rougir du caractère de nos confidences quand tu ne rougis pas de ton vilain métier. Les choses qui sont entrées ici, je les ai pensées généreusement ; je les soutiendrai généreusement devant tes indiscretions ⁴⁶.

Et pourtant ce regard de l'autre, il va par la suite le désirer, l'espérer, l'attendre ⁴⁷.

Lorsqu'il donne son assentiment en 1962, il est en pleine rédaction de ses mémoires, donc il a pour ainsi dire relu ou repassé toute sa production, tant publiée que manuscrite, en particulier ses écrits de jeunesse et sa correspondance.

Il est donc bien conscient de ce qui s'y trouve. Il n'est sans doute pas facile d'accorder une telle permission, car s'il est des lettres ouvertes dans sa correspondance, la plupart d'entre elles sont privées et n'ont pas été écrites en fonction d'une éventuelle publication, même lorsque Groulx était au faite de sa gloire et de son rayonnement. La correspondance de Groulx est la correspondance d'un épistolier et non d'un auteur épistolaire. Sinon, il en aurait toujours gardé précieusement des copies, ce qui n'est malheureusement pas le cas la plupart du temps avant 1937, et même après lorsqu'il a bénéficié des bons services de sa secrétaire et nièce Juliette Lalonde-Rémillard (1937-1967).

Depuis la première édition de correspondance, il y a bien longtemps de cela, les épistoliers ont craint parfois que ne soient livrées à un public plus ou moins compréhensif, plus ou moins atteint de voyeurisme, des lettres écrites dans le privé de leur cabinet, pour une lecture privée, qui se

46. *Journal* : 373, 8 mars 1898.

47. Voir *infra*. : lv.

métamorphosent tout à coup sous l'œil malveillant en occasions de jugement, en pièces à conviction.

À l'annonce de l'édition privée, destinée uniquement à Louis XIV, que prépare son cousin Bussy-Rabutin des lettres qu'elle lui a écrites, Madame de Sévigné s'inquiète, outre sur la qualité de la langue elle-même, aussi de ce qu'on pourra penser du ton de ses lettres : « Croyez-vous aussi que mon style, qui est toujours plein d'amitié, ne se puisse mal interpréter ? Je n'ai jamais vu de ces sortes de lettres, entre les mains d'un tiers, qu'on ne pût tourner sur un méchant ton ⁴⁸. » Les réactions provoquées par la première édition publique en 1726 et par les éditions subséquentes lui donneront raison.

L'on verra que l'homme qui se dit atteint de froideur et d'incapacité à exprimer adéquatement émotions et sentiments ⁴⁹ a parfois la plume très affectueuse et qui coule de bien tendres mots, un style qu'on ne rencontre plus guère aujourd'hui. Nous verrons que dans la correspondance de la première période, il va revenir à plusieurs reprises sur cette devise de Lacordaire qu'il a fait sienne et qui devrait, dit-il, être « la vraie devise de tout prêtre » : « Fort comme un diamant, plus tendre qu'une mère » ⁵⁰.

Groulx a-t-il éprouvé une crainte semblable, bien légitime par ailleurs, de voir malignement interprétées certaines correspondances, et par conséquent épuré certains dossiers ? Nous pensons à deux d'entre eux en particulier, étrangement muets et inconsistants, dont l'épaisseur ne reflète en rien ce que nous savons de ces correspondances. S'il l'a fait, et ce n'est pas sûr, il ne s'est pas beaucoup prévalu de ce droit, d'après ce que nous

48. Voir Madame de Sévigné, *Correspondance*, I (mars 1646-juillet 1675). Texte établi, présenté et annoté par Roger Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1972, XIX-1459 p. : VII-X. – Le fils de Madame de Staël, dans son avertissement aux *Œuvres complètes* de son illustre mère, explique ainsi la raison pour laquelle il n'a pas jugé bon d'y joindre ses lettres : « il n'en est pas une seule qui ne soit écrite dans l'abandon de l'intimité, pas une dont elle n'eût considéré la publication comme une atteinte aux devoirs les plus sacrés de l'amitié et de la délicatesse. L'usage qui s'est introduit d'imprimer les lettres des personnes célèbres, sans respect pour leur mémoire, et de faire sa proie de tout leur héritage moral, cet usage est une honte de notre siècle, dont j'ai toujours entendu ma mère parler avec le plus profond mépris. Ainsi quelque belles, quelque touchantes que soient la plupart des lettres d'elle que possède sa famille, ses intentions nous sont trop bien connues pour que jamais nous puissions nous permettre de les publier. » (Cité dans Madame de Staël, *Correspondance générale*, I, Première partie, Texte établi et présenté par Béatrice W. Jasinski, Paris, Chez Jean-Jacques Pauvert, 1962, 251 p. : VII-VIII.

49. Voir lettre n° 392. – Guy Frégault commence ainsi l'Avertissement à *Lionel Groulx tel qu'en lui-même* : « On n'abordait pas n'importe comment Lionel Groulx. L'homme imposait par son prestige et ses manières [...] il convient d'aller à lui avec cette attention, ces attentions mêmes que sa dignité commandait et qui, sans exclure l'affection, traduisaient un respect lucide autant que profond. » (p. 7)

50. Voir lettre n° 212, n. 9.

pouvons en juger, et nous devons respecter sa volonté, car ce qu'il nous a légué est pure munificence.

Ce legs participe de la même générosité que celle qui préside à la confection de ses lettres. Bien sûr qu'elles sont plaisirs. Mais plus que simples moyens de liaisons, d'échanges d'idées et de sentiments, elles sont missions. De même qu'il nous les lègue pour qu'elles soient « utiles » et qu'elles « continuent à servir quand je ne serai plus »⁵¹, de même il les a écrites dans cette optique, comme toute son œuvre d'ailleurs est pour une bonne part œuvre de missionnariat.

3. Lionel Groulx, ses correspondants...

C'est sous forme de lettre qu'Armand LaVergne, un fidèle correspondant, dédie à Groulx son livre terminé un peu avant sa mort, dédicace qui se termine ainsi : « S'il s'en trouve certains [événements] qui m'ont permis de faire un peu de bien, il n'était que juste d'en faire l'hommage à celui dont les enseignements m'ont servi d'étoile »⁵². »

Combien de témoignages n'aura-t-il pas reçus d'hommes et de femmes qui le remercieront de ses enseignements, en général, mais plus particulièrement de ces missives qui les épaulent, les éclairent, les appellent au dépassement et à l'action ?

Certaines correspondances n'ont pas le temps d'éclorre, elles restent des « relations épistolaires », comme celle avec Jean-Charles Harvey qui ne partage pas les idées de Groulx, séparés qu'ils sont, écrit-il, « par les trois lettres du mot FOI », et dont Groulx se demande un jour s'il n'aurait pas dû les poursuivre : « Aurais-je dû prolonger le dialogue ? Un jour que je mettais Mgr Courchesne au courant de cette correspondance, il me dit : "Tu aurais dû continuer." Peut-être. Mais j'aurai été toute ma vie, un pauvre homme débordé par sa correspondance, immergé dans sa besogne quotidienne. »⁵³

D'autres, de longues et profondes amitiés corroborées et soutenues par de longues correspondances, s'éteignent, comme celle du cardinal Rodrigue Villeneuve dont « la correspondance continue aussi confiante, aussi amicale qu'à ses débuts » s'était poursuivie après son intronisation à l'évêché de Gravelbourg (Saskatchewan). Blessé par la conduite de son ami, dont il portait déjà bien avant sa mort, « le deuil incurable d'une longue et profonde amitié perdue »⁵⁴, Groulx avait cessé de lui écrire :

Je ne revois plus mon grand ami après notre entrevue de 1940. Son brusque revirement m'attriste et me blesse si profondément que je décide de me tenir à l'écart. Je suis

51. Voir *supra*. : xxii.

52. *Trente ans de vie nationale*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1934, 228 p. : 8.

53. *Mes mémoires*, III : 350.

54. *Mes mémoires*, IV : 234.

toujours resté désarmé devant l'acte de ces hommes qui soudainement entreprennent de couper en deux leur vie, rupture pénible et presque rageuse avec tout leur passé. On ne se permet de ces chutes qu'avec l'entêtement d'y rester. Ai-je eu tort de garder ce long silence ? Mgr Courchesne m'a quelquefois reproché mon excessive discrétion. Quelques lettres de ma part, quelques avis très respectueux, croyait-il, auraient pu empêcher bien des excès. Je n'en suis pas assuré⁵⁵.

Décidément, Mgr Georges Courchesne, un vieux correspondant lui aussi (de 1909⁵⁶ à 1950), trouvait à Groulx beaucoup de vertus épistolaires.

Pour une autre relation privilégiée qui avait pris naissance et s'était développée par la correspondance, avec celui qui sera le grand ami et l'un des confidents de ses jeunes années d'éducateur et dont on verra le début de la correspondance en ces pages, le coup de mort sera porté lors de la « Semaine d'histoire » en 1925⁵⁷. Bien que l'abbé Émile Chartier, dans son document sur l'Action catholique, se vante d'une correspondance ininterrompue de plus de cinquante ans⁵⁸, et que les dates effectives extrêmes de la correspondance soient de 1902 et de 1962, à partir de 1926 les lettres se font rares, lettres « d'affaires » le plus souvent, et ne retrouveront jamais la qualité ni la spontanéité des débuts.

Dans la veine de la confiance, le « grain de sel » reprend vite du service. Oubliés les enseignements caritatifs pour des démonstrations sans faille et sans pardon, hélas ! pour ceux qui passent au fil de l'épée⁵⁹ de l'abbé.

À son ami, l'abbé Albert Tessier, dont la correspondance s'échelonne sur 43 ans (1924-1967), Groulx écrit :

Je regrette franchement, si je ne puis vous en blâmer, votre départ de l'Université Laval et surtout de l'École Normale

55. *Ibid.* : 230-231.

56. Groulx fait débiter à tort en 1914 sa correspondance avec Mgr Courchesne, dont il dit : « Nous étions tous les deux professeurs de Rhétorique, lui à Nicolet, moi à Valleyfield. Nous pratiquions l'entraide. Je vois, par sa correspondance, que nous faisons l'échange de sujets de discours pour rhétoriciens. En 1914-1915, je lui envoie les premiers chapitres d'un Manuel d'histoire du Canada, plus développé que mon premier, je veux dire, celui que j'ai dicté en 1905 et 1906 à mes premiers élèves. Il me dit son sentiment sur ce projet qui ne verra jamais fin, par suite de mon départ de Valleyfield. Nous étions alors, et depuis 1903, quelques jeunes professeurs à rêver d'une rénovation du cours classique. » (*Mes mémoires*, IV : 239)

57. Sur cette querelle, voir *Mes mémoires*, II : 329-333.

58. Voir lettre n° 188, n. 1.

59. Dans ses jeunes années il compare la plume de l'écrivain à une épée (voir *infra*, n. 152).

Supérieure, et je le regrette bien davantage quand je vois par qui vous serez remplacé. J'avais lu, dans l'« Action Catholique », le compte-rendu de la conférence de l'abbé Maheux. J'en suis resté stupéfait. C'est du Chapais aggravé. Il y a là-dedans, non seulement de l'inintelligence, mais une dose effroyable d'ignorance. Ce professeur d'Histoire qui, pour toute excuse, se retranche derrière Grotius et prétend que le vainqueur aurait pu s'en rapporter à cette philosophie bestiale, n'a donc pas lu son propre maître, Monsieur Chapais. Il ne sait donc pas que [...] À défaut de Monsieur Chapais, Monsieur Maheux n'a donc pas lu [...] Et que pensez-vous de ce professeur d'Histoire qui vient à peine de mettre les pieds dans les dépôts d'Archives et qui commence par sabrer tous les historiens canadiens-français ? Voilà donc une autre génération de jeunes Québécois qui sera proprement empoisonnée.

Et d'appeler à la rescousse son vieil ami : « Nous sommes en train de faire machine en arrière. Empêchons les éteignoirs d'éteindre les dernières lumières. »⁶⁰

L'on sait en quelle faveur Groulx tient les portraits dans son œuvre⁶¹. L'on en trouvera plusieurs dans sa correspondance. Certains se verront portraiturer d'impitoyable façon. Très tôt, Groulx avait dit à l'un de ses disciples : « J'ai le coup d'œil assez sûr quand il s'agit de connaître un homme⁶². »

60. Lettre à Albert Tessier, 18 janvier 1941. Original aux ASTR. Dans *Mes mémoires*, il avoue franchement que « l'abbé Arthur Maheux [...] et [...] quelques autres prédicateurs de la "bonne-entente" m'agaçaient depuis longtemps ». Il écrit sa conférence « Pourquoi nous sommes divisés », en réaction à celle de l'abbé Maheux « Pourquoi sommes-nous divisés ? » Dans sa conférence, Groulx répondait ainsi aux « prêches où béatement l'on inclinait à tenir les Canadiens français responsables du désaccord et qui se terminaient par une exhortation douceuse au pardon et à l'oubli » : « Qu'ils nous citent un cas, un seul où la passion nationale nous aurait emportés hors des frontières de la justice et du droit... Extrémistes les Canadiens français ! Je ne connais chez eux qu'une forme d'extrémisme : l'extrémisme dans la candeur et la bonasserie ; l'extrémisme dans l'aplatissement devant l'Anglais. Si nos compatriotes méritent un reproche, ce n'est pas d'avoir la rancune tenace ni le pardon difficile ; c'est d'avoir la mémoire trop courte et de croire ingénument que le coup qu'on leur porte, c'est toujours le dernier. » (Voir *Mes mémoires*, IV : 47, 48)

61. « En histoire, je ne répugne même pas au *portrait* que d'aucuns dénoncent violemment [...] le portrait en fonction de la connaissance historique. Et pourquoi pas ? » (« Ma conception de l'histoire », *L'Action nationale*, vol. 49, n° 8 (avril 1960) : 615-616. Sur les portraits de *Mes mémoires*, voir Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même* : 17 ss.

62. Paroles rapportées par Émile Léger dans sa lettre à Lionel Groulx du 9 septembre 1902 : 1 ms.

Après l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale avec Maurice Duplessis en tête, en 1936, Groulx écrit à René Chaloult qui venait d'être élu député de Kamouraska :

Cette victoire a eu, hélas, son lendemain. Je m'en attriste profondément sans en être trop surpris. Je n'ai jamais pu partager, sur votre chef, à aucun moment, ni la confiance optimiste du Dr Hamel, ni la confiance enthousiaste de M. Oscar Drouin à qui il plaisait d'en faire « le plus grand national ». Non, cet homme m'a toujours paru vieux-jeu, vieux moule. Il est resté de la génération des hommes de soixante ans, avec tous les bobards de la bonne-entente et de la « coopération entre les deux grandes races ». Et il est tel, je veux être juste pour lui, non par malignité d'esprit ou de caractère, mais par manque de formation et d'impuissance morale. Il n'a pas assez de personnalité pour être de son temps. C'est ce qui est grave chez lui. Nous aurons, je le crois bien, quelques réformes administratives, quelques essais timides de politique économique et sociale. Il nous faut faire notre deuil de la grande politique nationale que nous avons rêvée. Quelle restauration en profondeur attendre de la part de gens qui n'entendent faire justice à leurs compatriotes que si la minorité anglaise l'a d'abord pour agréable ? Oui, c'est un grand désenchantement ⁶³.

Certaines correspondances contiendront des discussions « viriles », mais généralement on admirait, on sollicitait même la franchise de Groulx qui, il faut bien le dire, obtempérait avec fougue, et même outrepassait allègrement les interdits de qui n'en voulait pas. Mais, parce qu'on connaissait sa probité à toute épreuve, on lui pardonnait beaucoup et le respectait davantage encore.

Car, comme l'écrit si justement Guy Frégault, s'il « n'acquiert de pouvoir ni dans l'Église, ni dans l'Université, ni, bien entendu, dans l'État », il détient « mieux que le pouvoir, il possède l'autorité » ⁶⁴.

Les divergences peuvent donc s'exprimer et le respect mutuel se maintenir et s'affermir, même si elles sont douloureuses à confronter.

Pour Groulx qui avait fait le serment à dix-neuf ans de servir toujours la Religion et la Patrie indissolublement liées chez lui, la distinction que

63. Lettre à René Chaloult, 1^{er} septembre 1936 : 3-4 mss. ACRLG, Fonds René-Chaloult. Extrait cité par René Chaloult dans *Mémoires politiques*, Montréal, Éditions du Jour, 1969 : 91-92. — Maurice Duplessis avait demandé une entrevue à Groulx quelque deux ans plus tôt (voir *Mes mémoires*, III : 311-315).

64. *Lionel Groulx tel qu'en lui-même* : 25.

fait en 1935 le Père Georges-Henri Lévesque entre Action catholique et Action nationale lui fait écrire :

Quant à moi, je vous l'avoue, je suis comme un homme qui aurait à redresser l'axe de sa vie. Tant que les deux actions, catholique et nationale, ont paru, à l'esprit de notre peuple, parfaitement imbriquées, compénétrées l'une par l'autre, je n'ai pas ressenti de scrupules à faire ce que j'ai fait. Maintenant que les deux actions évolueront en des cadres dissociés, vous ne pourrez faire qu'en l'esprit de notre peuple, elles n'apparaissent très profondément dissociées. Me donner d'une façon active, en pareille occurrence, à une œuvre d'action nationale au premier chef, me semblerait peu sacerdotal. J'ai beaucoup souffert, depuis vingt ans, de me voir condamné, cloué, à un enseignement en réalité profane. À l'université je garde au moins l'excuse du devoir d'état, n'ayant ni sollicité ni choisi cette sorte de ministère. L'excuse ne vaut point dans le cas de la Revue. Peut-être aurai-je enfin trouvé l'occasion que j'ai bien souvent souhaitée : celle de me retirer de toute vie active pour me confiner à mes travaux d'histoire. Je prie le Bon Dieu de m'éclairer ⁶⁵.

Le Père Lévesque qui l'estimait « comme un maître », avait mal, raconte-t-il, « d'avoir à le contredire pour la première fois et sur une question si importante » ⁶⁶, et lorsqu'il fait son exposé aux membres de la Société historique du Canada, à l'Université Laval, en 1976, Jean-Pierre Wallot remarque que « le Père Lévesque a lu, non sans une certaine émotion, certaines lettres capitales de Groulx » ⁶⁷.

Cet état de vie si important pour Groulx est relevé par l'un de ses correspondants les plus intimes et les plus fidèles, René Chaloult : « L'abbé Groulx, dont je possède une volumineuse correspondance, qui s'étend sur une période d'environ 50 ans [...] était d'abord un prêtre et il entendait qu'on le sache. Il signait invariablement : "Lionel Groulx ptre" ⁶⁸. »

Épistolier, Groulx l'est devenu pleinement avec le temps. L'ère du téléphone a sans doute entraîné l'élimination de nombre de billets, de ceux que l'on trouve en quantité dans les correspondances des XVIII^e et XIX^e siècles. Mais les lettres lui sont devenues un mode de communica-

65. Lettre à Georges-Henri Lévesque, 24 novembre 1935 : 2-3 mss. ACRLG, Fonds Georges-Henri Lévesque, P8/A7. Extrait cité par Georges-Henri Lévesque, « Témoignages : La révolution tranquille », *Histoire sociale/Social History*, vol. 9, n^o 19 (mai 1977) : 142.

66. Georges-Henri Lévesque « Témoignages : La révolution tranquille » : 141.

67. « Groulx historiographe », *RHAF*, vol. 32, n^o 3 (décembre 1978) : 408.

68. René Chaloult, *Mémoires politiques* : 15.

tion privilégié dont il ne perdra jusqu'à sa mort jamais le tour : « Je n'ai pu vous confier, l'autre soir, à Québec, tout le plaisir que j'éprouvais à vous retrouver. »

Les correspondances qu'il relit alors pour étoffer ses mémoires lui font remonter au cœur souvenirs et visages chers. Et voici que naît une autre lettre, cette lettre, non point commandée, non point une réponse, mais d'une infinie gratuité, littéralement arrachée du cœur qui se souvient et qui veut remercier de toutes ces lettres qui tiennent le compte de « l'âge de votre amitié » et de la douceur qu'il en retire à la revivre :

Ce que je retiens de votre correspondance, c'est votre fidélité à nos idéaux communs, ceux de notre jeunesse. Fidélité qui a son prix lorsqu'en feuilletant mes vieux souvenirs, je retrouve tant d'autres correspondances dont le point final a été mis depuis longtemps. Je vous l'ai déjà dit, je pense, ma pire mélancolie me vient du spectacle de tous ces compagnons de jeunesse laissés en route, devenus étrangers, perdus, retournés à jamais contre les amis d'hier, coupables ceux-ci d'être restés eux-mêmes.

Cette confiance de vieillard vous dira peut-être peu de choses, cher monsieur Chaloult. Je tenais pourtant à vous dire combien votre longue et persévérante amitié n'a cessé de me toucher. Et combien aussi votre exemple me reconforte ! Au milieu de tant d'arrivismes, de tant de défections, vous êtes l'un de ces rares qui n'ont jamais bronché. Comme Armand La Vergne dont j'ai relu aussi la correspondance, vous avez pu changer d'allégeance politique, sans jamais rien aliéner de votre conscience ni de votre caractère, sans jamais rien sacrifier de vos convictions profondes. Rare miracle dont l'avenir et les hommes de cœur vous tiendront compte.

Groulx l'exhorte ensuite, malgré les épreuves que la vie lui a réservées ⁶⁹, à agir comme « les hommes de cœur [...] se tenir en disponibilité et laisser place [...] à de solides espoirs », car « la vie de notre petite nationalité ne peut pas toujours aller de mal en pis ». « Que voulez-vous, renchérit-il, on ne m'arrachera jamais ma foi en la Providence, et par conséquent, en notre avenir. »

Avant de signer, il le prie presque de l'excuser de ce cri du cœur qu'il n'a pu taire : « Encore une fois, cher monsieur Chaloult, pardonnez-moi ces propos. Je sentais le besoin de vous les écrire et de m'incliner devant l'un des rares hommes de mon temps que je puisse pleinement admirer. Et pour dire toute ma pensée, rien ne m'a jamais paru si beau que les vies

69. Candidat nationaliste défait en 1952 et également défait comme candidat indépendant en 1956.

droites où l'on ne saurait saisir le moindre fléchissement, pas même celui du courage. Cordialement comme il y a quarante ans ! »⁷⁰

... et ses correspondantes

Quelle place occupent les femmes dans la correspondance de Lionel Groulx ?

La première et la plus fidèle des correspondantes, pendant 52 ans, de 1891 à l'arrivée de son fils au collège jusqu'en 1943, date de sa mort, Salomé Philomène Pilon, sa mère. De sa correspondante préférée, Groulx écrit au début de sa vie :

C'est un baume une lettre ; la lettre d'une mère surtout. Moi, c'est toujours ma mère qui m'écrit. C'est la raison pourquoi j'aime tant les lettres. Ma mère n'a pas fait de grandes études ; encore moins des études classiques. Ses connaissances se bornent aux règles principales de la Grammaire. Hors de là, c'est l'infini, le sublime pour elle. Et cependant que de sensibilité, de délicatesse dans ses lettres que je ne sais pas mettre dans les miennes. C'est spontané chez elle ; et voudrait-elle écrire autrement qu'elle ne le pourrait. Il y a dans le cœur des mères comme une source qui coule à leur insu⁷¹.

Et, à la fin de sa vie, dans *Mes mémoires*, il rappelle le souvenir de la petite fille qui, au couvent, « apprendrait encore sa grammaire française, une orthographe d'une rare correction qu'elle conservera jusque dans les dernières années de sa vie. Je me souviens de ses lettres d'une syntaxe impeccable, d'une écriture fine, aucunement stylisée, qu'on n'eût pas dite d'une paysanne, mais d'une main habituée à tenir la plume tous les jours »⁷².

Lionel Groulx, dans son journal et la correspondance de cette période, manifeste une extrême pudeur sur ses sentiments à l'égard de la femme.

Lui qui s'accuse régulièrement de froideur⁷³ et d'insensibilité envie d'abord la sensibilité des femmes. La lecture d'Eugénie de Guérin lui fait écrire : « Qu'elles ont de sensibilité les femmes et combien elles ont du cœur humain une bien plus grande connaissance que nous autres hommes ! Parfois, il me prend envie d'être femme. Drôle d'idée, n'est-ce pas ? » Et de se rabrouer incontinent : « Ce n'est que *parfois* aussi qu'il me prend de

70. Lettre à René Chaloult, Vaudreuil, 11 juin 1958, ACRLG, Fonds René-Chaloult. Dans *Mémoires politiques*, René Chaloult écrit : « "Cordialement comme il y a 40 ans !" terminait-il un jour une lettre chaleureuse. » (p. 15)

71. *Journal* : 234, 18 septembre 1896.

72. *Mes mémoires*, IV : 93-94.

73. Voir *supra*. : xxxv.

ces grandes idées. Non restons hommes : il y a bien assez d'hommes qui sont femmes sous maint rapport, et de femmes qui pareillement intervertissent leur rôle. Dieu a bien fait tout ce qu'il a fait ; et je sais qu'il en a coûté cher à Garo pour avoir voulu trouver Dieu en faute. Profitons de l'exemple ⁷⁴. »

Mais, bientôt, cette qualité, poussée à son paroxysme, se transforme en défaut : « La faculté dominante chez la femme c'est à coup sûr la sensibilité ; mais elle est dominante à tel point que les autres facultés, ses sœurs, par elle sont absorbées et ne sont plus que ses sujettes. N'est-ce pas que je disserte en moraliste, en physionomiste ? Je parle des cœurs féminins comme si j'en avais exploré quelqu'un. C'est à peine si j'ai descendu au fond du mien cependant ⁷⁵. »

Dans une lettre à l'un de ses plus chers disciples, il écrit : « Ce n'est pas le cœur d'une jeune fille qu'il faut dans la poitrine d'un lutteur ; c'est un cœur d'homme ⁷⁶. »

Bien sûr, Groulx ne verra pas les femmes de la même façon tout au long de sa longue vie et une historienne remarque que l'image idéalisée de la femme dans les œuvres de Groulx « comporte trois éléments, tous d'égle importance : l'héroïsme, l'apostolat religieux et la force ⁷⁷ ».

Dans le premier tome de la correspondance, les destinataires sont uniquement masculins, si l'on excepte les membres de sa famille, mère, sœur (n° 3), cousines (n°s 42 * et 457 *) et la mère d'un de ses amis à qui il envoie une lettre de remerciements (n° 267). Du moins, en ce qui concerne les lettres retrouvées. Y en eut-il d'autres ? À Joséphine Lalonde, dont on retrouve encore la photographie identifiée par lui dans un de ses albums personnels ⁷⁸ ?

Durant ses années de collège, Groulx a une petite amie, Joséphine Lalonde, la sœur d'Omer, le futur mari de sa demi-sœur, Sara Émond. Lui a-t-il jamais écrit ? Il est peu probable qu'il l'ait fait du collège en tout cas, car on ne pouvait dans ces milieux exclusivement masculins entretenir de relations extérieures avec les « créatures », même épistolaires, la censure collégiale s'étant arrogé le pouvoir d'ouvrir toutes les lettres, aussi bien celles qui entraient que celles qui sortaient.

74. *Journal* : 148-149, 26 janvier 1896.

75. *Ibid.* : 234, 18 septembre 1896.

76. Lettre n° 344, à Philiza Perras, 30 avril 1904. Dans son poème « La moelle des lions », daté du 24 décembre 1904, l'on trouve ces vers : « Éphèbe veux-tu, toi, quand les âmes sont veules/ Tant de cœurs sans fierté, tant de devoirs trahis./ Quand aux causes de Dieu vont quelques âmes seules./ Veux-tu rester au Christ, rester à ton pays ?/ Ô jeune, écoute bien : aux indomptables âmes/ Il faut les âpres monts ; il faut l'air des sommets./ Il est des mets choisis qui conviennent aux femmes ;/ Aux robustes, il faut de plus solides mets. » (*Journal* : 787 ; voir aussi lettre n° 387 *.)

77. Susan Mann Trofimenkoff, « Les femmes dans l'œuvre de Groulx », *RHAF*, vol. 32, n° 3 (décembre 1978) : 387.

78. Album n° 4, photo n° 25. Voir photo n° 15.

Lorsque Groulx demande à son frère Albert de lui parler dans ses lettres de la jeunesse de Vaudreuil, est-ce un moyen détourné de demander des nouvelles de sa petite amie ? Albert joue le jeu et lui parle de « ta Josafine », et encore de « ta chère Josafine » alors que Lionel Groulx lui a déjà fait part de sa décision de se faire prêtre. Plus tard, Salomé Philomène Pilon lui apprendra le mariage de « Joséphine Lalonde ton ancienne »⁷⁹.

L'hésitation dans le choix de l'orientation de sa vie et sa difficulté à trancher entre le droit et la prêtrise, dont il ne s'est jamais caché d'ailleurs⁸⁰, comportait-il une autre dimension ?

Si l'on se fie à la réponse que fait Alfred Langlois à la lettre n° 32 dont nous n'avons pas retrouvé le texte original, Groulx aurait supprimé dans les deux versions qui nous sont parvenues un passage important, dont on ne retrouve l'équivalent nulle part ailleurs. Groulx parle à son ami, alors ecclésiastique au Grand Séminaire de Québec, de ses « mêmes troubles » au sujet de sa vocation, conclut en comparant son ami à la colombe de l'arche de Noé et lui-même, « Moi, pauvre moi », au « corbeau qui ayant trouvé dehors sa pâture ne revint jamais ».

Dans sa réponse, Alfred Langlois le tance pour ses doutes et reprend les images que Groulx avait alignées pour les exprimer : « tu sembles t'adonner plus que jamais à la poésie – c'est un *démon* qui t'est familier. C'est lui sans doute qui te fait imaginer une maison loin du chemin avec un ruisseau tout près – des arbres et des fleurs – des têtes de 7 et 8 ans se courbant sous une main paternelle. Pauvre fou ! Ne t'abandonne donc pas à ces penchants dangereux qui aboutissent à l'abîme *du monde*. Malgré la tristesse de ma vie ici, crois-tu que je voudrais être laïc ? Tu seras prêtre un jour sans doute, prépare-toi à ces saintes destinées⁸¹. » Nulle part ailleurs, l'on ne retrouvera exprimé le désir de paternité chez Groulx.

Puis, même si les doutes reviennent, au point peut-être de l'amener à somatiser son angoisse, il assurera n'avoir jamais regretté sa décision⁸².

Par la suite, jusqu'à son départ pour l'Europe, ses relations amicales sont exclusivement masculines. Nul doute qu'il n'ait eu des amitiés masculines très vives, surtout collégien, et sa manière de les écrire et d'y référer les font soupçonner plus vives qu'elles ne l'ont été en réalité. Mais les mondes clos des collèges et des séminaires, à composition exclusivement masculine, canalisent *intra muros* les besoins du cœur humain. La façon dont Groulx conçoit l'amitié, la nécessité de la pureté dans les rapports et la hauteur spirituelle dans laquelle il l'intègre, nous interdit de

79. Voir lettre n° 30*.

80. Voir lettres n°s 52, n. 4 et 161, n. 5 ; aussi Sylvio Corbeil, « Le jeune humaniste, Lionel Groulx » et « Le conflit des rêves : prêtre ou avocat » [Lettre à André Laurendeau] [1938], 8 p. et 3 p. sur 6 f. (25 cm x 20 cm). ACRLG, *Spicilège 1939*.

81. Alfred Langlois à Lionel Groulx, 29 septembre 1898 : 4 ms. (voir lettre n° 32, n. 22).

82. Voir lettre n° 89, n. 2.

ne voir en ses amitiés que des amitiés humaines, certes, mais appels au dépassement et à l'éclosion dans le bien et le beau.

Après avoir quitté Fribourg (Suisse), Groulx prendra l'initiative d'une correspondance avec la jeune novice qui l'avait soigné sur son lit d'hôpital. Le matin de son départ, il lui avait remis un « ange gardien » (une image ? une statuette ?) qu'accompagnait un poème, « Vision d'hôpital ».

Si l'on se fie aux lettres de la jeune religieuse, ce que Groulx raconte dans *Mes mémoires*⁸³ comporte quelques inexactitudes. Pas sur l'essentiel : « la petite religieuse, je le crois bien, s'était éprise de son malade ». Mais sur la façon dont le tout s'est déroulé⁸⁴.

De retour au pays, il lui parle de ses étudiants, d'*Une croisade d'adolescents*, dont elle a vu l'ébauche sur son lit d'hôpital, qu'il est en train d'écrire et dont il lui enverra un exemplaire. Correspondance qui n'aura duré que trois ans environ.

L'une de ses grandes correspondances féminines s'étalera de 1916 à 1967, avec celle qui est d'abord une élève, la sœur de ses grands amis, la fille de la famille hôte à son chalet de Saint-Donat, puis la femme d'un de ses amis⁸⁵.

La première lettre commence ainsi :

Vous le voyez, je n'ai nulle répugnance à vous écrire ce mot que vous m'avez demandé. Je ne l'écrirais point si j'avais conscience d'accomplir quelque chose qui ne fût absolument digne de vous et de moi. Vous savez bien que ma première visite eut été la dernière chez vous, si après avoir rencontré votre si bonne maman et avoir pris la température de votre atmosphère familiale, j'avais pressenti le moindre danger de devenir *un abbé de salon*.

Vous me faites cet honneur, ma chère enfant, de ne voir en ma personne que le prêtre ; et vous portez assez haut le respect de ma dignité surnaturelle pour n'attendre de moi que les paroles et les sentiments d'un prêtre.

Je me suis arrêté près de votre âme, avec une confiance si soudaine qu'elle vous émeut, parce qu'il me fallait d'abord répondre à la vôtre. Devenue mon élève vous aviez droit au zèle et à l'attachement d'un maître habitué depuis longtemps à ce « tôt ou tard » de Vauvenargues, « où l'on ne vit que des âmes ». Je me suis arrêté surtout parce que vos premières paroles m'ont révélé dans votre cœur la beauté d'un noble

83. *Mes mémoires*, I : 158-161.

84. Voir tome II.

85. *Mes mémoires*, III : 363.

idéal poussé dans la foi, et qu'au cours de ma vie, rien ne m'a paru plus digne de la noblesse de mon ministère que la culture ou la sauvegarde des âmes d'apôtre ⁸⁶.

Deux mois seulement après cette première lettre adressée à « Ma chère enfant », une seconde adressée à « Ma petite sœur », une très belle lettre de quatre longues pages d'une écriture fine et serrée, où Groulx se confie comme peut le faire un homme à une amie femme, mais qui n'oserait répéter les mêmes propos dans les mêmes termes, fût-ce à un grand ami, mais de son propre sexe.

Groulx a quitté, dans de tristes circonstances à l'été 1915, le Collège de Valleyfield où il a commencé son enseignement en 1900. Dès l'automne 1915, il donne ses premières grandes conférences en histoire, qui remportent un énorme succès. Il a déjà créé la chaire d'histoire du Canada à l'Université Laval de Montréal, mais ne le sait pas encore.

En ce printemps 1916, il est confronté à un douloureux dilemme, car on le presse de délaissier la vie qu'il a choisie au sortir du collège. Il écrit donc à sa « petite sœur » :

j'avais presque besoin, moi aussi, de t'écrire. J'ai assisté hier à l'ordination de ton petit frère. Elle m'a beaucoup remué [...] Je me trouve, tu le sais un peu, à l'un des plus graves tournants de mon existence. Si j'en devais croire certains conseils et même de très hautes et de très pressantes exhortations, je devrais *démissionner* de ma vie ancienne et tourner ailleurs mon activité. Or, la cérémonie d'hier a réveillé la crise douloureuse où je me débats depuis quelque temps et que je me reproche de ne pas t'avoir assez confiée [...] Jusqu'à cette année j'ai cru que je n'utiliserais point ma vie à d'autres tâches et je m'étais habitué à regarder l'âme des jeunes comme la part de mon champ et de mon héritage [...] aujourd'hui, après plus de seize ans d'une telle vie, mon cœur et ma conscience scrupuleusement consultés, je puis encore me rendre ce témoignage que l'idéal de ma vie n'a pas changé. J'ai pu perdre des illusions ; j'ai gardé toutes mes aspirations. Par tous mes goûts personnels, par tous les entraînements de ma première vie, par mes conceptions de sacerdoce, je me sens irrésistiblement porté vers les œuvres de l'apostolat juvénile.

86. Lettre à Ernestine Pineault, 16 mars 1916.

On le presse de toutes parts d'endosser la livrée de l'historien, qu'il a si bien étrennée l'automne précédent :

Et voici que l'on propose maintenant, quand j'approche de ma quarantième année, de briser avec tout ce passé, et de me hasarder dans des chemins nouveaux. Beaucoup de mes amis, au cours de cet hiver, et l'autre jour, à Québec, un haut personnage ecclésiastique m'ont représenté vivement la nécessité d'une nouvelle et grande histoire du Canada, et l'on me presse, avec les arguments les plus élevés, de consacrer généreusement le reste de ma vie à cette œuvre nécessaire.

Quelle belle et affriolante tentation ! « Ah ! devenir l'historien de ma race, le grand historien que tous attendent, certes le titre est beau, digne d'envie, et la gloire et le mérite seraient magnifiques ! » Mais quelle dure et effroyable et monumentale tâche il entrevoit :

Mais, à cause de cela même combien pareille tâche me fait peur ! Et d'abord, ai-je encore assez d'années devant moi, ai-je assez de forces pour tenter ce travail vraiment gigantesque ? Puis, y suis-je bien préparé ? ai-je les études, la formation, le tempérament qu'il faut à ce grave et difficile métier d'historien ? Je te l'ai déjà confié, petite sœur : c'est vers d'autres œuvres que je me sentais attiré. J'ai eu beau tuer le poète chez moi et lui faire une sépulture embaumée, à certaines heures j'ai conscience de traîner encore un cadavre mal refroidi. Je dirai plus : ai-je assez de noblesse pour aspirer à ce futur rôle ? Par son âme, l'historien doit être le frère des grandes choses qu'il veut écrire. Or, quand je songe à la matière histoire que mes mains devront remuer, quand je pense à ces parchemins du passé, augustes comme les pages d'un livre saint, je me dis que ce n'est pas assez d'avoir les mains probes, mais qu'il les faut immaculées. Pis que tout cela, j'aperçois le grand danger de m'*intellectualiser*, de ne plus vivre que de la tête et pour les idées. Le jour où cet absorbant travail m'aura pris, ce sera ma vie enfermée dans les bibliothèques et les archives ; ce sera l'adieu à tous mes goûts, à toutes les œuvres aimées de ma jeunesse, à toutes les influences purifiantes qui ont maintenu dans mon âme l'ardente flamme de l'idéal.

La lettre se termine par un appel à l'aide : « N'est-ce pas, ô ma petite sœur, que j'ai raison d'être bien perplexé et bien malheureux ? Mais toi qui me comprends mieux que personne et qui peux beaucoup pour me consoler et m'éclairer, je te le demande et te parle en petit frère – aide-moi de tes

conseils et de tes prières. Je ne demande qu'une chose : connaître la volonté d'en haut [...] Tu vois comme j'ai besoin de toi, chère petite sœur. »⁸⁷

Et dans sa dernière lettre, deux mois avant sa mort, Groulx rappelle à celle qui figura parmi les privilégiés qui l'entendirent lire *L'Appel de la race* :

C'est la sorte de souvenirs que je veux garder de Saint-Donat, de cette vie de famille que nous y avons vécue ensemble, et, en particulier, de ces soirées où, sur la véranda, ou autour du vieux poêle à deux ponts, nous discussions avec vos deux frères les abbés, chapitre après chapitre *L'Appel de la race* que, pour m'amuser, j'écrivais alors. Que de souvenirs qu'on croirait morts comme ces brindilles de nos sapins qui formaient alors le tapis moelleux où nous marchions. Mais il y a des sols où rien ne meurt ; notre mémoire, pas même les brindilles du passé⁸⁸.

Mais comment rendre compte avec justice en si peu de temps et d'espace d'une correspondance aussi volumineuse que celle de Groulx, adressée à 3 737 correspondants ?

Nous ne pouvons non plus évidemment énumérer la liste complète des correspondants⁸⁹. Qu'il nous suffise d'en mentionner quelques-uns parmi les plus connus, de tout âge, de toute condition sociale, de toute nationalité, de toute catégorie intellectuelle, de toute appartenance religieuse ou politique.

Parmi ceux-ci nous retrouvons des historiens canadiens tels Jean Bruchési, Michel Brunet, Lucien Campeau, Thomas Chapais, L.-O. David, Guy Frégault⁹⁰, Robert Rumilly, Benjamin Sulte, Marcel Trudel, Mason Wade, ou européens tels Pierre Gaxotte, Pierre de La Gorce, Gonzague de Reynold et André Siegfried ; des personnalités politiques : Napoléon-Antoine Belcourt, Henri Bourassa, René Chaloult, Jean Drapeau, Maurice Duplessis, Lomer Gouin, Philippe Hamel, Camillien Houde, Daniel Johnson, Pierre Laporte, André Laurendeau, Armand La Vergne, Maxime Raymond, Jeanne Sauvé, Paul Sauvé, Louis-Alexandre Taschereau ; des journalistes : Olivar Asselin, Jules Fournier, Omer Héroux, Jean-Marc

87. Lettre à Ernestine Pineault, 15 mai 1916 : 1, 3 et 4 mss.

88. Lettre à Ernestine Pineault, 19 mars 1967 : 2-3 mss.

89. Juliette Lalonde-Rémillard a préparé une liste alphabétique des correspondants avec l'indication du nombre de lettres retrouvées de Lionel Groulx et du nombre de lettres envoyées par chaque correspondant, suivie des dates extrêmes de leur correspondance. Suit une liste de sujets abordés ou traités dans la correspondance : *Correspondance de Lionel Groulx (1894-1967)*, Montréal, CRLG [1983], [144] p.

90. Voir Jean-Charles Falardeau, « La correspondance Frégault-Groulx, 1937-1965 », dans *Guy Frégault (1918-1977)*, Montréal, Bellarmin, 1981 : 49-62.

Léger, Léopold Richer ; des gens de lettres : Eugène Achard, Hubert Aquin, Henri d'Arles, Laure Conan, Marie-Claire Daveluy, Alfred DesRochers, Léo-Paul Desrosiers, Marcel Dugas, Roger Duhamel, Jean Éthier-Blais, Gratien Gélinas, Alain Grandbois, Claude-Henri Grignon, Germaine Guèvremont, Maurice Hébert, François Hertel, Rina Lasnier, Blanche Lamontagne-Beauregard, Michelle Le Normand, Adjutor Rivard, Camille Roy, Félix-Antoine Savard ; des scientifiques et des spécialistes des sciences sociales : Joseph-Papin Archambault, Pierre Dansereau, Jacques Genest, Jean-Charles Falardeau, Léon Gérin, Georges-Henri Lévesque, Esdras Minville, Édouard Montpetit. Et bien entendu plusieurs membres de communautés religieuses tant féminines que masculines, et des membres du clergé, tels que les cardinaux Paul-Émile Léger, Rodrigue Villeneuve, Messieurs Percival Caza, Georges Courchesne, Paul Grégoire, Wilfrid Lebon, Olivier Maurault, Louis-Adolphe Paquet, Albert Tessier, etc.

Accompagné de tous ses correspondants, l'épistolier jette le pont entre le diariste et le mémorialiste. Journal éclaté, auquel elle se substitue et qu'elle continue, substructure des mémoires, la correspondance en constitue un contrepoids, un complément, une rectification même, une analyse de la vie, du cœur et des idées qui se trouvaient coincés là dans des raccourcis, bref, elle est miroir et reconquête chronologique de l'empan de sa vie.

*

**

Groulx a dit lui-même qu'il a trop parlé et trop écrit. Même, à certains moments, des deux maux dont il n'arrivera jamais à se guérir⁹¹, il choisit celui qu'il croit être le moindre :

Au reste, j'aime mieux parler qu'écrire. Les bêtises que l'on dit, ont moins de chances de passer à la postérité. Et c'est un avantage de quelque valeur, quand on ne dit pas que des choses sages, pondérées : privilège qui n'appartient qu'aux philosophes ou aux anciens professeurs de philosophie⁹².

91. Dans *Mes mémoires*, il écrit : « il était dit que ni ma plume ni ma langue ne se reposeraient. » (III : 361)

92. Lettre à Ernestine Pineault, 23 août 1943 : 2-3 mss.

Et souvent, malgré des promesses solennelles de ne plus se mêler de rien, il réapparaît, presque à son corps défendant, le cœur en alerte et en tourment à la vue de la « misère » morale ou nationale où il voit plongé son « petit peuple »⁹³, et la jeunesse qu'il a toute sa vie tant aimée⁹⁴.

C'est que le cœur entre en action avant même que la raison ne se mette en marche, et quant à se mettre au pas, il est des préséances auxquelles Groulx croit trop pour pouvoir renoncer à sa liberté de parole et d'action.

Il n'a de cesse alors qu'il ne fasse ressurgir des discours tenus tant de fois, tous différents, et pourtant un peu semblables dans la justification de leur existence et par les causes qu'ils défendent.

Mon seul mérite, s'il faut m'en prêter un, ce fut tout au plus d'avoir ressenti plus que personne peut-être, à l'époque, la détresse de la jeune génération et ce fut encore, toute ma vie, d'avoir souffert, et souvent de façon aiguë, du mauvais sort fait à notre petit peuple en son pays : misère politique, misère économique, sociale. De là ces élans, ces ressauts, presque ces révoltes qui m'ont jeté dans la mêlée plus que je ne l'aurais voulu. De là ces frémissements, ces cris du cœur qui secouent, soulèvent parfois mes écrits et mes discours⁹⁵.

La correspondance, puisqu'il n'y a qu'une distance minimale entre la lettre et la vie, rend compte du Groulx dichotomique, oscillant entre l'avocat et le prêtre, sa vocation naturelle – l'éducation de la jeunesse – et la profession qu'on lui demandera d'embrasser – le métier d'historien, le campagnard et le citadin, l'homme de cabinet et l'homme d'action – lui-même fait la distinction entre son œuvre historique et ce qu'il appelle sa littérature d'action – l'orateur et l'écrivain, le professeur d'histoire et, comme on l'a appelé, le professeur d'énergie nationale. Si elle reproduit

93. Cette expression de « petit peuple » qui restera accolée à son nom est utilisée pour la première fois dans ses écrits, le 8 août 1899 (voir *Journal* : 530).

94. En avant-propos de *Chemins de l'avenir*, Groulx écrit : « La vertu cardinale des vieillards pourrait bien être la pudeur du silence [...] Néanmoins le "croulant" que je suis, écrit. On n'a pas été toute sa vie, et même malgré soi, un homme d'action. Rêver, observer, filer paresseusement ses jours [...] ne sont pas œuvre d'homme [...] Malgré moi, au fil de mes méditations et de mes lectures, des notes se sont amassées. » (p. 8) En conclusion, une partie intitulée « Mes adieux » : « *C'est le premier titre que j'aurais voulu donner à cet essai.* La jeunesse à qui j'adresse ces adieux les lira-t-elle jamais ? J'avais promis de ne plus publier de livre de mon vivant. Sa grande misère, au moins pour une partie d'entre elle, m'a fait manquer à ma promesse. » (p. 159) – Dans *Mes mémoires*, il écrit : « Une chose me frappe en feuilletant mes spicilèges : la part que j'aurai faite, en mes soucis et en mon activité, à la jeunesse : passion ancienne de mes années de séminariste et de jeune prêtre. » (IV : 13)

95. *Mes mémoires*, III : 368.

les mouvances et même les méandres de sa vie, la correspondance témoigne d'un être raciné, d'une fidélité exemplaire, sans jamais de place pour les trahisons, à l'engagement solennel pris à l'âge de dix-neuf ans, dans un texte qu'il intitulerait par la suite « Les principes qui dirigeront ma vie » : « La Religion et la Patrie ; tels seront les deux amours constants de ma vie »⁹⁶.

Le trait dominant qui émerge de la correspondance de Lionel Groulx, comme dans le reste de son œuvre, ce sont les *Constantes de vie*, titre de son dernier ouvrage, lancé le jour même de sa mort.

Plus tard, Groulx va propulser l'histoire des Canadiens français sur la place publique, confronter son peuple avec son destin, l'exhorter à la résistance à l'assimilation et nourrir son nationalisme pendant plusieurs générations.

Au début de sa carrière d'enseignant, ce sont les jeunes que dans l'ombre il prépare pour en faire les « hommes » sur lesquels son pays pourra appuyer les destins de demain, tentant à l'avance de s'épargner la « peine de les voir [ses frères], faute d'hommes, tourner le dos à leur beau destin »⁹⁷.

C. Les lettres de septembre 1891 à juin 1906

1. Nécessité fait loi et lettres

L'aventure épistolaire commence en septembre 1891 avec l'aventure extra vaudreuilloise. Le petit paysan qui n'a connu plus loin que Montréal sous les jupes de sa mère, se retrouve, seul, en exil.

La dépossession de sa petite patrie avec la rivière que l'on sillonne en chaloupe, la grève et les champs que l'on parcourt en tous sens, le rythme des saisons inscrit au manche des instruments qui se succèdent au bout des bras et des labeurs du lever du jour au coucher le soir. Le territoire, la patrie, qui s'amoncelle et s'enflamme déjà en soi, des morts que l'on porte, un père qu'on n'a point connu et qui nous habite en son absence, une présence, une blessure, qui restera toujours douloureuse.

Et voici l'absence totale tout d'un coup, de sa mère, de toute sa famille, de tout l'horizon bleuté des montagnes, du lac et de la rivière excipés du paysage, extirpés du regard jaloux qui n'aura plus d'autre recours que de les recréer en lui. D'abord dans le train qui bondit, le ravissant du coup à Vaudreuil crié au loin, de plus en plus loin, par le « vieux clocher jauni » à la « flèche rouillée ». Puis, dans celui qui fend l'espace pour troquer cette dernière vision contre le « dôme doré » du Séminaire de Sainte-Thérèse

96. *Journal* : 341, 13 septembre 1897.

97. Suite de la citation de la note 1.

dont les portes se refermant sur lui ce soir-là vont cadencasser à jamais son enfance⁹⁸.

Le grand rêve atteint du « grand collègue », pour lequel il a harcelé sa mère, et si longuement et si âprement palabré, n'est désormais plus qu'un tombeau dont il lui faut à tout prix s'extraire en y ensevelissant à jamais toutes ses espérances des longues études qui ne valent plus la peine que d'y être sombrées.

Et voilà les lettres qui s'acheminent vers les Chenaux, pesantes de larmes et de supplications⁹⁹.

Il faut dire qu'à l'époque du premier internat de Groulx, qu'il qualifie *in petto* d'incarcération, jusqu'en 1896 où l'on inaugure les petites vacances du jour de l'an, l'on passe les portes du collège au début de septembre à pas lents et en rangs serrés, que pour en jaillir aux alentours du 20 juin en hordes dépenaillées aux costumes trop courts et trop étroits, les entrailles aux abois, voraces de liberté et de sol natal.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les fléaux naturels du temps et les épidémies de toutes sortes sont presque invoqués par les collégiens comme besoins de première nécessité, comme un mal infiniment moindre qu'une réclusion décamestrielle ininterrompue, « longue comme une éternité »¹⁰⁰. Une telle épidémie provoque en janvier 1892 l'apparition à la maison des Chenaux d'un Lionel « décapoté », étonné, maintenant que l'essentiel est devenu visible pour ses yeux, que l'on s'inquiète, en l'un des pires mois de la saison hivernale, d'un détail aussi superflu et invisible que son pardessus¹⁰¹.

98. « J'ai franchi avec peine ce seuil de l'Alma Mater où pourtant l'on m'a déjà vu à pareille époque venir sept fois consécutives [...] Oui je ne me sentais pas en gaîté en saluant de la gare le dôme doré (c'est tout ce qu'il y a de doré) de mon collègue [...] Cette année je sentais comme je ne l'ai senti de ma vie d'écolier, qu'on laisse bien définitivement la maison paternelle dès son premier départ pour le collège de là-bas [...] il en a fini avec la vie de famille, l'air pur de la campagne, les courses sur la grève, la liberté des champs. Ô mes liens, mes souvenirs, je ne croyais pas vous sacrifier à jamais ; c'est huit ans plus tard que je viens vous pleurer. » (*Journal* : 396, 4 septembre 1898, et 301-302)

99. Lionel Groulx, *Mes mémoires*, I : 43 : « en ce mois de septembre 1891, des lettres arrosées de larmes affluaient à la maison des Chenaux. » Voir lettre n° 1.

100. Lettre n° 16, n. 7.

101. Lettre n° 1, n. 3. – Et même les épidémies sont-elles aussi dévastatrices que le laissent croire les corps qui tombent les uns après les autres ? Les professeurs entretiennent bien des doutes (« Il est évident que plusieurs feignent la maladie. Mais il n'est pas facile de discerner les vrais et les faux malades ; le médecin lui-même s'y fait prendre. »), qui se transforment bientôt en certitude lorsque le directeur, aux prises avec une infirmerie qui a dû élargir ses murs jusque dans le salon du supérieur et qui devra bientôt s'étirer jusqu'aux classes désormais désertes, annonce un congé de onze jours : « Merveille ! miracle. Plusieurs des malades qui étaient à l'infirmerie ne pouvant sortir de la chambre, ni même du lit, se trouvent soudain rétablis. Tous sont en état de partir. » (*Annales du Séminaire Ste-Thérèse (1849-1908)*, f. 189 recto, 7-15 janvier 1892. ANQ-M, Fonds SST, 06-M-P107, #101, t. 55.)

Les apparitions par définition n'étant pas éternelles, il lui faut donc, après onze jours d'un séjour édénique, réintégrer les lieux du haut savoir. Et les lettres de reprendre la route des Deux-Montagnes.

De septembre 1891 datent les premières lettres. De décembre 1894, la première lettre qui nous soit parvenue. Ou plutôt un fragment. Hasard ou effort inconscient et prémonitoire pour sauvegarder et retrouver l'image de l'homme de plus tard dans ce collégien qui du haut de ses seize ans manie déjà le sermon comme un fleuret, mais brandi avec une complice et affectueuse malice dans l'œil ?

Au Séminaire de Sainte-Thérèse, l'on a instauré une règle pour les collégiens oublieux de leur devoir filial : chaque bulletin mensuel envoyé aux parents doit être obligatoirement accompagné d'une lettre de l'écolier ¹⁰².

Mais cette législation thérésienne n'est pas celle qui régit l'afflux groulxien des lettres vers la terre paternelle : « ce n'est pas un devoir cela, mais un plaisir, plaisir bien doux que se donne le cœur ¹⁰³ ». Groulx ne s'est jamais pleinement réconcilié ni avec le premier départ ni avec ceux qui s'emboîteront sept ans durant. La bête noire de l'ennui, des spleens cyclothymiques à la seule pensée de sa famille et de son village natal font refaire incessamment à des bouts de papier et d'écriture, à défaut d'y pouvoir engager la semelle de ses souliers, tout l'itinéraire inversé du départ.

2. *Le journal juxte la correspondance*

C'est en l'année scolaire 1895-1896 que sa prolificité épistolaire débute, puis plus tard peu à peu et de plus en plus galopante, vaut à Groulx, parmi ses notes de conduite, ce reproche : « l'envoi de lettres » ¹⁰⁴. Car Vaudreuil n'est plus l'unique destination de sa plume. Les amitiés, toujours très vives pour Groulx, s'élaborent, s'échauffent, se renforcent par les lettres, par les billets, ou les « poulets » ¹⁰⁵, ces messages clandestins que se passent les collégiens de pupitre en pupitre.

102. Lettre n° 3, n. 4.

103. Lettre n° 4 *.

104. Voir lettre n° 3, n. 4.

105. Aucun de Groulx n'a été retrouvé. Par contre, Groulx en a conservé deux d'Alfred Chamberland dans son journal (voir lettres n°s 12 * et 18 *).

Les pulsations cardiaques du jeune collégien vibrent presque au rythme des lettres, qu'il envoie et qu'il reçoit ¹⁰⁶. « J'ai reçu une lettre de maman ce midi. Voilà une joie que j'attendais depuis mon arrivée ici ¹⁰⁷. » Émissaires dépêchés pour étancher une soif sans cesse aiguillée d'amour ou d'amitié, ses lettres tiennent lieu, à défaut de l'être aimé, un peu de son portrait et de sa voix :

Il est intéressant de s'observer parfois. Comme un rien nous affecte, nous émotionne ! Un tout petit bout de papier donne au cœur des battements qui ne lui sont pas ordinaires. Ah ! c'est qu'il n'y a pas là qu'un chiffon, qu'une chose sans expression. J'y retrouve le cœur d'une mère, d'une sœur aimées ; c'est un ami qui confiant notre amitié à cette feuille volage, m'arrive avec son souvenir frais et doux. Et moi, je lis plus du cœur que des yeux. À travers ce papier, ces lignes, je découvre leurs figures, je m'y arrête à les considérer comme à travers une glace reproduisant leurs traits avec fidélité. J'entends leur voix qui me parle je leur réponds et le dernier mot c'est toujours : je vous aime. Et c'est ainsi qu'une lettre parfois devient une parcelle de notre cœur ; elle mène ce cœur à l'être qu'on aime et nous rapporte le sien. C'est une nef voyageuse portant le plus précieux des trésors et dont les voiles ne s'enflent qu'au souffle de l'amitié. Ô nef ! ne sombre jamais ¹⁰⁸ !

Mais ce cœur naviguant en nacelle de papier, s'il est entier, ne s'exprime pas entièrement. La partie la plus secrète s'en retranche le plus

106. Le 30 janvier 1896, il écrit : « La journée s'est passée et rien. Cela devient alarmant et je fais mille suppositions, je me pose mille questions : je redoute quelque accident, un malheur. Comment s'expliquer un silence aussi long ? près de deux mois sans nouvelles aucunes. Ah ! si ma mère savait toute l'inquiétude qui me dévore, elle m'écrirait bien vite. Ce soir je me sens comme un froid sur le cœur à cause de cela et ne puis travailler avec goût. Écrivez-moi, mère, et sans tarder. Que ne puis-je lui faire savoir mon état d'âme ! la bonne mère, comme elle se repentirait de m'avoir laissé si longtemps dans l'anxiété ; elle me demanderait pardon à moi qui pourtant suis son enfant, et elle, c'est ma mère. » Et le lendemain : « Une lettre des Parents. Je suis tout joyeux. La première fois que j'ai à enregistrer une joie de cette sorte dans tes pages, confident. Que n'en est-il une à chaque feuille ? La douce chose que de lire quelques lignes tracées par une main qui nous est chère ! Chaque mot nous va droit au cœur et c'est le cœur qui lit, qui analyse chaque mot, scrute la nuance de l'expression. Ma mère a été malade, on a été sur le point de me faire mander. Et moi, j'ignorais tout cela ». (*Journal* : 152, 30 et 31 janvier 1896)

107. *Journal* : 538, 11 octobre 1899.

108. *Journal* : 298, 9 avril 1897.

souvent. C'est dans son journal qu'il osera davantage, mais là encore ce n'est pas un déversement total. Car l'appréhension du regard de « l'indiscret » lui fera rengorger « ce qu'il y a de plus caché, ce qui se passe de plus secret en moi ». Mais, alors que correspondance présuppose dialogue, journal est synonyme de monologue intérieur, de soliloque, de repli sur soi, de solitude. Ce procédé perd bientôt certains de ses attraits, et fait naître très tôt l'appétence nostalgique d'« un ami à qui retourneraient ces pages volantes. Que n'écris-je, moi aussi, pour l'amitié d'une sœur, d'un frère, d'un ami ! » :

Leur souvenir aurait pour vertu de tirer de mon âme bien des choses qui n'en sortiraient peut-être jamais. Il y en a tant là qui remuent au dedans de moi-même ; quand je prête l'oreille, quand la mélancolie m'amène à m'écouter moi-même, j'entends vibrer des choses que je n'ai jamais traduites, il y a des cordes que je n'ai jamais touchées. Il est des moments dans ma vie où je ressens un besoin suprême de m'épancher, de vider ailleurs le trop-plein qui déborde et me fait souffrir. C'est une véritable souffrance qui me fait prendre la plume, et cela ne disparaît que quand le ruisseau a coulé sa dernière goutte. Si j'écrivais pour un ami, il n'aurait pas besoin, comme Moïse de frapper le roc ; tout rocher que je suis, quand mon âme s'émeut, le jet d'eau trouve facilement sa voie et il est libre dans son élan. Bien des fois, quand l'ennui m'oblige à refouler au dedans de moi-même cette source qui cherche une issue, la pensée de cet ami surmonterait l'obstacle, et le filet d'amitié chercherait sa route jusqu'à lui. Si j'avais un ami ! ! !... ¹⁰⁹

Le camarade qu'on surnomma d'abord « p'tit blanc », puis « grain de sel » ¹¹⁰ lorsque son esprit caustique et critique fit sans doute trouver trop terne la première appellation, a le cœur sensible et l'amitié exigeante. Il a été écorché plus d'une fois par des amis frivoles, inconstants ou qui ne

109. *Journal* : 373-374, 8 mars 1898 ; voir aussi *ibid.* : 2-3. En écrivant « moi aussi », Groulx pense sans doute à Eugénie de Guérin qui continue à écrire son journal pour son frère Maurice, qui le lui a demandé, et à qui elle fait lire son journal. L'on se rappellera que c'est en lisant ce journal que Lionel Groulx a eu l'idée de commencer le sien (voir *Journal* : 123, n. 22). À l'instar d'Eugénie de Guérin, Groulx écrira son journal proprement dit pendant huit ans (1895-1903 et quatre inscriptions en 1904).

110. Voir Georges-Émile Giguère, *Lionel Groulx, Biographie*, Montréal, Bellarmin, 1978, 159 p. : 131.

répondaient pas à ses attentes. Non fragilisé par les blessures de l'amitié, il choisit de les assumer et continuera de toujours accorder au cœur droit de cité en sa vie ¹¹¹.

Jusqu'en 1901, la correspondance de Groulx s'est limitée aux échanges entre parents et amis, à l'écriture de quelques lettres « d'affaires ». À partir de l'été 1901, la correspondance prend une nouvelle dimension, d'abord par l'entremise de Erle G. Bartlett, le premier « dirigé » de Groulx. C'est à peu près à l'époque où il commence à lui écrire, que vient à Groulx l'idée de ce qui deviendra l'année suivante un cercle d'action catholique, qu'il en rédige les premiers statuts, pour bientôt en faire la confidence à son premier disciple ¹¹² et commencer sa « montalembertisation ¹¹³ ».

Comme lui-même continue de tenir son journal, il demande à son jeune élève d'en faire autant ¹¹⁴. Plus tard, ce sera au tour d'Émile Léger ¹¹⁵. Puis, lorsque Groulx accepte d'être le directeur de conscience de Philiza Perras, il exige la même chose ¹¹⁶. Le journal demandé, une forme d'introspection et de connaissance de soi, d'analyse et d'apprentissage dans sa formation, devient bientôt une longue lettre, surtout à partir du

aussi conservé aux ACRLG (voir Yvan Lamonde, *op. cit.* : 197-198). La signataire de l'avant-propos se verra également proposer ce mode d'introspection. Son « mon oncle » affirme que pour « lui venir en aide [...] lui développer l'esprit, je lui passais des livres, lui faisais tenir un journal intime » (*Mes mémoires*, III : 356).

-
111. « Je vous remercie, ô mon Dieu, de m'avoir donné une âme capable d'aimer. Malgré les déceptions que ma jeunesse a déjà entassées autour de moi, malgré la vue de ces fleurs riantes et vivaces qu'un jour a changées en feuilles d'automne, malgré ces souvenirs endoloris qui ne passent plus sous mes yeux que semblables à des papillons les ailes mouillées de pleurs, oui, je vous remercie de ne m'avoir pas fait une âme froide, rigide, incapable des déceptions de l'amitié, parce qu'elle est incapable d'aimer. J'aime mieux mon âme meurtrie, mais aimante, que ces âmes stoïques, impassibles, mais d'un froid à faire peur. » (*Journal* : 374, 8 mars 1898).
112. Voir lettres n^{os} 144 *, 146 *, 147 et 403, n. 6. Aussi *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. : 14-18 et 2^e éd. : 31-35.
113. Sur ce néologisme de Lionel Groulx, voir lettre n^o 194, n.3.
114. « Un journal... Oui, c'est bien cela que notre professeur m'a dit que je devais faire : écrire un journal et y mettre tous les incidents de la journée, mes impressions etc. Il me semble que cela deviendra ennuyeux à la fin mais pour être obéissant et soumis je vais du moins essayer. » (Erle G. Bartlett, *Journal*, I : 1 ms., 21 décembre 1900) Sur le journal de Bartlett, voir *ibid.* : *passim* ; aussi Yvan Lamonde, *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Instruments de travail », n^o 9, 1983, 275 p. : 50.
115. « À mon ami très cher, L.G. [...] je dédie ce journal. Il est votre œuvre : vos suggestions l'ont fait naître ; vos encouragements sont le gage de son existence. Il sera le narrateur fidèle de mes impressions, de mes vues, de mes sentiments. Tout y sera peint sur le vif. » (Émile Léger, *Journal* : 2 ms., 24 février 1902) Le journal d'Émile Léger ne compte qu'un cahier de 48 p. (1902-1903) et 27 p. sur 14 f. (1904).
116. Voir lettres n^{os} 333, n. 2 et 344, n.2. – Pendant des années, Groulx aura recours au même procédé, avec Horace Paiement, par exemple, dont le journal (1914-1916) est

moment où Groulx ne peut plus rencontrer librement ses disciples à cause de la suspicion¹¹⁷ dont il est l'objet : « Cette soirée, et elle sera longue, je vais la passer à relire le journal de Erle et à lui écrire ; seul moyen que les circonstances ne m'aient pas enlevé pour communiquer avec lui¹¹⁸. »

Groulx lit le journal de ses dirigés qui le lui envoient par la poste à tous les quinze jours¹¹⁹, puis leur écrit une lettre notant ses observations, tant sur le style et l'orthographe que sur le contenu du journal, commentant les choses à corriger, les vertus à acquérir ou à entretenir, la conduite à adopter ou à améliorer, et offrant des conseils sur ce qu'il devrait contenir à l'avenir. Il y a eu plusieurs de ces lettres qui n'ont pas été retrouvées. Il semble même que Groulx exigeait de ses disciples qu'ils les lui remettent après lecture. C'est du moins ce que laisse entendre Erle G. Bartlett dans son journal¹²⁰. Groulx craignait sans doute que ses lettres, même sans signature, probablement, comme la plupart des lettres qu'il destine *intra muros*, qui s'avéraient des manquements flagrants à la défense qu'on lui avait faite de ne pas communiquer avec ses jeunes disciples, ne soient découvertes. D'où sans doute également la lettre à Émile Léger sur le devoir et sur l'honneur, initialement écrite pour quelqu'un d'autre, sans doute pour Erle Bartlett¹²¹.

Et bientôt (1901-1902), c'est le journal de Lionel Groulx lui-même qui fait fonction de lettre pour ses jeunes amis. Nous savons que Groulx prête son journal à Jean-Marie Phaneuf, jeune prêtre professeur au Collège de Valleyfield, devenu son ami, le premier « adulte » à être mis au courant de

117. Voir lettre n° 152*.

118. *Journal* : 687, 17 mars 1902.

119. « Hier matin, pour la deuxième fois, Émile m'a apporté son journal. Je voudrais qu'il prit l'habitude de me l'apporter à des dates fixes et précises. Il en est de son journal comme de celui de Erle : je me suis si bien habitué à le lire tous les quinze jours, que ce m'est une souffrance d'en être privé. C'est comme un ami qu'on attend et qui manque au rendez-vous. N'est-ce pas encore mieux que cela puisque c'est le meilleur de leur âme qu'Émile et Erle m'apportent ? Et quelles âmes ! On sait si j'aime Perreyve, si j'aime Lacordaire, si j'aime Montalembert. Qu'on me parle tant que l'on voudra de leurs pages les plus exquises, rien n'égale pour moi l'enivrement de ces lectures d'impressions intimes où je reconnais le cœur de la jeunesse dans ce qu'il a de plus généreux et de plus séduisant. À cela s'ajoute pour moi le charme de me reconnaître, de me retrouver tel que j'étais à dix-huit ans. Oh ! sans doute, mon âme ne valait pas la leur, mais j'avais toutes leurs aspirations. » (*Journal* : 702, 7 avril 1902)

120. « Je l'avais gardée pour la [la lettre de Groulx] lire encore[...] comme j'étais heureux de ne l'avoir pas remise. » (Erle G. Bartlett, *Journal*, II : 36 ms., 19 mai 1902. Voir lettres n°s 191 et 192.) Pour un bel échantillon de ce genre de lettres, voir la lettre n° 193, à Émile Léger [ca 21-22 mai 1902].

121. Lettre n° 185, 29 avril 1902.

ses projets d'action catholique, de même qu'à deux de ses disciples les plus chers, Erle G. Bartlett et Émile Léger ¹²².

Dans son journal, Groulx écrit : « Et qu'est-ce donc quand c'est Erle, ou Émile, ou Jean qui me viennent surprendre agréablement dans mes travaux ? Il est bien rare qu'ils ne me laissent un mot, un sentiment, un souvenir qui continue de me distraire et de me parler en leur place. Si je leur répondais dans mon journal ¹²³ ! » Et, effectivement, il y a certaines expressions et peut-être même certaines précautions prises en vue de cette lecture par autrui.

En effet, à quelques reprises, Groulx, dans son journal, s'adresse directement à ses amis : « J'ai entrepris un nouveau travail [...] analyser et annoter les "Entretiens sur l'Église catholique" par Henri Perreyve – deux volumes que je dois à l'obligeance de mon bien-aimé Émile, d'avoir pour quelque temps à ma disposition. Grand merci, sans parenthèses et sans phrases ¹²⁴. »

Aussi : « Je dois confesser à mon bien-aimé Émile un remords que j'éprouve depuis que j'ai lu ses dernières pages. » Puis : « Ne dites pas non plus Émile : "tu seras loin de moi !" » ¹²⁵ Dans le même texte, Groulx cite des extraits du journal d'Émile Léger et aussi de celui d'Erle Bartlett.

Dans un autre texte, il fait allusion à la fois à Jean-Marie Phaneuf, à Erle Bartlett et à Émile Léger ¹²⁶. Et encore là, nous pouvons à la rigueur nous interroger, à savoir si les noms viennent spontanément sous la plume de Groulx ou s'ils ne sont pas alignés diplomatiquement, si Groulx ne recherche pas un certain équilibre dans l'attention qu'il porte à l'un au détriment des autres, de peur que l'un ne se sente lésé. Le problème s'était déjà posé, le jeune prêtre prenant ombrage de l'amitié de Groulx pour les jeunes collégiens, s'était senti quelque peu dépouillé à leur profit au point d'inscrire dans le journal de Groulx une allégorie fort révélatrice ¹²⁷.

D'ailleurs, il est fort possible, comme nous l'écrivions dans l'introduction du *Journal*, que la facture du cinquième cahier ait été altérée en fonction de ces lecteurs, qu'il ait été rédigé avec la conscience qu'il serait lu et, également, qu'il ait été amputé pour soustraire certains passages à l'un ou l'autre d'entre eux. En effet, ce n'est que dans ce cinquième cahier

122. Sur le prêt du journal de Groulx, voir lettres n^{os} 185, n. 2 et 193, n. 4 ; *Journal* : 718, 26 avril 1902 ; *Une croisade d'adolescents* : « Le directeur de l'Action catholique n'a qu'à ouvrir discrètement aux plus âgés, comme il le fait parfois, son propre journal de jeune homme, pour les persuader de l'action efficace de certaines lectures » (2^e éd. : 105) ; Émile Léger, *Journal* : 10, 14 et 34 mss.

123. *Journal* : 700, 5 avril 1902.

124. *Journal* : 700, 5 avril 1902.

125. *Journal* : 702 et 705, 7 avril 1902.

126. *Journal* : 689, 27 mars 1902.

127. Voir *Journal* : 638 et n. 87. Voir aussi lettre n^o 145, n. 11.

que Groulx ait découpé ou déchiré des pages (huit feuillets, donc seize pages manquantes) entre juin 1901 et mai 1902¹²⁸.

Qu'est-ce qui incite Groulx à correspondre par journal interposé ? Y voit-il la réalisation du désir autrefois exprimé¹²⁹ d'un ami vers qui s'épancher à travers ses pages secrètes ? Ou le prêt du journal fait-il partie de la croisade entreprise de l'apostolat par le livre¹³⁰ ? Bien que Groulx se défende de la vive admiration que suscite la lecture de son journal chez ses disciples¹³¹, il semble que celle-ci porte fruit et réussisse à canaliser leur idéal vers celui du maître : « Voici le programme que veut remplir ma vie d'écolier : grandeur du caractère ; culte de l'idéal ; passion de l'honneur. Le Journal de mon bien-aimé me l'a suggéré¹³². »

Mais, bientôt, Groulx prendra sans doute conscience que cette lettre ouverte qu'est devenu son journal l'oblige à une certaine retenue et qu'il doit adopter dès lors un discours plus personnalisé.

3. Le journal perd de la plume au profit de la correspondance

Non seulement le journal est-il peu à peu devenu lettre ouverte, mais l'on y trouve aussi, à part les confidences de Groulx sur l'importance qu'il accorde aux lettres, de même que ses plaintes de correspondant oublié ou ses joies de correspondant enfin récompensé de ses longues attentes, des extraits de lettres, ou encore des lettres entières, aussi bien que des attestations de lettres, les siennes ou encore celles de ses correspondants.

Avec sa propension à retourner souvent en arrière, à se ressouvenir, dès son jeune âge, « j'aime à refaire souvent mon passé »¹³³ écrit-il à 18 ans, Groulx fait de son journal un coffret où il renferme des lettres pour lui précieuses, qu'il veut arracher à l'oubli et qu'un jour il voudra relire. D'une lettre à sa mère, il écrit :

Plaira-t-elle à ma mère ? j'ignore et pourtant il me semble, c'est de l'âme, c'est du cœur que j'y ai mis : ma plume n'a eu qu'à écrire sans perdre de temps : ce qui arrive toujours quand la pensée s'échappe librement du cœur ; elle sort alors comme jaillit la source du flanc du rocher, sans efforts et toujours abondante. Voici ma lettre que je consigne comme un doux souvenir. Elle n'en vaut peut-être pas la peine, mais enfin c'est pour moi cet écrin de souvenirs ; ce n'est pas pour le public, et moi je la juge digne d'être conservée, sinon pour la

128. Voir *Journal* : 3 et 52-53 et lettres n^{os} 139 et 192.

129. Voir *supra*, n. 109.

130. Voir lettre n^o 193 et *supra*, n. 122.

131. Voir lettres n^o 193.

132. Émile Léger, *Journal* : 26 ms., 11 avril 1902 (voir lettre n^o 185, n. 2).

133. *Journal* : 156, 3 février 1896.

forme littéraire, du moins parce que je puis affirmer que les pensées qu'elle contient sont vraies, partant naturelles. Je puis me rendre ce témoignage que le grand nombre ne peut pas se rendre dans ces occasions ¹³⁴.

D'autres lettres, par contre, constituent des lettres charnières entre le journal et la correspondance. L'on ne sait trop, par exemple, si la lettre n° 25, à Daniel Plouffe, du 23 juin 1898, est un texte de journal ou une lettre réelle : « Ô mon cher Daniel, je pense à toi ce soir et j'écris. J'aurais tant besoin d'une âme sœur pour appuyer la mienne, pour la soutenir un peu partout car je me sens toujours seul. »

D'autre part, la lettre n° 120, à Alfred Langlois, de septembre 1900, semble avoir été transcrite et partant sauvée parce qu'elle est matière à journal : « Je transcris une lettre que je dépêche à mon bon ami Alfred Langlois du séminaire de Québec. Je l'écris, c'est comme une revue de mes vacances ¹³⁵. » Mais l'on peut présumer que, règle générale, Groulx transcrit dans son journal les lettres qu'il juge précieuses, importantes.

Le journal, peu à peu et de plus en plus, est envahi par la correspondance et progressivement remplacé par elle. Car ce que Groulx écrit au début de 1902 : « Comme je te reviens rarement mon cher journal » ¹³⁶ souligne des écarts d'écriture diariste qui vont s'accroissant : « Un grand reproche que me fait mon journal, je n'ai pas écrit assez souvent, ou ne l'ai fait qu'à des dates trop éloignées. Le meilleur de moi-même n'est pas dans ces pages. Mon âme s'échappe partout ailleurs plutôt qu'ici ¹³⁷. »

De fin avril, avec la transcription de sa lettre à *La Vérité* (n° 182) jusqu'à juillet 1902, la majorité des inscriptions du journal sont constituées par des lettres ou encore des réflexions provoquées par les lettres de ses correspondants.

Après l'inscription du 26 juillet 1902, la suivante est datée du 12 juin 1903. Après quelques inscriptions à dominante spirituelle, Groulx fait presque ses adieux à son journal à la fin de 1903 puisque seules quatre inscriptions totalisant neuf pages manuscrites seront faites en 1904 : « J'ai presque délaissé mon journal. Le temps est venu d'occupations sérieuses, plus sérieuses. Ce mouvement des jeunes auquel je me donne sans réserve ne me laisse plus de temps à consacrer aux travaux qui ne sont pas que des travaux. Autrefois, j'avais ce besoin, besoin impérieux de vider ici mon âme. Aujourd'hui, je la vide dans mes lettres et dans l'âme des jeunes. C'est plus utile et plus prêtre ¹³⁸. »

134. *Journal* : 255. Voir lettre n° 9, n. 1 et 2.

135. *Journal* : 574.

136. *Journal* : 668, 6 janvier 1902.

137. *Journal* : 700, 5 avril 1902.

138. *Journal* : 784, 21 décembre 1903.

Au moment de délaisser le journal pour la correspondance, dans quelle mesure Lionel Groulx est-il influencé par ses lectures ? De même que la lecture du journal d'Eugénie de Guérin l'incite à écrire son propre journal, la lecture des *Lettres de collège* de Montalembert et de Cornudet, des *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne* de Lacordaire, des *Lettres* de l'abbé Perreyve à des jeunes gens et de celles d'Ozanam à ses amis a-t-elle agi comme catalyseur et l'a-t-elle entraîné à privilégier désormais cette forme de communication ? Car, devenu prêtre-éducateur, Lionel Groulx continue d'éprouver la même fascination qu'exerçaient déjà chez lui lors de ses années de collège, les biographies, ainsi que les écrits intimes, que ce soit le journal ou la correspondance¹³⁹.

C'est précisément dans les écrits intimes, surtout la correspondance, et les vies de ses maîtres d'alors qu'il dit avoir trouvé ses « Méthodes d'éducation » : « Les éléments de ma méthode, je les avais empruntés à l'Évangile, mais peut-être aussi, sans m'en rendre compte, à mes grands maîtres, les chefs catholiques de la France du milieu du dix-neuvième siècle. Ils m'avaient révélé les magnifiques noblesses de l'âme qui vit ardemment sa foi. Les Lettres de Montalembert et de Léon Cornudet, les Lettres de Lacordaire, de l'abbé H. Perreyve à des jeunes gens, les Lettres d'Ozanam à ses jeunes amis ont fait le reste. »¹⁴⁰

Maître et disciples s'inspirent parfois de ces correspondances dans leurs lettres : « À propos de *vanité* vous trouverez bon qu'ayant imité Montalembert, j'imité à mon tour Cornudet »¹⁴¹. Mais bientôt, les attentes des disciples qui espèrent des lettres qui seront le pendant de celles de Lacordaire et compagnie alarment le maître : « Et vous me demandez de faire "entendre à votre jeune âme, à l'exemple de Lacordaire, une voix amie qui l'invite à s'élever toujours plus haut". Vous voudriez être mon *Emmanuel*, l'Emmanuel des *Lettres sur la vie chrétienne*. » Et Groulx de se récrier que, bien qu'adoptant le genre épistolaire, il ne peut arriver à remplir la même mission :

Moi, vous faire entendre la voix de Lacordaire ! Je suis toujours confondu des noms que vous, mes petits disciples, rapprochez parfois du mien. Oh ! comme je voudrais avoir leur envergure d'âme et de cœur, avoir leurs lèvres éloquentes, tenir [leur plum]e dans mes débiles mains ! Dieu sait, si je ressentirais mo[ins sou]vent le regret de me sentir [si ?] absolument au-dessous des devoirs que la Providence

139. Voir lettre n° 347, n. 4 ; *Mes mémoires*, I : 62, 64, 71, 97, 100-102 ; *Journal* : 124, 132, 135, 139, 146-147, 148, 236, 323, 382, 609, 623, 624, 653, 672, 673, 677 et *passim*.

140. *Mes mémoires*, I : 97.

141. Lettre n° 193, à Émile Léger [ca 21-22 mai 1902]. Sur les lectures proposées par Groulx à ses disciples, voir lettre n° 347, n. 4.

m'a faits. Mais, non, hélas ! je n'ai rien de ces grandes âmes ; je leur ressemble, mes pauvres enfants comme un masque ressemble à un beau visage, comme un filet d'eau qui descend de la montagne ressemble au Saint-Laurent. Mon unique puissance, si j'en ai une, aura été dans le bien qui m'est venu de leurs paroles à *Eux*, mes grands Maîtres, paroles que j'ai recueillies dans mon âme pour les en faire jaillir un jour mais amoindries, faibles comme tous les échos lointains mal répercutés. Et puis, j'aime la jeunesse, je l'aime avec passion, je l'idolâtre presque : c'est ma seconde force ¹⁴².

Parce que Groulx a découvert sa portion d'héritage ¹⁴³, et qu'un « contact quotidien et de tous les instants avec les élèves de ma jeune Alma Mater n'a fait que confirmer une vocation que je serais tenté de croire spéciale pour l'éducation de la jeunesse » ¹⁴⁴, c'est vers elle et pour elle que désormais il oriente sa vie, ses labours, y compris sa correspondance.

4. *Le monologue reconverti en dialogue*

La période décadente du journal s'amorce à peu près au moment où Groulx débute sa correspondance avec Émile Chartier, en mai 1902. C'est sans doute le coup d'envoi de la correspondance nouvelle manière, ayant pour principale thématique l'éducation de la jeunesse par le biais de l'Action catholique et contenue dans le slogan lancé par Chartier et adopté par Groulx : « Pour la patrie et la religion, par la jeunesse et pour les jeunes ! » « Faisons de ce cri vibrant, écrit Groulx à l'un de ses disciples, comme la loi dirigeante de notre vie, le but suprême de tous nos efforts et de tous nos travaux ¹⁴⁵. »

Le collège, selon Groulx, doit être un môle pour la vie. L'éducateur ne peut donc se permettre de lâcher dans le monde un jeune homme semi-ouvré, c'est-à-dire qui n'aurait reçu qu'une éducation propre à nourrir son intelligence. Un homme total, un *vir* pour Groulx, c'est aussi un homme de

142. Lettre n° 330, à Philiza Perras, 5 janvier 1904.

143. *Journal* : 664, 15 octobre 1901.

144. Voir lettre n° 206, à Émile Lambert [22 juillet 1902].

145. Voir lettre n° 195, n. 6. – « C'est toujours pour la jeunesse et rien que pour elle, que je prie, que je travaille, que je souffre, que je rêve ; elle est quoi que je fasse au fond de tous mes désirs, de toutes mes pensées et de toutes mes actions, et je me sens heureux, vous ne sauriez croire combien, mon Émile, qu'il en soit devenu ainsi. » (Lettre n° 288, à Émile Léger, 13 juillet 1903) – « C'est par eux [les jeunes] plus que pour eux que je suis quelque chose. » (Lettre n° 319, à Jean-Marie Phaneuf, 26 décembre 1903)

cœur¹⁴⁶, à l'âme « aussi fortement trempée que l'acier » et à la volonté « aussi dure que le diamant »¹⁴⁷, un fervent catholique, ayant le sens de l'honneur, prêt à servir les grandes causes de la religion et de la patrie avec une intégrité et une fidélité qui ne devront jamais se démentir, déjouant les embûches qui le guettent et méprisant au besoin la gloire et les honneurs¹⁴⁸. Groulx, qui accorde toute sa vie durant tant d'importance à l'homme¹⁴⁹, au *vir*, s'est donné pour mission d'en mettre au monde, d'en donner à son Église et à son pays :

Quelle que soit l'horreur des périls où nous sommes,
Ne crains pas, mon pays, les jeunes vont venir !
Ils viennent... c'est leur pas, c'est la moisson des hommes
Qui dore à l'horizon, le champ de l'avenir.

Quand du Droit, de l'Honneur la cause est menacée ;
Quand la patrie en deuil penche vers le trépas,
Les jeunes, c'est l'espoir, la suprême pensée,
C'est la garde qui meurt mais qui ne se rend pas¹⁵⁰ !

Groulx se choisit des disciples qui aimeront ses rêves et souhaiteront s'initier à la poursuite de leur réalisation. Enrôlés dans le mouvement d'action catholique, ils seront dès lors par la force des choses, soumis à la passion, au zèle, aux hauteurs de vues et de vie de leur directeur.

À mesure que son idéal de vie, en gestation depuis les années de collège, s'aventure et s'engage dans la voie de l'accomplissement, l'homme d'action, comme une marée montante, envahit de plus en plus le rêveur et l'homme romantique : « Plus de rêves. Que je sois tout à l'action¹⁵¹. »

146. Voir lettre n° 338.

147. Voir lettre n° 322.

148. Voir, par exemple, la lettre n° 364, à Philiza Perras.

149. « *Un homme ! oh ! comme cela est rare [...]* Un homme ! un homme complet ! c'est-à-dire intelligence et cœur d'élite, ressources grandiloquentes d'esprit, facultés puissantes d'action, l'ensemble de toutes les vertus, celles qui viennent de Dieu comme celles qui naissent au fond des natures nobles et tout cela mis en acte, tout cela vivant, vu, rencontré un jour au bord du chemin ! quelle vision, quelle beauté ! (Lettre n° 375, n. 9 ; aussi lettre n° 440.) – Benoît Lacroix a choisi pour thème de l'opuscule *Lionel Groulx*, paru dans la collection des Classiques canadiens chez Fides en 1967, de parler de Groulx humaniste.

150. *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. : IV.

151. *Journal* : 752, 31 mai 1902 (voir lettre n° 195, n. 6).

Et, dans le feu de l'action, les moyens qu'il préconise sont parole et plume : « écrire, écrire toujours ; parler, parler encore, parler sans cesse [...] Et surtout agir ¹⁵² ».

Donc associations, académies, présentation de travaux oraux et écrits par lui-même et par ses disciples dans le cadre des académies, dont l'une est fondée par lui en 1903 ¹⁵³, lettres ouvertes dans les journaux, articles dans les revues ; Groulx rêve aussi d'une revue de la jeunesse ¹⁵⁴ et d'un journal catholique canadien-français ¹⁵⁵.

Et ses rêves, s'il en est encore, seront rêves d'action, de parole ou d'écriture :

Veux-tu savoir à quoi j'occupe la plupart de mes longues rêveries, de mes promenades, de mes méditations de ce temps-ci ? Toi qui as bien le droit de voir jusqu'au fond de ma vie, sais-tu que je fais encore des rêves ? Eh bien ! oui, je rêve de faire un livre, un livre pour les jeunes. Ce sera *L'Apôtre des jeunes* ! Oh ! je l'ai tout là dans ma tête. J'en ai consigné déjà les différents chapitres avec quelques notes qui me sont venues dans un petit cahier où je me propose de rassembler tous mes matériaux. Si mon *Apôtre des jeunes* n'apparaît jamais au grand soleil de la publicité, tu retrouveras, parmi mes papiers intimes dont je t'ai constitué l'héritier, ces traces d'un projet que j'aurai caressé longtemps ¹⁵⁶.

Ces formes d'action publiques doivent être consolidées cependant par l'action directe et personnalisée du directeur, des cercles et académies, bien sûr, mais aussi de conscience ¹⁵⁷. Celui-ci se charge donc de poursuivre son action sur ses jeunes par le biais de la correspondance : « Je t'écris un mot ce soir. Si tu me le permets, je t'écrirai quelquefois, malgré mon

152. *Journal* : 753, 31 mai 1902. – Il a été tenté autrefois de devenir journaliste (« Nul pays plus que le nôtre n'a besoin de ces combattifs, de ces plumes qui seraient des épées qui ne se vendent pas, qui ne se rendent pas, vraies épées de paladin » (lettre n° 344.), puis avocat. « Si j'avais à représenter sur un tableau l'orateur tel qu'il doit être de nos jours, je le ferais voir sous les traits d'un chevalier, descendu de cheval, mais ayant gardé toutes ses armes et surtout son clairon pour sonner partout la charge. Et l'écrivain, lui, je le représenterais sous les traits du même homme, et se servant pour écrire de la pointe de son épée. » (*Journal* : 677, 26 janvier 1902. Voir lettre n° 195, n. 3.)

153. Sur l'Académie Énard, et sur l'Académie Sainte-Cécile qui existe depuis 1896, voir lettre n° 403, n. 6 et 4.

154. Voir lettres n°s 197 *, 343 et 357, n. 5.

155. Qui apparaîtra sous le nom de *L'Action sociale catholique* à la fin de 1907. Voir tome II.

156. Lettre n° 366, à Erle G. Bartlett, 20 juillet 1904.

157. Voir lettre n° 408.

affreuse besogne. Je veux le faire parce qu'il y a des choses que je ne sais peut-être pas assez te dire dans nos rencontres. Ce sera le plus souvent très court, mais je suis sûr d'y mettre toute l'affection et tout le souci que m'inspirent ton avenir et ton âme ¹⁵⁸. »

Et l'on verra qu'il ne ménage ni la fréquence ni la longueur des lettres, celles-ci illustrant parfois l'importance et l'urgence de la situation, et ce malgré des occupations multiples, harassantes et fort envahissantes. Il s'échine à montrer la bonne voie à ses dirigés et à la leur faire reprendre s'il juge qu'ils l'ont quittée. L'on pourra vérifier cette assertion dans les lettres à Émile Léger, à Erle G. Bartlett et à Philiza Perras ¹⁵⁹.

Les vacances, les terribles vacances tant redoutées des éducateurs qui craignent de voir leurs élèves délaissés les habitudes de vie en vigueur ou en rigueur au collège, parce que soumis à de trop fortes tentations. Donc, en vacances ¹⁶⁰, le prêtre-éducateur qui, autrefois, jusqu'à ses vingt et un ans, jouait de la faux et de la fourche, sans relâcher sa garde, veille au grain, tente de raccourcir les distances et de faire croître son influence, en relançant ses disciples au lointain, pour que bonne soit la moisson et faits consciencieusement les rapaillements :

En vacances, le directeur demeure tout près de ses jeunes gens par ses prières et par ses lettres. Leur souvenir le suit au bréviaire comme à l'autel. C'est lui d'ordinaire qui partage avec le président la douce besogne d'annoncer à tous la communion mensuelle ¹⁶¹. Et il aime dans ses lettres à leur garder bien vivant le souvenir de l'œuvre [...] ¹⁶² Bien d'autres lettres, et parlant la même langue, partirent pendant les vacances à l'adresse des *Actionnaires* ¹⁶³. Elles allaient se joindre à leurs efforts et à leurs prières pour les aider à rester purs et fidèles ¹⁶⁴.

Cette correspondance étant un « enseignement », commande donc un entraînement. Préparation du maître, du chef, qui doit se mouler à la hauteur de ses propres exigences, pour pouvoir mieux, comme il le dit si bien, faire des jeunes le théâtre de son action. Après deux jours de vacances à l'été de 1902, Groulx écrit :

158. Lettre n° 463, à Erle G. Bartlett, 13 septembre 1905.

159. Voir lettres n°s 469 et 490.

160. Sur la façon dont Groulx passe ses vacances, voir lettres n°s 117, n. 4, 145, n. 7, 201, n. 3 et 204, n. 13.

161. Voir, par exemple, les lettres n°s 289 à 300.

162. Groulx cite ici un extrait de la lettre du 13 août 1903 à Erle G. Bartlett (lettre n° 302, n. 4-12).

163. Voir les lettres n°s 427, 431, 436, 443, etc.

164. *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. : 201-202 et 2^e éd. : 193-194 (extrait cité en partie dans la lettre n° 300, n. 2).

L'inactivité trop complète où me voici plongé me pèse bien un peu. Mais, après quelques jours de repos, j'aurai repris mes études ; ma correspondance s'élargira, et ce sera comme le commencement d'une nouvelle vie. Pendant ces heures de désœuvrement, la pensée s'envole vers les âmes que l'on aime et qu'on a dû laisser là-bas. J'ai pensé bien souvent à Erle, à Émile, à Jean et à combien d'autres. J'ai fait de ces âmes comme le théâtre de mon action. C'est à elles que vont le grand nombre de mes prières et le but de tous mes efforts. J'ai mis là ma vie, toute mon âme et tout mon cœur [...] Ces *chers jeunes*, leur affection m'est précieuse. Je la cultive comme un don de Dieu, comme un moyen d'étendre son règne. Ce sont eux qui seront les premiers pionniers de l'action catholique. Ensemble nous commencerons cette œuvre voulue de Dieu et que tant de vœux et d'aspirations secrètes réclament [...] Où donc pourrai-je jamais rencontrer âmes aussi choisies, aussi complètement grandes et belles que celles de mon Erle et de mon Émile ? Si seulement, je leur ressemblais un peu ! Pour me rendre moins indigne de les aimer et de les diriger, je veux utiliser ces vacances à entrer davantage dans les voies de l'amour de Dieu, à m'amender de toute façon. Il faudra que chaque mot, chaque lettre qui partira de moi pour aller vers elles soient un peu moins indignes de ces chers disciples et de la cause que nous servons ensemble ¹⁶⁵.

Et ces lettres qui partent sont filées pour la plupart dans les endroits les plus enchanteurs de Vaudreuil comme si ceux-ci détenaient le pouvoir de déteindre sur les mots la beauté qui en émane :

le plus ordinairement je recherche pour écrire à mes chers jeunes, les endroits les plus poétiques du monde. Je pars, papier, bloc-notes, plumes sous le bras ; je vais m'asseoir au pied de quelque arbre bien feuillu, où l'ombre est épaisse, où le silence est profond ; presque toujours, c'est au bord de la rivière, la large rivière de l'Outaouais dont la musique solennelle a gardé la puissance de m'émouvoir encore comme si je retrouvais parfois ma trempe sentimentale des jours anciens de ma rhétorique. Et là, j'écris, mon papier sur les genoux, tout ce qui vous vient quand on n'oublie pas, quand on a l'espoir que ces pauvres lignes tracées à la hâte seront lues là-bas avec avidité, qu'elles feront du bien, qu'elles iront

165. *Journal* : 758-759, 22 juin 1902 (voir lettre n° 201, n. 3).

porter du courage, de la fermeté à de jeunes âmes hésitantes parfois, mais désireuses de garder jusqu'au bout l'auréole des cœurs honnêtes ¹⁶⁶.

Cependant, le mauvais temps n'est pas pour autant prétexte à la discontinuité de la manne épistolaire. À ce même disciple, il confie :

Je vous écris par un jour de pluie qui me séquestre dans ma chambre. Cette lettre sera donc la première que j'aurai écrite, accoudé sur un pupitre [...] Aujourd'hui, le décor est bien quelque peu différent ; mais le cœur garde toute la poésie du souvenir et j'ai conservé, moi, le privilège de ne me sentir jamais à l'étroit dans l'horizon restreint d'une chambre. La poésie, elle est moins pour moi dans le spectacle des choses du dehors que dans les paysages, les horizons infinis du monde moral, dans ce firmament de l'idéal et de l'honneur où j'ai placé toutes les grandes âmes que j'admire et toutes les choses que j'aime. Et ces horizons, ce firmament la moindre évocation peut me les rendre, les déployer au-dessus de ma tête. C'est ce qu'aura fait aujourd'hui votre lettre que je viens de relire ¹⁶⁷.

Parce qu'une lettre est souvent instrument d'une mission apostolique, non seulement elle doit être écrite, mais écrite dans les moments cruciaux, écrite « à temps » pour conjurer les dangers et remonter les courages ¹⁶⁸. C'est pourquoi Groulx n'hésite pas à amputer ses nuits, à empiéter sur son sommeil ¹⁶⁹ pour pouvoir mettre à jour une correspondance de jour en jour plus volumineuse et plus exigeante : « Je suis littéralement débordé, d'ouvrages, de correspondances de toutes [prove]nances ¹⁷⁰. »

166. Extrait de la lettre du 10 juillet 1904 (n° 364) à Philiza Perras.

167. *Ibid.*

168. « J'ai trouvé votre lettre au retour des vacances. Elle ne pouvait venir plus à propos. Grâce à elle, je recouvre sans effort l'ardeur qui baisse plus ou moins dans ces temps de repos. » (J.-N. Fauteux à L.G., 13 janvier 1904, voir lettre n° 326 *.) Erle Bartlett trouve réconfort dans la relecture des envois de Groulx : « cette petite liasse de votre correspondance qui est entre mes mains [...] Chaque fois que je relis ces pages, mes yeux se remplissent de douces larmes. Elles me rappellent trop ces autres lettres qui dorment dans votre coffre, puis mon Journal dans lequel je rapportais "du bureau de poste" des feuilles remplies de consolations, de conseils, d'affectueux reproches. Elles me rappellent d'autres lettres malheureuses, récentes... (mais j'ai promis de n'en plus parler). Ces pages évoquent mille souvenirs du passé compris entre la correction par écrit des premières lignes de mon Journal, et cette dernière lettre [...] Je suis plus sensible aux émotions bienfaisantes telles que ces vieilles lettres m'en procurent. » (Lettre à Lionel Groulx, 12 juillet 1904 : 1, 2 mss ; voir lettre n° 366, n. 4.) Voir aussi lettre n° 488 *.

169. Voir lettre n° 489.

170. Lettre n° 300.

Ses réponses à ses divers correspondants ne sont pas nécessairement dans l'ordre chronologique des lettres arrivées. Elles sont plutôt réponses à des besoins précis et plus ou moins pressants, les plus urgents se voyant octroyer la réponse la plus rapide ¹⁷¹.

Mais quelles que soient les lettres et quels que soient ses jeunes interlocuteurs, le but premier de sa correspondance reste celui qu'il dévoile à l'un d'eux en ces termes : « Je m'en vais vous écrire un peu au fil de la plume... et de mon cœur [...] Une chose, une seule est au bout de ma plume comme au fond de ma volonté et que je voudrais vous dire : c'est le jeune homme que je voudrais voir mon Philiza devenir, c'est l'idéal d'âme et de cœur que je vous veux » ¹⁷².

Parfaitement conscient de l'itération de son discours, mais ayant constaté « la force inconsciente de la formation quand des principes longuement répétés ont pris corps pour ainsi dire dans l'intelligence et dans le cœur », Groulx serine allègrement ses principes : « vous avez, là, Phili, toute l'explication de mes répétitions si fréquentes. Que puis-je vous dire autre chose si tout l'avenir de votre âme tient dans ces deux principes : vous faire un regard élevé et vous donner une trempe par la pratique généreuse du sacrifice ? » ¹⁷³

Cet apostolat par la plume se répercute sur lui-même et le bien qu'il fait lui est rendu au centuple comme l'avait promis le Christ. Groulx prend souvent plaisir à relire les lettres qu'il reçoit et cette relecture le remet au besoin sur le chemin de l'espérance et lui apporte l'assurance que ses labours n'ont pas été inutiles et que sa vocation est bien engagée :

Sais-tu que tu m'as écrit l'autre jour la plus charmante lettre que je conserverai de toi ? [...] Tu m'as écrit enfin une lettre comme je les aime et comme je les attends de toi, mon bien-aimé. Tu y évoques d'un passé déjà trop lointain toute une foule de souvenirs qui me sont chers comme à toi, plus chers qu'à toi peut-être, parce qu'à mesure que l'avenir nous échappe il fait toujours meilleur de se ressouvenir. J'y suis retourné moi aussi vers ce passé, et peut-être au même temps que toi-même. C'est une de mes habitudes *annuelles*, une espèce de tradition que je respecte et que je garde scrupuleusement parce que j'y trouve un charme infini – de toujours classifier ma correspondance après mon retour du Collège. Et

171. « Vous m'attendiez, je suis sûr, depuis quelques jours. Votre lettre – votre bonne lettre si pleine de choses poétiques et de choses du cœur – m'est arrivée l'autre jour en compagnie de quatre autres qui toutes demandaient une réponse immédiate à des questions particulières. Les circonstances plus que ce qui se trouvait au fond de ma volonté viennent expliquer mon retard. » (Lettre n° 364, à Philiza Perras, 10 juillet 1904)

172. Lettre n° 341, à Philiza Perras, 29 mars 1904.

173. Lettre n° 364, à Philiza Perras, 10 juillet 1904.

quand je soulève du fond de mes tiroirs les vieilles liasses de lettres pour y ajouter les nouvelles, il se dégage de ce passé, le meilleur de ma vie, un parfum de souvenirs si enchanteurs que je ne puis résister. Il faut que j'effeuille les vieilles pages, que je ressuscite les choses de jadis, me reprenne à revivre des jours aimés, quitte quelquefois à relire jusqu'au bout toute une volumineuse correspondance de centaines de pages. Je vais de préférence aux vôtres, aux lettres de mes jeunes gens. Il y a là tant d'enthousiasme, de si vigoureuses envolées vers l'idéal, tant de promesses de fécondité et d'avenir. Et puis, c'est le temps où je me sentais plus jeune moi-même, où je commençais à me donner à la jeunesse, ce qui veut dire le temps où le dévouement est le plus entier, le plus ardent et le plus fort. Ces résurrections d'une époque qui ne fut pas que du rêve et des emballements de lettres et de paroles, il me semble, me font du bien à moi tout le premier. C'est la fontaine de Jouvence où au contact de ce qui fut ma jeunesse, moi qui ne voudrais jamais vieillir, pour rester jeune au service des jeunes, je retrouve les élans et les ardeurs de ma vingt-deuxième année. Et vous, jeunes gens, et toi surtout, Erle, à qui je dois ce qu'il y a de meilleur dans mon passé, soyez bénis, bénis de Dieu qui vous a aimés plus que moi, bénis du jeune prêtre qui a dévoilé aux regards de votre jeunesse le firmament de l'idéal et qui voudrait tant vous voir les yeux tournés toujours du côté de cet *en-haut* ¹⁷⁴ !

Une autre caractéristique de la correspondance des années 1902-1906, c'est qu'elle déborde des cadres des « connaissances », seules personnes avec qui Groulx entretient jusqu'alors des communications épistolaires.

Les grands amis « de son âge » de cette période, Émile Chartier, puis Samuel Bellavance, c'est par la correspondance que Groulx les rencontre pour la première fois et c'est par elle que leur amitié se développe, alors que la « connaissance physique » ¹⁷⁵ reste encore à faire.

Et si leur correspondance prend un tel essor, qui nous vaut des lettres multiples et fort étoffées, 27 à Émile Chartier (mai 1902 – juin 1906) et 20 à Samuel Bellavance (octobre 1903 – mai 1906), c'est beaucoup sans doute parce que Groulx n'a pas trouvé en son milieu le support qu'il

174. Lettre n° 366, à Erle G. Bartlett, 20 juillet 1904. Aussi lettre n° 365 : « Permettez que je vous transcrive quelques lignes d'une correspondance que je conserve bien précieusement. Il y a là de belles ardeurs d'apostolat qui font du bien quelquefois au prêtre. Il s'agit pour ce coup d'une lettre [...] Je la relisais l'autre jour » (à Émile Léger, 19 juillet 1904).

175. Voir lettre n° 317.

cherche, le soutien et le partage de ses idées pour la mise en œuvre de ses projets.

Combien cette semaine surtout je me suis trouvé isolé ! Je sentais en moi les plus vives ardeurs pour le bien, un besoin d'action, une passion de dire à quelqu'un qui me comprît ce que je rêve et ce que je veux [...] Quelle vie ennuyeuse que la mienne. Obligé tous les jours de converser, de vivre avec des gens qui n'ont aucune de mes aspirations, qui riraient de moi si je les leur dévoilais ! Contraint de soutenir péniblement et au prix de quels sacrifices des causeries insignifiantes, sans utilité et sans aucune élévation. Il me faut tenir les lèvres fermées à ce qui brûle d'en sortir. Mon âme est comme une enchaînée qui n'ose même plus parler derrière les barreaux de sa prison. Je voudrais tout et je ne puis rien ¹⁷⁶.

Il n'est pas étonnant de constater l'allégresse de Groulx à la réception de la première et « très précieuse lettre » de Chartier :

Cette lettre, je la conserverai parmi mes plus beaux et mes plus doux souvenirs. Elle m'a consolé de bien des avanies et de bien des écœurements. Comme Dieu a voulu souverainement récompenser mon premier service public rendu à la jeunesse ! J'ai éprouvé, pour une première fois, le prix de ces suprêmes jouissances qui attendent dès ici-bas ceux dont la vie se passe à servir les nobles idéals [...] Je conserverai encore cette lettre à un autre titre ; elle me fait pressentir, si mon cœur ne me trompe point, dans ce jeune prêtre à l'âme toute jeune et pleine du plus généreux enthousiasme, une amitié précieuse et prédestinée ¹⁷⁷. Désormais nous avons quelqu'un pour nous comprendre. Nous ne sommes plus isolés. J'augure beaucoup, pour la cause que j'aime, de cette rencontre fortuite et visiblement ménagée par la Providence. J'en ai rendu grâces à Dieu comme d'un de ses plus grands bienfaits ¹⁷⁸.

Le support prodigué si généreusement par Groulx à ses jeunes est invoqué par lui car, écrit-il, « j'ai besoin dans mon isolement et dans mes œuvres, si modestes soient-elles, de bonnes âmes qui me soient un appui et une force » ¹⁷⁹. C'est en évoquant sa jeunesse et son isolement dans cette

176. *Journal* : 755, 4 juin 1902.

177. Sur les âmes destinées à se rencontrer, voir lettre n° 200.

178. *Journal* : 730, 7 mai 1902 (voir lettre n° 188).

179. Lettre n° 392, à Joseph Laframboise, 28 mars 1905.

vie qu'il appellera souvent « la vie des catacombes »¹⁸⁰, qu'il demande des lettres de soutien à son ami Émile Chartier : « Ma jeunesse, mon isolement me font trembler parfois en présence du fardeau de nos œuvres communes. Votre amitié, vos conseils, vos viriles et réconfortantes lettres pourront toujours beaucoup pour m'aider à ne pas quitter la brèche, à tenir le drapeau si je ne puis donner des coups d'épée¹⁸¹. » Même demande à un autre ami, le jésuite Samuel Bellavance : « Et vous m'écrirez, n'est-ce pas mon cher Père ? Songez que malgré tout je suis un pauvre isolé, et une de ces âmes qu'une parole amie peut transformer et remonter pour longtemps¹⁸². »

À cause de l'ampleur que prend bientôt le mouvement d'Action catholique et la dispersion de ses têtes dirigeantes, non seulement la correspondance est-elle essentielle, mais, pour ne pas rester stérile ou être un simple agent de liaison, elle doit favoriser des échanges d'idées, provoquer même des discussions, pour et pourvu que les assises de l'idéal commun s'en trouvent fortifiées : « Dans l'impossibilité où nous sommes de nous rencontrer aussi souvent qu'une direction efficace pourrait l'exiger, la correspondance est seule à fournir des échanges de vues : nous l'utilisons avec toute la franchise et toute la modération d'hommes qui n'ont qu'un but : s'entendre pour une action solide et effective sur la jeunesse¹⁸³. »

De plus en plus, surtout à partir de 1905, la correspondance s'ouvre sur l'extérieur. Quand ce n'est pas Groulx qui prend l'initiative, d'autres s'en chargent. Mais c'est surtout son article « La préparation au rôle social », paru d'abord dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield en avril et mai 1905, puis dans *Le Semeur* en juin et novembre 1905, qui lui ouvrira de nouvelles portes, qui suscitera de nouvelles correspondances¹⁸⁴. C'est cette occasion que saisit Léon Gérin pour lui écrire que « Il est grand temps, ce me semble, que les hommes de courage et de bonne foi dans toutes les classes de notre société s'unissent sur le terrain solide de la science en vue d'assurer l'avenir des nôtres¹⁸⁵. »

180. Lettre n° 198, n. 18, à Émile Chartier, 9 juin 1902.

181. Lettre n° 258, 26 mars 1903.

182. Lettre n° 503, 6 avril 1906.

183. Lettre n° 335, à Joseph-Noël Fauteux, 24 janvier 1904.

184. Voir lettre n° 440, à Émile Chartier, 21 juillet 1905, où Groulx récapitule les témoignages qu'il a reçus.

185. Léon Gérin à Lionel Groulx, 1^{er} mars 1906. ACRLG.

*

**

La rupture des liens d'avec sa famille, d'avec son monde originel et naturel, met en branle le processus épistolaire qui ne cessera, pendant trois quarts de siècle, de fabriquer des ponts, de recréer des paysages de visages, de lieux et d'âmes, de tisser et de maintenir des liens d'amour, d'amitié, de connaissance, de reconnaissance, de transbahuter par monts et par vaux, par provinces, pays et continents des idées en ébullition, en évolution, en révolution, de susciter des prises de conscience, de favoriser des émergences, d'atténuer des luttes par trop fratricides, de retarder des déclin, d'accompagner et de soutenir des combats, de sublimer les règles de vie en devenir toujours à faire, d'approfondir les lieux, d'élargir les horizons, d'engranger la patrie à coups de fourches et de flambeaux, jusqu'à ce jour du 23 mai 1967, où la plume cesse désormais sa vigie courante pour mieux se laisser rattraper d'outre-vie et d'outre-mémoire.

II

Ascèse et action *Les impatiences de Lionel Groulx* *(1899-1906)*

par Pierre Trépanier

En 1900, qui était Lionel Groulx ? Un ecclésiastique de vingt-deux ans, portant la soutane depuis septembre 1899, secrétaire de son évêque puis professeur de collège. Mais encore ?

Dans la reconstitution d'une existence, et de ses rapports avec son temps – peut-être surtout quand il s'agit d'un intellectuel, – on doit avancer avec crainte et tremblement, tant sont nombreux et sournois les pièges qui guettent l'historien. La tentation la plus insidieuse, parce que la plus naturelle, réside dans la recherche de l'harmonie et de la logique. Tout biographe s'efforce de saisir le fil conducteur et de restituer la progression intelligible. Il redresse les méandres du parcours, gomme les rebroussements et les écarts, glisse sur les hésitations, distribue les ombres et la lumière, ébarbe avec application. Car le point d'arrivée obsède son esprit ; il prétend retrouver la fin dans les commencements et faire de chaque étape la conséquence nécessaire de la précédente. Il en résulte une construction d'une seule venue qui charme l'intelligence. Mais c'est au prix de la vérité. La méthode historique enseigne de suivre scrupuleusement un itinéraire, non pas de le remonter. Il convient de respecter les caprices du cheminement, le foisonnement du réel et la mobilité de l'esprit¹. À cet égard, l'exploration d'une correspondance – qui témoigne d'une vie avant que l'historien n'y promène son cordeau et sa serpe – peut se révéler des plus fructueuses pour peu qu'elle s'appuie sur un sens critique constamment en éveil.

C'est le cas de la correspondance de Lionel Groulx, qui constitue un gigantesque ensemble documentaire, dont l'étonnante richesse rachète toujours la banalité occasionnelle d'un fragment ou l'insignifiance d'une

1. Felix Gilbert, « Intellectual History : Its Aims and Methods », F. Gilbert et Stephen R. Graubard, *Historical Studies Today*, New York, W.W. Morton, 1972 : 141-158.

notation. Groulx, dont la mémoire était prodigieuse et l'envie de griffonner irréprouvable, a semé les souvenirs sa vie durant et sous toutes les formes : poésie, récit, conte, roman, conférence, causerie, histoire, journal², mémoires, cinéma même. De tout cela sa correspondance fournit la contre-épreuve ; elle invite en particulier à une confrontation méthodique avec les mémoires³. Sur ces derniers, quelques remarques s'imposent. D'abord la loi du genre – conjugée avec le souci du vieillard de ressaisir l'unité et le sens de sa vie – pousse à souligner la continuité aux dépens des ruptures, ce qui commande un certain traitement de la matière que propose la réminiscence, elle-même sélective et déformante. Ensuite, Groulx rédige ses mémoires au cours des années 1954-1967, c'est-à-dire à l'époque où son conservatisme atteint un sommet⁴ et où il réagit avec humeur et tristesse à l'orientation que prend alors un Québec s'acheminant vers le divorce du national et du religieux. Il y a quelque chose de poignant dans la causerie intitulée « Catholicisme et action nationale », qu'il prononçait au congrès de l'Association de la jeunesse canadienne le 1^{er} novembre 1953, en particulier cette allusion à « ceux de mon temps qui voudraient bien s'en aller avec un esprit inentamé »⁵. Cette inquiétude donne aux mémoires leur tonalité générale et contraint Groulx – sans doute à son insu – à une forme subtile d'autocensure qui lui fait passer sous silence ou au moins minimiser l'attrait qu'ont exercé sur lui divers courants de pensée identifiés au christianisme de gauche, du catholicisme libéral à la démocratie chrétienne. Groulx a beau nous avertir que, « en 1906, [son] système d'idées [...] était passablement arrêté »⁶, on ne peut s'empêcher de penser qu'avant comme après cette année de référence les choses ont davantage bougé qu'il ne veut le croire.

Pourtant, dans le premier tome des mémoires, il n'y a guère de place pour l'évolution ; au point de vue des idées, tout paraît avoir emprunté une voie rectiligne ; le souvenir est sûr de lui. Soit que Groulx les ait jugées insignifiantes ou inintéressantes, soit qu'il les ait oubliées, soit encore – comme je l'ai supposé plus haut – qu'en réaction volontaire ou inconsciente à la Révolution tranquille il les ait censurées, ses variations idéologiques des années 1900 ne transparaissent guère dans le tome premier. Convenons toutefois qu'ici la matière est très ramassée : trente-cinq pages pour les huit ans qui précèdent le départ pour l'Europe, soit la tranche 1899-1906, alors que le récit des seules années 1920-1928, particu-

2. Lionel Groulx, *Journal, 1895-1911*, édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, 2 vol.

3. Lionel Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1970-1974, 4 t.

4. Guy Frégault, perspicace comme toujours, a bien vu que les lectures françaises du Groulx adulte l'entraînaient de plus en plus vers la droite, l'extrême droite : il y a là une évolution incontestable, qui demande à être étudiée. Voir Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, [Montréal], Leméac, 1978 : 119.

5. Lionel Groulx, *Pour bâtir*, [Montréal], L'Action nationale, 1953 : 161.

6. *Mes mémoires*, I : 155.

lièrement chargées il est vrai, en occupant plus de trois cent soixante-quinze. Et dans ces trente-cinq pages, une mise au point péremptoire : les catholiques libéraux l'ont fasciné moins par leur doctrine que par leur militantisme ; Veuillot et Joseph de Maistre l'ont protégé des influences délétères⁷. En somme, les seuls maîtres à penser qui auraient compté auraient été les ultramontains intransigeants. On trouve un écho de cette mise au point dans les chapitres consacrés au premier séjour européen de Groulx (1906-1909) : c'est l'insistance sur la crise moderniste au sein de l'Église catholique. Dans ce débat capital, Groulx se présente en inconditionnel de Pie X, un saint et, à ses yeux, l'un des plus grands papes de l'histoire. Cherchait-il à se dédouaner, comme on dit ? Car du catholicisme libéral au modernisme, à la démocratie chrétienne, au personnelisme et au « socialisme catholique », les passerelles sont trop nombreuses pour lui échapper⁸. Elle devait lui être intolérable, l'idée qu'il ait pu collaborer, même indirectement et modestement, à la propagation de ces courants de pensée, du moins dans la mesure où ils ont préparé les voies à la Révolution tranquille dans ses aspects condamnables.

Quoi qu'il en soit, on en a dit suffisamment pour suggérer qu'on ne saurait se satisfaire du traitement réservé par Groulx à la période 1899-1906. Il faut un développement plus grand, davantage de nuance, un effort pour saisir sa démarche intellectuelle dans sa complexité. Cette époque de sa vie doit d'abord être envisagée en elle-même, indépendamment de la reconstitution qu'il en proposera lui-même un demi-siècle plus tard. Il faut laisser ouvert tout l'éventail de significations qu'elle prenait au fur et à mesure de son déroulement et tenir sous le regard toutes les possibilités auxquelles elle aboutissait. Car cet itinéraire n'est pas exempt de rebondissements ni de repentirs. Le rapprochement de la correspondance et des mémoires révèle, dans ces derniers, des silences, des raccourcis et des libertés avec le détail des faits. De tout cela l'historien fera son miel.

Dans la correspondance de 1899 à 1906, deux thèmes généraux s'entremêlent : l'ascèse et l'impatience de se jeter dans la mêlée. Curieux et touchant spectacle que celui du jeune clerc qui s'efforce de dépouiller sa condition et ses ambitions de laïc, sans jamais réussir à repousser le démon de l'action qui tourmente ses veilles et son sommeil. Dans cette lutte contre soi, contre les supérieurs, contre le milieu, les préoccupations du prêtre-éducateur l'emportent incontestablement, reléguant au second rang le nationalisme et la réflexion politique. L'étude que voici comporte tout naturellement trois parties correspondant aux trois intentions de Groulx :

7. *Mes mémoires*, I : 79.

8. Sur l'histoire de l'Église de France, renvoyons une fois pour toutes à Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, Privat, 1985-1986, 2 tomes parus sur les périodes 1800-1880 et 1880-1930. Voir aussi Paul Christophe, *L'Église dans l'histoire des hommes*, [Limoges], Droguet et Ardant, 1983, t. 2, chap. 19, « Modernité et modernisme ».

se façonner une âme de prêtre ; former en soi le prêtre-éducateur et réformer le collège classique ; chercher une doctrine politique. Les deux premiers projets, parce que conscients et prioritaires, accaparent ses énergies intellectuelles au point que le troisième n'est qu'ébauché en une pensée peu sûre d'elle-même, superficielle, trop approximative. L'heure du Groulx politique n'a pas encore sonnée, malgré un travail de préparation en continuité avec les inquiétudes du collégien patriote. En revanche, durant ces années – et jusqu'en 1915, date de son départ du collège de Valleyfield, – il aura été prêtre et éducateur plus qu'à aucune autre époque de sa longue vie.

Se façonner une âme de prêtre

Le *Journal* nous dépeint le Groulx de 1895-1899 en train de se muer en laïc catholique militant et en patriote, les deux étant pensés ensemble, sans grand effort d'explicitation de leurs rapports : « le nationaliste des premières heures », selon l'expression retenue par l'introduction au *Journal*⁹. Pour ma part, je préfère réserver le terme de nationalisme à la doctrine structurée et consciente des nationalistes, et ne pas l'appliquer aux élans de patriotisme et de loyauté ethnique d'un collégien qui, même si sa sincérité n'est pas en cause, n'en mime pas moins ses maîtres. Le ton, l'inspiration et le discours du *Journal* jusqu'en 1899 sont ceux d'un laïc, catholique autant qu'on voudra, mais laïc d'abord, non d'un clerc en herbe. De plus la religion, dans la mesure où elle s'exprime dans le *Journal* de cette époque, paraît bien peu personnelle, bien peu intériorisée : la vie du collégien y baigne, mais la religion n'est pas le centre, le foyer de cette vie. Le mysticisme y reste étranger. Les enthousiasmes du collégien vont à ceux qu'on pourrait appeler les politiques du catholicisme : Montalembert, Ozanam, Veuillot, Moreno, Donoso Cortès. Bref, chez Groulx, la vie spirituelle occupe la place normale dans une existence de jeune laïc catholique, mais rien de plus ; elle ne présente aucune précocité et n'annonce aucune vocation sacerdotale précise ; elle n'est pas le lieu d'un investissement privilégié. C'est au point que le chercheur qui se concentre sur le Groulx du XIXe siècle finissant et considère le choix de sa vocation ne peut s'empêcher de s'interroger sur le caractère profondément personnel et autonome de celui-ci, – caractère qu'on se plaît à prêter d'ordinaire à une décision aussi fondamentale, qui engage tout l'être et pour toujours. Groulx nous assure qu'il n'est jamais revenu sur ce don de sa personne et que la paix, une fois venue, l'a habité jusqu'à la fin. Dans une histoire où intervient la transcendance, l'historien, retenu par le positivisme de sa discipline, se trouve bien lourdaud et concède, en partant, que des replis secrets de la conscience lui resteront à jamais interdits. Quand le 3 avril

9. Voir « Lionel Groulx ou le nationaliste des premières heures tel que révélé dans le *Journal* », *Journal* : 12-47.

1899, Groulx accepte avec soulagement la décision de son directeur qui le libère des affaires de la crise de vocation, se soumet-il à l'appel de la divinité ou se courbe-t-il devant la volonté d'un saint prêtre jouet malgré lui d'une illusion ou aveuglé par un trop ardent désir de donner à Dieu pour serviteur son disciple préféré ? Quoi qu'il en soit, le *Journal* et la correspondance nous offrent le rare et précieux spectacle d'un homme de vingt ans qui, au milieu des travaux que lui impose son devoir d'état et des distractions, au sens pascalien, qu'il accueille trop volontiers, s'emploie, non sans mal, à se façonner une âme de prêtre et à se couler dans le moule clérical. On est en présence d'une recherche multiple : recherche d'un équilibre intérieur où cœur et esprit réclament leur dû ; recherche d'une spiritualité profonde et vécue où asseoir cet équilibre ; recherche d'un style de vie et d'une conception des rôles sociaux en accord avec le modèle clérical. On est aussi en présence d'une critique, parfois très dure, de l'image pitoyable de l'idéal sacerdotal que renvoie le prêtre contemporain, auquel il s'agit de ne pas ressembler. D'où le mépris, où entrent une forte dose de naïveté, mais aussi une aspiration réelle à la sainteté.

En deuxième année de philosophie, Groulx hésite donc sur le parti à prendre concernant sa vocation. En fait au début de l'année scolaire, il a conclu que le sacerdoce n'était pas pour lui. Montalembert, héros de prédilection du collégien, qui voit en lui le type même du laïc engagé au service de l'Église, porte ombrage à la figure pourtant admirée du père Lacordaire¹⁰. Si Groulx se laisse fléchir, c'est qu'il est conquis par la perspective de devenir prêtre-éducateur. En effet, dans l'enseignement secondaire, le professorat était alors une chasse gardée du clergé. Même appuyée sur des motifs impurs, sa détermination lui apporte temporairement la sérénité d'âme qu'il a perdue depuis deux ans. Eût-il respecté le conseil de l'abbé Antonin Nantel d'éprouver sa vocation en passant une année dans le monde, le destin de Groulx aurait pu être tout différent : avocat, journaliste, homme politique plutôt que prêtre et professeur.

Cette option prise à vingt et un ans, après bien des hésitations, ne scelle pas encore son destin. Si, en septembre 1899, il entre au Grand Séminaire de Montréal et revêt la soutane, tout n'est pas joué. En effet, il s'y acclimate mal ; sa santé se délabre. On ne saura jamais exactement ce qu'il y a au fond de ces ennuis de santé, mais il est impossible d'écarter une résurgence des doutes sur sa vocation, qui l'ont tourmenté si cruellement une dizaine de mois auparavant, même si pareille hypothèse contredit explicitement un passage des mémoires¹¹. Il est certain que ces troubles ont dû colorer le jugement que porte Groulx sur le grand séminaire. En tout

10. Il est piquant de voir les objections que lui feront ses interlocuteurs prêtres quand, plus tard, il leur parlera de son projet d'Action catholique et de son désir de *montalembertiser* les jeunes : cela ne risquerait-il pas de détourner de bons sujets de la vocation sacerdotale ? Cf. *Mes mémoires*, I : 70.

11. *Mes mémoires*, I : 71.

cas, c'est sans doute avec un pincement au cœur qu'il écrira plus tard à Emile Léger, devenu séminariste à son tour : « Ceux qui ont la grande âme sacerdotale, disait de mon temps, le bon Père Lecoq, trouvent heureux le séjour à Saint-Sulpice »¹². On ne peut comprendre Groulx si on ne tient pas compte de son hypersensibilité. Dans ses lettres à ses élèves, il multiplie les mises en garde contre la tristesse, la mélancolie, la sensibilité, contre le romantisme de la souffrance, contre la fausse résignation. Ces avertissements, il les lance avec d'autant plus de conviction que, étant jeune, il a eu à combattre ce mal. Homme fait, il ne réussira pas toujours à s'en garder. Il admettra avoir connu deux ou trois « affaissements nerveux » dans sa vie¹³. La contrepartie de cette extrême sensibilité, c'est, à l'égard de l'entourage, une réserve qui passe pour de la froideur, c'est aussi à l'occasion une certaine dureté, presque de la mesquinerie. Quoi qu'il en soit, seul un ébranlement intime a pu menacer à ce point sa santé. Compréhensif, son évêque, Mgr Médard Émard l'appelle à ses côtés comme secrétaire (janvier 1900). En mars, sans préparation aucune et tout en continuant, à temps perdu, d'approximatives études de théologie, Groulx est bombardé professeur au jeune collège de Valleyfield, à cours de personnel. Cette expérience, loin d'être exceptionnelle, avait été le lot commun au XIXe siècle. Mais depuis quelques années, les évêques du Québec s'étaient convaincus de renforcer les études ecclésiastiques et d'imposer aux clercs un stage prolongé au grand séminaire. Mgr Émard était du nombre de ces évêques gagnés aux études. Sachant qu'il avait en Groulx un sujet d'une grande qualité intellectuelle, il aurait souhaité lui faire donner une formation appropriée. Les malaises inexplicables de Groulx en décideront autrement.

Le 15 mai 1902, une nouvelle épreuve fond sur le jeune professeur : il est refusé au sous-diaconat pour des raisons que, dans ses mémoires, il présente encore comme mystérieuses¹⁴. En fait, il paye pour son ardeur apostolique ou, aux yeux de ses supérieurs, pour son imprudente précipitation. On y reviendra. À la fin de l'été, il retourne au Grand Séminaire de Montréal, dont cette fois il supporte le régime. Mais le manque de personnel force son évêque à le rappeler au collège. Il devient professeur de belles-lettres en janvier 1903. Il reçoit le sous-diaconat, le diaconat, puis le sacerdoce en juin 1903, au cours de trois cérémonies séparées par des intervalles d'une semaine. Le voilà prêtre. Il avait regagné la confiance de ses supérieurs. En juillet 1904, il subit une intervention à la gorge à l'Hôtel-Dieu de Montréal¹⁵. En septembre 1905, il est promu titulaire de la classe de rhétorique. Les grandes vacances de 1906 introduisent une

12. Voir lettre n° 465.

13. *Mes mémoires*, III : 367.

14. *Mes mémoires*, I : 87-88. C'est par erreur que Groulx prétend qu'il n'a pas cherché à connaître les motifs de cette épreuve. Voir lettre n° 171.

15. L.G. à É. Léger, 19 juillet 1904, lettre n° 365.

autre période dans sa vie : il a 28 ans et prépare son séjour d'études en Europe. Il partira en octobre 1906 pour ne revenir qu'à l'été 1909. Ces trois dernières années forment un tout assez cohérent ; le deuxième tome de la correspondance y sera consacré.

La chronologie des principales étapes de la carrière de Groulx entre 1899 et 1906 laisse deviner peu de choses de la richesse de ces années marquées par une activité intellectuelle intense et un besoin d'agir qui lui fait multiplier les initiatives, au point de se disperser dans une agitation qui n'est pas sans inquiéter son ancien directeur de conscience. Ce dernier lui recommande de réserver sa curiosité à saint Thomas d'Aquin et de ne pas se laisser distraire par le bouillonnement des idées et le fracas de l'actualité qui remplissent les pages des revues¹⁶. Ce prêtre très digne et très estimable semble, il est vrai, manquer d'audace et se méfier des nouveautés. Mais il connaît son disciple et voit clair en lui : emporté au mieux par son zèle, au pis par un éréthisme qu'on suppose assez contraire au recueillement qui sied au jeune lévite, Groulx brûle les étapes, parfois imprudemment. La période qui va de septembre 1899 à juin 1903 (le mois de son ordination) aurait dû être celle de la préparation à l'action apostolique. Cette préparation est sans doute perturbée par le régime du séminariste-enseignant auquel il a été forcé de se soumettre, mais à son double devoir d'état il ajoute de lui-même des travaux et des fondations multiples : élaboration en 1901 d'une constitution en vue de la création de l'Académie Énard (qui verra le jour en septembre 1903), fondation de l'Action catholique au collège de Valleyfield en 1901 et, bien prématurément, direction de conscience officieuse auprès de ses jeunes élèves, rédaction d'articles dans les journaux et revues, fondation en 1903 du Cercle Saint-Charles, une académie littéraire et d'élocution. Beaucoup de ces initiatives étaient louables, mais ne pouvaient que gêner l'étude de la théologie. Rien ne permet d'ailleurs de croire que, de 1899 à 1903, l'œuvre de Thomas d'Aquin l'ait profondément marqué, ni qu'il ait fait des efforts particuliers pour la pénétrer et se l'assimiler, comme nourriture spirituelle autant que comme doctrine. Les lectures qui remuent Groulx alors sont celles de quasi-contemporains, Montalembert, Lacordaire, Perreyve, puis, à l'époque de son ordination et de 1904 à 1906, Perreyve encore, Gratry, Didon, Ollé-Laprune et, par journaux et revues interposés, Marc Sangnier et d'autres *sillonnistes*. Cela ne signifie pas, évidemment, que Groulx boude Thomas d'Aquin, mais plutôt que la rencontre n'a produit nul éclair. Or Groulx est un émotif, un sensitif et un sentimental, assoiffé d'amour, à la sensibilité facilement écorchée, chez qui l'ébranlement du cœur a tendance à l'emporter sur la raison ; chez qui – j'oserais dire – la raison ne donne qu'à proportion du concours du cœur ; chez qui encore, la vérité d'une doctrine ne se révèle vraiment et n'atteint toute sa force de convic-

16. S. Corbeil à L.G., [27 février] et 2 mai 1900.

tion que dans la vie et l'action de ses adeptes ; chez qui enfin le frémissement de l'image et l'éclat de la symbolique (dans la liturgie, les cérémonies scolaires, les rituels patriotiques¹⁷) relayent volontiers le message intellectuel. La doctrine vaut pour lui, moins par la solidité de sa structure jusque dans les détails, que par sa puissance d'inspiration de même que, pour lui, les hommes ont toujours eu plus de poids que les idées et les institutions, qui sont des idées incarnées. Impatient de se jeter dans l'apostolat de la jeunesse avant même l'ordination, impatient de secouer la routine du collègue et d'innover, Groulx fait figure de blanc-bec que les vieilles barbes agacent. Cette précipitation, relativement téméraire, dans l'action intellectuelle, pédagogique et même pastorale n'est qu'imparfaitement admise dans les mémoires. Elle est pourtant l'une des clefs des années 1899-1903 ; elle fournit par exemple une partie de l'explication des difficultés qu'il aura avec son évêque, ses supérieurs et ses collègues dans l'enseignement alors que les mémoires se contentent d'accuser le milieu étriqué, le malheur des temps, la personnalité (à défaut de la doctrine) de l'évêque et les misères de toute vie commune où les tempéraments et les conceptions se heurtent fatalement, parfois au mépris de la charité chrétienne la plus élémentaire : mesquineries d'hommes de Dieu, où le goût du pouvoir, l'ambition, la fierté blessée ne dédaignent pas à l'occasion se couvrir du manteau de la religion. La disgrâce provisoire de Groulx se répercute sur Émile Léger et, surtout, Jean-Marie Phaneuf, qui doit quitter le collègue pour un vicariat à Sainte-Marthe. Tout cette affaire reste quelque peu obscure malgré l'explication partielle que fournit Corbeil dans sa lettre du 7 octobre 1902 à Groulx, c'est-à-dire le fameux brouillon porté à la connaissance de Mgr Énard. Cette indiscretion n'a évidemment pesé aussi lourd que parce que la situation était déjà compromise. D'ailleurs si cette explication vaut pour l'ajournement de Groulx au sous-diaconat, on saisit mal pourquoi cet incident a entraîné de telles conséquences pour Émile Léger et Jean-Marie Phaneuf. L'évêque a peut-être jugé qu'il fallait mettre fin à l'influence, à ses yeux néfaste, qu'exerçait sur ses deux amis le trop jeune et novateur Groulx, simple ecclésiastique qui n'avait reçu que les ordres mineurs et qui se mêlait de jouer les réformateurs. On peut penser que ce que ses supérieurs lui reprochaient le plus, c'était son insubordination. Groulx raconte dans une lettre à Chartier (24 juin 1902) qu'il avait soumis « l'an dernier » aux autorités le projet de fondation d'une association pour « les quatre plus jeunes classes du cours », ce qui lui avait été refusé. S'est-il soumis ? a-t-il renoncé ? « Dès lors, répond-il, je dus

17. Voir lettre n^o 63, où il dit qu'il aime les rogations dans toute leur solennité. À rapprocher aussi du cérémonial qu'il impose aux académies et à l'Action catholique qu'il dirige ; à son engagement dans la bataille pour le Carillon-Sacré-Cœur ; et, beaucoup plus tard, aux manifestations patriotiques qu'il animera, tels ces fameux pèlerinages au Long-Sault, partie intégrante du culte de Dollard, dont il se fera le grand-prêtre, soit dit sans intention ironique (*Mes mémoires*, II : 47-59).

me rabattre dans une propagande secrète et fort restreinte que Dieu a voulu bénir et féconder au-delà de toutes mes espérances. »¹⁸ Il fallait séparer le trio des fortes têtes : Groulx ira à l'automne au Grand Séminaire de Montréal, Léger restera à Valleyfield et Phaneuf sera relégué à Sainte-Marthe. En tout cas, l'année suivante, Groulx reconquerra la confiance de ses supérieurs. C'est donc dans ces difficultés que l'on doit chercher la raison principale de l'ajournement de Groulx au sous-diaconat.

Des soupçons calomnieux ont peut-être aussi joué un rôle secondaire¹⁹. Or il est certain que les mœurs de Groulx étaient parfaitement pures : toute sa correspondance, toute sa vie le prouve. Ici psychologie et religion se trouvent inextricablement mêlées. Si, à cette époque, les relations de Groulx avec son entourage trahissent de la gêne, en revanche ses rapports avec ses intimes révèlent de très forts besoins affectifs et une grande valorisation de l'amitié. D'autre part, il ne conçoit pas la vie religieuse sans mobilisation des ressources affectives. Entrer dans les ordres implique le renoncement à la femme, c'est-à-dire à l'objet normal du désir amoureux, sujet sur lequel il s'est tu. Ce dépassement, cette sublimation si l'on veut, impose comme un réaménagement de l'affectivité, dans ses dimensions spirituelles et humaines. Par approfondissement mystique et volontarisme, il s'agit de placer la divinité au centre de l'affectivité. Groulx a tôt fait de découvrir la voie spirituelle à emprunter dans cette ascèse : c'est celle de Jean, qui laisse même à la sensibilité droit de cité, permettant ainsi d'assumer tout l'être. Spiritualité de Jean, celui des disciples « que Jésus aimait », qui « se trouvait à table tout contre le Maître » et qui, pour s'adresser à lui, se penchait vers sa poitrine²⁰. Cette spiritualité de l'intimité avec Dieu suppose le don de l'oraison et le goût du silence, que Groulx devait tâcher de mériter. S'adressant à un être humain, elle invite aussi à incarner l'amour divin dans le prochain, et dans le plus proche des prochains, c'est-à-dire l'ami. D'où l'amitié très vive et très intime de Groulx pour l'abbé Jean-Marie Phaneuf, son contraire par son caractère velléitaire, et en même temps un peu comme son *alter ego* par sa délicatesse, sa sensibilité, son idéalisme. Amitié très vive aussi pour certains de ses élèves, comme Erle Bartlett, Émile Léger ou Philiza Perras, d'ailleurs facilitée par la jeunesse de Groulx, qui avait huit ans de plus que le premier et le troisième, cinq ans de plus que le deuxième. L'on soupçonne que le caractère intense de ces amitiés a pu susciter la méfiance de ses supérieurs. En septembre 1901, il lit les *Lettres à un ami de collègue*, qui renferment la correspondance du jeune Montalembert et de son ami Léon Cornudet. Ce livre, il le fait lire à ses élèves préférés et à ses amis. Or on y trouve des expressions d'affection dont la vivacité peut surprendre,

18. Voir lettre n° 200.

19. Voir lettre n° 227.

20. *Jean* 13, 23-25. Voir lettre n° 288.

bien qu'elle ne le devrait pas puisqu'elle exprime la sentimentalité romantique, qui avait réaffirmé les droits du cœur. On a un bon indice de l'accueil qui pouvait être réservé, au début du siècle, à un ouvrage comme celui-là par la réaction de l'élève Louis Gosselin, qui y voyait « de véritable[s] billets de *bestage* que l'on défendrait certainement au Collège »²¹. Mais Groulx ne discerne aucun mal dans des mots et des attitudes où de grands catholiques comme Montalembert et Lacordaire n'en voyaient pas. Il faut saisir à quel point il s'identifiait à ses modèles et les reproduisait dans sa vie. Même son style en porte la marque, et cela au moins jusqu'en 1912, année de la parution de la première édition d'*Une croisade d'adolescents*. Lui qui alors aurait pu écrire comme Joseph de Maistre ou Louis Veillot, c'est-à-dire dans une langue pleine de vigueur, copiait les alanguissements et les fadeurs de Montalembert et surtout de Lacordaire, qui, au point de vue littéraire, n'étaient que les sous-produits d'un romantisme expirant. Comprenons les témoignages d'affection de Groulx et de ses correspondants, comme le fait, en fin psychologue, José Cabanis concernant les rapports de Lacordaire avec Montalembert²². Or Groulx et ses amis, dans leurs effusions, restent bien en deçà de Lacordaire, qui dépasse un peu les bornes. D'ailleurs Groulx, conscient de son penchant à la sentimentalité et à la mélancolie, apportait toujours les correctifs appropriés, en se tenant et en mettant les autres en garde. Il faudrait citer tous ces passages où il prêche à ses dirigés la spiritualisation de l'amitié, la résistance au vague à l'âme, le refus du repli sur ses affections, l'acceptation courageuse de l'épreuve, au-delà des mots et des poses.

Dans son ascèse vers le sacerdoce, une source d'inspiration l'a aidé : l'abbé Henri Perreyve, mort dans la trentaine, disciple de Lacordaire et du père Gratry. L'abbé Perreyve figurait dans le panthéon intime du collégien Groulx. Mais c'est une fois devenu ecclésiastique que ce dernier s'attache davantage à cette figure exemplaire de prêtre, alors que les apôtres laïcs comme Montalembert, Ozanam et Veillot renaient plus volontiers son attention auparavant. Le 9 janvier 1901, Groulx note : « Henri Perreyve lui-même sait-il de quelle amitié j'aime sa belle, sa royale âme de prêtre, royale de la double royauté du cœur et du génie ! »²³ On peut dire que c'est dans l'œuvre de Perreyve qu'il a puisé en bonne partie sa spiritualité sacerdotale. C'est sur Perreyve qu'il choisira de faire porter sa conférence au Grand Séminaire de Montréal, à l'automne 1902.

Perreyve, né en 1831, décède prématurément en 1865. Entré au noviciat des oratoriens, il ne peut persévérer dans cette communauté à cause de

21. Émile Léger à Groulx, 3-4 novembre 1902. *Bester*, selon le *Glossaire du parler français au Canada* (1930) signifie « avoir une affection sensible pour une personne de son sexe ».

22. José Cabanis, *Lacordaire et quelques autres. Politique et religion*, Paris, Gallimard, 1982 : 361-364.

23. Voir *Journal*, II : 607-614.

sa santé défaillante, mais il s'y lie d'amitié avec le père Gratry, qui écrira sa biographie. À force de volonté, il parviendra quand même au sacerdoce. Il sera aumônier au lycée Saint-Louis et professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne. Il se fait une réputation d'orateur, et c'est par estime pour son talent que Mgr Dupanloup le nommera chanoine du chapitre de la cathédrale d'Orléans. Une très vive amitié l'unit à Lacordaire, qui souhaite l'attirer dans l'ordre de saint Dominique. Perreyve publie, avec une préface de sa main, les *Lettres à des jeunes gens* de Lacordaire. Bon nombre de ces lettres lui avaient d'ailleurs été adressées. Perreyve appartient à la tendance libérale du catholicisme français²⁴. On trouve dans les *Entretiens sur l'Église catholique*²⁵ l'essentiel de son enseignement à la Sorbonne et au lycée Saint-Louis.

Une quête mystique comme celle dans laquelle Groulx s'est engagé exige – on l'a dit – l'oraison et le silence. C'est difficile pour lui, qui confesse : « Le besoin d'agir est un trop impérieux besoin de ma nature »²⁶. On voit mal comment un chrétien et *a fortiori* un prêtre peut se dispenser de la méditation assidue de l'Évangile s'il prétend à une véritable vie intérieure. Mais à l'été 1903, Groulx avouera avoir trop négligé l'Évangile²⁷. En outre, la solitude lui pèse. Et il n'était pas le seul à en souffrir dans son collègue. L'année scolaire terminée, la tension retombe et le silence tombe, et ces hommes de Dieu frissonnent ! Il confie son ennui à ses parents, en toute candeur²⁸.

Même chez les siens à Vaudreuil, l'absence de ses amis intimes le fait souffrir. Mais il raidit sa volonté et réagit, – en croyant, en mystique même²⁹. L'effort de la volonté et l'accueil de la souffrance pourront trouver leur achèvement dans l'amour brûlant de Dieu et leur récompense, dans des consolations spirituelles sensibles³⁰. Qui n'a jamais lu les écrits des mystiques risque de ne rien comprendre à ces aspirations, qui traduisent évidemment un état d'exaltation, inévitablement suivi de retombements. Sur la mélancolie, qui est « comme la névralgie de l'âme », et sur le « vrai sacrifice chrétien », il faut parcourir la lettre de Groulx à son ami Daniel Plouffe, datée de juin 1901. Ici aussi, le jeune ecclésiastique fait appel à la volonté et prêche un dolorisme exigeant, dont bientôt d'ailleurs il aura à se remémorer les sévères leçons : toutes ces choses sont plus vite

24. La bibliothèque de Groulx renferme deux ouvrages sur Perreyve : A. Gratry, *Henri Perreyve*, 6e éd., Paris, Douniol, 1898, vii, 306 p., et J. Riché, *Un modèle de vie sacerdotale, l'abbé H. Perreyve*, Paris, Librairie des Saints-Pères (P.-J. Bédouchaud, éditeur), [s.d.], 174 p.

25. H. Perreyve, *Entretiens sur l'Église catholique*, Paris, Douniol, 2 vol. (472 et 580 p.). Groulx apprécie cet ouvrage, voir lettre n° 477.

26. Voir lettre n° 204.

27. Voir lettre n° 288.

28. Voir lettre n° 112.

29. Voir lettre n° 201.

30. *Ibid.*

dites que vécues³¹. La souffrance du véritable prêtre se rencontre d'abord dans les soucis, les angoisses du ministère, soit, dans le cas de Groulx, l'apostolat auprès des jeunes, auquel il s'est livré avec autant de fougue que d'impréparation. S'il croit aux pénitences et aux sacrifices qu'on s'impose soi-même pour tremper la volonté, il se refuse aux macérations comme il en détourne ses pénitents. À ces derniers, il recommande, par exemple, de se lever le matin au premier son de cloche : on est loin des stylites et autres médaillés de l'ascétisme extrême. Son admiration pour Lacordaire se flagellant ou priant qu'on le fustige à coups de discipline ne va pas au point de l'imiter. En famille ou au sein d'un groupe d'amis, il sait être joyeux ; les plaisirs sains de la vie ne lui répugnent pas, au contraire : le bon vivant et le prêtre cohabitent en lui sans trop de complication et à condition d'exercer une certaine vigilance. Il restera toujours chez lui quelque chose du catholicisme bon enfant des petites gens d'autrefois. À l'été 1903, après la messe qu'il va dire à la chapelle du millionnaire Forget, il déjeûne au château avec les « grandes gens » avant de griller un cigare³². On tremble du parti qu'aurait tiré de cette anecdote un Maupassant ou un Flaubert. Elle n'est pas sans évoquer le côté un peu dandy de Montalembert, le héros par excellence aux yeux de Groulx. Le portrait est d'Eugène Veillot, qui dépeint le comte entrant dans les bureaux de *L'Univers* (car il s'est trouvé un temps où Montalembert s'est rencontré avec Veillot dans le même camp contre d'autres catholiques libéraux) : « le monocle fixé sur l'œil droit, le chapeau en arrière, le cigare à la bouche »³³. Groulx est vaniteux et le reconnaît³⁴. C'est sans mal qu'on l'imagine, avocat ou journaliste, cambré pour hausser sa petite taille, bien mis et un peu poseur, avec son catholicisme en cocarde. La réserve ecclésiastique y a mis bon ordre, mais il n'est pas sûr qu'il n'en restait rien, du moins à en juger par certains témoignages, comme ce film de Pierre Patry³⁵ où Groulx joue son propre personnage, un œil sur sa vérité intérieure, l'autre sur la postérité.

La lettre à Plouffe déjà mentionnée renferme aussi un retour sur soi, dont la sincérité est indéniable et exprime l'aspiration presque douloureuse à la sainteté sacerdotale : « Hélas, mon Daniel, que suis-je moi pour te tenir ce langage ? qu'ai-je fait pour le bon Dieu ? me suis-je avancé d'un pas sur le chemin qui mène à la perfection sacerdotale ? » Quels que soient les doutes au milieu desquels sa vocation s'est formée, quelque évidents qu'aient été les troubles qu'il a connus lors de son premier séjour au grand séminaire et qui ont compromis sa santé, une certitude s'impose au lecteur : cette fois, à l'été 1901, peut-être un peu avant, Groulx a choisi,

31. Voir lettre n° 135.

32. Voir lettre n° 302.

33. Cité dans J. Cabanis, *Lacordaire et quelques autres* : 360.

34. Groulx se moque lui-même de sa « modestie bien connue ». Voir lettre n° 489.

35. Film de l'Office national du film, dont la première a lieu le 3 février 1960.

d'un choix personnel et lucide, de se consacrer à Dieu. Mis à rude épreuve en mai 1902, au moment de son refus au sous-diaconat, ce choix reste inébranlable. L'évêque reconnaît sa vocation et, un an plus tard, lui confère l'ordination.

Groulx est un caractère entier ; sa personnalité est assise sur un fond d'intransigeance ; il aspire naturellement à l'absolu et cet idéalisme qui l'appelle au dépassement, le fait aussi souffrir. Ce n'est pas sans âpreté qu'il jugera le clergé de son temps et le petit milieu du collège de Valleyfield, dont la direction et le corps professoral sont tout cléricaux. Dans des allusions transparentes, il montre à ses jeunes de l'Action catholique « l'indifférence des milieux où nous vivons » et « l'incroyable absence de grandeur et d'aspirations que nous constatons autour de nous »³⁶. Il n'admire pas – c'est le moins qu'on puisse dire – le type de prêtre-éducateur qu'il a sous les yeux et son collègue lui paraît certain jour au-dessous de tout : « l'atmosphère y étouffe si bien les plus nobles sons », confie-t-il à Émile Chartier, ajoutant qu'il a dit à ses jeunes de l'Action catholique : « Ne cherchez nulle part autour de vous, l'exemple de ce que vous voudrez accomplir [...] »³⁷ – Nulle part ? Ni parmi les prêtres du collège ? ni à l'évêché ? Le passage des mois et des années n'émoussera pas, au contraire, la pointe de sa critique. Les réticences, l'hostilité ouverte de prêtres du collège, parfois de l'évêque lui-même à certaines de ses initiatives les plus chères (l'Action catholique, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, la réforme des collèges par l'insistance sur la formation de la volonté) ne feront qu'augmenter son sentiment d'isolement et la sévérité de ses jugements³⁸. Et on aurait tort de croire que le clergé paroissial trouve davantage grâce aux yeux du jeune prêtre : « N'y aurait-il pas moyen de songer à nous faire autre chose que des chrétiens de serre-chaude, chrétiens bourgeois et viveurs qui seront demain des repus dans le monde ou des curés moisissants ? »³⁹ Des curés moisissants ! Heureusement, cette dureté s'explique par la haute conception du sacerdoce qu'il se fait comme elle est pour ainsi dire rachetée par l'examen de conscience qu'elle suscite, ainsi qu'en témoigne une lettre exultante et exaltante à Émile Léger, qui vient d'être tonsuré⁴⁰.

Non seulement Groulx se transforme-t-il peu à peu en prêtre par la souffrance et l'approfondissement de sa foi, mais encore il se cléricalise. Je veux dire que peu à peu l'esprit de corps s'empare de lui, en dépit des critiques acerbes qu'on vient de rappeler. De cela, relevons deux indices. Comme on le verra dans la section sur Groulx éducateur, ce dernier pousse – avec peut-être trop d'insistance – les meilleurs de ses dirigés vers la

36. Voir lettre n° 251.

37. Voir lettre n° 301.

38. Voir lettre n° 385.

39. *Ibid.*

40. Voir lettre n° 425.

prêtrise et la vie religieuse : on a l'impression que l'élite des élites ne peut désormais qu'être cléricale. On est loin de l'époque où il considérait l'engagement du militant catholique comme la forme la plus noble et la plus nécessaire de l'apostolat contemporain. Second indice, sa réaction en 1906 contre les critiques de Léon Gérin à l'endroit des collèges classiques et à l'endroit du clergé, que ce dernier juge peu propre par son état de vie à préparer la jeunesse aux carrières et aux défis du monde moderne. Thèse que Groulx récuse fermement ⁴¹.

Former le prêtre-éducateur et réformer le collège classique

Quelle image du collège classique Léon Gérin donne-t-il dans son étude et Groulx rejette-t-il, en 1906, comme dépassée ? Le sociologue soutient que « la formation du clergé est trop spéciale pour qu'il exerce, par lui seul, avec fruit, la direction de l'enseignement ». Il reproche à l'éducation dispensée dans les collèges classiques d'avoir « versé dans le sens compressif et traditionnel » ⁴². En somme le collège classique prépare surtout au sacerdoce et très mal aux carrières dans le monde, même aux professions libérales traditionnelles parce qu'il n'offre pas une formation assez concrète et moderne, et parce qu'il ne favorise pas le développement de la volonté et de l'esprit d'initiative. Groulx propose aussi de réformer le collège classique pour en faire un lieu d'éducation de la volonté, mais, pour le reste, il se situe bien en retrait des positions de Gérin : ses préoccupations ne sont pas les mêmes. On devine, à ces divergences de vue, la portée et les limites de la novation proposée par Groulx. Pour ce dernier, l'éducation secondaire est d'abord un apostolat auquel le prêtre est appelé tout spécialement. La direction de conscience – conçue comme une intervention personnalisée – y jouera un rôle essentiel ; l'éducation de la volonté sera assignée au prêtre-éducateur comme une de ses tâches fondamentales. Cela suppose une formation spéciale et approfondie. Quant à l'instruction proprement dite, la tradition de l'enseignement classique doit être respectée, sauf à rajeunir les méthodes et à former convenablement les maîtres : Groulx est moins à la recherche d'une réforme globale du collège classique qu'à celle d'un renouveau dans le sens de la formation de la volonté des élèves, d'une adaptation du régime disciplinaire et, chez les professeurs, d'une plus grande maîtrise professionnelle. L'inspiration première de son programme de réforme vient de ce que le professeur est davantage qu'un éducateur : un prêtre-éducateur. D'où à la fois l'ampleur et les limites de ses audaces, d'où aussi la ferveur – qui à de certains moments touche à l'angoisse – et l'investissement de tout l'être dans ce qui lui paraissait au sein du clergé sa vocation particulière.

41. L.G. à L. Gérin, 9 octobre 1906.

42. Léon Gérin, « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada », *La Science sociale*, t. 23 (juin 1897) : 441-479 ; t. 24 (novembre 1897) : 356-390 ; t. 25 (juin 1898) : 488-522.

Comme le montre sa lettre à Émile Chartier du 24 juin 1902, Groulx ne remet pas en question le caractère essentiellement littéraire et humaniste de l'enseignement classique. Sa référence reste l'école de Sorèze qui, sous la direction des Bénédictins, avait été un établissement haut coté avant la révolution. Relevée, elle avait connu un second souffle avant de péricliter au milieu du XIX^e siècle. Sous la gouverne de Lacordaire à partir de 1854, elle connut une autre grande époque. L'originalité de Sorèze avait été de privilégier les sciences et les arts au détriment des langues mortes, qui y étaient moins enseignées qu'ailleurs. Lacordaire renversa l'ordre des priorités, conformément au programme des études classiques alors en vigueur⁴³. Les idées de réforme de Groulx ne vont nullement dans le sens des humanités modernes basées sur les langues vivantes et les sciences, ainsi que le réclamaient les réformistes du temps comme Godfroy Langlois. Le congrès de 1901 de l'enseignement classique réuni à Québec avait d'ailleurs repoussé toute ouverture en ce sens⁴⁴. On sait qu'en France les réformes de 1891 et surtout de 1902 consacraient l'existence d'un enseignement moderne, menant lui aussi au baccalauréat, à côté de l'enseignement traditionnel⁴⁵.

Dans « la préparation au rôle social », Groulx soutient que l'internat au Québec est exempt de la plupart des défauts de l'internat français (serre-chaude et clausturation)⁴⁶. Journaux et livres circuleraient dans les collèges québécois. Manifestement il ne pense pas tout ce qu'il écrit et se retient de dire tout ce qu'il pense : diplomatie oblige. Il n'y a pas non plus excès de prudence. Mais carence il y a dans la préparation au rôle social. L'apostolat laïque est une nécessité désormais ; il faut dépasser la religion individualiste. Devant les exigences de la question nationale et la pénétration des idées socialistes dans les milieux ouvriers, les catholiques doivent cesser d'être des troupes d'arrière-garde. Il ne s'agit pas de révolutionner ni de compromettre les études des collégiens, le régime des collèges ou le recrutement sacerdotal. Au service de sa réforme, il propose un enseignement théorique et pratique. Un bon enseignement théorique fera comprendre que la religion ne doit pas être réduite à une « préservation hygiénique », qu'elle « est avant tout charité et que la charité c'est l'expansion »⁴⁷. Les moyens de cet enseignement théorique sont les académies, les conférences et surtout la direction spirituelle. L'enseignement pratique se résume à l'apostolat du camarade par le camarade. Le collège doit être un noviciat à l'apostolat. Il faut mettre fin aux naufrages

43. J. Cabanis, *Lacordaire et quelques autres*, Paris, Gallimard, [1982] : 400-402 et 425.

44. Camille Roy, *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, Québec, Typ. Dussault et Proulx, 1903 : 116.

45. A. Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, 2e éd., Paris, Armand Colin, 1968 : 252-261.

46. « La préparation au rôle social », *Revue ecclésiastique*, vol. 17, n° 8 (15 avril 1905) : 236-250 ; n° 9 (1^{er} mai 1905) : 267-278.

47. *Ibid.* : 271.

qui marquent le passage du collège à l'université. Ces idées commencent d'ailleurs à être dans l'air. Par exemple, Raphaël Gervais, c'est-à-dire le dominicain Dominique-Ceslas Gonthier, s'inquiète aussi de la capacité de l'enseignement canadien-français à former des hommes et des catholiques⁴⁸.

Face à la lourde mission du prêtre-éducateur, Groulx reconnaîtra très tôt son impréparation. On devine dans son apostolat auprès des jeunes des maladresses et des erreurs, même si la correspondance de ses élèves avec lui révèle des relations de confiance et d'intimité d'une indiscutable chaleur : l'affectivité entre pour beaucoup dans ces rapports de maître à élève, qui sont aussi des rapports de directeur de conscience à pénitent. La correspondance et les publications de Groulx à cette époque nous renseignent bien sur sa pensée.

Le collège classique forme un groupe de jeunes gens privilégiés non pas nécessairement en raison de leur origine sociale (Groulx lui-même était un petit paysan pauvre), mais en raison de leur insertion dans le programme de formation le plus valorisé à l'époque, accessible à une minorité et ouvrant la voie de l'ascension sociale ou confirmant le classement social opéré déjà par la famille. Le recrutement du collège désigne au sein de la jeunesse une élite. Le système de Groulx vise à former l'élite de l'élite scolaire. Si pour tous, il souhaite que le régime du collège favorise le développement de la volonté et du sens des responsabilités sociales et nationales parce que tous les collégiens doivent aspirer à devenir, une fois adultes, des catholiques militants et de bons patriotes (c'est ainsi qu'alors Groulx entend surtout le devoir social, la partie proprement socio-économique restant embryonnaire), il n'en reste pas moins que les stratégies proposées sont élitistes et s'adressent à une minorité dans la minorité. Ces deux stratégies sont : 1^o la direction spirituelle, qui, entendue dans le sens exigeant que retient Groulx, force le prêtre à limiter le nombre de ses dirigés ; 2^o l'Action catholique, au recrutement très sélectif et à l'idéal tourné vers l'héroïcité. Il ne faut pas confondre l'Action catholique fondée par Groulx au collège de Valleyfield avec l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, dont, avec Émile Chartier, il n'est qu'indirectement le fondateur, la paternité véritable revenant au jésuite Samuel Bellavance. L'ACJC est un mouvement de la jeunesse universitaire et de la jeunesse déjà engagée sur le marché du travail, surtout dans la catégorie des commis, employés et journalistes. Les cercles de l'ACJC dans les collèges ont essentiellement pour but de pourvoir au recrutement futur de l'ACJC, une fois les études classiques terminées. L'ACJC est à la fois une société de formation et de persévérance catholiques (d'où l'importance accordée à la piété et aux

48. Raphaël Gervais (Dominique-Ceslas Gonthier), « Erreurs et préjugés », *La Nouvelle-France*, vol. 3, n^o 2 (février 1904) : 49-54 ; vol. 4, n^o 3 (mars 1905) : 126-136 ; n^o 5 (mai 1905) : 224-233.

cercles d'étude), et un groupe de pression visant à faire prévaloir dans la vie collective les orientations catholiques et nationalistes : en un mot, un encadrement de la jeunesse catholique pour l'aider à faire son devoir social dans le sens groulxien. L'Action catholique, tout en baignant dans la même atmosphère de catholicisme militant et de nationalisme, limite en principe son action au milieu du collège et est davantage centrée sur la sanctification et la formation personnelles. Groulx la définira une « société de condisciples d'élite »⁴⁹. Mais ce n'est pas une simple confrérie pieuse et c'est à cause de cela même qu'elle suscite la méfiance des autorités. Ici Groulx propose une méthode radicalement nouvelle et qui peut avoir ses inconvénients et ses dangers. Il s'agit pour le collégien de se former et de soutenir ses propres efforts en ce sens au moyen de l'apostolat auprès de quelques camarades, par l'amitié, la conversation, la discussion de lectures appropriées, l'entraide et des pratiques religieuses collectives, tout cela sous la surveillance étroite du prêtre. De la sorte une petite élite, recrutée avec soin, contribuerait à élever par son apostolat et son exemple le niveau moral et religieux de tout le collège. La spiritualité proposée à l'Action catholique et en direction spirituelle est si élevée et si exigeante qu'elle ne peut guère se prêter, si on ose dire, à une consommation générale. Dans son entourage, on en faisait d'ailleurs le reproche à Groulx : ne propose-t-il pas un idéal d'exception à une jeunesse déjà aux prises avec les problèmes de l'adolescence et dont la majorité des éléments sont incapables de se hausser à un tel niveau ? Répétons-le, il y a une certaine naïveté chez Groulx, ou encore une relative suffisance : on a l'impression qu'il voudrait que, simple ecclésiastique, puis tout jeune prêtre, inconnu dans la maison, sans expérience, après un séjour écourté à Saint-Sulpice, il fût accueilli par les autorités de Valleyfield comme le prophète attendu de l'éducation nouvelle et que l'espèce de complicité avec ses élèves – surtout avant son ordination, – sans doute un peu extraordinaire par rapport aux usages reçus, comportant aussi de petites ruses pour contourner les interdictions des supérieurs, fût jugée parfaitement convenable et ne soulevât aucune réticence. Un autre problème se pose. En proposant aux membres de l'Action catholique comme modèles d'inspiration les Montalembert, Ozanam et Vuillot, ne risque-t-on pas de détourner des jeunes gens d'élite de la vocation religieuse ? Dans les faits, la profonde imprégnation mystique qui résulte des méthodes de Groulx favorisera plutôt les vocations sacerdotales et religieuses de sorte que ses meilleurs disciples suivront cette voie plutôt que celle du laïcat catholique engagé. Ce sera le cas d'Émile Léger, Philiza Perras, Erle Bartlett, Arthur Goyette ou Aldéric Leduc. Manifestement, l'abbé Perreyve et le père Lacordaire finissent par avoir plus d'importance que le pair, le professeur et le journaliste catholiques. Ses jeunes pénitents refont, sous sa direction, l'itinéraire que lui-même avait accompli guidé par l'abbé Corbeil, et on a l'impression que

49. Voir lettre n° 188.

tout point d'arrivée contraire au sien aurait été perçu par lui comme un échec. Ainsi, par un curieux retournement, les principaux articles du programme de réforme de Groulx au début des années 1900 aboutissent en pratique à ce résultat paradoxal d'accentuer le caractère d'école ecclésiastique et de « pépinière » cléricale qu'a le collège classique.

Ce résultat, on le comprend sans mal – car il est dans la logique des choses – si l'on veut bien se rappeler que dans les années 1900-1906 Groulx fait tout en même temps : tout en se façonnant une âme de prêtre, il veut se donner une certaine compétence de professeur et surtout faire véritablement œuvre de prêtre-éducateur. Or, dans les circonstances, par une sorte de contamination ou de projection, l'éducation en question revêt un caractère cléricale très marqué : elle reproduit dans l'âme de chaque dirigé le façonnement auquel Groulx s'applique pour son propre compte. À partir du moment où il choisit d'entretenir avec ses quatre ou cinq dirigés les plus proches une relation d'amitié intime, c'est inévitable. En passionné, il ne se donne pas à moitié, et l'exaltation n'est jamais très loin. On peut dire que sa pédagogie, sa direction de conscience et son action politique ont ceci en commun qu'elles exigent une sorte d'état d'exaltation, pallier où il s'agit de se hausser à force de volonté et, à force de volonté toujours, de se maintenir, dans une fraîcheur renouvelée. Cette tension de la volonté, cette contention de l'esprit ne sont pas sans risque, et les nerfs peuvent parfois lâcher, lâcheront en effet. Groulx sera donc heureux dans l'enseignement à proportion de la fidélité à son idéal : faire du collège une école d'exaltation. En même temps, l'homme d'action en lui, mais aussi le conquérant et le visionnaire peuvent souffrir : on le verra nommer la croix particulière de l'éducateur : la monotonie ⁵⁰.

Il faut y insister : à nul autre moment de sa vie, Groulx n'a été autant prêtre, et aussi intensément, si, par « être prêtre », on entend l'existence de l'homme de Dieu tout à son obsession du salut des âmes. Et dans son cas, redisons-le, il est persuadé d'avoir été chargé des âmes des jeunes, ses élèves, puis, par élargissement, de l'âme de la jeunesse et, plus tard enfin, à travers une évolution complexe, de l'âme d'un peuple.

Quel est son programme de direction spirituelle ? Il cherche à former l'homme et le chrétien, donc à favoriser l'épanouissement des vertus, sur le plan humain et surnaturel, avec pour couronnement l'union mystique avec Dieu, non une union de repos, mais une union de ressourcement, où la contemplation appelle l'apostolat et l'apostolat, la contemplation. Ce faisant, se met-il à l'école de Thomas d'Aquin ? Il n'est pas sûr que l'influence ait été directe : je serais porté à y voir la médiation de deux dominicains, le père Lacordaire et le père Didon, confirmée par l'amitié d'un troisième, le père Vuillemet.

Groulx veut développer d'abord les vertus proprement humaines. Lesquelles choisit-il en priorité ? Celles que la lecture de Montalembert l'a

50. Encart dans [*Académies et Action catholique*] [ca 1903-1906].

habitué à admirer particulièrement et qui sont des vertus nobles, aristocratiques ou militaires, si l'on préfère, – non des vertus démocratiques ou populaires comme la propension à l'égalité et au partage⁵¹. Le catholicisme libéral est fortement marqué par l'esprit aristocratique, qui n'était pas sans éblouir un Lacordaire, par exemple. Il y a quelque chose comme une vénération du soldat chrétien chez Groulx : les croisés, les zouaves pontificaux, un Gaston de Sonis brandissant l'étendard du Sacré-Cœur. Son tempérament de polémiste le laisse deviner : la force au service du droit ne lui répugne pas, bien au contraire. Mais si cette insistance sur les vertus aristocratiques peut sans doute contribuer à élever les caractères, elle peut avoir aussi des effets inattendus : une mentalité de déraciné qui pousse au mépris. Émile Léger, devenu élève du Grand Séminaire de Montréal, ne confie-t-il pas à son maître qu'il déteste la ville de Valleyfield, son esprit bêtement démocratique, profondément roturier⁵². C'est ce que l'on risque à tant insister sur le noble Montalembert, le moins social des catholiques libéraux.

Pour former des hommes de la trempe de Montalembert, il faut concentrer les efforts sur la formation du caractère⁵³. On comprend son projet de former la volonté – idée qu'il développera bientôt dans des conférences et des articles – afin, immédiatement, de faire mûrir l'homme dans l'adolescent, et, médiatement, de préparer pour l'homme d'action de demain des ressources psychologiques à la mesure du devoir social que l'intelligence définira alors. Ce n'est pas l'éducation de la volonté à la façon de Léon Gérin, c'est-à-dire le moyen de donner son essor à l'esprit d'initiative en vue d'une percée des Canadiens français dans les « arts usuels », entendons l'industrie, l'agriculture scientifique et le commerce. De cette éducation font partie la discipline librement consentie, le culte du travail bien fait et l'assouplissement par le sacrifice, cette gymnastique morale. L'un des buts visé est évidemment la maîtrise de la sensualité. Quel que soit le ton des lettres à ses dirigés – pressant et comme anxieux, ou enjoué, ou humoristique – la consigne de la pureté, elle, ne varie pas. La pureté est le signe d'une volonté en santé ; l'impureté, le signe d'une volonté à discipliner. Il y a comme une obsession de l'idéal de la chasteté. Elle s'explique inconsciemment chez Groulx par le désir très profond et très contraignant de donner des prêtres à Dieu, état de vie qui comporte le devoir strict de continence. Sur ce point du combat pour la pureté, Groulx

51. Voir lettre n° 185.

52. É. Léger à L.G., 19 novembre 1905.

53. Voir lettre n° 188. – Cette lettre est un exemple du style à peine supportable auquel alors aboutit Groulx quand il se contraint et s'efforce de bien écrire : le naturel enfui, ne reste que le guindé, le faux noble, la manière romantico-idéaliste des Lacordaire et des Dupanloup. Ici cela traduit sans doute le malaise qu'il éprouve face à Chartier, à qui il se sent inférieur. Pourtant il savait donner à l'occasion de bons conseils et n'était pas aveugle sur ses propres défauts. Voir lettre n° 193.

ne bronchera pas et, en 1964, déclarera sentencieusement : « L'adolescent doit triompher de son adolescence, ou il ne sera jamais qu'une loque, un chiffon. »⁵⁴

Toute cette formation, bien qu'elle s'appuie aussi sur des secours surnaturels par la fréquentation des sacrements, par exemple, peut se concevoir sur le plan strictement humain. Mais Groulx y voit le moyen d'accéder au plan surnaturel : approfondissement de la foi, virilité religieuse, renoncement à soi, rencontre du Seigneur, don de soi – le don suprême étant, bien entendu, le sacerdoce et la vie religieuse, la meilleure part, répète-t-il. Ici aussi le volontarisme est postulé, la foi ne vit que si elle est nourrie : cette religion est le contraire de la passivité. Rien de surprenant alors que le ton habituel de la correspondance spirituelle soit celui de l'exhortation, dans la ligne de la spiritualité johannique, c'est-à-dire un perpétuel appel à la ferveur, comme dans ce passage de l'Apocalypse (3, 1-2) : « Je connais ta conduite ; tu passes pour vivant, mais tu es mort. Réveille-toi, ranime ce qui te reste de vie défaillante ! » Et la ferveur introduit dans l'intimité de la divinité : « Voici que je me tiens à la porte et je frappe ; si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui pour souper, moi près de lui et lui près de moi » (3, 20). Rien de formaliste ou de légaliste : c'est une foi vivante qui achemine à la Vie. L'inspiration de Groulx se trouve partie dans l'Évangile, partie dans la correspondance spirituelle et les écrits de Lacordaire, Perreyve et Didon. On voit donc par quels degrés il entend mener ses disciples du culte humain de l'honneur à l'union mystique avec la divinité, dont les fruits sont l'engagement au service de l'Église et de la société entière.

Comment les principes de direction spirituelle de Groulx se traduisent-ils dans la pratique ? On peut l'observer en lisant à la suite la correspondance Groulx-Perras, qui fournit un exemple de direction spirituelle. C'est une chance : Groulx écrit beaucoup à ses dirigés, soit parce que, avant son ordination, les autorités lui interdisent de les rencontrer à sa chambre, soit parce qu'il tient à leur écrire même pendant l'année scolaire – l'écrit suppléant à la parole imparfaite ou favorisant les confidences, – soit enfin parce qu'il souhaite prolonger en vacances par la lettre son apostolat auprès de ses pénitents, qu'il reçoit d'ailleurs à tour de rôle à la campagne, chez ses parents. Sans retracer ici tout le cours de cette direction, on peut y relever, non sans un certain malaise, un épisode qui accuse un manque d'expérience de la direction des âmes chez Groulx et où, me semble-t-il, la liberté ne trouve pas son compte. À Philiza Perras, âgé de dix-sept ans, qui vient de le choisir pour directeur, Groulx, en émotif qu'il est, écrit : « Vous avez une âme essentiellement chrétienne, des plus vives, pour ne pas dire des plus emportées dans ses affections ; avec cela vous ne pourrez jamais être qu'à Dieu. Partout ailleurs, vous

54. L. Groulx, *Chemins de l'avenir* : 28.

trouvez le désenchantement, la déception, le vide immense. On ne remplit pas avec quelques gouttes d'eau ce qui est vaste comme l'océan. »⁵⁵ Avec un tel point de départ, comment s'étonner que son pénitent se fera dominicain ? Il s'est mis en tête que Perras avait la vocation et, à travers la correspondance, l'on voit peu à peu ce dernier s'engager sur la route qu'il lui indique. De sorte que la réserve où Groulx fera mine de s'enfermer deux ans plus tard, au moment de la retraite de vocation, paraît bien illusoire. Mais il a rendu de grands services à Perras en l'aidant à surmonter sa mélancolie. Quant à la fréquentation des jeunes filles, elle est jugée condamnable⁵⁶. Comme d'ailleurs Perras semble avoir été un dominicain exemplaire, il n'est pas question de prendre en faute la perspicacité de Groulx, mais simplement de regretter de ne pas trouver, à cette époque, chez ce trop ardent jeune prêtre, un aussi grand respect qu'on le souhaiterait du libre cheminement de la conscience. À l'occasion, Groulx se révèle ombrageux et impérieux, – trop pour quelqu'un qui se veut l'éducateur de la volonté et de la liberté. Il y a peut-être chez lui quelque chose comme le complexe de l'homme de petite taille. Il apprendra peu à peu à ne pas brûler les étapes et à apprécier les mérites de la patience, même et surtout dans les œuvres de Dieu.

Il exige de ses dirigés une grande transparence et un parfait esprit de soumission⁵⁷. Il invite ses disciples à tenir un journal intime et à le lui faire lire de même qu'à l'occasion il leur communique le sien. Il observe attentivement ses pénitents et sa direction prend assez souvent une orientation psychologique⁵⁸. Il n'en reste pas moins qu'il est conscient de ses lacunes. Ne note-t-il pas dans son journal le 6 janvier 1902, au sujet de la direction spirituelle d'Erle Bartlett qu'il a assumée : « J'ai compris par moi-même qu'il est plus difficile parfois de connaître son devoir que de l'accomplir. M'était-il permis à moi, avec mes vingt-deux ans, et mon peu de lumières, ma faible piété, ma pauvreté sous tous rapports de diriger ou presque, cette âme [...] ? »⁵⁹.

Toute la correspondance en témoigne, Groulx a dépensé un zèle extraordinaire, alimenté par un amour indéfectible des jeunes, qui compense bien un peu pour son inexpérience et son manque de formation, et rachète maladresses et faux pas. Mais il constate, dans le corps professoral comme en lui-même, une double impréparation : impréparation à l'apostolat auprès des jeunes, c'est-à-dire au ministère du prêtre-éducateur ; impréparation à la tâche de professeur, faute d'études supérieures en lettres et en pédagogie⁶⁰. La conscience de son insuffisance s'imposera rapide-

55. Voir lettre n° 330.

56. Voir lettre n° 436.

57. Voir lettres n°s 333 et 334.

58. *Ibid.*

59. *Journal*, II : 670. Voir aussi lettre n° 504.

60. Voir lettre n° 513.

ment à lui. À Chartier parti étudier à Rome, il confie à la fin de 1903 : « J'apprends tous les jours à apprécier votre bonheur par la constatation de ce qui me manque pour rendre à la *Cause* les services qui seraient dignes d'elle. »⁶¹ De 1900 à 1906, il tentera, en autodidacte, de corriger ses lacunes dans la mesure du possible par la lecture, l'étude des auteurs et l'écriture (tel son manuel d'histoire du Canada qu'il ébauche au cours de ces années). Mais tout cela ne fera que renforcer la conviction de sa misère intellectuelle et lui fera désirer ardemment étudier en Europe. Quand il ira prendre d'abord ses diplômes en théologie et en philosophie thomistes, il sacrifiera sans doute à la pratique instaurée dans le clergé québécois, mais il manifesterà aussi de la sorte l'ordre de ses priorités. Il convient d'abord de parfaire le prêtre en lui par les sciences ecclésiastiques. Le perfectionnement du professeur, par l'étude des lettres et sciences humaines, suivra, en second lieu. Par la faute d'une santé défaillante, il n'accomplira guère que la première partie de son programme d'études. D'ailleurs la méconnaissance de l'importance des hautes études prive les collègues de spécialistes jusqu'à l'entre-deux-guerres.

Ainsi, dans l'entre-temps, Groulx essaie de parfaire sa formation tant bien que mal. Il travaille les disciplines particulières dans des manuels, comme par exemple, pour la littérature, ceux du jésuite Longhaye. Plus généralement, plus profondément aussi, il aspire à ce que j'appellerais la méthode de la vie intellectuelle, autrement dit, l'ordonnance et la coordination *des* savoirs, puis l'art d'approfondir *le* savoir, c'est-à-dire d'accéder à la connaissance vraie et personnelle de sorte à échapper enfin à une culture de manuel et de compendium. Or vers quels maîtres se tourne-t-il ? Vers des maîtres catholiques, ce qui ne surprend guère, mais ceux de l'avant-garde, ce qui contredit l'image familière d'un Groulx partout et toujours d'une orthodoxie sourcilleuse, frileuse même. À l'été 1903, il se met à l'école de l'oratorien Alphonse Graty, qu'il semble aborder par la voie facile, c'est-à-dire par *Les Souvenirs de ma jeunesse*, pour ensuite étudier *Les Sources*, qui est une sorte de traité du bon usage de la vie intellectuelle à l'intention des catholiques⁶². *Les Sources* ont influencé nombre d'intellectuels catholiques. Georges Goyau rappelle qu'en 1862 Léon Ollé-Laprune « décida de s'assujettir au vaste et complexe programme d'études si minutieusement tracé » par Graty : « Il est, poursuit-il, peu de livres plus curieux [...] ; on dirait un défi volontaire à notre siècle affairé, où les nécessités du *struggle for life* et la gymnastique des pédagogies

61. Voir lettre n° 317.

62. Cet ouvrage connu de nombreuses éditions, voir par exemple A. Graty, *Les Sources*, 7e éd., Paris, Téqui, 1910, 326 p. On y trouve réunis deux opuscules : d'abord *Conseils pour la conduite de l'Esprit*, puis *Le premier et le dernier livre de la Science du Devoir*. Donc un programme de vie intellectuelle, suivi d'un enseignement moral.

nouvelles abrègent, pour tous les jeunes gens, la période de la préparation et précipitent, pour beaucoup d'entre eux, l'heure de la production. Gratry s'adresse à des hommes qui ont le loisir de penser, à des esprits qui ont le temps de se mûrir ; il leur offre une sorte de *Discours de la Méthode*, et leur promet, s'ils veulent bien entendre ses leçons, que leur pensée sera forte, que leur âme sera unifiée, qu'ils seront proches de Dieu, et que Dieu sera en eux. Contre l'orgueil de la fécondité littéraire, il n'est pas de meilleur remède que cette lecture : c'est une des rares œuvres du dix-neuvième siècle qui nous apprennent la connaissance de nous-mêmes. »⁶³

Gratry se retrouve avec l'abbé Maret dans le groupe libéral qui entoure Ozanam. Il est directeur du collège Stanislas, puis aumônier de l'École normale supérieure, jusqu'en 1851. Il vit une année à Orléans dans l'intimité de Mgr Dupanloup. C'est alors que se confirme son projet de rétablir en France l'Oratoire, « qui devait être une sorte « d'atelier d'apologétique » dans un grand esprit de liberté »⁶⁴. Ce rêve se réalise en 1852. De Gratry, on va à Perreyve et Ollé-Laprune, Lacordaire et Didon. Le réseau de relations entre les intellectuels catholiques dont Groulx s'inspire prouve la cohésion, si on peut dire, de ses admirations. Au *Correspondant*, par exemple, dans les années 1860, collaborent Melun, Perreyve, Gratry, Montalembert, et la revue publie la correspondance d'Ozanam. Douze ou quinze ans plus tôt, c'est *L'Ere nouvelle* de Lacordaire et de l'abbé Maret qui anime et divise les milieux catholiques. Mais la plupart de ces personnages, y compris plus tard le dominicain Didon, seront l'objet de condamnation ou d'avertissement, de leurs supérieurs immédiats ou même du pape. Beaucoup en effet appartiennent à l'école libérale et même quelques-uns, démocrate ; parmi les clercs, un bon nombre sont peu enthousiasmés par Thomas d'Aquin, critère par excellence de l'orthodoxie, surtout à partir de Léon XIII. S'il y a des ultramontains parmi eux, il y a aussi des néo-gallicans. Gratry lui-même, adversaire de l'infailibilité pontificale, doit démissionner de l'Oratoire. L'admiration de Groulx ne pouvait être sans mélange⁶⁵.

À l'été 1904, Groulx lit ou relit un opuscule du philosophe catholique Ollé-Laprune⁶⁶, *L'Éloge du P. Gratry*, reproduit dans *La Vitalité chrétienne*, avant d'aborder une œuvre plus substantielle quoique concise, *Les*

63. Georges Goyau, « Un philosophe chrétien », introduction à l'ouvrage de Léon Ollé-Laprune, *La Vitalité chrétienne*, Paris, Perrin, 1901 : XIV-XV.

64. J. Cabanis, *Lacordaire et quelques autres* : 234-235. L'auteur précise que Gratry était « un nerveux et un sensible, peu maître de lui ».

65. Cf. lettre n° 375.

66. Léon Ollé-Laprune (1839-1898), maître de conférences à l'École normale supérieure de 1875 à 1898, a été l'élève de Gratry et était l'ami d'un autre oratorien connu, le cardinal Perraud.

Sources de la paix intellectuelle. Quant au *Prix de la vie*⁶⁷, du même auteur, il en commencera la lecture le 31 août 1905⁶⁸. Ollé-Laprune défend une conception très exigeante de la vie intellectuelle, qui passe par un irénisme que Groulx, souvent pressé d'entrer en polémique, aura tendance à négliger.

Maurice Blondel – lui-même philosophe et de plus grande notoriété que son maître Ollé-Laprune – affirme que « *le Prix de la Vie* marque la synthèse la plus complète de la pensée spéculative et des préférences pratiques de M. Ollé-Laprune : c'est l'expression de son dogmatisme, mais d'un dogmatisme où l'élément intellectuel est de plus en plus pénétré et comme coloré par la préoccupation morale et l'inspiration religieuse. Car, à mesure que sa pensée a pris plus de consistance et de force, il a pu, sans en compromettre le caractère philosophique et l'autonomie nécessaire, édifier en elle ou sur elle une plus large expression de sa foi positive. Et c'est ainsi que, dans ce livre si riche et si lu [...] il a entrepris, en philosophe, ce qu'il avait toujours rêvé d'après ce que Bossuet avait fait en théologien, un exposé sommaire de la doctrine chrétienne, afin d'annoncer, à sa manière d'homme de pensée, la « Bonne Nouvelle » si oubliée souvent ou si peu *réalisée* par les esprits contemporains : la destination surnaturelle, le prix divin de la vie. »⁶⁹

La philosophie d'Ollé-Laprune appartient en somme à l'histoire de la grande école du catholicisme libéral français. Le problème de son temps, à ses yeux, est « l'anarchie intellectuelle et la division malade des esprits ». Il cherche le moyen d'y remédier tout en préservant « la liberté et la vitalité des consciences ». Le règne de la vérité doit s'instaurer, mais

-
67. 1^{re} éd., Paris, Belin, 1894, VIII, 490 p. Ce livre connaît un énorme succès : en décembre 1922, il en est à sa 44^e édition. – D'Ollé-Laprune, Groulx possède trois ouvrages, qu'il a lus et annotés, surtout *Le Prix de la vie* (10^e édition). Les deux autres sont *La Vitalité chrétienne* (3^e édition) et *Les Sources de la paix intellectuelle* (4^e édition). Mais dès mai 1901 ou peut-être 1900, il lit « De la virilité intellectuelle » (discours prononcé à Lyon le 29 mars 1896 et publié dans *La Quinzaine* du 1^{er} avril, puis chez Belin, Paris, 1896) et « la Vie intellectuelle du catholicisme en France au dix-neuvième siècle ». Cette dernière étude a paru dans un ouvrage collectif intitulé *La France chrétienne dans l'histoire* (Paris, Firmin-Didot, 1896) et elle est reprise dans *La Vitalité chrétienne* : 1-78. Ainsi Groulx aurait découvert Ollé-Laprune par le recueil posthume *La Vitalité chrétienne*, voir Groulx, *Cahier de notes de lecture*, III, 25 avril [1900-1901, peut-être après], 168ms : 16-23 ; en marge : « 10 mai 1900 [1901 ?] ». Mais les marques et annotations marginales sont plus nombreuses dans *Les Sources de la paix intellectuelle* et davantage encore dans *Le Prix de la vie*. Groulx n'a pas seulement parcouru ce dernier ouvrage, il l'a étudié.
68. Note de Groulx dans son exemplaire. Dans ses mémoires (I : 339), Groulx écrit : « Je me souviens, en particulier, de vacances où, pour m'affermir en mon ministère d'éducateur, j'analyse et j'annote, au chapitre et à la page, *L'Éducation de la volonté* de Jules Payot, et, pour corriger les thèses de cet agnostique, *L'Art d'arriver au vrai* de Balmès et *Le Prix de la vie* d'Ollé-Laprune. »
69. M. Blondel, *Léon Ollé-Laprune. L'achèvement et l'avenir de son œuvre*, Paris, Bloud et Gay, 1923 : 92-93.

uniquement par des moyens spirituels, en refusant l'autoritarisme et la contrainte ⁷⁰. Au service du grand dessein de sa vie, Ollé-Laprune avait une « thèse dominante », une « idée de derrière la tête », pour parler comme Blondel : « La connaissance même philosophique, la certitude même rationnelle n'est point une tâche du pur entendement et de la pure raison. La croyance est un élément intégrant de la science, comme la science est un élément intégrant de la croyance elle-même ; c'est-à-dire que la *vue de l'esprit* est toujours solidaire de la *vie de l'être* ; c'est-à-dire que la philosophie est indissolublement affaire de raison et affaire d'âme ; c'est-à-dire enfin que ni la pensée ne peut suffire à la vie, ni la vie ne peut trouver en elle seule sa propre lumière, sa force et sa loi totale. » ⁷¹ Il faut, pour la pacification des esprits, joindre aux ressources de la raison, les contrôles et les enseignements de l'action. *Le Prix de la vie* propose « l'étude, mais sérieuse, approfondie, l'action, mais sérieuse aussi, et précise » ⁷².

Le lien entre Ollé-Laprune et le groupe de Marc Sangnier mérite d'être relevé. On peut dire qu'Ollé-Laprune est le philosophe du Sillon. Notons d'abord la parenté générale. Représentant de la tendance rajeunie du catholicisme libéral, républicain et préoccupé par la question sociale, Ollé-Laprune, parce qu'il croit à la discussion sérieuse, dans le respect des consciences, comme moyen de faire progresser la cause de la vérité et celle de la paix intellectuelle et sociale, prépare l'irénisme audacieux du Sillon. Et, comme l'observe Georges Weill en 1909, « l'union du catholicisme libéral et du catholicisme social s'est manifestée surtout dans l'association du Sillon » ⁷³. Mais il y a une filiation plus immédiate. Au moment où Marc Sangnier, l'animateur qui a dominé le Sillon, est dans les classes supérieures du collège Stanislas, Maurice Blondel y enseigne ⁷⁴. Or le « plus aimé de[s] maîtres » de Blondel est précisément Ollé-Laprune ⁷⁵. D'autre part, Ollé-Laprune personnellement, « par son influence à l'Ecole Normale et alentour, aura marqué les meilleures têtes du Sillon » ⁷⁶. Avant Sangnier, c'est-à-dire avant l'association du Sillon, les fondateurs de la revue *Le Sillon*, Paul Renaudin et Augustin Léger, avaient subi les mêmes influences. « De la pensée de Blondel et d'Ollé-Laprune, écrit Jeanne Caron, tous deux ont tiré une morale de la vie intellectuelle qu'il s'agit

70. *Ibid.* : 10.

71. *Ibid.* : 66.

72. *Le Prix de la vie* : 426-427.

73. Georges Weill, *Histoire du catholicisme libéral en France, 1828-1908*, Genève, Slatkine Reprints, 1979 (1^{re} éd., Paris, 1909) : 238.

74. Jeanne Caron, *Le Sillon et la démocratie chrétienne, 1894-1910*, Paris, Plon, 1967 : 30-44, 80-86.

75. *La Nouvelle Journée*, « Avertissement », dans M. Blondel, *Léon Ollé-Laprune...* : 5.

76. Jean de Fabrègues, *Le Sillon de Marc Sangnier : un tournant majeur du mouvement social catholique*, Paris, Perrin, 1964, 312 p. : 48.

maintenant de transposer au plan de l'art, de la littérature et de la science »⁷⁷ : refus du dilettantisme, affirmation du sérieux de la pensée, de la responsabilité de la vie intellectuelle. En outre, la revue recherche – dans les mots de Jean de Fabrègues – « une philosophie qui naisse de la vie elle-même et qui conduise la vie »⁷⁸.

On peut se demander ce que Groulx trouve chez Ollé-Laprune, outre la confirmation de la haute idée qu'il se fait de la tâche de l'intellectuel. Car son militantisme intransigeant, à première vue, a assez peu en commun avec le tempérament et les principes d'Ollé-Laprune. Il aime sans doute ses fermes convictions catholiques et ses appels à la virilité intellectuelle et au devoir social. Mais la pensée d'Ollé-Laprune est susceptible d'une interprétation « moderniste » et conciliante. C'est précisément dans cet esprit que, quelques années plus tard, Antonio Perrault conscrira le philosophe et déclarera qu'il « devrait être l'auteur de chevet de tous les membres de l'A.C.J.C. »⁷⁹. Dans ce débat, Groulx ne sera pas du côté de Perrault : il appuiera les militants intransigeants. Cependant, pour s'y retrouver, il faut bien garder à l'esprit les ambivalences de la pensée de Groulx avant l'été 1906, c'est-à-dire avant son voyage d'Europe. Il est difficile de préciser jusqu'où, à cette époque, va son adhésion aux idées de la *gauche* catholique de France (les vérités de la foi et l'ecclésiologie ultramontaine ne sont pas en cause : chez lui, on ne décèle ici aucune variation). Il est impossible de déterminer s'il approfondit les débats de l'époque ou se contente d'une information superficielle. Comme son enthousiasme pour le Sillon et – on le verra – pour le dominicain Didon le prouve, il veut que l'Église parle au monde moderne un langage qui lui soit intelligible ; il désire voir les catholiques agir sur leur temps et, pour cela, être de leur temps – en France, par exemple, républicains et démocrates. Cette adaptation ne peut se faire qu'au prix de fortes études qui, prémunisant contre l'errance doctrinale, autorisent l'audace. D'où cet intérêt pour Gratry et Ollé-Laprune⁸⁰, qui s'inscrivent parfaitement dans la grande tradition intellectuelle du catholicisme libéral, avec son respect pour la science, son goût pour la discussion pondérée et son penchant au rationalisme, dont l'exagération mènera, bien qu'il s'en défende, au libéralisme doctrinal et au modernisme. C'est avec de tels maîtres que Groulx fait ses classes. Il est révélateur que dans ses mémoires il se contente d'allusions rapides à Gratry, Ollé-Laprune, Marc Sangnier, et fasse complètement silence sur Didon, le bouillant dominicain censuré par ses supérieurs, un

77. J. Caron, *op. cit.* : 85-86.

78. J. de Fabrègues, *op. cit.* : 47.

79. A. Perrault, « Sectaires dans le bien », *Le Semeur*, vol. 3, n° 9 (mai 1907) : 261. Dans les mémoires de Groulx, les pages consacrées à Perrault passent sous silence cet incident (II : 30-35).

80. Voir lettre n° 466.

libéral, et non seulement un libéral mais encore un républicain, et sur lequel il a pourtant écrit alors un article d'un enthousiasme débridé.

Chercher une doctrine politique

Groulx déplore de « n'apporte[r] à la jeunesse qu'un peu de dévouement, et un amour profond, quand il lui faut surtout des idées et une direction »⁸¹. — Des idées et une direction, c'est la définition d'une doctrine. Et quand Groulx parle de la jeunesse, il n'entend pas signifier seulement la jeunesse de son collège, mais aussi celle de l'ensemble du Québec, en particulier la jeunesse universitaire. À la jeunesse, il a déjà commencé à s'adresser, dès 1902, par une lettre à *La Vérité*⁸² ; surtout dès 1903, par l'entremise de *La Croix*⁸³, et dans *Le Semeur* à partir de 1905⁸⁴. Il lui communique, sur le mode enthousiaste qui lui est coutumier, les fruits de sa recherche doctrinale. Une recherche d'abord entreprise pour son propre compte, qui répond à un besoin de voir clair en soi et d'éclairer la route, mais aussi une recherche au service de la jeunesse, à laquelle il peut se sentir encore légitimement appartenir puisqu'il est dans la vingtaine. Elle a pour point de départ la religion : c'est une recherche de croyant et de clerc, qui se hiérarchise par rapport à la foi et par rapport à une institution, l'Église. Mais la foi en tant que telle n'est pas ici son sujet. Ce qui l'intéresse, c'est le problème politique de la relation religion-nation. Or la politique est alors animée au Québec, particulièrement dans la jeunesse, par une effervescence nationaliste à laquelle non seulement il ne se dérobe pas, mais prête son concours empressé quoique prudent, en raison de son état de vie et des réserves trop certaines de son évêque. En essayant de comprendre le nationalisme et la politique de son temps, en tentant d'apporter aux débats de l'heure sa contribution — modeste, car les écrits restent courts et la réflexion superficielle, — il soulève implicitement, davantage en lui-même d'ailleurs que face à ses lecteurs, le problème de la liberté et de la démocratie, sur les plans individuel et collectif, dans la pensée, dans la société et dans l'Église. Voilà une dimension qui risque d'échapper à l'observateur obnubilé par la question nationale. Même si elle se laisse à peine devinée, elle est bien présente et révèle un attrait momentané pour la gauche dont pourtant on ne trouve pas trace dans les mémoires. Au centre de cette réflexion encore informelle, on remarque le catholicisme libéral et la démocratie chrétienne, Montalembert et Lacordaire, le père Didon et Marc Sangnier. La réflexion est soumise à un critérium unique : le service de Dieu et de l'Église auprès de la jeunesse, ce

81. Voir lettre n° 317.

82. « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *La Vérité*, 26 avril 1902 : 4.

83. L. Adolphe [L. Groulx], « Un mouvement catholique et national », *La Croix*, 20 décembre 1903.

84. L. Adolphe [L. Groulx], « La vie catholique », *Le Semeur*, vol. 1, n° 6 (février 1905) : 121-126.

qui explique certaines audaces de pensée, dont Groulx reviendra rapidement au cours de son voyage d'Europe.

Si, au milieu de ses multiples occupations, il s'essaie à préciser quelque peu ses idées politiques, il n'accorde pas la même importance aux problèmes proprement socio-économiques, qu'il ne fera qu'effleurer avant son départ pour Rome. Ce faisant, il contrarie son évêque qui, lui, est davantage féru de science sociale que de nationalisme. Pourtant la question sociale est bel et bien posée au tournant du siècle, et l'agitation ouvrière est là pour en témoigner. Une partie de la petite-bourgeoisie canadienne-française s'émeut de l'ampleur et de la violence de certaines grèves, telles celles de 1903 à Montréal, qui paralysent les transports en commun et le port de la métropole. De cela il n'est pas fait mention dans la correspondance de Groulx, non plus que des conflits ouvriers dans les filatures de Magog et de Valleyfield, en 1900, qui inspirent à la presse des manchettes alarmistes⁸⁵. Il habite pourtant une petite ville industrielle en pleine expansion, où l'usine marque profondément le paysage⁸⁶. Bien qu'il ait sous les yeux le fait de l'industrialisation, de l'urbanisation et du prix social qu'elles exigent, ces phénomènes ne retiennent pas vraiment son attention. S'il parcourt le manuel de Dehon⁸⁷, il s'attache surtout à des questions traditionnelles comme la lutte antialcoolique, relancée par les autorités ecclésiastiques vers 1904. Cette insensibilité ne peut s'expliquer par son milieu d'origine, très modeste, pauvre même à une certaine époque. Peut-être ses attaches paysannes le rendent-elles moins attentifs aux difficultés du prolétariat urbain ? Mais comme le laissent entendre les quelques lettres qu'il échange avec Léon Gérin, il est cependant sur le point de s'intéresser à la science sociale quand il s'embarque pour l'Europe. Il n'en reste pas moins que sa réflexion politique ne peut qu'être très incomplète et même prendre un certain air d'irréalité à cause de cette absence de la ville, de l'industrie et du prolétariat. Mais cette déficience n'est pas imputable à un aveuglement : « On m'objectera peut-être, écrit-il dans la *Revue ecclésiastique*, que les principes sur l'ordre social, les devoirs de l'individu dans la société, sont enseignés dans le manuel de Philosophie. À cela je fais remarquer l'incomplet et l'imperfection, au gré de nombre de professeurs, de la partie du droit social dans Zigliara. Si l'on veut être de franche composition, on devra de même admettre que nous pouvons bien ainsi donner à nos élèves certaines notions théoriques et spéculatives, rien qui oriente une vie, rien qui laisse des convictions agissantes. »⁸⁸ Encore une fois, il a conscience de ses lacunes, mais il est

85. *Le Journal* (Montréal), 26 octobre 1900.

86. Voir lettres nos 219 et 465.

87. Voir lettre n° 467.

88. L. Groulx, « La préparation au rôle social », *Revue ecclésiastique* (Valleyfield), mai 1905 : 269.

impuissant faute de temps et de science à les combler lui-même de sorte que le devoir social qu'il prêche ne recevra guère à cette époque de contenu socio-économique concret et se limitera au religieux et au national. Mais cet article comporte des interrogations et des observations suffisamment pertinentes pour que Léon Gérin y fasse référence dans son étude sur « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français »⁸⁹.

La réflexion proprement politique de Groulx au cours des années 1900, qui occupe d'ailleurs une place secondaire par rapport à la pensée pédagogique et pastorale – car cette période est centrée sur la jeunesse des collèves – n'est pas sans provoquer quelque étonnement. Les historiens ont eu tendance à le présenter comme un maître à penser, celui qui a donné à *L'Action française* de Montréal son corps de doctrine, celui qui a évincé Henri Bourassa de la direction intellectuelle du nationalisme québécois. Or ce qui frappe surtout à cette époque, c'est le manque de fermeté doctrinale et de clarté dans les conceptions politiques, du moins en ce qui a trait à une des questions fondamentales du tournant du siècle et par rapport à laquelle les familles politiques se déterminaient : la Révolution, la liberté, la démocratie. En fait, Groulx ressemble à la plupart des intellectuels canadiens-français de cette époque, qui ne remettent pas en cause le libéralisme politique et économique à l'intérieur du cadre canadien. Quand elles le sont, ces questions ne sont soulevées que théoriquement et à propos de la France ou de l'Italie. En France précisément, chez les catholiques, c'est le règne de la perplexité en ces matières, pour ne pas dire de la confusion. On sait par exemple la grande sympathie de *L'Univers*, qui a pourtant été le journal de Louis Veuillot, parangon de l'ultramontanisme et du légitimisme, à l'égard du *Sillon*, qui enseigne non seulement que la démocratie est une option politique légitime pour un catholique français, mais même qu'elle est finalement la seule en ce début du XXe siècle. Cette situation découle du ralliement à la République prôné par Léon XIII. En somme l'encyclique *Au milieu des sollicitudes* (20 février 1892) demande aux catholiques d'oublier leurs divergences politiques pour se regrouper sur le terrain de la défense religieuse. Le prix à payer, pour les royalistes et pour les bonapartistes, est de mettre leur drapeau dans leur poche par déférence pour le Saint-Siège et par esprit de subordination du politique au religieux. Les élites catholiques françaises sont donc nombreuses à résister au nouveau mot d'ordre, par traditionalisme contre-révolutionnaire ou par gallicanisme. Or la consigne papale avait reçu de longue date une préparation intellectuelle par le truchement des catholiques libéraux. Malgré le conservatisme social de beaucoup d'entre eux, malgré aussi l'attachement

89. L. Gérin, « La Vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2e série, t. 11, 1905, section I : 67-87. « Vulgarisons la science sociale et la science sociale nous sauvera », tel est le message de Gérin.

de l'immense majorité à la monarchie constitutionnelle, les catholiques libéraux avaient œuvré assidûment à la conciliation avec le catholicisme de tout le conciliable dans le legs de la Révolution française. La position de Groulx, bien qu'elle ne soit guère développée, n'est pas difficile à établir : il est pour le ralliement, c'est-à-dire pour le respect des directives pontificales. Cela est, si l'on veut, dans la ligne de l'obéissance ultramontaine. On sait que Tardivel, mentor de Groulx en matière de nationalisme, accepte le ralliement, mais pourrait-on dire, la mort dans l'âme⁹⁰. Évidemment, Groulx n'a pas eu connaissance personnellement de ces débats et de ces déchirements puisqu'en 1892 il n'a que quatorze ans, mais il n'a pas manqué de se mettre au fait par la suite et, il faut y insister, l'interprétation qu'il retient, la position qu'il approuve, c'est celle des ralliés et des libéraux, sinon des démocrates chrétiens. Dans ses mémoires – redisons-le, – il insiste lourdement sur le fait que les idées des catholiques libéraux ne l'ont guère influencé et que, au contraire, il s'était mis à l'école de Veuillot et de Joseph de Maistre⁹¹. Or pour les années 1904-1906 au moins, les mémoires induisent en erreur. L'influence de Joseph de Maistre sur lui s'est surtout exercée par l'ouvrage intitulé *Du Pape*, qu'il relit en 1900⁹². Il est utile de souligner que ce ne sont pas *Les Considérations sur la France* qu'à ce moment il étudie et médite, c'est-à-dire que ce qui l'intéresse chez De Maistre, c'est l'apologiste de l'ultramontanisme, non le théoricien de la contre-révolution. On doit se rappeler que pour un certain nombre de catholiques français des années 1830 et 1840, dont Montalembert, Lacordaire et leurs amis, ultramontanisme et libéralisme, loin de s'exclure, se conjugaient aisément. L'Eglise de France, opposant ses libertés à l'autorité papale, n'avait-elle pas du même coup accepté une étroite soumission au pouvoir politique, découvrant ainsi la face antilibérale du gallicanisme ? Mais la pensée proprement politique n'obsède guère Groulx. Chez ses auteurs de prédilection, il cherche surtout les fondements doctrinaux du rôle de l'Eglise dans le monde moderne ainsi que des modèles de service de la religion, en somme de quoi nourrir l'intelligence et soutenir la volonté du catholique militant. Cet éclectique n'éprouve ainsi aucune peine à faire cohabiter réactionnaires et progressistes, non parce qu'il réalise une conciliation des contradictions, mais parce que, étrangères à son propos essentiel, elles n'ont pas à être prises en compte. La pratique des écrivains du catholicisme libéral a quand même agi sur la sensibilité politique du jeune Groulx, d'ailleurs préparé à recevoir cette influence par l'état politique et social de son pays. Il avait grandi non pas en France mais au Canada, dont les institutions politiques étaient britanniques et la société américaine, c'est-à-dire sans aristocratie.

90. Il faut relire les pages de Pierre Savard sur la question dans son *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis* : 264ss.

91. *Mes mémoires*, I : 49-50, 64-65, 70-72 et surtout 79.

92. Voir lettre n^o 120.

Ce n'est pas pour l'Action française que le jeune abbé s'enthousiasme, mais pour l'Association catholique de la jeunesse française et pour le Sillon, — bref le camp des ralliés, des libéraux et même des démocrates. Idéologiquement, il était finalement, à cette époque, plus à gauche qu'on pourrait le croire. Il faut donc lire avec un œil critique les pages qu'il consacre, dans ses mémoires, aux influences intellectuelles de sa jeunesse. Alors âgé de 76 ans, il réagit contre les « attitudes émoullies de ces catholiques de France et même de notre pays », attitudes inspirées du personnalisme anticonfessionnaliste d'Emmanuel Mounier, qui est comme l'héritage à gauche de la démocratie chrétienne, du Sillon et, au-delà, du catholicisme libéral dans ses aspects les plus avancés. Aussi Groulx s'empresse-t-il de se décerner *a posteriori* un brevet d'orthodoxie, en prenant ses distances avec les libéraux que, dit-il, il a « moins lus et moins aimés pour leur doctrine que pour leurs qualités d'âme, pour le magnifique exemplaire de croyants qu'ils incarnaient à [s]es yeux ». Il ne s'agit nullement de contester les influences traditionalistes et ultramontaines, mais simplement de les relativiser et de mettre en lumière leur éclipse pendant quelques années, avant le voyage d'Europe.

Dans sa correspondance, Groulx déclare nettement ses sources d'inspiration, rencontrées, précise-t-il, dès l'âge de seize ans : le Montalembert de Sainte-Barbe et le Lacordaire de *L'Avenir*, disciple de Lamennais dans sa première phase, c'est-à-dire le Lammennais ultramontain *et* bientôt libéral d'avant la condamnation, encore soumis au magistère de l'Église⁹³. En insistant sur le jeune Montalembert, il se garantit contre les objections des ultramontains, comme l'invite à le faire Chartier, aussi convaincu de la valeur pédagogique de l'émulation de cette grande figure. Dans une lettre du 10 septembre 1902, Chartier lui suggère de distinguer chez Montalembert le théoricien du militant : si la pensée de ce dernier a été entachée de catholicisme libéral, son action fut toujours celle d'un catholique tout court.

Pour comprendre les prudences de l'un et de l'autre, alors ou plus tard, il convient de revenir à Lamennais. Le journal de ce dernier, *L'Avenir* (octobre 1830-novembre 1831), a joué un rôle important dans l'histoire de l'Église française et dans l'histoire de la littérature. On oublie souvent que cette feuille fut un centre de diffusion du romantisme, et cet aspect aide peut-être à comprendre une partie de ses errements doctrinaux. Mais c'est surtout en tant que fondateur du catholicisme libéral que Lamennais retient l'attention des historiens. Lui et ses amis, Lacordaire, Montalembert, Gerbet, défendirent l'Église contre les répercussions de la révolution de Juillet et tentèrent de dissocier le catholicisme du régime déchu. Ils revendiquèrent pour les catholiques le droit commun, c'est-à-dire la liberté (de l'enseignement, de la presse et d'association). L'ultramontanisme servait de la sorte un projet libéral puisqu'il se dressait contre le gallica-

93. Voir lettre n° 206.

nisme : la liberté de conscience peut s'entendre comme le rejet du contrôle et de l'ingérence de l'État en matière de religion. Considérées sur le terrain pratique et comme réponse à une conjoncture particulière, ces positions pouvaient être tolérées comme un moindre mal par l'orthodoxie romaine. Mais Lamennais ne pouvait s'empêcher de pousser ses raisonnements jusqu'à leur terme logique : de la défense des libertés de l'Église, il passa à la séparation de l'Église et de l'État, et de là au libéralisme absolu et au libre choix des croyances. L'encyclique *Mirari Vos* du 15 août 1832 censura les thèses si vigoureusement et si brillamment propagées par *L'Avenir*. Lamennais hésita, puis se révolta ; Montalembert et Lacordaire se soumièrent. Vue de l'après-Vatican II, cette condamnation laisse un peu perplexe : la doctrine officielle de l'Église ne se confond-elle pas désormais avec l'hétérodoxie naguère stigmatisée ? et Mgr Lefebvre n'est-il pas plus fidèle à Grégoire XVI que ne le sont les papes des derniers vingt-cinq ou trente ans ? René Rémond a sans doute raison d'écrire : « À la lumière de ce changement de perspective, on est en droit de se demander s'il était tout à fait exact que le libéralisme catholique ne se différenciât en rien, au plan de la foi, du catholicisme le plus traditionnel. Sans doute est-ce bien le même dogme, mais c'est une autre théologie : la déclaration sur la liberté religieuse se réfère à une autre notion de la liberté, implique une autre philosophie de la connaissance, postule une autre conception de la communication de la vérité. À cet égard les adversaires irréductibles du catholicisme libéral n'avaient pas entièrement tort de subodorer dans ses affirmations comme une autre religion ; l'animosité les rendait clairvoyants. »⁹⁴ Sur le concile, précisément, comment ne pas entendre l'assourdissant silence des mémoires de Groulx ?

Quoi qu'il en soit, en France, dans les années 1900, l'éventail idéologique chez les catholiques se présentait comme ceci : les néo-monarchistes de l'Action française, une petite droite royaliste distincte des maurrassiens, une droite ralliée avec pour chef de file Albert de Mun, un centre où se retrouvent les dirigeants de l'Association catholique de la jeunesse française et des Semaines sociales, enfin une gauche – la démocratie chrétienne – animée par Marc Sangnier et le *Sillon*⁹⁵.

Il est normal que Groulx soit un lecteur du *Sillon*, dans la mesure où la revue de Marc Sangnier et son mouvement se situent dans le prolongement de Lamennais, de Frédéric Ozanam, de Lacordaire et des catholiques de 1848, et dans la mesure aussi où ils s'inspirent de la spiritualité de Gratry et de la philosophie d'Ollé-Laprune. Le *Sillon* est un mouvement et une revue. Fondée en 1894, la revue, d'abord surtout littéraire et philosophique, se transforme progressivement, sous l'inspiration de Marc Sangnier (1873-1950), en organe de la démocratie chrétienne et de la

94. Voir la présentation par R. Rémond de l'ouvrage de Georges Weill, *Histoire du catholicisme libéral en France, 1828-1908*, Genève, Slatkine, 1979 : VIII.

95. Voir M. Prélot, *Histoire des idées politiques*, 3^e éd., Paris, Dalloz, 1966 : 640-641.

politique du ralliement à la république préconisée par Léon XIII. Mais déjà en 1902, c'est aussi un mouvement en plein essor, réunissant un grand nombre de cercles d'études, dispersés sur le territoire français. Ces cercles se doublent d'organes régionaux, qui ajoutent au rayonnement du *Sillon* parisien. L'épiscopat français accueille volontiers la revue et le mouvement, qui se mettent au service de la doctrine sociale de l'Église et s'efforcent d'incarner dans la réalité du tournant du siècle les grandes orientations de *Rerum novarum*. Mais ils se politisent peu à peu. Ce qu'on croyait être un autre mouvement catholique, soumis aux évêques comme l'Association catholique de la jeunesse française mais se faisant une spécialité du socio-économique, se définit de moins en moins comme une œuvre d'Église, tout en restant profondément religieux. Comme les démocrates chrétiens de 1848, il se rapproche du socialisme et voit presque en Jésus-Christ une sorte de prophète de la république démocratique. En 1904, des évêques commencent à s'inquiéter des audaces du Sillon qui, ouvrant la voie au personnalisme chrétien, empruntent les accents de la gauche laïque, l'anticléricisme en moins. Cela, dans le contexte de la victoire du Bloc des gauches (1899-1902) et du triomphe du radicalisme anticlérical d'Émile Combes (1902-1905), qui fait douter, dans bien des milieux catholiques, de la sagesse du ralliement, sagesse qu'avait pourtant paru entériner la république modérée de 1893 à 1898. La loi de 1901 qui privait les congrégations de la liberté d'association trouve son complément en 1903, avec la fermeture des écoles congréganistes, et en 1904, avec l'exclusion des congrégations, même autorisées, de la liberté d'enseignement. Finalement, en 1905, c'est la rupture du concordat et la séparation de l'Église et de l'État. Les catholiques conservateurs et ceux d'extrême droite, nombreux dans l'Action française, s'en prennent à Marc Sangnier et son groupe. L'épiscopat durcit le ton en 1907. Pie X intervient en 1910 dans une lettre sévère, condamne les exagérations de la philosophie politique et sociale du Sillon et lui ordonne de « choisir entre le terrain religieux et le terrain politique, entre un regroupement diocésain des militants en *Sillons* catholiques sous le contrôle des évêques et la formation en parti sans référence religieuse, sans l'appui du clergé, sans l'accès privilégié aux œuvres catholiques »⁹⁶. Se soumettant, Sangnier choisit la politique, d'abord dans la Ligue de la Jeune République, mais ne réussit pas à lancer le grand parti de démocratie chrétienne que les circonstances lui semblent appeler. L'évolution du Sillon ne se comprend bien que replacé dans l'histoire de la démocratie chrétienne française⁹⁷.

96. *Ibid.* : 642.

97. Voir François-Georges Dreyfus, *Histoire de la démocratie chrétienne en France. De Chateaubriand à Raymond Barre*, Paris, Albin Michel, 1988, 430 p.

Groulx passe alors pour fort partisan du *Sillon*⁹⁸. Son ami de collège, Gédéon Rochon, lui raconte le 27 décembre 1905 : « Tout dernièrement encore, je causais à bord du train avec un quelqu'un à toi bien connu. Il ne discute pas tes idées, celui-là, il se contente de dire que tu es trop jeune. Disciple du *Sillon*, enthousiaste, trop jeune. » Groulx fait lire *Le Sillon* à ses élèves⁹⁹. Il semble bien qu'il n'insiste pas tant sur le programme social du *Sillon* que sur l'exemplarité de son militantisme catholique et sur les efforts d'insertion des catholiques dans la société politique contemporaine.

Au Québec, les deux grands partis politiques souscrivaient au libéralisme à l'anglaise de sorte que l'aile majoritaire libérale et l'aile majoritaire conservatrice étaient pour ainsi dire interchangeables là-dessus au tournant du siècle. Ce n'est qu'une fois réduit à l'état de groupuscule par les revers électoraux cuisants qui deviendront son lot que le parti conservateur provincial paraîtra s'éloigner du centre, confirmant ainsi une évolution amorcée sous le ministère Mercier. Dans les années 1900, Groulx critique, par nationalisme, la veulerie des parlementaires canadiens-français à Ottawa ; sa solution est de les remplacer par des nationalistes, non pas de remettre en cause la démocratie parlementaire. A cette époque, il éprouve beaucoup d'admiration pour George-Étienne Cartier, qu'il associe « aux luttes géantes de l'évêque Plessis, de Papineau, de Lafontaine [*sic*] »¹⁰⁰. Les dates essentielles de l'histoire canadienne lui semblent être 1867 et 1844, soit la date de la Confédération et celle de la victoire à la Pyrrhus – selon la formule de Thomas Chapais¹⁰¹ – des adversaires de la responsabilité ministérielle : 1844 allait en effet imposer l'idée qu'on ne pouvait gouverner sans les Canadiens français et sans respecter la logique du parlementarisme, ce qui scellait, pour ainsi dire, l'union du nationalisme canadien-français et des institutions britanniques. Groulx est bien le fils de la société québécoise, où le régime parlementaire maintient vive une tradition libérale à l'anglaise, sans obsession anticléricale. C'est à cette tradition d'ailleurs que se rattachaient les grands catholiques libéraux comme Montalembert. Français, Groulx aurait été derrière Albert de Mun et l'Action libérale, peut-être même parmi les éléments avancés de la démocratie chrétienne, parmi ces abbés démocrates à qui il décoche des sourires de pitié dans ses mémoires. On se récriera. Mais de la plausibilité d'un Groulx transformé en abbé démocrate nous avons donné deux

98. Les réserves de l'abbé Émile Chartier à l'égard du *Sillon* contrastent avec l'enthousiasme de Groulx. Voir É. Chartier à Groulx, 27 juillet/9 août 1905 ; aussi É. Chartier, « Au pays de « Douce France », *La Vérité*, 17 février 1906 : 252.

99. Aldéric Leduc à Groulx, 4 mars 1905.

100. Groulx, « L'énergie nationale », *La Vérité*, 24 mars 1906 : 292.

101. Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, V : 192.

indices : l'extrême sympathie qu'il professe envers le Sillon, du moins jusqu'à son voyage en Europe, et son admiration pour le père Henri-Martin Didon¹⁰².

Dominicain et éducateur, le père Didon (1840-1900) est démocrate et républicain, à l'aise dans la société moderne, nullement effrayé par la puissance matérielle et la force, même militaire. Directeur de l'école Albert-le-Grand d'Arcueil, ce réformiste avait des idées avancées en matière d'éducation, préconisant l'externat alors que la tradition catholique tendait à valoriser l'internat. Groulx l'admire pour son enthousiasme au service de la jeunesse et sa défense vigoureuse de l'Eglise¹⁰³. Il ne se laisse pas effarouché par l'impétuosité de ce religieux, condamné un temps au silence et à la solitude par ses supérieurs scandalisés de ses audaces de parole et de plume. C'est que Groulx ne conçoit guère le chrétien autrement qu'en militant et méprise les « prudes qui redoutent la bataille plus que la défaite »¹⁰⁴. Il ne voit pas pourquoi l'audace ne serait le fait que des ennemis de la religion. Répétons que le nom de Didon n'apparaît pas dans les mémoires de Groulx et qu'il n'y fait pas référence à l'étude qu'il lui a consacrée alors qu'il mentionne complaisamment et cite abondamment d'autres publications. Autocensure ou oubli¹⁰⁵ ? Je concède en partant que dans son long article de 1904 sur Didon il ait pu se laisser emporter par son émotivité, son enthousiasme (ce ne serait ni la première, ni la dernière fois), mais ces lignes, c'est bien lui qui les a tracées.

Ce texte étonnant se prête à quatre lectures. C'est d'abord une sorte de panégyrique, l'apologie d'un personnage controversé¹⁰⁶. C'est ensuite un exercice d'introspection, consciente ou non, et un autoportrait. Les traits que Groulx met en lumière chez son héros sont précisément ceux qu'il admire le plus, cultive en lui-même et tente d'inculquer à ses disciples, ceux qui, dans une bonne mesure, marqueront sa propre existence. Il éclaire même la face cachée : « le fougueux, le rude, l'âpre lutteur que fut le Père Didon, était, en même temps, un tendre, un doux, presque un sentimental »¹⁰⁷. En troisième lieu, c'est, dérobée derrière des notations apparemment innocentes, une mise en accusation du clergé de son temps et

102. L'éloge de Didon a paru dans la *Revue ecclésiastique* (Valleyfield) et s'intitule « Une âme de moine » (vol. 15, n° 3 (1^{er} février 1904) : 76-83 ; n° 10 (15 mai 1904) : 293-304 ; vol. 17, n° 4 (15 février 1905) : 116-121 ; n° 6 (15 mars 1905) : 175-185). Il est signé L.A. G.

103. Voir Stanislas Reynaud, *Le Père Didon*, Paris, 1904. Groulx lit cet ouvrage à l'été 1904. Il a lu la correspondance de Didon avec Th. V, en janvier de la même année (voir lettre n° 333). Sa bibliothèque renferme aussi *L'Éducation présente*, recueil d'articles et de discours de Didon.

104. Voir lettre n° 266, insérée dans *La Croix* du 26 avril 1903.

105. On aura un indice de l'évolution de Groulx au cours de sa longue existence si on rapproche cet article des pages sévères des mémoires (IV : 359-361) concernant « le scandale » de *Maintenant*, où d'autres dominicains se sont mis en vedette.

106. L'insertion dans la revue du diocèse manifeste l'ouverture d'esprit de Mgr Énard.

107. « Une âme de moine », *Revue ecclésiastique*, vol. 15, n° 3 (1^{er} février 1904) : 81.

surtout de ses confrères au collège, peut-être même de son évêque. Qu'on en juge. Didon « avait horreur de l'opportunisme, de la diplomatie tortueuse où va se fourvoyer trop souvent la droiture sacerdotale »¹⁰⁸. Groulx stigmatise « le goût dépravé des finesses abusives, des compromis clandestins qu'il faudrait peut-être appeler d'un autre nom et laisser aux couloirs ou aux antichambres d'ambassade »¹⁰⁹. Quel dédain de ceux qui préfèrent à « l'Évangile intégral [...] la placidité commode des dévouements faciles et des sacrifices mitigés »¹¹⁰ ! Pis (ou mieux) encore, cette allusion : « l'égoïsme et le terre-à-terre desséchant ne s'arrêtent pas toujours à la porte du sanctuaire non plus qu'aux grilles des cloîtres » (p. 304). Olivier Asselin, Jules Fournier ou Godfroy Langlois se seraient-ils permis en public de telles critiques ? Enfin, on peut chercher dans cet article des indications sur l'état d'esprit, l'idéologie de Groulx à cette époque. L'exercice révèle des surprises. Il est normal que ce dernier qualifie de malheureuse la formule « réconciliation du monde moderne et de la foi », si elle implique pour cette dernière des accommodements illicites. Mais reconnaît-on bien le disciple de Veillot et de Tardivel dans celui qui affirme qu'on trouvait chez Didon « la preuve que l'Église catholique [est] loin d'être l'antagoniste de la science vraie, de la liberté politique, de la forme républicaine, de la démocratie, du progrès social » ? dans celui qui s'enflamme pour ce « lutteur d'avant-garde », qui a eu l'honneur de planter « son drapeau aux frontières de la Vérité », « position périlleuse »¹¹¹ ? Point de vue qui a peu à voir avec l'attitude des monarchistes catholiques, l'intransigeance ultramontaine ou les doctrines maurrassiennes mais qui en revanche rappelle singulièrement les discours sillonnistes. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à cette époque Groulx accepte le libéralisme dans sa version modérée, c'est-à-dire sans le laïcisme, qui refoule le religieux dans le privé¹¹².

Dans ce contexte, on ne peut éviter le problème des rapports de l'Église et de l'État, de la religion et de la nation. Groulx s'interroge là-dessus comme semblent l'indiquer, entre autres choses, ses marques marginales dans un opuscule de Lacordaire, qu'il lit, relit et fait lire à ses élèves, *Les Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*¹¹³. Il a marqué d'une croix

108. *Ibid.*, vol. 17, n° 6 (15 mars 1905) : 183.

109. *Ibid.*

110. *Ibid.* : 184.

111. *Ibid.* : 181-182 ; vol. 15, n° 10 (15 mai 1904) : 300.

112. Il est révélateur de voir que le discours au sein de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française était accueillant envers l'idée démocratique, à la condition de se garder de la démocratie extrême à la Rousseau et du socialisme. Un collaborateur de l'organe de l'ACJC soutient que « l'antagonisme entre le christianisme et la démocratie n'est pas un fait fatal », et il salue ceux qui « n'ont pas craint de s'appeler démocrates chrétiens ». Voir Léopold Leroy, « Le christianisme et la démocratie », *Le Semeur*, vol. 1, n° 9 (mai 1905) : 162-167.

113. Groulx a annoté la 9^e édition (Paris, Poussielgue, 1893).

en marge le début d'un passage où Lacordaire tente de situer l'une par rapport à l'autre la religion et la patrie, évidemment dans le contexte français, différent de celui du Québec. Mais apparemment, il a trouvé ces considérations importantes. Je doute que sa pensée politique ait alors dépassé ces distinctions un peu faciles entre patrie, nation, État et Église ¹¹⁴. D'ailleurs, au cours des années 1900, il néglige de se familiariser avec les grands noms de la littérature politique.

On n'observe aucun approfondissement de sa pensée politique à cette époque et le nationalisme ne fait pas l'objet d'une élaboration doctrinale : il n'apparaît guère que comme le dénominateur commun des réactions catholiques et françaises aux évolutions adverses de l'actualité. Mais quelques-unes de ses idées maîtresses sont déjà présentes à cette époque, telle celle – bien barrésienne – de l'énergie nationale, qu'il définit – et c'est révélateur – « l'énergie intellectuelle et morale de [la] race » ¹¹⁵. Une autre traduction de ce thème est l'insistance sur la nécessité de susciter une élite dirigeante instruite de ses devoirs et pour qui la politique est d'abord un acte moral, un engagement de conscience et un combat pour le triomphe des principes ¹¹⁶. Quant à la constitution et aux structures étatiques – ce qui sera toujours le point faible de la pensée politique de Groulx, d'abord préoccupé, en pédagogue qu'il ne cessera jamais d'être au fond, par la qualité des hommes et l'exaltation des valeurs, – il faut bien reconnaître leur absence de la correspondance entre 1900 et 1906. Si la correspondance fait silence sur l'idée d'indépendance, il n'est pas sûr que cette dernière n'ait pas été présente dans son esprit, un peu confusément et sans recevoir d'explicitation. S'agissant du nationalisme, n'est-il pas le disciple de Tardivel ? Ne s'est-il pas enthousiasmé à la lecture de *Pour la Patrie*, qu'il fait lire aux jeunes de l'Action catholique ¹¹⁷. Pour sa part, il avait dévoré dès 1896 le roman d'anticipation de Tardivel, paru en 1895, où ce dernier actualise son rêve séparatiste dans le Québec de 1945 ¹¹⁸. Ce premier contact ne restera pas sans écho. Au collège de Valleyfield, vers 1905, Groulx communiquera aux membres de l'Action catholique et de l'Académie Sainte-Cécile son espérance indépendantiste, c'est du moins ce qu'il affirme dans *Une croisade d'adolescents* ¹¹⁹. Mais, comme toujours chez lui, la formulation est ambiguë : « la perspective d'un État français indépendant au Canada » ¹²⁰. Et Groulx fait allusion à une allocution de Mgr Joseph-Alfred Archambeault, évêque de Joliette, le 15 décem-

114. *Ibid.* : 275-279.

115. Groulx, « L'énergie nationale », *La Vérité*, 24 mars 1906 : 292.

116. *Ibid.*

117. Groulx, *Une croisade d'adolescents* : 174.

118. Dans son exemplaire, Groulx indique la date de 1896 et souligne des passages séparatistes.

119. *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. : 159-162 et 2^e éd. : 156-159.

120. *Ibid.*, 1^{re} éd. : 159 et 2^e éd. : 157.

bre 1904, à l'université Laval de Montréal, à la fin d'une soirée littéraire organisée en son honneur par des étudiants en droit. L'évêque aurait dit : « Préparez-vous à servir votre patrie. Je rêve notre Canada français affranchi, libre et indépendant. Cela se fera sans commotion, lorsque l'heure en sera venue, et cette liberté, cet affranchissement, cette indépendance, je compte sur vous pour la faire. »¹²¹ Joseph-Israël Tarte proteste¹²². Mgr Archambeault se déclare mal compris, mettant le tout sur le compte d'un *lapsus linguae* : c'est l'indépendance du Canada, non pas du Canada français qu'il avait anticipée¹²³. Tardivel en profite pour donner sa position dans le célèbre article intitulé « Notre avenir », qui est comme le manifeste du séparatisme passif dont on parle ici¹²⁴. Bourassa répudie ce type de nationalisme québécois ; le sien est pancanadien. Et il est suivi par la Ligue nationaliste : Olivar Asselin rejette le rêve « d'un État québécois indépendant du reste de la Confédération » mais applaudit à l'évocation de l'indépendance du Canada, saluant la « belle imprudence » de Mgr Archambeault, qui « nous repose de l'opportunisme à la mode chez nos classes dirigeantes »¹²⁵. Le trop jeune Bourassa, malgré sa prestance de Montalembert canadien, n'est pas alors le maître de Groulx en politique et ne détrônera jamais durablement Tardivel dans sa pensée. En chassera-t-il l'indépendance, non en tant que projet politique explicite et affiché, mais comme *idée de derrière la tête*, horizon, mythe mobilisateur ? De cela on peut douter. Car chez Groulx c'est bien là la nature et la fonction de l'idée d'indépendance¹²⁶. Mais puisque pratiquement Groulx s'accommode du fédéralisme, il peut unir Bourassa et Tardivel dans une même estime : les deux ne partagent-ils pas une indéfectible allégeance à l'Église catholique et à la langue française, une foi inébranlable en la mission du Canada français, un souci constant des minorités francophones ? Mais quand Bourassa paraîtra s'éloigner du nationalisme tel que le comprend Groulx, ce dernier devra choisir, et il choisira Tardivel. Répétons-le, au moins pendant ces années, soit jusqu'en 1906 et même jusqu'en 1910, date de fondation du *Devoir*, Bourassa n'est nullement le mentor politique de Groulx.

Des prises de position publiques de Groulx en politique à cette époque, son article dans *La Croix* du 20 décembre 1903 intitulé « Un mouvement

121. « Chez les étudiants », *La Patrie*, vol. 26, n° 249 (16 décembre 1904) : 6.

122. J.-I. Tarte, « Canada français », *La Patrie*, vol. 26, n° 250 (17 décembre 1904) : 12.

123. « Les destinées du Canada, Entrevue avec Mgr Archambeault », *La Patrie*, vol. 26, n° 251 (19 décembre 1904) : 1.

124. *La Vérité*, vol. 24, n° 8 (1^{er} janvier 1905) : 3.

125. O. Asselin, « Mgr. Archambault [sic] », *Le Nationaliste*, vol. 1, n° 43 (25 décembre 1904) : 1.

126. Groulx, *Une croisade d'adolescents*, 2e éd. : 159.

catholique et national » donne une bonne idée ¹²⁷. C'est à la fois une manifestation d'appui à l'effervescence catholique et nationaliste d'une certaine jeunesse québécoise et une mise en accusation des générations précédentes, sorte de préfiguration de son célèbre discours de 1937, au second Congrès de la langue française à Québec ¹²⁸. Il ne manifeste ici aucune originalité : il relève le double héritage de Tardivel, dont le nationalisme est à la fois ethnoculturel et territorial. Par indigence doctrinale, il ne pose pas clairement le problème du rapport de la nation à l'État. Or il n'est pas juste de prétendre, comme on l'a trop fait, que le nationalisme québécois de la fin du XIXe siècle est exclusivement culturel, apolitique et sans référence territoriale : la pratique politique de cette époque s'ajoute au discours pour amorcer la nationalisation de l'État provincial. C'est le sens profond de l'affaire des biens des Jésuites, à comprendre dans le contexte exacerbé de l'affaire Riel, et où Mercier applique sa conception du Québec comme foyer national catholique et français, — ainsi que du gouvernement du Québec comme gouvernement national et non simplement provincial, c'est-à-dire condamné à la neutralité biculturelle et multiconfessionnelle. C'est le sens de l'affirmation de l'autonomie provinciale, qui prend au Québec une dimension nationale, déjà en germe dans l'accueil réservé par les hommes politiques canadiens-français à la Confédération qui, si elle unissait des territoires jusque-là séparés, rendait au Québec son autonomie d'avant l'Union. C'est le sens de la politique extérieure de Mercier, en particulier envers la France, politique plus alourdie d'idéologie que celle de Chapleau, l'initiateur.

Mais à l'égard de la France, dont pourtant il s'inspire beaucoup, Groulx a une attitude des plus ambivalentes, en partie dictée par le sentiment exaltant d'être à un tournant de l'histoire du Québec, de vivre « vraiment au point précis d'une orientation neuve, d'une sorte de *Renaissance* » ¹²⁹. Affirmation catholique, effervescence politique, mais aussi bouillonnement culturel : « On n'a jamais tant parlé qu'en ces derniers temps, dans nos revues et dans les journaux de la nationalisation de notre littérature et des matières d'éducation. » Se trouve ainsi posé le problème des rapports avec la France. Le diagnostic de Groulx est on ne peut plus clair : « La *francophilie* nous a fait tant de mal et nous a si longtemps attachés exclusivement à un sol qui n'est pas le nôtre. » ¹³⁰ Il ne s'agit pas de la tentation de couper les ponts avec la France culturellement et de se suffire à soi-même. Au contraire. Mais l'allégeance à la mère patrie culturelle ne doit pas faire oublier le pays canadien, la seule patrie des Canadiens français. Ce que l'on craint surtout, c'est la contamination des tendances

127. Paru sous la signature de L. Adolphe.

128. « L'Histoire, gardienne des traditions vivantes », reproduit dans *Directives*, 1^{re} éd., 1937 : 205-242.

129. Voir lettre n° 385.

130. Voir lettre n° 440.

les plus discutables de la France contemporaine. La France catholique continue à jouir d'un immense prestige. On sait que c'est de là que sont venues les principales influences intellectuelles et religieuses qui se sont exercées sur Groulx¹³¹. On sent le besoin de rendre plus canadiens l'enseignement et la littérature, de faire en sorte qu'ils soient davantage enracinés ici, comme le laisse voir le programme développé par Camille Roy¹³². Même dans les cercles nationalistes, la méfiance envers la France républicaine et laïque est loin d'être partagée par tous. L'équipe supérieurement douée et frondeuse du journal *Le Nationaliste*, par exemple, s'impatiente de ces réflexes prophylactiques. Les libéraux avancés, ceux qui adhèrent à la franc-maçonnerie et qui souhaitent le resserrement des relations culturelles avec la France officielle, mais aussi beaucoup de modérés – tant conservateurs que libéraux – ne peuvent qu'y percevoir la manifestation d'un esprit rétrograde. Mais Groulx ne conçoit le développement des virtualités de l'homme canadien-français que conformément aux « exigences de l'époque, de la race, et du milieu »¹³³, formule qui rappelle celle de Taine, et où le mot *race* renvoie à une collectivité naturelle partageant un certain nombre de traits. Cette synthèse concilie le particularisme canadien-français (milieu) et l'amour de la France (race). Ce n'est pas la démocratie et le républicanisme qui viennent embrouiller une relation que Groulx reconnaissait privilégiée, mais le laïcisme et l'irréligion.

Un autre révélateur du peu de maturité de la pensée politique de Groulx à cette époque est la position qu'il adopte sur la question du drapeau. Son nationalisme n'est pas alors très réfléchi et se résume à peu près à des cris du cœur et à des symboles de ralliement. Qu'il ait été en faveur d'un drapeau national distinctif n'a rien pour étonner le lecteur. Il n'est cependant pas le père du drapeau du Québec et de son ancêtre le Carillon-Sacré-Cœur. Une lettre laisse penser qu'il aurait alors accepté le tricolore français modifié¹³⁴. Il se ralliera rapidement quoique partiellement à la proposition de l'abbé Elphège Filiatrault, qui suggère en 1903, pour marquer la distance d'avec la France contemporaine et la fidélité avec l'Ancien Régime catholique, le fleurdelisé sur champ azur, inspiré de la prétendue bannière de Carillon, mais sans l'emblème du Sacré-Cœur¹³⁵. Groulx opte pour le Carillon-Sacré-Cœur : son nationalisme y trouverait une expression adéquate : célébration de l'héritage français, affirmation de ses réserves à l'égard de la France contemporaine, proclamation de son militantisme catholique. Pour sa part, l'abbé Filiatrault a les idées plus

131. Voir lettre n° 467.

132. Camille Roy, « La nationalisation de la littérature canadienne », *Bulletin du Parler français*, vol. 3, n° 4 (décembre 1904) : 116-123 ; n° 5 (janvier 1905) : 133-144. (Lu devant la Société du Parler français, séance du 5 décembre 1904).

133. Voir lettre n° 440.

134. Voir lettre n° 237.

135. Voir lettre n° 256.

claires. Il repousse l'image du Sacré-Cœur parce que « les couleurs nationales ne peuvent symboliser qu'une seule chose, la patrie ou la nationalité : c'est leur raison d'être »¹³⁶. Le même souci de distinguer l'amène à proposer de remplacer le terme Canadien français par *Québécois* ou *Laurentien*, selon que l'on désigne l'habitant du Québec ou le membre de la nation canadienne-française. « Le territoire, écrit-il, que nous réclamons comme notre héritage national est le même que dans le passé, mais il ne porte plus le même nom. Ce n'est plus *Canada*, comme au temps de la domination française ; ce n'est plus *Bas-Canada*, comme plus tard sous la domination anglaise ; c'est Québec. » Quant à *Canadiens-français*, il « signifie nécessairement : Canadiens de nationalité française, ce que nous ne sommes pas évidemment »¹³⁷. Par contraste, Groulx ne paraît pas alors à la fine pointe de la réflexion nationaliste. D'ailleurs, comme pour la fondation de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, le rôle joué par le père Samuel Bellavance dans la mobilisation de la jeunesse sur la question du drapeau est de beaucoup supérieur à celui de Groulx¹³⁸.

De l'examen de la participation de Groulx aux débats nationalistes des années 1896-1906 se dégagent deux constatations. D'abord ce n'est pas un pionnier, il n'innove pas, il se contente de participer à un mouvement, à une effervescence où se trouvent posés en dehors de son apport personnel les termes de la discussion. Il réagit, mais sa contribution porte plutôt sur la composante religieuse de la question nationale que sur l'aspect politique, constitutionnel, économique. On ne trouve dans sa correspondance au cours de ces années aucune référence à des ouvrages

136. Voir E. Filiatrault, « À propos du drapeau national. Lettre de l'abbé Filiatrault. Une note de Jean Drapeau », *La Vérité*, vol. 24, n° 27 (20 mai 1905) : 4-5.

137. Voir E. Filiatrault, « Notre nationalité », *La Vérité*, vol. 25, n° 23 (16 décembre 1905) : 180 ; n° 24 (23 décembre 1905) : 190.

138. Voir lettre n° 270. Ce débat sur le drapeau pose des questions fondamentales, telle celle de la nationalisation de l'État québécois par les Canadiens français. Un intellectuel libéral comme Louis Fréchette, refusant en 1904 le Carillon-Sacré-Cœur et proposant le tricolore avec la feuille d'érable au centre, se prononce de la sorte sur sa définition de la nation et sur les rapports de cette dernière avec l'État provincial et la France contemporaine. Pour lui, la nation canadienne-française se définit par sa langue et sa culture, non par sa religion : « Nous ne sommes pas tous catholiques et nous n'avons pas le droit d'écarter personne du foyer national ». La religion n'est pas fédératrice, elle n'est pas un caractère national, elle relève du choix des consciences. D'autre part, la province de Québec ne lui apparaît pas comme l'État national du Canada français : « Est-ce un drapeau pour la province qu'il nous faut ? Non, car là non plus, nous ne sommes pas seuls. » Enfin, Fréchette s'en prend à ceux qui veulent éloigner les Canadiens français de la France contemporaine parce qu'ils condamnent sa politique. Le choix d'un nouveau drapeau, c'est pour lui d'abord le rejet du tricolore. « S'il en est parmi nous qui rêvent de nous séparer entièrement de la France, j'espère que, plus tard ils ne viendront pas réclamer l'honneur d'avoir perpétué son culte chez nous. » Voir L. Fréchette, « Notre drapeau national », *La Presse*, 7 mai 1904 : 4.

fondamentaux qui ont soulevé des échanges passionnés dans la presse et ont retenu l'attention des intellectuels québécois les plus en vue : ceux d'Edmond de Nevers (1896), Edmond Demolins (1897, avec résurgence de la polémique en 1904), Errol Bouchette (1905, d'abord paru dans la *Revue canadienne*) et André Siegfried (1906). Manifestement Groulx oriente ses lectures surtout vers les ouvrages de spiritualité et d'éducation, ce qui correspond parfaitement à l'accent particulier de cette étape dans sa vie. Ensuite, il faut convenir que la plupart des éléments dont il tirera par la suite une doctrine se trouvent présents en germe à cette époque, mais un peu dans la confusion, sans véritable effort pour les préciser et les ordonner, sauf à tout subordonner, à la façon de Tardivel et des catholiques militants, au primat du religieux. Mais on doit bien voir que la configuration que composera Groulx avec ces éléments plus ou moins épars et mal dégrossis n'est pas nécessaire, inévitable de même qu'elle ne se révélera pas immuable. Ainsi le religieux cohabitera toujours avec le politique, mais les rapports de ce dernier avec le libéralisme d'une part et, d'autre part, le traditionalisme contre-révolutionnaire s'infléchiront avec le temps de façon de plus en plus marquée. Ses *Chemins de l'avenir* (1964) en seront l'aboutissement : un pamphlet contre la Révolution tranquille en tant qu'épanouissement du libéralisme doctrinal et de l'individualisme. On peut penser – au moins à titre d'hypothèse à vérifier – que le séjour européen sera déterminant pour l'évolution intellectuelle de Groulx : le spectacle de la misère, des agitations anticléricales et socialistes, le thomisme orthodoxe de ses maîtres romains, l'impression ineffaçable que lui feront Pie X et ses enseignements, en particulier antimodernistes, ranimant son intransigeance ultramontaine, détermineront chez lui une double évolution apparemment paradoxale : attention nouvelle aux problèmes économiques et sociaux et, en même temps, rétablissement de la prédominance réactionnaire et maximaliste en politique et en religion. Entre son séjour au Séminaire de Sainte-Thérèse et son voyage d'études en Europe, se placerait ainsi une période de perplexité engendrée par la fascination exercée sur lui par le courant avancé du catholicisme français. C'est sans doute à partir des condamnations de Pie X que Groulx se fait de plus en plus critique à l'égard de l'héritage doctrinal de la gauche catholique française. Jusque-là il prend peut-être le parti – dans la mesure, limitée, où la faiblesse de sa réflexion doctrinale l'invite à poser ces questions – d'esquiver ces clarifications en s'en tenant à l'aspect pratique : dans le combat pour la religion, les éléments les plus dynamiques et les plus chargés de promesses paraissent bien se recruter dans les positions avancées du catholicisme français. C'est singulièrement le cas de la jeunesse catholique de France, dont Groulx admire si fort le cran et l'ardeur. Si Veillot n'est pas évincé, il est contrebalancé par d'autres influences. La faiblesse de Groulx comme penseur politique vient sans doute du fait que, contrairement à Maurras, par exemple, il n'a pas proclamé son *politique d'abord* ! Le jeune homme embrassant le sacerdoce

presque par défaut – par l'impossibilité d'une carrière professorale pour un laïc dans le Québec d'alors – deviendra en quelque sorte trop prêtre pour être vraiment un politique, même au strict plan doctrinal. C'est à cette métamorphose de Groulx devenant peu à peu prêtre, mais consciemment, et dans la souffrance, que la correspondance des années 1900-1906 nous fait assister.

*
* *

Une fois refermé ce premier recueil, l'image qui se grave dans la mémoire est celle du prêtre-éducateur plutôt que celle du penseur politique. En politique, les idées de Groulx manquent alors de fermeté et d'originalité. Ces années correspondent en effet à un temps fort de formation personnelle et d'apostolat auprès des jeunes. Ce n'est pas sans un certain malaise parfois que l'historien parcourt une correspondance à l'occasion très intime et qu'il se résoud à la livrer à la publicité. Pourtant, sans ces indiscretions, il serait impossible de cerner la question centrale de cette période, qui est celle de la vocation sacerdotale chez Groulx. Question que lui-même reconnaissait importante, et qu'il a abordée à plusieurs reprises dans ses mémoires. Quand on multiplie sa vie durant les confidences et qu'au soir de son existence on se raconte en quatre fort tomes, peut-être a-t-on par avance accepté de servir de pâture au lecteur ? En tout cas, Groulx a conservé précieusement les lettres qu'il a reçues, son journal et ses papiers intimes, ce qui doit bien signifier quelque chose. Quand il aura quitté le collège de Valleyfield – c'est-à-dire quand il aura tourné le dos à la vocation spéciale qui en définitive lui avait fait choisir le sacerdoce, – il sera visité périodiquement par le scrupule, ce qu'attestent ses mémoires. L'ombre d'une infidélité plane sur sa conscience, et il s'emploie à la dissiper. De cette correspondance et du journal de Groulx se dégage l'impression d'une vocation sacerdotale qui, à l'étape de la prise de conscience originelle, paraît problématique. L'envers de cette réalité, c'est le travail d'affermissement, d'approfondissement et d'épanouissement de cette même vocation qu'il nous est donné de contempler, dans l'âme de Groulx et dans son apostolat auprès des jeunes. Cette démarche et cette œuvre spirituelles auront des prolongements intellectuels, idéologiques, politiques, mais à cette époque – contrairement aux périodes qui suivront – ces derniers s'effacent devant la préoccupation première de celui qui forme en lui l'apôtre du Christ et se laisse envahir par le souci du salut de la jeunesse.

III

Principes de cette édition

par Giselle Huot

Ce premier tome se compose de cinq cent vingt-six (526) lettres, retrouvées et attestées, réparties sur douze ans, de 1894 à 1906, écrites alors que Groulx est âgé de seize à vingt-huit ans, et envoyées à quatre-vingt quinze (95) correspondants.

A. Constitution et organisation du corpus

Le grand rêve de tous les éditeurs de correspondances est évidemment de pouvoir retrouver intégralement toutes les lettres envoyées par l'auteur, qu'ils tentent de cerner en s'éparpillant dans toutes les directions afin de rattraper ces lettres, parfois disséminées aux quatre coins du monde ou, à défaut, de toutes les lettres actuellement subsistantes.

Car « la correspondance d'un grand écrivain fait partie [...] du patrimoine national au même titre que tel ou tel monument historique : en rassembler les pièces éparses, ce n'est donc pas seulement faire œuvre pie, c'est contribuer, en toute modestie, à l'établissement de la vérité littéraire d'un passé qui nous honore et qui nous a faits ce que nous sommes¹. »

Mais qui peut se vanter d'y être jamais parvenu ?

1. Lettres retrouvées

Pour cette époque du premier tome, Groulx ne garde pas automatiquement une copie des lettres qu'il envoie. Mais les transcriptions qu'il a faites soit dans son journal, soit dans les cahiers d'archives de l'Action Catholique, témoignent de son désir de garder une copie des lettres importantes pour lui et aussi pour la petite histoire de l'Action catholique.

1. Louis Le Guillou, dans Félicité de Lamennais, *Correspondance générale*, I (1805-1819) : 7.

Groulx a eu très tôt à cœur de collectionner ses lettres² et, comme on pourra le constater dans le tome II, lorsqu'il est en Europe, il fait des démarches auprès de ses correspondants pour récupérer ses lettres et les leurs en vue de la rédaction d'*Une croisade d'adolescents*. C'est ainsi que l'on retrouve aux ACRLG ses lettres à Émile Chartier, à ses jeunes disciples, ainsi que le Fonds Émile-Léger, acquis peu après la mort de ce dernier en 1908. Par la suite, beaucoup plus tard, Juliette Lalonde-Rémillard a pris la relève. Malgré leurs efforts combinés, seules 192 lettres sur 526 ont été retrouvées, dont 22 ne sont que des fragments de différentes longueurs³, soit un pourcentage de 36,5 % de lettres retrouvées pour 63,5 % de lettres attestées.

Comme nous l'indiquions plus haut, nous adoptons le principe monophonique pour l'édition de la correspondance de Groulx⁴. Il est bien évident que nous n'opérons pas de sélection, qui serait forcément arbitraire, malgré la meilleure volonté du monde, dans les lettres retrouvées. Nous les publions *toutes* sans exception et *in extenso*.

2. Lettres attestées

Nous avons, par les fragments de lettres et les lettres attestées, recueilli les moindres vestiges des lettres perdues. Un archéologue rejette-t-il dans les entrailles de la terre qu'il vient de creuser patiemment, le zèle au front, un fragment de poterie sous prétexte que la pièce n'est pas entière ? Les rejeter serait établir une sélection arbitraire, alors que nous avons convenu de publier *toute* la correspondance. D'autant plus qu'une très grande partie des lettres non retrouvées étaient, si l'on en juge d'après les rapports d'intimité entre Groulx et ces correspondants, de première importance.

Lionel Groulx va attester lui-même une centaine de lettres, soit dans ses lettres elles-mêmes, soit dans son journal, soit dans ses cahiers *Art-Notes* et [*Académies et Action catholique*], soit dans d'autres documents, dont une [Liste de lettres – été 1905].

Pour les autres attestations, nous les trouvons dans les lettres des correspondants ou de tierces personnes, dans les journaux imprimés ou encore dans les journaux intimes des disciples de Groulx.

Certaines sources des lettres attestées comportent des extraits, plus ou moins longs, de textes de Groulx. Dès lors, comment trancher ? Faut-il les considérer comme des fragments de lettres retrouvées ou encore simplement comme des lettres attestées ? Nous tenons pour lettres retrouvées, des fragments contenus dans les écrits de Groulx, lettres, journal, autres cahiers de notes, brouillons, canevas ou premiers jets, et publications.

2. Voir lettres n^{os} 260 et 301, à Émile Chartier.

3. Voir *supra*, tableau de l'Introd. I : xxvi et *infra*, section I, A de la Bibliographie.

4. Voir Introduction I : xxv et xxvii.

Grosso modo, la lettre retrouvée doit provenir d'une source autre que la réponse du correspondant à la lettre envoyée par Groulx.

L'on peut supposer, si nous nous fions au profil du correspondant qui se découpe dans les lettres retrouvées et différents documents, que Groulx est un correspondant fidèle et qui répond généralement à toutes les lettres qu'il reçoit. Mais nous n'avons pas voulu autoriser de cette hypothèse pour attester les lettres. Seules les preuves réelles servent d'appui pour en corroborer l'existence. Mais comme dans toute règle il y a exception, par exemple pour la lettre n° 7 *, parce que même si nous n'en avions aucune preuve, il était impensable que Groulx n'ait pas fait la réponse qu'on lui demandait.

Si nous nous référons à la [Liste de lettres – été 1905], que nous avons trouvée après avoir constitué le corpus pour la période mentionnée – du 22 juin au 6 août [1905] – c'est-à-dire 9 lettres retrouvées et 12 lettres attestées, cette liste de Groulx en atteste 21 autres pour lesquelles nous ne détenions aucune autre preuve d'existence.

D'autre part, nous n'avons pas inclus dans la numérotation continue certaines lettres qui ont été effectivement écrites. Nous savons, par l'aveu de Groulx dans ses mémoires⁵, qu'il écrit plusieurs lettres au début de la première année de collège, de même qu'il écrit probablement une lettre mensuelle à ses parents pendant ses années de collège⁶, comme nous savons qu'il écrit à sa famille entre le 12 novembre 1900 et le 30 juillet 1906, bien qu'aucune lettre n'ait été retrouvée. Or, nous n'avons pu attester de lettres pour les années 1905 et 1906. Il est bien évident qu'il en a écrit mais comment comptabiliser les lettres et quelle fréquence établir ?

En conclusion, nous pouvons être sûre que Groulx a envoyé toutes les lettres non retrouvées dont nous attestons l'existence, mais que ce nombre est inférieur à celui des lettres réellement écrites, envoyées et parvenues à leurs destinataires.

Pour pallier ces lacunes, nous donnons à la fin de chaque tome, la liste chronologique complète des lettres échangées entre Groulx et ses correspondants.

Nous adoptons une seule séquence chronologique pour toute la correspondance, et donc une numérotation continue pour l'ensemble de la correspondance.

Les lettres attestées sont donc insérées dans l'ordre chronologique, et leur numéro affecté d'un astérisque (*). Lorsqu'il y a plusieurs lettres de la même date, nous donnons d'abord la priorité aux membres de la famille immédiate de Groulx, puis nous procédons dans l'ordre alphabétique pour les autres destinataires.

5. *Mes mémoires*, I : 43 ; Introd. I, n. 99.

6. Voir Introd. I, n. 102.

Les lettres sont publiées *in extenso* pour les lettres retrouvées. Pour les lettres attestées, nous n'intégrons dans le texte que les seuls extraits des lettres de Groulx ou, en italiques, le résumé qu'il en fait, tous les autres textes sources d'attestation étant renvoyés en note 1⁷.

Nous uniformisons la présentation de la lettre. D'abord, le titre de chaque lettre comprend le numéro de la lettre, affecté d'un astérisque (*) pour les lettres attestées, puis le nom du destinataire. Ensuite, le lieu et la date d'envoi, toujours rétablis s'ils manquent, et toujours en tête de la lettre, même si parfois, quoique exceptionnellement, on les retrouve à la fin de la lettre.

Nous respectons l'ordre d'écriture de la lettre et reportons donc à la fin les additions qui peuvent se retrouver tout en haut de la première page. Après chaque lettre, les notes critiques, littéraires et historiques.

Pour ce qui est du titre, l'identité du destinataire est parfois signalée sous un double prénom. Ceci pour indiquer que nous retrouverons dans un ou d'autres tomes, sous leur deuxième prénom, les correspondants qui nous sont ici connus sous leur premier prénom. C'est le cas des futurs dominicains ou d'autres religieux qui se voient conférer un nouveau prénom au moment de la vêtue. Voir, par exemple, les lettres « À Philiza (Gabriel) Perras », Philiza étant son prénom de l'état civil et Gabriel son prénom en religion. Lorsque, plus tard, Groulx s'adressera à Gabriel, le titre de la lettre se lira « À Gabriel (Philiza) Perras » pour rappeler aux lecteurs qu'ils ont déjà rencontré le correspondant sous le second prénom.

Pour les parents de Groulx, les titres portent « À Salomé Philomène Pilon » et « À William Guillaume Émond », le premier prénom indiquant celui en vigueur au moment où la lettre est écrite, car tous deux répondront au premier puis au second prénom à des périodes déterminées⁸.

B. Établissement du texte

Le texte de base des lettres retrouvées regroupe donc 192 lettres, parmi lesquelles 22 fragments, dont deux (2) seulement sont imprimées (nos 280 et 403) et dont seule l'une d'elles, publiée dans *Le Semeur* (n° 403), a échappé à la sanction finale de Lionel Groulx. En effet, les lettres manuscrites sont toutes olographes⁹, à l'exception de deux d'entre elles (nos 219 et 251), transcrites par Erle G. Bartlett, mais qui ont été revues par leur auteur qui les a corrigées au besoin, avant d'y apposer sa signature ultérieurement.

7. Voir *infra* : cxxiv.

8. Voir notices biographiques.

9. Nous n'ignorons pas que la plupart des éditeurs utilisent le terme « autographe ». Nous avons plutôt retenu « olographe » lorsqu'il s'agit d'un texte écrit par Groulx et « autographe » lorsqu'il s'agit d'un texte écrit par une autre personne.

Parce que Groulx a relu ses lettres, qui servent de substrats par exemple à *Une croisade d'adolescents*, certaines corrections apportées sont plus tardives que la date d'expédition et, tout en les signalant, nous ne les avons pas intégrées au texte de la lettre qui ne les comportait pas lorsqu'elle a été envoyée. Nous faisons cependant une exception lorsqu'il y avait une lacune où l'éditrice aurait dû intervenir, faute de l'apport de la correction postérieure de l'épistolier lui-même.

Si nous choisissons comme texte de base, la lettre originale reçue par le destinataire, certaines échappent à cette classification. Ainsi pour la lettre du [11] décembre 1903 (n° 315), que Groulx a composée mais qui a été transcrite et signée par un groupe de collégiens, nous avons retenu comme texte de base la copie olographe de Groulx et non la lettre parvenue au destinataire, copie de celle de Groulx, tout en indiquant les variantes.

Cependant, parmi les lettres olographes, un certain nombre ne sont pas les lettres originales envoyées par Groulx à leur destinataire, mais une transcription qu'il en fait.

Or, nous savons que la transcription qu'a faite Groulx de certaines lettres n'est pas littérale. Pour illustrer ce propos, voir la lettre originale du 12 novembre 1900 à sa mère (n° 122), qu'il a transcrite dans son journal et dont nous avons relevé les variantes. D'autre part, pour la lettre du [27 septembre 1898] à Alfred Langlois, nous possédons deux versions qui comportent plusieurs variantes, mais qui ne sont ni l'une ni l'autre tout à fait conformes à l'original. En effet, la lettre de Groulx, qui se conclut dans les versions par sa décision de choisir le laïc, devait se poursuivre, selon la réponse d'Alfred Langlois, par une petite apologie de la vie familiale et de la paternité¹⁰.

Donc, si certaines transcriptions peuvent être des transcriptions fidèles, nous n'avons aucune preuve pour le confirmer ou l'infirmer, nous pouvons démontrer que d'autres ne sont pas des copies textuelles.

Les lettres transcrites dans le journal ont été établies *de novo* sur les manuscrits et non d'après l'édition. Lorsque nous ne possédons pas la lettre originale, nous avons accordé priorité à une transcription de Groulx plutôt qu'aux lettres publiées dans les journaux, dont Groulx n'a jamais pu donner le bon à tirer, et qui peuvent être remplies de coquilles.

Lorsqu'il nous faut tout de même établir le texte sur un texte imprimé, nous rectifions sans crochets dans le texte, mais en donnant en notes les indications, dans les cas flagrants de mauvaise lecture du manuscrit ou encore de coquilles¹¹.

Les lettres qui nous sont parvenues sont merveilleusement conservées. À part deux lettres de Groulx à ses parents (nos 1 et 76), dont nous ne possédons qu'un fragment, toutes les autres lettres originales sont

10. Voir lettre n° 32, n. 22 et Introduction I : xliv.

11. Dans la lettre n° 403, le texte du *Semeur* portait « Ajanam » et « Perreyre » pour « Ozanam » et « Perreyve ».

complètes. Et seulement une est déchirée au point où il nous a été difficile de reconstituer le texte manquant, mais nous croyons y être parvenue (lettre n° 330).

Les lettres retrouvées sont généralement datées. Pouvons-nous cependant nous fier à la datation ? Il nous faut souligner quelques points. Lorsque les lettres sont très longues, il est possible que la date indiquée ne soit pas celle à laquelle Groulx termine sa lettre (lettres n°s 425 et 477). Cependant, lorsque l'intervalle entre les deux dates, celle du début et celle de la suite et de la fin, est très long, Groulx les indique, mais cela ne se produit pas fréquemment (lettre n° 250). D'autre part, les frontières d'années et de mois sont périlleuses, autant pour Groulx que pour ses correspondants, car il leur arrive d'inscrire l'année qui vient de se terminer plutôt que la nouvelle, ou encore d'anticiper sur le mois (lettres n°s 90 *, 92 et 447). Finalement, il peut arriver, mais rarement, que la lettre soit antidatée volontairement pour camoufler un retard (lettre n° 9).

En ce qui regarde les lettres non datées ou les lettres attestées, nous avons réussi à cerner la date d'écriture d'assez près ; les zones chronologiques ne sont pas très larges. Les repères chronologiques (lettre n° 17 *), que ce soit selon les indications des correspondants, la mention d'événements, de fêtes historiques ou religieuses, les renseignements contenus dans les lettres elles-mêmes, celles de Groulx ou celles de ses correspondants, ou encore selon la connaissance que nous avons du temps nécessaire pour aller du lieu d'expédition au lieu de destination : par exemple, les lettres de Sainte-Thérèse à Vaudreuil et vice versa se rendent en un jour et parfois la journée même (lettre n° 52).

Nous avons, comme pour le *Journal*¹², établi le texte selon les deux critères qui prévalent dans l'édition critique : la fidélité au texte et sa lisibilité. Nous privilégions le texte intégral en limitant nos interventions au strict minimum, tout en les signalant.

Cependant, nous avons fait certaines normalisations. Nous avons rectifié l'orthographe, l'accentuation lorsqu'il y a des fautes évidentes. Par contre, nous avons respecté les graphies encore en usage au XIX^e siècle.

Nous étudierons plus spécifiquement la langue de Groulx dans le tome II puisque l'écriture de ces années (juin 1906 – août 1909) montre beaucoup de similitudes dans ses particularités linguistiques avec les lettres du présent tome. En attendant, l'on pourra toujours consulter l'introduction du *Journal*¹³.

À l'époque du premier tome, la ponctuation de Groulx est quelque peu déficiente et anarchique. Nous ne sommes intervenue que fort rarement, des signes manquants ont pu être supprimés – Groulx met parfois une virgule entre le sujet et le verbe – quelques-uns ajoutés lorsque la compréhension du texte s'en trouvait gênée et, le plus souvent, pour

12. Voir *Journal* : 54 ss.

13. Surtout les pages 4-8 et 56-72.

rétablir une ponctuation forte – les tirets sont parfois utilisés comme point – et pour limiter à trois les points de suspension.

Nous avons respecté aussi la capitalisation, sauf pour rétablir la majuscule au début d'une phrase, aux noms propres ainsi qu'aux substantifs de nationalité.

Nous avons respecté l'ordre des paragraphes et lorsque nous sommes intervenue pour uniformiser selon les règles adoptées par Groulx pour la présentation de la majeure partie d'une lettre, nous l'avons fait entre crochets (lettre n° 306).

Les soulignements et les guillemets de Groulx ont tous été respectés sauf pour les titres d'ouvrages et d'articles que nous avons uniformisés, ainsi que les citations en langues étrangères pour lesquelles nous avons automatiquement adopté les italiques.

Pour éviter l'adoption d'une prolifération de sigles, et aussi parce que les mêmes mots ne sont pas toujours abrégés de la même façon, nous avons généralement complété les mots abrégés entre crochets.

La signature est reproduite telle quelle. C'est à dire pas du tout lorsqu'elle est manquante. Il signe le plus souvent L.A. Groulx, ptre, à partir de 1903. Les différentes signatures peuvent indiquer la petite histoire d'une amitié, la progression d'une intimité. Voir les lettres à Émile Léger par exemple. La signature est inexistante lorsque les lettres sont destinées *intra muros*. Certaines signatures sont restituées, d'après un article par exemple (lettre n° 403). D'autre part, les signatures ne reflètent pas toujours la réalité, puisque Groulx accorde souvent à ses étudiants des initiatives et des textes qui sont de lui mais dont il leur laisse la paternité officielle (lettre n° 315). C'est aux environs de son arrivée à l'Université Laval de Montréal, en 1915, que Groulx va laisser choir l'initiale de son deuxième prénom et écrire le premier tout au long, pour adopter désormais comme signature officielle : Lionel Groulx, prêtre.

Les extraits des lettres de Salomé Philomène Pilon et de la fratrie de Groulx ont été reproduits littéralement, sans autre intervention que d'ajouter quelques accents, quelquefois une ponctuation forte, quelques lettres ou mots entre crochets, dans le seul but de rendre le texte compréhensible.

Nous avons reproduit le plus fidèlement possible les extraits des lettres des autres correspondants, intervenant au moyen de crochets tout à fait exceptionnellement et produisant quelques [*sic*]. Nous avons corrigé exceptionnellement les lettres de Sylvio Corbeil. Son écriture est rapide voire brouillonne, ne respecte ni la ponctuation ni l'accentuation et comporte aussi beaucoup d'agglutinations. Auteur et professeur de français, il connaît évidemment les règles qui régissent l'écriture, il choisit simplement de les ignorer.

C. L'apparat critique

Nous avons adopté une seule séquence de numérotation pour les notes textuelles, littéraires et historiques, des appels de notes numériques recommençant à chaque lettre. La note 1 de chaque lettre est toujours réservée aux indications donnant la description du manuscrit, identifiant l'endroit où se trouve la lettre originale et fournissant la référence des lettres imprimées. Dans le cas des lettres attestées, la note 1 reproduit les textes autres que ceux de Groulx attestant la lettre. Les appels de notes de cette note 1 sont alphanumériques. Mais, pour ne pas les multiplier, nous nous sommes efforcée de mettre entre crochets des renseignements courts ou encore un renvoi à une note d'une lettre retrouvée.

La note 1 des lettres attestées reproduit tout le texte rapportant explicitement les propos tenus par Groulx dans la lettre dont elle est la réponse, ou encore certains passages qui pourraient être des réponses à des observations ou à des questions de Groulx, de même qu'une approbation manifeste à la réception de ses vues, de ses idées sur tel ou tel sujet. Il peut sembler y avoir injustice dans la reproduction des extraits de lettres des correspondants, puisque les plus grands et les plus nombreux extraits cités n'expriment pas nécessairement les passages les plus importants des lettres reçues ni n'indiquent les plus importants des correspondants. Ils sont d'abord et avant tout preuves d'existence des lettres de Groulx et de leur contenu.

Nous avons opté pour la citation d'extraits de lettres des correspondants, plutôt qu'un résumé que nous aurions pu faire nous-même, parce que ce procédé offre plus de points de vue, de styles, et reflète mieux le genre de relations d'intimité et de discours entre Groulx et ses correspondants, ainsi qu'il nous offre des traits de la personnalité de ces derniers.

Le rôle de l'éditeur ne consiste pas à produire des jugements sur les textes qu'il édite, mais plutôt à amasser les documents, les arguments, les éclairages qui permettront à ceux-ci de servir à leur tour de substructure pour divers travaux dans des domaines variés.

Dans les notes textuelles, nous signalons seulement les variantes significatives d'un même état du texte. Lorsque nous trouvons dans une lettre des passages similaires à ceux d'une autre lettre ou d'autres textes, nous faisons simplement un renvoi. Lorsqu'une lettre comporte des textes parallèles, dans sa totalité ou dans des extraits, nous donnons en gras les mots ou passages variants.

Nous nous sommes efforcés de replacer le mieux possible les lettres dans leur contexte biographique ou historique. Nous ne pouvons prétendre en faire une biographie exhaustive, mais puisqu'il n'existe pas de telle biographie de Groulx, ces renseignements cumulés au fil des tomes de cette correspondance s'étalant sur près de soixante-quinze ans fourniront des éléments biographiques importants.

Pour les identifications des auteurs, des citations tirées des ouvrages lus par Groulx, nous sommes partis d'abord de sa bibliothèque personnelle. Sa manière, qui est d'annoter, de souligner, d'établir des index ou des tables des sujets qu'il trouve plus importants et auxquels il veut revenir, nous a permis à maintes reprises d'identifier étonnamment rapidement une citation.

Dans la mesure du possible, nous avons regroupé en une seule note des informations relatives à un même sujet abordé dans plusieurs lettres et opté pour des renvois.

Puisque nous utilisons pour les renvois, de même que dans l'index, non les numéros de pages, sauf pour l'introduction, mais les numéros des lettres, les numéros des notes se réfèrent aussi bien à la note elle-même qu'au passage de la lettre arborant l'appel de note correspondant. Ce procédé permet de circonscrire plus facilement, plus rapidement, un nom ou un thème dans les lettres, souvent fort longues.

Dans le but de ne pas gonfler davantage les notes explicatives et pour faciliter la tâche aux lecteurs, nous avons regroupé dans les notices biographiques les principaux renseignements sur les correspondants.

Après les notices qui présentent tous les correspondants, suit une liste chronologique de toute la correspondance échangée pour la période couverte par ce tome.

En début de volume, la chronologie situera rapidement les lecteurs quant aux événements marquants de la vie de Groulx.

Enfin, dans les parties I et II de l'introduction, nous avons voulu cerner les principales caractéristiques et les thèmes des lettres des années 1894-1906, tout en tentant de donner un aperçu et un avant-goût de toutes celles qui, dans les voûtes du CRLG, attendent de voir le jour.

Abréviations, sigles et symboles

*	indicateur de lettre attestée
/	séparateur de vers
[]	conjecture(s) de l'éditrice : date(s) ou mot(s) restitué(s) ou proposé(s)
[...]	texte(s) omis par l'éditrice
<...>	texte(s) perdu(s) ou non retrouvé(s)
ABQ	Archives du Barreau de Québec
AC	Action catholique
ACAM	Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal
ACBR	Archives du Collège Bourget de Rigaud
AC.CSC	<i>Action catholique de la jeunesse canadienne-française. Cercle Saint-Charles de Valleyfield (trois cahiers d'archives)</i>
ACDV	Archives de la Chancellerie du Diocèse de Valleyfield
ACEGH	Archives de la Chancellerie de l'Évêché de Gatineau-Hull
ACJ	Action catholique de la jeunesse
ou	
ACJC	Action catholique de la jeunesse canadienne
ou	
ACJCF	Action catholique de la jeunesse canadienne-française
ACJF	Action catholique de la jeunesse française
ACRLG	Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx
ACSAP	Archives du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière
ANQ-C	Archives Nationales du Québec à Chicoutimi
ANQ-M	Archives Nationales du Québec à Montréal
AOFMC	Archives de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins
APBMA	Archives des Pères Blancs missionnaires d'Afrique
APMB	Archives privées de Marcel Brisebois
APSCM	Archives des Pères de Sainte-Croix, Montréal
APOP	Archives provinciales des Dominicains à Montréal
APV	Archives de la paroisse de Vaudreuil
ASGM	Archives des Sœurs Grises de Montréal
ASJCF	Archives de la Société de Jésus pour la province du Canada français
ASQ	Archives du Séminaire de Québec

ASSH	Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe
ASSSM	Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal
ASTR	Archives du Séminaire de Trois-Rivières
av.	avant
ca	circa
c.-à-d.	c'est-à-dire
cf.	<i>confer</i> (comparer)
chap.	chapitre
c.s.v.	Clerc de Saint-Viateur
cm	centimètre(s)
CNQ	Chambre des notaires du Québec
col.	colonne(s)
coll.	collection
CPMQ	Corporation professionnelle des médecins du Québec
CRLG	Centre de recherche Lionel-Groulx
C.S.C.	Cercle Saint-Charles
CSQJ	<i>La Cour supérieure et ses juges 1849-1^{er} juin 1980</i> (de I.-J. Deslauriers)
dact.	dactylographié
DBCCF	<i>Dictionnaire biographique du clergé canadien-français</i> (de J.-B.-A. Allaire)
DGC	<i>Dictionnaire général du Canada</i>
dir.	sous la direction de
DOLQ	<i>Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec</i>
DTC	<i>Dictionnaire de théologie catholique</i>
eccl.	ecclésiastique(s)
éd.	édition
édit.	éditeur
env.	environ
<i>et al.</i>	<i>et alii</i> (et les autres)
É.-U.	États-Unis
f.	feuillet(s)
FLG	Fonds Lionel-Groulx
<i>ibid.</i>	<i>ibidem</i> (au même endroit)
i.e.	<i>id est</i> (c'est-à-dire)
IHAF	Institut d'histoire de l'Amérique française
<i>infra</i>	plus loin
Introd.	Introduction
<i>In Xto</i>	<i>In Christo</i> (Dans le Christ)
J.C.	Jésus-Christ
<i>Journal</i>	<i>Journal, 1895-1911 de Lionel Groulx</i> (édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron)
l.	livre
MDCB	<i>The Macmillan Dictionary of Canadian Biography</i>
Mgr	Monseigneur

Abréviations, sigles et symboles

ms.	manuscrit(e)
mss	manuscrit(e)s
n.	note(s)
n ^{o(s)}	numéro(s)
N.S.	Notre-Seigneur
O.N.F.	Œuvre de la Nouvelle-France
o.p.	Dominicain(s)
<i>op. cit.</i>	<i>opere citato</i> (ouvrage cité)
p.	page(s)
P.	Père(s)
p.s.s.	Sulpicien(s)
ptre	prêtre
R. ou Rvd	Révérénd
<i>RBMS</i>	<i>Registre(s) des baptêmes, mariages et sépultures</i>
<i>RHAF</i>	<i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>
s. ou ss	suiwant(e) ou suiwant(e)s
S. ou St(e)	Saint(e)
s.a.	sans auteur
s.d.	sans date
s. édit.	sans éditeur
<i>sic</i>	in correction signalée
s.j.	Jésuite(s)
s.l.	sans lieu
s.p.	sans pagination
SST	Séminaire de Sainte-Thérèse
<i>supra</i>	plus haut
t.	tome(s)
var.	variante(s)
vol.	volume(s)
v.	vers

**Calendrier permanent
pour les XIX^e et XX^e siècles**

A				B															
Années				Mois															
1801-1900				1901-2000			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
01	29	57	85	25	53	81	4	0	0	3	5	1	3	6	2	4	0	2	
02	30	58	86	26	54	82	5	1	1	4	6	2	4	0	3	5	1	3	
03	31	59	87	27	55	83	6	2	2	5	0	3	5	1	4	6	2	4	
04	32	60	88	28	56	84	0	3	4	0	2	5	0	3	6	1	4	6	
05	33	61	89	01	29	57	85	2	5	5	1	3	6	1	4	0	2	5	0
06	34	62	90	02	30	58	86	3	6	6	2	4	0	2	5	1	3	6	1
07	35	63	91	03	31	59	87	4	0	0	3	5	1	3	6	2	4	0	2
08	36	64	92	04	32	60	88	5	1	2	5	0	3	5	1	4	6	2	4
09	37	65	93	05	33	61	89	0	3	3	6	1	4	6	2	5	0	3	5
10	38	66	94	06	34	62	90	1	4	4	0	2	5	0	3	6	1	4	6
11	39	67	95	07	35	63	91	2	5	5	1	3	6	1	4	0	2	5	0
12	40	68	96	08	36	64	92	3	6	0	3	5	1	3	6	2	4	0	2
13	41	69	97	09	37	65	93	5	1	1	4	6	2	4	0	3	5	1	3
14	42	70	98	10	38	66	94	6	2	2	5	0	3	5	1	4	6	2	4
15	43	71	99	11	39	67	95	0	3	3	6	1	4	6	2	5	0	3	5
16	44	72	00	12	40	68	96	1	4	5	1	3	6	1	4	0	2	5	0
17	45	73		13	41	69	97	3	6	6	2	4	0	2	5	1	3	6	1
18	46	74		14	42	70	98	4	0	0	3	5	1	3	6	2	4	0	2
19	47	75		15	43	71	99	5	1	1	4	6	2	4	0	3	5	1	3
20	48	76		16	44	72	00	6	2	3	6	1	4	6	2	5	0	3	5
21	49	77		17	45	73		1	4	4	0	2	5	0	3	6	1	4	6
22	50	78		18	46	74		2	5	5	1	3	6	1	4	0	2	5	0
23	51	79		19	47	75		3	6	6	2	4	0	2	5	1	3	6	1
24	52	80		20	48	76		4	0	1	4	6	2	4	0	3	5	1	3
25	53	81		21	49	77		6	2	2	5	0	3	5	1	4	6	2	4
26	54	82		22	50	78		0	3	3	6	1	4	6	2	5	0	3	5
27	55	83		23	51	79		1	4	4	0	2	5	0	3	6	1	4	6
28	56	84		24	52	80		2	5	6	2	4	0	2	5	1	3	6	1

C	Jours					
D	1	8	15	22	29	36
L	2	9	16	23	30	37
Ma	3	10	17	24	31	
Me	4	11	18	25	32	
J	5	12	19	26	33	
V	6	13	20	27	34	
S	7	14	21	28	35	

Mode d'emploi. Pour trouver, par exemple, quel jour tomba le 13 janvier 1898, il faut a) rechercher le chiffre de référence de l'année (98) dans la partie A (col. 1801-1900); b) rechercher l'intersection de la ligne horizontale de ce chiffre de référence (98) et de la colonne du mois (partie B) : ligne [18]98 et col. J[anvier] donne le chiffre 6; c) ajouter à ce chiffre 6 le quantième du mois : $6 + 13 = 19$; d) rechercher dans la partie C l'intersection du chiffre 19 et de la colonne du jour : le 13 janvier 1898 tomba un jeudi.

Chronologie



2



3



4



5

1649

- 21 septembre Baptême de l'ancêtre paternel de Lionel Groulx, JEAN GUÉROULT, fils de ÉTIENNE, d'une famille protestante établie à Rouen en Normandie au XVI^e siècle, et de Judith Le Faé, au temple protestant de Saint-Amand de la ville de Rouen.

1660

Baptême en terre française (ville de Bayeux, en Normandie) de l'ancêtre maternel de Lionel Groulx, ANTOINE PILON, fils de THOMAS et de Madeleine Hughes.

1665

Jean GUÉROULT, cordonnier, passe en Nouvelle-France. La graphie du nom subira des modifications, d'abord GROU, puis GROULX.

1671

- 23 novembre Jean GROU épouse Marie-Anne Goguet, fille de Pierre Goguet et de Louise Garnier, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal qui servait alors d'église paroissiale. Ils partent s'établir au Bout-de-l'Île de Montréal, en la paroisse de Pointe-aux-Trembles. C'est là qu'ils élèvent leurs 8 enfants dont un fils du nom de Jean.

1681-1688

Antoine PILON, boucher, émigre en Nouvelle-France.

1689

- 2 janvier Antoine PILON épouse Marie-Anne Brunet, fille de Mathieu Brunet et de Marie Blanchard, à Montréal. Ils se fixent à Pointe-Claire où ils élèvent leur famille de 12 enfants (8 garçons et 4 filles), dont un fils du nom de Pierre.

1690

- 2 juillet Jean GROU est enlevé et brûlé par les Iroquois au massacre de la coulée de Jean Grou. Il laisse 8 enfants.

1708

- 15 juillet Jean GROU, fils de Jean GROU, épouse Marie-Jeanne Cousineau, fille de Jean Cousineau et de Jeanne Besnard, à Montréal. Ils vont s'installer à Saint-Laurent, en la côte de Notre-Dame-des-Vertus, terre concédée par les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice.

Correspondance I

1715

7 janvier Pierre PILON, fils d'Antoine PILON, épouse Anne Daoust, fille de Guillaume Daoust et de Marie-Madeleine Delalonde, à Pointe-Claire.

1747

30 octobre Augustin PILON, fils de Pierre PILON, épouse Marie-Anne Robillard, fille de Nicolas Robillard et d'Anne Lalonde, au Bout-de-l'Île.

1752

16 décembre Barthélemy GROU, fils de Jean GROU, épouse Jeanne Hébert, fille de Jean-Baptiste Hébert et de Jeanne Jolivet, à Saint-Laurent.

1775

20 février Augustin PILON, fils d'Augustin PILON, épouse Catherine Lauzon, fille de Gabriël Lauzon et de Marie-Anne Lacombe, à Sainte-Geneviève.

1777

13 octobre François GROULX, fils de Barthélemy GROU, épouse Josephthe Théoret, fille de Jean-Baptiste Théoret et de Marie-Joseph Legault, à Pointe-Claire.

1802

19 octobre François GROULX, fils de François GROULX, épouse Marie-Amable Brien, fille de Jean-Baptiste Brien et de Marguerite Verdon, à Saint-Martin.

1812

28 septembre Paul PILON, fils d'Augustin PILON, épouse Marie Kène, fille de Guillaume Kène et d'Esther Chenier, à Soulanges.

1832

5 novembre Jean-Baptiste GROULX, fils de François GROULX, épouse Henriette Cardinal, fille de Louis Cardinal et de Geneviève Robillard, à Sainte-Geneviève. Ils auront 7 enfants : Léon (1837), Philomène (1839), Thomas (1841), Antoine (1845), Jude (1849), Stanislas (1852) et Marie-Julienne (1853).

1837

19 décembre Naissance de Léon GROULX, fils de Jean-Baptiste GROULX et d'Henriette Cardinal, baptisé le 20. Parrain et marraine : Barthélémy Groulx et Esther Ladouceur.

1840

Paul PILON, fils de Paul PILON, épouse en premières noces, Adélaïde Boyer, à Vaudreuil. Elle meurt à 27 ans, le 14 février 1845, laissant un fils, Paul (184 ?-1929).

1849

- 12 février Paul PILON, fils de Paul PILON, épouse en secondes noces, Domithilde Portelance, fille de Louis Portelance et de Julie Maher, à Vaudreuil. Ils auront 12 enfants : Salomé Philomène (1849), Jean-Baptiste (1851), Victorine (1854), Louise-Joséphine (1856), Clémentine-Paméla (1857), Adolphe (1859), Zotique (1861), Téléspore (+1864), Jos-Émile (1865), Téléspore (1867), Guillaume-Victor (1870) et Léon (1873).
- 11 novembre Naissance de Philomène Pilon, fille de Paul Pilon et de Domithilde Portelance, baptisée le 12. Parrain et marraine : François-Xavier Desjardins, écuyer et juge de paix, et Marie-Virginie Laviolette.

1854

- 23 mars Naissance de Guillaume Émond, fils de Paul Hémond, cultivateur, et de Marguerite Portelance, baptisé le 24. Parrain et marraine : François-Xavier Poirier et Délina Bériault.

1869

- 19 novembre Échange de terre entre Léon Groulx et Noël Campeau. Léon Groulx prend possession d'une terre de 60 arpents située à Vaudreuil dans les Chenaux-Sud, tenant à la rivière des Outaouais, « avec une maison, grange et autres bâtisses dessus construites ». Il est le sixième propriétaire de cette terre, dont le troisième, François-Xavier Legault, avait construit vers 1844, la maison où naîtront Lionel Groulx et sa fratrie.

1872

- 9 janvier Salomé Philomène PILON, épouse en premières noces, Léon GROULX, à Vaudreuil. Ils auront 4 enfants : Angéline (1873), Albert (1875), Julien (1876) et Lionel (1878).

1873

- 3 août Naissance d'Angéline Groulx.

1875

- 23 mai Naissance d'Albert Groulx.

1876

- 4 septembre Naissance de Julien Groulx.

Correspondance I

1878

- 13 janvier Naissance de Lionel Groulx, baptisé le même jour, Joseph-Adolphe-Lyonel. Parrain et marraine : Adolphe et Louise Pilon.
- 20 février Mort de Léon Groulx, à Vaudreuil, à l'âge de 40 ans, victime d'une épidémie de petite vérole.

1879

- 5 février Salomé Philomène Pilon-Groulx épouse en secondes noces, William Guillaume Émond, cultivateur de Vaudreuil, à la cathédrale de Montréal. Ils auront 12 enfants : Orphélia-Alexandrina (1880), Flore (1881), Émilie et Sara (1882), Valentine (1884), Charles-Auguste (1885), Alexandrine-Imelda (1887), Berthe-Joséphine (1888), Honorius (1889), enfant mort-né (1891), Paul (1893) et Cécile (1895).
- 27 décembre Naissance d'Orphélia-Alexandrina Émond.

1881

- 14 mars Naissance de Flore Émond.

1882

- 21 janvier William Émond achète une terre de 400 arpents à Vaudreuil.
- 16 avril Naissance des jumelles, Sara et Émilie (Émilía) Émond.
- 8 mai Décès de Julien Groulx, victime d'une épidémie de diphtérie, inhumé le 9.
- 14 mai Décès d'Alexandrina Émond, inhumée le 15.
- 15 mai Décès d'Angéline Groulx, inhumée le 16.

1884

- 16 février Naissance de Valentine Émond.
- septembre Lionel Groulx commence son cours primaire à l'Académie des Clercs de Saint-Viateur, à Vaudreuil.

1885

- 19 avril Naissance de Charles-Auguste Émond.

1886

- 26 juin Première communion de Lionel Groulx.

Chronologie

1887

3 juin Naissance d'Alexandrine-Imelda Émond.

1888

30 août Naissance de Berthe-Joséphine Émond, décédée le 10 septembre suivant.

1889

11 juillet Confirmation, à Vaudreuil, par Mgr E.-C. Fabre, archevêque de Montréal.

2 novembre Naissance d'Honorius Émond.

1890

28 septembre Premier testament de Salomé Philomène Pilon, alors très malade. Cette maladie de sa mère retardera d'un an l'entrée de Lionel Groulx au Séminaire de Sainte-Thérèse.

1891

28 janvier Naissance d'un enfant mort-né, inhumé le même jour.

février Les élèves de l'Académie organisent des « élections pour rire » en même temps que les élections de 1891. Groulx prononce des discours en faveur du candidat conservateur qui est battu (voir lettre n° 63, n. 17).

3 septembre Début du cours classique au Séminaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville (classe de sixième, Éléments latins).

septembre Premières lettres non retrouvées de Lionel Groulx (à ses parents).

1892

15-26 janvier Onze jours de congé à Vaudreuil. Le séminaire a fermé ses portes pour cette période afin d'enrayer une épidémie de grippe maligne.

5 juin Reçu dans la Congrégation mariale.

23 juin Distribution des prix et sortie. Groulx reçoit un premier prix d'excellence, un premier prix en thèmes français et en géographie, un accessit en histoire sainte et en arithmétique.

juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.

1^{er} septembre Rentrée au collège. Classe de cinquième (Syntaxe). Professeur : Avila David, eccl.

1893

- 22 juin Distribution des prix et sortie. Groulx reçoit un premier prix d'excellence, un premier prix en thèmes français, en thèmes latins, en versions latines ; premier accessit en géographie et en arithmétique.
- juillet-août Vacances à Vaudreuil.
- 1^{er} septembre Naissance de Paul Émond. Parrain et marraine : Lionel Groulx et Flore Émond.
- 5 septembre Rentrée au collège. Classe de quatrième (Méthode). Professeur : Nazaire Dubois, diacre.

1894

- 21 juin Distribution des prix et sortie. Groulx reçoit le premier prix de classe, le premier prix d'instruction religieuse, le prix d'honneur Ouimet-Nantel, pour l'application au travail ; il reçoit du supérieur du Collège, un exemplaire du *Siècle de Louis XIV*, de Gabourd, en prix pour ses traductions d'auteurs anciens.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 4 septembre Rentrée au collège. Classe de troisième (Versification). Professeur : Delphis Nepveu, ptre. Groulx est nommé préfet de la Congrégation de la Sainte-Vierge (division des petits).
- 8 décembre Première lettre retrouvée de Lionel Groulx (à ses parents).

1895

- 11 mai Premières pages du *Journal* rédigées dans *Cahier de notes de lecture*, I.
- 29 mai Naissance de Cécile Émond.
- 20 juin Distribution des prix et sortie. Groulx reçoit le premier prix de classe, le premier prix en histoire religieuse, une mention honorable dans toutes les matières.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 4 septembre Rentrée au collège. Classe de seconde (Belles-Lettres). Professeur : Aristide Sauriol, ptre.
- 10 octobre Admission à la Société Ducharme. Lionel Groulx parle au nom de ses confrères admis en même temps que lui. Élu troisième conseiller.
- 21 novembre Groulx s'oppose à la motion qui fait l'objet d'un débat à la Société Ducharme : « Nous supposant dans un conseil de guerre à Louisbourg, le 14 juin 1745 [...] nous devons capituler. » La motion est adoptée.
- 16 décembre Groulx commence la rédaction de son journal.

1896

- 4 janvier L'abbé Sylvio Corbeil devient directeur spirituel de Groulx.
- 25 janvier Écrit son poème intitulé « Le chant d'un petit colon » ou « Mon foyer » et d'autres poésies tout au cours de l'année, telles « À une fleur de lilas », « Ô mai », etc.
- 13 mars -7 avril Congé de maladie à Vaudreuil.
- 20 juin Distribution des prix et sortie. Reçoit le premier prix de classe ; une mention honorable dans toutes les matières ; la médaille Champagne (bonne conduite).
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 2 septembre Rentrée au collège. Classe de première (Rhétorique). Professeur : Sylvio Corbeil, ptre.
- 1^{er} octobre Élection du conseil de la Société Ducharme. Groulx élu deuxième conseiller.
- 22 octobre Groulx s'oppose à la motion présentée à la Société Ducharme : « Épaminondas mérite la peine de mort : 1^o Pour avoir violé la loi du terme d'office ; 2^o Pour sa conduite devant Sparte. » La motion est rejetée.
- 25 octobre Lecture de la lettre de Lionel Groulx demandant sa réception à l'Académie Saint-Charles. Accepté à l'unanimité.
- 29 octobre À la séance de la Société Ducharme, amendement à la motion présentée le 22 octobre, que : « Épaminondas, pour avoir violé les lois de son pays, soit condamné à l'exil. » Groulx s'oppose à cet amendement qui est rejeté, ainsi que la motion.
- 4 novembre Discours de réception à l'Académie Saint-Charles lors de la Saint-Charles, fête annuelle en l'honneur du patron du Séminaire de Sainte-Thérèse.
- 8 novembre Poème « Mon foyer », inscrit dans l'*Académicien*.
- 20 novembre Poème « Adieu aux fleurs de mes humanités », inscrit dans l'*Académicien*.
- 26 novembre Second proposeur de la motion présentée à la Société Ducharme : « que nous fassions l'achat de l'histoire d'Espagne ». La motion est rejetée.
- 31 décembre Départ pour Vaudreuil. Premières petites vacances du jour de l'an accordées par le Séminaire de Sainte-Thérèse.

1897

- 7 janvier Rentrée au collège.
- 9 janvier Poème « À mon journal », inscrit dans l'*Académicien*.

Correspondance I

- 10 janvier Lecture de son poème « À mon journal » à l'Académie Saint-Charles.
- 11 février Groulx s'oppose à la motion mise en délibération à la Société Ducharme : « Nous supposant dans un conseil de guerre des cinq cantons iroquois tenu à Oanontagué en 1699 [...] nous devons accepter le traité d'alliance et de paix que nous offre le grand Ononthio. » La motion est rejetée.
- 13 février Texte sur l'amitié inscrit dans l'*Académicien*, puis retranché par Groulx.
- 25 février « *Dura lex, sed lex*. À Monsieur l'Académicien Groulx ». Essai de reconstitution du texte sur l'amitié retranché par Groulx, et commentaires par Alfred Langlois.
- 1^{er} avril Nommé membre d'un comité mis sur pied par la Société Ducharme « pour faire la révision du cahier des archives et y relever certaines motions votées par l'assemblée et qui doivent être mises en vigueur ».
- 11 avril Lecture de son texte « Le mirage du passé » à l'Académie Saint-Charles.
- 27 avril Joue le rôle de Verna dans *La Perle cachée*, pièce du Cardinal Wiseman, représentée au Collège.
- 28 avril-19 mai Congé de maladie à Vaudreuil.
- juin Poème « La mort du Père Garreau », inscrit dans l'*Académicien*.
- 19 juin Distribution des prix et sortie. Reçoit le premier prix de classe ; premier aux épreuves du baccalauréat, avec 134,8 sur 150. Prix Bourget en littérature, prix Duquet en instruction religieuse ; deuxième prix en musique. Il refuse de participer au concours du prix Prince-de-Galles, parce que l'épreuve consiste à écrire un texte qui dénigre la France et le catholicisme.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 1^{er} septembre Rentrée au collège. Classe de Philosophie I. Professeur : Arthur Jasmin, prêtre. Groulx est lecteur au réfectoire des prêtres.
- 10 septembre Élection du conseil de l'Académie Saint-Charles. Lionel Groulx élu 2^e conseiller à l'unanimité.
- 13 septembre Rédaction d'un texte, qu'il intitulerait plus tard « Les principes qui dirigeront ma vie », et qui débute par « La Religion et la Patrie ; tels seront les deux amours constants de ma vie. »
- 22 septembre Allocution aux académiciens à l'Île Ducharme.
- Poème « Où sont les vacances ? », inscrit dans l'*Académicien*.
- 23 septembre Élection du conseil de la Société Ducharme. Lionel Groulx élu premier conseiller à l'unanimité.

Chronologie

- 19 octobre Groulx est à Vaudreuil pour l'inhumation de sa demi-sœur, Imelda Émond, décédée le 17 octobre.
- 20 octobre Poème « À mon ami A... », inscrit dans l'*Académicien*.
- 3 novembre Groulx s'oppose à la motion présentée à la Société Ducharme : « Nous supposant députés à la Chambre d'Assemblée, en 1834 [...] nous ne devons pas voter les 92 Résolutions présentées par Monsieur Bédard. » La motion est adoptée.
- 4 novembre Allocution à la fête de la Saint-Charles : « Réponse aux récipiendaires ».
- 2 décembre À la motion présentée à la Société Ducharme : « Nous supposant dans le Sénat Romain l'an 251 avant J.-C. à l'arrivée du prisonnier de Carthage Regulus [...] nous n'accéd[ons] pas au désir de Regulus de continuer la guerre, mais que nous trahissions de la paix et de l'échange des captifs avec Carthage », Groulx propose l'amendement : « il est impossible d'accepter ou de refuser l'échange des captifs et la paix que nous proposent les Carthaginois avant d'avoir connu toutes les conditions d'un traité de paix qui serait conclu entre les deux nations ». L'amendement est rejeté, ainsi que la motion.
- 4 décembre Poème « La prédication du couchant », inscrit dans l'*Académicien*.
- 16 décembre Groulx s'oppose à la motion présentée à la Société Ducharme : « Nous supposant dans une réunion de diplomates, Anglais et Français, tenue à Paris en l'année 1827 [...] nous devons rester neutres et ne pas prendre les armes en faveur de la Grèce. » La motion est adoptée.
- 18 décembre Texte « Monseigneur Laflèche », inscrit dans l'*Académicien*.
- 20 décembre Séance de la Société Ducharme : Lionel Groulx orateur.
- 31 décembre Départ pour les petites vacances du jour de l'an à Vaudreuil.

1898

- 7 janvier Rentrée au collège.
- 13 janvier Poème « Dans un moment d'ennui », inscrit dans l'*Académicien*.
- 16 janvier Lecture à l'Académie Saint-Charles de « Dans un moment d'ennui », « poésie dans laquelle, se rappelant ses beaux jours d'autrefois au foyer paternel, sur les terres de Vaudreuil, il nous dit qu'il s'ennuie ».
- 27 janvier Silhouette académique d'Alfred Langlois, dans l'*Académicien*.
- 29 janvier Silhouette académique de Josaphat Isabelle, inscrite dans l'*Académicien*.
- 3 février Lecture de sa « Silhouette académique de Monsieur Alfred Langlois » à l'Académie Saint-Charles.

Correspondance I

- 8 février Lecture de sa « Silhouette académique de Josaphat Isabelle, à l'Académie Saint-Charles, qui suscite une polémique. Réponse de Josaphat Isabelle.
- 9 février À la séance du conseil de l'Académie Saint-Charles, on décide de mettre fin à la polémique entre Lionel Groulx et Josaphat Isabelle.
- 10 février Second proposeur de la motion présentée à la Société Ducharme : « La mort du soldat est plus glorieuse que celle de l'aumônier. » La motion est rejetée.
- Séance houleuse à la Société Ducharme alors que Lionel Groulx, Gédéon Rochon et Septime Laferrière demandent une réforme de la société, ce qui leur vaut le surnom des « Trois Réformateurs ».
- 15 février Texte « L'espoir sur la tombe », inspiré par la mort de sa demi-sœur Imelda, inscrit dans l'*Académicien*.
- 20 février Lecture de « L'espoir sur la tombe » à l'Académie Saint-Charles.
- 3 mars À la séance de la Société Ducharme, Groulx est le second proposeur de la motion présentée en vue de former un comité pour étudier les réformes nécessaires à la société. La motion est acceptée.
- 5 mars Silhouette académique de Louis Cousineau, inscrite dans l'*Académicien*.
- 13 mars Lecture de sa « Silhouette académique de Monsieur Louis Cousineau ».
- 20 mars Second proposeur de la motion présentée à la Société Ducharme : « Nous supposant à la Chambre d'Assemblée, en 1834 [...] nous devons voter les quatre-vingt-douze résolutions telles que rédigées par Monsieur Morin. » La motion est rejetée.
- 23 avril Lecture de son poème « Devant mon crucifix » à l'Académie Saint-Charles.
- 24 avril Poème « Devant mon crucifix », inscrit dans l'*Académicien*.
- 5 mai « Séance des adieux » à la Société Ducharme. Lionel Groulx et Gédéon Rochon s'adressent aux finissants au nom de la société.
- 20 mai Prononce une conférence devant les élèves du Collège : « Berryer, homme de caractère ».
- 4 juin Lecture à l'Académie Saint-Charles du « Rapport admettant au Cahier d'honneur le travail de Gédéon Rochon ».
- 14 juin Compose un poème en l'honneur du juge Adolphe-Basile Routhier, présent à la séance donnée à l'occasion de l'inauguration solennelle de la nouvelle salle académique : « À son honneur, M. le Juge Routhier », et l'inscrit dans l'*Académicien*.

Chronologie

- Joue le rôle du capitaine huron Astiscoua dans la pièce *Chomedey de Maisonneuve* de l'abbé Sylvio Corbeil, créée à la même occasion.
- 21 juin Distribution des prix et sortie. Reçoit le premier prix de classe ; une mention honorable en philosophie, en chimie et en cosmographie.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil. Analyse minutieuse d'un livre de Joseph de Maistre, *Du Pape*.
- 1^{er} septembre Rentrée au collège. Classe de Philosophie II. Professeur : L.-Arthur Jasmin, ptre. Son frère Charles-Auguste, commence son cours classique, à Sainte-Thérèse.
- septembre Nommé préfet de la Congrégation de la Sainte-Vierge.
- 16 septembre Élections du conseil de l'Académie Saint-Charles. Lionel Groulx élu président.
- 22 septembre Élections du conseil de la Société Ducharme. Lionel Groulx élu vice-président à l'unanimité.
- 13 octobre Séance à la Société Ducharme : Lionel Groulx orateur (il « occupe le fauteuil »).
- 8 novembre Séance académique et musicale, à l'occasion de la bénédiction de la chapelle. Discours de Groulx, président de l'Académie Saint-Charles, en présence de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et de Mgr Émard, évêque de Valleyfield.
- 9 novembre Bénédiction de la nouvelle chapelle du Séminaire de Sainte-Thérèse. Récitation de « La Chapelle » : Lionel Groulx, A. Prairie, É. Lambert.
- 22 novembre « Hommage à sainte Cécile » ; reprise du dialogue : « La Chapelle ».
- 2 décembre Silhouette académique de Joseph Lavigueur, inscrite dans l'*Académicien*.
- 31 décembre Départ pour les petites vacances du jour de l'an à Vaudreuil.

1899

- 7 janvier Rentrée au collège.
- 2 février Nommé lampiste au collège.
- 6 février Texte « Les artistes de Dieu », inscrit dans l'*Académicien*.
- 9 février Second proposeur de la motion présentée à la Société Ducharme : « Il est proposé [...] dans un conseil tenu en Angleterre, le 6 août 1815 [...] que [...] Napoléon Bonaparte [...] soit déporté à Ste-Hélène. » La motion est rejetée.
- 11-21 février En repos à Vaudreuil.

Correspondance I

- 10 mars Neuvaine à saint François-Xavier pour sa vocation.
- 29 mars En soirée, début de la retraite de vocation.
- 1^{er} avril Fin de la retraite
- 2 avril Groulx s'oppose à la motion présentée à la Société Ducharme : « Nous supposant en 1841 sous l'Union des deux Canadas, dans une réunion des députés canadiens-français, réunis à Kingston, le jour de l'ouverture de la première session du nouveau parlement [...] qu'il soit déclaré que [...] la conciliation est préférable à l'agitation constitutionnelle, pour l'obtention du gouvernement responsable, et le rétablissement de la langue française au parlement. » La motion est adoptée.
- 3 avril Après de longues hésitations entre le droit et le sacerdoce, opte définitivement pour celui-ci, avec l'aide de l'abbé Sylvio Corbeil.
- 20 avril Groulx s'oppose à la motion présentée à la Société Ducharme : « Que le commerce, à un point de vue général, l'emporte sur l'agriculture. » La motion est rejetée.
- 10 mai Lettre à Mgr Émard, évêque de Valleyfield, pour lui faire part de sa décision.
- 21 mai Compose le « Chant national des *Greens* », sur une musique de Septime Laferrière, pour le club de baseball et de ballon qu'il a fondé l'année précédente avec S. Laferrière et Gédéon Rochon.
- 25 mai Texte « Le prestige de l'intelligence », inscrit dans l'*Académicien*.
- 12 juin Fête annuelle des jeux à l'Île Ducharme. Groulx y prononce un discours. Les professeurs s'étonnent de ses « audaces d'esprit ».
- 16-17 juin Examens du baccalauréat.
- 18 juin Pique-nique annuel de l'Académie Saint-Charles à l'Île Ducharme, organisé par le président Lionel Groulx, qui y prononce un discours.
- 19 juin Séance traditionnelle des rapports des travaux de l'année à l'Académie Saint-Charles, présidée par Lionel Groulx.
- 20 juin Fin de son cours classique. Premier prix de classe, médaille du Gouverneur général, prix Turcot (en philosophie), prix Léon XIII (en instruction religieuse), mention honorable en mathématiques et en physique.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 2 août Discours à l'occasion de la clôture des deuxièmes régates annuelles de Vaudreuil.
- 22 août Fête de famille et d'amis à l'occasion de son départ prochain pour le Grand Séminaire de Montréal.

Chronologie

- 21 septembre Revêt la soutane ecclésiastique au Grand Séminaire de Montréal. Cellule double avec Alfred Émery au n° 69 du 3^e étage, puis cellule simple au n° 5 du même étage.
- ca 15-19 décembre S'informe auprès de l'abbé J.-D. Nepveu au Collège de Valleyfield de la possibilité d'y aller enseigner. L'abbé Nepveu lui conseille d'écrire à Mgr Émard.
- ca 22 décembre Malade, souffrant de dyspepsie et d'insomnie, Groulx met Mgr Émard au courant de son état.
- 26 décembre Autorisation de Mgr Émard de quitter le Grand Séminaire pour Vaudreuil où il se repose jusqu'au 13 janvier suivant.

1900

- 13 janvier Convoqué par Mgr Émard, il se rend à Valleyfield où il demeure 8 jours en qualité de secrétaire.
- 21 janvier Se rend au Grand Séminaire de Montréal. À la demande de Mgr Émard, il va consulter ce jour même ou le lendemain, le Dr Charles-Émery Campeau qui lui déconseille la vie au Grand Séminaire.
- 25 janvier Autorisation de Mgr Émard de quitter le Grand Séminaire. Il rentre à Valleyfield où il reprend son poste de secrétaire auprès de l'évêque.
- 24 février Voyage en voiture à Vaudreuil en compagnie de ses cousins et cousines de Bellerive (Valleyfield).
- mars Article « Le Dogme et la pensée catholique au XIX^e siècle », dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield (première publication – sans signature).
- 12 mars Professeur de Méthode au Collège de Valleyfield : de français, de grec, de latin, d'histoire et de géographie.
- 26 mai Voyage à Port Lewis à bord du bateau à vapeur « Gamet ». Toute la communauté y prend part. C'est le congé des professeurs.
- 2 juin Mort de son grand-père maternel, Paul Pilon, inhumé le 4 à Saint-Lazare.
- 12 juin Crochet par Vaudreuil au retour du service chanté au Séminaire de Sainte-Thérèse pour Athanase Jasmin, mort la veille.
- 14 juin Article « Deuil au Séminaire de Sainte-Thérèse (Athanase Jasmin) », dans *Le Salaberry* de Valleyfield (sans signature).
- 19 juin Distribution des prix au collège.
- 20 juin Départ des collégiens pour les vacances. Groulx reste au collège.
- 25-28 juin Retraite préparatoire à la tonsure.
- 29 juin Reçoit la tonsure ecclésiastique.

Correspondance I

- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 19 juillet Article « Angleterre ou Russie ? », dans *Le Salaberry* de Valleyfield (signé Léo).
- 2 août Article « En Chine : les causes de la crise. Les aboiements des sectaires », dans *Le Salaberry* de Valleyfield (signé Léo).
- 16 août Article « Le Vatican et l'assassinat d'Humbert », dans *Le Salaberry* de Valleyfield (signé Léo).
- 3 septembre Départ de Vaudreuil pour Valleyfield. Y amène son demi-frère Charles-Auguste Émond (classe de Méthode).
- 7 septembre Professeur titulaire de Syntaxe latine au Collège de Valleyfield. Il se lie d'amitié avec son élève Erle Bartlett.
- novembre Article « [Lettre de félicitations aux directeurs des *Annales térésiennes* à l'occasion de la réapparition du mensuel] », dans *Les Annales térésiennes* (signé Lionel Adolphe Groulx).
- 13 novembre « Une campagne politique en 1891 » – Première version de ce qui deviendra « Comment j'ai quitté la politique », paru dans *Les Rapailages* (édition 1935).
- 31 décembre Départ de Groulx pour Vaudreuil (les élèves sont en congé depuis le 29).

1901

- 3 janvier Retour de Groulx à Valleyfield (les élèves rentrent le 7).
- 7 mars Fête de la Saint-Thomas d'Aquin. Groulx prend congé.
- 19 juin Distribution des prix.
- 20 juin Sortie des élèves.
- 25-27 juin Retraite à la résidence d'été de Mgr Émard, à Port Lewis (lac Saint-François).
- 29 juin Reçoit les ordres mineurs.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 15 août Élaboration de la Constitution de l'Académie Émard, qui ne sera véritablement fondée que le 13 septembre 1903.
- 5 septembre Rentrée au collège. Assistant-professeur en Rhétorique : professeur de grec, de latin, et au second semestre, d'une heure de philosophie par semaine ; professeur d'instruction religieuse et bibliothécaire des élèves. Il se lie d'amitié avec ses élèves, Émile Léger et Philiza Perras. Groulx a la chambre n° 19 au dernier étage.

Chronologie

- septembre Lecture des *Lettres à un ami de collègue* (Montalembert et Cornudet) et une biographie de Lacordaire, par le P. Chocarne.
- 31 décembre Début des vacances du jour de l'an à Vaudreuil.
- 1902**
- 7 janvier Rentrée au collège.
- 4 avril Lionel Groulx prend connaissance de l'article « Congrès de la jeunesse catholique » paru dans *La Vérité* de Québec (n° du 29 mars). Cet article anonyme est l'œuvre de l'abbé Émile Chartier, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui lance l'idée d'un Congrès de la jeunesse catholique.
- 5 avril Commence l'étude des *Entretiens sur l'Église catholique* de Henri Perreyve. À partir de ce travail, il présentera une conférence intitulée « Étude sur Henri Perreyve » au Grand Séminaire de Montréal le 11 décembre suivant.
- 26 avril Article « Congrès de la jeunesse canadienne-française », dans *La Vérité* (signé Quatre étudiants futurs congressistes).
- 1^{er} mai Première lettre d'Émile Chartier à Groulx au sujet du Congrès de la jeunesse catholique.
- 5-6 mai Voyage à Vaudreuil et au Grand Séminaire de Montréal.
- 15 mai Refusé au sous-diaconat.
- 31 mai Nommé président de l'Action catholique au Collège. Adopte le slogan de Chartier : « Pour la patrie et la religion par la jeunesse et pour les jeunes », et veut en faire la loi dirigeante de sa vie.
- 18 juin Distribution des prix au collège.
- 19 juin Sortie du collège.
- 30 juin-2 juillet À Longueuil, rencontre l'abbé Sylvio Corbeil.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 22 juillet Lettre à Émile Lambert, étudiant au Séminaire de Sainte-Thérèse, pour l'inciter à fonder un groupe d'Action catholique dans ce collège.
- 1^{er} août Article « Le Rôle social de la jeunesse », dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield ; reproduit dans *La Croix* (19 juillet 1903).
- 2 août Première rédaction des statuts de son groupe d'action catholique, le futur Cercle Saint-Charles, ainsi nommé en l'honneur de Charles de Montalembert.
- 16 septembre Fondation du Cercle Saint-Charles. Deuxième version des statuts acceptée par les membres : Émile Léger (président), Arthur Goyette (vice-

Correspondance I

- président), Erle G. Bartlett (secrétaire) et le demi-frère de Groulx, Charles-Auguste Émond (conseiller).
- 18 septembre À Sainte-Thérèse dans le but de soumettre aux autorités le projet de l'Action catholique.
- 20 septembre Retour au Grand Séminaire de Montréal.
- 21 novembre Mgr Énard préside à la rénovation des promesses cléricales au Grand Séminaire de Montréal.
- 11 décembre « Étude sur Henri Perreyve », conférence présentée à l'Académie des étudiants de langue française au Grand Séminaire de Montréal.
- 18 décembre Nommé professeur de Belles-Lettres à Valleyfield.

1903

- 3 janvier Quitte le Grand Séminaire de Montréal pour Vaudreuil.
- 7 janvier Rentrée au Collège de Valleyfield où il commence ses cours à titre de professeur de Belles-Lettres, le lendemain. Reprend la direction de son groupe d'Action catholique.
- 27 janvier Mariage de Flore Émond et de Joseph Boyer.
- 28 janvier Un des responsables de la soirée organisée en l'honneur de Mgr Énard qui part pour l'Europe le lendemain.
- mars Crée le Cercle Montalembert, cercle littéraire (élocution et bon langage) pour sa classe de Belles-Lettres.
- 1^{er} mars Troisième rédaction des statuts du Cercle Saint-Charles.
- 11 mars Représentation dramatique et musicale pour la Saint-Thomas d'Aquin. Fait jouer *Joseph retrouvé par ses frères*, drame biblique en cinq actes de F. Chauffour.
- 22 mars Première réunion du Cercle Saint-Charles depuis le retour de Groulx au collège. Adoption de leur devise : « Nefas nobis vivere » « *C' est un mal de ne vivre que pour nous-mêmes* ».
- 23 avril Manifestation organisée par Groulx et son groupe d'AC en faveur du drapeau Carillon-Sacré-Cœur, proposé par le Comité du drapeau national des Canadiens français. Le drapeau est arboré pour la première fois au Collège de Valleyfield.
- 26 avril Lettre de Groulx à J.-U. Bégin, publiée sous le titre « Les Étudiants et la "Croix" » dans *La Croix* de Montréal et signée Un cercle de jeunes collégiens.
- 3 mai Article « Le Drapeau national au Collège de Valleyfield », paru sans signature dans *La Croix* de Montréal.

Chronologie

- 13 mai Représentation dramatique et musicale à l'occasion de la fête du directeur du collège. Groulx fait jouer « La Chasse à l'Ours » et la tragédie du P. Trécard, « Une nuit d'orage ».
- 18 mai Le barde breton Théodore Botrel au Collège de Valleyfield. Peut-être invité à l'initiative de Groulx.
- 31 mai Article « Ce congrès des jeunes », dans *La Croix* de Montréal (signé Un jeune).
- 11 juin Un des responsables de la réception organisée au collège en l'honneur de Mgr Émard qui rentre d'Europe. Présente la pièce « La Chasse à l'Ours ».
- 14 juin Devient sous-diacre.
- 18 juin Distribution des prix.
- 19 juin Les collégiens en vacances. Groulx reste au collège.
- 21 juin Accède au diaconat.
- 25-27 juin Congrès de la jeunesse canadienne-française à Montréal ; les disciples de Groulx y participent. Projet de fondation d'une association de la jeunesse catholique.
- 28 juin Ordonné prêtre par Mgr Émard, à la cathédrale de Valleyfield. Départ pour Vaudreuil.
- 5 juillet Célèbre sa première grand-messe à Vaudreuil.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 16-22 août Assume les fonctions de curé de Vaudreuil pendant la retraite diocésaine ; ministère à Senneville chez le millionnaire Forget.
- 3 septembre Rentrée au collège. Professeur de Belles-Lettres au Collège de Valleyfield, directeur de l'Académie Sainte-Cécile et de l'Académie Émard qu'il fonde le 13 septembre. Leur journal : *Le Cécilien*.
- 20 septembre Sermon prononcé lors de la première grand-messe de Stanislas Vermette, à Sainte-Scholastique.
- 27 septembre Article « La jeunesse et l'avenir », dans *La Croix* de Montréal (signé L.G.).
- 15 octobre Article « L'Éducation présente », sous la signature L.A.G., dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield.
- 1^{er} novembre Sermon le soir de la Toussaint, à l'office pour les morts, à la cathédrale de Valleyfield.
- 22 novembre Séance littéraire et musicale pour la Sainte-Cécile à l'occasion de la venue de Mgr Donat Sbarretti, délégué apostolique au Canada. Fête

Correspondance I

organisée par Groulx et les membres de l'Académie Émard qui reçoivent à cette occasion des mains de Mgr Sbarette leur insigne d'académicien.

- 13 décembre Poème « Le Travail », dans *La Croix* de Montréal (signé L.G.).
- 18 décembre Poèmes « Au R.P. Hoëllard » et « Aux Jeunes de l'Académie Émard », lus à l'Académie Émard.
- 20 décembre Article « Un Mouvement catholique et national », dans *La Croix* de Montréal (signé L. Adolphe).
- 31 décembre Départ pour les petites vacances du jour de l'an à Vaudreuil. Lecture de Didon.

1904

- 2 janvier Bienfaiteur insigne du Collège de Valleyfield après dépôt (obligatoire) d'un billet à ordre de quatre cents dollars, payable en vingt ans, en faveur du Collège.
- 3 janvier Article « Héros ou fantoche », dans *La Croix* de Montréal (signé L. Adolphe).
- 9 janvier Rentrée au collège.
- 1^{er} février Première partie d'un article sur le P. Henri Didon : « Une âme de moine », dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield (signé L.A. G.).
- 9 mars Séance dramatique et musicale à l'occasion de la Saint-Thomas d'Aquin, patron du collège.
- 12 mars Causerie « Le Travail », à l'Académie Émard.
- mai Grave mésentente ou malentendu entre Groulx et ses disciples de l'AC.
- 15 mai Article « Une âme de moine » (2^e partie), dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield.
- 8 juin Soirée dramatique et musicale, pour la fête du directeur, organisée par l'Académie Émard.
- 19 juin « Le Credo du jeune homme apôtre », dans *La Croix* de Montréal.
- Distribution des prix au collège.
- 20 juin Arrivée à Vaudreuil pour les vacances. Douze élèves du Collège de Valleyfield adhèrent à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), sans pouvoir former de cercle officiel vu l'opposition de la direction du Collège.
- 25-26 juin Congrès de l'ACJC à Montréal. Deux travaux présentés par des disciples de Groulx. Discours de clôture par Henri Bourassa, député de Labelle, que Groulx entend pour la première fois.

Chronologie

- 27 juin Séance du Conseil fédéral de l'ACJC.
- juillet-août Vacances à Vaudreuil. Ébauche du plan de *L'Apôtre des jeunes*, projet de livre qui deviendra *Une croisade d'adolescents*.
- début juillet Rencontre l'abbé Sylvio Corbeil à Ottawa.
- mi-juillet Opération à la gorge à l'Hôtel-Dieu de Montréal, suivie de plusieurs traitements.
- 19 juillet Retour à Vaudreuil après son opération.
- 8 août Groulx, en compagnie d'Émile Léger et de Philiza Perras en visite à Vaudreuil depuis le 30 juillet, se rend à Rigaud chez Jean-Marie Phaneuf.
- 14-16 août Fait une retraite avec les prêtres du diocèse à Valleyfield.
- ca 20-24 août Voyage à Québec.
- 29 août Début d'une autre retraite au Grand Séminaire de Montréal.
- 2 septembre Fin de la retraite.
- 6 septembre Reentrée au collège. Professeur de Belles-Lettres et directeur des Académies Énard et Sainte-Cécile au Collège de Valleyfield.
- 2 novembre Causerie : « Joseph de Maistre, l'homme, les dons de l'écrivain », à l'Académie Énard.
- 18 décembre Entretien « Le Célibat et la virginité », à l'Académie Énard.
- 24 décembre Poème « La moelle des lions », dédié à Erle Bartlett.

1905

- février Article « La vie catholique », dans *Le Semeur* organe de l'ACJC (signé L. Adolphe).
- 9 février Causerie « Conseils de formation littéraire », à l'Académie Énard.
- 15 février Article « Une âme de moine » (3^e partie), dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield.
- 15 mars Article « Une âme de moine » (4^e partie), dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield.
- Représentation dramatique et musicale à l'occasion de la Saint-Thomas d'Aquin, Groulx met au programme « La Cloche d'argent », opéra comique de F. Boissières.
- 15 avril Article « La préparation au rôle social » (1^{re} partie), dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield (signé L.A. Groulx).

Correspondance I

- 17 avril Pour la 2^e fois, Groulx entend Henri Bourassa, orateur invité par la Ligue nationaliste au Monument National à Montréal, pour protester contre l'amendement Laurier-Sifton sur les écoles des minorités catholiques et françaises de Saskatchewan et de l'Alberta. Soirée mémorable pour Groulx qui la racontera dans *Mes mémoires*.
- 29 avril Article « La sympathie et l'opinion publique. Lettre au Rédacteur de *La Vérité*, à l'occasion de la mort de M. J.P. Tardivel », dans *La Vérité* (sans signature).
- 1^{er} mai Article « La préparation au rôle social » (2^e partie), dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield.
- 7 mai Sermon à l'église de Notre-Dame de Bellerive, à l'occasion de la bénédiction d'une cloche destinée au monastère des Clarisses.
- 24 mai Séance dramatique et musicale à l'occasion de la fête du directeur du collège. Programme préparé par Groulx, dont « Une page d'histoire de France », drame en un acte du P. Delaporte et « La maison qui voyage », comédie en un acte.
- juin Extrait d'une lettre au président de l'ACJC, reproduite dans « La vie de l'Association. Chronique », du *Semteur*.
- Articles « La préparation au rôle social » (1^{re} partie), dans *Le Semteur* ; « La cloche et le moine », dans *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield.
- Extraits du sermon du 7 mai, publié sous le titre : « La cloche et le moine », dans *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield (juin 1905).
- 7 juin Article « La préparation au rôle social », dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*.
- 20 juin Distribution des prix au collège.
- 21 juin Départ pour Vaudreuil.
- 21-25 juin À Québec, délégué par le collège comme membre du comité de correction du baccalauréat pour les thèmes latins.
- 25 juin De retour à Montréal, arrive trop tard pour assister au Conseil fédéral de l'ACJC.
- juillet-août Vacances d'été à Vaudreuil.
- 20-25 août Suit la retraite pastorale au Collège de Valleyfield, par le P. Columban, o.f.m.
- 7 septembre Rentrée au collège. Professeur de Rhétorique et directeur des Académies Émard et Sainte-Cécile. Introduit l'enseignement de l'histoire du Canada pour les élèves de Belles-Lettres et de Rhétorique. Rédaction du *Manuel d'histoire du Canada*.

Chronologie

- septembre - mi-octobre Groulx écrira que c'est « le mois de ma vie où j'ai peut-être le plus souffert ». Grave crise à l'Action catholique au collège, jusqu'au début de 1906.
- 17 octobre Visite au Collège de Valleyfield de sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, de l'honorable Lomer Gouin, premier ministre du Québec. Sir Wilfrid Laurier offre un prix de 50 \$ aux élèves de rhétorique pour le meilleur discours sur l'histoire du Canada.
- novembre Article « La préparation au rôle social » (2^e partie), dans *Le Semeur*.
- 4 novembre À Sainte-Thérèse pour la fête patronale de son Alma Mater. Puis visite à Émile Léger au Grand Séminaire de Montréal.
- décembre Article « L'Évangile des jeunes » (1^{re} partie), dans *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield.
- 8 décembre Sermon sur l'Immaculée-Conception.

1906

- janvier Article « L'Évangile des jeunes » (2^e partie), dans *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield.
- février Article « L'Évangile des jeunes » (3^e partie), dans *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield.
- Article « La nécessité de la formation sociale », dans *Le Semeur* (signé L'abbé L.A. Groulx).
- 22 février Conférence « L'éducation de la volonté en vue du devoir social », à l'Académie Émard.
- 7 mars Fête de Saint-Thomas d'Aquin.
- 24 mars Article « L'Énergie nationale », dans *La Vérité* de Québec (signé L.A. Groulx).
- 31 mars Article « L'action immédiate », dans *La Vérité* (signé L.A. G.).
- 15 avril Sermon de Pâques.
- 17 avril-28 juillet Quatorze articles « Le parler canadien », dans l'*Album universel (Monde illustré)* (signés Lionel Montal).
- mai Article « L'éducation de la volonté », dans *Le Semeur* (signé L.A. Groulx).
- 2 mai Séance de l'Académie Émard, à l'occasion de la fête du directeur organisée par Groulx.
- 6 mai Sermon aux congréganistes de la Sainte Vierge, à Valleyfield..

Correspondance I

- 7 juin *Le Progrès de Valleyfield* annonce le départ de Lionel Groulx pour Rome.
- 16 juin Article « Le parler canadien. La prose de nos journalistes », dans *Le Nationaliste* (signé Lionel Montal).
- 19 juin Distribution des prix au collège.
- 20 juin Groulx quitte le Collège de Valleyfield pour Vaudreuil. Il n'y reviendra enseigner qu'en septembre 1909.

Correspondance
de
Lionel Groulx



6



7

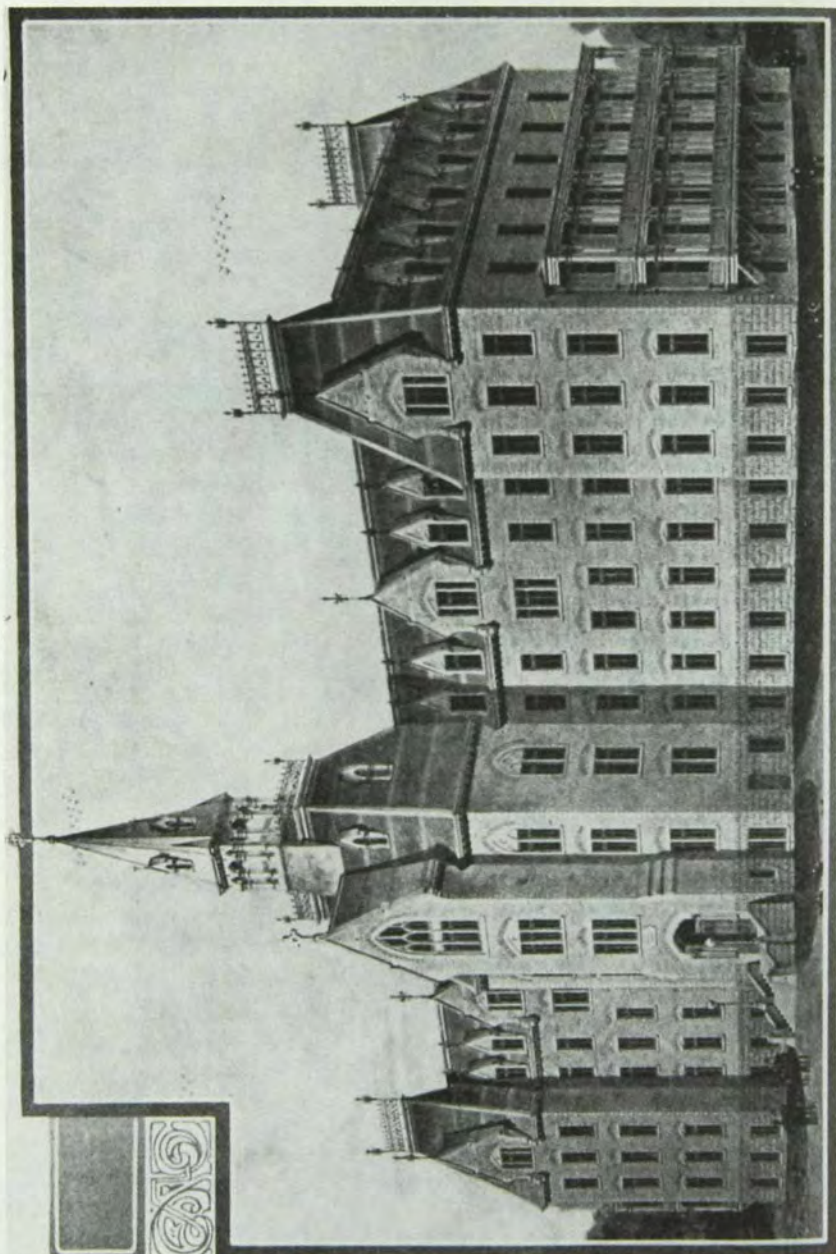


8



9

1894



Séminaire Ste-Thérèse, 8 Déc[embre] 1894¹Bien-aimés Parents²,

Je vous le dirai de suite. Je commence à avoir une mauvaise idée de vous. Je commence à vous croire capables d'un mensonge. Eh quoi ne m'aviez-vous pas promis de me venir voir Jeudi dernier³ ? Êtes-vous venus ? Frappez-vous la poitrine et dites : *mea culpa*⁴. Un bel exemple pour moi et pour tous mes frères et sœurs. Que doit-on penser des parents qui se mêlent eux aussi <...>

1. 1 p. sur 1 f. (13 cm x 20 cm) paginé « 1 ». Olographe. Fragment. Au début de sa correspondance, Groulx met une majuscule aux mois et aux jours, comme cela se fait fréquemment au XIX^e siècle. Plus tard, il utilisera une minuscule. Par contre, il continuera toujours d'employer une majuscule pour désigner ses « Parents ». Si l'on excepte les devoirs de collègue, ce fragment de lettre est le premier texte retrouvé des écrits personnels de Lionel Groulx. Son journal débute en mai 1895 (voir *Journal* : 117). Mais il envoie des lettres à ses parents dès septembre 1891, mois de son arrivée au collègue qu'il voudrait aussi être celui de son départ : « en ce mois de septembre 1891, des lettres arrosées de larmes affluaient à la maison des Chenaux » (*Mes mémoires*, I : 43).

2. Salomé Philomène Pilon, née le 11 novembre 1849 de Paul et de Domithilde Portelance, épouse, le 9 janvier 1872, Léon Groulx né le 19 décembre 1837, de Jean-Baptiste et de Henriette Cardinal. De cette union, naissent quatre enfants : Angéline (1873-1882), Albert (1875-1920), Julien (1876-1882) et Lionel (1878-1967). Le 20 février 1878, Léon Groulx meurt lors d'une épidémie de petite vérole qui s'est aussi attaquée aux quatre enfants, dont Lionel âgé d'à peine 6 semaines. Moins d'un an plus tard, le 5 février 1879, Salomé Philomène Pilon se remarie à William Guillaume Émond. Douze enfants naissent de ce mariage : Alexandrine (1879-1882), Flore (1881-1916), les jumelles Émilie (1882-1966) et Sara (1882-1959), Valentine (1884-1958), Charles-Auguste (1885-1978), Imelda (1887-1897), Joséphine (1888, morte à 12 jours), Honorius (1889-1974), un enfant mort-né (1891), Paul (1893-1974), filleul de Lionel Groulx, et, enfin, Cécile (1895-1974).

En 1894, la famille se compose de dix personnes, puisque Cécile naîtra l'année suivante, que trois enfants meurent en 1882 lors d'une épidémie de diphtérie, qu'un enfant n'a vécu que quelques jours, et qu'un autre est mort-né. Deux ans après la naissance de Cécile, Imelda meurt d'une infection généralisée provoquée par un vaccin. Voir notices biographiques et *Journal* : 268-269, n. 24.

Pour éviter de trop nombreuses répétitions, nous n'identifierons plus les membres de la famille immédiate de Lionel Groulx. Les prénoms auxquels ne correspond aucune note sont ceux de sa fratrie, et l'on pourra se référer automatiquement aux notices biographiques.

3. Âgé de près de 17 ans, Groulx est dans la classe de Versification (il est entré au collègue en 1891 et fait partie de la 60^e promotion) au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse. Situé à environ 80 kilomètres de Vaudreuil, son village natal, le collègue a été fondé en 1825 par le curé de l'endroit, l'abbé Charles-Joseph Ducharme (1786-1853). Le patron du Petit Séminaire est saint Charles Borromée, et sa devise : *Talem ambiamus defensorem* (« Marchons sur les traces d'un tel défenseur »). Le Séminaire s'est mué en Cégep en 1967 et porte

le nom de Collège Lionel-Groulx. En Versification, Groulx a pour professeur l'abbé Delphis Nepveu qui se charge de diriger ses lectures et l'initie à Louis Veillot qui fut longtemps son « auteur de chevet ». Il le retrouvera plus tard à Valleyfield, où l'abbé Nepveu lui donnera des cours de philosophie (voir *Mes mémoires*, I : 49-51 et 78 ; lettres n^{os} 88* et 97*).

En 1894, le jeune étudiant entre au collège au début de septembre pour n'en sortir qu'à la fin de juin, sauf pour des congés de maladie à la maison paternelle, que Groulx s'octroie bon an mal an (voir lettre n^o 10*, n. b). En février 1892, une épidémie de grippe maligne avait valu un congé de onze jours aux collégiens. Le jeune Lionel d'apparaître aux Chenaux « sans pardessus, ne portant que ses mitaines et sa casquette ». À sa mère qui lui demande ce qu'il a fait de son « capot », il répond : « Pas pensé. On était trop excité. Quand on a su la nouvelle, on a jeté nos livres, on a viré les tables à l'envers et on s'est poussé ! » (André Laurendeau, *Nos maîtres de l'heure - L'Abbé Lionel Groulx*, Montréal, Éditions de l'A.C.F., janvier 1939 : 17-18) Ce n'est qu'en 1896 que les autorités du collège décrètent de « petites vacances » (voir lettre n^o 4*). Groulx « transplanté » de son village natal, sa « petite patrie », loin de sa famille, attend avec une impatience et une hâte fébrile qui ne se démentiront jamais les visites des parents, leurs lettres et les moindres signes et manifestations de son chez-soi (voir *Journal* : 33-36 et *passim* ; aussi *Mes mémoires*, I : 41-44).

Sur l'histoire du collège depuis sa fondation jusqu'en 1925, les professeurs et la vie collégiale à l'époque de Groulx, voir l'abbé Émile Dubois, *Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse* (Montréal, Les Éditions du « Devoir », 1925, 399 p.), *Souvenirs térésiens* (Québec, L'Action sociale, 1927, 433 p.), *Journal* : *passim* et *Mes mémoires*, I : 41-72.

4. Par ma faute.

1895

À Alfred Émery

[Vaudreuil, juillet 1895] ¹

1. Lettre attestée par A. Émery à L.G., 17 août 1895 : « C'est bon, c'est cela tu ne veux pas me répondre [...] Je m'imagine que tu veux te venger à cause de ma négligence que j'ai eue à la dernière fois que tu m'as écrit [...] » (1, 2 mss). – Alfred Émery est le premier ami intime de Groulx. Entré au petit séminaire en même temps que lui, en 1891, il en partira en mai 1897 pendant l'année de Rhétorique pour aller poursuivre ses études à Sandwich, Ontario. De celui qu'il surnomme affectueusement le « Gros Émery » à cause de sa corpulence, et qui rétorque en l'appelant « petit blanc » (voir lettre n° 14*), Groulx écrit qu'il est un « gai confrère et le meilleur bon garçon de la classe, celui avec qui je suis le plus intimement lié » (*Journal* : 155, 1^{er} février 1896). Malgré sa physionomie souriante, il se révèle néanmoins une « nature excessivement sensible, un souffle, un rien l'affectait » (*ibid.* : 355). Après son départ du collège, Groulx notera dans son cahier : « Depuis que je sais aimer, il m'a été donné de connaître un seul, un seul véritable ami ; encore la distance me l'a-t-elle ôté au moment où il me semblait que nous devions vivre inséparables [...] Alfred Émery fut un de mes meilleurs amis ; avec lui je n'avais point de secrets, je lui étais ouvert comme un livre où il pouvait lire autant qu'il le voulait » (*Journal* : 355, 356). Groulx inscrit un texte de lui dans son *Journal* (133-134) à la fin de l'année 1895. Il écrit également un texte de présentation versifié à l'occasion de la réception de son confrère Alfred à la Société Ducharme (voir *Journal* : 164).

À Flore Émond ?

[Séminaire de Sainte-Thérèse], 25 octobre 1895 ¹

Tu connais toutes les douceurs que procure une retraite ? À Ste-Thérèse nous venons de terminer la nôtre et quels parfums elle m'a laissés dans l'âme ! Je n'ai jamais goûté rien de si suave. Je me sens tout transformé. Une douce sérénité a fait place à la tristesse des premiers jours de la rentrée. Le devoir ne m'effraie plus : je suis tout ardeur. Quant aux souvenirs tracassiers des vacances, ils ne me troubleront plus : je leur ai creusé un tombeau au fond de mon cœur ².

Ne va pas croire, cependant, que je mène une vie d'ascète ³. Oh ! non. Durant la retraite je me suis permis, rarement si tu veux, de rire aux éclats. Un rien, l'occasion et je pense quelque diable aussi me poussant, il me prit un de ces fous rires dont on n'est pas le maître. Et cela même à la chapelle ⁴. Ne va pas crier au scandale... tu sais l'âme, quelquefois a besoin de se détendre et on éprouve un soulagement à faire comme j'ai fait, ou plutôt comme mon pieux voisin, qui pendant tout un sermon ronfla de son mieux.

C'est dans la chapelle encore inachevée que nous avons fait notre retraite ; on l'a ouverte au culte à cette occasion. Inutile de dire si mes premières prières ont été ferventes : je me sentais des ailes à l'âme et au cœur. Le nouvel édifice s'élève en arrière du séminaire dans le charmant bocage que tu connais. À l'intérieur, des sapins rangés près des murs pour masquer leur nudité, reposaient la vue : on se serait cru au milieu d'une forêt. Des banderoles multicolores couraient dans la voûte, adoucissant un peu ⁵ les lignes heurtées des solives et des poutres ⁶. Aussi en regardant ces murs et ces colonnes dans cette simplicité rustique, une pensée m'est venue. Venait-elle du diable ? Tout me rappelait ces temples druides des forêts de la vieille Gaule ⁷ dont j'ai lu la description quelque part. Qu'en dis-tu, il a des idées ton petit frère ?

Le révérend chanoine Bruchési a été le prédicateur. Il nous a parlé un langage simple, se mettant à la portée des plus jeunes. Je l'ai fort goûté. Intéressant et aimable dans ses charmantes histoires ⁸, on pourrait à juste titre lui appliquer ce mot de Fénelon : « il racontait si bien les choses passées qu'on croyait les voir ⁹ », et jamais ses histoires ne m'ont lassé ¹⁰.

Une dernière impression ¹¹ : il faisait durant la retraite une température idéale qui me rappelait un temps meilleur ; maintes fois je me suis dit, si nous vivions au temps des fées, je solliciterais une paire de bottes de sept lieues, comme celles du Petit Poucet, pour faire le pas par-dessus le lac et la montagne qui nous séparent.

L.A. Groulx

1. Nous possédons deux états de cette lettre. D'abord, celle intitulée « Composition française » « Lettre à ma sœur – Impressions de retraite », transcription olographe, signée « Par L.A. Groulx Vaudreuil », dans [*Cahier d'honneur de Belles-Lettres*] (1882-1896) : 679-680. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #81, t. 6. (Sur les cahiers d'honneur, voir lettre n° 63, n. 13) Puis, « Première composition de mes humanités ». « "Impressions de retraite" – Lettre à ma sœur », transcrite par Groulx [ca mai 1898 – mai 1899] dans son *Recueil de morceaux personnels* : 48-51 mss. ACRLG, FLG 04 10. Certaines compositions écolières rédigées sous forme épistolaire étaient souvent par la suite envoyées à leur destinataire. Celle-ci l'a-t-elle été ? Nous ne pourrions l'affirmer. D'autre part, à partir de l'année 1895-1896, l'annuaire du Séminaire de Sainte-Thérèse mentionne au chapitre des règlements que le collégien doit écrire chaque mois à ses parents (voir *Introd.* I : liii). Cette lettre aurait-elle tenu lieu de lettre mensuelle ? Enfin, si nous avons choisi d'identifier « ma sœur » par Flore Émond, c'est que le jeune Lionel Groulx avait une grande complicité avec l'aînée des filles, sa cadette de trois ans seulement.

2. *Recueil...* : de **ma mémoire**.

3. *Ibid.* : d'**anachorète**.

4. Dans la lettre que l'écolier envoie chaque mois à ses parents, il doit leur transmettre son bulletin mensuel de notes de conduite, d'application et de succès. Dans le *Cahier des notes [de conduite]*, 1887-1894, et dans celui de 1894-1900 (ANQ-M, Fonds SST, #76), les écarts de conduite de Groulx sont scrupuleusement notés. Ainsi, on lui reproche d'être distrait, grossier, orgueilleux, d'avoir un esprit critique (1891-1892) ; de parler avec Riopel

[on dut les séparer, *Journal* : 154], de sacrer, en plus de donner des « noms aux clercs », de rire au catéchisme, de lire pendant le chapelet, d'avoir un esprit critique (1892-1893) ; de parler, de ne pas jouer, d'être malin, distrait, hautain, fier, de lire des romans, de rire à l'église, d'être une « tête croche » et d'avoir un esprit critique (1893-1894) ; d'être fier, vaniteux, de ne pas jouer, de rire à l'église et encore d'avoir un esprit critique (1894-1895). Pendant ces premières années, au temps où le directeur d'alors tenait la férule en haute considération comme moyen d'éducation, Lionel va se faire honorer de « trois ou quatre volées bien conditionnées. Par exemple, les élèves font une « strike » au professeur d'anglais, c'est-à-dire une grève sur le tas : personne ne remet de devoir. Le professeur dut ronger son frein. Voilà-t-il pas, quelques jours plus tard, Lionel cédant à une idée saugrenue : sur le coin de sa copie, il griffonne à peu près illisiblement, sous des hiéroglyphes, les six lettres moqueuses : *strike*. Ces figures suspectes alertent le maître qui réussit à déchiffrer le grimoire, fait monter Lionel à sa chambre, passe sur lui sa rage en lui administrant trente coups d'un fouet dont le cuir était aussi épais que son discernement. » (André Laurendeau, *Nos maîtres de l'heure - L'Abbé Lionel Groulx* : 18-19 ; aussi *Journal* : 154.) Pour l'année 1895-1896, le préfet de discipline a oublié de regarder le cahier d'honneur où brille l'aveu de Groulx, puisque pour cette année-là ne figurent pas les rires à l'église. En fait, Groulx semble s'être assagi, mais sa prolificité épistolaire débutante lui vaut le reproche : « l'envoi de lettres », qu'accompagne aussi celui de parler à contretemps. Cette dernière faute sera la seule qu'on retiendra pour les années subséquentes, en Rhétorique (1896-1897), en Philosophie I (1897-1898) et II (1898-1899).

5. *Recueil...* : adoucissant les lignes

6. Le Séminaire de Sainte-Thérèse avait été rasé par les flammes le 5 octobre 1881. La reconstruction s'amorce dès le 26 du même mois, et le nouvel édifice dans lequel Groulx fera toutes ses études est inauguré officiellement le 26 juin 1883. Cependant, ce n'est qu'en 1892 que l'abbé Joseph-Édouard Pilon avait lancé une campagne de souscription pour la construction de la chapelle : « En mai 1893, après deux messes chantées en l'honneur de saint Joseph et de la sainte Vierge, quelques élèves, sous la direction de cet apôtre, abattent les arbres du bosquet et creusent les fondations de la nouvelle construction. Le travail va lentement. M. Pilon quête tout : plans des architectes Boileau et Renaud, bois, fer et pierres. Il attend des fonds avant de voir se réaliser son rêve pieux. » Les travaux dureront cinq ans, mais sont suffisamment avancés en 1895 pour que le chanoine Paul Bruchési y prêche la retraite des écoliers. Trois ans plus tard, le même, devenu archevêque de Montréal, viendra présider à la bénédiction de la chapelle. Lors de ces fêtes, Lionel Groulx prononcera un discours. La chapelle se présentera alors comme « une construction en pierre des champs, de plus de cent pieds de longueur sur 60 de largeur, et qui dépasse en hauteur le toit du collège. Elle s'étend en arrière du séminaire auquel elle est reliée par un couloir. Celui du 1^{er} étage conduit à la salle de réception, celui du 2^e à la chapelle. Cette chapelle plaît à l'œil mais n'a pas de style défini. La voûte à caissons rappelle le genre basilical ; le triforium et les rosaces au-dessus des architraves des collatéraux se rapprochent du gothique ; les colonnes ne sont d'aucun ordre classé. Le chœur surabonde de décorations de toutes sortes. Tout est ordonné cependant pour bien faire ressortir l'autel en aluminium, ainsi que les belles peintures à l'huile qui représentent saint Charles, sainte Marguerite-Marie et le Sacré-Cœur, saint Stanislas. C'est d'un bel effet. Dix autels que séparent des cloisons sont adossés au flanc des murs. Chaque classe a son patron dans ces chapelles. Ces statues en bois sont l'œuvre d'un sculpteur térézien, Olindo Gratton. » (Émile Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 242-243, 188-191, 245 (photo) ; aussi *Les Annales téréziennes*, vol. 9, n° 1 (septembre 1894) : 24-27. Sur la bénédiction de la chapelle, voir lettre n° 33*, n. a.

7. *Recueil...* : la vieille **Armorique**

8. *Recueil...* : ses histoires

9. Citation textuelle tirée de *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse* (Nouvelle édition augmentée des *Aventures d'Aristonoiis*, Montréal, C.O. Beauchemin et Fils [s.d.]) : 23, livre II. L'année précédente, alors qu'il était en Versification, Groulx avait beaucoup goûté le *Télémaque* de Fénelon, dont il écrira à près de quatre-vingts ans : « Ce livre-là, c'était

comme l'enchanteur, le livre mystérieux, plein d'irrésistibles sortilèges. Qui se mettait à son école devenait immanquablement écrivain. » (*Mes mémoires*, I : 51 ; voir aussi *Journal* : 705-706.) Groulx a consigné plusieurs extraits de *Télémaque*, mais non celui-ci, dans son *Cahier de notes de lecture*, I : 72, 73, 74, 88, 93, 98 mss. FLG 02 16.

10. L'année scolaire commence infailliblement par une retraite. L'année suivante, Groulx appréciera beaucoup moins le Père Édouard Hamon, s.j. (1841-1904), prédicateur fort renommé pourtant. Cependant, il reprend pour parler de sa retraite des idées et des expressions contenues dans cette lettre : « nous avons eu la retraite qui s'est terminée hier Dimanche. Le Père Hamon de la Compagnie de Jésus fut le prédicateur. Rien de bien extraordinaire pendant les quatre jours qu'elle a duré, si ce n'est que bien des fois pris par le démon de l'ennui, j'aurais voulu avoir à ma disposition les bottes de sept lieues du P'tit Poucet pour faire le pas par-dessus le lac et la montagne qui me séparent de mon chez-moi. Mon cœur, mon âme, tout mon être se sent attiré là comme à un aimant. Mais enfin la retraite a porté des fruits et au fond de ma mémoire j'ai creusé un tombeau aux souvenirs tracassiers des vacances. Sauf au souvenir de tout ce qui m'est cher, souvenir que je cultive et conserve comme on cultive une fleur précieuse pour en aspirer les parfums. » (*Journal* : 231, 1[4] septembre 1896)

11. En cette année de Belles-Lettres, Groulx se lamente à plusieurs reprises des difficultés qu'il éprouve à composer. Les « impressions » sont demandées en trop grande quantité, commandes contre lesquelles l'écolier Groulx va bientôt se rebiffer (voir lettre n° 200, n. 12). Cependant, écrit-il, en parlant de « Lettre à ma sœur » : « Au commencement de l'année, j'avais au moins quelques petites fleurs dans mon jardin de littérature [...] Une fois, même, ô Fortune ! J'allai jusqu'au "cahier d'honneur" » (*Journal* : 171, 22 février 1896).

4*

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 28 décembre 1895]¹

<...> *J'ai écrit aux parents à l'occasion du nouvel an ; ce n'est pas un devoir cela, mais un plaisir, plaisir bien doux que se donne le cœur*². <...>

1. *Journal* : 130, 28 décembre 1895.

2. Le jour de Noël passé au collège avait été très pénible : « Oh ! qu'il y a loin du Noël d'aujourd'hui à celui d'autrefois ! Alors il y avait quelque chose, il me semble, dans le cœur, dans la vie de famille, je dirai même dans l'air qui n'était pas ordinaire [...] C'est bien triste un Noël passé à s'ennuyer ! Ce soir, je me sens prêt à tout abandonner. Je suis dégoûté complètement. » (*Journal* : 128 ; aussi 125, 127) Le jour de l'an ne sera guère plus gai : « On ne peut se faire une image trop fidèle de ce qu'est le jour de l'an au collège. On passe la journée à chanter, non pas de joie, mais pour tuer l'ennui. De temps à autre, on se renfroge dans un coin ; on rêve, on dévore sa peine. C'est là tout le plaisir, tout le charme du nouvel an. » (*Journal* : 134).

L'année 1895 est la dernière au cours de laquelle les étudiants durent demeurer au collège pour la période des fêtes. Quelques jours après l'envoi de cette lettre à ses parents, Groulx écrit : « Nous aurons des petites vacances cette année » : pourquoi cette rumeur vient-elle nous abuser à tous les ans ? L'espérance nous fait croire réalisable, une vaine chimère. » (*Journal* : 120-121) À l'automne 1896, les collégiens, bien décidés à faire d'une rumeur une

réalité demandent l'intercession de saint Antoine : « L'œuvre des pains de Saint-Antoine fait fortune chez les élèves. La semaine dernière, tous sont allés porter leurs billets au tronc de la chapelle, promettant jusqu'à des douzaines de pains, si l'on a des vacances au jour de l'an » (voir *Journal* : 257, 18 novembre 1896 et n. 417). Et le 28 novembre 1896, le directeur du collège, l'abbé Joseph-Herménégilde Cousineau, annonce que désormais les étudiants pourront passer ce congé au foyer paternel, afin de recevoir la bénédiction du jour de l'an et aussi afin de refaire leurs forces pour entreprendre le second semestre. Le départ du collège se fait la veille du jour de l'an et la rentrée, au lendemain des Rois. Le « délire [qui] s'empara de la communauté entière » à cette annonce (É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 259) trouve écho dans le *Journal* de Groulx dont l'inscription du jour y est exclusivement consacrée : « Ô la grande nouvelle ! enfin "nous irons chez nous nous y prom prom'ner". Y songez-vous nous aurons des vacances du jour de l'an ! Notre imagination, nos cœurs n'habitent plus le séminaire, ils battent la campagne. Rien que l'annonce d'une prochaine liberté nous a mis l'esprit d'aventure dans la tête et nous courons le monde. Mais tous mes voyages à moi consistent à enjamber la montagne bleue de là-bas et son lac de frimas et à me guider ensuite vers un vieux clocher jauni » (*Journal* : 266-267). Sur la façon dont se passent les fêtes au collège, voir *Journal* : 120-121, 128, 131-137.

1896



11



12



13



14

5*

À Alfred Émery

[Vaudreuil, 2 avril 1896] ¹

<...> Je viens d'écrire à Alfred ; avec quelles impressions la lira-t-il ? je ne sais. Je suis d'une aridité à peine concevable et ce n'est pas de moi qu'on pourrait dire que ma pensée coule d'une source intarissable. <...>

1. *Journal* : 181, 2 avril 1896. – Groulx est alors à Vaudreuil, sans doute en congé de maladie. Le 26 février il est malade ; le 7 mars, il n'en finit plus de désirer la fin de « cette classe de Belles-Lettres dont je garderai le plus mauvais souvenir » (*Journal* : 172, 175). Cela vaut aussi pour son professeur, l'abbé Aristide Sauriol (*Mes mémoires*, I : 52-53). Le 13 mars voit son arrivée à Vaudreuil où il restera jusqu'au 7 avril. Le jour de son arrivée, il se propose déjà d'écrire cette lettre : « Je vais écrire au confrère Alfred et lui envoyer ma pièce de versification que je n'ai pu terminer au collège. » Cette pièce est sans doute « La Sœur de charité », qu'il qualifie de « ma première pièce de versification » (voir *Journal* : 178-179). Plus tard, il racontera que ses maîtres, le sachant de « santé délicate », lui avaient permis durant les quatre dernières années de son cours, de « jouir de vacances supplémentaires et sans avoir à les solliciter. Un de ces jours, le directeur m'abordait : "Vous me paraissez fatigué. Vous ne prendriez pas deux ou trois semaines de repos dans votre famille ? [...]" Chaque fois, naturellement, je cédaï sans trop de résistance. » Et de se rappeler avec délices ces vacances impromptues : « Ah, les beaux congés que ces congés supplémentaires [...] ! Vacances du temps des sucres [...] Vacances du temps des semences, des labours fumants, des soleils chauds et qu'on dirait jeunes, alors que, près d'un étang, produit par la crue des eaux [...] je taquinais la perchaude, tout en me grisant à l'approche du soir des vocalisations ensorcelantes des rainettes folles d'amour et de joie. » (*Mes mémoires*, I : 62-63) L'année suivante, il racontera ses vacances en mai où, entre autres plaisirs et travaux, il plantera les lilas qui ornent encore aujourd'hui la maison paternelle (*Journal* : 301-304 ; voir aussi lettre n° 198, n. 12).

6*

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 8 avril 1896] ¹

<...> Je viens d'envoyer quelques mots à chez-nous et déjà je voudrais lire la réponse. Dans deux mois et demi ² on se reverra leur écris-je et cette espérance me sert de cuirasse contre le découragement. Oui on se reverra mais que d'ici là le temps va me paraître marcher lentement ! <...>

1. *Journal* : 182, 8 avril 1896. – Lionel Groulx est rentré de Vaudreuil la veille. Une réadaptation est nécessaire mais combien dure : « Les temps sont bien changés ! C'est bien

vrai je suis au collège. J'avais perdu toutes mes habitudes d'écolier ; le métier je ne m'en souvenais plus ; le joug je ne sais plus le porter. Quelle transformation soudaine, quelle révolution s'est accomplie autour de moi ; ce ne sont plus les mêmes visages ; ce n'est plus le même genre de vie ; le ciel n'est pas le même. Me voilà tout dépaysé et avec l'ennui qui m'envahit de toutes parts et ne me laisse aucun repos. Pourvu que ma pensée ne vole pas au-delà du séminaire tout marche assez bien, mais le cœur trop souvent la pousse au-delà et c'est alors qu'elle revient m'apportant l'ennui. » C'est dans cet état d'esprit qu'il écrit à ses parents. Deux jours plus tard, le printemps se fait si beau qu'il note : « Je regrette fort maintenant de n'avoir pas passé cette semaine chez moi. » (*Journal* : 182 et 183)

2. Lorsqu'il est au collège, Groulx tient toujours un compte très serré du temps qui le sépare des moments de retrouvailles (voir lettres nos 16 et 65, n. 10, ainsi que *Journal* 138, 157, 212, 213, 215-217 et *passim*).

7*

À Joseph-Édouard Pilon

[Vaudreuil, ca 15 août 1896] ¹

1. Réponse à la lettre de J.-É. Pilon du 13 août 1896, qui lui écrit : « [...] j'apprends, à travers les branches, que vous ne pourrez pas venir faire votre rhétorique avec vos confrères... S'il en est ainsi, veuillez me le faire connaître au plus tôt, en m'indiquant toutes les circonstances qui pourraient vous occasionner ce malheur. Car, je regarde, comme un véritable malheur pour vous, d'être privé du couronnement de vos études. Il faut donc que je sache à quoi et à qui il en tient que vous soyez mis dans cette impasse. Et j'espère que nous pourrons l'éviter [...] Nous *quêterons* plutôt que d'en rester là. Donc, une lettre de détails sur cette rumeur qui a cours ici [...] » (1-2, 3 mss).

Bien que nous n'ayons aucune preuve que Lionel Groulx ait répondu à la lettre de l'abbé Pilon, il est impensable qu'il ne l'ait pas fait. Groulx ne fait aucunement mention dans son *Journal* des difficultés qui pourraient l'obliger à quitter le collège. Le 14 juillet, il écrit fièrement : « La Rhétorique ! C'est bien vrai, je suis Rhétoricien ; non pas rhétoricien de fait puisque je ne sais pas même ce que c'est que la Rhétorique, mais, ayant terminé mes humanités, je ne suis plus humaniste et partant, je suis Rhétoricien et par cela seulement que je ne suis plus humaniste. "Ça fait toujours un petit velours." » (*Journal* : 223-224) Voir lettre n° 72.

8

À Wilfrid Sainte-Marie

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 24 octobre 1896] ¹Monsieur le Président ²,

Me prévalant de vos avances gracieuses, j'ose vous demander un siège dans votre Académie ³. Ma plume, si je la compare à celle de nos quinze

immortels (*Si parva licet componere magnis*⁴) est loin, certes d'être des plus finement taillées, mais en retour elle promet bien d'être diligente⁵.

L.A. Groulx
Rhétoricien⁶

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier I du journal à la page 153, précédée de : « Hier soir donc j'écrivais à Monsieur le Président de l'Académie Saint-Charles » (*Journal* : 245, 25 octobre 1896).

2. Wilfrid Sainte-Marie de Hull, élève de Philosophie II, est aussi le vice-président de la Société Ducharme (Groulx en est alors le 2^e conseiller). Voir *Année scolaire 1896-97* : 10, 18-19.

3. Celui que l'on a surnommé le second fondateur du Séminaire de Sainte-Thérèse, le troisième supérieur de l'institution, l'abbé Stanislas Tassé (1820-1891), fonde en 1850 une *Société littéraire* : « Les membres, choisis parmi les jeunes gens des classes supérieures qui se distinguent et par leur bon langage et par leur bonne conduite, ont leurs réunions privées où ils dissertent sur les choses de la littérature, de l'histoire et de la philosophie. Ils font les frais des séances publiques et paraissent avec éclat à la grande fête de la distribution des prix de la fin de l'année. » Sur les bases de cette société, l'abbé Antonin Nantel fonde, en 1862, l'Académie Saint-Charles. Comme son nom l'indique, elle a pour patron celui du séminaire, saint Charles Borromée, et elle adopte la devise d'une société similaire fondée par Mgr Félix Dupanloup à Saint-Nicolas de Paris : *Ex labore decus* (*La gloire par le travail*). Ses membres actifs proviennent des classes supérieures (Rhétorique, Philosophie I, Philosophie II), où ils se sont signalés en littérature. Cependant, les étudiants plus jeunes et doués aussi pour la littérature peuvent en faire partie et ont droit aux titres et aux insignes d'aspirants, puis de candidats. Comme leurs prédécesseurs, les membres actifs tiennent des séances régulières, dont les *Cahiers des rapports* enregistrent les comptes rendus. L'*Académicien* est le journal de l'Académie, où les membres inscrivent leurs travaux. « C'est une belle et noble société, une école de distinction, un cénacle littéraire. Les Académiciens figurent en public avec leurs médailles aux grands jours de fête ou de réception, et portent avec fierté le nom d'immortels. » (É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 121 et 144). La constitution, les règles, les rapports des séances, les divers cahiers d'archives, ainsi que le journal de l'Académie, l'*Académicien*, sont conservés aux ANQ-M (Fonds SST, #89, #89A, #97, #98). Voir aussi lettre n° 11*, n. b.

4. *Si les petits peuvent se comparer aux grands*. Virgile, *Géorgiques*, II, v. 176.

5. Voir lettre n° 37*, n. c.

6. Lionel Groulx a été aspirant en classe de cinquième ou Syntaxe (1892-1893), puis il est devenu candidat en classe de troisième ou Versification (1894-1895) (*Les Annales...*, vol. 7, n° 10 (juin 1893) : 313 et *ibid.*, vol. 9, n° 10 (juin 1895) : 321). Sa demande d'admission est lue le 25 octobre à l'Académie Saint-Charles. Sa candidature est acceptée à l'unanimité, en même temps que celles de Gédéon Rochon et d'Ernest Bernier. (Voir *Académie Saint-Charles. Cahier des Rapports* (1885-1900) (ANQ-M, Fonds SST, #89, t.2) : 243 ms.) Le soir même, il écrit dans son *Journal* : « la réponse à ma lettre m'est arrivée conçue en termes des plus flatteurs – et je ne suis pas bien certain s'ils n'ont pas blessé ma modestie » (246, lettre non retrouvée). Ce qui ne fait aucun doute, c'est la joie qui s'empare de lui à la réception de cette lettre : « Holà ! place ! place ! écarter-vous mortels, prosterner vos fronts dans la poussière : Je suis Immortel ! oui immortel ! Bientôt j'irai en compagnie des dieux boire le nectar : Je suis académicien ! ! ! (J'écris parfois dans le genre burlesque) Oui c'est bien vrai, je suis académicien, s'il vous plaît ; ce qui rehausse bien ma petite taille d'une coude au moins et dans la société écolière me range dans l'aristocratie. Dire que je suis un

aristocrate ! et déjà ! » (*Ibid.* : 245) Groulx a prononcé son discours de réception le 4 novembre, lors de la Saint-Charles, grande fête annuelle en l'honneur du patron de l'institution (« Discours de réception », [*Académie Saint-Charles : Cahier des archives*] (1885-1911) (ANQ-M, Fonds SST, #89, t. 17) : 414-415 mss ; aussi *Journal* : 253-254 et 890-891). En deuxième année de Philosophie (1898-1899), Groulx deviendra le président de l'Académie (voir « Messieurs les Académiciens », *Académicien* (1895-1900) (ANQ-M, Fonds SST, #97) : 507-509 mss et *Journal* : 399-401 et 951-952).

9

À Salomé Philomène Pilon

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 13 novembre 1896] ¹

Ma chère Mère,

J'ai bien de l'ouvrage ; je ne sais par lequel commencer. Cependant comme c'est mon habitude de faire les plus agréables avant celles qui me coûtent plus, je commence par vous écrire. Il me semble qu'ensuite, mes autres occupations me coûteront moins de courage. Quand le cœur est gai, l'esprit s'en ressent et chante au travail. Et n'est-ce pas que le devoir que j'ai à remplir aujourd'hui, ne peut que m'amener la joie dans l'âme ?

Le cœur, chère mère, a besoin d'épanchements : c'est de ce besoin que sont nés l'amitié et l'amour. Quand je parle d'amour, je ne veux point parler de ces folles amours qui ne peuvent avoir leur siège que dans quelque passion mauvaise. Mais c'est de l'amour paternel, maternel, de l'amour qu'un fils doit à sa mère par exemple que j'entends parler.

Le cœur, disais-je, a besoin d'épanchements ². C'est ce qui m'a fait chercher des amis auxquels je pusse conter mes peines ou mes plaisirs. Cependant quand je me déverse dans leur cœur, ce n'est pas avec la même tendresse, la même affection comme avec vous. Mes confidences avec eux n'ont pas le caractère de celles que je vous fais. Il est entre l'enfant et sa mère une intimité que l'on ne saurait rencontrer ailleurs. Si je conte des peines à ceux-ci, le soulagement ne m'en vient pas avec plénitude : tandis que vos paroles, Mère, sont pour mes tristesses un baume qui sait toujours panser et guérir. Quelle est la raison de cela ? Ah ! c'est que – bien qu'on ait dit déjà que le cœur ne raisonne pas – ces êtres qui me sont chers, ne sont après tout que des amis, et vous, vous êtes ma mère, c'est-à-dire, tout pour moi.

Je vous l'ai déjà dit ce que je vous dis là ; mais je ne vous l'ai pas dit encore assez de fois. Et aujourd'hui je veux profiter de votre fête, pour vous le répéter, puisque l'âge donne maintenant à mes paroles plus de valeur et d'autorité.

J'accompagne en même temps ces sentiments d'affection, de tous les souhaits qu'il vous serait possible de faire pour vous-même, pour votre

santé, votre bonheur, et en un mot tout ce que Dieu voudra bien vous accorder, à mes prières.

Veillez bien croire que cette lettre n'est pas une banalité comme savent en écrire les gens du monde. C'est une effusion : j'ai laissé parler mon cœur. Et en me relisant, je n'ai qu'un regret : celui d'avoir si mal traduit mes sentiments.

Tout à vous
Lionel

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier I du journal aux pages 170-172 (*Journal* : 255-256). L'original était daté du 12 novembre, bien que la lettre ait été bel et bien écrite le 13. Groulx en donne lui-même l'explication dans son journal, à la date du 13 novembre 1896 : « C'était hier la fête de naissance de ma mère. Pauvre mère ! l'ouvrage m'a si bien joué le tour que je n'ai pu trouver une seule minute pour lui écrire. On pourrait trouver qu'un régime qui ne permet pas de remplir des devoirs aussi impérieux que ceux-là, est d'une sévérité fort exagérée. J'ai pensé comme cela mais parfois il n'y a pas à transiger avec la discipline collégiale ; il faut suivre la consigne en dépit des raisons qu'on pourrait avoir pour s'y soustraire. Ne le pouvant donc hier j'ai écrit aujourd'hui en ayant soin de mettre la date d'hier, et tout bonnement l'on croira que ma lettre a été retardée quelque part. Je n'aurais pu sans de graves remords manquer à ce devoir. Ma lettre est donc écrite. » (*Journal* : 254-255)

À remarquer qu'on fêtera toujours l'anniversaire de Salomé Philomène Pilon le 12 novembre, bien qu'elle soit née le 11. Le 12 est la date de son baptême. Voir notice biographique, pour l'explication de ses prénoms.

2. Au début de 1896, Groulx écrit : « "La mère et l'enfant", je me représente cela comme deux calices de fleurs qui s'épanchent l'un dans l'autre ; l'enfant est celui qui devrait s'épancher le plus, et cependant c'est la mère qui se fond, pour ainsi dire tout en lui, qui se répand âme et cœur. » (*Journal* : 152) – Dans son journal, il transcrit quelques lettres qu'il juge plus importantes. Voici en quels termes il parle de celle-ci : « Plaira-t-elle à ma mère ? j'ignore et pourtant il me semble, c'est de l'âme, c'est du cœur que j'y ai mis : ma plume n'a eu qu'à écrire sans perdre de temps : ce qui arrive toujours quand la pensée s'échappe librement du cœur ; elle sort alors comme jaillit la source du flanc du rocher, sans efforts et toujours abondante. Voici ma lettre que je consigne comme un doux souvenir. Elle n'en vaut peut-être pas la peine, mais enfin c'est pour moi cet écrin de souvenirs ; ce n'est pas pour le public, et moi je la juge digne d'être conservée, sinon pour la forme littéraire, du moins parce que je puis affirmer que les pensées qu'elle contient sont vraies, partant naturelles. Je puis me rendre ce témoignage que le grand nombre ne peut pas se rendre dans ces occasions. » (255)

[Vaudreuil, ca 26 décembre 1896]¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 29 décembre 1896 : « Quand un élève^a m'est cher, j'aime à lire ses lettres et quand ces lettres sont bien tournées, j'ai un plaisir redoublé : je goûte l'amitié et la littérature. Donc ta lettre m'a été bien agréable. Tu me fais bien des souhaits mais par vœux indéfinis. Comme les Romains tu exprimes par le mot – *res* – [chose] la plénitude de ta pensée [...] Tu te portes mieux^b, me dis-tu ! Ça, ça me réjouit grandement. Si tu guéris de cette bronchite, tu auras assez de sagesse pour n'aller plus prendre le froid avec l'imprudence d'un bambin, tout rhétoricien que tu es [...] Je n'ai pu encore apprécier ton chant épique^c. Tu ne perds rien pour attendre. » (1, 2, 3, 4 mss)

^a Après avoir détesté l'année des Belles-Lettres, l'année de Rhétorique sera pour Groulx un enchantement. Le professeur titulaire en est l'abbé Sylvio Corbeil qui est aussi son directeur de conscience, et qui jouera plus tard un rôle déterminant dans la décision de sa vocation (voir lettre n° 161, n. 5). Au début de cette même année 1896, Groulx écrit : « Le plus grand présent que m'a fait le ciel, c'est bien de m'avoir donné Mons. Corbeil pour Père spirituel. C'est bien là l'âme du prêtre véritable [...] Il nous communique l'ardeur, le souffle divin qui l'anime [...] je me suis jeté entre ses mains corps et âme, espérant que ce grand artiste fera sortir la statue du bloc informe » (*Journal* : 135, 4 janvier 1896). Dans *Mes mémoires*, il rappelle : « Mon année de Rhétorique, grâce à l'enthousiasme contagieux du professeur, sera, je crois bien, la grande année de mon cours d'étude : celle où je travaillai avec le plus de goût et le plus d'élan. » Cette même année il prend goût à l'écriture : « Avec un espoir encore inquiet, je me repose la question : saurai-je jamais écrire ? Saurai-je jamais tenir une plume, écrire dans les journaux, dans les revues ? Je n'ose pas encore ajouter : écrire des livres ? » (I : 55) Sa joie est sans borne à sa réception à l'Académie (voir lettre n° 8) et il cultive son « défaut dominant » d'alors, la versification.

^b Bien qu'il y ait des vacances du jour de l'an pour la première fois en 1896 (voir lettre n° 4*, n. 2), Groulx est chez lui depuis le 15 décembre. Alors que l'abbé Corbeil fait état « d'une bronchite qui nous alarmait » (*ibid.*) et ordonne à son élève de voir le Dr Charles Campeau (voir lettre n° 92, n. 2) avant son retour au collège, Groulx parle d'un « rhume bienfaisant qui m'a chassé vers le foyer paternel » (*Journal* : 267). La santé de Groulx a toujours été délicate. Il a souffert de petite vérole (épidémie qui a emporté son père naturel à l'âge de 40 ans), de diphtérie, d'appendicite, de fatigue. Le directeur du séminaire l'envoie se reposer à la maison pour de courtes périodes pendant quatre années consécutives (voir lettre n° 5*). Au début de l'année 1896, il craint de « mourir pulmonaire à l'âge de 18 ou 20 ans » et il écrit : « Mon avenir... je n'en vois plus, je n'espère plus ; ou tout m'apparaît sombre, tendu de noir. Si jeune... et dire adieu à la vie ! [...] Que c'est triste de songer à cela quand on a dix-huit ans [...] qu'on est rempli d'une si noble ardeur pour ce qui est grand et beau ; qu'on a la si louable ambition de fournir une carrière féconde, de faire croître, grandir, fleurir le germe de dévouement qu'on se sent au cœur ; c'est-à-dire, se dépenser pour la religion et la patrie [...] qu'il est triste de penser à la mort ! » (*Journal* : 165 et 144).

^c Ce « chant épique » est « Le couronnement de Charlemagne », composé de 77 alexandrins, que Groulx a transcrit dans son *Journal* et qu'il date du 26 décembre. Il s'agit sans doute d'un travail imposé de versification qu'il aurait fait ou complété à Vaudreuil (voir *Journal* : 272-274). La menace amicale n'a pas dû inquiéter Groulx outre mesure. Deux mois plus tôt, il avait remis une composition intitulée « La trahison de Condé » (*[Dissertations et poèmes]* : 15-19 mss), pour laquelle il avait obtenu 22/25, et que l'abbé Corbeil l'invitait à inscrire au Cahier d'honneur (voir lettre n° 63, n. 13). Dans *Mes*

mémoires, il rappelle que l'abbé Corbeil lit son travail en classe : « Il y met un peu de plaisir, et voire quelque emphase, profitant même de l'occasion pour indiquer où peut mener le travail persévérant. Pour un peu, je me serais cru lancé. Je prends foi en moi-même. » (I : 55)

1897

11*

À Alfred Émery

[Séminaire de Sainte-Thérèse, fin mai 1897]¹

1. Lettre attestée par A. Émery à L.G., 4 juin [1897] : « [...] Je ne vois pas comment il se fait que tu n'aies pas reçu ma lettre [...] je t'ai écrit le 24 Mai [...] Tu me dis que les lettres pleuvent autour de toi [...] l'on t'a dit que j'ai écrit à Jarry^a. S'il a reçu une lettre de moi ça ne peut être autre que la tienne [...] Pauvre Rochon^b attend-il d'être avocat pour cesser de déclamer contre les allant et venant [...] Je serais curieux de savoir quelle critique il a fait du travail académique du jeune Hugo [...] Je vous souhaite du succès pour le baccalauréat^c [...] » (1, 2, 3, 4 mss).

^a Arthur Jarry, de Saint-Laurent, élève de troisième ou Versification (*Année Scolaire 1896-97* : 24-25, 36).

^b Gédéon Rochon, qui deviendra effectivement avocat. Nous ne trouvons nulle mention d'un Hugo, nom ou prénom, dans l'*Année Scolaire 1896-97* du Séminaire de Sainte-Thérèse. Peut-être s'agit-il du surnom donné à un prétendu ou aspirant poète-écrivain. Tout comme Lionel Groulx, Gédéon Rochon est membre de l'Académie Saint-Charles (voir lettre n° 8, n. 3). À la fin de l'année scolaire, les Académiciens sont tenus de présenter un travail substantiel qui doit être jugé par un comité formé par trois de leurs pairs. Pour sa part, Lionel Groulx présente « La mort du Père Garreau », pièce en vers composée de 186 alexandrins (voir *Journal* : 314-319 et 911-916).

^c Groulx parle « des deux terribles jours du baccalauréat qui couronneront l'année scolaire » (*Journal* : 307). Mais il réussira très bien, il termine 1^{er} de sa classe à la fin de l'année et obtient plus des quatre cinquièmes des points au baccalauréat, soit 138.5 sur 150, ce qui lui vaut l'honneur de concourir à un prix intercollégial, le « Prix du Prince de Galles ». Mais il se refuse à faire une composition dans laquelle il serait obligé « d'humilier le nom français, et surtout de combattre une religion exécrée, le papisme » (voir *Mes mémoires*, I : 55-57 et *Journal* : 312). Un premier baccalauréat s'obtient à la fin de la Rhétorique et un deuxième à la fin de la deuxième année de Philosophie.

12*

À Alfred Chamberland

[Séminaire de Sainte-Thérèse, mai – juin 1897]¹

1. Lettre attestée par A. Chamberland à L.G. [ca mai – juin 1897] (feuille collé dans le cahier III du journal à la page 47. Voir *Journal* : 373 et 943, mais retenir la date que nous donnons ici plutôt que celle qui y est mentionnée) : « Je ne sais trop quel est cet ami qui veut te conter une histoire, mais enfin, c'est un plaisant... conteur. Qu'un rhétoricien vêtu de gris [L.G.], se promène solitaire et pensif, qu'un humaniste aussi vêtu de gris [A.C.]^a descende à la cour et qu'en débouchant au coude du trottoir près de l'oratoire St-Joseph^b, "ce lui fut un signal pour s'enfuir devers sa tanière", comme pris d'une panique soudaine [...] Mais enfin, mon cher Lionel, ne le crois pas, c'est un conte [...] je ne te fuyais pas [...] j'aurais dû

répondre avant aujourd'hui à un indiscret qui a glissé dans un de mes cahiers une fleur toute fraîche [...] ».

^a Alfred Chamberland succède à Alfred Émery à titre de grand ami de Groulx à Sainte-Thérèse. Âme sensible, ardente, excessive parfois dans ses demandes, Groulx exige beaucoup de ses amis. Le 13 février précédent, il écrit un texte sur l'amitié, « une douce chose », qu'il va inscrire dans l'*Académicien*, et dont il arrachera les pages peu après (voir *Journal* : 285 et 902-903). À cette époque, le 19 février, il compose un poème intitulé « À mon ami Alfred Chamberland », qu'il titrera plus tard « Fleurs d'amitié » (*ibid.* : 286-287, 632-633 et 903-905 ; voir lettre n° 18*). Puis, le 30 mars, il écrit qu'il est « trop naïf d'avoir cru qu'une chose terrestre put avoir de la durée » (*Journal* : 291-292). Sur l'amitié, voir aussi, *Journal* : 177, 195, 345, 354-355, 363-365, 367-368, 373-375 et 391-392.

^b L'Oratoire Saint-Joseph, un monument octogonal d'architecture gothique, est érigé à l'endroit où se trouvait le collège incendié en 1881. Béni solennellement le 5 octobre 1888, il renferme les ossements du fondateur du Petit Séminaire, l'abbé Charles-Joseph Ducharme, et est devenu un lieu de pèlerinage pour les prêtres et les élèves (É. Dubois, *Le Petit Séminaire ...* : 241-242 et (photo) : 236).

^c Groulx insère parfois dans ses cahiers des feuilles ou des fleurs (voir *Journal* : 51, 52, 54), de même qu'il en glisse dans les cahiers et les lettres de ses amis. Il conservera longtemps cette habitude. Lors de son premier voyage en Europe, il envoie des feuilles d'oranger (voir tome II). Il s'en explique ainsi : « Vous le savez, Messieurs, quand on veut consacrer un souvenir qui nous est particulièrement cher au cœur, il est une habitude aussi poétique que sûre, qui est de confier aux pages d'un vieux bouquin une fleur qui perpétuera la réminiscence, puisque la mémoire est chose si éphémère. » Et, plus tard : « ces fleurs fanées qu'on retrouve entre les feuilles d'un vieux bouquin, et qui toutes flétries qu'elles sont, ont encore un langage et un parfum pour le cœur ». (*Journal* : 344, 258 ; aussi 341, 538)

13*

À Alfred Émery

[Vaudreuil, fin juillet 1897]¹

1. Lettre attestée par A. Émery à L.G., 4 août 1897 : « [...] Je ne puis pas m'expliquer comment il se fait que dans la province de Québec vous soyez à la fin d'Août et que nous, nous ne sommes qu'au commencement^a [...] tu t'es trompé en mettant la date sur le dernier contrat que tu viens de m'envoyer. Je ne comprends pas non plus comment tu as pu être « fort surpris en recevant mes quatre dernières grandes lettres » [...] Je regrette bien que tu passes ton temps à lire mes longues missives ; ce n'était pas là mon but [...] Nos chers musiciens se louent donc fort de ne s'être jamais forcés puisqu'ils ont obtenu leur titre à flâner et à s'endormir au son de la douce mélodie de leur enivrante musique^b [...] » (1, 2 et 4 mss).

^a Alfred Émery écrit du presbytère de son protecteur, le curé de St. Francis Xavier Church, Tilbury, Ontario.

^b Groulx avait dû une fois de plus déblatérer contre les musiciens, et probablement fait part d'une polémique qui vient de l'opposer à un de leurs illustres représentants, Paul-Émile Rochon, qui est aussi le 1^{er} conseiller de l'Académie Saint-Charles. Il y a en effet dans l'*Académicien* (1895-1900) (ANQ-M, Fonds SST, #97, t.6), du 5 au 12 juin 1897, toute une polémique sur les « pompons », que les musiciens adoptent comme signe distinctif sur leur casquette d'écolier, entre Lionel Groulx (quatre textes : 284-285, 285-286, 288-291, 296-

297 mss) et Paul-Émile Rochon (trois textes : 286-287, 294-296, 299-301 mss). Voir *Journal* : 308-309 et 909-911.

Pour fêter l'anniversaire, un an plus tard, jour pour jour, le 5 juin, un autre texte sarcastique, cette fois sur les sacoches que les musiciens projettent d'ajouter à leur costume (*Journal* : 383-385 et 947-948). Il faut dire que peu avant la polémique sur les pompons, les musiciens s'étaient permis un crime de lèse-majesté en jouant le « *God save the Queen* » à la fête de la reine Victoria le 24 mai, ce qui leur avait valu de subir les foudres du nationaliste en herbe. Par contre, ils s'étaient un peu rachetés à ses yeux le 10 juin suivant en exécutant « Sur les bords du St-Laurent », au point même que Groulx parle de « messieurs les musiciens, que j'aimai pour la première fois ce soir-là » (*Journal* : 306-307, 310-311). Il ne faudrait pas de cela conclure que Groulx n'aime pas la musique qui est grandement à l'honneur au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il obtient un 2^e prix de solfège et de plain-chant dans la 2^e division de musique à la fin de l'année scolaire 1896-1897. Il dit être en fort bons termes avec un « fils de l'archet », il joue lui-même de l'harmonica qu'il appelle le « ruine-babines », mais il s'insurge contre les musiciens en tant que groupe, leur esprit de caste, la supériorité qu'ils affichent, leur susceptibilité à l'égard de toute critique et, enfin, leur commisération à l'endroit des profanes ou « grotesques de la musique ». Voir aussi *Journal* : 14-15, 251-252, 263-264, 397-398 et 406-408. À Sainte-Thérèse, tous les étudiants reçoivent une formation de musique vocale. Mais la musique instrumentale est facultative : piano, violon et instruments à vent. Pour ce faire, on doit déboursier un 25 \$ additionnel au coût de la pension et de l'enseignement qui s'élève à 100 \$ (*Année scolaire 1896-97* : 5 ; *Les Annales...*, vol. 6, n^o 10 (juin 1892) : 294-301).

14*

À Alfred Émery

[Séminaire de Sainte-Thérèse, début septembre 1897]¹

1. Lettre attestée par A. Émery à L.G., 16 septembre 1897 : « Que c'est beau, que c'est réjouissant de recevoir de Ste-Thérèse des lettres comme la tienne (et celle de Langlois^a) ça dilate le cœur au point qu'on est plus joyeux que jamais !!! Vraiment tu as deviné, je me crois gai viveur et homme tout nouveau [...] Ne te laisse pas embarrasser par la botanique qui ne veut faire fleurir le cactus qu'à tous les 25 ans ; puisque je suis rangé au rang des cactus à *gros piquants* tu peux voir que je fais exception. Fleurir à 18 ans !!!!! Quelle précocité !!! Je ne puis croire celui qui me le dit [...] Pauvre Laferrière^b, toujours le même avec son *pinch* ; je n'ai pas pu m'empêcher de rire en entendant le récit de son miracle à sensation [...] vous n'avez plus de "grands faiseurs de farces plates au collège" [...] Si j'étais poète, seulement, comme *petit blanc* ! » (1, 3, 4 mss)

^a Alfred Langlois.

^b Septime Laferrière (ca 1878 – av. 1922), de Hull, a été confrère de classe de Groulx depuis le second semestre de Syntaxe (1892-1893) jusqu'à la fin de son cours. Il ne le cède qu'à Groulx en matière d'excellence scolaire durant les années de Méthode et de Versification (voir *Année scolaire 1893-94* et *1894-95*). Une lettre d'Alfred Émery (17 août 1895) laisse entrevoir une certaine rivalité entre les deux étudiants et la crainte d'Émery de voir Laferrière supplanter Groulx à la tête de la classe. Mais, à partir de Belles-Lettres, la compétition sera moins serrée, peut-être à cause des absences prolongées de S. Laferrière cette année-là et les suivantes. Les noms de Laferrière et Groulx seront liés en maintes occasions. En novembre 1895, ils écrivent avec un 3^e compagnon une composition française

titrée « La maison paternelle », inscrite au *Cahier d'honneur de Belles-Lettres*. Quelques mois plus tard, Groulx considère S. Laferrière « sans contredit, le plus beau talent littéraire de la classe » (*Journal* : 189). Pendant l'année scolaire 1897-1898, Groulx, Gédéon Rochon et Septime Laferrière proposent une réforme de la Société Ducharme, ce qui leur vaut le surnom des « Trois Réformateurs » (voir lettres nos 16, n. 4 et 22, n. 5). Il est membre de l'Académie Saint-Charles alors que Groulx en est le président (1898-1899), membre, puis président de la Société Ducharme alors que Groulx en est le vice-président (1898-1899). Récipiendaire du Prix de Musique (1898-1899), il a composé la musique du « Chant national des Greens », sur les paroles de Groulx (voir lettre n° 63, n. 14). Voir aussi *Journal* : 120, 164, 329-330, 335-336, 411-413, 522 ; *Mes mémoires*, I : 58-59. Il se serait engagé dans l'armée ; on le dit décédé en 1922. Il a collaboré à *La Presse*, sous le pseudonyme de Louis Martin, puis à *L'Ami des Noirs*, revue fondée par le Père Pacifique Roy, à la Nouvelle-Orléans (1907-1914). Auteur d'un ouvrage, *Les Nègres aux États-Unis*, et de nombreux articles dans les journaux de la Louisiane sur la question des Noirs dans le sud, puis traducteur et amplificateur d'une histoire des nègres écrite en créole (Note de Paul Caty, dans Bernard Vinet, *Pseudonymes québécois*, Québec, Édition Garneau, 1974 : 167-168). – Le CRLG ne possède qu'une seule lettre de lui de l'été 1898 (voir lettre n° 71*). Nous n'avons aucun indice nous permettant de croire que Groulx lui ait jamais écrit.

* Surnom donné à Lionel Groulx (voir aussi lettres nos 2* et 16, n. 16). Ce dernier lui a-t-il envoyé une copie d'un poème intitulé « Où sont les vacances ? », dont la 1^{re} version retrouvée est datée du 3 septembre 1897 ? (Voir *Journal* : 336-338 et 919-924)

15*

À Alfred Émery

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 18 septembre – 17 octobre 1897]¹

1. Réponse à la lettre de A. Émery du 16 septembre 1897, 4 p. mss. Nous avons retenu ces dates puisque dans la réponse de A. Émery [décembre 1897], il n'est pas fait mention du décès d'Imelda, morte le 17 octobre et inhumée le 19, que Groulx n'aurait certainement pas passé sous silence à celui qui est un grand ami. Lettre attestée par A. Émery à L.G., jeudi p.m. [décembre 1897] : « [...] Que ce pauvre innocent soit privé de mes consolations [...] Toi tu frappes à grands coups et publiquement, moi c'était un peu moins fort et privément, c'est la seule différence, mais les réprimandes étaient plus nombreuses [...] je ne décochais pas autant de coups de cœurs qu'on était porté à le croire, et que je ne le *baisotais* pas comme Gédéon^a et ... vous le pensiez. Qu'il soit aujourd'hui *si affligé, si affligé* la chose n'est pas un mystère. Toi qui n'es pas tout à fait *novice à la cuisine* cette année, je ne doute pas que tu saches *assaisonner des sauces, à ta façon*, qui peuvent donner la collique [*sic*] même à un *poète philosophe*^b. Et qui sait si, (*par distraction*), tu n'aurais pas mis un peu plus de sel^c que la *direction*. Et lui ne se doutant de rien en prit plus qu'il ne le fallait. Quoi faire ? Je ne blâme personne. Je ne connais absolument rien dans le *ragoût du jour*. C'est bien simple quand on est attaqué on se défend. Tant pis pour l'agresseur s'il se fait *fourrer*. Tu m'as fort surpris en me disant qu'il n'est pas le seul à regretter mon départ [...] Tu ignores si dans mes délices de Capoue je regrette le bon vieux temps jadis ? [...] En relisant ta lettre ce matin je ne pus m'empêcher de rire car le sceau qu'il y avait au haut de la feuille me rappela un souvenir d'Eugénie de Guérin. En voyant le mot Trilby je me suis dit : tiens le nom de la chatte d'Eugénie de Guérin [...] J'aimerais bien à recevoir de tes lettres plus souvent [...] Si

tu veux me répondre chez moi ça me ferait plaisir. J'y serai rendu le 23 de Décembre [...] tu diras à Onésime^d qu'il attende encore quelque temps je lui écrirai sous peu » (1, 2, 3, 4 mss).

^a Gédéon Rochon.

^b Bien que nous ne puissions l'affirmer avec certitude, il s'agit sans doute d'Alfred Langlois, élève de Philosophie II, avec qui Lionel Groulx aura plusieurs démêlés pendant l'année scolaire, tant à l'Académie Saint-Charles, dont Alfred Langlois est président, qu'à la Société Ducharme où il est vice-président, société que Groulx et quelques amis se sont donné pour mission de réformer (voir lettres nos 22 et 23*).

^c Allusion au franc parler de Groulx qui dit lui-même dans un portrait d'un confrère qui a soulevé l'ire du président de l'Académie Saint-Charles, qu'il a « contracté l'habitude de ne jamais dire à demi ce qu'[il] pense tout à fait » (voir lettre n° 20*, n. b). D'autre part, Groulx utilise souvent ces expressions « assaisonnées de sel » (voir lettre n° 32, n. 16).

^d Onésime Boyer.

À ses parents

Ste-Thérèse, 2 Octobre 1897 ¹

Bien chers Parents,

Il ne faudra pas vous répandre en larmes, si je suis si tardif à vous écrire ². Bien que je ne voie pas l'opportunité de cet avertissement, je vous le donne pour que vous soyez prêts à toute éventualité. Et voyez-vous, je trouve les temps si durs quand vos nouvelles se font attendre ³, que, dans mon amour-propre, je ne peux pas concevoir que mes lettres à moi aussi ne soient impatiemment attendues. Comme vous pouvez voir, la philosophie, cette grande maîtresse ⁴ qui a pour but de faire de nous des sages dans la plus grande acception du mot, a encore bien de l'ouvrage à faire sur moi, et ne m'a pas encore débarrassé de toutes mes vanités. Elle en a tant à faire.

N'allez pas croire que, quand je pense à vous de ce temps-là, je vous donne des airs de *sportmen*. Il me semble vous voir à cheval sur un sillon de patates, les doigts peints de boues, les pieds renchaussés, et de la terre, du coude jusqu'aux reins, pour parler comme la chanson. Car je suppose que vous devez donner dans ces travaux-là actuellement, s'ils ne sont déjà finis. Vous êtes bien heureux ⁵, allez. Je ne le dis pas pour rire. Je prends mon air de gros sérieux pour vous le dire et je vous préviens que je ne suis pas drôle à voir quand je prends de ces sortes d'air. De ce temps-ci, je vous assure, j'aimerais bien plus me voir à cheval sur un sillon de patates, que de me voir à cheval sur d'autres choses ; par exemple, rien ne galope plus mal que la discipline d'un collègue. Ça galope très mal, et pour cause ; ça ne galope jamais. Ça va toujours le petit pas, le vrai train de la Blanche ⁶. Les jours sont longs comme des éternités ; ils doivent avoir pour le sûr trente à trente-cinq heures au lieu de vingt-quatre, comme les jours de par chez nous ⁷. Une chose certaine c'est que notre vieux cadran poussiéreux, que nous avons ici dans notre salle d'étude, marque 8 heures

du matin depuis trois jours bien comptés. Ça bat encore notre horloge qui nous jouait si bien le tour pour la messe du Dimanche.

Albert, je suppose, va toujours faire ses promenades habituelles le Dimanche soir ⁸. Pour moi, je n'y suis pas retourné depuis que je suis parti de Vaudreuil. Et ces soirs-là, je ne veille plus rien qu'avec mon oreiller. Et elle n'est pas jaseuse ⁹ je vous assure. J'ai connu, vous avez connu, nous avons connu, je connaissais, vous connaissiez, nous connaissions *quelque chose* qui jasait mieux que ça.

Vous me direz si chez Monsieur Mc Kercher sont partis ? Sinon vous les saluez pour moi, Alice en particulier ¹⁰. Dites à Auguste de commencer à lire ; dites-lui, lors même qu'il me dirait encore une fois : *d'aller sus l'gnâble* ¹¹ !

Vous me donnerez quelques détails sur les affaires Brûlé et autres ¹².

Mais je termine parce que Sarah va dire encore : ça vaut bien la peine de salir 4 grandes, grandes, grandes feuilles de papier pour des simplicités comme celles-là. Des saluts à mon sage filleul ¹³, à Cécile et à tous ceux qui voudront en avoir. Ne les ménagez pas les saluts car la récolte est bonne cette année.

Au revoir dans 3 mois ¹⁴.

Lionel

Auguste apporte-t-il encore des lettres d'Armand ¹⁵ postées avec des timbres américains ? Écrivez-moi donc les *Nous* ¹⁶.

1. 4 p. sur 1 in-folio (20 cm x 13 cm). Olographe. Encre violette.

2. Groulx est entré au collège le 2 septembre. C'est la seule lettre retrouvée de 1897, à laquelle répondra sa mère le 28 novembre 1897, seule lettre également pour 1897.

3. Leitmotiv groulxien.

4. Dans *Mes mémoires*, Groulx utilisera aussi ce terme de « maîtresse » : « J'aimai beaucoup la philosophie, autant à tout le moins que la littérature [...] J'y ai toujours vu une irremplaçable maîtresse pour ce qu'elle rend exigeant de clarté et de précision ». Et il avouera avoir aimé autant ses deux années de Philosophie que la Rhétorique (I : 57). Cependant, ce n'est pas dans cet état d'esprit qu'il commence l'année. Depuis l'année précédente, il l'anticipait avec plus ou moins de plaisir (*Journal* : 249-250). Et, le jour de la rentrée, il écrit : « Cette année comme l'amour de la philosophie ne m'enthousiasme pas [...] j'ai mon programme tout tracé. Nous nous occuperons [...] de nos sociétés ; elles subissent plus que jamais les lois de la caducité [...] nous sommes tout pleins des ardeurs de la rhétorique, nous sommes fiers comme des lions. Nous donnerons le coup d'épaulé pour ne pas laisser disparaître à jamais des sociétés qui ont fait la gloire de Ste-Thérèse » (*Journal* : 335-336). Il fait tant et si bien qu'on surnomme le trio qu'il forme avec ses amis Gédéon Rochon et Septime Laferrière : « Les Trois Réformateurs ». Sur les sociétés en question, voir l'Académie Saint-Charles, lettre n° 8, n. 3 et, pour la Société Ducharme, lettre n° 22, n. 5.

Cette année est également importante puisque, non seulement sa vocation fondamentale se précise-t-elle, mais il s'engage aussi le 13 septembre 1897 par un texte qu'il reprendra

l'année suivante sous le titre « Les principes qui dirigeront ma vie » : « La Religion et la Patrie ; tels seront les deux amours constants de ma vie. À quelque carrière que Dieu me destine, mon cœur, mon âme, ma vie est à ces deux grands noms [...] Je serai soldat ; ma vie sera une vie militante, je combattrai tant qu'il ne plaira pas à Dieu de briser les faibles armes qu'il m'a données. Ma vie n'est plus à moi ; elle est à celui qui me l'a donnée ; elle est ensuite à mon pays. Je la lui donne, et m'écrie avec un enthousiasme et un accent d'amour que n'avait pas le gladiateur antique : "Patria, te moriturus salutat !" Si Dieu m'appelle à ses autels, de ma robe sacerdotale, je ne couvrirai aucune iniquité. Mais si les carrières du monde me réclament, je ferai respecter chaque jour de ma vie, mon nom de catholique, et de français. Loin de moi les transactions véreuses. La voix de mes frères opprimés trouvera toujours en moi un appui et un défenseur [...] » (*Journal* : 341-342, 425 et 927-929 ; voir aussi lettre n° 209, n. 23). Sur le nationalisme groulxien des premières années, voir Giselle Huot, « Lionel Groulx ou le nationaliste des premières heures tel que révélé dans le *Journal* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 1 (juin 1983) : 148-154 ; n° 3 (décembre 1983) : 517-523 ; n° 4 (mars 1984) : 675-680 et vol. 38, n° 2 (automne 1984) : 318-329 ; ou encore *Journal* : 12-47.

5. Constamment en état de manque de sa « petite patrie », Lionel Groulx a fait maintes fois des « rêves de la vie champêtre » : « Bien des fois, ne me suis-je pas dit : j'use en vain ici mes forces et ma vie ; pourquoi courir après une science qu'on n'atteint jamais ? le grand ciel bleu de ma campagne peut me suffire. N'en saurai-je pas assez quand je saurai contenter ma vie des simples joies de la famille et que mes désirs ne s'étendront pas au delà de l'ombre projetée par la maison de mon père ? Chaque année je vais goûter aux robustes travaux des champs et je me dis avec George Sand : "Heureux le laboureur !" [...] Je lis toujours avec plaisir et émotion cette belle page de George Sand. Ce "chant du labourage", nous l'avons entendu tant de fois, et ce bonheur et cette rude vie, c'est si bien celle qu'a connue mon enfance. » (*Journal* : 520-521, 29 avril 1899) Pendant ses vacances, le plus gros de son temps est réservé aux travaux des champs. « Aussitôt arrivé à la maison, le premier soir des vacances et les premiers bonjours échangés, ma première question est celle-ci : "Où sont mes souliers de bœuf ?" Dès ce premier soir, je reprends mes habits de travail et je pars faire l'inspection de la ferme, renouer connaissance avec les bêtes, jeter un coup d'œil sur les champs. Le lendemain, avec mon frère aîné, nous expédions quelques-uns de ces menus travaux qui prennent place entre les semences et les foins : sarclage, renchaussage de patates et de blé d'Inde, réparations de clôtures dans les pacages [...] Puis l'heure vient de la fenaison et des récoltes [...] Entre 1890 et 1900, les travaux des champs sont durs ; il y faut les deux mois de l'été. Tout se fait à la fourche et à force de bras. » (*Mes mémoires*, I : 337-338) Sur ses adieux aux travaux des champs, voir lettre n° 74*, n. 1.

6. Allusion à la jument blanche.

7. Quelque temps avant la rentrée, Groulx écrit : « Encore deux ans de cette vie ! C'est à se pâmer. » Et d'ajouter pour expliquer sa morosité : « Si jamais je deviens prédicateur catholique, pour effrayer mes ouailles par les terribles mystères de l'éternité, je leur servirai comme comparaison la longueur d'une vie passée au collège. Dame ! D'ici j'aperçois déjà mes auditeurs se démenant sur leurs bancs en proie à la chair de poule. » (*Journal* : 326, 2 août 1897)

8. Allusion sans doute aux « veillées » que fait son frère, Albert Groulx, chez les jeunes filles du village. Le dimanche soir 20 juin précédent, Groulx écrit : « Mon frère court les côtes en quête d'un cœur de jeune fille » (*Journal* : 312). Voir lettre n° 36*.

9. Oreiller est presque toujours féminin dans le langage populaire. Groulx écrit : oreillée.

10. À la fin du XIX^e siècle, les citadins considèrent Vaudreuil comme la « campagne », et les Émond les font jouir des avantages de la ferme en leur offrant chambre et pension. Les Mc Kercher sont des pensionnaires assidus durant plusieurs années. Lionel Groulx s'est pris d'amitié pour la jeune Alice. Il accepte même ses gribouillis et sa signature à main guidée dans ses cahiers. Dans son journal, il écrit un texte intitulé « Alice !!! », la qualifiant d'« une douce apparition dans ma vie : un doux souvenir qui me restera cher quand bien d'autres auront fait naufrage dans l'Océan de l'oubli. C'est une enfant de nos pensionnaires

de l'été dernier : l'enfant n'a que cinq ans, mais chez elle le développement intellectuel est hâtif et précoce. À un âge où le grand nombre ne songe qu'à leurs jeux, qu'à leurs joies, et ont cette insouciance si calme, si parfaite, Alice est plus rassise ; elle connaît la sympathie qu'ignorent les enfants ; elle a en outre, soit dans ses amitiés, soit ailleurs, une constance vraiment étonnante chez un enfant de son âge. Pour moi, elle semblait m'avoir adopté d'une manière particulière et je m'étais habitué à la longue à la considérer comme une de mes jeunes sœurs. Plus tard, je m'étonnais moi-même de voir combien j'avais pu m'attacher à un enfant aussi jeune. » (*Journal* : 271-272, 17 décembre 1896 ; aussi 49, 51) Dans sa réponse du 28 novembre, Salomé Philomène Pilon lui donnera des nouvelles de la santé alors chancelante d'Alice.

11. D'aller au diable. Charles-Auguste Émond commencera son cours classique à Sainte-Thérèse en septembre 1898. Groulx l'incite sans doute à s'y préparer. L'on remarquera dans plusieurs lettres que le « grand frère » n'hésite pas à dispenser ses conseils à ses frères et sœurs.

12. Les affaires auxquelles Groulx fait allusion relèvent sans doute de la chronique villageoise. Dieudonné Brûlé est notaire à Vaudreuil et s'est occupé de la plupart des transactions et actes notariés de la famille. C'est de lui que les parents de Lionel Groulx achètent leur deuxième terre le 21 janvier 1882, au prix de 9 700 \$ (500 \$ comptant, puis des versements annuels de 400 \$; voir lettre n° 49, n. 3), terre que le notaire avait acquise le même jour de créanciers pour la somme de 4 500 \$ (Greffes François de Sales Bastien, nos 6430 et 6431 ; copies au CRLG). Le nom du notaire se retrouvera dans *Mes mémoires*, mêlé à un souvenir d'enfant : « Ainsi, vers l'âge de 10 ans, il m'arrivait de me rendre, le soir, à Dorion, village voisin, vendre des fleurs à l'Hôtel Lotbinière : hôtel aujourd'hui disparu, mais alors très fréquenté par la haute villégiature de Montréal. J'allais là pour le compte du notaire Dieudonné Brûlé, le monsieur de qui nous avons acheté la "terre du bois". Ce notaire eût battu monnaie avec le bien de son voisin. Des fleurs de son parterre, il composait des bouquets de toute forme et m'envoyait, les soirs de bal, les offrir au grand monde du fameux hôtel. Je ne me croyais pas si bon vendeur. Sur mes fleurs je vis se pencher bien des messieurs en habit de cérémonie et d'opulents décolletés. Un soir, m'a-t-on même dit dans le temps, sir Adolphe Chapleau figurait parmi les danseurs. Donc, bien jeune, j'aurai vu évoluer, au son de musiques enivrantes, ce monde de la haute société. Mais il me parut si loïn, si étranger au petit paysan que j'étais, que je n'en éprouvai nul vertige. » (I : 30)

13. Lionel Groulx est le parrain de son demi-frère, Paul Émond, alors que sa sœur Flore Émond en est la marraine.

14. Voir lettre n° 6*.

15. Ce correspondant de son frère Charles-Auguste est peut-être leur cousin Armand Émond qui habite l'État de New-York.

16. « Les Nous », dénomination attribuée aux « grandes filles » de la maison : Flore, les jumelles Émilie et Sara, ainsi que Valentine, âgées respectivement de 16, 15 et 13 ans. Dans ses lettres à son frère, Albert utilise souvent ce surnom pour désigner ses sœurs (19 septembre 1898 : 2 ms. ; 27 novembre [1898] : 1 ms. ; 21 avril [1899] : 4 ms.). Albert Groulx est pour sa part surnommé « Xavier I » ; Honorius, « Xavier II », mais le plus souvent, « Bidou » ; Charles-Auguste, « le Seigneur ». Quant à Lionel Groulx, il est surnommé « la Fouine » dans sa famille ; au Séminaire de Sainte-Thérèse, il est « Petit Blanc » (voir lettres nos 2* et 14*), « grain de sel », avant qu'il ne soit reconnu comme l'un des « trois réformateurs » (voir *supra*, n. 4 et lettre n° 22, n. 5) ; au Collège de Valleyfield, il sera le « Maître », mais aussi le « P'tit Lion » ou encore le « Père Lion » (Josaphat Hamelin à L.G., 18 novembre 1906 : 2 ms. et 27 février 1907 : 4 ms.). Aucune lettre de ses sœurs d'avant 1900 n'a été retrouvée. La première lettre retrouvée de Lionel Groulx à l'une de ses sœurs est datée de 1906. L'on excepte bien entendu sa « Première composition de mes humanités », « Lettre à ma sœur - Impression de retraite » (lettre n° 3).

À Zénon (Réginald) Dupras(t)

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 7-17 octobre 1897] ¹

1. Réponse à la lettre de Z. Dupras du 6 octobre 1897, dans laquelle il demande à Groulx de lui envoyer un poème pour fin de publication dans *Le Monde Illustré*. Nous datons des environs des 7-17 octobre la réponse de Groulx, puisqu'il quitte le collège pour Vaudreuil le 18, rappelé d'urgence dans sa famille à la mort de sa sœur Imelda. Si sa lettre avait été écrite après le 17, il est certain que Groulx aurait fait allusion à la perte cruelle qu'il vient de subir (voir *Journal* : 350-354, 369-371 et 939-942). Or, dans sa réponse, Zénon Dupras n'aborde pas le sujet : « [...] Comment te remercierai-je, mon cher ami, de la bienveillance avec laquelle tu t'es prêté à mes désirs ! Tu m'as envoyé deux pièces dignes de toi^a [...] J'ai particulièrement goûté « Où sont les vacances^b ? » Cette pièce est personnelle ; aussi, tu y as mis tous tes talents, et je les ai compris ; tu y as mis tout ton cœur, et je l'ai reconnu [...] je puis dire avec toute franchise et sans flatterie, que tu as du poète. Pour Chs. Martel^c, disons-le avec franchise, ça sent le devoir de classe, mais devoir admirable. Mon cher ami, j'aurais bien aimé faire paraître tes vers sur *Le Monde illustré* mais comme tu ne le veux [...] J'espère que tu me réserves encore le bonheur de recevoir de tes lettres [...] » (2-3, 6 et 8 mss).

^a Deux mois auparavant, Groulx écrivait que « Des amis ont bien tenté de me croire poète. Quel est le rhétoricien ayant écrit seulement dix vers français qui ne se croit destiné à balancer la gloire de Corneille et de Racine ? Pour quelques pièces de vers, beaucoup trop vantées à mon avis, applaudies d'un public qui ne fera jamais l'histoire littéraire, (applaudissements que malheureusement je crus mérités, dans ma simplesse) on me range désormais parmi les lyriques à Ste-Thérèse. » (*Journal* : 327-328, 2 août 1897) Parmi ces amis, il y a bien sûr Zénon Dupras, Alfred Émery qui connaît, lui écrit-il, « ton caractère lyrique et ta muse inépuisable » (16 septembre 1897 : 3 ms.), et aussi Alfred Langlois. Ce dernier encourage le « petit crayon rose » de Groulx (29 septembre 1898 : 4 ms. et 20 novembre 1898 : 2 ms.). À la réception du poème qu'il lui demandait de lui faire parvenir (20 novembre 1898 : 8 ms.), A. Langlois écrit : « Garde tes rêves et tes chants, ton beau luth et ta palette – tu sais chanter et peindre – L'académie t'en a su toujours gré et je le sens une fois de plus en recevant, transcrit de ta main même, ce petit poème qui nous a fait tressaillir en cette année heureuse de 97-98. Mille fois merci. » (21 décembre 1898 : 5 ms ; il s'agit du poème « Où sont les vacances ? ») Le Groulx poète se définit ainsi : « Il me manque les ailes et bien des choses pour être grand poète, mais avec l'accent d'une conviction intime je puis m'avouer comme Hégésippe Moreau, que je suis un vrai poète. Non jamais un mot de poésie ne s'est levé sous ma plume sans m'être passé par le cœur. C'est le cœur qui m'a fait écrire des vers. C'est sous la touche soudaine de je ne sais quelle flamme que la lyre s'est trouvée parfois à mes doigts, ma poitrine s'est soulevée, mon cœur s'est échauffé, mes lèvres ont frémi et j'ai chanté. La Muse n'est pas ma commensale, nous n'avons jamais ensemble vivoté, mais elle me visite à certaines heures, sans jamais se faire annoncer, tout comme ces oiseaux entrant soudainement par votre fenêtre ouverte mais en sortant aussi rapidement qu'ils y sont entrés. » (*Journal* : 328, 2 août 1897). Sur Groulx, poète, et la place qu'il donne à la versification à cette période, voir Giselle Huot « Le journal de Lionel Groulx : structure et formes », *RHAF*, vol. 35, n° 3 (décembre 1981) : 465-466 et *Journal* : 3-5, 35 et 61-63.

^b Poème dédié à l'abbé Sylvio Corbeil, transcrit dans le *Journal* à la date du 3 septembre 1897, puis entré dans l'*Académicien* le 22 septembre suivant (*Journal* : 336-338 et 919-924). Poème que Groulx enverra l'année suivante à Alfred Langlois à sa demande (voir *supra*, n. a et lettre n° 37*, n. d).

^c « Charles Martel et Poitiers », composé de 89 alexandrins, est effectivement un devoir de collège pour lequel Groulx obtient la note de 24/25. À la suggestion de son professeur, l'abbé Sylvio Corbeil, il l'inscrit au *Cahier d'honneur de Rhétorique*, le 18 octobre 1896. Le 30 suivant, Groulx en donne une nouvelle version dans son *Journal* (voir 246-248 et 885-887). Plus tard, Z. Dupras se repentira « d'avoir été un peu sévère pour cette pièce qui pourtant est magnifique. Elle renferme certains vers qui sont, comme on dit, "frappés". Lorsque je t'ai écrit, j'étais encore sous l'empire de l'émotion causée par la lecture de la première pièce qui renferme des sentiments si personnels ; voilà pourquoi peut-être je n'ai pas goûté comme je l'aurais dû "Chs. Martel" qui est naturellement d'un tout autre genre. » (1^{er} août 1898 : 3-4 mss)

18*

À Alfred Chamberland

[Séminaire de Sainte-Thérèse, fin décembre 1897]¹

1. Lettre attestée par A. Chamberland à L.G. [ca janvier 1898] (feuillet collé dans le cahier III du journal à la page 63. Voir *Journal* : 380 et 947, mais retenir la date que nous donnons ici) : « Vraiment, à t'entendre on pourrait croire que je t'ai déjà dit : "t'écris plus !" bon, certes, loin de moi cette pensée et ce désir. En ne répondant pas aux vacances dernières à ta lettre de la dernière heure, je n'ai pas voulu dire : "t'écris plus !" bon, non ! J'ai montré de la négligence et c'est tout. Je ne savais pas pour quelle raison tes billets avaient oublié le chemin qui conduit à ma place d'étude ; tu l'as avoué. Certes je pensais t'avoir demandé pardon déjà de ne pas t'avoir répondu ; mais était-ce là une raison ? bon : je ne suis pas l'ami d'un jour ; quand j'ai pu dire à quelqu'un : "Tu es mon ami ! et je voudrais être le tien", je le pourrai toujours et ce désir sera toujours le mien. Pour ta poésie^a que tu as livré [sic] à la publicité, elle est à toi. Je te pardonne bien ; tu le voulais ; je le veux. »

^a Groulx avait inscrit dans l'*Académicien* son poème « À mon ami Alfred Chamberland », sous le titre « À un ami A... », le 2 octobre 1897 (*Académicien* (1895-1900) (ANQ-M, Fonds SST, #97, t. 6) : 320 ms. ; voir aussi lettre n^o 12*, n. a).

19*

À Zénon (Réginald) Dupras(t)

[Vaudreuil, fin décembre 1897 - début janvier 1898]¹

1. Lettre attestée par Z. Dupras à L.G., 4 avril 1898 : « [...] Dans un torrent de poésie tu m'as annoncé que quelques instants de ta dernière journée de vacances seraient pour moi [...] » (1 ms.).

^a Groulx avait dû promettre à Zénon Dupras d'aller le voir au Séminaire de Philosophie, où il étudie alors, lorsqu'il prendrait le chemin du retour à Sainte-Thérèse après les petites vacances du jour de l'an. Lorsqu'on vient de Vaudreuil, on doit alors obligatoirement passer par Montréal pour prendre le train en direction de Sainte-Thérèse.

1898



15



16



17

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 10 février 1898] ¹

<...> J'avais l'intention de lui apprendre à respecter la vérité historique
<...>

1. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 10 février 1898 : « [...] Tu me demandes des explications [...] La réunion du Conseil t'a surpris^a ... [...] Secondement tu dis qu'il était entendu entre toi et M. Corbeil que toute dispute sur le sujet en litige était terminée... et tu as dit bien clairement au Conseil, hier, que tu ne tenais ni à continuer la polémique *ni à la discontinuer* [...] Ce matin tu distingues : Tu ne voulais pas, dis-tu, continuer la polémique telle que commencée *quant au fond* ... Monsieur Isabelle ne s'est jamais opposé à la polémique *quant au fond* et lorsqu'il a trouvé à redire c'est sur le mode de traiter^b [...] l'expression suivante, extraite de ton écrit annonce immédiatement un sentiment d'aigreur : "j'avais l'intention de lui apprendre à respecter la vérité historique" [...] Tu te plains que M. Isabelle ait pouvoir de lancer n'importe quelle bourde^c. Mais mon cher, songe donc qu'il n'en a rien fait [...] Nous nous décourageons nous-mêmes en voyant que tu veux pousser les choses jusqu'à l'extrême et de ce que ton amour pour l'Académie n'est pas assez fort pour te faire mettre de côté un petit sentiment d'amour-propre froissé [...] » (1-2, 3, 7 mss). C'est probablement avec cette lettre non retrouvée que débute la correspondance Groulx-Langlois. Trois autres lettres sont écrites le même jour : celle de A. Langlois en réponse à celle-ci, une deuxième de Groulx non retrouvée, suivie d'une autre de A. Langlois détruite comme la précédente (voir lettre n° 21*). Suivent, la lettre de Groulx du 11 février (voir lettre n° 22) et celle de A. Langlois du 12 février. Ces six lettres ont été écrites lors de la polémique Groulx - Isabelle (voir *infra*) à l'Académie Saint-Charles, et d'une autre à la Société Ducharme (lettre n° 22, n. 5).

^a Le compte rendu de la séance du 8 février 1898, à l'Académie Saint-Charles, se lit ainsi : « [...] le mardi soir nous a régalés de quelques beaux morceaux, les uns mordants, les autres piquants [...] L'Académicien Lionel Groulx lit "Silhouette académique de Josaphat Isabelle", Le morceau suivant nous montre la réponse dans la bouche de Josaphat Isabelle. Cependant comme la partie menace d'être trop chaude, Monsieur le Directeur [Sylvio Corbeil] adresse quelques réflexions sur la silhouette, et conseille aux combattants de se retirer du champ de bataille. "Tout s'en va", ce fut un cri de douleur et de détresse, échappé à l'Académicien Gédéon Rochon. Il fut bien accueilli par Monsieur le Directeur d'abord, puis par tous ceux qui veulent le bien de l'Académie [...] ». Le lendemain a lieu une séance spéciale de l'Académie pour décider si l'on doit « laisser continuer la polémique commencée entre Lionel Groulx et Josaphat Isabelle ? Telles sont les paroles du Président [Alfred Langlois]. Les raisons sont recueillies et l'on vide la question, en prenant pour la négative » (*Académie Saint-Charles. Cahier des Rapports* (1885-1900) (ANQ-M, Fonds SST, #89, t.2) : 257-258 mss). C'est à la suite de cette séance que Groulx adresse sa lettre au président de l'Académie.

^b Groulx, qui avoue dans son travail : « J'ai contracté l'habitude de ne jamais dire à demi ce que je pense tout à fait » (voir aussi lettre n° 15*, n. c), n'y va pas en effet de main morte. Voici quelques extraits de sa « Silhouette... » : « Ce sont gens qui auraient pu être quelque chose, qui ne sont rien, qui n'ont jamais rien fait, mais ont cru beaucoup faire un jour pour l'humanité : ils ont daigné se donner la peine de naître académiciens ![...] Ces écrivailleurs ont fait le ferme propos d'écrire très peu, et de le faire le moins bien possible et Dieu sait s'ils ont tenu leurs serments. C'est là leur point d'honneur. Aux grandes solennités, ils ne

refusent point la médaille académique ; mais ils la portent, comme un colporteur d'annonces porte fièrement sa pancarte affichée dans le dos [...] À tout seigneur, tout honneur ; allons donc au chef. Blanc-bec en littérature, Monsieur Isabelle ne l'est guère moins au physique [...] on m'apprend que vous vous préparez à l'étude de la médecine. Eh ! bien, mon cher, continuez de cultiver la littérature comme vous l'avez fait jusqu'ici, et c'est mon avis qu'avec de la pratique, et, quand vous vous serez logé dans le cerveau quelques bottelettes de mots techniques, vous finirez par rédiger à vos patients des prescriptions médicinales fort intéressantes » (« Silhouette académique. Mr. Josaphat Isabelle », 29 janvier 1899. *Académicien* (1895-1900) (ANQ-M, Fonds SST, # 97, t.6.) : 420-423 mss. Il existe trois autres versions de ce travail, voir *Journal* : 1031).

^c Groulx termine sa « Silhouette... » en invitant J. Isabelle à lui répondre : « Vous me feriez plaisir en ripostant à ceci : nous nous grandirons tous deux. Je serais honoré de croiser la plume avec un brave chevalier comme vous, et puis ce vous sera une excellente occasion de nous prouver que votre plume n'est pas irrémédiablement condamnée à la médiocrité. » (*Ibid.* : 423 ms.). Josaphat Isabelle inscrit le 8 février dans l'*Académicien*, « À propos de ma silhouette » (439-441 mss).

21*

À Alfred Langlois

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 10 février 1898] ¹

<...> *Tu me remettras ma lettre d'hier puisqu'elle a pu te blesser* <...>

1. Extrait de la lettre n° 22, à A. Langlois, 11 février 1898. Réponse à la lettre de A. Langlois du 10 février 1898, 8 p. mss. Lettre aussi attestée par A. Langlois à L.G., 12 février 1898 : « Si je t'ai dit adieu hier, c'est que je croyais lire chez toi un grand désir de voir tout cesser entre nous. Une expression de ta lettre, quand tu la reliras te fera mettre le doigt dessus [...] Je te remettrai ta lettre, tu me remettras la mienne » (2 et 4 mss).

Dans sa première lettre du 10 février, A. Langlois écrit qu'il n'aurait jamais permis l'inscription de ce travail s'il l'avait lu auparavant, puis suggère à Groulx d'« abandonner tout projet de dispute par vertu autant que par devoir et par amour de M. Corbeil, de l'Académie, du prochain, de nous tous, et surtout de toi-même » (10 février 1898 : 8 ms.). Quoique Groulx se rangera finalement à l'avis d'Alfred Langlois, ce n'est pas sans un dernier sursaut sous la forme de cette lettre non retrouvée, qui suscite une riposte de Langlois, toutes deux détruites, semble-t-il, par leur auteur (c'est du moins ce que suggère la lettre de Groulx du 11 février).

Ste-Thérèse, 11 février 1898 ¹

Mon cher ami,

J'aurais cru qu'il m'était permis de m'attendre à d'autres choses qu'à des adieux : ils m'ont apporté des regrets et m'ont pris au dépourvu. Tu dis : « c'en est fait, puisque je veux la conséquence ». Non, je ne l'ai pas voulue, mais j'entendais dire alors qu'on se l'imposait l'un et l'autre. Mes expressions ont mal servi ma pensée ; il y a si longtemps que je n'ai réfléchi à froid. Pourtant j'avais cru tenir le langage d'un ami ; d'un ami qui croyait avoir raison de se plaindre de froideurs, de changements inexplicables, d'un ami que tu n'avais jamais compris ; et qui ne se croyait pas traité comme il l'eut mérité ². Nous ne nous comprenons plus.

Je suis allé voir Monsieur Corbeil ³ ; je ne lui ai point parlé de ce plus que regrettable malentendu ⁴. Mais il m'a donné des conseils qui m'ont semblé très bons ; je veux les suivre.

Je ne viens point, cher ami, faire une abjuration complète des choses que j'ai préconisées jusqu'ici ; cette reculade soudaine me rendrait moins digne de ton estime, mais en adoptant une autre ligne de conduite, je viens te demander si l'on pourrait encore se tendre la main. Nous ne sommes point faits pour ne pas nous comprendre quoique tu en aies dit.

On a poussé certaines choses bien loin, mais si toi-même t'es trouvé dans des cas semblables, tu pourras dire si dans les petites sociétés les esprits s'échauffent vite, et si des inexpérimentés, comme nous le sommes, peuvent mener à leur gré la suite des événements. Ne pourrions-nous pas faire, par la concorde, une entente parfaite, ce que d'autres moyens n'ont pu faire jusqu'ici ? Sans doute le changement ne peut s'accomplir en une heure : je vis avec des gens qu'il faut conduire prudemment, et mon idée ne pourra entrer que peu à peu ⁵. Mais, il m'a semblé que ce n'était point poursuivre une utopie et si je m'abuse en quelque façon, c'est sur mes propres forces pour changer la tournure des événements : et cette illusion elle me paraît généreuse et vaut bien la peine qu'on s'y attache quelque temps.

Donc, mon ami, s'il n'est pas trop tard, je te demanderais de me rendre ce que tu m'as enlevé. Tu peux reconnaître à mes accents si je suis sincère. Si de malheure[use]s paroles échappées ici et là semblent contrecarrer mes sentiments d'aujourd'hui, dis-toi que je les renie et qu'elles n'étaient point le fruit de la réflexion.

Crois bien qu'il m'en a un peu coûté de faire ce que je fais là. La voix de l'orgueil me soufflait à l'oreille que c'était une reculade, un manque de courage ; une autre voix m'a parlé plus fort et il m'a semblé que je suivais un bon mouvement et que je ne faisais rien qui ne fût digne de toi comme de moi-même. Si tu le veux, nous oublierons pour ne plus nous

ressouvenir. Tu me remettras ma lettre d'hier ⁶ puisqu'elle a pu te blesser ; je te remettrai ta dernière, car ces adieux-là ne sont pas chez eux parmi mes autres souvenirs d'écoliers, parmi d'autres de tes pensées qui ne parlent pas le même langage.

Je termine. S'il te plaît que tout n'aille pas plus loin qu'entre les grands amis et je termine en te tendant une main franche, généreuse, loyale ⁷.

Bien à toi
Lionel

P.S. S'il y avait quelque chose qui ne serait point très clair, je serais heureux que tu m'offrisses l'occasion de m'expliquer.

1. 4 p. sur 1 in-folio (21 cm x 13 cm). Olographe.

2. Leur amitié qui durera toute leur vie durant a connu de multiples soubresauts dans ses débuts. En fait, Groulx écrira l'année suivante : « Il a fallu l'éloignement pour nous faire amis. De regrettables malentendus, des passions diverses ne nous ont que trop souvent séparés l'un de l'autre quand chacun de nous pourtant sentait bien que cette séparation devait ne pouvant que nous peser » (*Journal* : 545, 27 novembre 1899 ; aussi 546-548). Groulx avait inscrit un texte sur l'amitié dans l'*Académicien*, dont il avait presque aussitôt arraché les pages. Alfred Langlois, dans un texte intitulé « *Dura lex, sed lex* À Monsieur l'Académicien Groulx », avait tenté de reconstituer le texte de Groulx en l'accompagnant de commentaires dans ce même *Académicien* (1895-1900) (ANQ-M, Fonds SST, #97, t.6) : 223-227 mss, 25 février 1897 ; voir *Journal* : 285 et 902-903). L'amitié que chantait Groulx à ce moment était plutôt dédiée à Alfred Chamberland (voir lettre n° 12*, n. a). Pendant l'année scolaire 1897-1898, les deux amis s'affronteront en plusieurs occasions, à l'Académie Saint-Charles, puis à la Société Ducharme. Un peu avant de faire le portrait de J. Isabelle, Groulx avait écrit une « Silhouette académique. Monsieur Alfred Langlois Président » dans l'*Académicien* (*ibid.* : 408-412 mss ; il y a aussi quatre autres versions, voir *Journal* : 1030-1031). « Silhouette » plutôt favorable somme toute, A. Langlois lui répond (*ibid.* : 423-424), mais se refuse à faire le portrait que Groulx lui avait demandé. Alfred Langlois, qui a été élu président de l'Académie Saint-Charles à l'unanimité (Groulx a été élu 2^e conseiller), a fort à faire parfois pour établir son autorité, contestée par Groulx et aussi par Gédéon Rochon à certains moments (A. Langlois à L.G., 10 février 1898 : 5-6 mss). Les deux mêmes lui donneront du fil à retordre à la Société Ducharme (voir *infra*, n. 5).

3. L'abbé Sylvio Corbeil.

4. Sans doute la polémique soulevée par le portrait de Josaphat Isabelle.

5. Allusion plutôt aux débats à la Société Ducharme dont Alfred Langlois est vice-président, qu'au litige d'alors à l'Académie Saint-Charles. Au même moment, le 10 février 1898, il y a une séance plutôt houleuse à la Société Ducharme, pendant laquelle « Messieurs Gédéon Rochon, Lionel Groulx et Septime Laferrière s'adressent à la tête, et la tête répond par Messieurs Langlois, Filiatrault [Joseph-Damien, voir *Journal* : 985], qui veut démissionner, et enfin, monsieur le Président [Paul-Émile Rochon, voir *Journal* : 1004] » (*Société Ducharme. Conseils d'administration...* (1880-1927) (ANQ-M, Fonds SST, #89B, t. 37) : 150-151 mss). Groulx et ses deux amis, Gédéon Rochon et Septime Laferrière, se sont donné pour mission de réformer la Société, ce qui leur vaut le surnom des « Trois Réformateurs » (voir lettre n° 14* ; *Journal* : 334-336, 342-344, 547-548 ; *Mes mémoires*, I : 58, 60). En veine de combat, Groulx avait prononcé juste avant un discours pour soutenir

que « la mort du soldat est plus glorieuse que celle de l'aumônier », motion qui avait été battue (*Rapports des séances de la Société Ducharme...* (1892-1903) (ANQ-M, Fonds SST, #89B, t. 37) : 150-151 mss). Sur ses démêlés avec A. Langlois à la Société, voir aussi *Journal* : 547-548.

La Société Ducharme, essentiellement une « société de discussion », remontait à une vingtaine d'années, alors qu'elle avait remplacé la Société de Bon langage et de Déclamation, créée par M. Stanislas Tassé dans les années 1860, en vue « d'apprendre aux élèves à parler correctement la langue française, et de les former à lire et à parler en public » (É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 144-145). À l'époque où étudie Groulx, la Société Ducharme élargit quelque peu ses objectifs : « La nouvelle société est un parlement-école dont le premier but est d'exercer les enfants à la parole publique et à l'improvisation. En font partie les seuls élèves des classes supérieures. Ses règlements sont les mêmes que ceux qui régissent les débats parlementaires. Les membres de cette société, il est vrai, ne font pas de lois, mais ils discutent entre eux sur des questions d'histoire et de littérature [...] On discutait sur les divers régimes parlementaires canadiens, sur leur fonctionnement, sur les avantages qu'en a retirés la race canadienne-française. La Confédération surtout fit le sujet de débats célèbres dans les annales de la société » (*ibid.* : 177). « Joutes oratoires, écrira Groulx, qui faisaient parler d'elles dans tout le collège, et où se fondaient de jeunes renommées. On s'y passionnait au possible. Souvent la discussion commencée à la salle académique se continuait chaudement au réfectoire, à la récréation » (*Mes mémoires*, I : 58). Pour quelques exemples des sujets traités, voir chronologie entre 1895 et 1899 et *Journal* : 308 et 329-330. Groulx est admis à la Société Ducharme le 10 octobre 1895 avec le titre de 3^e conseiller. Par la suite, il est élu 2^e conseiller (1896-1897), 1^{er} conseiller (1897-1898) et, enfin, vice-président lors de sa dernière année d'études (1898-1899).

6. Lettre n° 21*.

7. Dans sa réponse du 12 février 1898, Alfred Langlois accepte la main tendue, mais une nouvelle réconciliation sera nécessaire plus tard où, la même situation se répétant appelant le même choix de mots, Groulx devra de nouveau aller trouver son ami en « lui tendant une main franche et loyale » (*Journal* : 547 ; voir lettre n° 23*).

23*

À Alfred Langlois

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 3-4 mars 1898] ¹

<...> *notre dernière réconciliation. Le soir à l'étude, heureux de faire le premier pas et de réparer le tort qui venait de mon côté, je lui avais écrit lui tendant une main franche et loyale* ². *Pour recouvrer son amitié j'aurais fait vingt pas vers ce fier jeune homme quand il n'en eût fait qu'un seul de mon côté. Mais mes paroles à la Société Ducharme* ³, *paroles qui avaient été causes de notre désunion, mal calculées, mal pesées sans doute dans le feu de la passion que je mettais alors à exprimer mes sentiments, avaient sans qu'il y eut cette mauvaise volonté de ma part, blessé profondément cette âme si sensible et si délicate. Il répondit à mes démarches par un refus motivé mais qu'il disait définitif* ⁴ <...>

1. *Journal* : 547, 27 novembre 1899. Nous avons retenu cette date à cause d'une réunion quelque peu orageuse qui a lieu le jeudi 3 mars à la Société Ducharme ; puis nous savons que la réponse de A. Langlois se fait un samedi (*infra*, n. 4).

2. Voir lettre n° 22, n. 7.

3. La séance du 3 mars 1898, à laquelle 60 membres sur 89 sont présents, est consacrée à la réforme des statuts de la société, souhaitée et pilotée par les « Trois Réformateurs ». Dans le rapport de cette séance, l'on peut lire : « Secondé par Messieurs L. Groulx, S. Laferrière [et 7 autres], je Gédéon Rochon, propose, qu'il soit déclaré que conformément à l'opinion exprimée par cette assemblée, nous devons former un comité pour prendre en considération le mal constaté par M. le Président [Paul-Émile Rochon], et aviser aux moyens de remédier à ce mal. Parlent pour la motion, G. Rochon [3 autres], S. Laferrière et L. Groulx. Contre, Langlois. Le vote est pris par division et la motion est gagnée par 20 voix de majorité. Le Président dit qu'on l'a attaqué puis après quelques mots, laisse son siège [...] M. le Vice-Président [Alfred Langlois] préside le reste de la séance qui est employée à former le comité » (*Société Ducharme. Conseil d'administration...*(1880-1927) (ANQ-M, Fonds SST, #89B, t. 37) : 153-154 mss).

4. Dans son *Journal*, Groulx poursuit : « Le même soir, c'était un samedi, (il y avait eu confession générale), j'étais éveillé au milieu de mon sommeil vers les dix heures par quelqu'un qui me secouait dans mon lit. J'ouvris les yeux pour me trouver en face de mon ami que je croyais perdu. "Tu me pardonnes sans doute mon billet [non retrouvé] de ce soir, se hâta-t-il de dire pour expliquer son action qui avait l'air de me surprendre quelque peu ce sont là tu sais de ces paroles que l'on écrit et que l'on désavoue le moment d'après. Je vais communier demain ; je me suis souvenu qu'avant de faire son sacrifice, il faut aller se réconcilier avec son frère." Alors il me prit la main avec une effusion qui me fit comprendre combien sa démarche était sincère, mais en même temps combien elle avait dû lui coûter. Il n'en était que plus à louer. Puis lui, assis au bord de mon lit, et moi accoudé sur mes oreillers, nous commençâmes un de ces tête-à-tête pleins de cœur, pleins de pardons et d'amitié, une de ces conversations que l'on ne tient pas dans l'ordinaire de la vie, qui demandent pour se faire que le fond de l'âme ait été remué et que l'homme se soit ressaisi dans ce qu'il a de meilleur » (547-548). Alfred Langlois lui rappelle ce souvenir dans sa lettre du 30 septembre 1899 : 1 ms. Un des deux souvenirs auxquels Groulx fait allusion dans *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. (Québec, L'Action sociale, 1912) : 102 et 2^e éd. (Montréal, Granger Frères, 1938) : 111.

24*

À Sylvio Corbeil

[Vaudreuil, ca 20-26 juin 1898] ¹

1. Peu de temps après son arrivée à Vaudreuil, Groulx a dû écrire à l'abbé Corbeil pour lui demander l'adresse du juge Adolphe-Basile Routhier (voir lettre n° 26*). Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 28 juin 1898 : « Je souhaiterais t'écrire un peu long, le temps me manque. Tu adresseras la lettre Son Honneur le Juge A.B. Routhier, Québec [...] » (1 ms.).

[Vaudreuil], 23 juin 1898 ¹

<...>

Ô mon cher Daniel, je pense à toi ce soir et j'écris. J'aurais tant besoin d'une âme sœur pour appuyer la mienne, pour la soutenir un peu partout car je me sens toujours seul. Penses-tu à moi sous ton ciel de Southbridge ² ? Non, car tu n'as jamais deviné tout ce qu'il y avait dans mes relations avec toi. Quand je t'ai connu pour la première fois, il y avait déjà longtemps que je cherchais un ami, mais un ami selon Dieu. Tout jeune, hélas ! mon âme était allée se brûler à des affections légères et puérides et plus heureuse que le papillon folâtre, si elle y a laissé de ses lambeaux, elle n'y a point laissé ses ailes. Oui, grâce à Dieu, mon âme a gardé ses ailes pour monter vers ce qui est pur, ce qui est grand, ce qui est beau. Je sais comprendre l'amitié, et c'est à ce signe que j'ai pu reconnaître que Dieu veillait toujours sur mon cœur de jeune homme. Un soir Daniel, il t'en souvient, nous avons marché ensemble autour de la grande salle ; nous nous rencontrions pour la première fois. Et qu'est-ce donc une première rencontre ? Souvent j'ai rencontré des élèves qui se trouvaient sur ma route ; on s'est parlé pour une première fois et mon Dieu qu'ai-je conservé de cette première conversation ? Le souvenir ne lui a pas survécu. Il ne devait pas en être ainsi de la nôtre. On m'avait déjà parlé de toi, et l'on avait dit beaucoup de bien. Sans m'en apercevoir, sans que j'en connaisse les premières causes, je sentais, de jour en jour, comme des impulsions secrètes qui me poussaient vers toi. Et nous tous qui voulions être de tes amis nous allions vers toi parce que nous savions aller à la vertu, à l'innocence des quinze ans et à toutes les qualités qui sont l'honneur de l'adolescence. Sur ton front pur, perçaient comme des étoiles brillantes les feux et les éclats d'une jeunesse toute pure. C'est pour cela que nous t'aimions. Devant toi nous nous disions : il est meilleur que nous tous. Daniel, depuis le soir où je t'ai rencontré, je n'ai pu arracher de mon âme un quelque chose de toi qui y était entré, y avait fait sa demeure, et je n'ai pas été le maître d'étouffer ce qui commençait de croître. Me reconnaissant bien indigne de partager les confidences de ton âme, j'ai travaillé depuis à me rendre meilleur – sans négliger d'aplanir les voies qui nous séparaient encore. Oh ! as-tu deviné, as-tu seulement soupçonné le caractère de mes premiers rapports ? ce qui se passait au fond de moi-même, ce qui me faisait souffrir, ce qui me faisait aimer ma souffrance ? J'ai vu, j'ai compté, j'ai pesé les difficultés, les longueurs qui s'opposaient à notre amitié ; je les embrassai courageusement croyant ne jamais payer trop cher le plus grand des biens après l'amour de Dieu. Daniel, sais-tu bien tout le prix de l'amitié ? tous les mondes qui sont renfermés dans ce seul mot ? Oh ! le vulgaire, le vulgaire qui ne l'a jamais connu, qui subtilisé même dans les choses de sentiment, parle avec indifférence quand ce n'est pas avec

mépris, de ce que nous appelons l'amitié chrétienne. Le vulgaire ne peut comprendre que deux âmes forment le généreux désir de s'apprendre l'une à l'autre les sentiers qui mènent au cœur du Christ, à l'amour du Christ. Il ne peut comprendre tout ce qu'il y a de salulaire pour l'âme dans ce commerce intime de deux adolescents que Dieu bénit parce qu'ils sont sincères, qu'ils sont purs, et qu'ils lui rappellent les jours d'autrefois où le Sauveur lui-même pressait sur sa poitrine le disciple bien-aimé. Mais assez, mon pauvre cœur – tu viens de m'emporter à des limites que je n'aurais voulu dépasser. Daniel, tu ne sauras peut-être jamais combien je t'ai aimé, combien j'ai prié pour toi pour que Dieu garde à ton âme et à ton cœur les dons royaux qu'il leur a faits. Si c'est Dieu qui m'éloigne de toi, je bénis la main qui m'écarte : je suis trop indigne, et je ne comprends peut-être pas encore tout à fait l'amitié comme Dieu veut qu'on la comprenne. Mais, ô Daniel, je ne suis plus le maître de ne pas m'attacher à toi. Quand tu devrais répondre toujours à mes attentions par une indifférence voisine de la froideur, je veux t'aimer³. Mes affections sont peut-être trop vives. Je suis ainsi fait. Je n'aime pas les moitiés, je me donne tout entier. Dieu m'a fait une âme capable d'amitié, je ne veux point la dépouiller du peu de bon qui y reste encore.

<...>

1. La lettre originale, si elle a existé et si elle a été envoyée, n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier III du journal aux pages 82-87 (*Journal* : 391-392, 23 juin 1898).

2. Massachusetts, États-Unis, sa ville natale.

3. L'amitié s'est épanouie puisque l'année suivante, Groulx écrit : « Daniel, mon meilleur ami, est venu me voir aujourd'hui [...] Je l'ai trouvé mon cher Daniel, toujours le même : déjà sérieux sous ses dix-huit ans, gai, et avec cette sérénité de figure qui est le cachet distinctif de ces âmes privilégiées que le vice n'a jamais ternies, il est encore en un mot tel que la première fois où je le rencontrai et sentis dès ce moment même quelque chose qui m'attirait à ce jeune homme. Depuis nous nous sommes mieux connus. Des relations plus étroites et plus fréquentes nous ont ouverts l'un à l'autre. J'ai pu lire jusqu'au fond de cette belle âme : telle je l'avais crue à notre première rencontre, telle elle est bien véritablement. » (*Journal* : 540, 23 octobre 1899)

[Vaudreuil, fin juin - début juillet 1898] ¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 28 juin 1898 : « [...] Tu adresseras la lettre^a Son Honneur le Juge A.B. Routhier, Québec. Ne mets pas trop d'épithètes dans ta lettre^b, mais dis des souvenirs de rhétorique quand nous analysons les discours du Juge^c. Ça lui plaira. J'en suis sûr [...] » (1-2 mss).

^a Le 14 juin précédent, c'était « l'inauguration solennelle de la nouvelle Salle Académique », à laquelle assistait le Juge Routhier. L'abbé Sylvio Corbeil fait jouer pour la première fois son drame *Chomedey de Maisonneuve*, dans lequel Alfred Langlois tient le rôle titre et Lionel Groulx celui d'Astiscoua, capitaine huron chargé par Robert de Maupertal (Paul-Émile Rochon), d'assassiner Maisonneuve. Ce sont les « débuts d'acteur » de Groulx qui n'a jusqu'alors joué qu'un rôle de figurant l'année précédente.

Le Juge Routhier, dans son discours, parle du « succès [...] incontestable » de la pièce et ajoute : « j'en suis d'autant plus heureux que j'y croyais moins... On devra reconnaître que ce petit drame est fortement conçu et habilement exécuté » (Paroles rapportées dans la Préface de l'édition de *Chomedey de Maisonneuve* (voir lettre n° 32, n. 3) : VIII). D'autre part, écrit Groulx, « Mon bien-aimé Monsieur Syl. Corbeil m'avait demandé quelques strophes pour la circonstance : je n'ai pu les lui refuser. » Il s'agit du poème « À Monsieur le Juge A.B. Routhier ». Dans sa lettre au Juge Routhier, Groulx a sans doute glissé une copie de ce poème dont trois versions sont parvenues jusqu'à nous. Sur la fête, le drame et le poème, voir *Journal* : 385-391 et 16.

^b Peut-être S. Corbeil pense-t-il que le poème en contient suffisamment. L'on y peut lire :

[...]
Oh ! il a grandi le poète !
Sur les bords du fleuve géant,
Entendez-vous le peuple en fête :
Il chante son air triomphant !

Ton chant sur la rive fleurie,
Sonne comme un clairon vibrant,
Noble barde de ma patrie,
Illustre fils du Saint-Laurent !

Et nous, sur ces rives aimées
Où tout se souvient bien de toi,
Nous apprenons à nos ramées,
Ton hymne d'amour et de foi :
« Ô Canada ! terre de nos aïeux,
[...]
Protégera nos foyers et nos droits !

(*Journal* : 390-391).

^c Le Juge Routhier est un familier des térésiens. L'ancien de Saint-Thérèse a gardé des contacts étroits avec son Alma Mater, il assiste régulièrement aux grandes fêtes et publie des poèmes dans *Les Annales térésiennes* (vol. 6, n° 2 (octobre 1891) : 29 ; n°s 4-5 (décembre 1891 - janvier 1892) : 97 ; n° 7 (mars 1892) : 193-194). « Avec quelle joie nous saluons les poésies du Juge Routhier » (*Journal* : 126). Outre ses poèmes, Groulx a lu *En canot* (*ibid.* : 145, 150-151, 224), *À travers l'Europe* (*ibid.* : 8, 13, 159-160, 162-163, 165-166, 217). À ces œuvres, il faut ajouter « un chant qui m'est bien connu. Un chœur chantait

“Ô Canada, terre de nos aïeux”, par Mr. le juge Routhier. Je me souviens que cette audition [...] m'avait ébranlé jusqu'au fond de l'âme et j'ouvris mon journal pour me déverser avec effusion » (*Journal* : 15 et 521-522, 30 avril 1899). Son poème « À Monsieur le Juge A.B. Routhier » se termine par un extrait d'« Ô Canada ». Le professeur de Rhétorique, Sylvio Corbeil, dont le Juge Routhier est l'oncle maternel, explique en classe les *Conférences et Discours* (Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1889, 434 p.), dont certains ont été prononcés à Sainte-Thérèse. Groulx retiendra certains extraits de cet ouvrage du Juge Routhier dans ses textes (*Journal* : 626, 648, 660 ; [*Cahier de notes de lecture*], III : 73 ms. ; [*Cahier de notes de littérature*] : 77 ms. ; *Méditations [Saint-Jean et l'Évangile des jeunes]* : 8 ms.).

27*

À Alfred Émery

[Vaudreuil, juillet 1898]¹

1. Lettre attestée par A. Émery à L.G., 26 août 1898 : « Il est temps pour moi d'écrire, car je m'attends à recevoir quelque lettre assaisonnée de bon poivre piquant accompagné de quelques grains de sel [...] je ne me croyais pas si avancé que cela dans la vacance [...] à Vaudreuil [...] l'année prochaine, si j'y vais ce sera probablement en chars. Si bien entendu [...] J'ai reçu votre portrait, tous sont les mêmes encore si ce n'est toi qui sembles vouloir prendre des proportions alarmantes^a. Je te remercie bien d'avoir pensé à moi [...] » (1, 2, 3 mss).

^a Est-ce une photo d'ensemble de la classe de Philosophie I ? Si oui, le CRLG ne la possède pas dans ses archives. Les seules photos de cette époque seraient celles des « Trois Réformateurs » (voir les photos nos 11 et 12 : 16).

28*

À Gédéon Rochon

[Vaudreuil, 17 juillet 1898]¹

1. Lettre attestée par G. Rochon à L.G., 8 août 1898 : « Tu me trouves des allures de grand seigneur parce que je ne t'ai pas écrit [...] Quoique datée du dix-sept je n'ai reçu ta lettre que ce matin [...] J'ignore si les précieux articles^a ont paru sur la presse quotidienne ou hebdo[ma]daire [...] je n'ai rien trouvé. Je te prie au nom de ce que tu as de plus cher tâche de m'en garder quelques pages. Tu me disais dans ta lettre que tu m'écrirais plutôt avec une fourche qu'avec une plume, drôle de manière de s'adresser aux grands seigneurs [...] Je suis sûr que tu as attendu longtemps ton adresse du *Monde Canadien*^b au cas où il serait encore utile pour toi de l'avoir la voici [...] J'ai reçu des nouvelles de Septime de Nésime. J'ai vu Coursol et Riopel^c. Apaise ta colère, mon bien cher [...] Je n'ai rien écrit moi non plus^d [...] » (1, 2, 3 et 4 mss).

^a Il s'agit sans doute des articles parus à la mort de Mgr Louis-François Laflèche (1818-1898), survenue le 14 juillet et sur l'inhumation qui a lieu ce jour même où Groulx écrit sa lettre à G. Rochon. Une des rares inscriptions des vacances dans son *Journal* (voir *infra*, n. d), celle du 17 juillet, est consacrée exclusivement à Mgr Laflèche : « Quel deuil et quel vide immense. Les pasteurs du pays ont perdu leur chef [...] dont la science était vaste comme celle des docteurs et dont les visions sur l'avenir de l'Église avaient quelque chose du prophète. Aux catholiques de ce pays il manquera ce pasteur éclairé et ferme qui traçait le chemin du devoir et y marchait le premier avec sa houlette de berger épiscopal ; c'est un vide à tous les échelons de la hiérarchie canadienne. » (*Journal* : 395) Ancien missionnaire de l'Ouest canadien (1844-1856), évêque de Trois-Rivières (1870-1898), adversaire acharné du libéralisme, l'un des plus illustres chefs de file de l'ultramontanisme québécois, fervent nationaliste, doté d'un remarquable talent oratoire, il est l'une des personnalités les plus influentes du XIX^e siècle canadien, et s'est conquis l'admiration inconditionnelle du collégien Groulx. Moins d'un an avant sa mort, le 6 septembre 1897, Mgr Laflèche s'était rendu au Séminaire de Saint-Thérèse. Au soir de sa visite, Groulx, enflammé, débute ainsi l'inscription du jour : « Oui, moi aussi je veux être soldat. Le combat, le grand combat de l'honneur, je le ferai. Ah ! que vous avez de puissance sur mon cœur de jeune homme saintes choses de ma foi et de ma nationalité ! Je voudrais vivre et mourir avec ce cœur que je me sens aujourd'hui, enroulé dans le plus auguste des drapeaux comme les paladins d'autrefois. » Il parle ensuite de Mgr Laflèche comme d'« une histoire vivante », de « l'onction de sa parole » et de « cette âme chaude qui anime son discours ; les hommes de notre temps n'ont plus le secret de cette éloquence. L'avenir du peuple canadien voilà ce qui le préoccupe ; ah ! si l'on savait ce qu'il peut y avoir de vrai patriotisme dans le cœur d'un prêtre [...] C'est exceptionnellement touchant que de voir ce vieillard d'évêque [...] comme patriarche de l'Église canadienne nous prédire une belle et glorieuse mission [...] Oui ce sont là des spectacles consolants ! Et ce que je demande à Dieu, ce serait de vieillir moi aussi dans les combats et sous le drapeau où ces hommes ont vieilli » (*Journal* : 338-340). Quelques mois plus tard, Groulx inscrit un texte intitulé « Monseigneur Laflèche » dans l'*Académicien* (1895-1900) (ANQ-M, Fonds SST, #97, t. 6) : 391-395 mss, que nous avons reproduit dans le *Journal* : 924-927. Et le jour de son inhumation, Groulx s'interroge à propos de « cette grande perte pour la patrie canadienne » : « Devant ces grandes tombes qui se ferment l'on se demande navré de tristesse de quel coin du pays se lèveront leurs successeurs, qui ira ramasser sur leurs tombes le pesant glaive de soldat qu'ils y ont laissé choir. » Déjà, il connaît la réponse : « Nous, jeunesse de notre pays » (*Journal* : 395-396). Dans *Mes mémoires*, Groulx avoue : « Dès le collège, je professais déjà un culte pour Mgr Bourget et Mgr Laflèche. » (I : 79)

^b *Le Monde Canadien*, aussi appelé *Le Nouveau Monde* de 1867 à 1880, puis *Le Monde* de 1881 à 1897. Fondé en 1867 par le chanoine Godfroy Lamarche, il s'éteindra en 1900. *Journal* ultramontain, il est « l'organe officieux de Mgr Bourget jusqu'en 1880 », et s'affronte à *La Minerve*. À partir de 1890, cependant, il devient le « journal à nouvelles le plus complet de la province ». Parmi les collaborateurs, l'on retrouve le juge Adolphe-Basile Routhier (voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise...* II : 105-108).

^c Septime Laferrière (voir lettre n° 14*, n. b), Onésime Boyer, Eugène Coursol, futur prêtre (DBCCF, III, ii : 45) et Anthime Riopel, futur médecin (voir *Journal* : 1003), tous des confrères de classe.

^d À part quelques lettres, Groulx écrit effectivement peu pendant cet été 1898. Dans le *Journal*, seulement quatre inscriptions : 23 juin, 27 juin, 28 juin et 17 juillet, totalisant un peu plus de dix pages manuscrites : cinq pages sur l'amitié, trois sur la Saint-Jean-Baptiste et l'amour de son pays, une demi-page renfermant des notes de lecture et enfin une page et demie sur Mgr Laflèche. Ses notes de lecture seront cependant le prélude d'un texte. « Les artistes de Dieu », qu'il inscrira dans l'*Académicien* (1895-1900) (ANQ-M, Fonds SST, #97, t. 6) : 575-576 mss, et que nous avons reproduit dans le *Journal* : 950-951.

29*

À Salomé Philomène Pilon

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 4 septembre 1898] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 5 septembre 1898 : « C'est avec joie que j'ai reçu votre lettre hier au soir en apprenant que vous ne vous en ennuyez pas trop^a si cela peut continuer c'est tant mieux et que vous vous portez tous bien [...] » (1 ms.).

^a Il arrive fréquemment à Groulx de ne pas écrire à sa mère ce qui pourrait l'inquiéter ou la rendre malheureuse. Son journal cependant renferme un tout autre son de cloche : « J'ai franchi avec peine ce seuil de l'Alma Mater [...] Oui je ne me sentais pas en gaité en saluant de la gare le dôme doré (c'est tout ce qu'il y a de doré) de *mon* collègue [...] Cette année je sentais comme je ne l'ai senti de ma vie d'écolier, qu'on laisse bien définitivement la maison paternelle dès son premier départ pour le collège de là-bas [...] la vie de famille, l'air pur de la campagne, les courses sur la grève, la liberté des champs. Ô mes liens, mes souvenirs, je ne croyais pas vous sacrifier à jamais ; c'est huit ans plus tard que je viens vous pleurer. » Quant à son frère, Charles-Auguste Émond, qui arrive au collège pour la 1^{re} fois, il écrit : « Oui ce frère que je viens d'amener avec moi pour lui apprendre la rude vie collégiale, je le vois bien, ne sait pas tout ce qu'il a perdu. Pauvre enfant, puisse-t-il l'ignorer toujours ! » (*Journal* : 396-397, 4 septembre 1898) « Toujours, dira-t-il encore plus tard, à chacune de mes rentrées au collège et ce, jusqu'à la fin de mes études, je connaîtrai les mêmes crises d'ennui » (*Mes mémoires*, I : 43).

30*

À Albert Groulx

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 8-9 septembre 1898] ¹

1. Lettre attestée par A. Groulx à L.G., 19 septembre 1898 : « J'ai reçu ta lettre dimanche dernier sa ma fait boucoute plaisir. Alors tu ma dit que tu voulait accomplir ta promesse et bien moi aussi. Et bien nous sommes tous biens et tu ma demander de te parler de la jenesse de Vaudreuil^a [...] » (1 ms.).

^a Était-ce un moyen indirect de demander des nouvelles de sa petite amie, Joséphine Lalonde ? Albert lui parle à deux reprises de « ta Josafine » (3 et 4 mss). L'année suivante, alors que Groulx lui a déjà fait part de son intention de se faire prêtre, Albert le tient au courant de la santé de « ta chère Josafine » (12 juin [1899] : 3-4 mss). Dans une lettre du 4 février 1902, Salomé Philomène Pilon annonce à Groulx le mariage, ce jour même, de « Joséphine Lalonde ton ancienne ». Fille de Barnabé et de Rachel Lalonde, elle est la sœur d'Omer, le futur mari de Sara Émond.

31*

À Alfred Émery

[Séminaire de Sainte-Thérèse, av. 27 septembre 1898] ¹

<...> la Tibérine [...] j'écrivais au Gros Émery que ses mânes s'y plaignent encore comme ceux de Roland et d'Olivier dans les défilés de Roncevaux d'épique souvenir. <...>

1. Extrait de la lettre n° 32, à Alfred Langlois, 27 septembre 1898. Réponse à la lettre de A. Émery du 26 août 1898, 4 p. mss. Lettre aussi attestée par A. Émery à L.G., 28 novembre [1898] : « Je n'oublie personne, quand même ne serait-il *qu'un atome térézien* [...] les heures que nous avons passé [*sic*] dans ma Tibérine lorsque pour nous murmurait le ruisseau [...] Pourquoi t'expliquerais-je la cause du retard de mes lettres ? [...] Je ne sais trop ce que je ferai l'année prochaine ni où je serai, mais probablement que si tu es à Vaudreuil vers le 15 Sept. j'y serai peut-être moi aussi pour quelques heures, pour savourer ou *croquer les beautés* poétiques de ton charmant pays^a. » (1, 2, 3, 4 mss)

^a Groulx a l'habitude d'inviter des amis à passer quelques jours à la maison paternelle pendant les grandes vacances d'été.

32

À Alfred Langlois

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 27 septembre 1898] ¹

Mon cher Alfred,

Dans ce vieux port de Québec où tu viens d'aborder, paisible nautonnier, tu regardes en arrière, n'oubliant pas ceux que tu as laissés à louvoyer sur les flots monotones de la vie de collègue ². J'ai été sensible à ces salutations qui me sont venues de toi de part et d'autre, et notamment de Mr. Corbeil ³. J'avais cru qu'elles étaient bien plus considérables les distances qui nous séparent. Il y a entre lui et moi, pensais-je, comme première distance celle qui s'étend des lévites du Seigneur se tenant tout près de l'arche, à moi, pauvre paria de la famille humaine qui ne l'approche qu'en tremblant. Et puis ensuite les soixante-cinq respectables lieues ⁴ que le bon Dieu a jetées entre les rivages de Ste-Thérèse et les hauteurs de ton cap Diamant ⁵. C'étaient bien là des distances à n'en plus finir, mais il paraît que le souvenir est un lien d'une élasticité capable de s'étendre en conformité avec la distance des lieux jusqu'à devenir parfois câble transatlantique. Tout de même c'est quelque chose de bien beau et dire par malheur qu'il lui arrive de se rompre si souvent ! Je me trompe ce n'est pas qu'il se rompe c'est plutôt qu'il arrive à quelqu'un de lâcher son bout et alors l'autre qui a le cœur de se ressouvenir traîne après lui tout ce long câble qui

lui reste rivé. Mais je m'arrête mon cher, après des images si grandioses et pour nous éviter des maux réciproques faisons deux gros nouveaux nœuds chacun à notre extrémité. Si j'ai ce soir de si grandes tendances à la métaphore, c'est que je viens causer au coin de ton petit feu après tout un long après-midi de congé passé avec Onésime ⁶ à la Tibérine que tu sais. Et dis, quel site et quels paysages plus propres à faire sortir de leurs gonds des facultés chez qui c'est déjà venu à l'état d'habitude ! Il n'y a rien de changé à la Tibérine ⁷. Le même frêne ombrage toujours le même petit ruisseau qui chante et pleure sur le même galet fendillé des mêmes cas[ca]telles. Le vent se plaint toujours dans le feuillage du frêne et j'écrivais au Gros Émery ⁸ que ses mânes s'y plaignent encore comme ceux de Roland et d'Olivier dans les défilés de Roncevaux d'épique souvenir ⁹. Je t'assure que nous avons jaser là Nésime et moi. C'est un paysage qui ouvre le cœur et nous met sur la pente de la confiance. Tu te souviens, l'an passé, quand nous y sommes allés, si nous nous en sommes dit de ces sortes de choses. Nous avons parlé de Montalembert ¹⁰ et d'autres et peu ne s'en fallut que nous ne nous levassions des bords de ce petit ruisseau pour nous lancer à conquérir le monde au Christ notre roi ¹¹. Vraiment, Mr. le Directeur ¹² est loin de douter quels héros de croisades ¹³ poussent sous sa tutelle...

Tel en un secret vallon
Croît à l'abri de l'aquilon etc.

Athanase Jasmin ¹⁴ est notre commensal et mon aide de camp pour le service au réfectoire des prêtres ¹⁵. C'est un bon petit gaillard de garçon et de plus nous ne mangeons plus à l'ancienne petite table que ses convives illustrèrent mais nous dînons pompeusement à la table de Mr. le Directeur que ses convives illustreront. Nos victuailles sont toujours assaisonnées du sel académique de Mr. Longpré ¹⁶ : ce qui veut dire qu'elles ne le sont guère. Je ne suis pas en charge cette année. Mr. le Directeur, paraît-il, me trouverait encore trop « rodome ¹⁷ ». Ce n'est pas un si grave défaut à mon sens et je me trouve heureux d'avoir été trouvé indigne de devenir un des boucs émissaires de Mr. Coursol. Cela surprit tout le monde excepté moi-même. J'eusse aimé la charge de lampiste ¹⁸ en autant qu'elle ¹⁹ eût profité à ma santé. Par exemple ce soir, qu'il fait une soirée à nulle autre pareille, un vrai soir d'illuminations, quel charme ce serait d'aller prendre une course, un bain d'air à travers la campagne qui dort, et rêver vocation. À propos de vocation, j'ai toujours les mêmes troubles. Je crois bien, mon cher que nous ne nous donnerons jamais l'accolade à la façon ecclésiastique... et puis, et puis... notre voyage à Rome ²⁰ !!! Plus le terme approche, moins je me sens fait pour vos hauteurs. Le temps n'est plus où je pouvais écrire :

Ô Christ ! j'irai sur un Carmel
Planter ma tente de jeune homme ! ²¹

Mon cher Alfred, il y a entre toi et moi, plusieurs différences, mais il y a aussi celle-ci. Toi, cher, ceci soit dit sans blesser ta modestie, tu es la colombe de l'arche de Noé qui s'absenta juste le temps d'aller se chercher une branche d'olivier et qui revint se réfugier dans la maison du Seigneur. Moi, pauvre moi, je suis le corbeau qui ayant trouvé dehors sa pâture ne revint jamais ²².

Bien à toi
Lionel

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier III du journal aux pages 104-109 (*Journal* : 401-405, 27 septembre 1898). Il existe une autre version olographe dans l'*Académicien* (1895-1900) (ANQ-M, Fonds SST, # 97) : 512-515 mss, intitulée « Lettre à Alfred Langlois ecc. au Séminaire de Québec », et signée « Lionel A. Groulx, Prés[ident] ». Le texte non daté a été inséré dans l'*Académicien* entre les 4 et 14 octobre 1898 (*Journal* : 952-954). Nous avons retenu la version du *Journal* plutôt que celle de l'*Académicien* puisqu'elle a été transcrite le jour même où la lettre a été envoyée (Alfred Langlois lui répond le 29 septembre), celle de l'*Académicien* ayant été revue et corrigée en vue de l'inscription dans le cahier de l'Académie Saint-Charles. Nous indiquons dans les notes suivantes quelques variantes. Pour le reste, voir *Journal* : 952-954. Précédant sa lettre, Groulx écrit le 27 septembre : « Je viens d'écrire à mon ancien ami Alfred Langlois, aujourd'hui ecclésiastique au séminaire de Québec. J'ai gardé un vivant souvenir de ce jeune homme qui nous était supérieur à tous par de si heureuses qualités. Et malgré nombre de passes d'armes que nous eûmes à nous donner dans le conflit d'opinions qui n'eurent pas toujours le privilège de s'accorder (voir lettres nos 20*, 21*, 22 et 23*), nous avons gardé de nos relations un ressouvenir mutuel – et à la sortie l'an dernier, quand j'allai lui presser la main pour la dernière fois comme collégien, sentant qu'il me faisait des adieux pour longtemps, je me souviens encore avec quelle indicible expression d'amitié il me dit des pleurs dans les yeux : Lionel, te souviendras-tu de moi ? – Ce n'est pas si malaisé, lui ai-je répondu, et en effet, le souvenir n'est pas un fardeau à porter mais c'est une autre vie, c'est la vie du cœur. »

2. Lionel Groulx, en deuxième année de Philosophie, est au Séminaire de Sainte-Thérèse pour la dernière année. Sur la monotonie de la vie collégiale, voir lettre n° 16.

3. L'abbé Sylvio Corbeil, leur commun ami et ex-professeur, a vu Alfred Langlois à Québec, où il s'était rendu pour prononcer un sermon intitulé « Samuel de Champlain, fondateur de Québec », à l'occasion du dévoilement de la statue de Champlain, lors des fêtes du 21 septembre 1898, sous la présidence d'honneur du gouverneur général, le Comte du Aberdeen, du consul de France, M. Kleczkowski, du lieutenant-gouverneur, L.-A. Jetté, du premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, du premier ministre du Québec, Félix-Gabriel Marchand, etc. Alfred Langlois, dans sa réponse du 29 septembre 1898, écrira à ce sujet : « J'étais heureux de ses succès [...] Il a fait honneur au Séminaire et n'a pas déshonoré la famille du juge. » (4 ms.) Ce sermon a été publié à la suite de sa pièce créée au Séminaire de Sainte-Thérèse le 14 juin 1898 en présence de son oncle le juge Adolphe-Basile Routhier : *Chomedey de Maisonneuve, drame chrétien en trois actes. Samuel de Champlain, pages oratoires. Trois auréoles !* Montréal, Cadieux & Derome, 1899, VIII-117 p. Un

exemplaire de la bibliothèque de Groulx est conservé au CRLG. Voir *Journal* : 385-388 ; *DOLQ*, I : 119 ; Georges Bellerive, *Nos auteurs dramatiques anciens et contemporains* : 39.

4. La lieue anglaise, utilisée au Canada, vaut 3 milles, soit environ 4,8 kilomètres.

5. Ayant opté pour le sacerdoce, après avoir terminé ses études collégiales à Sainte-Thérèse en juin 1898, Alfred Langlois est étudiant en théologie au Grand Séminaire de Québec, alors situé près du Petit Séminaire et de la Basilique de Québec.

6. Onésime Boyer (voir lettre n° 120).

7. Dans la version de *l'Académicien*, cette phrase est remplacée par les deux suivantes : **Peu de changements à notre « Tibérine » d'autrefois. Elle est toujours située à l'est du collège, sise au pied de ces mêmes coteaux où se prenaient de si belles glissades jadis.**

8. Alfred Émery.

9. C'est à Roncevaux que, dans *La Chanson de Roland*, les deux héros légendaires périrent dans le combat qui opposait une partie de l'armée de Charlemagne à celle des Maures. Cette chanson de geste est au programme de Belles-Lettres et le sera encore lorsque Groulx sera professeur au Collège de Valleyfield. Ses notes de cours sur *La Chanson de Roland* sont conservées dans *Histoire de la littérature française*, I : 10-13 mss. FLG 08 06.

10. Voir Introduction II : lxxvi s.

11. La Tibérine avait été témoin l'automne précédent d'un entretien entre Alfred Langlois et Lionel Groulx, entretien qui constitue pour ce dernier un des beaux souvenirs qu'il garde de son ami, et qu'il rappellera dans son *Journal*, le 27 novembre 1899 : « Tous deux nous nous étions rendus à ce que nous avons toujours appelé « la Tibérine du Gros Fred » – cette Tibérine qui est le plus charmant endroit, un vrai site à la Virgile, sans y manquer le ruisseau, la chute sur les cascates du rocher, avec les arbres, l'ombrage et le gazon est située aux pieds de ces coteaux sablonneux qui s'élèvent au-dessus de la voie ferrée en arrière du Séminaire. Nous l'avons appelée du nom de « Tibérine », en vertu d'un souvenir classique. Notre commun ami Fred Émery en avait fait le lieu de ses promenades autrefois, en Seconde, et comme on traduisait du st Grégoire de Nazianze et qu'on y parlait de la Tibérine du st Père Grec, le nom de la petite retraite de Ste-Thérèse était tout trouvé. Alfred et moi, étions donc rendus là ; après avoir jeté bas redingotes et chapeaux, la conversation avait pris son train – nous faisons de la poésie, du patriotisme, de l'enthousiasme ; je ne me souviens plus lequel d'entre nous avait fait la plus belle sortie sur Montalembert, sur Lacordaire ; moi, bien sûr, je n'avais pas oublié Berryer, mon fétiche de ce temps-là, dont je venais de lire la vie par Lecanuet et dont les plus belles périodes me trottaient encore dans la tête. Lui avait fini par me faire part d'une lecture de ses vacances ; il avait lu la vie d'un jeune soldat chrétien dans les camps d'Afrique et mort comme martyr au milieu de ses compagnons débauchés. Et il ajoutait : "un jour après avoir lu une page de cette histoire touchante et chevaleresque, je me suis mis à pleurer si fort que ma mère entra toute précipitée dans ma chambre. "Qu'as-tu donc tu as bien de la peine, me dit-elle ?" Je pleure, lui répondis-je, et je puis bien pleurer quand je me vois ressemblant de si loin à ce jeune héros-là." Et en me racontant cette scène, il avait encore des pleurs plein les yeux, malgré la répugnance qu'a le jeune homme pourtant à laisser paraître ses larmes. Puis il ajoutait dans son émotion encore mal contenue : "Lionel, si nous ressemblons si peu à cette race de chrétiens, remercions Dieu qui nous a cependant inspiré le désir de vouloir les imiter de loin." » (546-547) Bien plus tard, dans *Mes mémoires*, Groulx se souviendra de « Ce petit lieu poétique [...] resté gravé comme sur plaque d'acier, en ma mémoire. Je revois encore la source, les hautes herbes, leur couleur ; je revois le petit saule qui, ainsi qu'en une rêverie romantique arrangée tout exprès, nous dispensait l'ombre et ajoutait au minuscule tableau, une pointe de mélancolie. » À ce moment, il dit que c'est « En souvenir d'Horace [que] nous appelions la source, la Tibérine » (la première version manuscrite de *Mes mémoires*, I : 71 verso [1954], porte : « En souvenir d'Horace, je crois, nous... »). Et de poursuivre : « Et encore aujourd'hui, après plus de soixante ans, mon ami [A. Langlois] et moi, nous ne rappelons jamais ces causeries sans un pincement au cœur. Le souvenir m'en resta si fort qu'en ma *Croisade d'adolescents*, je le recueillis et lui accordai une couple de pages pour évoquer l'état d'esprit d'une certaine jeunesse aux approches de 1900. Heures d'exaltation, ai-je dit, où chante encore en moi toute

ma jeunesse ! » (I : 62). Le texte inséré dans *Une croisade d'adolescents* est une version du texte du *Journal* cité plus haut. Voir *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. : 101-102 et 2^e éd. : 110-111, ainsi que *Journal* : 441-442.

12. Joseph-Edmond Coursol.

13. Allusion au surnom donné à Charles de Montalembert, le « Fils des Croisés ». Groulx voue un culte à Montalembert, dont il veut suivre les traces, et sur les traces duquel il entraînera plus tard ses jeunes disciples de l'Action catholique (voir lettres n^{os} 195, n. 3, 200 et 209 et *passim*).

14. Athanase Jasmin (1881-1900), de Saint-Laurent, alors en première année de Philosophie, membre de l'Académie Saint-Charles, mourra l'année suivante, le 12 juin 1900. À cette occasion, Groulx écrira une lettre (non retrouvée) à son frère, l'abbé Laurent-Arthur Jasmin, professeur fort apprécié de Groulx en Philosophie (voir lettre n^o 111*), et aussi « Deuil au Séminaire de Ste-Thérèse », *Le Salaberry* de Valleyfield, 14 juin 1900 (voir *Journal* : 567-569). Autre notice nécrologique dans *Les Annales...*, vol. 10, n^o 1 (septembre 1900) : 15-16.

15. Groulx raconte : « En Philosophie 1^{re} année, on me fait lecteur au réfectoire des prêtres : ce qui, pendant deux ans, me vaudra de manger à une table spéciale, non toujours débordante de reliefs d'ortolan, mais assez bien fournie pour exciter la jalouse gourmandise des confrères moins fortunés. L'emploi me vaudra surtout d'excellentes leçons de lecture et de diction, et de la part d'un expert, l'abbé Pilon, auteur d'un petit traité de prononciation. Car, au réfectoire des prêtres, sauf les jours de congé ou de grande visite, il y a lecture pendant le dîner et le souper et une lecture, non pas *recto tono*, mais qui doit se plier aussi intelligemment que possible aux exigences du texte. » (*Mes mémoires*, I : 61 ; voir aussi lettre n^o 194, n. 6).

16. Henri Longpré (1873-1945), alors diacre, professeur d'Éléments latins. Ordonné prêtre le 18 juin 1899. Vicaire à Joliette (1899-1901), à Sainte-Thérèse (1902-1903), malade (1904-1908). Vicaire à Varennes (1908), à Saint-Vincent-de-Paul (1909). Aumônier au Noviciat du Sacré-Cœur, Laprairie (1910-1914). Curé à Saint-André d'Argenteuil (1915-1924), au Sault-au-Récollet (1925-1943), démissionnaire (1944). Décédé le 3 mars 1945. — À remarquer que la version de l'Académie Saint-Charles porte : « assaisonnées de notre sel académique » (voir *Journal* : 954).

17. Allusion possible à la façon dont l'abbé Joseph-Edmond Coursol prononce le mot « rodomont ».

18. Il le sera quelques mois plus tard. Le 2 février 1899, il écrit : « Il faut bien que j'insère ici les nouvelles fonctions qu'on m'a départies. C'est moi qui suis commis à l'aération de la maison, à l'entretien de l'hygiène, et à l'éclairage. Avec cela on m'a donné quatre clefs, avec le droit de faire quelques pas un peu par delà les quatre poteaux qui commandent la porte sud de notre cour, et la permission illimitée de voyager du dortoir à l'étude, de l'étude au dortoir, et de la salle à l'étude et vice-versa. Et quand on est revêtu de tous ces droits et de toutes ces attributions, si vous vous présentez quelque part, on vous appelle : lampiste et c'est là votre titre honorifique. » (*Journal* : 416) Plus tard, il se rappellera les beaux moments de liberté que ce titre lui offre : « En mon année de finissant, on me confère un autre poste de confiance : celui de "lampiste", l'homme au trousseau de clés, chargé d'aérer salle d'étude, salle de récréation et dortoir, et qui, pour cela même, possède la clé de la liberté, fée merveilleuse qui le tire hors de la discipline, l'autorise à circuler librement à l'intérieur et à l'extérieur du collège, véritable clé des champs qui, les jours de congé, lui vaut de petites randonnées à travers coteaux et ravins des environs où promener ses fantaisies de jeune rêveur. » (*Mes mémoires*, I : 61)

19. Anglicisme commun au Québec et signifiant dans la mesure où, pourvu que, à condition que. Sur la langue de Groulx, voir lettre n^o 486.

20. Ce souhait des deux amis d'aller poursuivre ensemble leurs études de théologie à Rome se réalisera en 1906 (voir lettres n^{os} 481*, 509* et 519).

21. Deux derniers vers du poème de Groulx, « Mon crucifix », ou « Devant mon crucifix », selon les versions (voir *Journal* : 377-378, 426, 943-945). Image qui revient

encore à deux autres reprises (*ibid* : 376 et aussi 519-520). Dans ce dernier texte, Groulx se fait plus explicite : « Je lisais aujourd'hui la transfiguration de Jésus parmi les splendeurs du Thabor, et je comprenais bien les paroles des apôtres qui accompagnaient le maître : "Maître nous sommes bien ici, bâtissons-y trois tentes pour y demeurer, une pour Élie, une pour Moïse et une pour nous." Il nous arrive à nous aussi dans l'élan d'une prière ou dans la contemplation d'une beauté idéale de nous sentir élever sur des sommets bien au-dessus de ce pauvre monde terrestre. Et là, sur ces cimes, comme nous y planterions volontiers notre tente pour le reste de la vie ! » Nul doute qu'il ne connaisse aussi le poème de Téléphore Lord, « Le Nouveau Prêtre » (et surtout la 6^e strophe) dédié à l'abbé Élie-J. Auclair, publié dans *Les Annales térésiennes*, vol. 6, n° 6 (février 1892) : 164-165. Téléphore Lord, s.j. (1857-1927) est un ancien de Sainte-Thérèse et un de ses « poètes » (voir *Journal* : 126, n. 32).

22. Allusion à la *Genèse* 8, 6-11. – L'original de cette lettre, si l'on se réfère à la réponse d'Alfred Langlois, ne se termine pas ainsi : « tu sembles t'adonner plus que jamais à la poésie – c'est un démon qui t'est familier. C'est lui sans doute qui te fait imaginer une maison loin du chemin avec un ruisseau tout près – des arbres et des fleurs – des têtes de 7 et 8 ans se courbant sous une main paternelle. Pauvre fou ! Ne t'abandonne donc pas à ces penchants dangereux qui aboutissent à l'abîme *du monde*. Malgré la tristesse de ma vie ici, crois-tu que je voudrais être laïc ? Tu seras prêtre un jour sans doute, prépare-toi à ces saintes destinées. » (29 septembre 1898 : 4 ms.) Nous n'avons retrouvé nulle part ailleurs ce désir de paternité chez Lionel Groulx. Sur sa vocation et sa décision qui ne fut pas chose facile, voir lettre n° 52.

33*

À Alfred Langlois

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 10-19 novembre 1898] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 29 septembre 1898, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 20 novembre 1898 : « Quoi que tu veuilles dissimuler ton antique talent narratoire [*sic*], assez connu, Dieu merci, tu sais encore trouver des choses à dire et des expressions pour les rendre. Méchant, tu te calomnies et tu ne laisses même pas à de plus malins que toi le soin de te rendre ce service. J'aime beaucoup, tout de même les paroles que tu daignes encore adresser de temps en temps à un vieil *abbé* (sans mitre), pour lui faire part de vos joyeuses fêtes^a ou de vos courses solitaires dans des ravins aimés [...] (Mais elle [ma lyre] se tait au son de la tienne, mon bien cher, car elle n'est pas née pour les chants élevés et doux à la fois qui s'échappent de ton instrument.) [...] Crois-m'en, même au milieu des spéculations philosophiques et scientifiques, ne laisse pas ta plume en repos [...] Je suis d'autant plus heureux d'avoir reçu ta lettre, que tu étais le premier à me donner un détail sur les jours d'allégresse de mon Alma Mater. Je n'ai pu voir un bout de journal [...] et souvent, à défaut de réalité, je me laissais aller à des rêveries qui étaient loin de me peindre les choses telles qu'elles sont sous ta plume à la fois sérieuse et légère, poétique et badine [...] Je n'avais pas à préparer des palmes, à repasser mon discours, à servir les Grandeurs réunies à votre foyer. Jamais, si tu me crois, tu n'aimeras le Séminaire autant que quand tu auras perdu ses charmes (monotones) [...] L'originalité que je te connais t'a fait imaginer une lyre muette au mur de ma chambre [...] Si tu ne l'as pas entendue, mon cher, c'est qu'elle n'existe pas [...] Mon bon ami, prépare-toi à la soutane [...] P.S. N'oublie jamais, au milieu de tes travaux

de chaque jour, de mettre la main à ton journal^b [...] cet écrivain précieux [...] » (1, 2, 3, 4, 5, 8 mss).

^a Les 8 et 9 novembre avaient lieu des fêtes pour souligner la bénédiction de la nouvelle chapelle. Le conventum des anciens ainsi que la célébration annuelle de la Saint-Charles, habituellement le 4 novembre, étaient fêtés conjointement. Deux articles, « Une belle fête au Séminaire de Sainte-Thérèse / Huit évêques » (*La Presse*, 9 novembre 1898) et « Au Séminaire de Ste-Thérèse / De grandes cérémonies à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle chapelle, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, et Mgr Émard, évêque de Valleyfield, assistent aux fêtes du collège » (*La Patrie*, 10 novembre 1898), donnent un compte rendu de ces fêtes. Le mardi soir 8 novembre, « Après une magnifique audition de fanfare ["Une corbeille de fleurs" de Rodolphe], M. L. Groulx, S. Laferrrière et G. Rochon, entreprirent de nous faire connaître par des travaux littéraires fort élaborés, l'œuvre qu'est "l'Académie française" dans nos collèges classiques. Dans un discours au style châtié, à la phrase poétique et au débit cérémonieux, Mr Groulx fit des considérations sur l'éducation en général [...] Ces trois orateurs furent applaudis à outrance par le clergé, les anciens élèves surtout » (*La Presse*, 9 novembre 1898 et *Journal* : 412-413). Dans *La Patrie* (10 novembre 1898 et *Journal* : 410-411), l'on peut lire aussi : « L'Académie St-Charles a soutenu son excellente renommée. Le président Mr. L. Groulx a fait un éloquent discours et a été applaudi généreusement. » Ensuite, « Une valse espagnole, superbement rendue par l'orchestre, préposa les esprits à l'opérette, "La Cloche d'Argent" [opéra comique en 1 acte, musique de F. Boissières] qui révéla les dispositions qu'ont un bon nombre d'élèves de Ste-Thérèse pour l'art de la musique. » (*La Presse*, 9 novembre 1898 et *Journal* : 412-413) Le mercredi, 9 novembre, bénédiction de la chapelle par Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, messe pontificale par Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain et sermon par Mgr Médard Émard. Après le dîner, la réunion à la nouvelle salle académique, inaugurée le 14 juin précédent (voir lettre n° 26*, n. a), s'ouvre par une « adresse du président de l'Académie, Lionel Groulx » à Mgr Bruchési qui lui répond « en des termes chaleureux et d'un à-propos charmant » (É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 244). Cinq autres discours suivent, entrecoupés de deux exécutions de l'orchestre collégial et d'un dialogue intitulé « La Chapelle » par un trio, dont Lionel Groulx en tête ; le tout couronné par la fanfare (Programme imprimé). Groulx a copié dans son *Journal* les comptes rendus des deux journaux tout en soulignant : « Il y aurait sans doute beaucoup à reprendre sur l'exactitude de ces rapports. » Mais comme il n'a pas tenu sa promesse de les faire suivre par des rapports d'académiciens « plus complets et plus exacts » (*Journal* : 414), il nous faut bien nous en contenter. Sur le Séminaire, voir É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 186-192, 211, 220ss, 241-244. Quant au discours de Groulx, voir : [Discours du président lors de la séance du 9 novembre 1898] [*Académie Saint-Charles. Cahier des archives*] (1885-1911) (ANQ-M, Fonds SST, #89, t. 17) : 480-489 mss. Signature : « Lionel-Ad. Groulx Président ». Une autre version manuscrite, de la main d'une personne non identifiée, est conservée au CRLG, 8 p. sur 4 f. (34 cm x 21 cm), signature : « Lionel-Ad. Groulx » ; note manuscrite postérieure de Groulx sur la p. 3 ms. : « Je relis ce discours aujourd'hui 10 nov. 1900. Oh ! comme c'est faible. Que de fratras pour arriver à ne rien dire. » Dépouillement : la grande famille térésienne (1-2 mss) ; l'idéal du vrai, du bien, du beau (2-3 mss) ; l'instruction classique (4-5 mss) ; le service de la religion et de la patrie (5-6 mss) ; Monsieur Ducharme, fondateur du Séminaire (7-8 mss).

^b À peu près au même moment, Groulx note dans son *Journal* : « Je te reviens rarement, ô mon meilleur ami [...] tous ces travaux absorbants de physique, de philosophie, d'académie, etc. me prennent si bien tous mes instants qu'il ne m'arrive plus à moi pauvre pèlerin, de m'asseoir au bord de la route poussiéreuse, pour secouer mes sandales, mesurer le chemin parcouru, interroger les sites d'alentour et plonger dans le lointain de la route devant moi. Oui, je n'ai plus ces moments d'expansion où je venais me déverser ici avec le trop-plein d'un cœur meurtri et d'un esprit qui cherche sa voie et qui se reflétait bien dans les amplifications d'une plume vagabonde. » (405-406, 13 novembre 1898) Avant cette date, il

n'y a que quatre inscriptions en septembre, une de trois lignes en octobre, le tout totalisant dix-sept pages manuscrites (396-405).

^c Faut-il en inférer que non seulement Alfred Langlois connaît l'existence de son journal, mais encore qu'il a pu en lire des extraits ? Nous n'en possédons aucune preuve. Malgré le peur du regard de l'autre, Groulx souhaite à plusieurs reprises de l'écrire pour une âme amie. Plus tard, en 1902, jeune professeur au Collège de Valleyfield, Groulx prêtera son journal à quelques amis. À ce sujet, voir Giselle Huot, « Le journal de Lionel Groulx : structure et formes », *RHAF*, vol. 35, n° 3 (décembre 1981) : 464-465 et « Lionel Groulx et l'écriture de son journal », *Journal* : 2-3.

34*

À Zénon (Réginald) Dupras(t)

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 10-21 novembre 1898]¹

1. Réponse à la lettre de Z. Dupras du 27 septembre 1898, 6 p. mss. Lettre attestée par Z. Dupras à L.G., 8 décembre 1898 : « J'aurais voulu te répondre depuis longtemps, car ta lettre m'a fait plaisir au suprême degré [...] c'est la première fois peut-être qu'une de tes lettres me satisfait pleinement [...] je n'ai jamais reçu de toi que des bribes de lettres, contenant très souvent, et comme tu me le dis, plus de mots que d'autres choses [...] Tu me dis que personne du Mont-Royal n'a pris part à vos superbes fêtes^a. Nenni, notre supérieur y était ; M. Collin^b, et ce n'est pas là le moindre de nos *Messieurs* [...] Quand nos photographies^c seront-elles terminées ? [...] Quelque chose qui vous a satisfait, c'est sans doute la « Sainte-Cécile »^d. Sous l'initiative de Baptiste^e, il doit y avoir moyen de faire quelque chose. La conférence de M. Dubois, d'heureuse mémoire, a été goûtée^f ? [...] Tu me parles de vocations décidées^g etc. [...] Votre fameux projet^h me revient à la mémoire. Je vous remercie bien cordialement d'avoir refoulé pour un instant vos sentiments artistiques, et d'avoir jeté les yeux sur moi afin de pouvoir compléter votre troupe *vagabonde*... Avant de m'"enrégimenter"ⁱ [...] Jusqu'ici, aucun applaudissement n'a révélé chez moi la présence du plus petit talent artistique. Vous comptez de jolis bénéfices [...] » (1, 2, 3, 4, 5 mss).

^a Voir lettre n° 33*, n.a.

^b L'abbé Frédéric-Louis-de-Gonzague Colin (1835-1902) détient le supérieurat des Sulpiciens du Canada (1881-1902), mandat durant lequel il fondera le Collège Canadien de Rome, où séjournera Groulx en 1906-1908, et le Séminaire de Philosophie où étudie alors Z. Dupras. Il fut l'un « des orateurs sacrés les plus admirés et suivis de son époque » (*DBCCF*, IV : 351-352).

^c Voir *infra*, n. h.

^d Au Séminaire de Sainte-Thérèse, comme dans beaucoup d'établissements scolaires à l'époque, l'on célèbre la fête de la patronne des musiciens le 22 novembre et, le 25, celle de sainte Catherine, « patronne de l'étude des sciences » (voir *Les Annales*..., vol. 7, n° 3 (novembre 1892) : 92-93). « L'écolier de 1890 avait ses fêtes traditionnelles presque chaque mois. Guidé par son professeur, il apprenait quelques drames ou des scènes des grands maîtres français, qu'il rendait avec brio, aux applaudissements de ses condisciples. La Sainte-Cécile voyait le triomphe des musiciens et la Sainte-Catherine amenait une dépense considérable de bons mots et de bonne *tire*. » (É. Dubois, *Le Petit Séminaire*... : 258, 155) Le programme du 22 novembre 1898 annonce d'abord une conférence (voir *infra*, n. f), puis la 2^e partie réservée à la musique, à la fanfare d'abord, à l'orchestre ensuite, puis à l'Orphéon, le chœur de chant. Une 3^e partie est consacrée à des « Récitations » ; « La Chapelle »

d'abord, dialogue par un trio dont le premier récitant est Lionel Groulx, reprise du programme du 9 novembre précédent (voir lettre n° 33*, n. a). Le cantique à Sainte-Cécile clôture la soirée. ([Programmes des séances] ANQ-M, Fonds SST, #92)

^e S'agit-il du notaire Théodule Arbour de Sainte-Thérèse (il y est notaire de 1892 à 1937), maître de musique au séminaire ? Violoniste, il compose aussi des pièces qu'il fait exécuter par l'orchestre térézien. Cependant, pour Groulx, « Les "berceuses" de Monsieur Arbour, notre violoniste, sont bien inférieures aux symphonies du rossignol » (*Journal* : 299, 12 avril 1897).

^f L'abbé Nazaire Dubois (1869-1955), ancien professeur des deux amis en Méthode, est alors assistant-principal de l'École normale Jacques-Cartier à Montréal. C'est lui qui est chargé d'ouvrir la fête avec sa conférence « Naples et ses environs ». Cette conférence a peut-être été plus « goûtée » que le programme musical, car si l'on en croit un des chroniqueurs des *Annales...*, les séances musicales s'adressaient à « un auditoire spécial, qui est toujours le petit nombre... » (vol. 9, n° 6 (février 1895) : 188). Quant à Groulx, deux ans auparavant, lors de la Sainte-Cécile « chômée avec grande pompe par les musiciens de Ste-Thérèse », il avait trouvé que la conférence était « le point culminant de la soirée, pour ne pas dire le seul point. Car nos musiciens ont eu beau vanter leurs symphonies, leurs accords, tout cela n'a servi qu'à leur prouver une fois de plus que nos oreilles sont encore trop "démocrates" pour goûter leur riche musique. Pour moi, la seule utilité que je trouve à la musique c'est de faire, pendant les entr'actes, assez de tapage pour nous permettre de causer avec notre voisin sans être entendu de toute la salle. Chaque chose a son utilité en ce monde. » (*Journal* : 263-264, 25 novembre 1896) Peut-être a-t-il apprécié le 1^{er} morceau joué par la fanfare, « Sur les bords du St-Laurent », qui l'avait fait pleurer l'année précédente ? Sur ce pot-pourri pour harmonie de Louis-Philippe Laurendeau (1861-1916), voir Helmut Kallmann, Gilles Potvin, Kenneth Winters, *Encyclopédie de la musique au Canada* (Montréal, Fides, 1983) : 560. Sur Groulx, la musique et les musiciens, voir lettre n° 13*, n. b.

^g Voir lettre n° 52.

^h Nous ne savons pas exactement en quoi consiste ce projet. Mais si nous nous référons à d'autres lettres, il pourrait s'agir d'un petit spectacle monté à l'occasion d'un conventum. Depuis le premier conventum tenu à Sainte-Thérèse le 9 mars 1885, « la coutume des conventums [...] s'implante de plus en plus profondément. Les élèves d'une même classe, dans une fête à l'île Ducharme [...] se jurent fidélité et affection, avec promesse mutuelle d'appui moral, religieux et pécuniaire, dans le besoin. Ils partent du collègue avec l'intention d'y revenir souvent » (É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 254, 278-279 ; Élie-J. Auclair « Nos directeurs et nos professeurs de 1880 à 1888 », *Les Cahiers de Sainte-Thérèse*, vol. 2, n° 1 (novembre 1941) : 14-15). Un conventum avait été prévu pour le 60^e cours en 1897, mais avait été annulé (Zénon Dupras à L.G., 27 septembre 1898 : 4 ms. ; Alfred Émery à L.G., 16 septembre 1897 : 4 ms. et 28 novembre [1898] : 2 ms.). Dans une lettre précédente, Z. Dupras dit que lors d'une visite au séminaire il a « vu avec la plus vive satisfaction les affaires du "Conventum" marcher à merveille, puisque tous – ou du moins presque tous – sont allés poser pour la photographie. Sans doute, le succès de cette grande affaire est due pour une large part à notre vénéré secrétaire [L.G.] » (27 septembre 1898 : 3 ms. ; aussi 2 mars 1899 : 6 ms.). D'autre part, une réunion semble prévue à Valleyfield pour les mêmes confrères, le 8 juillet suivant (Z. Dupras à L.G., 10 juin 1899 : 2-3 mss et 29 juin 1899 : 1 ms.). Nous ignorons si elle a finalement eu lieu (voir lettre n° 70*).

35*

À Salomé Philomène Pilon

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 11 novembre 1898]¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 15 novembre 1898 : « [...] Cher Lionel tu me demande ton foulard [...] » (3 ms.). – Groulx avait dû lui écrire une lettre pour son anniversaire comme il le fait à chaque année (voir lettres nos 9, 122 et 155*).

36*

À Albert Groulx

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 12 novembre 1898]¹

1. Réponse à la lettre de A. Groulx du 19 septembre 1898, 6 p. mss. Lettre attestée par A. Groulx à L.G., 27 novembre [1898] : « [...] Tu me dit que ces anneyant^a au colaige [...] Tu ma demander de te donner des nouvelles de la familles [...] » (1 et 4 mss). Lettre aussi attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 15 novembre 1898 : « [...] Albert à reçu sa lettre Dimanche matin [...] il riait aussi en la lisant il faisait la grimace quand tu lui parlait d'Angelina^b [...] » (3 ms.).

^a Le dimanche où Albert reçoit sa lettre, Groulx écrit : « Oh ! quand me reviendra-t-il de ces temps de bien-aise et de quiétisme où l'on s'abandonne tout entier à la volupté de ses vingt ans et à la fraîcheur de son âme ? où l'on jouit de la jeunesse, comme la nature jouit du printemps ? » (*Journal* : 406, 13 novembre 1898)

^b Angéline Besner (?), une des deux jeunes filles qu'Albert fréquente. Mais il lui préfère Albertine Brasseur dont le nom se retrouve souvent sous la plume de Salomé Philomène Pilon, sous la forme de « Titite » ou encore de « Tite », jeune villageoise qui ne rencontre pas l'approbation de la famille. Dans sa réponse, Albert écrit : « jespaiere que tu prira le bon Dieu pour que chénous laimes autemps commes il l'on aguie [haïe] » (27 novembre [1898] : 4 ms. ; voir aussi lettre du 21 avril [1899] : 2-3 mss). Mais Albert Groulx restera célibataire. Dans *Mes mémoires*, Groulx explique : « Il eût voulu l'épouser. Nos parents, encore en assez mauvaise posture financière, hésitent à se passer des services de l'aîné, se sentent incapables de l'établir. Peut-être aussi fait-on trop vive opposition à ce mariage d'un fils d'habitant avec une villageoise. Fatiguée d'attendre, la petite villageoise se détermine à un mariage de raison [...] Dans la vie de mon frère, l'événement se transforme en catastrophe [...] Fier, absolu dans son amour, on le voit se replier dans un isolement définitif. » (I : 407) Sur Albert, voir aussi lettre n° 68*.

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 22 novembre – 19 décembre 1898] ¹

<...> Si cette correspondance ne t'est pas trop à charge <...>

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 20 novembre 1898, 8 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 21 décembre 1898 : « [...] Mais mon cher ! [...] J'ai reçu ta gentille épître [...] je me suis hâté de faire sauter l'enveloppe que tu as décorée du premier timbre nouveau qui soit à ma connaissance. Je regrette le pamphlet souvenir^a [...] tu te proposais de m'offrir un exemplaire. Je souhaite que votre plus tard ne soit pas éternel. Tu n'envierais pas ma cellule [...] Pauvre Lionel, je puis t'affirmer deux choses de ma petite expérience [...] N'ambitionne pas ma cellule avant le temps, prépare-toi à la lutte, certain tout de même que les jours de joie sont plus nombreux que les jours de tristesse [...] Ne te plains pas à propos, d'avoir toujours la même âme – ton âme jeune [...] Garde tes rêves et tes chants, ton beau luth et ta palette – tu sais chanter et peindre^b. L'Académie t'en a su toujours gré^c et je le sens une fois de plus en recevant, transcrit de ta main même, ce petit poème qui nous a fait tressaillir en cette année heureuse de 97-98^d. Mille fois merci [...] Ne te fais pas de « spleen » au milieu de la vie agitée et ennuyeuse du finissant^e [...] L'amitié ! ... ah ! l'amitié ! Tu as écrit de belles choses, jadis^f. Plût à Dieu qu'elles fussent réalisables. Ne cherche pas, même parmi les âmes d'élite quelqu'un qui te comprenne à fond et qui te console dans tes moments de tristesse [...] Aime Daniel^g [...] Mais lui-même, il t'oubliera [...] je me suis permis de te dire des choses que j'aurais dû attendre en silence de ta bouche [...] Quant à l'*intime*, sache que je ne te dirais rien de tout cela si tu n'avais eu raison de dire que je pouvais bien avoir pour toi un peu d'amitié [...] » (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 mss).

^a Il s'agit des deux programmes pour les fêtes des 8 et 9 novembre 1898 (voir lettre n° 33*, n. a). Deux exemplaires de ces programmes sont conservés au CRLG et aussi aux ANQ-M, Fonds SST, #92, 11 (*Programmes des séances* 1863-1941).

^b Alfred Langlois est l'un des amis de Groulx qui lui ont décerné le titre de poète (voir lettre n° 17*, n. a).

^c Lionel Groulx est l'un des membres les plus actifs à l'Académie Saint-Charles (voir lettre n° 8, n. 5). Il a inscrit 41 textes dans l'*Académicien*, 11 en 1896-97, 17 en 1897-1898 et 13 en 1898-1899. Dans les Archives de l'Académie, nous trouvons 2 textes en 1896-1897, 1 en 1897-1898 et 2 en 1898-1899. De plus, il a présenté des travaux d'envergure (voir lettre n° 11*). Évidemment, certains de ces écrits soulèveront des polémiques ou encore susciteront des réponses et des mises au point. Voir l'*Académicien* (1895-1900) : entre les pages 173 et 626 (pour une liste détaillée, voir Robert Desaulniers, *Catalogue des manuscrits de Lionel Groulx (1892-1922)* : 31-32, n° 58 et 44-46, n° 66). Voir aussi lettres n°s 20* et 21*.

^d Dans sa lettre du 20 novembre 1898, Alfred Langlois lui demande de lui envoyer son « poème d'adieu à la Rhétorique » (8 ms.). Il s'agit de la pièce « Où sont les vacances ? » « Très respectueusement dédiée à Monsieur l'abbé Silvio Corbeil professeur de Rhétorique », inscrite dans l'*Académicien*, le 22 septembre 1897 (312-314 mss) et envoyée à Zénon Dupras (voir lettre n° 17*). Il existe plusieurs versions de ce poème, voir *Journal* : 336-338 et 919-924.

^e À peu près au même moment, Groulx écrit : « Comme la vie de collègue est chose banale quand on en est déjà vieux de huit ans ! Ce ne sont plus les mêmes entraînements, la même chaleur. Nos sociétés écolières, maintenant que nous en sommes devenus les têtes dirigeantes nous paraissent des corps moribonds pour lesquels c'est s'épuiser vainement que de vouloir y infuser le sang de la vie. Je me détache peu à peu de toutes nos coutumes [...] nous

les verriens s'effacer avec joie, si par un reste de respect inné pour les traditions, nous ne conservions une certaine volonté de remettre à nos suivants dans toute son intégrité l'héritage que nous ont transmis les générations précédentes. Ma foi, j'en ai assez de tout cela et il est temps que cela prenne fin. J'ai remarqué cet état d'âme curieux qui s'est trouvé chez moi à chaque année de mon collège. Jamais je n'ai pu me faire à la pensée que le séminaire était devenu comme un autre foyer pour moi [...] Je me suis toujours regardé à Ste-Thérèse, comme un oiseau de passage – et cette année plus que jamais ; et souvent je me prends à rêver à interroger l'horizon, voir si l'atmosphère s'éclaircit, si le nuage se blanchit si le temps est venu enfin de filer sous d'autres cieux. » (*Journal* : 415-416, 2 décembre 1898) En cette année 1898-1899, Groulx est président de l'Académie Saint-Charles (voir lettre n° 8, n. 3), vice-président de la Société Ducharme (voir lettre n° 22, n. 5) et préfet de la Congrégation de la Sainte-Vierge (voir lettre n° 65, n. 3).

^f Groulx avait inscrit un texte sur l'amitié dans l'*Académicien* dont il avait déchiré les pages par la suite. Alfred Langlois s'était chargé de reconstituer ce texte dans le même *Académicien*. Sur ce texte et sur l'amitié, voir lettres n°s 22, n. 2 et 12*, n. a

^g Daniel Plouffe (voir lettre n° 25).

38*

À Zénon (Réginald) Dupras(t)

[Vaudreuil, fin décembre 1898 – début janvier 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de Z. Dupras du 8 décembre 1898, 6 p. mss. Lettre attestée par Z. Dupras à L.G., 4 janvier 1899 : « Je te renvoie ton change [...] Bonne, bonne et heureuse, heureuse année ! [...] Pourquoi ton petit frère et ton petit comparoissien^a t'empêcheraient-ils de monter^b ? [...] Tu auras du temps pour le faire. Ainsi, tu me dédommageras des visites... *imaginatives* que m'ont faites tous ceux que tu m'as nommés avec etc. [...] » (1-2 mss).

^a Son frère Charles-Auguste Émond et son cousin germain Origène Ranger, tous deux élèves d'Éléments latins (*Année scolaire 1898-99* : 39).

^b Le Séminaire de Philosophie où étudie Z. Dupras est situé sur le Mont-Royal (voir lettre n° 76, n. 3).

1899



18



19



20

À Alfred Langlois

[Séminaire de Sainte-Thérèse, janvier 1899]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 21 décembre 1898, 8 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 7 février [1899] : « [...] Tu ne saurais croire combien je suis heureux de te voir décidé à entreprendre l'ascension du Thabor^a [...] la vie d'écolier qui t'est à charge^b [...] » (3 ms.).

^a Effectivement, Groulx a, à ce moment, choisi le sacerdoce après des « troubles de vocation », des « hésitations » : « Longtemps je n'ai su si Dieu me voulait dans la cellule monacale du Séminaire ou devant les in-folio de l'Université. Ces continuelles perplexités ont assombri la joie de mes vingt et un ans. La grande décision est accomplie maintenant mais l'homme n'est point si indifférent devant le choix d'un état de vie qu'il embrasse un parti sans immoler les secrètes affections qu'il avait nourries pour d'autres espoirs. Malgré les fortes résolutions de ma volonté, malgré la confiance infinie avec laquelle je me suis jeté dans les bras de mon Dieu, le passé revient sur moi, mes ambitions d'hier que j'ai sacrifiées sur l'autel de mes espérances de demain, refluent encore du fond de leurs ruines qui couvrent pêle-mêle le fond de mon cœur ; le fantôme de mes illusions détruites me suit parfois dans mes rêveries, comme l'ombre de la victime suit partout le meurtrier. Mais non, mon Dieu je ne sacrifierai pas plus longtemps à cette faiblesse qui ne peut vous être agréable. Ce regret d'un passé ne peut être que de secrètes attaches pour un temps qui ne fut pas assez pour vous. Je me donne à vous, et puisque dans un moment de votre grâce, je vous immolai les folles affections de mon cœur, je vous immole aussi jusqu'à ces vains regrets de mes immolations » (*Journal* : 418, 4 février 1899). Mais ce choix sera encore longuement et douloureusement remis en question, voir lettres n^{os} 44* et 52.

^b Voir lettre n^o 37*, n. e.

À Zénon (Réginald) Dupras(t)

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 8 janvier-5 février 1899]¹

1. Réponse à la lettre de Z. Dupras du 4 janvier 1899, 2 p. mss. Lettre attestée par Z. Dupras à L.G., 2 mars 1899 : « [...] je suis en retard, et de beaucoup [...] parlons, si tu le veux bien, de votre concert du mardi gras^a. Il a été magnifique n'est-ce pas ? [...] Trouvez-vous encore que la vie s'écoule ennuyeuse ? [...] Tu voudras bien me donner le résultat détaillé de votre retraite [voir lettre n^o 44*, n. a] [...] » (1, 2 et 6 mss).

^a Sur le programme, l'on peut lire : « Grand concert donné dans la Salle académique du Séminaire de Ste-Thérèse par le Chœur de St-Louis de France de Montréal – Avec le concours de quelques amis – Au profit de la Chapelle du Séminaire – Le Mardi Gras après-midi 14 février 1899 – Le concert commencera à 1.30 P.M. Portes ouvertes à 1 h. – Sièges réservés 50 Cts. » (ACRLG ; *Programmes des séances* (1863-1941), ANQ-M, Fonds SST, #92, 11) Voir le compte rendu dans *La Patrie* du 17 février 1899 : « Au Séminaire Ste-Thérèse – Le concert donné mardi par le chœur de St-Louis de France – Un

véritable régal artistique » (vol. 20, n° 301 : 3). Groulx n'assistera pas à ce concert qu'il avait annoncé à son ami. Il sera à ce moment dans sa famille (voir lettres n^{os} 46* et 47*).

41*

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 9 janvier 1899]¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 10 janvier 1899 : « Je viens de recevoir votre lettre [...] j'espère qu'il [Charles-Auguste] ne pensera plus à l'ennui^a qu'il va mettre cela de côté ainsi que toi Lionel [...] il [Honorius] a envi d'apprendre à lire quand je lui ai dit que tu lui donnerais un beau livre rouge doré [...] il dit je vas apprendre a lire [...] » (1 et 4 mss).

^a Les deux collégiens viennent tout juste de réintégrer le petit séminaire après les vacances du jour de l'an passées dans leur famille.

42*

À Imelda Pilon

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 10-22 janvier 1899]¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 30 janvier 1899 : « [...] Imelda ma dit qu'elle avait reçu ta lettre et qu'el était pour t'écrire ces jours ici [...] » (2 ms.). Lettre écrite sans doute à l'occasion du mariage d'Imelda, le 24 janvier 1899 (selon S.P. Pilon à L.G., 30 janvier 1899 : 1 ms.).

43*

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 19 janvier 1899]¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 10 janvier 1899, 4 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 30 janvier 1899 : « [...] j'ai reçu votre lettre que le Vendredi soir tard et le samedi 20 [21] Jan[vier] ton Oncle Baptiste^a arrivais d'Ottawa et le Dimanche ils sont tous venus encore ils étaient 14 [...] » (1 ms.).

^a Son oncle maternel Jean-Baptiste Pilon.

À Alfred Émery

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca janvier – février 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Émery du 28 novembre [1898], 4 p. mss. Lettre attestée par A. Émery à L.G. [10ss mars 1899] : « Pour la cinquième fois que je commence à t'écrire, je vais faire tous mes efforts pour m'acquitter de mon devoir [...] Je penserai à toi durant la retraite et prierai pour tous vous autres [...] tu me donneras le résultat de votre retraite^a [...] » (1 et 4 mss).

^a En septembre, l'année scolaire débute par une retraite générale pour tous les collégiens (voir lettre n° 3). Au printemps, il y a une autre retraite réservée aux élèves des deux années de Philosophie, qui a pour « objectif [...] de préparer et de confirmer leur vocation » (*Les Annales térésiennes*, vol. 9, n° 8 (avril 1895) : 254). Elle dure trois jours en 1895, ce qui est sans doute aussi le cas en 1899. Les parents et les amis en attendent l'issue avec curiosité, espoir ou crainte selon les cas. Groulx entre en retraite le 28 mars. Ce jour-là il écrit : « Nous entrons en retraite ce soir, la retraite définitive – celle qui va décider de mon avenir, qui va peut-être jeter tout un abîme entre mon passé et les jours de demain. Vais-je y trouver la lumière – reviendrai-je affermi dans les voies que le Seigneur m'a destinées quand il me fit naître à ce monde ? J'ai confiance en Celle que j'ai faite l'avocate de ma vocation auprès de Jésus. Je ne mérite rien, mais elle peut tout et elle n'a jamais refusé personne. » La même journée, un peu plus tard : « 4 1/2 p.m. Je pars pour entrer en retraite. Je ne pourrais pas aisément définir ce que je sens, parce qu'il me semble que je sens rien je suis on ne peut plus indifférent devant l'affaire la plus grave, devant l'heure la plus solennelle de ma vie : après cela comment comprendre l'homme – Ô mon confident, à qui serai-je quand je te reviendrai ? Au revoir – » (*Journal* : 423, 424, 28 mars 1899) À la sortie de sa retraite, il n'est pas plus avancé : « En Philosophie, ni l'une ni l'autre des deux retraites de décision ne m'apportent la lumière victorieuse. Après la seconde, je remets un mémoire à mon directeur où, tout examiné, pesé aussi objectivement que possible, je conclus contre le sacerdoce. » (*Mes mémoires*, I : 70) Il faudra l'intervention énergique de l'abbé Sylvio Corbeil pour renverser sa décision (voir lettre n° 52).

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, début février 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 30 janvier 1899, 4 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 8 février 1899 : « Je m'empresse de répondre à ta lettre qui nous a fait un très grand plaisir que vous j[oi]ussiez toute d'une parfaite santé et surtout toi que ta santé devenue meilleur [...] nous sommes heureux de voir que Auguste fais tant de progrès [...] » (1 et 2 mss).

46*

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 9 février 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 8 février 1899, 4 p. mss, dont voici un extrait : « Mais à présent J'ai une chose à te demander ils sont après organis[er] une fête de famille qui doit avoir lieu Lundi gras tu sais que la fête de Flore est que le 14 mars, mais ils sont venu il y a eu Dimanche 15 jours John Demers et le petit Lahue qui est cousin^a et Marie Louise^b elle à commencé à leur dire que c'était le 14 Février ils ont dit c'est faite on viendra ils sont revenus Dimanche et c'est certain Zotique^c à dit à ton père qu'ils doivent lui presenter une montre en or et il est tout probable qu'il y aura une adresse et on aimerais bien que tu y serais pour repondre si tu peux venir pour Lundi soir [...] mais cela va bien faire de la peine a Auguste si tu viens et qu'il ne vienne pas [...] ne lui en parle pas [...] tache de faire ton possible il y aura aussi des gens [de] Vaudreuil [...] une reponse au plus vite. » (2-3, 4 mss) Voir lettre n° 47*.

^a Parent et ami de Sainte-Anne-de-Bellevue.

^b Fille de Paul Pilon (n. c) et tante de Lionel Groulx.

^c Zotique Pilon (1861-1937), époux de Pulchérie Ménard (1871-1955), oncle maternel de Groulx, demeure à Sainte-Anne-de-Bellevue.

47*

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 20 février 1899] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 22 février 1899 : « Je m'enpresse de répondre à votre lettre qu'on à reçu hier au soir cela m'a fait plaisir d'apprendre que Auguste ne s'est pas ennuyer durant ton absence si j'avais sù qu'il ne t'attendais pas si vite que cela tu aurais bien passer le reste de la semaine avec nous^a mais hier lorsque j'ai vu le mauvais temps j'étais contente que tu sois partis dans le beau temps [...] cela me fait bien de la peine que tu es perdu un de tes gants [...] Paul te fais dire qu'il ne saqueracra [sacrera] plus » (1-2 mss).

^a Son journal indique qu'il est de retour à Sainte-Thérèse le 20 février. Il a dû écrire sa lettre le jour de son arrivée. Contrairement à d'autres années où il jouissait de congés de maladie (voir lettre n° 5*), c'est à la demande de sa mère que Groulx se rend à Vaudreuil (voir lettre n° 46*), probablement le lundi gras 13 février s'il a suivi sa recommandation (8 février 1899 : 3 ms.), mais peut-être avant puisqu'il parle d'un « congé d'une dizaine de jours » dans son journal. Il a ainsi résumé le clou de ses vacances : « Je me suis trouvé à une charmante petite fête de famille qui eut lieu chez nous et dont ma petite sœur Flore fut l'héroïne. De ses amis de Ste-Anne-de-Bellevue et de Vaudreuil, anticipant sur les dates, se sont mis en frais de ne pas laisser passer inaperçu le 14 février au soir du lundi [mardi] gras, qu'ils croyaient être la fête de naissance de ma petite sœur quand ce n'est véritablement que le 14 mars. Il ne s'est jamais vu tant de monde que cela dans la maison. Nous étions bien au delà de cent personnes. Il y eut lecture d'une adresse avec présentation d'une jolie montre en

or avec chaîne. Puis après cela, suivant les vieilles coutumes, il y eut danses toute la nuit jusqu'à six heures du matin – et le délire de la fête s'en mêlant, je me suis même hasardé à faire quelques sauts dans la place pour la première fois de sa [*sic*] vie. En somme ce fut une belle petite soirée de famille dont je me souviendrai longtemps à pareille date dans les années qui vont suivre » (*Journal* : 420, 1^{er} mars 1899 ; aussi 64).

48*

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, début mars 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 22 février 1899, 2 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 5 mars 1899 : « Je m'empresse de répondre à ton aimable lettre que j'ai reçu [...] Cher Lionel à propos de ta décision [voir lettre n° 52] ne t'occupe pas [de] nous tu sais que prendre une vocation ou une profession qui n'est pas de notre goût on est jamais heureux fais à ton goût [...] » (1 et 3 mss).

49

À William Guillaume Émond

[Ste-Thérèse, 20 Mars 1899] ¹

Cher papa,

Je m'associe de grand cœur aux sentiments de mon petit frère Auguste. Et je fais les mêmes vœux ² puisque ce sont ceux d'un bon fils et que je ne tiens pas à passer pour autre chose que cela. Ce n'est pas à la fin de ce cours d'études que je croyais presque impossible à faire, il y a huit ans, que je serais incliné à méconnaître ce que vous avez fait, les sacrifices que vous vous êtes imposés pour moi ³. Nous n'avons nous que notre reconnaissance pour vous rétribuer. Je me trompe, nous pouvons nous adresser à Jésus. Il sait Lui qui a tant aimé son Père des Cieux ce qu'un fils peut souhaiter pour le sien ⁴. Il ne peut pas ne pas exaucer une prière fervente faite pour d'aussi nobles motifs et d'aussi beaux sentiments. Dans l'expression de nos vœux et de nos sentiments, je ne sépare pas de vous maman ; je ne sépare point celle qui fut toujours votre compagne fidèle, qui partagea vos travaux, qui n'a été étrangère à aucune de vos joies, comme à aucune de vos peines. Le bon Dieu a déjà commencé à vous bénir en vous donnant l'harmonie et la paix dans la vie. Il vous accordera de n'être point séparés au delà de la vie actuelle.

Bien à vous
Lionel

Écrivez-nous et faites votre possible pour venir nous voir si les chemins deviennent beaux⁵. Aujourd'hui il fait une tempête. Tous les chars⁶ sont bloqués. Nous avons 5 à 6 pieds de neige.

1. De la main de Charles-Auguste Émond, de même que les deux pages qui suivent. Puis, la lettre de Lionel Groulx occupe les pages 3 et 4 de l'in-folio (20 cm x 13 cm). Olographe.

2. À l'occasion de son anniversaire de naissance le 23 mars (1854).

3. La famille terrienne Groulx – Émond est pauvre. Groulx se demandera plus tard « par quel miracle nos parents parvenaient à joindre les deux bouts » (*Mes mémoires*, I : 31). Mais c'est une pauvreté qui ne ressemble en rien à celle qu'il découvrira plus tard en Italie (voir tome II). Car la famille a « du bien », comme on dit. À la terre de 60 arpents achetée par Léon Groulx en 1869, la deuxième terre du rang des Chenaux sud, s'ajoute en 1882 une terre de près de 400 arpents, dans les mêmes Chenaux sud en bordure du lac des Deux Montagnes, y compris « toutes les Iles & îlots qui se trouvent au sud & au nord-est du dit terrain & qui peuvent l'avoisiner moins l'Isle aux Tourtes, l'Isle à Lassiak & la petite Isle Ronde avoisinant cette dernière, toutes lesquelles Isles sont entourées par les eaux de la Rivière Ottawa » (Greffé François de Sales Bastien, n° 6431, 21 janvier 1882 ; copie au CRLG). La superficie des deux terres réunies est donc de 460 arpents ou près de 390 acres, alors que la moyenne des fermes au Québec est de 96 acres en 1901 et de 176 acres en 1971 (selon Diane Lessard, *L'Agriculture et le Capitalisme au Québec*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1976 : 22, tableau n° 1). Les parents de Groulx feront l'acquisition d'une troisième terre plus tard.

Lors de l'achat de la deuxième terre, Groulx dira que « Dans tout le rang, père Émond passa pour un parfait extravagant, un "vaillant-poche", disait ma mère, qui se ferait arracher sa terre, comme tant d'autres avant lui ». Mais, bien décidés à faire échouer cette prédiction, les deux époux doivent, pour payer les versements annuels de 400 \$, « mobiliser jusqu'aux dernières réserves, la capacité de travail de la jeune famille » (*Mes mémoires*, I : 29 ; lettre n° 16, n. 12). Envoyer dans ces conditions un enfant au collège c'était se priver de bras bien nécessaires. L'aîné, Albert, a été sacrifié à la terre. Quant à Lionel, « mes parents, ma mère surtout, très portés pour l'instruction, assumaient le risque audacieux. » Là aussi la dépense paraîtra « extravagante », car les frais encourus pour le cours classique sont assez élevés (voir lettre n° 72, n. 2 et 4). De plus, il faudra « braver les railleries jalouses de l'entourage et de la parenté. Parfait illettré comme tant d'autres de son temps, mon grand-père maternel, apprenant la nouvelle, ne trouva, pour m'encourager, que cet horoscope peu rassurant : "Tu vas au grand collège ? Tu vas faire un gratte-papier et un voleur !" » (*Mes mémoires*, I : 68)

4. Il arrive bien sûr à Lionel Groulx de penser avec nostalgie à son père, Léon Groulx, mort lorsqu'il n'avait pas encore six semaines : « La tombe de mon père à moi que je n'ai jamais connu et qui pourtant au cimetière me coûte des pleurs » (*Journal* : 351, 22 octobre 1897). Le 10 octobre 1900, il écrit : « J'ai à ma chambre depuis une quinzaine le portrait au crayon de mon père, mon premier père, mon vrai père. C'était un vœu de mon cœur de fils de consacrer le premier argent gagné à rendre ce faible hommage à la mémoire de celui dont je n'ai vu et connu que la tombe. » (*Ibid.* : 580 ; aussi : 284, 296, 580-583 et *Mes mémoires*, I : 16-19) Mais il rend grâce à la Providence de lui avoir donné pour le remplacer William Guillaume Émond qu'il considère comme son père et qu'il nomme ainsi. Plus tard, dans *Mes mémoires*, il l'appellera « Père Émond » (I : 29 et 409-412). Mais généralement, il le dénomme « mon père » ou « papa », jamais « mon beau-père » (*Journal* : 119, 158, 228, 240, 382, 518, 521, 549, 679, et *Mes mémoires*, I : 28, 39). D'autre part, William Guillaume Émond « avait adopté comme les siens, les enfants du premier lit. Entre nous régna toujours l'accord le plus parfait, le lien d'une fraternité indissoluble, lien pareil à celui qui ceignait les anciennes gerbes de blé » (*Mes mémoires*, I : 27).

5. Ils répondront à l'invitation le 3 avril (voir lettre n° 52, n. 3). Partis de Sainte-Thérèse à 4 h 00 p.m. (*Journal* : 427), ils n'arrivent à Vaudreuil qu'à « 9 heures et demies les chemins étaient bien mauvais il y avait de l'eau sur les traverses [...] on a pu traverser à l'île Bizarre [Bizard] il faisait bien brun il y avait bien des cahot la jument s'est trouvé dételée 3 fois [...] mais on s'est bien rendu on a pas eu froid il ne nous est pas arrivé d'accidents » (S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 4 avril 1899 : 2 ms.).

6. Lire : les trains. À cette époque, Sainte-Thérèse constituait un centre important du réseau ferroviaire du Pacifique Canadien : « La compagnie de chemin de fer du temps, "Québec, Montréal, Ottawa Occidental" parachevait en 1877 la ligne Montréal – Ottawa via Sainte-Thérèse [...] Centre de raccordements ferroviaires pour Saint-Lin par le "Laurentian Railway", pour Saint-Eustache par le "St. Eustache Railway", pour Ottawa et pour Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse était dès 1882 un endroit important sur la carte commerciale de la province. C'est cette année-là que le Pacifique Canadien devenait propriétaire de ces diverses lignes de chemin de fer » (*Histoire de Sainte-Thérèse* : 232-233). Pendant les années d'études de Groulx, la brochure annuelle du Séminaire, *Année scolaire...*, commence invariablement par cette indication en caractères gras : « Séminaire de Sainte-Thérèse. Situé à 18 milles au nord de Montréal, sur la ligne de chemin de fer Pacifique Canadien ».

50*

À René Leroux

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 24 mars 1899] ¹

1. Lettre attestée par Z. Dupras à L.G., 29 mars [1899] : « [...] tu as adressé une lettre à Raoul Leroux, au Séminaire de Philos[ophie]. Ce doit être Rané [René] ton homme, car il m'a déjà dit qu'il te connaît des vacances dernières^a. Je sais que tu lui as adressé une lettre [...] ta lettre est arrivée le samedi [...] une chose qui m'intrigue, c'est qu'après son nom tu as écrit ex É.E.L. – ex étudiant en loi ... Es-tu si malin que cela ? J'ai un pressentiment que la lettre est mordante [...] » (1-2, 3 mss).

^a René Leroux demeure non loin de Vaudreuil, aux Cèdres (*ibid.*). Nous n'avons retrouvé aucune lettre de lui et, à notre connaissance, c'est la seule lettre que Groulx lui écrit.

51*

À Paul Émond

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 3 avril 1899] ¹

<...> J'ai envoyé hier une petite boîte à Paul. <...>

1. Extrait de la lettre n° 52, à ses parents, 4 avril 1899.

À ses parents

Séminaire Ste-Thérèse, 4 avril 1899¹

Mes Bien-aimés parents,

Je cours après vous comme pour vous rejoindre et vous annoncer une nouvelle qui sans nul doute vous tient au cœur². Je n'ai pu hier³, bien à mon regret vous annoncer quel serait mon état de vie⁴. Mr. Corbeil m'a donné la décision finale⁵ hier à 6 heures. Et si Dieu m'accorde la persévérance et la santé, je serai prêtre un jour malgré mon indignité⁶.

Lionel

Écrivez-nous⁷.J'ai envoyé hier une petite boîte à Paul. J'envoie une image à Cécile⁸.

1. 2 p. sur 1 in-folio (20 cm x 13 cm). Olographe.

2. À propos de cette lettre, Groulx écrit dans son *Journal* : « Ce matin, rien de plus pressé que de faire savoir la chose à ces bons parents qui seront sans doute réjouis. J'ai à remercier Dieu de m'avoir encore ménagé cette joie de pouvoir faire plaisir à mes parents. J'ai à le remercier de m'avoir fait naître d'humbles parents, mais qui connaissent Dieu et qui dans la candeur de leur foi, savent s'enorgueillir et se montrer fiers si Dieu choisit parmi leurs enfants quelqu'un qu'il se réserve pour son culte ; celui-là fut-il comme moi le plus indigne de toute la famille » (427-428, 5 avril 1899 ; au lieu de « Ce matin », il faudrait lire « Hier matin »). Les parents de Groulx lui laissent toute liberté d'orienter sa vie comme il lui plaît, à la condition, précise sa mère dans sa lettre du 5 mars 1899, qu'il ne se fasse ni trappiste, ni père oblat (de Marie-Immaculée) (voir lettre n° 48*).

3. Le 3 avril, « lundi de Pâques, mon père et ma mère, nous ont réservé la surprise et la joie de venir nous voir. On a beau vieillir on est toujours fils [...] J'étais content pour mon petit frère Auguste qui n'a pas eu comme moi le privilège d'aller chômer dans la famille le mardi gras [...] Ma mère était sans doute venue avec l'espoir de s'en retourner avec la nouvelle de ma décision. Pauvre mère, je ne savais encore rien de définitif. Ils sont partis à quatre heures et Mr. Corbeil n'a tranché mon cas qu'à 6 1/2 heures » (*Journal* : 426-427, 5 avril 1899). Voir aussi lettre n° 49, n. 5.

4. Comme nous le savons déjà, ce n'est pas sans douleur ni sans hésitation que Lionel Groulx opte enfin pour le sacerdoce. Avant sa décision finale, il aura été tenté d'emprunter toutes sortes d'avenues. Le texte que Groulx rédige en 1897 débutant par « La Religion et la Patrie, tels seront les deux amours constants de ma vie », et qu'il intitulerait par la suite « Les principes qui dirigeront ma vie », circonscrit les buts qui sont et resteront les siens (voir lettre n° 16, n. 4). S'il hésite, c'est sur le choix des moyens, surtout après la découverte des chefs de l'école catholique de France (de 1830). « Devenir prêtre ne me paraissait plus le plus noble ni le plus fécond emploi que je pusse faire de ma vie. Veuillot, Montalembert, Ozanam, surtout le séduisant Charles de Montalembert, le "fils des croisés", le jeune pair du procès de l'École libre, m'avaient littéralement envoûté. L'Église avait besoin de prêtres ; tout autant, me semblait-il, avait-elle besoin d'apôtres laïcs. À partir de ce temps, un combat, un véritable drame entre dans ma vie. Pendant deux ans j'en suis tourmenté. Serai-je prêtre ?

Serai-je plutôt serviteur de l'Église dans le monde ? » (*Mes mémoires*, I : 70 ; voir aussi *Journal* : 606-610 et 626-632.)

Déjà, en 1896, il écrit : « Je voudrais me faire journaliste et journaliste clérical [...] Je voudrais être dans la presse canadienne ce qu'était Ls Veillot dans la presse française » (*Journal* : 226). Adolescent, « quand les félonies de l'histoire se sont déroulées devant [s]es yeux », il rêve de se faire « le chevalier errant de toutes les causes décriées ou malheureuses » (*ibid.* : 664). Beaucoup plus tard, en 1959, il confiera : « J'ai pensé me faire avocat. Se faire avocat, c'était la grande voie par laquelle on pouvait accéder à la politique qui pouvait mener et même était le seul chemin pour quiconque voulait parvenir à la célébrité. » Il ajoute ensuite : « J'ai pensé aussi me faire habitant. J'aimais tellement la terre ! J'étais tellement un petit campagnard enraciné... ! » (*Le Chanoine Lionel Groulx, historien*, scénario du film de Pierre Patry, ONF, 1959, première époque : 22-23 mss ; voir aussi *Journal* : 520-521 et lettres n^{os} 16, n. 5 et 63, n. 5) Quant à l'engagement sacerdotal, « personne, pas même mon directeur, n'a réussi à me démontrer de façon décisive, la grandeur du sacerdoce, la grandeur aussi du prêtre séculier, son rôle capital dans l'Église ». Et de continuer : « Je me serais peut-être fait religieux. Un moment même [...] la vocation de jésuite me hante quelque peu » (*Mes mémoires*, I : 71 ; *Journal* : 323). En Belles-Lettres, après la conférence de l'oblat Théophile Campeau, originaire de Vaudreuil, il a « quelque velléité pour les missions » (*Journal* : 205-206 et 664). Par la suite, il songe au cloître : « Après ma rhétorique je pensai sérieusement à me faire dominicain. Il me semblait qu'on ne pouvait être si seul dans ces glorieux asiles où doivent flotter toujours les grandes âmes de st Thomas et de Lacordaire. Ces désirs n'eurent point de durée. » (*Ibid.* : 652).

En janvier 1899, Groulx croit avoir opté définitivement pour le sacerdoce (voir lettre n^o 39*). Cependant, après des vacances passées en famille (voir lettre n^o 47*), le voilà au même point qu'avant : « Les perplexités me sont revenues et avec elles, les orages dans mon âme. Je suis triste parfois, triste jusqu'à la mort. Oh ! que c'est chose poignante le trouble de la vocation [...] Chaque jour amène une décision de ma volonté et celle du lendemain détruit infailliblement celle de la veille. Aujourd'hui je suis à l'Université [en droit], demain, au Séminaire. Depuis quelques jours j'ai sensiblement penché vers l'Université. J'ai des idées pures pour le monde, tandis que je n'ai jamais pu embrasser parfaitement le saint but du sacerdoce : il se mêle toujours quelque chose d'humain aux rêves que je fais sur mon rôle de prêtre » (*Journal* : 421, 5 mars 1899). Quelques jours après, il commence une « neuvaine de la Grâce à st François-Xavier » : « J'ai tant besoin d'être éclairé. Mr. Nantel [Antonin, voir lettre n^o 519, n. 21] que je suis allé voir m'a conseillé d'aller essayer un an dans le monde, comme étant le moyen le plus assuré de ne pas perdre ma voie. Il me reste à obtenir le consentement de mon confesseur Mr. Corbeil qui ne veut rien voir autre chose que la tonsure cléricale pour moi [...] Après la neuvaine si tout me porte encore vers le monde, Dieu permettra bien que mon confesseur me montre la bonne direction » (*Journal* : 422, 10 mars 1899). Puis, vient la retraite du 28 mars au sortir de laquelle Groulx renonce au sacerdoce (voir lettre n^o 44*, n. a).

Finalement, le 3 avril, avec l'aide de l'abbé Corbeil, il revient à son vœu d'enfant (voir lettre n^o 194, n. 7) en faveur du prêtre séculier. Celui-ci, il avait « appris à le connaître et à l'estimer, sous l'espèce du prêtre-éducateur. L'abbé me fit entrevoir la possibilité pour moi de cette forme du ministère sacerdotal, soit à Sainte-Thérèse, soit au Collège naissant de Valleyfield. Dès cet instant, j'arrête ma décision [...] Jamais plus, sur ce point de la vocation, le moindre doute ne viendra m'effleurer. » (*Mes mémoires*, I : 71)

Bien plus tard, à la fin de sa vie, il déclarera : « l'enseignement m'attirait ; il m'a toujours attiré. Je dois avouer que c'est surtout l'espoir de devenir professeur qui a finalement emporté ma décision. » (Scénario de *Le Chanoine...*, ONF, première époque : 23 ms.). Quelques années après sa décision, il écrira : « Un contact quotidien et de tous les instants avec les élèves [...] n'a fait que confirmer une vocation que je serais tenté de croire spéciale pour l'éducation de la jeunesse [...] Ce fut une conviction chez moi qu'on peut servir ailleurs l'Église et son pays avec plus d'éclat, mais non avec plus de profit et d'abnégation. » (Lettre

n° 206) Voir « Mon option pour le sacerdoce », dans *Comment ils sont devenus prêtres* (Montréal, Maison Saint-Pie-X, 1954) : 89-100 et *Mes mémoires*, I : 67-72.

5. Dans son journal, l'on trouve cette note : « Mr. Corbeil n'a tranché mon cas qu'à 6 1/2 heures » (*Journal* : 427). Sur le rôle de l'abbé Sylvio Corbeil, voir lettre n° 161, n. 5.

6. Le lendemain, il écrit : « Je serai donc à Dieu et tout à lui. Il daigne m'appeler à ses autels prouvant une fois de plus que Dieu sait toujours oublier l'indignité du pécheur [...] Les perplexités de mon âme sont finies. J'ai ressenti depuis avant-hier un calme parfait, délicieux » (*Journal* : 424-425, 5 avril 1899).

7. C'était l'âge d'or des Postes : partie le matin de Sainte-Thérèse, la lettre de Groulx arrive en soirée à Vaudreuil. Sa mère lui répond ce même soir : « Je me hate de vous répondre inutile de vous dire la joie que nous ressentons en en recevant votre lettre de ce soir oh j'en remercie bien le bon Dieu de m'avoir accorder cette grâce et j'espère qu'il te conservera la santé et te donne de l'aide pour que tu puisse enfin être reçu prêtre. Je t'assure qu'il y n'y à pas que nous qui attendions la nouvelle il y avait plusieurs à l'office ce soir ton oncle Adolphe [Pilon] passait ce matin il est arrêté pour savoir des nouvelles » (S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 4 avril 1899 : 1 ms.).

8. « Paul te remercie bien de ta petite boîte et Cécile s'est réveillé et je lui ai montré son image elle s'est mi à rire et elle dit mon petit coquin de parrain elle embrasse bien son petit Auguste et son petit parrain, et Paul aussi » (*ibid.* : 2-3 mss).

53*

À Alfred Langlois

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 4-8 avril 1899]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 7 février [1899], 4 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 10 avril 1899 : « Sais-tu que tu deviens très habile à manier la sermone^a ? Je ne crains pas du tout pour les futurs élèves de Valley-Field^b, ils seront repris vertement mais justement [...] Je te félicite, mon très cher ami, de la part que tu as choisie. J'en remercie le bon Dieu avec toi. Prépare-toi soigneusement à entrer au Grand Séminaire [...] J'ai hâte que la maladie de lorgnon soit passée ! que Daniel le sache bien ! Si tu écris à Fred dis-lui toute ma joie de le voir disposé à entrer en religion [...] Onésime^c est toujours dans mon esprit tant je m'occupe de bagatelles ! ! [...] » (1 et 4 mss).

^a Comme l'on pourra le constater à maintes reprises, Lionel Groulx n'hésite jamais à secouer ses correspondants qui ne lui répondent pas ou lui répondent trop tard ou encore trop peu longuement à son goût. Même sa mère n'y échappe pas (voir, par exemple, lettre n° 82).

^b Bien entendu, Groulx ignore encore à ce moment qu'il enseignera à Valleyfield. Mais nous avons vu qu'il s'est finalement décidé pour la prêtrise surtout dans l'espoir d'être prêtre-éducateur (voir lettre n° 52, n.4).

^c Les noms de ces trois amis communs, Daniel Plouffe, Alfred Émery et Onésime Boyer, reviennent souvent dans la correspondance Langlois - Groulx. Onésime Boyer est un confrère de classe de Groulx. Daniel Plouffe est alors en Rhétorique. Quant à Alfred Émery, en deuxième année de Philosophie à Sandwich, Ont., il faisait part à Groulx de sa décision d'entrer chez les Dominicains ([10ss mars 1899] : 4 ms). Cependant, on le retrouvera au Grand Séminaire avec Lionel Groulx au mois de septembre suivant (voir lettre n° 82, n. 7).

À Alfred Émery

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 4-23 avril 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Émery du [10ss mars 1899], 4 p. mss. Lettre attestée par A. Émery à L.G., « Le Jour de la St-Marc » [25 avril 1899] : « Il me fait peine de voir quel est ton état présent ; surtout quand on a été victime d'une maladie pareille, on sait combien sont lourds les déboires qui étreignent l'âme et le cœur. La maladie n'est pas incurable, mais il est assez difficile d'y trouver le remède. Te donner des conseils, je le ferais volontiers [...] cependant veuille me croire que Monsieur Corbeil s'y entend sous ce rapport ; va le voir et tu reviendras le cœur soulagé [...] Pour ma part, voici ce qui peut t'aider ; mets d'abord de côté toutes ces chimères qui nous sillonnent l'esprit en tous sens [...] Je ne puis assez te féliciter du choix de ta vocation, cependant je m'y attendais [...] Comme je peux voir les vocations religieuses ne sont pas très nombreuses cette année^a [...] *Picros*^b m'a un peu surpris, je m'attendais qu'il tâcherait d'éclipser Lacordaire, au moins on se disait ici qu'il étudierait certainement la *picroscopie* [...] d'apprendre que le futur Illustre Nap. Boileau^c avait osé s'embarquer sur mer pour aller étudier en France [...] » (1, 3, et 4 mss).

^a Quatorze étudiants ont terminé l'année (deux ont quitté pendant l'année). Nous savons que cinq d'entre eux se destinent à la prêtrise et persévéreront, qu'un autre entre chez les Dominicains ; enfin, trois deviendront avocats et deux, médecins.

^b Se pourrait-il qu'il s'agisse d'Onésime Boyer ? – On sait que Picrochole (qui a la bile noire), personnage de Rabelais, incarne dans *Gargantua* le conquérant ridicule.

^c Émile-Napoléon Boileau (1878-1950), dit le Mine, reviendra au Séminaire de Sainte-Thérèse où il termine ses études en juin 1900. Ensuite, il étudie l'architecture chez Saint-Jean et en Europe, puis se spécialise dans la construction d'églises et de monuments religieux, tels l'Oratoire Saint-Joseph, les églises Saint-Stanislas-de-Kostka, Notre-Dame-du-Rosaire, les Saints-Anges de Lachine, Saint-Denis. Secrétaire-trésorier de la firme Ulric Boileau Limitée. Groulx a continué de le voir épisodiquement jusqu'à sa mort. Deux lettres de É.-N. Boileau à L.G., 1925 et 1943 (voir *Journal* : 155 et 969).

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 14 avril 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 4 avril 1899, 3 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 18-19 avril 1899 : « J'ai reçu votre lettre samedi soir qui nous as fait bien plaisir de savoir que vous vous portiez tous bien [...] Lionel si tu ne t'es pas acheté de claques [caoutchoucs] achète toi en [...] Je ne t'ai pas envoyer de chaussure il y en avait pas de ce point la je t'envverai de l'argent [...] quand tu nous écrira tu nous dira si tu as retrouvé ton argen que tu t'es fait volé tu me demande si la nouvelle que tu dois prendre la soutane est bien répandu [...] » (1 et 4 mss).

56*

À Zénon (Réginald) Dupras(t)

[Séminaire de Sainte-Thérèse, avril – mai 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de Z. Dupras du 29 mars [1899], 4 p. mss, qui lui demande : « Tu me parleras aussi du résultat de votre retraite, et en détail. » (3 ms.) Lettre attestée par Z. Dupras à L.G., 10 juin 1899 : « [...] P.S. J'allais oublier une grande chose : te féliciter de ta décision [voir lettre n° 52] [...] » (3 ms.).

57*

À Alfred Émery

[Séminaire de Sainte-Thérèse, fin avril – début mai 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Émery du [25 avril 1899], 4 p. mss. Lettre attestée par A. Émery à L.G. [ca 20 mai 1899] : « Il est bien temps de sortir de ma torpeur n'est-ce pas ? [...] Maintenant où serais-je l'année prochaine je n'en sais encore rien de bien certain [...] En tous les cas si je vas [*sic*] à Montréal tu le sauras en temps [...] Je suppose que nous pourrons aller passer un moment à Ste-Thérèse [voir lettre n° 73*] aussi quoique cela me gêne un peu [...] » (1, 2-3 mss).

58*

À Albert Groulx

[Séminaire de Sainte-Thérèse, début mai 1899] ¹

<...> *J'ai répondu à Albert, il y a quelques jours* <...>

1. Extrait de la lettre n° 63, à ses parents, 8 mai 1899. Réponse à la lettre de A. Groulx du 21 avril [1899], 4 p. mss.

À Élie-Joseph Auclair

[Séminaire de Sainte-Thérèse, 6 mai 1899] ¹

<...> *Les prêtres de la maison viendront avec nous ainsi que Mr. Élie Auclair de Montréal [...] J'ai été obligé de faire ces invitations par lettre <...>*

1. Extrait de la lettre n° 65, à ses parents, 16 mai [1899] (à voir pour notes explicatives). Lettre aussi attestée par É.-J. Auclair à L.G., 8 mai 1899 : « Au retour d'un voyage [...] j'ai trouvé sur ma table de travail votre charmante lettre du 6 mai. Je dis "charmante" et c'est à dessein ! Votre proposition me sourit beaucoup. Rencontrer là-bas, au foyer littéraire !, les amis d'antan... Faire connaissance, d'une façon intime avec nos Benjamins... Revivre quelques heures la chère vie d'écolier... oh ! oui, tout cela me va admirablement ! Aussi, mon cher Président, le 18 mai prochain, s'il fait beau temps [...] vous pouvez compter sur ma présence » (1 et 2 mss).

Cette lettre de Lionel Groulx à É.-J. Auclair est probablement la première d'une série qui se poursuivra jusqu'à 1939 au moins. Et la réponse de l'abbé Auclair semble aussi sa première lettre à Groulx. Alors vicaire à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal, É.-J. Auclair est un ancien du Séminaire de Sainte-Thérèse, ancien président de l'Académie Saint-Charles (1886-1888), dont les collégiens lisent les poèmes et les écrits en prose dans *Les Annales térésiennes* (*Journal* : 125-126). Groulx l'a plus particulièrement apprécié lors d'une conférence donnée à la Sainte-Cécile de 1896 (voir lettre n° 34*, n. f). « La présence de Monsieur Auclair à Ste-Thérèse, et sa conférence surtout, c'était tout un événement. La renommée aux cent bouches l'avait précédé parmi nous ; elle nous avait appris que ce Monsieur Auclair avait conquis à Rome, au Collège Canadien, les grades les plus brillants ; qu'il avait étudié la littérature à Paris dans la société des Grands maîtres. Joindre à tous ces divers titres que Monsieur Auclair est un ancien élève qui eut un beau passé dans le séminaire, l'on peut imaginer si le conférencier était un sujet intéressant à voir et surtout à entendre. Quant à le voir, nous l'avons dévoré des yeux ; quant à l'entendre... c'est grand dommage que l'on ne puisse dire "dévorer des oreilles". Ça donnerait tant de lumière à ma pensée. » Le sujet choisi, « La jeunesse catholique à Reims », provoque son admiration pour « cette jeunesse française si généreuse dans son dévouement à la cause du Christ et de la patrie ! » Qui sait si un premier germe n'est pas déposé à ce moment qui le conduira plus tard à fonder son Action catholique ? S'il n'a pas encore déterminé les moyens pour combattre, déjà il se veut combattant : « la jeunesse canadienne a plus d'un trait de ressemblance avec la jeunesse française. N'avons-nous pas les mêmes combats à soutenir, la même cause à défendre ? Si le Juif ou le Franc-maçon n'ont encore levé la tête en notre Canada, nous Canadiens français, nous avons à lutter contre la libre pensée, le fanatisme, la francophobie ; la libre pensée qui s'attaque à notre foi, et le fanatisme des autres races qui ne peuvent nous pardonner d'être restés Français. Combattons. Dieu dans le champ du dévouement fait germer et fleurir la victoire. » (*Journal* : 264-266, 25 novembre 1896)

60*

À Philémon Cousineau

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 6 mai 1899]¹

<...> *Les prêtres de la maison viendront avec nous, ainsi que [...] Philémon Cousineau, avocat [...] J'ai été obligé de faire ces invitations par lettre <...>*

1. Extrait de la lettre n° 65, à ses parents, 16 mai [1899]. Lettre aussi attestée par P. Cousineau à L.G., 12 mai 1899 : « J'ai reçu avec beaucoup de plaisir votre invitation à la fête que l'Académie se propose de donner le 18 Mai courant [...] Cette belle Académie St-Charles ! [...] Elle est entre bonnes mains durant votre présidence et elle a conquis de nouveaux titres de gloire dans le champ de la littérature et de l'éloquence [...] Rien ne me sera aussi agréable d'aller passer quelques heures avec vous^a » (1 et 2 mss).

^a La correspondance entre Groulx et P. Cousineau semble s'être limitée à ces deux lettres.

61*

À Joseph-Arthur Geoffrion

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 6 mai 1899]¹

<...> *Les prêtres de la maison viendront avec nous, ainsi que [...] J.-A. Geoffrion, avocat [...] J'ai été obligé de faire ces invitations par lettre <...>*

1. Extrait de la lettre n° 65, à ses parents, 16 mai [1899]. – Apparemment la seule lettre de Groulx à ce correspondant dont nous ne possédons aucune lettre. Ancien de Sainte-Thérèse, J.-A. Geoffrion est président de l'Académie Saint-Charles et vice-président de la Société Ducharme pendant sa dernière année d'études (1893-1894), tout comme Lionel Groulx. Leur première rencontre, qui a eu lieu à un moment particulièrement mémorable dans la vie de Groulx, sa première rentrée au collège, s'est immortalisée dans *Mes mémoires* : « la gare s'emplissait de jeunes gens qui se saluaient, riaient fort, se donnaient de faux airs de joie. L'un d'eux, un grand, se dirigea vers moi. Il me reconnut, sans doute, à cet air spécifique, fait d'ingénuité et de gaucherie, qui caractérisait alors ceux que, dans les collèges, on appelait "les nouveaux" ou "les navets". "Vous êtes le petit Un tel ? Aldéric Robillard m'a chargé de vous conduire à Sainte-Thérèse ; suivez-moi." Je sus plus tard que ce grand, un rhétoricien, futur avocat et futur religieux de la Fraternité Sacerdotale, s'appelait Arthur Geoffrion. C'est sous son escorte que j'arrivai à Sainte-Thérèse où, tout de suite, je dus apprendre à me débrouiller seul. » (I : 42 ; « ingénuité » dans le manuscrit, bien que le texte publié porte « ingéniosité ».) J.-A. Geoffrion est aussi connu des collégiens par les essais qu'il publie dans *Les Annales térésiennes*. L'on jouera un drame de sa composition à la Saint-Charles (4 novembre) de 1900 (É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 254).

À Eugène Lefebvre

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 6 mai 1899] ¹

<...> Les prêtres de la maison viendront avec nous, ainsi que [...] Rév. Eugène Lefe[b]vre [...] J'ai été obligé de faire ces invitations par lettre <...>

1. Extrait de la lettre n° 65, à ses parents, 16 mai [1899]. Lettre aussi attestée par E. Lefebvre à L.G., 16 mai [1899] : « Votre lettre d'invitation [...] Je suis très sensible à votre bon souvenir, et [...] je me ferai un plaisir et un honneur de me rendre à votre gracieuse invitation » (1 ms.). – Apparemment les seules lettres que se soient échangées les deux correspondants. Lors de sa dernière année à Sainte-Thérèse, Eugène Lefebvre est président de l'Académie Saint-Charles (1892-1893), alors que Groulx n'en est qu'à sa deuxième année au collège.

À ses parents

Séminaire Ste-Thérèse, 8 mai 1899 ¹

Bien chers Parents,

J'ai répondu à Albert il y a quelques jours ² mais je vois que vous pensez que cela ne compte pas et qu'il me faut vous répondre à vous-même ³. Je vais donc le faire. Je vais commencer par vous parler du beau temps qui est beau, superbe et tout ce que vous voudrez de plus beau. Avec une rivière devant nous, nous serions aussi bien qu'à Vaudreuil : ce qui n'est pas peu dire ⁴. Je crains toutefois que ce beau temps qui semble ne vouloir pas arrêter ne vous nuise beaucoup dans vos semences. Car vous n'avez pas nos terrains sablonneux et mous qui peuvent se labourer dans les plus grandes sécheresses. Vos terres fortes sont coriaces, endurcies et vous devez sans doute crier après la pluie ⁵. Aussi allons-nous demander de la pluie à grands cris pendant les rogations ⁶ que nous avons commencées ce matin. Les rogations ici ne sont pas aussi solennelles qu'à Vaudreuil ; on ne sort point dans les rues du Village avec croix et bannière en tête ⁷ ; encore une raison pour nous faire regretter Vaudreuil.

Nous sommes allés aux Sucres ⁸, jeudi dernier, à l'île Ste-Rose ⁹ ; l'eau était montée et nous avons été obligés de traverser les élèves en chaloupes, parce que l'eau passait par-dessus le pont. Nous nous y sommes mis à deux chaloupes et en vingt minutes la traversée s'est effectuée.

J'ai reçu une lettre de Madame Achim, ces jours derniers me demandant ce que cela signifiait : elle a écrit deux lettres à son cher Henry sans en recevoir aucune réponse. Vous pourrez lui dire que j'ai vu son gars, et qu'il devait lui écrire le lendemain pour lui expliquer la raison de son silence. Il m'a l'air de travailler assez ; il a eu la première place hier en composition française. Mais cela va lui prendre du temps avant qu'il ne fasse un bourreau de travail ¹⁰.

La sortie nous a été annoncée hier au milieu des bravos et d'applaudissements frénétiques. Nous sortons le 20 Juin au soir ¹¹. La distribution des prix ¹² aura lieu dans l'après-midi et nous ne pourrons partir que par les convois du soir.

Auguste se porte bien ; il était satisfait de lui, hier, il a mis un devoir au cahier d'honneur ¹³, et avec cela l'approche de la sortie lui fait prendre de l'espérance. Le collègue est à faire construire un rond pour les bicycles tout près de nos cours ¹⁴. Voilà près de quinze jours que quatre à cinq hommes y travaillent avec deux paires de chevaux ; le rond mesurera un quart de mille. Vous direz à Albert qu'il me réponde ¹⁵. Et embrassez Cécile pour nous. Puis Paul, tâchez de lui apprendre à lire, essayez de lui faire une petite classe par jour ¹⁶ – il faut qu'il s'instruise s'il veut devenir un jour le grand chef du parti conservateur ¹⁷. Si vous pouviez m'envoyer un peu d'argent pour mes chaussures et pour me procurer des remèdes un peu, car d'ici à la fin, nous allons avoir une besogne énorme et il me va falloir prendre des toniques pour me soutenir.

Je suis votre fils affect[ueux]
Lionel

1. 4 p. sur 1 in-folio (20 cm x 12 cm). Olographe. Réponse à la lettre de S.P. Pilon des 18 et 19 avril 1899, 4 p. mss.

2. Voir lettre n° 58*.

3. Singulier à « vous-même » puisque, bien que la lettre soit adressée à ses parents, c'est sa mère, la seule alphabétisée, qui la lit et lui répond. Ce message auquel il fait allusion, l'attente d'une lettre, était-il contenu dans une lettre perdue ? Ou encore est-ce un message verbal transmis par quelqu'un de Vaudreuil allé visiter sa progéniture au collège ? Dans ses lettres, Salomé Philomène Pilon fait allusion à plusieurs reprises aux messages et aux colis qu'elle envoie à ses fils par des intermédiaires.

4. Allusion à la rivière Outaouais face à la maison paternelle. Groulx a commencé la rédaction du quatrième cahier de son journal, le 18 avril précédent. S'il se trouve « bien différent sous plusieurs rapports », il ajoute qu'« il y a une chose qui vit encore en moi, une chose qui ne meurt point, qui est encore plus vive que jamais ; c'est l'amour presque enfantin que j'ai gardé à mon village natal, à ma famille » (*Journal* : 518).

5. Sa mère lui répond deux jours plus tard : « nous sommes bien avancé dans nos semences ici on a plus que la piece d'en bas qui est trop dure et l'eau est venu bien haute on à ramassé 7 ou 8 voyages de gros bois sur la grève [...] le village est une partie noyer » (10 mai 1899 : 1 ms.). En plus de ses antécédents familiaux, Groulx étudie dans un collège

où il est « de tradition [...] de faire aimer la terre et de donner à la jeunesse la préoccupation des grands problèmes de la colonisation et de l'agriculture en notre pays. Ducharme autrefois poussait ses enfants vers la culture du sol ; ses successeurs suivirent son exemple. Vers 1863 les autorités fondaient une école d'agriculture. À l'époque que nous étudions (1883-1903), on cite de nouveau les fermes du Séminaire comme fermes modèles. Sainte-Thérèse devient un centre agricole et les salles du collège s'ouvrent aux conférenciers du gouvernement. Les élèves suivent avec profit ce mouvement et apprennent à aimer leurs pays. » (É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 253, 147-149, 185-186, 244) Groulx fait état d'une de ces assemblées : « Grande assemblée agricole aujourd'hui dans la salle du séminaire. On veut à tout prix remettre l'agriculture en honneur, ou plutôt enseigner aux cultivateurs à aimer leurs champs et leur état "*O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas !*" ["Ô trop heureux cultivateurs, s'ils connaissaient leur bonheur !", Virgile, *Géorgiques*, II, v. 458-459] » (*Journal* : 173, 27 février 1896). Une dizaine de jours avant d'écrire cette lettre, Groulx, dans un débat à la Société Ducharme, contribue à faire battre une motion ainsi énoncée : « que le commerce, à un point de vue général, l'emporte sur l'agriculture » (*Société Ducharme. Rapports...* (1892-1903) (ANQ-M, Fonds SST, #89B, t. 37) : 196 ms., séance du 20 avril 1899). Même s'il a choisi la prêtrise, la nature qu'il contemple en ce printemps, sa saison préférée, l'amène « à recommencer mes rêves de la vie champêtre auxquels je tiens encore et très fort » (voir lettres nos 16, n. 5 et 52, n. 4). « Voici le temps du labourage et du hersage. Je me figure les attelages de mon père faisant leurs évolutions monotones d'un bout à l'autre du même champ et tout à l'heure en songeant à mon village j'ai gravé sur le coin de mon pupitre de philosophie le nom de ma paroisse : Vaudreuil ; je fais tout comme les exilés qui veulent dire à tous les troncs d'arbres, comme à toutes les plages de sable le nom qui dévore leur âme, le nom de leur patrie. » (*Journal* : 520, 521, 29 avril 1899)

6. Voir Introduction II : lxxx.

7. Les Rogations se célèbrent trente-six jours après Pâques afin d'obtenir de bonnes récoltes et pour conjurer le mauvais sort ou encore les fléaux de la nature : « Lors des grandes processions des Rogations, l'itinéraire permet de parcourir tout le territoire de la paroisse, soit en empruntant successivement tous les chemins du village, soit en se rendant aux points culminants de manière à pouvoir embrasser du regard toutes les parties cultivées. On s'arrête devant chaque croix de chemin pour prier et chanter. Le cortège est ordonné. Le porte-croix et les enfants de chœur ouvrent la marche. Le célébrant et les acolytes suivent. Quant aux fidèles, hommes et femmes séparés, ils ferment le défilé. Tout au long de la marche, on récite les litanies et on prie à voix haute. » (Jean Provencher et Johanne Blanchet, *C'était le printemps. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, 1980 : 99)

8. Sa mère et son frère Albert lui ont parlé des sucres à Vaudreuil (18 avril 1899 : 2-3 mss et 21 avril 1899 : 1-2 mss). À Sainte-Thérèse, la *fête au sucre* fait partie des fêtes traditionnelles du Séminaire. Lorsque Groulx écrit « nous avons été obligés » et « Nous nous y sommes mis », il fait allusion aux élèves de Philosophie qui sont les hôtes de leurs benjamins à cette occasion. La fête a lieu annuellement dans les premiers jours de mai, le 4 en cette année 1899, « dans le ravin Bouchanel, à travers les champs accidentés de la ferme Mc Cullock [...] Un [...] groupe de braves s'est transporté là dans la matinée, et se tient autour de la marmite mitonnante, brandissant la palette, attisant le foyer, aiguissant l'appétit, fourbissant ses armes [...] messieurs les élèves de Philosophie, tirez-nous de votre chaudron de ce mets délicieux » (*Les Annales...*, vol. 6, n° 9 (mai 1892) : 277-278 ; É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 155. Sur les sucres, voir aussi Jean Provencher et Johanne Blanchet, *C'était le printemps* : 114-117).

9. Sur l'île Ducharme à Sainte-Rose, voir lettre n° 65, n. 6.

10. Honoré Achim, connu au collège sous le prénom de Henri, est alors en Belles-Lettres et termine bien son année avec des notes de 9 (instruction religieuse), 8 (Excellence), 8 (langue française), 8 (langue latine), 8 (langue grecque), 7 (histoire moderne) ; une seule note faible 3 (algèbre) (*Année scolaire 1898-99* : 31). Après ses études au séminaire (1894-1902), le fils de Zotique Achim, marchand, et de Bridget O'Meara, né à Montréal le

2 août 1881, fait ses études de droit à l'Université Laval de Montréal. Admis au Barreau de la province de Québec le 12 janvier 1906, il pratique à Drummondville, à Nominiguet et à Montréal. Principal conseiller juridique de la Compagnie des chemins de fer de la Rivière-Rouge. Député conservateur de Labelle à Ottawa en 1911, il rompt avec son parti lors du dépôt du projet de loi de la conscription en 1917 et passe à l'Opposition ; député libéral de Labelle à l'Assemblée législative de Québec, lors de l'élection partielle du 15 décembre 1917, réélu en 1919. Magistrat du district de Hull et de Pontiac le 13 octobre 1921, poste qu'il occupe jusqu'en 1948. Capitaine du 54^e régiment de Sherbrooke. Membre du Club de réforme et du Club Saint-Denis de Montréal. Vice-président de l'Association des anciens du Séminaire de Sainte-Thérèse. Épouse, le 20 avril 1909, Marie-Béatrice-Alice Rousseau, fille de François Rousseau et de Marie-Adèle Dewitt. Décédé le 14 mai 1950, à Florence, Italie, à l'âge de 68 ans et inhumé à Montréal le 1^{er} juin 1950. (Voir *Revue du barreau*, 1950 ; Adhémar Jeannotte, *Généalogie des familles de Vaudreuil – Registres de la paroisse de Vaudreuil* ; *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, édit. par J.H. Johnson (Ottawa, 1968) : 2.) – Nous ne possédons qu'une seule lettre de H. Achim (1922ss).

11. À son désir de quitter le collège « Encore cent jours avant la sortie » (*Journal* : 422, 15 mars 1899), une nostalgie se mêle à sa joie à mesure que le terme approche : « Dans huit jours d'ici, mardi prochain, je passerai la soirée dans ma famille. J'aurai quitté Ste-Thérèse et pour toujours, pour n'y plus venir que par manière de visite. L'approche des derniers jours m'apporte des émotions. Je ne m'éloignerai pas de mon Alma Mater, où je laisse toute mon adolescence, toute l'histoire de ma vie de jeune homme sans avoir les yeux mouillés. Le lien que je vais trancher avec mes camarades, avec mon meilleur ami [Daniel Plouffe], est un lien dont l'extrémité tient fortement à mon âme ; et la rupture ne se fera pas sans qu'elle en ressente profondément le contre-coup. Adieu. Je me souviendrai – » (*Journal* : 528, 12 juin 1899)

12. Voir lettre n^o 67*, n. a.

13. Au Séminaire de Sainte-Thérèse, les cahiers d'honneur sont un des « moyens d'émulation » pour les collégiens : « Les cahiers d'honneur ouvrent toujours leurs pages aux meilleurs devoirs latins, grecs ou français des diverses classes » (É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 249). Charles-Auguste Émond inscrit son travail dans le [*Cahier d'honneur d'Éléments latins*] (ANQ-M, Fonds SST, #82, 10). Au fil de son cours classique, Lionel Groulx a vu plusieurs de ses travaux portés aux Cahiers d'honneur d'Éléments latins à la Rhétorique : 64 en tout (voir lettre n^o 10*, n. c). Tous sont conservés aux ANQ-M, Fonds SST ; une photocopie existe au CRLG. Pour une liste détaillée, voir *Catalogue...* : 26-31, 32-33, n^{os} 53-57 et 59.

14. Au Séminaire de Sainte-Thérèse, on accorde une grande importance aux sports, allant jusqu'à offrir des prix à la fin des années 1895 et 1896 « pour l'encouragement des jeux et l'exercice du corps » (*Année scolaire 1894-95* : 10 et *1895-96* : 14). En hiver, l'on favorise le jeu de crosse, les promenades en raquettes, les glissades. À Vaudreuil, en plus des glissades, Groulx s'adonne aussi au patinage (*Mes mémoires*, I : 21-22). En été, l'on joue au ballon, à la balle au mur, au baseball, appelé également Grande Thèque, auxquels s'ajoute dorénavant la bicyclette. Durant la première semaine de juin se tient la fête annuelle des jeux. Cette « fête spéciale des jeux [...] honore et manifeste le talent des joueurs ; elle consacre une exigence impérieuse dans la vie de tout homme d'étude ; elle stimule l'ardeur et le bon vouloir des élèves à s'adonner aux exercices corporels, dont la nécessité sera toujours sans conteste » (*Les Annales...*, vol. 7, n^o 10 (juin 1893) : 311-312). Le programme typique de la fête comprend du baseball, des courses à obstacles, des concours athlétiques, une parade militaire mettant en vedette les cadets térésiens, de la musique et des chansons, une « illumination du bocage ». Avant de quitter la terre ferme pour l'île Ducharme, les étudiants assistent à une messe à l'oratoire Saint-Joseph (voir lettre n^o 12*, n. b), s'arrêtent au pied de la statue de la Vierge de l'Hospice Drapeau, puis défilent à travers le village « fanfare en tête », les miliciens allant présenter les armes au maire du village. (É. Dubois, *Le Petit Séminaire* : 258-259, 277, 155, 179 ; *Les Annales...*, vol. 7, n^o 10 (juin 1893) : 312 ; *Journal* : 208-209, 308-311 ; lettre n^o 65, n. 3).

Car aux sports déjà mentionnés s'ajoute la milice. Il en existe deux, l'une pour les aînés, l'autre pour les jeunes d'Éléments à Versification. C'était là aussi « un excellent exercice » qui « a reçu son coup de mort au cours de la grande guerre. La gymnastique l'a remplacée quelques années, puis tout est disparu ». Groulx racontera dans *Mes mémoires* : « Chez les grands comme chez les petits, on m'avait élu capitaine de la milice, corps de cadets qui, chaque printemps, faisait les exercices militaires, était de toutes les fêtes collégiales et où le capitaine portait gravement l'épée. » (I : 60) Au séminaire, l'on avait édité une brochure *Quelques exercices hygiéniques pour soldats*, traduction du *Infantry Drill* par Jihe Helle, 1892, 24 p. ; l'éditeur mentionne : « Notre livre n'est pas enregistré. La reine a refusé de nous patronner. Son parlement ne lui permet pas d'encourager la traduction en français des exercices de l'armée anglaise. » ; un exemplaire aux ANQ-M, Fonds SST, #124.

En un siècle où l'éloquence se trouve au premier plan, où l'on met l'accent sur la rhétorique dans la classe du même nom, l'on voit même des rapports entre ces exercices et le développement de l'art oratoire. Groulx souscrit à ces vues et espère que cette formation contribuera à la défense et à l'affirmation nationale : « À mon avis il semble que la milice à Ste-Thérèse n'est pas assez encouragée, pas assez appréciée. Monsieur Jasmin [Laurent-Arthur], aujourd'hui professeur de philosophie, nous disait l'an dernier, qu'autrefois et même encore de nos jours, ceux qui se préparent à l'éloquence se livrent à ces exercices hygiéniques que nous faisons afin de se développer la poitrine, de dilater leurs poumons et ainsi donner à leur voix plus de force et d'ampleur. N'est-ce pas là une raison suffisante pour se faire soldat ? Qui sait si parmi la génération actuelle, il n'en est pas quelques-uns, qui un jour au fédéral, devant les députés de la nation, devront revendiquer nos droits de catholiques et de Canadiens français ? » (*Journal* : 190-191)

La participation à la milice est à peu près la seule concession faite aux sports par Groulx dans les premières années de collège. Dès la classe de Syntaxe (1892-1893), il lit Comeille durant les récréations, au lieu de jouer (*Mes mémoires*, I :49). Dans le *Cahier des notes [de conduite]* (1887-1894) et (1894-1900), l'on trouve parmi les « peccadilles » qu'on lui reproche : « ne joue pas » (ANQ-M, Fonds SST, #76 ; sur les notes de conduite, voir lettre n° 3, n. 4). Sa non participation n'est pas tant la conséquence de sa santé délicate que d'un manque d'intérêt et aussi d'un fort désir de se singulariser. « Au temps où j'étais sujet "tapageur", on nous disait fort souvent, trop souvent peut-être, "jouez, jouez". C'est qu'alors c'était de bonne société de s'abstenir du jeu, et quiconque voulait faire sa renommée, passer pour "rough" devait nécessairement ne pas jouer. C'était le seul chemin qui menât à la gloire [...] Brûlant moi aussi de m'illustrer par quelques exploits, dévoré de la soif de la gloire, je résolus de ne pas jouer et me déclarai en révolte ouverte contre l'autorité. Et le dénouement a été que j'ai été puni par où j'ai péché. J'ai cru devenir dyspeptique ». (*Journal* : 174, 4 mars 1896)

Pendant sa première année de Philosophie, Groulx est à l'origine d'un club avec ses confrères Septime Laferrière et Gédéon Rochon, le « Club des Greens » « fondé par les "Trois Réformateurs", avec tous ceux-là qui ne faisaient point partie des clubs officiels. Un peu pour faire la nique à ceux-là qui ne parlaient que de sport et vantaient leurs exploits. Le club eut son chant. J'en fis les vers ; Septime Laferrière la musique. Nous partions pour le coteau Morris à un 1/2 mille du Séminaire. Là s'offrait un beau champ pour partie de base-ball ou de ballon. Pendant que les jeunes s'évertuaient à jouer, nous, les sénateurs, nous jasions, discussions. La partie finie, force discours, sur le mode homérique célébraient les exploits des *as*. Nous partions pour le coteau Morris, drapeau au vent et aux accents de ce que nous appelions pompeusement, notre "Chant national". » (Olographe, au verso du carton encadrant la photographie ; voir photo n° 21 : 112 et aussi lettre n° 65, n. 3). Groulx était « receveur », lors des parties de baseball auxquelles il participa au collège (Madeleine Dionne, « Notre chanoine », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10 (juin 1968) : 1031).

Le 30 juillet 1899, invité à prendre la parole lors des deuxièmes régates annuelles de Vaudreuil, en plus de vanter les exploits sportifs des Canadiens français, Groulx se fait l'apologiste du sport autrefois abhorré. Le sport à ses yeux a désormais partie liée avec la

cause nationale. À quoi servent en effet « la plus belle intelligence, l'âme la plus virile, le plus grand caractère » s'ils sont incarnés dans « un organisme qui trahira leurs plus nobles élans, leurs plus fières aspirations » ? Or, la nation canadienne-française a besoin de jeunes sains et vigoureux, aptes à entreprendre les dures et généreuses batailles qui lui permettront de survivre et de se développer. De plus, nul doute dans l'esprit de Groulx, « nous sommes appelés dans les conseils de la Providence à ne pouvoir jamais constituer autre chose qu'une race forte et vigoureuse ». La preuve en est que « la Providence nous avait ménagé sur les rives du nouveau monde ce climat tempéré » dans lequel « toutes les rigueurs inclementes de nos hivers canadiens [...] sauvegardent parmi nous la force et la vigueur de notre race ». La conclusion s'impose d'elle-même : il nous faut conserver à tout prix cette « espèce d'héritage national ». Et l'athlétisme est ce moyen par excellence de le faire, surtout pour la jeunesse des villes qui « n'a point comme celle de nos campagnes ces rudes travaux qui toujours fourmirent le meilleur genre d'athlétisme qu'il soit possible de désirer pour la vigueur de l'organisme ». En conséquence, « tous ceux dont le travail se consacre à l'encouragement de ce véritable athlétisme font une œuvre admirable pour ne point dire nationale ». (*Journal* : 530-532, 9 août 1899)

15. Albert ne lui répondra que le 12 juin après une autre lettre (voir lettre n° 68*).

16. Paul Émond aura 6 ans le 1^{er} septembre suivant et commencera alors à fréquenter l'école.

17. Groulx vient d'une famille d'allégeance conservatrice, où on lit *L'Étendard*, organe de l'aile ultramontaine du parti conservateur, et *La Minerve*, qui reflète la tendance majoritaire des Cartier et Chapleau. Mais le beau-père de Groulx, Guillaume Émond, n'est pas un partisan étroit et, par nationalisme, appuie Mercier lors de l'affaire Riel (voir *Mes mémoires*, I : 35-36). « Plus tard, écrira Groulx, quand je pus réfléchir, je compris quel service insigne nous avait rendu notre père en nous prémunissant tout jeunes contre l'imbécillité de l'esprit de parti. » Mais, en ses jeunes années, Groulx se reconnaît d'appartenance « au parti bleu sans trop savoir pourquoi, un peu comme tout le monde, mais à cause de cela même, avec beaucoup de conviction » (*Mes mémoires*, I : 317).

C'était l'époque où la politique passionnait la population divisée en « bleus » et en « rouges » selon leur adhésion au parti conservateur ou au parti libéral. À Vaudreuil, « en cette glorieuse époque, mon village qui ne possédait pas l'ombre d'une bibliothèque, avait ses clubs politiques notablement documentés, et selon la plus stricte orthodoxie partisane ». (*Mes mémoires*, I : 317) Sur la scène fédérale, sauf pour une interruption de 1873 à 1878, le gouvernement est conservateur de 1867 à 1896, année où le parti libéral avec Wilfrid Laurier en tête s'empare du pouvoir jusqu'en 1911. Sur la scène provinciale, sauf pour un court intermède libéral (1878-1879), le gouvernement conservateur reste en place de 1867 à 1887, où le libéral Honoré Mercier prend le pouvoir (1887-1891) pour être supplanté par les conservateurs (1891-1897), qui devront ensuite céder leur place pour longtemps aux libéraux (1897-1936), jusqu'à leur réapparition, sous le nom d'Union nationale avec Maurice Duplessis. Dans la circonscription de Vaudreuil, le député fédéral est conservateur de 1867 à 1891, puis libéral (1891-1892), conservateur (1892-1893) et enfin libéral jusqu'en 1958 ; le député provincial est conservateur de 1867 à 1890, puis libéral (1890-1892), conservateur (1892-1897), enfin libéral jusqu'en 1936.

En 1891, la campagne électorale qui précède les élections fédérales du 5 mars « fut peut-être la lutte politique la plus vigoureuse et la plus âpre du 19^e siècle » (Jean Hamelin, John Huot, Marcel Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne au XIX^e siècle* (Québec, publié par la revue *Culture*, 1965) : 90). Inspiré par cette campagne, Lionel Groulx, âgé de 13 ans, fait ses débuts en politique et s'en retire à jamais. « Il y eut dans mon village de Vaudreuil une vive campagne politique. Vive, elle le fut en effet. Et avec cela, d'un genre neuf au possible : les bambins de la localité s'étaient mis en tête de jouer aux électeurs. Les vieux de mon âge s'en souviennent si les têtes étaient montées. Bonté divine ! qu'on peut surexciter de passion avec un brin de cette politique ! Jusqu'aux vieilles gens qui s'en donnaient, et les bambins donc... ! » Comme les grands, les petits avaient non seulement leurs candidats « aux couleurs bien tranchées : un bleu et un rouge », mais la campagne se

déroutait aussi à l'image de celle des grands avec force invectives, tentatives et... réussites de corruptions, suivies d'accusations et de dénonciations de l'autre camp. Et comme dans toute campagne politique qui se respecte, il y avait des discours et partant des orateurs, Lionel Groulx est propulsé orateur en chef du parti bleu. « Protection, tarif, réciprocité illimitée, annexion un de ces midis, j'expliquai tout cela du haut d'un banc, aux camarades de l'école ébahis de tant d'éloquence et de savoir. "Il va faire un membre, se disait-on, ça parle comme un avocat". De ce coup, je devins vite une lumière du parti bleu. Aussi notre candidat s'empressa-t-il de retenir mes services comme orateur en chef. » Et le jour de la grande assemblée contradictoire : « Que va faire Mr l'orateur en chef du parti bleu ? Il comprit, qu'il ne lui restait plus qu'à tenter un grand effort pour rallier ses partisans [...] Le voilà à la tribune. Ceux qui l'ont vu ont rapporté qu'il avait la mine terrible. Tout vibrant sous son grossier pardessus d'étoffe du pays que sa mère elle-même a tissée, chaussé de rudes souliers de bœuf tout racornis, et qui se retroussent en poulaines par-devant, la *tuque* fièrement campée sur l'arrière de la tête, l'œil enflammé, il est là, qui provoque, attaque, poursuit, frappe ses adversaires à coups de boutoir [...] Longtemps ont rapporté les jeunes du village, il parla ainsi l'orateur en chef du parti bleu. Enfin, réunissant ce qui lui reste de voix, il lance à grand renfort de *pectus* cette tirade qu'il a prise dans je ne sais plus quelle brochure : "Nous sommes les fils de la droiture et de la tolérance, nous ne tremblons pas devant les fils du mensonge et du fanatisme. Nous sommes les fils de Sir John A. Macdonald et de Sir George-Étienne Cartier, nous ne reculerons pas devant les fils de George Brown." ! Ce qui lui vaut d'être félicité par le seigneur du village, ex-député conservateur provincial de Vaudeuil (1867-1871), Antoine-Chartier de Lotbinière-Harwood : « "Donnez-moi la main, mon petit ami, qu'il me dit, d'une voix où il y avait beaucoup de bonté et de contentement ; c'est bien ça, défendre les vrais principes ; il faudra aller au grand collège, le petit, et faire un homme." Cet incident nous valut bien des discours. On en parla le soir au village. Et ma mère en l'apprenant, se promit qu'un de ces jours, je deviendrais pour sûr, député ou quelque chose comme cela. » Groulx se retrouvera au collège en septembre suivant et, si la décision était déjà prise, « ce geste du grand chef bleu ne manqua point de fortifier la décision de mes parents. Comme quoi la politique mène parfois à quelque chose. » (*Mes mémoires*, I : 40 ; aussi I : 68) Malgré son éloquence, le candidat libéral l'emporte, « victoire achetée au prix de la corruption la plus éhontée ». (Voir « Une campagne politique en 1891 », *Journal* : 584-593 et « Comment j'ai quitté la politique », *Les Rapailages*, 3^e éd. (1935) : 71-80, 4^e éd. (1943) : 63-71 et 5^e éd. (1945) : 69-78. Pour les autres versions et les variantes, voir *Journal* : 448-463.) Groulx votera seulement deux fois à la fin de sa vie, puisqu'il avouera plus tard : « Dès mon jeune âge, j'ai commencé à avoir horreur des politiciens [...] je n'ai jamais voté. Parce que ça n'en valait pas la peine... » (*La Presse*, 15 septembre 1962)

Au Séminaire de Sainte-Thérèse, comme dans les milieux cléricaux de l'époque, l'on est fervents conservateurs. Lors des élections fédérales de 1896, les libéraux remportent une écrasante victoire sur les conservateurs au Québec (49 sièges sur 65), malgré l'appui de l'épiscopat au parti conservateur et malgré le refus du chef libéral d'accorder des droits législatifs spéciaux à la minorité franco-manitobaine. Groulx écrit à cette occasion : « le triomphe des libéraux [...] a éclaté sur le Dominion comme un coup de tonnerre [...] L'Honorable Wilfrid Laurier [...] a l'honneur d'être le premier Canadien français à occuper la place de premier ministre au Canada depuis la confédération. Grande gloire pour notre race et fasse Dieu qu'elle ne nous soit point préjudiciable ! On attend pour le pays une ère nouvelle. Les vainqueurs sont les défenseurs d'une politique presque radicalement différente à [sic] celle du vieux parti ! Les trompettes libérales sonnent déjà par tout le Dominion l'heure de la délivrance et de la prospérité. Avec mon humble perspicacité, je ne plonge pas dans l'avenir cependant avec trop de confiance. Je redoute le programme des vainqueurs et d'ailleurs un parti dont les organes sont presque unanimement anticléricaux et combattent le clergé sent, ma foi, beaucoup trop le XIX^{me} siècle. » (*Journal* : 218-219, 26 juin 1896)

Séminaire Ste-Thérèse, 10 mai 1899¹

À Sa Grandeur Monseigneur Émard
Évêque de Valleyfield

Monseigneur,

Je me crois appelé à la vocation sacerdotale. C'est ma décision de retraite ; je l'ai prise après les conseils de mon confesseur ; et, j'ose m'en flatter, avec les lumières de l'Esprit-Saint : je l'ai prié de m'éclairer².

Pour la première fois que j'écris à Votre Grandeur³, je me présente avec une chose bien grave. D'une part, l'honneur d'arriver au sacerdoce peut rendre fier ; d'autre part je vois toute mon indignité.

Je sollicite la bénédiction de Votre Grandeur ; elle sera pour moi un gage de force ; elle me raffermira dans la voie de la vocation.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur,

Votre enfant dévoué
Lionel Groulx

1. 2 p. sur 1 in-folio (21 cm x 13 cm). Olographe. ACDV, D 276. Sur l'original, une note de Mgr Émard : « Rép[onse] 4.6.99. Ira au Gr[and] Séminaire ». Nous indiquions (*Journal* : 527, n. 33) que cette lettre de Groulx n'avait pas été retrouvée. Juliette Lalonde-Rémillard avait fait des recherches aux ACDV, mais elle n'avait pu avoir accès au fonds de Mgr Émard qui n'a été répertorié que plus tard.

2. Voir lettre n° 52.

3. Le 6 juin, Groulx écrit : « J'ai reçu hier soir une lettre de Mgr Émard en réponse à celle que je lui avais écrite le dix mai dernier et où je lui annonçais ma décision d'entrer dans l'état ecclésiastique. La lettre est beaucoup trop flatteuse pour moi, Mgr Émard se promet déjà beaucoup plus que je ne pourrai tenir. » (*Journal* : 527-528) Mgr Émard lui écrit entre autres : « Je vous félicite sincèrement de ce que le bon Dieu vous a marqué pour devenir l'un de ses prêtres, et les renseignements que je possède sur vous me permettent d'espérer que dans le sacerdoce, vous serez l'honneur de l'Église et que vous ferez beaucoup de bien pour les âmes. Avec vous je prierai Notre Seigneur de bénir votre vocation pour qu'elle s'affermisse de plus en plus et que vous deveniez réellement un saint prêtre [...] Dès l'année prochaine, vous irez au Grand Séminaire de Montréal où vous aurez tout l'avantage voulu pour vous préparer aux ordres par la piété et l'étude. » (4 juin 1899) Groulx a transcrit cette lettre de Mgr Émard (*Journal* : 528) avant de coller l'original entre les pages 16 et 17 du quatrième cahier de son journal. Cette lettre est maintenant classée avec la correspondance. C'est donc sous d'heureux auspices que commence la relation – trop tôt orageuse – de Lionel Groulx avec l'évêque de Valleyfield, Joseph-Médard Émard, et dont témoignent les pages amères, dures, peut-être injustes, de *Mes mémoires*.

À ses parents

Séminaire Ste-Thérèse, 16 Mai [1899] ¹

Mes Bien Chers Parents,

J'ai reçu hier soir une lettre de Valleyfield, m'apprenant la mort de la petite fille. Je vais leur écrire et leur offrir mes condoléances ² aussitôt que j'aurai le temps ³.

Nous avons reçu votre lettre et son contenu ⁴ la semaine dernière et nous vous en remercions beaucoup. Demain ⁵, il y a pique-nique des Académiciens à l'île Ste-Rose ⁶. Les prêtres de la maison viendront avec nous, ainsi que Mr. Élie Auclair de Montréal, Philémon Cousineau, avocat, Rév[érend] Eugène Lefebvre ⁷, J.A. Geoffrion, avocat.

Cela me donne beaucoup d'occupations. J'ai été obligé de faire ces invitations par lettre ⁸, et ici, il me faut avertir ceux qui devront parler, parler moi-même, car nous aurons à l'île comme une espèce de banquet et nous porterons des santés ⁹.

Nous n'oublions pas que nous arriverons bientôt au 20 mai et que ce jour-là, il ne nous restera plus qu'un mois bien compté ¹⁰.

La semaine dernière un photographe est passé par le collège et toutes les classes se sont fait poser ¹¹, excepté nous autres finissants qui en avons déjà un. Ils doivent recevoir leurs cartes dans une quinzaine de jours.

J'ai entendu dire que Godin ¹² serait fait prêtre le 2 juillet à St-Eustache. Il fait très frais ici depuis le commencement de la semaine et l'on commence à craindre avec raison que cela ne fasse un tort considérable aux semences et aux prairies. L'herbe ici est à peine poussée, mais elle pousse si chétive qu'on se croirait déjà au milieu de l'été quand les champs sont déjà rognés et brûlés sous le soleil. On commence à parler aussi des chenilles. Il paraîtrait qu'il y en a déjà extraordinairement et que nous en aurons dix fois plus peut-être. C'est une vraie plaie d'Égypte, et si l'on ne parvient à détruire cette engeance-là, ça sera la ruine des forêts canadiennes avant peu d'années ; on attribue beaucoup aux ravages des chenilles de l'an passé, l'absence de sève dans les érables ¹³, et le peu de sucre qui s'est fait ce printemps.

Je ne puis en écrire plus aujourd'hui. Auguste est bien, excepté ses pieds qui s'empotent souvent dans [ses] grosses bottines. Écrivez-nous au plus tôt.

Bien à vous
Lionel

1. 3 p. sur 1 in-folio (20 cm x 12 cm). Olographe. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 10 mai 1899, 2 p. mss.

2. Voir lettre n° 66*. La lettre à laquelle il fait allusion n'a pas été retrouvée.

3. Le temps se fait rare pour Groulx en ce dernier mois de sa vie au collège. En plus de se préparer pour le deuxième baccalauréat, il cumule les charges de lampiste (voir lettre n° 32, n. 18), de préfet de la Congrégation de la Sainte-Vierge (voir *Journal* : 155, n. 126), de président de l'Académie Saint-Charles et vice-président de la Société Ducharme (voir lettres nos 8, n. 3 et 22, n. 5). Son dernier article dans l'*Académicien*, « Le prestige de l'intelligence », est daté du 25 mai 1899 (voir *Journal* : 524-527 et 437-438). L'on trouve aussi un texte de près de douze pages dans le cahier d'Archives de l'Académie Saint-Charles intitulé « Rapport des travaux académiques pour l'année 98-99 » (ANQ-M, Fonds SST, #89) : 498-509 mss [mai-juin 1899].

Outre l'organisation de cette fête à l'île Sainte-Rose, il jouera sûrement, de par ses titres, un rôle important dans l'organisation de la fête annuelle des jeux. Il y prononce un discours dont il fait état dans *Mes mémoires* : « Pourtant le frondeur ou le réformateur que j'étais restait singulièrement conservateur. Un discours que j'improvisai quelques mois avant mon départ du collège, à l'île Ducharme, propriété du Séminaire, dans la rivière des Mille-Îles, le prouve surabondamment. C'était au soir de la "Fête des jeux", fête annuelle qui convoquait sur les lieux toute la communauté. Depuis quelque temps, le directeur des élèves s'appliquait à supprimer, fort habilement, du reste, ce que l'on appelait des "privilèges", des "traditions", petites fêtes écolières, exemptions au règlement, faveurs, congés, dont profitaient surtout les élèves des hautes classes. Procédés qui nous alarmaient et nous révoltaient un peu. Dans mon allocution, le soir, du haut de la galerie de la maison de campagne, j'entrepris de rappeler à mes camarades, "petits et grands", le prix des traditions collégiales : j'allai même jusqu'à les exhorter à les conserver et, au besoin, à les défendre. L'allusion était transparente et peut-être plus qu'il ne fallait. Je sus qu'on en parla "chez les prêtres" et que d'aucuns s'alarmèrent de mes audaces d'esprit. » (I : 59) Au lieu de « quelques mois avant mon départ du collège », il faudrait lire « quelques semaines », car la fête des jeux a lieu durant la première semaine de juin (voir lettre n° 63, n. 14).

D'autre part, en ce mois de mai, peu de temps après avoir été secoué d'émotion à l'audition de l'« Ô Canada » du Juge Routhier (*Journal* : 521-522, 30 avril 1899), il obéit à la requête d'amis en composant les vers du « Chant national des *Greens* » sur une musique de Septime Laferrière, pour le club de baseball et de ballon qu'il a fondé l'année précédente avec S. Laferrière et Gédéon Rochon (voir *Journal* : 522-524 et 437 ; aussi lettre n° 63 n. 14).

4. La lettre de sa mère du 10 mai 1899 contenait 4 \$ pour les chaussures et les médicaments que Groulx lui demandait dans sa lettre du 8 mai (n° 63).

5. D'après les lettres de ses invités (voir lettre n° 59*), le pique-nique a lieu le 18. Ou bien il s'est trompé de date et écrit le 17, ou bien il écrit le 16 et l'on devrait lire : après-demain.

6. L'île Ducharme à Sainte-Rose a été achetée par la Corporation du Séminaire en 1872 au prix de 1000 \$ et ne changera de propriétaire qu'en 1981. L'abbé Joseph-Herménégilde Cousineau y fait construire au printemps de 1895 la villa qui sera baptisée « Mon repos ». Mais elle ne sera terminée que trois ans plus tard puisque Groulx écrit : « La villa d'été construite à l'île a été lambrissée cette année et une couche de peinture blanche lui donne maintenant un air de coquetterie et d'aisance. Il y a aussi comme nouveauté l'estrade élevée le printemps dernier. Nos orateurs n'en ont pas encore fait l'inauguration » (*Journal* : 397, 8 septembre 1898). Elle est située dans un cadre qui enchante Groulx : « Le site de la maison d'été construite à l'île, grâce à l'initiative du Supérieur actuel, est des plus magnifiques ; la façade regarde vers l'ouest ; elle est tout ombragée d'arbres épais qui y conservent une fraîcheur perpétuelle ; avancée d'un vingt pieds environ vers le bout de l'île, elle se mirerait dans la Rivière des Mille-Îles, dont le flot vient mourir à ses pieds. C'est un endroit on ne peut plus favorable à ceux qui aiment le frais et l'air pur des campagnes ; une retraite pour ceux qui, loin des bruits du monde, aimeraient à rêver poésie. Et pour Messieurs

du Séminaire, il y a là assez d'air pur pour les remettre des dix mois d'air – plus ou moins parfumé – qu'ils auraient respiré durant l'année scolaire. » (*Journal* : 208-209, 5 juin 1896) L'île et la villa sont des lieux de rendez-vous fréquents des fêtes collégiennes et aussi des conventuels à l'occasion desquels se réunissent les anciens : « Cette île est chère à tout cœur thérésien, et quand les vieux reviennent à l'Alma Mater, comme on va à l'oasis quand on est fatigué du désert, ils ne manquent pas d'aller promener quelques rêveries solitaires sur les bords de la Rivière des Mille-Îles. C'est là qu'est l'écrin des plus doux et des plus chers souvenirs. Un rien les fait jaillir du sol, les arbres vous les redisent sur leurs écorces marquées du canif, et le vent qui passe au-dessus de nos têtes en fait l'évocation et les promène sur l'île, comme il promène parfois les fleurs desséchées. Oh ! j'aime ces fêtes, ces réunions où l'autorité se départ de ses airs graves et révérencieux, pour se pencher et sourire avec nous. J'aime ces fêtes qui exhalent le plus exquis parfum d'une douce camaraderie rendue plus douce encore par la communauté des désagréments et des ennuis. » (*Journal* : 340-341, 9 septembre 1897) Et comme ces fêtes qu'il aime tant sont menacées de disparition, moins d'un mois plus tard, il prendra la parole en ce lieu pour les défendre âprement (voir *supra*, n. 3). Sur l'île Sainte-Rose et la villa « Mon repos », voir aussi *Journal* : 310-311, 10 juin 1897 ; *Les Annales...*, vol. 9, n° 10 (juin 1895) : 329 ; É. Dubois, *Le Petit Séminaire...* : 140, 247 et photos : 67 (vue du pont et de l'île) et 239 (villa).

7. C'est ainsi qu'Eugène Lefebvre écrit son nom, mais Groulx écrit : Lefèvre.

8. Voir lettres n°s 59*, 60*, 61* et 62*.

9. Le pique-nique de l'Académie Saint-Charles est une des fêtes traditionnelles du mois de mai au Séminaire de Sainte-Thérèse. Nous ne possédons pas de compte rendu du pique-nique du 18 mai 1899, mais un des invités, Philémon Cousineau, secrétaire de l'Académie en 1893, décrit ainsi la fête du 30 mai 1893 : « les académiciens du séminaire de Ste-Thérèse, gens de lettres, dit-on, mais avant tout hommes pratiques, ont résolu d'interrompre aujourd'hui le cours de leurs travaux et de se payer le luxe d'une petite fête champêtre. Comme une troupe folâtre et joyeuse, nos *immortels* et leurs frères cadets, les candidats [...] le [...] directeur de la société [...] quelques invités font partie du corps académique en liesse [...] à l'ombre de nos grands et beaux érables, trois confrères, partis avant les autres, avaient dressé la table [...] À la fraîcheur du bois l'on mangea bien et l'on but du *cidre-champagne* [...] assaisonné de gais propos. Des académiciens ne se contentent pas de satisfaire leurs appétits sensibles. La note intellectuelle domine toujours dans leurs réunions, de quelque nature qu'elles soient. Au cliquetis des couteaux et des fourchettes succéda donc bientôt l'éloquence des orateurs. Les "santés" [...] furent présentées. ». Ces « santés » sont « À l'Académie », « Au Directeur de l'Académie », « Aux invités », « À l'Alma Mater », « Aux Philosophes finissants » ; il y a « présentation » et « réponse », donc dix discours auxquels s'ajoutent trois autres. S'il n'y avait eu menace d'orage, « la musique et l'éloquence tenaient en réserve d'autres bonnes pièces » (*Les Annales...*, vol. 7, n° 9 (mai 1893) : 277-279). Outre les invités mentionnés par Groulx, les prêtres invités et orateurs, si l'on se fie au compte rendu de 1893, devaient être : le supérieur, Herménégilde Cousineau, le directeur de l'Académie, Aristide Sauriol, le directeur des élèves, J.-Edmond Coursol, le préfet des études, J.-Édouard Pilon, sans doute M. Antonin Nantel, alors directeur des ecclésiastiques et fondateur de l'Académie Saint-Charles (voir lettre n° 8, n. 3), et peut-être quelques autres. Pour l'Académie Saint-Charles, outre le président Lionel Groulx qui a sans doute fait la 1^{re} réponse, ont dû prendre la parole, toujours si l'on se fie au compte rendu de 1893, le vice-président, Gédéon Rochon, le secrétaire, Ernest Bernier et le trésorier, Joseph Lavigneur. L'exécutif comprend en outre un scrutateur, un 1^{er} conseiller, un 2^e conseiller. L'Académie compte cette année-là dix autres membres, auxquels s'ajoutent les aspirants et les candidats.

10. La sortie est fixée au 20 juin (voir lettre n° 63, n. 11).

11. Groulx écrit : « les classes se sont faites posées ». La photo à laquelle il fait allusion est la photo du groupe de la classe de philosophie II prise le 15 novembre 1898 (voir photo n° 20 : 64).

12. Après ses études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, Joseph-Octave Godin, né en 1875, est ordonné diacre le 27 mai 1899. On ne connaît pas la date de sa mort, mais il était déjà décédé en 1922. Dans sa lettre à Groulx du 10 juin 1899, Zénon Dupras écrit que Godin « sera fait prêtre le 2 juillet [...] Je crois que Mgr l'enverra à Rome. Pourquoi le ferait-il prêtre avant d'avoir terminé sa théologie ? » Voir *Journal* : 986.

13. La situation est la même à Vaudreuil. Sa mère lui avait écrit : « On a entaillé Lundi de la semaine dernière [10] et les érables ne coulent pas on a fait bouillir 2 fois on a fait 6 gallons de sirop » (18 et 19 avril 1899 : 2 ms.). Sur les sucres, voir lettre n° 63, n. 8.

66*

À Édouard Lemay

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 17-31 mai 1899]¹

<...> J'ai reçu hier soir une lettre de Valleyfield, m'apprenant la mort de la petite fille. Je vais leur écrire et leur offrir mes condoléances aussitôt que j'aurai le temps. <...>

1. Extrait de la lettre n° 65, à ses parents, 16 mai [1899]. Salomé Philomène Pilon écrit : « La petite fille d'Édouard se meure » (18 avril 1899 : 4 ms.), puis « j'ai bien des tristes nouvelles à t'apprendre Lidia chez ton Oncle est morte 2 mai d'une emflamm[ation] [lettre déchirée] de poumons elle à été 5 semaines malade » (10 mai 1899 : 1 ms.). Il s'agit sans doute de Lydia Lemay, fille d'Édouard Lemay qui est le cousin, non l'oncle de Lionel Groulx. L'expression « chez ton Oncle » signifie peut-être qu'Édouard et sa famille logent chez ses parents, Marie-Louise Émond, sœur de William Guillaume Émond, et Zéphirin Lemay.

67*

À Alfred Langlois

[Séminaire de Sainte-Thérèse, mai – début juin 1899]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 10 avril 1899, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 13 juin 1899 : « J'ai du chagrin de ne pouvoir répondre comme je le voudrais à ta gentille lettre. Vous êtes pressés vous-mêmes par l'ouvrage. Le Bac^a avance toujours. Je t'arriverai au dernier dîner qui précède le jour sombre des mathématiques. Je ne veux pas te distraire. » (1 ms.)

^a Lionel Groulx termine brillamment son cours classique, premier de classe, premier en instruction religieuse (9), en philosophie (10), en « Excellence » (9) pour l'ensemble des

matières de classe, et premier ex aequo en mathématiques (9) et en physique (9). À la distribution solennelle des prix, le 20 juin 1899, il se voit remettre la médaille du gouverneur général, « décernée à l'élève finissant qui s'est distingué le plus par son application et ses succès pendant son cours d'étude », le prix Turcot (philosophie), le prix Léon XIII (instruction religieuse). (*Année scolaire 1898-99* : 17, 18, 20, 22, 24-25) Sur le baccalauréat, voir lettre n° 11*, n. c.

68*

À Albert Groulx

[Séminaire de Sainte-Thérèse, fin mai – début juin 1899] ¹

1. Lettre attestée par A. Groulx à L.G., 12 juin [1899] : « Bien cher frère tu vas petête trouver que j'ai retarder à te répondre mais je croyait que tu pouvait me répondre deux fois contre moi une [...] tu me répondra de suite et tu me fera demender [...] en ne faisant voire de rien parelle comme si je ne t'an navais pas parler^a » (1 ms.).

^a Nous ignorons si Lionel Groulx a répondu à son frère et dans quel sens car, dans sa lettre du 13 juin, Salomé Philomène Pilon lui demande d'essayer de dissuader Albert du voyage qu'il projette et qu'elle se sent incapable de défrayer (2 ms.). Sa position est délicate, car s'il connaît les pauvres ressources parentales et les énormes dettes à rembourser (voir lettre n° 49, n.3), Lionel Groulx se sent d'autre part solidaire de ce frère qui a été « le sacrifié », manquant l'école fréquemment pour aider ses parents pendant ses trop courtes années à la petite école du village. « Ses frères plus jeunes n'auront qu'à le vouloir pour ne jamais manquer un jour d'école ; tous, sauf un, ils iront au collège ; ses sœurs feront du couvent, pousseront leurs études aussi loin qu'il leur plaira. Lui, à quatorze ans, rentrera à la maison pour n'en plus sortir. Son rôle d'aîné consistera à bâtir l'avenir des autres. Rôle de la lambourde cachée qui soutient le foyer commun. Il travaillera sans salaire comme c'est alors la coutume ; il ne demandera que sa nourriture et ses habits, et quelques sous parfois pour ses sorties de garçon. » (*Mes mémoires*, I : 406) Et c'est précisément cela que sa mère lui refuse, parce qu'elle doit payer à ce moment le compte des deux collégiens et leur voyage de retour en train à la fin de l'année (13 juin 1899 : 1-2 mss). Quelques mois plus tard, Groulx écrit : « Samedi dernier mon frère, Albert, est venu me voir [...] Je n'ai que lui pour me rappeler l'image de mon premier père, c'est le seul parent que je me connaisse du nom de Groulx. Nous sommes fortement attachés l'un à l'autre. Ses joies, ses douleurs sont les miennes. Son avenir me préoccupe aussi fortement sinon plus que le mien propre » (*Journal* : 540, 18 octobre 1899). Sur Albert, voir aussi lettre n° 36*.

69*

À ses parents

[Séminaire de Sainte-Thérèse, ca 11 juin 1899]¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 25 mai 1899, 4 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 13 juin 1899 : « Je m'enpresse de répondre à votre lettre que j'ai reçu hier je vais vous envoyer 3 piastres [...] si tu peu nous envoyé un petit mots la vielle Achim dit que son garçon lui demande toujours de l'argent qu'ils ont des picnique à Ste Rose et qu'il faut qu'il paye elle veut s'imformer à toi de cela. » (1 et 2 mss). Nous ignorons si Groulx a répondu ou non à cette lettre, puisqu'il quitte le collège le 20 juin pour les vacances d'été.

70*

À Zénon (Réginald) Dupras(t)

[Vaudreuil, début juillet 1899]¹

1. Réponse à la lettre de Z. Dupras du 29 juin 1899, 2 p. mss, qui lui demande : « La réunion des confrères à Valleyfield aura-t-elle toujours lieu ? – et le 8 juillet ? Veuillez donc me répondre là-dessus immédiatement. » (1 ms.) Lettre attestée par Z. Dupras à L.G., 22 juillet 1899 : « Ta bonne lettre m'est arrivée pendant mon absence de près de quinze jours [...] » (1 ms.). Sur la réunion, voir lettre n° 34*, n. h.

71*

À Gédéon Rochon

[Vaudreuil, ca 17-30 juillet 1899]¹

1. Réponse à la lettre de G. Rochon du 16 juillet 1899, 4 p. mss, qui lui dit : « Je n'ai pas encore rien reçu de toi. J'espère que tu ne me feras pas attendre longtemps. Je désirerais diablement savoir si tu as fait une entrée triomphale à l'évêché de Valleyfield et quelles ont été les suites de cette visite à ton Monseigneur. » (2 ms.) Lettre attestée par G. Rochon à L.G. [3]1 juillet 1899 : « [...] Tu me donnes rendez-vous au grand séminaire [...] Dupras me surprend beaucoup avec sa décision [...] Je sens plus que toi mon cher Lionel que notre vie intime est finie. Les circonstances nous rapprocheront peut-être encore parfois ; mais n'ayant plus le même genre de vie, nous n'aurons plus non plus les mêmes idées pour nous occuper tous les deux [...] » (1, 2 et 3 mss). – À la même époque, Groulx a-t-il envoyé une lettre à Septime Laferrière qui lui écrit en même temps que Gédéon Rochon, et de chez lui ([13 et 16 juillet 1899], 4 p. mss) ? Cette lettre de Septime Laferrière est la seule que nous possédions de lui.

Vaudreuil, 8 août 1899 ¹

R. H. Cousineau, ptre
Supérieur du Séminaire Ste-Thérèse

Monsieur le Supérieur,

J'ai reçu le six du mois courant le compte de ce que je dois au Séminaire avec la note suivante : « Prière de payer sans délai nous ne pouvons attendre plus longtemps ».

Si je me rappelle bien, Monsieur le Supérieur, je me suis entendu avec vous, le jour même de la dernière sortie des élèves, au sujet de mes dettes à la Corporation du Séminaire.

Vous avez eu la bienveillance de n'exiger de moi qu'un billet promissoire ² signé de ma main et payable dans cinq ou six ans à mon gré. Les circonstances dans lesquelles je suis parti de Ste-Thérèse ne m'ont pas laissé le temps de faire ce billet. Mais je compte bien m'acquitter de ce devoir le plus tôt possible, dès que j'irai à Ste-Thérèse ³.

Le dernier compte reçu embrouille donc un peu mes cartes et beaucoup mes finances. La bienveillance à laquelle vous nous avez tous accoutumés est cause que j'ose aujourd'hui m'adresser directement à vous pour savoir ce à quoi il faut s'en tenir au sujet du dernier envoi de comptes ⁴.

Veuillez me croire Monsieur le Supérieur,

Votre enfant le plus dévoué
Lionel Groulx

1. 3 p. sur 1 in-folio (21 cm x 13 cm). Olographe. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #1.

2. Trois ans plus tard, Groulx racontera qu'il avait fait une démarche au début de l'année scolaire : « Après ma première année de philosophie, les ressources pécuniaires me manquèrent tout à fait. Mon père ne pouvait plus payer mes frais de collègue qu'à la condition de prendre sur la part d'un de mes plus jeunes frères. À la maison on s'y était résigné pourtant. Mais ne pouvant ni ne voulant accepter la part d'un enfant qui pouvait valoir mieux que moi, je pris ce petit frère par la main, je le conduisis au Collège, et avec cet air de confiance sûre d'elle-même que la Providence m'a toujours inspiré dans des occasions semblables, je me présentai chez mes Supérieurs et leur dit le plus simplement du monde : "je n'ai plus un sou ; voulez-vous me prendre par-dessus le marché ?" – On m'accueillit à bras ouverts, et l'on ne me parla plus jamais de paiements ni d'argent. On se contenta d'un billet promissoire sans garantie que je crus devoir offrir de moi-même. » (*Journal* : 679-680, 14 février 1902) La version de *Mes mémoires* est quelque peu différente : « Mon beau-père désirait fort envoyer aux études classiques, son fils aîné, Charles-Auguste. Mais comment assumer les frais de pension et d'enseignement de deux collégiens ? Ne voulant pour rien au monde me mettre en travers de l'avenir de mon jeune frère [...] J'écris aux autorités de Sainte-Thérèse [...] Ou

j'abandonnerai mes études, ou l'on voudra bien m'accepter *in forma pauperis*. En ce cas, je m'engagerai, par billet, à verser, à la procure, la somme de 100 \$ après ma sortie du collège [...] Le Séminaire me fait savoir de revenir et d'amener mon frère [...] mon pauvre billet, je ne l'acquitterai que bien des années plus tard ». (1 : 63) Voir aussi lettre n° 7*.

3. Probablement le 19 septembre (voir lettre n° 73*).

4. Les Groulx-Émond possèdent des propriétés mais peu d'argent liquide (voir lettres nos 49, n. 3 et 82, n. 5). Or les sommes à déboursier pour huit années d'étude au collège sont assez importantes. Aux cent dollars de base pour la pension et l'enseignement (payables en deux termes : à la rentrée et le 1^{er} février), s'ajoutent 1,50 \$/an pour la couchette à ressort, 1 \$/an pour les honoraires du médecin et 1 \$/an pour l'abonnement à la bibliothèque. Le service d'infirmerie est de 0,20 \$/jour et d'Hospice pour maladies graves 0,50 \$/jour (ce service est offert à partir de l'année scolaire 1896-1897). À ces dépenses peuvent s'ajouter les leçons de musique (25 \$/an), le lit gami (10 \$/an), le blanchissage (8 \$/an) et le service de collation (10 \$/an). Pour les cours de musique facultatifs, voir lettre n° 13*. Les parents doivent également payer pour l'uniforme obligatoire les dimanches et fêtes : « la redingote ou *capot d'écolier* en drap bleu foncé, la ceinture de laine bleue, le pantalon noir et la casquette de drap », ainsi que des vêtements de chœur, soutane et surplus. Lorsqu'il y a plusieurs frères, l'on accorde bien une remise, de 10 \$ pour le second et de 20 \$ pour le troisième, mais la note reste passablement élevée (*Séminaire de Sainte-Thérèse. Année scolaire [1891-1899]*). Quant au prix des livres, *Le Magasin du livre* (ANQ-M, Fonds SST, #58), registre contenant les achats des élèves en livres et papeterie, nous indique que les livres coûtaient entre 0,10 \$ et 0,75 \$, sauf les livres de sciences nettement plus chers (1,75 \$ pour le manuel de chimie, 1,10 \$ pour celui de géométrie et 0,90 \$ pour celui de physique). Finalement, pour l'achat de fournitures scolaires, Groulx a déboursé, au cours de l'année 1894-1895, la somme de 7,35 \$. C'est donc dire que l'ensemble du cours représente un investissement de plus de 1000 \$ pour les parents.

Or, dans sa lettre du 13 juin 1899 à ses fils, Salomé Philomène Pilon écrit que pour le « paiement d'Auguste on a envoyé 90 piastres et il nous demande encore un mois de pension il devrait faire une diminution lorsqu'ils sont 2 frères le compte d'Auguste se monte à \$16,30 et le tien se monte à \$97,02 ç'a me fait bien de la peine de ne pas pouvoir tout payé ton compte mais cette année c'est bien mal parti » (1 ms.).

73*

À Alfred Émery

[Vaudreuil, fin août – début septembre 1899]¹

1. Réponse à la lettre de A. Émery d'[août 1899], 2 p. mss, qui lui écrit : « Si je vais au Séminaire de Montréal comme il est tout probable je passerai quelques jours avec toi si tu me le permets. Je partirai vers le 15 Sept. [...] Si tu acceptes mon offre écris-moi bientôt et si je vais vers Montréal je te dirai à quel temps je serai chez toi. » (1 et 2 mss) Lettre attestée par A. Émery à L.G., Dimanche soir [10 septembre 1899] : « [...] J'avais reçu ta lettre avec grande joie, et déjà j'avais fixé le départ pour Vaudreuil à Jeudi [14], mais [...] Si tu veux embarquer avec nous, nous passerons à Vaudreuil mardi matin [19] ; nous allons faire notre rentrée au Séminaire mardi matin puis nous partirons dans l'après-midi pour Ste-Thérèse [...] » (1 ms.).

À ses parents

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 20-21 septembre 1899] ¹

<...> *Sur ma carte postale de l'autre jour, je vous ai fait savoir que nous n'avions du parler que le midi de chaque jour.* <...>

1. Extrait de la lettre n° 76, à ses parents [28 septembre 1899]. Cette carte postale est probablement le premier envoi de Groulx depuis sa nouvelle demeure. Nous connaissons peu de choses sur les vacances passées à Vaudreuil, sinon qu'il répartit son temps comme par les années précédentes entre la lecture, l'écriture, la correspondance, les travaux des champs et les amis qui viennent partager sa vie quelques jours. Contrairement à ce qu'il affirme dans *Mes mémoires*, ce n'est pas durant l'été qui « précède » sa prise de soutane qu'il écrit des articles pour *Le Salaberry*, mais pendant l'été qui la suit, c'est-à-dire en 1900 (I : 73 ; voir lettre n° 120, n. 18).

Par contre, c'est à la fin de cet été qu'il doit pour toujours faire ses adieux aux travaux des champs, partant à son enfance, pour s'élancer plein d'appréhension vers l'inconnu, adieux déchirants dont il va s'inspirer pour écrire « Le dernier voyage » : « Pour moi, ce serait le vrai dernier, ce serait l'adieu à ma campagne chérie [...] Il me semblait que toutes les choses me criaient un adieu et me ramenaient la nostalgie de mes plus chers souvenirs. "Te souviens-tu ?" [...] Quand les charrettes, le râteau et les moulins furent rentrés dans la batterie, "Eh bien", me dit mon père, "puisque tu as fini pour toujours, c'est toi, mon garçon, qui vas fermer les portes." [...] À mesure que les portes se rapprochèrent, je vis l'obscurité noire chasser la lumière mourante dans la grange. Subitement une grande et vive tristesse me noya l'âme. Il me parut que je venais de fermer sur mon enfance des portes inexorables... Ah ! ces grandes portes de frêne, je les entends toujours se fermer avec leur gémissement, et, à la pensée des larmes que je versai ce soir-là, je me sens encore une envie de pleurer. » (*Les Rapailages*, 1^{re} éd. (1916) : 150 et 158 ; 6^e éd. (1978) : 141 et 147.) Sur les travaux des champs, voir lettre n° 16, n. 5 et, sur l'interdiction d'enlever la soutane, voir lettre n° 117, n. 4.

En même temps qu'il fait ses adieux à la terre – il a été tenté un moment d'y rester – se précise de plus en plus sa vocation fondamentale, celle au service de la religion et de la patrie (voir lettre n° 52). En plus des éléments épars disséminés çà et là, son journal contient cinq textes, dont trois sous forme oratoire, qui illustrent plus particulièrement le nationalisme groulxien de cette période. Deux de ces textes sont écrits les 8 et 9 août 1899. Le premier réunit des réflexions sous forme de discours à la suite de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, et le second reproduit un discours prononcé par Groulx aux régates de Vaudreuil (voir lettre n° 63, n. 14, dernier paragraphe). Le seul autre texte du journal écrit pendant ses vacances, daté du 22 août, fait état d'une fête organisée en l'honneur de Groulx à l'occasion de son départ pour le séminaire, fête dont on trouve des échos jusque dans *La Patrie* (22 août 1899 ; *Journal* : 533-535 ; voir aussi lettre n° 82, n. 11). Pour faire bonne mesure, ce dernier texte contient un autre discours de Groulx. Dans ces trois écrits de l'été 1899, l'orateur, et aussi le théoricien nationaliste, inconscient il va sans dire, se révèlent. Nous y retrouvons les quatre éléments, parties intégrantes du nationalisme groulxien. La petite patrie, Vaudreuil pour lui, est l'épitomé de la grande, le Canada français, terre d'élection ou habitat d'une « nation » de langue française et de religion catholique. Ces dernières caractéristiques, tout en étant un héritage reçu de la France, appartiennent à une nation indépendante, spécifique, implantée en Amérique du Nord. Ce nouveau peuple élu est à son tour investi d'un messianisme, celui de témoigner et aussi de protéger et de faire rayonner ce qui constitue les particularités de son

entité nationale. Cette grandiose mission, fort difficile à mener à bien, compte tenu de la situation géographique et du pauvre poids démographique du Canada français, pour laquelle Groulx invoque l'aide de la Providence, se doit également d'être inspirée et soutenue par un glorieux passé, en d'autre mots par son histoire d'où lui viendront foi et courage pour affronter et surmonter les obstacles. En outre, c'est pendant cet été, le 8 août 1899, qu'apparaît pour la première fois sous la plume de Groulx, l'expression qui restera par la suite accolée à son nom : « notre petit peuple ». Ce débordement de lave patriotique, comme il le dirait lui-même, est survenu après « la Saint-Jean-Baptiste de 1899 », où il « assistait pour la première fois à un grand banquet pseudo-patriotique à Montréal. Il vit et entendit ses idoles : Évariste Leblanc, Monk, etc., jusqu'à une heure du matin. Aigre déception ! Désormais, aucun mirage ne s'interposera entre lui et les politiciens, leurs phrases trop creuses, leur duplicité l'ont désenchanté. Il sort de là guéri. » (André Laurendeau, *Nos maîtres de l'heure - L'Abbé Lionel Groulx* : 26) Pour les textes des 8, 9 et 22 août, voir *Journal* : 528-535. Sur le nationalisme groulxien de cette période, voir Giselle Huot, « Lionel Groulx ou le nationaliste des premières heures tel que révélé dans le *Journal* », *RHAF*, vol. 37, n° 1 (juin 1983) : 148-154 ; n° 3 (décembre 1983) : 517-523 ; n° 4 (mars 1984) : 675-680 ; vol. 38, n° 2 (automne 1984) : 318-329 ; ou encore *Journal* : 12-47.

75*

À Sylvio Corbeil

[Séminaire de Théologie, Montréal, 20ss septembre 1899]¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 8 octobre 1899 : « La plus douce joie d'un prêtre-professeur [...] c'est de conduire au Grand Séminaire un élève cher [...] Je te bénis, mon Lionel, fils de mon âme, pour cette joie et cette espérance que tu m'apportes ! [...] Ta santé n'est pas encore en parfait état^a. » (1 et 2 mss)

^a Et de lui recommander : « Ce sera, je suppose, prudent de boire, comme par les années passées, du malt, préparé pour les poitrines faibles. Il ne faut pas lésiner là-dessus surtout aux jours plus mauvais de l'automne et du premier printemps. Prends selon ton besoin, et envoie-moi la note tous les mois. » (*Ibid.* : 2 ms.)

76

À ses parents

[Séminaire de Théologie, Montréal, jeudi, le 28 septembre 1899]¹

<...>

Nos classes commenceront samedi². Demain vendredi, c'est grand congé. Il y aura du parler tout l'avant-midi. Sur ma carte postale de l'autre jour, je vous ai fait savoir que nous n'avions du parler que le midi de chaque jour. Heureusement la nouvelle n'est pas exacte. Tous les jeudis, et pendant tout l'avant-midi vous pourrez me venir voir. En partant dès le

matin, nous pourrions passer toute une demi-journée ensemble. Mais écrivez-moi toujours le jour où vous viendrez. Si ma dernière soutane n'est pas trop avancée, je vous demanderai de la rapetisser de la taille un peu, parce que celle que je porte actuellement est un peu trop grande.

Bien des saluts à tous les gens de la famille, à la petite Cécile, à mon Paul, et à tous les autres. N'adressez pas rue Guy, mais plutôt rue Sherbrooke³. L'adresse se trouve exacte sur la première feuille, au haut de la présente lettre.

<...>

1. Il ne reste qu'un fragment d'une page de cette lettre d'au moins quatre pages, sur 1 feuillet (21 cm x 13 cm) olographe, paginé « 3 ».

2. Lionel Groulx est entré au grand séminaire le mardi 19 septembre (voir lettre n° 73*), a revêtu la soutane le 21, est entré en retraite ce même jour pour n'en sortir que le 28. Sur ses états d'âme en ces premiers jours de vie ecclésiastique, Groulx écrit : « Je traverse actuellement les jours les plus mémorables de ma vie. Je tranche tous les liens qui me tenaient au passé pour me donner tout entier à la vie de l'avenir. Je meurs au passé, et puisse ma renaissance pour l'avenir être aussi sainte aussi pure que je le voudrais ! aussi complète que mon Jésus le demande de moi. En franchissant ce seuil béni où il appelle ses futurs lévites, je ne lui ai demandé qu'une grâce c'est de me rendre digne du saint habit que je porte et de l'auguste famille à laquelle j'appartiens désormais. Je ne me sens pas trop dépaysé dans ces grands corridors plus grands et bien plus noirs que ceux de mon cher Ste-Thérèse. Les premiers jours m'ont bien coûté quelques larmes. Mais on en sème tant ici et là, on en mouille tant de fois le pain qu'on mange, et cela nous est si ordinaire qu'il ne faudrait pas noter comme essentiellement pénibles ou malheureuses les journées où il nous en vient au bord des yeux. J'ai vingt et un ans, je ne suis plus un bébé par conséquent, je me suis corrigé de bien des habitudes que je tenais de l'enfance ; mais pour l'ennui, oh ! pour cela j'ai toujours dix ans. » (*Journal* : 535, 26 septembre 1899 ; une partie de ce texte a été repris dans *Mes mémoires*, I : 71-72.)

3. Les prêtres de Saint-Sulpice dirigeaient le Séminaire de Théologie (1197, rue Sherbrooke), le Séminaire de Philosophie (164, chemin de la Côte-des-Neiges, chemin qui porte le nom de la rue Guy au sud de la rue Sherbrooke) et le Collège de Montréal ou petit séminaire (1181, rue Sherbrooke). Le premier est le grand séminaire de l'archidiocèse de Montréal, il était aussi la faculté de théologie de l'Université de Montréal. Le second, fondé par les Sulpiciens en 1876, est réservé « aux élèves de leur collège qui se destinent aux ordres religieux » (Claude Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978 : 42). Le dernier est le collège classique le plus ancien du Québec après le petit séminaire de la ville de Québec.

77*

À Charles-Auguste Émond

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 28-29 septembre 1899]¹<...> *J'ai écrit à Auguste, aussitôt après ma retraite* <...>

1. Extrait de la lettre n° 82, à ses parents, 13 octobre 1899. Lettre aussi attestée par C.-A. Émond à L.G., 2 novembre 1899 : « Tu m'avais dit de t'écrire mais j'ai pas le temps [...] Mr Boyer [voir lettre n° 80*] m'a amené dans sa chambre pour me faire écrire [...] » (1 ms.).

78*

À Alfred Langlois

[Séminaire de Théologie, Montréal, octobre 1899]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 30 septembre 1899, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 18 novembre 1899 : « [...] Tu sais d'ailleurs, l'ami, que Mgr de Valley-Field ne te met à Montréal que pour peu de temps. Une chaire t'attend dans la maison déjà florissante que ton évêque a fondée [...] Tu peux être sûr qu'une fois au Collège tu ne trouveras pas *bien des choses* que tu aimeras alors et que tu ne chéris pas aujourd'hui. Sans doute on fait des saints dans les collèges [...] mais c'est au prix d'un travail personnel, méritoire infiniment, sans doute, mais difficile toujours et quelquefois ingrat, tandis qu'au Séminaire il n'y a qu'à se laisser aller au flot si doux de la communauté [...] Plus que toi j'ai désiré sortir du lieu d'exil où je me suis vu relégué [...] et je consens à rester où je suis [...] Toi qui as un petit crayon rose [voir lettre n° 17*, n. a] tu peux bien te permettre ces écarts [de longueur] [...] Tes lettres sont des messagères bienvenues [...] Adresse au Grand Séminaire, *espèce de peigne*. Le Directeur du petit Séminaire a été obligé de me courir la dernière fois !... c'est sans malice mon cher ami. » (3, 4, 7 et 8 mss)

79*

À Albert Groulx

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 7-8 octobre 1899]¹<...> *Je suppose qu'Albert n'avait pas encore reçu ma lettre quand vous m'avez écrit. Justement dans celle que j'ai envoyée à Albert, je vous chicanais [...] Je suis bien mieux ici. Je crois vous l'avoir dit d'ailleurs dans ma lettre à Albert.* <...>

1. Extrait de la lettre n° 82, à ses parents, 13 octobre 1899.

80*

À Onésime Boyer

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 8-10 octobre 1899] ¹

<...> J'avais écrit à Boyer lui demandant des nouvelles d'Auguste. Vous trouverez ci-joint la page de sa lettre qui a été la réponse à ma question. <...>

1. Extrait de la lettre n° 82, à ses parents, 13 octobre 1899. La lettre d'Onésime Boyer n'a pas été retrouvée non plus. – Charles-Auguste Émond est en Syntaxe au Séminaire de Sainte-Thérèse où Onésime Boyer, ecclésiastique, est professeur d'anglais (*Année scolaire 1899-1900* : 17, 20, 22, 39-40 ; voir lettre n° 77*).

81*

À Sylvio Corbeil

[Séminaire de Théologie, Montréal, 10ss octobre 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 8 octobre 1899, 2 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 5 novembre 1899 : « [...] Merci pour [les] bonnes nouvelles que tu me donnes de ton âme^a. Pour ton pauvre corps il faut en prendre le soin nécessaire [...] Achète-toi donc une petite boîte de pillules [*sic*] « Radway ». Et quand l'intestin est paresseux, prend une pillule le soir en te couchant. Ça ne dérange pas les études ni les repas, il suffit de se garder du froid [...] Voici ci-inclus deux dollars pour tes autres remèdes [...] » (1 ms.). Lettre aussi attestée par A. Langlois à L.G., 18 novembre 1899 : « Monsieur Corbeil [...] m'a appris que deux lettres de toi lui avaient fait de la peine à cause de ta santé^b [...] » (1 ms.).

^a Le 10 octobre, Groulx écrit : « Dans quelques jours, il peut se passer bien des choses. Notre état d'esprit, celui de notre âme peut changer bien des fois également. Voilà trois semaines bien comptées que je vis au séminaire. Et quelle réforme, quel changement je remarque déjà en moi-même. Combien mes jugements sont changés sur les choses qui m'entourent, sur les songes du passé comme sur les rêves de l'avenir. C'est vous que je remercie ô mon Dieu de toutes ces lumières comme des joies pures qui inondent mon âme, comme de toutes ces petites peines ou épreuves qui m'unissent plus étroitement à vous. – J'aime bien le Séminaire je me trouve du goût pour la solitude. L'oraison du matin est peut-être l'exercice dont je souhaite le plus l'arrivée. Après les premiers ennuis de la famille, de la liberté qu'on aime toujours avec passion à notre âge, je me suis fait un chez-moi ici, j'ai rencontré des amis au cœur toujours ouvert et me voilà enfin entré de plain-pied dans ma vie nouvelle. » (*Journal* : 536)

^b Sur la santé de Groulx pendant son séjour au grand séminaire, voir lettre n° 89, n. 2.

Séminaire de Théologie, Montréal, 13 oct[obre 18]99¹

Bien chers Parents,

Si j'ai passé une bonne journée jeudi, je vous le dois bien un peu par le plaisir que m'a apporté votre lettre. Je vous assure qu'il y avait longtemps qu'elle était attendue celle-là². Cela faisait près de trois semaines que j'étais parti et vous ne m'aviez pas encore fait savoir comment les choses se sont passées depuis que je suis parti. Je suppose qu'Albert n'avait pas encore reçu ma lettre³ quand vous m'avez écrit. Justement dans celle que j'ai envoyée à Albert, je vous chicanais à ce sujet. Et je vous le demande, ne soyez jamais aussi longtemps sans m'écrire⁴. Cela ne coûte pas assez cher⁵ pour nous priver de cette petite consolation. C'est par ces correspondances continues et fréquentes que l'on continue à vivre comme si l'on faisait encore partie de la famille et qu'on lui conserve toute son affection.

J'ai écrit à Auguste, aussitôt après ma retraite, il ne m'a pas encore répondu. Mais cela ne m'inquiète pas, parce que je sais qu'il ne dispose pas de beaucoup de temps⁶. D'ailleurs, il ne faudrait pas vous alarmer outre mesure de son mal de tête. Je me rappelle que dans ce temps-ci l'an passé, il l'a eu pendant toute une journée. Et d'ailleurs le mauvais temps d'automne que nous avons eu dernièrement a rendu tout le monde malade.

J'ai à vous apprendre que je suis changé de chambre⁷. Je suis seul maintenant et je suis passé en avant ; ma fenêtre donne sur le parterre et je vois un bout de la rue Sherbrooke. Je suis bien mieux ici⁸. Je crois vous l'avoir dit d'ailleurs dans ma lettre à Albert. Mercredi soir nous sommes allés à l'Université Laval à l'ouverture des conférences⁹ présidée par Mgr Falconio¹⁰. En passant sur la rue Ste-Catherine, j'ai rencontré Mr Saucier¹¹. Je n'ai eu que le temps de lui donner la main. Il m'a dit : « Tiens le vlà ben avec une soutane ! » Jeudi dans l'après-midi, nous nous sommes tous rendus à la cathédrale et de là nous sommes allés en procession jusqu'à la gare Bonaventure. Nous assistions au départ de Mgr Falconio pour Ottawa. Le délégué s'en venait derrière nous dans un beau carrosse attelé de quatre chevaux blancs. Les élèves du petit Séminaire¹² nous précédaient, et en avant il y avait la bande¹³ du collègue St-Laurent. Je vous assure que cela faisait une filée. Le train est parti à 4 heures et cinq, il a dû passer à Vaudreuil sur les cinq heures. Je vous assure que quand le train est parti, si l'on m'avait offert d'embarquer, je ne me le serais pas fait dire deux fois¹⁴. Le délégué nous a fait faire plusieurs promenades depuis son arrivée¹⁵. Mais là, c'est fini et nous allons nous enfermer pour plusieurs jours. En allant à la [gare] Bonaventure, j'ai regardé longtemps pour voir s'il n'y aurait pas eu quelques gens de Vaudreuil venant prendre leurs chars. Je n'ai vu personne ; dans une fenêtre du Windsor¹⁶, j'ai vu Ignace Legault qui nous regardait passer et

qui m'a salué. Dans les affaires que je vous ai fait demander¹⁷ ne m'apportez point d'allumettes, j'en ai. Mais n'oubliez point mon crucifix et mes chaussettes.

Je vais terminer. Tâchez de venir jeudi. Je vais vous attendre¹⁸. Et quand vous viendrez écrivez-moi toujours d'avance. Autrement nous pouvons être allés au Séminaire de Philosophie¹⁹ et le portier ne pourrait pas nous trouver. Je ne vous oublie pas dans mes prières. Il y a longtemps d'ailleurs que j'ai pris l'habitude de prier pour vous soir et matin. J'embrasse Cécile, et Paul aussi s'il y consent et s'il n'a pas le bec trop sale.

Bien à vous
Lionel

J'avais écrit à Boyer lui demandant des nouvelles d'Auguste. Vous trouverez ci-joint la page de sa lettre qui a été la réponse à ma question²⁰.

1. 4 p. sur 1 in-folio (20 cm x 13 cm). Olographe. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 8 octobre 1899, 4 p. mss.

2. De cette lettre du 8 octobre, il note dans son journal : « J'ai reçu une lettre de maman ce midi. Voilà une joie que j'attendais depuis mon arrivée ici » (*Journal* : 538, 11 octobre 1899).

3. Lettre n° 79*.

4. La dernière phrase de sa mère en post-scriptum de sa lettre du 8 octobre se lit comme suit : « Je ne serai pas aussi longtemps sans t'écrire. »

5. L'argent est à ce point rare en cet automne que sa mère n'a pu faire à Montréal le voyage qu'elle projetait (8 octobre 1899 : 2 ms.). Pire encore, un peu plus tard dans le mois, sa mère lui écrira : « si je ne t'ai pas écrit je n'avais pas d'argent pour payer ma lettre cette semaine. » (29 octobre 1899 : 1 ms.) Car les parents de Groulx fournissent, en plus de denrées alimentaires, œufs, crème, lait, beurre, etc. jusqu'à des voyages de bois ou de pierre à des « pratiques » qui s'empressent rarement de payer leur dû. Dans les lettres de S.P. Pilon, l'on trouve fréquemment cette phrase ou l'équivalent : « on a pas retiré d'argent », ainsi que le total des sommes dues. Sur la situation financière de la famille, voir lettres n°s 49, n. 3 et 72.

6. C'est exactement ce que lui répond Charles-Auguste Émond dans sa lettre du 2 novembre 1899 (voir lettre n° 77*).

7. Groulx décrit en ces termes la première cellule qu'il occupe : « J'ai fait connaissance maintenant avec les murs et les meubles de ma chambre monacale – rien qui prête au luxe. Et pourquoi serait-elle plus riche ? Je l'aime comme cela avec sa vieille armoire, sa couchette de fer, sa petite table branlante et ma petite bibliothèque où j'ai entassé mes quelques livres de théologie, de bible et d'histoire ecclésiastique. » (*Journal* : 535-536) Plus tard, il écrira qu'au grand séminaire : « L'on y prenait, dès l'entrée, une leçon de pauvreté : pauvreté sulpicienne d'ancien régime. Nous n'en étions pas encore à l'eau courante, à l'éclairage électrique. Chacun avait sa petite lampe et son bidon de pétrole. Chacun possédait aussi son balai et avait à pourvoir au ménage de sa cellule. Dans l'état d'esprit où je me trouve alors, rien de ce dénuement n'a de quoi m'effrayer. » (*Mes mémoires*, I : 74) Cette cellule, il la partage avec Alfred Émery : « Circonstance heureuse ! cette année vu le grand

nombre de séminaristes on a été forcé de doubler les locataires, et plusieurs chambrettes sont peuplées de deux pensionnaires. Ce qui m'a valu de me retrouver ici avec mon ancien bon ami Alfred Émery que je n'avais vu depuis ma rhétorique. Inutile d'ajouter que nous nous sommes fait un petit chez-nous de notre cellule et que cette rencontre inespérée sera pour quelque adoucissement dans la vie parfois rigoureuse, dit-on, du séminaire. » (*Journal* : 536, 26 septembre 1899)

8. C'est Groulx qui a demandé à changer de cellule : « J'ai aussi laissé ma première cellule. Elle était bien froide j'y ai pris un rhume. Sur ma demande, le bon Directeur m'a permis de quitter mon n° 69 au III^e étage et je suis passé au n° 5 du même étage. Mon compagnon Fred est monté lui plus haut. Me voici seul maintenant avec mes livres, mon devoir et ... mon Jésus. Ma fenêtre donne sur le parterre ; à travers les branches des arbres je vois défiler voitures et passants sur la rue Sherbrooke et j'entends là-bas le tramway qui monte et descend sur la rue Guy [...] Devant moi sont les rayons de ma petite bibliothèque avec quelques prières et mon règlement affiché. Ma montre est devant moi couchée sur son coussin de soie rouge ; plus près adossé à ma somme de st Thomas, une photographie de la statue de st Thomas qui surmonte un des autels de la chapelle du Séminaire de Ste-Thérèse, est là devant moi comme le génie tutélaire de mes études théologiques. À droite un petit portrait de Léon XIII qui me fait penser souvent à quel glorieux chef nous appartenons désormais d'une façon plus immédiate. Plus près l'image de mon patron de ce mois-ci, st Fulgence, et enfin encore un joli petit paysage peint sur carte, et représentant un lointain clocher baignant dans une atmosphère colorée des feux du couchant et au premier plan de cette gracieuse petite scène deux oiseaux se content leurs amours en se balançant sur une branche d'arbre s'allongeant elle-même au-dessus d'une nappe d'eau. Quelques prières dévotes et relatives à mon état voilà toute la décoration de mon bureau. » (*Journal* : 536-538, 10 octobre 1899)

9. Il se donnait chaque année des conférences publiques dans les salles de l'Université Laval de Montréal, sous les auspices de l'université avec, à l'occasion, le concours de sociétés, telle, dans les années 1900, la Société canadienne d'économie sociale. Les conférences de littérature, confiées à des agrégés de France, sont les plus connues. Elles ont été organisées grâce à la générosité des sulpiciens.

10. Diomède Falconio (1842-1917), franciscain italien, envoyé par son ordre aux États-Unis (1865-1868), chargé de mission à Terre-Neuve, puis secrétaire de l'évêque de Havre-de-Grâce (Terre-Neuve) et administrateur de l'église cathédrale (1869-1882), occupe par la suite en Italie d'importantes fonctions au sein de son ordre. Nommé évêque (1892), puis archevêque (1895), il est envoyé au Canada par Léon XIII en tant que délégué permanent, avec le titre d'archevêque de Larisse (1899-1902). Puis le pape lui confie les mêmes fonctions aux États-Unis (1902-1911). Pie X le rappelle à Rome, le crée cardinal et le place à la tête de la Congrégation des Religieux. Il décède le 8 février 1917. Voir *Le Jeune, Dictionnaire*, I : 613.

11. Joseph Saucier (1869-1941), baryton, maître de chapelle, professeur et pianiste, appartient à une famille de musiciens montréalais. Il fut « l'un des chanteurs canadiens les plus admirés de son temps. Au concert et comme soliste d'oratorio, il possédait des qualités de style qu'il alliait à une voix bien conduite et au timbre chaleureux [...] Il fut fréquemment soliste de l'OSM de Goulet et on le considère comme le premier musicien canadien-français qui ait gravé des cylindres ou disques au Canada (v. 1900). » (Helmut Kallmann, Gilles Potvin et Kenneth Winters, *Encyclopédie de la musique au Canada*, Montréal, Fides, 1983 : 917-918 ; voir *Journal* : 1006)

Dans cette encyclopédie, l'on note que Joseph Saucier part pour Paris à la fin de 1897 et qu'il n'en revient qu'en juin 1902. Soit qu'il revient entre-temps, soit qu'il ne part qu'à la fin de 1899, puisqu'il est à Montréal en octobre 1899, et qu'il a passé avec sa femme, en qualité de pensionnaires, une partie des vacances d'été dans la famille de Groulx à Vaudreuil. « M. et Mme Joseph Saucier en villégiature ici même dans la famille » sont présents à la fête organisée en l'honneur de Groulx le 19 août, fête à laquelle assistent une soixantaine de personnes. Après l'adresse, la présentation du cadeau, une montre en argent, la réponse de

Groulx à l'adresse, dont il transcrit un extrait dans son *Journal* (voir lettre n° 74*, n.1), « il y eut d'autres discours [...] déclamations, chants, musique. Mr Saucier chanta entre autres morceaux "Les rameaux" qui laissèrent tout le monde dans l'admiration » (*Journal* : 533-536). Dans le compte rendu de la fête publié dans *La Patrie* (22 août 1899), l'on note : « M. Saucier, vocaliste bien connu, ainsi que Mme Saucier, surent rehausser l'éclat de la fête en prêtant leur bienveillant concours. » Mme Saucier, Octavie Turcotte, accompagne généralement son mari au piano dans les concerts et aussi lors des enregistrements.

12. Voir lettre n° 76, n. 3.

13. Probablement de l'anglais *band*, dans le sens de corps de musique ou fanfare dont le répertoire est constitué de marches, ouvertures, pots-pourris, etc. et qu'on retrouve toujours dans les défilés et les processions.

14. Deux jours plus tôt, il écrivait : « Nous venons d'assister au départ du premier délégué Papal permanent nommé par Léon XIII pour le Canada [...] Au moment où j'écris il passe probablement dans ma paroisse, dans mon Vaudreuil. Inutile de dire que je n'aurais pas dédaigné d'être admis dans sa suite, ne fut-ce que pour lever mon chapeau romain en signe de salut quand j'aurais aperçu le vieux clocher rouillé de mon village. » (*Journal* : 538, 11 octobre 1899)

15. À ce sujet, il écrit encore : « Le nonce a passé 5 jours dans notre ville. Il a été reçu partout avec un enthousiasme qu'il a dû trouver bien bon ; eux ces pauvres évêques d'Italie, du pays apostat, ils doivent être si peu accoutumés aux marques d'attachement. Son arrivée samedi dernier au soir a été saluée avec pompes. Nous y avons assisté. Tout cela prouve que la grande figure du Pontife actuellement régnant est toujours en dépit des ennemis du catholicisme la figure dominante du monde. On peut bien par les peines, les navrances dont on les abreuve faire mourir les successeurs de st Pierre. Les Papes peuvent mourir, mais le Pape ne meurt point » (*Journal* : 538-539. Sur les manifestations anticléricales dont Groulx sera témoin en Italie et en France, voir tome II).

16. La gare Bonaventure du Canadien National et la gare Windsor du Canadien Pacifique.

17. Probablement dans sa lettre du 28 septembre (n° 76) dont il ne reste qu'un fragment.

18. La veille du jeudi 19, Groulx écrit : « J'attends ma mère demain au parloir. Puisse-t-elle n'y pas manquer. J'y pense toujours depuis ces dernières journées. À mon désir de la voir, on pourrait penser que nous nous sommes séparés depuis 2 ou 3 ans et pourtant cela ne fait pas encore un mois. Mais la plus petite séparation quand on l'a faite d'avec sa mère est toujours trop longue. » (*Journal* : 539-540) Le jeudi suivant, elle n'est toujours pas au rendez-vous, et ce n'est plus une seule personne qui lui manque, mais tout le village natal par surcroît, sa petite patrie : « j'ai plus vécu aujourd'hui dans la maison blanche des "Chenaux" que dans la cellule monacale du Séminaire. Qui me débarrassera de ce cœur d'enfant ? Qu'y a-t-il donc entre ces lieux de mon enfance et moi-même ? Je suis comme une plante étrangère croissant qu'avec peine sous un climat qui n'est pas le sien. Qu'est-ce donc que ce sentiment pour le foyer de la famille qui pousse des racines si profondes chez nous [...] qu'on n'est pas maître de détruire [...] Moi qui n'ai connu les charmes du lieu de ma naissance que juste assez pour ne les plus retrouver ailleurs, moi qui n'en ai goûté les joies que pour apprendre à les toujours regretter, je comprends ce que peut-être dans la vie du cœur l'absence d'un arbre ami, d'un village, d'une certaine manière d'ombre qui nous a couverts aux jours de l'enfance – quand tout cela réuni s'appelle Vaudreuil. » (*Journal* : 542-543, 26 octobre 1899) Enfin, le 31 octobre, sa mère arrive accompagnée d'Émilie : « Quand elles sont arrivées, avec quelle joie je me suis hâté d'aller me jeter dans leurs bras. Je doute si je l'ai jamais fait avec une pareille effusion. J'étais heureux comme si tout ce qui me pèse sur l'âme se fût soudainement enlevé, heureux comme si je n'eusse jamais connu autre chose de ma vie que le bonheur, tant la moindre teinte de tristesse, de douleur me paraissait loin de moi. Oh ! les agréables heures que j'ai passées là ! Ma mère était toute en joie de me voir pour la première fois sous ma petite soutane noire. Je voyais, je comprenais sa joie et cette pensée ajoutait à ma propre joie [...] À trois heures, il a bien fallu se quitter [...] Je me

rappelle [...] la scène qui se passa il y a de cela huit ans lorsque ma mère après m'être venue voir pour la première fois à Ste-Thérèse, repartit le lendemain matin [...] Pourtant je doute si à ce moment-là, je me sentis plus brisé au fond du cœur que je ne l'ai été au départ d'avant-hier. Et c'est après des choses comme cela que j'ose écrire parfois : comme je vieillis ! » (*Journal* : 543-545, 3 novembre 1899 ; voir aussi lettre n° 87, n. 9)

19. Voir lettre n° 76, n. 3.

20. Voir lettre n° 80*.

83*

À Sylvio Corbeil

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 7-14 novembre 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 5 novembre 1899, 1 p. ms. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 28 novembre 1899 : « Si je savais ce que ton débile corps peut encore porter de fatigues, il me serait facile de te conseiller dans l'incertitude où tu es. Quitteras-tu ou ne quitteras-tu pas le séminaire [voir lettre n° 89, n. 2] ? [...] » (1 ms.).

84*

À Salomé Philomène Pilon

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 9 novembre 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 29 octobre 1899, 4 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 20 novembre 1899 : « Pardonne moi si j'ai retardé de t'écrire^a il est vrai que j'ai manqué à ma promesse mais c'est parce que je me suis trouvé encore dans l'indigence encore cette semaine et j'ai reçu ta lettre que Samedi soir [...] elle était rendue de Vendredi [10] [...] J'ai à te dire que Paul t'écoute il fait sa prière soir et matin et il lit 2 fois par jour [...] Tu me dit que Mon Sr Émard va aller à Montréal Mardi il y a 5 jours de fête à Valleyfield Mr Seigneur Falconio il y va Mercredi tu pense de t'en aller à Valleyfield mais sa va bien plus te forcé enseigné et étudier si tu peux résister là Je pense que tu feras mieux d'y resté mais tu connais ton affaire si tu pense de faire mieux [...] » (1, 5-6 mss). – Cette lettre de Groulx contenait sans doute également ses vœux pour l'anniversaire de sa mère.

^a S.P. Pilon a écrit une autre lettre datée des 3 et 10 novembre 1899, 6 p. mss, que Groulx a dû recevoir environ deux jours après l'envoi de sa lettre.

85*

À ses parents

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 21-22 novembre 1899]¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 20 novembre 1899, 6 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 26 novembre 1899 : « [...] J'ai reçu ta lettre jeudi Je t'assure que nous sommes bien contente de voir que ta santé se rétablie [...] tant qu'à la famille elle est toute bien [...] L'adresse de Géлина[s] tu marquera Thomas Géлина[s]^a, 590 rue M[e]ntana [Montréal] tu nous dis que tu pense qu[e] tu auras fini tes remèdes de Charles Campeau [voir lettre n° 92, n. 2] quand tu en auras plus si ça te fait du bien tâche de t'en faire venir si tu n'a pas d'argent tu me le feras dire J'employerai tous les moyens possibles pour te procurer des remèdes pour rétablir ta santé [...] ton linge je te l'aurais bien envoyer plus vite mais l'argent me manquait [...] » (6 et 8 mss).

^a Thomas Gélinas est l'époux de Sélina Émond, la plus jeune sœur de William Guillaume Émond.

86*

À Alfred Langlois

[Séminaire de Théologie, Montréal, fin novembre 1899]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 18 novembre 1899, 8 p. mss, qui lui écrit : « M. Corbeil a tapé un sermon de circonstance que tu as lu probablement. Tu me donneras ta façon de penser. C'est entre nous [...] P.S. Dis-moi donc sur ta prochaine lettre si vous êtes nécessairement des « MoSSieurs »^a (5 et 8 mss). À la réception de cette lettre, Groulx écrit un texte de huit pages dans son journal, débutant ainsi : « Je viens de recevoir une lettre de mon bon ami Alfred Langlois ecclésiastique de deuxième année au Séminaire de Québec. Oh ! le véritable cœur d'ami que celui-là – la belle âme que celle de ce jeune homme. » Nous ignorons dans quelle mesure certains passages de ce texte se retrouvent ou non dans la lettre de Groulx. Après avoir rappelé des souvenirs de son ami, Groulx amorce ainsi sa conclusion : « Voici, Alfred, mon ami, ce que j'ai voulu conserver de notre amitié. Je recueille ces quelques feuilles mortes au bord des sentiers que nous avons autrefois parcourus et où m'ont ramené ce soir les ennuis des jours présents. » En terminant, il écrit : « Je me suis laissé aller à l'espérance qu'un jour je chanterai ces souvenirs du temps d'autrefois. » Effectivement, nous retrouvons ce texte, avec des variantes dans *Une croisade d'adolescents* (1^{re} éd. : 101-102 et 2^e éd. : 110-112). Voir *Journal* : 545, 548, 549, 27 novembre 1899 et 441-442.

^a Allusion aux prêtres de la Société de Saint-Sulpice ou Sulpiciens qui dirigent le Séminaire de Théologie, que l'on dénomme les « Messieurs », et qui font suivre leur nom des initiales p.s.s.

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 13-14 décembre 1899] ¹

Bien chers Parents,

Je croyais que c'était à votre tour de m'écrire, voilà pourquoi j'ai retardé quelque peu ². Je suis bien content d'apprendre que vous êtes tous bien. Moi aussi je me porte pas trop mal. Ma santé va beaucoup mieux ³. Ma digestion se fait bien, je ne suis seulement qu'un peu fatigué de l'étude. Mais cette semaine qui va venir va être la semaine de retraite pour les anciens et nous autres les nouveaux nous allons avoir occasion de nous reposer un peu.

Nous voici revenus ici en plein automne. Je suppose que c'est la même chose à Vaudreuil ⁴. Plus de neige du tout, une pluie de deux jours a tout emporté.

J'ai reçu un beau surplis de présent d'un diacre qui va partir à Noël. Le surplis n'est pas lavé mais il me paraît être encore très bon : c'est un diacre allemand qui me l'a donné. Je ne lui avais guère parlé qu'une fois, faut supposer qu'il aura trouvé ma compagnie bien agréable. Mes derniers examens ont été grâce à Dieu très satisfaisants. J'en ai reçu les félicitations de mes professeurs. Samedi dernier j'ai fait une discussion publique sur la théologie devant nos professeurs. J'avais pour adversaire celui qui a été premier l'an dernier au collège de l'Assomption, un Mr Jeannotte ⁵. Nous n'avons pas été capables de nous *mettre dedans* ni l'un ni l'autre. Mais les élèves qui ont coutume de trouver cela très ennuyant étaient tous très contents quand nous sommes sortis et les félicitations venaient de tous côtés.

Je ne vous apprends pas ces choses pour me faire valoir, pour me vanter, car ces petits succès ne nous empêchent pas d'être encore bien bêtes et bien ignorants. Je vous les écris parce que je sais que cela peut vous faire plaisir et vous faire voir que vous n'avez pas fait inutilement tout à fait beaucoup de sacrifices pour me faire instruire ⁶.

Je suis bien content des bonnes nouvelles que j'apprends de mon Paul seulement je souhaiterais qu'il fut un peu plus ambitieux d'apprendre à lire. C'est bien beau d'être si jeune et de vouloir déjà faire un prêtre. Mais on ne fait pas un prêtre à se chauffer les orteils sur le devant du poêle. Son parrain travaille depuis l'âge de six ans et il ne sait pas encore quand il en aura fini. Donc mon Paul toi qui as déjà plus que six ans il est déjà temps de commencer ⁷. Si tu te rappelles ce que tu as écrit dans un de mes cahiers, moi aussi je m'en souviens. Souvent quand l'ennui entre dans ma chambre, je vais relire ces quelques lignes ⁸ et elles me rappellent une journée bien chère comme le sont tous les jours de parloir ⁹. Quant à ma petite Cécile, qui est l'ange gardien de la maison qu'elle travaille toujours

bien elle aussi, et elle fera une sainte aussi savante et aussi musicienne que l'était sa grande patronne.

J'espère toujours vous voir arriver au jour de l'an s'il ne survient rien de nouveau ¹⁰. Mais l'on s'écrit d'ici là. Vous me répondrez car les lettres sont à peu près les seules consolations qui nous viennent du dehors, et j'espère que vous ne me les refuserez pas. Quand vous le pourrez, s'il vous plaît, vous m'enverrez un petit peu d'argent. J'aurais besoin d'une bouteille de sirop de fellow et je n'ai pas tout l'argent qu'il me faudrait. Donc au revoir à bientôt.

Priez pour moi comme je prie pour vous.

Bien à vous
Lionel

1. 4 p. sur 1 in-folio (20 cm x 13 cm). Olographe. Réponse aux lettres de S.P. Pilon des 26 novembre et 10 décembre 1899, 6 p. et 4 p. mss. Dans sa réponse du 16 décembre 1899, 2 p. mss, à cette lettre de Groulx, S.P. Pilon écrit : « on a reçu ta lettre hier au soir » (2 ms.). D'où la date.

2. Sa mère commence ainsi sa lettre : « Voila 10 jours de passer depuis que ton père à été te voir et je n'ai pas reçu de tes nouvelles Je ne sais pas si c'est le temps qui te manque ou si ta santé est mieux ou plus mal ». Elle termine par : « une reponse au plus vite pour me retirer d'inquietude » (10 décembre 1899 : 1 et 4 mss).

3. Groulx évite toujours de donner l'heure juste à sa mère lorsqu'il sait qu'il lui causera trop d'inquiétudes. C'est un procédé qu'il utilisera souvent, voir lettre n° 29*, n. a. Sur sa santé à ce moment, voir lettre n° 89, n. 2.

4. Sa mère lui écrivait : « Aujourd'hui la glace est prise les *ice boat* ont marchés toute l'après midi et les patineur jusqu'à Mémé Harwood qui patine rien qu'une patte et ses bequille » (10 décembre 1899 : 2 ms.).

5. Comme Lionel Groulx, Henri Jeannotte (1880-1949), de Mascouche, a fait partie de l'Académie de son collège. En avril 1898, il est l'un des « orateurs » chargés d'animer une séance présentée en l'honneur de la visite du lieutenant-gouverneur du Québec, Louis-Amable Jetté, un des membres-fondateurs de l'Académie du Collège de l'Assomption (Abbé Anastase Forget, *Histoire du Collège de l'Assomption*, Montréal, Imprimerie populaire, 1932 : 319 et 324). Il fait partie du 59^e cours (1891-1899). Ordonné prêtre le 11 avril 1903, il est admis dans la compagnie de Saint-Sulpice en 1906, après des études à Rome. Il occupe diverses fonctions au Grand Séminaire de Montréal et au Collège Canadien à Rome. Conférencier et prédicateur de retraites fort apprécié, auteur de plusieurs ouvrages, il est créé prélat domestique en 1940. Mgr Jeannotte est nommé supérieur provincial de Saint-Sulpice en 1947. Il s'éteint à Montréal le 4 janvier 1949 (voir *Le Devoir*, vol. 40, n° 3 (5 janvier 1949) : 1 et 10 ; *La Presse*, vol. 65, n° 67 (5 janvier 1949) : 15).

6. Voir lettres n°s 49, n. 3 et 72, n. 2, 4.

7. Groulx n'a pas toujours besoin d'incitations pour « sermonner » sa fratrie, mais dans ce cas précis, sa mère le lui demande : « Paul [...] dit je peux bien faire un prêtre moi aussi on lui à dit il faut faire le bon garçon et apprendre à lire mais il n'est pas toujours d'accord pour lire quand tu écriras dis lui de lire il t'écoute quand tu lui dit quelques choses » (10 décembre 1899 : 4 ms.).

8. Dans le quatrième cahier de son journal, l'on trouve ce passage : « 30 Nov. 99 Moi, Paul, je suis venu voir mon parrain et frère Lionel, et sous la direction de sa main, moi tenant

la plume et lui la dirigeant, j'ai tracé ces lignes pour lui laisser un petit souvenir. J'ai six ans et trois mois. Signé Paul Émond » (*Journal* : 549). Groulx explique : « Je lui ai fait tracer les lignes ci-haut. Ce sera là pour lui comme pour moi sinon un souvenir bien précieux du moins assez original. » (*Ibid.*, 2 décembre 1899) Dans sa lettre du 10 décembre 1899, sa mère mentionne que Paul « nous à dit qu'il avait écrit dans ton cahier et qu'il avait asseyer ta barette et ton chapeau ». (4 ms.)

9. « Jeudi a été pour moi un de ces heureux jours de parloir. Mon père est venu me voir et l'on m'avait ménagé l'agréable surprise de m'amener mon Paul mon filleul et mon frère – un bambin de six ans. Tous deux ont pu pénétrer jusqu'ici dans ma cellule. J'ai même passé une partie de l'avant-midi seul avec Paul pendant que mon Père était allé vaquer à certaines affaires dans la ville. J'ai pris plaisir à faire parler le petit frère un peu sur tout. L'enfant qui est un espiègle achevé, et qui va laisser son parrain même loin derrière lui, ne demande pas mieux que de donner un peu et même beaucoup d'action à sa langue. Ses saillies m'amuse toujours, et bien des fois, je ne refuserais pas de l'avoir près de moi ici même ; bien des moments de solitaire mélancolie me seraient évités [...] Mon père ne m'a pas caché sa joie de me voir en soutane. Elle apparaissait sur sa figure – et j'en ai joui en silence. » (*Journal* : 549, 2 décembre 1899) Lors de la visite de sa mère le mois précédent (voir lettre n° 82, n. 18), Groulx expliquait quel genre de conversation et de questions il avait avec les membres de sa famille en visite : « Mais tout [...] fut vite oublié quand on se fut mis à parler de la famille, à se conter ces grosses nouvelles qui ne sont ordinairement que la boutade d'une sœur à son frère, la taquinerie d'un frère à sa sœur, les plaisanteries, les tours et enfin tout ce que l'on sait se passer au sein d'une famille de campagne. Je prenais plaisir à les interroger sur tout, si la jument "dall" était mieux de sa jambe ; si l'on avait fini "d'éplucher le blé d'Inde", si l'on avait commencé les "guérets d'automne", quelle "pièce" on est à labourer, "si l'on avait cueilli beaucoup de noix", "si nos poules pondaient beaucoup" et *tutti quanti*. Mon Dieu que le cœur est bête de se faire des importances de tous ces détails, et pourtant j'en suis là avec le mien. » (*Journal* : 544)

10. Lionel Groulx aura quitté le grand séminaire à ce moment (voir lettre n° 92, n. 3).

88*

À Joseph-Delphis Nepveu

[Séminaire de Théologie, Montréal, ca 15-19 décembre 1899] ¹

1. Lettre attestée par J.-D. Nepveu à L.G., 21 décembre 1899 : « J'ai toujours tenu à honneur de te compter au nombre de mes élèves [voir lettre n° 1, n. 3], et je revendique cet honneur plus que jamais depuis que tu es de Valleyfield. Tu n'ignores pas quel rôle nous sommes appelés à jouer tous deux au Collège [...] Mon cher, pour venir à la *question*, tu dois t'adresser directement à Monseigneur [voir lettre n° 89]. Fais connaître à Sa Grandeur l'opinion du Dr Hingston, fais-le sans tarder de manière à effectuer ton départ de St-Sulpice après Noël [...] Tu nous reviendrais à la réouverture [...] » (1 ms.).

À Médard Émard

Séminaire de Théologie, Montréal [ca 22 décembre 1899] ¹

Sa Grandeur Mgr Émard
Évêque de Valleyfield

Monseigneur,

Pardonnez au dernier de vos ecclésiastiques de venir vous troubler pour un objet aussi peu important que celui de sa misérable santé ². Je regrette d'avoir à constater que le Séminaire m'est devenu, pour le moment du moins, d'un séjour assez peu possible. Sur l'ordre du médecin, j'ai dû cesser il y a déjà dix jours tout commerce avec mes livres. On m'a condamné au repos complet. Mon cas ne s'est point du tout amélioré. Dans l'incertitude où je suis sur ce que je dois faire, c'est mon devoir de m'adresser à Votre Grandeur, la priant de vouloir bien me faire connaître sa volonté. Le Docteur Hingston ³ ne m'a encore donné aucune décision ; on ne donne aucune médecine pour les insomnies, et c'est ce dont je souffre depuis au delà d'un mois. Il m'a prescrit un repos complet que j'ai pris depuis dix jours avec le résultat que je vous ai fait connaître. Je me remets donc entre les mains de Votre Grandeur ⁴.

Votre enfant très humble et très soumis
Lionel Groulx

1. 2 p. sur 1 in-folio (20 cm x 12 cm). Olographe. ACDV, D 276.

2. Groulx s'est plaint très tôt de problèmes de santé au grand séminaire. Peu de temps après son entrée, le 19 septembre, il s'en confie, à ses amis plus ouvertement qu'à ses parents, à Alfred Langlois et surtout à l'abbé Sylvio Corbeil qui lui prodigue des conseils et lui ouvre sa bourse pour les remèdes nécessaires à sa condition (voir lettres n^{os} 75* et 81*). Dans sa réponse du 18 novembre, Alfred Langlois laisse entendre que Groulx souhaite quitter le grand séminaire (voir lettre n^o 78*). La réponse de Sylvio Corbeil à la lettre de Groulx de ca 7-14 novembre (lettre n^o 83*) indique que Groulx lui a carrément posé la question. Groulx envisage déjà la possibilité d'enseigner au Collège de Valleyfield, en octobre, dans sa lettre à Alfred Langlois et, en novembre, dans une lettre à sa mère, il semble décidé d'y aller (voir lettres n^{os} 78* et 84*). Puis, il fait des démarches directement au Collège de Valleyfield auprès d'un de ses anciens professeurs de Sainte-Thérèse qui y enseigne (voir lettre n^o 88*). C'est l'abbé Delphis Nepveu qui lui conseille d'écrire à Mgr Émard, d'où la présente lettre. Groulx écrit dans *Mes mémoires* : « Après quatre mois de grand séminaire, faute d'hygiène et d'un bon médecin et par excès d'étude et par un peu de contention peut-être, j'étais devenu un franc dyspeptique et j'avais perdu le sommeil. » (I : 77) En fait, il n'a passé que 98 jours au grand séminaire. Arrivé le 19 septembre, il en repart le 26 décembre.

On ne saura jamais ce qu'il y a au fond de ces ennuis de santé. Sont-ce là ce qu'en langage psychiatrique actuel on traduirait par maux psychosomatiques ? Se pourrait-il qu'il y ait résurgence des troubles de la vocation qui avaient si cruellement tourmentés Groulx pendant le premier tiers de l'année 1899 ? Peu après avoir pris sa décision « définitive », en avril 1899, Groulx avait été pris de malaises dont il s'était ouvert à Alfred Émery, qui les reliait à ses angoisses (voir lettre n° 54*). Ce même ami, mis au courant des maux de Groulx au grand séminaire, puis de sa guérison au Collège de Valleyfield, a ainsi analysé la situation : « Ta santé va à merveille, *Deo gratias*, je n'en suis pas surpris du tout, du tout je m'attendais à cela bien longtemps avant ton départ ; je connaissais, par expérience, les symptômes de ta maladie, on aurait épuisé les pharmacies de Montréal et la science de tous les médecins ; et mon cher Lionel n'aurait pas cessé de broyer du noir. Maintenant que tu as trouvé la pierre philosophale je me réjouis pour toi » (Alfred Émery à L.G. [juin 1900] : 4 ms.). Quelques mois après son départ du grand séminaire, Groulx n'éprouve « plus de dyspepsie ni d'anémie, plus de chagrins ni de mélancolie » (Alfred Langlois à L.G., 8 mai 1900 : 2 ms.). Il est toujours ecclésiastique pourtant. La crise est-elle terminée ? Ou est-ce que Groulx, sans remettre en question le choix de sa vocation, était à ce point insatisfait de la médiocre vie intellectuelle, morale et spirituelle qui, selon lui, règne au Grand Séminaire, qu'il voulait à tout prix s'en éloigner ? « Je fus étonné de trouver, à Montréal, une atmosphère morale, spirituelle, bien inférieure à celle de mon collège. Nous étions quelque trois cents séminaristes : pour une moitié venue des milieux canadiens-français ; pour l'autre composée d'Irlandais ou Anglais du Canada et d'Américains. Les allures désinvoltes, indisciplinées de cette seconde moitié produisaient un funeste effet sur nos camarades canadiens-français, trop enclins au mimétisme. Une moyenne d'esprit, de mœurs d'assez modeste niveau, avait fini par s'introduire au Grand Séminaire de Montréal, où subsistait beaucoup trop d'esprit écolier et pas toujours du meilleur. Nos professeurs, pour un bon nombre des Sulpiciens, Français de France [...] Des hommes distants, austères, d'une piété grise qu'on eût dit vidée de toute joie [...] Des professeurs, des directeurs d'âme qui formaient un prêtre abstrait, nullement préparé à son milieu concret, milieu que ces émigrés de France ne connaissaient guère et dont ils ne nous parlaient jamais. Je n'ai pas oublié cette expression qui leur revenait souvent sur les lèvres : "Dans votre pays, Messieurs..." Dirai-je, en outre, que des traces de jansénisme s'effaçaient lentement du Séminaire sulpicien ? Alors qu'à Sainte-Thérèse je pouvais communier quotidiennement, au Grand Séminaire, il me fallut une permission spéciale [...] On mettait l'accent sur la mortification beaucoup plus que sur la pratique de la charité, le libre envol de l'âme dans l'amour divin. Religion trop négative, prêtre inadapté à son milieu : deux déficiences ou deux défauts qui pourraient expliquer les déficiences de la religion canadienne, et d'abord l'insuccès partiel au moins du ministère sacerdotal : prédication négative, ministère inadapté. » En contrepartie, heureusement, « Un homme corrigeait pourtant, dans une certaine mesure, ces déficiences du Grand Séminaire : le directeur, l'abbé Charles Lecoq [...] J'ai presque envie de l'écrire : c'était tout le Grand Séminaire. » (*Mes mémoires*, I : 74-75) L'on sait qu'à l'automne de 1900, Groulx devra faire face à une autre crise de vocation qui lui occasionne de grands « troubles » (voir lettre n° 121*, n. a). — Rappelons qu'à ce moment, il n'est pas nécessaire de faire toute sa théologie dans un grand séminaire.

3. Sir William Hales Hingston (1829-1907). Ancien élève des Sulpiciens, célèbre médecin, il était chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il a été président du Collège des médecins et chirurgiens du Québec, maire de Montréal et sénateur.

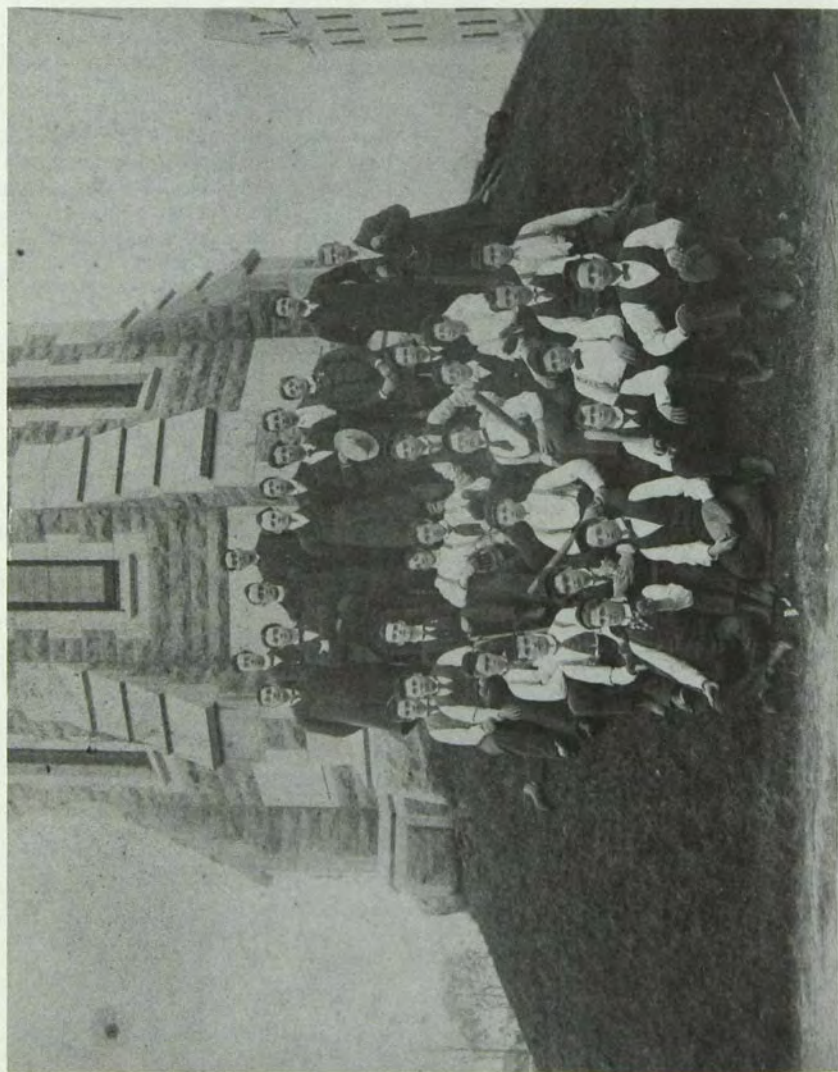
4. Nous n'avons pas retrouvé la lettre de Mgr Émard en réponse à celle-ci. Cependant, sur l'original de la lettre de Groulx aux ACDV, l'on trouve cette note de Mgr Émard : « Autorisation de rentrer dans sa famille, aux ordres du médecin +JM ». Cette lettre a pu être adressée directement au directeur du Grand Séminaire ou encore à Groulx qui a peut-être été obligé de la verser à son dossier pour justifier son départ prématuré. Malgré nos recherches aux ASSSM, nous n'avons pu retrouver le dossier de Groulx (d'après l'archiviste actuel, Bruno Harel, p.s.s., les dossiers des séminaristes n'ont pas été conservés).

À Sylvio Corbeil

[Vaudreuil, fin décembre 1899] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 28 novembre 1899, 2 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 4 janvier [1900] : « Le docteur Hingston, m'écris-tu, a reconnu que tu avais encore des poumons sains. C'est une nouvelle qui me réjouit plus que ne m'afflige la mauvaise nouvelle que ta lettre m'apporte, de ton insomnie [...] Que faut-il décider ? Iras-tu, n'iras-tu pas au Séminaire ? Que ne suis-je un voyant de l'avenir, bien-aimé enfant ? car il faudrait l'être pour trancher la question. Dans mon ignorance je te donnerai le conseil que voici. Va voir Mgr Émard ou bien écris-lui. Fais-lui connaître ton état de santé sans ne rien exagérer sans ne rien atténuer. Puis sa décision fera loi [...] Quelque part que tu ailles à Valleyfield ou à Montréal^a donne-toi pour ta poitrine ou ta tête les soins voulus et informe-moi de ce qu'il te faut [...] » (1-2, 4 mss).

^a Rien n'est encore décidé, semble-t-il. La réponse de Mgr Émard ne devait que recommander des vacances de repos à Vaudreuil et, peut-être, lui demander de venir le rencontrer le 13 janvier (*Journal* : 550 ; voir aussi lettre n° 92).



1900



22



23

91*

À Alfred Langlois

[Vaudreuil, début janvier 1900] ¹

1. Carte de vœux attestée par A. Langlois à L.G., 11 février 1900 : « [...] Ma carte du jour de l'an, tu l'as trouvée sèche peut-être... la tienne l'était bien un peu [...] » (3 ms.).

92

À Médard Émard

Montréal, 22 janv[ier 1900] ¹

Monseigneur,

Je suis allé voir le Docteur Campeau en arrivant à Montréal. Ce médecin est celui qui s'est occupé de ma santé durant ces trois dernières [années] ². Après avoir pris connaissance de mon état, il me défend de reprendre la vie du Séminaire, pour cette année. Il m'assure que le régime loin de continuer à me rétablir, ne pourra que me débilitier de plus en plus.

Sur ce, Monseigneur, puisque Votre Grandeur me permet de demeurer à Valleyfield je crois bien qu'il ne me reste plus qu'à me rendre à la décision du médecin. Je prie donc Votre Grandeur de me faire parvenir l'autorisation de laisser cette maison ³ et vous demande pardon de vous troubler si souvent.

Avec respect et obéissance
Lionel Groulx, eccl.

1. 1 f. (28 cm x 21 cm). Olographe. ACDV, D 276. Lionel Groulx a daté fautivement « '99 », comme cela lui arrivera encore parfois au début d'une nouvelle année, ainsi qu'à certains de ses correspondants.

2. La première fois que Groulx consulte le Dr Charles-Émery Campeau, c'est à la demande de celui-ci par l'entremise de l'abbé Sylvio Corbeil : « Apprenant que tu étais souffrant d'une bronchite qui nous alarmait, il [Dr Campeau] fut chagrin. Il veut te voir et je veux que tu le vois [...] Ça ne te coûtera rien, rien du tout. Tâches [sic] de te rendre de bonne heure à Montréal, le jour de la rentrée (7 Janvier) pour le voir » (29 décembre 1896 : 3 et 4 mss ; voir lettre n° 10*).

Fils de Sainte-Thérèse où il a fait ses études classiques (1883-1891), Charles-Émery-Godfroy Campeau est d'abord un fils de Vaudreuil où il est né, en 1870, de Noël et de Julie Paquin. Il appartient à la célèbre famille des Campeau que Groulx décrit ainsi : « La famille

Campeau par ici est ce qu'était la tribu de Lévi au vieux temps d'Israël. Elle seule a fourni plus de six lévites à l'Église et plusieurs sœurs au cloître : c'est une famille privilégiée. » (*Journal* : 222, 13 juillet 1896) Après des études de médecine à l'Université Laval de Montréal (1891-1896), le Dr Campeau pratique pendant près de vingt-cinq ans (1896-1919) à Saint-Henri de Montréal, où il est presque vénéré, et où on l'a surnommé « le médecin des pauvres ». En 1919, six ans après la mort de sa femme, Philomène Edma Rastoul (1870-27 janvier 1914) qu'il avait épousée en 1897 et qui lui avait donné un fils, Donat, le Dr Campeau retourne à son Alma Mater de Sainte-Thérèse pour y étudier la théologie. Après avoir été ordonné prêtre par Mgr Georges Gauthier, le 29 juin 1922, en la cathédrale de Montréal, l'abbé Campeau devient le vicaire de son frère Téléphore, curé à Notre-Dame de Malone (1922-1935). Après la mort de ce dernier, l'abbé Charles devient curé de la paroisse Saint-François d'Assise, à Constable, New York, et le restera jusqu'à sa mort, survenue le 19 septembre 1952. Il sera inhumé à Montréal dans le caveau de la famille. (Adhémar Jeannotte, *Généalogie des familles de Vaudreuil*, APV ; Donat Fortier, *Cahiers, ACDV ; DBCCF*, IV : 229-230 ; *Les Annales térésiennes*, vol. 40, n° 1 (septembre 1952) : 6 ; *Journal* : 222, 267 et 971-973.)

3. Parti du Grand Séminaire le 26 décembre pour Vaudreuil où il va se reposer, Groulx prend conseil auprès de son maître et ami, Sylvio Corbeil, pour savoir ce qu'il doit faire (lettre n° 90*). Convoqué à Valleyfield le 13 janvier par Mgr Énard, il en repart le 21 « pour aller, dit-il, chercher mes malles au Séminaire ». Mgr Énard lui a demandé de consulter un médecin, ce qu'il fait le 21 ou le 22. Après avoir reçu l'autorisation de Mgr Énard, Groulx quitte les lieux le 25, pour arriver à Valleyfield le même jour. Et, écrit-il le 2 mars, « depuis ce temps mes jours se sont passés sous le toit de l'Évêché. On m'y a donné les appartements du Secrétaire – et j'en remplis les fonctions pour une certaine partie. » Il note à propos de son état d'esprit à ce changement d'existence : « La transition fut bien un peu brusque : passer des austérités du Séminaire aux splendeurs d'un évêché. Et avec cela j'aurais tant aimé vivre toutes les années de ma cléricature à St-Sulpice, le vrai creuset où se façonnent les prêtres. Le corps peut ne pas trouver toutes ses aises dans l'accomplissement de la règle ; le cœur sent parfois que la solitude lui pèse, il voudrait voir s'élargir ou s'égarer les murs de la cellule monacale. Mais le tout est largement compensé par les pures joies de l'âme que je n'ai bien connues qu'en ces jours heureux qui ont suivi ma prise de soutane. Pourquoi a-t-il fallu que je n'y aie vécu que trois mois ? » (*Journal* : 550-551). Pourtant, à peu près au même moment, Groulx semble tenir des propos assez durs sur la vie au grand séminaire (voir lettre n° 99*). Sur sa vie, ses études et son travail à l'évêché, voir lettre n° 97*.

93*

À ses parents

[Évêché de Valleyfield, 25ss janvier 1900] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon, 8 février 1900 : « J'ai bien retarder pour t'écrire [...] » (1 ms.). Lettre sans doute écrite à son retour à Valleyfield pour renseigner ses parents sur sa nouvelle vie (voir lettre n° 97*).

94*

À Alfred Émery

[Évêché de Valleyfield, 25ss janvier 1900] ¹

1. Lettre attestée par A. Émery à L.G., 8 février [1900] : « Je suppose que tu n'as pas attendu après ton chapelet pour prier depuis que tu es parti ; comme *ledit chapelet* n'était pas dans *ladite chambre*, je ne me suis pas cru obligé de répondre pendant les examens [...] Je croyais passer mes vacances par ici mais la mère s'y oppose [...] cela ne vous empêchera pas toi et Onésime de passer de bonnes vacances^a [...] » (1 et 4 mss).

^a Groulx a déjà commencé à organiser les vacances d'été à Vaudreuil en y invitant quelques amis (voir lettre n° 112, n. 9).

95*

À Charles-Auguste Émond

[Évêché de Valleyfield, fin janvier – début février 1900] ¹

1. Lettre attestée par C.-A. Émond à L.G. [8] février 1900 : « [...] Sur ta lettre que j'ai reçue tu me demandais de te parler comment ça allait [...] » (1 ms.).

96*

À Alfred Langlois

[Évêché de Valleyfield, fin janvier – début février 1900] ¹

1. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 11 février 1900 : « [...] je ne sais si je dois rendre grâce à tes prières : ma santé est excellente et je t'exempte de demander dorénavant qu'elle continue de progresser [...] Tu es superfin d'avoir songé à un ancien correspondant pour l'avertir du lieu de ton domicile actuel [...] Je viens frapper à la porte d'un évêché [...] Tu as donc passé les fêtes à la maison paternelle [...] J'aurais pourtant voulu parler du Transvaal^a. Mais il est évident qu'à même l'évêché de Valley-Field tu as des journaux en quantité : je ne voudrais pas non plus, dans le cas où ma lettre se fourvoierait *exposer ma loyauté* [...] Depuis deux mois privé de tout ami intime [...] Ta lettre a été une vraie goutte de rosée [...] » (1, 2, 3, 7 mss).

^a Les journaux canadiens étaient pleins de la guerre des Boers ou du Transvaal (1899-1902) qui déclencha au pays une effervescence nationaliste. Les impérialistes réclament la participation du Canada ; les nationalistes exigent l'abstention. Laurier propose un compromis, l'envoi d'un contingent de volontaires. Bourassa dénonce cette décision comme un

dangereux précédent, de nature à justifier d'autres interventions dans les guerres impériales. Si on a tendance, au Canada français, à interpréter cet épisode comme une menace, au contraire, pour beaucoup de Canadiens anglais, il marque une étape importante dans la marche du Canada vers la maturité et la reconnaissance de son rôle dans l'empire. L'impérialisme est pour eux l'expression de leur nationalisme canadien. Voir Carl Berger, *The Sense of Power, Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, 277 p.

97*

À Sylvio Corbeil

[Évêché de Valleyfield, février 1900]¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 4 janvier [1900], 4 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., lundi gras [27 février] 1900 : « [...] Je suis bien heureux que tu prennes plaisir à méditer st Thomas. Persévère et le travail t'apportera plus que du contentement : il te passionnera. Ne lis des revues^a que ce que la docilité à l'égard de ton cher évêque, de ton paternel évêque t'impose [...] J'approuve fort que tu revois avec M. Nepveu ta philosophie^b [...] » (2 ms.).

^a En matière de lecture, Sylvio Corbeil est plus conservateur que son disciple. Il lui arrivera à quelques reprises de vouloir freiner les curiosités intellectuelles de Groulx, et de lui suggérer des lectures « sûres » (voir *infra*). Groulx prépare à ce moment un article qu'il a écrit à « la demande de Mgr Énard » et qui a paru sans signature dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield (vol. 7, nos 5-6 (mars 1900) : 146-151). Il s'agit de sa première publication, « Le dogme et la pensée catholique au XIX^e siècle », qu'il a inscrit dans son *Journal* en le datant du 23 février 1900 (553-557).

^b En substance, Groulx semble confier à son ancien professeur ce qu'il écrira plus tard dans *Mes mémoires* : « Mgr Énard me fit venir à son évêché. Son secrétaire, un monsieur Dutrisac, se mourait de tuberculose [voir lettre n° 122]. Mon évêque m'employa à quelques travaux de ce secrétariat. Je cherche en vain le profit que je retirerai de ce séjour à l'évêché de Valleyfield. Monseigneur a soin de ne point m'accabler d'ouvrage. Autant que mon état de santé le permet, je me plonge dans la *Somme* de saint Thomas, une édition Lachat reçue en prix au collège ; je vais suivre quelques cours de philosophie au Collège de Valleyfield, cours alors donnés par l'abbé Delphis Nepveu, mon ancien professeur de Versification à Sainte-Thérèse. Et je lis livres et brochures que me conseille mon évêque. De ce séjour, je retiens que j'ai appris à connaître le milieu ecclésiastique ; j'eus l'avantage de vivre dans l'intimité d'un évêque cultivé qui m'ouvrit l'esprit sur bien des problèmes de science religieuse et sur d'autres de notre temps. De ce côté, j'aurais pu subir d'autres influences, faute de me tenir sur mes gardes. » (I : 77-78) Dans son journal, il parle en ces termes de son séjour à l'évêché : « je dois beaucoup à Mgr pour m'avoir recueilli chez lui, me permettant de rétablir ma santé, tout en vivant de la vie cléricale ; je me souviendrai longtemps de ces deux mois qui m'ont permis de connaître dans l'intimité mon évêque et son entourage, et pendant lesquels j'ai recueilli tout un bouquet de choses pratiques qui me préparent, après m'avoir donné la science de la vie à l'exercice du ministère sacerdotal. » (*Journal* : 552, 25 mars 1900)

98*

À Alfred Langlois

[Évêché de Valleyfield, ca 9 février 1900] ¹

1. Carte postale attestée par A. Langlois à L.G., 22 avril 1900 : « [...] Oui, Lionel, ta carte postale est ici, depuis le 11 fév[rier] [...] » (1 ms.).

99*

À Alfred Émery

[Évêché de Valleyfield, ca 13 février – 11 mars 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Émery du 8 février [1900], 4 p. mss. Lettre attestée par A. Émery à L.G., s.d. [ca mars – avril 1900] : « Connaisseur ton indulgence pour moi je n'hésite pas à t'écrire avec du papier (non) ministre, cela s'explique, je ne suis pas *grand séculier*, tout simplement nourrisson sulpicien. En te lisant je me suis dit : oh ! là, là, on voit que Lionel est malade depuis longtemps ; le goût amer des remèdes s'imprègne à ses paroles. Voyons mon cher pas d'exagération hein ! La vie au Séminaire est dure comme partout ailleurs et s'il y a quelque chose qui diffère c'est en faveur du Séminaire [...] Le règlement n'est pas si *homicide* qu'on se le figure, puisque personne n'en est mort. Comme de raison on ne marche pas sur le tapis du matin au soir, on n'est pas porté sur le velours ou la soie, et pas de servante (encore bien moins) pour défaire notre lit le soir^a et que sais-je nous *habiller* peut-être ; oh ! le cher petit est vraiment un *enfant gâté*, il est si *délicat* qu'on en a soin comme une fleur. (Ne te fâche pas) [...] des Sulpiciens, ceux qui ont des préjugés contre eux n'ont pas toujours raison, et souvent ne les connaissent pas ; ils ne sont pas tous parfaits ; *concedo*. Ils n'enseignent pas mieux que les autres, *distinguo*. Il est vrai que nous avons une année exceptionnelle cette année surtout en dogme^b et je le regrette beaucoup mais tout le reste c'est de *l'extra* et je me base sur le témoignage de 130 séminaristes pour le dire. Mais supposons pour un moment que l'on voit la théologie aussi bien dans un collège^c c'est déjà beaucoup mais ce n'est pas assez [...] Pour cette année tu es bien à Valleyfield je suis content pour toi, refais ta santé et essaie d'être assez bien pour nous revenir l'année prochaine [...] je sais parfaitement que tu n'as pas au fond du cœur ce que tu dis ; et que la santé revenue et les *préjugés* disparus le Séminaire te paraîtra un tout autre logis. Pour ce qui est du professeur de dogme il s'est un peu amélioré [...] vu que tu es secrétaire d'un évêque [...] Tu me disais que Langlois te parlait de moi sur sa dernière lettre^d ; je n'en doute point ; il devait te dire que le gros Émery n'existait plus qu'à titre de personnage fabuleux de l'antiquité [...] » (1, 2, 4 mss.).

^a Sans doute quelques détails relevés par Groulx pour illustrer les différences entre les « austérités du Séminaire » et les « splendeurs d'un évêché » (voir lettre n° 92, n. 3).

^b Le professeur de dogme, l'abbé Joseph-Eugène Labrosse, semble faire l'unanimité contre lui, aux dires d'Alfred Émery (2-3 mss). Pour l'opinion de Groulx sur la vie au grand séminaire, voir lettre n° 89, n. 2.

^c Si Groulx défend cette opinion à ce moment, il changera bientôt d'idée (voir lettre n° 107*, n. b).

^d Alfred Langlois à L.G., 11 février 1900 : 7 ms.

100*

À ses parents

[Évêché de Valleyfield, ca 1-2 mars 1900] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 9 mars 1900 : « On a reçu ta lettre Samedi matin [3] [...] je suis bien contente que tu es été si bien accueilli à ton arrivé et que tu n'a pas souffert de froid^a [...] » (1 et 5 mss).

^a Le 24 février, Groulx s'est rendu à Vaudreuil en compagnie de ses cousins, Alice, Alexandre, Albert et Uldège Émond de Valleyfield. Voici ce qu'il en écrit dans son *Journal* : « Samedi dernier, j'ai eu la bonne fortune d'aller à Vaudreuil en voiture avec mes cousins et cousines de Bellerive. Il y avait à peine un mois que je n'avais vu mon chez-moi, et pourtant avec quel désir, j'ai souhaité, aidé, pressé ce voyage ! Et aujourd'hui que je suis revenu, oh ! comme je me retrouve bien toujours le même : hier, avant-hier je me suis ennuyé. Je me disais, heureux ceux qui ont pour vivre et pour mourir ce même toit qui les a vus naître ! » (551, 2 mars 1900).

101*

À ses parents

[Évêché de Valleyfield, ca 2-3 mars 1900] ¹

1. Carte postale attestée par S.P. Pilon à L.G., 9 mars 1900 : « On a reçu [...] ta carte Postale Dimanche matin [4] [...] » (1 ms.). – Des envois aussi rapprochés s'expliquent peut-être par l'ennui qui l'assaille.

102

À ses parents

[Collège de Valleyfield], 23 Mars 1900 ¹

Bien chers Parents,

Je vous écris cette fois de ma nouvelle chambre au Collège. Je suis rendu et installé définitivement ici depuis mardi dernier au soir. Je remplace Mr Mousseau ². Ma nouvelle position me va assez bien ; même c'est un peu moins ennuyeux qu'à l'Évêché. Il y a des confrères ³, des gens de mon âge à qui je puis parler, et puis avec cela le temps de la classe où je n'enseigne qu'à 7 écoliers remplis d'une assez bonne volonté ⁴. Et Mgr ⁵ m'a dit en partant de demander au Collège toute la nourriture dont j'aurais besoin pour ma santé.

Lundi dernier au soir j'ai fait le trajet dans les chars avec Bidou chez mon oncle Baptiste ⁶ qui s'en allait à Ottawa. Je suis arrivé à Valleyfield à 5 hrs et 20. Je suis arrêté en passant chez mon oncle Xavier ⁷. Il n'y avait que ma tante à la maison. Albina avait pris du midi ses 6 métiers à la manufacture. Maintenant il n'y a rien de bien nouveau si ce n'est le beau temps de printemps qu'il fait ce matin. J'entends déjà les écoliers parler d'érables et de sucreries. Pour cette raison et pour bien d'autres, je voudrais bien que le temps des *affaires* serait encore à revenir. Cette fois, j'essaierais de faire en sorte, d'arranger cela pour aller aux sucres ou à la pêche ⁸. Vous m'écrirez sans tarder, me parlerez des *affaires* ⁹ et me direz si vous êtes allés à Ste-Thérèse ¹⁰. Pour moi je n'ai encore reçu aucune nouvelle, mais j'en attends sous peu.

Que Paul se dépêche toujours bien d'apprendre. J'ai dit à Alice ¹¹ qu'il pourrait lui en montrer aux vacances. Et mes meilleurs souvenirs à Mlle Cécile.

Des saluts à tous
Bien à vous
Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (28 cm x 21 cm) à en-tête imprimé : « Évêché de Valleyfield, Salaberry de Valleyfield ». Olographe.

2. L'abbé Louis-Ubalde Mousseau et Groulx ont permuté. Le premier sera secrétaire de l'évêque, de 1900 à 1904. Sur l'abbé Louis Mousseau, voir lettre n° 378, n. 10.

3. Entre autres, Jean-Marie Phaneuf, avec qui il se liera d'amitié (voir *Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 5, 1899-1900 : 14-16).

4. Dans son journal, Groulx apporte un peu plus de précisions : « Ne pourrais-je pas dire avec Ls. Veullot : le ciel m'a donné pour croix une vie errante, puisque me voici maintenant installé au Collège de Valleyfield – et cela depuis le douze mars dernier. On m'a fait remplacer Mr. Ls. Mousseau ordonné prêtre le 18. Me voici donc professeur de Méthode. Après avoir été enseigné pendant 16 ans, j'enseigne à mon tour. Ma classe n'est pas nombreuse ; il n'y a rien de moins semblable aux classes des grandes universités ; sept élèves avec le professeur "*sunt tota domus*" [*C'est toute ma famille*]. Voici les noms de mes premiers disciples : Albert Billette, Agis Choquette, Médario Gagnier, Louis Gosselin, Théophita Marot, Louis Rolland, Gilles Sauvé. » (*Journal* : 552, 25 mars 1900) Dans les *Annales du Séminaire de Valleyfield*, l'on peut lire que l'abbé Mousseau « est remplacé depuis 8 jours par M. Lionel Groulx », c'est-à-dire depuis le samedi 10 mars (70 ms., 18 mars 1900, ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield). Au sujet des dates qui paraissent ne pas concorder, nous pouvons tenter l'explication suivante. Groulx a pris la tête de la classe de Méthode au collège, le lundi 12 mars, mais il loge toujours à l'évêché, alors que l'abbé Mousseau est sans doute en retraite préparatoire à son ordination qui a lieu le dimanche 18. Réclamé par sa mère à Vaudreuil, Groulx s'y rend sans doute le samedi 17 pour en revenir le lundi 19 (voir lettre n° 106*, n. a). Et ce n'est que le lendemain qu'il se serait installé définitivement au collège à la place de l'abbé Mousseau, à qui il cède sa chambre et son titre de secrétaire à l'évêché. – Sur sa conception du rôle du professeur et de l'éducateur, voir lettre n° 103*.

5. Mgr Médard Émard.

6. Bidou, fils de Jean-Baptiste Pilon, son oncle maternel.

7. Xavier Émond, frère de William Guillaume, de Valleyfield, marié à Joséphine Sabourin, et Albina leur fille.

8. Pendant ses années de collège, ses « faiblesses » et ses « maladies » comme par hasard se déclarent le plus souvent pendant cette période printanière (voir lettre n° 5*). Le printemps est d'ailleurs sa saison préférée.

9. Voir lettre n° 106*, n. a.

10. Le jeudi 22 mars, ses parents sont allés voir Charles-Auguste qui y poursuit ses études, qu'il continuera à Valleyfield à partir de septembre 1900 (S.P. Pilon à L.G., 7 avril 1900 : 3 ms.). Nous n'avons pas retrouvé de lettre de C.-A. Émond pour cette période.

11. Probablement Alice Mc Kercher (voir lettre n° 16, n. 10).

103*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, avril 1900] ¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 2 mai 1900 : « Le mois d'avril 1900 [...] m'enlève mon père [...] Je te remercie des cordiales condoléances que tu m'offrais dans mon deuil [...] Eh ! tu es professeur et tu professes avec succès et contentement^a [...] » (1 et 3 mss).

^a Il faut nous rappeler que c'est l'espoir d'être un jour professeur qui a finalement convaincu Groulx d'embrasser la prêtrise (voir lettres nos 52, n. 4 et 161 n. 5), car la perspective d'être « curé » ne lui sourit guère et ce n'est que dans les moments de découragement qu'il y pensera plus tard. Sa nomination de professeur lui fait écrire : « Aussi faudrait savoir avec quelles magnanimes attentions j'ai embrassé les fonctions du professeur. Il faudra l'impossible si en quelques semaines je ne forme pas dans tous mes élèves, le noble caractère d'un Berryer ou l'âme d'un Montalembert ou le cœur d'un Lacordaire » (*Journal* : 552-553).

Il ne peut dissocier instruction et éducation, et c'est dans cette perspective qu'il commence sa carrière. Plein d'enthousiasme, mais un peu effrayé par la tâche qui l'attend et pour laquelle il se sent fort peu préparé. En Méthode, il est chargé d'enseigner le français, le grec, le latin, l'histoire et la géographie. « Que je me sens pauvre, effroyablement pauvre ! s'écrie-t-il. En matière de langue, rien d'autre que mon petit bagage de collégien d'hier. En pédagogie, pas la moindre initiation [...] Professeur improvisé, je cherche à tâtons une méthode. Qu'ai-je trouvé et pratiqué de valable ? J'étais sorti du collège assez peu content de ma formation intellectuelle. Ces déficiences dont je souffre vivement, m'inspireront, au moins, d'en préserver mes jeunes élèves. Je m'applique à éveiller en eux la curiosité de l'esprit. Je me suis fait une conviction dure comme fer de la nécessité de la lecture pour compléter l'enseignement du maître, si brillant et compétent qu'il soit. J'incite à lire, je parle de mes lectures. Dans les traductions latines et grecques, j'essaie, oh ! bien pauvrement, d'introduire quelques principes directeurs, une méthode, une logique ; j'attire au moins l'attention sur les différences essentielles entre les deux langues mortes et la française : les unes synthétiques, l'autre analytique ; les unes concrètes, l'autre plutôt abstraite. D'où, dans une intelligente traduction, une modification obligatoire de la phraséologie et du vocabulaire. Pour la découverte du sens, dans la version, je tiens à des procédés rigoureux. Je combats l'à peu près, la foi ou la recherche au hasard. Je combats surtout, de toutes mes forces, le psittacisme qui m'avait paru le mal suprême de mes jeunes années : cette funeste habitude

d'enjamber le vocabulaire sans y voir clair, sans s'appliquer à comprendre. Je n'avais pas oublié ces exercices de mémoire qui, en mes quatre premières années de collège, nous faisaient apprendre et réciter par cœur tout La Fontaine, sans qu'on sût jamais l'exacte définition d'une fable et qu'on eût la moindre connaissance biographique du fabuliste. » (*Mes mémoires*, I : 82-83 ; sur sa vie de professeur, voir aussi lettre n° 107*, n. b.)

Ce mois même, Groulx parle de sa vie professorale en ces termes : « Oh ! la vie du professeur connaît les joies qui font éclater l'âme, comme ces noirs découragements, noirs à tuer l'énergie si l'on n'allait les déposer aux pieds du bon Maître. Mes élèves, que je voudrais aimer moins pour être plus indifférent [...] j'aurais écrit des lignes d'espoir si la certitude était entrée chez moi que dans ces derniers six jours j'avais pu élever quelque peu chez vous la noblesse du chrétien et la dignité du jeune homme – Pourquoi ce trouble, cette préoccupation chez moi ? oh ! je le sens, jamais je ne pourrai me dévouer à demi. Leurs intérêts, leur avenir sont devenus les miens, plus que les miens, il sont devenus ceux de Dieu lui-même, et c'est une semaine perdue puisque Dieu n'y a rien gagné. Mon bon Jésus, je continuerai de vous prier encore, de vous prier toujours de féconder dans ces jeunes âmes pour la plupart nobles, généreuses bien qu'un peu légères, ces frêles pousses que j'y dépose comptant moins sur la puissance du germe que sur la vertu divine qui féconde et fait fructifier. » (*Journal* : 558-559, 28 avril 1900)

104*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 8-13 avril 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 7 avril 1900, 4 p. mss, qui lui demande : « Écris moi et dis moi comment te trouve tu dans ta nouvelle place » (4 ms.). Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 15 avril 1900 : « prends patience vies sans inquiétude Paul est complètement rétabli^a [...] Cher enfant tu ne saurais croire la joie que j'éprouve en m'apprenant que tu es parfaitement guéris [...] » (1, 2 mss).

^a Dans sa lettre du 7 avril (1-2 mss), sa mère lui apprend que Paul est gravement atteint depuis plus d'une semaine du croup et de la rougeole. Il n'est pas étonnant que Groulx s'inquiète pour son filleul, puisqu'à cette époque, la rougeole ainsi que la typhoïde, la scarlatine, la diphtérie, la tuberculose et la diarrhée sont les causes de décès les plus répandues chez les enfants (voir Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971 : 59-61). Rappelons que son père, Léon Groulx, est disparu en 1878 lors d'une épidémie de petite vérole qui s'était aussi attaquée aux quatre enfants Groulx, dont Lionel âgé d'à peine six semaines. En 1882, trois membres de sa fratrie, Julien et Angéline Groulx, ainsi qu'Alexandrine Émond, sont décédés lors d'une épidémie de diphtérie. Quelques années plus tard, Groulx sera lui-même atteint « par la diphtérie à l'âge de sept ans, maladie à laquelle j'échappai presque par miracle (elle nous avait pris trois d'entre nous quelque cinq ans auparavant) » (*Mes mémoires*, I : 77. Ici les dates ne concordent pas ; si Groulx avait réellement sept ans à ce moment, il faudrait lire : « quelque trois ans auparavant ».).

105*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, 17 avril 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 11 février 1900, 8 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 22 et 23 avril 1900 : « Ta lettre est datée du 17. Je la reçois le 22 [...] ta bonne lettre le mérite bien. Mon ami me l'a vu décacheter et s'est écrié : "Quel est l'homme assez patient pour écrire d'aussi longues lettres ?" [...] Nous n'avons pas le même sort que ces gens dont le travail continu pour les élèves soutient l'ardeur et le courage [...] Tu me parles de la visite de Daniel [Plouffe] et de celle que tu aurais voulu faire... Oh ! que j'aurais été heureux. Imagine donc ! trois compères d'antan au Séminaire, à Ste-Anne, partout ! [...] Daniel tout seul m'a causé aussi une grande joie : Il m'a parlé de toi, de ta maladie, de tes projets [...] D'ailleurs, ma bourse comme la tienne crie famine... la tienne, du moins ne sera pas longtemps affamée. Les écus vont s'y accumuler : 13 cents par jour. Oh quel Ro[th]s-child tu va [sic] devenir ! Mais n'abandonne pas la poésie pour l'or je t'en conjure [...] le fleuve [...] Je n'y vois pas ton *voilier sans toiles à ses mats*^a [...] Tu me parles du futur voyage de M. Corbeil et de son départ [de Sainte-Thérèse] comme devant être définitif et sans retour [...] Que tes élèves soient ta couronne et tes travaux ta nourriture [...] » (1, 3, 4, 5, 6, 8 mss).

^a Citation d'un vers de Groulx tiré d'un poème dédié à l'abbé Sylvio Corbeil : « Où sont les vacances ? » A. Langlois qui aime beaucoup ce poème lui en avait demandé une copie (voir lettre n° 37*, n. d). Sur le poème, voir *Journal* : 336-338 et 919-924.

106*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, début mai 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 15 avril 1900, 2 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 8 mai 1900 : « Je n'ai pas grandes bonnes nouvelles à t'apprendre tant qu'aux affaires elles sont arrangées du 23 Avril^a [...] » (1 ms.).

^a Dans une lettre pressante du 15 mars, sa mère lui enjoint de se rendre à Vaudreuil dès le samedi suivant, le 17, s'il le peut, « pour les transactions que l'on va faire et il faut que tu y sois absolument » (1 ms.). L'on sait que Groulx revient de Vaudreuil le lundi 19 mars (voir lettre n° 102), mais sans que rien n'ait été conclu (S.P. Pilon à L.G., 7 avril 1900 : 1 ms.). Finalement, ses parents réussirent, quoique difficilement, à emprunter 3 000 \$ pour acquitter une dette, mais pas suffisamment pour rembourser Zotique Pilon qui réclame aussi son dû (Zotique Pilon à William Guillaume Émond, 8 avril 1900 et S.P. Pilon à L.G., 8 mai 1900 : 1 ms.).

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 4-18 mai 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 2 mai 1900, 4 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 20 mai 1900 : « [...] J'ai confiance que tu entreras, puisque l'heure en est venue^a, d'un pas ferme dans le champ de ces fortes et hautes poésies. Et puisqu'il faut que le bras se déchire aux épines du buisson afin que la main saisisse la rose vermeille de la pourpre du sang, Lionel s'estimera heureux d'orner et de parfumer son âme, au prix de quelques douleurs, d'aussi précieuses floraisons. Quant à tes études^b ta piété comme ton intelligence profitera d'une sérieuse méditation sur les sacrements [...] » (3 ms.).

^a Groulx fait sans doute allusion à la tonsure ecclésiastique qu'il recevra le 29 juin suivant (voir lettre n° 112, n. 4).

^b Si Groulx a cru qu'il était possible de faire au collège des études théologiques aussi solides qu'au grand séminaire (voir lettre n° 99*, n. c), la vie collégiale va se charger de le déromper : « avec une santé mal rétablie, je ferai connaissance avec le régime encore imposé en quelques diocèses aux séminaristes : cumul de l'enseignement à raison de quatre heures de classe par jour, et de l'étude des sciences ecclésiastiques. Au fait, peu de science ecclésiastique : une heure de morale, le soir de 5 à 6 heures, après une journée éreintante ; une ou deux heures de dogme par semaine, quand Mgr Énard se trouve là ou s'y sent disposé. En revanche l'enseignement aux écoliers se double de tâches de discipline : surveillances aux dortoirs, dans les salles ou cours de récréation, etc., etc. À certaines époques l'on y joint pour moi les fonctions de sacristain à la chapelle et l'on me prie, selon l'expression consacrée, d'exercer quelques *séances* ou représentations collégiales. Je fais une pauvre théologie avec des professeurs qui n'en savent guère (si j'excepte Mgr Énard). Je me souviens que j'étudiai le traité de la justice avec l'abbé Santoire, grand vicaire, ancien avocat qui nous fit du droit autant que de la théologie. Je parcourus d'autres parties de la morale avec l'abbé Mainville, vieux missionnaire de Saint-Régis en retraite, fertile en digressions para-théologiques. Si je n'avais multiplié mes efforts pour suppléer à cet enseignement par des études personnelles, j'aurais été bien malheureux. Heureusement la Providence allait y suppléer à son tour. » (*Mes mémoires*, I : 81-82)

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, 10ss mai 1900] ¹

1. Réponse aux lettres de A. Langlois des 22-23 avril et 8 mai 1900, 8 p. et 3 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 8 juin 1900 : « [...] Ta bonne lettre m'a fait plaisir comme toutes celles que je *conserves* de toi [...] Nous voici donc en vrai printemps^a [...] tu me parais dans le vrai au sujet de Daniel [Plouffe]. Il m'a répondu quelques jours après la réception de ta lettre et je mets foi dans ses impressions si candidement racontées. Daniel est encore un saint jeune homme capable de nous en montrer ... quoi ?... Tu m'as dit aussi que tu ferais probablement *imprimer* les figures de tes pupilles avec la tienne^b [...] Je souhaite à

tous les messieurs du *combine* que je voudrais rencontrer ensemble la plus jolie réunion possible^c. Pour la Tibérine [voir lettre n° 32, n. 11] j'ai encore un bon faible [...] » (1, 2-3 mss).

^a Groulx lui avait-il parlé de sa saison préférée, lui qui écrit un hymne au printemps le 21 avril ? (Voir *Journal* : 557-558)

^b L'a-t-il fait ? Aucune photo de cette classe de Méthode n'a été retrouvée au CRLG.

^c Réunion à Vaudreuil de quelques amis de Groulx au début des vacances d'été (voir lettre n° 112, n. 9).

109*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, juin 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 20 mai 1900, 4 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 2 juillet 1900 : « [...] Courage mon chéri Lionel dans la voie sacerdotale. Réponds avec humilité et empressement aux saintes inspirations de l'Esprit Saint. Dieu te fait avancer par une voie qui ressemble à la mienne [...] Fils de mon cœur et de mon enseignement unissons nos destinées dans des immolations semblables. Faire des prêtres et des lettres [...] Quelle vocation^a ! [...] » (2 ms.).

^a À peu près à la même période, Groulx note dans son journal quelques réflexions sur son état de vie et sur ses aspirations : « Ô Dieu de ma jeunesse, Dieu de ma première prise de soutane, Dieu de mon séminaire, Dieu des meilleurs moments de ma vie de vingt-deux ans, donnez-moi une garde, une garde vigilante, une garde redoutable et fière qui défende pour toujours aux abords de mon âme l'approche du persécuteur, du bourreau, du tyran. Que ce qui peut s'y trouver d'ardeur, de fière espérance, de noble passion au lieu de se dessécher sous le soleil de la vie, y puise plutôt une vie toujours rafraîchie, toujours renouvelée. Que si jamais, mes fautes enchaînaient quelque partie, quelques sentiments quelques ardeurs de mon âme d'aujourd'hui, que la délivrance ne se fasse pas attendre [...] Non, il ne faut point que le cœur du chrétien né pour l'amour se dessèche en vieillissant puisque l'amour est de tous les âges – et mon cœur resterait trop vide et trop triste si ce dernier espoir s'en envolait. » (*Journal* : 566, 567, 9 juin 1900)

Plus loin, il confie : « J'aime la jeunesse à laquelle je tiens encore par tant de côtés à la fois, par les années, par les aspirations de mon âme, par la vivacité et l'enthousiasme qui me poussent à m'éprendre violemment de tout ce qui a quelque chose de grand de beau de noble. Me consacrer à l'éducation de la jeunesse, c'est ma plus douce espérance et ma grande ambition. Volontiers je lui sacrifierai ma vie. Je n'ignore point que le prêtre qui marche par ces voies rencontre souvent des bouts de chemins accablants et rudes, je sais que le professeur pas plus qu'aucun autre état de vie n'est exempt de ces crucifiements douloureux qui font couler le sang par les plus fines blessures du cœur ; mais pour le prêtre de Jésus-Christ, il n'y a pas de quoi le faire reculer. Le sacrifice est une fête, et si la carrière n'a point de souffrances plus méritoires, elle n'a point non plus de joies ni plus nobles, ni plus fécondes. » (*Ibid* : 570, 25 juin 1900)

110*

À Alfred Émery

[Collège de Valleyfield, début juin 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Émery de [mars-avril 1900], 4 p. mss. Lettre attestée par A. Émery à L.G. [ca 10-16 juin 1900] : « Sans doute, tu trouves que je me *hâte lentement* de te répondre ? [...] à St-Sulpice on a pas le temps de prendre part aux *affaires du siècle* ; nous ne sommes pas de ces heureux qui... [...] Apprenant de toi que je suis *grand homme de grandes vertus* je voulais te donner l'occasion de commencer à m'imiter, et imitateur comme tu es, je ne doute pas du succès, pas le moins du monde. Un peu de patience d'abord et puis la *curiosité* disparaîtra [...] *vertu si cultivée* aujourd'hui surtout parmi *les gens du siècle*. Je ne me doutais pas le moins du monde que l'on s'occupait de savoir quel avait été le passage du Paraclét [...] je verrai à la retraite [...] Sais-tu que te voilà sciant ; je me suis représenté ton personnage riant aux éclats, après avoir fait une dernière lecture de ta lettre disant en toi-même : le gros Fred va en faire une sainte colère en faisant un geste du bras [...] je suis habitué à prendre les choses froidement. Même quand vint le passage des *saintes orgies* de St-Sulpice, j'ai ri aux éclats [...] Voyons mon cher pas tant d'arnetume contre nous puisque rien ne me dit encore que je ne serai pas du nombre des bons Messieurs de St-Sulpice. Parle impartialement et ce qui te paraît aujourd'hui comme des montagnes se changera bientôt en plaine [...] Ta santé va à merveille, *Deo gratias* [...] Maintenant que tu as trouvé *la pierre philosophale* je me réjouis pour toi [...] j'attends la fin de l'année ; j'avais fait presque mon plan de vacance mais voici que ta retraite [voir lettre n° 112, n. 4] gêne tout cela ; je voulais passer la journée de la sortie chez-toi ; ce sera pour une autre année^a [...] » (1, 2, 3, 4, 5 mss).

^a Alfred Émery ira tout de même à Vaudreuil (voir lettre n° 112, n. 9).

111*

À Laurent-Arthur Jasmin

[Collège de Valleyfield, ca 14-22 juin 1900] ¹

1. Lettre attestée par L.-A. Jasmin à L.G., 23 juin 1900 : « J'ai reçu avec une émotion toute pénétrée de reconnaissance vos condoléances dans le malheur qui vient de me frapper. C'est bien ce cher Athanase que vous avez vu naguère encore plein de vigueur et de vie [...] Quand j'ai trouvé l'article du *Salaberry* sur ma table [...] j'ai assez facilement deviné votre style puis j'ai reconnu votre cœur à ne pas m'y tromper^a. Je suis très sensible à ces généreux élans de bonne confraternité à l'égard de mon petit frère et de piété pour l'Alma Mater [...] » (1-2 mss).

^a Avec sa lettre, Groulx envoie une coupure de presse du *Salaberry* de Valleyfield, reproduisant son article publié sans signature le 14 juin, sous le titre « Deuil au Séminaire de Ste-Thérèse » (vol. 1, n° 32 (14 juin 1900) : 1 ; article transcrit dans le *Journal* : 567-569 et 445-446). Athanase Jasmin (1881-1900), de Saint-Laurent, est le frère de l'ancien professeur de philosophie de Groulx, Laurent-Arthur Jasmin, et cousin de l'abbé Herménégilde Cousineau, alors supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse. Groulx avait plus particulièrement connu cet élève finissant et se destinant à la prêtrise (juin 1900), l'année

précédente alors qu'Athanase Jasmin était membre de l'Académie Saint-Charles et l'« aide de camp » de Groulx « pour le service au réfectoire des prêtres » (*Journal* : 404 ; aussi lettre n° 32, n. 14).

112

À ses parents

Collège de Valleyfield, 21 juin 1900 ¹

Bien chers Parents,

J'attendais toujours quelques nouvelles de Vaudreuil ², voilà pourquoi je n'ai rien écrit. Ici c'est on ne peut plus ennuyant. Les élèves sont partis d'hier la maison est vide, nous ne sommes restés que deux prêtres et cinq ecclésiastiques. Si je n'étais allé à Vaudreuil, il n'y a qu'une dizaine de jours ³, je crois que je n'aurais pu ne pas céder au désir de me transporter au *home* pour jusqu'à la retraite ; cette retraite ne commencera que lundi ; cela nous fait donc 5 grandes journées à attendre. L'ordination comme vous le savez aura lieu le 29 vendredi. Je vous invite à y venir, bien qu'à mon avis si vous préférez attendre une autre circonstance, vous pourrez faire comme vous l'entendrez. Je crois que cette ordination ⁴ n'aura rien de bien solennel, il n'y aura point de prêtres, mais que des diacres et sous-diacres.

Je viens de recevoir une lettre de Ste-Thérèse, de Boyer ⁵ qui vous fait demander si vous consentiriez à le prendre comme pensionnaire pour une quinzaine de jours. Je pense bien que son intention est de vous payer généreusement ; c'est un garçon qui m'a rendu de bien grands services, qui m'a donné beaucoup de choses, qui m'a même donné de l'argent dans mes grands besoins. Il viendrait à la condition que cela ne vous dérangerait point et ne vous gênerait en aucune sorte. Il a dû aussi rendre des services à Auguste. À propos, il m'a appris qu'Auguste avait eu la médaille de conduite ⁶ ; je l'en félicite chaudement.

J'irai peut-être dîner chez mon oncle Xavier ⁷ ce midi, j'y suis arrêté un instant hier soir, en faisant une promenade avec deux confrères.

Comment vont les amourettes d'Albert ⁸ ? Vous me répondrez aussitôt afin que je puisse rendre réponse à Boyer le plus tôt possible ⁹. Pensez à moi pendant la retraite. Je me recommande aux prières des meilleures âmes de la maison et spécialement à celles de Cécile et de Paul. Comment va grand-mère ¹⁰ ? Vous voyez, je vous pose un bon nombre de questions, vous aurez de quoi répondre.

Au revoir à bientôt.

Bien à vous

Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe.

2. La dernière lettre de sa mère qui nous soit parvenue est datée du 8 mai 1900. Groulx a reçu au début du mois une lettre de sa sœur Émilie Émond, écrite le 4 juin (voir *infra*, n. 8).

3. Groulx a sans doute fait un détour par Vaudreuil en revenant du service chanté à la chapelle du Séminaire de Sainte-Thérèse pour Athanase Jasmin mort la veille, le mardi 12 juin (voir lettre n° 111*).

4. En fait d'ordination, il s'agit de la tonsure ecclésiastique, le premier degré de la cléricature pour Groulx qui a pris la soutane le 21 septembre précédent. Suivront, les ordres mineurs, portier, lectorat, exorcistat, acolytat, le 29 juin 1901 (voir lettre n° 133*, n. b), puis les ordres majeurs, le sous-diaconat le 14 juin 1903, le diaconat le 21 juin 1903 et enfin la prêtrise le 28 juin 1903 (voir lettre n° 278, n. 3). Ses parents ne pourront y assister, lui annonce sa mère (22 juin 1900 : 3 ms.). Le premier jour de sa retraite, il écrit : « Depuis 5 jours le collège est vide ; les écoliers sont en vacances. Seuls nous sommes restés, six ecclésiastiques, attendant dans la solitude et la prière, l'ordination du 29. Je serai tonsuré. La retraite me guérit de mes ennuis ; elle emporte les tristesses qui m'assaillaient depuis ces derniers jours. Jamais je n'aurais cru qu'il fût si triste de demeurer ici après que tous nos collégiens soient partis. Oh ! c'est que je me suis fortement attaché à quelques-uns d'entre eux. S'il y a parmi les jeunes gens des caractères propres à déconcerter le plus fier dévouement, c'est notre joie, notre soutien à nous professeurs, d'en distinguer d'autres ; ceux-là, âmes d'élite, caractères dociles, cœurs purs ayant encore sur le front ce qui fait le charme et l'honneur de l'adolescence. Ils viennent ingénument se livrer à vos mains demandant que vous fassiez s'élaner la statue pleine de force et de majesté du bloc encore informe et à peine ébauché. Cette œuvre de l'éducateur est trop belle pour qu'il ne s'y livre point avec passion. » (*Journal* : 569-570, 25 juin 1900)

5. Cette lettre d'Onésime Boyer, ecclésiastique au Séminaire de Sainte-Thérèse où il est professeur d'anglais, n'a pas été retrouvée.

6. Au Séminaire de Sainte-Thérèse, il existe deux « médailles de bonne conduite », remises à la fin de l'année, l'une pour la division des grands, l'autre pour celle des petits. C'est dans cette dernière catégorie que Charles-Auguste, alors élève de cinquième ou de Syntaxe, obtient la médaille. Sa mère lui écrit qu'« Auguste a rapporté une belle médaille en or et 3 beaux livres » (un second prix pour la classe de cinquième, une mention honorable pour le travail et l'application et une autre mention honorable pour le cours intitulé « Mémoire ») (voir *Année scolaire 1899-1900* : 20, 21-22 et 39-40 et S.P. Pilon à L.G., 22 juin 1900 : 3 ms.).

7. Xavier Émond de Valleyfield (voir lettre n° 102, n. 7).

8. Dans la lettre de sa sœur Émilie lui apprenant la mort de leur grand-père Pilon (voir *infra*, n. 10), l'on trouve ce passage : « Albert te fait demander de prier le bon Dieu pour lui parce qu'il commence à être en peine d'Albertine il a un opposant de ce temps ci il doit y aller ce soir pour savoir s'il va y retourner oui ou non. Il te fait demander de lui répondre » ([4] juin 1900 : 3 ms.). Nous ignorons si Groulx a alors écrit une lettre à son frère. Dans sa réponse, sa mère lui dit qu'« Albert est toujours brouiller avec Titite » (22 juin 1900 : 3 ms.). À ce sujet, voir lettre n° 36*, n. b.

9. Sa mère lui répond le lendemain qu'Onésime Boyer sera le bienvenu (22 juin 1900 : 1 ms. ; voir lettre n° 113*). Sur son séjour à Vaudreuil, où il « a passé une bonne partie de ses vacances », voir lettre n° 120, n. 10. Deux autres amis sont venus se joindre à eux pour quelques jours. Gédéon Rochon en remerciera Groulx en ces termes : « Il fait bon d'avoir des amis tels que vous. Aussi combien je te remercie, pour ma part, de nous avoir ménagé une si joyeuse réunion, de nous avoir offert une si généreuse hospitalité. Ma famille n'est pas complètement disparue ; mais la vie de famille n'existe plus pour moi, chez toi je me suis senti *chez nous*. » (8 juillet 1900 : 1-2 mss) Le dernier des mousquetaires a nom Alfred Émery, qui se déclare « enchanté de mon voyage à Vaudreuil et de tous les gens que j'y ai connus, surtout de ton frère, je n'ose pas parler de tes sœurs car ce serait sortir de mon domaine » (Vendredi [6 juillet 1900] : 2-3 mss ; voir aussi lettre n° 116*).

10. La lettre de sa sœur Émilie du 3 [sic] (il s'agit du 4 puisqu'elle est écrite le jour de l'inhumation) lui apprend la mort de leur grand-père maternel Paul Pilon (1814-1900), survenue le 2 juin. Il est inhumé à Saint-Lazare le 4. À leur retour à Vaudreuil, leurs parents leur « ont appris que la grand'mère était mourante elle a reçu le bon Dieu cette nuit » (1-2 mss). Cependant, dans sa réponse, sa mère lui apprend : « ta grande mère elle est ici elle est bien mieux elle ne s'ennuie pas trop » (22 juin 1900 : 3 ms.). Domithilde Portelance ne mourra que plusieurs années plus tard, presque nonagénaire, lors du séjour de Groulx en Europe (voir tome II).

113*

À Onésime Boyer

[Collège de Valleyfield, ca 23 juin 1900]¹

<...> *Vous me répondrez aussitôt afin que je puisse rendre réponse à Boyer le plus tôt possible* <...>

1. Extrait de la lettre n° 112, à ses parents, 21 juin 1900. Dans sa lettre à O. Boyer, Groulx donne en substance le message de S.P. Pilon qui lui a répondu : « je me fais un grand plaisir de recevoir ton ami Mr. Boyer tu pourras lui écrire et lui dire qu'il vienne tu sais bien que je ne lui demande pas de paiement je suis trop contente de pouvoir le dédommager de toutes les bontés qu'il a eu pour toi et Auguste » (22 juin 1900 : 1 ms.).

114*

À Alfred Langlois

[Vaudreuil, juillet 1900]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 8 juin 1900, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 3 août 1900 : « [...] on m'a gardé pour boucher les trous : il n'y a pas que toi à revendiquer des aptitudes à cela [...] Je suis heureux d'apprendre aussi que Chamberland est devenu l'hôte des Frères Prêcheurs^a. Je lui souhaite bien du bonheur [...] Je ne voudrais pas te déranger dans la gaieté qui accompagne tes vacances [...] » (1, 4, 6 mss).

^a Alfred Chamberland entre chez les Dominicains précisément ce jour même où A. Langlois écrit sa lettre, et prend le nom de Constant. Sur son amitié avec Groulx, voir lettre n° 12*.

115*

À Sylvio Corbeil

[Vaudreuil, ca 4-16 juillet 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 2 juillet 1900, 2 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 18 juillet 1900 : « Je ne suis pas en vacances, tant s'en faut. Je suis curé aux lieu et place d'un *curé qui est en vacances* [...] » (1 ms.).

116*

À Alfred Émery

[Vaudreuil, 7ss juillet 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Émery du Vendredi [6 juillet 1900], 3 p. mss. Lettre attestée par A. Émery à L.G. [juillet-août 1900] : « Je me vois donc obligé de t'écrire moi-même ; puisque Rome ne m'a pas envoyé encore la charge de "*Right Reverend*" c-à-d. de Mgr [...] J'ai attendu quelque temps pour voir si cette nouvelle ne se confirmerait pas de quelque façon [...] J'aime à croire que l'on t'a induit en erreur [...] Si en toutefois cela arrive, ne sois pas inquiet je renoncerai en ta faveur [...] En tous les cas sois certain que j'accepte l'épiscopat qu'à la seule condition que tu sois mon grand vicaire ; alors ce sera "*Big time*" [...] S'il [Onésime Boyer] est encore avec toi [...] Mon *Novum* ne fut pas laissé chez vous comme souvenir tangible de mon personnage, pas le moins du monde ; c'est la faute de Gédéon ; pour le parapluie tu peux être certain qu'il ne m'appartient pas [...] Il n'est pas nécessaire que tu envoies mon *Novum*^a. Que ton frère ou Nésime l'emporte à Ste-Thérèse [...] » (1, 2 et 3 mss).

^a A. Émery lui avait demandé : « Voudrais-tu avoir la bonté de voir si mon *Testamentum Novum* [Nouveau Testament] n'est pas resté chez vous, ou bien si Gédéon [Rochon] l'a apporté chez lui » (2 ms.).

117

À Daniel Plouffe

[Vaudreuil, 12 juillet 1900] ¹

<...>

J'avais cru en revêtant la soutane du prêtre, que l'obligation m'incom-
bait non pas d'oublier les amis d'hier, ces autres frères de nos âmes, mais
qu'il me faudrait faire une baisse sur mes sentiments pour certaines âmes
privilegiées, âmes d'élite que j'avais coudoyées. Et ce n'était pas là le
moindre de mes tourments. Je me cramponnais de toutes mes forces à ce
que j'avais toujours estimé comme la plus noble passion des âmes

adolescentes. Il m'en coûtait de donner ma désapprobation à ces sentiments qui avaient été le pain et la consolation de ma vie de jeune homme et qui me semblaient nés de ce qu'il y avait de meilleur chez moi. Quelle était mon erreur ! J'avais cru qu'à l'école de Jésus, le cœur se desséchait au lieu de se revivifier ; qu'il se resserrait au lieu de se détendre. J'oubliais que le maître que je sers avait permis au disciple bien-aimé de se reposer sur sa poitrine adorable ². Non, il n'en a rien été de ce que j'appréhendais. À l'école de Jésus plus qu'à aucune autre, non seulement on peut, mais on doit pouvoir aimer, pouvoir se dévouer, pouvoir se sacrifier. Aujourd'hui plus qu'hier, ces besoins d'expansion, ces élans de charité font le tourment de mon âme ; si je réserve à un petit nombre choisi le meilleur de mon amitié, je sens toutefois que le cercle de mes affections s'agrandit. À l'école de Jésus, j'ai appris qu'il faut sortir de soi-même pour être puissant. Le Maître nous dit tous les jours : « Jamais vous ne croirez assez pour vous, si vous ne croyez pas pour les autres ; jamais vous n'aimerez assez pour vous, si vous n'aimez pas pour les autres, si vous n'embrassez le monde dans vos ambitieuses affections. Ne dites pas : je veux me sauver ; dites-vous : je veux sauver le monde. C'est là le seul horizon digne d'un prêtre parce que c'est l'horizon de la Charité ³. » Quand on revêt la soutane ⁴, on monte comme sur un bûcher ; c'est pour y brûler, non pas en entier, non pas jusqu'à ce qu'il y a de meilleur en nos âmes ; mais ce « meilleur » n'est pas sans alliage impur ; il a besoin d'être dégagé et purifié. Le feu consume l'alliage impur, et, ce bois indigne consumé, il s'élance vers les cieux comme une vapeur blanche semblable à ces colombes qui prenaient leur vol parmi les lueurs mourantes du brasier des martyrs. Et nous restons nous-mêmes, avec nos affections, nos sentiments moins ce qu'ils avaient d'imperfection suivant que le sacrifice aura été plus ou moins complet. Pour mes amis, je suis resté le même. La vie ecclésiastique ne nous dit point : brisez avec vos amitiés ; elle nous dit : purifiez-les !

<...>

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier IV du journal aux pages 108-111 (*Journal* : 570-571, 12 juillet 1900). À la fin du texte, Groulx l'a ainsi identifié entre parenthèses : « Extrait d'une lettre à Daniel ».

2. Groulx a déjà fait ce rapprochement dans une lettre à Daniel Plouffe, lettre n° 25. Sur l'amitié, voir lettres n°s 2*, 12* et 25.

3. Henri-Dominique Lacordaire, *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, 9^e éd., Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1893, 281 p. : 100. Groulx a copié ce passage dans son [*Cahier de notes de lecture*], II : 20 ms.

4. Parmi les renoncements douloureux qu'entraîne le port de la soutane, et que Groulx expérimente pour le premier été, se place l'abandon des travaux des champs : « Devenu séminariste, ces joies prennent fin. N'enlève pas alors qui veut sa soutane. Le port en est de rigueur. On peut l'enlever pour le bain à la grande eau. Et encore, sans être vu... Mais

l'eussé-je enlevée, même pour travailler aux champs, aider mes parents, que les voisins, intrigués, scandalisés, n'auraient pas manqué de se dire : "Tiens, le garçon à Chose a défroqué !" Mais comment travailler au grand soleil, charger son "voyage" de foin ou de javelles avec une soutane noire bien fermée au col ? Et surtout, au risque de déchirer son vêtement ou de le rendre inserviable, alors que le coût d'une soutane absorbe plus de la moitié du salaire annuel d'un séminariste : son \$40 ? J'ai dû renoncer à mes travaux coutumiers et organiser autrement mes vacances. » (*Mes mémoires*, I : 338 ; voir aussi lettre n° 74*)

118

À Joseph-Charles Allard

Vaudreuil, 23 août 1900 ¹

Révd J.-C. Allard, ptre
 Directeur
 Collège de Valleyfield

Monsieur le Directeur,

Il serait bien possible que quatre nouveaux élèves de Vaudreuil iraient à Valleyfield cette année, parmi lesquels un jeune Castonguay, un jeune Harwood, un autre du nom de Ranger, élève de Méthode et mon petit frère aussi élève de Méthode. Je vous demande d'abord s'il y aura place pour eux ². Ce sont tous de bons enfants.

Il est un autre point aussi sur lequel j'aurais besoin de quelque renseignement. Le prix total pour la pension et éducation à Valleyfield est de \$114.00, y compris le loyer d'un lit et son blanchissage. Je voudrais donc savoir s'il est permis aux parents de fournir leur propre lit comme la chose a lieu dans les autres collèges, et, si la chose est possible quelle est la déduction faite sur le prix total ³.

Maintenant un mot pour moi. Dans le moment, il m'est assez évident que la santé ne me permettra point de retourner au Séminaire. Et l'on m'écrit qu'à Valleyfield les professeurs auront à faire du dortoir ⁴. Je voulais vous demander, Mr le Directeur, s'il y aurait possibilité de m'exempter de ces dernières fonctions de surveillant au dortoir. Il n'y a pas mauvaise volonté chez moi, c'est une question de santé. Je suis toujours menacé du côté de la poitrine, et avec cela j'ai apporté du séminaire un penchant aux insomnies dont je ne suis pas encore guéri.

J'ai confiance que ma santé une fois rétablie me permettra de reprendre un jour l'ouvrage perdu.

Je vous remercie Monsieur le Directeur si vous êtes assez bon de répondre à mes quelques questions.

Votre très humble
 Lionel Groulx

1. 3 p. sur 1 in-folio (20 cm x 13 cm). Olographe. ACDV, D 276. Sur la quatrième page, J.-C. Allard a noté les principaux éléments de sa réponse à Groulx, dont l'original n'a pas été retrouvé.

2. J.-C. Allard écrit : « Je vous suis bien obligé pour le zèle que vous avez à l'égard de notre jeune maison. Vos quatre jeunes gens seront reçus avec plaisir. » (*Ibid.*) – Charles-Auguste Émond commence effectivement sa Méthode à Valleyfield en septembre suivant et y terminera son cours classique, en 1906. Le seul Castonguay de Vaudreuil, est Eugène, de Syntaxe, qui était déjà à Valleyfield l'année précédente (futur membre de l'A.C.). Le seul Harwood de Vaudreuil est H. De Longueville Harwood, en troisième année du cours commercial (*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 5, 1899-1900 : 46, 50 et 70). Quant à Origène Ranger, un cousin de Groulx, il continuera et terminera son cours au Séminaire de Sainte-Thérèse (futur membre de l'A.C.).

3. À ceci, J.-C. Allard lui répond : « L'affaire du jeune Castonguay (le nouveau) est réglé avec M. le Curé de la Cathédrale [Joseph-A. Castonguay]. Les règlements ne permettent pas aux parents de fournir les lits. Voici maintenant pour les autres. Votre jeune frère sera admis pour \$100.00 plus \$2.00 extra pour médecin. Je laisse à votre discernement d'amener les jeunes Ranger et Harwood aux mêmes conditions si vous croyez que cette petite réduction soit nécessaire et bien placée. »

4. Nous n'avons retrouvé aucune lettre qui en fasse mention. J.-C. Allard a écrit juste avant sa signature sur la lettre de Groulx : « Pas de dortoir ». – Pour l'année 1900-1901, Groulx est professeur de Syntaxe et d'instruction religieuse. Il a douze élèves, dont trois abandonneront pendant l'année scolaire. « J'ai comme élève, écrira-t-il dans *Mes mémoires*, un jeune Anglais, fils d'un converti, fort intelligent, Erle G. Bartlett [...] et qui, à Valleyfield, me secondera généreusement en quelques-unes de mes entreprises. » (I : 83) Parmi ses élèves, également, Eugène Castonguay et Arthur Goyette, futures recrues de l'Action catholique (voir *Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 6, 1900-1901 : 15 et 47-50).

119*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 4-8 septembre 1900]¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 10 septembre 1900 : « Voilà demain 8 jours que vous êtes partis [...] se cela m'étais possible j'irais à Valleyfield mais pour le moment je ne puis pas [...] je profite de l'occasion de la bonté de Mémai Har[w]ood que veux bien se chargé de votre paquet de ton surplus Lionel et des deux livres d'Auguste [...] » (1 ms.).

[Collège de Valleyfield, 14-16 septembre 1900] ¹

Mon cher Alfred,

Voici un homme bien puni de sa négligence. Stanislas Vermette ² devenu professeur ici m'a appris que tu étais débarqué à Ste-Thérèse quelques minutes seulement après que j'en fus moi-même parti ³. Nos deux trains qui nous menaient l'un vers l'autre se sont rencontrés et nous ne l'avons point su ; tu as passé là, tout près de moi, le convoi s'est même arrêté, vis-à-vis le mien et je ne t'ai point vu ! Et moi qui étais allé à Ste-Thérèse avec une sorte de pressentiment secret que je t'y rencontrerais en ce jour de rentrée, que nous nous y verrions ensemble dans les grands corridors et sous les voûtes *ombreuses* ! Qui sait ? nous serions peut-être allés jusqu'à la *Tibérine* ⁴, « faire un petit pèlerinage à ses bords enchanteurs et causer d'avenir avec ses flots menteurs ⁵ » ? J'y songe tout à coup en jetant les yeux sur une petite photographie de l'Alma Mater ⁶ placée devant moi. La vue est prise du clocher de l'église : on aperçoit toute la campagne thérésienne, et dans ce fond vague où les lignes de l'horizon se confondent et s'effacent embrouillées par des essaims de nuages errant à la cime des sapins, je crois reconnaître aux pieds des coteaux, l'endroit précis où dort ce doux vallon *sans gloire pour l'étranger* mais si cher aux amis d'autrefois.

Ce jour, ces moments que j'avais appelés de tous mes vœux, ils m'ont échappé et reviendront-ils jamais ? La punition est bien cruelle et ne pouvait être plus douloureusement sentie par ma pauvre âme qu'en ces temps où, déporté sur une terre étrangère, je vois pousser, à côté de quelques fleurs moins tristes, des touffes si feuillues d'isolement et d'ennui. J'ai fait ce voyage de Ste-Thérèse avec infiniment de plaisir. Et pourtant il manquait tant de ceux que j'aurais voulu y voir. L'Alma Mater n'a pas changé ; ses pierres, ses arbres même que nous aimons parler toujours de souvenance et d'affection ⁷, mais les grands vides que j'y ai trouvés ! Daniel qui *joue au mort* depuis trois mois n'était pas arrivé ⁸. Et notre bon père commun Sylvio je n'ai pu le voir qu'à St-Eusèbe de Montréal à mon retour de Ste-Thérèse, et rien qu'une dizaine de minutes. Il m'a paru agréablement surpris d'une visite à laquelle il croyait bien avoir échappé. Mais lui qui était parti de Ste-Thérèse la veille au soir, pour ne point voir les élèves et s'éviter des adieux plus pénibles ⁹, j'ai bien vu que toutes ces nouvelles que je lui apportais de là-bas, l'émouvaient au plus profond. Je lui ai raconté qu'à Ste-Thérèse, j'avais ouvert cette porte de chambre où il nous a entendus frapper tant de fois ; la chambre était vide, bien vide, mais la chaise, tu t'en souviens, Alfred, la vieille chaise où *si souventes* fois nous nous sommes assis, était toujours là avec sa vieille *empaillure*. Je m'y suis reposé quelques instants pour donner libre cours,

pendant cet étrange pèlerinage, aux flots de souvenirs d'autan qui se levaient au fond de mon cœur. Je lui ai dit tout cela. Il m'a pressé une dernière fois sur sa poitrine. Puis : un au revoir ! heureux voyage ! murmuré dans l'entrebâillement de la porte ; il pleurait, je pleurais. Et je me suis trouvé sur l'asphalte de la rue avec une peine de plus, sentant alors comme jamais, Alfred, combien, nous ses fils qu'il a enfantés à la vie de la grâce, nous sommes attachés, rivés à cette âme de prêtre. Il reviendra de Paris m'a-t-il dit, au mois de juin prochain pour reprendre sa place au foyer de Ste-Thérèse. Dieu fasse qu'il en soit ainsi !

Tu auras su que Nésime ¹⁰ a passé une bonne partie de ses vacances chez moi ; il a ri, étudié, ri, dormi, ri, pêché, ri, vécu, ri et avec cela des bouts de causerie sur le bon vieux temps *vieux d'un an* : ce qui m'a permis d'apprendre, ou à peu près, toute l'histoire de l'année passée loin de Ste-Thérèse, et une histoire originale au possible ; imagine quand cela vous est raconté par une verve d'américain comme Nésime. Si les prochaines vacances me réservaient ta visite !... Serait-ce trop souhaiter ? Tu n'aurais qu'à étendre les horizons de *tes visites pastorales* ¹¹. Le grand ciel de Vaudreuil te remettrait de bien des fatigues, et tu retournerais dans ton Ste-Claire emportant le souvenir de nos rivages enchanteurs avec le regret de n'y pouvoir fixer une tente ¹² que le vent n'arracherait plus.

Quant aux voyages, je n'en ai pas fait tout autant que toi : une toute petite excursion à Rigaud pour accompagner le *nommé Boyer*, et à part cela, nul m'a vu m'écarter au-delà de l'ombre projetée par la maison paternelle ¹³, si ce n'est pour aller à l'église c'est entendu. N'est-ce pas que c'est beau ? À Rigaud nous avons escaladé la Montagne jusqu'à la fameuse Grotte de Lourdes : imagine-toi une chapelle de la Vierge plantée sur un roc vif, coupé à pic, à 600 pieds d'altitude ¹⁴. Pas moyen d'aller là sans s'enfoncer un peu dans le bois voisin et visiter l'étonnante pièce de « Guérêt ». Étonnant, cela l'est en effet au dernier point : environ 40 arpents carrés de cailloux arrondis, dit-on, par les eaux du fameux glacier des âges géologiques ; là-dessus pas un arbrisseau, pas un brin d'herbe, pas même de mousse, rien que du roc ¹⁵. Et pour ajouter à l'impression mystérieuse que vous donne ce coin de nature étrange, voilà qu'à quelque cent pieds, au fond de ces cailloux qu'on foule, on entend, sans rien apercevoir, le bruit sourd et lointain d'un torrent rapide cherchant sa voie au milieu de cet immense entassement de roches. Vois-tu d'ici les yeux du scientifique Boyer mis en présence d'un semblable spectacle ? Que ne m'est-il donné de te peindre la touchante entrevue qu'il eut avec un gros *gneiss granitique*, des *micaschistes*, et autres indigènes de l'endroit ! ce qui n'a pas empêché *ces endurcis*, en dépit d'aussi sympathiques démonstrations de rester impoliment froids... comme des pierres.

J'allais oublier que nous avons rencontré là un Mr Filteau ¹⁶, prêtre, séminariste de la veille dont je garderai le souvenir pour les bonnes paroles qu'il m'a apportées sur toi et ta petite histoire de séminariste. J'estime n'avoir point perdu mon temps en vacances. J'ai fait un peu d'écriture pour

le *Salaberry* de Valleyfield ¹⁷, trois articles, le 1^{er} « Angleterre ou Russie », 2^o « Les vraies causes de la crise de la Chine », 3^o « Le Vatican et l'assassinat du roi Humbert » ¹⁸. Et en outre d'un bout de théologie vu avec Nésime, j'ai repris ce prodigieux *Du Pape* ¹⁹ par J. de Maistre que j'avais déjà lu. Cette fois je ne l'ai point laissé que je ne l'aie relu en entier, médité, analysé, barbouillé de notes de la première page à la dernière ²⁰. Quel livre et quel homme ! *Du Pape*, c'est une triple somme philosophique, théologique, historique ²¹. Et dire que cela se lit si peu dans nos collèges que de grands écoliers préfèrent à cet ouvrage immortel ces misérables romans jaunes où la stupidité de la forme le dispute à l'imbécillité du fond. Une autre lecture que je viens de terminer et dont je veux te parler. As-tu lu, Alfred, *La Cathédrale* par J.K. Huysmans ²² ? J'ai sacrifié à la mode qui veut ici que le moindrement futé ait lu ce livre curieux, sous peine de se voir délivrer un certificat d'ignorance. C'est une vraie « cathédrale » que ce livre, mais une cathédrale écroulée, démolie où dans le pêle-mêle de l'effondrement le grotesque côtoie le sublime, le beau la laideur, l'ordre le désordre ; les vitraux brisés ne laissent pénétrer qu'un demi-jour mystérieux éclairant des débris de voûte, de colonnes, de chapiteaux pulvérisés, et dans lequel paraissent remuer les bustes tronqués ou les corps éclopés des statues renversées. Ci et là des échappées d'une lumière plus vive mettent en relief de grandes fresques, des parties entières de l'édifice que la catastrophe aurait respectées et qui laissent entrevoir au touriste errant au milieu de ces ruines quelle serait toute la splendeur, toute la majesté du grandiose monument s'il y avait moins d'ombres et plus de clartés, si les piliers se redressaient soudain, si les voûtes s'élançaient encore une fois dans les airs, si l'ordre surgissait tout à coup au milieu de ce désordre.

Durtal, le héros du livre ²³, et qui n'est autre que Huysmans lui-même est un incroyant d'hier dont le dégoût trouvé au fond des dernières voluptés a préparé une conversion qu'a continuée et terminée son amour passionné de l'art, du symbolisme, de la liturgie et du plain-chant. Sa « cathédrale » n'est autre que la célèbre cathédrale de Chartres où il poursuit sous la direction d'un abbé ses études sur le symbolisme architectural. De temps à autre il revient sur lui-même, il se met en scène et l'on reconnaît à ses confidences pleines d'une mélancolie à la *René* ²⁴ avec une nuance de fin de siècle, l'état d'une âme encore hésitante, traversant les épreuves de la sécheresse et chez laquelle au printemps de piété qui suit les conversions a succédé l'automne si froid et si désolé ²⁵. Oh ! il y a bien des incohérences, bien des monstruosité même des longueurs dans ce livre qui pourrait être avantageusement réduit d'un tiers ; mais aussi quelles fines boutades, quelles pages empreintes de la plus suave piété, quelles pures et justes critiques d'art ²⁶ !... Mais allons, voilà ma lettre qui prend les proportions d'une *histoire de littérature*, quoi ! sur ce j'entreprends de finir. Bonne année. Crois toujours que ton souvenir est de ceux qu'on n'oublie pas mais qui avec les années prennent de la force et de la

consistance, ressemblant à ces fleurs qui dans leur vie n'ont point d'hivers, mais arrachées par une main soigneuse aux bises de l'automne elles continuent dans les serres de grandir toujours. Je t'aime toujours à la *Montalembert*²⁷.

Lionel

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier IV du journal aux pages 116-125 (*Journal* : 574-580, 16 septembre 1900). Alfred Langlois, dans sa lettre du 29 novembre 1900, date cette lettre du 14 septembre (voir lettre n° 125*). Précédant la copie de la lettre, cette explication : « Je transcris une lettre que je dépêche à mon bon ami Alfred Langlois du séminaire de Québec. Je l'écris, c'est comme une revue de mes vacances. » Cette lettre est la réponse à celle de A. Langlois du 3 août 1900, 6 p. mss.

2. Dans sa lettre à Groulx du 21 décembre 1899, J.-D. Nepveu écrit : « Sans vanité, je crois pouvoir affirmer qu'unis à notre commun ami, Monsieur Vermette, nous devons imprimer le mouvement, donner l'élan aux études et... bref mener la barque du Collège [de Valleyfield]. Voilà le projet que je caresse pour un avenir assez rapproché. » Stanislas Vermette est aussi un ancien du Séminaire de Sainte-Thérèse. Quant à l'abbé Nepveu, il a enseigné à Groulx, en Versification, au Séminaire de Sainte-Thérèse et, depuis 1899, il œuvre au Collège de Valleyfield. Mais les projets de Nepveu tourneront court puisqu'il quittera le Collège de Valleyfield en 1904, « dégoûté » selon Groulx (*Mes mémoires*, I : 222).

3. A. Langlois lui fait aussi part de son « désenchantement » : « Je renonce à te dire ce que j'ai senti au cœur lorsqu'au débarcadère de Ste-Thérèse j'ai rencontré Eugène Corbeil. Son premier mot a été celui-ci : As-tu rencontré Groulx ? il vient de partir d'ici. Nésime [Boyer] m'a dit la même chose et la plupart de ceux que j'ai vus... comme si tous avaient sentiment de l'amitié que j'ai toujours eue pour toi. » (24 septembre 1900 : 1 ms.)

4. Voir lettre n° 32, n. 11.

5. Inspiré de « La Voulzie » du jeune poète français Hégésippe Moreau (1810-1838), poème que Groulx a transcrit dans son *Cahier de notes de lecture*, I : 108-109 mss. Le poème se termine ainsi :

Je veux faire à tes bords un saint pèlerinage,
Revoir tous les buissons si chers à mon jeune âge,
Dormir encore au bruit de tes roseaux chanteurs
Et causer d'avenir avec tes flots menteurs.

6. Photographie non retrouvée.

7. Dans sa réponse, A. Langlois écrira : « les pierres que nous aimions parlent encore le langage de l'affection » (24 septembre 1900 : 2 ms.). Dans sa lettre du 14 novembre, Groulx reprend : « mais ses pierres qui ne changent point, nous parlent toujours de souvenance et d'affection » (voir lettre n° 123).

8. Daniel Plouffe est élève finissant en Philosophie II au séminaire. Il n'a pas répondu à la lettre de Groulx du 12 juillet (n° 117).

9. Sylvio Corbeil, épuisé par ses années d'enseignement à Sainte-Thérèse (1885-1900), accepte l'offre qu'on lui fait d'un an « de doctes loisirs » à Paris. Il séjournera au Séminaire des Carmes et suivra des cours de littérature à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris (Sylvio Corbeil à L.G., 2 juillet 1900 : 1-2 mss). À son retour d'Europe, en juin 1901, il expliquera pourquoi il avait filé à l'anglaise : « Dans un entretien intime et agrémenté d'images et de comparaisons pittoresques, M. Corbeil nous dit pourquoi il a voulu nous quitter sans nous voir, au mois de septembre dernier : Molière a dit vrai, quand on veut briser

des attaches trop chères, pour rompre on se tourne le dos... » (*Les Annales...*, vol. 10, n° 10 (juin 1901) : 220).

10. Onésime Boyer (voir lettre n° 112, n. 9).

11. Alfred Langlois avait accompagné l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Nazaire Bégin, dans ses visites pastorales pendant l'été (A. Langlois à L.G., 8 juillet 1900 : 1-2 mss).

12. Voir lettre n° 32, n. 21.

13. L'année précédente, s'interrogeant sur sa vie future, Groulx avait écrit : « N'en saurai-je pas assez quand je saurai contenter ma vie des simples joies de la famille et que mes désirs ne s'étendront pas au delà de l'ombre projetée par la maison de mon père ? » (*Journal* : 520, 29 avril 1899 ; voir aussi lettre n° 16, n. 5.)

14. Notre-Dame de Lourdes est un lieu de pèlerinage depuis 1874, mais la chapelle date de 1887. « Au sommet de l'escarpement, à cinquante mètres au-dessus de l'Ottawa qui baigne les assises de la montagne, s'élève la chapelle de forme octogonale et de quinze mètres de haut avec la croix qui surmonte son dôme. » (Viator, « Le Mois de Marie », dans *L'Ange Gardien*, Vourles (Rhône), vol. 4, n° 1 (mai 1894) : 13, cité dans François Prud'homme, *Notre-Dame de Lourdes de Rigaud. Cent ans de dévotion mariale : 1874-1974*, Rigaud, Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, 1974 : 20 ; voir aussi *ibid.* : 15-20 et 33-39.) Plusieurs années plus tard, Alfred Langlois, devenu évêque de Valleyfield, sera un des protecteurs du sanctuaire (*ibid.* : *passim*). Quant à Groulx, il « est venu fidèlement dire une messe au sanctuaire de Rigaud, tantôt seul, tantôt avec quelques parents ou amis, chaque été durant 57 années successives » (*ibid.* : 69).

15. « Au voisinage du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes s'étendent plusieurs amoncellements de pierres usées, arrondies, disposées avec quelque symétrie. Le plus étendu de ces amas était appelé familièrement, à cause de son apparence de terre en labour, "champ (ou pièce) des guérets", et dans la légende "champ du diable" [...] Aujourd'hui, après l'enlèvement et l'exploitation commerciale de ces cailloux dans les années 1930, les "guérets" sont devenus une cuvette béante, que la végétation cherche à envahir chaque année » (*ibid.* : 209-210).

16. Albert Filteau (1874-1958), après avoir étudié à Québec, est ordonné le 22 avril 1900. Régent à l'École normale Laval de Québec de 1900 à 1905, il se consacre ensuite au ministère paroissial comme vicaire, puis curé. De 1924 à 1933, il est aumônier à l'Hospice de la Délivrance de Lévis, puis à Saint-Michel-Archange, après quoi il prend sa retraite.

17. *Le Salaberry*, journal conservateur fondé à Valleyfield en 1899 par le notaire Zéphirin Boyer et d'abord rédigé par J.-André Boyer, ancien confrère de Groulx à Sainte-Thérèse, rivalisait avec l'organe libéral local, *Le Progrès de Valleyfield*.

18. Léo [Lionel Groulx], « Angleterre ou Russie ? », *Le Salaberry*, vol. 1, n° 37 (19 juillet 1900) : 5 ; « En Chine. Les causes de la crise. Les aboiements des sectaires », *ibid.*, n° 39 (2 août 1900) : 4 ; « Le Vatican et l'assassinat d'Humbert », *ibid.*, n° 41 (16 août 1900) : 5. Groulx a transcrit le premier article dans son *Journal* (571-574, 23 juillet 1900).

19. Joseph de Maistre, *Du Pape*, 2e éd. [1re éd., 1819], Paris, Téqui, 1879, 412 p. Alfred Langlois estime aussi beaucoup *Du Pape*, le jugeant un « grand livre » (A. Langlois à L.G., 18 novembre 1899 ; aussi *infra*, n. 21). Dans sa réponse à Groulx, il écrira : « Tu me parles de Maistre. Ah ! va, je l'ai goûté l'année dernière. Comme cet auteur est admirable. Lis-le souvent si tes occupations te le permettent. » (24 septembre 1900)

Groulx était aussi sensible à l'éminent talent de prosateur qui plaçait Joseph de Maistre dans la société des plus grands, Bossuet, Voltaire, Pascal. Il a noté, face à la page 1 de son exemplaire de *Du Pape*, l'appréciation de Lamartine : « Son vrai triomphe est dans le style... » (*Cours de littérature*, VIII : 74).

Sur l'influence de Joseph de Maistre dans l'évolution intellectuelle de Groulx, voir *Introd.* II : cii. Sur la lecture de ce volume, voir *infra*, n. 20.

20. L'on trouve la première référence de Groulx à cet ouvrage dans un texte du 30 mars 1897 : « Et si je ne puis apporter ma "pierre pour l'édifice auguste dont les plans divins sont visiblement arrêtés", comme nous y convie Monsieur le Comte de Maistre, j'apporterai du moins *mon grain de sable*. » (*Journal* : 294) Nous retrouvons cette citation,

mais plus élaborée (quatre lignes) dans son *Cahier de notes de lecture*, I (1894-1897) : 98 ms. Cependant, à ce moment, Groulx n'en a lu très certainement que des passages ou des morceaux choisis. Si l'on en croit *Mes mémoires*, la première lecture se situerait à l'été de 1898 : « C'est ainsi que parmi mes prix, à la fin de ma première année de Philosophie [...] je trouvai *Du Pape* de Joseph de Maistre. De Maistre deviendra un autre de mes auteurs de choix. Dans la suite, je lirai à peu près tous ses ouvrages. En attendant, je passai mes vacances de cette année-là à l'analyse minutieuse, paragraphe par paragraphe, de ce livre *Du Pape*, livre fort et dense quoique assez mal bâti, que je m'acharnai à lire pour ce qu'il m'ouvrait de vastes perspectives, pour ce qu'il me forçait à réfléchir. » (I : 64-65) Ce souvenir contient presque sûrement deux erreurs chronologiques. De ce livre, il avoue à la fin de sa vie : « J'en garde encore l'exemplaire avec mes barbouillages au crayon » (*ibid.*, I : 50). Cet exemplaire (2^e éd., Paris, G. Téqui, 1879, 412 p.), toujours conservé au CRLG, porte sur la page de faux-titre la signature « Lionel Adolphe Gr[ou]lx », suivie de « Phil[osophie] II^e » et de la date « 189[9] » (le dernier chiffre est amputé mais la partie inférieure subsiste et est identique à celle du chiffre précédent : il est absolument à exclure qu'il s'agisse d'un 8). De plus, nous trouvons dans le [*Cahier de notes de lecture*], II : 85-92 mss, des notes sur Joseph de Maistre et *Du Pape* et, à la page 92, la date : « 9 août 99, 10 heures du soir ». Donc, il aurait plutôt reçu ce livre à la fin de son cours classique, et lu une première fois pendant l'été 1899. Il citera cet ouvrage dans son premier article « Le dogme et la pensée catholique au XIX^e siècle » (voir lettre n° 97*, n. a). Quant à « l'analyse minutieuse » à laquelle il fait allusion dans *Mes mémoires*, elle se situe, comme cette lettre nous l'apprend, lors de la deuxième lecture à l'été de 1900. À la fin de l'exemplaire de Groulx, qui est effectivement truffé de soulignements et d'annotations marginales, nous pouvons lire : « fini une deuxième fois le 13 août 1900 dix hrs du soir » (p. 406). Quatre ans plus tard, Groulx prononcera une conférence intitulée « Joseph de Maistre : L'homme [et] les dons de l'écrivain » (voir *infra*).

21. L'année précédente, A. Langlois lui écrit en parlant de *Du Pape* de Joseph de Maistre : « Je ne sais si tu en dis autant que moi, mais il me semble que cet auteur dans une bibliothèque vaut autant qu'un cours de théologie de six mois dans la tête d'un séminariste. Il y a là-dedans tant de philosophie, d'histoire et de littérature ! » (18 novembre 1899 : 6 ms.)

22. Groulx possède la 21^e édition de *La Cathédrale* de Joris-Karl Huysmans (1848-1907) (Paris, Stock, 1899, 488 p.). Il en a copié des extraits dans son [*Cahier de notes de lecture*], III (1900-1901) : 41-44, 45-50, 53-54 et 139-140 mss. À la page 54, la date : « 14 sept. 1900 ». La question posée par Groulx à A. Langlois lui avait été faite l'année précédente par Zénon Dupras : « As-tu lu *La Cathédrale* par J.-K. Huysmans ? L'ouvrage roule sur sa conversion au catholicisme, sur son nouveau genre de vie, sur ses projets d'avenir, etc. Conversion originale, en vérité, puisqu'elle a été opérée en étudiant le style gothique dans les cathédrales européennes, et en écoutant chanter du plain-chant. Le tout est écrit dans un style unique mais parfois difficile à lire, surtout quand on en commence la lecture, à cause de la construction particulière de ses phrases et de l'emploi des mots techniques et "grands mots" simplement. Il est effrayant pour cela, il te forge des mots sans scrupule. » (Z. Dupras à L.G., 29 mars [1899] : 3-4 mss)

23. Héros également de *Là-bas* (1891) et *En route* (1895).

24. Groulx parle ici du personnage de René. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand écrit à ce sujet : « Il n'y a pas de grimaud sortant du collège qui n'ait rêvé être le plus malheureux des hommes ; de bambin qui à seize ans n'ait épuisé la vie, qui ne se soit cru tourmenté par son génie ; qui, dans l'abîme de ses pensées, ne se soit livré au vague de ses passions ; qui n'ait frappé son front pâle et échevelé, et n'ait étonné les hommes stupéfaits d'un malheur dont il ne savait pas le nom, ni eux non plus. » (II, 1)

25. Paraphrase d'un passage de *La Cathédrale* (p. 410) de Huysmans que Groulx a copié dans son [*Cahier de notes de lecture*], III : 50 et 53 mss.

26. Sur la dernière page, Groulx a noté des « Pages à relire », dont des extraits de certaines ont été copiés dans son [*Cahier de notes de lecture*] (voir *supra*, n. 22).

27. Allusion aux grandes amitiés de Montalembert, en particulier avec Léon Comudet : C. de Montalembert et L. Comudet, *Lettres à un ami de collège, 1827-1830*. Nouvelle édition par Michel Comudet, Paris, Lecoffre, 1884, xiv, 467 p.

121*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, novembre 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 17 octobre 1900, 4 p. mss. Nous n'avons pas retrouvé cette lettre qui a été envoyée par Groulx à Alfred Langlois qui, lui, lui faisait parvenir la sienne de la même date, lettre conservée au CRLG (voir l'explication dans la lettre n° 125*, n. a). Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 16 décembre 1900 : « [...] Je sais plus que tu ne me dis sur les misères de Valleyfield^a. Pour le moment, mon Lionel tu n'as qu'à bien faire ton devoir [...] soit comme professeur, soit comme séminariste. Si la Providence donne *quelque signe* pour marquer ta destinée hors du Collège de Valleyfield, nous tâcherons de ne pas "ne le pas apercevoir" [voir lettre n° 184] [...] Quant aux nouvelles que tu me donnes des fêtes qui se préparent à Ste-Thérèse 75^e anniversaire [de fondation du Petit Séminaire], c'est toi qui me donnes la primeur [...] Je ne pense pas d'y faire jouer un nouveau drame [voir lettre n° 26*] [...] » (3, 4 mss). Peut-être Groulx mentionne-t-il à S. Corbeil sa lettre aux *Annales térésiennes* (voir lettre n° 123). En tout cas, S. Corbeil commence sa lettre et la poursuit pendant deux pages et trois quarts sur ce sujet^b.

^a Aucun texte ne nous renseigne exactement sur ce à quoi il fait allusion. Peut-être de l'état d'esprit qui y règne, de la pauvreté intellectuelle, d'un climat de stagnation où le zèle est fort mal vu, ce dont il se plaindra plus tard (voir lettres n°s 169, 184 et 227). En cet automne 1900, c'est la nostalgie qui domine dans son journal. Il vit dans le passé : évocation de la vie et de la mort de son père biologique (*Journal* : 580-583, 10 octobre) et, après une lettre à sa mère (lettre n° 122), il se remémore des souvenirs d'enfance avec « La campagne politique », un conte sur le début et la fin de sa carrière politique (*ibid.* : 584-593, 13 novembre), qu'il publiera plus tard dans *Les Rapailages* (voir lettre n° 63, n. 17). Le 14 novembre, c'est le souvenir de l'Alma Mater qui revit à travers la lettre aux *Annales* (voir lettre n° 123). Le lendemain, adieux à son quatrième cahier (594-595). Après quelques devises sous le titre « Journal - Souvenir », Groulx ouvre le cinquième cahier par des vers dont le premier se lit comme suit : « Sur la mer de la vie où chacun fait naufrage » (599, 22 novembre). Le deuxième texte du cinquième cahier souhaiterait que la vie lui réserve plutôt les tourments d'autrefois alors qu'il pleurerait sa petite patrie, que ceux d'aujourd'hui : « Mais aujourd'hui, comme je voudrais avec mes belles années écoulées à jamais, revivre ces seules douleurs, ces chers tourments d'il y a deux ans. Oh ! comme ils me seraient légers et doux en comparaison du fardeau d'aujourd'hui. Je les aimerais comme le proscrit qui sur la terre étrangère se prend à chérir même ces souvenirs pénibles et douloureux que lui rappelle la patrie absente. » C'est que les doutes sur sa vocation lui sont revenus : « Quand le temps sera venu de m'éclairer, de me donner la dernière lumière sur ma vocation qui est maintenant ce qui fait lever des troubles si grands dans mon âme, quand l'heure décisive sera venue, le Seigneur m'éclairera ; il ne mettra point sa lumière sous le boisseau. Il ne laisse point dans les ténèbres ceux qu'il veut amener à lui. » (601-603, 24 novembre ; voir aussi lettre n° 89, n. 2).

^b Sylvio Corbeil collabore à ces nouvelles *Annales* (vol. 10, n° 2 (octobre 1900) : 37-38 ; « Souvenirs de voyage », nos 3-7 (novembre 1900 – mars 1901) : 60-63, 79-80, 93-100, 119-125 et 150-154).

122

À Salomé Philomène Pilon

Collège de Valleyfield, 12 nov[embre] 1900 ¹

Bien chère Mère,

Je ne veux pas oublier ce douze novembre, jour de votre fête de naissance ². Vous ferai-je des souhaits, vous dirai-je que nous vous aimons toujours, que nous prions pour vous ? Je le veux mais que pourrais-je vous écrire que vous ne sachiez déjà ? Je répète donc, et j'écris encore que nous vous souhaitons toutes sortes de bienfaits de la part de Dieu, que nous vous aimons, et que nous prions et que ³ nous prions encore plus pour vous. Et je vous écris aussi que si cela ne vous apprend rien ⁴ de bien nouveau, cela nous fait plaisir à nous de vous le dire et de vous le répéter. Nous associons dans notre cœur ⁵, à la petite fête que nous vous y faisons celui qui se partage avec vous les affections de la famille. Vivez dans le bonheur et pour notre bonheur dans l'amour de Dieu, et de vos enfants ⁶.

Auguste s'unit bien tendrement à moi.

Bien à vous
Lionel ⁷

P.S. J'irai peut-être aux funérailles de Mr. Dutrisac ⁸ si je puis avoir la permission.

L.

1. 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Cette dernière lettre retrouvée de Groulx à ses parents jusqu'au 30 juillet 1906 a été transcrite dans le cahier IV du journal aux pages 129-130 (*Journal* : 583-584, 12 novembre 1900). Amputée du post-scriptum, elle est précédée de cette phrase : « J'écris à ma mère à l'occasion de sa fête de naissance. »

2. Voir lettre n° 9, n. 1.

3. *Journal* : **Ma** chère mère, je ne veux pas oublier ce douze novembre. Vous dirai-je **que nous vous faisons toutes sortes de bons** souhaits, que nous vous aimons, que nous prions pour vous ? Je le veux **bien**, mais que vous écrirai-je que vous ne sachiez déjà. J'écris donc encore **une fois**, que nous vous souhaitons **tous ces bienfaits que Dieu accorde aux mères qui sont bonnes**, que nous vous aimons **toujours beaucoup**, que nous prions, que

4. *Journal* : apprend à vous rien

5. *Journal* : le dire, de vous le répéter. Nous associons dans nos cœurs,

6. *Journal* : et celui de vos enfants.

7. *Journal* : Auguste s'unit tendrement à moi. Lionel

8. Il s'agit de l'abbé Joseph-Aldéric Dutrisac (1871-1900). Après des études au Collège de l'Assomption, il est ordonné le 29 juin 1897 par Mgr Énard. Professeur au Collège de Valleyfield (1897-1898), il est ensuite vicaire à la cathédrale et secrétaire de Mgr Énard à partir de 1898. Malade, il cèdera sa place à Lionel Groulx comme secrétaire de Mgr Énard. Il est décédé à Vaudreuil, le 10 novembre 1900 (*DBCCF*, V : 236 ; voir lettre n° 97*, n. b). Groulx n'est pas allé aux funérailles qui ont lieu le mardi 13.

123

À Albéric Sigouin

[Collège de Valleyfield, 14 novembre 1900] ¹

Mon cher Président,

J'ai reçu votre premier numéro des nouvelles *Annales térésiennes* ². Mes remerciements et mes félicitations pour votre esprit d'initiative. La nouvelle publication s'annonce comme amoindrie, changée ³. La vérité veut que j'accepte cet amoindrissement, léger en fait, si l'on s'en tient au vêtement extérieur, au format de ces chères annales. Pour ce qui est de la partie littéraire, de ce que j'oserai appeler l'*âme* de ces feuillets-souvenirs, croyez-m'en, pour être plus jeunes, et avoir l'allure plus écolière, c'est bien toujours la même âme thérésienne qu'on sent palpiter dans ces pages nouvelles. C'est comme pour l'Alma Mater : les figures, les élèves, les professeurs peuvent changer ou disparaître ; mais ses pierres qui ne changent point, nous parlent toujours de souvenance et d'affection ⁴.

Votre œuvre sera particulièrement chère à nous les plus jeunes. Ceci soit dit sans vouloir calomnier les vieux de la famille. Dieu sait ⁵ si je leur reconnais le droit d'encourager votre intéressant bulletin ⁶ et d'avoir pour lui toute l'affection dont le cœur – ou leur bourse – se sentiront capables. Mais pour nous qui sommes les cadets et qui à ce titre, avons de fait ⁷ comme dans toutes les familles, les préférences de notre « Douce-Mère », nous réclamons le privilège de pouvoir l'aimer plus que les aînés ⁸ et d'être plus sensibles à tout ce qui nous vient d'elle.

Je ne veux point faire des souhaits de longue vie et de prospérité aux nouvelles *Annales térésiennes*. Ce sont des ressuscitées. Les résurrections comportent un passage à l'état glorieux et immortel. L'immortalité pas plus que la gloire ne sauraient donc leur manquer ⁹.

Lionel Adolphe Groulx, eccl. ¹⁰

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier IV du journal aux pages 141-143 (*Journal* : 593-594, 14 novembre 1900). Groulx explique ainsi l'origine de la lettre : « *Les Annales térésiennes* viennent de disparaître. Le premier numéro est là devant moi. Je lui ai fait l'accueil le plus bienveillant. C'est si grand plaisir que de pouvoir suivre encore le détail de la vie collégienne même après qu'on est parti de son collège. J'ai écrit ce bout de lettre au Président de l'Académie, Mr. Albéric Sigouin pour le féliciter et le remercier. » Cette lettre est publiée dans *Les Annales térésiennes*, vol. 10, n° 3 (novembre 1900) : 56-57, sous la rubrique « Bonnes paroles », qui débute ainsi : « Nous reproduisons avec plaisir quelques-unes des bonnes paroles qui nous viennent du dehors, à l'occasion de la réapparition des *Annales*. » Pour le texte de base, nous avons choisi la version du *Journal* puisque Groulx n'a eu aucun droit de regard sur le texte publié, mais nous notons les variantes.

2. Début du texte dans *Les Annales...* : ... J'ai reçu votre premier numéro des *Annales térésiennes*. – La publication des *Annales* a été interrompue de 1895 à 1900.

3. Groulx se réfère au texte de A. Sigouin, « À nos lecteurs », qui les prévenait : « On les trouvera changées, amoindries, mais reconnaissables encore, nous le croyons du moins. » (*Les Annales...*, vol. 10, n° 1 (septembre 1900) : 2-3) Les dix numéros de l'année 1900-1901 totalisent en effet 248 pages, soit une centaine de moins que les volumes antérieurs à 1895.

4. Voir lettre n° 120, n. 7.

5. *Les Annales...* : les **plus** vieux de la famille. Oh ! Dieu sait

6. *Les Annales...* : votre **joli** bulletin

7. *Les Annales...* : dont **leur** cœur ou leur bourse se sentira capable.

8. *Les Annales...* : de notre « **Dame-Mère** », nous réclamons le privilège de l'aimer plus que les aînés

9. *Les Annales...* : L'immortalité, pas plus que la gloire, ne **saurait** donc leur manquer.

10. La signature est celle apparaissant au bas de la lettre dans *Les Annales...* Le texte du *Journal* s'arrête à : manquer.

124*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, 19^{ss} novembre 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 18 novembre 1900, 2 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 9 décembre 1900 : « Vous allez bien trouver que je retarde a vous écrire [...] P.S. dites nous si vous viendrez le samedi ou le lundi^a ». (1 et 6 mss)

^a Sans doute samedi le 29 ou lundi le 31 décembre. Effectivement, Groulx prend de petites vacances du jour de l'an à Vaudreuil, du 31 décembre 1900 au 3 janvier 1901 (voir lettre n° 126*).

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 27-28 novembre 1900] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 24 septembre 1900, 7 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 29 novembre 1900 : « [...] Nous avons toujours bien eu encore une fois la même pensée [...] Depuis plusieurs jours j'avais des remords moi aussi en voyant ta lettre du 14 septembre et sans être pécheur endurci, je ne savais comment me présenter à ton tribunal. La lettre que tu m'envoies, celle de Sylvio^a et ta feuille symbolique [voir lettre n° 12*, n. c] me sont arrivées toutes fraîches avec l'agrément d'une surprise [...] tu ne doutes pas que mon cœur [...] ne se soit attaché pour toujours, comme le tien, au cœur de notre père [...] Mais dis donc. Comment ? Est-il vrai que Ste-Thérèse a des desseins si épiques ? Nous en serions ?... [voir lettre n° 171*, n. 3] Hélas ! s'il se pouvait – je voudrais bien quêter de porte en porte, si nécessité il y avait, pour trouver de quoi me rendre *chez nous* – s'il n'en tenait qu'à cela... [...] Va, ton journal est précieux [voir lettre n° 33*, n. c], conserve-le, mais je t'assure que tu peux te fier aussi sur moi [...] La fête de notre Alma Mater est aussi la nôtre [...] Pour parler de tes projets, cher Lionel, laisse-moi te dire que je les trouve moins *bêtes* que tu ne penses. La remarque que tu fais ne m'est pas étrangère bien que jamais je ne me sois senti de taille à lutter contre le désordre signalé. Le caractère est vraiment négligé dans notre éducation [...] Si tu te sens du feu, ne recule pas, ton avenir tel que tu me le décris, me paraît digne d'une belle âme. Qu'y a-t-il ici-bas sinon des êtres spirituels à dégager de leur enveloppe mortelle. Tes études, d'ailleurs, si sérieuses jusqu'ici, et soutenues par ce désir vers lequel convergeront tous tes efforts te permettront d'entreprendre cette rude tâche. Quel bien, ensuite, ne peux-tu pas faire au saint tribunal pour la gouverne des enfants confiés à tes soins [...] Tu m'invites à te parler de mes projets d'avenir [...] Les tiens, tes châteaux, ont au moins l'avantage d'être montrés transparents, grâce à ton crayon rose^b [...] Daniel n'est pas plus mon ami que le tien^c [...] Si nous allions nous trouver ensemble au 75^e anniversaire [voir lettre n° 121*, n. 1] [...] » (1, 2, 3, 4, 5, 6 mss).

^a Nous trouvons l'explication de cet échange dans la lettre de Sylvio Corbeil à Alfred Langlois : « J'écris à Lionel en même temps qu'à toi. Et la lettre que je lui adresse pourrait faire suite à celle-ci la tienne ou *vice-versa*. Donc vous échangerez ces lettres : tu lui enverras celle-ci en réclamant celle -là. Je donne à Lionel la même directive : ainsi je vous aurai entretenu plus de temps qu'il ne m'en est donné pour vous écrire respectivement. » (17 octobre 1900 : 4 ms. ; voir lettre n° 121*)

^b Allusion à ses talents de poète (voir lettres nos 17*, n. a et 33*).

^c Est-ce à Daniel Plouffe que Groulx fait allusion lorsqu'il écrit dans ses adieux à son quatrième cahier : « Aux heures d'accablement, toi du moins tu ne m'as jamais fait défaut parmi les amis de la terre. Tu ne m'as jamais laissé ; tu ne m'as jamais témoigné de ces froideurs qui paralysent les affections. Hélas, d'autres m'ont refusé ce que toi, pauvre feuille inintelligente, tu m'as rendu sans compter. Je bénis la main de Dieu qui m'enlève mes amis. » (*Journal* : 594, 15 novembre 1900)



1901



[Collège de Valleyfield, ca 3-5 janvier 1901]¹

1. Réponse aux deux lettres de A. Langlois écrites le même jour, 29 novembre 1900, 4 p. et 6 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 7 janvier 1901 : « [...] Je ne savais pas la bonne idée qui pousserait Daniel [Plouffe] vers tes pénates. Tu es le seul qui m'en aies parlé [...] Tu dois être dans ton assiette à l'heure où je t'écris, tes ouailles sont de retour^a [...] laisse-moi te le dire avec toute la franchise que tu me connais – j'admire ton rôle de jeune professeur à Valley-Field. Ça promet. Le cœur a besoin d'être cultivé autant et plus que l'intelligence^b, donne-toi à la formation des bons enfants que le Bon Dieu te confie. Je regrette comme toi d'avoir été sans soutien aux premiers jours de mon éveil à la lumière [...] Tu me parles d'un petit ouvrage de l'abbé Perreyve^c [...] puisque tu t'offres à me le prêter, je ne refuse pas la bonne occasion et j'en profite [...] Agrée mes vœux pour le succès de tes œuvres [...] » (1, 2 mss).

^a Groulx est rentré à Valleyfield le 3 janvier. Fait-il part dans la lettre à son ami de la nostalgie éprouvée au retour de Vaudreuil ? « J'arrive de chez moi, de retour d'une vacance de quatre jours à l'occasion du nouvel an. C'est toujours un peu chagrin qu'on revient de ces douces promenades. Elles réveillent trop de choses du passé, trop de joies, de tristesses, de larmes d'enfant, de souvenirs de toutes sortes, pour que ces voix multiples, vous racontant dans le silence de la retraite les charmes des ans qui furent les plus beaux de la vie, ne rendent pas mélancolique l'âme qui les écoute et qui se fait la comparaison spontanée des jours d'autrefois avec ceux d'aujourd'hui. Ô images, ô souvenirs du foyer que vous vous êtes gravé des traces profondes au fond de mon cœur ! J'avais cru que le temps avait affaibli mon affection d'enfant pour ces lieux de ma naissance [...] Je croyais bien endormie, peut-être muette à jamais cette fibre sonore qui au seul nom prononcé de ma place natale, avait des accents si puissants pour me remuer, me réjouir et m'attrister. Illusion ! [...] Qu'on aperçoive là-bas une pointe de clocher, un coin du ciel chéri, que la première bouffée du vent vous arrive du côté de la patrie et la fibre sonore d'autrefois qui n'est ni endormie ni muette s'ébranle d'elle-même comme la harpe éolienne. » (*Journal* : 610-611, 3 janvier 1901)

^b Groulx a peut-être écrit en substance ce qu'il disait quelques jours auparavant dans son journal à propos « du bataillon d'élite qui a réalisé pour la confusion d'un siècle sceptique et épicurien, le type de la grandeur idéale et vraie, de cette grandeur qui ne va point demander ses rayons à la seule intelligence, mais dont le foyer principal se marque plutôt au fond du cœur d'où elle irradie en reflets d'amour, de chevalerie, de sacrifice et d'immortalité. C'est par le cœur qu'on est véritablement grand. Et si nous sommes des nains en face des Lacordaire, des Montalembert, des Perreyve, des Ozanam, c'est parce que nous n'avons pas assez de cœur. Nous n'avons point comme eux la puissance de l'amour "cet amour de sacrifice, amour de sang", comme ils l'appelaient eux-mêmes. C'est par là que nous pouvons avoir une vie féconde. Nous ne sèmerons dans les âmes que Dieu nous assigne, nous n'aurons de véritable action extérieure qu'en autant que nous saurons sortir de nous-mêmes, des frontières de cet égoïsme qui n'agit que pour soi ; et par quoi plus que par l'amour l'homme se répand-il en dehors de lui-même ? Qui est essentiellement communicatif, si ce n'est l'amour ? L'amour est créateur. » (*Journal* : 607, 23 décembre 1900)

^c Voir Introduction II : lxxxii s.

127*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 13-21 janvier 1901]¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 12 janvier 1902, 3 p. mss, dans laquelle elle lui présente ses souhaits pour son anniversaire et lui demande : « [...] Tu me diras si Auguste à eu mal à la tête depuis qu'il est rendu [...] si il ne s'est pas acheter de pilules tu me le diras [...] » (3 ms.). Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 31 janvier 1901 : « Lorsque j'ai reçu ta lettre l'épidémie de grippe commençait [...] Je pense que Cécile travaille pour gagner tes présent [...] » (1 et 6 mss).

128*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 20 janvier 1901]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 7 janvier 1901, 2 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 26 mars 1901 : « [...] Ta lettre, le travail de ton pupille^a, ton charmant abbé Perreyve – tout m'est venu – tu n'en as rien su depuis [...] Je voulais lire l'abbé P. et le goûter – mais serait-ce assez de deux mois pour cela ? [...] Sans doute, j'aurais pu t'écrire avant de te remettre le petit volume (la preuve en est que je ne te l'adresserai pas aujourd'hui) [...] » (1-2 mss).

^a Le seul travail de Erle G. Bartlett de cette période conservé au CRLG est une « Narration Française » datée du 7 décembre 1900. Groulx lui accorde une note initiale de 14/15, qu'il ramène à 11/15 à cause de négligences grammaticales, et qu'il commente ainsi : « Vous avez écrit là quelque chose de neuf et en même temps de tout à fait personnel. » Voir aussi lettre n° 130.

129*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, janvier – février 1901]¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 16 décembre 1900, 4 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 10 mars 1901 : « Nous sommes à peu près aux jours anniversaires de cet entretien que j'eus avec toi il y a deux ans sur le chemin de Ste-Rose au sujet de ta vocationⁿ. Montalembert alors t'enflammait de ce feu de générosité chrétienne dont ta dernière lettre est chaude [...] Je suis bien content du zèle qui t'anime pour tes élèves. Prends garde seulement

que la forte liqueur de l'amitié sacerdotale ne se change en lait de l'humaine tendresse. Fais écrire ton petit ami^b [...] Quant à la lecture du Dante^c : tu t'abuses je crois. Pour moi j'avoue que je ne le goûte point, parce que je ne le puis comprendre [...] » (1, 2 mss).

^a Le texte du 26 mars 1901 du journal, qui commence à peu près de la même façon, rappelle ses angoisses de vocation, cette rencontre avec l'abbé Corbeil et le rôle qu'il joua en la circonstance (voir lettre n° 161, n. 5). Suit un extrait de cette lettre de l'abbé Corbeil (*Journal* : 626-631).

^b Groulx a incité Erle G. Bartlett à tenir son journal. À ce sujet, voir lettre n° 152*.

^c Au collège, Groulx place Dante aux côtés de Bossuet, Lamennais, Fénelon, Guérin, Racine et Corneille (voir *Journal* : 157, 24 février 1896). Pourtant, il écrit quelque temps plus tard, après que son professeur, l'abbé Aristide Sauriol, eut lu en classe des extraits de Dante : « Dante ne m'a pas plu le moins du monde » (voir *Journal* : 191, 18 avril 1896). Par la suite, Groulx changera d'opinion et saluera dans *Le Jugement* « une des œuvres les plus sublimes qu'ait créées le génie humain » (voir ses *Notes sur l'histoire de littératures étrangères* [ca 1903-1906] : 9 ms., FLG 06 04).

130*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 24-25 mars 1901] ¹

1. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 26 mars 1901 : « Non, non, Lionel, tu n'es pas raisonnable de m'écrire d'aussi tendres et d'aussi charmantes choses à la veille d'une composition sur la grâce [...] Car je ne puis céder au besoin de te répondre sans retard [...] Tu as donc rencontré un ami^a comme ton cœur l'avait rêvé [...] Si mes folies d'autrefois étaient vraiment l'occasion de ce dernier pas fait par vos cœurs l'un vers l'autre [...] L'année présente m'a apporté à moi aussi une consolation de ce genre dans *ma prison* à moi. Au lieu de monter jusqu'à une âme revêtue du sacerdoce, j'ai tendu mes bras à un jeune lévite d'hier portant soutane pour la première année [...] Le but même que tu poursuis en instruisant la jeunesse te fait besoin de ces communications avec un ami sûr [...] Si j'en avais un [confident] comme le tien, il serait certainement mon directeur, pour la conscience même, quelque effroi que pût lui causer l'entreprise de conduire une âme au sommet même de l'autel [...] Cultive mon cher, ton ami Bartlett – quel beau marbre ! déjà si bien ciselé et si facile à perfectionner. Il n'y a pas à douter que son petit travail [voir lettre n° 128*, n. a] que je te renvoie sous cette enveloppe ne dénote un esprit distingué [...] Quant à Montalembert, tu sais bien ce que je pense de lui [...] Il est vrai, très vrai, que les idées de ces grands hommes sont une grande école de formation pour l'esprit et que leurs sentiments en sont une pour le cœur [...] et les rives de la Tibérine si chère à nos 20 ans, ne sont pas seules à avoir entendu de ma pauvre bouche l'éloge de Montalembert et de Lacordaire [voir lettre n° 32, n. 11] [...] Me pardonnes-tu maintenant ? En signe de pardon, j'espère recevoir de toi une autre lettre dans la quinzaine [...] Permets-moi donc, de dire bien humblement, par ta bouche, à celui qui fait ta joie [...] Je prie pour Daniel [...] que sa retraite soit sainte^b [...] » (1, 2, 3, 5, 6, mss).

^a L'ami prêtre à qui A. Langlois fait allusion est Jean-Marie Phaneuf (voir lettre n° 138*).

^b Groulx avait dû mentionner la retraite de décision que fait Daniel Plouffe au Séminaire de Sainte-Thérèse (voir lettre n° 135).

131*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, 12ss avril 1901] ¹

I. Réponse à la lettre de A. Langlois du 10 avril 1901, 2 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 19 mai 1901 : « Quelle belle idée tu as eue de venir me voir aujourd'hui [voir lettre n° 133*] sans attendre que j'eusse répondu à ta lettre [celle-ci] [...] » (1 ms.).

132*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, début mai 1901] ¹

I. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 30 avril 1901, 8 p. mss, dans laquelle elle lui demande « une réponse au plus vite » (8 ms.), car sa lettre du 5 avril était restée sans réponse (1 ms.). Dans sa réponse à cette lettre de Groulx, S.P. Pilon l'enjoint : « écrivez au plus vite que je vous réponde » (30 mai 1901 : 1 ms.). Groulx a-t-il répondu ? La lettre suivante de S.P. Pilon est datée du 17 septembre 1901.

133*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 17-18 mai 1901] ¹

I. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 19 mai 1901 : « Quelle belle idée tu as eue de venir me voir aujourd'hui [...] Je ne pourrai pas être aussi long que mon cœur le voudrait, et tu en as toi-même trouvé la raison [...] mon examen écrit de Licence [...] J'arrive justement [...] de présenter tes amitiés à l'abbé Fleury^a [...] Il est heureux de voir qu'il aurait un ami, par participation, sur les plages de Valley-Field et te répond par ses amitiés à lui [...] Je te souhaite de faire en sorte que ton petit *Erle* [Bartlett] reste de cette génération forte si digne d'admiration. Quand même les labeurs du professeur de Rhétorique [voir lettre n° 145] mangerait un peu ton temps l'année prochaine, je t'en prie, ne laisse pas de cultiver toujours cette plante toute pleine de promesses. Ta nomination [...] me met la joie au cœur. Sans doute tu ne pourras pas donner la première année tout ce que ton âme voudrait communiquer. Le terrain sera peut-être pierreux – les plus belles récompenses t'attendent quand même dans un avenir assez rapproché. On t'aime à Valley-Field [...] Quant aux ordres, je te souhaite bien du bonheur pour le 29 juin^b. Nous avancerons au sous-diaconat à peu près en même temps [...] nous avons eu la même idée [...] Je t'y invite à venir passer quelque

temps chez nous [Sainte-Claire] [...] ce n'est rien de comparable à Vaudreuil [...] Lettres de M. Corbeil ?... la dernière date de loin déjà [...] Daniel [Plouffe] ne m'a rien dit [...] Permets-moi de saluer à mon tour celui qui fait la consolation de ta vie, et de lui dire combien j'ai hâte de vous trouver tous deux sur les bords du Lac^c [...] » (1, 2, 3 mss).

^a L'abbé Joseph-Georges-Ovide Fleury est né le 16 décembre 1878. Fils de cultivateur, il fait ses études à Québec et est ordonné le premier mai 1905. Il est préfet de discipline et professeur à l'École normale Laval de Québec, à partir de 1905 (*DBCCF*, V : 224).

^b Groulx recevra alors les ordres mineurs (de portier, lecteur, exorciste, acolyte) à Valleyfield. Sur son état d'âme et d'esprit lors de sa retraite d'ordination à Port Lewis, la résidence d'été de Mgr M. Émard sur les bords du lac Saint-François, voir *Journal* : 639-645, 25 et 27 juin 1901. Sur la chronologie de ses ordinations, voir lettre n° 112, n. 4.

^c Groulx recevra Jean-Marie Phaneuf et Alfred Langlois en même temps durant l'été à Vaudreuil, situé dans la baie de Vaudreuil, sur la rive ouest du lac des Deux Montagnes (voir lettre n° 142*, n. a).

134*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, fin mai – début juin 1901] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 19 mai 1901, 3 p. mss, dans laquelle il lui demande : « dans une prochaine lettre, donne-moi donc quelques mots de direction pour un voyage à Vaudreuil » (2 ms.). Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 14 juin 1901 : « [...] Voilà comme vont les choses, et comme se préparent les vacances [...] et puis la solitude des mois de juillet et d'août si peu favorable à la piété, à notre âge où l'on a besoin de stimulant dans cette voie. Ah ! il en est autrement du futur professeur de Rhétorique qui va préparer à l'ombre des ormes de doctes leçons pour l'an prochain [...] Que ton sort a de charmes, Lionel ! que ta vie va être fructueuse devant Dieu. Que la pensée des travaux littéraires ne paralyse pas les élans de ton âme vers la vie sacerdotale. Nous nous préparerons donc ensemble à ce grand pas qui fixera notre éternelle destinée [...] si la bonne fortune nous prépare un rendez-vous pour cet été. Je serais volontiers ton docile *pupillon* [...] J'offre respectueusement mes hommages à *Monsieur ton ami* [...] » (2 et 3 mss). – Voir lettres nos 143 et 145.

135

À Daniel Plouffe

[Collège de Valleyfield, ca 10 juin 1901] ¹

J'ai écrit à Daniel qui vient après bien des hésitations, de m'annoncer sa décision de nous² suivre dans les ordres. Je me surprends à tomber facilement dans le ton de l'homme qui donne des conseils. Entre amis, je lui dis entre autres choses :

<...>

Tu es à un âge, Daniel, où l'on offre à la mélancolie une pente facile. C'est un mal périodique, c'est comme la *névralgie* de l'âme³ (si le mot n'est pas trop matérialiste) et c'est Dieu qui parfois nous l'envoie ; ce peut être aussi le démon. Le mieux est de s'y arracher toujours, la prière aidant. Quand on a choisi le meilleur héritage, on ne s'en empare point avec tant de pleurs et de regrets. Quand je veux avoir, pour relever mon âme, un exemple du vrai sacrifice chrétien, je ne vais pas le demander à ceux des chrétiens de la primitive Église, qui marchaient à la mort avec une foi constante, il est vrai, mais pleins de larmes et de tremblements devant les tortures ou les dents des lions. Non, j'aime mieux l'image de ces chastes captives qu'on exposait en spectacle aux foules abjectes du Colisée et qui, presque calmes, résignées, ne laissaient voir le sentiment de leur âme, que dans ce regard mélancolique qu'elles jetaient à la voûte du ciel, regard où ne se traduisait pas le vain regret d'un monde qu'elles n'avaient jamais aimé, mais où se lisait la nostalgie de la patrie céleste. Voilà le sacrifice chrétien ! Mais mon cher Daniel, dois-je craindre réellement de te voir exposé à quelque douloureuse épreuve de l'âme ? Le bon Dieu m'a déjà donné de goûter de si ineffables joies, même à ces heures où le glaive de la douleur nous transperce l'âme, qu'un bon ami doit souhaiter à son ami les mêmes jouissances. Non, mon Daniel, que ce glaive ne te fasse point peur. La douleur n'a point ce visage si sévère qu'on lui prête dans le monde ; on le confond avec le visage de la tristesse qui ne lui ressemble pas du tout. La tristesse, c'est pour moi une femme aux allures sombres, qui peut pleurer, mais non pas pour des objets dignes du cœur humain ; ce sont plutôt les trépignements d'une conscience révoltée, ou les sanglots du dépit pour des jouissances toujours incomplètes ou des passions jamais assouvies. La douleur, au contraire, c'est une femme en habits de deuil, agenouillée près d'une tombe ; elle pleure celle-ci véritablement, elle pleure parce qu'elle a du cœur et pour des objets dignes du cœur. Celle-ci, il ne faut point l'écarter ; il faut en faire sa compagne résolument. Participantes d'un sacerdoce né sur la croix, nos âmes sont mariées à la souffrance, et le divorce ici pas plus qu'ailleurs n'est chose possible, ni désirable. Et ce divorce, ce n'est pas le véritable prêtre qui le demandera jamais. Hélas, mon Daniel, que suis-je moi pour te tenir ce langage ? qu'ai-je fait pour le bon Dieu ? me suis-je avancé d'un pas sur le chemin qui mène à la perfection sacerdotale ? Et pourtant, moi qui t'écris, je te dis avec une sincérité que tu ne suspecteras point, j'ai mes souffrances, j'aime, j'aime beaucoup ici les jeunes âmes envers lesquelles Dieu m'a fait ma part de devoirs ; je tremble souvent, je suis inquiet pour elles ; je les sais exposées ; je songe à tout le trouble que cause dans le ciel la chute d'un ange. Et tout cela me fait souffrir. Crois-tu pourtant que je voudrais échanger mes angoisses pour le calme plat et souverain dont jouissent certains autres ? Dieu merci, je préfère et je garde mes souffrances. Je les aime comme cela. Je souffre quand je les ai, je souffre peut-être encore plus quand je ne les ai pas. Ce changement, ces appréciations qui peuvent

paraître contre nature, c'est le bon Dieu qui les donne⁴. Toi, Daniel, qui approcheras du sanctuaire avec une si belle âme, tu connaîtras tout cela mieux que moi, pauvre indigne. Tu comprendras vite que « l'état heureux en ce monde est celui dont on remplit les devoirs ; tout état dont on remplit les devoirs par un sentiment d'amour pour Dieu qui les a donnés, c'est-à-dire, où l'on fait des sacrifices, est heureux ; et le plus heureux est celui où le sacrifice est le plus grand. » La pensée, (elle se reconnaît au visage) est de Louis Veuillot⁵.

<...>

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe d'un extrait dans le cahier V du journal aux pages 46-48 (*Journal* : 637-638, 10 juin 1901). La lettre de D. Plouffe n'a pas été retrouvée non plus.

2. Le « nous » fait référence aussi à Alfred langlois avec qui Daniel Plouffe entretient également de solides liens d'amitié.

3. Dans un texte du 27 mai 1900, Groulx fait la distinction entre deux sortes de tristesse. Il reprend ici la même idée, et parfois dans les mêmes mots : « une autre tristesse ; celle-ci plus élevée, plus délicate que la première, parce qu'elle me semble être le sentiment douloureux de l'âme atteinte dans sa partie la meilleure. Sous son influence l'âme ne se livre point à ces profonds bouleversements effets inséparables des douleurs sensibles et nerveuses. C'est comme une étreinte qui l'enveloppe doucement. Elle ne fait pas penser à cette femme surexcitée qui déchire ses vêtements dans l'excès de ses chagrins ; c'est l'image de ces chastes captives qu'on exposait en spectacle, les mains liées, à la foule en furie du Colisée, et qui presque calmes, résignées, ne laissaient voir le sentiment de leur âme que dans ce regard mélancolique qu'elles jetaient à la voûte du ciel, regard où se lisait la nostalgie de la patrie véritable. » (*Journal* : 563)

4. Sur sa conception de la joie, de la douleur et du sacrifice à cette époque, voir aussi *Journal* : 607-608, 615-624, 634-636, 642-645, 657-658, 661-665, 680-687 (23 décembre 1900 au 17 mars 1902).

5. Aussi citée un peu plus longuement dans [*Cahier de notes de lecture*], III : 144 ms.

136*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 10-13 juin 1901]¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 10 mars 1901, 2 p. mss. Lettre écrite avant celle à Alfred Langlois de ca 16-17 juin, et probablement peu avant le retour d'Europe de S. Corbeil, le 15 juin. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 27 juin 1901 : « [...] je t'écris pour te conseiller de n'accepter pas la Rhétorique [voir lettre n° 145] et de solliciter ton évêque de te permettre d'étudier ta théologie [...] Tu seras médiocrement littérateur si tu n'as point de fond, un fond très riche d'idées théologiques et philosophiques. En fin de compte pourtant la voie de l'obéissance au supérieur que Dieu t'a donné est la voie la meilleure [...] » (1 ms.).

Lettre aussi attestée par A. Langlois à L.G., 18 juin 1901 : « [...] Je ne doute pas que cette bonne nouvelle [études théologiques à Rome l'année suivante] ne fasse tressaillir le cœur de notre bon vieux père. Je lui ai adressé, de mon côté [...] » (2 ms.).

137*

À Onésime Boyer

[Collège de Valleyfield, ca 15 juin 1901]¹

1. Lettre attestée par O. Boyer à L.G., 21 juin 1901 : « [...] Merci de ton invitation – impossible d'aller à Vaudreuil fut-ce même pour te saluer. Peut-être me reprendrais-je avant la rentrée et cette fois [Alfred] Langlois sera avec nous [...] » (1-2 mss). Bien que nous n'en ayons aucune preuve, Groulx a peut-être répondu à la lettre de O. Boyer du 21 juin, dans laquelle il lui demande : « Pourras-tu me copier ou me faire copier ton travail académique sur la philosophie ? On a perdu l'*Académicien*. Je l'ai cherché toute l'année et ne l'ai pas encore trouvé. Fais le parvenir à Woonsocket 69 Hope st pour la fin du mois si possible. » Il s'agit sans doute de « Nécessité de la philosophie », daté du 3 mai 1899, que Groulx a transcrit dans son *Recueil de morceaux personnels* : 52-66 mss. Il l'a fait suivre du « Rapport du Comité » qui se termine par cette phrase : « Le travail à l'unanimité a été jugé digne du cahier d'honneur. » (66-67 mss). Ce travail substantiel présenté à la fin de l'année à l'Académie Saint-Charles n'a pas été retrouvé dans l'*Académicien* ou dans les autres cahiers d'archives de l'Académie (voir lettres nos 8, n. 3, 6 et 11*, n. b).

138*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 16-17 juin 1901]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 14 juin 1901, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 18 juin 1901 : « [...] Tu m'arrives si finement [...] moins d'une heure et... chez vous ! [...] quelle confiance tu me fais là ! Mais si je vais à Rome dans un an j'y trouverai donc Lionel ! un prêtre peut-être plus vieux que moi. Vous vivez dans un pays d'enchantement et une fois de plus, vous n'êtes pas raisonnables. Cependant je ne partage pas tes appréhensions. Pourvu que tu te laisses conduire par la volonté du bon Dieu manifestée par celle de tes supérieurs, que peut-il [t'ar]river de mal ? Sans doute tu désirerais te préparer de plus longue main à ton ordination et ce serait bien légitime qu'on t'en donnât la chance, mais d'un autre côté la vie que tu mèneras dans la ville éternelle ne sera pas de nature à t'éloigner de la perfection vers laquelle tu as toujours tendu. Quelle bonne aubaine pour toi d'aller étudier la théologie dès maintenant avant même de te donner aux lettres ! [...] Tu me parles de la chambre de M. [Jean-Marie] Phaneuf dont tu ne m'avais pas encore dit le nom. Cher Lionel est-ce une chose de la terre que cette amitié ? [...] Je conserverai précieusement plusieurs lettres de toi [...] Cette image aussi belle que discrète que j'ai reçue

ce soir [...] m'inviterait à une autre fête – une agape sur les bords du Lac des Deux Montagnes – à celui [J.-M. Phaneuf] qui l'a glissée dans ta lettre, mes remerciements [...] Prie le bon Dieu, fais prier le tendre ami que le ciel t'a donné "Présent des cieux amitié pure et sainte" – console-toi des émotions des adieux, continue d'être de loin comme de près l'ange aîné du petit ange [Erle G. Bartlett] que tu as trouvé sur le chemin de la science et du ciel [...] » (1, 2, 3 mss).

139

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 21-25 juin 1901] ¹

<...> trouver mon petit Erle, toujours comme aux jours déjà lointains de la syntaxe, le même bon enfant, pieux, « franc et sans dol ² ! » <...>

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. C'est tout ce qui en reste dans le cahier V du journal, au début de la page 49 (*Journal* : 638-639). Quatre pages manquent entre les pages 48 et 49 du cinquième cahier : deux feuillets ont été arrachés, vraisemblablement par Groulx lui-même. Sur les pages qui suivaient la page 48, devait se trouver la fin de l'allégorie écrite par Jean-Marie-Phaneuf (voir lettre n° 145, n. 11), peut-être un mot de ce dernier, ainsi que la lettre ou une partie de la lettre à E.G. Bartlett. L'extrait de la lettre est ainsi daté, puisqu'il précède immédiatement un texte du 25 juin et que les « jours déjà lointains de la syntaxe » se sont terminés le 20 juin, date de la sortie du collège. Groulx est demeuré au collège pour la retraite qui précède son ordination aux Ordres mineurs par Mgr Médard Énard en la cathédrale de Valleyfield le 29 juin. Dans son journal, à la date du 4 juillet 1901, E.G. Bartlett écrit : « Cela me fait penser que je n'ai pas encore écrit à M. Groulx et qu'il faut le faire sans retard. » (I : 50 ms.)

2. Devise de sir George-Étienne Cartier, chère à Groulx et que E.G. Bartlett a inscrite sur la page de garde des deux cahiers de son journal.

140*

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 10-11 juillet 1901] ¹

<...> Mon grand voyage, mon cher Erle, est ajourné... je n'irai à Rome qu'après mon ordination à la prêtrise. <...>

1. Extrait de la lettre de Groulx cité par E.G. Bartlett dans son journal, à la date du 14 juillet 1901 : « J'ai reçu, avant-hier, une lettre qui m'a fait bien du plaisir, c'était de M. Groulx [...] Ce qui m'a réjoui le plus dans sa lettre ce fut cette phrase : [...] "Mon grand

voyage [...] à la prêtrise." [...] Et puis ce qu'il me dit de la confiance avec laquelle il me confie des secrets [...] » (I : 51 ms.). Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 6 juillet 1901, dans laquelle il lui demande : « Avez-vous reçu d'autres nouvelles touchant votre "grand voyage" ? » et aussi : « je veux vous demander [...] de prier à mon intention spéciale » (2 et 4 mss). La lettre de Groulx est aussi attestée par E.G. Bartlett à L.G., 21 juillet 1901 : « [...] la première [lettre] que vous m'écrivez hors du collège [...] Je ne sais comment vous remercier pour la bienveillance avec laquelle vous consentez à unir vos prières aux miennes pour mon intention spéciale [...] Je n'écris pas bien souvent dans mon Journal [...] À propos de la question que vous me posez^a, à la fin de votre lettre, je vais répondre, Oui ; mais c'est sous la condition que vous m'écrirez pour me dire quand ça sera le plus commode pour vous [...] Vous m'avez grondé pour avoir voulu ménager vos yeux [...] » (1, 3, 4, 5 mss). – Sur le voyage à Rome, voir lettres n^{os} 509* et 519.

^a Sans doute une invitation à se rendre à Vaudreuil.

141*

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 23-30 juillet 1901]¹

1. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 21 juillet 1901, 5 p. mss. Lettre attestée par E.G. Bartlett à L.G., 1^{er} août 1901 : « À cause de circonstances tout à fait imprévues, je ne pourrai pas me rendre à Vaudreuil samedi ; mais je crois que vous pouvez m'attendre mardi [6]. J'ai beaucoup à vous dire de ce qui est dans votre lettre mais nous parlerons de tout cela quand je vous verrai. » (1 ms.)

142*

À Alfred Langlois

[Vaudreuil, ca 27-31 juillet 1901]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 25 juillet 1901, 2 p. mss, dans laquelle il lui écrit : « je veux m'informer du temps où il serait plus commode de me présenter chez vous [...] Tu me diras si tu as des projets pour l'an prochain et si tu crois quelque *rendez-vous* plus favorable que Vaudreuil » (1 ms.). Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 2 août 1901 : « [...] nous nous verrons bientôt [...] En même temps que ta lettre [...] J'espère que ma visite ne dérangera rien ... si ce n'est peut-être ce bon M. Phaneuf que je brûle de connaître^a [...] Jouis du séjour de ton *cher Erle* [Bartlett] ; nous parlerons au long de ce passereau-là [...] P.S. Est-ce moi qui t'ai dit que je *suis sous-diacre* ? [...] Les nouvelles que tu *me donnes de ton avenir* me mettent aux oiseaux. Je craignais que ces probabilités ne devinssent des réalités. Comme le bon Dieu t'aime ! [...] » (1, 2 mss).

^a S'il n'y a pas eu de changement de dernière heure, Alfred Langlois est arrivé à Vaudreuil le 19 août. Il avait en effet écrit à Groulx : « Si la température est belle, je gagnerai Vaudreuil

lundi matin par le train de 9 h 50 à Montréal et dû à Vaudreuil à 10 h 40 – Grand Trunk » (16 août 1901 : 1 ms.). Les deux amis se seraient ensuite rendus à Rigaud où ils y auraient rencontré l'abbé Jean-Marie Phaneuf, si l'on en croit une autre lettre d'Alfred Langlois : « Dis donc ! des temps comme *l'été* dernier, en reviendra-t-il ? [...] Des lettres se rencontrent encore entre les deux villes où nous sommes, mais une rencontre sous le même toit, dans la même chaloupe, dans les mêmes Chenaux, sur le même rocher de Rigaud. Quand ? le bon Dieu le sait. Dis à M. Phaneuf que j'ai du bonheur à me rappeler ses démarches et ses bontés. La messe qu'il a bien voulu dire à notre intention dans la chapelle de Lourdes est la perle de mes vacances. Si j'avais encore *des années* à moi je prendrais la résolution d'aller faire chaque été un pèlerinage sur les bords de l'Outaouais. » (2-3 novembre 1901 : 2 ms.)

Il y retournera d'abord en rêve : « J'ai fait la nuit dernière le plus beau des rêves. J'ai parcouru les Chenaux en ta compagnie et à 7 hrs du matin nous allions, en pantalons de garçon au-devant de [Joseph-Octave] Godin qui demeurait quelque part vers l'île aux Tourtes, il venait dire la messe à Vaudreuil et se hâtait sur ses longs pieds, frappant du talon et gesticulant long comme son bras. Peut-on croire aux rêves ? » (Alfred Langlois à L.G., 11 et 13 janvier 1902 : 4 ms.)

143

À Joseph-Charles Allard

Vaudreuil, 10 août 1901 ¹

Au Révérend Joseph Allard, ptre
Directeur du Collège de Valleyfield

Monsieur le Directeur,

Vous pardonneriez à la curiosité, peut-être bien importune, qui me fait vous écrire aujourd'hui. Les dernières nouvelles m'apprennent que la classe de Syntaxe latine passe cette année à d'autres mains ². Comme le travail de toute une année est chose assez importante aux yeux d'un ecclésiastique, j'ose vous demander, Monsieur le Directeur, s'il vous serait possible de me faire connaître la besogne que vous entendez me confier à Valleyfield ³ après les vacances. Je ne vous demande, comme vous avez pu le remarquer, si vous seriez assez bon de le faire : Je ne doute point de votre bonté ; et vous en avez plus que la preuve d'ailleurs par la liberté que je prends de vous demander ce service.

Je demeure avec respect et obéissance
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 2 p. sur 1 in-folio (18 cm x 11 cm). Olographe. ACDV, D 276.

2. Dans l'*Annuaire du Collège de Valleyfield*, l'on indique que M. Phaneuf est professeur de Syntaxe et bibliothécaire (n° 7, 1901-1902 : 15). Peut-être Groulx a-t-il appris la nouvelle

de la bouche du nouveau professeur de Syntaxe qu'il aurait rencontré à Vaudreuil le vendredi 2 août. Jean-Marie Phaneuf termine ainsi sa lettre du 30 juillet 1901 : « Venez me rencontrer à la gare de Vaudreuil au train qui doit arriver vers 4 1/2 h. J'attendrai là une heure, vendredi. Répondez. » (12 ms.) Il est rare que Groulx ne réponde pas à des impératifs du genre, mais nous n'avons aucune preuve qu'il l'ait fait.

3. Nous n'avons pas retrouvé la lettre de l'abbé Allard. Cependant, sur la lettre de Groulx, il résume ainsi la réponse envoyée : « Rép[onse] le 13.08.01 : Classiques i.e. latin, grec. Hist[oire] en rhét[orique]. M. Boucher aura rhét[orique] et disc[ours]. J.C.A. » Bien que cette nomination ne soit officielle qu'en août, il en a été question auparavant, puisque Erle Bartlett écrit dans son journal, à la date du 13 mai 1901, qu'il a appris « ce matin [...] que M. Groulx doit enseigner la Rhétorique l'an prochain » (I : 44 ms.). Groulx s'était sans doute ouvert de cette possibilité à Sylvio Corbeil car, dans sa lettre du 27 juin 1901, celui-ci lui déconseille d'accepter l'enseignement en Rhétorique (voir lettre n° 136*). D'autre part, Groulx a caressé un moment le rêve d'aller étudier à Rome cette année-là, puisqu'il écrit à Erle Bartlett : « Mon grand voyage, mon cher Erle, est ajourné... je n'irai à Rome qu'après mon ordination à la prêtrise. » (Voir lettres n°s 138* et 140*). Puis, ce projet avorté, il rêve de la classe de Méthode, comme on le verra dans la lettre n° 145, et accueille cette nomination avec réserve, d'autant plus que sa tâche n'est pas exactement celle qu'on lui a laissé entrevoir auparavant (voir lettre n° 144*).

Cependant, après quatre mois de classes de latin, de grec et de dialectique à titre d'assistant-professeur de Rhétorique, il pourra écrire : « Après les avoir commencées avec un découragement presque complet, une absence totale de tout agrément, j'en suis venu par degré à aimer presque ma tâche nouvelle. Mon découragement provenait du rôle absolument subalterne et ingrat qui me paraissait dévolu. La vie du professeur me semblerait trop terne et trop insignifiante pour qu'elle méritât d'être aimée si elle devait se borner à l'entraînement sec et méthodique des intelligences poursuivi par l'interprétation des auteurs et des manuels. Là où est le charme, là où la tâche grandit et s'élève à la hauteur d'un sacerdoce, c'est dans la formation du cœur, dans l'édification de l'homme. Incapable d'occuper le premier rang comme professeur en rhétorique vu mes jeunes années et mon ignorance qu'il me faut bien reconnaître, de beaucoup j'eusse préféré à ces classes où il faut de toute nécessité se renfermer dans la traduction et explication continuelle des auteurs, une classe inférieure qui m'eût mis en présence, comme l'an dernier des jeunes et naïves intelligences que l'on ouvre aux premiers rayons de la science et du beau [...] Pourtant, je l'avoue bien aujourd'hui, la déception qui m'assaillait au début de l'année avait contribué à grossir le côté ingrat de mes travaux. On peut encore trouver des aliments pour le cœur et l'imagination dans les odes d'Horace et un discours de st Jean Chrysostôme. Les commentaires peuvent donner lieu à d'intéressantes études et fournir matière aux plus magnifiques leçons. C'est de ce côté que j'ai essayé de tourner mes efforts. J'ai cru bien faire en ajoutant aux méthodes suivies jusqu'ici par mes prédécesseurs, l'interprétation sous formes de commentaires critiques et historiques des auteurs à traduire [...] ces analyses et ces commentaires rédigés en phrases suivies sous une forme personnelle aux élèves, sont donnés par un d'entre eux, à tour de rôle, à la tribune du professeur. Mes rhétoriciens ont ainsi l'occasion dans un exercice de diction qui leur est des plus profitables, de se préparer au débit de la conférence ou du cours didactiques. Les heures de classe prennent plus d'intérêt et l'intelligence pas plus que le cœur n'ont à y perdre. Ma classe de dialectique me sera d'un grand avantage en me formant à manier la langue latine. Vraiment je m'y serais cru plus de difficultés : la langue des ergoteurs me va assez bien et je m'en rendrais maître pour peu que l'occasion me fût donnée de m'y exercer plus souvent. » (*Journal* : 669-670, 6 janvier 1902 ; aussi *Mes mémoires*, I : 83-84) Dans l'*Annuaire du Collège de Valleyfield*, on y lit que Groulx est « professeur de latin et de grec en Rhétorique, d'Instruction religieuse et bibliothécaire pour les élèves » (n° 7, 1901-1902 : 16). Sur son enseignement, voir lettres n°s 103* et 107*.

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 12-14 août 1901] ¹

1. Réponse à une lettre ou un télégramme, non retrouvés, de E.G. Bartlett, car dans sa lettre du 1^{er} août 1901, il annonce sa visite à Vaudreuil [voir lettre n° 141*]. Lettre attestée par E.G. Bartlett à L.G., 22 août 1901 : « Mon secrétaire est parti pour une semaine et c'est pour cela que je n'ai pas répondu à votre lettre. Mais aujourd'hui j'ai résolu [...] de vous écrire de la main gauche [...] Vous voulez savoir comment je me suis cassé le bras [...] qui m'a empêché de faire une visite que je me proposais avec tant de plaisir [...] Il est vrai donc que vous enseignez la Rhétorique mais non pas comme on vous l'avait dit auparavant [...] P.S. Vous avez parlé dans votre lettre d'abandonner votre projet de "l'Académie Énard" [voir lettre n° 146*] [...] » (1, 2, 4, 5 mss).

À Émile Léger

[Vaudreuil], 16 août 1901 ¹

Monsieur J. Émile Léger, étud.
Valleyfield

Mon cher Émile,

Votre lettre a dû se croiser avec une des miennes partie pour Valleyfield, il y a quelques jours. J'avais écrit à Mr Allard le priant de me faire connaître la besogne qu'on entend me confier après les vacances. La réponse m'est venue d'où je n'aurais pas osé l'attendre ². Il m'est toujours agréable, Émile de vous voir exercer « au plaisir de vous vaincre ³ », mais combien plus quand un si beau zèle a pour effet d'apprendre à des lettres toujours *charmantes* le chemin qui mène à Vaudreuil. C'est un exercice que je souhaite fort vous voir pratiquer assidûment. Et ce n'est pas en vain. Je me dis parfois : si à force de victoires, Mon cher Émile parvenait à se vaincre même de la nécessité de se vaincre pour m'écrire, ne me resterait-il pas quelque chose de moins à désirer ? C'est là mon espérance, Émile, si elle n'est pas trop belle toutefois pour que je l'entretienne. Et j'ai confiance que je puis l'entretenir pourvu que vous en arriviez à me considérer véritablement comme votre ami, titre que votre bon cœur a bien voulu me donner et que je voudrais avoir mieux mérité. Il y en a un par exemple que je ne crois pas avoir mérité du tout : c'est ce titre de « Mon bon Monsieur » qui ouvre votre lettre. Allons, Émile, n'aviez-vous rien de mieux à me donner que cette appellation-là ? Ne savez-vous pas qu'« un bon

Monsieur » n'est pas toujours un Monsieur qui est bon ? Vous me trouverez sévère tant que vous voudrez, mais comme votre *futur professeur*, je vous défends formellement de jamais me donner ce surnom-là. Je ne ris pas. Et si vous retombez dans ce péché, car c'en est un, je ne vous gronderai plus mais je vous appellerai moi-même « Mon bon Monsieur », et vous verrez s'il y a quelque chose de plus humiliant, de plus *shocking* comme disent nos cousins Saxons.

Vraiment, Mon cher Émile, vous avez un train de vie en vacances des plus édifiants : des travaux manuels et un peu de lectures. Les moines de la Thébaïde ne faisaient guère autre chose après tout, si ce n'est les petits voyages qu'on se permettait d'une cabane à une autre, pour visiter un frère ermite à barbe blanche. Mais là encore la même similitude se retrouve, n'est-il pas vrai, avec votre petit voyage à Montréal⁴. Loin de moi toutefois la pensée de vous voir changer ce genre de vie. En cherchant bien, il me serait peut-être possible d'en trouver un peu partout de ces ermites, en exceptant la barbe blanche, même à Vaudreuil⁵. J'approuve fort que vous complétiez vos études en histoire ecclésiastique⁶. Il n'a pas pu vous échapper, Mon cher Émile, que le petit auteur appris en éléments latins est absolument insuffisant. Je n'examine point si pour le moment d'autres études plus urgentes ne s'imposent point à votre attention, il est certain d'ailleurs que tout ce qui ajoute à l'ornement de l'intelligence a son intérêt et son utilité et vous prépare à votre rhétorique. On se flatte en vain d'avoir plus tard le loisir de parachever en vacances les études qu'on a pu bien faire au collège. Pour moi, Mon cher Émile, je vous l'avouerai bien, le peu de délassement que j'ai pu m'accorder en fait de lectures, je ne l'ai guère fait qu'en voltigeant de livre en livre⁷. La Providence⁸ ne m'a pas gâté en loisirs. Réclamé chaque jour par des études qui pressent, des devoirs qui prennent tous mes instants, je n'ai pas eu, comme vous, l'heureuse fortune de ces touristes chercheurs qu'on rencontre parfois au pied des monuments ou au milieu des sauvages beautés de la nature. Tranquillement assis sur une pierre, un tronc d'arbre renversé, prenant tout le temps nécessaire pour bien saisir le paysage et le bien exécuter, ils rentrent le soir à leur modeste foyer d'artiste, le carnet bien gonflé d'esquisses auxquelles il ne manquera plus guère que le fini de la dernière touche. Hélas « *Deus mihi haec otia (non) fecit*⁹ ! » Je suis plutôt ce voyageur attardé qui bien que pressé de rentrer en sa demeure, ne laisse pas toutefois d'allonger son chemin pour saluer ce monument qui apparaît là-bas, pour prendre une course à bâtons rompus dans la montagne voisine, saisir en courant quelques brins de mousse au flanc de la roche, arracher quelques touffes de fougère, des tiges de fleurs ; le tout pour faire une sorte de bouquet aussi incomplet que disparate et qui, à défaut de disposition symétrique de tons et de couleurs, fournira au pauvre travailleur des senteurs d'autant plus agréables qu'elles lui rappelleront des moments plus rares, de grand air, de joie et de liberté¹⁰. Ce vagabondage d'esprit tient peut-être aussi à mes propriétés de *ruisseau*. En effet, c'est bien à cet

accident géographique que mon bon ami Mr Phaneuf m'a comparé dans un moment d'excellente humeur ¹¹. C'est gentil n'est-ce pas ? Toutefois, il n'y a pas de quoi s'enorgueillir. Des ruisseaux, Mon cher Émile, comme vous le constaterez d'ailleurs par ma lettre, il y en a de toutes sortes ; il y en a de limpides, il y en a de bourbeux, il y en a de grands, il y en a même de tout petits, exemple la « Voulzie » du poète Hégésippe Moreau qui était paraît-il :

Un tout petit ruisseau coulant visible à peine ;
 Un géant altéré l'aurait bu d'une haleine ;
 Le nain vert Obéron, jouant au bord des flots,
 Eut sauté par-dessus, sans mouiller ses grelots. ¹²

Pour vous, Mon cher ami, qui avez bien le droit de trouver monotone le ruisseau babillard que je suis, ne prenez point le temps de le boire d'une haleine, je ne vous le conseille pas. Sauvez-vous plutôt, en sautant par-dessus, toutefois – sans mouiller vos grelots, si par cas vous avez quelque répugnance pour les *bains* ¹³ ? ? ? – Et pourtant je n'ai pas encore fini. C'en est donc fait, me voilà bel et bien bombardé professeur des classiques en rhétorique. Et ce qui est bien pis, vous en jubilez. Mon cher Émile, je ne voudrais pour tout au monde vous être désagréable. Il n'y [a] qu'à vous que je puis faire cet aveu parce que vous seul pouvez me comprendre. Mais je suis trop franc pour ne pas vous avouer que la nouvelle ¹⁴ de ma future besogne m'a apporté quelque chose qui ressemble beaucoup à une déception. Il en est toujours ainsi quand on se voit soudain ravir une espérance qui nous était chère. Et moi, je m'étais fait à l'espoir de garder en Méthode ¹⁵ mes chers élèves de l'an dernier. Adieu maintenant tous mes beaux rêves. Vous serez professeur peut-être un jour, Émile ; vous me comprendrez alors mieux qu'aujourd'hui. On ne passe pas toute une année de sa vie avec les mêmes jeunes gens, sans qu'il s'établisse entre eux et nous des rapports d'une affection profonde. Il m'en coûtera donc d'abandonner mes jeunes syntaxistes que j'aimais comme mes *premiers-nés*, et qui je crois m'ont un peu aimé. Ce n'est jamais sans regret qu'on voit partir ses élèves pour passer à d'autres mains sut-on ces autres mains plus aptes que les siennes. Pour quiconque a posé les bases d'une œuvre de quelque importance, c'est toujours une déception bien amère que de n'en pas voir soi-même le couronnement. Mais on la sent surtout la déception, quand l'œuvre est de celles auxquelles on a dévoué un brin de sa jeunesse, le meilleur de ses sueurs, de ses forces et de sa vie, et qu'on s'est pris à aimer, comme on aime quand on est jeune tout ce qui a coûté du travail et de la souffrance. S'il y a quelque chose toutefois, Mon bien cher Émile, qui puisse atténuer mon désappointement, c'est bien l'accueil tout sympathique que vous me faites au nom de vos confrères. Ce m'est une assurance que parmi mes nouveaux élèves ¹⁶, dont la plupart me sont encore inconnus, j'ai déjà des amis qui travailleront à me faire moins regretter ceux que

j'abandonne. Merci, Émile. À la fin de votre lettre, vous exprimez le souhait de voir la mienne comme celle de Mr Phaneuf, resserrer nos liens d'amitié¹⁷. S'il n'en dépend que de moi, Mon bien cher Émile, la chose est déjà faite par ma volonté, non par ma lettre que je viens d'écrire à la diable et dont je vous prie d'excuser les ratures et les incorrections¹⁸. Écrivez-moi Émile, avec le même sans-gêne et je ne me plaindrai pas. Puis-je espérer que vous m'écrirez encore une fois¹⁹ ?

Au revoir, Mon cher Émile
Affectueusement à vous en N.S.
L. Gr. eccl.

1. 4 p. sur 2 f. (23 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 10 août 1901, 2 p. mss. Cette lettre de Groulx n'est pas entièrement originale. Elle est constituée pour une part de deux textes de son journal : « la Providence ne m'a pas gâté [...] de grand air, de joie et de liberté. » (*Journal* : 600 et 464, 22 novembre 1900 ; légères variantes) et « la nouvelle de ma future besogne [...] coûte du travail et de la souffrance. » (*Journal* : 648-649 et 472-473, 12 août 1901, à la réception de la lettre de É. Léger ; variantes plus importantes). Il arrive souvent à Groulx de réutiliser et de réagencer des textes (voir *Journal* : 4-5).

2. Le 12 août 1901, Groulx écrit : « Je viens d'apprendre ce soir par une lettre d'un élève de Valleyfield que je suis nommé professeur de grec et de latin en rhétorique, pour la prochaine année scolaire. » (*Journal* : 648) Émile Léger lui écrit en effet ce jour même où Groulx écrit à l'abbé J.-C. Allard : « j'ai servi la table, au collège, pendant la retraite des prêtres. Et, ce matin donc, qu'ai-je appris ? Vous le dirai-je ? Peut-être le savez-vous, vu que cela vous concerne. Je ne saurais trop louer la bonté de notre évêque, puisqu'il nous donne pour professeur de latin et de grec M. Lionel Groulx, mon ami que j'ai en très haute estime. Êtes-vous du même sentiment ? Ne nous redoutez pas ; cette nomination causera une joie générale chez les rhétoriciens. Vous serez le bienvenu. » (10 août 1901 : 1-2 mss)

3. É. Léger commence ainsi sa lettre : « Veuillez m'écouter un instant, s'il-vous-plaît. Maintenant que la gêne ne m'incommodé plus, je suis très heureux de vous écrire. Ce n'est pas que j'ai nombre de nouvelles à vous dire [...] mais je veux avoir ce plaisir de me vaincre moi-même. » (*Ibid.* : 1 ms.)

4. É. Léger lui apprend qu'il est allé « voir ma chère sœur, novice au couvent des Sœurs Grises. Elle m'a paru enchantée, heureuse. » (*Ibid.* : 1 ms.) Sur la sœur d'Émile Léger, voir lettre n° 241, n. 5.

5. Groulx oscillera constamment entre son besoin de solitude pour l'élaboration de son œuvre, et son besoin d'intégration à la vie active. En 1901, il explique comment sa vie d'alors lui permet de concilier ses doubles aspirations : « Pour n'aimer point l'agitation et le bruit, il y a dans mon âme tant de besoins de la vie, du mouvement, de l'activité que je ne laisse point de préférer à tout autre les endroits où sans en être incommodés, on entend les allées et venues, les bruits de voix, les pas reconnus. Si j'eusse vécu dans ces âges où tant d'hommes s'enfonçaient dans la solitude, je crois que je n'aurais pu devenir anachorète qu'à la condition d'avoir ma cabane ou ma caverne au faite d'une montagne d'où mes yeux auraient pu retrouver toujours les horizons de mon pays. Et pourtant, chose étrange, la vie religieuse, le silence du cloître m'attirèrent dans ma première jeunesse. Après ma rhétorique je pensai sérieusement à me faire dominicain [...] Le collège, cet intermédiaire entre le bruit et le silence, entre la solitude et la vie, s'harmonisait à toutes les inclinations de mon âme. Je

devais retrouver ici fondues ensemble et tempérées l'une par l'autre les deux vocations, les deux rêves qui s'étaient partagé mes hésitations de jeune homme : la vie active de l'avocat et le silence aimé du moine. » (*Journal* : 651-652, 10 septembre 1901)

6. Émile Léger lui écrit qu'il lit « l'histoire de Darras » (10 août 1901 : 1 ms.), ouvrage que lui a conseillé l'abbé Jean-Marie Phaneuf (É. Léger à J.-M. Phaneuf, 28 juillet 1901 : 3 ms. Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG). Il s'agit de *Histoire générale de l'Église depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, par l'abbé J.-E. Darras, Paris, L. Vivès, 1854, 4 vol. (autres éditions en 1855, 1857, 1861, 1864 et 1869).

7. Pendant ses vacances de collégien, le temps laissé libre par les travaux des champs (voir lettre n° 16, n. 5), lorsqu'il ne reçoit pas d'amis, Groulx le passe « à ces écrits ou à ces heures de lecture que je me ménageais à chacune de mes vacances. Heures d'isolement passées dans le vieux grenier de la maison, sous le toit en pente. Je m'étais arrangé là, près de la cheminée, entre deux petites fenêtres donnant sur le jardin, une minuscule table branlante. Appuyés à la cheminée, quelques pauvres rayons en planches brutes portaient toute ma bibliothèque de ce temps : pour la plupart, des livres reçus en prix au collège. C'est là que le soir, les jours de pluie, les après-midi des dimanches, je me réfugie pour lire ou écrire. Je lis en manches de chemise, recevant par la fenêtre, les parfums des champs et la chanson de la rivière sur les galets. Heures délicieuses que je n'aurais échangées pour nul plaisir mondain ! » (*Mes mémoires*, I : 73-74). Devenu séminariste, il doit dire adieu aux travaux des champs (voir lettre n° 117, n. 4). Les travaux épisodiques de lecture et d'écriture du collégien occupent désormais le plus clair de son temps : « J'en profite pour apaiser ma fringale de lecture, fringale qui, parmi les occupations accaparantes du collège, reste toujours insatisfaite. Que d'heures merveilleuses j'ai passées, par exemple, sur la petite pointe de terre qui, en face de la maison paternelle, s'avance sur la rivière ! » (*Mes mémoires*, I : 338) Par ces lectures, écrit-il, « Je me prépare aussi de mon mieux à mon enseignement. Je lis de l'histoire, de la littérature, des ouvrages de pédagogie ; je garde toujours bonne place à ce que j'appelle la mûlle des lions, les livres forts, ceux qui obligent à collecter avec eux, et qui, en obligeant à penser, à réfléchir, initient à ce grand art [...] Une autre sorte de lectures accapare mes heures de vacances. Je cherche des livres pour mes dirigés [...] ces maîtres livres d'élévation morale et même chrétienne » (*ibid.*, I : 339). Sur les étés de 1899 et de 1900, voir lettre n° 74*. Pendant l'été de 1901, entre autres, il relit *Le Treizième siècle artistique* d'Albert Lecoy de la Marche (Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer & Cie, 1892, 422 p.), qu'il a déjà lu pendant l'été de 1898 et dont il avait tiré un texte pour l'*Académicien* en 1899 : « Les artistes de Dieu » (voir *Journal* : 394-395, 950-951, 28 juin 1898 et 645-648, 18 juillet 1901).

8. Ce passage est tiré du premier texte du cinquième cahier du journal que Groulx commence ainsi le 22 novembre 1900 : « Que de souvenirs écrits déjà au fil de la plume ! J'en aborde aujourd'hui le cinquième cahier. Aux jours déjà si loin de mes Belles-Lettres, quand il me prit fantaisie d'ouvrir un mémorial de ma vie de jeune homme, aurais-je pensé que quelques années seulement plus tard, ma cueillette serait si abondante, sinon en pages précieuses, du moins en pages nombreuses ? » Ensuite la version initiale : **Et pourtant** la Providence ne m'a pas gâté [...] je n'ai pas eu l'heureuse fortune [...] pour bien saisir et bien exécuter [...] le carnet bien **bondé** d'esquisses [...] fournira à ce pauvre travailleur [...] des moments si rares, de grand air, de joie et de liberté. »

9. *Dieu ne m'a pas accordé ces loisirs* (Cf. Virgile, *Bucoliques*, I, v. 6 : « [...] deus nobis haec otia fecit »).

10. Fin du passage du cinquième cahier. Groulx n'y fait pas allusion à ses lectures, mais à ses inscriptions dans son journal, dont le texte se poursuit ainsi : « Mon nouveau confident, je t'apporterai encore ces brins de mousse [...] Je les amasserai au hasard de mes courses et de mes loisirs [...] Il ne faut point faire de la cueillette de ses souvenirs ou de ses impressions une tâche obligatoire et journalière : cela pourrait être une œuvre d'intelligence, ce ne serait plus une œuvre de cœur. Ce serait remplacer la chaleur du sentiment intime par la froideur de l'histoire » (*Journal* : 600-601).

11. L'abbé Jean-Marie Phaneuf écrit dans sa lettre du 30 juillet 1901 à L.G. : « Pourtant, si aux jours des grandes sécheresses, le ruisseau avait roulé quelques ondes de fraîcheur sur le caillou gisant non loin des fleurs baignées dans leurs racines les plus profondes ! » (2 ms.) Dans une allégorie du 14 mars 1901 qu'il avait copiée dans le journal de Groulx, J.-M. Phaneuf le compare plutôt à une source, le caillou étant lui-même et les fleurs, les disciples de Groulx, Émile Léger et Erle G. Bartlett. Groulx avait dû retrancher la fin de ce texte symbolique par trop transparent, puisqu'il fera lire son journal à cette époque, non seulement à J.-M. Phaneuf, mais aussi à É. Léger et à E.G. Bartlett. À ce sujet, voir *Journal* : 638-639.

12. Les vers 5-8 de l'élégie « La Voulzie » (*Œuvres de Hégésippe Moreau. Le Myosotis. Poésies diverses. Contes en prose*. Nouvelle édition précédée d'une notice littéraire par M. Sainte-Beuve, Paris, Garnier Frères, 1870 : 241-242). Groulx cite sans doute l'extrait de mémoire et presque textuellement (il n'a que substitué « l'aurait bu » à « le boirait », « Eut sauté » à « Sauterait », et ajouté une virgule où il n'y en avait pas après « par-dessus »). Il avait copié cette élégie de quarante vers du poète français Hégésippe Moreau (1810-1838), alors qu'il était étudiant en Rhétorique (*Cahier de notes de lecture*, I : 108-109 mss). Il en a parodié quelques vers dans sa lettre à Alfred Langlois des 14-16 septembre 1900 (n° 120, n. 5). Dans un texte du 2 août 1897, il se dit « un vrai poète » à l'instar de Hégésippe Moreau (voir lettre n° 17*, n. a).

13. Émile Léger meurt noyé, moins de sept ans plus tard, à l'âge de 24 ans.

14. Quatre jours auparavant, Groulx a écrit dans son journal l'essentiel, et parfois dans les mêmes termes, du passage de cette lettre commençant par « la nouvelle » et se terminant par « tout ce qui a coûté du travail et de la souffrance. » Mais il ne s'agit pas, comme pour le premier passage (voir *supra*, n. 8), d'une transcription quasi littérale. Voir *Journal* : 648-649 et 472-473.

15. Cet espoir avait été renforcé par une lettre de Erle G. Bartlett du 21 juillet 1901, dans laquelle il lui écrit : « J'ai reçu une lettre [...] de [Jean-Baptiste] Leduc [...] il dit qu'il croit [sic] que nous aurons M. Groulx pour professeur de Méthode plaise à Dieu qu'il ne se trompe pas. » (3 ms.)

16. Après des débuts difficiles, Groulx reconnaît que c'est « l'une des grandes années de mon enseignement à Valleyfield. J'ai devant moi un magnifique groupe d'élèves, parmi lesquels figurent Jules Fournier, le futur journaliste du *Nationaliste*, du *Devoir*, de *L'Action*; Maxime Raymond, futur député de Beauharnois à Ottawa, chef et fondateur du Bloc Populaire; Louis Gosselin qui va devenir l'abbé Louis Gosselin, futur professeur de Belles-Lettres à Valleyfield, puis à Montréal, travailleur, esprit ouvert; Émile Léger, le futur chef de la Croisade d'adolescents. » (*Mes mémoires*, I : 83; aussi lettre n° 143, n. 3) Tous ces élèves deviendront des correspondants, ainsi que Godias Brunet. Les autres élèves sont Étienne Amyot, Albert Billette, Arthur Brassard, Henri Delège, Médario Gagnier, Anatole Hudon, Jean-Baptiste Leduc, David Manny, Théophyta Marot, Hector Masson, Léandre Pilon et Albert Santoire (*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 7, 1901-1902 : 37).

17. À propos d'une lettre de l'abbé Phaneuf, É. Léger écrit à Groulx : « C'était une parole bienfaisante, faite pour resserrer davantage les liens de notre amitié, vieille déjà de plus d'un an. Je désirerais qu'il en soit ainsi de vous. » (10 août 1901 : 2 ms.)

18. En fait, cette première lettre de Groulx à Émile Léger comporte sept ratures ou corrections et six ajouts en interligne. Quant à avoir été écrite « à la diable », elle a peut-être été écrite rapidement mais elle n'est pas entièrement spontanée (voir *supra*, n. 1).

19. Émile Léger lui répondra le 30 août 1901. Nous n'avons aucune preuve que Groulx ait répondu à cette dernière lettre. Sans doute est-ce peu probable vu que la rentrée au collège est fixée au 5 septembre.

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 26 août 1901] ¹

1. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 22 août 1901, 5 p. mss. Lettre attestée par E.G. Bartlett à L.G., 28 août 1901 : « D'après votre lettre que je viens de recevoir, vos yeux n'ont pas souffert de mon écriture presque illisible [...] Vous me demandez dans votre lettre de ne rien dire ou écrire à mes condisciples sur un certain sujet [...] Vous m'assurez, Mon cher Maître, que nos relations ne seront pas changées par le changement de professeur, j'en étais certain auparavant car je la conserve avec soin cette lettre dont vous faites mention et je la relis souvent^b. Pourquoi n'entreprendriez-vous pas la direction de cette société dont vous avez jeté vous-même les bases ? N'avez-vous pas été satisfait de "La Fête du Directeur" ? et cela n'était que le début tout à fait de ces *acteurs* (? ? ?). Quant au prestige que vous aurez sur les élèves [...] je ne connais *personne* qui s'arrangerait avec les élèves mieux que vous [...] » (1, 2, 3 mss). Lettre aussi attestée par le journal de E.G. Bartlett, à la date du 28 août 1901 : « Ce matin j'en ai reçu une autre [lettre] que j'attendais depuis quelques jours, c'était de M. Groulx. Il est toujours pareil, ce cher Maître ; il me donne de sages conseils et m'assure de son amitié toujours pareille. Il dit qu'il ne pourrait être à la tête de l'"Académie Énard" au cas où elle serait établie, car il n'a pas assez de prestige sur les élèves, mais qui est-ce qui la dirigerait sinon lui » (I : 53 ms.).

^a Probablement l'Académie Énard (voir lettres nos 144* et 403, n. 6).

^b Lettre non retrouvée. Quant à leurs relations, Groulx s'en explique ainsi : « J'ai conservé avec mon petit E. B. mes relations de l'an dernier. À vrai dire, il m'en a fort coûté de les continuer [...] M'était-il permis à moi, avec mes vingt-deux ans [*sic*], et mon peu de lumières, ma faible piété, ma pauvreté sous tous rapports de diriger ou presque, cette âme, et mon Dieu, vous le savez, quelle âme ! [...] En face de devoirs comme ceux-là, quelles n'étaient pas mes anxiétés. Elles furent telles qu'un jour, l'occasion favorable s'en présentant je crus devoir demander à ce pauvre enfant de me décharger de si lourdes responsabilités. Dans une lettre qu'il m'écrivit à ce sujet et que je conserve encore [lettre non retrouvée], il me supplia de ne point l'abandonner, se demandant ce qu'il allait devenir, attribuant après Dieu, à mes soins et à mes conseils, la conservation de l'innocence de son cœur. Pouvais-je résister à de telles objurgations. Je priai Dieu, me rappelai les avis qui me furent donnés lorsque j'entrepris cette œuvre ; je me rappelai surtout combien j'ai regretté amèrement d'avoir manqué moi-même à certains jours de ma vie, de cet ami plus vieux qui m'eut fait tant de bien et m'eut évité tant de mauvais pas. Il me parut que Dieu, tout indigne que je suis, n'avait pas refusé ses bénédictions à ma première œuvre d'apostolat, et j'acceptai ces encouragements du passé et de la Providence comme une garantie de l'avenir. » (*Journal* : 670, 671, 6 janvier 1902) Voir aussi lettres nos 152* et 199.

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 1^{er} septembre 1901] ¹

<...>

Heureux petit Erle à qui il vient des idées comme celle de relire Montalembert ² ! Montalembert, je voudrais retrouver le temps de relire chaque année ce livre que j'ai lu dans ma première jeunesse. Chaque fois

que mes études me permettent de l'ouvrir encore, je sens que l'âge n'a rien diminué chez moi de la profondeur d'émotion que j'ai ressentie aux jours de collège³. Lisez-la, cher Erle cette vie, lisez-la beaucoup, lisez-la bien. On sort toujours de ces fortifiantes lectures meilleur et grandi. Winckelmann⁴ disait que devant l'Apollon du Belvédère, il prenait malgré lui une pose plus noble et une attitude plus relevée⁵. Que ne ferons-nous pas devant la noble statue du « Fils des Croisés⁶ » ? J'aime à me rappeler que c'est au souvenir de ce que ce livre a été pour moi, que j'ai voulu le voir entre vos mains. C'est le cœur que nous travaillons à former avant tout chez nos chers jeunes gens. Ce cœur, nous travaillons à le leur faire grand, fort, élevé, étranger à rien de ce qui intéresse les grandes choses de Dieu et de la patrie, franchement ouvert à tous les sentiments qui donnent du prix à la vie, capable en un mot de tressaillir à la moindre secousse noble ou généreuse qui lui viendra de l'âme. Mais comment déverser efficacement chez vous ces hautes leçons de grandeur et d'élévation, comment vous maintenir à la hauteur d'aspirations qui doivent être le seul honneur du jeune homme, quand, vous le sentez bien, Mon cher Erle, nous trouvons en nous de si fortes tendances à descendre plutôt qu'à monter, et que nous trouvons dans les relations ordinaires de la vie de si misérables exemples d'abjection et de servilisme. Il nous faut donc une école où vous placer, une école supérieure où vous respirerez dès vos tendres années, une atmosphère imprégnée de vertu, de noblesse, de courage et d'honneur. Et c'est pourquoi, vous Mon cher Erle, dont l'avenir est devenu le mien, je vous veux à la grande école de Montalembert. Je l'avoue, j'ai pour ambition de vous *Montalembertiser*⁷. Montalembert en effet, avec sa renommée si pure, cette auréole de jeunesse qui a toujours entouré sa figure, cette flamme de générosité qui brille d'un éclat incomparable au fond de ses yeux, l'allure chevaleresque de sa parole et de sa plume et ce magnétisme particulier qui attache à son histoire me paraît être le modèle idéal, le maître éminemment fait pour électriser le jeune homme. Étudiez bien cette grande figure, Mon petit Erle, comme pour en reproduire chacun des traits au fond de vous-même ; auscultez les palpitations de ce noble cœur pour apprendre au vôtre à régler les siennes sur celles-là ; pénétrez enfin toujours plus avant dans cette vie, la plus belle peut-être du dernier siècle ; faites-en votre livre de chevet, avec l'ambition de faire passer si possible toute l'âme de Montalembert dans la vôtre. Ce n'est pas encore l'âme de Jésus-Christ sans doute ; mais c'en est une qu'il a amoureusement aimée. Et celle-là, vous rapprochera de *Celle-ci* qui doit être celle du prêtre et du jeune homme qui veut le devenir.

<...>⁸

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe d'un extrait dans le cahier V du journal aux pages 61-63 (*Journal* : 649-651, 1^{er} septembre 1901), qu'il fait

précéder de ce commentaire : « Je réponds à mon petit Erle qui m'écrit dans sa dernière lettre qu'il emploie ses loisirs de convalescence à relire *Montalembert* par Lecanuet. » Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 28 août 1901, 3 p. mss.

2. E.G. Bartlett commence sa relecture de *Montalembert* par Lecanuet ce jour même où il écrit à Groulx (28 août 1901 : 1 ms.), comme en témoigne son journal (I : 53 ms.). Il s'agit seulement du premier des trois volumes, intitulé *Montalembert. Sa jeunesse (1810-1826)* (3^e éd., Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1900, 506 p.), dont Groulx recommandera la lecture aux membres de l'Action catholique (voir lettre n° 195, n. 3).

3. Groulx connaît peut-être déjà *Montalembert* en 1895. Très certainement en janvier 1896 à tout le moins, au moment où il lit le livre de Jacques-Melchior Villefranche, *Dix grands chrétiens du siècle* (Paris, Librairie Blond et Barral, 1892, 376 p.), où l'auteur trace un portrait de Charles de Montalembert, en compagnie de plusieurs autres idoles de jeunesse de Groulx, Daniel O'Connell, Donoso Cortès, Frédéric Ozanam, Garcia Moreno, Gaston de Sonis, Louis Veuillot, Ludwig Windthorst, ainsi que Léon Dupont et Armand de Melun (voir *Journal* : 146, 291, 297). En septembre 1897, Groulx lit sa première biographie du « Fils des Croisés », le *Montalembert* de Léon Bouthors (Abbeville, C. Paillart, 1896, 158 p. ; voir *Journal* : 359 et *Mes mémoires*, I : 64). À l'âge de 19 ans, il rêve de marcher sur les traces de Montalembert : « La trace est marquée, suivons-la ; de loin, il est vrai, car les Montalembert ne poussent comme l'herbe dans les prairies. Mais efforçons-nous de réaliser de plus en plus en nous le type idéal du jeune homme sincèrement catholique » (*Journal* : 297, 3 avril 1897).

4. Johann Joachim Winckelmann (1717-1768), archéologue allemand, a été le premier à étudier scientifiquement les monuments de l'antiquité. Ses ouvrages, dont *L'Histoire de l'art chez les anciens* et *La Lettre sur les antiquités d'Herculanum*, connurent une large diffusion et exercèrent une grande influence.

5. Groulx a tiré cet exemple de la *Théorie des Belles-Lettres. L'âme et les choses dans la parole* de G. Longhaye (3^e éd. revue et augmentée, Paris, Victor Retaux, 1900) : 69 var. Il l'évoquera souvent, que ce soit à ses jeunes de l'Action catholique ou encore en classe dans ses cours de littérature. Dans sa lettre à Émile Chartier du 24 juin 1902 (n° 200, n. 17), l'on retrouvera ce passage : « J'ai dit un jour à mes pupilles : Winckelmann disait [...] statue du "Fils des Croisés" ». Exemple consigné dans [*Cahier de notes de littérature*] : 6 ms. et dans *Art-Notes* : 105 ms.).

6. Lors d'une intervention en Chambre, Charles de Montalembert s'était écrié : « Au milieu d'un peuple libre, nous ne voulons pas, nous catholiques, être des îlots. Nous sommes les successeurs des martyrs et nous ne tremblons pas devant les successeurs de Julien l'Apostat ; nous sommes les fils des Croisés et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ! » Groulx avait d'abord lu ce passage dans Villefranche, qui ajoute : « Ce mot de fils des Croisés devint un mot de ralliement. » (*Dix grands chrétiens...* : 124) Soulignons que lorsque Groulx écrit sa première version de « Comment j'ai quitté la politique », ses souvenirs se sont embellis d'un pastiche de la tirade de Montalembert. En effet, il termine ainsi le récit du discours qu'il tient à titre d'orateur en chef du parti conservateur pendant les élections « pour rire » de 1891 : « Enfin, réunissant ce qui lui reste de voix, il lance à grand renfort de *pectus* cette tirade qu'il a prise dans je ne sais plus quelle brochure : "Nous sommes les fils de la droiture et de la tolérance, nous ne tremblons pas devant les fils du mensonge et du fanatisme. Nous sommes les fils de Sir John A. Macdonald et de Sir George-Étienne Cartier, nous ne reculerons pas devant les fils de George Brown." ! » (*Journal* : 589, 13 novembre 1900 ; voir lettre n° 63, n. 17)

7. Quelques mois plus tard, Groulx écrira : « On me demande parfois pourquoi j'aime tant Montalembert. En réalité, je ne sais que répondre à cette sorte de gens si ce n'est : avez-vous lu sa vie ? Et je la conseille à chacun, surtout à ceux que j'aime le plus, ne croyant pas pouvoir leur donner un plus sûr témoignage de mon affection. Me voilà pris d'une vraie fureur de Montalembertiser tous mes amis. Si cette vie leur faisait ne fut-ce que la moitié du bien qu'elle m'a fait, j'estimerai n'avoir perdu ni mes efforts, ni mes conseils. Encore aujourd'hui quand je sens que mon âme est moins ardente, mon courage moins résolu, après

le secours que l'on demande à Dieu, je ne vais pas chercher ailleurs que dans cette noble vie ces secrètes inspirations du bien qui relèvent et qui entraînent. » (Journal : 677, 26 janvier 1902) Ce néologisme que Groulx utilise pour la première fois dans ses écrits reviendra souvent sous sa plume et deviendra l'un des slogans de l'Action catholique (voir lettre no 195, n. 3).

8. La lettre se poursuit. Puisque E.G. Bartlett, dont le bras droit est cassé, ne rentrera qu'en octobre au collège, Groulx lui propose un petit programme d'études : « J'ai fait en partie ce que vous m'avez demandé, c'est-à-dire j'ai repassé, dans la grammaire grecque tout le verbe *λύω* [je délie] et aussi une partie des verbes contractés. Comme vous le dites, ce n'est pas drôle d'étudier en vacances et même quand on sait que ses confrères sont à l'ouvrage. » (E.G. Bartlett à L.G., 9 septembre 1901 : 1, 2 mss).

148*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 5-10 septembre 1901] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 17 septembre 1901 : « Vous êtes peut-être découragé de voir que je ne vous ai pas encore répondu [...] » (1 ms.).

149*

À Paul Émond

[Collège de Valleyfield, ca 18-19 septembre 1901] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 20 septembre [1901] : « [...] Je t'assure que Paul a été surpris de voir une lettre adresser à son nom à l'office il ne connaissait pas de Paul Émond ça la fait réfléchir à soir il a bien pleurer pour apprendre son catéchisme il est au comble de ses joies quand il le sait et à soir il me demandait ce que tu lui avait dit de dire demain matin au petit Jesus [...] » (5-6 mss).

150*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 19 septembre 1901] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 17 septembre 1901, 6 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 20 septembre [1901] : « Je me hate de répondre à votre lettre que j'ai reçu à midi que me réjouis de voir que vous vous plaisez si bien cette année et

que vous êtes en bonne santé [...] tant qu'à nous nous sommes tous bien excepté ton Père [...] ta soutane [...] c'est vrai que je t'ai bouché le passage mais si tu peux patienté jusqu'à ce que j'y aille je te l'arrangerai [...] tu me dit que tu doit être publier et être reçu Diaconat bien vite [voir lettre n° 112, n. 4] [...] » (1 et 7 mss).

151*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 4 octobre 1901] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 20 septembre 1901, 7 p. mss, où après avoir parlé de son ordination au [sous-]diaconat, elle lui demande : « écris moi d'avance aussitôt que tu le saura quand est-ce et dis moi ce que coute le breviere » (7 ms.). Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 20 octobre 1901 : « Vous êtes peut-être impatienté déjà depuis longtemp de voir que je ne vous écrivait pas lorsque j'ai reçu votre lettre [...] Pour tes Brévieres [voir lettre n° 170*] ne t'en occupe pas [...] » (1 et 3 mss).

152*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 21 octobre 1901] ¹

1. Lettre accompagnant la remise du journal de E.G. Bartlett, attestée par celui-ci, aux dates des 22 et 23 octobre 1901 : « Je viens de lire la critique de mon journal : Qui est-ce qui a jamais été aussi chanceux que moi d'avoir un tel conseiller et directeur^a ? [...] Il avait bien raison, M. Groulx, de me signaler mon défaut dominant, c'est-à-dire mon manque de volonté pour retenir ma langue [...] » (I : 67 et 68 mss).

^a Même si Groulx a accepté de diriger son petit disciple (voir lettre n° 146*, n. b), il ne lui est pas possible de le rencontrer souvent. Les échanges se font par écrit. Bartlett écrit son journal, transmis tous les quinze jours à Groulx, au début par l'intermédiaire de l'abbé J.-M. Phaneuf, et ensuite par la poste. Groulx, en retour, écrit une lettre à son pupille, corrigeant son journal, faisant remarques, remontrances, donnant des conseils, etc. (voir E.G. Bartlett, *Journal I* : 57, 59 et 78 mss, 5, 9 octobre et 18 novembre 1901). Deux mois plus tard, E.G. Bartlett écrira : « Mais à quoi m'a servi ce journal ? [...] le principal bienfait c'est de m'avoir fait recevoir des lettres, sous forme de critiques, qui m'ont été d'un avantage incomparable. Qu'aurais-je fait souvent, si je n'avais eu ces lettres pour me reprendre, m'encourager et m'aider ? Qu'on me parle des lettres de Veillot, de Lacordaire, de Montalembert, tout cela est beau ; mais la lecture d'une seule lettre de mon maître me donne plus de plaisir et plus de profit que celle de toutes ces lettres. » (*Journal, I* : 108 ms., 23 décembre 1901) Aucune de ces lettres de Groulx à E.G. Bartlett n'a été retrouvée, sauf des extraits, car il semble que Groulx demandait à ses disciples de lui remettre ses lettres (voir lettres nos 191 et 253). Pour un exemple d'une lettre accompagnant le renvoi d'un journal, voir aussi celle à Émile Léger de mai 1902 (n° 193).

153*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 30-31 octobre 1901]¹

1. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 2-3 novembre 1901 : « [...] Ta lettre, (que j'avais l'audace d'attendre) m'a fait plaisir [...] c'est une vieille habitude pour moi de répondre immédiatement [...] Que ta bonne lettre m'a rappelé de souvenirs, à part la ou les *scènes* qu'elle me fait soupçonner. Elle a produit l'effet de quelqu'un de ces derniers jours où après *des neiges même* nous avons pu nous croire au mois de juin. Elle m'a été comme un bouquet de fleurs odorantes le long du chemin monotone et triste que je parcours. Elle a apporté un souvenir à l'exilé ! Oh ! que cela fait du bien [...] qu'est-ce donc qui t'est arrivé ? J'ai bien quelque doute d'après ce que tu m'as dit de la défiance que l'on a pour Ste-Thérèse, chez vous [voir lettres nos 154* et 185]. Je ne suis pas surpris que tu aies quelques traverses. Heureux encore d'être avec un ami [J.-M. Phaneuf] [...] Mais prends patience, très cher ami, les victoires ne viennent qu'après les combats [...] tous les hommes que tu as aimés dans leurs œuvres [voir lettre n° 147, n. 3] ont connu la lutte et t'enseignent à la soutenir [...] continue de venir me relancer *derrière notre citadelle* [...] » (1, 3, 4 mss).

154*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, octobre – novembre 1901]¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 14 novembre 1901 : « J'ai eu plaisir à lire ta lettre. Elle me révèle des dispositions que je souhaitais éveiller dans ton cœur. Tu goûtes jusqu'au dévouement la carrière de l'enseignement^a ! [...] Si Valleyfield aimait un jour à se passer de tes services, l'Alma Mater serait heureuse de lui voir revenir son fils. Pour moi si je n'écoutais que mon égoïsme je souhaiterais que Valleyfield ne t'appréciât pas ; car je ne vois pas autre voie par où tu nous reviendrais. En tout cas tu es bienheureux puisque, quelque décision qu'on prenne sur toi à Valleyfield, tes vœux d'être à la jeunesse studieuse s'accompliront sous un toit qui te sera cher puisque tu aimes et Valleyfield et Ste-Thérèse [...] Si tu as la liberté de dire à Monseigneur ce que tu souhaites, redis avec instance : Monseigneur, si j'ai la santé suffisante, je veux aller à Rome, faire mes études théologiques. C'est une grande vanité que de n'être qu'un *abbé lettré* [...] Et mon petit Auguste se souvient de moi ! [...] » (1, 2 mss).

^a Groulx a peut-être exposé à son ancien professeur ses vues sur l'enseignement telles que contenues dans son journal de cette période. En septembre, Groulx lit dans les *Notices et Panégyriques* de Lacordaire, les pages consacrées à Frédéric Ozanam (*Œuvres*, VIII : 197-278). Il relève ces paroles du grand professeur de la Sorbonne à ses étudiants : « Messieurs, on reproche à notre siècle d'être un siècle d'égoïsme, et l'on dit les professeurs atteints de l'épidémie générale. Cependant, c'est ici que nous altérons nos

santés, c'est ici que nous usons nos forces ; je ne m'en plains pas : notre vie vous appartient, nous vous la devons jusqu'au dernier souffle, et vous l'aurez. Quant à moi, Messieurs, si je meurs, ce sera à votre service. » Cette citation va provoquer une douzaine de pages de réflexion qu'il termine ainsi : « Merci à la mémoire vénérée d'Ozanam de tout le bien que m'auront fait ces quelques réflexions sur ses belles paroles. Elles m'auront servi à prendre encore de ma vocation une conception plus élevée ; elles m'auront fait comprendre surtout qu'une vie serait déjà bien employée quand elle ne se donnerait qu'à la jeunesse uniquement. C'est à elle aussi que je veux me donner. On a dit de certains hommes qu'ils avaient eu la passion de la liberté, de la monarchie, de la parole, de la littérature, de la philosophie etc. Je voudrais, moi, que les quelques rares amis qui prononceront encore mon nom quand je ne serai plus se disent entre eux : "il n'a eu qu'une passion, l'amour de la jeunesse. C'était sa conviction qu'on peut servir ailleurs l'Église avec plus d'éclat, mais non pas avec plus de dévouement". Voilà un témoignage qui pourra me réjouir dans ma tombe. » (*Journal* : 654 et 665, 24 septembre et 15 octobre 1901)

155*

À Salomé Philomène Pilon

[Collège de Valleyfield, ca 11 novembre 1901] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 20 octobre 1901, 8 p. mss, et vœux d'anniversaire. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 24 novembre 1901 : « Je vous remerci de tous les bons souhaits que vous me faites à l'occasion du jour de ma fête. J'ai un peu retardé il est vrai [...] » (1 ms.).

156*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 19-20 novembre 1901] ¹

1. Lettre attestée par E.G. Bartlett, dans son journal à la date du 23 novembre 1901 : « la dernière lettre de mon Maître m'a fait réfléchir bien sérieusement et je me suis mis à dompter ma langue avec une énergie que je ne me connaissais pas. » (I : 80-81 mss) – Même reproche que ci-haut (lettre n° 152*). Groulx a sans doute aussi acquiescé au désir de son disciple qui demande de lui dresser une liste de livres « les plus convenables » ([ca 13 novembre 1901] : 1 ms.).

157*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 29-30 novembre 1901] ¹

<...> D'où viennent ces airs tristes que vous aviez, il y a quelques jours ? <...>

1. Extrait de la lettre de Groulx cité par E.G. Bartlett dans son journal, à la date du 30 novembre 1901 : « Je ne sais ce que voulait dire mon maître en me demandant dans une lettre : "D'où viennent [...] quelques jours ?" » (I : 88 ms.).

158*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 15 décembre 1901] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 24 novembre 1901, 4 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 22 décembre 1901 : « J'ai reçu enfin votre lettre que j'attendais depuis longtemps [...] » (1 ms.). – Nous n'avons aucune preuve qui nous permette d'affirmer que Groulx ait obéi à l'injonction de sa mère : « Vous me répondrez si vous avez reçu votre argent et Lionel tu me diras si tu as des vacances quand bien même que ça serait qu'une carte postale » (*ibid.* : 4 ms.).

159*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 16 décembre 1901] ¹

11. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du [début décembre 1901], 1 p. ms. Lettre attestée par E.G. Bartlett dans son journal, à la date du 17 décembre 1901 : « Je viens de recevoir deux lettres : une de ma mère et une de Mon Maître. Je ne sais vraiment pas laquelle m'a fait le plus de plaisir. La dernière était magnifique, je n'ai jamais reçu une qui m'a plus impressionné. Cette citation de François Coppée^a, je l'avais remarquée, moi aussi, et je l'avais relue pour la saisir davantage. Mais j'aime encore mieux l'héroïsme de Montalembert que le courage de ce héros de la fiction^b [...] Vers la fin de la lettre il y avait une sorte de "lapsus linguae" qui parlait de mon manque de confiance ; consolez-vous, cher Maître, ce n'était aucunement pour cette raison que je me suis abstenu de vous parler à ce sujet » (I : 97 et 98-99 mss).

^a Parmi les écrivains français les plus en vogue au Québec au tournant du siècle, François Coppée (1842-1908), qui se fait le chantre intimiste de l'humble quotidien. En France même, la critique de cette époque le range au nombre des plus grands poètes. Une grave maladie le ramène au catholicisme, expérience spirituelle qu'évoque son roman *La Bonne Souffrance* (1898).

^b Groulx a transcrit cette phrase et quelques autres de Bartlett dans son journal. Il identifie, non la citation, mais le héros : Constantin, de *Pour la Couronne*, drame en cinq actes de François Coppée (représenté pour la première fois sur le Théâtre de l'Odéon, le 19 janvier 1895. Paris, Alphonse Lemerre Éditeur [s.d.], 119 p. ; voir *Journal* : 703, 7 avril 1902).

160*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, 18 décembre 1901] ¹

1. Lettre attestée par E.G. Bartlett dans son journal, à la date du 19 décembre 1901 : « J'ai reçu hier soir au dortoir une lettre de mon maître qui me félicitait d'avoir été parler à M. Allard^a, comme j'ai fait [...] J'avais pensé souvent à tout le mal que j'ai dit de lui et quand je sus qu'il devait partir je résolu aussitôt de lui demander pardon » (I : 104 ms.).

^a Joseph-Rodrigue Allard (1879-1927), surnommé Allard le Jeune, est le frère de l'abbé Joseph-Charles Allard, directeur des séminaristes. J.-R. Allard n'est alors que tonsuré et détient les fonctions de surveillant et d'infirmier. Il est aussi le directeur du Cercle Saint-Joseph du cours commercial au collège. Après des études classiques et théologiques au Collège de Valleyfield, il est ordonné par Mgr Énard en 1903. Au Collège de Valleyfield jusqu'en 1905, il s'installe ensuite aux États-Unis (*DBCCF*, III, ii : 9 et É.-J. Auclair, *Histoire de la paroisse de St-Joseph-de-Soulanges ou Les Cèdres (1702-1927)* : 319-320).

161

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 29 décembre 1901] ¹

<...>

Vous êtes bien bon de croire à l'existence au fond de mon âme de si excellents sentiments ². Pour le moment je n'examine point si le sentiment de la paternité ne vous conduit pas jusqu'au delà d'une pieuse exagération. Je voudrais être cent fois meilleur, me sentir épris d'aspirations bien autres quand je me souviens que tout m'est venu de vous du côté du cœur et de l'éducation. Je croirais facilement à tout ce que vous croyez à mon sujet, ne fût-ce que pour ressentir moins vivement d'avoir si mal profité de vos soins de père et d'ami. Voilà, mon cher père, des redites bien banales n'est-ce pas ? Et pourtant non, il y a des choses qui peuvent se répéter

toujours parce qu'elles sont toujours sincères. Il y a un passage de votre lettre qui m'a laissé une inquiétude, presque une peine tant j'ai craint d'avoir pressenti la vérité : c'est le passage où vous me parlez de la suprême épreuve du professeur qui voit, à l'instar du Divin Maître, s'éloigner de lui ses fils bien-aimés, ses enfants qu'il a formés aux sueurs de son âme bien autrement pénibles que les sueurs du front³. Oui, cher père, j'ai eu peur de comprendre. Il m'a semblé que cette épreuve suprême, vous l'aviez soufferte, vous la souffriez quand vous m'avez écrit. Je vous ai vu à cette heure douloureuse et j'en ai souffert moi-même de tout ce que la douleur d'un père peut avoir d'écho dans le cœur d'un fils vrai. Pouvais-je après cela ne pas me demander si moi-même je n'avais pas été du nombre de ceux qui ont pu vous accabler de chagrin⁴. Combien je me suis reproché de m'être montré parfois si froid, si peu affectueux avec vous ; d'avoir paru si peu priser votre dévouement pour moi, vos dons, vos conseils, choses trop précieuses pour que j'essaie d'en dire quelque chose. Car enfin à qui dois-je d'avoir pu atteindre le terme de huit années de collègue sans y avoir perdu à jamais comme tant d'autres, la pureté de mon cœur, si ce n'est après Dieu, au prêtre aimé qui fut l'ange gardien de mes jeunes années ? Et si plus tard, à l'heure grave du choix d'un état de vie, le malheur me fut évité d'aller perdre dans le monde une ou deux années peut-être d'une vie que je ne devais qu'à Dieu, à qui en suis-je redevable ? En eût-il été ainsi si Dieu avait mis les affaires de ma vocation aux mains d'un Directeur qui m'eût moins aimé ou qui ne m'eût pas traité avec autant d'énergie⁵ ? Et aujourd'hui enfin, s'il y a un peu de l'esprit du dévouement, de l'abnégation au fond de moi, s'il y a tant d'ardeurs de donner ma vie et toute ma vie à la jeunesse, croyez-vous, mon cher père, que l'exemple de votre vie y a été pour rien ? Ne serait-il pas honteux plutôt que nous ne fussions pas ainsi quand nous voyons avec quelle ardeur de zèle vous vous dépensez encore pour les œuvres de l'enseignement, conservant sous les glaces si ordinaires de la maturité toutes les saintes flammes et tout l'enthousiasme du jeune homme ? Oh ! quel ingrat je serais si je pouvais oublier tout cela ! si ma conduite passée avait pu seulement vous laisser soupçonner que je ne vous aimais pas comme je le dois ! Mais non, bien-aimé père, si mon sentiment n'est pas trompeur, si l'on peut se fier à ce que l'on a toujours ressenti, j'ai confiance de n'avoir pas manqué à tout mon devoir. Non, vous ne m'aurez pas mis au nombre des fils dénaturés. Et si vous en avez eu vraiment de ceux-là, nous vos fidèles, vos fils, vos vrais, nous nous resserrons davantage auprès de vous, nous vous entourons, nous voulons vous défendre contre ces amertumes de la défection, nous vous apportons notre affection, toute notre affection augmentée de tout le besoin nouveau que vous en avez. Puissent ainsi ceux qui restent près de vous, non pas vous faire oublier, car on n'oublie plus ceux que l'on a une fois aimés⁶, mais vous faire moins regretter ceux qui sont partis peut-être. Mon cher père, vous m'avez parlé de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; vous m'avez prié de m'attacher à ce Divin Maître bien plus

qu'aux âmes qui se trouvent près de moi ⁷. Je vous remercierai toujours de me parler de ce sujet. La vie du prêtre n'y est-elle pas toute entière ? Pour vous dire la vérité, il me serait bien difficile de préciser où j'en suis dans cet amour de Notre-Seigneur. La honte me prend presque tous les jours en récitant mon acte [de] charité, quand je vois combien mes actes démentent mes paroles ⁸ et les affections de mon cœur que je crois sincères pourtant. Notre vie est faite de tant de faiblesses, de tant de trahisons contre nos meilleurs instincts. J'aime Notre-Seigneur parfois jusqu'à retrouver la puissance des larmes dans la communion ou devant mon crucifix. Souvent, je me prends à soupirer avec une ardeur qui met du feu dans ma poitrine, après le jour de mon sous-diaconat où je pourrai enfin me donner à lui pour jamais ; il me tarde de mettre entre son Église et un monde que je n'ai jamais aimé toute la distance de mes vœux. Les mêmes flammes s'allument au fond de mon âme les jours où je médite sur les sublimités du sacerdoce, ou quand un petit service rendu à une âme d'enfant ⁹ me fait rêver à mon futur ministère ¹⁰. Mais hélas ! ce qui me fait craindre pour la solidité de ma piété, ce qui me fait croire que la sensiblerie y est peut-être pour beaucoup, Mon cher père, c'est que j'ai peur parfois, peur de l'effrayante froideur que je me sens à la réception de l'Eucharistie. Si souvent je me sens pris d'un violent besoin de sacrifice, de dévouement, d'abnégation, qui va jusqu'au mépris de mon repos et de ma santé, hélas, l'instant d'après, froid, sans vie et sans cœur comme le marbre de Galatée ¹¹, je passerais en hochant la tête devant Jésus-crucifié. J'ai remarqué aussi que pour sortir alors de ma torpeur, rien ne m'est efficace, comme de lire quelque chose de Montalembert, de Lacordaire, de Veuillot, de Perreyve, surtout dans les pages où ces âmes ardentes ont déversé le trop-plein de leur amour pour Jésus-Christ. Le besoin de recourir à de telles ressources ne serait-il pas encore un symptôme significatif ? Oh ! comme j'aurais besoin souvent d'être moins loin de vous !...

<...>

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe d'un long extrait de la lettre dans le cahier V du journal aux pages 82-85 (*Journal* : 666-668), qu'il identifie ainsi : « J'écris à Monsieur Corbeil ». Réponse à la lettre de S. Corbeil du 14 novembre 1901, 2 p. mss.

2. Voir lettre n° 154*.

3. Sylvio Corbeil écrivait dans sa lettre du 14 novembre 1901 : « Je prie Dieu que la flamme se conserve quand le temps des fleurs sera passé, quand le temps de moissonner sera venu, quand les fruits secs tomberont. Quand ce temps sera venu – ce sera le meilleur de ta vie puisqu'il sera très douloureux – tu auras au cœur les angoisses du divin maître qui voyait se détacher de sa personne et abjurer son esprit maints fils de perdition. Mais je suis barbare de troubler la sérénité de ton ciel par de sombres prévisions sur ton avenir. » (1 ms.)

4. Dans sa lettre suivante, Sylvio Corbeil le rassure : « La dernière lettre que je t'adressais, n'était pas claire puisque tu y as cru entendre une voix de reproche. Certes tu n'as pas besoin de pardon : tu fus et tu demeures parmi mes meilleurs élèves. Le seul chagrin que j'ai pris à cause de toi, c'est que ta destinée s'accomplisse loin de Ste-Thérèse mais c'est la volonté de Dieu. » (21 janvier 1902 : 1 ms.)

5. L'abbé Sylvio Corbeil est directeur de conscience de Groulx depuis sa troisième année à Sainte-Thérèse. « Sous l'inspiration de mon directeur, rappellera Groulx, je me reprends à rêver de vocation sacerdotale » (*Mes mémoires*, I : 69). Mais les doutes s'installent, les tourments l'assaillent. Et c'est à l'abbé Antonin Nantel, qui est alors directeur des ecclésiastiques à Sainte-Thérèse, qu'il demande des lumières, et qui lui conseillera un essai « dans le monde ». Quant à l'abbé Corbeil, « Chose curieuse, je ne m'étais pas encore ouvert de mes troubles à mon confesseur. Au fond, je connaissais bien son inflexible résolution de m'envoyer dans le clergé. Cette résolution me faisait peur. Je m'étais promis de résister à mon Directeur, et c'était mon incertitude sur l'issue de cette résistance qui était pour beaucoup la cause de mes perplexités » (*Journal* : 628). Après la retraite (voir lettre n° 44*), racontera-t-il plus tard, « je remets un mémoire à mon directeur où, tout examiné, pesé aussi objectivement que possible, je conclus contre le sacerdoce » (*Mes mémoires*, I : 70). Mais avant la discussion qui doit s'ensuivre, il dira : « je pressentais ma défaite. Mais alors, cette prévision ne fit que me confirmer plus énergiquement dans la résolution de lutter jusqu'à la fin, de ne pas céder avant d'avoir joué ma dernière cartouche. Le jour fixé pour la promenade arriva. J'ai su depuis tout ce que l'ambition de sauver une âme qu'il croit en danger de perdre sa voie peut mettre dans la bouche du prêtre de tendresse passionnée, de raisons puissantes, de haute et brûlante éloquence. Mr Corbeil me voyait fermement résolu à partir pour le monde [...] Et il s'était juré dans son dévouement d'apôtre de m'ouvrir les yeux, de me sauver à quelque prix que ce fût, malgré moi-même s'il le fallait [...] quelles éclatantes réfutations il opposait à tous mes arguments, quels soins infinis il mettait à ne rien laisser debout de mes préjugés, à ne rien laisser d'obscur dans ses explications, me dévoilant mon caractère, l'état de mon âme, mes goûts, mes inclinations [...] Et quand vaincu, mais refusant d'accepter ma défaite, je continuais de marcher, la tête basse, sans plus parler, quels accents enflammés sortaient de sa bouche, quel magnifique langage il savait trouver pour me révéler les joies divines du sacerdoce, ce qu'il y a de jouissance dans le commerce des âmes, ce qu'on éprouve à souffrir, à se sacrifier pour en sauver une ! [...] La grâce faisait son œuvre. Enfin après un long tête-à-tête avec mon dévoué Directeur, je fis mon sacrifice, et je me promis d'être à Dieu et rien qu'à lui Seul dans son saint Sacerdoce. Je veux remercier ici le bon Dieu du grand bienfait qu'il m'a ménagé en permettant que je confiai l'affaire de ma vocation aux mains d'un homme énergique. Car, je le sens bien aujourd'hui, si mon Directeur eut été moins ferme, ce ne serait point la soutane du clerc que porteraient mes épaules » (*Journal* : 628-631, 26 mars 1901).

Plus tard, il écrira que sans l'intervention de Sylvio Corbeil il serait probablement devenu jésuite : « Ma décision suprême, à la fin de mon cours d'étude me fut très pénible et très coûteuse. Le sacerdoce séculier, avec la perspective du ministère paroissial, l'avouerais-je, ne m'attirait guère. Je voulais clore ma jeunesse par une immolation plus complète. Sans l'intervention de mon directeur, je crois bien que je fus devenu jésuite. Je me déterminai au choix de mon état actuel par l'assurance presque formelle de devenir prêtre-éducateur. » (Lettre à Ernestine Pineault, 15 mai 1916 : 2 ms.) Sur l'abbé Corbeil, voir aussi lettre n° 10*, n. a.

6. Cf. lettre n° 169.

7. Sylvio Corbeil lui avait écrit : « Contemple la face du bon Jésus toujours, comme font les anges, aime-le, lui seul et n'aime les autres qu'en lui » (14 novembre 1901 : 1 ms.).

8. Groulx relate dans son journal l'un de ces événements qui l'ont fait rougir : « Une malheureuse affaire ! Hier à la suite d'un malentendu où ma mauvaise volonté n'y a été pour rien, un prêtre de la maison est entré tout fâché dans ma chambre. Devant les invectives tout l'homme s'est redressé chez moi ; j'ai perdu tout contrôle sur ma nature plus que suffisamment bouillante, et je me suis laissé aller jusqu'à lui intimer sur-le-

sur-le-champ l'ordre de sortir. Je devrai aller m'excuser de cette vivacité que je regrette comme tout ce qui atteint de près comme de loin la dignité du caractère sacerdotal. Cette démarche, je la veux bien faire, parce qu'elle répugne au-delà de toute expression à mon amour-prop[re] parce qu'elle humilie tout ce qu'il y a de fier chez moi qui me presse, me crie de ne rien pardonner ; je la ferai encore parce que ce matin je l'ai promis dans mon action de grâces à Notre-Seigneur, et je la ferai dussé-je m'attirer de nouvelles humiliations. Il y a dan[s] ma nature un côté fier, orgueilleux qui m'inspire parfois des craintes et que je ne saurais trop abattre. De l'humilité, Mon Dieu ! De l'humilité ! » (Journal : 651, 8 septembre 1901)

9. Erle G. Bartlett.

10. Peu de temps auparavant, Groulx avait écrit : « C'est un désir bien déplacé dans mon cœur sans doute, mais enfin je l'ai ; j'aspire de toute mon âme après le jour où la plénitude du sacerdoce me rendra la plénitude du ministère. Eh oui, pourquoi ne le dirais-je point ? J'ai regretté de n'être point prêtre et confesseur en présence de jeunes âmes que j'ai vues menacées de la déchéance douloureuse. J'ai pleuré d'attendrissement à la pensée qu'un jour je ramènerai peut-être dans la voie droite et pure quelques-unes de ces pauvres blessées. » (Journal : 665, 15 octobre 1901)

11. Groulx avait déjà porté sur lui une semblable accusation le 14 février précédent : « Souvent je me sens pris d'un violent besoin de sacrifice et de dévouement, d'abnégation qui va jusqu'au mépris de mon repos et de ma santé, et l'instant d'après, froid, sans vie et sans cœur comme le marbre de Galatée je me consume en stériles désirs en aspirations vaines et sans vigueur qui s'abatront sans fruit comme la flamme qui s'élance et se recouche sous le vent sans laisser d'autre signe de sa présence que cet éclair brillant mais fugitif comme elle-même. Où en suis-je dans la pratique des vertus sacerdotales ? Oh ! mon Dieu, pardonnez-moi ! » (Journal : 619)

162*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 29-30 décembre 1901] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois des 2 et 3 novembre 1901, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 11 et 13 janvier 1902 : « [...] le douloureux devoir de ne pas te saluer au jour de l'an, celui même de ne pas répondre à tes bons souhaits [...] une certaine feuille couverte de mon encre et restée sans suite [...] est datée du 1^{er} janvier au soir [...] Comme ta lettre m'a dit de belles choses ! entre toutes cette aimable expression d'un souvenir qui m'est cher [...] Tu me rajeunis et me consoles. N'avons-nous pas tous deux un défaut semblable : celui d'avoir l'air à nous moquer de tout ? Il n'en est rien pourtant [...] tu me blâmes de ne t'avoir pas appris mes ordinations [...] Malgré certaines épreuves, tu sembles profiter assez bien de la vie de collège... ? Ton petit m... Erle [Bartlett] te donne des consolations. Tu aurais raison de craindre si l'évidence même ne te prouvait que la Providence te veut mêlé à la vie de cet enfant ! [voir lettre n° 146, n. b] Je t'admire dans ce travail important et fructueux [...] Ce que tu m'écris de *lui* me jette toujours dans l'étonnement. Si jeune et si sérieux ! [...] Pour ce qui est de la vie de communauté, tu éprouves ce que j'éprouve ici et ce qui me donne quelque hâte de quitter. Tu dis bien que le travail de refonte n'est pas facile [...] P.S. Beauchamp^a te remercie de tes bons souhaits [...] » (1, 2, 3, 4 mss).

^a Ulric Beauchamp (1878-1953), que Groulx a connu au Séminaire de Sainte-Thérèse où il a fait ses études classiques (1893-1901). Il est alors au postulat des Pères Blancs missionnaires d'Afrique, qui a ouvert ses portes en septembre 1901, rue des Remparts à Québec, sous la direction du Père John Forbes, le premier Canadien Père Blanc. Le deuxième Canadien est son frère Eugène (1874-1903), que Groulx a connu aussi à Sainte-Thérèse, entré chez les Pères Blancs en 1897 et mort en mission en Ouganda. Ulric Beauchamp s'embarquera pour l'Algérie le 13 septembre 1902. Ordonné prêtre en 1906, il part en mission pour l'Ouganda où il passera la majeure partie de sa vie. Groulx n'a pas entretenu de correspondance avec aucun des deux frères, se contentant d'envoyer des vœux par personnes interposées. Sur Eugène et Ulric Beauchamp, voir APBMA, notices nécrologiques, le bulletin *Les Missions d'Afrique*, 1904ss, où ont été publiées plusieurs lettres des deux frères.

163

À Émile Léger

De ma chambre à 10 1/2 hr. du soir
[Vaudreuil, 31 décembre] 1901¹

Mon bien cher Émile,

Merci de votre souvenir. Il ne remplace pas votre visite, mais il la fait moins regretter. J'aurais donné beaucoup pour vous avoir ne fût-ce que quelques instants aujourd'hui avec moi. Vous ne sauriez croire comme ce silence de mort, ce calme accablant me pèse : c'est le poids d'un monde. Et grâce à mon tempérament à moi tout seul, je me sens si isolé parmi ceux qui restent, que j'aurais besoin de me sentir moins loin de ceux qui me connaissent un peu mieux. Vous saurez quand vous me lirez comment je suis parti ce matin. Je me flatterais en vain du désir de vous écrire plus longuement cher Émile. Il s'en va onze heures. J'ose vous offrir un petit souvenir. L'amitié peut seule lui donner quelque prix. Il vous révélera en même temps un grand défaut de votre pauvre ami, défaut dont il est heureusement totalement corrigé². Ce sont des vers, eh ! bien oui, des vers, Mon cher Émile, les premiers que je commis en belles-lettres³. J'avais complètement oublié ces premiers rejets de ma muse, et voyez la vengeance des hasards, un jeune élève de Ste-Thérèse qui m'écrit ce soir je ne sais trop encore pourquoi, les a recueillis je ne sais où pour me les transcrire et me les envoyer⁴ en guise de *flatterie*(?) et pour... réveiller mes remords. Tout ce qui me viendrait de vous à Vaudreuil embellirait mes vacances⁵.

Affectueusement en N.S.
Lionel

Mon foyer ⁶

À mon cher ami Émile Léger, Rhétoricien

Il est là-bas où le soleil se couche,
S'élevant sombre au grand horizon bleu,
Un mont altier que le nuage touche,
Et qui le soir se couronne de feu.

Il est là-bas où le soleil se couche,
Aux pieds du mont, le géant de granit,
Un lac, dont l'onde au grand fleuve débouche,
Un lac uni, grand miroir du zénith.

Il est là-bas, où le soleil se couche,
Au bord du lac, à cet endroit béni
Où l'Outaouais au Saint-Laurent s'abouche,
Dans un village, un vieux clocher jauni.

Il est là-bas, où le soleil se couche,
Qui s'élève humble, à l'ombre du clocher
Non loin d'un champ où fut jadis la souche,
Un toit chéri : c'est le mien, mon foyer.

Lionel Adolphe Groulx
Ex-humaniste

1. 2 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm), le premier pour la lettre, le second pour le poème. Olographe. La date est restituée d'après la réponse d'Émile Léger : « Mille remerciements pour le gracieux envoi du 31 décembre. » (2 janvier 1902 : 1 ms.), et aussi à cause de l'allusion de Groulx à son départ du collège qui ferme ses portes pour les petites vacances, le 31 décembre.

2. Groulx présume trop de ses forces. Il retombera avec délices dans ce travers, le « défaut dominant » de sa jeunesse (*Journal* : 342). L'été suivant verra naître un autre poème, puis il publiera « Le travail » dans *La Croix* du 13 décembre 1903 (voir lettre n° 311, n. 14). Suivront d'autres poèmes manuscrits et d'autres publiés ensuite. Parmi ses quarante (40) premiers poèmes (1896-1911), vingt-et-un (21) ont été travaillés, retravaillés, remaniés, au point que l'on relève au total quatre-vingt-quinze (95) versions. Comme nous le verrons plus bas, Groulx ne résistera pas à l'envie de publier dans *Mes mémoires* (I : 53 et 160) « Mon foyer », puis un autre poème « Vision d'hôpital », dont il écrira : « De ces vers et de quelques autres, qu'heureusement je n'ai pas trop multipliés, Olivier Asselin dira un jour : "Ses vers valent les miens !" » (*ibid.* : 161 ; Olivier Asselin, *L'Œuvre de l'abbé Groulx*, Montréal, L'Action française, 1923 : 6). Ses quarante premiers poèmes ont tous été publiés dans le *Journal* (164 ; 178-179 ; 194-195 ; 198-201 ; 206-207 ; 210 ; 243 ; 246-249 ; 262 ; 272-274 ; 281 ; 284 ; 286-287 ; 296-297 ; 311-312 ; 315-319 ; 336-338 ; 342 ; 346 ; 366-

367 ; 377-378 ; 388-391 ; 430 ; 761-762 ; 768-769 ; 781-788 ; 842-843 ; 847-851 ; voir aussi les pages correspondantes dans les notes textuelles). Sur Groulx poète, voir aussi *Journal* : 4-5, 35 et 61-63 et lettres nos 10 *, n. c, 17 * et 37 *, n. c.

3. Lorsque Groulx parle des vers de « Mon foyer » comme étant les premiers, il entend peut-être par là qu'il s'agit de sa première création spontanée en vers, qu'il présente comme devoir de collègue un jour que le professeur avait laissé à ses élèves le libre choix du sujet (voir *infra*, n. 6). Mais ses premiers vers, qui datent effectivement des Belles-Lettres, ont été écrits trois mois plus tôt. D'abord une présentation en vers, qui ne mérite pas le titre de poème, puis son premier poème, mais qui se trouve un sujet imposé. Le 15 février 1896, il écrit : « nous allons faire bientôt des vers français. Déjà même nous avons fait quelques exercices ; mais ce ne sont que des vers défigurés, mutilés que le professeur nous fait recomposer [...] Mais sous peu il nous faudra nous essayer sur un sujet quelconque. En attendant j'exerce ma muse. » Après avoir transcrit « les folies qu'elle me dictait hier à l'occasion de l'entrée dans "la société Ducharme" du "confrère Alfred" », il prend son journal à témoin : « Avoue qu'il y a du travail à faire avant que je devienne poète si jamais je cultivais les Neuf Sœurs. » (Voir *Journal* : 163-165) Puis, le 8 mars, il annonce : « J'ai un magnifique sujet à rimer : "La sœur de charité". Encore quelques jours et le monde comptera un verreux de plus. S'il y avait moyen de s'en sauver, si rimait qui veut ; si on laissait cela à notre bon gré de faire des vers ou de n'en faire pas, ce semblerait plus raisonnable. Mais pas moyen. Faut rimer lors même qu'on n'est pas rimeur. Et je ne connais rien de plus difficile au monde que de se faire poète. » Et, le 21 mars, il transcrit son poème composé d'alexandrins : « J'inscris ici ma première pièce de versification : monument qui attestera bien haut mon incapacité et que je ne suis guère le favori des "Divines Sœurs". » (*Journal* : 176 et 178)

4. Nous ignorons de qui il s'agit puisque nous n'avons retrouvé ni la lettre ni la copie du poème. Mais puisque ce correspondant est étudiant à Sainte-Thérèse, il a dû lire le poème dans l'*Académicien* (1895-1900) : 173 ms. (voir *infra*, n. 6).

5. Arrivé à Vaudreuil ce mardi 31 décembre, Groulx en repartira le dimanche 6 janvier 1902 pour rentrer au collège. C'est le soir de la rentrée qu'il décide de « jeter comme un regard rétrospectif sur les quatre derniers mois écoulés et en cueillir comme un bouquet de mes souvenirs les plus chers et retracer les faits les plus saillants de ce bout de mon histoire » (voir *Journal* : 668-675 et aussi lettre n° 143, n.3, pour une partie de ce texte). Il reçoit à Vaudreuil la lettre d'Émile Léger, datée du 2 janvier 1902.

6. Le poème original, titré « Le chant d'un petit colon » en mai 1896, se retrouve dans *Mes mémoires*, où Groulx se remémore les faits saillants de son année de Belles-Lettres : « Mon professeur de Belles-Lettres, l'abbé Aristide Sauriol [...] nous abonne aussi à une note ou cote d'appréciation qui reste invariablement au même chiffre [...] Une seule fois, au coin de ma copie, la note et la critique vont varier quelque peu. Il s'agit [...] d'un sujet libre. Je remets une petite pièce de vers : quatre strophes qu'un jour d'ennui m'avait inspirées la crête lointaine des Deux-Montagnes aperçue de ma fenêtre de la salle d'étude. Cette crête évoque pour moi tout le pays natal [...] Voici donc le poème en vers de dix syllabes que je soumetts au crayon du professeur [...] La rime "ouche" n'avait rien de la suprême élégance. Pourtant, cette fois, le professeur m'a lu. Un peu soupçonneux, il me pose même cette question naïve : "Est-ce vous qui avez fait ces vers ?" Je réponds : "Qui voulez-vous qui les ait faits ?" Pour ce coup, mon style n'avait paru ni "monotone ni rocailleux". Mes points ont même quelque peu monté. Avais-je enfin touché le succès ? Pas encore. » (I : 52-53) Il existe onze versions complètes et quatre versions partielles de ce poème, qui a été porté au [*Cahier d'honneur de Belles-Lettres*] et inscrit plus tard dans l'*Académicien* (voir *Journal* : 201 et 871-874).

À Jean-Marie Phaneuf

[Vaudreuil, 31 décembre 1901] ¹

1. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 3 janvier 1902 : « À mon retour de M[ontréal] une lettre de toi [...] Je ne t'attendais pas si tôt, si long. Une chose ne m'a pas surprise [*sic*] [...] Ton affection [...] si chaude et si vivifiante pour moi [...] Et cette lettre qui m'arrive ce soir du 1^{er} janv. comme elle dit une fois de plus la pauvreté de celui que tu veux aimer. Pourtant je devrais me consoler de tant de misère quand tu te confesses avec tant de contrition et de ferme propos. Car tes aveux m'apprennent la noirceur de ton âme et les péchés de ton cœur [...] Je ne te soupçonnais pas une conscience si chargée et si bourrelée de remords [...] Il est curieux comme nous nous trouvons indignes l'un de l'autre [...] grâce à tes tendres et affectueuses sollicitations [...] en nous pardonnant nos défauts et en les corrigeant [...] » (1, 2, 3, 5 mss).



1902



27



28



29

165*

À Stanislas Vermette

[Collège de Valleyfield, janvier 1902] ¹

<...> Sois tranquille <...>

1. Lettre attestée par S. Vermette à L.G., 16 février 1902 : « "Sois tranquille", m'avais-tu dit, sur ta dernière lettre : Je l'ai pris au mot. Depuis plus d'un mois je n'ai donné aucun signe de vie [...] Inutile de te donner le résultat général des examens ; tu attends surtout des noms n'est-ce pas ; surtout si la renommée aux cent bouches [...] a grandi les succès des Campivallentiens comme tu le disais sur ta lettre. Il y a deux académiciens parmi nous M.M. [Arthur] Billette et [Antonio-Adrien] Hébert [...] Peut-être attendais-tu plus de ces héros de Valleyfield ? [...] J'avais oublié de te nommer les heureux candidats thérésiens : M.M. [Ernest] Bernier et [Edmour] Hébert [...] » (1 et 4 mss). Réponse à la lettre de S. Vermette, s.d. [automne 1901], 5 p. mss, qui lui écrit : « Parle-moi de tes occupations, de tes anciens élèves, de ton académie [voir lettre n° 403, n. 6] ; dis-moi enfin comment va la barque, et, si tu le veux bien, un petit mot de mes élèves. » (5 ms.)

166*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, 7ss janvier 1902] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 4 février 1902 : « Vous me trouvez bien négligente de ne pas vous avoir écrits plus vite [...] Cher Lionel tu me dis sur ta lettre que l'on vit paisible et qu'on est heureux [...] » (1 et 3 mss).

167*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 13 février 1902] ¹

1. Lettre accompagnant le renvoi du journal de E.G. Bartlett, attestée par celui-ci à la date du 14 février 1902 : « Je n'ai pas ouvert mon journal en le recevant et ce n'est que ce soir que j'ai trouvé la critique proprement dite. C'est abominable de voir jusqu'à quel point je massacre le français ! à peine une ligne sans une faute, et ordinairement une "méchante". » (1 : 127 ms.) – À ce sujet, voir lettre n° 152*, n. a.

168*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 5 mars 1902] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois des 11 et 13 janvier 1902, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 7-8 mars 1902 : « Un ami vient de me remettre une lettre de toi [...] Je ne me laisse pas tirer l'oreille, je t'excuse de ton retard et je te permets même, comme tu en exprimes le désir, de ne plus motiver ton absence, car je sais par expérience qu'on n'est pas toujours maître de soi. Tu m'as fait du bien, cher ami, en me faisant penser que les "ossa arida" du Prophète [voir lettre n° 182, n. 7] peuvent reprendre vie et que même j'ai eu tort de croire à la vanité des tendresses fraternelles [...] et fort dans la persuasion que les vrais amis n'ont pas déserté mon foyer je ne rêve pas de cadavres ou de fantômes... et quand même j'aurais eu le tort de croire tout perdu, je serais victorieusement démenti par ta *vieille* tendresse et ta lettre pleine de jeunesse [...] Pour toi, tu es heureux [...] de te former en formant les autres [...] » (1 et 4 mss). – À la réception de la lettre de Langlois des 11 et 13 janvier, Groulx avait noté : « Le jour même de l'anniversaire s'est passé de la façon la plus insignifiante qu'il soit possible. Le lendemain a été pour moi une journée heureuse puisque j'ai reçu deux lettres : une de mon cher Alfred Langlois [...] Ce cher Alfred ignorait absolument que ce fut un jour de fête pour moi, aucun mot dans sa lettre qui y fasse allusion, et pourtant je me demande si son bon ange l'a jamais mieux inspiré. J'ai remarqué – coïncidences assez curieuses – que nous nous écrivons ainsi souvent l'un l'autre, sans qu'il y ait aucune entente, dans ces moments-là où l'un a le plus besoin d'une lettre de l'autre. Il n'y a que l'amitié qui puisse avoir de ces inspirations. » (*Journal* : 676, 23 janvier 1902)

169

À Émile Léger

[Collège de Valleyfield, 7 mars 1902] ¹

Je vais plutôt lui écrire ² ; oui c'est mon devoir il faut que je lui écrive. Je le ferai dès demain. Je lui écrirai que le Bon Dieu vient de nous marquer une de ses volontés qu'en fils aimants nous ne pouvons méconnaître. Il nous a parlé par une autre bouche, mais c'est sa voix.

Oui, mon bien-aimé Émile, vous ne saurez peut-être jamais combien le sacrifice que je fais en ce moment m'aura coûté. Il y a du sang versé quelque part au dedans de moi-même. Mais cette immolation, je l'accepte, je l'accepte avec joie, avec ivresse ; je l'accepte pour votre âme, pour votre avenir, pour vous que je ne veux pas me reprocher d'avoir aimé moins que moi-même. Ah ! si je devais vous rendre un mauvais service, si léger fût-il, pourrais-je m'en consoler jamais ? Je sais, je sens quel sera le brisement de mon âme ; je sais que j'immole impitoyablement les plus chéries de mes affections, mais pour vous, ou si tu l'aimes mieux, pour toi, Émile, je veux avoir ce courage de porter le fer du sacrifice dans mon propre sein. C'est

mon devoir aujourd'hui de vous défendre contre moi-même, et je n'y veux point faillir. Sans doute nos rêves étaient beaux, notre amitié pure et sainte ; si nous avons péché, c'est par les extravagances d'une imagination trop belles pour n'être point pleurées. Mais Dieu, nous sépare ; obéissons, Émile, en pleurant, mais obéissons³. Va, nous ne nous oublierons pas : on n'oublie plus ceux que l'on a une fois sincèrement aimés⁴. Nous nous retrouverons encore dans nos prières, sur la poitrine bien-aimée du Sauveur d'où nulle main ne pourra plus nous arracher. Mais pour votre bien, pour ne point vous compromettre avec vos supérieurs qui ont droit à votre obéissance brisons ici. Le mot est dur, la chose l'est davantage. Mais c'est pour Dieu. Adieu, mon bien-aimé. Priez quelquefois pour une âme brisée.

*Oui, je vais lui écrire tout cela*⁵.

1. Extrait du cahier V du journal aux pages 103-104 (*Journal* : 684-685). Brouillon d'une lettre que Groulx se propose d'écrire le lendemain, mais qu'il n'enverra pas (voir *infra*, n. 5).

2. C'est qu'il se sent incapable de le lui dire oralement : « C'est à moi d'avoir le courage de lui faire comprendre que le Bon Dieu peut-être ne nous veut pas ensemble. Mais non, je ne pourrai le lui dire. » (Texte qui précède immédiatement : « Je vais plutôt lui écrire », *Journal* : 684.)

3. C'est en ce jour du 7 mars que Groulx apprend de la bouche d'Émile Léger ce qu'ils désignent désormais de l'appellation : « l'arrêt », c'est-à-dire l'interdiction de se voir privément – l'on avait déjà frappé du même interdit la relation Bartlett-Groulx (voir É. Léger, *Journal* : 6-7, 15, 24 mss, 7 et 25 mars et 8 avril 1902) : « Le pauvre jeune homme avait des larmes dans la voix en m'annonçant cette nouvelle, car je sais que son amitié pour moi est vive et profonde. Je crains de lui avoir laissé trop entrevoir mon chagrin et mon bouleversement. » (*Journal* : 684) Ce soir du 7 mars, Groulx écrit : « Je reviens de la chapelle où j'avais besoin de prier, de répandre mon âme et sa douleur devant l'Ami du Tabernacle. Il est de ces moments dans la vie où le cœur, secoué par les épreuves les plus violentes, n'a pas trop de la force de Dieu pour s'appuyer et ne pas tomber. Je traverse un de ces moments. Cette fois le javelot de Mantinée est bien au fond, et la main divine pourra seule l'en arracher. Après Erle, c'est Émile qu'on éloigne de moi. Qu'ai-je donc fait pour mériter à ce point la méfiance de mes Supérieurs ? Il est bien évident que le mobile fourni cette fois, n'a rien de fondé : c'est tout au plus la raison diplomatique (! ! !) – Ah ! pauvre caractère que le mien pour donner prise aux plus malveillantes imputations ! On me soupçonne, on m'écarte, on ne veut pas de moi ; et pourtant qu'ai-je aimé depuis deux ans, si ce n'est mes devoirs d'éducateur ? à qui ai-je rêvé de consacrer ma vie, si ce n'est à toi, ô maison de Valleyfield ? [...] Bien des fois j'ai réfléchi aujourd'hui aux conditions de mon existence ici. J'ai recherché minutieusement ce qui a bien pu m'attirer cette disgrâce qui m'atteint de si haut ; et la conclusion de mes réflexions et de mes recherches est qu'il faudrait savoir mieux user d'une épreuve où la main de Dieu est visible. Oui, je désavoue complètement les lignes ci-haut où apparaît trop le ton de la fierté sinon de l'orgueil. N'est-ce pas plutôt le cri d'un paon blessé que la protestation légitime d'un homme de cœur ? On méconnaît mes sentiments et mes intentions : c'est vrai, mais que sont, ô mon Jésus, ces humiliations auprès de celles du Prétoire ! » (*Journal* : 682-683)

Le 10 avril, selon ce que rapporte Émile Léger, ce dernier contrevient à l'ordre donné. Nouvel avertissement le 26 avril, plus sévère encore, et Lionel Groulx voit son ordination aux ordres majeurs reportée : « Ces jours derniers, je reçois le même ordre que le 7 mars de néfaste mémoire, mais il est formel : il faut. Et cela est l'expression des jugements que formaient déjà, par delà les portes du Conseil, la plupart des professeurs-prêtres de la maison. On me défend de communiquer avec mon plus grand ami, c'est cruel ! mais lui, on ne l'admet pas aux ordres majeurs... et cela est ma faute car de ma visite du 10 avril découlent toutes ces funestes conséquences. » (Émile Léger, *Journal* : 42-43 mss, 13 mai 1902 ; aussi 29-31 mss, 26 avril 1902 ; lettre n° 201, n. 14.) Il semble que Erle Bartlett accompagnait Émile Léger car ce dernier écrit : « J'étais aussi criminel que Erle et je désirais souffrir avec lui. Oh ! il est beau d'être en butte aux contradictions dans une œuvre aussi admirable que la nôtre. » (*Ibid.* : 31 ms.) En effet, E.G. Bartlett s'accusera aussi d'être responsable du retard de l'ordination de son maître : « Et quand je pense que c'est à cause de moi que vous ne l'avez pas été [ordonné] le 29 juin ! » (Lettre à L.G., 15 juillet 1902 : 4 ms.) Entre-temps, la découverte du brouillon d'une lettre de Groulx à l'abbé Sylvio Corbeil que l'on fait parvenir à Mgr Émard aggrave la situation. Sur les sentiments et les intentions méconnus de Groulx, sur les soupçons dont il est l'objet, voir lettres n°s 184, 171*, 227 et 278, n. 3.

4. Expression similaire : cf. lettre n° 161.

5. Une semaine plus tard, Groulx note : « Je n'ai pas écrit à Émile. Il m'a paru, après avoir beaucoup prié et plus mûrement réfléchi, que mon devoir n'est point là. Je dois faire plus ; je dois non pas seulement briser, avec eux, mais m'en aller loin de ceux que j'aime et que mon amitié compromet. » (*Journal* : 685, 14 mars 1902)

170*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 8-9 mars 1902]¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 4 février 1902, 6 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 10 mars 1902 : « Je m'enpresse de répondre à votre lettre que nous avons reçu et en même temps pour répondre à votre demande. Je pense premièrement que nous pourrions aller à la séances^a et en même temps te porter l'argent de tes brévières que ton Oncle Zotique^b ma remis ce matin [...] » (1 ms.).

^a Une séance dramatique et musicale donnée le 11 mars, à l'occasion de la Saint-Thomas (patron du collège). « Les élèves ont interprété avec véritable succès devant un auditoire distingué et très nombreux le célèbre drame "Pour la Couronne" de François Coppée. Le chant et la musique ont été rendus de manière à faire honneur à l'institution. » (« Chronique diocésaine », *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, vol. 1, n° 4 (avril 1902) : 55)

^b Il y a cinq mois environ, sa mère lui avait écrit de ne pas se préoccuper de l'achat de ses brévières (voir lettre n° 151*), que ses oncles s'apprêtaient à se cotiser pour les lui procurer : ses oncles maternels Adolphe, Jean-Baptiste et Zotique Pilon lui achètent un bréviaire chacun, alors que le quatrième est offert conjointement par Charles Chevrier et Joseph, Édouard et Ferdinand Pilon (S.P. Pilon à L.G., 20 octobre 1901 : 3-4 mss).

[Collège de Valleyfield, ca 14 mars 1902] ¹

<...> Dans ces conditions de défaveur où me voici placé, on me refusera toujours la confiance à tous ses degrés : et de quelle utilité serais-je ici ² ? J'irai offrir à une autre maison, si l'on veut encore de moi, les élans d'un dévouement méconnu, mais ni refroidi, ni abattu. J'écrirai demain à Monsieur Corbeil : je me présenterai comme un enfant prodigue qui vient demander à sa vieille Alma Mater de lui ouvrir ses bras comme aux jours d'autrefois, sûr de n'avoir pas dégénéré et de n'avoir pas démerité d'elle. Je compte sur une réponse favorable : il y a si longtemps que Mr Corbeil me veut près de lui ³ [...] Il s'en va dix heures du soir [...] Je te laisse avec ce bonsoir, mon cher journal ; il faut que je dépêche sur-le-champ ma lettre à Ste-Thérèse ⁴. <...>

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 21 janvier 1902, 4 p. mss. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Dans le cahier V de son journal aux pages 105-106 (*Journal* : 685-687, 14 mars 1902), Groulx a résumé le contenu de sa lettre. — Contrairement à ce que nous pouvions supposer alors (voir *Journal* : 685, n. 199), ce n'est pas cette lettre qui est en partie responsable du délai de l'ordination de Groulx, mais le brouillon de celle du 18 avril 1902 tombé entre les mains de Mgr Énard. Cette dernière lettre n'a été découverte qu'après l'édition du *Journal*, le fonds Mgr Médard-Énard (ACDV) jusqu'alors non répertorié ayant été inaccessible à Juliette Lalonde-Rémillard auparavant.

2. La situation dans laquelle se trouve Groulx (voir lettre n° 169, n. 3) affecte aussi la réputation d'un jeune prêtre ami. Le 14 mars, avant l'extrait cité, Groulx écrit ceci : « C'est pour moi, à cause de ses relations avec moi, que mon cher Jean[-Marie Phaneuf] est devenu un suspect parmi certains de ses confrères et ses Supérieurs. Ce ne serait pas généreux de ma part de prolonger davantage une situation où je ne gagne rien pour moi-même, et où mes amis ont tout à y perdre. » (*Journal* : 685)

3. Cette possibilité a déjà été évoquée à l'automne 1900 (voir lettres nos 121* et 125*). Le printemps suivant, l'abbé Corbeil espérait voir Alfred Langlois et Groulx à Sainte-Thérèse : « Si cela se réalisait et si Lionel s'en revenait avec nous, je serais heureux comme une mère à qui on rendrait des enfants absents : que dis-je : perdus depuis longtemps. » (Cité par A. Langlois dans sa lettre à L.G., 14 juin 1901 : 2 ms.) À l'automne 1901, S. Corbeil confie à Groulx : « Si Valleyfield aimait un jour à se passer de tes services, l'Alma Mater serait heureuse de lui voir revenir son fils » (14 novembre 1901 : 2 ms. ; voir aussi lettre n° 161, n. 4).

4. Sylvio Corbeil lui répond : « J'ai confiance encore que Mgr Eymard [*sic*] te traitera en fils de prédilection. L'heure n'est pas venue encore pour sa Grandeur de te marquer tout ce qu'il veut faire de toi ; mais le fait de t'avoir confié l'enseignement du latin et du grec en Rh[étorique] est un gage de son estime et de sa bonne volonté. Si Mgr t'envoie au Grand Séminaire l'an prochain ; à mon avis, ce sera un précieux avantage [...] Quand tu seras prêtre, tu feras bien de solliciter la faveur des études romaines. Un prêtre, homme de Lettres, ne me plaît guère ; j'en ai rencontré par delà l'océan de ces abbés riches d'humanités, pauvres de théologie [...] Quand tu épanches ton âme devant le Tabernacle, aux remerciements, aux actions de grâces à Dieu pour le bonheur de ta vocation [...] Aie confiance, mon Lionel, en ces destins meilleurs dont nous causons ensemble encore qu'il faille être dans l'héroïque résolution de porter le joug du Seigneur s'il lui plaît de ne le composer pas de l'idéal rêvé. » (16 mars 1902 : 1, 2 mss).

172*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 17 mars 1902]¹

<...> Cette soirée, et elle sera longue, je vais la passer à relire le journal de Erle et à lui écrire ; seul moyen que les circonstances ne m'aient pas enlevé pour communiquer avec lui. <...>

1. Texte tiré du cahier V du journal à la page 106 (*Journal* : 687, 17 mars 1902). Groulx poursuit ainsi : « Ce petit journal devient pour mon âme une de ses lectures les plus fortifiantes. Quels trésors de vertus, de courage déjà sûr de lui-même, d'enthousiasme naïf, d'idéal pur et saint, ces pages d'enfant révéleront peut-être un jour ! Il me semble que je trouve cette âme d'enfant toujours de plus en plus » (*ibid.*). Le texte se termine abruptement à la fin de la page 106 du cahier V. Six pages manquent car les trois feuillets suivants ont été arrachés. Lettre attestée par E.G. Bartlett dans son journal à la date du 24 mars 1902 : « Nous voilà dans la Semaine Sainte et nous avons mis en force un règlement que je méditais depuis l'autre jour et que le mot qui termine la lettre de « M. Léo » (!!!) m'a décidé à proposer à Philiza. Oui, nous ferons de cette semaine un long vendredi^a. » (II : 9 ms.) – Groulx a noté en marge, à la mine de plomb : « Phrase affreuse ! »

^a Par esprit de mortification, les deux amis, Philiza Perras et Erle G. Bartlett, avaient décidé d'un commun accord de renoncer à tout contact tous les vendredis (voir E.G. Bartlett, *Journal* : 2-3 mss, 7 mars 1902). Dans *Une croisade d'adolescents*, Groulx explique : « Unis par les liens de l'amitié la plus chaste et la plus sainte, ils s'imposent parfois des sacrifices presque naïfs. Par exemple, le vendredi, leur jour préféré, le jour du Sacré-Cœur, les trois camarades ne se diront un mot, depuis le matin jusqu'au soir. » (1^{re} éd. : 16 et 2^e éd. : 32, var.)

173*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 24-25 mars 1902]¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 10 mars 1902, 1 p. ms. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 26 mars 1902 : « Je me hâte de répondre à votre aimable lettre que je viens de recevoir. Je vous remercie milles fois de tous les bons vœux et souhaits dont vous nous comblez aujourd'hui et j'espère que Dieu exaucera vos prières [...] » (1 ms.). Lettre contenant probablement des vœux à l'occasion de l'anniversaire de William Guillaume Émond. La lettre a été envoyée tardivement puisque l'anniversaire du 23 mars se fête, si l'on se réfère à d'autres lettres de Groulx, le 21 mars (voir tome II : L.G. à ses parents, 10 mars 1908 ; L.G. à William Guillaume Émond, 10 mars 1908).

174*

À ses parents[Collège de Valleyfield, ca 27-29 mars 1902] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 26 mars 1902, 2 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 9 avril 1902 : « J'ai retardé pour vous écrire [...] pour ton Oncle Baptiste son adresse est [...] P.S. Je ne pouvais pas t'envoyer l'adresse de Baptiste Je ne l'ai su que Dimanche [6] [...] » (1, 3 et 4 mss). Lettre qui suit sans doute presque immédiatement celle de sa mère du 26 mars (voir lettre n° 173*). Dans celle-ci, elle lançait l'invitation suivante que Groulx a dû décliner sans doute, puisque la lettre de sa mère du 9 avril nous apprend qu'il n'est pas allé à Vaudreuil : « on vous invite et avec vos amis pour manger la gomme [tire sur la neige] ça coule [les érables] en abondance si vous pouvez venir le lundi de Pâques [31 mars] c'est fête légal pour tous le monde ».

175*

À Joseph Pilon[Collège de Valleyfield, fin mars – début avril 1902] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 9 avril 1902 : « [...] Dimanche [6] les gens de Ste-Anne sont venus [...] Jos m'a montré ta lettre [...] » (2 ms.). Lettre de remerciements pour la contribution envoyée destinée à l'achat de bréviaires (voir lettre n° 170*).

176*

À Zotique Pilon[Collège de Valleyfield, fin mars – début avril 1902] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 9 avril 1902 : « [...] ton Oncle Zotique [...] il est venu la semaine dernière [31 mars – 5 avril] [...] il a parlé de ta lettre il est venu les yeux plein d'eau [...] » (3 ms.). Lettre de remerciements (voir lettre n° 175*).

177*

À Adolphe Pilon

[Collège de Valleyfield, fin mars – début avril 1902] ¹

1. Bien que nous n'ayons aucune attestation de cette lettre, il est certain que Groulx a dû écrire une lettre de remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'achat de ses bréviaires (voir lettre n° 170*), si l'on en juge par les lettres envoyées à Joseph et à Zotique Pilon (lettres n°s 175* et 176*) et à Jean-Baptiste Pilon (lettre n° 181*).

178*

À Charles Chevrier

[Collège de Valleyfield, fin mars – début avril 1902] ¹

1. Lettre de remerciements (voir lettre n° 177*).

179*

À Édouard Pilon

[Collège de Valleyfield, fin mars – début avril 1902] ¹

1. Lettre de remerciements (voir lettre n° 177*).

180*

À Ferdinand Pilon

[Collège de Valleyfield, fin mars – début avril 1902] ¹

1. Lettre de remerciements (voir lettre n° 177*).

181*

À Jean-Baptiste Pilon

[Collège de Valleyfield, 10ss avril 1902] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 9 avril 1902 : « [...] pour ton Oncle Baptiste son adresse est 47 rue Chamberlan Hull ou bien Chantier Murphy Hull ne retarde pas trop parce qu'il peut grailler [gréer] d'un jour à l'autre [...] Je ne pouvais pas t'envoyer l'adresse de Baptiste Je ne l'ai su que Dimanche [...] » (3 ms.). Lettre de remerciements (voir lettre n° 175*).

182

À Jules-Paul Tardivel

[Collège de Valleyfield, 12 avril 1902] ¹

Monsieur J.-P. Tardivel ²
 Directeur de *La Vérité*
 Québec

Monsieur le directeur,

Dans l'avant-dernier numéro de *La Vérité*, vous formez des vœux pour la réalisation prochaine d'un congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française de la province de Québec ³. Nous souhaiterions que cette lettre, signée de quatre étudiants inconnus, vous prouvât que votre journal n'a pas été le *vox clamantis in deserto* ⁴.

« L'avenir, dites-vous, est à la jeunesse, mais à la condition qu'elle se coalise en s'inspirant des principes religieux et patriotiques ⁵ ». Il nous a paru, monsieur le directeur, que si c'est là la condition nécessaire d'une action féconde de la jeunesse contemporaine, il doit y avoir quelque chose à faire pour que ce projet de coalition ne meure pas dans ses langes. Nous savons qu'il ne manque point de censeurs rigides – imitateurs du vieillard chagrin d'Horace, *laudator temporis acti* ⁶ – qui n'attendent rien de bon des jeunes générations. Ils se les représentent volontiers sous l'image du champ de mort du prophète ⁷ tout jonché d'ossements arides que le vent qui rugissait au-dessus ne pouvait pas même remuer. Nous savons aussi que Montalembert, frustré dans son espoir de recruter de jeunes rédacteurs pour *Le Correspondant*, écrivait à Foisset ⁸, il n'y a pas un demi-siècle : « C'est incroyable, mais c'est vrai ! On ne trouve plus de jeunes gens comme il me semble que j'étais à vingt-cinq ans. Du dévouement à une mission, à une noble ambition, à une œuvre sérieuse et pénible, pour le seul amour du bien, pour "l'âme et l'honneur", on n'en voit plus trace ⁹ ! » – Le

noble Comte se montrait cette fois trop sévère. Vivant au milieu de la jeunesse et lui appartenant par les années, par l'âme et par le cœur, nous croyons connaître mieux que personne ses besoins et ses aspirations. On trouve encore, Dieu merci ! des jeunes gens comme il semblait à Montalembert qu'il était à vingt-cinq ans ; des jeunes gens qui, sans aucune prétention au talent du célèbre orateur, croient pouvoir sans orgueil revendiquer pour eux-mêmes toutes ses aspirations. Illusion de jeunes hommes ! nous dira-t-on. Illusion si l'on veut, elle est la nôtre : nous ne rougissons point de l'avoir ¹⁰.

Qu'on passe en revue les escouades de collégiens que nos maisons d'éducation envoient aux Universités, chaque année. Là, parmi ces débutants, il en est qui méritent de n'être point confondus avec d'autres. Demandez-leur à ceux-là pourquoi ils ont choisi cette part qu'on appelle communément le monde ? Ils vous répondront qu'ils n'ont été attirés ni par ses fêtes, ni par ses attractions, pas même par sa gloire ; que jugés indignes d'être admis à l'honneur de porter l'arche sainte, ils ont du moins ambitionné d'être du nombre des courageux fidèles qui lui font escorte et en écartent les profanateurs ¹¹.

Mais voici bien la grande question ! Comment expliquer que ces intentions généreuses survivent chez un si petit nombre aux années d'Université ? Monsieur le directeur, nous touchons ici du doigt le mal qui fait tant de victimes et qui nous fait désirer si ardemment le congrès de la jeunesse, parce que de là seulement nous attendons le remède. Ce mal, c'est l'isolement et le découragement ¹² comme conséquence naturelle. Quand on est jeune, on a l'enthousiasme facile. Il ne coûte guère à la jeunesse de s'enflammer de la plus belle ferveur pour les causes qu'on lui a fait voir nobles et élevées. Il n'est point d'efforts qu'elle ne soit prête à tenter, fallût-il pousser jusqu'à l'héroïsme. Mais à la longue, les impressions changent. Il y faut une trempe bien peu commune pour ne pas se dégoûter vite d'une lutte de tous les jours, lutte où l'on n'est guère soutenu quand on n'est point trahi, et qui en définitive se termine par tant de défaites et par si peu de victoires. Heureux encore si l'on ne va pas jusqu'à se persuader qu'il ne saurait y avoir rien de grand dans des travaux qui, semble-t-il, n'ont d'autres témoins que soi-même !

Il faut aussi l'avouer : il se mêle bien un peu d'illusions aux projets d'un élève d'université de vingt ans. Il a lu, sur les bancs du collège, l'histoire des grands hommes ; il s'est grisé au bruit lointain de ces grandes luttes parlementaires qui ont comme une odeur de poudre et un bruit de canonnade qui plaît aux natures combatives. Le pauvre jeune homme n'a vu qu'un côté de la médaille. Il a choisi ses héros, mais il les a vus au Capitole. Ces hommes, que l'histoire lui montre aujourd'hui dans une attitude d'apothéose, il oublie qu'un jour on les a relevés tout sanglants sur les pointes des roches tarpéiennes. Aussi bien, parmi ces illusionnés, les uns ne rencontrant personne pour les remonter et les soutenir, désespérant

d'avoir leurs batailles qui tardent à venir, succombent aux premiers ennuis. L'élan des plus forts ne survit pas à leurs premiers échecs ; et cela parce qu'ils n'ont point senti derrière eux l'appui des consciences droites et loyales qui donne le courage de mettre, bien au-dessus des joies de la victoire et du triomphe de la force, l'orgueil des défaites noblement portées et la majesté du droit désarmé.

Ajoutons à cela, monsieur le directeur, qu'au milieu de l'engourdissement général, il faut presque de l'audace pour parler haut de ses aspirations, tant sont à craindre les méchants sourires¹³. Si, d'autre part, la jeunesse prête l'oreille aux oracles qui détiennent les tréteaux de l'opinion, elle n'entend parler que d'affaires, d'industrie, etc. On lui dit, pour mieux l'endormir, parce qu'on redoute le réveil de ses instincts généreux, qu'il n'y a plus de batailles d'idées ; et voyant peu ou point de soldats à les défendre, elle se persuade qu'il n'y a plus de causes vaincues¹⁴. Plus de causes vaincues ! Quelle ironie, quand nos droits sont en tant de lieux foulés aux pieds, quand notre langue est méconnue ou mise à la porte des parlements, quand nos ennemis rêvent déjà tout haut la disparition de la race française ! Plus de causes vaincues, quand les intrépides seuls à les défendre, sont appelés « esprits frondeurs », tellement le simple courage apparaît encore comme un excès !

Ce sont tous ces besoins, tous ces périls qui nous font demander un congrès de notre jeunesse. Nous supplions qu'on pousse activement à la réalisation de ce projet. Le moment nous semble on ne peut plus favorable. On nous annonce l'heureuse initiative que viennent de prendre les étudiants de Québec et de Montréal, de rapatrier les restes de Crémazie¹⁵. Au milieu des fêtes qui se feront autour de la dépouille mortelle du poète, et qui réuniront la jeunesse de notre Province, combien il sera facile de placer les séances d'un congrès. Pourquoi, monsieur le directeur, n'en prendriez-vous pas vous-même l'initiative ? Nous vous disons sans phrase¹⁶ : vos états de services vous désignent à l'avance comme le promoteur de cette idée. Ce sera une belle gloire pour votre vie et pour *La Vérité*.

Confiants que vous ne dédaignerez pas ces vœux et ces élans qui pour s'échapper de cœurs encore jeunes, n'en sont pas moins sincères, nous croyons pouvoir conclure : En avant !¹⁷ pour le congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française de la province de Québec !

Veillez croire, monsieur le directeur, aux sentiments respectueux avec lesquels nous signons

Quatre étudiants, futurs congressistes¹⁸

Lionel Groulx, étud.

Émile Léger, étud.

Erle Bartlett, étud.

Philiza Perras, étud.

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe de l'article « Congrès de la jeunesse canadienne-française » paru dans *La Vérité* (vol. 21, no 39 (26 avril 1902) : 4-5), dans le cahier V du journal aux pages 136-141 (*Journal* : 710-715 ; voir aussi *infra*, n. 18). Lettre qu'il insérera presque au complet dans *Une croisade d'adolescents* (1^{re} éd. : 24-29 et 2^e éd. : 43-46), tout en expliquant l'origine de cette lettre et la datant du même coup. À la lecture de *La Vérité* du 29 mars (voir *infra*, n. 3), les quatre Céciliens se réjouissent de n'être plus tout à fait isolés, mais s'interrogent : « qui sont ces jeunes gens ? En quel collège s'est tenu le congrès ? [...] les quatre amis conviennent d'attendre *La Vérité* de la semaine suivante. Ils se sont dit, dans leur naïve confiance : "Un mouvement de ce genre excitera pour sûr l'enthousiasme des jeunes. Quelqu'un voudra saisir la balle au bond. Attendons !" Ils attendirent, et vainement. *La Vérité* parut, et du congrès de la jeunesse, pas un mot. Que faire ? À tout prix, il fallait agir et sans perdre de temps... Ce jour-là même, quelqu'un prit la plume, et la lettre qu'on va lire, rédigée d'un trait, revue en comité, puis signée des *Quatre*, fut adressée à Monsieur J.-P. Tardivel. » Cette date du 12 avril est corroborée par Émile Léger qui écrit ce jour-là : « Premier acte de ma vie publique, comme a voulu l'appeler mon doux maître et ami. Le fait est simple : je fus signataire d'une lettre qu'adressa mon ami à Mons. Tardivel, dans le but de seconder l'idée d'un congrès de jeunes étudiants catholiques » (*Journal* : 28-29 mss.). Cette lettre que Groulx dit « rédigée d'un trait » reprend plusieurs idées ou passages du *Journal*. Nous les signalons à mesure. Précédant la lettre, sous le titre « Congrès de la jeunesse canadienne-française », J.-P. Tardivel écrit : « Nous avons reçu, d'un groupe de jeunes étudiants qui désirent rester inconnus, la très belle communication qu'on va lire. Nous la publions avec grand plaisir. Sur un seul point nous devons faire une réserve : le directeur de *La Vérité*, pour une foule de raisons, n'est nullement celui qui doit ou qui peut prendre l'initiative du congrès proposé. Son rôle se bornera nécessairement à favoriser de tout son pouvoir la réalisation de ce projet dont on ne saurait, croyons-nous, contester l'excellence. »

2. Voir Introduction II : cii, cix ss.

3. « Congrès de la jeunesse catholique », *La Vérité*, vol. 21, n° 35 (29 mars 1902) : 3. Groulx a reproduit cet article dans *Une croisade d'adolescents* (1^{re} éd. : 22-23 et 2^e éd. : 42-43). Sur l'origine de cet article, voir la première lettre d'Émile Chartier à Groulx transcrite dans le *Journal* : 728. Dans un document préparé à la fin de sa vie et remis à Lionel Groulx quelques mois avant sa mort, Émile Chartier avait complété ces renseignements. Voir Émile Chartier, *L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française ou l'AJC. Ses vraies origines (1902-1903)*, Sherbrooke, 23 mai 1960, 58 p. mss. Copie dactylographiée (39 p.) pour l'éventuelle parution dans la *RHAF* ; Groulx a même écrit la note explicative qui devait l'accompagner, mais le projet n'eut pas de suite (1-2 dact.).

Après la lecture de l'article de *La Vérité* du 29 mars, Groulx avait écrit le 4 avril : « Voilà qui rencontre les plus ardents de mes projets. Ce congrès, je voudrais être étudiant pour en pousser l'idée, et décider la jeunesse à tenir ces assises qui seront sans précédent dans l'histoire de notre jeune pays. Pour se dédommager, mes rêves s'en donnent la représentation. Depuis quelques jours, je suis devenu congressiste. J'ai même pris la parole plusieurs fois sur un sujet qui m'est cher depuis longtemps : "Propagande et action catholique". Ma tribune me suit un peu partout : en récréation dans mes promenades solitaires, à ma chambre, en classe et même à la chapelle. J'ai même élaboré tout le plan d'un drame, dont Montalembert sera le sujet et le héros principal. » Après cette idée d'un drame qui ne verra jamais le jour, Groulx développe certains thèmes que nous retrouvons dans sa lettre à Tardivel (voir *Journal* : 690-700). — Le Congrès de la jeunesse canadienne-française se tiendra à Montréal le 25 juin 1903. On y projette de fonder une association de la jeunesse catholique.

4. *La voix qui crie dans le désert*. Cf. Matthieu 3, 3.

5. Dernier paragraphe de « Congrès de la jeunesse catholique », publié le 29 mars 1902.

6. *Celui qui fait l'éloge du passé*. Cf. Horace, *Art poétique*, v. 173.

7. Voir *Ézéchiel* 37, 1ss. Le P. Chocarne fait ce rapprochement dans *Le R.P. H.-D. Lacordaire, sa vie intime et religieuse* (8^e éd., Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1894).

1. 180. Groulx lui-même a eu cette pensée, puisqu'il écrit une semaine auparavant : « Je me souviens encore d'une vision que j'eus un de ces jours derniers après avoir lu une page du P. Faure. Après cette lecture un peu pessimiste, la jeunesse contemporaine, cette jeunesse qui sera je l'espère bien, l'unique passion de ma vie, m'était apparue un peu comme le champ funèbre du prophète, tout jonché d'ossements arides que le vent qui rugissait au-dessus ne pouvait pas même remuer. » (*Journal* : 692-693, 4 avril 1902)

8. Joseph-Théophile Foisset (1800-1873), magistrat, littérateur, appartient à l'école du catholicisme libéral. Il est un des rédacteurs du *Correspondant*. Il a publié une biographie de Lacordaire, son ami.

9. Cette lettre du 12 mai 1855 de Montalembert à Foisset est reproduite par le Père E. Lecanuet, dans son *Montalembert* (Paris, Librairie Poussielgue, 1902), III : 116. Cette citation est transcrite par Groulx dans un texte du 7 avril, précédée de : « Comme je trouvais sévères, l'autre jour, ces plaintes de Montalembert » (*Journal* : 703).

10. Cette idée est exprimée également par Groulx dans un texte du 26 mars 1901 (*Journal* : 630).

11. Propos similaires dans le texte du 26 mars 1901. Ce sont aussi les idées personnelles de Groulx au moment où, n'ayant pas encore choisi le sacerdoce, il est attiré par cette forme de vie laïque (voir *Journal* : 630).

12. Les idées de ce paragraphe et du suivant sont contenues dans un texte du 4 avril précédent (*Journal* : 697-699).

13. Groulx parle ici d'expérience. Voir ses textes des 31 octobre 1896 et 6 janvier 1902 (*Journal* : 249 et 674) et lettre n° 237, n. 3.

14. Même idée exprimée dans des termes similaires dans le texte du 4 avril (*Journal* : 695-696). Dans un discours devant ses pairs en 1897, le collégien académicien parle en ces termes : « rien n'est adorable, après Dieu, comme une vérité proscrite ou une belle cause vaincue. On dirait ces châtelaines, de jadis, injustement condamnées qui attendaient qu'un chevalier prît leur défense, et combattît, en champs clos, sous leurs couleurs. C'est pourquoi, quand vous songez à votre avenir, aimez à vous y voir, non comme un triomphateur porté sur les masses populaires, mais comme le défenseur acharné et souvent vaincu des grandes causes qui intéressent la patrie et la Religion, mais comme le martyr de la Vérité, de l'honneur et du droit insultés. Mes jeunes amis, si c'est là le rôle que vous ambitionnez, vous serez des hommes de caractère. » (*Journal* : 361-362, 6 novembre 1897)

15. Le 28 mars 1902, Benjamin Sulte avait fait paraître dans *L'Écho de l'Ouest* un texte satirique sur Crémazie, « Mahomet », qui souleva de violentes protestations à Montréal, à Québec et à Ottawa. L'École littéraire de Montréal est chargée de la mise sur pied d'un comité dont « les membres se proposent un double but : ramener les cendres du poète à Québec pour la fête nationale du 24 juin 1902 et ensuite lui élever un monument à Montréal » (voir Octave Crémazie, *Œuvres*, édit. Odette Condemine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, I : 198-207 ; surtout 204-206). Cependant, le monument, œuvre du sculpteur Philippe Hébert, ne sera inauguré que le 24 juin 1906 au Carré Saint-Louis, à Montréal. Sur le socle, on peut lire l'inscription « Pour mon drapeau, je viens ici mourir » (v. 172 du poème « Le Drapeau de Carillon »). Ce monument a été transporté en 1972 au carrefour des boulevards Crémazie, Métropolitain et Saint-Laurent. Au sujet des tentatives infructueuses de rapatriement des cendres du poète, voir Émile Chartier, « Au tombeau de Jules Fontaine (Octave Crémazie) », dans *Pages de combat*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1911 : 171-194. Un monument sera finalement érigé en France, au cimetière d'Ingouville, au Havre, le 3 novembre 1912 après l'acquisition en 1908, par la Société Saint-Jean-Baptiste, du terrain où Crémazie fut inhumé (voir Odette Condemine, *Octave Crémazie*, Montréal, Fides, 1980 : 242-244. Ce double souhait avait déjà été exprimé à quelques reprises. Par exemple, voir M.N.N. Olivier, « Crémazie », dans *L'Annuaire de l'Institut Canadien de Québec*, Québec, Imprimerie générale A. Coté et Cie, 1888 : 18 ; *L'École littéraire de Montréal. Procès-verbaux (correspondance et autres*

documents inédits), réunis, classés et annotés par Réginald Hamel, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975 : procès-verbal de la séance du 8 octobre 1896).

16. Réminiscence d'une parole de Montalembert à l'abbé Perreyve sur ses *Entretiens sur l'Église*. Groulx a commencé la lecture de cet ouvrage peu de temps auparavant : « J'ai entrepris un nouveau travail, écrit-il, travail de longue haleine : lire, analyser et annoter les *Entretiens sur l'Église catholique* par Henri Perreyve – deux volumes que je dois à l'obligeance de mon bien-aimé Émile [Léger], d'avoir pour quelque temps à ma disposition. Grand merci, sans parenthèses et sans phrases. » Et de citer : « Ce qui m'a extrêmement consolé et remonté dans mes tristesses depuis trois mois, ce sont vos deux vol. d'*Entretiens sur l'Église* que j'ai lus et annotés avec une admiration et une sympathie chaque jour croissantes. Je vous dis sans phrases que je ne connais pas d'ouvrage mieux fait pour fortifier les fidèles et pour éclairer les incrédules. » (Citation dans Lecanuet, *Montalembert*, III : 326, reprise dans *Journal* : 700, 5 avril 1902.)

17. Ce mot d'ordre reviendra souvent sous la plume de Groulx. Il figure dans le titre d'un de ses articles : « Bon courage ! En avant ! » *Le Semeur*, vol. 4, nos 11-12 (juin-juillet 1908) : 319-322.

18. Fin du texte dans *La Vérité*. Les noms des signataires sont restitués d'après le journal et la coupure de presse de *La Vérité* sur laquelle Groulx les a ajoutés à la plume (voir CRLG, *Spicilege* 1902). Sur la lettre originale, à la suite des signatures, une « petite note en post-scriptum pria le directeur de ne pas livrer au public les noms des signataires : histoire de sauvegarder le règlement collégial. » (*Une croisade...*, 1^{re} éd. : 24 et 2^e éd. : 43). Le texte du journal se poursuit ainsi : « Les "quatre étudiants, futurs congressistes", sont quatre messieurs ayant résidence au collège de Valleyfield. Voici leurs noms par ordre : Lionel Groulx, étud. Émile Léger, étud., Erle Bartlett, étud., Philiza Perras, étud. – Ce sera là, comme je le disais à mes cosignataires, notre premier acte de vie publique. Puisse Dieu l'avoir pour agréable ! Nous avons prié et nous continuons de prier ensemble pour la réussite de ce congrès dont nous attendons beaucoup de bien. Nos prières n'ont pas été jusqu'ici si mal exaucées puisque, contre mon attente, notre lettre a pu avoir les honneurs de l'impression. L'idée est désormais lancée. Dieu lui fera faire son chemin. Et elle le fera. Il se trouvera un jeune homme de cœur pour se faire le champion d'un projet que notre position ne nous permet guère de mener plus loin. À ce courageux nous assurons nos prières et nos vœux de succès. En avant ! » – Sur ses cosignataires, voir lettre n° 188, n. 6.

183*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 12-15 avril 1902]¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois des 7 et 8 mars 1902, 6 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 17 avril 1902 : « [...] Merci de ta bonne lettre [...] Je me payerai le luxe de lire *La Vérité* [lettre n° 182] [...] Je souhaite au bon M.[Jean-Marie] Phaneuf tout le succès possible dans son voyage [lettre n° 194, n. 3]. Si nous nous rencontrons dans la Coupole de St-Pierre [...] J'ignore complètement [...] ce qui m'attend [...] Continue de travailler pour la jeunesse [...] Tout va bien à ce qu'il paraît [...] Ici on ne croit pas au Cardinalat pour Mgr Bégin [...] » (1, 2 mss).

Collège de Valleyfield, 18 avril 1902 ¹

Mon cher protecteur et ami,

Vous m'avez renouvelé vos propositions ² dans un temps où elles me vont mieux que l'année dernière ³. S'il n'en tient qu'à moi, je les accepterai. J'aurais dû commencer par vous ⁴ remercier du dévouement tout paternel que vous apportez à la préparation de mon avenir. Puissent vos projets n'être pas autres que ceux de la Providence sur moi ! Vous connaissez mon affection ⁵ pour ma jeune maison de Valleyfield ; vous savez si y passer ma vie et toute ma vie était une de mes plus chères espérances. Jeune, on a bientôt fait de rêver d'une carrière pour les choses que l'on aime, et j'aime la jeunesse et toutes ses œuvres. C'est donc avec regret que je m'éloignerais ⁶ d'un collège dont j'avais voulu faire comme ma seconde Alma Mater ⁷. Si quelque chose peut non pas me consoler, mais rendre mon chagrin moins amer, c'est la perspective que vous me faites entrevoir de me rendre à l'enseignement dans un avenir plus ou moins prochain. Il me sera facile d'obtenir mon *exeat*, il faut bien le dire. On me verra partir avec contentement ⁸. Et c'est ce qui me contriste le plus. Je cherche en vain ce que j'ai bien pu faire pour perdre la confiance et l'estime de mes Supérieurs ⁹. Quelques-uns qui ne sont pourtant point de ma maison ¹⁰ me disent qu'on ne m'a point pardonné d'être un élève de Ste-Thérèse ; d'autres vont jusqu'à me parler de manœuvres que je ne veux pas nommer, parce que je ne veux pas y croire ¹¹. Donnez-moi la liberté de vous dire toutes ces choses : vous connaîtrez mieux le mauvais sujet dont vous acceptez le concours pour vos œuvres. Vous le voyez, je ne consens à partir d'ici que parce qu'il me paraît que l'on [n']y veut plus de moi ¹². On se fait facilement illusion sur soi-même, mais il me semble ¹³ que je subis une défaveur non méritée. Il est bien possible que je me sois laissé entraîner aux excès d'un zèle peut-être inopportun ; j'ai fait des fautes que j'aurais dû éviter. Mais ¹⁴ Dieu sait si ma conduite n'a pas toujours été dirigée par les plus généreuses intentions, si j'ai jamais eu d'autre but que de rendre tous les services qu'[il] m'était possible aux jeunes gens qui m'en ont demandés, d'autre ambition que de servir ¹⁵ ma nouvelle maison dans la mesure de mes humbles forces ¹⁶. Et cette conduite, je l'ai maintenue ¹⁷ malgré cet avertissement qu'on m'a répété tant de fois : que faire du zèle à Valleyfield, c'est se compromettre ¹⁸. On me représente aussi comme un esprit contentieux, donnant facilement dans la critique : il me semble que rien n'est moins dans mon caractère. Vous m'avez seulement reproché d'avoir un langage ¹⁹ <...>

1. 2 p. sur 1 f. (28 cm x 21 cm). Olographe. ACDV, D 276. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 16 mars 1902, 2 p. mss. Ce brouillon de la lettre envoyée à l'abbé Corbeil le lendemain a été retrouvé parmi les lettres de Groulx à Mgr Émard. Au verso du feuillet, au bas, une main non identifiée a écrit cette note : « Volé à Monsieur Groulx croyant lui rendre service. » Le brouillon se termine sans doute, malgré sa fin abrupte, à « langage », puisque ce dernier mot se situe au tiers de la fin de la ligne et au quart du bas de la page.

Cinq mois plus tard, l'abbé Corbeil apprendra de la bouche de Mgr Émard que cette lettre est en sa possession et qu'elle est la cause du retard de l'ordination de Groulx. Le 7 octobre 1902, S. Corbeil écrit à Groulx : « J'ai eu le plaisir de causer avec Mgr Eymard [*sic*] la semaine dernière [...] Mgr a épanché des secrets qu'il voulait me communiquer. Je sais aujourd'hui la raison du délai à ton ordination. Comme Mgr s'exprime "Une lettre qu'il réprouve est entre sa Grandeur et toi". – Il importe peu de savoir comment la chose advint mais pour ton infortune le brouillon d'une lettre que tu m'adressais est entre les mains de Mgr Eymard ; et les confidences que tu me faisais ont infiniment froissé sa Grandeur. Ce qu'elle a lu sur ce brouillon c'est que Mgr était malveillant aux térésiens et que tu demanderais sans tarder ton *exeat* pour porter ailleurs ton zèle, tes labeurs. – Mgr proteste contre cette accusation fausse et à lui préjudiciable ; et Mgr se froisse d'avoir en sa présence un sujet ingrat, ingrat puisqu'il médite de le désertier quand il n'a été que l'heureux sujet de ses bienveillantes attentions. – Tu imagines bien que j'ai protesté que tes sentiments n'avaient pas cette âpre amertume que le brouillon pouvait sembler contenir. – J'ai répondu à Mgr Eymard : que tu avais l'habitude de me confier les angoisses de ton âme, et que dans ces confidences intimes on ne se souciait pas de prouver, qu'on ouvrait son âme à son ami dans la sincérité de l'impression. Et que pourtant ta lettre n'avait pas ce ton âpre du brouillon. En effet sur ta lettre : tu m'exprimais ton chagrin de te croire en disgrâce auprès de Mgr à cause de procédés ou de démarches que tu soupçonnavs mal inspirées et tu ajoutais "les térésiens *ici* (c.à.d. au collègue) ne sont pas *persona grata*". Mgr n'accepterait pas davantage cette assertion mais elle est moins offensante pour sa Grandeur que celle-ci "Sa Grandeur est malveillante aux térésiens". Sur ce point j'ai donc répondu à Mgr que le brouillon et la lettre que tu m'adressais ne présentaient pas le même texte. Que la lettre était le brouillon, fort corrigé, atténué.

« Pour l'*exeat* : j'ai répondu : Mgr la lettre que Lionel m'écrivait exprime un sentiment notablement autre que celui que votre Grandeur trouve dans le brouillon. Lionel, ai-je dit, souhaite un bonheur celui de dépenser sa vie sacerdotale dans l'enseignement. Craignant que les portes du Collège de Valleyfield lui soient fermées quand il sera prêtre, il me disait que plutôt que d'entrer dans le ministère paroissial il viendrait offrir à l'Alma-Mater ses humbles talents. J'ajoutai : Mgr J'ai répondu à Lionel que Ste-Thérèse aurait de la joie à le voir revenir et partant que Valleyfield le rebutant, il serait bienvenu au Collège qui l'a formé. – Que ton intention n'était donc pas du tout de sortir du diocèse si Valleyfield voulait bien user de tes services et que ton tout premier vœu était, écoutant une affection déjà née, était dis-je de te dévouer au Collège, à ce collège dont Mgr Eymard était l'honoré fondateur. Mgr agréa mes explications sur ce dernier point ; crut moins à mes observations sur le premier sujet de son mécontentement.

« Et que voulez-vous en faire, ai-je dit peut-être avec indiscretion. "Cette lettre est entre lui et moi" a-t-il répondu et je ne puis faire prêtre un sujet mal disposé, injustement malcontent et accusateur à mon endroit. Il n'en est pas ainsi, Mgr, ai-je repris. Il y a là-dedans beaucoup de malentendu avec un peu de mécontentement. Lionel ne désire qu'une chose vous aimer et vous servir Mgr. » (1-4 mss) – D'autre part, il n'est pas impossible que la lettre de Groulx invoquée comme motif officiel pour reporter son ordination n'en soit pas la seule cause. Sur les soupçons qu'on fait peser sur sa conduite au printemps de 1902, voir lettres nos 169, 227 et 278, n. 3.

2. Nous n'avons retrouvé aucune lettre de Sylvio Corbeil qui réponde à ce qu'en dit Groulx ici. Cette lettre aurait-elle été subtilisée à Groulx avec le brouillon de sa réponse à S. Corbeil, et envoyée également à Mgr Émard ? Même chose pour la réponse de S. Corbeil à cette lettre de Groulx du 18 avril, dans laquelle il lui aurait écrit « que Ste-Thérèse aurait

de la joie à le voir revenir et partant que Valleyfield le rebutant, il serait bienvenu au Collège qui l'a formé » (7 octobre 1902 : 3 ms.).

3. Voir lettre n° 171*, n. 3.

4. Écrit, puis corrige : dû d'abord vous

5. Écrit d'abord, puis corrige : **Je souhaite** que vos projets soient aussi ceux de la Providence sur moi ! **Je ne vous ai jamais caché** mon affection

6. Écrit d'abord, puis corrige : Je m'éloignerai **donc avec regret**

7. Dans son journal, Groulx écrivait : « Pourtant c'est le chagrin et l'amertume dans l'âme que je m'éloignerai de Valleyfield, que je quitterai cette maison où j'ai goûté deux années de véritable bonheur, que je dirai adieu à des confrères qui m'ont rendu la vie aimable, à mes amis, à tant de jeunes gens que j'ai aimés. Et surtout c'est Jean[-Marie Phaneuf], c'est Erle [G. Bartlett], c'est Émile [Léger] dont il me faudra séparer. Avec cela, à vingt-trois ans [*sic* ; voir lettre n° 188, n. 2], l'on ne bouleverse pas ainsi sans chagrin, et sans un contre-coup des plus graves, tous ses plans d'avenir, des œuvres auxquelles on eut voulu travailler toute sa vie, les plus désintéressées de ses aspirations, des devoirs, des sacrifices que l'on saurait aimer et après tout cela, des affections que l'on croyait immortelles. Il me faudra du temps, non pas pour oublier – je ne serai pas maître de ne plus me souvenir – mais pour guérir cette plaie profonde, pour recommencer d'autres rêves qui remplaceront mes premiers évanouis, pour me refaire un autre idéal, d'autres aspirations. Pourvu que ce coup ne tue pas la générosité dans mon âme, n'y fasse point tarir les sources saintes de l'abnégation et du dévouement, et ne m'empêche point de garder encore, toujours et jusqu'à la fin les fiers enthousiasmes de la vie. » (*Journal* : 686-687, 14 mars 1902) Et un peu plus tard : « Quant à mon départ, je ne le veux ni ne le souhaite. Habitué pourtant à me voir conduire par la Providence, comme par la main, ainsi qu'une mère dirige les premiers pas de son enfant, je me demande parfois si ce concours de circonstances qu'Elle a ménagé, ne m'indiquerait pas une de ses secrètes volontés. Je me dis qu'elle me veut peut-être ailleurs qu'ici et je ne me sens prêt qu'à une chose, obéir, obéir, quelles que soient les inclinations de mon cœur. » (*Ibid.* : 704-705, 7 avril 1902) Pour sa part, É. Léger écrit dans son journal : « que puis-je faire, sinon le prier instamment de repousser toute idée de départ [...] Telle est, en effet, notre triste situation que, pour mon ami, rester ici fera son supplice, tandis que son départ rendra inconsolables ceux qui le connaissent et qui lui sont attachés. » (14-15 mss, 25 mars 1902)

8. Écrit d'abord : Et c'est ce qui me contriste le plus. – Puis, le chiffre d'appel « (1) » introduit : On me verra partir avec contentement.

9. Sur les démêlés de Groulx avec ses supérieurs, voir lettre n° 169, n. 3. Mais plus tard, dans *Mes mémoires*, Groulx expliquera ainsi le report de son entrée dans les ordres majeurs : « Au printemps de 1902, contrairement à mon attente, je ne reçus point mon appel au sous-diaconat. Pour quels motifs ? On ne me le dit point. Je me gardai de m'informer. Au cours de cette année scolaire, j'avais fondé ma petite *Action catholique* [...] J'avais des amis et des soutiens parmi les professeurs, prêtres et séminaristes. En pédagogie et en formation spirituelle, nous avions l'air de faire école. Les élèves paraissaient s'orienter vers notre groupe plutôt que vers un autre. Il semble bien qu'en hauts lieux, on s'inquiéta fort de mes allures et de mes entreprises, quelque discrètes qu'elles fussent. On me trouva l'esprit d'un novateur, presque d'un révolutionnaire. Encore cette fois ! On aurait résolu de m'éprouver pour quelque temps. » (I : 87-88)

10. Ajoute : qui [...] maison

11. À ce sujet, voir sa lettre à Mgr Émard (n° 227).

12. Ajoute : Vous le voyez [...] plus de moi.

13. Rature et reprend : semble

14. Écrit d'abord, puis corrige : Mais si Dieu

15. Écrit d'abord, puis corrige : les services que **je pouvais** aux jeunes gens qui m'en ont demandés, et de servir

16. Dans son journal, nous pouvons lire : « Je ne réclame encore une fois que la liberté du dévouement. J'ai fait le serment à Dieu de rendre à la jeunesse tous les services dont mes

forces me laisseront capable. Si c'est une faute de vouloir être dévoué, je m'en accuse, mais je ne m'en repens pas. Veut-on que je fasse ma confession, la voici : Je m'accuse d'avoir travaillé à prendre du professorat l'idée la plus noble et la plus élevée ; je m'accuse de demander à Dieu plusieurs fois par jour, de faire mon âme plus sainte, mon cœur plus généreux, afin que mon action soit plus féconde. Je m'accuse d'avoir aimé deux âmes de jeunes hommes jusqu'à souhaiter mourir pour les préserver du mal [...] de leur avoir voué sans réserve le meilleur de mes forces et de ma vie. Je m'accuse enfin de ne point m'en repentir quelque profondément que ce dernier coup m'atteigne, et d'offrir encore comme un dernier sacrifice à ceux que j'ai aimés ces restes d'une réputation compromise et ces élan affaiblis d'une âme brisée. » (*Journal* : 682-683, 7 mars 1902)

17. Écrit d'abord, puis corrige : **Et ceci je l'ai fait.**

18. Déjà l'automne précédent, il avait été soumis à certaines critiques : « non rien n'est si dur, si accablant, si renversant que de se sentir méconnu dans les intentions qu'on avait crues les plus irréprochablement droites, calomnié dans les œuvres par lesquelles on croyait avoir le plus mérité devant Dieu. Ils savent ceux-là qui ont lu au fond de mon âme, ceux que j'ai admis dans mon intimité, les vues qui m'ont toujours dirigé ; ils savent de quelle ardente passion, j'aime toutes les œuvres de l'enseignement ; ils peuvent dire que si jamais j'ai demandé d'ajouter aux devoirs imposés, je ne réclamaï après tout que la liberté du dévouement. Oui, il est faux que j'aie recherché la popularité, il est faux que j'aie été mû par l'ambition de l'avancement, par le désir de paraître. Mon Dieu ! quel triste caractère ai-je donc pour donner prise à de semblables attaques ? Je proteste ici de mon désintéressement. Si jamais ces pages perdues tombaient sous les yeux d'un homme curieux de fouiller ma pauvre petite histoire, puissent-elles, en lui révélant mes misères et mes faiblesses, lui dire comme je voudrais pouvoir le dire moi-même à ceux qui me méconnaissent, que mon cœur du moins est resté fermé jusqu'à aujourd'hui aux spéculations misérables de l'intérêt. Et si je pouvais encore en douter, j'en aurais pour garant l'accablement que j'en ai ressenti pour avoir été soupçonné du contraire. » (*Journal* : 662, 15 octobre 1901)

19. Fin abrupte du texte. — Il s'agit probablement de son langage franc, direct. Comme nous l'avons vu plus haut, Groulx se targue de ne jamais dire à moitié ce qu'il pense tout à fait (voir lettre n° 20*, n. b). À peu près à l'époque où il écrit cette lettre, il dit à son élève Émile Léger : « Les vérités, il faut les dire et les entendre, quelque dures qu'elles soient. » (Paroles rapportées par É. Léger, *Journal* : 24 ms., 8 avril 1902 ; voir lettre n° 171*) Rappelons que Groulx admire la devise de sir George-Étienne Cartier : « Franc et sans dol » (voir *Journal* : 163 et lettre n° 139, n. 2).

185

À Émile Léger

[Collège de Valleyfield], 29 avril 1902¹

Mon bien cher Émile,

Vous m'avez demandé quelques notions sur le devoir et sur l'honneur². Je serais heureux que la lettre que vous trouverez ci-jointe pût vous satisfaire. Elle ne répond qu'à la moitié de votre demande ; le reste viendra peut-être quelqu'un de ces jours. Cette lettre a été écrite pour un plus jeune³. J'admets bien que cette circonstance de personne avec beaucoup d'autres que je ne pouvais pas éviter, m'ont fait donner dans des déféctuosités et m'ont imposé des lacunes inévitables. Vous la complétez vous

aussi, cher Émile, par ces précieuses inspirations de l'honneur naturel qu'un enfant bien né tient de l'éducation familiale.

J'ose en même temps vous offrir une photographie de Montalembert à vingt-six ans, époque de son mariage. Ce n'est pas sans doute le Montalembert de Ste-Barbe ou de *L'Avenir*, que vous aimez de préférence, mais c'est bien la même grande âme et le même noble cœur. Ayez toujours cette belle figure devant vous ; nous apprendrons d'elle que toute la vie peut n'être qu'une jeunesse au service de l'Église. C'est toujours le même mot d'ordre : travaillons sans relâche à nous *Montalembertiser*⁴. Vous réaliserez là tout le programme de votre jeunesse : grandeur du caractère, culte de l'idéal, passion de l'honneur. « *Inspice et fac secundum exemplar*⁵. »

Je vous aime tendrement
Lionel

1. 1 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe.

2. Cette demande lui est faite par l'intermédiaire du journal d'Émile Léger dans lequel on peut lire : « Ô mon ami, souffre que je te demande quelques notions sur l'honneur et le devoir. » Dans un texte précédent, il écrivait : « Voici le programme que veut remplir ma vie d'écolier : grandeur du caractère ; culte de l'idéal ; passion de l'honneur. Le Journal de mon bien-aimé me l'a suggéré. » (29 et 26 mss, 19 et 11 avril 1902. Groulx a commencé à lui faire lire son propre journal le 25 mars (*ibid.* : 14).) Sur la lecture du journal de Groulx, voir lettres nos 145, n. 11 et 193, n. 1.

3. Lettre non retrouvée. Il s'agit probablement d'une lettre à Erle G. Bartlett. Serait-ce celle dont nous possédons un fragment par le journal de Groulx (voir lettre n° 147) ? De la lettre de Groulx sur l'honneur, É. Léger écrira : « la touchante intuition de l'honneur dont il fait cadeau à mon intelligence qui n'a jamais rêvé de si hautes conceptions ». En plus de cette lettre qui accompagne le journal d'Émile Léger qu'il vient de lire, Groulx y a joint son propre journal : « la lecture de votre Journal, écrit É. Léger, m'éblouit et me fait un bien ! » (*Journal* : 34 et 35 mss, 29 avril 1902).

4. Voir lettre n° 195, n. 3.

5. *Regarde et agis conformément au modèle*. La photographie préférée d'Émile Léger à laquelle Groulx fait allusion est celle de Montalembert jeune homme qui a aussi sa préférence. C'est celle qu'il possède dans sa cellule, celle qui ornera plus tard le local du Cercle Saint-Charles (voir lettre n° 195, n. 3) et aussi celle qu'il fera plus tard imprimer à plusieurs centaines d'exemplaires pour la distribuer aux jeunes de l'Action catholique (voir lettre n° 312, n. 6). À propos de cette photo, Groulx écrit : « J'ai sur ma table depuis quelque temps la photographie de Montalembert au sortir du collège, tel qu'il dut apparaître à Albert de Pontmartin, "avec une indicible auréole d'enthousiasme de ferveur et de jeunesse". Je m'arrête souvent à le regarder. Comme je donnerais beaucoup pour voir ces yeux éteints et sans vie s'allumer soudain de la flamme dont ils devaient briller, pour voir sa figure s'animer, son bras se lever, ses lèvres s'entrouvrir et laisser tomber une parole, une seule, la plus banale que l'on voudra ! Que je suis donc fou, comme si cette photographie pouvait avoir une âme ! Et pourtant oui elle a une âme ; c'est ce que j'appelle l'âme des monuments, l'âme de l'histoire. Il y a une âme dans la statue des grands hommes ; une âme qui m'a parlé chaque fois que je me suis découvert devant un monument. Et cette noble figure de

Montalembert a aussi une âme ; c'est par elle que Dieu me parle souvent, c'est à cette âme que je dois les meilleurs mouvements qui s'élèvent dans la mienne, et il y a toujours eu entre nos deux âmes des liaisons si étroites que je lui devrai la meilleure part du bien que je pourrai faire dans ma vie. » (*Journal* : 675, 6 janvier 1902)

186*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, début mai 1902] ¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 11 mai 1902 : « Mets ton espoir en Dieu seul, et tu ne seras pas déçu [...] Mais c'est lui qui choisit l'heure des joies attendues de son élu. Je serais surpris si le bon Dieu ne te réservait pour les vacances prochaines les bénédictions du sous-diaconat [...] Tu m'appelles affectueusement ton père [...] Tu as des joies très exquises [...] quand j'étais en troisième année de séminaire, je ne rencontrai pas parmi les enfants bénis de l'Alma Mater dont la garde m'était confiée, une seule jeune âme en qui je pus épancher le feu apostolique qui, ce me semble, embrasait la mienne [...] Quant à ce congrès de jeunesse canadienne-française [...] si ton cœur fervent en présage ou pressent de précieux avantages je ne voudrais aucunement te ralentir en un si bel élan^a. Seulement sois docile aux conseils de ton prudent ami M. [Delphis] Nepveu [...] » (1-2, 3, 4 mss ; voir aussi lettres n^{os} 197* et 327*). Cette lettre de Groulx est probablement la réponse à la lettre de S. Corbeil (non retrouvée, voir lettre n^o 184, n. 2) en réponse à la sienne du 18 avril.

^a Groulx citera le passage de cette lettre au sujet du congrès dans son journal et constatera « qu'on ne nous a guère compris » (*Journal* : 744-745, 19 mai 1902).

187*

À Alfred Émery

[Collège de Valleyfield, début mai 1902] ¹

1. Lettre attestée par A. Émery à L.G. [mai 1902] : « [...] je ne veux pourtant pas te prendre pour modèle dans ma correspondance [...] Si je ne connaissais pas un peu le travail d'un professeur j'oserais me plaindre d'un intervalle de près de neuf mois ; mais sois tranquille je ne dirai rien car quoi de plus beau que de mettre en pratique cette belle devise : "le devoir avant tout". Et souvent on est victime de ce beau devoir, dis-tu [...] La vie n'est guère plus rose à une place qu'à une autre [...] Tu me parles d'un conventum de 6 ou 7, si je te disais que j'y avais pensé déjà moi aussi, mais je n'aurais pas osé t'en parler maintenant. J'ai vu Gédéon [Rochon] il y a quelque temps et on avait formé le projet d'aller passer une journée chez toi à la sortie, car c'est probablement la dernière fois que nous nous verrons avant le *grand conventum*. Donc si rien n'arrive d'ici à Juin je me propose d'aller voir Vaudreuil encore une fois. Notre ami [Daniel] Plouffe est venu faire la retraite au Séminaire mais il n'a pas pris la soutane [...] Les gens de Ste-Thérèse et Valleyfield vont tous bien [...]

Quant à [François-Xavier] Laurendeau je crois qu'il va se décider difficilement [...] George Boileau qui était chez les dominicains est revenu au grand Séminaire [...] J'ai été voir Onésime [Boyer] à Ste-Thérèse [...] [Ernest] Bernier se prépare pour aller à Rome l'année prochaine [...] Ça te fera un compagnon de voyage n'est-ce pas ? [...] » (1, 2, 4, 5, 6 mss).

188

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 4 mai 1902 ¹

Révérénd Émile Chartier, ptre
Professeur de Rhétorique
Sém[inaire] de Saint-Hyacinthe

Monsieur l'Abbé,

Je regrette infiniment d'avoir à vous détromper : je vous suis inconnu. L'étudiant premier signataire de l'article publié dans *La Vérité* du 26 avril, n'est pas du tout un élève de Valleyfield. C'est un étudiant ... en *théologie*, troisième année. Maintenant si vous désirez faire plus ample connaissance j'ajouterai qu'il peut avoir comme vingt-deux ans d'âge ², qu'on le dit ancien élève du Séminaire de Ste-Thérèse, et, pour le moment, assistant professeur de Rhétorique dans sa jeune Alma Mater d'adoption. Voilà comment il a pu écrire, tout en restant dans la vérité qu'il appartient à la jeunesse par les années, par l'âme et par le cœur.

Encore une fois, Monsieur l'Abbé, ce m'est un profond regret que ces renseignements doivent vous apporter quelque chose d'assez approchant d'une déception. Dieu sait si, après la lecture de votre bonne et chaude lettre, il m'eut souri de me revoir à trois ans en arrière ! Près de sortir du collège, rêvant la vie du chrétien militant, quelle plus belle occasion eut pu s'offrir à un jeune homme pour faire ses premières armes ! Et croyez-m'en, je n'eusse pas estimé comme un des moindres attraits de notre cause « sacrée », l'honneur de la servir, côte à côte, avec ces généreux et vaillants camarades que vous m'auriez promis dans vos chers jeunes gens. À un âge où l'isolement m'effrayait plus que tout le reste, ah ! j'en suis sûr, nous nous serions reconnus ; nous nous serions soutenus et aimés « comme on s'aime dans ces purs et généreux élans de la jeunesse et sous le feu de l'ennemi ».

Hélas ! c'est un rêve qui ne vient plus en son temps ! J'ose espérer pourtant, Monsieur l'Abbé, que votre déception n'ira pas jusqu'au désenchantement ³. J'écrivais tout à l'heure : je vous suis inconnu. Je me suis trompé. Nous nous sommes rencontrés dans un amour commun des mêmes devoirs et dans une conception également partagée des mêmes formes du dévouement. Quand deux âmes se sont rencontrées là, il me semble qu'elles

ont cessé d'être étrangères l'une à l'autre. Votre lettre me l'a dit éloquemment : vous aimez la jeunesse ; je l'aime comme vous. Je l'aime passionnément. C'est à elle que j'ai consacré de bonne heure tout ce que je suis. Et si la Providence le veut, elle sera, je l'espère bien, l'unique passion de ma vie. Ce rêve qui est le mien, je ne m'en étais guère entretenu jusqu'ici avec d'autres que moi-même. Autour de moi, ma confiance ne s'en est encore ouverte qu'à un jeune prêtre de mes amis, Mr Phaneuf – le seul admis dans la confiance du Congrès – qui peut comprendre mes aspirations parce qu'elles sont aussi les siennes. C'est vous dire, Monsieur l'Abbé, ce que fut pour ces deux amis de Valleyfield, l'intérêt charmeur d'une lettre qui leur faisait reconnaître un frère et pressentir peut-être un ami. « Voilà un homme qui aime la jeunesse comme nous l'aimons, se sont-ils dit ; nous ne sommes plus isolés. » Et moi qui vous écris, je sens au fond de moi-même cette confiance que Dieu n'aura pas ménagé en vain entre nous un rapprochement qui tient à des circonstances si imprévues ⁴.

En attendant, croyez bien que je suis toujours aussi enthousiaste du Congrès. Ou je me trompe fort, ou ce projet n'est pas destiné à mourir dans ses langes préconisé qu'il sera par toute la jeunesse de notre Province. Je crois d'une foi invincible à la fécondité des œuvres dans les fondements desquelles sont tombées les larmes ou les sueurs d'un front de jeune homme. Ici, croyez bien que nous pousserons à la propagation de l'idée dans la mesure de nos forces et de notre liberté d'action. Pour n'être pas celle que vous croyiez, notre condition qui nous contraint à certaines réserves, ne nous condamne pas à l'inactivité. Et quand toutes les voies de la publicité nous seraient fermées, nous vous apporterions encore l'appui que les âmes qui prient se donnent devant Dieu. C'est cet appui que mes trois « petits compagnons d'armes ⁵ » veulent vous promettre.

C'est peut-être le lieu de vous faire connaître mes cosignataires. Je compte parmi eux un de mes élèves ; des deux derniers, l'un est élève de Méthode, l'autre, de Syntaxe latine. Ne soyez pas trop surpris si je me suis associé dans ce que vous avez bien voulu appeler notre « manifeste », des jeunes gens dont l'âge ne dépasse point 17, 16 et 15 ans ⁶. Il faut voir en eux l'exemple d'une de ces heureuses précocités qui prouveraient que les plus rares qualités du cœur comme de l'esprit ne sont pas nécessairement soumises dans leur développement aux conditions ordinaires de l'âge et des études. Tout orgueil de couvent à part, je me plais à voir, dans ces chers adolescents, l'âme de la jeunesse dans ce qu'elle a de plus généreux et de plus séduisant. Admirateurs passionnés du Montalembert de Ste-Barbe et de *L'Avenir*, ils ont bien puisé à cette école de jeune vaillance et de foi – comme je le disais dans ma lettre à *La Vérité* – tous les élans et tous les enthousiasmes. Cette idée d'un congrès de la jeunesse canad[ienne]-française les a séduits. Dites bien à vos chers jeunes gens qu'ils les appuient, qu'ils sont avec eux de cœur et d'âme par la coopération qui leur est possible, surtout par leurs prières. Ils remercient et félicitent leurs « frères d'armes » de *L'Union* ⁷ d'avoir sonné ce premier coup de clairon

qui aura mérité d'avoir son écho au fond de tous les cœurs vraiment généreux. Déjà l'idée fait ici même son chemin. Sur l'initiative de Mr Phaneuf, l'Académie Ste-Cécile⁸ en est saisie. Dès la prochaine séance, le Président en entretiendra les Académiciens. Nous aviserons ensuite aux moyens de le mettre en relations avec vos *jeunes*. Ayons donc bonne confiance.

Vous avez bien voulu me prier de vous exposer mes vues au sujet du Congrès. La chose m'est d'autant plus facile que je n'en avais aucune. Comme vous, je songeais d'abord à me mettre en relations avec les véritables auteurs du projet en priant Mr Tardivel de me révéler leur nom. Entre temps, l'idée m'était venue d'écrire à Mr Henri Bourassa⁹ pour lui demander de prendre devant le public la direction du mouvement. Le jeune député par son beau talent, sa renommée si pure et ses convictions bien connues, me paraît être celui de tous nos hommes publics qui se recommande le plus avantageusement aux sympathies de la jeunesse. Ce ne fut là qu'une velléité¹⁰. D'ailleurs, Monsieur l'Abbé, vous êtes mon chef de file ; mon rôle sera de vous suivre. Je suis ce soldat qu'une heure d'alerte peut bien pousser jusqu'aux rangs de l'avant-garde, mais, qu'aux jours de marches et de mêlée, on retrouve perdu sous le dernier coin du drapeau¹¹.

Pardonnez-moi de vous infliger une lettre si longue. Nous vous remercions de vos bénédictions qui ont déjà porté leurs fruits.

Votre serviteur
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 8 p. sur 4 f. (17 cm x 13 cm). Olographe. Première lettre de Groulx en réponse à la première d'Émile Chartier du 1^{er} mai 1902, 4 p. mss. Sur la première page de celle-ci, dans la marge gauche supérieure, cette note de Groulx en diagonale : « *Très précieuse* ». Groulx a transcrit cette lettre dans son *Journal* : 727-730 (voir aussi *infra*, n. 4). Après la lecture de la lettre parue dans *La Vérité* du 26 avril, É. Chartier avait écrit à J.-P. Tardivel pour s'enquérir de l'identité des signataires. Celui-ci lui répond le 29 avril : « Les quatre jeunes gens qui ont écrit la communication qui vous a tant plu sont du collège de Valleyfield. Celui qui a signé le premier est Lionel-A. Groulx. Sans aucun doute ils seront enchantés de se mettre en communication avec vous et avec vos élèves. » Tardivel ajoutait : « Vous pourriez peut-être adresser directement à Groulx les quatre numéros de *L'Union* que vous lui destinez. » (Cité par É. Chartier, *L'AJC* : 2 dact.). Chartier poursuit, avant de reproduire sa première lettre à Groulx suivie de la réponse de ce dernier : « C'est alors que s'ouvrit, entre l'initiateur maskoutain du projet et le premier signataire du document de Valleyfield, une correspondance qui dure encore aujourd'hui, après plus de 50 ans. » (*ibid.* : 3 dact.)

2. Ce n'est sûrement pas par coquetterie, mais Groulx oublie son âge véritable passé ses 21 ans. Il a noté son âge réel à 18, 20 et 21 ans (voir *Journal* : 140, 368 et 418). Mais en 1901, il a 22 ans, le 23 janvier 1902, 23 ans (*ibid.* : 632 et 676), de nouveau 22 ans quatre mois plus tard ; et, enfin, 23 ans un mois après (voir lettre n° 198, n. 3).

3. Dans sa réponse, É. Chartier débute ainsi : « Ni désenchantement, ni déception [...] outre le fait d'avoir soupçonné une origine ecclésiastique au ton même de l'article, les idées

exposées par vous s'harmonisent avec les miennes de manière à se confondre. » (28 mai 1902 : 1 ms.)

4. Après la transcription de la lettre de Chartier, Groulx a noté : « Cette lettre, je la conserverai parmi mes plus beaux et mes plus doux souvenirs. Elle m'a consolé de bien des avaries et de bien des écœurements. Comme Dieu a voulu souverainement récompenser mon premier service public rendu à la jeunesse ! J'ai éprouvé, pour une première fois, le prix de ces suprêmes jouissances qui attendent dès ici-bas ceux dont la vie se passe à servir les nobles idéals. Ce soir-là, j'ai vu mon bien-aimé Jean[-Marie Phaneuf] me sauter au cou, tant son bonheur égalait le mien. Je conserverai encore cette lettre à un autre titre ; elle me fait pressentir, si mon cœur ne me trompe point, dans ce jeune prêtre à l'âme toute jeune et pleine du plus généreux enthousiasme, une amitié précieuse et prédestinée. Désormais nous avons quelqu'un pour nous comprendre. Nous ne sommes plus isolés. J'augure beaucoup, pour la cause que j'aime, de cette rencontre fortuite et visiblement ménagée par la Providence. J'en ai rendu grâces à Dieu comme d'un de ses plus grands bienfaits. » (*Journal* : 730, 7 mai 1902)

5. Chartier parle de ses disciples comme des « frères d'armes » (voir *Journal* : 729). En revêtant la livrée du prêtre-éducateur, le Groulx rêveur a fait place à l'homme d'action, toujours idéaliste, mais qui entend bien poser des gestes concrets. Sur la terminologie militantiste qu'il préconise à cette époque, voir Giselle Huot, « Lionel Groulx ou le nationaliste... », *RHAF*, vol. 37, n° 3 (décembre 1983) : 517ss ou *Journal* : 20ss.

6. Émile Léger (Rhétorique, 18 ans), Erle G. Bartlett (Méthode, 16 ans) et Philiza Perras (Syntaxe latine, 15 ans).

7. D.T. Bouchard, « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *L'Union* de Saint-Hyacinthe, vol. 29, n° 37 (2 mai 1902) : 1 : « Les jeunes hommes de ce pays ne sont pas unis » parce qu'ils ne se connaissent pas. Un congrès des jeunes s'impose. Il en résultera une « coalition permanente des jeunes [qui] sera une force nouvelle mise en jeu pour la gloire du pays ». L'union fait la force. « Le temps est venu de se livrer à l'action [...] il s'est produit un réveil depuis quelques années qui promet d'être bienfaisant à nos intérêts. » Les tâches sont multiples : l'encouragement du journalisme indépendant, l'épuration de la langue, l'essor de la littérature, les œuvres du patriotisme militant « dans les champs de la colonisation et dans les sphères de l'industrie ». Aussi sommes-nous « heureux de rendre hommage à la générosité des "Quatre Étudiants", qui ont publié leur manifeste dans *La Vérité* de samedi dernier. »

Émile Chartier explique à Groulx l'origine de l'article signé par D.T. Bouchard : « les "quatre frères d'armes", comme ils entendaient signer, voulurent rédiger tout de suite un manifeste pour appuyer le vôtre. Hélas ! la rigidité de nos règles leur défend toute participation à un mouvement de ce genre. Il leur faut attendre deux mois, alors qu'ils diront adieu à l'Alma Mater, pour emboîter officiellement et publiquement le pas derrière vous. Au moins, l'un des quatre, sorti tout récemment de nos murs, s'est-il fait leur interprète sans crainte de rien compromettre. Son article, publié dans *L'Union* de ce jour, vous parviendra immédiatement. Bien que signé D.T. Bouchard, voyez bien sous ce seul nom responsable, la signature des "quatre frères d'armes" en question. Ils vous appuient de toutes leurs forces. » (1^{er} mai 1902, reproduite dans le *Journal* : 729) Dans son document, *L'AJC*, Émile Chartier complète : « Les académiciens chargèrent donc David Lavigne de rédiger deux articles pour ce journal, mais, comme la discipline collégiale interdisait aux pensionnaires d'écrire dans les journaux tout comme de les lire, ils demandèrent à l'externe Damien Bouchard de faire imprimer la prose de Lavigne, sous sa signature, dans son journal. Et c'est ainsi que, dans *L'Union* du 2 et du [30] mai 1902, parurent deux articles, rédigés par Lavigne, mais signés D(amiens)-T(élesphore) Bouchard. » Il nous renseigne également sur l'identité des "quatre" : outre David Lavigne, il s'agit de Hector Decelles, Ernest Lafortune et Alphonse Archambault. Le premier article du 2 déclenche une série de réactions : Paul Duvert, « Congrès de la jeunesse », *Le Pionnier* de Sherbrooke, vol. 36, 4^e série, n° 51 (4 mai 1902) : 1 (en citant l'article de Bouchard, il écrit : « Cette heureuse idée a été émise, dans l'avant-dernier numéro de *La Vérité*, par "Quatre étudiants" patriotes de Québec » ; *La*

Défense de Chicoutimi, vol. 5, n° 17 (8 mai 1902) : 1 ; D.T. Bouchard, « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *La Vérité*, vol. 21, n° 41 (10 mai 1902) : 3 (reproduction de l'article de *L'Union*) ; « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *L'Union des Cantons de l'Est*, vol. 36, n° 23 (23 mai 1902) : 2. Un autre article signé D.T. Bouchard, « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *L'Union de Saint-Hyacinthe*, vol. 29, n° 41 (30 mai 1902) : 1. Puis, « Le Congrès de la jeunesse canadienne-française », *La Vérité*, vol. 21, n° 44 (31 mai 1902) : 6. Voir aussi lettres nos 198, n. 19 et 201, n. 5.

8. Voir lettre n° 403, n. 4.

9. L'enthousiasme de Groulx se comprend. Bourassa s'était fait remarquer pour sa hauteur de vue, son indépendance de caractère, son nationalisme. Sa démission à l'occasion du conflit avec Laurier sur l'envoi d'un contingent de volontaires pour la guerre du Transvaal et sa réélection triomphale en 1900 lui donnaient du panache. Pourtant, dans l'affaire des écoles du Manitoba, Bourassa avait suivi Laurier et Tarte. Mesurée à l'aune de 1905, la carrière de Bourassa avait commencé par une trahison. Or, aux yeux du jeune Groulx, dans l'affaire du Manitoba, le droit n'était pas du côté de Laurier et de Bourassa. Dans *L'Enseignement français au Canada*, Groulx passera sous silence le rôle de Bourassa en 1896, qu'il ne pouvait pas ignorer. Le connaissait-il déjà en 1902 ? On peut regretter que la correspondance ne nous renseigne pas là-dessus. L'ouvrage à consulter est Paul Crunican, *Priests and Politicians : Manitoba Schools and the Election of 1896*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, xii, 369 p.

10. Groulx avait écrit le 26 avril, la veille du jour où Henri Bourassa prononce sa conférence sur le « Patriotisme canadien-français, ce qu'il est, ce qu'il doit être », en pensant au Congrès : « Je songe au moyen de faire un peu de bruit autour de cette idée pour que l'opinion s'en empare et lui donne la poussée de l'avant. Quel sera l'homme qui voudra s'en faire le promoteur et le champion ? Mes recherches vont à tous les coins du pays et à tous les camps, mais sans résultats bien pratiques. Un seul par son talent, et son beau caractère pourrait se laisser tenter me semble-t-il, par l'entreprise d'une œuvre digne d'un beau courage et de tous les dévouements. Je veux parler de Mr Henri Bourassa, député de Labelle, dont le fier courage m'a séduit et que je suis tous les jours dans ses belles luttes parlementaires. Mais comment parvenir jusqu'à lui ? En attendant le mieux est de prier : la prière est encore un excellent moyen de faire avancer un projet. » (*Journal* : 720-721)

11. L'on retrouve souvent la mention du drapeau dans ses écrits de jeunesse. Il vient tout juste d'avoir vingt ans lorsqu'il s'écrie : « Et ce que je vous demande tous les jours de ma jeunesse, Mon Dieu c'est de me juger digne d'être le dernier de vos soldats sous le dernier coin du drapeau. » (*Journal* : 369, 31 janvier 1898)

189*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 4-6 mai 1902] ¹

1. Lettre attestée par E.G. Bartlett à L.G., 7 mai 1902 : « [...] Votre remarque à la fin de la correction du journal m'a fait une peine comme je n'en ai pas éprouvé depuis longtemps, mais le meilleur moyen de vous prouver que je n'ai pas "refroidi" est de suivre votre recommandation en terminant ; c'est ce que je ferai. Ne soyez pas inquiet, cher maître, tout va bien. » (1-2 mss) – Dans son journal (II : 23 ms.), E.G. Bartlett indique qu'il met son cahier à la poste le 3 mai au soir.

190*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, ca 10 mai 1902] ¹

1. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 10 mai 1903 : « [...] C'était un soir, le dix de Mai, l'an dernier [...] la lettre que tu m'adressas [...] » (1-2 mss). – Si nous ignorons le contenu de la lettre, Jean-Marie Phaneuf nous renseigne sur l'état d'esprit qui régnait ce soir du 10 mai : « Trois amis [L.G., J.-M. Phaneuf et É. Léger], le cœur bien gros de chagrin, fuyaient la persécution et cherchaient la paix, loin du collège, sur les bords du grand lac [Saint-François]. Au milieu de leurs maux, restait encore une sympathie mutuelle et la joie de la manifester. Malgré tout, ils étaient heureux : Dieu était au milieu d'eux. » (*ibid.* : 2 ms.) Le 11 mai, l'on ne retrouve dans le journal de Groulx qu'une série de citations de différents auteurs sur la souffrance (voir *Journal* : 736).

191

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 12-13 mai 1902] ¹

Pauvre Erle ! n'était-ce pas à lui que j'écrivais, il n'y a pas une semaine :

<...>

Vous seriez bien jeune pour porter déjà enfoncé dans la poitrine « ce javelot de Mantinée qu'on n'arrache qu'en mourant et en entrant dans l'éternité ² ». Mais la jeunesse n'est pas une cuirasse qui en défende toujours. Il y a des blessures d'ailleurs dont le soldat est fier. Les blessures de l'âme sont l'honneur des soldats de Dieu. Chacune de celles qu'il reçoit le rend plus digne des causes qu'il sert et le prépare à des combats plus grands. Eh ! quoi, toutes les carrières humaines ont un temps d'épreuve. On ne confie pas au conscrit l'honneur de tenir le drapeau du régiment un jour de mêlée ; on le met dans les mains du vieux soldat éprouvé au feu de vingt batailles. Et quand il s'agirait de causes de Dieu et de son Église, il en serait autrement ! Jésus-Christ n'a qu'un drapeau dans le monde : c'est la croix ; il ne la confie qu'aux épaules qui ont prouvé qu'elles la pouvaient porter. Acceptez donc, Erle, vos petites épreuves avec cette élévation de vue qui vous les montrera concourant aux plus belles œuvres de Dieu. Dites-vous dès aujourd'hui : quand le poids des angoisses fera retomber ma tête sur ma poitrine, je me souviendrai des rêves de ma vie, des causes que je veux servir, et je me dirai que ce sont là mes premières armes pour elles ³.

<...>

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe d'un extrait dans le cahier V du journal à la page 179 (*Journal* : 747-748, 19 mai 1902).

2. Cette citation n'apparaît pas dans le journal de Bartlett. Mais chères à Groulx, ces paroles de Lacordaire se retrouvent souvent sous sa plume depuis la première transcription le 4 février 1897 (*Cahier de notes de lecture*, I : 28 ms.). Dans un texte du 2 avril 1897, il citait plus longuement : « La peine ne finit qu'à la tombe. Lacordaire écrivait : "Je suis triste quelquefois, mais où n'est-on pas triste ? C'est un dard qu'on porte toujours dans l'âme. Il faut tâcher de ne pas s'appuyer du côté où il se trouve, sans essayer de l'arracher jamais. C'est le javelot de Mantinée, enfoncé dans la poitrine d'Épaminondas. On ne l'enlève qu'en mourant et en entrant dans l'éternité." » (*Journal* : 295). Voir aussi *ibid.* : 681, 14 février 1902 et 682, 7 mars 1902 ; *Manuscrit du [cours de rhétorique donné par le] Révérend S. Corbeil, ptre [et] professeur, 1897* : 6 ms. ; [*Cahier de notes de littérature*], 1903 : 4 ms. ; [*Explications et compositions françaises pour la classe de rhétorique*] [ca 1909-1915] : 31 ms. ; *Notes pour la retraite de fin d'études des élèves de philosophie 1911-1912* : 117A ms.

3. De cette lettre de Groulx qui accompagne la remise du journal de E.G. Bartlett après lecture, ce dernier écrit : « Pour montrer l'effet que m'a fait la lettre de mon maître, je ne dirai qu'un mot : En la lisant, les larmes me sont venues aux yeux et j'ai pleuré. Chaque lettre me paraît plus belle que la précédente, mais il est certain qu'aucune ne m'a causé autant d'émotion que celle-ci. Mon Dieu ! qui pourrait s'abandonner au découragement après de telles consolations, de tels encouragements. Il me semble pourtant que d'après mon journal mon maître a cru voir que j'étais tout à fait découragé, que je voyais tout en noir, que de tous côtés il n'y avait pour moi que déceptions, qu'espérances trompées. Oh non ! je n'ai pas tant souffert qu'il paraît le croire et peut-être me suis-je trop plaint [...] me punir ici-bas pour mon amour-propre, mon orgueil. Oui ! mon maître a bien raison ; ces vices croissent en moi de jour en jour » (II : 27-29 mss, 14 mai 1902). – « Si la lettre de mon maître qui m'a tant ému avait été écrite après ce malheureux évènement [*sic*] il n'y aurait pas eu à y changer un seul mot. Je l'avais gardée pour la lire encore quelques fois et quand ce terrible dénoûment arriva, comme j'étais heureux de ne l'avoir pas remise ! Je la relus de nouveau plusieurs fois : cette lecture m'a fait du bien au-delà de toute expression. » (*Ibid.* : 36 ms., 19 mai 1902) – L'avant-dernière phrase de la citation de Bartlett nous laisse entendre que la lettre que Groulx remet à ses écoliers diaristes en même temps que leur journal, doit lui être rendue par la suite. Voir Introduction I : lvi s.

192

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 19 mai 1902] ¹

<...> Ce jour viendra. D'ici là, mon bien-aimé Erle, priez pour celui qui en a plus besoin. Et quant à moi, si je puis vous être de quelque consolation, n'oubliez pas je vous en prie, que ma plume et mon cœur sont à vous comme un bien dont vous pourrez toujours user. Affectueusement en N.S. <...>

1. Lettre non retrouvée. Transcription olographe d'un extrait dans le cahier V du journal à la page 179 (*Journal* : 747). Après la page 178, un feuillet a été arraché. Deux pages de

texte manquent, peut-être la suite du texte du 19 mai, et sûrement le début ou à tout le moins un extrait de la lettre à E.G. Bartlett. Ce feuillet a été supprimé presque certainement à cause de ce dernier extrait, car il ne faut pas oublier que, à ce moment, Groulx fait aussi lire son journal à Jean-Marie Phaneuf et à Émile Léger (voir lettres nos 145, n. 11 et 185, n. 2).

193

À Émile Léger

[Collège de Valleyfield, ca 21-22 mai 1902] ¹

Mon bien cher Émile,

À propos de *vanité* vous trouverez bon qu'ayant imité Montalembert ², j'imité à mon tour Cornudet : Il me semble que tu es irréprochable. Mais il ne vous faudrait pas trop vous enorgueillir, peut-être que lorsque je vous aurai mieux observé, je trouverai quelque chose à reprendre. Alors soyez sûr que je serai l'homme le plus content du monde de pouvoir vous donner des preuves non équivoques d'une ardente amitié ³. En attendant, puisque vous m'avez concédé sur vous les droits de la défense et du commandement, je vous défends en réunissant tout ce qu'il y a de sévère chez moi, de jamais parler de votre infériorité relativement à moi. Et surtout de n'aller jamais jusqu'à écrire des choses comme celles-ci par exemple : « Soyons amis quand même ⁴ ! » En vérité, cher Émile, je dirais comme Lacordaire, ce serait la plus affreuse des choses que le talent (si toutefois j'en ai) s'il devait mettre obstacle à l'amitié. Ce n'est pas tout. Puisque vous avez un goût si prononcé pour les corrections, je vais vous en servir : dans votre journal, vous m'écrivez de jolies, d'admirables choses, prenez garde seulement, quand c'est le cœur qui dicte que l'imagination s'y mette de moitié. Le style ressemble alors à ces figures hybrides où il y a de l'ange, du poisson, de l'homme, et que sais-je. Allons au détail : soyez plus économe de l'épithète *sublime*, en particulier quand il s'agit de mon journal qui ne l'est jamais quoi que vous en pensiez ⁵. Le 29 avril, « ornée de deux beaux yeux ⁶ » (style roman). On ne dit pas : « évocation à la mort ⁷ », invocation ou appel. (Quelque invariable). « Des pensées qui n'auraient pas l'impudence de soutenir le parallèle ⁸ », me paraît une expression peut-être *impudente*. Le 13 mai, n'écrivez plus jamais « au point de se garde[r] de tout[e] aide dans l'extraction des idées des profondeurs de mon cerveau ⁹ » – vous m'avez l'air, cher Émile de subir là une opération trop douloureuse. Ça me fait mal à moi-même. « Montrer un œil débordant d'amitié ¹⁰ », dites : regard. Le mot regard tient de l'âme, œil tient plutôt du corps. En général, mon cher Émile, gardez-vous de toute extravagance. Trop d'ardeur, un enthousiasme trop débordant y conduit comme à notre insu. Ne prenez pas trop exemple sur mon propre journal ; il n'y a pas de plus mauvais juge qu'un ami comme vous. Pardonnez-moi mes sévérités qui sont une preuve que je vous aime beaucoup. Et je vous

permets en retour de me presser sur votre cœur dans votre journal ¹¹ *et ailleurs* tant qu'il vous plaira.

J'allais oublier la principale défense : je vous défends de veiller plus tard que dix heures. *En conscience* Émile, je refuse de me rendre complice ¹² d'un *suicide*. Priez toujours pour le renégat qui en a tant besoin.

Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Type de lettres qui accompagnent le renvoi du journal des disciples de Groulx après la lecture qu'en fait celui-ci. Le journal d'Émile Léger se termine le 13 mai 1902. Le 20, Groulx l'a encore en sa possession (voir *Journal* : 748).

2. En post-scriptum du texte du 1^{er} mai de son journal, Émile Léger écrit : « Cher ami, n'en soyez pas étonné, si je vous demande une faveur que m'inspire une lettre de Montalembert à Cornudet : "De tous côtés il me revient que je suis d'une vanité insupportable. Veille sur moi, je t'en prie : c'est le devoir d'un véritable ami ; ne me passe pas un seul trait vaniteux ; avertis-moi, je t'en conjure. Plus tu me gronderas, plus je te regarderai comme mon ami : car j'espère que je sais entendre du moins la vérité." Voilà qui est nécessaire, car j'ai péché par orgueil jusque dans mon humiliation d'aujourd'hui. » (40 ms.) Référence à une lettre de juin 1827 de Montalembert à Cornudet, *Lettres à un ami de collège, 1827-1830* (Nouvelle édition augmentée des réponses de Léon Cornudet. Avec avant-propos et épilogue par Michel Cornudet, Paris, Victor Lecoffre, 1884 : 11). Groulx lui a prêté ce volume qu'il commence le 28 avril (voir É. Léger, *Journal* : 32 ms.). Volume que Groulx prêtera à tant d'autres encore et qu'un jour il n'a plus revu. Ce volume qui devait être fort fatigué, et probablement fort annoté également, si l'on en juge par la manière habituelle de Groulx, n'a pas été retrouvé dans sa bibliothèque. Groulx écrira : « Un moyen d'action facile, à la portée de tous, qui n'exige ni tact raffiné, ni diplomatie profonde, n'est-ce point le prêt, l'apostolat du livre ? Quoi de plus simple que de vanter, que de prêter un volume, mais souvent aussi quoi de plus fécond ! » (*Une croisade...*, 1^{re} éd. : 93 et 2^e éd. : 103-104).

3. Cornudet avait répondu : « Tu me disais ce matin, cher ami, de te parler de tes défauts. Je ne sais si je m'aveugle, si mon amitié pour toi me ferme les yeux. Mais jusqu'ici la somme ne m'a pas beaucoup embarrassé à faire. À part un peu de *vanité* (car il faut être franc), je te trouve *accompli*... Pourtant je vous prie, mon cher ami, de ne point trop vous enorgueillir de ce que je vous trouve accompli. Peut-être quand je vous aurai mieux étudié, aurai-je occasion de montrer toute ma franchise envers vous. » (*Lettres à un ami de collège* : 9. Cette lettre de Cornudet simplement datée « ... 1827 » a été placée erronément par l'éditeur avant la lettre de Montalembert des pages 10-11 qu'elle devrait suivre.)

4. « Soyons quand même amis, je vous en prie ! » écrit Émile Léger après la lecture du journal de Groulx qu'il trouve tellement supérieur au sien : « quelles que grandes que soient mes aspirations, quelles que nobles que soient mes pensées, quelle que désintéressée que soit mon amitié, auraient-elles l'impudence de vouloir supporter un parallèle avec les vôtres ? » (*Journal* : 35-36 mss, 29 avril 1902). C'est à ce passage que Groulx fait allusion lorsqu'il ajoute plus loin : « (Quelque invariable). »

5. Si Émile Léger pense le plus grand bien du journal de Groulx, les *pages sublimes* dont il parle ici sont celles des *Lettres à un ami de collège* de Montalembert (*ibid.* : 32 ms., 28 avril 1902).

6. É. Léger fait allusion à la photographie de Montalembert que Groulx vient de lui envoyer (*Journal* : 35 ms. ; voir lettre n° 185, n. 5).

7. É. Léger, *Journal* : 36 ms.

8. Voir *supra*, n. 4.

9. *Journal* : 41 ms.

10. *Ibid.* : 42 ms.

11. Presque à la fin de son texte du 13 mai 1902, le dernier de son journal, É. Léger avait écrit : « Cher Lionel, permettez que je vous presse affectueusement sur mon cœur » (44 ms.).

12. É. Léger écrit qu'il goûte à ce point la lecture du journal de Groulx qu'il le « fait veiller jusqu'à la onzième heure de la nuit et au-delà » (*ibid.* : 36 ms.).

194

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, 23 mai 1902] ¹

Mon bien-aimé Alfred,

Dans deux jours tu seras prêtre. Je n'ignore pas combien tu dois aimer à te trouver seul avec Dieu pendant ces heures qui préparent les jours les plus saints et les plus solennels de ta vie. Il a semblé pourtant à celui que tu appelais un jour « ton meilleur et ton plus fidèle ami », qu'il pourrait bien s'approcher jusqu'à toi. Même quand nous nous fermons à tout le monde, ne laissons-nous pas une porte ouverte où peuvent toujours entrer librement les amis les plus chers ?

Tu auras compris pourquoi je n'ai pas répondu à ton invitation du dix mai. J'avais « désiré d'un trop grand désir » d'assister à ton ordination au Sacerdoce, de pleurer avec toi les larmes du nouveau prêtre, de te presser contre mon cœur en me relevant de dessous tes mains qui m'auraient béni ! Les circonstances ne m'ont jamais fait ressentir de façon aussi vive ce qu'elles peuvent avoir parfois de contrariant. Nous causions de cela, cet après-midi, Jean ² et moi, tu ne saurais deviner en quel poétique endroit. Nous étions gaillardement assis sur les roches d'un phare du lac Saint-François relié au rivage par une jetée de quelques pas. Là, à l'abri d'un vent assez fort qui soulevait les vagues, réjouis par un chaud soleil de mai, lancés sur la pente des souvenirs de collège, tu devineras ce que nous aurons dit. Naturellement nous avons parlé de toi, du temps de collège, de ton ordination, du voyage à Rome ³, d'un projet d'excursion à Québec ⁴ au cours des vacances, etc. Pour moi, je me rappelais surtout nos relations d'autrefois, nos courses à la *Tibérine* ⁵, nos promenades devant le Collège après le *service* fini ⁶, toutes nos conversations, tous ces tête-à-tête d'amitié, ces confidences où nous échangeons tant de choses : nos rêves qui étaient beaux et grands, nos regrets de nous voir si peu compris autour de nous, notre enthousiasme pour les âmes à la Lacordaire et à la Montalembert, et surtout ce que nous voulions être, ce que nous serions un jour.

Et ce jour ! je le voyais déjà arrivé pour toi. Et avec toi et par toi, je m'en croyais un peu moi-même approché. Oui, Alfred, je le voyais luire ce

jour qui aura été pour nous aussi le but, l'unique raison de notre vie. N'est-ce pas pour lui que nous sommes nés ? pour lui que nos mères nous ont élevés ; que nous avons entendu, encore enfants, les confidences du ciel au fond de nos cœurs ? C'est pour ce jour que la Providence seule a pu faire ouvrir devant nous les portes de Sainte-Thérèse ⁷. Et à l'heure de la jeunesse et des passions, c'était encore parce que nous en avions vu lever de loin l'aube blanchissante et glorieuse que nous avons trouvé le courage de combattre le goût des plaisirs et de la volupté. C'est pour lui que nous voulions avoir tant d'aspirations ; que nous demandions à Dieu de sanctifier nos âmes comme un temple, d'y faire reverdir et fleurir, comme autrefois la verge d'Aaron ⁸ dans le Tabernacle, l'innocence et la pureté des vierges. Enfin, dirais-je, c'est pour vivre ce jour que nous avons tout quitté, tout sacrifié. Mais non, tu le sais trop bien, Alfred ; nous n'avons rien regretté, nous ; notre immolation a été, grâce à Dieu, sans repentance ; nous avons embrassé avec joie la vie de la lutte, du renoncement et du travail, toujours pour la gloire de ce jour. Ô jour bien-aimé ! Jour béni ! te voici donc levé ! *Haec dies quam fecit Dominus, exultemus et laetemur in ea* ⁹ !

Exultemus et laetemur in ea ! Je t'adresse cette parole dans toute la plénitude de mon cœur. C'est celle qui me paraît rencontrer le mieux les saintes impatiences de ton âme, si je puis me fier à l'écho d'une âme fraternelle. Oui, Alfred, doux ami de mon âme, tressaille d'allégresse et réjouis-toi en ce jour qu'a fait le Seigneur !

Réjouis-toi en Notre-Seigneur d'abord qui t'attend : « *Veni electa mea* ¹⁰ » ; qui attend ton âme au bord du lit nuptial où il lui tarde de sentir son cœur tout près du tien : ce cœur dont les battements te diront éloquentement ce qu'il est pour toi, ce qu'il veut que tu sois pour lui et pour les hommes.

Réjouis-toi pour les tiens, pour ton père, pour ta mère si heureuse en ce jour de t'avoir porté dans son sein ; pour tous ceux de ton sang, qui pleins d'un saint orgueil, se sentiront une deuxième fois devant Dieu ¹¹ de la génération chaste et pure où il prend ses vierges et ses apôtres !

Réjouis-toi pour notre amitié déjà vieillie et pourtant restée jeune, qui se rencontrera, une fois de plus à ce même point de l'amour divin où se consomment les unions immortelles ; pour nos promesses d'enfants, pour nos aspirations de jeunes hommes que tu porteras à l'autel, couronnées et qui feront ta force et ta lumière de demain comme elles ont dirigé et illuminé notre jeunesse !

Réjouis-toi pour notre mère l'Église qui te veut courbé sous le poids d'une gloire trop sainte ; qui déposera sur ta tête cette couronne que tu acceptes en tremblant mais en aimant, « couronne du sacerdoce qui a ses épines comme celle du Christ mais qui n'ensanglante le front de l'homme que pour l'amour des hommes et pour la gloire de Dieu ! »

Réjouis-toi pendant cette première messe où Jésus t'enveloppera d'un amour qui effraiera le tien ; où tu goûteras une joie si profonde qu'elle te troublera ; où tu pleureras comme tu n'as jamais pleuré, comme des rois ont pleuré au jour de leur sacre ¹² !

Réjouis-toi, pour le temps qui va suivre, avant de descendre du Thabor pour aller à la reprise du travail et de la lutte, au bûcher du sacrifice, aux souffrances et aux misères de l'homme ¹³ ! Réjouis-toi, en un mot, dans ces allégresses infinies du jour que va faire le Seigneur, comme dans ces images d'un avenir mêlé peut-être de douleurs et d'immolations, mais qui t'ont appris déjà que souffrir c'est encore aimer.

Exultemus et laetemur in ea ! Je réunis tout ce qu'il y a de vœux pour toi dans mon cœur, tout ce qu'il y a de plus tendre, de plus aimant pour te redire cette parole, mon bien-aimé ami. Avant de finir, je veux te faire la demande de Perreyve à son ami Charles Perraud ¹⁴. Tu nous enverras ta bénédiction. Nous ¹⁵ l'attendrons dimanche à cinq heures, devant le Saint-Sacrement.

Avec toi, Alfred, pendant toute cette grande journée ¹⁶ de Dimanche. Avec toi pendant toute la vie, dans une amitié inaltérable que je te demande de bénir de toute l'effusion de ton âme.

Ton affectueux et tendre ami
Lionel

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier V du journal aux pages 181-184 (*Journal* : 749-752). Réponse à la lettre de A. Langlois du 17 avril 1902, 2 p. mss, et à son invitation du 10 mai (non retrouvée) pour son ordination. Déjà, le 20 mai, Groulx note : « Aujourd'hui une longue lettre à écrire à mon doux Alfred, qui sera prêtre le vingt-cinq. » Quatre jours plus tard, il la transcrit en la faisant précéder de l'explication suivante : « C'est demain qu'Alfred sera fait prêtre dans sa paroisse, Ste-Claire [de] Dorchester. Je ne puis mieux marquer ce que ce jour me dit qu'en transcrivant la lettre que je lui ai écrite hier ».

2. Jean-Marie Phaneuf.

3. Alfred Langlois avait mentionné la possibilité de rencontrer Jean-Marie Phaneuf à Rome à l'été ou à l'automne (lettre à L.G., 17 avril 1902 : 2 ms. ; aussi lettre de J.-M. Phaneuf à L.G., 26 juin 1902 : 5 ms.), voyage qu'ils ne feront ni l'un ni l'autre à ce moment. Sur le désir de Groulx d'aller étudier à Rome (Alfred Langlois partira la même année que lui), voir lettres n^{os} 509* et 519.

4. Jean-Marie Phaneuf s'y est rendu, mais non Groulx (J.-M. Phaneuf à L.G., 26 juin 1902 : 7 ms.).

5. Voir lettre n^o 32, n. 11.

6. Groulx explicitera ces propos dans *Mes mémoires* : « En Philosophie 1^{re} année, on me fait lecteur au réfectoire des prêtres [...] je partage la tâche avec Alfred Langlois qui m'avait précédé l'année d'avant ». En cette année 1897-1898, une fois remplis leurs devoirs, les deux amis courent la campagne : « Alfred Langlois était finissant ; il jouissait de tous les privilèges du lampiste. À titre de compagnon de lecture, au réfectoire des prêtres, il m'entraînait avec lui les après-midi de congé. Il était pour moi l'ami à qui je pouvais confier mes sentiments et mes pensées les plus intimes. Que de causeries nous avons tenues au bas de ces coteaux, assis tous deux sous un ombrage, près d'un mince ruisseau qui filtrait ses eaux à travers les herbes. Je traversais des mois d'émotion fébrile. Je lisais des vies de Lacordaire, de Montalembert, d'Ozanam, de Garcia Moreno. Ces lectures me passionnaient à l'extrême. Combien médiocre m'apparaissait le milieu collégial et que j'eusse souhaité

trouver quelque part la compagnie des grandes âmes dont se nourrissaient mes lectures ! Étrange puissance de certains propos, de sentiments et confidences échangés aux heures de jeunesse et d'exaltation ! » (I : 61-62 ; voir aussi lettre n° 32, n. 18).

7. Lorsqu'il écrira « Mon option pour le sacerdoce », Groulx racontera que « C'est à l'âge de dix ou onze ans que se présenta à moi, de façon expresse, l'idée de la vocation, et par un motif fort peu surnaturel. Je désirais grandement poursuivre mes études, être de ceux qui s'en allaient vers ce que l'on appelait alors, à notre école, le "grand collège" [...] Or, un jour, à l'école, la leçon de catéchisme portait sur le vœu ; le Frère nous en avait exprimé la nature, et surtout la puissance d'impétration. La classe finie, ma résolution bien en tête, je me dirige vers l'église ; j'avance jusqu'à la balustrade ; et là, face au tabernacle, je fais gravement le vœu de me faire prêtre, si le Bon Dieu m'accorde d'aller au "grand collège". Geste candide. Intention qui manquait sûrement de pureté... » (dans *Comment ils sont devenus prêtres*, Montréal, Maison Saint-Pie-X, 1954 : 91-92 ; aussi dans *Mes mémoires*, I : 67-68 ; sur sa vocation, lettre n° 52, n. 4).

8. Cf. *Nombres* 17, 3-8.

9. *Voici le jour que le Seigneur a fait ; qu'il soit notre bonheur et notre joie ! Cf. Psaumes* 117, 24.

10. *Viens mon élue*. Cf. *Le Cantique des Cantiques*, 4, 8.

11. Citation d'un extrait du dernier discours public d'Henri Perreyve prononcé à l'église de la Sorbonne (A. Gratry, *Henri Perreyve* (6^e éd. Paris, Ancienne Maison Charles Douniol, 1898) : 103 ; Groulx a coché ce passage à la mine de plomb dans son exemplaire).

12. Inspiré d'une lettre d'Henri Perreyve à un de ses amis qui opte pour la vocation sacerdotale : « des rois ont pleuré le jour de leur sacre, et vous, au moment que vous faites votre premier pas dans la voie royale, vous devez éprouver les mêmes brisements de l'âme. » (A. Gratry, *Henri Perreyve* : 60 ; ce passage a été coché à la mine de plomb par Groulx.)

13. Dans sa lettre à – Charles Perraud qui va dire sa première messe, Perreyve écrit : « après les ivresses sacrées, tu sentiras qu'il s'agit d'être prêtre pour les hommes [...] tu descendras du Thabor pour aller à ceux qui souffrent » (A. Gratry, *Henri Perreyve* : 62).

14. « Mon Charles, bénis-moi ! » écrit-il (A. Gratry, *Henri Perreyve* : 63). – Charles Perraud (1831-1892), frère de Mgr Adolphe Perraud, était oratorien. Prédicateur et orateur, il a publié quelques-uns de ses discours ainsi que *Méditations sur les sept paroles de N.-S. Jésus-Christ en croix*, 7^e éd., Paris, Téqui, 1901, xxxi, 265 p. Voir G. Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, 6^e éd., Paris, Hachette, 1893 : 1235.

15. Sans doute Groulx accompagné de Jean-Marie Phaneuf.

16. Inspiré de la même lettre d'Henri Perreyve à Charles Perraud : « Avec toi pendant tout ce grand jour » (A. Gratry, *Henri Perreyve* : 62).

195

À Émile Léger

+

[Collège de Valleyfield, 31 mai 1902] ¹

Monsieur É. Léger, Rhétorique
Collège de Valleyfield

Mon bien cher Émile,

Vous n'avez pas oublié le titre qui me fut conféré dans une de nos réunions au N° 3. De ce titre qui n'était qu'un nom, je veux faire un acte ².

Donc, mon cher Émile, le président de l'action catholique au Collège de Valleyfield vous transmet les ordres suivants. Considérant qu'il n'est guère possible de fonder les cercles de l'« Action » dans la ville, nous allons travailler à jeter les bases de cette fondation au milieu des jeunes du Collège. À cette fin, nous allons recruter des membres parmi l'élite des classes. Il importe peu que le plan ne se réalise pas dans un avenir prochain. Agissons et laissons faire Dieu. Si le cercle ne naît pas dès l'année prochaine, il naîtra dans un an, dans deux ans, mais il naîtra. Son but sera celui-ci : travailler à la régénération de la classe juvénile en relevant l'idéal écolier. Ses moyens seront : la prière et les communions. Et dans l'ordre naturel la propagation sans fin et sans limites des lettres et de la vie de Montalembert. Le mot d'ordre sera : « *Montalembertisons les jeunes !* »³ J'attends plein d'espoir le jour de la Providence qui nous verra formés en association régulière, avec un but commun et des réunions fixes.

Préparons les voies par le recrutement des membres. Que chacun entreprenne la conquête d'un jeune homme ! À vous Émile, je désigne Louis Gosselin. Que les obstacles ne vous effraient point. N'ayons toute confiance qu'en Dieu, aucune en nous-mêmes. Communiez demain à cette intention ; mettez-vous à genoux devant votre crucifix un soir, faites votre « veillée d'armes », puis relevez-vous avec l'ardeur d'un apôtre et en avant ! Allez avec prudence⁴. Tâchez de l'amener, sans lui rien dévoiler (avant *une permission expresse* du prés[ident] de l'action), à lire la vie de Montalembert⁵, pendant les vacances. Faites-lui part des impressions que les lettres ou que la vie vous ont laissées. Et attendez, après l'action de l'apôtre, l'action de Dieu qui viendra sûrement si nous avons assez d'humilité et de confiance. J'aurai aussi mon *catéchumène*, et Jean pareillement. Qu'importe si cela nous coûte du temps ? Sera-ce deux mois, trois mois, un an de prières, d'efforts, de conversations assidues auprès d'une âme qui pourront se comparer à la valeur inappréciable de sa conquête ?

Répétons souvent avec notre nouvel ami *Émile* : « Pour la patrie et la religion par la jeunesse et pour les jeunes ! » Faisons de ce cri vibrant comme la loi dirigeante de notre vie, le but suprême de tous nos efforts et de tous nos travaux⁶.

Confiant que vous accueillerez favorablement les suggestions susdites, je signe respectueusement, mon cher Émile,

Le Président de l'Action catholique
au Collège de Valleyfield

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Au recto, en haut à gauche, un ajout postérieur de la main de Groulx : « *Le début* ». Cette lettre a été publiée dans le *Journal* : 487-488, en notes textuelles du texte du 31 mai 1902 (752-754) qui comporte plusieurs passages similaires. En fait, cette lettre est écrite après le texte du journal, où nous

trouvons notée son intention : « Je vais communiquer à Jean mes nouveaux projets d'action et les écrire à Émile. » (754) La date de la lettre est attestée par la réponse d'Émile Léger du 31 mai 1902.

2. Ce même jour, il note dans son journal : « Un de ces derniers soirs, à la chambre de Jean-Marie Phaneuf, en présence d'Émile [Léger], on m'a nommé président de l'action catholique. Je vais de ce titre nominal faire un titre réel. Ce n'était encore qu'un nom, j'en vais faire un acte. » (753 et 486-488) En 1903, il écrit le même passage dans *Action catholique de la jeunesse canadienne-française. Cercle Saint-Charles de Valleyfield*, 1 : 36 ms., 28 mars 1903. Cependant, dans *Une croisade d'adolescents*, Groulx raconte que les quatre signataires de la lettre à *La Vérité* (voir lettre n° 182) étaient présents à cette réunion, où il aurait dit : « Nous allons fonder une œuvre inter-collégiale, et nous l'appellerons l'*Action catholique*. » On lui répond : « Très bien [...] tu es élu président. » (« La fondation de l'Action catholique », *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 31-32 et 2^e éd. : 48-49). La version du *Journal* est sans doute plus conforme à la réalité. Voir aussi lettre de J.-M. Phaneuf à É. Chartier, 4 juin 1902, ASSH (photocopie au CRLG).

3. Le néologisme utilisé pour la première fois dans la lettre de Groulx des environs du 1^{er} septembre 1901 à E.G. Bartlett (lettre n° 147, n. 7), revient sous sa plume le 26 janvier 1902. Ce n'est plus seulement son petit disciple qu'il entend montalembertiser. Le jeune collégien qui déjà il y a cinq ans rêvait de suivre les traces de Montalembert (*Journal* : 297, 3 avril 1897, voir lettre n° 32, n. 13), devenu professeur, se reconnaît « pris d'une vraie fureur de Montalembertiser tous mes amis » (*Journal* : 677 ; voir lettres n°s 103*, n. a et 147). Voici comment Groulx conçoit l'influence de Montalembert : « Et sur la jeunesse, Montalembert ne peut qu'avoir en sus de bien d'autres, cette influence particulière de la rendre militante. C'est lui qui le premier, j'ose le dire, nous a montré ce que pourraient les catholiques contre leurs adversaires, s'ils étaient tous hommes de cœur, s'ils savaient tous faire le grand combat sans trêve ni merci, le combat fait avec ce courage qui illustre les causes qu'il ne peut gagner. Or nous avons besoin de développer la combativité chez nos jeunes gens : il nous faut des chrétiens militants. Si j'avais à représenter sur un tableau l'orateur tel qu'il doit être de nos jours, je le ferais voir sous les traits d'un chevalier, descendu de cheval, mais ayant gardé toutes ses armes et surtout son clairon pour sonner partout la charge. Et l'écrivain, lui, je le représenterais sous les traits du même homme, et se servant pour écrire de la pointe de son épée [cf. lettre n° 344, n. 4]. Voilà l'orateur et l'écrivain tel qu'il nous les faut : des chevaliers, c'est-à-dire des âmes désintéressées, ne portant ou ne recevant des coups que pour défendre la "Dame de leur choix", l'Église et ses libertés. Voilà aussi l'orateur et l'écrivain tel que fut Montalembert. Sa parole, c'est un vibrant clairon qui sonne la charge, et sa plume, une vaillante épée de combat : clairon qui ne cessa de sonner que quand on le lui eut brisé dans les mains ; épée qui ne fatigua jamais au service de Dieu. » (*Journal* : 677, 26 janvier 1902) « Montalembertisons les jeunes » est maintenant la devise que Groulx adopte pour son groupe d'Action catholique. Communiqué à l'abbé Chartier dans sa lettre du 9 [juin] suivant (n° 198), le mot d'ordre se verra approuvé avec enthousiasme : « Vous avez frappé le terme juste : la *montalembertisation* de la jeunesse » (É. Chartier à L.G., 18 juin 1902 : 5 ms.). Cependant, ce slogan ne sera pas adopté par tous sans réserves. Jean-Marie Phaneuf rapporte les réticences du directeur du Collège Bourget de Rigaud, le P. Richard : « Montalembertisons est trop absolu comme devise. Elle sera un obstacle à l'acceptation du programme. Elle effraiera un grand nombre, à cause du danger, réel ou prétendu, que présente le libéralisme de Montal[embert]. La lettre du Card[inal] Antonelli sera toujours, tu l'admetts, un appui aux adversaires de la montalembertisation. Le P. R[ichard] craint un mauvais effet, vu que les jeunes n'auront pas toujours un conseiller pour éclairer leur jugement au sujet de ces idées de Montal » (12 novembre 1902 : 5 ms.). Une lettre d'Alfred Langlois exprime une semblable réserve : « La devise "Montalembertisons les jeunes" sera longtemps un épouvantail pour plusieurs – et ceux qui en ont pris connaissance ici [...] en ont été un peu effrayés. Pour ma part, tout en donnant fort dans tes idées, j'aimerais mieux que cette épigraphe fût changée » (Collège de Lévis, 3 juin 1903 : 2-3 mss). Pour propager le culte de Montalembert, Groulx suggère aux

« Actionnaires » la lecture de l'*Histoire de Charles de Montalembert* par le Père Lecanu et les *Lettres à un ami de collège* de Montalembert à Cornudet (voir lettre n° 206 ; *AC.CSC*, I : 61 ms. ; *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 12-14 et 2^e éd. : 26-27). D'ailleurs, le premier cercle de l'Action catholique au Collège de Valleyfield est nommé d'après Montalembert (voir lettre n° 200, n. 18) et la photographie de Montalembert apparaît sur les premières photographies du groupe de l'Action catholique à Valleyfield. Groulx écrit à Émile Chartier : « Et sur la petite table autour de laquelle nous prenons place, j'ai déposé dès la première fois, mon crucifix et un portrait de Montalembert, jeune homme, en disant à mes braves enfants que ce serait toujours là nos deux Présidents » (26 mars 1903 ; sur la photo de Montalembert, voir aussi lettre n° 185, n. 5).

4. Ce rapprochement est très révélateur de la psychologie de Groulx et de sa manière : l'audace dans la prudence. Cette précaution s'explique par les difficultés éprouvées par Groulx et ses disciples (voir lettre n° 184). – Pour comprendre les louvoisements de Groulx, plus tard, sur la question de l'indépendance, par exemple, il faut bien garder à l'esprit ce trait de caractère. Cet idéaliste ne manquait pas de sens pratique.

5. E. Lecanu, *Montalembert*, Paris, Poussielgue, 1900-1902, 3 vol. ; C. de Montalembert et L. Cornudet, *Lettres à un ami de collège, 1827-1830*, édit. par M. Cornudet, Paris, Lecoffre, 1884, xiv, 467 p.

6. Le même jour, Groulx écrit également : « "Pour la patrie et la religion par la jeunesse et pour les jeunes !" – C'est le cri vibrant que vient de me dire mon nouvel ami Émile Chartier, à la fin d'une lettre [28 mai 1902 : 8 ms.] pleine d'enthousiasme et de la plus bouillante ardeur. J'en veux faire la loi dirigeante de ma vie. Plus de rêves. Que je sois tout à l'action. "Pour la patrie !" c'est-à-dire, travaillons à réveiller chez les jeunes nos aspirations nationales ; insufflons-leur ce sens patriotique puisé dans le spectacle grandiose des choses d'hier et des fières espérances de demain, ce sens agissant qui fait se lever un jour, regarder aux cohortes ennemies et crier dans un élan sublime et sans peur : en avant ! "Pour la religion !" Conduisons-les d'abord au pied de l'autel. C'est de là que les timides se relèvent avec la foi des apôtres et le courage des martyrs. "Quand on a Dieu dans son cœur, on ne recule pas" – Montrons-leur ensuite les causes de Dieu dans le monde [...] "Par la jeunesse et pour les jeunes !" S'appliquer à ne toujours voir dans la jeunesse que ses éléments de force et de grandeur. La considérer comme une terre bénie, aux entrailles fécondes "*Magna virum*" ! » (*Journal* : 752-753, 31 mai 1902).

196*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 6-7 juin 1902]¹

1. Lettre attestée par E.G. Bartlett à L.G., 7 juin 1902 : « Il n'y avait rien de plus loin de mon esprit en vous écrivant hier soir que de vouloir vous soupçonner d'indiscrétion [...] Oui, comme vous le dites, je vous connais trop bien pour pouvoir douter une seconde de votre fidélité. Voici ce qui m'a fait dire : "les maîtres sont bien pires que les élèves pour parler" [...] Mon maître qui a toujours été à mes yeux le type de la discrétion ! Oh non ! [...] Je vous demande donc pardon pour la peine que j'ai pu vous causer par cette malheureuse phrase ; si j'avais cru qu'elle serait interprétée de cette façon, soyez certain que je ne l'aurais jamais écrite. » (1, 2 mss)

[Collège de Valleyfield, ca 6-10 juin 1902]¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 11 mai 1902, 4 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 12 juin 1902 : « [...] Je ne te dissuade point du tout dans l'œuvre que tu ... "quod tu faves" [que tu favorises, qui t'intéresse] si l'œuvre meurt avant la maturité, tu auras honoré l'Église au moins d'une fleur [...] Courage enfant des apôtres [...] Le trente Juin au soir je me rendrai à Longueuil [...] Viens me voir là, s'il ne te va pas de venir plus tôt jusqu'à Ste-Thérèse. Que nous causerons ! *La Patrie* publie une rumeur^a ! C'est après la sortie qu'il sera décidé par Mgr Bruchési si je persévérerai dans la vie bien belle du professorat [...] » (1 ms.) – Dans son journal, Groulx cite un extrait de la lettre de S. Corbeil du 11 mai 1902 en concluant : « Je constate qu'on ne nous a guère compris » (voir lettres nos 186* et 327*). Chose certaine, Groulx défend certainement ses idées sur le Congrès de la jeunesse canadienne-française dans la réponse à cette lettre de S. Corbeil, et peut-être même reproduit-il en substance les opinions qu'il émet dans son journal à la suite de l'extrait de la lettre de Corbeil : « Le Congrès, tel que je l'ai rêvé, ne devra pas réunir que la jeunesse des collèges. Je voudrais que celle-ci n'y comptât plutôt que pour une infime portion. Nous ferions appel d'abord à la jeunesse universitaire, puis aussi aux jeunes des professions libérales, du journalisme ou d'ailleurs qui voudraient se dévouer aux nobles causes. Quant au but pratique, on ne le demande point quand on est convaincu qu'il reste du bien à faire, et des maux à faire disparaître parmi la jeunesse. Évidemment nous ne rêvons pas d'un Congrès qui se réduirait aux proportions d'un tournoi oratoire et de quelques joutes littéraires. Nous voulons d'un Congrès qui se survive à lui-même par ses résolutions et ses fondations. Ne serait-il pas possible par exemple de fonder une revue de la jeunesse canadienne-française, ayant son bureau de directeurs et à laquelle collaboreraient tous les jeunes gens d'esprit et de cœur. On pourrait également profiter de l'occasion pour propager partout l'établissement de Conférences de St-Vincent-de-Paul, donnant ainsi à chacun l'occasion de manifester sa foi sous une de ses formes les plus admirables et les plus bienfaisantes. Et ne reste-t-il rien à faire pour la langue française ? Si nous fondions dans les centres où la chose est possible, des cercles littéraires ou académiques, dont le but serait d'étudier notre langue, d'apprendre à la bien écrire et à la bien parler, à faire la lutte à l'anglicisme, à ridiculiser ces faux-frères qui croient grandir en se faisant britishers, ne serait-ce pas faire œuvre de bons patriotes et atteindre un but pratique ? – Avant de croire qu'une si magnifique idée ne soit point réalisable dans notre province de Québec, je veux avoir perdu toute foi aux instincts généreux de notre jeunesse. Nous n'avons pas la persécution comme en France. Mais n'y a-t-il qu'aux heures de combats et de périls, que la patrie et la religion ont le droit de compter sur les forces vives et le dévouement de tous leurs fils ? Si nous n'avons pas la persécution religieuse (et encore !)... n'y a-t-il rien à défendre dans le domaine des choses purement politiques ? N'y a-t-il plus de causes vaincues ? » (*Journal* : 744-747, 19 mai 1902) La suite du texte manque vraisemblablement car un feuillet du cahier a été arraché (voir lettre n° 192).

^a Dans le numéro du 6 juin 1902 de *La Patrie*, Groulx avait lu : « le bruit court que Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, a l'intention d'attacher à son archevêché M. Sylvio Corbeil, le brillant professeur de rhétorique au petit Séminaire de Ste-Thérèse. On sait que M. Corbeil est natif de la ville de Hull. » (vol. 24, n° 87 : 1)

Collège de Valleyfield, 9 [juin] 1902¹

M. l'Abbé Émile Chartier, ptre
 Professeur de Rhét[orique] au
 Sém[inaire de] Saint-Hyacinthe

Mon bon ami,

Je n'ai pas eu de mérite à m'ouvrir si entièrement à vous². C'est que votre première lettre ne m'avait plus laissé la liberté de la moindre réserve. Nous nous étions dès lors rencontrés à ce point précis d'un même idéal et de communes sympathies où les relations sont vieilles et complètes au premier jour de leur naissance. Par suite, il ne vous faudra point, mon très cher ami, regarder mes premières confidences comme le « nec plus ultra » d'une confiance que je vous veux donner entière, mais vous persuader que rien ne m'eût retenu de m'ouvrir davantage si j'avais pu croire qu'il y eut encore quelque chose de moi qui ne fût déjà tout en vous. Puis donc que vous me devez comprendre tout à fait, j'espère que vous ne soupçonnerez pas une intention de faire des phrases si je vous dis tout le bien que vos dernières paroles m'ont fait, le bonheur qu'elles m'ont causé.

J'ose dire, mon très cher, que vous avez orienté ma vie ; vous lui aurez imprimé une direction et un élan qui lui manquaient. Tout ce que vous avez lu de moi jusqu'ici a dû vous le prouver manifestement : je suis jeune, bien jeune ; non seulement de cette jeunesse qui est celle de l'âme et du cœur dont je ne me défendrai jamais non plus, parce qu'elle m'est toujours apparue comme l'immortel apanage des vaillants qui servent ce qui survit aux coups de la mort et du temps ; mais aussi de cette autre jeunesse qui ne doit avoir qu'un temps et que parvenus à un certain âge nous voudrions n'avoir plus à nous faire pardonner. À vingt-trois ans³, il se trouve que j'ai fait des rêves en quantité ; de l'action, peu ou point⁴. J'avais besoin pour agir de ne plus croire à mon isolement ou à peu près, d'acquérir une plus grande certitude que ce dont étaient faites mes aspirations, depuis le jour béni où la vie de Charles de Montalembert s'est trouvée dans mon pupitre de collégien⁵, n'étaient pas de ces vagues chimères comme il en est tant : lueurs fugitives qui se lèvent et meurent le même jour dans le ciel du jeune homme. Cette certitude plus grande, c'est de vous qu'elle m'est venue, mon bon ami. En me parlant de nos aspirations dans une langue dont l'accent ne pouvait m'être inconnu, j'ai fait mieux qu'oublier mon isolement. J'ai dû remercier la Providence de m'avoir donné un guide, je dirais volontiers un chef, ou mieux : un ami.

À tous ces titres différents, vous avez le droit de savoir jusqu'à quel point mon sentiment rencontre le vôtre. Mes idées en éducation – quand je

me mêle d'en avoir – sont toutes de circonstance. Elles me sont inspirées par un sentiment profond des maux et des besoins de la jeunesse des Collèges à l'heure présente. Il se peut que mon sentiment dépasse la mesure. Je parle pourtant de maux et de besoins que j'ai moi-même éprouvés, n'ayant d'autre but que d'assurer à ceux qui viennent après nous les remèdes qui nous ont manqué ⁶.

En principe, il est élémentaire que nous devons vouloir à nos élèves non pas cette grandeur fautive ou incomplète qui n'emprunte ses rayons qu'aux seules lumières de l'intelligence, fût-elle le génie, mais bien cette grandeur idéale et vraie qui a son foyer marqué au fond du cœur, d'où elle irradie en reflets de vertu, d'héroïsme et d'immortalité. Partant de là, je me demande si nous faisons toujours un assez grand cas des droits de la volonté et du cœur ; si nous ne les sacrifions pas trop inconsciemment à ceux de l'intelligence. Quand je vois paraître Montalembert à 21 ans, à la tribune des pairs, je me convaincs que ce qui l'a conduit à cette si noble attitude et à ce courage déjà si sûr de lui-même, ce sont peut-être moins ses quatorze heures d'étude des journées de Ste-Barbe, que les nobles leçons puisées à l'école de son grand-père, et plus tard, ses luttes contre ses condisciples soutenues pour sa foi et ses convictions politiques. Les démolisseurs de nos maisons d'éducation nous répètent sur tous les tons : « vous nous faites chaque année un nombre indéfini de bacheliers ; combien nous faites-vous de caractères ? » Évidemment, mon bon ami, je ne crois pas avec eux qu'il soit aussi facile de délivrer au jeune homme un *brevet de caractère* qu'un brevet universitaire. Je me demande uniquement si nous faisons assez pour élever le cœur de nos jeunes gens. Je vous soumets une remarque – je ne voudrais pas être trop sévère pourtant : l'an dernier, en feuilletant la série des propositions mises en avant par les différents collèges de la Province pour faciliter la préparation au congrès des professeurs ⁷, je n'ai pu m'empêcher d'exprimer à mes amis un réel désappointement. Je trouvais là dans cette petite brochure nombre d'excellentes réformes concernant les études, de minutieux procédés de correction, pas l'ombre d'une proposition atteignant ce côté essentiel de l'éducation dont je vous parlais tout à l'heure. Que nous étions loin des congrès des Collèges de France tels que nous les représentent les rapports annuels de *L'Enseignement chrétien* ⁸ ! J'admets que les conditions de la jeunesse française ne sont pas les nôtres ; je persiste à croire malgré tout que s'occuper du caractère de nos collégiens n'eut pas été hors de mise à une époque où de récents dangers pour nos droits ⁹ patriotiques et religieux nous ont prouvé jusqu'à l'évidence que dans les chambres il serait téméraire de compter sur l'appui de dix hommes vraiment patriotes et correctement chrétiens ¹⁰.

Pour parfaire cette œuvre de la formation du caractère, je me suis aussi convaincu, dès le début de mon enseignement, que nous n'aurons de succès réels qu'en autant que nous saurons aller à chacun de nos élèves ¹¹. Je suis de ceux qui croient que tout n'est pas fini quand nous avons livré

nos écoliers aux rouages du règlement. Il y a des plantes dont la culture, pour se faire avec succès, exige plus que les seules influences des agents atmosphériques ordinaires. Il leur faut à chacune la main de l'horticulteur et une part de soleil et d'atmosphère soigneusement préparée et mesurée. Le cœur du jeune homme à mon sens est un peu de ces plantes-là. La main du prêtre-éducateur doit savoir s'en approcher pour y découvrir « la tige d'acier »¹². Ce premier travail accompli, il reste à l'éducateur de défendre son élève contre les influences dissolvantes qui l'entourent ; au moyen de la lecture, de la piété, du travail, d'une société de condisciples d'élite, nous devons le faire respirer toujours comme dans une atmosphère d'honneur et de foi.

Voilà, mon très cher ami, ce que je me permets de vous exposer dans de trop longues pages. L'exemple de vos chers jeunes gens m'a confirmé une fois de plus dans ces vérités. Franchement j'admire leurs nobles élans ainsi que votre travail si béni de Dieu et je vous envie tout cela. Je n'ajoute point que vos idées au sujet du Congrès me vont comme à vous : c'est entendu, n'est-ce pas. Je vous avouerai que tout en paraissant le souhaiter *pour le plus tôt possible*, je n'étais pas sans quelque inquiétude sur l'opportunité d'un pareil mouvement à l'heure présente. Je dis *opportunité* ; je devrais dire : *possibilité*. J'avais beau regarder autour de moi, chercher dans les phalanges des jeunes qui me précèdent ou qui me suivent, ils m'apparaissaient rares les bras assez vaillants à qui l'on eut pu confier, en toute sûreté de cœur, le drapeau levé pour la première fois de l'Action catholique. Comme il en sera bien autrement si l'œuvre de vos cercles réussit, comme elle ne peut manquer de réussir, parce que j'ai la foi la plus profonde aux instincts généreux de la jeunesse. Dans dix ans d'ici nous verrons se lever d'au milieu de nous, une génération comme celle qui se levait en 1830 sous le souffle de *L'Avenir*, ne souriant pas peut-être aux mêmes batailles mais croyant à toutes ces grandes choses dont se font la vaillance et l'enthousiasme chrétiens. Que ne puis-je, mon bon ami, vous annoncer dès aujourd'hui, la fondation d'un cercle dans la ville de Valleyfield¹³ ! Hélas ! il me faut débiter beaucoup plus modestement. Tout reste à faire encore autour de moi. Dans les circonstances, il m'a paru sage de commencer par former, ici au collège, un noyau d'élèves, comme un petit état-major si vous voulez, auquel nous allons communiquer nos idées. Chacun de mes petits « *Croisés* » a déjà entrepris la conquête d'un catéchumène¹⁴. Le groupe au complet se composera de sept ou huit collégiens recrutés parmi l'élite. Nos moyens d'action sont en premier lieu : les prières et les communions ; et ensuite, la propagation du culte de Montalembert. Je leur ai donné pour mot d'ordre afin d'étendre leur action autant que faire se peut : « *Montalembertisons les jeunes* ». Trop d'exemples m'ont déjà prouvé l'influence véritablement magnétique de Montalembert sur le jeune homme pour ne pas augurer beaucoup de cette petite croisade dont le but est la régénération de la classe juvénile en élevant l'idéal écolier¹⁵. Dites-nous bien, mon très cher, que vous bénissez

nos efforts. Notre œuvre sera lente, mais j'ai plein espoir, si un jour je puis avoir enfin mes coudées franches. Il faut vous dire en effet que ma position ici est des plus précaires. Il me faut me faire pardonner mon titre d'étranger dans une maison qui n'a pas été la mienne. Il m'est aussi impossible de compter sur le patronage de mes Supérieurs qui ne nous comprendraient peut-être pas ¹⁶. En résumé, comme le dit parfois mon ancien professeur et ami Mr Nepveu ¹⁷, notre petit groupe mène un peu la vie des catacombes ¹⁸. Rien de cela, Dieu merci ! n'abat mon courage. Je vois avec bonheur qu'en beaucoup de lieux nos projets sont hautement patronnés ¹⁹. Les jeunes dans le clergé en sont particulièrement séduits ²⁰. Et des hommes en vue dans l'éducation à qui je m'en suis ouvert sans trahir les secrets essentiels m'ont chaudement félicité de ce qu'ils appellent « mes nobles élans ²¹ ».

Grand merci pour l'amical envoi qui accompagnait votre lettre. Ma photographie vous parviendra dès que le sous-diaconat m'aura débarrassé des scrupules ordinaires aux ecclésiastiques en pareil cas. J'ai placé la vôtre ²², mon très cher, sur ma table de travail à côté d'un portrait de Montalembert ²³ qui ne me laisse jamais. C'est à Montalembert que je dois presque tous mes amis. Et encore cette fois, c'est parce que deux âmes aiment tout ce qu'il a aimé que ces deux âmes se sont rencontrées et reconnues.

Affectueusement en N.S.
Lionel Groulx, eccl.

P.S. Si vous alliez m'écrire après le 19 juin, adressez s'il vous plaît à Vaudreuil, mon village natal.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Groulx a daté erronément : « 9 mai 1902 ». Réponse à la lettre de É. Chartier du 28 mai 1902, 8 p. mss.

2. É. Chartier lui écrivait : « J'ai admiré, mon très cher, la cordialité avec laquelle vous êtes ouvert de vos projets à un étranger. » (28 mai 1902 : 1 ms.)

3. Voir lettre n° 188, n. 2.

4. Groulx accorde une grande importance aux rêves comme prélude à l'action. Dans *Une croisade d'adolescents*, il écrit dans sa préface : « Le rêve est la préface de l'action. Et dans son "devenir", qu'est-ce autre chose, une action noble, qu'un lambeau de beauté morale découpée en plein rêve ? Les rêves de sa jeunesse sont la première ébauche de l'histoire d'un pays. » (1^{re} éd. : XIV) Il y croira jusqu'à la fin de sa vie. Le jour de sa mort, on lance *Constantes de vie* qui se clôt sur ces paroles adressées aux « Jeunesses laurentiennes » en 1946 : « Vous êtes jeunes. Comme tous les jeunes, vous avez lancé, en pleine mer, bien des bateaux chargés de rêves. Plus tard, quand vous aurez vieilli, vous constaterez que les orages auront malmené beaucoup de ces petits ou grands navires que vous aviez chargés de vos rêves les meilleurs. Ceux-là seuls auront coulé à pic que vous aurez désertés. » (Montréal, Fides, « Bibliothèque économique et sociale », 1967 : 172) Cependant, le rêve

seul, si beau soit-il, ne suffit pas. Il doit habiter l'action, se prolonger par l'action. Quelques années plus tard, il écrira un poème, « Le rêve, la pensée, l'action », qui se termine ainsi :

Et les sages l'ont dit : Si rêver est joli

Et si penser est beau, agir, ça... c'est sublime !

(*Journal* : 843, octobre 1907). De plus en plus, Groulx s'oriente vers l'action, dont le mouvement qu'il préside porte d'ailleurs le nom. Voir Giselle Huot, « L'engagement nationaliste de Lionel Groulx : du rêve à l'action », *RHAF*, vol. 37, n° 3 (décembre 1983) : 517-523 et n° 4 (mars 1984) : 675-680.

5. De même que son professeur, l'abbé Sylvio Corbeil, lui avait glissé la biographie de Montalembert par Léon Bouthors dans son pupitre pendant l'année scolaire 1896-1897, de même Groulx a glissé les *Lettres* dans celui de son disciple Bartlett : « Les lettres de collège de Montalembert » que mon maître avait promis de me passer étaient dans mon bureau, quand je suis entré à l'étude » (E.G. Bartlett, *Journal*, I : 83 ms., 27 novembre 1901).

6. Voir lettres nos 126*, n. 1 et 146*, n. b.

7. Voir lettre n° 200, n. 14.

8. Revue mensuelle d'enseignement secondaire, *L'Enseignement chrétien* est l'organe de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne fondée en 1871-1872 par l'abbé Mingasson, supérieur du petit séminaire de Bourges. En 1882, l'Alliance décide de lancer la revue de *L'Enseignement chrétien*, que dirige d'abord l'abbé Drioux, puis, à partir de 1890, le fameux abbé Ragon. La revue est éditée chez Poussielgue et ensuite chez J. de Gigord. En 1896, 1 200 abonnés la lisent. On y trouve des articles traitant de la philosophie de l'éducation et des problèmes qu'affrontent les membres de l'Alliance, ainsi que d'autres d'un intérêt plus scolaire et pédagogique.

On comprend facilement l'intérêt des prêtres-éducateurs québécois pour cette publication et l'association qui en est à l'origine. À la veille de la Première Guerre mondiale, il y avait en Amérique des maisons affiliées à l'Alliance, qui délèguèrent au congrès de Clermont-Ferrand, en 1913, l'abbé Camille Roy, professeur au séminaire de Québec et à l'Université Laval. L'Alliance a pour devise *Instaurare omnia in Christo* (ce sera aussi celle de l'Institut catholique en 1875). Le collège et le petit séminaire français du tournant du siècle ressemblent beaucoup au collège et au petit séminaire québécois : établissements privés, dont le personnel enseignant est presque uniquement composé de clercs, ils ont pour finalité éducative celle définie par le Concile de Trente et leur pédagogie repose sur l'internat. Quoique les professeurs de l'enseignement secondaire confessionnel en France soient mieux formés que ceux du Québec, les deux groupes ont, au début du XX^e siècle, des préoccupations analogues, avec parfois un certain décalage dans le temps : insistance – au moins théorique – sur la précellence de l'éducation par rapport à la simple instruction ; redéfinition du rôle du prêtre-éducateur, qui devient un prêtre-apôtre ; rajeunissement de la formation religieuse par un recentrage christologique ; ouverture au monde, d'abord très timide – comme le démontrent les résistances à la pénétration au collège de l'Association catholique de la jeunesse ; lutte pour la défense des humanités gréco-latines contre les partisans de la modernisation des programmes. Toutefois l'impression générale reste qu'au XX^e siècle l'enseignement libre français s'est ouvert plus largement et plus rapidement que l'enseignement classique québécois aux idées de liberté et de progrès social. En témoignent le grand nombre de *sillonistes* dans l'Alliance, durant les années 1920, et l'influence croissante du catholicisme libéral, qui finalement triomphera au second concile du Vatican. Voir Bernard Plonger, « Cent ans d'alliance des maisons d'éducation chrétienne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 58, n° 161 (juillet-décembre 1972) : 291-331.

Évidemment, jusqu'aux années 1960, le problème de l'étatisme et du laïcisme en éducation se posait au Québec dans des termes bien différents qu'en France. Voir Pierre Gerbod, « Les catholiques et l'enseignement secondaire (1919-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 18 (juillet-septembre 1971) : 375-414.

Enfin notons qu'il ne faut pas confondre l'organe de l'Alliance avec la *Revue de l'Enseignement chrétien*, créée en 1851 par l'abbé Emmanuel d'Alzon, disciple de Lamennais, catholique intransigeant, fondateur du collège de l'Assomption à Nîmes et de la

congrégation des Assomptionnistes. Voir Georges Weill, *Histoire du catholicisme libéral en France, 1828-1908*, Genève, Slatkine Reprints, 1979 (1^{re} édition, Paris, 1909) : 136. Ce recueil périodique sera publié par les professeurs de l'Assomption jusqu'en 1855, puis de nouveau de 1871 à 1877. Lui succédera, de 1880 à 1883, le mensuel *La Croix*. Voir Bibliothèque nationale (France), *Catalogue collectif des périodiques du début du XVIII^e siècle* à 1939, Paris, Bibliothèque nationale, 1977-1981, 5 vol., *sub voce*.

9. Allusion à l'affaire des écoles du Manitoba ou, plus probablement, au débat concernant la guerre du Transvaal, qui occupe tous les esprits. Les impérialistes demandent l'envoi d'un quatrième contingent. Ici Bourassa a le beau rôle. Groulx ne peut que regretter que les considérations partisans l'emportent sur le devoir national.

10. L'une des premières lectures importantes de Groulx, celle qui lui fera connaître des hommes répondant à ces critères et qui deviendront des exemples à suivre pour lui, est le livre de J.-M. Villefranche, *Dix grands chrétiens du siècle* (voir lettre n° 147, n. 3). À part quelques compatriotes contemporains qu'il admire, certains disparus depuis peu (Adolphe Chapleau, Mgr Lafèche, voir lettre n° 28*), Mgr Langevin et Henri Bourassa « dont le fier courage m'a séduit et que je suis tous les jours dans ses belles luttes parlementaires » (*Journal* : 720-721, 26 avril 1902), Groulx s'est aperçu très tôt que c'était dans d'autres pays ou encore dans le passé qu'il lui fallait chercher des glorieuses figures qu'il puisse admirer. Parmi celles-ci, il admire les Bédard, Bourdages, Papineau, La Fontaine, Cartier : « Et nous courbons devant ces géants de nos luttes parlementaires. Nous courbons parce que leur grande figure reflète l'idée du plus noble dévouement, du plus pur patriotisme et que les hommes d'aujourd'hui sont par trop déçus pour regarder en face ces glorieux coryphées. Mais si notre admiration est vouée aux hommes de cœur, nous avons le plus profond mépris pour les traîtres et même pour les indifférents, pour les indifférents qui dans les luttes que nous traversons, croient avoir assez fait pour Dieu et pour le pays, en se croisant les bras et en assistant en spectateurs stoïques à l'écroulement de l'édifice social. Ces hommes, nous les abhorrons, nous gémissons sur les destinées qui ont voulu que le Canada enfanta de pareils fils. Eh ! maintenant, n'y en a-t-il pas plusieurs parmi nous qui pourraient se préparer à gémir des gémissiments sur eux-mêmes ? Quels sont ceux d'entre nous dans le cœur desquels le désir est entré de devenir de véritables hommes, des hommes capables de travailler à la gloire nationale ? Inconséquence sans précédent ! Il est à douter si par tout le pays, l'on trouverait les dix justes de Gomorrhe. » (*Journal* : 329-330, 12 août 1897) Quant à la question des écoles du Manitoba, il écrivait à la même époque, cinq ans plus tôt : « La cause des écoles du Manitoba ! Voilà bien une cause qui eut entré dans les vues de Berryer, lui, le défenseur attitré des opprimés et des martyrs. Et quelle rudes leçons, quelle maestria appliquée de main de maître, il eut donné, aux Cartwright, aux Sproule, aux Martin, ces orangistes doublés du plus étroit fanatisme ! De quelle honte, de quel mépris il eut couvert notre lâche députation canadienne-française qui pour se cramponner au pouvoir sacrifia son honneur, ses droits, sa religion ! Ô Dieu qui protégez les destinées de mon pays, qui avez présidé à son berceau, qui présidez à son agrandissement, accordez à la jeunesse qui doit devenir le peuple de l'avenir, de ne jamais forfaire à la loyauté, à l'honneur, à l'amour de la religion qu'ils se doivent à eux-mêmes comme Canadiens français ; et si ce n'est pas trop demander, épuisez enfin la génération des timides et des traîtres, pour greffer à l'arbre de la nationalité l'ancienne tige d'héroïsme et de dévouement patriotique. » (*Journal* : 321-322, 25 juin 1897)

11. Effectivement, Groulx exprime clairement cette idée dans ses premiers mois d'enseignement : « L'arbre national menace aujourd'hui de se dessécher. Je voudrais qu'il y eut quelqu'un pour crier l'alarme. Il importerait que chacun apportât sa part de secours, de travail pour conjurer le péril. Les maisons d'éducation devraient, ce me semble, s'entendre efficacement pour prêcher fortement les grandes nécessités du caractère aux jeunes gens d'élite qui sont leurs élèves. Combien de nos jeunes gens sont parvenus ou ont même dépassé la moitié de leur cours d'étude sans avoir jamais entendu parler du caractère, ou ce qui est pire, sans avoir jamais songé à former l'homme chez eux ! Je ne sais si je m'abuse sur mes forces, si ce rêve que je caresse depuis quelques années n'est pas une de ces

chimères qu'on laisse hanter notre esprit sans avoir pris garde si nos forces nous permettent bien de les réaliser ; mais ceci n'est pas un projet comme tant d'autres, parce que je l'ai pensé longuement, et je l'ai décidé fermement, si Dieu me prête vie et lumière, c'est mon ambition de faire quelque chose pour le caractère de nos jeunes gens de collège. Je voudrais écrire toute une série de conférences, premièrement sur le caractère lui-même et ses qualités [voir lettres nos 392ss] ; puis pour joindre le précepte à l'exemple, j'y ajouterai une deuxième série de conférences sur les hommes de notre siècle qui ont donné au monde le spectacle si reconfortant d'un caractère qui a su garder intactes sa foi, ses croyances, ses convictions, et les a manifestées hautement sans un jour de défaillance. Avec Veillot, Montalembert, Lacordaire, Moreno, Windthorst, O'Connell, Sonis, De Mun, Ozanam, Berryer, en commençant par Jésus-Christ lui-même, quelle suite, quelle galerie, quel spectacle ce celui-là ! Et pour joindre l'action à la parole, on pourrait créer parmi nos jeunes gens, des "Chevaliers du caractère", dont l'heureuse influence vaudrait plus que bien des discours. » (*Journal* : 561-562, 23 mai 1900)

12. L'humaniste collégien avait déjà comparé le professeur idéal à un horticulteur : « on m'institua planteur de lilas, parce que disait-on, j'avais la main sûre et savais planter sans faire mourir ; ce qui n'est pas un mince talent. Ils sont plantés mes lilas et tous en voie d'efflorescence. Débarrassée des branches superflues leur tige s'élançait droite et svelte et l'on attend beaucoup de fleurs pour le renouveau prochain. En voyant mes plantations promettre l'avenir le plus prospère, j'ignore quel démon me fit penser au professeur qui nous planta dans le sol des Belles-Lettres et qui loin de nous faire donner des fleurs, faillit nous y faire mourir. Ce n'était pas un planteur celui-là... pas plus qu'un professeur. Tout en trouvant le rapprochement assez étrange et singulier (il m'avait été suggéré par l'imagination) je promis bien cette fois-là que si jamais il m'était confié des jeunes intelligences pour les faire fleurir et fructifier, je les planterais à la façon de mes lilas. » (*Journal* : 304, 19 mai 1897 ; voir aussi lettre n° 5, n. 1) – La « tige d'acier » est mentionnée dans la lettre de Chartier (28 mai 1902 : 3 ms.).

13. À l'instar de Chartier qui avait fondé un cercle de jeunes gens dans la ville de Saint-Hyacinthe. L'action de Chartier débordait le cadre de son séminaire (voir É. Chartier à L.G., 28 mai 1902 ; lettre n° 200, n. 5).

14. Les croisés sont alors les signataires de la lettre du 12 avril 1902. Voir aussi lettre n° 195.

15. Propos similaires dans la lettre n° 195.

16. Voir lettres nos 171* et 184.

17. L'abbé Delphis Nepveu est alors préfet des études et professeur de philosophie, le seul des « supérieurs » du Collège de Valleyfield au courant des activités de Groulx.

18. Quelques jours auparavant, Groulx écrivait : « Durera-t-elle longtemps cette vie des catacombes ? Ne se voit que rarement, toujours à la dérobée, en usant de ressources qui répugnent à mon caractère je ne saurais dire jusqu'à quel point, c'est là notre partage. Quelle vie ennuyeuse que la mienne. Obligé tous les jours de converser, de vivre avec des gens qui n'ont aucune de mes aspirations, qui riraient de moi si je les leur dévoilais ! Contraint de soutenir péniblement et au prix de quels sacrifices des causeries insignifiantes, sans utilité et sans aucune élévation. Il me faut tenir les lèvres fermées à ce qui brûle d'en sortir. Mon âme est comme une enchaînée qui n'ose même plus parler derrière les barreaux de sa prison. Je voudrais tout et je ne puis rien. Nous ne pouvons plus même nous concerter pour le bien que nous voulons faire. Position intolérable sans la force et les consolations que Dieu me prodigue depuis quelques jours. » (*Journal* : 755-756, 4 juin 1902) Groulx comparera encore l'année suivante leur groupe aux « premiers chrétiens des catacombes » (voir lettre n° 258, n. 11).

19. Émile Chartier lui avait écrit : « Le signataire de l'article paru dans *L'Union* s'est déjà mis à l'œuvre. Le premier juin prochain, s'il ne survient pas d'obstacles, il annoncera la fondation du « Cercle des jeunes gens de St-Hyacinthe ». Représentations dramatiques dans la ville pendant la saison d'été au profit des œuvres nationales et charitables ; à la campagne, pour secourir les fabriques ; en hiver, conférences sur les questions actuelles par les

professeurs du Séminaire d'abord, des hommes en vue ensuite, enfin par les membres eux-mêmes. Dès juillet une séance sera donnée pour venir en aide au monument Crémazie, œuvre archi-nationale. Le cercle est placé sous le haut patronage de Mgr Decelles et de M. le chevalier Richer, qui m'a serré chaudement la main en apprenant l'idée. Un autre de mes élèves fondera, parmi ses confrères de Laval, le "Cercle des Maskoutains (de Yamaska, nom sauvage de notre ville)". » (28 mai 1902 : 7-8 mss) Voir aussi lettre n° 188, n. 7.

20. À part Jean-Marie Phaneuf, il fait sûrement allusion à Alfred Langlois.

21. Il s'agit de l'abbé Sylvio Corbeil qui lui parlait de son « bel élan » (11 mai 1902 : 4 ms., voir lettre n° 186*).

22. Cette photo est toujours conservée au CRLG (Série C, 27). Au verso, de la main de Groulx, la date « 29 mai 1902 », date de réception, et, d'une encre différente, l'identification bien postérieure : « Abbé Émile Chartier ».

23. Voir lettres nos 185, n. 5 et 195, n. 3.

199

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, ca 19 juin 1902] ¹

Je l'écrivais à Erle, avant de partir :

<...>

Avez-vous jamais songé, *lui disais-je*, ce que peuvent être pour le jeune prêtre ou celui qui aspire à le devenir que ces rencontres qui le mettent pour la première fois en présence d'un enfant ou d'un jeune homme venant se reposer sur lui des plus graves intérêts de son âme et de son avenir ² ? Pour le jeune homme sans doute, c'est beaucoup que cette démarche, qui le conduit vers un homme à peine sorti lui-même des vallons de l'adolescence et à qui il va demander de le laisser appuyer contre un cœur plus fort les tremblements du sien et sa faiblesse pressentie. Mais pour le jeune guide !... Ah ! combien mes premières émotions sont encore vivantes !... C'est le premier abordage à la patrie vers laquelle allaient tous les élans de son cœur, l'espoir des labeurs de toute sa vie : la patrie des âmes, terre inconnue et mystérieuse que ses vœux impatients cherchaient par delà l'océan immense des rêves de la jeunesse. Enfin, ô joie, ô bonheur, il y touche ! oui, ce sont bien là ces rives qu'il appelait, c'est bien ce ciel incomparable qu'il avait entrevu de loin ! Et lui, l'apôtre, le conquérant, embrassant ce sol divin : « À genoux, se dit-il, à genoux ! puis c'est au nom de Dieu qu'il en prend possession, qu'il y plante, indéracinable à tous les chocs et à tous les vents, la croix de Jésus-Christ. »

<...>

1. Extrait de la lettre n° 201, à Émile Léger, 26 juin 1902.

2. Voir lettre n° 146*.

Vaudreuil, 24 juin 1902¹

Monsieur l'Abbé Émile Chartier, ptre
Ste-Madeleine, Qué.

Mon bien cher ami,

Ce m'est un étonnement et un bonheur de constater, chaque fois que je vous lis, combien nos vues s'harmonisent et se fondent ensemble. Fût-elle de commande, il me semble que notre unité d'aspirations n'en paraîtrait ni plus entière ni plus parfaite. Nous avons bien d'autres raisons de croire à quelque chose de providentiel dans les circonstances qui ont amené notre rencontre. N'eussions-nous toutefois de raison que cette harmonie si parfaite de nos sentiments et de nos convictions qu'il faudrait déjà croire à l'intervention de la Providence. Henri Perreyve qui, dans l'ordre moral, admettait avec bien d'autres certaines lois de l'ordre physique, écrivait ces lignes pleines d'un sens profond : « Dieu a fait certaines âmes avec certaines ressemblances qui forcent ces âmes à se rencontrer, à se reconnaître et à s'aimer. » Il ne faut donc pas d'étonner quand des âmes, jetées sur les routes les plus diverses de l'espace et du temps, se retrouvent un de ces jours évoluant dans le même *centre de gravitation* : c'est que le Créateur a aussi jeté dans le monde des âmes des lois d'attraction. Je pourrais pousser un peu plus loin la *théorie Perreyve*² dans les applications qu'elle me suggère. Si j'étudie les caractères de l'union des mondes dans le firmament, je me trouve en face d'une union inséparable mais non libre. Et si je me demande ensuite, ce qu'est l'union des âmes, ce que sera la nôtre, je me persuade qu'elle sera celle que définit Lacordaire dans le premier chapitre de sa *Sainte Madeleine* que vous avez déjà rappelé à ma mémoire : « l'union de deux âmes libres de se séparer toujours et ne se séparant jamais »³. Aussi bien, mon très cher, rien ne pouvait m'être plus précieux que l'assurance que vous me renouvez de votre union parfaite avec moi et de la sympathie affectueuse que vous me gardez. Quand je reçus votre lettre du 1^{er} mai, il m'eut été facile de m'abandonner au bonheur qui était le mien. Pouvais-je cependant échapper à cette conscience que les bienfaits de Dieu sont toujours « un capital de grâces placé aux intérêts des âmes » ? Je me suis convaincu dès lors que j'allais entrer dans une voie semée de nouveaux travaux et de nouveaux devoirs ; je priai de devenir digne des uns comme des autres. Mais en même temps, mon cher Émile, pardonnez-le-moi si j'ose encore l'écrire, j'ai senti que rien après Dieu ne pourrait mieux soutenir mon cœur que la force et l'élan qui me viendraient de vous.

Rien ne peut être plus propre à réveiller en moi une noble jalousie que les magnifiques succès que remporte notre cause commune sous votre poussée active et vigoureuse. Des cercles déjà fondés, un groupe de jeunes

animés des plus belles ardeurs, un organe pour aborder le grand public ⁴, ce sont là des conquêtes bien encourageantes. Je vous en félicite fraternellement. Hélas ! je ne puis, malgré toute l'envie que j'en aurais, vous annoncer des progrès aussi rapides dans notre région. Évidemment, mon cher, vous avez des ressources que nous n'avons pas. Ce que vous m'apprenez de vos jeunes gens me renverse, et j'applaudis des deux mains au dévouement qui a pu susciter cette génération d'élite. Jeunes gens d'élite, ils le sont véritablement : leur générosité, leur amour du travail, l'élévation de leur idéal, le sérieux de leurs travaux attesté par vos programmes, tout me permet d'affirmer, sans mauvaise flatterie, qu'on ne trouverait dans nulle maison d'éducation un groupe aussi solide de *jeunes* de cette trempe ⁵. Et vous ne savez peut-être pas assez, vous qui vivez au milieu d'eux, combien les âmes de cette famille sont rares. À Valleyfield, nous avons dû nous résigner à ne rien fonder sur les plus vieux : génération venue la première dans une institution naissante et à peine organisée. Nous avons pourtant découvert là deux *recrues* ⁶ véritablement marquées au front du sceau des âmes privilégiées que nous nous sommes empressés d'enrôler. Mais, c'est surtout du côté des plus jeunes que nous avons tourné notre espoir.

Encore si Dieu avait pour faire son œuvre de moins faibles instruments. Je ne fais pas de fausse modestie. Je sais les dons que la jeunesse aime à trouver chez ceux qui vont au-devant d'elle pour l'entraîner aux combats de l'honneur et de la foi. Je sais aussi que ces éléments de succès ne sont pas les miens. Une santé compromise a influé désavantageusement sur mes dernières années de collège, m'a contraint de laisser le Sém[inaire] de Montréal après quelques mois de séjour, et depuis, j'ai dû poursuivre ici au milieu de travaux absorbants, des bribes d'études théologiques ⁷. En dépit de tous ces désavantages et d'autres que je vous ai déjà fait connaître, je veux me souvenir que Dieu ne demande à ceux qu'il appelle à sa vigne ni le génie, ni le talent ⁸. Nous avons travaillé ; nous travaillerons ferme. « Ni espoir, ni peur ! ⁹ » aurait dit Montalembert. Nous ne voulons prendre que la moitié de cette devise. La peur n'approchera point de nos courages, mais nous attendrons d'en haut, pleins de confiance, la force fécondante qui fait germer et produire sur les pierres du chemin.

Pour ce qui est du baccalauréat, vous avez bien dit que vos idées complètent et couronnent les miennes. Il ne m'était pas venu en tête d'aller guérir le mal radicalement par la modification du programme universitaire ; je voulais tenter par différents moyens d'atteindre des résultats approximatifs. Je me permets de croire et de soutenir parfois – encore une de mes audaces – que l'enseignement de la littérature tel qu'il se donne en certaines maisons d'éducation, est peut-être insignifiant, pour le moins défectueux. Deux années de littérature ont pour résultat de laisser les élèves absolument incapables de pénétrer autre chose que les beautés superficielles d'une tragédie de Corneille ou de Racine, tant leur sens littéraire est peu exercé, peu affiné. De goût, ils n'en ont point. C'est tout

au plus une sorte d'impressionnisme inconscient où il entre moins de sentiment personnel que de foi à l'autorité du maître qui fait à son gré le beau et le laid. À ceux qui nous opposent sans cesse qu'il est chimérique de prétendre initier de jeunes humanistes aux secrètes beautés des chefs-d'œuvre classiques, je me plais à citer l'exemple de l'école de Sorèze¹⁰ subitement transformée sous l'intelligente direction du Père Lacordaire. Nous voyons là qu'après quelques années d'initiation les « élèves du Père avaient le goût *profond et passionné* du beau, que les anciens maîtres dans l'art de bien dire, jusque là dédaignés ou incompris, y étaient lus avec intelligence et sentiment »¹¹. Serait-il si difficile d'arriver aux mêmes consolants résultats ? Il nous faut de première nécessité, comme vous l'avez bien senti, relever le niveau des travaux littéraires. Pourquoi ne pas toujours faire travailler nos élèves sur un fonds d'histoire, ou l'interprétation des œuvres de mérite, au lieu de les faire s'évaporer sur des sujets purement fantaisistes ? Évidemment, ceci suppose chez l'élève une formation préparatoire qui a dû précéder ses classes de littérature¹². Lui imposer cette préparation ne serait pas à mon sens la moins considérable des conséquences de la réforme¹³. Aujourd'hui les plus jeunes, sauf quelques rares exceptions, se préparent comme ils peuvent à des études de littérature qu'on fait comme l'on peut. Qu'on élève le niveau des travaux littéraires, et l'on verra les élèves des classes inférieures élever forcément le niveau de leurs études et surtout de leurs lectures. Une autre amélioration partielle qui me paraît concourir très bien dans le sens de l'amélioration principale serait la fondation dans un collège d'une bibliothèque spéciale pour chaque classe. Un excellent choix de livres proportionnés à chaque degré du cours, assez limité pour ne pas donner prise à l'éparpillement, pas trop pour ne pas gêner l'initiative et l'éclosion d'aptitudes particulières, quoi de plus propre à élever graduellement l'intelligence de nos élèves à la hauteur que nous la voulons ? En ma qualité de bibliothécaire, j'ai déjà commencé à Valleyfield le recrutement des ouvrages qui rendront cette fondation possible. Je vous prie de m'en dire votre sentiment. Quoi qu'il advienne de tant d'œuvres projetées, j'espère bien, mon cher Émile, que vous ne manquerez pas de représenter votre projet d'amendement devant la commission de littérature au prochain Congrès¹⁴. Qui sait si alors je ne serai pas près de vous pour vous apporter le modeste appui de mes convictions et de ma parole ?

Vos « groupes » de collège me tiennent également au cœur. J'ai tenté l'entreprise l'an dernier sous une forme quelque peu différente ; mais ce fut sans succès. C'est l'histoire de ma première tentative de *Montalembertisation*. J'avais projeté de grouper les quatre plus jeunes classes du cours dans une association qui devait dans ma pensée les initier de bonne heure à toutes « les beautés de la vie ». La devise qui était le mot du P. de Ravignan : « Soyons distingués ! », et l'épigraphe mise en tête des constitutions : « Nous périssons tous faute d'un homme qui ose dépasser le niveau du vulgaire » (une parole de Donoso Cortès¹⁵), vous en diront

assez les tendances et le but pratique. La *diplomatie campivallensienne*, tout en trouvant le projet excellent, le jugea inopportun. Dès lors, je dus me rabattre dans une propagande secrète et fort restreinte que Dieu a voulu bénir et féconder au delà de toutes mes espérances. Ce que n'a pu faire « l'*Académie Énard* ¹⁶ », d'éphémère mémoire, notre état-major secret est en mesure de le réaliser.

Dans le moment, il n'y a plus rien de Montalembert chez moi que sa photographie. J'ai tout disséminé parmi mes jeunes. J'ignore mon très cher, si mon enthousiasme n'est pas hors de mesure, mais je crois à un véritable magnétisme de Montalembert sur la jeunesse. J'ai dit un jour à mes pupilles : « Winckelmann disait que devant l'Apollon du Belvédère, il prenait malgré lui une pose plus noble et une attitude plus relevée. Vous, que ne ferez-vous pas devant la noble statue du "Fils des Croisés" ? Étudiez-bien cette grande figure comme pour en reproduire chacun des traits au fond de vous-même ; auscultez les palpitations de ce vaillant cœur pour apprendre au vôtre à régler les siennes sur celles-là ; pénétrez enfin toujours plus avant dans cette vie, la plus belle peut-être du dernier siècle ; faites-en votre livre de chevet avec l'ambition de faire passer si possible toute l'âme de Montalembert dans la vôtre ¹⁷. » Depuis, bien des exemples m'ont prouvé que je n'avais pas trop auguré de notre campagne « carliste ¹⁸ ». Mes petits Montalemberts ne sont pas légion, mais ce sont des *âmes*. Je ne sais si je pourrai jamais découvrir en eux l'étoffe de journalistes ¹⁹, mais dans quelques années j'espère, mon bien cher Émile, vous offrir mieux, du moins dans deux d'entre eux ²⁰. Je vous présenterai de jeunes prêtres ayant de leur état et de leur âge tout ce qui en fait la pure et séduisante beauté. Quant aux autres, il me faut attendre cette manifestation qui ne vient qu'avec un certain âge de leurs aptitudes spéciales. Je serais heureux de pouvoir y discerner quelques fiers jouteurs de la plume, pour deux raisons : le journalisme m'a toujours paru une des plus hautes formes de l'apostolat, et j'ai bien eu quelques velléités de m'y adonner ²¹. De plus, j'ai longtemps rêvé (et je rêve encore) d'une revue de la jeunesse cath[olique] c[anadienne-] franç[aise] dans le genre de la revue Lerolle ²².

J'offre à mon ami Émile, « Maître des arts », mes plus cordiales félicitations. Vous avez bien raison d'avoir accepté cet honneur pour notre cause commune ²³. C'est une cause après tout que nous ne saurions jamais trop honorer. Inutile d'ajouter que je vous attends avec impatience à Vaudreuil. Vous me trouverez en campagne. Faites-moi savoir l'heure de votre arrivée, que j'aïlle au-devant de vous. Je suis à quelque distance de la gare. Du 1^{er} juillet au 5, je serai à Longueuil où j'irai rencontrer Mr. S[y]lvio Corbeil mon ancien professeur, directeur, resté mon ami ²⁴.

Toujours affectueusement à vous en N.S.
Lionel Groulx, eccl.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Chartier du 18 juin 1902, 8 p. mss. Malgré la seule date du 24, cette lettre a-t-elle été écrite en un seul jour ? Faut-il prendre au sens littéral le début de la lettre n° 201, du 26 juin à Émile Léger ?

2. Groulx avait déjà inscrit cette citation de Perreyve (*Lettres de l'abbé Henri Perreyve, 1850-1865*, 4^e éd., Paris, Jules Gervais, 1880 : 145) dans son journal l'année précédente et l'avait ainsi commentée : « En effet Dieu n'a pas jeté les globes au hasard dans les plaines de l'infini. À certains Il avait donné des affinités communes qui les ont fait s'élaner des deux bouts de l'immensité pour se rencontrer, se reconnaître et graviter ensemble dans l'harmonie des cieux. Dans le monde des âmes Il a jeté les mêmes lois. À chacune il a donné des points de contact et de ressemblance avec d'autres. Pèlerines isolées jetées sur toutes les routes de l'espace et du temps, elles se chercheront parfois longtemps jusqu'à l'heure fortunée où une circonstance, une parole, un signe ménagé par la Providence les fera se jeter dans les bras l'une de l'autre et entrer dans le concert de l'harmonie universelle. » (*Journal* : 614, 9 janvier 1901 ; aussi lettres nos 213, n. 3 et 322, n. 3).

3. Chartier lui avait écrit : « Évidemment vous avez senti une relation quelconque entre nos âmes : non pas celle que la familiarité établit, aussi vaine qu'elle-même, mais cette autre décrite par Lacordaire dans le sublime premier chapitre de sa *Marie-Madeleine*. » (28 mai 1902 : 1-2 mss) Groulx cite de mémoire Lacordaire qui écrit : « que l'amitié devienne la possession réciproque de deux pensées, de deux vouloirs, de deux vertus, de deux existences libres de se séparer toujours et ne se séparant jamais. » (*Sainte Marie-Madeleine*, Nouvelle édition, Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1902 : 29-30).

4. Voir lettre n° 201, n. 5.

5. Chartier se montre d'accord avec les déclarations de Groulx sur la formation du caractère (lettre n° 198) et s'est pour sa part mis à l'œuvre pour former les jeunes gens « en organisant sur cette base les travaux de l'Académie Girouard. En Rhétorique, les cercles St-Jean-Baptiste (1899-1900) et Garneau (1900-01), l'Institut Laval (1901-02) n'ont pas eu d'autre but, Dieu merci ! nos efforts ont été couronnés d'un succès partiel ; et nous lançons cette année dans le monde une génération de preux sans peur et sans reproche. L'an prochain, je songe à organiser un comité d'action en ce même sens : il sera le pendant du vôtre et aura pour principe le culte aussi de Montalembert, le fort parmi les forts. Mes jeunes gens se mettent à l'œuvre déjà pour établir l'"Œuvre de la Nou[elle]-France", état-major secret de nos "Cercles patriotiques et religieux". Dans deux ou trois ans, ces cercles réunis constitueront la "Ligue catholique de la jeunesse canad[ienne]-franç[aise]" avec trois ou quatre journaux pour organes, dont l'un, *L'Union de St-Hyacinthe*, sera devenu sa propriété dans quelques semaines. Et alors le Congrès pour grouper toutes ces bonnes volontés. » D'autre part les externes de Rhétorique ont fondé le « Cercle Crémazie » que préside Chartier : « Chaque soir, je vais les rejoindre dans leur local au centre de la ville pour y étudier avec eux les questions nationales et religieuses, les moyens de les faire progresser. Ils continueront ainsi pendant les vacances [...] Travaux de discussion, diction sur des sujets nationaux, improvisations & discours, voilà qui les exerce au grand devoir de la parole publique. Sept ou huit philosophes se sont inscrits comme membres affiliés. Il vous faudrait voir quelle ardeur palpite au sein de ce cénacle ! » (18 juin 1902 : 3 et 5 mss).

6. Émile Léger et Erle G. Bartlett.

7. Voir lettre n° 107*, n. b.

8. Groulx écrit le 20 juin : « J'ai reçu une lettre ce matin d'Émile Chartier. Notre mouvement prend des proportions ; avant qu'il soit longtemps, j'ai confiance que notre action rayonnera sur une bonne part de la jeunesse. Grande raison d'être heureux et de remercier Notre-Seigneur. Mon regret maintenant, et que chaque jour me rend plus vif, c'est de constater chez moi la pauvreté absolue de tout ce que nécessiterait un rôle comme celui que les circonstances vont m'imposer. Qu'ai-je de connaissances, d'études, d'énergie, d'influence pour prendre ma part d'un mouvement aussi étendu ? J'apporte ma bonne

volonté, de mauvaises prières, surtout de l'enthousiasme, et un grand amour pour les *jeunes*. Avec ce peu, voudrez-vous encore de moi, ô mon Dieu ? Ce qui me rend ma confiance c'est que vous ne refusez pas pour vos œuvres les services des faibles et des impuissants. » (*Journal* : 758) Sur le grand séminaire, voir lettre n° 89.

9. C'était la devise des Montalembert. Victor de Laprade l'a donnée pour titre à l'un de ses poèmes. V. de Laprade, *Œuvres poétiques. Poèmes civiques. Tribuns et courtisans*, Paris, Lemerre, 1879 : 74-76 : « N'espérer ne peur » (mai 1862). Une autre pièce des *Poèmes civiques* aura beaucoup de succès auprès de Groulx, du Père Vuillemer et de leurs amis : « *Esto Vir* », *ibid.* : 106-111.

10. Voir Introduction II : lxxxvii.

11. Cf. B. Chocarne, *Le R.P. H.-D. Lacordaire...*, II : 274. Sur l'école de Sorèze, *ibid.* : 244-277.

12. L'étudiant en Belles-Lettres s'était déjà plaint des compositions imposées sur des « sujets insignifiants » (*Journal* : 233) : « Une fameuse composition était là sur le métier. Il me fallait coucher sur le papier, tu sais quoi ?... mes impressions du mardi gras ! Sujet, magnifique, fécond, quand on n'a pas d'impressions particulièrement. » Car, se plaint-il encore : « Toujours des impressions ; nulle fête ne nous vient sans qu'on nous donne nos impressions à rapporter. Ce genre de composition n'est pas mon fait du tout. » (*Journal* : 171 et 168, 22 et 20 février 1896) Malgré tout, ces « impressions » nous auront valu « Lettre à ma sœur – Impressions de retraite » (lettre n° 3). À cette époque, écrira Groulx plus tard, « il n'est pas encore question de nous documenter minutieusement avant d'expédier nos devoirs d'écolier. Une composition, un discours, cela s'écrit avec un crayon et une feuille de papier, et les yeux vers le plafond inspirateur » (*Mes mémoires*, I : 55). Sur les méthodes pédagogiques de Groulx, voir lettres n°s 103*, n. a et 143, n. 3.

13. Dans sa lettre à Groulx du 18 juin 1902, 8 p. mss. É. Chartier écrit à ce sujet : « Ai-je tort de prétendre [...] que notre baccalauréat n'a rien d'intellectuel ? Des devoirs et des devoirs : aucune étude d'auteurs qui solliciteraient les forces vives de l'élève et l'inviteraient à une œuvre personnelle. Cette étude des auteurs, formation originelle des maîtres, fournirait seule la mesure de leur capacité : chez nous elle se réduit à rien, à une étude des manuels, œuvre de mémoire, et la commission de littérature au Congrès a refusé de sanctionner mon projet. »

14. C'est en 1880 que le recteur de l'Université Laval convoque le premier congrès de l'enseignement secondaire. Entre 1880 et 1947, le congrès se réunira douze fois. Répartis en commissions, les participants, qui sont des professeurs de collège, étudient les problèmes de l'enseignement classique, en particulier les programmes, les méthodes, les manuels. Au congrès de Québec, en 1914, on remarquera la participation du président et du vice-président de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne de France. Au cours de ces assises, le congrès décide la création d'un bulletin, *L'Enseignement secondaire au Canada*. Lancée en novembre 1915, cette revue pédagogique s'inspire de *L'Enseignement chrétien* de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne de France. (Voir C. Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, 287 p. : 44, 45, 167-168)

Mais des délégués des collèges auront aussi l'occasion de se réunir chaque année en dehors des congrès. En effet, le congrès de 1901 a décidé de centraliser à l'université la correction de certaines épreuves du baccalauréat. Les professeurs de rhétorique et de philosophie se retrouvent donc chaque année à Québec et ont ainsi la chance d'échanger sur les questions qui les intéressent. (Voir W. Lebon, *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, Québec, Charrier et Dugal, 1949, II : 160)

15. L'Espagnol Juan Francisco Donoso Cortés (1809-1853), orateur et écrivain, a été ambassadeur de son pays en France. Ses œuvres complètes, traduites en français et publiées à Paris chez Auguste Vatou avec une introduction de Louis Veuillot, révèlent un catholique fervent et intransigeant ainsi qu'un traditionaliste autoritaire, ennemi du libéralisme. Son style passionné, abondant, verse assez souvent dans la grandiloquence.

16. Sur l'Académie Énard, voir lettre n° 403, n. 6.

17. Voir lettre n° 147, à Erle G. Bartlett.

18. Alors que Groulx baptisera son cercle d'Action catholique, le Cercle Saint-Charles en l'honneur de Montalembert, les « Actionnaires » de Saint-Hyacinthe se nommeront « Frères Carlistes » (voir lettre n° 219).

19. Chartier lui apprend que quatre de ses étudiants, outre T.-D. Bouchard, se destinent au journalisme, dont l'un sous la tutelle de M. Tardivel (18 juin 1902 : 4 ms.). Quant à Groulx, parmi ses étudiants l'un deviendra journaliste de profession, Jules Fournier. Un autre désirera le devenir qui deviendra dominicain, Philiza Perras (voir lettre n° 344).

20. Émile Léger deviendra effectivement prêtre séculier et Erle G. Bartlett, jésuite.

21. Six ans auparavant, commentant la lecture d'articles anticléricaux de « la presse libre penseuse », Groulx s'était écrié : « quand on écrit "bondir d'indignation", d'ordinaire l'on veut laisser entendre par là qu'on a ressenti une indignation quelconque. Moi en écrivant "bondir", c'est là véritablement ce que je fais ; à de pareilles lectures, mes nerfs se contractent et il me faut laisser échapper ma colère par quelques jurons à l'adresse des Libres Penseurs. L'on me blâmera de jurer ; mais chacun en fait autant s'il est réduit à l'impuissance et je jure en attendant de pouvoir me livrer à autre chose. Ces lectures ont ancré dans mon cerveau un rêve que l'admiration vouée à Louis Veullot avait fait naître seulement. Ce rêve, il est bien prétentieux et pour le réaliser, il me manque, hélas ! le nécessaire, les qualités indispensables. Je voudrais me faire journaliste et journaliste clérical ; je serais fier de porter ce nom pour châtier, fouetter, comme ils le méritent ces mangeurs de prêtre. Je voudrais être dans la presse canadienne ce qu'était Ls Veullot dans la presse française [...] Pour moi, si le séminaire parvenait à tailler dans mon bloc informe, une statue propre au journalisme, ne considérant que mon ardeur je m'écrierais à la manière du Vieux Lafontaine : Tremblez. Libres Penseurs, faites des vœux ; voilà votre maître ! » (*Journal* : 226, 227, 21 juillet 1896). Il faut se souvenir que lorsque Groulx parle d'action, c'est aussi et beaucoup au moyen de la plume (voir lettre n° 201, n. 7).

22. L'avocat Jean Lerolle (1873-1962) était le fils du député Paul Lerolle (1846-1912). Il fut président de l'Association catholique de la jeunesse française de 1904 à 1909, après en avoir été le vice-président. *La Revue de la jeunesse catholique*, publiée à Paris de 1891 à 1904, était l'organe officiel de l'A.C.J.F., à la fois trait d'union entre les membres et les cercles, et lieu de recherche et de réflexion doctrinales. Sous les présidences de Henri Bazire (1899-1904), Lerolle et Pierre Gerlier (1909-1913), l'Association accentua ses tendances sociales, mettant en pratique le mot de Bazire : « sociaux parce que catholiques ». En décembre 1902, Jean Lerolle inaugura une rubrique dans *La Revue*, « La Vie catholique et sociale », où il suivait de près le mouvement ouvrier et les problèmes socio-économiques. Cette nouvelle ouverture aux préoccupations traditionnelles de la démocratie chrétienne, au lieu de rapprocher l'association du Sillon, eut l'effet contraire : les tensions s'aggravèrent. Quoi qu'il en soit, on voit que le catholicisme social s'était transformé et qu'il ne pouvait plus être confondu avec la tendance contre-révolutionnaire. En 1905, *Les Annales de la jeunesse catholique* succéderont à *La Revue*, changement qu'explique ainsi J. Zamanski dans la dernière livraison de cette dernière : « Pour que la Revue pénètre le fond des campagnes et les coins d'ateliers, il la faut plus vive, plus complexe et plus courte en même temps, rapide à lire en ces jours où on ne lit pas » (cité par C. Molette, *L'Association catholique de la jeunesse française, 1886-1907 : une prise de conscience du laïc catholique*, Paris, Armand Colin, 1968 : 389-390). Pour les mêmes raisons, l'Association lancera, deux ans plus tard, un journal hebdomadaire, *La Vie nouvelle*.

23. Voir É. Chartier à L.G., 18 juin 1902 : 6-7 mss.

24. Voir lettre n° 201, n. 18.

Vaudreuil, 26 juin 1902 ¹

Mon bien cher Émile,

Après Émile II, Émile I^{er} ². C'est en effet aussitôt après avoir terminé une lettre au premier que j'en commence une autre au second. J'ai senti, en vous lisant, cher Émile, ce qu'il peut être doux à un ami de se sentir regretté. Mon bonheur eut été complet si vous, vous pouviez avoir un chagrin qui n'eût d'écho au fond de moi-même. Mes premiers jours de vacances à moi ont été moins tristes que je ne l'avais appréhendé. S'il vous faut dire tout mon sentiment, il m'eût été pénible que les choses se fussent passées autrement : je voudrais être si bon fils ; je voudrais tant croire toujours que le charme de mon « *home* » pourra me fournir à tout âge comme au temps de mon enfance, un appui contre mes chagrins de toute nature !

J'ai eu des joies plus douces, plus intimes encore que celles de la famille. Nous sommes sans secret, pourquoi ne vous les confierais-je pas, mon Émile, et ne vous les ferais-je pas partager ? Je songeais donc dès mon premier jour ici à tout ce que je vous avais dit de relatif à mon isolement en vacances ³. J'y songeais en me le reprochant, parce que je sentais combien mes paroles avaient manqué de foi et d'amour. Combien nous avons tort de nous dire si souvent seuls, isolés, comme si nous pouvions l'être là où nous pouvons encore retrouver l'« Ami des amis » ! Ah ! Émile, ne parlons plus jamais, nous, d'abandon, de vie isolée. Non, sur quelque point de la terre que la main de Dieu nous transporte, dans notre patrie comme loin d'elle, si nous pouvons encore y retrouver assez d'espace pour ployer les genoux et apercevoir un coin du ciel, sachons y trouver le bonheur. Et bien loin de craindre les adieux, les séparations, croyons plutôt, si profondément qu'ils atteignent au cœur de l'homme, qu'ils ont parfois quelque chose d'heureux. Privés de tout appui du côté de la terre, n'est-ce pas que nous apprenons à nous mieux appuyer du côté du ciel ? Et si l'hôte divin vient s'asseoir au seuil de notre demeure, si notre âme s'éveille, sous la touche divine de la souffrance, à des élans d'amour qu'elle ne se connaissait pas encore, ne serons-nous pas suffisamment consolés ? Oh ! Émile, n'est-ce pas que parler de cette consolation, c'est déjà la sentir ? Quant à moi, effrayé de ce que je croyais être mon isolement, d'instinct je m'étais jeté dans les bras de Dieu, sachant bien que je vous y retrouverais tous. Là, je me rappelais ce que vous êtes pour moi, ce que je dois être pour vous, les devoirs sacrés que la Providence a jetés entre nous. Et de tous ces souvenirs, de toutes ces appréhensions et de toutes ces espérances, il s'est fait subitement dans mon âme une force et une paix comme je n'en avais pas encore éprouvé. Pour la première fois de

ma vie peut-être, j'ai senti que je pourrais verser de *vraies* larmes d'amour devant le Tabernacle ; j'ai compris qu'il y a une ivresse divine à poser ses lèvres sur son crucifix, que le cœur peut devenir brûlant à les y laisser appliquées dans une longue étreinte et que l'âme ainsi enflammée peut alors se faire une fête de rêver les immolations les plus crucifiantes.

Voilà, mon Émile, une ouverture que je n'aurais voulu faire ni si vive, ni si longue. Pardonnez-moi : je me souviens trop devant vous que je vous ai ouvert déjà jusqu'aux derniers secrets de mon âme et que je n'ai plus rien que je vous puisse cacher.

S'il y avait quelque chose dans votre lettre qui pût me faire plaisir, ce n'était pas l'assurance que vous me réitériez d'une amitié dont je suis trop certain, mais la promesse d'unir votre action à la mienne dans une œuvre qui nous tient tant à cœur à tous. Vous ne savez pas combien votre appui à vous, *bien-aimés pupilles*, m'est précieux. Ah ! je voudrais vous dire ce que vous semblez trop ignorer, que si j'ai parfois un peu d'énergie pour aller de l'avant, des inspirations qui m'entraînent au bien, j'en puise bien souvent le secret dans cette conscience que vous m'aurez donnée de la haute noblesse de mes devoirs. Un jour, si je vieillis, je rechercherai peut-être ce qui aura donné à ma vie l'élan qui l'emportait aux jours de la jeunesse. Eh ! bien, alors, ce me sera un de mes plus grands bonheurs d'avouer hautement que rien n'aura plus contribué à m'attacher au service de la classe juvénile, que cette rencontre faite de bonne heure d'âmes comme les vôtres où me seront apparues les immortelles et ravissantes beautés des œuvres de la jeunesse.

Certes, nous avons droit d'être fiers des encouragements que Dieu nous prodigue. Savez-vous les étonnants succès que m'apprend la lettre d'Émile II⁴ ? Dans quelques jours, mon cher Émile, l'« Action catholique », sera devenue propriétaire d'un organe sérieux, *L'Union* de St-Hyacinthe⁵. Voilà donc maintenant que nos idées vont affronter le grand public. C'est le premier drapeau levé sous les plis duquel je vois accourir toute une vaillante cohorte de jeunes, fiers jouteurs de la plume qui vont sonner les combats de l'honneur et de la foi. Nous, ne restons pas impassibles ; ne nous contentons pas de leur crier : courage et confiance ! Agissons. Que tout ce qui est en nous, que tout ce qui sort de nous prenne la forme de l'action. Que tous nos travaux soient une action, nos prières surtout. Demandons souvent à Dieu de ne plus laisser s'échapper en rêves inutiles tant d'aspirations pures et saintes qu'il nous a mises au fond du cœur, mais de les concentrer dans « le piston de l'honneur et de la foi⁶ » où elles prennent cette force irrésistible, faite de la vaillance agissante des preux et de l'inébranlable vertu des apôtres !⁷

Ce que vous m'apprenez de votre *néophyte*⁸ me donne de grandes espérances. Je ne puis croire que Dieu ne se laissera pas toucher par tant de prières que nous lui faisons pour une œuvre si évidemment utile à sa gloire. Mais quand même vos espérances ne seraient pas si belles, travaillez et priez toujours mieux, mon doux Émile. Espérez contre tout espoir, même

si quelqu'un de ces jours, Dieu pour vous éprouver, vous faisait pressentir un échec. Eh ! quoi, le dévouement et l'apostolat s'appelleraient-ils le succès ? Non, Dieu merci ! il serait vraiment trop facile d'être un dévoué et un apôtre. Avec cela aimez, oh oui ! aimez beaucoup cette âme que vous voulez gagner à Jésus-Christ, aimez-là non pas d'une tendresse humaine si profonde qu'elle puisse être parfois, mais de cette tendresse toute spirituelle qui rend prêt à mourir pour sauver ce qui nous est cher et qui ouvre l'âme à des profondeurs que l'on n'eut pas soupçonnées. Si vous l'aimez ainsi, vous aurez sur les lèvres des prières de feu pour elle ; tout sacrifice vous sera doux et vous aurez ainsi centuplé la puissance de votre action. Dois-je parler encore de *sacrifices* ? Je vois que je viens d'écrire encore ce mot. Mon Émile, s'il vient sous la forme où nous l'avons déjà connu, laissons faire et laissons dire. Cela n'a-t-il pas toujours été un des caractères du bien de ne pouvoir se faire sans efforts et souvent sans luttes ? Si vous saviez, Émile, comme tous nos petits malheurs du passé m'apparaissent peu de chose à la distance où je les aperçois aujourd'hui ! Non, vous vous êtes exagéré ma vertu ; je n'ai eu besoin pour ne pas y succomber d'être ni si grand, ni si désintéressé⁹. Il me suffisait de les considérer des hauteurs du devoir et de ces aspirations qui sont les nôtres. Quand nous songeons en effet où nous marchons, ce que nous voulons être, quels dons la jeunesse aime à trouver au front de ceux qui vont au-devant d'elle pour l'entraîner aux combats de l'honneur, comment irions-nous refuser ce qui peut plus que tout *montalembertiser* notre âme ?

J'admire la sainte impatience dont vous êtes tourmenté d'avoir une jeune âme confiée à vos soins. Bienheureux êtes-vous, cher Émile, d'avoir à votre âge de ces pures et divines ambitions ! Quel moment unique dans la vie que celui où jeune encore d'études, de vertus et d'années, nous nous trouvons pourtant en présence de notre premier disciple ! Je l'écrivais à Erle, avant de partir : « Avez-vous jamais songé, lui disais-je, ce que peuvent être pour le jeune prêtre ou celui qui aspire à le devenir que¹⁰ ces rencontres qui le mettent pour la première fois en présence d'un enfant ou d'un jeune homme venant se reposer sur lui des plus graves intérêts de son âme et de son avenir ? Pour le jeune homme sans doute, c'est beaucoup que cette démarche, qui le conduit vers un homme à peine sorti lui-même des vallons de l'adolescence et à qui il va demander de le laisser appuyer contre un cœur plus fort les tremblements du sien et sa faiblesse pressentie. Mais pour le jeune guide !... Ah ! combien mes premières émotions sont encore vivantes !... C'est le premier abordage à la patrie vers laquelle allaient tous les élans de son cœur, l'espoir des labeurs de toute sa vie : la patrie des âmes, terre inconnue et mystérieuse que ses vœux impatients cherchaient par delà l'océan immense des rêves de la jeunesse. Enfin, ô joie, ô bonheur, il y touche ! oui, ce sont bien là ces rives qu'il appelait, c'est bien ce ciel incomparable qu'il avait entrevu de loin ! Et lui, l'apôtre, le conquérant, embrassant ce sol divin : "À genoux, se dit-il, à genoux ! puis c'est au nom de Dieu qu'il en prend possession, qu'il y plante,

indéracinable à tous les chocs et à tous les vents, la croix de Jésus-Christ." » ¹¹ Croyez bien, mon Émile, qu'il n'y a rien dans toutes ces figures qui dise au delà de la vérité et de ce que fut ma première émotion. Avec vos rêves et vos aspirations si pures et si fraîches, votre apostolat précoce, vous aurez mérité d'obtenir encore jeune, plus jeune que moi, cette faveur des faveurs, et vous me direz alors s'il y a une des joies de la terre qui égale celle-là.

Avant de finir, mon doux Émile, je veux vous dire après tant de fois que mon cœur est toujours près de votre cœur, ma main dans votre main pour faire ensemble les œuvres de Dieu. Prions bien. Priez pour moi, Émile ; vous savez tout ce qu'il me faudrait de vertu que je n'ai pas, pour aller avec confiance au-devant de la jeunesse. Mais après cela devenons des hommes d'action. Répétons-nous souvent : « Montalembertisons les jeunes ¹² », et aussi « Pour la patrie et la Religion par la jeunesse et pour les jeunes ¹³ » ! Croyez toujours à mon affection toujours constante, toujours la même parce qu'elle ne peut plus augmenter. Je vous l'offre comme étant ce qu'il y a de meilleur en moi.

En N.S.
Lionel, eccl.

Devrai-je espérer votre visite à Vaudreuil. Le mot de Mgr à mon sujet pourra peut-être vous éclairer. Je vous prie de me le faire connaître ce fameux mot ¹⁴, si toutefois il n'y a pas inconvénient. À propos de Louis, comment vous a-t-il pu dire qu'il avait de moi « *Montalembert* » et les « *Lettres* », étant donné que ni l'un ni les autres ne lui ont été passés par moi ? Un petit point à éclaircir. Tâchez donc d'amener ce cher Louis à m'écrire lorsque le résultat du Bac sera connu ¹⁵. L'occasion sera naturelle et qui sait ensuite ? ? Pendant que j'étais à vous écrire, j'ai reçu une lettre de Jean m'annonçant que Mgr le laisse libre d'aller à Rome ¹⁶. À propos de Jean, mon Émile, je dois accuser un gros péché. Un des derniers soirs qu'il est venu veiller chez moi, je lui ai confi[é] que vous me faisiez un journal. Je m'étais toujours fait un reproche de lui avoir fait de cette affaire un secret ¹⁷ qu'il aurait fini d'ailleurs par percer. Je voulais vous avertir de mon *indiscrétion*, j'ai oublié. L'ouverture n'est pas allée plus loin. Pour ce qui est de la matière elle-même du journal, mes lèvres resteront toujours scellées. Je sollicite mon pardon. Je pars pour Longue[u]il lundi soir. Jusqu'à jeudi là ¹⁸.

Affectueusement en N.S.
L.G.

Pardonnez la calligraphie : j'ai une plume *affreuse* simplement.

1. 3 p. sur 6 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 23 juin 1902, 6 p. mss. La lettre commencée le 26, s'est peut-être poursuivie le 27 puisque Groulx reçoit pendant qu'il écrit une lettre datée du 26 (voir *infra*, n. 16).

2. Diplomatiquement, lorsqu'il écrit à Émile Chartier, c'est ce dernier qui devient Émile I^{er} et É. Léger, Émile II (voir lettre n° 214, n. 10).

3. Dans son journal, il écrit : « Il y a déjà deux jours que j'ai quitté Valleyfield. Le temps ne m'a pas paru aussi lourd et aussi ennuyeux que je ne l'avais craint. L'inactivité trop complète où me voici plongé me pèse bien un peu. Mais, après quelques jours de repos, j'aurai repris mes études ; ma correspondance s'élargira, et ce sera comme le commencement d'une nouvelle vie. Pendant ces heures de désœuvrement, la pensée s'envole vers les âmes que l'on aime et qu'on a dû laisser là-bas. J'ai pensé bien souvent à Erle, à Émile, à Jean et à combien d'autres. J'ai fait de ces âmes comme le théâtre de mon action. C'est à elles que vont le grand nombre de mes prières et le but de tous mes efforts. J'ai mis là ma vie, toute mon âme et tout mon cœur [...] Pour me rendre moins indigne de les aimer et de les diriger, je veux utiliser ces vacances à entrer davantage dans les voies de l'amour de Dieu, à m'amender de toute façon. Il faudra que chaque mot, chaque lettre qui partira de moi pour aller vers elles soient un peu moins indignes de ces chers disciples et de la cause que nous servons ensemble. » (*Journal* : 758-759, 22 juin 1902) — Sur la façon dont il passe ses vacances d'été, voir lettres n°s 117, n. 4, 145, n. 7 et 204, n. 13.

4. Lettre du 18 juin 1902 (voir lettre n° 200).

5. En fait, c'est T.-D. Bouchard, l'ancien élève de Chartier, qui a commencé sa carrière de journaliste à *L'Union* à l'âge de 18 ans et sous la signature duquel étaient parus les articles sur le « Congrès », qui acquiert le journal le 1^{er} décembre 1903. T.-D. Bouchard et son journal évolueront vers un certain anticléricalisme et la méfiance envers le nationalisme militant. Albert Benoit écrira à l'abbé Émile Chartier le 7 janvier 1904 : « Bouchard est maintenant libre-penseur attiré [...] laïcisateur à outrance » (ASSH ; photocopie au CRLG). En fait, Bouchard voudra dissocier politique et religion. Le 2 janvier 1912, le journal changera d'orientation et de nom mais non de propriétaire, car *Le Clairon* restera la propriété de T.-D. Bouchard jusqu'en 1954. Voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise...*, II : 207-209 et V : 39-41 ; T.-D. Bouchard, *Mémoires*, Montréal, Beauchemin, 1960, 3 vol., II : 32, 43-50 ; Camille D. Clift, « *L'Union, 1903-1904* », dans Fernand Dumont *et al.*, dir., *Ideologies au Canada français (1900-1929)* : 85-104.

6. Expression utilisée par Émile Chartier dans sa lettre du 28 mai 1902 : 3 ms.

7. Dans son premier texte à titre de président de l'Action catholique l'on pouvait lire : « Les drapeaux sont plantés sur les hauteurs ; il n'y a point de bras pour les tenir. N'y en aura-t-il jamais ? Non. Les rangs de la jeunesse vont s'ouvrir. Des soldats, des conscrits vont monter au drapeau comme on monte à la vertu et à l'honneur. Ce drapeau, quels services veut-il ? Revendication des droits de la vérité, par la plume, par la parole. Propagande des idées généreuses auprès des plus jeunes tant que le plus vaste théâtre de la publicité nous sera fermé. Grossir toujours le noyau des vaillants, des fervents de l'effort qui veulent le dévouement et l'action. Action immédiate par la régénération de la classe juvénile ; élévation de l'idéal écolier. Pour cela, écrire, écrire toujours ; parler, parler encore, parler sans cesse. Avoir le culte des conversations sérieuses tendant au but général. Et surtout agir. Agir par tous les moyens bons et honnêtes. Agir en particulier par l'exemple. Se faire voir et se faire reconnaître pour des jeunes gens de foi et de piété solides. » (*Journal* : 753, 31 mai 1902)

8. Louis Gosselin.

9. Dans sa lettre à Groulx du 23 juin 1902, 6 p. mss., É. Léger écrivait : « Parfois, sur demande de M. Allard, je vais au Collège pour partager ses labeurs. En ces circonstances, il sait m'être plus agréable qu'en mai dernier, lorsqu'il m'arracha par ruse le papier que je vous ai montré, contenant une allocution à l'Académie à propos de l'exclusion de [Jules] Fournier ; ou encore lorsque, par des moyens illégitimes, il eut de moi des renseignements que je devais taire. Mais laissons dans l'oubli tout ce passé néfaste [...] Me serait-il possible d'étendre un voile sur tous les embarras qu'on vous a suscités, sur toutes les peines qu'on vous a fait souffrir ? Oublier tout cela, ce serait méconnaître votre héroïque vertu en

présence de tant d'infortunes. Il fallait une âme trempée comme la vôtre, grande, désintéressée pour faire face à des désastres si navrants. À vous je dois de ne pas avoir succombé sous les coups dont m'accablait le Seigneur. Vous avez pansé mes plaies ; vous m'avez sauvé, je vous donne maintenant mon amitié : est-ce assez ? Non, je vous donne aussi mon activité et veux collaborer à l'œuvre si belle de l'apostolat que nous avons entreprise. » (3-4 mss)

10. Écrit initialement, puis rature ultérieure à la mine de plomb : que

11. Lettre n° 199.

12. Voir lettre n° 195, n. 3.

13. Voir lettre n° 195, n. 6.

14. Émile Léger lui raconte qu'il est allé rendre visite à Mgr Énard qui lui a parlé de « l'incident du 26 avril » (voir lettre n° 169, n. 3). Il poursuit : « Il m'a peut-être glissé un mot à votre sujet ; si vous désirez le connaître, je le réserve pour une prochaine missive. » (23 juin 1902 : 2 ms.) Nous ne saurons jamais ce que l'évêque a dit en cette occasion puisque dans sa lettre suivante, É. Léger écrit : « Quant au mot de Mgr je vous le dirai à notre prochaine rencontre » (3-4-5 juillet 1902 : 8 ms.).

15. Louis Gosselin, à l'instar d'Émile Léger, était un élève de Groulx en Rhétorique, qui se termine par l'obtention du premier baccalauréat (voir lettre n° 204).

16. Lettre du 26 juin 1902 de Jean-Marie Phaneuf qui, finalement, n'ira jamais étudier à Rome.

17. C'est par l'entremise de Jean-Marie Phaneuf que Groulx et Émile Léger se sont d'abord rencontrés.

18. De ce voyage du 30 juin au 2 juillet, il écrit : « Lundi soir j'étais à Longueuil où Mr Corbeil m'avait écrit de l'aller rencontrer. J'y suis resté deux jours. Deux jours dont le souvenir me sera cher longtemps. Il me tardait de me jeter, après deux ans de séparation, dans les bras d'un homme que j'aime à l'égal d'un père [...] Le thème unique et invariable de nos tête-à-tête presque continuels fut cela va sans dire : les devoirs de l'enseignement, la direction des âmes, l'avenir de la jeunesse [...] Il s'en ouvrait à son aise à celui qui fut l'un de ses derniers disciples, et qui était venu lui demander au début d'une carrière qui ne fait que s'ouvrir, les lumières qui éclairent la voie et la force qui donne le courage d'aller jusqu'au bout. Je suis revenu de ce voyage, que je pourrais appeler un pèlerinage, plus fort, plus ardent, plus épris des divines beautés de ma vocation. Pouvait-il en être autrement après la leçon qui m'est venue encore une fois de l'exemple plutôt que de la bouche de mon ancien Maître ? [...] Votre enseignement s'ajoutera à tant d'autres, à tant d'inspirations qui me sont venues de sources différentes et qui auront servi à lier irrévocablement ma vie au service de la classe juvénile. » (*Journal* : 759-760, 7 juillet 1902 ; voir lettres nos 202* et 203*)

202*

À Jean-Marie Phaneuf

[Vaudreuil, ca 3-4 juillet 1902]¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 26 juin 1902, 8 p. mss, écrite au retour de son voyage à Longueuil et au plus tard le 4, puisque J.-M. Phaneuf lui donne une adresse où on peut le rejoindre jusqu'au 5. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 10 juillet 1902 : « [...] Heureux les sédentaires que l'on sait trouver tous les jours dans leur ermitage, prêts à recevoir les amis ! [voir lettre n° 187*] [...] La Saint-Jean-B[aptiste] à Longue[uil] t'a instruit d'une façon plus pratique peut-être [...] Monsieur Corbeil a donc vu les choses autrement que toi et j'oserais me flatter d'avoir senti comme lui. Oui Lionel, la Providence

te veut à Vall[eyfield] [...] C'est que si tu as souffert l'épreuve si durement dans cette maison, si elle a été pour toi un lieu de sacrifice et d'immolation véritable de ta volonté et de tes goûts, il ne serait pas juste que ton sacrifice fût pour d'autres enfants qui y auraient été étrangers et qui n'y auraient aucun droit [...] » (3, 7, 14 mss).

203*

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 6 juillet 1902] ¹

<...> M. Corbeil est convaincu que la Providence me veut à Valleyfield.
<...>

1. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 27 juin 1902, 4 p. mss. Lettre attestée par E.G. Bartlett, dans son journal, aux dates des 5 et 8 juillet 1902 : « J'attends avec impatience une réponse à ma lettre à M. Lionel. » « Et j'ai reçu cette réponse : elle m'annonce une nouvelle qui me remplit d'espérance. "M. Corbeil est convaincu que la Providence me veut à Valleyfield." Telles sont les paroles de M. Lionel » (II : 56 ms.). Lettre aussi attestée par E.G. Bartlett à L.G., 15 et 21 juillet 1902 : « [...] dix jours depuis l'arrivée de votre lettre [...] Vous pouvez deviner ma joie à la nouvelle que vous devez rester probablement à Valleyfield [...] Vos remarques sur l'Action m'ont touché. Il est vrai que les jeunes gens d'aujourd'hui, même ceux qui ont des principes se contentent de veiller sur eux-mêmes sans songer aux autres. Mais aussi combien y en a-t-il qui voudraient faire du bien s'ils en savaient le moyen ? Ils ne savent pas comment procéder [...] » (1, 4, 5 mss).

204

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 16 juillet 1902 ¹

Mon bien cher Émile,

Je devrais peut-être donner à ma lettre un début cérémonieux pour vous féliciter de votre *épatant* succès au baccalauréat. Ma vanité y serait trop intéressée et... la vôtre aussi, tout *humbles* ² que nous sommes aux yeux des anges et des hommes. Si honneur il y a, soyons-en fiers pour notre jeune maison de Valleyfield ³, pour la bonne renommée que ces succès peuvent lui valoir et pour la petite part de prestige qu'il peut nous en advenir en faveur de nos œuvres. Nos œuvres de la jeunesse ! c'est toujours, comme vous le voyez, la fin suprême où je souhaite voir converger tout ce qui vient de nous sous la forme de la prière et de l'action.

Au sujet de celle que je vous ai confiée, mon Émile, ayez bon courage. Je suis loin de partager vos premiers désenchantements. Pour moi, rien ne peut me garantir de plus belles espérances de réussite que la persistance de vos prières, et la part de sacrifices que vous avez la générosité de vous imposer, je n'en doute pas, toujours pour *lui*⁴, pour que son âme s'ouvre enfin aux brises de l'idéal et de l'honneur. Vous ne vous doutiez peut-être pas, combien il y avait pour me plaire, dans cette partie de votre dernière lettre. J'étais heureux en vous lisant d'assister encore une fois au réveil, dans une âme, d'élans généreux qui ne lui viennent pas de moi, mais que j'ai tant souhaité voir grandir chez elle. Trop de circonstances dans ma propre vie m'ont laissé voir les grandes récompenses attachées par Dieu à la plus minime générosité pour que j'en puisse ignorer la haute valeur. Il faut croire à la *toute-puissance* de l'action généreuse d'où qu'elle vienne, mais combien plus quand c'est la mise en acte des plus hauts sentiments d'un âge qui donne sans mesure parce qu'il a tous les élans. On donne dans la mesure que l'on aime, c'est presque un axiome. À quel âge de la vie aime-t-on plus l'infini qu'à celui de la jeunesse ? Vous avez donc été bien inspiré, mon cher Émile, en mettant ce *ciment* incomparable de la générosité à la base de votre première œuvre d'apostolat. Vous y aurez mis trop de votre cœur pour que le sacrifice n'ait pas été d'une agréable odeur au Divin Maître. Et quand on a mis tout son cœur dans une entreprise, il n'y a plus qu'une chose à faire qui est d'en répéter l'offrande. Dieu fait le reste ; mais Il le fait infailliblement. C'est une vérité que nous oublions trop facilement. Nous aimons à regarder en arrière dans les sillons tracés nous inquiétant si nos sueurs féconderont les germes et si les semailles vont lever, comme si ce soin ne regardait pas uniquement le ciel. Qu'avons-nous à faire que de fournir notre journée comme de fidèles travailleurs ? C'est toute la part de l'homme dans les œuvres divines. Et pour le lui rappeler en l'instruisant, Dieu fait ordinairement venir le succès, quand toutes les circonstances fâcheuses liguées contre l'œuvre la font déjà périlcliter et ne lui laissent d'autre espoir que celui qui vient des cieux. Vous savez n'est-ce pas, cher Émile, comme rien ne ressemble moins à la spéculation que ce que je vous écris là. Ce n'est pas vous qui aurez oublié les trois derniers mois de notre histoire ancienne. N'y eut-il pas⁵ un jour au Collège de Valleyfield trois amis qui se regardèrent consternés, croyant à l'écroulement des projets les plus péniblement élaborés⁶ ? Ne fut-ce pas aussi bien quand la mauvaise volonté des hommes paraissait devoir paralyser leurs moindres efforts que Dieu agissait à son tour, et fondait au loin ce qui allait dépasser toutes leurs espérances ? Ils avaient rêvé d'une œuvre qui ne devait pas franchir les limites d'un collège, et voilà qu'ils deviennent les pionniers d'une ligue embrassant toute la jeunesse d'une province. Quel enseignement pour nous si nous pouvions ne le jamais perdre de vue ! Qu'il vous encourage, mon Émile ; qu'il calme vos impatiences que j'excuse parce que je les comprends et qu'elles ne sont après tout que les excès d'un zèle jeune et ardent.

Si je n'ai que des louanges pour votre esprit généreux, cher Émile, je vous trouve peut-être un peu sévère envers vous-même en vous interdisant ces cirques qui ne sont pas toujours dangereux pourvu qu'on sache se borner et distinguer ce qui est à voir de ce qui ne l'est pas. Mais surtout, il faut que je vous corrige une grave erreur historique — ces cirques n'ont rien de commun avec ceux qui ont amené la chute de Rome, après avoir hâté la décadence de la Grèce ⁷. Dans votre prochain voyage à Vaudreuil, il faudra que je vous chicane là-dessus et que je vous fasse expier votre méprise.

L'ami Jean ⁸ est venu passer la journée de lundi avec moi. Un arrêt entre Montréal et Rigaud. Vous devinez si nous aurons bien employé le temps. Ce fut la détente d'un mutisme bien obligé de quinze jours sur nos affaires les plus importantes. Ici, je n'ai personne à qui je communique mes vues ; et quand ces communications nous sont devenues une habitude de tous les soirs, comme au collège, c'est vous dire si en quinze jours nous avons eu le temps d'entasser de la matière. Nous avons bien parlé d'Émile et des autres. Il le fallait bien puisque c'était nous qui conversions. Je dois vous dire ici que la propagande de l'action *montalembertisatrice* préoccupe toujours Monsieur le Président de l'Action catholique. Il est en voie dans le moment de fonder un cercle à Ste-Thérèse. Les pourparlers sont déjà entamés. Ainsi que je l'ai fait au passage de Jean, je vous demande une communion, mon cher « *Secrétaire* », à cette intention. Je m'adresse pour la fondation de ce cercle à un jeune rhétoricien qui m'a été recommandé par Monsieur Corbeil ⁹. Quand vous viendrez à Vaudreuil ¹⁰, j'espère qu'avec l'aide de Dieu, l'affaire aura abouti heureusement et je réchaufferai mon enthousiasme au souffle de celui de mon Émile afin d'imprimer une poussée vigoureuse à cette œuvre nouvelle. Cette fois comme en d'autres temps et en d'autres lieux, il y a bien des obstacles en travers de ma route. Mais je dirais volontiers comme les premiers apôtres : « il faut que la parole de Dieu soit libre ; on ne peut l'enchaîner. Nous ne pouvons nous taire » ¹¹. C'est ainsi qu'ils répondaient aux sommations de la synagogue. Disons-nous : « Nous ne pouvons pas ne pas agir ! » — Et d'ailleurs ne sommes-nous pas

... Des Bretons, la race aux longs cheveux
Qui ne sait pas plier quand elle a dit : je veux ! ¹²

Vous dirai-je, cher Émile, que sous le couvert de ce déploiement d'action, se cachent pourtant les plus ardentes aspirations au repos. Ce n'est point que la lassitude s'empare de moi ; le *besoin* d'agir est un trop impérieux *besoin* de ma nature. Mais sur les lignes avancées où les circonstances m'ont poussé comme insensiblement, puis-je ne pas m'apercevoir quel pauvre soldat je suis et serai toujours ? Ah ! s'il suffisait d'avoir un bras robuste et de savoir tenir un drapeau ! mais c'est bien autre chose qu'il faut au poste où l'on me poussera peut-être malgré tout. Il me prend des envies de m'enfermer cinq ou six ans, pour y étudier et y prier. J'en reviendrais

avec une âme trempée sept fois dans la force de Dieu. Et peut-être que pendant ce temps de retraite et d'oubli, ceux qui me redoutent si fort auraient eu le temps de se convaincre que je n'ai ni tant d'ambition ni tant de malice.

Ma retraite des vacances me pèse de moins en moins ¹³. Et pourquoi me pèserait-elle ? Je vous assure que nos goûts modestes, à tous deux, cher Émile, s'harmonisent assez bien. « Heureux le sage, ai-je vu, lu quelque part, qui peut peupler sa solitude du souvenir d'amis fidèles ! » Je suis, entre nous, ce sage-là, pourvu que vous ne me prêtiez ni la mine rébarbative, aussi bien que les lunettes classiques et le visage austère du sage tel qu'on se le figure communément. J'ai d'excellents amis qui s'extasient sans cesse sur mes instincts quasi monastiques ¹⁴. Je ne suis pas bien sûr s'ils ne me prennent pas en pitié. Mon Dieu, ce n'est pas la peine : il m'est si facile d'être comme cela et il me serait si difficile d'être autre chose. Je dois au bon Dieu d'avoir été initié de bonne heure à la vie des âmes dans ce qu'elle a de plus divin. Cette vie m'a fait comprendre qu'il y a des joies et des beautés après lesquelles tout le reste pâlit ; elle m'a fait éprouver que seul, resserré derrière les quatre murs d'une cellule, on peut encore trouver pour son cœur assez de soleil et d'atmosphère pour que l'univers nous devienne comme un spectacle oublié. « Tôt ou tard, on ne vit que des âmes », disait Vauvenargues ¹⁵. Je crois ce temps arrivé pour moi, et le bonheur que j'y trouve me fait souhaiter à mon Émile que cette vie sereine devienne celle même de sa jeunesse. En attendant venez partager la mienne. J'ai bien hâte de savoir où vous en êtes avec vos *foins* et vous savez pourquoi. Écrivez-moi que vous venez bientôt puisque tant est que *puissiez* venir. N'oubliez pas que vous arrêterez d'abord à Vaudreuil ¹⁶.

À propos, Jean est bien intrigué de votre silence prolongé. Il vous autorise à pénétrer dans sa chambre et à prendre là pour moi la *Théorie des Belles-Lettres* du P. Longhaye ¹⁷, un gros vol[ume] que vous m'apporterez ¹⁸. Cultivez Aldéric ¹⁹, c'est une âme à gagner. C'est Dieu qui vous le mène. Il me faut donc finir par une dernière parole d'action. Il faut pourtant que j'ajoute que je vous aime toujours avec l'ardeur que je sais y mettre. « *Montalembertisons les jeunes !* »

Votre ami affectueux en Jésus-Christ,
Lionel

Y a-t-il rien qui transpire au sujet du remaniement des Professeurs ²⁰ ?

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger des 3-4-5 juillet 1902, 8 p. mss. Groulx a transcrit un extrait de sa lettre dans *Art-Notes* : 47 ms.

2. Le soulignement dont s'est vu gratifier « humbles » est plutôt sarcastique, puisque Groulx s'accuse à plusieurs reprises de manquements à l'humilité. Voir, par exemple, lettre n° 161, n. 8.

3. Émile Léger a été reçu bachelier avec 118 points (Groulx avait obtenu 134.8 sur 150 points). Parmi les collèves de la province, celui de Valleyfield a obtenu le 6^e rang en Rhétorique et le 8^e en Philosophie. Cependant, rapporte É. Léger : « Nous avons, en rhétorique, 7 bacheliers faits et deux qui le seront certainement : 9 bacheliers sur 17 élèves, plus de la moitié. M. le Directeur nous dit que, proportion gardée du nombre d'élèves, la classe de rhét. du C. de V. est arrivée la 1^{ère} de tous les collèves. Je m'en réjouis d'autant plus que vous avez, mon bien cher ami, une très large part de ce succès. » (3-4-5 juillet 1902 : 6 ms.)

4. Le néophyte d'Émile Léger, Louis Gosselin.

5. Extrait cité textuellement dans *Art-Notes* : N'y eut-il pas [...] d'une ligue embrassant toute la jeunesse d'une province.

6. Groulx a rapporté cette rencontre entre lui, Jean-Marie Phaneuf et Émile Léger : « Voilà huit jours passés, cher Jean et cher Émile, depuis la promenade des "Trois amis", sur les bords du lac voisin [Saint-François]. C'était par un soir maussade de printemps, un soir qui faisait pressentir l'orage comme nous disions, et qui n'était que la trop vivante image de ce qui se passait au dedans de nous-mêmes [...] Qui nous eût rencontrés ce soir-là, à voir nos figures apparemment calmes et réjouies, nos rires fréquents qui s'efforçaient de cacher l'amertume du dedans, se serait pris peut-être à rêver le bonheur et les charmes paisibles de l'amitié. Et pourtant ces trois amis parlaient de séparations et d'adieux. Au milieu des silences que subissait parfois la conversation, chacun se posait au dedans de lui-même la question triste et sans réponse : "À quand le soir qui nous verra désormais ensemble ? l'un à côté de l'autre, parlant de nos projets communs qui nous apparaissaient si beaux, escomptant l'avenir avec cette foi de la jeunesse qui croit à tout, excepté au malheur ?" [...] Hélas ! oui, on nous sépare et cette fois c'est irrévocable : l'autorité le veut ainsi. Ceux qui ont la foi savent voir dans ces coups l'action de la Providence ; nous avons accepté celui-ci comme tel. » Malgré tout, à la fin du texte, Groulx n'avait pu s'empêcher d'espérer : « Oui, doux amis de mon âme, la Providence fera se lever des jours meilleurs. Attendons-les avec confiance. » (*Journal* : 739-740, 741, 15 mai 1902 ; voir aussi lettres n°s 169, n. 3 et 190*)

7. É. Léger écrit en effet : « je me prends à éprouver un secret contentement de n'être pas allé au cirque, cet après-midi. Mais j'ai eu une forte envie d'assister à ces spectacles qui amenèrent autrefois la ruine du peuple le plus fort que la terre eut porté. » (3-4-5 juillet 1902 : 1 ms.)

8. Jean-Marie Phaneuf est allé à Vaudreuil le 14 juillet.

9. Lettre n° 206.

10. Ce jour même, Émile Léger écrit à Jean-Marie Phaneuf : « ma solitude est d'autant plus insupportable que depuis quelques [sic] temps Vaudreuil se tait. Si mon cher Monsieur Groulx savait comme cela m'est pénible ! [...] J'aime Vaudreuil, parce que là est un toit qui abrite un homme qui est autant que moi-même » (16 juillet 1902 : 2 ms. Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG).

11. *Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu.* Voir *Les Actes des Apôtres* 4, 20. Groulx goûte beaucoup la lecture des *Actes* : « Rien n'égale pour moi l'intérêt souverain que présente le dévoilement de la vie cachée des premiers Apôtres. Je l'avoue, de tous les livres du Nouveau Testament, le livre des *Actes*, est celui que je lis avec le plus de charme et celui qui m'émeut le plus. Tout l'esprit, toute l'éloquence, tout le courage, toutes les vertus de la primitive Église sont dans ces pages. Il y a là mieux qu'un souffle épique ; c'est le souffle chrétien qui anime, pour la première fois, un ouvrage sorti de la main des hommes et relatant des gestes d'hommes. » (*Journal* : 741, 17 mai 1902) L'année suivante, à la même époque, c'est l'Évangile selon saint Jean qui aura sa préférence (voir lettre n° 288).

12. Cf. lettre n° 214, n. 12.

13. Huit jours auparavant, il a raconté, dans une des rares et courtes inscriptions dans son journal cet été-là, la façon dont il a passé la journée : « Je me suis payé aujourd'hui une véritable journée de campagne : une journée entière passée sous les arbres, la poitrine ouverte aux brises rafraîchissantes d'un fort vent d'ouest, un livre de littérature dans les mains. C'est un charme que d'étudier la science du Beau dans ces encadrements de la terre et du ciel qui vous donnent comme les intuitions des beautés que vous cherchez. Du mamelon où je vais m'asseoir, j'aperçois toute la baie de Vaudreuil, et un ciel vaste et pur qui semblerait comme la seule coupole digne de recouvrir cette portion du Canada. Les vagues qui viennent s'allonger sur une grève longue et basse, joignent leurs clameurs aux souffles qui passent dans les grands arbres au-dessus de la tête et donnent à ravir cette musique grave et grandiose des vents et des flots que l'on ne se fatigue jamais d'écouter. » (*Journal* : 760-761, 8 juillet 1902).

14. Voir lettre n° 202*.

15. Réflexion reprise par Lacordaire dans H.-D. Lacordaire, *Lettres du révérend père Lacordaire à des jeunes gens*, édité par Henri Perreyve, 11^e éd., Paris, Douniol, H. Chapeliez, 1893 : 307.

16. É. Léger prévoit un voyage à Rigaud, pour y voir Jean-Marie Phaneuf, ainsi qu'à Vaudreuil, probablement seulement après les foins, puisqu'il se doit d'aider son père sérieusement malade.

17. G. Longhaye, *Théorie des Belles-Lettres. L'âme et les choses dans la parole*, 3^e éd., Paris, Victor Retaux, 1900, 612 p.

18. Voir lettre n° 205, n. 6.

19. Aldéric Leduc.

20. Voir lettres n^{os} 212 et 213.

205

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 18 juillet 1902¹

Au « *friend of my heart*² » j'adresse ce soir mes plus cordiales félicitations à l'occasion de ses dix-neuf ans !

J'entends que *cordial* soit pris ici non plus dans son sens officiel et banal qu'il n'a jamais sous ma plume, mais dans son sens naturel, celui qui lui donnent la langue et la droiture de sentiments.

Mon Émile, je réunis ce qu'il [y] a dans mon cœur de plus tendre, de plus affectueux, de plus fidèle, et j'ajoute, de *plus aimant Dieu*, pour vous l'offrir. Ce sera là comme les fleurs éparses d'un pauvre bouquet que votre amitié recevra avec bonheur parce qu'il vient de moi. En somme, c'est encore mon amitié et toute mon amitié que je vous offre. Que voulez-vous ? C'est encore ce que j'ai de meilleur.

Vos dix-huit ans qui vont finir, Émile, me rappellent les miens, et je n'en doute pas, vous laisseront à vous aussi de nombreux et d'impérissables souvenirs. Votre dix-huitième année sera celle où comme moi, vous aurez connu Montal³, et par lui, ça aura été votre première initiation à toutes les pures croyances de la jeunesse. Son profil chevaleresque vous

apparaîtra plus tard comme à moi au terme de votre adolescence et au seuil de votre virilité comme l'idéal aimé de la première et le génie inspirateur de l'autre. C'est à dix-huit ans Émile, que le fond de votre vie se sera pour jamais idéalisé⁴, que votre âme aura frêmi sous la touche enchanteresse de l'enthousiasme, que votre cœur de jeune homme, se sera comprimé sous les fortes et poignantes pulsations de l'honneur. Dix-huit ans ! année de réveil et d'idéal pour les jeunes. C'est à dix-neuf, c'est à vingt ans qu'on le sent surtout parce qu'on a déjà vieilli. Et alors ne retrouvant plus la même vivacité de sentiments, la même fraîcheur d'aspirations, vous écrirez mélancoliquement comme à l'époque où je courtais les muses :

J'avais l'âge heureux où l'âme s'idéalise.
 La vie en moi n'était qu'au plus beau du printemps,
 Et la main sur mon cœur, je disais à la brise :
 Oh ! s'il battait toujours ainsi qu'à dix-huit ans !⁵

Mon premier bonheur dans tout cela, cher Émile, sera de vous avoir rencontré à cette heure de votre vie. Il ne me sera pas indifférent de me ressouvenir d'avoir été un de vos premiers amis rencontrés sur la route. Et moi qui aurai reçu vos premières confidences, qui vous aurai vu unir vos joies comme vos souffrances aux miennes qui vous aurai donné le doux nom de disciple et d'ami pourrais-je donc avoir rien de plus cher que de savoir mon souvenir mêlé désormais à l'éclosion de tous les nobles idéals dans votre âme ?

Puissent vos dix-neuf ans être tout ce que je les veux : une moisson déjà commencée d'œuvres saintes et de prosélytisme, une année vécue à la Montalembertisation des jeunes ! Et que puis-je après tout, bien-aimé Émile, vous souhaiter de meilleur ?

Merci de l'envoi « *via Joannis* ». Il n'y a point de chaire de littérature ... à l'horizon⁶. J'enseigne la littérature à mon petit frère, et en homme consciencieux, je prépare mes cours dans six auteurs. Mgr sera ici dimanche⁷. Si je pouvais auprès de lui ou auprès de quelqu'un de sa suite m'informer d'Émile. Je vais essayer tout de même d'interroger les sphynx sur le sort que me réservent les destins⁸. Je vous ai écrit hier, mon Émile ; votre petite note de ce matin m'a redonné la démangeaison de vous écrire. Que j'ai donc hâte de vous voir Émile ! Tâchez de me venir par quelque beau jour. Sans doute que je vais communier dimanche⁹, et si j'ai un peu de ferveur, je le devrai aux bonnes inspirations qui me viennent toujours du souvenir de mon disciple aimé.

Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 17 juillet 1902, 1 p. ms., qui accompagne l'envoi de la *Théorie des Belles-Lettres*.
2. É. Léger commence ainsi sa lettre : « *Friend of my heart, hello !* »
3. Voir lettre n° 198, n. 5.
4. Groulx confiera encore à ses disciples aux environs de 1903-1906 : « C'est que des idées qui me sont venues aux premiers enthousiasme[s] de la 18^{ème} année sont là désormais rivés pour jamais, et je le sens bien pour ma vie. » La suite ne l'a pas fait mentir (voir [*Académies et Action catholique...*] : 33 ms.).
5. Vers extraits du poème « Où sont les vacances ? » dédié à l'abbé Corbeil, et dont la première version est datée du 3 septembre 1897. Le dernier vers de cette dernière version partielle, la dixième, a été spécialement modifié pour le destinataire, puisque toutes les autres versions portent : ainsi qu'à vingt ans (voir *Journal* : 336-338 et 919-924 ; sur le poème, voir lettres n°s 17* et 37*, n. d.).
6. É. Léger lui fait parvenir, tel que demandé (voir lettre n° 204), la *Théorie des Belles-Lettres* du Père Longhaye appartenant à Jean-Marie Phaneuf. Il ajoute ce commentaire : « Quel soupçon ce mot de Belles-Lettres éveille en moi ! Si l'on vous confiait une chaire de Littérature... » (17 juillet 1902 : 1 ms.).
7. Il faut entendre par « ici » Vaudreuil, où Mgr Émard va conférer le sacrement de confirmation aux jeunes de l'endroit, le 20 juillet.
8. Voir lettres n°s 212 et 213.
9. É. Léger lui demande de communier à son intention le dimanche, 20, jour anniversaire de sa naissance (17 juillet 1902 : 1 ms.).

206

À Émile Lambert

[Vaudreuil, 22 juillet 1902] ¹

Monsieur Émile Lambert, étud.
425 Avenue Pie IX
Maisonneuve ²

Mon cher Monsieur,

Je ne vous suis peut-être pas tout à fait inconnu. À titre d'ancien élève de Ste-Thérèse, il est possible que j'aie conservé quelque droit à votre souvenir. Ce n'est pourtant pas de cette espérance assez problématique d'un souvenir plus ou moins conservé que je fais compte en vous écrivant aujourd'hui. Entre certaines âmes, il y a une connaissance qui supplée toutes les autres : c'est celle qui procède de la communauté des mêmes aspirations et d'un même idéal. Outre la parenté du sang, je reconnais la parenté bien autrement intime de l'âme et du cœur.

En ce sens, si je vous suis inconnu, vous ne me l'êtes pas. Je vous ai entrevu dans un de mes rêves coutumiers pour la jeunesse, à une heure où des projets qui me sont chers plus que tout le reste me faisaient chercher, parmi la jeune phalange thérésienne, un jeune homme d'élite, un fervent du dévouement et de l'action. Permettez que je reprenne d'un peu plus haut et précise ce que ce préambule pourrait avoir de trop obscur.

Depuis trois ans que j'ai quitté Ste-Thérèse pour Valleyfield, j'ai vécu au milieu des jeunes. Un contact quotidien et de tous les instants avec les élèves de ma jeune Alma Mater n'a fait que confirmer une vocation que je serais tenté de croire spéciale pour l'éducation de la jeunesse. La jeunesse ! c'est à elle que j'ai consacré de bonne heure ma vie et toute ma vie. Dès l'âge de seize ans³, sous les traits chevaleresques du Montalembert de Ste-Barbe et du Lacordaire de *L'Avenir* 1^{re} phase⁴, elle m'est apparue avec ses généreuses et séduisantes qualités. Dès lors, je fus tout à elle. Ce fut une conviction chez moi qu'on peut servir ailleurs l'Église et son pays avec plus d'éclat, mais non avec plus de profit et d'abnégation⁵. En rêvant, de ce jour, la régénération de la classe juvénile, je me proposais bien de mener les jeunes générations qui me seraient confiées plus tard à cette école de vaillance et de foi que sont les écrits et l'histoire de Charles de Montalembert.

Mes premières années d'enseignement m'ont permis de commencer la réalisation de mes rêves. Faut-il vous dire que les débuts ont été humbles, comme tous les débuts ; il était bien difficile qu'il en fût autrement dans les horizons nécessairement restreints d'un collège. J'en étais là, quand au mois d'avril dernier, plusieurs journaux⁶ des plus sérieux commencèrent à agiter le projet d'un congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française de la province de Québec. Le moment n'est pas venu de vous faire connaître jusqu'à quel point je fus l'instigateur *caché* de ce mouvement. Il y a néanmoins qu'aujourd'hui, le congrès de la jeunesse canadienne-française est une question d'actualité, une idée qu'on discute dans les cercles du clergé, des collègues et des universités. Déjà, avec un de mes amis, jeune professeur de Rhétorique dans un des collèges de la région de Québec⁷, je m'occupe activement de préparer les voies à une œuvre visiblement bénie de Dieu.

Quand nous lançons ce *ballon d'essai* dans l'atmosphère canadienne, nous ne nous faisons pas illusion. L'esprit des jeunes n'y est point préparé, nous disait-on. Nous l'admettons sans peine. Une trop grande portion de la jeunesse contemporaine vit étrangère aux nobles et délicates fiertés, aux purs et fiers enthousiasmes de la vie. Nous prétendons bien que l'œuvre doit avoir ses précurseurs. Elle ne naîtra viable que si elle est la germination d'une semence longuement fécondée. Les jeunes phalanges qui afflueront un jour au congrès devront, préalablement, avoir fait leur âme, pendant les années d'adolescence, aux hautes conceptions de l'idéal comme aux chaudes ferveurs de l'apostolat chrétien.

Dans ce but qu'avons-nous fait ? Nous avons fondé où l'entreprise était possible des cercles de jeunes gens distingués, désireux de travailler à la gloire d'une idée toute de dévouement et de générosité. Au Collège de Valleyfield, mon cercle existe⁸. Avant qu'il soit long, je l'espère bien, je pourrai vous mettre en relations avec lui ; vous éprouverez alors ce que l'enthousiasme des œuvres saintes et généreuses peut communiquer à des âmes encore toutes jeunes, de purs élans, d'esprit de vaillance et de foi.

Vous entrevoyez peut-être maintenant le but de ces lignes tracées à la hâte. Vous comprendrez sans peine que je devais réserver, à la jeunesse de Ste-Thérèse, une part d'élite dans le mouvement. Mr Corbeil m'avait écrit dès le début : « Courage, enfant des apôtres ⁹ ! » – et je me reposais sur lui du soin de prêcher la *bonne nouvelle* parmi mes petits frères thérésiens. Malheureusement, ces jours derniers, à Longueuil où j'étais allé le rencontrer, il m'apprenait en même temps que son départ de l'Alma Mater, l'impuissance où il serait de nous aider autrement que de ses vœux et de ses bénédictions éloignées. Il ne me laissa point cependant sans ressources et sans espoir. Quelques paroles de lui à votre sujet sont toute l'explication des lignes que je vous adresse. Fils spirituels d'un homme qui vous aime et que vous aimez comme moi à l'égal d'un père, ayant reçu tous deux de la même source tout ce qui au collège nous est venu du côté du cœur et de l'éducation, il m'a paru que nous étions faits pour marcher ensemble. Je devais penser que vous seriez heureux de devenir l'héritier du dévouement de notre commun père et ami à l'égard d'une œuvre à laquelle il eut tant voulu se faire secourable.

Et que vous demandé-je en fin de compte ? De vous faire à Ste-Thérèse le précurseur du congrès comme d'autres jeunes gens d'élite le sont ailleurs. À cette fin, vous fonderiez un cercle dit de « L'Action catholique de la jeunesse canadienne-française ». Notre constitution est des plus simples ¹⁰. Le but, c'est la régénération de la classe juvénile. Nos moyens d'action sont en première ligne – comme vous l'aura fait deviner votre sens chrétien – la prière et les communions. C'est là la première et la plus grande forme de l'action catholique. Puis, dans l'ordre des moyens humains, la propagation du culte de Montalembert. « Montalembertisons les jeunes ! » ai-je dit à nos jeunes frères d'armes ; et le néologisme est devenu notre mot d'ordre. Nous propageons l'histoire de Montalembert par Lecanuet (3 vol.) ainsi que les Lettres à un ami de collège, du même Montalembert. Nous poussons à lire surtout le premier vol[ume] de l'histoire. Et il faut voir quel réveil se produit. Je crois à une véritable influence magnétique de Montalembert sur la jeunesse.

Ce que nous avons fait ¹¹, ne pourriez-vous le tenter à Ste-Thérèse ? Ne parviendriez-vous pas à former un petit groupe de deux ou trois jeunes gens animés de louables intentions comme vous, et qui prendrait ¹² pour lui la tête du mouvement ? Tentez l'entreprise et je répons du succès : vous constaterez avec moi qu'on ne parle pas impunément générosité et apostolat devant la jeunesse ¹³. Un conseil pourtant d'un camarade plus vieux : marchez avec prudence. Choisissez bien vos hommes. Point d'illusions : vous êtes en face d'une œuvre au service de laquelle c'est trop peu que d'appeler des jeunes gens uniquement de bonne volonté ! Il y faut des âmes vraiment d'élite pour en comprendre la beauté et en supporter le fardeau. Ne vous en ouvrez qu'à des amis parfaitement sûrs, et tout en travaillant ensemble à la « *montalembertisation de la jeunesse* », ne faites point connaître à tous, le but final – pour le moment. Parmi les professeurs

à Ste-Thérèse, Mr Corbeil est le seul qui soit de la confiance ; vous voudrez bien me garder une inviolable discrétion et taire mon nom pour tout ce qui est de ma participation au mouvement. Je consens à n'être connu que de vous et des jeunes collègues que vous vous adjoindrez. À eux seuls vous pourrez ouvrir mes correspondances.

Je termine ici une lettre déjà trop longue. J'ai confiance, mon cher Émile, que nous vous compterons bientôt parmi les adhérents à l'« Action catholique de la jeunesse canadienne-française ». Ne vous effrayez point des difficultés et de la grandeur de l'œuvre. Pensez quelquefois que nous avons mis notre espoir en Dieu et allez courageusement de l'avant. Je prie pour vous avec mes amis et mes jeunes gens.

Dieu fasse qu'un écho jeune et vibrant réponde à vos premiers appels ! D'ici là, criez bien souvent avec nous : « Pour la patrie et la religion par la jeunesse et pour les jeunes ¹⁴ ! »

Veillez croire, mon cher monsieur, à la sincérité des sentiments avec laquelle je me dis

Votre tout dévoué en N.S.

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans le cahier V du journal aux pages 195-200 (*Journal* : 762-767 et 491), précédée de ces mots : « Je viens d'écrire la lettre suivante à un jeune élève de Rhétorique au Séminaire de Ste-Thérèse. Dieu fasse que cette nouvelle tentative soit encore bénie ! » D'autre part, il en publiera un extrait dans *Une croisade...*, amené par cette note explicative : « Le Cercle de Sainte-Thérèse fut fondé, lui aussi, au printemps de 1903. Le premier essai de fondation remontait aux vacances précédentes. Le directeur de Valleyfield connaissait là, dans le vieux séminaire de Monsieur Ducharme, un jeune homme d'une nature entreprenante et dévouée. Il lui avait écrit » (1^{re} éd. : 222 et 2^e éd. : 200).

2. Fondée en 1883, la ville de Maisonneuve, centre industriel important, est annexée à la ville de Montréal en 1918 (quartier Mercier-Maisonneuve).

3. Ce serait plutôt à dix-huit ans, comme il le confie à Émile Léger (voir lettre n° 205 ; aussi lettre n° 198, n. 5).

4. Allusion au Lammenais d'avant la condamnation, en quête d'un renouvellement idéologique dans le sens libéral, mais encore soumis au magistère. Voir *Introd. II* : ciii s.

5. Groulx tient des propos similaires dans un texte du 15 octobre 1901 (*Journal* : 665).

6. Voir lettres n°s 182 et 188.

7. Groulx cherche-t-il à brouiller les pistes pour que ne soit pas percé l'incognito réclamé par Émile Chartier dans sa première lettre (1^{er} mai 1902 : 4 ms.) ? Bien que Saint-Hyacinthe ne soit pas exactement « de la région de Québec », c'est sûrement à Émile Chartier, professeur de Rhétorique au Séminaire de Saint-Hyacinthe, que Groulx se réfère ici. Il est le seul à s'occuper aussi activement du mouvement à part lui. Il nous faut exclure Alfred Langlois, qui ne sera nommé professeur de philosophie au Collège de Lévis que trois jours avant la rentrée scolaire, puisqu'il écrit à Groulx près d'un an plus tard au sujet de l'Action catholique : « Je ne saurais dans une seule lettre te donner une juste idée de l'esprit courant de la maison, je me contenterai de t'avouer que je n'ai pu faire mousser la chose. »

(3 juin 1903 : 3 ms. ; voir lettre n° 254*) Voir aussi lettres nos 250, n. 11, 258, n. 15, 270, n. 11 et 301, n. 8.

8. Voir lettres nos 209 et 219.

9. Lettre du 12 juin 1902 : 1 ms. Cependant, sans vouloir dissuader Groulx de poursuivre l'œuvre amorcée, l'abbé Corbeil avait toutefois au début émis quelques réserves dans sa lettre du 11 mai 1902 (voir lettre n° 186*).

10. Voir lettres nos 195 et 209.

11. Début de l'extrait publié dans *Une croisade...* : Ce que nous avons fait

12. Fin de l'extrait publié dans *Une croisade...* : prendraient la **direction** du mouvement [...] on ne parle pas **inutilement de générosité et d'**apostolat devant la jeunesse.

13. Voir lettre n° 232, n. 3.

14. Voir lettre n° 195, n. 6.

207*

À Émile Lambert

[Vaudreuil, ca 24-30 juillet 1902] ¹

1. Réponse à la lettre de É. Lambert du 23 juillet 1902, 2 p. mss (voir lettre n° 209). Lettre attestée par É. Lambert à L.G., 31 juillet 1902 : « Vous ne sauriez croire combien de joies et de consolations m'a procurées votre dernière lettre [...] Je ne puis, pour le moment, enrôler dans notre société, aucun jeune garçon de Maisonneuve [...] Tout ce que je peux faire, c'est de leur enseigner ce qu'est "l'Action Catholique" et les préparer peu à peu à devenir des membres actifs de notre Association [...] Mais, arrivé à Sainte-Thérèse je me mettrai à l'œuvre [...] Vous avez fait dans votre lettre un magnifique panégyrique de Montalembert ! Merci pour de si belles pages [...] » (1, 4 mss).

208*

À Arthur Goyette

[Vaudreuil, début août 1902] ¹

1. Lettre attestée par A. Goyette à L.G., 9 août 1902 : « Votre lettre m'est parvenue hier après avoir fait un voyage de quelques jours en campagne [...] Le héros de votre récit fut très heureux de l'arrivée de ce message ; car, tout en méritant un peu des reproches adressés [...] il avait promis, croit-il, de n'envoyer ses impressions qu'après lecture complète [de la biographie de Montalembert] [...] Si vous voyez M. Phaneuf [...] » (1, 2, 4 mss).

Vaudreuil, 5 août 1902 ¹

Monsieur Erle G. Bartlett, étud.
Ormstown Station, Qué.

Mon cher Erle,

Il est bien naturel à un maître de n'aimer pas à s'accuser des *fautes* de ses disciples. C'est pourtant mon cas. Je me suis occupé depuis une quinzaine de fonder parmi les élèves de Ste-Thérèse un cercle de notre « Action catholique de la jeunesse canadienne-française ». L'entreprise m'a entraîné dans une série de longues correspondances qui ont eu pour effet de me rendre guère moins innocent que certain de mes disciples en fait de fidélité de correspondant. Pourvu qu'il ne s'autorise pas du mauvais exemple !

Du reste ma tentative a, grâce à Dieu et aux ardentes prières de mes amis, réussi au mieux. Je m'étais adressé, sur la foi de Mr Corbeil, à un jeune humaniste du nom d'Émile Lambert, résidant à Montréal. J'ai frappé à une âme ouverte, ardente, née pour les formes les plus généreuses de l'action et du dévouement, un vrai petit frère des Erle, des Philiza, des Émile ² etc. « Je ne refuse pas, m'écrit-il, la tâche que vous me confiez ; j'accepte pour l'honneur de Dieu et pour le bien de ma patrie : deux choses auxquelles je dois le bonheur de n'être pas indifférent... Je sais que mes humbles capacités ne pourront faire que peu de bien à votre association ; j'aurai tout de même accompli un devoir. Comptez que je ferai tout mon possible ; j'y dévouerai toutes les énergies de mon âme. Et avec le secours de Dieu et vos bonnes prières, j'espère pouvoir réussir. ³ » C'est la conclusion d'une lettre toute débordante de l'enthousiasme de la première jeunesse et de la plus fervente admiration pour Charles de Montalembert. Mon cher Erle comprendra par ce qu'il en éprouvera lui-même ce que de telles choses peuvent apporter de joies pleines et entières. Pour moi, ce fut la découverte d'une nouvelle âme de jeune homme comme je les aime et comme je les souhaite à nos temps. J'ai compris encore une fois comment Gerbet qui avait vécu avec les plus grandes âmes de son siècle a pu écrire : « Pour moi, je prête l'oreille aux sons que rendent les âmes saintes avec plus d'attention et d'amour qu'à la voix du génie. » Depuis quelques années, Dieu a placé une véritable profusion de ces âmes autour de moi. C'est là une fortune trop rare pour qu'il me soit permis d'oublier dans ces dispositions les vues de la Providence. C'est pourquoi, tous mes efforts vont à grouper ces forces divines pour les tourner vers une action aussi bienfaisante que féconde.

Je vous envoie aujourd'hui, une copie du programme de « L'Action catholique de la jeunesse canadienne-française ». C'est la primeur d'une

première rédaction sujette par conséquent à subir de notables modifications. Vous y verrez que tout le manifeste n'est qu'un commentaire ⁴ du mot d'ordre de Mr Émile Chartier : « Pour la Patrie et la Religion par la jeunesse et pour les jeunes ! » L'Association est des plus simples dans sa constitution. Elle peut exister sans réunions régulières. C'est un groupe de jeunes gens se concertant en récréation ou par correspondance, et travaillant par leurs discours, leurs écrits, leurs conversations, leurs relations avec les cercles étrangers, à promouvoir le but général tel que défini dans le programme général. C'est une forme de l'apostolat qui pour n'avoir pas, pour le moment, d'éclat public, n'en a que plus de beauté vraie. Et je prétends bien qu'on y rallie tous les jeunes gens de cœur, ceux qui sont ambitieux de ne pas vivre que pour eux-mêmes, de laisser après eux une mémoire bénie plutôt qu'un sac d'argent.

Il y a encore cette question de nationalité, Mon cher Erle, qui est délicate pour vous. Dieu me garde à ce sujet de violenter jamais vos sentiments. Je veux que vous vous en expliquiez bien avec moi. Il me semble que l'« Action » ne vous demande rien qui ne soit digne de vous. Se montrer jaloux de ses droits n'empêche point d'être respectueux des droits d'autrui. S'il est noble et grand de se faire le défenseur des droits des siens, il l'est encore plus de se faire le champion de droits étrangers. Montalembert ne vous apparaît-il pas plus grand plaidant à la tribune les causes de l'Irlande, de la Suisse ou de la Pologne, que traitant une question exclusivement française ? Je crois donc que vous pouvez sans inconvénient vous rallier à l'« Action de la jeunesse catholique canadienne-française » ? N'en adoptiez-vous d'ailleurs que le but religieux et le côté éducationnel, il y aurait encore là un champ assez vaste ouvert à votre initiative. Dites-moi dans votre prochaine lettre ce que vous pensez franchement sur la question ⁵.

Vous me demandez, cher Erle, de quel côté un jeune homme peut tourner son action. Ce n'est point, dites-vous, le zèle de l'apostolat qui manque aux jeunes ; on ignore la manière de procéder. Je crois qu'ici vous vous faites illusion. Ne savez-vous pas par l'expérience personnelle dans l'affaire du « petit frère cadet ⁶ », qu'on peut saisir l'occasion d'une bonne œuvre quand l'âme est préparée à la voir et à la comprendre ? Les jeunes gens ⁷ se mettent trop en tête que pour faire de l'apostolat, il faille faire de grandes choses. L'action ⁸ d'ailleurs ne s'enseigne pas, cher Erle, pas plus qu'[e][le] ne se commande. On pourrait peut-être ⁹ à un moment donné insuffler à quelqu'un un enthousiasme factice, mais qui s'éteindrait sans durée comme sans fruits ¹⁰. Le jeune homme d'action sera celui qui aura su accumuler de bonne heure au fond de son âme toutes ces énergies divines qu'on appelle ¹¹ les nobles idéals, les passions pures de l'adolescence. Toutes ces forces concentrées, voilà le principe ¹² de l'activité. Il viendra un jour où l'âme ne pouvant plus ni les retenir, ni les comprimer s'ouvrira ¹³ toute large au débordement ¹⁴ d'élans irrésistibles. L'action c'est alors pour l'âme comme un besoin impérieux, une nécessité. Et la Providence a

bientôt fait de confier à cet apôtre une œuvre capable de tenter son dévouement ¹⁵.

Un dernier mot, mon cher Erle, avant de finir. Êtes-vous bien sûr de n'être pas imprudent dans le choix de vos livres de lectures ? Ces *Misérables* ¹⁶, de V. Hugo, sont un livre *misérable* ; c'est en résumé un cri de haine et de révolte contre Dieu et la société, et de plus – ce qui est plus sérieux, c'est un livre condamné par l'Église que vous ne pouvez conserver ¹⁷. Vous ignoriez sans doute cette dernière circonstance. Je vous engage *encore une fois* à ne rien lire dont vous n'ayez lu une critique satisfaisante dans une honnête histoire littéraire. Que ne lisez-vous vos tragédies du 17^{me} siècle ¹⁸ ? Outre le magnifique développement qu'elles apporteront à toutes vos facultés esthétiques, il y a cette autre influence sur l'âme qu'elles la tiennent à la hauteur des plus grands sentiments, dans cet air plus large dont parle Virgile : « *Largior hic compos aether et lumine vestit purpureo* » ¹⁹. Défendez-vous également d'une inactivité trop complète. Voilà bien des conseils encore n'est-ce pas, cher Erle ? Vous savez quel sentiment prédomine chez moi pour le « disciple bien-aimé » ; ce sentiment en est cause. Je ne sais encore rien à mon sujet. Mr Phaneuf se reposera probablement un an aux États-Unis.

Affectueusement en N.S.,
L.A.G.

Mr Phaneuf est venu me voir il y a 15 jours, nous avons jasé et vous savez de qui ²⁰. Émile Léger sera ici probablement ce soir. Ls Gosselin doit venir dans quelques jours, ainsi qu'É. Chartier.

« La foi qui n'agit point
est une foi morte. »

« Montalembertisons
les jeunes ! ²¹ »

Action catholique
de
la jeunesse canadienne-française

« Pour la Patrie et la Religion par la jeunesse et pour les jeunes ! ²² »

La Religion et la patrie ! tels seront les deux amours constants de notre vie ! À quelque carrière que Dieu nous destine, notre cœur, notre âme, notre vie est à ces deux grands noms ²³. Dans un temps où trop de bouches les prostituent et où tant de malheureux n'y croient plus, nous voulons y croire d'une foi qui ne meurt pas, et prouver, qu'à nos oreilles du moins, ils n'ont pas résonné comme une vaine exclamation de rhéteur.

Enfants de l'Église militante, nous serons des chrétiens militants. Combattre les nobles combats du bien contre le mal, du vrai contre le faux, nous confessons n'avoir pas de plus douce ambition. S'il nous vient des causes à défendre, notre appui ira de préférence aux causes vaincues de Dieu qui survivent aux coups de la défaite comme à ceux du temps. Nous n'aurons d'autre passion que la passion du bien, d'autre orgueil que l'orgueil de croire. Étrangers à toutes les convoitises, nous n'espérons qu'en les biens qui ne passent pas.

Dans cette voie, nous savons que nous ne manquerons ni d'épreuves ni de périls ; les épreuves nous les subirons, les périls nous les braverons avec l'humble et viril courage du chrétien, et c'est encore servir et honorer une cause comme la nôtre. Nous ne négligerons rien pour nous instruire des vérités de notre auguste Religion. Ambitieux de la défendre victorieusement, nous n'irons pas par une coupable imprévoyance, abandonner à nos ennemis, le monopole de la science, du courage et du talent.

Catholiques avant tout, nous serons meilleurs Canadiens français parce qu'en servant bien son Dieu on sert toujours mieux son pays. Jaloux des droits de notre race, ennemis jurés des lâches compromis autant que des fausses sécurités, nous ne souffrirons pas qu'aucune trahison ni défaillance se place jamais entre notre cœur et notre devoir. Pour lui rester fidèles, nous braverons tous les défis, nous surmonterons tous les dégoûts ; et s'il faut sacrifier nos plus chers intérêts, un tel sacrifice ne nous coûtera point pour maintenir l'intégrité d'un héritage tant de fois sacré.

(Parmi tous les biens du patrimoine national, si l'un pouvait nous être plus cher, ne serait-ce pas la langue de nos pères ? Gardiens incorruptibles de tous ses droits politiques, nous voulons l'être aussi de son génie et de ses saines traditions sur les rives du Saint-Laurent. La bien écrire et la bien parler sera toujours notre honneur, et, s'il faut la défendre, notre plus éloquente réplique, aux attaques de ses ennemis.)

II

« Par la jeunesse et pour les jeunes ! »

Voir le vrai, vouloir le bien, ce n'est pas encore la vie du chrétien. La vie, c'est en plus agir. Quand on a fait à une cause sacrée l'offrande de sa vie, on doit regarder comme un sacrilège d'en condamner la meilleure part à l'inertie. Nous agirons virilement. Nous acceptons franchement, dès aujourd'hui, notre part de luttes et de devoirs. Dieu et la Patrie, c'est notre ferme espérance, ne dédaigneront pas les services d'une jeunesse qui a fait serment de renoncer à la vie du plaisir et du désœuvrement pour embrasser la vie de la lutte et du travail.

Infatigables tant qu'il y aura une œuvre grande, utile, honnête à réaliser, la classe juvénile sera pourtant notre principal champ d'action. L'attacher de bonne heure au service des nobles idéals, tel sera notre but et

notre récompense ici-bas. Nous savons quels dons les jeunes phalanges aiment à voir briller au front de ceux qui vont au-devant d'elles pour les entraîner aux combats de l'honneur et de la foi. En conséquence, nul effort ne nous coûtera, chaque fois qu'il s'agira de devenir dignes de notre glorieuse et sainte mission. Nous voudrions que la jeunesse vienne à nous comme elle va à la vertu, au courage, à l'amitié, à la distinction, à l'honneur.

Nos moyens d'action seront, dans l'ordre surnaturel : le recours à Dieu dans la prière et dans le plus auguste sacrement de son autel. À nos yeux, c'est là la première et la plus grande « *action catholique* ».

Dans l'ordre des moyens humains, nous propagerons le culte de Montalembert. Soucieux d'offrir aux jeunes hommes de notre temps, un modèle qui joigne à l'esprit de vaillance et de foi, les plus généreuses et les plus séduisantes qualités de l'adolescence, nous saluons Charles de Montalembert comme le modèle idéal. Il l'est par sa renommée si pure, par l'auréole d'enthousiasme et de jeunesse qui entoure sa figure, par la flamme de la générosité qui brille d'un éclat immortel au fond de ses yeux ; il l'est, surtout, par l'allure chevaleresque de sa parole et de sa plume, et par le magnétisme indéniable qui attache passionnément le jeune homme à son histoire.

« Montalembertisons les jeunes ! » voilà donc notre mot d'ordre. En fondant aujourd'hui l'« Action catholique de la jeunesse canadienne-française », nous demandons ardemment à Dieu de bénir ces prémices de notre apostolat. Puisse sa bénédiction nous garder fidèles aux aspirations de notre jeunesse ! Nous lui offrons, encore une fois, notre cœur, notre âme, notre vie. Prêts à mourir pour notre cause, nous nous souviendrons pourtant que la mort n'est point le dernier acte de l'héroïsme et de l'amour. Mourir, c'est court et c'est peu. Ce qui est tout, ce qui dure, c'est de vivre, c'est travailler, c'est de souffrir pour ce que l'on aime, et cela pendant toute une vie.

Administration

- Art. I « L'Action catholique de la jeunesse canadienne-française » est administrée par un conseil général des Directeurs de l'œuvre, et par un comité de régie élu par chacun des cercles.
- Art. II En outre de la « montalembertisation » de la jeunesse, les cercles ²⁴ s'occupent d'entretenir entre eux une correspondance active où les membres échangent leurs vues sur les questions nationales et religieuses.
- Art. III Un cahier des archives ²⁵ est tenu où devront être inscrites toutes les correspondances ainsi que toutes affaires et réglementations concernant « L'Action ».
- Art. IV Les membres s'engagent à communier tous les premiers lundis de chaque mois et à faire une prière quotidienne pour le succès de l'Association.

Art.V Pour le reste, l'organisation administrative est laissée à l'initiative de chaque cercle. On établira l'organisation la plus favorable au développement de « L'Action », dans les différents milieux où la Providence permettra qu'elle s'établisse.

2 août 1902

Hommage de la primeur.

L.A.G.

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett des 15 et 21 juillet 1902, 6 p. mss. Groulx a transcrit un extrait de cette lettre dans la première version d'*Une croisade...* au chapitre « Formation de l'apôtre » dans *Art-Notes* : 45-46 mss. Le même extrait apparaît, dans *Une croisade...*, au même chapitre, 1^{re} éd. : 49 et 2^e éd. : 68. À sa lettre, Groulx joint la première version de ce qu'il appelle les statuts ou encore le « Programme » de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française, 4 p. sur 2 f. (26 cm x 21 cm), 2 août 1902 (FLG 04 24). Nous avons publié la première partie du texte (jusqu'à « aux attaques de ses ennemis ») en notes textuelles du *Journal* (927-929).

2. Erle G. Bartlett, Philiza Perras, Émile Léger.

3. Extrait de la réponse de É. Lambert du 23 juillet 1902 : 2 ms. à la lettre no 206. É. Lambert n'est pas cité textuellement : « deux choses [...] indifférent » étant une addition de Groulx, en plus de quelques petites variantes. Dans *Une croisade...*, ce passage comporte aussi des variantes, dont « jeunesse » que Groulx a substitué à « patrie » (1^{re} éd. : 222 et 2^e éd. : 201). Dans le journal, cependant, l'extrait cité est fidèle à l'original, et précédé de : « Mes prières et celles de mes amis ont été exaucées. Je viens de recevoir de mon jeune correspondant une lettre selon mes vœux. J'ai touché à une âme ouverte, généreuse, née pour le dévouement et l'action. » À la suite de l'extrait : « Telle est la conclusion d'une lettre toute pleine de la ferveur de la première jeunesse, et d'une admiration enthousiaste pour Montal. Dieu soit béni de ce nouveau succès qu'il accorde à nos œuvres ! Puissé-je mériter de mener cette nouvelle entreprise à bonne fin. J'attends du ciel uniquement le courage et l'inspiration. » (*Journal* : 767-768, 24 juillet 1902)

4. Voir *infra*, n. 23.

5. E.G. Bartlett lui répond : « je vous prie de ne pas être inquiet à ce sujet. Je sais que je ne suis pas Canad. français, que je ne pourrai jamais l'être, mais je n'oublie pas que je suis Canadien, surtout et avant tout, et que, pour la religion, la formation et l'éducation je serai presque Canadien français [...] Je ne pense pas à renier ma race ; jamais ! Mais, comme vous dites, "Se montrer jaloux de ses droits n'empêche pas d'être respectueux des droits d'autrui". » (7 et 11 août 1902 : 2-3 mss) – Cependant, à son ami Émile Léger qui lui demande de lui écrire en anglais, Erle G. Bartlett avoue : « It gives me great satisfaction to be authorized by you to continue writing you in my mother tongue. You cannot think how much much more myself I feel. In the past, my correspondence with friends often seemed so factitious to me – although I was always sincere, God knows – because to none of them could I talk or write but in a language which will always be a foreign one for me, do what I will. In spite of appearances, in spite of my seemingly perfect familiarity with French language and customs, I never was, nor ever will be completely "at home" in such a sphere [...] My natural aptitude to easily adapt myself to surrounding circumstances has rendered me such that few of my companions pause to think of my being in any way different from themselves. » (July 19th 1904 : 3-4, 5 mss, ACRLG, Fonds Émile-Léger)

6. Il s'agit probablement d'Émile St-Onge, surnommé « P'tit Min » par Philiza Perras et E.G. Bartlett qui l'ont pris sous leur protection et à qui est venu s'ajouter Aldéric Leduc pendant l'été (voir E.G. Bartlett, *Journal*, II : 8 ms., 20 mars 1902 et sa lettre à L.G. des 15 et 21 juillet 1902 : 2 ms.).

7. Début de la citation dans *Art-Notes* : Les jeunes gens [...] il faille **accomplir** de grandes choses. L'action d'ailleurs ne s'enseigne pas, pas plus

8. Début de la citation dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : L'action ne s'enseigne pas ; **non**, pas plus ; **non** - 2^e éd. : L'action ne s'enseigne pas ; pas plus

9. *Art-Notes* et *Une croisade...* : peut-être, **pour un temps**, insuffler

10. *Une croisade...* : sans **effet**.

11. *Une croisade...* : qu'y appellent

12. *Art-Notes* et *Une croisade...* : le principe de l'**action**. Il vient [...] plus les retenir ni

13. *Une croisade...* : s'**ouvre**

14. *Art-Notes* et *Une croisade...* : aux débordements

15. Fin du texte cité dans *Art-Notes* et *Une croisade...* : de tenter son dévouement.

16. Cette sorte d'épopée sociale connaît un immense succès de librairie dès sa parution en 1862. On y trouve comme la fable du progrès moral de l'humanité au milieu des crimes, de l'injustice et des maux de toutes sortes. Kléber Haedens considère que « *Les Misérables* sont un chef-d'œuvre, mais un chef-d'œuvre de roman-feuilleton » (*Une histoire de la littérature française*, Paris, Julliard, 1945 : 317). L'abbé Louis Bethléem dit de Victor Hugo : « Il a célébré la religion en termes magnifiques ; mais à côté de ces splendeurs, que d'assertions mensongères, de blasphèmes, de calomnies contre l'Église, le pape, les évêques, le clergé ! Que d'immoralités ! [...] Quant à ses romans, ils renferment des pages superbes, à côté de développements intempérants et insipides ; mais à les considérer dans leur ensemble, ils sont fatalistes, malsains et subversifs. Par amour de l'antithèse et pour des motifs moins avouables, l'auteur se plaît à donner le premier rôle et à prêter les plus beaux sentiments à des êtres qu'il emprunte aux bas-fonds de la société vicieuse, v. g. Jean Valjean dans *Les Misérables*, véritable épopée socialiste en prose, réhabilitation du forçat, de la fille-mère, de la Révolution. » (Voir L. Bethléem, *Romans à lire & romans à proscrire*, 4^e éd., Cambrai, Masson, 1908 : 28-29.)

17. Jusque dans les années soixante, les autorités des collèges classiques catholiques au Québec devront obtenir l'autorisation des évêques pour mettre au programme des classes de philosophie certains auteurs et certaines œuvres à l'index.

18. Groulx aime beaucoup les auteurs du XVII^e siècle. Dans son poème, « La Mœlle des Lions » qu'il dédie précisément à E.G. Bartlett, il les célèbre, surtout Corneille :

Quand je fus à cet âge où le verbe sonore
Soulève et grise l'âme ; où les devoirs hauts, grands,
Les sublimes devoirs ceux qu'un éphèbe adore,
Ne sont jamais si beaux qu'en de beaux vers vibrants,
Ô Corneille ! c'est toi qui grisas ma jeunesse !
Je lus en frémissant l'incomparable vers
Où tu verses au cœur l'incomparable ivresse ;
J'écoutai le parler de tes héros si fiers :
De Rodrigue à l'honneur immolant sa Chimène,
Du martyr Polyeucte idéal du grand cœur,
D'Horace, mâle fils de la vertu romaine,
D'Auguste devenu plus grand que la grandeur...
Et je compris qu'une âme ardente, neuve et pure
Que grisent les héros, ceux-là qui sont les tiens,
Ne peut frémir en vain des échos d'une armure
En vibrant sous le choc de tes vers coméliens !
(*Journal* : 786, 24 décembre 1904)

19. *Là un éther plus large illumine les plaines et les revêt de pourpre*. Virgile, *Énéide*, l. VI, v. 640.

20. Cf. lettre n° 204.

21. Voir lettre n° 195, n. 3.

22. Voir lettre n° 195, n. 6.

23. Lorsqu'il écrit plus haut que ce manifeste n'est qu'un commentaire du mot d'ordre d'Émile Chartier, c'est que celui-ci circonscrit bien les objectifs qu'il s'est lui-même fixés depuis longtemps déjà. Le 13 septembre 1897, il écrit ces premières lignes mot pour mot, sauf qu'il utilise la première personne du singulier. Un an plus tard, le 15 septembre 1898, le même texte légèrement variant, prend l'allure d'un engagement solennel, titré « Les principes qui dirigeront ma vie » et « Signé : L.A. Groulx » (*Journal* : 341-342, 927-929 et *passim*). Voir aussi lettre n° 16, n. 4.

24. Celui de Valleyfield est appelé « Cercle Saint-Charles » en l'honneur de Montalembert, à ne pas confondre avec le « Cercle Montalembert » (dont il parle dans la lettre n° 258, n. 7).

25. Trois cahiers d'archives de l'*Action catholique de la jeunesse canadienne-française. Cercle Saint-Charles de Valleyfield* sont conservés au CRLG : I (19 septembre 1902 – 10 juin 1904) : 183 p., 21 cm x 16 cm ; II (août 1904 – novembre 1905 et octobre 1911 – septembre 1914) : 166 p., 24 cm x 20 cm ; III (10 septembre 1914 – janvier 1916) : 98 p., 23 cm x 18 cm. Ces cahiers contiennent plusieurs textes et lettres de la main de Groulx.

210*

À Jean-Marie Phaneuf

[Vaudreuil, 5-6 août 1902]¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 10 juillet 1902, 20 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 7 août 1902 : « Que tu sais bien employer tes loisirs et te rendre utile à tes amis et leur faire du bien par toutes tes lettres adressées un peu partout. Ton "action" s'exerce aux États-Unis [où il est en vacances] avec des succès [...] Tu discutes si bien le sacrifice, le temps et la manière de l'accepter [...] J'ai déjà songé au cercle de Rig[aud] [...] Maintenant le "Programme" [voir lettre n° 209] [...] Tu écris pour les jeunes [...] Les nouvelles que tu me donnes de son père sont tristes. Pauvre Émile [Léger] ! [...] » (1, 2, 3, 5, 6 mss).

211*

À Émile Lambert

[Vaudreuil, ca 6-12 août 1902]¹

1. Réponse à la lettre de É. Lambert du 31 juillet 1902, 4 p. mss. Lettre attestée par É. Lambert à L.G., 13 août 1902 : « J'ai reçu votre lettre et parcouru le "programme" que vous m'avez envoyé. Je ne saurais faire autrement que de l'approuver, puisqu'il est rationnel, juste, religieux et patriotique. Oui, mon cher Mr Groulx, ce court tableau que vous

m'avez tracé, a été suffisant pour me faire comprendre que vous voulez nous armer pour la défense de la Religion et de la Patrie : et vous allez droit au but. J'accepte donc votre programme avec plaisir, et loin d'avoir à rejeter quelques-unes de vos idées, je l'*approuve en tout point*. Votre article IV, où vous me parlez de la communion mensuelle, est admirable [...] Je dois vous remercier pour les volumes que vous voulez bien m'envoyer [...] Laissez-moi vous féliciter aussi pour la belle parole que vous avez inscrite à la tête de votre programme : "La foi qui n'agit point est une foi morte." [...] J'attendrai une visite de votre part, le 20 Septembre [...] En attendant les volumes de Mr Phaneuf [probablement la biographie et les *Lettres* de Montalembert] [...] » (1, 2-3, 4 mss).

212

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 12 août 1902 ¹

Mon bien cher Émile,

Votre pressentiment d'ami ne vous a point trompé : je vous ai attendu plusieurs jours. Dans ma dernière lettre à Erle, il y avait même en marge, ce bout de phrase tout plein de mon espérance : « Émile sera peut-être ici ce soir » ². Le soir, Émile n'y était pas ; et son souvenir, si vivace soit-il dans mon âme ne m'a point consolé de son absence. Son absence ! Ce soir-là, ce n'était plus une séparation quelconque de deux mois. En raison de fraîches nouvelles reçues le matin, c'était toute une longue année d'absence que je voyais se dresser devant moi, une année d'éloignement loin de tout ce que j'aime, de tout ce pour quoi je prie et veux vivre. C'est que, mon cher Émile, il est maintenant décidé que j'irai au Grand Séminaire de Montréal, l'an prochain. Mr le Directeur du Collège m'en a fait parvenir l'avertissement de la part de Sa Grandeur, ainsi que des remerciements *bien sincères* pour tous les services par moi rendus au Collège de Valleyfield pendant ces deux dernières années ³.

La nouvelle était trop prévue pour qu'elle pût me surprendre ⁴. Il y a bien quelques légers tiraillements au-dedans de moi-même, depuis ce jour-là ; en somme pourtant je suis calme et *résigné*. Vous comprenez, cher Émile, qu'une autre alternative que le Séminaire plairait davantage à certains côtés de ma nature ; il n'est pas naturel au cœur de l'homme de courir au-devant des immolations et des brisements. D'autre part, la pensée des graves devoirs que mes jeunes épaules ont déjà assumés, la cause de la jeunesse que j'ai l'ambition de servir de toutes mes forces, me donnent trop souvent l'occasion de constater ce que je suis déplorablement pauvre en matière d'étude, de formation morale, de vertus, pour ne point me réjouir d'une décision de la Providence qui me rendra moins incapable des rêves que je poursuis. J'ai besoin d'une année de solitude et de prières pour faire ma « veillée d'armes » à moi.

Du reste, je ne prétends point que l'éloignement me contraigne à délaisser les œuvres déjà entreprises. Ma plume⁵ me reste toujours. Par elle, je pourrai encore, si Dieu le veut, être utile aux jeunes, aux disciples bien-aimés que je laisse après moi pour travailler à l'œuvre sainte. Je m'occupe depuis quelque temps d'établir « L'Action catholique », sur des bases qui lui permettront de se passer de la coopération prochaine d'un Directeur.

Mon cercle de Ste-Thérèse est établi, mon cher Émile. N'oubliez point d'en remercier Notre-Seigneur. Il y a de bien belles âmes qui nous sont inconnues ; celle que j'ai découverte de ce côté-là m'a apporté un parfum du ciel auquel je reconnaissais une âme sœur d'autres âmes bien chères. Dans un voyage que je compte faire à ma vieille Alma Mater avant la rentrée à St-Sulpice, je réglerai les dernières dispositions et y fonderai définitivement notre « Action »⁶.

Votre avant-dernière lettre⁷, mon Émile, m'a apporté de bien pénibles nouvelles. J'espère toujours que la Providence vous épargnera ce cruel malheur qui est venu me frapper moi, dans les premiers jours où je fus au berceau, et qui pourtant plus tard, me coûta des larmes, quand j'appris de ma mère et du langage pénétrant de la tombe, à connaître l'homme qui avait été mon père⁸. Non, ce coup n'atteindra pas mon Émile. Si pourtant... ah ! je sais que rien au monde ne tient lieu d'un père, d'une mère, d'une sœur aimée. Et cependant, Émile, non mon cœur ne me trompe point. Il me semble qu'au jour de votre deuil, penché sur ma poitrine de maître et d'ami, vous y reconnaîtriez les battements de l'homme ou de la femme que vous auriez le plus aimé au monde⁹.

Hélas ! il faut que je finisse pour ne point manquer la malle. Venez me voir, Émile ; cette semaine, je vous attendrai. J'aurai tant de choses à vous dire, à vous montrer, à vous faire lire. Des lettres d'Émile Chartier, de l'Émile de Ste-Thérèse, des photographies des jeunes de St-Hyacinthe¹⁰. Oh ! que le temps passera vite ! Aux trains de six heures du soir et de 8 heures le matin, il y a toujours une voiture de la maison qui va à la gare du Grand Tronc. Informez-vous.

Grand secret : Louis¹¹ vient me voir dans quelque temps. Mr Phaneuf prendra un an de congé probablement.

Je n'ai plus que le temps de vous dire au revoir en vous pressant sur mon cœur, affectueusement.

Votre ami sans mesure
Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse aux lettres de É. Léger des 28-29 juillet et 10 août 1902, 4 p. et 4 p. mss.

2. Voir lettre n° 209.

3. Comment cette nouvelle lui est-elle parvenue ? Par lettre ou par messenger ? Nous n'avons retrouvé aucune lettre du directeur, l'abbé Avila-Pierre Sabourin, qui en fasse état. Voir aussi lettre n° 213, n. 13.

4. Voir lettre n° 202*.

5. Propos similaires dans les lettres nos 213, n. 14 et 214, n. 9.

6. Voir lettres nos 224 et 236.

7. Par sa lettre des 28-29 juillet 1902, Léger annonce à Groulx que son père se meurt du cancer du rectum.

8. D'après les confidences de sa mère, Groulx a écrit quelques notes sur son père (*Journal* : 580-583, 10 octobre 1900). Trois ans auparavant, il avait écrit un petit poème « Une tombe », celle de son père (*Journal* : 284, 7 février 1897 ; voir aussi *ibid.* : 296). Sur son père et sa mère, voir *Mes mémoires*, I : 16-19 ; « Ma mère », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10 (juin 1968) : 880-882 et *Mes mémoires*, IV : 95-97 ; *Notes sur la famille Groulx (Recueillies de la bouche de ma mère, novembre 1933)*. 6 f. dactylographiés avec ajouts olographes (28 cm x 21 cm). Version postérieure à celle olographe portant le même titre et, en sous-titre, « Notes sur la paroisse » (7 ms. ; ces dernières notes ne se retrouvent pas dans la version dactylographiée, à l'exception de celle sur les Sœurs de Sainte-Anne). 9 f. (25 cm x 20 cm). Voir aussi lettre n° 49, n. 4.

9. Groulx répétera à plusieurs reprises que le cœur du prêtre est plus tendre que celui d'une mère. Le 28 avril 1902, il écrit : « Il est rare de rencontrer dans le même homme un cœur sensible uni à une volonté puissante et inflexible. Pourtant, je veux l'écrire aujourd'hui, c'est l'idéal de ma vie, le but à réaliser de mes élans et des efforts sur moi-même. Nulle devise depuis ces dernières années n'aura eu plus d'influence sur mes actions de chaque jour, ne m'aura plus inspiré de déterminations parfois coûteuses que celle du P. Lacordaire, la vraie devise de tout prêtre : "Fort comme un diamant, plus tendre qu'une mère." De diamant devant le devoir, mais ailleurs, dans toutes nos relations avec les âmes, montrer de qui nous sommes les disciples, faire en sorte que la douceur que la tendresse du Maître soient empreintes dans nos yeux et sur notre front. » (*Journal* : 724). La devise de Lacordaire citée par B. Chocame (*Le R.P. H.D. Lacordaire*, I : 49 et II : 79 et 125), est sans doute tirée de la « Lettre sur le Saint-Siège » où Lacordaire écrit : « plus fort que le diamant contre la puissance orgueilleuse ou corruptrice, et plus faible qu'une mère contre quiconque souffre et demande » (*Œuvres...*, IX : 50).

10. Lettres d'Émile Chartier des 18 juin et 8 août, d'Émile Lambert des 23 et 31 juillet. Sur la photo, voir lettre n° 214, n. 2.

11. Louis Gosselin n'ira pas à Vaudreuil (voir lettre n° 217, n. 6).

213

À Erle G. Bartlett

Vaudreuil, 18 août 1902 ¹

Mon bien-aimé Erle,

J'ai eu bien des raisons d'être content de votre dernière lettre. Ce que vous me racontez de vos pressentiments concernant Émile Lambert ne m'a point fait rire du tout. J'y ai vu une nouvelle confirmation d'une théorie à moi que je vous exposais, s'il vous souvient, dans la lettre sur « *l'amitié* » ². Mes observations me font croire à des lois d'affinité et d'attraction établies dans le monde des âmes, tout comme dans le monde physique. De tous les globes jetés dans l'espace, il en est qui ont été faits pour graviter

ensemble et qui au jour de la création, ont dû accourir les uns vers les autres, des deux bouts de l'immensité. Pourquoi les mêmes phénomènes ne se reproduiraient-ils pas parmi nous et ne verrions-nous pas la gravitation des âmes dans la même sphère intellectuelle et morale ? Autrement comment comprendre ces rapprochements subits, inexplicables au point de vue humain, entre des hommes différents d'origine, de pays, d'éducation, et qu'un jour pourtant on retrouve combattant côte à côte pour le succès de la même cause ? C'est ce qu'avait compris H. Perreyve quand il écrivait : « Dieu a fait certaines âmes avec certaines ressemblances qui forcent ces âmes, quand elles se rencontrent à se reconnaître et à s'aimer »³. Il n'y a donc rien que de très compréhensible, mon cher Erle, dans ce que ce nom d'Émile Lambert vous a pu suggérer la première fois où il fut prononcé devant vous⁴. J'en puis dire autant si je remonte à l'origine de mes relations avec Émile Chartier. Au mois d'avril dernier, je rencontrais ce nom dans une revue *L'Enseignement chrétien*⁵ ; l'impression que j'en reçus m'intrigua tellement que je m'empressai de questionner Mr Nepveu au sujet de ce jeune professeur qu'il pouvait connaître. Peu de temps après nous étions en relations par un concours de circonstances que nous étions loin de prévoir et aujourd'hui nous sommes devenus l'un pour l'autre « Mon très cher ami ». Quelque chose de semblable ne m'est-il pas arrivé avec mon cher Erle ? Je me souviens encore de ma première visite au Collège de Valleyfield, lors d'une petite séance académique, le 7 mars 1900⁶. Le premier élève que j'y connus fut un nommé Erle Bartlett, que Mr Simon près duquel j'avais mon siège, fit venir près de lui pour lui demander un billet de *silence*⁷ (car alors, vous faisiez du silence !). Ce soir-là, quelque chose me dit à moi aussi, que nous étions destinés à une connaissance plus complète. Je n'allai pourtant pas jusqu'à prévoir qu'un jour je n'hésiterais pas à vous donner le titre bien mérité de « *disciple of my heart* ». Servons-nous de toutes ces relations, mon Erle, pour la cause du bien. Je ne doute point que tous ces rapprochements entre des jeunes gens comme vous tous ne soient féconds en œuvres généreuses. C'est tout le but de l'« Action catholique » : « grouper dans des aspirations communes et dans une action une », pour les rendre plus actifs et plus forts tous les jeunes qui ont de l'intelligence et du cœur. À propos, mon cher Erle, mon programme vous retournera quelque'un de ces jours, tout changé, tout remanié. Une compréhension plus parfaite de notre œuvre m'a fait voir le côté défectueux de pages écrites avec trop de précipitation⁸. Il m'a paru qu'il y fallait quelque chose de plus précis, moins d'académie et plus de pratique. Une clause spéciale pourvoit de façon plus immédiate à la correspondance entre chaque cercle, d'où doivent⁹ sortir selon moi les résultats réels de l'« Action ». Chaque secrétaire devra faire rapport, tous les deux mois, aux cercles affiliés, des travaux et des progrès de l'œuvre. Une autre clause exige le secret sur l'*existence* et le *but* de l'association, excepté à l'égard de ceux qui auront été jugés dignes d'y être affiliés. Cette clause était nécessaire : pour que votre action soit féconde sur les *jeunes*, il

ne faut point qu'ils soupçonnent votre but. Pour ce qui est de la correspondance, je l'ai établie, parce qu'aucun moyen ne m'a paru plus propre à rapprocher les jeunes gens d'élite de tous les collèges, à mettre de la vie dans vos cercles et à activer entre chacun une noble émulation dans la « montalembertisation de la jeunesse ».

L'« Action » vivra-t-elle ? Vous paraissez vous le demander avec inquiétude en rappelant l'existence plus qu'éphémère de l'Académie Énard¹⁰. Quel qu'ait été le sort de ma petite Académie, je crois que l'Action vivra. Oh ! sans doute je m'attends encore aux tempêtes, aux obstacles suscités de toutes parts : le bien ne se fait pas sans lutte, et nous entreprenons une œuvre pour le succès de laquelle nous ne pouvons compter sur le concours des aînés pour une foule de raisons. L'Action pourtant, (et c'est pourquoi je la crois née viable) n'est point comme l'Acad[émie] Énard, l'œuvre d'un seul individu ; elle n'a point les mêmes bases ; elle ne fait pas appel aux mêmes volontés. Elle est née en plus d'un enchaînement de circonstances où il nous est permis d'apercevoir la main de la Providence. Si Dieu d'ailleurs ne lui accordait point la vie, nous n'aurions qu'à nous incliner, à tourner ailleurs notre action, sûrs d'avoir travaillé à un plan généreux. Si d'autre part, nous ne rencontrons que les obstacles ordinaires, nous laisserons dire et nous agirons comme nous l'avons toujours fait : la jeunesse et le dévouement ont toujours finalement raison de la diplomatie et des habiletés quelconques.

Vous travaillez toujours à vous « montalembertiser », j'en suis heureux, comme vous pouvez bien penser. Je ne suis point en faveur d'un travail trop soutenu en vacances : il faut y accumuler des énergies nouvelles dans un repos bien entendu. Le repos pourtant, ne doit pas être si complet que l'on cesse de devenir ce que l'on est convenu d'appeler *un intellectuel*, c.-à-d. un homme vivant de la vie de l'intelligence. Le désœuvrement à ce point de vue est toujours à craindre parce qu'il mène à la vie insignifiante. Il conduit à cette léthargie du cœur qui faisait gémir des âmes comme Cornudet et Ozanam¹¹. Et quand on est jeune, et qu'on a besoin d'être tenu continuellement dans l'atmosphère des nobles sentiments pour en prendre l'habitude, le désœuvrement complet c'est toujours un recul sur le chemin qui conduit à la grandeur morale.

Voilà bien assez *de dogme et de morale*, n'est-ce pas, mon cher Erle ? Émile Léger m'écrivait l'autre jour que vous vous proposiez de me venir voir sur la fin du mois¹². Je ne vous dirai pas combien j'en serais heureux ; j'en ai presque besoin vu qu'il est maintenant officiel que j'irai au Séminaire de Montréal, l'an prochain. Monsieur le Directeur du Collège m'en a fait parvenir la nouvelle la semaine dernière, de la part de Mgr Énard¹³. Elle m'a trouvé tout préparé. Si je ne prenais conseil que de mon cœur il est sûr, mon bien-aimé Erle, que le collègue m'irait mieux que le Séminaire. Mais il ne m'est point permis d'oublier tout ce qui me manque du côté de la piété, de la formation morale, du caractère. J'ai besoin d'une année d'étude et de vie solitaire avant de retourner à

l'enseignement et à la direction des jeunes gens. Toutes mes répugnances doivent tomber devant cette raison capitale. Du reste, je n'entends abandonner aucune de mes entreprises. Ma plume¹⁴ me reste toujours : avec elle, j'espère que le bon Dieu peut me rendre encore utile à ceux que j'aime. Vous comprendrez maintenant, mon Erle, si j'ai besoin de vous voir. Je n'entends pas aller à Valleyfield avant mon départ pour le Séminaire : j'y irais prendre trop d'ennuis dont je n'ai pas besoin. Venez me voir, j'aurai tant de choses à vous dire, à vous montrer, entre autres une photographie d'un groupe des jeunes de Saint-Hyacinthe¹⁵ qu'ils m'ont fait parvenir.

Quoiqu'il en soit, nous devons nous entendre sur un procédé de correspondances. Si vous aviez des propositions à faire, vous me les écririez, ou viendrez me les faire connaître. J'espère bien que mes jeunes amis de Valleyfield ne délaisseront pas trop l'*exilé du Mont-Royal*. Je devais aller aux régates de Beauharnois¹⁶. Malheureusement la retraite des vicaires à Montréal y retient le propriétaire du yacht qui devait nous y mener. Vous ne sauriez croire avec quel chagrin j'ai lu ce que vous m'avez écrit concernant votre ami de cœur. Ce cher Ph.¹⁷ j'avais compté sur lui pour mon « Action ». Le lendemain, j'ai communifié pour qu'il soit ramené dans les bras de Dieu et, chaque jour, je ne puis l'oublier quoi que je fasse. Unissons-nous, mon Erle, pour sauver cette âme chère. C'est mon dernier mot.

Au revoir bien-aimé Erle.

Vous êtes toujours le jeune homme que j'aime le plus en N.S.

Lionel

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett des 7 et 11 août 1902, 6 p. mss.

2. Lettre non retrouvée.

3. Même développement et même citation dans la lettre n° 200, n. 2 ; aussi lettre n° 322, n. 3.

4. E.G. Bartlett écrit à propos de É. Lambert : « Vous m'en avez parlé une fois [...] et j'ai remarqué quelquefois son nom dans *Les Annales térésiennes*. Eh bien ! chaque fois que je voyais ce nom, quelque chose me disait que j'en entendrais parler encore, qu'il serait un jour ou l'autre rapproché de moi de quelque façon » (7 et 11 août 1902 : 2 ms.).

5. Vérification faite, Chartier ne paraît pas avoir publié d'article dans *L'Enseignement chrétien*. Il doit s'agir d'une simple mention.

6. Groulx était alors secrétaire de Mgr Énard (voir lettre n° 92, n. 3).

7. L'abbé T.-Z. Simon est alors assistant-préfet de la discipline au collège. Quant à Bartlett, il lui arrive très fréquemment de rompre le silence obligatoire et de le voir mentionner lors des lectures de notes de conduite (voir son *Journal* : *passim* ; aussi lettres n°s 152* et 156*).

8. Dans les lettres qui accompagnaient le programme, Groulx avait demandé qu'on lui fasse des remarques (voir lettres de J.-M. Phaneuf, 7 août 1902 : 3-7 mss (voir lettre n° 214,

n. 5), d'Émile Chartier, 10 septembre 1902 : 4-7 mss). En tenant compte de ces remarques, Groulx va remanier son texte pour produire celui du 15 septembre (voir lettre n° 219).

9. Écrit d'abord : doit – Correction postérieure olographe à la mine de plomb : doivent

10. Sur l'Académie Énard, voir lettre n° 403, n. 6.

11. C'est aussi la plainte de Montalembert à Foisset, d'après une lettre du premier au second en date du 12 mai 1855 et citée dans le *Montalembert* de Lecanuet, III : 116. Groulx la reproduit dans la lettre à Tardivel (n° 182, n. 7 et 9).

12. Lettre d'Émile Léger du 10 août 1902 : 3 ms.

13. Voir aussi lettre n° 212, n. 3.

14. Propos similaires dans les lettres nos 212, n. 5 et 214, n. 9.

15. Voir lettre n° 214, n. 2.

16. Bartlett lui écrit que la fanfare d'Ormstown dont il fait partie doit se rendre à Beauharnois le 23. Sur le séjour de E.G. Bartlett à Vaudreuil, voir lettre n° 217.

17. Philiza Perras.

214

À Émile Chartier

+

Vaudreuil, 19 août 1902 ¹

Monsieur l'abbé Émile Chartier, ptre
Ste-Madeleine

Mon très cher ami,

Ce fut un courrier bienvenu que celui qui m'apporta la semaine dernière, d'un seul coup, une lettre de vous, la photographie de votre conseil académique ², l'annuaire de Saint-Hyacinthe : une véritable avalanche, quoi ! dont je n'ai pas trouvé à me plaindre. J'ai été particulièrement heureux de la réception de votre lettre et de la photographie de vos jeunes. La première, comme toutes celles qui l'ont précédée, m'a retrempé dans une nouvelle énergie morale en nous rapprochant davantage dans l'amour partagé des mêmes choses. La seconde me sera précieuse et utile ; elle me sera précieuse comme tout ce qui tient à la jeunesse et parce qu'elle me vient de vous. J'ai dit de plus qu'elle me serait utile. Depuis assez longtemps, j'ai devant moi, une photographie de Charles de Montalembert, au sortir du collège, tel qu'il dut apparaître à Albert de Pontmartin « le front ceint d'une indicible auréole d'enthousiasme, de ferveur et de jeunesse ». Ce n'est pas une illusion : les meilleures inspirations de ma vie je les dois à ce qui m'est venu de la contemplation de cette noble figure de jeune homme. Il y a donc *une âme* des photographies, comme il y a l'âme des tableaux, l'âme des monuments, l'âme de l'histoire, quelque chose comme « l'âme parlante » des Hébreux. L'image de vos jeunes me rappellera, quand mon élan se ralentira, ce qu'avec un peu de travail et de

courage, on peut grouper de forces vives, d'aspirations jeunes et ardentes, pour le service du bien.

Mr Phaneuf m'a remis avant-hier, pendant le court arrêt d'un train à la gare de Vaudreuil, les statuts de l'« Œuvre de la Nouvelle-France ³ ». J'ai lu, vous devinez avec quelle admiration, cette rédaction, ouvrage d'un jeune homme. Avec votre permission, j'en prendrai une copie pour faire connaître l'entreprise à ceux de mes jeunes que j'en croirai dignes. Nous sera-t-il possible maintenant de faire de ces statuts la constitution de ce que j'ai appelé pour le moment « L'Action catholique de la jeunesse canadienne-française » ? Vous en jugerez vous-même, mon très cher ami, quand je vous aurai expliqué mon projet. L'« Action cath[olique] » ne dev[r]ait ⁴ être selon moi que l'association des différents comités d'action établis dans les collèges et dont nous nous sommes déjà entretenus. Son but serait uniquement de grouper les jeunes dans des aspirations communes et dans une action une. En d'autres termes, travailler à se connaître entre eux et à s'élever aux plus nobles aspirations, puis exercer sur leurs confrères une influence féconde qui leur recruterait des membres, telle devait être dans ma pensée la sphère où s'exercerait l'initiative des jeunes gens de l'« Action cath[olique] ». En ce sens, l'Action ne m'apparaissait que comme une organisation destinée à former des ouvriers de la « Nouvelle-France ». L'une préparait l'autre. Il me semblait ni prudent ni facile d'initier de tout jeunes élèves à l'« Œuvre de la Nouvelle-France ». Ils ont besoin d'y être préparés graduellement. Dans ce but, j'avais songé à grouper, dès maintenant, les quelques jeunes hommes d'élite que je voyais autour de moi. Ces derniers, formés en comité d'action, se mettraient en relations avec les cercles établis ailleurs, et tous ensemble aviseraient aux meilleurs moyens de propager leurs idées et leurs aspirations. Puis parmi l'élite de nos cercles, nous choisirions ceux qui seraient dignes d'être enrôlés Ouvriers de l'O.N.F.

Voilà l'idée telle que je l'avais comprise. Que je ne sois point dans la note juste, rien n'est moins impossible, mon très cher ami. Du reste le mal, si mal il y a, n'est point sans remède possible : entre nous, il ne saurait y avoir divergence d'idées ; il peut être arrivé ce qui arrive souvent quand on est à distance : nous ne nous serions pas bien compris.

Pour ce qui est du programme projeté que Mr Phaneuf a pu vous soumettre, voici : il y a quelque temps, sur la recommandation de Mr S[y]lvio Corbeil, je me mettais en relations avec un jeune humaniste de Ste-Thérèse. Mon but était d'en faire le précurseur térésien de notre « Action ». Naturellement, il me fallait lui faire connaître notre œuvre, le but, ses aspirations. C'est dans ces circonstances que j'écrivis le programme susdit, dont je vous envoie copie *authentique*. Les pages que Mr Phaneuf avait en mains n'étaient qu'une première rédaction qu'il m'a fallu complètement reprendre pour nombre de défauts ⁵. La présente est encore bien éloignée de la perfection. Il est entendu entre mon jeune correspondant et moi que ce n'est là rien que de temporaire, et en tout cas,

sujet à d'amples modifications, le texte définitif ne devant être accepté qu'après une entente entre vous et moi. Ce programme, comme vous le remarquerez, a plutôt la forme d'un mémoire, que celle d'un exposé précis et méthodique. C'était peut-être utile à un projet communiqué à distance et destiné à se voir soumis à l'approbation des autorités des collègues.

De plus, ce programme est censé être l'œuvre de nos jeunes gens eux-mêmes. J'ai supposé qu'au jour de la fondation de l'« Action catholique », ils se réunissent et rédigent ensemble ce manifeste. Ce serait – en tenant compte de bien des différences sans doute – comme un autre pacte des « *Probratimi* »⁶. Il vaut mieux, je crois, pour le développement de l'initiative individuelle, laisser agir le jeune homme de lui-même, ou du moins le lui laisser croire, même quand notre action doit se substituer à la sienne.

Et voilà, mon très cher ami, l'œuvre que je soumets à votre jugement. Je vous remercierai de me comprendre comme je veux être compris, en ne craignant point, si la chose doit être utile à nos projets, d'annihiler tout ce que j'ai pu faire. L'essentiel est que nous jetions, au plus tôt, les bases d'une organisation qui rapprochera les jeunes des collèges et les unira dans la même action sur les plus jeunes qui les entourent. Ce sera là comme le mode de recrutement des Ouvriers de la Nouvelle-France.

Il me resterait bien à vous communiquer certaines objections qu'on nous fait en certains lieux sur l'influence *prétendue dangereuse* de Montalembert sur la jeunesse⁷. La longueur de ma lettre m'oblige également de renvoyer un peu de matière au prochain numéro. Il est bon que vous appreniez tout de suite que la Providence et – peut-être un peu la diplomatie campivallensienne⁸ – m'envoie au Séminaire de Montréal pour la prochaine année scolaire. La nouvelle qui m'en est parvenue, il y a quelques jours, pour n'être pas prévue, n'a rien eu pour moi de trop contrariant. Je ne puis pas oublier ce que nos œuvres demandent de vertu et de dévouement, quel prêtre je voudrais devenir pour la jeunesse et, d'autre part, tout ce qui me manque encore du côté de la piété, de l'esprit de travail, en un mot de la formation sacerdotale. Je sens trop le besoin d'une année de solitude, de travail et de prière avant mon appel au sacerdoce pour ne pas faire taire les répugnances que pourrait me suggérer un sens trop personnel. Du reste, je n'entends me désintéresser aucunement de nos fondations. Ma plume⁹ me reste ; avec cet instrument, si imparfait soit-il, j'ai confiance que le bon Dieu permettra à l'*exilé du Mont-Royal*, d'être encore utile à la cause qu'il aime. D'ici à quelque temps, je devrai m'occuper surtout de notre cercle de Ste-Thérèse. Le départ de Mr Corbeil nous enlève un précieux auxiliaire. Le jeune homme pourtant, auquel je me suis adressé, qui est un de ses fils spirituels, est une âme comme nous les voulons, une âme née pour toutes les aspirations et tous les dévouements. C'est un jeune rhétoricien du nom d'Émile Lambert. Émile III, comme nous l'appelons entre nous. Vous êtes en effet l'Émile

1^{er} 10, et un de mes jeunes de Valleyfield, É. Léger, est l'Émile II^e. Faut-il y voir plus qu'une coïncidence ?

Il vous faudra faire tous vos efforts pour venir à Vaudreuil ¹¹, mon très cher ami. Quant à moi, je fais plus que désespérer de pouvoir aller à Ste-Madeleine. D'ici au 27, je suis retenu chez moi dans l'attente de quelques-uns de mes petits amis de Valleyfield qu'il me faut voir de toute nécessité, étant donné mon départ pour le Séminaire. Après le 27, je recevrai la visite d'un de mes confrères qui vient passer une huitaine avec moi. Toutes ces visites ne nous empêcheraient point cependant de nous voir autant qu'il nous plaira, si par cas il vous devenait possible de vous *dérivée* au ministère paroissial.

Quoi qu'il advienne, mon très cher ami, de près comme de loin, nous serons unis comme vous m'y conviez, dans notre amitié et dans nos prières. Et nous lutterons. Nous nous rappellerons, à cet effet, que nous sommes (au moral du moins)

... de la race aux longs cheveux
Qui ne sait pas plier, quand elle a dit : je veux ! ¹²

Je prie pour vous, comme vous priez pour moi toujours comme vous me le disiez dans une de vos lettres : « *Heart within and God o'er head* ! ¹³ »

Affectueusement à vous en N.S.
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Chartier du 8 août 1902, 12 p. mss. Groulx cite un extrait de sa lettre dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 231 et 2^e éd. : 211.

2. La photo représente le « Conseil académique 1901-1902 » du Séminaire de Saint-Hyacinthe, composé de David Lavigne, président, Paul Allaire, vice-président, Ernest Lafortune, secrétaire, Philippe Desranleau, assistant-secrétaire, Hector Decelles, 1^{er} conseiller et Albert Benoit, 2^e conseiller, en compagnie des trois directeurs, les abbés Émile Chartier, Fabien-Zoël Decelles (*DBCCF*, VI : 235) et Arthur Vézina (*DBCCF*, VI : 500) (*ACRLG*, série D, n^o 63). Chartier en parle comme de « l'image de quelques-uns de mes plus chers jeunes gens. Avec un escadron pareil on serait tenté d'essayer à soulever le globe ! » (8 août 1902 : 12 ms. ; voir lettre n^o 188, n. 7).

3. Une copie de la constitution de l'« Œuvre de la Nouvelle-France » ou « O.N.-F. » est conservée au CRLG (5 f. rayés, 17 cm x 20 cm), dans *Spicilège 1902*. Olographe. Selon Émile Chartier l'O.N.F. est « destinée à préparer des chefs pour les cercles à venir et cherchant à promouvoir le développement de l'esprit sur les questions nationales et religieuses » (*L'AJC* : 24 dact.) Dans *Une croisade...*, Groulx a relevé les principaux éléments de ce document quant au but de l'œuvre et aux moyens préconisés pour y parvenir : « La fin ultime de l'œuvre, disaient les constitutions, c'est : 1^o le progrès de la religion catholique ; 2^o l'édification d'une nation française distincte et indépendante sur cette terre d'Amérique. Pour obtenir cette fin, les O.N.F. s'unissent dans des études et une action communes... Les membres devront chaque mois publier une étude en rapport avec le

programme de l'année... Copie de cette étude sera envoyée à chaque lieu où se trouve un membre de l'O.N.F.... Le comité de régie choisira un comité de trois censeurs chargés de faire la critique de toutes ces études... Les O.N.F. s'efforceront d'atteindre leur but par le moyen du journalisme, par la parole publique, par leur action sociale et politique. Autant que possible, les O.N.F. se réuniront en congrès une fois par année. Ils y aviseront secrètement aux moyens d'établir une Association catholique de la jeunesse canadienne-française. » (1^{re} éd. : 8 et 2^e éd. : 22)

4. Extrait cité dans *Une croisade...* : L'A.C. ne devrait être [...] dans les collèges... Son but [...] dans une action une... En ce sens [...] des *Ouvriers de la Nouvelle-France*.

5. En répondant à la demande de Groulx (lettre n° 213, n. 8), Jean-Marie Phaneuf critique le texte de Groulx qu'il trouve trop « chauffé », trop enthousiaste. Il lui reproche aussi d'accorder une place excessive au directeur, aux dépens de l'initiative des élèves, que Groulx veut pourtant développer (7 août 1902 : 3-7 mss).

6. Pacte conclu au collège entre Charles de Montalembert et Léon Cornudet pour la défense de l'Église et de la liberté.

7. Chartier répond qu'il faut distinguer chez Montalembert le théoricien de l'homme d'action. Si sa pensée a été entachée de catholicisme libéral, son action fut toujours celle d'un catholique tout court (10 septembre 1902).

8. L'évêque souhaite éloigner Groulx du collège pendant quelque temps (voir lettres nos 184 et 227).

9. Propos similaires dans les lettres nos 212, n. 5 et 213, n. 14.

10. Voir la lettre de Groulx du 26 juin 1902 à Émile Léger (n° 201, n. 2), où il avait surnommé son correspondant d'« Émile 1^{er} ».

11. Émile Chartier ne pourra finalement se rendre à Vaudreuil (É. Chartier à L.G., 10 septembre 1902 : 1-2 mss).

12. Cf. lettre n° 204, n. 12.

13. « Trust no Future, howe'er pleasant ! / Let the dead Past bury its dead ! / Act, — act in the living Present ! / Heart within, and God o'er head ! » (Voir Henry Wadsworth Longfellow, *The Complete Poetical Works of Henry Wadsworth Longfellow*, Boston and New York, Houghton, Mifflin ; Cambridge, The Riverside Press [s.d.], xvi, 681 p. Le poème s'intitule « A Psalm of Life. What the heart of the young man said to the psalmist ».) Groulx ne fait que reprendre la citation qu'il a trouvée dans la lettre de Chartier du 18 juin 1902. Même citation dans lettre n° 219, n. 18.

215

À Avila-Pierre Sabourin

Vaudreuil, 27 août 1902¹

Mr P.-A. Sabourin, ptre
Directeur du Collège de Valleyfield

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir les certificats nécessaires à mon entrée au Séminaire ? Il me faudrait, en premier lieu, un permis d'entrée, puis un certificat attestant que j'ai subi mes examens sur les deux vol[ume]s de morale. Pour ce qui est du dogme, j'ai vu moi-même en entier les 3 vol[ume]s de Tanqueray. J'aimerais que pour cette partie on

me permît d'entrer en deuxième ou troisième année, vu que j'ai déjà étudié les premiers traités de dogme lors de mon premier séjour à Saint-Sulpice.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur, des vœux et des remerciements que vous avez bien voulu m'adresser, j'ajoute d'avance un nouveau merci pour le service que vous me rendrez. Vous m'épargnerez ainsi les frais – toujours considérables pour une bourse d'ecclésiastique – d'un voyage à Valleyfield.

Avec les sentiments les plus respectueux
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 1 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ACDV, D 276. Au bas du recto, à gauche, « Tournez ». Au verso, J.-C. Allard, après avoir écrit « Copie », a transcrit la réponse envoyée : « C[ollège] de V[alleyfield] le 28 août 1902. M. Lionel Groulx, acolyte de ce diocèse, depuis sa sortie du Gr[and] Séminaire, a demeuré, avec l'agrément de l'Évêque, au C[ollège] de V[alleyfield]. Durant son séjour ici, il a subi avec succès différents examens sur tous les traités de théologie morale de Gury. Il a été aussi assidu à l'étude du dogme. Il pourrait avantageusement suivre les cours de 3^e année. J.-C. Allard, ptre » – La réponse est adressée par J.-C. Allard parce qu'il est alors vicaire général de Valleyfield et le professeur de théologie morale, alors que A.-P. Sabourin est le directeur et le procureur du collège (*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 8, 1902-1903 : 14).

216*

À Arthur Goyette

[Vaudreuil, ca 30 août 1902] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Goyette du 9 août 1902, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Goyette à L.G., 1^{er} septembre 1902 : « J'ai reçu votre lettre hier [...] Le projet que vous m'avez exposé m'a beaucoup plu. Je dois vous féliciter d'avoir entrepris une tâche si noble et si pleine de généreux dévouement. Je suis très flatté de l'honneur que vous me faites en me recevant dans vos rangs et de la confiance que vous me témoignez en m'initiant à vos projets [...] Aussi m'empresse-je de me déclarer votre "Actionnaire". Je vous remercie de grand cœur pour l'affection que vous me portez et pour tous les bons conseils que vous me prodiguez en toute occasion [...] beaucoup de succès dans votre entreprise. Je n'ai nul doute que Dieu bénira vos travaux et se servira de nos faibles mains pour accomplir de grandes choses » (1, 2, 3 mss). – Dans cette lettre, Groulx lui promet aussi un programme de lecture, puisque A. Goyette écrira dans sa lettre suivante : « Je vous prie de m'envoyer le programme de lecture que vous m'avez promis l'été dernier. » (4 novembre 1902 : 3 ms. ; voir lettre n° 243*)

Vaudreuil, 5 sept[embre] 1902 ¹

Mon cher Émile,

Je profite de la bonne volonté de mon petit frère pour vous faire porter ce bout de lettre ². Je vous trouve bien heureux aujourd'hui de pouvoir vous retrouver tous ensemble au Collège. Il me sera plus dur que je ne l'aurais cru d'être éloigné de vous, cette année. Je l'ai surtout ressenti depuis la visite de mon cher Erle ³. Erle a passé deux jours à Vaudreuil, samedi et dimanche derniers. Nous nous sommes entendus au sujet de l'Action et lui ai confié une copie des statuts de l'O.N.F. ⁴ Vous pourrez l'utiliser auprès de vos jeunes collaborateurs, gardant à ce sujet pourtant la plus grande discrétion. Arthur ⁵ m'a écrit la lettre que je désirais de lui ; il embrasse notre cause avec « enthousiasme ». Prévenez-le bien sur les *secrets* à garder. Louis ⁶ m'a annoncé son regret (?) de ne pouvoir se rendre à Vaudreuil me priant de lui communiquer par lettre notre projet qu'il se dit très anxieux de connaître. Je lui écrirai peut-être dans quelques jours une lettre *très prudente*, dont j'ai déjà parlé à Erle et qui pourra me donner la mesure de ses aspirations et de sa bonne volonté.

Je mettrai à profit les salutaires inspirations de la retraite. Rien ne m'est encore parvenu de Saint-Hyacinthe. Il me faudra presser Émile ⁷. Du reste, il importe peu que vous ayez immédiatement une constitution écrite. Vous connaissez le but et l'esprit de l'Action. Il vous suffit pour le moment. Je vous conseillerais de ne vous former en comité définitif qu'à la fin de la retraite. C'est le temps le plus propice. D'ici là, concertez-vous ensemble sur les meilleurs moyens d'imprimer un élan vigoureux à votre œuvre. Le dix-huit, je serai à Ste-Thérèse où je réglerai les dernières déterminations auprès des autorités.

Vous m'écrirez au sujet de la correspondance, si nos conventions restent toujours les mêmes. Pour éviter toute compromission, j'avais songé vu que Mr Simon est préfet de discipline ⁸ et que toutes les lettres lui passeront peut-être par les mains à lui communiquer tout. Avant tout, il faudrait être bien fondé que toute correspondance ne serait vue que de lui. Vous pourriez peut-être me renseigner à ce sujet ou tenter quelque chose auprès de mons[ieur] le Préfet.

Je vous remercierai, mon cher É. de me tenir au courant des faits et gestes de tous mes chers disciples : je serai si loin pour tout savoir. Quel est l'état d'âme de Louis ?

Mon affectueux souvenir à vous et à tous les *nôtres*.

Bonne année

L.A.

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe.
2. C'est le jour de la rentrée au Collège de Valleyfield, où Charles-Auguste Émond est inscrit dans la classe de Belles-Lettres.
3. Erle G. Bartlett.
4. Voir lettre n° 214, n. 3.
5. Arthur Goyette (voir lettre n° 216*).
6. Nous ne possédons aucune lettre de Louis Gosselin avant 1905.
7. L'abbé Émile Chartier.
8. Voir lettre n° 213, n. 7.

218

À Émile Chartier

Vaudreuil, 6 sept[embre] 1902¹

Mons[ieur] l'Abbé Émile Chartier, ptre
Professeur de Rhétorique à St-Hyacinthe

Mon très cher ami,

Ce petit bout de lettre est pour savoir si vous auriez reçu une lettre de moi à vous adressée aux environs du 18 août dernier²; nullement pour presser une réponse dont je n'ai pas le droit d'oublier le légitime délai. J'ai vu par les journaux que Monsieur le Curé de Ste-Madeleine avait dû passer par un changement de paroisse à l'époque même où je vous écrivis. Je me suis alors demandé si ma lettre n'aurait point manqué sa destination.

J'ai reçu la semaine dernière la visite de quelques-uns de mes plus chers jeunes gens de Valleyfield³. Ils m'ont paru tous remplis de la plus fervente ardeur; ils n'ont point de hâte plus vive que de se voir *constitués* définitivement et d'entrer en relations avec leurs frères d'armes des autres collèges. Après une confidence du projet faite à lui par l'intermédiaire de Mr Phaneuf, Monsieur le Directeur du Collège de Rigaud⁴ s'en est déclaré le partisan sincère et a sur le champ indiqué à notre commun ami deux élèves, choisis parmi les meilleurs, qui seront à Rigaud le premier noyau du cercle projeté⁵. À Ste-Thérèse, ils seront trois⁶ pour les débuts. À Valleyfield, six⁷, dont deux de philosophie 1^{ère} et quatre des Belles-Lettres.

Je demeurerai à Vaudreuil jusqu'au 18 courant. Après quoi, je compte aller faire une petite visite à ma vieille Alma Mater de Sainte-Thérèse, encourager nos jeunes de là et régler certains petits détails avec l'autorité. J'éprouve bien un peu d'ennui de me voir éloigné du centre de mes premiers travaux. Je tâche à m'encourager par la réflexion du bien qu'il me reviendra d'une année de Séminaire, pour moi comme pour les œuvres auxquelles je veux me dévouer entièrement. Vous ne m'oublierez pas, mon très noble ami, dans vos prières. De mon côté, rien ne peut m'être plus réconfortant que de songer que je pourrai encore vous seconder, sinon en

fournissant ma part de travaux et d'épreuves, du moins en priant mieux et plus que par le passé.

Votre discret et fidèle en N.S.
Lionel A. Groulx, eccl.

P.S. Pardonnez-moi si j'en suis déjà aux ratures avec vous et ... aux *Post-Script[um]*.

L.A.G.

-
1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe.
 2. Lettre n° 214.
 3. Erle G. Bartlett (voir lettre n° 217, n. 3) et Émile Léger (lettre de É. Léger à J.-M. Phaneuf, 5 septembre 1902 : 2 ms. Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG, Fonds Émile-Léger).
 4. Le Père Alphonse-Donat Richard, c.s.v. (notice biographique dans le tome II ; voir Gustave Lamarche, c.s.v., *Le Collège sur la colline. Petit historique du Collège Bourget de Rigaud*, Rigaud, Édition de l'Écho de Bourget, 1951 : 109-140).
 5. Nous ne savons presque rien du cercle de Rigaud, sinon ce qu'en dit Jean-Marie Phaneuf dans ses lettres. Dans *Une croisade...*, Groulx a simplement écrit : « Un cercle de l'Action catholique fonctionna aussi pendant quelques années au collège de Rigaud. Malheureusement, les archives n'ayant pas été conservées, l'histoire du cercle de Bourget, vécue elle aussi, nous le savons, avec beauté et avec amour, ne vivra que dans le souvenir de ses membres. » (1^{re} éd. : 223 et 2^e éd. : 201)
 6. Émile Lambert, Lewis Gardiner et Louis Turgeon.
 7. Groulx pense ici à Émile Léger et Louis Gosselin (Philosophie I), ainsi qu'à E.G. Bartlett, Charles-Auguste Émond, Arthur Goyette et Aldéric Leduc (Belles-Lettres). Toutefois, au début de l'année, ils ne seront que quatre, puis cinq, et de nouveau quatre (voir lettre n° 219, n. 2).

219 Aux membres du Cercle Saint-Charles

[Vaudreuil], 15 sept[embre] 1902¹

À Mess[ieurs] les Membres de
l'« Action catholique de la jeunesse
canadienne-française »
Cercle de Valleyfield

Mes très chers amis²,

On vous communiquera avec cette lettre, le texte définitif des statuts³ qui donnent à votre œuvre une existence non plus virtuelle, mais réelle, et,

il faut l'espérer, *durable*. Dans quelques jours, les dernières mesures seront prises pour vous mettre en relations avec les cercles affiliés. Dès lors, l'« Action catholique » entrera dans son fonctionnement régulier.

Dès l'abord, je sens le besoin de vous adresser un merci du cœur, au nom de la jeunesse et au nom de Dieu, pour l'accueil enthousiaste et dévoué que vous avez fait à notre projet. Si l'« Action catholique de la jeunesse canadienne-française » vit et donne tous les résultats heureux que notre espoir en attend, nous remercierons Dieu d'abord qui accorde l'échec comme le succès ; les fondateurs devront se féliciter ensuite d'avoir pu rencontrer dès le début, toute une phalange de jeunes noblement ambitieux de se grouper autour d'une idée généreuse pour en préparer le développement et le triomphe.

Votre constitution, mes bien chers, comme toute œuvre humaine, demeure susceptible de perfections. Il ne sera donc pas inutile de vous rappeler que, dans une œuvre du genre de la vôtre, il y a, bien au-dessus des *constitutions*, les pures et fermes inspirations du cœur qui valent à elles seules, tout un code de chevalerie, de dévouement, de générosité. C'est là surtout, après Dieu, que vous irez chercher la conception de vos nouveaux devoirs et la force secrète qui les fait accomplir jusqu'au bout.

Aimez bien votre « Action ». Soyons fiers tous ensemble de ce que par elle *nous vivons*. V. Hugo ne l'a-t-il pas dit dans ces mâles et rudes accents que son vers sait parfois rencontrer :

Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent ; ce sont
 Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front ;
 Ceux qui d'un haut destin gravissent *l'âpre cime* ;
 Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime,
 Ayant devant les yeux sans cesse, nuit et jour,
 Et quelque saint labeur et quelque grand amour ⁴.

Le « but sublime », le « saint labeur », le « grand amour », voilà votre partage, celui qui vous est fait par la Providence. Montrons, mes chers petits *croisés*, même au milieu des insuccès, que, si nous n'étions point d'épaules à supporter le fardeau, ce n'auront été du moins ni le cœur ni l'âme qui auront failli. Avez-vous assez songé aux obstacles qui vous attendent, aux difficultés, aux écoeurements qui vous viendront du côté parfois où vous les auriez le moins attendus ? Nous vous voulons débordants d'ardeur, de sève généreuse, c'est très bien. L'ardeur trop vive a pourtant cet inconvénient qu'elle se soutient plus rarement. Je vous souhaite cette énergie *active* mais calme de l'âme qui sait compter avec les échecs, qui attend patiemment les résultats lents à venir, ne perdant rien devant l'orage de sa force et de sa sérénité.

Il y a une épreuve ⁵ contre laquelle votre courage doit être tout préparé ⁶ ; c'est celle-là qui consiste à ne pas voir le succès venir à la

rescousse d'un travail long et pénible. On a lutté, travaillé, prié, sans compter ni les sueurs ni le temps, et le jeune homme soldat n'a point surgi⁷ des « ossements arides⁸ ». Devrez-vous⁹ alors abandonner votre « néophyte » pour courir à des conquêtes apparemment plus rapides ? Poser la question, c'est y répondre n'est-ce pas ? Aux yeux de tout membre de l'« Action catholique », cette œuvre-là doit apparaître¹⁰ la meilleure, non pas qui a été d'un achèvement facile, mais celle où il est entré le plus de travail¹¹, le plus de sueur et de sang, le plus de cet or pur qui est le dévouement et l'abnégation. Dussiez-vous attendre un an, deux ans, le résultat de vos peines¹² et de vos efforts sur un jeune que vous auriez entrepris de gagner à la bonne cause, il ne faudrait pas, mes chers amis, reculer. J'ajoute même¹³, l'œuvre vous apparût-elle, selon toute prévision humaine, *probablement* inutile, eussiez-vous même été outrageusement rebutés, vous devriez encore tenter l'entreprise par les moyens qui vous restent toujours¹⁴, pour le mérite qui vous en reviendrait devant Dieu et pour l'honneur de n'avoir pas désespéré de l'âme d'un jeune homme¹⁵. Ne craignez pas d'ailleurs de faire subir à vos néophytes l'épreuve longue et laborieuse et n'oubliez point que quand le jeune homme n'est point *né grand*, il ne le devient pas en un jour.

Une vérité, mes très chers, que vous ne devrez jamais perdre de vue, c'est que l'« Action » est avant tout l'œuvre de Dieu. N'allons donc pas oublier qu'après tout nous ne sommes que des ouvriers impuissants par nous-mêmes. Dans chacun de nos efforts faisons donc entrer de moitié avec l'action de l'homme l'action de Dieu. Surtout aux heures de découragement ou d'échec, souvenons-nous de cette vérité : c'est Dieu et lui seul qui accorde l'échec comme le succès, et quand nous aurions toutes les raisons de désespérer des hommes, nous ne devrions jamais désespérer de Dieu. À ce sujet, je vous transcris un des traits à mon avis, le plus touchant, le plus chrétien de ceux qu'on rencontre dans la vie des « vaillants et des forts » : « O'Connell se préparait¹⁶ chaque année à sa communion pascale par une retraite de quinze jours. Un jour qu'il se trouvait ainsi renfermé entre les quatre murs d'une étroite cellule, un éminent personnage vint tout à coup le surprendre et le secouer par cette alerte solennelle : O'Connell aujourd'hui si vous manquez à la tribune, c'en est fait de nos vingt ans de combats ! Nos adversaires emporteront le vote qui doit anéantir tous nos précédents succès. » – Savez-vous la réponse de ce beau génie catholique ? « Rassurez-vous, milord ; en priant et en confessant mes fautes, je plaide ici et maintenant notre cause devant Dieu. Je sollicite de lui le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa gloire ; l'émancipation irlandaise n'en perdra rien. Je médite ces paroles : “Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît !...” Laissez-moi croire à la promesse du Christ, et laissez le Parlement hurler ses menaces ; à genoux pour me confesser, je suis plus puissant que debout et le bras tendu pour combattre ! je reste à Jésus-Christ pour mieux être à mon pays ! Milord, laissez-moi... Adieu ». – Et vous aussi, autres émancipateurs de la

jeunesse des liens de l'engourdissement et de la mort, la prière sera, n'est-ce pas, votre meilleure et votre première arme. Vos conquêtes seront de celles qui s'achètent à ce prix.

Maintenant je finis. En vous voyant embrigadés et prêts à prendre votre part de « la lutte et du travail », je cherche en vain, mes très chers, un mot qui vous dise tout ce qu'il y a d'élan, de désirs, de vœux en moi pour vous. Je ne sais que vous renvoyer, en vous l'appropriant, le cri que m'adressait à moi-même un de mes maîtres bien-aimés¹⁷, à la première confiance de nos projets : « Courage, enfants des apôtres ! » Et puis, allez de l'avant, serrés les uns contre les autres, mais surtout appuyés sur la force d'en haut « *Heart within and God o'er head* »¹⁸. Allez en dépit des obstacles et des échecs, en dépit de tous les écœurements et de toutes les amertumes. La jeunesse et le dévouement ont pu être déçus par les hommes et par le temps : Dieu, ni l'éternité ne les ont jamais trahis. Quant à moi, je prierai de loin avec vous et pour vous. Je compterai vos victoires, je vous relèverai dans vos défaites. Quand le silence de ma cellule monacale se fera trop lourd je me réfugierai dans vos récits éloquents qui me raconteront les travaux des jeunes de là-bas. Et je dirai alors avec un poète qui avait assisté lui aussi à un réveil de la jeunesse :

Ah ! j'ai connu ces jours et je les ai vécus,
Où les droits désarmés, où l'idéal vaincu
La vertu qu'on proscriit et le Dieu qu'on délaisse
Avaient au moins pour eux les cœurs de la jeunesse !¹⁹

Adieu – courage, c'est pour la jeunesse et pour Dieu !

P.S. Ce matin, j'ai aperçu d'une des buttes de « Hgv Nzísv²⁰ » à vingt milles dans la direction du sud, les tourelles du Collège de Valleyfield, le clocher de la cathédrale, et les hautes cheminées des manufactures. « Ni Kszmofre²¹ » qui est avec moi et dont je suis l'hôte d'un jour, a mis la main sur ma poitrine, il a pu constater combien mon cœur battait fort. Heureux enfants !

Affectueusement à vous en N.S.
L.A. Groulx, eccl.

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Le secrétaire du cercle, Erle G. Bartlett, l'a transcrite dans le premier cahier d'archives *Action catholique de la jeunesse canadienne-française. Cercle Saint-Charles de Valleyfield*, I : 10-18 mss (cahiers désormais désignés : AC.CSC). Lionel Groulx a par la suite ajouté la signature que l'on trouve à la fin de la lettre,

ainsi qu'un mot manquant (voir *infra*, n. 16). E.G. Bartlett fait précéder la transcription de la lettre, de ce mot : « Le 16 septembre 1902, le cercle Saint-Charles recevait la lettre suivante de M. Groulx. » Groulx a cité un extrait de sa lettre dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 104-105 et 2^e éd. : 113-114.

2. Le cercle est alors composé de quatre membres : le président, Émile Léger, le vice-président, Arthur Goyette, le secrétaire, Erle G. Bartlett et le conseiller, Charles-Auguste Émond. Le premier est élève de la classe de Philosophie première année et les trois autres, de Belles-Lettres. Un autre viendra se joindre à eux, peu de temps après, Léopold Larocque, élève de Méthode. Le 19 septembre, ils sont quatre, le 31 octobre, cinq, et de nouveau quatre en janvier 1903. (*AC.CSC*, I : 2 ms. ; lettres n^{os} 218, n. 7, 232, n. 6, 244, n. 3, 249*, n. 7 et 251, n. 1.

3. Le texte du 2 août modifié à la suite des critiques et commentaires que lui ont faits ses amis. Voir surtout lettre d'Émile Chartier, 10 septembre 1902 : 4-7 mss (une partie en est citée dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 232 et 2^e éd. : 211-212). E.G. Bartlett a transcrit le texte des statuts avant la lettre de Groulx (*AC.CSC*, I : 2-9 mss).

4. Premiers vers du poème de Victor Hugo, « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent » (*Les Châtiments*, l. IV « La religion est glorifiée », ix. Titre du poème coché dans la table de matières de l'exemplaire de Groulx (*Morceaux choisis de Victor Hugo. Poésie*, 150^e mille, Paris, Delagrave [s.d.] : 212). La citation est fidèle, si l'on excepte la ponctuation, sauf pour le dernier vers où l'on devrait lire : **Ou** quelque saint labour **ou** quelque grand amour. L'erreur tient sans doute au fait que Groulx a probablement repris ces six vers textuellement de la lettre d'Émile Chartier du 10 septembre 1902 : 8 ms. Groulx a cité ce même extrait correctement dans *Une croisade...* (1^{re} éd. : 44 et 2^e éd. : 62), mais dans le corps d'une lettre du président de l'A.C. de Saint-Hyacinthe.

5. Début du texte dans *Une croisade...* : Il y a une épreuve

6. *Une croisade...*, 2^e éd. : être **bien armé** : celle

7. *Une croisade...* : le jeune homme **apôtre** n'a **pas** surgi

8. Voir lettre n^o 182, n. 7.

9. *Une croisade...*, 1^{re} éd. : Devez-vous [...] plus rapides ?... Aux yeux – 2^e éd. : **Faut-il** alors abandonner **la tâche** pour courir à des conquêtes **qu'on espère** plus rapides... ? Aux yeux

10. *Une croisade...*, 2^e éd. : apparaîtra la meilleure, où entrent le plus de travail, le plus de cet or que sont le dévouement et l'abnégation. Dût-on attendre

11. *Une croisade...* 1^{re} éd. : travail, le plus de sueurs et le plus de sang, le plus de cet or pur que sont

12. *Une croisade...*, 1^{re} éd. : le résultat de vos travaux [...] il ne faudrait, mes chers amis, reculer. – 2^e éd. : le résultat de **ses travaux** et de ses efforts sur un jeune **homme** que l'on aurait entrepris [...] il faudrait **savoir encore attendre**.

13. *Une croisade...*, 2^e éd. : J'ajoute même : outrageusement rebutés, **il vous faudrait** tenter l'entreprise par **tous** les moyens **encore** à **votre disposition**, pour le mérite qui en reviendrait

14. *Une croisade...*, 1^{re} éd. : restent, pour

15. Fin du texte dans *Une croisade...* : désespéré d'**une** âme de jeune homme.

16. Ajout olographe de Lionel Groulx de mots manquants : se préparait

17. L'abbé Sylvio Corbeil (voir lettre n^o 197*).

18. Même citation dans lettre n^o 214, n. 13.

19. Groulx a cité ces quatre vers de Victor de Laprade identifié aussi seulement comme « le poète », dans son article « Un mouvement catholique et national » (*La Croix*, 20 décembre 1903). Un extrait de cet article comprenant les mêmes vers paraît dans *Une croisade...* (seulement dans la 1^{re} éd. : 242).

20. Ste-Marthe

21. Mr Phaneuf

220*

À Erle G. Bartlett

[Grand Séminaire de Montréal, ca 20-22 septembre 1902]¹

1. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 15 septembre 1902, 6 p. mss. Lettre attestée par E.G. Bartlett à L.G., 13 octobre 1902 : « Vous savez assez bien quel effet ont sur moi vos lettres pour comprendre quelle impression m'a causé [*sic*] votre dernière, et si je n'ai pas répondu plus tôt c'est uniquement faute de temps [...] » (1 ms.).

221*

À Jean-Marie Phaneuf

[Grand Séminaire de Montréal, ca 20-22 septembre 1902]¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 7 août 1902, 8 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 23 septembre 1902 : « Si la retraite ne t'a pas ravi de la terre [...] ta solitude *que* ! tu as déjà saturée de parfums *que* !! je ne connais pas [...] Heureux Lionel ! Tu te réjouissais de ce que la Providence m'offrirait un asile, au milieu de mes malheurs et de mes chagrins, tu me trouvais bien *chanceux*. Il n'y a d'analogie entre nos positions que notre départ de Valleyfield [...] je suis content de te voir au Séminaire [...] Quand tu sors de retraite, je n'oserais pas te donner des avis spirituels. L'amitié pourrait les inspirer ; ils seraient importuns. Non mon Lionel, je n'ai rien à te dire sinon mes désirs de te voir saint de plus en plus [...] Ce ne sera pas une surprise pour toi si je te dis que je n'ai rien fait pour l'Action [...] » (1, 2, 3 mss).

222*

À ses parents

[Grand Séminaire de Montréal, ca 21 septembre 1902]¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 28 septembre 1902 : « Je suis bien contente d'apprendre que tu sois si bien traité si tu peux conserver ta santé mais pas pour Rome [voir lettres nos 509* et 519] c'est un voyage trop long pour toi on a reçu une lettre de Auguste [non retrouvée] en même temps que la tienne [...] on a reçu ta lettre [...] le midi lundi [22] [...] » (1 ms.).

223

À Médard Émard

+

Grand Séminaire de Montréal, 22 sept[embre] 1902¹

Sa Grandeur Monseigneur J.-M. Émard
Évêque de Valleyfield

Monseigneur,

J'ai demandé aux autorités du Séminaire d'être admis aux classes diaconales. M. le Directeur² m'a représenté qu'il lui fallait à ce sujet, l'agrément de mon évêque, la règle n'admettant qu'à cette condition ceux des élèves qui ne sont pas encore dans les ordres sacrés. Pour la partie dogmatique et la partie morale, je suivrai les cours de la troisième année. J'aimerais bien qu'avec cela, il me fut permis de prendre ce supplément de la théologie morale qu'on nous dit indispensable pour la pratique du ministère.

Ayant confiance que vous me ferez parvenir cette permission³, je sollicite la bénédiction de Votre Grandeur afin que Dieu m'accorde, avec la santé, les grâces du bon séminariste.

Votre tout dévoué fils en N.S.
Lionel Groulx, eccl.

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ACDV, D 276.

2. L'abbé Isaïe-Marie-Charles Lecoq, p.s.s. (voir lettre nos 89, n. 2 et 224, n. 15).

3. Lettre non retrouvée (voir lettre n° 89, n. 4).

224

À Émile Léger

+

Grand Séminaire de Montréal, 29 sept[embre] 1902¹

Mon bien cher Émile,

Je reçois ce matin même votre chère lettre du 22. Arrivée après l'ouverture de la retraite, elle a dû faire ce stage aux mains des douaniers de St-Sulpice. Ma première heure de congé est pour vous. Grande eut été ma déception si ce matin il ne s'était pas trouvé parmi l'amoncellement des

lettres, quelque chose pour moi venant de Valleyfield. Il y en avait une dont j'eus bientôt fait de reconnaître l'écriture, une autre également de l'ami Jean, et une troisième de Ste-Thérèse². Que j'avais hâte de tous vous lire : il y avait si longtemps que je n'avais rien vu ni entendu de vous autres : c'eut été à me croire encore aux jours de la vacance quand la malle m'apportait fidèlement les correspondances de mes plus chers amis. Je remarque depuis une heure que ma solitude s'est subitement égayée, s'est comme remplie d'air, de soleil, de joie malgré le temps sombre qu'il fait. C'est au milieu de cette atmosphère toute pénétrée de chaleur et d'amitié que je tente une réponse à vos deux lettres.

Mon bien cher Émile, n'avez-vous point peur de devenir trop sentimental ? Je réalise pleinement votre situation : il y a dans tout cela des chagrins domestiques, la vie d'un père qu'on voudrait prolonger au sacrifice de la sienne, et puis un isolement qu'on n'eut pas cru si complet et dont l'étendue n'est apparue qu'au jour où l'on ne rencontrait plus même au bord du chemin cette *Pierre* qui repose pourtant une tête fatiguée. Mon bien cher, c'est là, n'est-ce pas le nom de votre souffrance ? Oh ! s'il y avait dans mon cœur assez de force pour soutenir le vôtre, assez de consolations pour adoucir vos chagrins, avec quel bonheur je vous l'ouvrerais dans toute sa largeur ! Mais, non, et c'est là l'épreuve de nos amitiés : notre impuissance de ce côté trahit toujours nos élans les plus désintéressés. Il nous reste cependant une ressource. Ce que nous ne pouvons faire seuls, faibles humains, nous le pouvons avec un *Autre*. Nous pouvons prendre la main de cet ami en butte aux amertumes de la vie et le conduire, oh ! par des chemins bien connus mais que nous oublions avec une facilité qui ne s'explique point — jusqu'à celui-là, le *fort* qui relève toute faiblesse, le *consolateur* qui calme toute douleur de l'âme. Vous m'écrivez : « *levavi oculos meos ad montes, unde veniet auxilium meum* »³. J'ajoute, ou plutôt ajoutez Émile : « *Auxilium meum a Domino* »⁴ ! Ce n'est rien de neuf, ce que je vous dis là. Je me souviens qu'il y a pourtant une saveur particulière à rencontrer ces paroles sur les lèvres d'un ami : voilà pourquoi les miennes s'ouvrent et vous appellent avec moi aux pieds de l'*Ami du Tabernacle*. Notre malheur, pour ne pas dire notre égarement, aux heures de dégoût et de découragement, c'est de nous replier sur nous-mêmes, de grossir nous-mêmes ces petites tempêtes du cœur en laissant les nuages s'amonceler, au lieu qu'il faudrait tout de suite les disperser sous le vent de la prière. Il faut prendre garde, mon Émile, à ces émotions trop violentes qui usent et faussent le cœur, comme une liqueur trop forte difforme⁵ le sens du goût. Il y a un équilibre des âmes viriles que les commotions de la vie effleurent mais n'ébranlent jamais : il faut y tendre sans espérer d'y arriver toujours, puisque c'est l'idéal, il faut y tendre tout de même. Le secret de leur force d'ailleurs n'est point si secret : il n'y a qu'un appui à la faiblesse humaine, il n'y en a pas deux. Quand on l'a une fois trouvé et qu'on s'y est appuyé avec confiance, puisque

c'est le soutien d'un Dieu et d'un ami, quoi d'étonnant si l'homme peut devenir ce géant surhumain, cet être granitique que Lamartine nous représente impassible sur les ruines du monde, prêt à défier la foudre et les vents. Cette sorte d'état d'âme n'en est pas moins un prodige de force morale. Et pour nous, qui pouvons n'avoir aucun droit d'aspirer jusque-là, contentons-nous de ce simple courage qui, s'il n'est pas impossible aux durs cailloux de la route, sait du moins ne pas regarder trop souvent à ses pieds ensanglantés. Et puis, mon Émile, si malgré la prière, si malgré l'appui de Dieu, « nous dormons le soir sur un oreiller mouillé de larmes », soyons émus, mais que notre sentiment n'aille pas jusqu'à la surprise. Vous vous en souvenez — ce ne sera pas la première fois que je vous en aurai prévenu — ce n'est pas impunément qu'on fait l'entrée libre dans son âme aux aspirations meilleures. Qui dira jusqu'où peuvent aller les tourments de l'idéal ? À quiconque veut devenir apôtre, qu'a répondu le Christ ? « *Abneget temetipsum* »⁶. Et l'abnégation, qui revêt bien des formes, n'en a pourtant qu'une qu'on retrouve au fond de toutes les circonstances qui nous la font pratiquer, et cette forme, c'est celle de la douleur ; nous n'avons qu'à demander à Notre-Seigneur de nous apprendre à aimer la souffrance comme lui : c'est d'ailleurs le seul chemin qui mène à l'amour de Dieu, et la seule pierre qui soit admise comme élément divin dans les œuvres de l'homme. Apportons-la tous ensemble cette pierre pour l'élévation de l'édifice déjà commencé. Le but, mon Émile, fera disparaître bien des écœurements et bien des heures de dégoût. Dites-vous que nous souffrons parce que nous travaillons pour ce qui ne meurt pas.

C'est donc *lundi* prochain⁷ que nous communierons la première fois pour l'Action catholique. Je me dis que la rencontre de toutes ces jeunes âmes à un lieu sacré comme celui de la table sainte, ne passera pas inaperçue aux yeux des anges et de Dieu. Que je voudrais être là pour vous y voir tous, formant un groupe comme il est donné à bien peu d'hommes d'en voir ici-bas ! Comptez que surtout ce jour-là, je serai avec vous. Nous demanderons ensemble les inspirations dont nous avons besoin pour étendre, diriger et *surnaturaliser* l'œuvre entreprise. Nous demanderons aussi la force, la générosité et ce que Lacordaire assigne comme troisième élément de la grandeur du caractère : la longanimité. Nous avons besoin de cette *âme patiente* (*longa anima*) plus que du reste. Voilà pourquoi, je vous exhortais dans ma dernière *circulaire*⁸ à éprouver longtemps vos néophytes, et à ne pas calculer les succès de votre œuvre par une proportion adéquate des conquêtes facilement remportées. L'A.C. sera longue à s'établir, elle rencontrera des obstacles sérieux, elle se verra en butte à tous les efforts du mal, si elle est véritablement une œuvre selon le cœur de Dieu. Dans cet ordre d'idées, le délai qu'on m'a demandé à Ste-Thérèse⁹, avant d'en permettre la fondation, loin de m'apporter une déception, m'a confirmé dans

mon courage quand je me suis retrouvé seul devant Notre-Seigneur. Et comme je le disais avant de partir à Émile Lambert : la déception pour moi, n'est pas ce qui arrive, la déception eut été une fondation facile. Puisqu'il y aura des obstacles à renverser, et que nous ne pouvons rien, nous des jeunes gens, pour les faire disparaître, c'est que Dieu s'est chargé de tout. Du reste, mon Émile, vous avez peut-être reçu, à l'heure qu'il est, des nouvelles de Ste-Thérèse¹⁰ qui vous mettront au courant de tout, les jeunes devaient vous écrire. L'obstacle présenté là, du reste, ne me paraît pas sérieux. On s'est déclaré enthousiaste du projet : on a présenté une objection que Mr Chartier pourra réfuter. J'écrirai à Chartier¹¹ lui-même, dès ces jours-ci – ce que je n'ai pu faire malheureusement avant ce jour – pour l'engager à mettre son cercle en relations avec le vôtre. J'écris aussi à Mr Phaneuf¹² qui me déclare n'avoir eu le temps de rien faire encore. Encore l'ami Jean à aiguillonner. Allons, agissons. Et moi qui dans deux jours vais commencer à suivre des cours et à préparer des leçons à en perdre la tête. N'importe, je me tiendrai debout, avec la grâce de Dieu ; et si je tombe, c'est que la brute aura failli à l'homme. N'oubliez point de m'envoyer le résultat de vos élections¹³. Offrez mon affectueux souvenir à tous vos « *Actionnaires* ». Dites à mon petit frère et à Erle¹⁴ que je leur écrirai au premier moment. Présentez mes félicitations à Erle et à Arthur, ainsi qu'à... *Émile*.

Ici, l'on ne trouve pas trop à se plaindre bien que l'expérience m'apprenne que l'âme du *moine* n'est pas toujours la plus gaie possible. En somme cela pourrait être pire que j'aimerais encore St-Sulpice. La maison ne m'a pas été jusqu'ici favorable. Il y a trois ans, j'y vins chercher la dyspepsie¹⁵. Il est possible que cette fois, je retourne avec un corps encore plus affaibli. Ce qui est certain c'est que j'y aurai trouvé un bien qui compensera toutes mes pertes : la conception de la vraie vie sacerdotale. Bonsoir, mon Émile. Soyez bien courageux. Priez beaucoup pour moi, comme je prie beaucoup pour vous. Ayez bonne confiance en Dieu, et en celui qui vous *aime* en N.S.

P.S. J'ai décidé de ne pas écrire à L.G.¹⁶ Quant à ma réponse, mon Émile, à la question que vous m'avez posée, dans votre lettre, vous ne vous êtes point trompé. Elle était dans la circulaire¹⁷. Est-elle trop dure ? Je ne le crois pas, puisque vous avez une âme chrétienne, et que vous demandez tous les jours, le cœur d'un apôtre. Je cherche autour de moi ici des âmes à gagner à la cause de la jeunesse¹⁸. Mon Dieu que cette plante est rare ! – Quand venez-vous à Montréal ?

Votre tout ami

1. 8 p. sur 4 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse aux trois lettres de É. Léger des 6,9 et 22 septembre 1902, 4 p., 4 p. et 4 p. mss. Extrait cité dans *Art-Notes* : 47 ms.

2. La seconde est de Jean-Marie Phaneuf (voir lettre n° 221*). Quant à la troisième, nous n'en avons retrouvé aucune correspondant à ces dates.

3. *J'ai levé les yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours?* *Psalmes* 121 (120), 1.

4. *Le secours me vient du Seigneur. Ibid.* : 2.

5. Déformer, forme vieillie de déformer.

6. *Qu'il se renonce à lui-même. Matthieu* 16, 24.

7. Extrait cité textuellement dans *Art-Notes* : C'est donc lundi prochain [...] je serai avec vous.

8. Lettre n° 219.

9. Voir aussi lettre n° 236.

10. Lettre d'Émile Lambert à Émile Léger, 21 septembre 1902, 3 p. mss (ACRLG, Fonds Émile-Léger). Il a aussi écrit à Erle G. Bartlett (attestée par sa lettre à Émile Léger). Dans la lettre à ce dernier, É. Lambert écrit : « Mr Groulx nous a honoré [*sic*] de sa visite : il a dû nous trouver peu nombreux (nous ne sommes que trois membres) et bien isolés : mais nous ne manquerons pas de zèle : nous n'avons d'ailleurs qu'à suivre les traces de nos aînés de Valleyfield et tout ira bien » (3 ms.). Un peu plus tard, il écrira : « Nous n'avons pas formé de conseil, ici ! Mr Groulx ne l'a pas voulu : il nous a dit d'attendre ce qu'il déciderait ! Donc, point de rapport à vous adresser ! » (É. Lambert à É. Léger, 11 novembre 1902 : 3 ms.).

11. Lettre n° 236.

12. Lettre n° 228*. Voir aussi lettre n° 221*.

13. Voir lettre n° 219, n. 2.

14. Voir les lettres nos 233* et 230*.

15. Sur son premier séjour au grand séminaire, voir lettres nos 89, 90*, 92 et 99*. Il apprécie plus le second : « À Montréal, je me retrouve avec la plupart des anciens professeurs. L'abbé Lecoq est toujours là et y tient le même rôle bienfaisant. En dogme, la chaire appartient, cette année-là, à l'abbé Arthur Curotte, alors en possession de sa vigueur intellectuelle. Grosse tête de métaphysicien et de théologien [...] Le professeur argumente, du reste, avec une vigueur, une clarté triomphantes. Quel plaisir de l'esprit que de le voir édifier ses thèses si solidement liées, sans longueurs, sans bavures. De la clarté et de la vigueur didactique du sommet à la base. Colonnes de granit ou plutôt colonnes lumineuses. Du même coup m'est révélée l'éminente supériorité de l'enseignement thomiste de la théologie que je ne connaissais encore que par mes modestes incursions dans la *Somme* de l'édition Lachat [non retrouvée dans sa bibliothèque]. Que la vie ne nous ménage-t-elle plus fréquemment de ces sortes de rencontres avec de vrais maîtres ! Pour le reste, le Grand Séminaire n'a pas changé, ni d'esprit, ni d'atmosphère. L'abbé Lecoq en est toujours l'âme [...] J'en suis là, tout au bonheur de faire enfin un peu de théologie et de m'adonner sérieusement à ma formation ascétique. Ma santé s'accommode, cette fois, de la discipline du Séminaire sulpicien » (*Mes mémoires*, I : 89, 90, 91 ; voir aussi lettre n° 241).

16. Louis Gosselin.

17. Dans sa lettre du 9 septembre 1902 : 3 ms., Émile Léger se propose de renoncer à poursuivre la conquête de son néophyte, Louis Gosselin, pour l'A.C. Groulx y répond dans sa lettre du 15 septembre au Cercle Saint-Charles (n° 219).

18. Groulx trouve peu de séminaristes prêts à partager son zèle pour l'apostolat auprès de la jeunesse. D'ailleurs, il juge sévèrement le Grand Séminaire de Montréal, ses professeurs et ses élèves (*Mes mémoires*, I : 74 et 101 ; lettre n° 89, n. 2). Néanmoins, il en trouvera deux, anciens confrères de collègue (voir lettre n° 232, n. 1).

225*

À Sylvio Corbeil

[Grand Séminaire de Montréal, ca 5-6 octobre 1902] ¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 7 octobre 1902 : « Je méditais de t'écrire quand ton affectueuse lettre m'arrive. J'ai eu le plaisir de causer avec Mgr Eymard [*sic*] la semaine dernière [...] Je sais aujourd'hui la raison du délai à ton ordination [...] » (1 ms.). – Pour de larges extraits de la lettre de S. Corbeil, voir lettres n^{os} 184, n. 1 et 227, n. 4, 9, 13 et 15.

226*

À ses parents

[Grand Séminaire de Montréal, ca 15-22 octobre 1902] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 28 septembre 1902, 2 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 23 octobre 1902 : « Tu me dis que j'ai retardé à t'écrire tu te trompe Je t'ai écrits un jour ou deux après avoir reçu ta lettre [...] Je t'envois ton foulard Je l'ai bien chercher pour le trouver mais je ne peux pas te dire quand on pourra y aller tes cahiers et ton *Coat* si tu es pressé écri si on y va pas on te l'enverras [...] » (1 et 6 mss).

227

À Médard Émard

Grand Séminaire de Montréal, 16 octobre 1902 ¹

Sa Grandeur Monseigneur J.M. Émard
Évêque de Valleyfield

Monseigneur,

Un mot que Monsieur Corbeil m'écrit d'Ottawa ², me fait part d'une bien pénible nouvelle. J'y vois que le brouillon d'une lettre que j'adressais à mon ancien directeur spirituel a été remis aux mains de Votre Grandeur ³ qui s'afflige, à juste titre, de certaines remarques qu'Elle y a lues. Je ne me fais point d'illusion, Monseigneur, sur la gravité de ma faute ; vous l'appréciez comme celle d'un ingrat ; pourtant quelque chose de fort et de convaincu me rend le témoignage indubitable que le sentiment de l'ingratitude n'est pas entré dans mon cœur. C'est le fait d'une humeur trop vite épanchée, et c'est là ma faute ⁴.

Je me suis rappelé, en cette occurrence qu'il y a des fautes dont le pardon honore, et mon devoir m'est alors apparu aussi doux que facile à remplir. Me sera-t-il permis également, Monseigneur, de vous exposer les circonstances qui m'ont, ce jour-là, aussi mal inspiré ? Je ne prétends pas en tirer la justification d'une faute que je ne veux nullement justifier. Mais le *brouillon* sera peut-être, grâce à ce renseignement, moins malsonnant, et ma lettre moins offensante pour Votre Grandeur.

Ce qui est vrai, Monseigneur, je vous en fais la confiance bien franche et bien entière, c'est que j'ai cédé à une impression de dégoût et de découragement que je n'ai pas été le maître de réprimer. Le printemps dernier, j'avais appris qu'à la suite de circonstances malheureuses, on faisait planer sur ma conduite des soupçons injurieux pour moi ⁵. Je n'étais pas encore habitué à cette sorte d'épreuves et mon âme se troubla. Monseigneur, il y a une chose à laquelle je n'ai pu apprendre à devenir indifférent : c'est l'intégrité du caractère, l'honneur d'une réputation sans tares, choses précieuses à tout homme de cœur, sacrées pour le prêtre ou pour celui qui aspire à le devenir. Comme il s'agit en outre d'un bien qui ne nous appartient pas exclusivement, mais auquel ont des droits tous ceux qui se mêlent à notre vie, j'ai appris à l'estimer, dans l'ordre des choses naturelles, plus que tout le reste. Qu'il m'ait été pénible maintenant de recevoir des attaques de ce côté, de me voir atteint dans mon caractère et jusque dans mes mœurs, suspecté dans mes intentions que je pouvais croire les plus irréprochablement droites, en autant que l'homme peut être juge dans la difficile matière de ses propres vues, qu'il m'ait été douloureux enfin d'apprendre que ces renseignements à mon sujet étaient donnés comme émanant de la bouche de mes Supérieurs, Votre Grandeur en croira l'aveu d'une souffrance qui n'est pas encore oubliée.

Et, c'est dans cet état d'âme, Monseigneur, que j'ai écrit. Mon tort c'est d'avoir succombé à une heure de chagrin et de sourde indignation. Encore une fois, Dieu me garde de présenter ces circonstances comme une justification de mon acte. Je n'oublie pas qu'un enfant bien né ne laisse, pour aucun motif, surprendre son affection pour son père. Votre Grandeur a remarqué pourtant, dans ce bout de lettre, un langage qui lui apparaît celui d'un profond mécontentement, d'une aigreur vive, d'une aversion naissante. Je le déplore ; je ne voulais qu'épancher une âme trop attristée ⁶ ; c'était l'aveu, que je voulais faire, l'aveu intime de mon chagrin pour une disgrâce qui m'apparaissait imméritée, l'impression de ma douleur pour la perte d'une affection, de la vôtre Monseigneur, que je mettais tous mes soins à mériter et à conserver. J'ai dû regretter depuis de n'avoir pas tout dit à Monsieur Allard, notre Directeur ⁷, un jour que j'avais commencé de m'ouvrir à lui au sujet de ce qui se colportait de fâcheux pour moi : l'horreur de la délation m'empêcha d'aller jusqu'au bout. Un mot de sa part eut sans doute dissipé tou[te]s les équivoques. La réflexion, une plus entière possession de mes sentiments m'amena graduellement à sentir bientôt par moi-même tout l'exagéré de mes appréciations. Monsieur

Corbeil pourrait témoigner que je lui écrivais, dès le lendemain, dans des termes fort différents du brouillon⁸ ; quelques jours plus tard, je n'eusse pu même écrire cette dernière lettre. Celui à qui elle fut adressée sait que depuis lors, l'occasion s'est présentée pour moi de tenir devant lui un tout autre langage. Votre Grandeur voudra donc être persuadée qu'une ombre passagère n'a rien altéré de la sincérité et de la pureté de mon affection filiale pour Elle.

Pour ce qui est de mon « *exeat* », Monseigneur, j'ose me flatter que Votre Grandeur acceptera facilement mes explications. Il y a un rêve qui m'est cher, qui s'est levé dans mon âme alors que j'étais encore sur les bancs du collège, qui m'a toujours suivi depuis, quelque part que la Providence m'ait conduit, prenant une forme plus concrète et plus décidée, à mesure que les hasards de ma vie m'en ont laissé espérer la réalisation. Ce rêve, c'est de me donner tout entier à l'éducation de la jeunesse. Tout ce que j'ai d'élan, tout ce que j'ai d'ardeur, de forces, de vie, je l'ai mis là. Sous l'empire des fâcheuses impressions du printemps dernier, craignant que l'on ne refusât mes services à Valleyfield, j'écrivais à Monsieur Corbeil à qui j'ai pris l'habitude de m'ouvrir sans réserves, que plutôt que d'aller dans le ministère paroissial, je demanderais mon *exeat* à Votre Grandeur pour aller offrir à ma vieille Alma Mater le service de mes humbles talents. C'était toute ma pensée. Ceux qui connaissent le fond de mon cœur, Monseigneur, savent si j'ai un désir plus ardent que celui de consacrer ma vie à ma jeune maison de Valleyfield que j'ai appris de bonne heure à aimer à l'égal de mon Alma Mater ; ils savent si je n'ai rien ambitionné que de m'y dépenser sans bruit, dans l'intérêt de la jeunesse, et pour le service du prélat distingué qui en est le fondateur⁹. Rien, par contre, ne pourrait m'être plus douloureux que de m'en éloigner, empêché de pouvoir payer ma dette de reconnaissance au Père que la Providence m'a donné comme ecclésiastique du diocèse¹⁰ de Valleyfield. Toutes les marques de bienveillance que Votre Grandeur ne m'a pas ménagées, ne sont pas oubliées, Monseigneur. Je conserve toujours la lettre affectueuse que vous m'écrivîtes, lors de mon entrée dans le diocèse ; je me rappelle aussi bien, Monseigneur, l'accueil paternel que vous me faisiez sous votre propre toit, après ma première maladie du Séminaire¹¹, les postes de confiance auxquels vous m'avez plus tard nommé¹², et enfin le bonheur du séminariste que vous me procurez aujourd'hui à vos propres frais¹³.

Je ne désire donc qu'une joie : celle de vous être un fils dévoué, un fils aimant. Dans votre dernière lettre¹⁴, Monseigneur, vous m'appeliez encore « Mon cher enfant » ; votre enfant, j'ose espérer que je le suis encore parce qu'il me semble que je l'ai toujours été. Mes sentiments vrais, encore qu'en un malheureux jour, ils aient paru s'altérer, sont toujours, pour Votre Grandeur, ceux de l'affection filiale¹⁵. C'est ce sentiment qui me fait implorer avec confiance le pardon¹⁶ d'une faute franchement reconnue et sincèrement regrettée. J'ose espérer en plus que la Providence me

permettra au cours de ma vie sacerdotale, de faire oublier à Votre Grandeur qu'un jour j'ai pu être coupable envers Elle.

Avant de finir, Monseigneur, je proteste une dernière fois de mes sentiments vrais pour vous, et sollicite humblement mon pardon. Si quelque expression malheureuse s'était glissée au cours de cette longue lettre, elle prouverait que je suis loin encore d'avoir la maîtrise de ma plume ; elle ne pourrait rien contre la sincérité de mon cœur.

Votre humble et dévoué fils en N.S.
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 6 p. sur 3 f. (28 cm x 21 cm). Olographe. ACDV, D 276.
2. Lettre du 7 octobre 1902, 6 p. mss. L'abbé Sylvio Corbeil est alors vicaire à la cathédrale d'Ottawa.
3. Lettre n° 184.
4. Après avoir raconté la conversation qu'il eut avec Mgr Émard (voir lettre n° 184, n. 1), l'abbé Corbeil recommandait à Groulx d'écrire à son évêque et lui suggérait même comment le faire : « Mon cher Lionel, tu vas écrire à Mgr Eymard [*sic*], tout de suite. Tu lui demanderas pardon de l'avoir contristé de la sorte ; que tu regrettes d'avoir affirmé plus que tu ne pouvais prouver au sujet de sa bienveillance ou malveillance pour les térésiens. – Tu lui diras je n'aurais pas parlé de la sorte si j'avais eu à épancher mon cœur trop vite, trop gratuitement ému dans un autre cœur que celui de celui qui fut mon Père spirituel avec qui tu avais pris l'habitude de causer familièrement comme un enfant avec un père. – Sachant que ce père plus circonspect que l'enfant n'accepterait pas tout le discours de l'enfant sans discrétion. Et qu'en effet que je n'avais pas ajouté foi au sujet de ton chagrin puisque j'avais répondu que tu ne pouvais pas avant que d'être prêtre savoir si à Valleyfield on serait bienveillant ou malveillant. Tu écriras à Mgr, tu exprimeras ton repentir pour m'avoir écrit de la sorte au sujet des sentiments de sa Grandeur » (4-5 mss ; suite *infra*, n. 9).
5. Voir lettre n° 169, n. 3.
6. Le soir où il écrivit son brouillon, il avait retrouvé et copié dans son journal une page écrite quatre ans auparavant, intitulée : « L'espoir sur la tombe (À ma petite sœur au ciel, Imelda) » : « Je la recueille ici, parce qu'elle me rappelle un des plus grands chagrins de ma vie et qu'à ce titre elle m'est précieuse. Je l'ai écrite après la mort d'une de mes jeunes sœurs, survenue dans des circonstances particulièrement douloureuses. » (*Journal* : 707-709, 18 avril 1902). Ce texte, qu'il avait inscrit dans l'*Académicien* (15 février 1898), figurait déjà dans le troisième cahier de son journal (*ibid.* : 369-371 et 939-942).
7. L'abbé Joseph-Charles Allard, le directeur des séminaristes au collège, et non le directeur du collège qui est l'abbé A.-P. Sabourin.
8. Ce qu'il a déjà fait oralement lors de sa rencontre avec Mgr Émard (voir lettre n° 184, n. 1).
9. « Quant à l'*exeat* : tu affirmeras à sa Grandeur que tu souhaites infiniment vivre ta vie sacerdotale dans un collège. Et que si tu as exprimé sur la lettre le dessein de passer au diocèse de Montréal et d'offrir tes services à Ste-Thérèse ce n'était que conditionnellement c'est dire au cas où Valleyfield ne demanderait pas tes services, mais que ton cœur t'a déjà attaché à Valleyfield, au cher collège qui a eu les prémices de ton dévouement et au prélat distingué qui en est le tout premier père. » (S. Corbeil à L.G., 7 octobre 1902 : 5-6 mss)
10. Lettre du 4 juin 1899 qu'il a recopiée dans son journal, le 6 juin 1899 (*Journal* : 528 ; voir lettre n° 64, n. 3).

11. Voir lettre n° 92 ; aussi lettres nos 88*, 89 et 90*.

12. Sylvio Corbeil lui avait écrit le printemps précédent : « J'ai confiance encore que Mgr Eymard [sic] te traitera en fils de prédilection. L'heure n'est pas venue encore pour sa Grandeur de te marquer tout ce qu'il veut faire de toi ; mais le fait de t'avoir confié l'enseignement du latin et du grec en Rh[étorique] est un gage de son estime et de sa bonne volonté. » (16 mars 1902 : 1 ms. ; autres passages de la lettre de S. Corbeil dans la lettre n° 171*, n. 4) Cette nomination, Alfred Langlois l'avait semblablement appréciée : « Ta nomination [...] me met la joie au cœur [...] On t'aime à Valleyfield » (19 mai 1901 : 1 ms. ; voir lettre n° 133*, n. 1). Mgr Émard est le supérieur de Groulx à plus d'un titre. Non seulement le fondateur du Collège est-il son supérieur diocésain, mais il garde également le titre de supérieur de l'établissement jusqu'en 1909. C'est en effet, Mgr Émard qui distribue les postes de chacun au collège. Groulx écrira plus tard : « Mgr Émard occupe le souverain rôle au Collège. Il en est le supérieur, après en avoir été le fondateur ; il en reste l'administrateur responsable ; toutes les nominations, depuis celle du directeur jusqu'à celle du moindre surveillant relèvent de lui. » (*Mes mémoires*, I : 205).

13. S. Corbeil lui écrivait encore : « tu le prieras de te pardonner tu lui diras : Combien tu apprécies toutes les marques de bienveillance que sa Grandeur ne t'a pas ménagées depuis la première rencontre à Ste-Thérèse entre sa Grandeur en visite à l'Alma Mater et toi élève finissant jusqu'à ce jour où sa Grandeur à ses frais te procure le bonheur du séminariste. » (7 octobre 1902 : 5 ms.)

14. Est-ce la réponse à celle de Groulx du 22 septembre précédent (n° 223) ? Lettre non retrouvée.

15. « Tu protesteras, poursuit l'abbé Corbeil, que tes sentiments vrais encore qu'un malheureux jours [sic] ils aient semblé s'altérer, le jour où tu m'écrivais, sont pour sa Grandeur ceux de l'affection filiale. Que tu ne souhaites qu'une joie : celle d'aimer le Père que la Providence t'a donné comme ecclésiastique du diocèse de Valleyfield, et d'en être aimé. » (7 octobre 1902 : 5 ms.)

16. Cinq jours plus tard, Groulx reçoit de son évêque la lettre suivante : « Mon cher enfant, J'ai reçu votre bonne lettre ; tenez-vous bien en paix jusqu'à ce que je vous aie vu à ce sujet. Contentez-vous de croire à l'affection toute paternelle que vous porte Votre tout dévoué en N.S. +Joseph Médard Évêque de Valleyfield. » (20 octobre 1902)

228*

À Jean-Marie Phaneuf

[Grand Séminaire de Montréal, ca 16-20 octobre 1902]¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 23 septembre 1902, 4 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 12 et 13 novembre 1902 : « [...] j'aurais dû aller plus tôt te dire mon amitié quand le calice était si plein. Il a eu le temps de baisser "et je n'étais pas là" ! [...] La mésaventure ne t'inquiète plus, je le sais, car tu as appris à mépriser le malheur. Celui-ci est pourtant bien grave et je m'en remets à peine moi-même. Il y aura toujours un côté mystérieux à cette affaire [...] Par le fait que la chose est mise au jour, que Mgr a manifesté son mécontentement et qu'il a exigé implicitement une réparation et que tu as fait cette réparation [...] Je ne sais si Mgr t'a écrit [...] l'on pourra facilement concilier les antécédents avec cette parole que t'a dite Mr Lecoq. Cette parole peut en effet paraître étrange, mais nous connaissons notre évêque. Extrêmement sensible, la moindre faute le blesse profondément

[...] Tu as donc écrit à Mgr. C'est ce qu'il voulait [...] ne sois pas pessimiste [...] sache bien que tu ne pries pas seul. Ce pauvre Émile [Léger] ! si éprouvé lui aussi, si plein de piété et de foi dans ses larmes ! [...] À Lévis ? Tu as deviné mon allusion [à Alfred Langlois] [...] Tes dispositions contemplatives sont admirables [...] Tu souffres peut-être du régime matériel mais tu jouis de l'étude et de la prière [...] C'est fort intéressant, à ce que tu sais par contrebande, de la politique canadienne^a. Je te parlerai du *Rappel*^b, si tu le désires [...] » (1, 2, 3, 7, 10 mss).

^a Allusion à l'effervescence nationaliste du tournant du siècle, dont la guerre des Boers est devenue le prétexte après l'affaire des écoles du Manitoba. En fait, il s'agit d'un phénomène profond, qui résulte de l'affirmation progressive de la conscience nationale canadienne-française tout au long du dix-neuvième siècle. La fougue des luttes d'idées auxquelles elle donne lieu divise les partis politiques, l'Église ainsi que les générations entre elles et à l'intérieur d'elles-mêmes. Le problème proprement national se complique d'ailleurs des tensions suscitées par un regain du libéralisme doctrinal, que stimulent la modernisation et les succès de Laurier au gouvernement.

^b Fondé par Aegidius Fauteux en septembre 1902, *Le Rappel* est l'organe des jeunes du parti conservateur, plus nationalistes que leurs aînés. Ces derniers soutiennent *Le Journal*, successeur de *La Minerve*, disparue à la fin de 1899. Depuis la mort de John A. Macdonald, en 1891, le parti conservateur fédéral est d'ailleurs divisé contre lui-même. Les impatiences de la jeunesse québécoise ne font qu'ajouter à ces tiraillements. *Le Rappel* cessera de paraître à l'été 1904. Voir André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise...*, IV : 156-157. — Fauteux prononcera une allocution vibrante au Congrès de la jeunesse le 26 juin 1904 : « [...] le temps est venu pour les fils des Croisés de se lever devant les fils de Voltaire [...] nous ne rougirons jamais d'être un catholique militant [...] » Voir une coupure de presse non identifiée dans le *Spicilège* 1904 (ACRLG). La référence aux croisés est une allusion à une parole de Montalembert : « Nous sommes les fils des croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire » (cité par J. Cabanis, *Lacordaire et quelques autres. Politique et religion*, Paris, Gallimard, 1982 : 22).

229

À Émile Léger

+

Grand Séminaire de Montréal, 24 oct[obre] 1902 ¹

Monsieur Émile Léger
Élève de Phil[osophie] I^o
au Collège de Valleyfield

Mon Émile,

La triste nouvelle de la mort de votre père ² vient de m'arriver. Le hasard veut que je n'aie que dix minutes, avant le départ du prochain courrier, pour pleurer avec vous. Oh ! mon Émile, combien ce serait peu de temps, si vous pouviez avoir une douleur qui ne fût aussi la mienne en profondeur comme en durée. Moi aussi, je prends dans mes mains le cœur brisé qu'est le vôtre, pour le rapprocher du mien et lui montrer comment l'amitié comprend et partage les peines de la vie.

C'est un bien rude coup, mon Émile, que celui qui vous atteint. Votre affection en a déjà mesuré toute la profondeur. La longue maladie à laquelle succombe votre père aggrave encore une douleur que vos appréhensions ressentent déjà depuis longtemps. Si cruelle que soit cette épreuve, Mon Émile, j'ai confiance qu'elle ne sera pas au-dessus de votre foi. Vous souvient-il encore de ce soir de mai dernier où nous lisions ensemble, dans Montalembert, le récit des derniers jours d'Henri Perreyve³ ? L'émotion, ce soir-là, donna à ma voix un timbre triste et voilé qui nous fit nous regarder tous les deux avec des larmes dans les yeux. Et pourtant, ces larmes n'étaient pas des larmes de tristesse. C'est qu'il y a des morts belles à faire pleurer de joie. C'est la mort de tout vrai chrétien. C'est la mort de votre père. Vos larmes ici, Mon Émile, couleront comme en ce soir que vous n'avez pas oublié. Elles couleront malgré vous, elles couleront longtemps. Vous connaissez ces blessures qui vont toujours se creusant « comme le lit de la mer ». La mort d'un père est de celles-là. Il y a vingt-quatre ans passés que Dieu m'a fait orphelin ; je n'ai jamais vu, je n'ai jamais connu mon père⁴. Au cimetière pourtant, je me souviens d'avoir pleuré sur sa tombe et d'avoir porté la main à mon cœur comme si une blessure ancienne s'y fût rouverte. Mais ce sont de ces pleurs qui font la prière plus enflammée ; et nous avons une foi, Mon Émile, une foi divine qui nous découvre dans le ciel tout le prix d'un sacrifice accepté à genoux devant son crucifix. Ce sacrifice, Dieu, *votre père* vous le demande ; c'est déjà fait, n'est-ce pas ? Oh ! qu'il y a loin de Montréal à Valleyfield !

Celui dont vous vous dites le « petit frère »
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 23 octobre 1902, 1 p. ms., qui lui annonce la mort de son père.

2. Étienne Léger (1844-1902), père d'Émile et d'Ernest qui est le père du cardinal Paul-Émile Léger (1904-). *Le Progrès de Valleyfield* note : « C'est une figure bien connue et estimée qui disparaît. Il a joué un rôle important dans notre ville. Pendant plusieurs années il a siégé au conseil de ville. Il était au moment de sa mort, président de la commission scolaire et de l'Union Ouvrière. C'était le type du citoyen intègre. » (« Notes locales », vol. 25, n° 8 (24 octobre 1902) : 5).

3. Nous trouvons dans l'exemplaire de Groulx du tome III de *Montalembert* par le Père Lecanuet, à la page 325, une note olographe à la mine de plomb : « Lu ces pages [325-327] un soir de mai 1902 avec Émile Léger ».

4. Sur son père, voir lettre n° 212, n. 8.

À Erle G. Bartlett

[Grand Séminaire de Montréal, ca 25 octobre 1902] ¹

<...> Je crois à votre conversion, comme à vos fautes. <...>

1. Extrait cité par E.G. Bartlett dans son journal, à la date du 16 décembre 1902 : « Dans une lettre à mon Maître, je lui disais, il y a q[uel]q[ue] temps [13 octobre 1902 : 3 ms.], comme j'avais été frivole, dissipé, *enfant*, pour un *grand élève* de Belles-Lettres et comme j'étais résolu de changer de conduite, et il me répondait : "Je crois à votre conversion, comme à vos fautes." Mais hélas ! il n'avait pas raison d'y croire alors » (II : 84-85 mss). Lettre aussi attestée par E.G. Bartlett à L.G., 20 décembre 1902 : « [...] presque deux mois sans répondre à une lettre, et à une lettre qui me rendait un service ! [...] Dans ma dernière lettre je signalais une "conversion" et, dites-vous, vous y avez ajouté foi [...] Il n'y a rien du tout en fait de nouvelles excepté le départ de M. Boucher, qui m'a fait croire un moment que vous reviendriez à Valleyfield. Nous sommes encore dans l'ignorance touchant son successeur. Si je ne parle plus, comme dans le passé, de mes amitiés etc., ce n'est pas que j'ai oublié tout cela [...] » (1, 4, 5 mss). – Dans sa lettre du 13 octobre 1902, E.G. Bartlett lui demande : « J'ai un discours à faire à l'Académie [Sainte-Cécile] le 13 novembre et un autre le 18 décembre [...] Ne pourriez-vous pas m'indiquer un sujet à traiter qui serait selon mes forces, et qui pourrait en même [temps] intéresser les gens ? » (9-10 mss)

À Émile Léger

+

Gr[and] Sém[inaire] de Montréal, 31 octobre 1902 ¹

Spécial à Émile

Mon bien cher Émile,

Vous avez dû me trouver bien pressé et bien froid dans ces quelques lignes que je vous ai adressées l'autre jour, si à la hâte. Vous y aurez vu une nouvelle preuve que je ne mets pas tout mon cœur où je veux et comme je veux. Je n'ai pas cessé cependant de me tenir avec vous pendant ces tristes jours. Aux pieds du Bon Maître, j'ai senti que je pouvais vous être plus utile. Le samedi, que j'ai supposé être le jour des funérailles, j'ai offert une communion pour votre cher défunt. Ma confiance, mon cher Émile, est que cette grande épreuve ne vous aura pas trop abattu et que vous aurez déjà repris votre marche tranquille et sereine. Prenez garde à la tristesse ou à la mélancolie qui vous offrent déjà une pente si facile. À ces heures-là,

songez que vous avez gagné quelque part une affection capable de vous tenir lieu si possible, de celle d'un père.

J'attendrai une lettre de vous sous peu, mon Émile. Vous me direz vos chagrins. Vous me donnerez aussi beaucoup de détails sur la façon dont les choses se passent à l'Action ; votre organisation que vous ne m'avez pas encore fait connaître, où vous en êtes dans vos archives, si vous avez reçu quelque nouvelle de Ste-Thérèse. À propos de votre néophyte, j'admire votre zèle, mon Émile. N'interprétez point mon désir à ce sujet toutefois dans un sens aussi strict. Loin de moi de vouloir exiger qu'on se borne indéfiniment à la conquête d'une même âme. Non, il vient un temps où toute action de notre part devient *visiblement* inutile ; il n'y a plus alors qu'à compter sur celle de Dieu. J'ai seulement voulu faire entrer comme une règle invariable de conduite chez les membres de l'« A.C. », de ne jamais abandonner complètement, comme une âme décidément rejetée, le néophyte² entrepris. Quand vous aurez à me présenter l'acceptation d'un nouveau membre, vous devrez toujours – vu que l'on peut prévoir le cas où cela se fera bientôt – faire accompagner ce nom du résultat de l'examen qui aura décidé parmi vous l'affiliation du candidat ; c'-à-d. me faire connaître le degré d'élévation de l'esprit, du cœur et du caractère. Il serait bon même qu'on prît l'habitude d'inscrire aux archives ces certificats précieux pour celui qui en est l'objet, comme pour ceux qui les donnent.

Vous inscrirez également les deux lettres ci-contre. Attachez-vous à ne rien laisser perdre de votre petite histoire, surtout celle des premiers temps. Nous y attachons beaucoup de prix. N'oubliez point de prévenir vos chers collaborateurs de la communion mensuelle de lundi prochain. Deux âmes nouvelles³ s'uniront ici à vous, ce jour-là. D'ici à quelques jours, comptez sur quelque nouvelle plus importante. Excusez encore ce bout de lettre. Mes pauvres amis en ont encore pour près d'une quinzaine à se voir traiter ainsi.

Votre tout affectueux en N.S.

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature.

2. Louis Gosselin résiste au charme de Montalembert, que Groulx juge souverain. La biographie et la correspondance de Montalembert sont les principaux moyens de propagande auxquels ont recours les militants de l'Action catholique au Collège de Valleyfield. *Les lettres à un ami de collège*, c'est-à-dire la correspondance Montalembert-Cornudet, ont peu impressionné Gosselin, qui les trouvait même scandaleuses. Léger reproduit ainsi le commentaire de Gosselin : « Je n'ai jamais pu lire plus d'une lettre à la fois, elles sont toutes semblables, et ça devient à la longue ennuyeux. Pour dire vrai, ce sont de véritable[s] billets de *bestage* que l'on défendrait certainement au Collège » (É. Léger à L.G., 3-4 novembre 1902). Le *Glossaire du parler français au Canada* (1930) définit le *bestage* comme « l'habitude de *bester* », ce dernier verbe signifiant « avoir une affection sensible pour une personne de son sexe ».

3. Les auteurs des deux lettres, Stanislas Vermette et Georges-Étienne Boileau (voir lettre n° 232).

Grand Séminaire de Montréal, 31 octobre 1902 ¹Messieurs de l'« Action catholique »
de Valleyfield

Mes bien chers actionnaires,

Nul n'est plus heureux que moi de vous faire parvenir les deux lettres que vous trouverez ci-contre. Elles vous prouveront qu'il y a au loin des âmes jeunes comme les nôtres, qui ont entendu parler de votre œuvre, qui l'apprécient, qui applaudissent à l'idée généreuse que vous poursuivez. Elles vous prouveront aussi qu'en dépit de mes longs silences bien motivés par un surcroît de travail, je ne cesse point de travailler comme vous, avec vous.

J'écrivais ² à l'un de mes premiers collaborateurs ³, pour raffermir son courage dans les débuts d'une fondation qui ne pouvait qu'être laborieuse, qu'il éprouverait bientôt par lui-même qu'on ne parle pas impunément devant la jeunesse la langue de la générosité et de l'action dévouée ⁴. C'était une vérité d'expérience pour moi dès le jour où je vous avais vus vous rallier au programme de l'« Action catholique ». Depuis lors bien des faits nouveaux sont venus raffermir une conviction déjà possédée. Partout où j'ai parlé de l'« Action catholique », soit à mots couverts, soit en toute liberté de langage, j'ai vu qu'il s'agissait d'une œuvre qui tient fortement aux cœurs ⁵ de ceux qui aiment la jeunesse et qui sont prêts à lui apporter autre chose que des phrases et des vœux stériles. Quand j'ai dit ensuite à ceux qui pouvaient en apprendre davantage, qu'il ne s'agissait plus là d'un projet, d'une théorie à appliquer, mais qu'il y avait bel et bien au collège de Valleyfield un cercle ignoré de cinq jeunes hommes travaillant en silence, faisant dans le secret une œuvre connue de Dieu seul et de quelques amis, on a presque crié au prodige ⁶. Et pourtant, leur ai-je dit : « Si vous saviez comme ils agissent simplement, et comme le dévouement et l'apostolat sont choses naturelles à ce qui est à la fois jeune et vertueux ! »

Je vous écris toutes ces choses, mes bien chers « actionnaires » afin de vous bien convaincre que notre « Action » est bien toujours vivante. Si elle n'a pas toute la vie que pourrait lui insuffler une direction plus immédiate, remplaçons le défaut d'action extérieure, par l'action intérieure en Dieu. Mais *agissons* toujours. *Agissons* lundi prochain, le jour choisi de notre communion mensuelle. Comme vous devez tous être frères, vous ajouterez ce jour-là, aux intentions particulières pour les morts de vos familles, une intention de fraternité pour le père récemment défunt de l'un d'entre vous.

Votre tout attaché en N.S.
L.A. Groulx

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Lettre aussi transcrite par E.G. Bartlett dans le cahier *AC.CSC*, I : 19-21 mss, précédée de cette note : « Le 1 novembre 1902, nous parvinrent les trois lettres qui vont suivre ». La signature « L.A. Groulx », qui n'apparaît pas sur la lettre originale, est restituée d'après l'addition postérieure olographe de Groulx à la fin de la transcription par E.G. Bartlett. Les deux autres lettres sont celles de Stanislas Vermette, eccl. (21-22 mss) et de Georges-Étienne Boileau, eccl. (23 ms.), confrères de Groulx au Grand Séminaire de Montréal et que Groulx a gagnés à la cause (voir lettre n° 224, n. 18). Extrait de la lettre de Groulx dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 226 et 2^e éd. : 204. Groulx écrit erronément dans les deux éditions, en parlant de cette lettre : « Il [le directeur du cercle de Valleyfield] l'écrit aux *Actionnaires*, le premier mai 1902 ».

2. Début du texte dans *Une croisade...* : J'écrivais [...] pour raffermir son courage, qu'il éprouverait

3. Voir lettre n° 206, n. 13.

4. *Une croisade...* : L'action dévouée ... Partout où j'ai parlé

5. *Une croisade...* : au cœur

6. Fin du texte dans *Une croisade...* : au collège de Valleyfield un **groupe** de cinq jeunes hommes, travaillant dans le secret, faisant une œuvre **d'apôtres** connue de Dieu seul et de quelques amis, on a presque crié au prodige.

233*

À Charles-Auguste Émond

[Grand Séminaire de Montréal, fin octobre 1902]¹

<...> Dites à mon petit frère et à Erle que je leur écrirai au premier moment <...>

<...> Dites à Auguste qu'il me doit une lettre <...>

1. Le premier extrait en est un de la lettre n° 224, à Émile Léger, 29 septembre 1902 (la lettre à E.G. Bartlett est la lettre n° 230*). Le second extrait en est un de la lettre n° 237, à Émile Léger, 14 novembre 1902.

234*

À Arthur Goyette

[Grand Séminaire de Montréal, fin octobre 1902]¹

1. Réponse à la lettre de de A. Goyette du 1^{er} septembre 1902, 3 p. mss. Lettre attestée par A. Goyette à L.G., 4 novembre 1902 : « [...] Je me présente avec une grande assurance fondée sur vos bonnes paroles. Si vous aimez à recevoir mes lettres, veuillez croire que c'est toujours un très grand bonheur pour moi de recevoir les vôtres qui me font tant de bien [...] »

Je vous remercie beaucoup de vos félicitations^a ; mais le souvenir affectueux que vous nous conservez m'est encore bien plus cher. Je regrette de ne pouvoir vous apporter le tribut de consolations que vous attendez de moi comme « Actionnaire ». Les sujets sont bien rares [...] » (2-3 mss).

^a Sans doute parce qu'il a été élu vice-président du Cercle Saint-Charles.

235*

À Émile Lambert

[Grand Séminaire de Montréal, fin octobre 1902] ¹

1. Réponse à la lettre de É. Lambert du 7 octobre 1902, 2 p. mss. Lettre attestée par É. Lambert à L.G., 19 novembre 1902 : « J'ai été bien content de recevoir votre lettre, car il y avait trois semaines que vous ne m'aviez pas écrit ! [...] » (1 ms.).

236

À Émile Chartier

+

Grand Séminaire de Montréal, 9 nov[embre] 1902 ¹

Monsieur l'Abbé Émile Chartier, ptre
Professeur de Rhétorique à Saint-Hyacinthe

Mon très cher ami,

Si je devais en croire de bonnes âmes qui daignent encore s'occuper de moi, on irait, paraît-il, jusqu'à s'informer très sérieusement de mon *incarcération* à la solitude d'Issy ². Combien vous aviez mille fois raison quand vous m'écriviez tout récemment des entraves que peut apporter le devoir à la plume la plus diligente et la plus infatigable ! Il ne m'était pas encore venu que l'homme pût réellement si peu s'appartenir. Saint-Sulpice, vous l'aurez appris pour peu que vous y ayez déjà vécu, est on ne peut mieux fait pour donner sur ce point une conviction aussi pleine que rapide. Il me revient que je remplacerais volontiers l'inscription qui se lit au-dessus de notre grande porte d'entrée par la suivante : « Vous qui entrez, laissez toute espérance de *correspondre* » ³.

Il n'en va pas toutefois, mon très cher, que j'aie moins ardemment continué de travailler, de prier à vos côtés. C'est dans votre souvenir et dans les fortes et bonnes paroles qui me sont déjà venues de vous que je

vais chercher souvent ces dispositions du cœur qui feraient aimer une cause que pour les désintéressements qu'elle sait se susciter.

« *Non ignarus mali, miseris succurrere disco* ⁴ ». En lisant dans votre dernière lettre ce vers de Virgile qui m'exprimait si bien des sympathies toujours précieuses, je me suis rappelé la traduction qu'en donnait Lacordaire un jour à ses chers élèves de Sorèze : « J'appris du malheur même à servir le malheur ». La traduction en est peut-être un peu libre ; c'est pourtant dans ce sens que je l'ai interprété, me réjouissant en secret de cette disposition de la Providence qui a voulu assimiler nos destinées pour mieux les unir, la remerciant de marquer ainsi nos œuvres au coin d'une abnégation qui vaut une espérance de succès.

Pour le moment, c'est encore le seul espoir de réussite que nous ayons ; il n'en a pas pour cela moins de prix à mes yeux. Le 18 sept[embre] ainsi que je vous l'avais annoncé, je me suis rendu à Ste-Thérèse ⁵ avec le but de soumettre aux autorités le projet de l'« A.C. ». Le résultat à prévoir, vu le départ de Mr Corbeil, a été qu'on a demandé un sursis avant de donner, à la fondation, l'existence *légal*e. Le groupe des jeunes auxquels je m'étais adressé, a pourtant pleine liberté de correspondre avec les cercles d'ailleurs, en se tenant pourtant dans les strictes limites d'une action isolée. L'accueil fait au projet est néanmoins des plus encourageants. M. le Directeur des élèves ⁶, qui est un jeune prêtre plein d'amour pour la jeunesse, s'en est déclaré *presque enthousiaste*. On n'aurait aucune objection à présenter si l'« A.C. » devait et pouvait grouper ceux des jeunes qui se destinent aux professions libérales. Voici donc le danger : ne craignez-vous point, m'a-t-on dit, que votre œuvre groupant ordinairement l'élite de nos jeunes gens qui pour la plupart, ainsi que l'atteste l'expérience, entrent dans la voie du sacerdoce, ne les détourne de leur vocation, et vienne ainsi en contravention avec le but immédiat de nos petits séminaires ? Ces jeunes gens, en effet, formés à l'école de Montalembert, épris d'un besoin de luttés qu'ils ne pourront satisfaire dans la vie paisible du prêtre, seront fatalement entraînés à se jeter tête baissée dans le conflit des intérêts séculiers. C'est l'objection telle qu'on me l'a présentée. Vous voyez, mon très cher, qu'elle serait sérieuse si elle devait demeurer irréfutée. À cela, j'ai répondu que le Montalembert présenté à l'admiration de la jeunesse, n'est pas le Montalembert des luttés parlementaires, mais le Montalembert de Sainte-Barbe, le *jeune homme*, que par suite, l'influence redoutée ne saurait être si désastreuse. Très bien, m'a-t-on rétorqué, mais n'est-il pas à prévoir que séduits par la vie du jeune homme, nos élèves ne veulent aussitôt connaître le lutteur des années viriles, et chercher à se faire une âme sur le modèle admiré ? Je me suis alors contenté de faire remarquer que l'histoire des années viriles de Montalembert ne sera jamais lue que par les élèves des classes supérieures, étant donné l'élévation de la matière ; le danger alors – si danger il y a – serait considérablement diminué, cette lecture étant faite à un âge où un jugement mieux équilibré protégerait suffisamment le jeune homme contre un entraînement trop

irréfléchi. Et nous en sommes restés là. On m'avait prévenu, dès l'abord, qu'une réponse *a priori* à l'objection n'était guère possible. C'était me dire, qu'à moins d'être présomptueux, je ne devais pas l'attaquer de front.

On ajouta néanmoins — était-ce par manière de simple adoucissement ? — que ces objections n'avaient point pour but de porter le coup de mort à l'œuvre, qu'on voulait avant tout faire entendre que l'œuvre est sérieuse, qu'elle doit être étudiée à fond, que de fait on l'avait étudiée. Et comme dernier mot : « Nous ne croyons pas du tout l'objection irréfutable ; consultez vos amis à ce sujet, et nous savons que l'un de ces jours, vous ne manquerez pas de nous écrire une solution vraiment acceptable : ce jour-là, l'« A.C. » commencera d'exister à Ste-Thérèse. » Qu'en pensez-vous, mon très cher ?⁷ Je vous laisse la parole. Croyez-vous réellement que pour avoir rencontré Montalembert, dès les jours de notre adolescence, nous en ayons moins senti les attraits de la vocation sacerdotale ? Au fond de tout cela, il me paraît se trouver une étrange conception des devoirs de l'éducateur. Quand on parle de grouper, d'embrigader la jeunesse, on nous demande : « mais contre quoi ? qu'y-a-t-il en danger ? » Comme si la nécessité de tremper des âmes viriles, de faire des chrétiens militants ne s'imposait qu'aux heures de persécution violente, comme si nos devoirs n'étaient les mêmes dans tous les temps. En face d'un pareil état de choses, vous devez me croire bien naïf quand j'ose parler d'accueil presque *enthousiaste* de nos idées. C'est qu'au milieu de ces gens nous avons des amis, pas aussi décidés que nous les souhaiterions ; leur action ne s'en fera pas moins sentir parce qu'ils ont le nombre et l'élan de la jeunesse.

Ces échecs partiels ne m'enlèvent rien de mon courage. Avec vous, je continuerai de pousser de toutes mes forces à l'acceptation de nos œuvres. Si les débuts sont laborieux, nous y verrons un gage de succès et de vie : « *Tantae molis erat... !* »⁸

Vous recevrez sous peu une copie des statuts de l'« A.C. » tels que j'ai pu les rédiger après les indications que vous m'avez fournies⁹. C'est encore une ébauche bien imparfaite. Je me dis que la Providence nous fera trouver, quelque'un de ces jours, l'un près de l'autre, pour mettre ensemble la dernière main à ce projet comme à tant d'autres. Mes jeunes de Valleyfield se sont constitués en cercle régulier sur la base de ces statuts. N'y aurait-il point possibilité, mon cher ami, de mettre vos jeunes gens en relations avec eux ? Ce serait donner suite à une suggestion que vous me faisiez dès vos premières lettres¹⁰. Et vous n'ignorez pas dans quelle condition assez défavorable, ce premier cercle sans guide immédiat, sans cet appui surtout qu'on trouve à voir ses idées, ses aspirations partagées par des âmes du même âge, s'efforce néanmoins avec un zèle vraiment admirable, à poursuivre parmi la jeunesse de là-bas, l'œuvre [la] meilleure. Vos jeunes pourraient adresser leurs correspondances à : Émile Léger, Boîte-poste, 95, Valleyfield. Le président de l'« A.C. » est lui-même grand facteur du collège, avec le privilège inhérent à ses fonctions de recevoir ses correspondances par voie immédiate.

J'ai confiance, mon très cher, que vous soignez bien votre santé. Il est heureux pour vous que mon âge ne me donne guère le droit de vous prêcher la prudence. Pour ma part, le séminaire d'un « *modus non moriendi* » a fini par me devenir un parfait « *modus vivendi* ». Je coudoie tous les jours les Messieurs de St-Hyacinthe¹¹, avec la réserve d'un homme pourtant qui ignore jusqu'à quel point il peut se confier. En somme, je n'ai pu jusqu'ici guère causer avec eux ; nous vivons dans une communauté où il n'y a point de vie commune, quelle que soit l'opposition absolue des termes. Je prie Dieu toutefois de m'inspirer des âmes à gagner à notre cause. « *Pauci operarii !* »¹² Que voulez-vous ? « *Non licet omnibus adire Corinthum* »¹³.

Votre bien attaché en N.S.
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 6 p. sur 3 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Chartier du 10 septembre 1902, 8 p. mss.

2. C'est-à-dire au Grand Séminaire de Montréal, dirigé par les sulpiciens, qui avaient un séminaire célèbre à Issy-les-Moulineaux, non loin de Paris, et où Groulx séjournera à l'été de 1907 (voir tome II).

3. Sur la porte d'entrée à l'extérieur : « *Spes messis insemine* » ; sur la porte intérieure : « *Dominus pars* » ; au-dessus d'une autre porte, au bout du couloir, qui était probablement celle des étudiants à cette époque : « *Hic indii evangelisabentur* ». Manifestement, Groulx s'amuse en empruntant une phrase à Dante : « *Laissez toute espérance, vous qui entrez (La Divine Comédie, « L'enfer », chant III, v. 9).*

4. *Je n'apprends pas à secourir les malheureux en homme qui ignorerait le malheur.* Cf. Virgile, *Énéide*, l. I, v. 630.

5. Voir aussi lettre n° 224.

6. L'abbé Arthur Papineau (1875-1970). De trois ans l'aîné de Groulx, ils se sont connus au cours classique. Dans *Mes mémoires*, Groulx dira qu'il a noué à Sainte-Thérèse « quelques-unes des amitiés qui ont embaumé ma jeunesse », et, parmi elles, il cite celle d'Arthur Papineau (I : 60). Ordonné prêtre en 1900, Arthur Papineau, après avoir été directeur de 1901 à 1907, fait un stage d'études à Paris (1908-1909) pendant le séjour de Groulx en Europe. Par la suite, préfet des études à Sainte-Thérèse (1909-1911), il sera le supérieur fondateur du Collège de Saint-Jean (1911-1928), et préfet des études (1911-1919, 1922-1928). En 1913, il tentera de convaincre Groulx de venir à Saint-Jean, ce que celui-ci va accepter, mais pour s'en voir refuser la permission par son évêque, Mgr Émard, avec lequel il aura alors de nouveaux démêlés. Il deviendra évêque de Joliette (1928-1962), gouverneur de l'Université de Montréal (1937-1959) (*La Presse*, vol. 86, n° 40 (17 février 1970) : 26 ; *Journal* : 998-999).

7. Dans sa réponse, É. Chartier écrit : « Pour moi le fait qu'un jeune homme, se prétendant appelé au sacerdoce, abandonnerait sa voie sous cette seule influence, me prouverait l'absence totale de cette prétendue vocation. Et puis la vocation est subordonnée à telles conditions extérieures, dans l'ordre même de la Providence ; si Dieu avait résolu que tel jeune homme découvrirait sa voie par l'entremise de Montalembert, il faudrait lui arracher le livre des mains pour ne pas le détourner d'une vocation sacerdotale à laquelle on ne sait pas même encore s'il est appelé ? L'expérience personnelle à nous démontre que, pour avoir vécu dans ce commerce d'un lutteur séculier, nous n'en avons pas moins conservé tous nos *attraits cléricaux*. Enfin, que de jeunes gens non appelés et qui y entrent sous une

pression indue qui leur prête une vocation, découvriront là un noble emploi de leurs forces : et l'on dira que nous les avons détournés ! Grâce à Dieu si nous pouvions convertir tous les jeunes de cette catégorie !

« Et la passion de la lutte ! Honte aux lâches ! Depuis quand donc la lutte serait-elle le privilège de l'état laïque ? On serait tenté de leur lancer à la face la page de notre héros : "Dormez, catholiques !" S'il fut un temps où jamais le combat fut pour le prêtre un devoir, c'est bien à cette heure où nos libertés les plus chères menacent de sombrer. Que le clergé actuel ait le courage de ses pères en 1763 et 1840 : la meute criarde des franciscons aura bientôt cessé ses blasphèmes. L'on parle de la vie paisible du prêtre : hélas ! oui, et l'on en parlera tant que la dite école ne l'aura pas réveillé de son assoupissement à force de horions. La question n'est pas de savoir si la vie du prêtre est paisible, mais si elle doit l'être : étant donnée la négative, dont la démonstration seulement entreprise provoque le sourire avouons tort de provoquer les jeunes à la lutte par le spectacle du plus vaillant soldat de notre époque ? Quel dommage si grave enfin qu'ils recherchent la carrière parlementaire ? Si nos jeunes ne devaient entrer dans le clergé que pour pourrir dans l'indolent farniente d'un presbytère, mieux vaudrait pour eux n'y jamais aspirer. La tribune a besoin de soldats plus que jamais [...] Depuis quand encore l'enseignement secondaire a-t-il pour fin unique le recrutement sacerdotal ? Si nous ne formons pas des jeunes gens pour les professions libérales, qui donc les y préparera ? Ah ! si l'Église ne devait faire face qu'au clergé, à la bonne heure ; mais elle doit compter avec l'élément laïque, l'épurer donc en préparant pour les y immiscer ces grains de sel destinés à en corriger la fadeur ou en prévenir la corruption. Et d'ailleurs, le vrai but consiste à fournir cette culture générale, *humaine*, qui les disposera à figurer dans toutes les branches et non dans tel ou tel état particulier. Cette discipline générale donnée par les collègues, on ne cesse de la proclamer comme leur fin immédiate ; pourquoi donc l'oublier dans la pratique ? On me paraît alors se tromper grandement sur l'orientation à leur imprimer. Pour former des prêtres les Grands Séminaires suffisent à leur spécialisation ; laissons aux Petits Séminaires de créer des *hommes*, des lutteurs par conséquent : "*Militia est vita hominis super terram*". » (26-29 novembre 1902) – Pourtant, Groulx admettra lui-même dans *Mes mémoires* (I : 69-70) que la pratique de Veillot et surtout de Montalembert l'a un temps détourné de la vocation sacerdotale (voir lettre n° 52, n.4).

8. *Tantae molis erat romanam condere gentem ! Tant l'enfantement de la nation romaine devait coûter d'efforts !* (Virgile, *Énéide*, l. I, v. 33.)

9. Voir lettre n° 219.

10. Voir la lettre d'Émile Chartier du 18 juin 1902.

11. Les séminaristes du diocèse de Saint-Hyacinthe.

12. Cf. *Mathieu* 9, 37 : *La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux ; priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson.*

13. *Il n'est pas donné à tous d'aller à Corinthe*, écrit Horace dans ses *Épîtres*, c'est-à-dire : les circonstances nous refusent certains plaisirs.

237

À Émile Léger

+

Grand Séminaire de Montréal, 14 nov[embre] 1902¹

Mon bien cher Émile,

Je ne crois pas profaner ces belles et grandes paroles de Saint Paul à son cher Timothée, en vous les adressant à vous, mon disciple bien-aimé, si tant est que j'aie mérité le nom de Maître à vos yeux : « *Gratias ago*

Deo, cui servio in conscientia pura, quod sine intermissione habeam tui memoriam in orationibus meis, nocte ac die ; desiderans te videre, memor lacrymarum tuarum, ut gaudio implear, recordationem accipiens ejus fidei quae est in te non ficta. ² »

Comme l'Apôtre, mon cher Timothée à moi, je souffre d'apprendre votre tristesse ; mais comme l'Apôtre aussi, je me sens rempli de joie au souvenir de cette foi sincère qui est en vous. J'aime cette « foi sincère » qui est peut-être la cause de vos larmes ; c'est pour elle, pour elle seule que j'ai aimé votre âme de jeune homme. Ces troubles m'ont été trop connus à une certaine époque de mon adolescence, pour que je n'en aie pas pressenti de longtemps le réveil dans votre propre cœur. Qu'ils avaient dû suivre nécessairement la contemplation d'un idéal trop élevé, cela n'a point fait de doute pour moi. Tant que l'âme du jeune homme retombera violemment de toute la hauteur d'une aspiration trompée, ou seulement refroidie au froid contact des réalités grossières, la même tristesse tirera toujours des mêmes poitrines les mêmes gémissements. Il faudra vous y faire, mon Émile, vous faisant à cette conviction qu'il y a des tristesses qui ennoblissent, et que la Providence, tendre comme une mère vous a fait encore ici une condition exceptionnellement meilleure que celle de bien d'autres. Pour ma part, si je me rappelle la période correspondante de ma vie, c'est pour m'y voir dans un isolement qui n'est pas le vôtre. Je passais au milieu de la jeunesse de mon temps, portant dans un recoin voilé de mon âme le dépôt sacré d'un idéal que nul ou à peu près ne pouvait comprendre parmi mes compagnons d'alors ³. Et vous, mon Émile, voyez donc comme la Providence divine vous a traité en enfant gâté : elle vous a donné des amis, qui pensent, qui parlent, qui aiment comme vous ; elle vous a mis en relations avec toute une pléiade de jeunes gens moins avancés dans la vie que vous-même, et pourtant vous donnant ce spectacle d'âmes en qui le développement des dons les plus précieux a devancé les limites ordinaires de l'âge. La Providence a fait plus pour vous ; elle vous a appelé de bonne heure au service d'une œuvre qui ouvre un libre essor à vos aspirations. Votre existence par là commence d'avoir une orientation. cet idéal que vous avez entrevu, qui vous a séduit, qui fait les tourments de votre âme, vous pouvez dès aujourd'hui travailler à sa réalisation. Et n'est-ce point en définitive le complément, la beauté parfaite de la vie ? Courage, mon Émile, cette tristesse qui n'en [est] pas une, passera. Défendez-vous en comme d'un mal, si elle est trop profonde. Elle désagrège les forces du corps aussi bien que celles de l'âme. Le sentiment s'use à devenir trop violent, comme s'affaiblit la faculté dont on abuse. Trop souvent, hélas !, et cette certitude me revient quand je songe à mes anciennes heures de mélancolie, il y a trop de vague, trop d'un sentimentalisme trompeur, pas assez d'endurance, pas assez surtout de confiance pleine, absolue, qui fait se reposer sur la Providence avec la simplicité d'un enfant qui a retrouvé le sein de sa mère. Somme toute, il me paraît bien que ces temps-là n'ont pas été ceux où j'ai aimé Notre-Seigneur de la façon qui lui plaît le plus.

Quand j'ai pu apprendre où chercher le véritable idéal, savoir que je l'avais tout près de moi, que je pouvais le porter dans mon cœur ; quand avec un peu d'humilité je me suis convaincu que la réalisation ne dépend que de Dieu, qu'à nous il n'est demandé que l'effort, que l'élan courageux, ce fut l'heure pour moi d'une sérénité, d'une joie que les plus cruels hasards de la vie ne m'ont jamais que partiellement enlevée.

Combien votre longue lettre, mon Émile, a été lue ici avec intérêt et bonheur ! Les nouvelles que vous me donnez de l'Action catholique, me satisfont. Elles sont celles que j'espérais. Tout est pour le mieux, et il est vraiment admirable qu'il en soit ainsi quand on songe aux conditions particulièrement précaires dans lesquelles l'œuvre est née et grandit. Oh ! je trouve ⁴ pesantes parfois les menottes que je me sens aux mains, gênant le bâillon qui me ferme la bouche. Je sens un besoin d'agir, de me dépenser, de me dévouer qui me donne la nostalgie de nos jours d'autrefois. Heureusement que par la grâce de Dieu, je sais me ressouvenir que l'action efficace, l'œuvre meilleure consiste après tout dans le creusement patient de son sillon quotidien. Je me réfugie alors dans la pensée des énergies nouvelles que j'attends de cette année de solitude et de prière. Sans cela, les jours seraient bien longs, et leur poids bien lourd.

Je me prépare en ce moment, par une neuvaine spéciale, à la fête de Saint-Stanislas Kotska ⁵. Connaissez-vous bien, Émile, tout ce qu'il y a de séduisant dans la figure du patron par excellence de la jeunesse ? Je me suis épris d'une affection particulière, je voulais dire d'une dévotion douce et vive pour lui depuis bientôt un an. Je recommande sa fête à tous vos jeunes amis. Je rêve pour tout dire d'en faire un jour le patron de l'« Action catholique ». Et encore, qui sait ce que le cœur de l'homme peut ambitionner ? Je rêve aussi d'écrire sa vie, de l'écrire de façon que la jeunesse l'aime et s'en éprenne ; car il me semble qu'on lit si peu, parce qu'on n'a pas su faire voir tout ce qu'ont de divinement beau les traits de cette figure d'ange. Cette vie, je la dédierai à la jeunesse de mon pays. Et je l'écrirai ⁶ pour peu que la Providence me donne avec la vie, la capacité du travail et une plume.

Une autre idée qui me revient. Je travaille actuellement avec un de mes confrères d'ici, à propager, dans l'humble sphère où peut se mouvoir notre action, une organisation ou plutôt le projet d'une organisation au sujet du drapeau du Sacré-Cœur ⁷. Vous savez que la question du choix d'un drapeau pour le Canada français, agite les esprits depuis un certain temps. De toutes les suggestions faites jusqu'ici celle du drapeau du Sacré-Cœur avec les armes de la Province de Québec me paraît d'emblée la plus acceptable. Vous trouverez la question exposée dans une brochure d'un jeune ⁸ que je vous ferai parvenir sous peu. Évidemment, j'aurais des réserves à faire sur la valeur du manifeste. Il est incomplet, peu solide, et par-dessus tout, fort peu concluant. Ce qu'il faudrait, ce serait une *thèse*, basée uniquement sur la définition non pas oratoire, mais exacte, rigoureuse du drapeau ; une thèse à deux parties, une négative montrant que la

définition du drapeau tel qu'il doit être pour nous Canadiens français, ne convient ni au tricolore pur et simple ⁹, ni au fleurdelisé ¹⁰, ni aux fleurs de lis à fond bleu ; une autre positive établissant les titres vrais du drapeau du Sacré-Cœur à l'adoption de la France d'Amérique. Et surtout, il y faudrait une conclusion, un appel à la jeunesse, un comité d'organisation général ¹¹ qui verrait à la fabrication des drapeaux, qui les distribuerait dans tous les centres, le ferait arborer au jour de la fête nationale. Voilà, à mon sens, une action pratique, efficace, irrésistible ; quand le drapeau aura été acclamé par le peuple d'un bout à l'autre de la province, son droit sera pratiquement consacré. Qu'en pensez-vous, mon Émile. Lisez bien cette brochure, je vous ferai aussi tenir dans quelques jours d'autres documents et voyez à préparer sur le sujet soit un discours, soit une discussion académique. Je veux que l'A.C. soit mêlée à ce mouvement.

Je ne vois point du tout de mal dans vos relations avec le Monsieur Jean II ¹². Je ne puis que me réjouir de tout ce qui peut vous être d'un adoucissement dans vos chagrins. L'amitié est toujours excellente chose pourvu qu'on sache ne point la rechercher et la goûter comme *une fin*. Du reste, il vous faudra vous défendre contre une certaine *effémation* de sentiments ou de manières qu'il n'est peut-être pas tout à fait superflu de vous signaler en cette occurrence.

Mes plus affectueux souvenirs à tous vos jeunes amis qui sont aussi les miens. Dites à Auguste qu'il me doit une lettre, et à Arthur que mes premiers moments libres seront pour lui ¹³.

Croyez-moi toujours bien, mon Émile, uni de cœur et de prières à vous.

Votre bien attaché en N.S.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature. Seul un paraphe termine la lettre. Réponse à la lettre de É. Léger des 3-4 novembre 1902, 9 p. mss.

2. « Je rends grâce à Dieu, que je sers avec une conscience pure, lorsque je me souviens continuellement de toi dans mes prières nuit et jour, désirant te voir, me rappelant tes larmes, afin d'être rempli de joie, gardant le souvenir de cette foi sincère qui est en toi. » Cf. II *Timothee* 1, 3-5.

3. Voir lettre n° 182, n. 13.

4. Écrit d'abord et rature : je **souffre**

5. Stanislas Kostka, jésuite polonais, naquit au château de Rostkov en 1550 et mourut prématurément à Rome en 1568. Sa fête est célébrée le 13 novembre. Lors de son séjour à Rome, Groulx tiendra à célébrer la messe « dans la chambre même où vécut et mourut » le saint, « à l'autel où Léon XIII dit sa première messe » (*Journal* : 802 ; voir tome II).

6. Resté à l'état de projet.

7. Sur la question du drapeau, qui connaît un regain d'intérêt à partir de 1900, Pierre Savard a écrit des pages documentées et éclairantes (*Jules-Paul Tardivel, la France et les Etats-Unis* : 438-445). Le mouvement en faveur du Carillon-Sacré-Cœur, qui suscite, en 1903-1904, la création de comités de l'Œuvre du drapeau national à Québec, à Montréal

et dans un certain nombre de collèges (sous l'appellation de Ligue intercollégiale du drapeau), n'est pas seulement l'expression du militantisme de catholiques intransigeants : il traduit un effort de clarification de la conscience nationale par rapport au Canada anglais, à la France contemporaine et au foyer national québécois.

En 1904, le comité de Québec publiera *Le Drapeau national des Canadiens français. Un choix légitime et populaire*, Québec, Comité de Québec, 1904, 309 p. C'est un plaidoyer pour le choix du Carillon-Sacré-Cœur en même temps que l'historique de la campagne en sa faveur. L'argumentation repose sur la reconnaissance de l'existence d'une nation canadienne-française distincte, dotée par la Providence d'une mission propre et sur laquelle le Sacré-Cœur a des visées particulières, selon certaines interprétations des révélations de 1689 à Marguerite-Marie Alacoque. Cet essor du mysticisme, des pèlerinages et généralement des dévotions populaires est en quelque sorte l'autre versant du catholicisme français du XIX^e siècle : il faut bien voir en effet que le catholicisme libéral n'a pas vraiment touché le peuple et le bas-clergé, attaché à un catholicisme traditionaliste dont Veuillot s'est fait le défenseur, et que, d'autre part, les catholiques libéraux eux-mêmes, quoique mal à l'aise devant certaines pratiques et discours par trop « baroques » ou crédules, sont restés fidèles aux dogmes et même à des formes de piété dont la naïveté faisait sourire leurs contemporains. Le catholicisme québécois, tributaire comme toujours du catholicisme français et beaucoup plus libre que lui des influences rationalistes, puisaient aux mêmes révélations modernes et s'appuyaient sur les mêmes confirmations par le miracle. — Sur la dévotion au Sacré-Cœur en France, voir G. Cholvy et Y.-M. Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, tome I, Toulouse, Privat, 1985, *passim*.

8. Henri Bernard, *Foulons le drapeau ! Quel drapeau choisir ?*, Côte-des-Neiges-Ouest [Montréal], Imp. de l'Institution des Sourds-Muets, 1902, 39 p. Bernard propose le tricolore français orné de l'image du Sacré-Cœur, projet rejeté par Tardivel dans *la Vérité* du 21 février 1902 (P. Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis* : 441).

Les Acadiens s'étaient donné un drapeau lors de leur deuxième congrès national, le 15 août 1884. Partant de la constatation que les Canadiens français du Québec considéraient le drapeau français comme le leur, les congressistes ont décidé d'adopter de même le tricolore, mais en l'acadianisant (à l'instar des Canadiens français qui, au milieu du XIX^e siècle, avaient ajouté aux couleurs françaises le castor et la feuille d'érable, pratique tombée bientôt en désuétude). Le congrès décida donc de placer « une étoile, figure de Marie, dans la partie bleue, qui est la couleur symbolique des personnes consacrées à la sainte Vierge. Cette étoile, Stella Maris, qui doit guider la petite colonie acadienne à travers les orages et les écueils, sera aux couleurs papales pour montrer notre inviolable attachement à la sainte Eglise, notre mère. » Voir Ferdinand J. Robidoux, comp., *Conventions nationales des Acadiens, Recueils des travaux et délibérations des six premières conventions, Shédiac (Nouveau-Brunswick)*, Imprimerie du Moniteur acadien, 1907, XXIX, 281 p., I : 178.

9. Ce qui laisse entendre que Groulx à cette époque aurait choisi le tricolore français, mais orné d'un côté des armes du Québec et de l'autre de l'emblème du Sacré-Cœur. Il ne tardera pas à se rallier au Carillon-Sacré-Cœur. Tardivel ne voulait pas voir figurer les armes de la province sur le drapeau national parce qu'alors les Canadiens français hors du Québec pourraient difficilement s'y identifier (voir Jean-Guy Labarre [Jean-Guy Genest], *Non au drapeau canadien, avec une lettre-préface du chanoine Lionel Groulx*, Montréal, Éditions Actualité, 1962, p. 46).

10. Probablement le pavillon blanc portant au centre l'écu d'azur à trois fleurs de lis d'or (voir J. Archambault et E. Lévesque, *Le Drapeau québécois*, Éditeur officiel du Québec, 1974 : 4-5).

11. Tout cela se réalisera à peu près, mais sans Groulx, dont l'action en faveur du drapeau national sera confinée au Collège de Valleyfield. La campagne pour le drapeau prendra son essor au début de 1903. À la une de son premier numéro (5 avril 1903), *La Croix* de

Montréal reproduira un Carillon-Sacré-Cœur flottant au vent, accompagné d'un article signé Patriote, intitulé « Le Vœu du poète exaucé ».

12. L'abbé Jean Verner, sous-diacre. Léger avait demandé, dans sa lettre des 3-4 novembre 1902 à Groulx, ce que ce dernier pensait de ses relations avec son nouvel ami, l'abbé Jean. En 1906, Verner sera vicaire à la cathédrale de Valleyfield, voir « Notes locales », *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 28, n° 26 (8 mars 1906) : 5.

13. Voir les lettres nos 203* et 243*.

238*

À Jean-Marie Phaneuf

[Grand Séminaire de Montréal, ca 14-23 novembre 1902]¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf des 12-13 novembre 1902, 10 p. mss, qui lui demande : « Donne-moi, je te prie, des nouvelles de Mr [Alfred] Langlois, sans détour comme sans secret, si tu le peux. En attendant que j'écrive à Mr [Émile] Chartier, parle-m'en un peu. » (7 ms.) Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 25 novembre 1902 : « J'ai fait copier l'extrait demandé et te l'expédie [...] Les dict[ionnaires] et encycl[opédies] ne donnent rien qui intéresse sur la question du Drapeau [voir lettre n° 237] [...] P.S. Pardon pour le mouvement indiscret fait pour prendre ton cahier de notes théolog[iques] que tu voulais me lire. Que t'a dit Mgr [voir lettre n° 246*] ? Envoie-moi donc en quelques lignes ce plan de vie morale et de sa formation [voir aussi lettre n° 239*] dont tu m'as dit la fabrication [...] » (1, 2 mss).

239*

À Émile Lambert

[Grand Séminaire de Montréal, ca 15-17 novembre 1902]¹

1. Lettre attestée par É. Lambert à L.G., 19 novembre 1902 : « J'ai été bien content de recevoir votre lettre [...] Il me fait bien plaisir de voir que votre santé est toujours excellente, que vous vous plaisez bien au Séminaire de Montréal [...] Je vous envoie ce que vous m'avez demandé : Lecanuet n'en ajoute pas plus long. Quant à votre travail de formation morale [voir aussi lettre n° 238*], je vais essayer de l'entreprendre ! [...] N.B. Je suis à méditer le sujet que vous m'avez proposé ! [...] » (1, 2 mss). Il méditera le sujet, mais sans vouloir le traiter, puisqu'il écrira plus de deux mois plus tard : « Dernièrement j'ai terminé mon travail académique, dont le titre est : "Éloge de Champlain par un Orateur Canadien !" J'aurais bien voulu entreprendre le grand sujet que m'avait envoyé Mr Groulx : "Montalembert et sa jeune France", mais lorsque je l'ai reçu, mon œuvre était presque terminée ! Ce sera pour une autre année. » (Émile Lambert à Émile Léger, 10 février 1903 : 2 ms., ACRLG, Fonds Émile-Léger)

À ses parents

[Grand Séminaire de Montréal, ca 1-13 décembre 1902] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 23 octobre 1902, 6 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 15 décembre 1902 : « [...] si je ne t'ai pas écrit plus vite J'attendais la réponse [...] je pense que cette semaine on pourra aller te voir je pense bien toujours ça nous fais bien de la peine que tu ne puisse pas venir mais prends patience [...] cette semaine on ne peut pas te dire quel jour tu seras peut-être en chemin on se rencontreras peut être sans se voir si on avais pas été pour y aller cette semaine Je t'aurais fais venir [...] Je t'envoie 2 piastres et un billet de passe [pour le train] [...] » (1, 2, 4 mss).

À Émile Léger

+

Grand Séminaire de Montréal, 12 déc[embre] 1902 ¹

Mon bien cher Émile,

J'aurais bien voulu vous écrire un mot l'autre jour, pour vous remercier comme vous le méritez, de votre affectueuse lettre et de votre charmant souvenir. Mais songez donc : rien que trois examens écrits sur les bras, l'un de dogme, un autre de morale, un troisième d'Écriture sainte ². Cela devient banal de vous parler toujours d'examens ; c'est qu'en fait nous n'en sommes jamais à bout. Avec cela, il faut bien savoir, mon cher Émile que votre ami devient de plus en plus un *personnage* ! Le voilà, membre de quatre académies !!! Levez quatre fois les mains au ciel. Or, tenez pour sûr, qu'on n'endosse pas impunément les livrées de quatre immortalités ; on vous fait travailler comme si vous ne deviez plus mourir. En outre d'un travail que je devrai livrer demain soir à l'Académie de St-Thomas, pour la section de morale, j'en ai deux autres au métier pour la section de Dogme, et pour celle d'Écriture sainte. Et hier soir, jeudi, à l'Académie des étudiants de langue française, je donnais un travail sur Henri Perreyve ³ qui a pris définitivement les proportions d'une conférence d'une heure. Je me sentais en voix et en verve : j'en ai profité pour faire un peu quelque chose comme de l'*action catholique*. Le sujet s'y prêtait admirablement. Pour peu que j'aie déterminé deux ou trois séminaristes à lire la vie de ce cher Henri, je me croirai amplement récompensé du surcroît de fatigues que m'a véritablement coûté ce travail. Je l'avais dédié, dès le début à la Sainte Vierge, et jeudi matin, je l'avais sur ma poitrine à l'instant de la communion ⁴. Grâce à Dieu, je n'ai qu'à me féliciter de l'accueil qui lui a été fait.

J'avais un auditoire mixte : beaucoup des séminaristes de langue anglaise ayant pris part à la séance. Oh ! mon Émile, priez bien pour que je devienne toujours de plus en plus humble. Si vous saviez comme on m'a accablé de louanges et qu'il y en avait d'outrées. Ce serait à décourager de travailler pour le bon Dieu, si l'on n'y savait voir là un moyen d'éprouver sa vertu. Surtout, ne soyez jamais flatteur.

Je savais depuis huit jours que vous seriez à Montréal le 18. Ma bonne fortune a voulu que je passasse quelques heures chez ces Bonnes Sœurs de la rue Guy⁵. Il y a là de belles âmes qui m'ont parlé de vous sans me connaître. On a même fait allusion à vos lettres, mon Émile, de telle façon, que la vanité m'a poussé à me dévoiler comme votre ancien maître. Vous en garderez rancune à Sœur Fauteux⁶. C'est donc le 18. Je me fais une fête de vous voir. Je remets à ce jour-là de vous gronder pour avoir osé douter de la vitalité de l'A.C. Jeune homme de peu de foi ! Assurez mes correspondants négligés ou négligents (car il y en a) que je remets à la semaine prochaine – où il y aura trêve de classes, à l'occasion de la retraite pour la grande ordination du 20 – de leur faire oublier que j'ai pu être coupable.

Et quand viendrez-vous me voir, jeudi. Si vous arriviez pendant un exercice et qu'on vous fit quelques difficultés, énumérez vos titres de parenté. N'êtes-vous point mon *petit frère* ?

Tout de cœur en Jésus.

P.S. S'il est encore temps, n'inscrivez point votre travail⁷ avant de m'avoir vu.

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature. Réponse à la lettre de É. Léger du 6 décembre 1902, 5 p. mss.

2. Quatre cahiers de notes de cours d'écriture sainte, de théologie morale, de dogme et de droit canonique suivis au Grand Séminaire à l'automne 1902 sont conservés au CRLG : *Scriptura Sacra et autres sujets* ; *Theologia moralis* ; *De justitia. Dogma. Jus canonicae* ; [Théologie dogmatique] ; [Théologie morale] (FLG 05 05-08 ; voir *Catalogue...* : 75-77, nos 102-105).

3. *Étude sur Henri Perreyve*, 40 f. (20 cm x 13 cm). Olographe. FLG 04 25. Il existe une autre version dans un [*Calepin de notes et de brouillons*]. Argument : La vie spirituelle de Henri Perreyve à travers ses deux maîtres, Lacordaire et Frédéric Ozanam (*Catalogue...* : 72). Prononcée le 11 décembre 1902, la conférence sera reprise au Collège de Valleyfield l'automne suivant. Pendant son séjour au grand séminaire, écrira Groulx dans *Mes mémoires* : « Une influence, celle de l'abbé Henri Perreyve, continue d'agir fortement sur moi. De si grandes amitiés l'avaient entouré ; elles ne pouvaient manquer de m'attirer à lui. Je lis ses lettres à des jeunes gens, la plupart de ses ouvrages. Je me prends à l'aimer profondément, comme on aime un ami vivant. Je le répète : j'ai aimé Perreyve comme j'ai aimé ses maîtres : pas tant pour ses écrits que pour son caractère, son enthousiaste jeunesse et surtout pour son âme de prêtre que j'aurais voulu transposer dans la mienne, jusqu'en ses

moindres traits. Perreyve avait été un ardent ami des jeunes. C'était assez pour me le rendre cher. » (I : 90) Sur son séjour au grand séminaire, voir aussi lettre n° 224.

4. Voir aussi lettre n° 266, n. 9.

5. La maison des Sœurs Grises de Montréal située à l'angle de la rue Guy et du boulevard René-Lévesque (Dorchester). La sœur d'Émile Léger, Sœur Rose-Anne Léger-Laberge (1878-1954) prononce ses vœux perpétuels le 18 décembre (Notice biographique, ASGM).

6. La seule religieuse de ce nom est Sœur Albina Fauteux, auteure du premier tome de *L'Hôpital général* (1916) (selon Laurette Duclos, s.g.m., archiviste aux ASGM).

7. Il s'agit probablement d'un travail présenté à l'Académie Sainte-Cécile, dont Émile Léger est membre, et qu'il doit insérer dans le journal de l'Académie. Nous n'avons pas retrouvé de cahier d'archives pour cette année-là aux ACDV. Sur l'Académie Sainte-Cécile, voir lettre n° 404, n. 4.

242*

À Alfred Langlois

[Grand Séminaire de Montréal, ca 12 ou ca 19 décembre 1902] ¹

1. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., dimanche soir [14 ou 21 décembre 1902] : « Ta lettre est venue me faire bondir [...] Tu me prends pour un cadavre [...] Ta lettre (avant-dernière) m'est arrivée à Ste-Claire le lendemain de mon ordination, le 26 mai [...] je recevais l'ordre de me rendre au Collège de Lévis (3 jours avant la rentrée des élèves) [...] J'ai discontinué toutes mes correspondances [...] Comment se fait-il que tu sois au Gr[an]d Sémin[inaire] ? J'ignorais complètement que tu fusses retourné à tes anciennes amours... [...] ne te tue pas, il te faudra des forces si tu veux être bon soldat hors du camp, sur les plages séculières où l'on combat sans cesse [...] Noël arrive. Je dois aller confesser et prêcher à Ste-Claire [...] Je te parlerai plus tard de ce que je pense des élèves – de l'influence du maître – des lettres de l'esprit de *notre* Maison. » (1, 4, 6, 7, 8 mss).

243*

À Arthur Goyette

[Grand Séminaire de Montréal, ca 16-17 décembre 1902] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Goyette du 4 novembre 1902, 4 p. mss, dans laquelle il lui demande : « Je vous prie de m'envoyer [*sic*] le programme de lecture que vous m'avez promis l'été dernier [...] Je crois que j'ai beaucoup besoin de lecture pour former mon style, me donner de l'imagination, des idées, pensées et connaissances historiques, et pour coopérer à ma formation morale. » (3-4 mss) Il lui demande également : « Veuillez me suggérer quelques moyens particuliers de me rendre utile à l'Action. » (4 ms.) Lettre attestée

par A. Goyette à L.G., 24 décembre 1902 : « Émile [Léger] m'a remis votre bonne lettre à son retour de Montréal [...] je ne me lasse pas de la relire, pour m'en bien pénétrer, et surtout pour charmer mes loisirs. Je vous remercie [...] de tout le temps précieux que vous avez dérobé à vos occupations pour me l'accorder [...] Les conseils que vous avez eu l'obligeance [*sic*] de me donner [...] vous avez ouvert à mes études un champ nouveau, vaste et fertile [...] L'ordre que vous m'avez donné [...] m'est bien doux. Quoi de plus agréable et de plus doux qu'un ami ? et que l'abandon qui règne entre eux ? Et quand je pense que cet ami qui fait siens mes intérêts, et qui peut pénétrer au plus intime de mon être, et qui me fait un devoir de lui donner ce nom d'ami c'est vous [...] Le projet magnifique que vous me soumettez est réellement colossal pour mes forces de pygmée. Certes, il renferme un double profit et pour l'Action et pour moi [...] » (1, 2-3, 4 mss).

244

À Émile Chartier

+

Séminaire de Montréal, 29 déc[embre] 1902¹

Monsieur l'Abbé Émile Chartier, ptre
Professeur de Rhétorique au
Sém[inaire] de St-Hyacinthe

Mon très cher,

Je n'ai que le temps de vous écrire une courte page : elle vous dira que les effets de votre affection sur ma vie ne sont pas bien différents de ceux que vous voulez bien attribuer à *la mienne sur la vôtre*. (Est-ce français ? pourvu que nous nous comprenions.)

Dans deux jours, ce sera le premier de l'an ; il fera tomber une pluie de souhaits sur votre tête ; n'en cherchez pas trop la provenance. Je n'ose pas les énumérer, bien qu'entre nous, ces mots ne puissent rien avoir de leur banalité accoutumée.

Je garderai le meilleur souvenir de cette année 1902 qui nous aurait fait nous rencontrer, cœur contre cœur, pour travailler de concert à l'œuvre aimée. Chaque fois que je me retrace ces circonstances qui nous ont poussés l'un vers l'autre, j'y trouve une occasion de remercier la Providence. Ces jours derniers, cette pensée me revenait encore dans une de mes marches solitaires – marches forcées d'un malade de quelques jours. Je me représentais ce petit nombre que nous étions, l'an dernier à pareille époque, groupés autour de la même idée ; je revoyais ces deux jeunes abbés² de Valleyfield dont toute l'action ou à peu près se renfermait dans des rêves, des élans isolés, des gémissements sur l'apathie générale. Puis je me surpris à faire le dénombrement de ceux qui, aujourd'hui, travaillent, se dévouent, prient, communient aux mêmes jours pour l'œuvre des jeunes. Je comptai ceux de St-Hyacinthe, de Ste-Thérèse, de Rigaud,

de Valleyfield, et savez-vous, mon très cher, combien nous sommes ? Douze ³, le nombre glorieusement fatidique !

Vous ai-je écrit, déjà, que la Providence vient de pousser jusqu'à la chaire de Philosophie du Collège de Lévis, mon compagnon de classe et mon meilleur ami de collège, Mr Alfred Langlois ? C'est le jeune homme le plus accompli que j'ai encore rencontré ; en voilà un encore qui aime les jeunes, qui demande à se dévouer pour eux comme nous, je dirais, volontiers, plus que nous, si la chose était possible. Faut-il voir dans cette promotion une voie providentielle ⁴ ?

Je n'ajoute qu'un mot à ce décousu : heureuse année, mon très cher, avec tout ce que ce mot d'heureux peut avoir de consolant et de fort dans le cœur du Maître. Je vous dois une longue lettre ; elle vous arrivera avant peu, j'espère.

Votre fidèle et tout aimant en N.S.
Lionel A. Groulx, eccl.

P.S. Priez bien, pour votre pauvre ami. Une lettre ⁵ m'apprend à l'instant que j'ai été nommé Professeur de Belles-L[ettres] à Valleyfield, l'ancien prof. devenant curé ⁶. Seulement ma nomination me devait être notifiée le 18 déc[embre]. Je n'ai encore rien reçu. Y a-t-il changement ? Je vous ferai savoir. Le poste est toujours vacant. On m'avertit du même coup, que ma promotion entraînerait les ordinations. Vous voyez comme j'ai besoin qu'on prie pour moi.

Votre affectueux,
L.A.G.

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Chartier, des 26-29 novembre 1902, 11 p. mss.

2. Groulx et Jean-Marie Phaneuf.

3. Comme les Apôtres du Christ : trois à Saint-Hyacinthe, trois autres à Sainte-Thérèse, deux à Rigaud et quatre à Valleyfield (voir lettres nos 218 et 219).

4. Malheureusement, Alfred Langlois ne réussira pas à implanter l'A.C. au Collège de Lévis (voir lettres nos 254* et 206, n. 7).

5. Lettre non retrouvée. A-t-elle été versée à son dossier au Grand Séminaire pour justifier son départ ? Les dossiers des séminaristes n'ont pas été conservés aux ASSSM.

6. Anthime-Marie Boucher (1857-1931) sera curé de la paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka, à Beauharnois, de 1902 à 1927 (voir *Mes mémoires*, I : 84 et 91).

245

À Médard Énard

Grand Séminaire de Montréal, 30 déc[embre] 1902¹

Sa Grandeur Monseigneur J.-M. Énard
Évêque de Valleyfield

Monseigneur,

Votre Grandeur me pardonnera de ne point user des formules ordinaires en pareil jour. Les sentiments d'un fils dévoué et aimant en sont bien indépendants : ces sentiments sont les miens pour vous, Monseigneur. Mes souhaits et vœux de bonne année, je les aurai faits dans mes prières bien avant que cette lettre parvienne à Votre Grandeur.

De votre humble fils en N.S.
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ACDV, D276.

246*

À Sylvio Corbeil

[Grand Séminaire de Montréal, fin décembre 1902]¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 7 octobre 1902, 6 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 4 janvier 1903 : « Ça me fait plaisir que Monseigneur Eymard [*sic*] t'ait laissé la paix avec la dernière visite que sa Grandeur t'a faite au Séminaire. Et puisque maintenant les âmes sont réconciliées, tu bénéficieras de toutes les faveurs que sa Grandeur te ménage. Si tu as le bonheur d'être invité par Monseigneur à recevoir le sous-diaconat [...] fais le pas sacré qui t'immole à Dieu ; si sa Grandeur croit opportun de te confier une classe de Littérature accepte la tâche dont elle voudra t'honorer [...] » (1 ms.).

À Gédéon Rochon

[Grand Séminaire de Montréal, fin décembre 1902] ¹

<...> d'un ami qui se souvient <...>

1. Lettre attestée par G. Rochon à L.G., 11 janvier 190[3] : « [...] Tu m'envoies une carte de bonne année avec ces mots "d'un ami qui se souvient", il y a là-dedans une de ces bonnes malices dont tu es coutumier [...] » (1 ms.). – Bien que Gédéon Rochon date sa lettre du 11 janvier 1902, il s'agit bien de 1903, puisqu'il écrit : « Daniel Plouffe m'a dit que [...] tu allais prendre la chaire des humanités au collège de Valleyfield » (2 ms.), et aussi : « Nous sommes ici en pleine tourmente électorale » (1 ms.). Il fait allusion à l'élection fédérale partielle qui se tiendra dans le comté de Terrebonne le 24 février 1903. Le candidat élu à la Chambre des Communes est le docteur Samuel Desjardins (1852-1924), bien connu des deux amis. Natif de Sainte-Thérèse, ancien au Petit Séminaire, S. Desjardins est médecin de l'endroit et maire de 1894 à 1900 (J.K. Johnson, Edit., *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967* : 163).



30



31



32

1903



33



34

248*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 8-20 janvier 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 4 janvier 1903, 2 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 22 janvier 1903 : « Dieu te renvoie à tes études de prédilection et à tes joies [...] Sois diligent à bien remplir tous tes devoirs et à éviter ce que tes supérieurs te prient de ne te pas permettre, v.g. de ne pas recevoir d'élève à ta chambre [voir lettre n° 251]. Voici les livres qui te rendront bien service [voir lettre n° 250, n. 3] et que tu pourras trouver, je crois, chez Beauchemin [...] » (1 ms.).

249*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, ca 25-26 janvier 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 25 novembre 1902, 2 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 27 janvier 1903 : « [...] Ton retour à Vall[eyfield] [...] Toi à Valleyfield ! au milieu de tes enfants chéris ! qui l'aurait cru avant le 18 décembre 1902 ? [...] Tu en fus surpris [...] Et maintenant que tu as fait le sacrifice de quelques mois de séminaire, je suis sûr que tu es heureux [...] Monseigneur [...] te donne une marque non équivoque de confiance en t'imposant cette classe de littérature, dont tu es le seul à te juger incapable. Tu retrouves des jeunes gens que tu chéris d'une tendresse bien sacerdotale [...] Ceux que tu ne connaissais pas t'ont donné des marques d'une cordiale bienvenue [...] Je reçois ta lettre en ce moment – et ce que tu me dis me fait plaisir. Je ne doute pas que tu aies beaucoup d'ouvrage [...] Tu es à l'œuvre pour tout de bon [...] l'heure a sonné pour toi, où tu dois te donner à la jeunesse et travailler pour elle [...] Merci Lionel, pour m'avoir écrit : "nos œuvres" [...] Je n'ai pas le temps de te dire des choses intéressantes à propos du drapeau [...] Et l'incomparable Émile [Léger], je comprends bien ses reproches, il attendait tant de ton amitié, après quatre mois de dures épreuves. Comme tu ne tenteras pas les moyens de l'an dernier, attends donc le jour de ton ordination [voir lettre n° 251, n. 2] [...] Tu m'as compris [...] » (1, 2, 3, 6, 7, 8 mss).

+

Collège de Valleyfield, 25 janv[ier] 1903¹

M. l'Abbé Émile Chartier, ptre
Séminaire de Saint-Hyacinthe
Professeur de Rhétorique

Mon très cher ami,

Vous ne sauriez croire après quelles combinaisons toutes plus complexes les unes que les autres, je puis réussir enfin à me retrouver quelque temps avec vous. Votre affectueuse lettre du trois janvier est toujours là, sur le coin de ma table de travail – comme pour nourrir mes remords, j'allais dire – si l'amitié dont elle me redit le souvenir ne m'assurait par ailleurs un pardon toujours accordé. Songez, mon bien cher : j'ai quitté Saint-Sulpice, le trois janvier. Après une courte apparition dans ma famille, je fus à Valleyfield pour la réouverture des classes². Ici l'on m'apprit que j'avais été bel et bien bombardé professeur de littérature en Belles-Lettres³. Voilà pour mon arrivée. Le lendemain, on me confiait les répétitions d'un grand drame en vers du P. Chauffour⁴ – cinq actes. Et depuis, il faut dire que je ne sais pas très bien ce qui se passe dans le monde et autour de moi. Avec mon inexpérience phénoménale en matière littéraire, mon peu d'études préparatoires⁵, et par-dessus tout les exigences d'une situation où l'on attend à coup sûr fort au delà de ce que je pourrais jamais donner, je réussis à mener la vie la plus sauvagement studieuse.

Si à tout cela, il est possible d'ajouter encore quelque chose, comptez l'examen semestriel auquel il m'a fallu préparer des élèves, la plupart nouveaux pour moi. Heureusement rien ne m'a manqué de ce qui peut faciliter une tâche ardue. Les sympathies de mes élèves sont venues au devant de moi au Séminaire de Montréal⁶; mes relations avec mes Supérieurs sont au mieux. Vous voyez, mon bien cher, combien je devrai vous écouter, et rendre mes actions de grâces à Notre-Seigneur. Je remercierai toujours la Providence de mon dernier séjour de trois mois à Saint-Sulpice. J'y ai eu des jours ternes, des heures à souffrir de ce qui m'apparaissait comme une inactivité forcée. Par contre, j'en aurai rapporté l'idée de suite et de méthode dans mes études. La piété – en autant qu'on peut se croire en cette matière exempt d'illusions – aura gagné de devenir chez moi plus vive et plus solide. Et par-dessus tout, notre œuvre, notre œuvre toute sainte et toute généreuse, il me semble que là, derrière ces murs gris et froids, elle s'est dressée devant moi, aux heures méditatives, avec un charme fascinateur que je ne lui avais pas encore vu.

12 fév[rier] 1903

Cet abîme entre les deux dates vous en dira plus que tous les commentaires, mon bien cher ami. Il me suffit que je n'aie pas à me défendre de la mauvaise volonté. Après un mois, les horizons se sont quelque peu dessinés autour de moi, je commence de voir clair dans mes nouvelles besognes. Le malheur a voulu que d'autres fonctions s'ajoutassent aux premières. Conséquence : suspension de toutes correspondances et doléances de tous mes bons amis qui par là me font grand honneur.

Il faut bien que je vous donne quelques nouvelles de notre « Action catholique ». Dans une visite que l'Abbé Jean-Marie venait me faire, il y a quelques jours, je lui ai lu votre lettre du 26 nov[embre] où vous défendez si vaillamment la cause de la « montalembertisation ⁷ ». Nous vous avons bien rendu grâce tous deux de nous avoir fourni une défense si chaleureuse de notre projet commun. Vos arguments, mon bien cher, nous paraissent irréfutables pour peu que les objections opposées, au lieu de se réduire à la proportion de préjugés, eussent réellement besoin d'une réfutation. Il est bon tout de même de suivre l'objection sur son terrain : au besoin, nous ne manquerions pas de nous servir des armes que vous nous mettez dans les mains si généreusement. J'appelle de tous mes vœux le jour qui nous verra aux côtés l'un de l'autre, pour jeter les bases d'une action ordonnée et énergique. Il faut bien le dire : nous en sommes encore aux tâtonnements. Le défaut de cohésion entre les différents groupes d'action paralyse les plus généreux efforts. Nous ressemblons trop à des tirailleurs avancés faisant le coup de feu sans ordre et sans discipline.

Ici à Valleyfield, le cercle ne compte encore que quatre membres dont trois sont de mes élèves ⁸. Tous quatre sont d'admirables jeunes gens. Je crains bien un peu pour eux cependant l'épreuve de débuts difficiles et laborieux. Leur courage naturellement peu fait encore aux durs obstacles comme aux longues espérances, aurait besoin de compter davantage sur cette force qui vient d'un succès plus facile. Ma qualité *permanente* d'ecclésiastique me caserne toujours dans une action des plus restreintes. C'est à peine, si je puis leur adresser de temps à autre, quelque bout de lettre écrit à la diable ⁹. Ils demeurent fidèles à leur communion mensuelle ; la dernière eut lieu le 2 février. Pour la première fois, je me rencontrais avec eux à la Table qui fait les forts. Vous devinerez ce qu'il y eut ce jour-là de larmes chaudes dans mes yeux et d'émotions fortes dans mon cœur. La prochaine communion aura lieu le 2 mars. Ne pourriez-vous, mon bien cher, leur envoyer quelques lignes à cette date ¹⁰ ? Supputez au plus haut ce qu'une lettre de vous leur apportera d'ardeur et de relèvement, et vous n'exagérerez rien. Ils ont appris à vous vénérer comme le véritable fondateur de leur « Action », et à vous aimer comme un de ces rares hommes qui ont autre chose à offrir à la jeunesse que des rêves et des phrases vides.

Je n'ai mis qu'imparfaitement Mr Langlois au courant de nos projets. Je vais m'exécuter¹¹. Vous, mon très cher Émile, soutenez-moi plus que jamais. Plus isolé que jamais, par le départ de Mr Phaneuf¹², je ne trouve plus personne autour de moi pour me seconder, pour me *relever* ; car cela est nécessaire parfois ! Et, vous l'avouerez-vous ? Ce surcroît d'activité qu'il me faut dépenser ici et là, me prend il me semble tout *mon feu sacré*. Je suis désolé de découvrir tous les jours comme il m'est difficile de retrouver mon enthousiasme, mes élans d'autrefois. Vous seul, mon bien cher, avez dans les mains ce qui peut faire rendre à mon âme son timbre habituel. Ne m'épargnez pas.

Tout à vous de cœur dans les bras du D[ivin] Maître.

L.A. Groulx

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Chartier du 2 janvier 1903, 4 p. mss. Groulx la date du 3, qui est sans doute la date de réception.

2. Le 3 janvier, Groulx reçoit une lettre de Mgr Émard lui disant : « Vous pouvez prendre quelques jours de vacances dans votre famille, après quoi vous voudrez bien vous rendre à Valleyfield où je vous atten[d]rai au plus tard jeudi prochain [8]. Ayez confiance ; tout se fera pour le mieux et j'ai lieu de croire que vous serez heureux, parce que le bon Dieu bénira vos excellentes dispositions, et que vos supérieurs n'ont pour vous que de l'estime et une sincère affection. Veuillez vous entendre avec M. Lecoq [directeur du Grand Séminaire] ; il sait que le temps normal du Séminaire est écoulé ; il ne sera pas surpris de votre rappel. Merci pour vos bons souhaits. » (2 janvier 1903) – Nommé officiellement professeur de Belles-Lettres le 18 décembre précédent, la nouvelle lui parvenant officiellement le 29 suivant, Groulx quitte le grand séminaire le 3 janvier, dès la réception de la lettre de Mgr Émard. Il séjourne à Vaudreuil jusqu'au 7, jour de rentrée, et commence ses cours le lendemain.

3. Groulx raconte ainsi sa nomination dans *Mes mémoires*, au chapitre X du premier volume qu'il intitule : « Retour à Valleyfield » : « J'en suis là, tout au bonheur de faire enfin un peu de théologie et de m'adonner sérieusement à ma formation ascétique. Ma santé s'accroît, cette fois, de la discipline du Séminaire sulpicien, lorsque tout à coup, à l'époque du jour de l'an, une autre catastrophe me fond sur la tête. L'abbé [Anthime-Marie] Boucher [1857-1931], professeur de Belles-Lettres au Collège de Valleyfield, – il n'y avait pas de Rhétorique cette année-là, – vient d'être nommé curé de la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka. Il faut un remplaçant. Mgr Émard se voit contraint de me rappeler au Collège. Pour cette autre fois, encore séminariste, me voici professeur en titre de Littérature et de Belles-Lettres. Et j'aurai à débiter, en plein milieu d'une année scolaire, à la veille de l'examen semestriel. Je fais ma malle en hâte. En passant par une librairie, à Montréal, je m'achète la *Théorie des Belles-Lettres* du Père Longhay, s.j., alors en grande vogue dans les collèges. Mon prédécesseur à Valleyfield disait m'avoir laissé sa bibliothèque. Aussitôt arrivé, j'ouvre l'armoire. Surprise et déception ! J'y trouve un vieux manuel de rhétorique datant de 1878, sept volumes des *Études critiques* de René Doumic et la collection complète de l'*Almanach du voleur*. Il faut dire que le cher abbé était friand de joyusetés plus ou moins salaces, de gaudrioles, de bonnes blagues rabelaisiennes. Il collectionnait les sottisiers. Avec ces maigres instruments je vais donc débiter dans ma carrière de professeur de littérature. Parviendrai-je à m'en tirer ? Ce sera, en tout cas, par

impossibilité de faire pire que mes prédécesseurs. » (I : 91) C'est sans doute après l'évaluation de sa bibliothèque qu'il écrit sa lettre à Sylvio Corbeil, dans laquelle il lui demande probablement conseil, puisque ce dernier lui recommande les ouvrages suivants : des histoires littéraires, sur la littérature grecque (Croiset, Egger), sur la littérature latine (Pichon, Beauvois et Pulch), sur la littérature française (Lanson, Doumic), ainsi que des études critiques et des analyses par Léon Levrault sur les auteurs grecs, les auteurs latins et les auteurs français. Voir [*Cahier de notes de littérature*] (janvier-février ss 1903), où Groulx traite de l'art littéraire (1-35 mss) ; des genres en prose (36-44 mss) ; de la formation à l'art d'écrire (45-71A mss), de la poésie, notions préliminaires (72-90 mss), des principaux genres (91-176 mss) et des genres secondaires (177-196 mss). Pour un dépouillement plus complet, voir *Catalogue...* : 89-92.

4. Sur cette pièce, voir lettre n° 258, n. 3.

5. L'été précédent, Groulx en avait fait un travail de vacances (voir lettres n°s 204, n. 17 et 205, n. 6).

6. Effectivement, Groulx y a reçu des lettres de Erle G. Bartlett, qui mentionne que « le départ de M. Boucher [...] m'a fait croire un moment que vous reviendriez à Valleyfield » (20 décembre 1902 : 4-5 mss), et d'Arthur Goyette qui lui écrit : « Vous savez sans doute que nous perdons M. Boucher, pour l'*Académie* et pour la classe. Il est maintenant curé de St-Stanislas. D'aucuns espèrent que vous le remplacerez. Si cela arrivait ! » (24 décembre 1902 : 4 ms.) Dans son journal, E.G. Bartlett note après Noël : « Les deux noms mentionnés pour professeur de Belles-Lettres sont celui de M. Groulx et de M. Dupuis de Montréal. Et nous ne saurons certainement qu'au retour. » (II : 87 ms.) La classe de Belles-Lettres se compose de dix-sept élèves. Outre E.G. Bartlett et A. Goyette, le demi-frère de Groulx, Charles-Auguste Émond, puis Édouard Besner, Émile Bourbonnais (tous deux de Saint-Clet), Anthime Couturier, Octave Delisle, Aldéric Leduc, Anaclét Lemay (tous de Valleyfield), Oza Leroux (Les Cèdres), Louis Rolland (Saint-Stanislas), Séverin Sabourin (Saint-Urbain), Elzéar Tisseur (Beauharnois) et Hector Trudeau (Saint-Louis-de-Gonzague). Trois autres n'ont pas terminé l'année scolaire : Ovide Brault (Saint-Louis-de-Gonzague), Azarie Choquette (Montréal) et Alfred Aubin (Saint-Anicet). (*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 8, 1902-1903 : 40).

7. Voir lettre n° 236.

8. Voir lettre n° 251, n. 1.

9. Voir lettre n° 251, n. 2.

10. Voir lettre n° 255.

11. É. Chartier lui écrivait : « Avez-vous mis Mr Langlois au courant de nos projets ? Je vous en prie, empressez-vous de vous exécuter : c'est par leur révélation à des cœurs assurés que nous courons chance de les répandre, de les faire goûter. » (2 janvier 1903 : 2-3 mss) Voir la lettre n° 254*, à Alfred Langlois.

12. Jean-Marie Phaneuf est alors vicaire à Sainte-Marthe.

251

Aux membres du Cercle Saint-Charles

[Collège de Valleyfield, 1^{er} février 1903] ¹

Mes bien chers *Collaborateurs*,

Des circonstances, dont vous aurez saisi la nature et la portée, ne me permettent point de modifier sensiblement mes relations avec vous. Ma

nouvelle situation me caserne dans une action des plus restreintes, si elle n'a pas eu pour effet de me lier le bras droit au corps quand l'autre était déjà paralysé.

J'ai voulu vous adresser, ce soir, ce bout de lettre, *du fond de mes quartiers généraux*² : il vous dira, qu'en dépit de mon inactivité apparente, je ne suis pas mort à notre chère œuvre de l'« Action catholique ». Avec vous, je ne veux pas cesser de m'en préoccuper, de travailler à sa propagation, aux moyens de lui infuser le sang vivificateur de la générosité chrétienne.

Il semble bien que la Providence veuille faire à l'œuvre des débuts modestes et laborieux. Dois-je vous l'avouer ? Je me suis demandé parfois, non sans quelque inquiétude, s'il n'y aurait point là de quoi faire faiblir un courage encore jeune et naturellement peu fait aux durs obstacles comme aux longues espérances. Est-ce illusion ou optimisme de ma part ? Il m'a paru, après certaines paroles qui me sont venues de quelques-uns d'entre vous, que les difficultés de la tâche n'avaient point troublé la sérénité de votre première confiance.

Mes chers et jeunes amis, il y a une vérité que nous devons nous rappeler avant tout le reste : c'est que la *vie* de l'« Action cath[olique] » sera faite uniquement de notre foi en elle, du contingent de sacrifices, de prières, d'action, d'espérance contre toute espérance que nous mettrons en commun. C'est nous qui serons sa vie. Elle vivra ce que nous vivrons pour elle ; elle durera ce que nous durerons pour elle elle agira ce que nous agirons pour elle, en Dieu et par Dieu.

Demeurons toujours fidèles à nos communions du premier lundi de ch[a]q[ue] mois. Par cela seul, notre œuvre vit et mérite de vivre. Encore que l'indifférence des milieux où nous vivons pourrait entamer certains côtés de notre ardeur, nous trouverons là ce calme du courage qui grandit avec les obstacles.

Qu'allons-nous demander demain ensemble ? Nous demanderons instamment au Cœur aimant du Bon Maître cette ferveur du prosélytisme qui fait découvrir l'action à exercer et inspire l'élan qu'il y faut. Ce qu'il importe, en réalité, que chacun se mette dans le cœur, et au plus profond, c'est un amour ardent, passionné, pour la jeunesse ; un sentiment vif et lucide de ses besoins ; une ambition d'apôtre de lui donner le meilleur de son âme et de ses jeunes années. Au lieu de gémir sur l'incroyable absence de grandeur et d'aspirations que nous constatons autour de nous, il sera plus digne de notre œuvre et de nous-mêmes d'y prendre une plus nette intelligence de nos devoirs, et une conviction plus invincible de la nécessité d'une association de la jeunesse comme l'« Action catholique ».

Mes jeunes amis, que ce soit là, pour le moment, notre travail et nos espérances ! Faisons-nous des volontés blindées de l'énergie divine. Et alors, le jour où nous pourrons lever publiquement le drapeau et le planter fièrement au milieu de la jeunesse campvallensienne, nous serons sûrs

d'apporter à son service un cœur et une âme trempés dans le silence, le sacrifice et la prière, ce cénacle des forts.

À vous de cœur
L.A. Groulx

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription autographe de la main du secrétaire Erle G. Bartlett, dans *AC.CSC*, I : 24-27 mss. Seule la signature est de la main de Groulx. Précédant la lettre, cette note explicative : « Le 1^{er} février 1903 notre cercle reçut la lettre suivante de son directeur. » – Le cercle se compose alors, outre Erle G. Bartlett, d'Émile Léger, président, d'Arthur Goyette, vice-président et, enfin, de Charles-Auguste Émond, 1^{er} conseiller.

2. En sa qualité d'ecclésiastique, Groulx ne peut recevoir d'élèves à sa chambre. Seuls les prêtres en ont le droit. Et comme les professeurs ne disposent pas de bureau proprement dit, il n'a pas de local où recevoir ses jeunes disciples. D'ailleurs, il semble que Mgr Énard ait insisté là-dessus (voir lettre n° 248*). L'on se rappellera les difficultés suscitées par le manquement à cette interdiction l'année précédente (voir lettre n° 169, n. 3). Émile Léger, alors élève de Philosophie I, semble se plaindre du peu de temps que son ami lui accorde (É. Léger à L.G., 9 février 1903, 2 p. mss ; aussi lettre n° 249*), de même que Erle Bartlett (E.G. Bartlett à L.G., 13 janvier 1903, 2 p. mss), d'autant plus que Groulx n'a pas encore commencé à réunir son cercle Saint-Charles, dont la première rencontre n'aura lieu que le 22 mars (voir lettres nos 257 et 258). Dans *Mes mémoires*, il explique ainsi la situation qui prévaut pour son groupe d'A.C. à son départ du Grand Séminaire et à son arrivée au Collège de Valleyfield : « J'éprouve quand même quelque hâte à rentrer au Collège. En quel état vais-je retrouver ma petite *Action catholique*, fondée l'année précédente ? Du Grand Séminaire, j'avais continué de la suivre, par voie épistolaire. Émile Léger faisait son possible. Mes jeunes gens augmentaient leurs conquêtes parmi leurs condisciples. Mais privée de toute direction à sa portée, ainsi me l'écrivait Émile Léger, l'œuvre végétait. Pour éviter les méfiances et soupçons de l'année précédente, je dois, même de retour, n'agir qu'avec beaucoup de discrétion ; j'évite de rencontrer mes jeunes apôtres, j'en reste à des relations par lettres que les initiés se transmettent sous le manteau. Grâce à cette diplomatie, au printemps de 1903, j'ai regagné la confiance de mes supérieurs. On ne me croit plus un esprit dangereux. » (I : 92)

252

À Émile Léger

+

[Collège de Valleyfield, 9 février 1903] ¹

Mon bien cher,

Vous me prenez dans le plus mauvais instant du jour, le soir où je suis impropre à tout, même à rendre service à mes amis.

Voici un sujet qui vous ira peut-être ². C'est un sujet littéraire : Les Français ont-ils raison de mettre leur « Chanson de Roland » au nombre des épopées ³ ?

Plan général :

- I^o Conditions essentielles de l'épopée.
Fond et forme.
 - II^o Application des principes à Roland.
 - III^o Montrer que s'il est inférieur au point de vue artistique au héros d'Homère, Roland l'emporte pour la beauté morale.
- Conclusion

Je pourrai vous fournir tous les documents.

Que vous êtes bon de m'écrire des choses comme sur votre dernière ! Je n'ose ajouter rien : vous découvririez peut-être à travers les lignes un peu de cet égoïsme qui se réjouit de n'être pas seul à souffrir. ⁴

Bien à vous de cœur

1. 1 p. sur 1 f. rayé (26 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature et sans date. Réponse à la lettre de É. Léger du 9 février 1903, 2 p. mss.

2. Émile Léger lui écrit : « J'ai une discussion à préparer pour le 5 mars [pour l'Académie Sainte-Cécile ?] [...] S'il vous plaît me prêter un sujet ; mettez aussi des jalons pour m'indiquer quelle voie suivre. » (1 ms.)

3. Depuis janvier 1903, Groulx enseigne la littérature en Belles-Lettres et il traitera de la *Chanson de Roland*. Voir [*Cahier de notes de littérature*], 9 janvier 1903 : 120ss mss (genre épique). Il fera également une comparaison entre Roland et Achille, le héros de l'épopée d'Homère, *L'Illiade* (138ss mss). Aussi voir ses notes de cours de 1905, *Histoire de la littérature française*, I : 9ss mss *Chanson de Roland* (10-12 mss), Parallèle avec *L'Illiade* (13 ms.). FLG 08 16.

4. Émile Léger lui écrit : « vous êtes toujours le plus cher, le meilleur ami de mon cœur. Que ne m'est-il donné de vous voir souvent, de causer avec vous plus souvent encore [...] Ce silence me pèse ; encore si je pouvais « journaliser », pour lire ensuite les belles pages du journal de mon plus tendre ami. Peut-être trouverais-je là le remède à mes maux, car je souffre » (2 ms.).

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, fin février 1903] ¹

<...>

Il est beau d'être un jeune homme de cœur – mais non pas exclusivement – il faut que la tête balance le cœur. Mettez dans votre journal un peu de votre vie intellectuelle.

C'est surtout l'histoire de votre cœur pendant ces six mois où je vous ai bien quelque peu perdu de vue.

Mon Dieu que je vous trouve ardent en amitié. Ce n'est pas un reproche. Je me dis seulement qu'il faut que vous aimiez bien N.S. pour l'aimer plus que votre ami. Au reste, je crois votre âme pieuse capable de cet amour plus grand. Il faut seulement se méfier des illusions. Il vous traite en enfant de prédilection, en petit saint Jean qu'il aime à sentir sur sa poitrine adorable. Un amour aussi privilégié exige de vous, mon bien cher, que vous soyez toujours humble et pieux. Jusqu'à quel point, vous l'aurez compris.

<...>

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Brouillon à la mine de plomb sur 1 f. (21 cm x 13 cm), FLG 04 22, d'une lettre accompagnant la remise du journal de Erle G. Bartlett (voir Introduction III). C'est la première fois que Groulx lit ce journal depuis l'été de 1902, puisqu'il était au Grand Séminaire de Montréal pendant la première partie de l'année scolaire.

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, mars 1903] ¹

<...> J'ai écrit à Mr Langlois et lui ai fait dépêcher une « copie ». <...>

1. Extrait de la lettre n° 257, à Émile Chartier, 22 mars 1903. Réponse à la lettre de A. Langlois du dimanche [14 ou 21 décembre 1902], 8 p. mss. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 3 juin 1903 : « [...] je renonce à discuter la belle société de l'A.C. remettant aux prochaines vacances le plaisir de vider la question [...] si rien ne vient contrarier mes desseins, je prétends aller faire un petit voyage par chez vous [...] Voici pourtant une petite observation : La devise "Montalembertisons les jeunes" sera longtemps un épouvantail pour plusieurs [...] Pour ma part, tout en donnant fort dans tes idées, j'aimerais mieux que cette épigraphe fût changée [voir lettre n° 195, n. 3]. Quant à ce qui est

de la question pratique, elle n'est pas encore pratique à Lévis [...] je n'ai pu faire mousser la chose [voir lettre n° 206, n. 7]. Tes écrits dans *La Croix*^a (nous les avons reconnus) ont été plus efficaces et je crois que tu as contribué pour beaucoup à l'inauguration d'un Drapeau du Sacré-Cœur [voir lettre n° 237] au Collège [de Lévis] lors des fêtes prochaines, c'est-à-dire vers le 22 juin, 50^e anniv[ersaire] de la fondation de notre Institution [...] Je lui ai [un élève, Édouard Fortin] aussi communiqué le *prospectus* de l'Ass[ociation] Catholique [voir lettre n° 257, n. 4], mais lui, qui connaît parfaitement le milieu dans lequel nous vivons, n'a pas jugé à propos de se faire le coriphée [*sic*] de cette œuvre nouvelle [...] Point de mouvement littéraire – pas de course vers le beau, l'idéal [...] » (2, 3, 4 mss ; Groulx a transcrit une partie de la lettre de A. Langlois dans *AC.CSC*, I : 105-106 mss).

^a Allusion à Un cercle de jeunes collégiens [L. Groulx], « Les Étudiants et la "Croix" », *La Croix*, Montréal, vol. 1, n° 4 (26 avril 1903) : 2-3 (lettre n° 265) ; [L. Groulx], « Le Drapeau national au Collège de Valleyfield », *La Croix*, vol. 1, n° 5 (3 mai 1903) : 2 ; et Un Jeune [L. Groulx], « Ce congrès des jeunes », *La Croix*, vol. 1 n° 9 (31 mai 1903) : 2, reproduit dans *Une Croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. : 234-236 et 2^e éd. : 213-215.

255 Aux membres du Cercle Saint-Charles

[Collège de Valleyfield, 1^{er} mars 1903] ¹

Mes bien chers,

J'inclus avec bonheur, une lettre reçue, hier soir, mais dont une partie vous est destinée. Le langage qu'elle parle, j'en conserve le ferme espoir, est de ceux qui ne passent point, sans laisser dans la mémoire et au cœur, des traces profondes.

Je prie Dieu que ces pages, échos vibrants d'une âme d'apôtre, vous renouvellent dans l'admiration de l'œuvre poursuivie par l'« Action catholique » ! Puissent ces preuves tangibles de la vitalité de votre jeune association vous donner en son avenir la confiance qui ne meurt pas !

L'œuvre a marché ; elle marche toujours. L'heure approche d'un travail effectif et ordonné. Puisse-t-elle vous trouver prêts ² !

À vous de cœur en Jésus-C. N.S.
Le Directeur

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Groulx en a fait une transcription olographe dans *AC.CSC*, I : 28-29 mss, la faisant précéder de cette note : « Le 1^{er} mars, le cercle a reçu les deux lettres suivantes que faute de temps nous n'avons pu inscrire en leur lieu ». Après sa lettre, Groulx a transcrit une lettre d'Émile Chartier du 27 février 1903 adressée « Au "Cercle d'action catholique" de Valleyfield, hommage d'affectueuse et chrétienne sympathie » (29-33 mss). C'est la lettre que Groulx avait demandée à Chartier dans la sienne des 25 janvier et 12 février 1903 (n° 250).

2. Dans cette optique, Groulx a travaillé à la rédaction des nouveaux statuts qu'il termine ce jour même le 1^{er} mars (voir lettre n° 257, n. 4).

256*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, ca 12-22 mars 1903]¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 11 mars 1903, 2 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 23 mars [1903] : « Demain n'est-ce pas, vos 40-H[eures] ? Vous allez bien prier tous ensemble [...] Merci pour ta bonne lettre. Je t'envoie une brochure *Notre drapeau*^a [...] » (1, 2 mss).

^a Voir Un compatriote [Elphège Filiatrault], *Notre drapeau*, Saint-Hyacinthe, La Tribune, 1903, 23 p. – L'abbé Elphège-Étienne-Prime Filiatrault, né le 23 novembre 1850, était curé de Saint-Jude depuis 1900 (*DBCCF*, II : 222). – L'auteur refuse le tricolore français : nous ne sommes pas des Français, nous ne sommes pas des fils de la France contemporaine. La nation canadienne-française doit se doter de son propre drapeau. Il propose d'adopter la bannière de Carillon (champ azur à quatre fleurs de lis). Il n'y veut voir figurer ni le castor ni la feuille d'érable car « ils sont avant tout les emblèmes du Canada ; voilà pourquoi les Canadiens-anglais et autres les réclament aujourd'hui, et à bon droit » (p. 22). Quant à l'idée d'ajouter l'image du Sacré-Cœur au drapeau national, il invite à la prudence : « Mais il ne faut pas ignorer que ce drapeau, une fois adopté, devra servir dans bien des circonstances moins dignes que la célébration de nos fêtes patriotiques. Le respect dû à un emblème si saint n'en souffrira-t-il pas ? C'est une question qu'il convient de laisser au jugement de nos évêques. S'ils approuvent le projet, pourquoi tous ne s'empresseraient-ils pas de mettre ce brillant emblème du divin Cœur au centre de la croix blanche ? Le drapeau n'en sera que plus canadien » (p. 21-22). Voir Introduction II : cxii s.

257

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 22 mars 1903¹

L'Abbé Émile Chartier
Prof[esseur] de Rhétorique
au Séminaire [de] Saint-Hyacinthe

Mon bien-aimé ami,

Un mot à la hâte pour vous dire les pleurs de joie que j'ai sentis au bord de mes yeux à la lecture de votre note d'hier. L'ardeur de vos jeunes m'apparaît souverainement admirable², mais ne m'étonne point. Elle est la récompense et la suite naturelle des paroles de vie que vous semez parmi eux. Et si cela peut vous apporter de la joie, une de ces joies divines de l'apôtre qui voit se lever dans les âmes les plantes du ciel, je vous dirai que vos paroles ont trouvé un écho vibrant jusqu'ici dans le cœur de mes

jeunes de Valleyfield. Je sors d'une réunion de notre cercle où j'ai fait la lecture de votre lettre. Oh ! si vous aviez vu l'expression de vrai bonheur que leurs figures m'ont laissé lire ! Jamais, je ne leur ai vu pareil enthousiasme ; jamais ils ne m'ont semblé aussi épris des beautés de leur œuvre. Ils vont se remettre à la besogne avec le plus bel élan ; à la clôture de la séance, ils ont promis de m'amener quatre nouveaux soldats de l'Action catholique, recrutés parmi l'élite de nos jeunes³. Dites bien tout ceci à vos jeunes en attendant que les miens le leur écrivent eux-mêmes.

Vous trouverez ci-contre une copie des statuts tels que refondus à l'aide de vos notes. Impossible de faire clavigraphier⁴ sans craindre les dangers de l'indiscrétion. J'organise une démonstration en faveur du Drapeau national⁵. Pourriez-vous me faire parvenir les grandes lignes de la discussion au Cercle littéraire de S[aint-] H[yacinthe] ? J'ai écrit à Mr Langlois et lui ai fait dépêcher une copie. J'attends d'heureuses nouvelles⁶.

Mes saluts en N.S. à nos jeunes frères de l'A.C. Une lettre suivra dans deux jours. Pour le moment, je suis accablé, sauf pour vous dire combien votre amitié me réchauffe et me rend meilleur.

En N.S.
Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (21 cm x 13 cm). Olographe. Réponse aux trois lettres de É. Chartier des 26, 27 février et 20 mars 1903, 6 p., 1 p. et 2 p. mss. Groulx a transcrit la troisième dans AC.CSC, I : 34-35 mss. C'est la « note d'hier » dont Groulx fait état et qu'il a effectivement reçue la veille.

2. Émile Chartier lui annonce la fondation du comité d'Action catholique de Saint-Hyacinthe, qui a pris le nom de « Frères Carlistes », aussi en l'honneur de Montalembert, avec la devise : « *In laboribus a juventute mea* » (Psaumes 87, v. 16). Le cercle compte sept membres auxquels viendra bientôt se joindre un autre. Il se compose alors de Arthur Lamontagne, président, Alphonse Archambault, vice-président, Philippe Desranleau, secrétaire, tous de Philosophie I, et des conseillers Amédée Turcot, Félix Desrochers, Rosario Tanguay et Lorenzo Richer. Chartier ajoute : « Mes jeunes y vont avec un entrain admirable. Pour couvrir le secret, nous nous abritons derrière un Cercle d'études du parler français [...] Mr. le directeur est épaté littéralement de la transformation opérée chez une quinzaine de jeunes gens et il en cherche en vain la cause » (20 mars 1903 : 2 ms.). Dans son document *L'AJC. Ses vraies origines (1902-1903)*, Chartier écrira qu'à « cause de certaines suspicions, les *Frères Carlistes* avaient dû se transformer en Académie sous le nom de Cercle Girouard, le 19 mars 1903 » (p. 34 n. dact.).

3. C'est Groulx qui en avait fait la proposition, comme il fait adopter leur devise. Le compte rendu de la séance, par le secrétaire E.G. Bartlett, se lit ainsi : « Le 22 mars 1903, le cercle Saint-Charles tenait une assemblée sous la haute présidence de son directeur. Comme notre cercle n'avait encore aucune devise, la suivante, proposée par notre directeur, fut adoptée à l'unanimité : "*Nefas nobis vivere*". "C'est un mal de ne vivre que pour nous-

mêmes". M. le Directeur ensuite nous donna des détails sur le progrès de l'action en divers endroits, et nous fit part des mesures pour faciliter la correspondance entre *tous* les membres. Il proposa ensuite l'admission de quatre élèves au nombre des "actionnaires", et après quelques conseils pratiques donnés par le directeur la séance fut levée. » (AC.CSC, I : 27-28 mss) — Dans son journal, E.G. Bartlett dit que cette réunion les a effectivement fouettés : « L'assemblée des "actionnaires", dimanche soir, fut d'un grand avantage en nous réveillant quelque peu : l'œuvre semble plus réelle, plus vivante. » Il se lance derechef à la conquête d'un nouveau candidat : « J'ai dévoilé à Émile [Billette], hier, l'existence de "l'Action", il est fier d'en devenir membre ; "et, dit-il, je ferai tout ce qui me sera possible pour le progrès de cette belle œuvre" ». (II : 100-101 mss, 27 mars 1903). Sur le déroulement de cette séance, voir lettre n° 258, n. 13. À Sainte-Thérèse, l'on envie au Cercle Saint-Charles son directeur : « Vous êtes heureux, vous, mes amis de Valleyfield, qui possédez parmi vous, Mr Groulx ! Il est sans doute l'âme de votre Cercle. Vous avez donc toutes les chances de succès ! Mais je ne sais pas où aboutira l'œuvre thérésienne ? [...] » (Émile Lambert à Émile Léger, 10 février 1903 : 1 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger ; voir aussi lettre n° 263, n. 2) Quant aux jeunes de Saint-Hyacinthe, si l'on se fie à leur président, ils ne restent pas insensibles à la prédication épistolaire de Groulx : « Sans la crainte de blesser l'humilité de votre cher M. Groulx, je vous chuchoterais que nous avons puisé dans certains passages de ses lettres, un renouvellement d'enthousiasme et d'ardeur. » (Arthur Lamontagne à Émile Léger, 3 avril 1903, AC.CSC, I : 41 ms.)

4. Dans sa lettre du 26 février, Chartier lui demande : « Pourriez-vous me faire tenir une copie des statuts, avec les corrections, celles du moins que vous aurez acceptées ? Si même vous possédiez parmi eux un clavigraphiste [...] » (5-6 mss). Dans une lettre antérieure, il avait soumis quelques corrections sur « des points de détail », écrivait-il (26-29 novembre 1902 : 2-4 mss). En effet, si nous comparons les deux versions des statuts, la version que Groulx disait « définitive » du 16 septembre 1902 et la refonte terminée le 1^{er} mars 1903, il y a peu de changements, sinon de forme. Ces statuts ont été acceptés lors de la séance du 19 avril par les membres du Cercle Saint-Charles, comme nous l'apprend une note de Groulx qui a fait une transcription olographe des statuts dans AC.CSC, I : 55-66 mss. La première rédaction des statuts date de l'été 1902 (voir lettre n° 209). Puis, le texte des statuts du 16 septembre 1902 est la version du 2 août 1902, corrigée d'après certaines remarques contenues dans la lettre d'Émile Chartier du 10 septembre 1902, et envoyé avec la lettre de Groulx du 15 septembre. La date retenue par Groulx, celle du 16 septembre, est celle de la réception des statuts par le Cercle Saint-Charles. Cette version est inscrite dans AC.CSC, I : 2-9 mss. Dans *Une croisade...*, Groulx cite de larges extraits des statuts mais, contrairement à ce qu'il indique, il ne s'agit pas de la version du 16 septembre 1902, mais de celle de 1903 (1^{re} éd. : 32-34 et 2^e éd. : 49-51). Il y aura une addition aux statuts le 3 mai 1903 (voir lettre n° 270, n. 12).

5. Cette manifestation aura lieu le jeudi soir 23 avril. Elle sera la cause d'une nouvelle crise au collège et compromettra encore une fois Groulx, qui venait de regagner la confiance de ses supérieurs. Le récit de cette séance de l'Académie Sainte-Cécile a été communiqué au public, voir [L. Groulx et É. Léger], « Le Drapeau national au Collège de Valleyfield », *La Croix*, vol. 1, n° 5 (3 mai 1903) : 2. L'article est reproduit dans *Le Drapeau national des Canadiens français. Un choix légitime et populaire*, publié par le Comité de Québec, 1904 : 179-182. Les auteurs du récit sont clairement identifiés dans la lettre de Léger à Groulx, mai ou juin 1903. Le directeur, l'abbé Aubin, voudra connaître l'auteur de l'article. Léger, qui est facteur au collège, retient la lettre du directeur pour laisser à Groulx le temps d'avertir ses correspondants et de leur demander le silence. Voir lettre n° 266.

6. Voir lettre n° 254*.

+

Collège de Valleyfield, 26 mars 1903¹

Monsieur l'Abbé Émile Chartier, ptre
 Professeur de Rhétorique
 Séminaire de Saint-Hyacinthe

Mon bien-aimé Émile,

Ces occupations dont vous m'avez dit le nombre sur votre dernière² – et qui sont les vôtres – m'ont paru véritablement *colossales*. J'étais heureux néanmoins d'y découvrir comme un trait de parité – si effacé soit-il – entre nos deux existences. Le fait est que vos occupations ressemblent fortement aux miennes – ou plutôt, que les miennes ressemblent aux vôtres. Seulement voici bien la différence : nous n'avons pas reçu à un égal degré le talent de faire beaucoup et bien. Et la nécessité veut alors qu'une besogne en fasse souffrir une autre. Cette fois, ce fut au tour de la correspondance de céder le pas. Voilà qui explique mon billet bien court de dimanche dernier. Songez, je venais à peine de sortir des embarras de notre grande séance de la Saint-Thomas d'Aquin³, qu'il fallut remettre d'autres drames sur le métier – ou plutôt sur la scène – pour la fête de notre Directeur, le 13 mai prochain⁴. Ma classe de littérature m'impose une préparation – corvée de chaque jour, qui serait bien suffisante pour occuper tout mon temps. Mais vous savez comment les choses se passent dans ce petit monde collégial ; il faut toujours prêter l'appui ou la poussée de sa main à une foule de petites œuvres secondaires, états⁵ de plus grandes, conseiller, diriger dans leurs lectures ou dans etc., ces chers élèves qui nous font le bonheur de requérir nos services ou nos lumières (?), et encore que dirais-je, n'était la crainte de paraître poser à l'occupé ?

Alors que vous jetiez les bases de votre cercle de l'« A.C. », j'organisais parmi mes élèves de Belles-Lettres, un cercle littéraire – affaire d'élocution et de bon langage. Nous vous avons emprunté votre devise, je voulais plutôt dire : une de vos devises : « *Ut proximi* !⁶ » Mes plus intelligents ont réussi à faire adopter par leurs confrères le nom de « Cercle Montalembert⁷ » ! Voilà qui est suffisant, n'est-ce pas, pour vous en faire saisir les tendances ? Inutile de vous prévenir quelle est là la part de l'« A.C. » dont quatre de mes élèves⁸ sont déjà les membres les plus influents et les plus actifs. Nous avons donné notre première séance, ce matin, dans le local de la classe, en présence de Mr le Préfet des Études et des professeurs-assistants⁹. Nos visiteurs sont repartis « *épatés*¹⁰ » des progrès accomplis déjà par mes jeunes. Pour ma part, c'est à un bien autre point de vue que ce succès partiel m'a réjoui. J'y ai vu la première réussite

d'un travail qui a pour objet de signaler par leurs talents et par leur distinction mes jeunes de l'A.C. à l'attention de toute la communauté. À cette fin, le travail de ce matin a été en grande partie fourni par eux. C'est par eux aussi que sera organisée et exécutée la démonstration que je prépare actuellement en sous-main pour le 23 avril prochain ¹¹. Nous en avons réglé les derniers détails à notre réunion de dimanche soir. J'ai pu constater, ce soir-là, mon très cher, toute la recrudescence que vos dernières lettres ont apportée à l'ardeur, à l'enthousiasme de mes jeunes. À vrai dire, nous en étions encore à notre première réunion tenue à huis clos. Ma condition d'ecclésiastique défendant l'accès de ma chambre aux élèves, nous n'avions pu guère nous rencontrer qu'au hasard des récréations, tenant de petits conciliabules *mobiles*, souvent interrompus, toujours mal protégés contre les oreilles des indiscrets. Tout dernièrement, mes fonctions de répétiteur, m'ont fait assigner un petit appartement dans notre local réservé à la classe des « Beaux-arts ». C'est là désormais que secrètement réunis, et sous les mille bruits de la récréation comme les premiers chrétiens des Catacombes ¹² sous les rumeurs assourdissantes de la vieille Rome, nous travaillerons dans le silence à la régénération d'un autre monde. Chacune de nos séances s'ouvre et se clôt par une fervente prière ¹³. Et sur la petite table autour de laquelle nous prenons place, j'ai déposé dès la première fois, mon crucifix et un portrait de Montalembert, jeune homme, en disant à mes braves enfants que ce serait toujours là nos deux Présidents ¹⁴.

J'attends pour le 6 du mois prochain des nouvelles de Lévis ¹⁵. Il me semble qu'elles seront bonnes. J'ai toute confiance dans l'initiative et dans la belle âme de mon confrère de Collège. Et comme je vous en ai déjà écrit, je me plais à voir la main de la Providence dans toutes ces circonstances qui font se rencontrer de jeunes professeurs faits pour s'entendre, désireux d'apporter autre chose à la jeunesse que des vœux impuissants ou des paroles vides. Que de chemin ¹⁶ déjà, parcouru, mon très cher Émile, depuis votre « Congrès » en miniature, depuis la lettre à *La Vérité* ! Dans combien d'âmes avides d'héroïsme nos paroles portées par le souffle de Dieu ont déjà trouvé un écho vibrant ! Des sept ou huit isolés que nous étions et travaillions alors quelle phalange compacte et généreuse nous sommes devenus ! Et nous nous arrêterions là, et notre œuvre serait condamnée à mourir dans ses langes ! Non, n'est-ce pas, nous espérons pour elle, si seulement nous sommes assez humbles et assez prêtres, le jour où dans chaque collège de la province de Québec grandira une pépinière de jeunes preux répétant avec nous ce cri parti de chez vous : « Pour la religion et la patrie par la jeunesse et pour les jeunes ¹⁷ ! »

Je me plais, au milieu de nos laborieux débuts, à rappeler souvent aux membres de l'A.C. tout le travail déjà fait, tout le progrès réalisé. Ces considérations les soutiendront un jour, s'il en est jamais besoin. Ils auront appris que les obstacles rencontrés sont le signe des œuvres qui ne meurent pas. Et vous, mon bien-aimé ami, soutenez toujours celui qui en a le plus

besoin. « La vile crainte, lisais-je tout à l'heure dans le Dante, souvent détourne l'homme d'une tâche honorable ¹⁸. » Cette vile crainte, j'ai peur de n'en être pas assez exempt. Ma jeunesse, mon isolement me font trembler parfois en présence du fardeau de nos œuvres communes. Votre amitié, vos conseils, vos viriles et réconfortantes lettres pourront toujours beaucoup pour m'aider à ne pas quitter la brèche, à tenir le drapeau si je ne puis donner des coups d'épée.

Pardonnez à mes jeunes gens de ne vous avoir pas encore écrit ¹⁹ ; ils sont depuis quelque temps littéralement accablés d'ouvrage. Et puis, il faut bien le dire, ces pauvres enfants mal dirigés dans une bonne partie de leur cours d'étude n'ont pas contracté ces habitudes de vie active qui font se dépenser au dehors sans préjudice pour les travaux du dedans. Leur petit nombre en plus fait retomber sur les épaules de quelques-uns seulement les lourds fardeaux des sociétés. Ils sont avec vous, du reste, et aux côtés de vos jeunes, chaque jour, dans leur prière quotidienne pour l'« Action catholique », et dans ce souvenir fréquent qui s'en va vers des compagnons d'armes. Et moi, c'est surtout avec vous, mon très cher, que je suis, que je vis dans ma pauvre vie isolée. Là seulement je me sens moins seul.

En N.S.

Lionel A. Groulx, eccl.

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Groulx cite un extrait de cette lettre dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 229 et 2^e éd. : 206.

2. Ce n'est pas exactement à la dernière lettre de É. Chartier, du 20 mars, qu'il se réfère ici, mais plutôt à celle du 26 février 1903.

3. F. Chauffour, *Joseph retrouvé par ses frères*, drame biblique, en cinq actes, en vers, Lille, Desclée, De Brouwer, 1889, 126 p., musique. Voir *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 25, n° 25 (27 février 1903) : 5 : « Les élèves du Collège de cette ville sont à organiser une grande séance dramatique et musicale pour le 11 de mars prochain, à l'occasion de leur fête patronale, la St-Thomas d'Aquin [...] Cette pièce, comme celle de l'Enfant Prodigue, du même auteur, est une des plus belles productions littéraires connues, et les scènes pathétiques qui se déroulent au cours du drame, sont des plus émouvantes pour l'auditeur. La partie musicale n'est pas moins recherchée attendu qu'elle est tirée du grand opéra de Méhul, dont l'auteur s'est servi pour exprimer davantage les sentiments de Joseph, de Siméon et de Manassé. » Le même journal déclarera la « séance » un succès. Elle s'est déroulée devant 700 personnes, a comporté le drame, une romance, une fanfare et des exercices de gymnastique, et s'est terminée vers minuit (*Le Progrès de Valleyfield*, vol. 25, n° 27 (13 mars 1903) : 5). Voir l'annonce et le résumé de la pièce dans « Chronique diocésaine », *Le Bulletin paroissial de Valleyfield*, vol. 2, n° 3 (mars 1903) : 69-70 ; sur le succès de la représentation, *ibid.*, n° 4 (avril 1903) : 103.

4. Voir lettre n° 270, n. 4.

5. Seule fois où Groulx utilise ce substantif dans tout le volume.

6. *Pourvu que je serve*.

7. Ce n'est pas le groupe d'Action catholique, le Cercle Saint-Charles, mais une petite académie réservée à la classe de Belles-Lettres. L'un de ses élèves écrit : « Notre maître, ou

mieux, "mon Maître", est plein de projets : le cercle Montalembert, un des résultats de son initiative, me semble assuré d'un avenir brillant. Cette société contribuera surtout à maintenir "l'esprit de confraternité" parmi nous. La classe se transforme à vue d'œil. » (E.G. Bartlett, *Journal*, II : 101 ms., 27 mars 1903)

8. Il fait sans doute allusion à Erle G. Bartlett, à son demi-frère, Charles-Auguste Émond, ainsi qu'à Arthur Goyette et Séverin Sabourin.

9. Le préfet des études est l'abbé Joseph-Delphis Nepveu et l'un des professeurs-assistants de Belles-Lettres est l'abbé Antonio-Adrien Hébert.

10. Groulx utilise volontairement le terme employé par Chartier dans sa lettre du 20 mars (voir lettre n° 257, n. 2).

11. Voir lettre n° 266.

12. Voir lettre n° 198, n. 18.

13. Sur le déroulement des réunions du cercle, la participation des membres et le rôle du directeur, voir *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 54-59 et 2^e éd. : 72-76.

14. Voir le Cercle Saint-Charles d'alors, photo n° 33 : 320.

15. Voir lettre n° 254*.

16. Extrait cité dans *Une croisade...* : Que de chemin parcouru depuis le congrès [...] *La Vérité* ! écrit le directeur de Valleyfield. Des sept ou huit isolés que nous étions alors, quelle phalange serrée et généreuse [2^e éd. : serrée] nous sommes devenus !...

La suite de la citation dans *Une croisade...* est tirée de la lettre n° 335, du 24 janvier 1904. L'extrait cité dans *Une croisade...* est amené par cette phrase : « Et, à mesure que l'œuvre progresse, rien ne se rencontre si fréquemment dans les lettres des directeurs que l'espérance [2^e éd. : le souci] des entreprises prochaines. » Ce passage apparaît aussi dans la lettre n° 259, n. 6.

17. Voir lettre n° 195, n. 6.

18. Cf. Dante, *La Divine Comédie*, « L'enfer », chant II, v. 37ss.

19. Émile Chartier avait écrit aux membres du Cercle Saint-Charles le 27 février 1903 (voir lettre n° 255). Erle G. Bartlett lui répondra le 10 avril. Entretemps, le président des Frères Carlistes, Arthur Lamontagne, écrit le 3 avril au président du Cercle Saint-Charles, Émile Léger, qui lui répond le 6 du même mois. Voir *AC.CSC*, I : 29-33 et 39-46 mss.

259 Aux membres du Cercle Saint-Charles

Collège de Valleyfield, 28 mars 1903 ¹

Aux jeunes de l'« Action catholique »
Cercle S[ain]t-Ch[arles] de
Val[leyfield]

Mes bien chers,

C'est demain matin que s'ouvriront les « Quarante heures » du Collège. Dimanche dernier, je vous rappelais les modestes circonstances qui ont marqué l'origine de l'« Action catholique ». Les voici plus détaillées : je cite après consultation d'une note écrite dans le temps ² :

« ... Un de ces soirs ³, à la chambre de M. J.-M. P. en présence d'É.L. on m'a nommé président de l'action catholique parmi la jeunesse de

Valleyfield. Je vais de ce titre nominal faire un titre réel. Ce n'était encore qu'un nom, j'en vais faire un acte. Tous ensemble nous allons nous mettre à recruter des membres parmi l'élite du Collège. Ce sera long ; qu'importent deux, trois mois de prières, d'efforts, de conversations assidues si nous faisons la conquête d'un jeune homme ? Avant de commencer ⁴ la propagande, communions et prions ; c'est la première et plus grande action. Puis, le cœur enflammé, allons courageusement de l'avant... »

Or, il se trouve, après comparaison des dates, que l'idée a dû germer parmi nous, à l'époque correspondante aux « Quarante heures » de l'année dernière. Quelles raisons ⁵, dès lors, de prendre à ces fêtes religieuses la part de fils reconnaissants qui ont reçu et qui se souviennent ! Nés d'hier, n'allons pas oublier Celui par qui nous existons, nous agissons et grandissons.

« Que de chemin ⁶ parcouru déjà, écrivais-je, il n'y a pas trois jours à Émile Chartier, depuis votre « Congrès » en miniature, depuis la lettre à *La Vérité* ! Des sept ou huit isolés que nous étions alors, quelle phalange serrée et généreuse nous sommes devenus ! »

Ces idées, nous devons les avoir au fond de nos cœurs, pendant ces jours à peu près anniversaires de la naissance de l'« Action catholique ». Nous nous rappellerons surtout les heureuses conquêtes que l'œuvre a faites en ces derniers jours. Nous tournerons aussi nos regards vers l'avenir. Nous implorerons le lever de ce jour qui verra dans chaque Collège de la Province de Québec, un noyau de jeunes d'élite, unis à nous, marchant avec nous pour crier ensemble ce cri parti d'ailleurs et si vibrant : « Pour la patrie et la religion par la jeunesse et pour les jeunes ! »

Vous aurez été, mes bien chers, les premiers pionniers de cette œuvre, œuvre voulue de Dieu et que tant de vœux et d'aspirations secrètes réclament. Nous voulons, n'est-ce pas, que la jeunesse soit enfin ce qu'elle doit être ? Que lui faut-il pour en arriver là ? Des voix, des souffles qui passant sur elles feront surgir les flammes divines de l'enthousiasme : travail, entendez bien, qui ne peut être fait et ne sera jamais fait que par des âmes également jeunes, et non pas seulement de bonne volonté – c'est trop peu – mais des âmes véritablement d'élite. Prostrés aux pieds du Tabernacle, vous, les aînés et les frères d'armes enrôlés d'hier, vous demanderez donc cette ardeur de foi, ces élans superbes, ce courage intrépide qui fait les forts et les apôtres.

Le Directeur

1. Lettre olographe écrite ou transcrite (y a-t-il eu une lettre sur feuillets détachés ?) dans AC.CSC, I : 36-38 mss. Quelques extraits de cette lettre ont paru dans *Une croisade...* 1^{re} éd. : 220 et 2^e éd. : 199 ; aussi 1^{re} éd. : 229 et 2^e éd. : 206 (voir *infra*, n. 4). Un extrait est tiré du *Journal* : 753, 31 mai 1902.

2. Groulx fait d'abord allusion à la première réunion du 22 mars, puis il rapporte les premiers moments du mouvement avec Jean-Marie Phaneuf et Émile Léger notés dans son journal de l'année précédente (*Journal* : 753, 31 mai 1902 ; voir aussi lettre n° 195).

3. *Journal* : Un de ces **derniers soirs**, à la chambre de Jean, en présence d'Émile, on m'a nommé président de l'action catholique. Je vais

4. *Journal* : Avant de commencer, communions [...] la première et la plus grande action. Puis, le cœur enflammé **des ardeurs de l'Eucharistie**, allons de l'avant.

5. Extrait cité dans *Une croisade...* : **combien nous avons raison** de prendre [...] qui se souviennent !... « Nous implorerons le lever de ce jour [...] si vibrant : "Pour la patrie et la religion par la jeunesse et pour les jeunes !" »

Citation amenée par : « Et le directeur du cercle de Valleyfield, en recommandant aux *Actionnaires* les prières des Quarante-Heures, leur écrivait le 28 mars 1903 ».

6. Paragraphe tiré de la lettre n° 258 n. 16.

260

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 30 mars 1903 ¹

Mon cher ami,

Je consens à vous *prêter* votre correspondance aux conditions énoncées dans votre dernière. J'oserai même y surajouter une autre clause devant faire du prêt un vrai contrat bilatéral. J'ai dessein d'entreprendre le même travail, mais aux jours de vacances. Si dès lors, il vous est possible, je vous prierai de me faire tenir les quelques lettres que je vous adressai, « si toutefois vous les avez conservées » ². Soit dit en passant, j'ai trouvé bien charmant ce « si toutefois etc. »...

Vous ai-je demandé quelques idées générales sur la discussion académique faite à votre cercle littéraire au sujet du « Drapeau national » ³ ? Je suis à organiser une petite démonstration à ce sujet devant avoir lieu le 23 avril prochain. Il me serait utile d'avoir *les grandes lignes* de la discussion. Bien entendu, que je ne voudrais pour tout au monde vous imposer un travail trop onéreux : quelques indications brèves nous suffiront.

Merci d'avance. Je vous laisse pour aller retrouver votre souvenir, celui de vos chers enfants, des miens, de nos œuvres, au pied de Jésus-Hostie. Nous sommes en « Quarante heures », au Collège.

Mes jeunes m'ont assuré qu'ils prieraient bien pour leurs frères de là-bas, et en général pour toute l'« Action catholique ». Et de fait, ils ont bien prié.

Votre tout aimant en N.S.
L.A. Groulx, eccl.

1. 2 p. sur 1 f. (21 cm x 13 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Chartier du 26 mars 1903, 1 p. ms.

2. É. Chartier lui écrit : « Je suis à réunir les documents concernant tous les détails de notre œuvre. Mes jeunes y tiennent pour l'histoire à venir, au cas de succès. Oserai-je en conséquence vous demander communication aussi prochaine que possible de ma correspondance avec vous, si toutefois vous l'avez conservée ? J'en extrairai tout ce qui ne regarde pas l'intimité, mais l'œuvre même, et vous la retournerai saine et sauve. » (26 mars 1903. Lettre transcrite par Groulx dans *AC.CSC*, I : 35-36 mss.) Voir, pour le document de Chartier, *L'AJC. Les vraies origines (1902-1903)*, lettre n° 182, n. 3. C'est à cet échange que nous devons de posséder au CRLG seize lettres originales de Lionel Groulx à Émile Chartier, de la première, du 4 mai 1902, à celle du 3 août 1903. Émile Chartier a renvoyé ses lettres à Groulx, mais laisse à Groulx les siennes pour la durée de son séjour en Europe (1903-1907). Le marché a dû être oublié par la suite (voir lettre n° 301, n. 9).

3. É. Chartier lui donnera quelques indications dans sa lettre du 3 avril 1903 : 2 ms., indications que Groulx n'a pas reprises dans la transcription qu'il fait de cette lettre (*AC.CSC*, I : 38-39 mss. Sur la soirée du 23, voir lettre n° 266.

261*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, début avril 1903]¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 11 février 1903, 6 p. mss. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 13 avril 1903 : « [...] P.S. Vous m'avez demandé une presse^a. Je vous en envoie » (10 ms.).

^a Sans doute un exemplaire du journal *La Presse*. Les numéros d'avril qui peuvent plus particulièrement intéresser Groulx sont ceux contenant des articles sur le drapeau national (8 et 11 avril), sur l'expulsion des religieux de France (9 avril), sur l'annonce des fêtes à l'occasion du 24 juin (6 avril) et, enfin, sur la venue en Amérique du barde breton Théodore Botrel, dans le but d'amasser des fonds pour élever, à Saint-Malo, un monument en l'honneur du découvreur du Canada, Jacques Cartier (8, 11, 13 avril ; un long article à la une aussi mais le 14 avril). L'exemplaire du 11 avril annonce une « Grande représentation patriotique » avec les Botrel au Monument National de Montréal pour le 18 avril. On y lit ensuite que « M. et Mme Botrel seront à la disposition des collèges, couvents et cercles littéraires, à dater du 18 avril courant ». Suit une adresse. Groulx a-t-il quelque chose à voir avec la venue de Botrel au Collège de Valleyfield le 18 mai ? C'est un de ses meilleurs disciples qui est chargé d'accueillir le barde. Dans *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, ce compte rendu : « M. Théodore Botrel et sa compagne étaient de passage au Séminaire, le 18 mai. Ici, comme ailleurs, ils ont su charmer l'auditoire par leurs gracieuses chansons. Un jeune humaniste, Erle Bartlett, a souhaité la bienvenue au barde de la vieille Armorique en récitant une poésie de sa composition, intitulée : *Si j'étais poète breton*. » (vol. 2, n° 6 (juin 1903) : 166 ; une copie autographe de ce poème est conservée au CRLG, Fonds Émile-Léger, 4 p. mss). Nous reviendrons sur Théodore Botrel (1868-1925) dans le 2^e tome de la *Correspondance* : Groulx a entretenu des relations amicales avec les Botrel qu'il connaîtra lors de son séjour en Bretagne en 1908.

262*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, début avril 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 23 mars [1903], 2 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G. [19 avril 1903] : « La semaine Sainte et sa préparation, un voyage d'une semaine m'ont empêché d'accuser réception de tes deux lettres [...] » (1 ms.).

263

À Lewis Gardiner et Louis Turgeon

Collège de Valleyfield, 12 avril 1903 ¹

Mes bien chers Messieurs,

Une dernière lettre de votre dévoué ami, M. Émile Lambert, est toute l'explication de celle-ci. Mon jeune correspondant m'a presque lancé une exhortation à vous écrire, à vous mieux faire connaître une œuvre qui m'est chère entre toutes ². Le souvenir de mes premières démarches à Ste-Thérèse ³, l'espoir de rallier deux jeunes *Croisés* – sinon à l'« Action catholique » – du moins à la cause de la jeunesse, devaient me faire comme un devoir de m'exécuter.

Notre œuvre, bien chers Messieurs, ne vous est pas inconnue ; son nom a été prononcé devant vous ; ses statuts vous ont été communiqués ; des correspondances venues de diverses sources vous auront apporté un écho affaibli de ce qu'elle accomplit déjà sur d'autres théâtres. Ce n'est donc pas une étude sur sa constitution intime, sur son fonctionnement, sur le terrain déjà conquis, que je m'en viens vous soumettre. Mon but serait de vous exposer – en autant que le peu de maîtrise de ma plume m'en laissera la faculté – l'inspiration première qui a fait surgir au milieu de nous l'« Action catholique de la jeunesse canadienne-française », la nature de l'Association, l'idéal qu'elle poursuit. C'est par ces côtés que l'œuvre, partout où elle s'est présentée, a su se conquérir les sympathies ardentes de la classe juvénile. Serais-je si mal venu à me donner la conviction qu'il n'en sera pas autrement cette fois ?

L'« Action catholique », vous l'aurez lu dans notre « Introduction ⁴ », est une œuvre de la jeunesse, par la jeunesse, pour la jeunesse. Elle est née de ses aspirations ; elle vit par son action ; elle agit pour sa régénération.

C'est une œuvre de la jeunesse, au premier chef, née de ses aspirations. Elle est née, Messieurs, d'aspirations de jeunes hommes que la Providence a fait un jour se grouper autour de nous. Natures d'élite, visiblement

protégées par la force d'en haut, ils n'avaient connu les maux de leur entourage que pour en gémir. Et s'ils avaient dû, par nécessité, subir le poids lourd de l'atmosphère ambiante, ils avaient fermé leur poitrine et leur cœur à ses miasmes délétères. Et ces jeunes, généreux comme on l'est quand on s'est conservé pur, rêvaient d'entreprendre quelque chose. Oh ! sans doute, l'entreprise rêvée n'avait pas les proportions de ce qui existe aujourd'hui. Dès lors, pourtant, au milieu de leurs confidences, nous pouvions saisir des aspirations secrètes à une action encore vague, mal définie, mais où se reconnaissait l'ambition d'apporter à la jeunesse autre chose que des vœux impuissants ou des paroles stériles. Et nous, travaillés comme eux des mêmes rêves, épris du même idéal d'une vie active, nous applaudissions de toutes nos forces, comme bien vous pensez, à ces premiers réveils de l'activité juvénile. Le moment n'allait-il pas venir, nous demandions-nous, où Dieu lui-même interviendrait pour concentrer toutes ces énergies éparses, fusionner toutes ces ambitions dans une œuvre qui porterait l'indéniable sceau de sa main ? Déjà l'œuvre pouvait exister. Et que lui manquait-il après tout ? Elle avait une âme ; il ne lui manquait qu'un corps et qu'un nom. Dans le temps, d'autres circonstances y aidèrent et l'« Action catholique » prit naissance.

Que veut être la nouvelle Association ? Mes bien chers Messieurs, vous l'aurez compris, pour peu que vous ayez consulté nos statuts, l'« Action catholique » est à la fois une *œuvre* et une *école*.

C'est une *œuvre*, en tant qu'elle a un idéal bien précis devant elle, idéal qu'elle a déjà commencé de réaliser par ses prières et par ses travaux, idéal enfin qu'elle ne désespère pas de réaliser un jour complètement, parce que pour cela, elle n'aura besoin que de deux choses : une franche générosité et l'appui de Dieu. La première est immortelle comme la vertu et la jeunesse ; la seconde n'a jamais fait défaut à ce qui voulait être saintement utile et loyalement désintéressé.

Mais cet idéal de l'« Action catholique » quel est-il ? Nous voulons, Messieurs, je cite encore les statuts ou à peu près, l'union de toutes les bonnes volontés, la concentration de toutes les saintes énergies dans nos Collèges, pour la régénération de la classe des jeunes dans l'amour de l'idéal et dans la pratique de l'apostolat chrétien. Mais précisons, si vous voulez bien. Quel est le jeune homme, pourvu qu'il eut de l'âme et du cœur, qui n'a souvent gémi sur l'incroyable absence de grandeur, d'élévation qu'il constatait autour de lui ? Ah ! Dieu nous garde de rêver un ordre de choses qui ne serait que l'idéal avorté d'une conception utopiste ? Mais avons-nous eu tort, quand nous avons cru reconnaître à la jeunesse de notre temps, beaucoup des traits que M. de Montalembert, sur la fin de sa vie, trouvait à la jeunesse d'alors ? Écoutez plutôt :

« ... Il est au sein de cette chère jeunesse une portion trop nombreuse, plus nombreuse qu'autrefois, qui semble déjà languir, indifférente et éternée, les yeux détournés de tout but élevé, de toute responsabilité personnelle, tiède et défiante à l'endroit de tout ce qui s'élève au-dessus du

niveau commun, idolâtre de la force et de la multitude qui en est le symbole. On la dirait fatiguée avant d'avoir combattu, découragée par des périls qu'elle n'a point courus, affamée d'un repos qu'elle n'a point mérité, et résignée aux fausses joies d'une sécurité éphémère » (1857 - Discours aux Cinq Académies⁵).

Le portrait est-il trop chargé ? Nous ne le croyons pas malgré tout notre désir de la possibilité d'une illusion. Eh bien ! à cette jeunesse insouciante, entraînée loin de son idéal et de ses devoirs, les jeunes *Croisés* de l'« Action catholique » ambitionnent de servir de guides et d'inspirateurs. Ce cœur, cette âme qu'ils se sont donnés, qu'ils se donnent encore, qu'ils se sont agrandis, eux, et qu'ils s'agrandissent tous les jours, au feu régénérateur des grands amours, ils voudraient lui en faire l'aumône, ils voudraient détourner la jeunesse des voies funestes de son passé et tâcher de lui faire respirer le souffle d'un meilleur avenir. Voilà l'œuvre poursuivie par l'« Action catholique ». C'est là sa raison d'être, en attendant que cela soit, nous en gardons le ferme espoir, un immortel honneur devant l'avenir et devant Dieu.

Je crois vous l'avoir dit, l'« Action catholique » n'est pas seulement une œuvre ; elle est aussi une école, école de dévouement et d'action. C'est-à-dire que les jeunes qui se coudoient dans ses comités s'apprennent les uns aux autres, par l'échange de leurs aspirations, par la communication de ce qu'ils ont fait ou de ce qu'ils veulent faire, le secret d'une action d'autant plus féconde et d'autant plus courageuse, qu'elle aura été d'abord exercée dans l'obscurité du silence et sous le couvert du dévouement le plus pur. Et mes jeunes affiliés n'estiment pas que ce soit là si peu de chose. Ils savent gré à leur jeune association de leur apprendre encore jeunes, à un âge où tant de jeunes hommes osent à peine le soupçonner, que tout n'est pas fini, que le dernier mot n'est pas dit, quand, écolier, on a réussi à se façonner une intelligence, à se donner un tant soit peu d'aspirations, mais qu'avec tout cela on peut n'être encore que la plus froide statue de bronze, le plus impuissant des rêveurs ou le plus insupportable des égoïstes. Non, ils savent et ils rendent témoignage que le jeune homme n'a rien reçu de Dieu qu'il ait le droit d'enfermer dans la « banque de son moi ». Leur conception de la vie est la seule vraie et la seule chrétienne : acquérir par devoir, donner par amour ! Ils agissent parce qu'agir, c'est vivre. Le peuple en effet, dont le langage a si souvent de ces sens profonds, dit d'un homme actif, qu'il a de la vie ; le peuple ne se trompe pas : il n'y a qu'un nom à donner aux inactifs, et c'est le nom de *cadavres*, « *ossa arida* ⁶ ».

L'ambition de nos jeunes Croisés serait donc de devenir ce jeune homme dont parle quelque part le Père Didon : « jeune homme actif, entreprenant, vaillant, noblement ambitieux, ne se reposant jamais tant qu'il reste une œuvre utile, honnête et grande à réaliser ». Et si je voulais vous faire connaître leur ambition sous une autre forme, je vous dirais : vous avez entendu l'accusation que, de nos jours, on jette trop souvent, comme un coup de cravache, à la figure des catholiques attiédés. On dit et

l'on répète à satiété que l'initiative, le courage, le talent, la hardiesse, sont aujourd'hui passés dans le camp de l'incroyance ou de la libre pensée, et que nous, croyants, n'avons gardé pour héritage que le laisser-faire, l'insignifiance et la couardise ⁷. Eh bien ! Messieurs, il y a de jeunes hommes qui se préparent par la « veillée d'armes », à opposer un jour à la parole mensongère un éclatant et solennel démenti. Et, ces jeunes hommes, ce sont les jeunes Croisés de l'« Action catholique ».

Mes bien chers Messieurs, œuvre et école ⁸ telle vous apparaîtra donc notre Association. Un seul mot la ferait bien connaître : il faudrait l'appeler une « *Croisade d'adolescents* » ⁹ ! J'ose dire qu'à tous égards, elle mérite ce titre d'honneur. Serez-vous maintenant de ceux qui croient que l'œuvre est un vain rêve ? Nous n'ignorons pas ce que quelques-uns en ont pensé. On nous a dit parfois de nos ambitions qu'elles sont *démesurément vastes*. On s'est trompé. On n'a pas vu ou pas voulu voir qu'elles ne sont après tout que les ambitions de jeunes hommes patriotes et chrétiens. Les progrès et le fonctionnement de l'Association prouveraient du reste, s'il en était besoin, que l'œuvre est née viable. Nés d'hier ¹⁰, nous sommes aujourd'hui tant à Valleyfield qu'à St-Hyacinthe et ailleurs, une phalange serrée de 24 combattants et priants ¹¹. Si nous tenons compte après cela du pied à terre que nous avons pu prendre dans trois autres Collèges de la Province, il n'y a pas lieu assurément de désespérer de l'avenir. Les comités déjà organisés font de belle et bonne besogne. C'est ainsi qu'à Valleyfield on prépare pour le 22 ¹² prochain une démonstration académique en faveur du drapeau national, cette œuvre patriotique et religieuse s'il en fut jamais. Mes jeunes amis tout en travaillant à la propagation des bonnes idées, préludent, de cette façon, aux luttes plus sérieuses sur le théâtre de demain.

Et vous, Messieurs, ne voulez-vous pas être aussi du mouvement ? Allez-vous fonder, au milieu de la jeunesse thérésienne, un comité de l'« Action catholique » ? Non, pour cette fin, il vous faut attendre l'autorisation de vos Supérieurs. Mais il y a une entreprise que l'on ne saurait vous défendre, que bien au contraire on applaudira des *deux mains*, et vraiment, je me demande pourquoi vous ne la tenteriez pas ? Qui vous empêchera de vous mettre en relations avec nos cercles déjà fondés, de vous unir à nous aux communions du premier lundi de chaque mois ? Je veux aller plus loin : pourquoi ne jetteriez-vous pas les bases d'un comité d'Action poursuivant le même but que l'« Action catholique » par les moyens laissés à votre liberté ? Peu importerait pour le moment l'uniformité de l'action. L'essentiel est que partout la jeunesse fasse quelque chose pour la jeunesse. Est-ce si difficile ? J'ai rencontré parfois de jeunes hommes qui m'ont dit : « nous ne demandons pas mieux que d'agir ; mais en vérité, nous ne savons que faire ¹³ ». Ceux qui parlaient ainsi se mentaient insciemment ¹⁴ à eux-mêmes. Pour faire de l'action, il n'est nul besoin de rêver les choses extraordinaires. Il suffit de s'y préparer devant Dieu et de le vouloir sincèrement et virilement. Je le disais à mes jeunes à une

dernière séance du comité : à qui voulait agir et à qui était prêt pour agir, les occasions de dévouement n'ont jamais manqué.

Charles de Montalembert, par l'admirable histoire de sa jeunesse, prouverait ce dernier axiome jusqu'à sa plus complète évidence. C'est pourquoi, mes jeunes gens ont fait de lui, leur initiateur et leur maître. Son action est une action laïque si l'on veut. Mais j'estime que l'apostolat d'un chrétien dans le monde n'est pas si différent de l'action du prêtre. Une illusion trop répandue du reste, c'est celle qui fait croire et dire à beaucoup que le développement de l'initiative concerne les seuls jeunes gens destinés aux carrières du siècle. Quel est l'être au monde qui plus que le prêtre, a besoin d'être un homme d'action ?

Aussi bien à l'« Action catholique », on n'étudie pas Montalembert que pour reproduire exactement ses œuvres et sa carrière. Ce qu'on veut lui prendre, c'est son âme chevaleresque, c'est sa foi militante, c'est son intrépide amour de l'Église. Et à qui donc fera-t-on croire que cette trempe de preux aille moins à un prêtre qu'à un laïque ? Il est notable en plus, que le spectacle du beau nous pousse à le reproduire sous n'importe quelle forme ; que l'inspiration née du beau et du grand, semble, pour ainsi dire, indifférente à son objet. Et si, c'est au sortir d'une séance du Conservatoire que le poète écrira parfois ses meilleurs vers, je me dis que le jeune homme qui, par exemple, lira le discours de Charles de Montalembert, à 21 ans, devant la Cour des Pairs, sortira tout frémissant de cette lecture non pas pour rêver le même triomphe oratoire dans une circonstance strictement analogue, mais pour faire partager cet enthousiasme dont il est plein, à ce premier camarade qui se trouvera sur son chemin. Et il pourra appeler cela : sa première œuvre d'apostolat.

Sur ce, je clos cette lettre ¹⁵ déjà trop longue. ... ¹⁶ Je ne crois pas pouvoir mieux terminer qu'en citant des vers que je laissais tout récemment comme conclusion à mes jeunes Croisés de l'« Action catholique ». Je leur disais : vous connaissez l'adieu de Berthe à son fiancé Gérald dans *La Fille de Roland* ¹⁷ du Comte Henri de Bornier. Berthe rappelle au jeune chevalier les exploits des antiques paladins, puis elle ajoute :

Vous le savez encore, on le sait trop, la race
De ces héros s'en va, ... Retrouvez-en la trace.
Partez comme eux, cherchez comme eux, faites comme eux !

À moi aussi, ce sera mon dernier mot ce soir :

Partez comme eux ; cherchez comme eux ; faites comme eux !

Un confrère aîné
L.A. Groulx, eccl.
Directeur du Cercle de Valleyfield

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans *AC.CSC*, I : 47-55 mss, après la note explicative suivante : « Lettre à Messieurs Lewis Gard[i]ner et Louis Turgeon, Élèves de Rhétorique au Séminaire Ste-Thérèse ». Groulx lit cette lettre lors de la réunion du Cercle Saint-Charles le 19 avril 1903, comme en témoigne le secrétaire E.G. Bartlett dans son compte rendu (*ibid.* : 80 ms.). On retrouve un extrait de cette lettre dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 229-230 et 2^e éd. : 207. Sur cette lettre, voir aussi lettre n° 270, n. 10.

2. Dans sa lettre du 8 avril 1903, 6 p. mss, Émile Lambert souligne que les deux autres membres du cercle de Sainte-Thérèse ont besoin d'une lettre de Groulx pour leur faire mieux comprendre le but de l'association, ainsi que les moyens préconisés pour augmenter leur zèle et pour travailler à l'expansion de l'œuvre. À Sainte-Thérèse, les membres de l'A.C. ont une haute opinion de Lionel Groulx, comme en témoigne un extrait d'une lettre d'Émile Lambert à Émile Léger : « Je serais bien désireux d'entendre Mr Groulx dans ses classes de littérature : vraiment ce doit être beau de le suivre dans le sentier de la poésie et du beau idéal. Quelle âme que la sienne ! Un heureux mélange de talent et d'inspiration, un assemblage de brillantes qualités qui font de lui un professeur accompli, un cœur où se reflètent la candeur et l'amitié. C'est bien là qu'on voit le directeur de "l'Action Catholique" ! Mon ami Lewis Gardiner, me faisait remarquer aujourd'hui que Mr Groulx était bien le même que lorsqu'il était élève. J'ai feuilleté en effet les registres et j'y ai découvert ses écrits qui sont de toute beauté : l'impression seule pourrait les faire sortir de l'oubli. Je déplore que tant de petits "chefs-d'œuvre" dorment dans un *Académicien* moussu qui sommeille lui-même dans un vieux coffre. Pourquoi ne nous rend-on pas nos *Annales* ? » (4 mars 1903 : 1 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger) Voir aussi lettre n° 257, n. 3.

3. Lettre n° 206.

4. C'est-à-dire l'introduction des *Statuts de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française (Association de la jeunesse des collèges de la province de Québec)*, voir lettre n° 257, n. 4.

5. *Discours de M. le Comte de Montalembert*, Paris, Jacques Lecoffre, 1860, 656 p., III : 651.

6. Voir lettre n° 182, n. 7.

7. Pour ce passage, cf. lettre n° 265, n. 11.

8. À la dernière réunion du cercle le 5 avril précédent, Groulx avait sans doute tenu un discours aux arguments semblables à ceux qu'il avance dans cette lettre, puisqu'on peut lire dans le compte rendu : « M. le Directeur entreprit ensuite d'expliquer à fond l'origine, le but et les moyens d'action de notre société à la fois œuvre et école. » (*AC.CSC*, I : 78 ms.)

9. C'est le titre que Groulx retiendra pour son histoire de l'Action catholique.

10. *Une croisade...* : « Nés d'hier [...] quarante combattants [...] l'avenir : il est à nous, et prochainement ! »

11. Les vingt-quatre combattants et priants sont les membres actifs du Cercle Saint-Charles de Valleyfield (8), ceux des Frères Carlistes de Saint-Hyacinthe (8), auxquels Groulx ajoute les membres priants, des séminaristes et des prêtres sympathiques à la cause (voir lettre n° 270, n. 12). Les trois autres collèges auxquels il fait allusion sont très certainement le Collège de Lévis, via Alfred Langlois, dont il recevra bientôt de mauvaises nouvelles, le Collège Bourget de Rigaud, via Jean-Marie Phaneuf, et, enfin, le Séminaire de Sainte-Thérèse.

12. Il s'agit du 23 (voir lettre n° 266).

13. Dans son compte rendu de la réunion du cercle le 5 avril 1903, le secrétaire, Erle G. Bartlett, écrit : « Plusieurs paroles [de Groulx] nous ont surtout frappé, celle-ci entre autres pour ceux qui se plaignent parfois de ne pouvoir trouver un champ d'action : "À celui qui voulait agir et qui était prêt pour agir, les occasions de dévouement n'ont jamais manqué" » (*AC.CSC*, I : 78 ms.). Voir aussi lettre n° 209, n. 7.

14. Vieilli : inconsciemment.

15. Deux semaines plus tard, Émile Lambert écrit à Émile Léger : « Veuillez informer Mr Groulx que sa lettre est arrivée à bon port et qu'elle a obtenu le but désiré. » (25 avril 1903 : 2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger)

16. Le point suivi de trois points signifie sans doute que Groulx a omis de transcrire un passage de la lettre originale.

17. Acte II, scène ix de Henri de Bornier, *La Fille de Roland*, drame en quatre actes en vers, Paris, Dentu, 1905, 106 p. La première représentation a lieu au Théâtre-Français le 15 février 1875, Mounet-Sully tenant le rôle de Gérald, et Sarah Bernhardt, celui de Berthe. Ce fut un éclatant et durable succès. Le drame est souvent repris dans les collèges, dans une adaptation intitulée *Le Fils de Ganelon*, « car, alors, les rôles de femmes n'étaient pas admis dans les collèges » (Wilfrid Lebon, *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, II : 362). La bibliothèque de Groulx renferme deux exemplaires de la pièce, dont l'un indique les coupures et modifications infligées au texte pour se débarrasser de Berthe, le seul personnage féminin. *Le Fils de Ganelon* a été joué au Collège de Valleyfield le 10 juin 1901. – Citation donnée à la fin de sa conférence « *Le travail* » : 34 ms. (voir lettre n° 341, n. 2).

264*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, ca 16-17 avril 1903] ¹

1. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., Dimanche [19 avril 1903] : « [...] tes deux lettres [voir aussi lettre n° 262*], dont la dernière ne m'est parvenue qu'hier. Je t'envoie par le même courrier le drapeau offert et demandé [...] Bon succès pour le drapeau ! [...] » (1-2 mss ; voir lettre n° 266).

265

À Joseph-Ulric Bégin

Collège de X, près Montréal, 21 avril 1903 ¹

M. le Rédacteur de *La Croix* ²,
Montréal

M. le Rédacteur,

Nous devons à l'entremise d'un de nos professeurs d'avoir lu les premiers numéros ³ de votre journal. Serons-nous mal venus à vous dire l'accueil que nous lui avons fait ? Vous ouvrez bien larges vos colonnes aux jeunes. Ce sont encore des jeunes qui veulent vous dire combien, *chez nous*, on vous admire et vous applaudit.

C'est de tout cœur que nous crions : bravo à *La Croix* ! Nous aimons tout de l'intrépide nouveau-né ; nous l'aimons pour son nom, pour sa

devise ⁴, pour sa tenue si correctement française ; nous l'aimons surtout pour son souffle de jeunesse et de foi vaillante, pour sa franche « allure de pèlerin de la religion et de la liberté ».

L'apparition de *La Croix* nous réjouit pour des motifs tout particuliers.

Votre journal, M. le Rédacteur, doit avoir son entrée facile dans tous les foyers chrétiens, mais il doit être aussi ⁵ spécialement accueilli, salué surtout comme l'organe attiré de la jeunesse catholique du Canada français. On lui reproche à cette jeunesse de n'être ni assez croyante, ni assez agissante. La vérité n'est-elle pas plutôt qu'on l'aura trop habituée à se renfermer dans les fausses joies d'une sécurité éphémère ? On lui a tant dit qu'il n'y a plus de batailles à livrer, que les luttes pour le droit et pour l'Église sont choses d'outre-mer ! Et ne voyant plus de soldats à les défendre, elle a cru trop facilement peut-être qu'il n'y avait plus de causes vaincues ⁶, ou n'y a plus voulu voir qu'une de ces créations fictives nées de cerveaux exotiques. Mais ⁷, la générosité n'est pas morte dans tous les cœurs. Non qu'une tribune se dresse, qu'une voix s'élève enfin, une voix de bataille et de ralliement, et l'on verra qu'il ne se trouvera ni assez de drapeaux, ni assez d'épées pour toutes les jeunes mains qui voudront en tenir ⁸. Ils seront légion les jeunes qui voudront

Manier rude plume ou parole effilée,
Comme Joyeuse ou Durandal !

Ce sera ⁹ la gloire de *La Croix* montréalaise d'avoir activé, sinon préparé, ce mouvement de la jeunesse ¹⁰.

Aux pusillanimes qui disent si souvent : je voudrais ! et jamais : je veux ! son franc courage à confesser le Christ et l'Évangile, inspirera ce fier sentiment que Louis Veillot osait appeler : « l'orgueil de croire en Dieu, d'être un enfant de Dieu ». Sa rédaction, nous voulons l'espérer sans illusion, et le dire sans phrases, prouvera enfin, pour le soulagement de la conscience catholique, que le temps est passé où l'on pouvait écrire impunément que le courage, le talent, la hardiesse étaient passés au camp de l'incroyance ou de la libre pensée, et que nous, les croyants, n'avions gardé pour héritage que l'inertie, l'insignifiance ou la couardise ¹¹.

Aux léthargiques, tranchons le mot, aux cadavres, spectres atrophiés de l'Église *dormante*, *La Croix* apprendra qu'il existe en ce monde, une Église qui est la vraie de Jésus-Christ, et que les dogmes ont appelée *militante*. Ses appels incessants à l'action, à la lutte seront, si on peut parler ainsi, comme cette voix du prophète qui fit autrefois surgir toute une armée de vaillants « d'ossements arides ¹² » épars dans les champs de Chaldée.

Aux prudes qui redoutent la bataille plus que la défaite, qui ne croient à l'opportunité de l'action qu'aux heures de persécution aiguë, *La Croix* montrera Jésus-Christ condamné tous les jours devant les synagogues, conduit tous les jours, par les fils de Voltaire ¹³, des gloires du Thabor aux dérisions du Prétoire. Ses enseignements leur iront dire qu'« agir est bon,

salutaire, enivrant ; que s'étendre, rayonner, jeter sa parole, sa puissance, sa volonté au dehors, c'est la vie même de tout être humain », et surtout du chrétien, l'homme apôtre par devoir.

Aux découragés enfin, s'il s'en trouve – et ce sont les plus à redouter – c'est à eux surtout que *La Croix* ira porter quelque chose de cette force qui a vaincu le monde. Ils apprendront « qu'il faut savoir labourer et semer sans compter sur la moisson, mais avec la certitude que cette moisson même faite par d'autres profitera au triomphe du bien » (Montalembert).

Ils se convaincront que, fût-on sans espoir, il faudrait encore lutter sans peur, et que, quand, aux yeux de la prévoyance humaine, tout semblerait perdu, le vrai croyant mériterait encore à crier devant le bataillon serré des sceptiques ou des impies rageurs, le cri héroïque de d'Assas : « À moi, voilà l'ennemi ¹⁴ ! »

Voilà l'œuvre de *La Croix* ! et n'est-ce pas qu'elle sera belle, M. le Rédacteur ?

Vous l'accomplirez jusqu'au bout, parce que pour cela deux choses ont toujours suffi : une franche générosité et l'appui de Dieu. La première ¹⁵ est forte et immortelle comme le courage et la foi ; la seconde n'a jamais fait défaut à ceux qui voulaient être saintement utiles et loyalement désintéressés.

Croyez-nous, etc.,

<...>

Un cercle de jeunes Collégiens

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans *AC.CSC*, I : 71-74 mss, après la note suivante : « Lettre du Cercle St-Charles de Valleyfield, au journal *La Croix*, de Montréal, publiée dans le n° du 26 avril 1903, sous le titre ci-dessous : « Les Étudiants et la "Croix" ». Nous établissons le texte sur la lettre copiée par Groulx, peut-être à partir de l'exemplaire de *La Croix*, puisque la finale « Croyez-nous etc. » est exactement celle de *La Croix* (Un cercle de jeunes collégiens [L. Groulx], « Les Étudiants et la "Croix", *La Croix*, Montréal, vol. 1, n° 4 (26 avril 1903) : 2-3). Nous avons indiqué les variantes. La ponctuation diffère quelque peu de celle de *La Croix*. Groulx cite une grande partie de cette lettre dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 132-133 et 2^e éd. : 133-134.

2. Groulx sera moins enthousiaste dans une lettre à Émile Chartier, le 8 mai 1903 (n° 270). Il collaborera de temps à autre à cette feuille. Il souhaitait y voir une version montréalaise de *La Vérité*, à la fois sérieuse et ouverte aux jeunes. En effet il jugeait sévèrement les grands journaux, *La Presse* et *La Patrie*. Aussi saluera-t-il avec enthousiasme la parution de *L'Action sociale catholique*, puis du *Devoir* à la fin de la décennie. Du journalisme, il partageait la conception de Tardivel : un apostolat laïque et un service patriotique. Étudiant, n'avait-il pas songé à embrasser cette carrière ?

3. *Une croisade...* : le premier numéro

4. *La Croix* : nous l'aimons pour sa devise, pour son nom

5. *La Croix* : mais il doit aussi être

Une croisade... : aussi **chaleureusement**

6. Pour ce passage : « On lui a tant dit [...] vaincues », cf. lettre n° 182.

7. *Une croisade...* : choses d'outre-mer... Mais

8. *Journal* : « Non qu'un homme se dresse [...] et l'on n'aura pas assez de drapeaux ni d'épées [...] tenir. (695, 4 avril 1902)

9. *Une croisade...* : en tenir... Ce sera

10. Fin du texte cité dans *Une croisade...*, 2^e éd. : ce mouvement de la jeunesse...

Une croisade..., 1^{re} éd. : jeunesse. Voilà l'œuvre ! n'est-ce pas qu'elle sera belle monsieur le Rédacteur ?

11. Pour ce passage, cf. lettre n° 263, n. 7.

12. Voir lettre n° 182, n. 7.

13. Sur l'expression « les fils de Voltaire », voir lettre n° 147, n. 6.

14. Nicolas Louis d'Assas (1733-1760), dit le Chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. Tombé aux mains d'une colonne ennemie qui s'apprête à surprendre l'armée française au combat de Clostercamp, on menace de le tuer s'il fait le moindre bruit. Sans hésiter, il s'écrie : « À moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! » avant de tomber sous les coups ennemis. – Après avoir lu le numéro de *La Vérité* qui lançait l'idée d'un congrès de la jeunesse (voir lettre n° 182), Groulx, enflammé, s'était écrié : « Nous voulons et nous le voulons de toute la force de nos âmes, que vous soyez des champions vivants qui s'élancent hardiment au milieu de la mêlée, frappant de taille et d'estoc ; nous vous voulons de ces vaillants qui prennent le commandement des intrépides et entraînent après eux la foule des indécis ; nous vous voulons enfin de ces héroïques qui savent crier devant les audaces du mal le cri de d'Assas : "À moi, Auvergne, voilà l'ennemi !" , ou qui se renferment de nos jours dans les forteresses démantelées de la vérité et du bien pour y vaincre ou s'ensevelir sous leurs décombres. » (*Journal* : 693-694, 4 avril 1902)

15. Fin de l'extrait cité dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : La première [...] immortelle comme la jeunesse ; la seconde [...] être loyalement utiles et saintement désintéressés.

266

Aux membres du Cercle Saint-Charles

Collège de Valleyfield, 22 avril 1903¹

Mes bien chers amis,

Je recevais lundi soir – comme vous l'aurez appris – le « Drapeau du Sacré-Cœur » dont il fut question aux dernières réunions du Cercle². Selon le vœu manifesté par le donateur *inconnu*³, j'aurais souhaité le présenter officiellement à l'Action catholique. Les circonstances – et vous savez lesquelles – me contraignent à m'exécuter par lettre.

Demain soir, l'emblème national, arboré pour la première fois, drapera la tribune académique au cours de la manifestation donnée et préparée par les membres de l'Action. Avant qu'il soit déployé aux yeux de tous, j'ai voulu vous redire que le drapeau⁴ est bien notre propriété exclusive. Il a été offert aux jeunes de l'Action catholique ; nous le conserverons comme une relique précieuse. Il vous rappellera, à vous les plus vieux, ce que vous aurez fait, pour sa propagation, parmi la jeunesse de Valleyfield. Ceux qui viendront plus tard, iront chercher dans ses couleurs, ses emblèmes et ses plis, les secrets de cette action fervente que vous y aurez⁵ puisée les premiers⁶.

Le donateur m'avait suggéré ⁷ de faire reposer l'étendard sur l'autel, de l'y exposer toute une nuit, aux pieds du Sacré-Cœur, avant de l'offrir aux jeunes. La chose ne m'a point paru possible. Sa volonté ⁸ sera par ailleurs amplement accomplie. Votre cher Président s'engage à porter le pieux guidon sur sa poitrine, au nom de tous les affiliés, le matin de la prochaine communion mensuelle ⁹.

Quel bonheur et quelle force sera toujours pour vous que ce souvenir ¹⁰ de la consécration solennelle de la religion donnée à votre bannière ! J'ai lu quelque part ce trait d'une grandeur et d'une simplicité touchantes. On dit qu'en Allemagne, les soldats graciés demandent à genoux pardon de leurs fautes en *touchant* le drapeau ; et rien que cet attouchement ¹¹ les réhabilite et leur donne le droit de reprendre les armes. Et vous, mes bien chers, quel heureux travail dans votre âme n'attendrez-vous pas de cet attouchement de l'image du Sacré-Cœur adhérent à votre poitrine dans un moment aussi grand que celui d'une communion !

J'écrirai aux Dames charitables ¹² qui ont façonné et brodé notre drapeau combien nous les remercions et voulons prier pour elles, et ¹³ j'ajouterai : À la bataille de Loigny, Sonis ¹⁴ fit porter au devant de ses régiments un étendard du Sacré-Cœur brodé par des femmes françaises. Comme les châtelaines du vieux temps, elles avaient façonné l'écusson de ceux qui devaient mourir le lendemain en chevaliers. Je ne voudrais rien outrer, et pourtant ¹⁵, quand je considère l'idéal de mes jeunes gens, la beauté souveraine de leur œuvre, l'élan qu'ils y mettent, j'ose dire que vous aussi, Mesdames, vous aurez travaillé pour de jeunes chevaliers ¹⁶.

À vous de cœur *in Christo*
Le Directeur

1. Lettre écrite ou transcrite (y a-t-il eu une lettre sur feuillets détachés ?) par Groulx dans AC.CSC, I : 67-68 mss, après la note suivante : « Lettre au Cercle de Valleyfield ». La presque totalité de cette lettre a été reproduite dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 150-151 et 2^e éd. : 151.

2. Dans *Une croisade...*, Groulx raconte ainsi les préparatifs pour ce qu'il qualifie de « triomphale soirée du 23 avril 1903 où les *Actionnaires* réussissaient à faire agréer par l'Académie Sainte-Cécile, l'un de leurs plus chers projets : On leur avait dit : « À tout prix, faites un peu d'éclat ! » Tout le programme de la soirée a donc été minutieusement préparé à la réunion du 16. À ce moment, la question du drapeau flotte bien dans l'air, les collégiens la débattent chaque jour dans des discussions qui se font l'écho du dehors [...] Aucune adhésion officielle pourtant n'est encore venue rallier les suffrages pour une action pratique. Cette adhésion de leurs camarades, les *Actionnaires* se sont mis en tête de l'obtenir. Deux d'entre eux [Erle Bartlett et Arthur Goyette] ont reçu la tâche de préparer une discussion académique : « Est-il opportun pour les Canadiens français d'adopter un drapeau national ? » Deux autres [Émile Billette et Philiza Perras] devront apprendre les belles strophes de Crémazie sur le *Drapeau de Carillon*. Et le petit drapeau de l'*Action catholique*, sera de la fête : au soir de la séance, les discutants l'arboreront au haut de la tribune. Émile Léger, pour sa part,

s'engage à rédiger les vœux, à trouver des secondeurs, et au dernier moment, à emporter le vote d'assaut. Puis, pour être plus sûr de frapper un grand coup, on enveloppe d'un secret impénétrable tous les préparatifs. » (1^{re} éd. : 152-153 et 2^e éd. : 152, var.) La séance est un succès. L'on déploie l'étendard. « L'ovation fut prolongée et superbe », écrit Groulx dans le compte rendu qu'il destine à *La Croix* (« Le Drapeau National au Collège de Valleyfield », vol. 1, n° 5 (3 mai 1903) : 2 ; repris dans *Le Drapeau national des Canadiens français. Une choix légitime et populaire*. Publié par le Comité de Québec, 1904 : 165-167 [voir lettre n° 329, n. 3]. Voir aussi *AC.CSC*, I : 79-80 mss). Sur la soirée, voir lettre n° 257, n. 5. Sur le Comité du drapeau, voir lettre n° 270, n. 13. Sur les répercussions du compte rendu de Groulx, voir lettre n° 271.

3. Jean-Marie Phaneuf écrit à Groulx : « C'est à l'A.C. que je l'offre par tes mains. Tu demanderas aux "jeunes" une petite prière pour un ami qui les aime mais qui veut *rester inconnu*. » ([19 avril 1903] : 1 ms.) Est-ce J.-M. Phaneuf qui a demandé à sa mère et à sa sœur (voir lettre n° 267) de confectionner le drapeau, ou se sont-elles offertes pour le faire comme le laisse entendre Groulx dans *Une croisade...* : « À Valleyfield, l'histoire du drapeau du Sacré-Cœur eut son petit épisode presque touchant. Deux dames mises au courant des campagnes de l'*Action catholique*, s'étaient éprises d'admiration pour l'œuvre des croisés-adolescents. Elles entreprirent de façonner et de broder un fanion aux jeunes chevaliers. Elles choisirent le Carillon Sacré-Cœur ; et un jour le directeur de l'*Action catholique* recevait par la poste un petit drapeau aux plis riches et doux, brodé comme savent le faire des mains de femme chrétienne, avec le Cœur divin, la branche d'érable et la large croix blanche se déployant sur le fond de soie bleu. » Groulx a peut-être un peu arrangé la version puisqu'il ajoute : « Les généreuses donatrices ne demandaient qu'une chose en retour : qu'avant de remettre aux jeunes gens le précieux étendard, le directeur le fit reposer toute une nuit, sur l'autel, aux pieds du Sacré-Cœur » (1^{re} éd. : 149-150 et 2^e éd. : 150, var.) Or, c'est J.-M. Phaneuf qui écrit en post-scriptum de sa lettre du [19 avril 1903] : « J'aurais désiré faire reposer le drapeau aux pieds du Sacré Cœur, sur l'autel, avant de le présenter aux chers enfants. La voiture part. Tu le feras toi-même si l'idée te sourit. » (2 ms.) À propos de la description du drapeau qu'en fait Groulx dans *Une croisade...*, le drapeau ne comporte pas originellement les feuilles d'érables, qui seront ajoutées par la suite, à l'initiative de madame Adam-Phaneuf cette fois, probablement pendant le mois de juin 1903 (voir lettre n° 272*). Comparer les états du drapeau d'après les photos nos 33 et 34 : 320.

4. *Une croisade...* : Je recevais, lundi soir, le drapeau du Sacré-Cœur dont il fut question aux dernières réunions du Cercle ... j'ai voulu vous redire que ce drapeau

5. *Une croisade...* : 2^e éd. : avez

6. Dans *Une croisade...*, Groulx écrira : « On conserve toujours à Valleyfield le petit drapeau de l'*Action catholique*. Depuis 1903, il s'est trouvé à toutes les cérémonies d'affiliation : la coutume devait s'établir bientôt de prendre les engagements suprêmes, la main sur le Carillon Sacré-Cœur. C'est groupés autour du drapeau, chacun tenant un coin ou quelque chose de la frange, qu'au début de chaque année, on répètera la formule d'adhésion » (1^{re} éd. : 151-152 et 2^e éd. : 152, var.).

7. *Une croisade...*, 2^e éd. : **proposé**

8. *Une croisade...* : **Les donatrices** m'avaient suggéré [...] aux pieds du Sacré-Cœur. La chose [...] **Leur** volonté

9. Groulx raconte ainsi l'épisode dans *Une croisade...* : « La condition était peu onéreuse. Mais l'exposition sur l'autel avait peut-être ses inconvénients, avec le va et vient perpétuel des visiteurs dans une chapelle de collège. Le directeur de l'*Action catholique* en conférait donc avec Émile Léger, toujours prêt aux solutions rapides :

"Mais, monsieur l'abbé, s'écrie tout triomphant le jeune président, nous pouvons faire beaucoup mieux que ce que nous proposent ces dames."

– “Vous croyez ?”

– “Voici. À la prochaine communion du groupe, je porterai le drapeau sur ma poitrine, bien caché sous mes habits ; mes camarades s’uniront à moi de prière et d’intention ; nous renouvellerons ensemble notre offrande au Sacré-Cœur, et franchement, cela ne vaudra-t-il pas au petit drapeau comme une consécration, de l’avoir porté sur nos cœurs à un moment aussi solennel que celui de la communion ?” Le directeur se rendit de très bonne grâce. » (1^{re} éd. : 150 et 2^e éd. : 150, var.) Cependant, le 3^e conseiller, Émile Billette, en donne une version différente : « Notre dévoué directeur a cru y remédier en demandant au président de porter la bannière sur sa poitrine au jour de la communion mensuelle. » (É. Billette à J.-M. Phaneuf, 28 avril 1903, AC.CSC, I : 75-77 mss) Groulx avait déjà posé un geste semblable quelques mois auparavant. Il a porté sur sa poitrine au moment de la communion une conférence qu’il s’apprêtait à prononcer au Grand Séminaire (voir lettre n° 241, n. 4).

10. *Une croisade...* : pour vous ce souvenir

11. *Une croisade...* : drapeau ; cet attouchement

12. Ce paragraphe est aussi le dernier de la lettre n° 267, à Marie-Joseph Adam-Phaneuf.

13. *Une croisade...* : qui ont brodé et façonné [...] elles. Et

14. Gaston de Sonis (1825-1887) s’illustre à la bataille de Loigny, en décembre 1870, à la tête des volontaires de l’Ouest, du colonel de Charette. Ces anciens zouaves pontificaux connaissent la défaite et le général est grièvement blessé. Les Allemands du prince Frédéric-Charles écrasent l’armée de la Loire. – Avant la bataille, le général, grand catholique, fait déployer une bannière du Sacré-Cœur que les Visitandines de Paray-le-Monial ont brodée et qui a été envoyée à Charette. Elle porte l’inscription : « Cœur de Jésus, sauvez la France ! » Voir J.-M. Villefranche, *Dix grands chrétiens du siècle*, Paris, Bloud et Barral [1892] : 331-342. C’est surtout par cet ouvrage qu’au Séminaire de Sainte-Thérèse Groulx découvre d’abord O’Connell, Donoso Cortès, Ozanam, Montalembert, De Melun, Dupont, Louis Veuillot, Garcia Moreno, De Sonis et Windthorst (voir aussi lettre n° 147, n. 3). Ce livre fait partie d’une collection que l’éditeur présente ainsi dans sa publicité : « Écrits pour tous les âges, mais plus spécialement pour la jeunesse de nos jours, les ouvrages de la présente collection sont aussi irréprochables pour le fond que soignés au point de vue de la forme littéraire. Tous n’ont qu’un seul but quoique les sujets en soient variés : faire aimer la religion et la France, en un moment où l’esprit de foi et de patriotisme battu en brèche par la Révolution tend à s’affaiblir, sinon à disparaître, pour le malheur de notre pays » (publicité à la fin du volume, à la suite de la table des matières). Les biographies réunies par Villefranche paraissent avoir exercé une durable fascination sur Groulx, qui répondait ainsi parfaitement au dessein des éditeurs. – D’autre part, quelques jours auparavant, un article signé « Patriote » et sous-titré « Le général de Sonis et le drapeau du Sacré-Cœur » (*La Croix*, vol. 1, n° 3 (19 avril 1903) : 1), qui défendait le choix du Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national, avait peut-être rappelé l’homme à Groulx.

15. *Une croisade...* : de ceux-là qui le lendemain devaient mourir en chevaliers [...]

outrer ; mais pourtant

16. Fin du texte dans *Une croisade...* : pour de jeunes chevaliers.

+

Collège de Valleyfield, 28 avril 1903 ¹

Madame A[ntoine] Phaneuf
Rigaud, Qué.

Madame,

Vous voudrez bien accepter, au nom de mes jeunes gens, un merci du cœur, pour le magnifique drapeau du Sacré-Cœur que vous nous avez façonné et brodé ². Votre nom eut désiré rester inconnu. Le traître, si traître il y a, c'est Monsieur Jean. Un mot d'une de ses lettres a exposé votre nom et celui de Mademoiselle Jeanne, à une transparence qui devait les faire facilement reconnaître d'âmes avides de savoir qui remercier ³.

Du reste, pour plus grande certitude, nous avons procédé par voie d'élimination. Nous n'ignorons pas, tant s'en faut, toutes les aptitudes de notre cher ami, M. le vicaire de Ste-Marthe, et plus particulièrement, les diverses petites industries sous lesquelles il dissimule au besoin les nombreuses formes de sa générosité. Seulement, nous l'avons toujours tenu pour absolument inhabile à savoir tenir l'aiguille ou le crochet. D'où...

On ne vous aura peut-être pas laissé complètement ignorer la *destinée* du petit drapeau. Il devait devenir et il est devenu la propriété d'un cercle choisi de nos jeunes élèves. Pour vous en apprendre davantage, j'ajouterais que ces jeunes hommes liés par les mêmes rêves et les mêmes ambitions saintes, s'essayaient aux œuvres de zèle et d'apostolat. Je les appelle parfois des « *Croisés-adolescents* ». En leur présentant le drapeau l'autre jour, je leur ai dit :

« J'écrirai aux Dames charitables qui ont façonné et brodé notre oriflamme, combien nous les remercions et avec quelle ferveur nous voulons prier pour elles, et j'ajouterais : À la bataille de Loigny, Sonis fit porter au devant de ses régiments de Zouaves, un étendard du Sacré-Cœur, brodé par des femmes françaises. Comme les châtelaines du vieux temps, elles avaient voulu façonner l'écusson de ceux qui devaient mourir le lendemain comme des chevaliers. Je ne voudrais rien outrer ; et pourtant, quand je considère l'idéal de mes jeunes gens, la beauté souveraine de leur œuvre, l'élan qu'ils y mettent, je me dis que vous aussi, Mesdames, vous aurez travaillé pour de jeunes chevaliers. » ⁴

Et vous pouvez voir, Madame, que je m'exécute avec précision. Encore une fois merci.

Votre tout reconnaissant en N.S.
L.A. Groulx

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans *AC.CSC*, I : 69-70 mss.
2. Voir lettre n° 266, n. 13.
3. Voir la lettre de Jean-Marie Phaneuf du [19 avril 1903]. Une lettre de remerciements a aussi été envoyée à l'abbé Phaneuf, ce 28 avril 1903, par Émile Billette, le 3^e conseiller du Cercle et son ancien élève, et transcrite par lui dans *AC.CSC*, I : 75-77 mss.
4. Ce paragraphe apparaît dans la lettre du 22 avril 1903 et dans *Une croisade...* (voir lettre n° 266).

268*

À Georges-Étienne Boileau

[Collège de Valleyfield, début mai 1903] ¹

1. Lettre attestée par G.-É. Boileau à L.G., 10 mai 1903 : « Ta dernière lettre que j'attendais depuis si longtemps, m'est parvenue en même temps qu'une lettre du Secrétaire de l'Œuvre du drapeau national. Deux jours après la réception de ta lettre je recevais une lettre de Monsieur Henri Dupuis^a me disant, en autres choses, qu'il venait d'expédier à Monsieur l'Abbé Groulx de Valleyfield cent insignes aux armes du S[acré-]Cœur. Ne voulant pas te laisser dans l'impatience aussi longtemps que tu l'as fait pour moi, sans plus tarder, voici les faits [...] Je suis bien animé, comme tu le sais, à l'égard de cette œuvre nationale, et pourtant je décline, pour le moment présent, d'être ici ce que tu as été à Valleyfield, c. à. d. *agent de ces boutons* [...] je parviens à me procurer *La Croix* de chaque dimanche ainsi que les articles relatifs au drapeau. J'ai lu avec plaisir l'article dont tu me parlais [lettre n° 265] ; je crois que je t'aurais soupçonné être l'auteur, même sans le savoir, lorsque j'aurais vu que Montalembert était de la partie. Mes félicitations aussi pour l'article de dimanche dernier^b. Il fait bon de voir nos collègues ne pas craindre de donner ouvertement leur approbation à cette œuvre grande par excellence [...] Écris-moi, tu me fais réellement du bien [...] » (1, 2, 3, 4 mss).

^a Henri Dupuis, de Montréal, milite dans la Ligue intercollégiale du drapeau. C'est lui qui fait enregistrer auprès du gouvernement le projet du fleurdelisé à l'emblème du Sacré-Cœur (voir Ajax, « Un grain de sel », *La Croix*, vol. 1, n° 6 (10 mai 1903) : 3). Il assistera au premier congrès de l'A.C.J.C. (voir *Premier congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française tenu à Montréal le 25 juin 1903*, Montréal, Bureau du Congrès, 1903, 8 p.). La Ligue intercollégiale du drapeau, surtout le comité du Collège Sainte-Marie, a joué un rôle important dans la naissance de l'A.C.J.C.

^b Voir [L. Groulx], « Le Drapeau national au Collège de Valleyfield », *La Croix*, vol. 1, n° 5 (3 mai 1903) : 2. Reproduit dans *Le Drapeau national des Canadiens français. Un choix légitime et populaire*, Québec, Comité de Québec, 1904 : 165-167.

[Collège de Valleyfield, ca 2-9 mai 1903]¹

1. Réponse aux lettres de J.-M. Phaneuf des [19 avril] et 1^{er} mai 1903, 2 p. et 1 p. mss. Dans la dernière, il le presse : « Donne-moi donc un mot, un mot d'affaire au moins, comme j'en prends l'habitude avec toi. » Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 10 mai 1903 : « [...] Tes pressantes invitations pour le 13 [voir lettre n° 270, n. 4] ne peuvent pas être acceptées. Puisse Mr Chartier s'y rendre [...] Pour le 18 [voir lettre n° 261*, n. a], la question de finance sera un obstacle [...] À peine pourrai-je aller présenter mes hommages à Mgr. Malgré des perquisitions, les rédacteurs de *La Croix* restent des inconnus^a [...] » (2-3 mss).

^a Les articles de *La Croix* sont pour la plupart signés d'un pseudonyme. Le directeur propriétaire était Joseph-Ulric Bégin, gendre de Tardivel. Journal de combat, d'un catholicisme militant qui s'apparente à celui de l'ultramontaine *Vérité*, *La Croix*, lu surtout dans les presbytères, est, selon Beaulieu et Hamelin, « le journal d'un seul homme » – on y trouve aussi des textes de Élie-J. Auclair, Georges Dugas et Henri Bernard (A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise...*, IV : 169). En fait le journal était publié en collaboration. À l'origine, il était imprimé par l'Imprimerie Lithographique Canadienne, 60, rue St-Gabriel, à Montréal. Ses bureaux étaient situés à la même adresse. D'abord hebdomadaire, il deviendra un mensuel de 16 pages le 1^{er} septembre 1904. L'étude de P. Reid n'apprend rien sur les débuts du journal « *La Croix*, 1923-1924 », F. Dumont *et al.*, *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, P.U.L., 1974 : 45-83. Dans sa lettre du 10 mai 1903 à Groulx, Phaneuf écrit : « On dit que Mr Luche P.S.S. est au fond de l'affaire. Mr Auclair Elie n'y est pas étranger. » On sait que la première *Croix*, celle d'Amédée Denault, publiée de 1893 à 1895, avait été appuyée par les Sulpiciens, en particulier Frédéric-Louis Colin (L. Groulx, *Une croisade...*, 2e éd. : 24-25).

Au début de la deuxième année de son journal, Bégin écrit :

« [...] les douzes mois écoulés, malgré les difficultés presque insurmontables de circonstances et de faits que nous avons rencontrés, malgré l'apathie du grand nombre pour les œuvres de bonne presse, malgré aussi la significative conspiration du silence des journaux soit-disant grands contre la CROIX et tout ce qu'elle a défendu ou combattu, nous pouvons nous rendre le témoignage que nous avons fait notre devoir, que nous n'avons pas failli au programme que nous nous étions tout d'abord tracé ; que nous avons combattu le mal partout où nous l'avons trouvé, encouragé le bien partout où nous l'avons vu, extirpé l'erreur et exalté la vérité.

« Quatre œuvres particulières nous tenaient à cœur :

« 1^o L'adoption du Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national des Canadiens français.

« 2^o La fondation d'une association de la jeunesse catholique.

« 3^o L'anéantissement de l'école radicale et anti-catholique, dont les tenants principaux étaient aux *Débats*.

« 4^o Enfin, d'une manière générale, l'extension du règne de Jésus-Christ sur la patrie canadienne.

« Avec la grâce de Dieu, le concours généreux de zélés collaborateurs et l'aide pécuniaire de quelques amis trop rares, hélas ! notre travail a eu les résultats les plus inattendus.

[L'auteur évoque le succès du Carillon-Sacré-Cœur et la fondation de l'A.C.J.C., avant de poursuivre :]

« L'école radicale et anti-catholique des *Débats* est réduite à propager à la dérobée une petite feuille aussi sale qu'inconnue, dont le directeur-propriétaire, un M. Labour, français, a été tout récemment arrêté et traduit devant le magistrat du district sous l'accusation d'avoir publié dans la dite feuille un article blasphématoire et outrageant au suprême degré la

Divinité. [Il doit s'agir de *L'Action*, qui avait succédé au *Combat*, qui avait pris la relève des *Débats*.]

« En somme donc, nous avons raison d'être fier de la première année de la CROIX. [...] »

« Cependant, nous devons dire que nous avons vu de très mauvais jours. L'argent, ce nerf indispensable de la guerre, nous a souvent manqué [...] »

« [...] Ainsi, le zèle de nos abonnés actuels y mettant sa part, la CROIX se répandra et ira jusque dans les chaumières les plus humbles et les plus reculées, porter la bonne nouvelle, relever les âmes et ennoblir les cœurs. » Voir la Direction [J.-U. Bégin], « Deuxième année », *La Croix*, vol. 2, n° 1 (3 avril 1904) : 1.

Il semble que Joseph Bégin n'ait publié qu'un ouvrage : *L'Abîme de l'assimilation*, Montréal, Édité par les Avant-Coureurs, 1942, 124 p. Que sont les Avant-Coureurs ? « Des Canadiens français [qui] se sont récemment concertés et ont mis leurs énergies au relèvement social, économique et politique de leurs compatriotes » (p. 118). Le siège social de l'association était à Montréal, mais Bégin voulait la voir essayer partout au Canada.

270

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 8 mai 1903¹

Monsieur l'Abbé Émile Chartier, ptre
Professeur de Rhétorique à Saint-Hyacinthe

Mon bien cher,

Votre correspondance m'est revenue hier. Merci pour la fidèle exécution du contrat². L'ami Émile – qui est toujours facteur – m'apprend qu'une lettre de M. Aubin vous a été adressée, il y a quelques jours³. J'en ai conjecturé que ce doit être l'invitation pour notre fête du treize⁴. Seulement je m'explique peu les conditions dans lesquelles elle est envoyée ; j'avais demandé qu'elle fut adressée à votre Supérieur⁵. Mr Aubin⁶ étant comme *l'organisateur officiel* de la fête, j'ai dû lui faire part d'une façon quelconque du désir manifesté par vous. Il avait promis de s'en exécuter pour le mieux. Fasse le ciel qu'il en ait été ainsi et que le treize au soir nous trouvions au milieu de nous ! Nous y comptons. J'ai annoncé votre visite à mes jeunes de l'Action catholique, à la réunion de dimanche soir. Nous serons peut-être en mesure de vous remettre un petit *souvenir photographique*, des membres de notre premier Comité⁷. Il sera pour vous et pour les vôtres, et nous échangerons, si vous le voulez bien.

Le dernier recrutement annoncé par M. Albert Benoit⁸ ne nous a pas peu joyeusement surpris. Heureuse jeunesse où les nobles idéals et les généreux dévouements ont un prestige si fécond ! À Valleyfield, nous sommes toujours au même nombre pair⁹. Et vraiment, en présence des

obstacles toujours de plus en plus nombreux et sérieux qui s'opposent à nos réunions périodiques, nous sommes presque tentés de ne pas souhaiter une augmentation de nos membres. Les meilleures nouvelles nous sont venues de Ste-Thérèse. L'Action y est, si je ne m'abuse, virtuellement reconnue. Les jeunes de là, nous écrivent au su et au vu du Directeur, s'intitulant *crânement*, membres de l'« Action catholique ». Et cela, après une lettre de votre serviteur, que j'avais voulu soumettre préalablement à la *censure* du Directeur ¹⁰. Il y a tout lieu de croire que la position est enlevée. Du moins, il est clair qu'on ne s'opposera pas au travail de l'œuvre si l'on n'y aide. Nous n'exigeons pas davantage. Rien encore de Lévis. On y sommeille ¹¹.

Je vous sou mets une proposition de mon cher Président soumise aux membres à la dernière réunion du Comité. Il propose qu'on affilie à l'Association sous le vocable de « *membres priants* » par opposition à « *membres actifs* », tous les amis de l'œuvre, prêtres, ecclésiastiques ou autres, déjà assez nombreux qui ne peuvent participer à la besogne des comités, et qui cependant nous sont les plus précieux auxiliaires par leurs sympathies. L'idée me paraît excellente. Ce serait l'établissement de deux degrés, de deux catégories dans l'Action : innovation par conséquent aux Statuts ¹². Après avoir félicité l'ami Émile de son idée tout à fait heureuse, je lui ai fait observer que le projet serait soumis au Directeur et au Cercle de Saint-Hyacinthe, selon la *procédure* régulière en pareil cas.

Qu'espérez-vous de la cause du « Drapeau national » ? Après quelques informations prises un peu partout, j'ignore jusqu'à quel point mes renseignements sont justes, mais il me fait peine d'apprendre que la rédaction de *La Croix* de Montréal, de même que le Comité pour l'œuvre du Drapeau ¹³, n'est pas aussi fourni d'hommes sérieux que j'avais cru pouvoir le penser dès l'abord. On me dit – a-t-on raison – qu'ils sont là une quarantaine de blancs-becs qui ont de l'esprit comme quatre. À propos, avez-vous lu le premier-Montréal de *La Presse* d'hier soir, et signé de la plume du poète lauréat ¹⁴ (!) ? N'est-ce pas que c'est superbe de naïveté ?

Somme toute, je crains fort que nos gens prouvent encore une fois après tant d'autres, combien peu ils ont le monopole de l'action, de l'initiative, de la hardiesse. Suis-je pessimiste ? Je n'en ferai pas moins arborer quelque part mon drapeau, le 24 juin prochain ¹⁵.

Au revoir, le 13 n'est-ce pas ? Je vous quitte pour aller mettre la dernière main à une petite fête littéraire en classe, demain, jour de la Saint-Grégoire, patron des Humanistes ¹⁶. Si vos jeunes voulaient se mettre en relations avec leurs frères de Ste-Thérèse, ils adresseront : Émile Lambert, Séminaire de Ste-Thérèse. Je crois pouvoir dire qu'on vous répondra aujourd'hui ou demain ¹⁷.

À vous de cœur en N.S.
Lionel A. Groulx, eccl.

1. 3 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse aux lettres de É. Chartier des 3 et 25 avril 1903, 2 p. et 1 p. mss.

2. Dans sa lettre du 25 avril, É. Chartier lui annonçait l'envoi des lettres reçues de Groulx. Sur le contrat, voir lettre n° 260, n. 2.

3. Voir lettre n° 271.

4. Il s'agit d'une séance dramatique et musicale donnée le 13 mai, à l'occasion de la fête du directeur du collège, l'abbé A.-P. Sabourin, à laquelle Groulx faisait allusion dans sa lettre du 26 mars 1903 (n° 258, n. 4). Après une ouverture musicale par l'orchestre de la ville, la présentation des vœux estudiantins par un élève de Philosophie, un élève de Groulx, Arthur Goyette, parle du patron des élèves de Belles-Lettres, saint Grégoire de Nazianze, en grec. « Pour faciliter l'intelligence de la tragédie "Une Nuit d'Orage", du P. Tricard, S.J., on fit la lecture d'un passage de Louis Veillot : "Le dernier moine de Saint-Aubin", dont l'auteur s'est inspiré pour bâtir son drame. La tragédie fut ensuite interprétée avec succès. L'orage simulé, avec tonnerre et éclairs, a produit l'illusion la plus parfaite. » Puis, « une heureuse transition du sévère au plaisant se produisit ensuite par la lecture d'une ode sur saint Grégoire de Nazianze », précédant une comédie « La chasse à l'ours » (voir *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, vol. 2, n° 6 (juin 1903) : 166-167 ; dans le même numéro, aux pages 173-174, l'« Ode à Saint Grégoire de Nazianze » de Erle G. Bartlett).

5. À la suggestion de É. Chartier qui lui écrivait : « Si vous adressiez une invitation à notre Supérieur pour la fête du 13 mai, peut-être pourrai-je lui suggérer de me déléguer pour l'occasion au nom de la maison. Quelle bonne aubaine que de nous rencontrer alors ! » (25 avril 1903)

6. L'abbé Joseph-Edmond Aubin.

7. Voir lettre n° 274, n. 16.

8. Albert Benoit jouera un rôle de premier plan dans les tout premiers débuts de l'A.C.J.C. Il avait eu Émile Chartier pour directeur spirituel, qui le présentait à Groulx comme le « fils de [s]on esprit et de [s]on cœur » (É. Chartier à L.G., 12 août 1903).

9. Les membres sont au nombre de huit : Émile Léger, président, Arthur Goyette, vice-président, Erle G. Bartlett, secrétaire, Auguste Emond, 1^{er} conseiller, Séverin Sabourin, 2^e conseiller, Émile Billette, 3^e conseiller, ainsi que Philiza Perras et Léopold Larocque. Peu de temps auparavant, Émile Léger écrivait à Jean-Marie Paneuf : « Le pauvre et cher M. Groulx est surchargé ; il n'a pas une minute de bon temps [...] l'A.C. [...] déjà huit membres [...] On le constate : la présence de M. Groulx ne nous a pas fait de tort. Il est l'âme de notre Cercle » (21 avril 1903 : 2 et 3 mss. Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG).

10. Allusion à sa lettre du 12 avril 1904 à Lewis Gardiner et Louis Turgeon (n° 263). Ils répondent tous deux à Émile Léger le 25 avril 1903 (AC.CSC, I : 82-84 mss). Cependant, cette situation inquiète quelque peu les membres de Saint-Hyacinthe : « À se proclamer ainsi membres de l'Action, vos thérésiens ne s'exposent-ils pas à des questions indiscrètes ? et le secret ne vous paraît-il pas difficile à sauvegarder ? Le bien ne fait pas de bruit, comme le bruit ne fait pas ou à peine de bien. Surtout au début, il importe de garder une prudente circonspection ; quand ils seront forts, ce sera autre chose. » (É. Chartier à L.G., 18 mai 1903 : 6 ms.).

11. Voir lettre n° 254*.

12. Groulx inscrira ce nouvel article aux statuts (voir lettre n° 257, n. 4) dans AC.CSC, I : 104 ms. Il ajoute les noms des membres priants selon l'ordre chronologique de leur affiliation, qui a précédé la proposition d'Émile Léger : l'abbé Jean-Marie Paneuf, Georges-Étienne Boileau et Stanislas Vermette, ecclésiastiques au Grand Séminaire de Montréal, ainsi que l'abbé Trefflé-Zénon Simon et Joseph Laframboise, professeurs au Collège de Valleyfield. Groulx parle de ce groupe parallèle dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 225 et 2^e éd. : 203. Pour le compte rendu de la séance du 3 mai, voir AC.CSC, I : 80-81 mss.

13. Groulx est mal informé sur le Comité du drapeau, qui a pour inspirateur le jésuite Samuel Bellavance, appelé à devenir son ami. Les principaux militants, dont Joseph

Versailles, fonderont l'A.C.J.C., œuvre de jeunesse particulièrement chère à Groulx, qui alors aurait sans doute été peiné que son impression première fût rendue publique. Dans une lettre à Groulx (18 mai 1903), Chartier dira des jeunes de Montréal : « leurs démarches actuelles ne me semblent les recommander comme des gens *prudents* et surtout *sachant bien où ils en veulent venir* ». Ces préventions tomberont bientôt. Sur le drapeau, voir lettre n° 237, n. 7.

La brochure *Le Drapeau national des Canadiens français* donne l'historique suivant : « Dès le début, les élèves du collège Sainte-Marie, surtout les finissants, se sont occupés de la question. Le 23 mars 1903, de leur propre initiative, ils se formèrent en comité provisoire de Montréal, firent imprimer des bulletins d'adhésion et en envoyèrent un bon nombre, notamment au comité de Québec, tandis que celui de Montréal, composé non plus seulement d'écoliers mais de citoyens distingués, se constitua régulièrement, le 28 mars. Le 11 avril, ils rédigèrent une circulaire aux élèves finissants de tous les collèges, dans le but de former une ligue intercollégiale pour la propagande du drapeau. À eux aussi l'initiative de la fabrication et diffusion des insignes et boutons du drapeau, moyen de popularisation si efficace. Le 29 avril, pour confirmer, au collège, le bon mouvement commencé par les finissants, on forma un comité » (p. 237). Ils étaient une quarantaine d'élèves, sous la direction du P. Samuel Bellavance, préfet des études. Le bureau du comité était composé de Ernest Guimont, président, Olivier Roland, vice-président, Ernest Roby, secrétaire, Étienne Décarie, trésorier, Léon Sigouin et Georges Baril, conseillers (p. 162). Le 10 mai, Joseph Versailles proposait à la Ligue intercollégiale la tenue d'un congrès, qui eut lieu le 25 juin et d'où sortirait l'A.C.J.C. (p. 176-179) ; voir aussi Ernest Roby, « Au collège Sainte-Marie », *La Croix*, vol. 1, n° 8 (24 mai 1903) : 2. Un représentant de la Ligue intercollégiale, Ernest Guimont, était secrétaire adjoint du comité de Montréal et Alfred Prendergast, ancien zouave et gérant de la banque d'Hochelaga, le présidait (J.-A.-A. Hébert, « Le Drapeau du Sacré-Cœur triomphe », *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 25, n° 31 (10 avril 1903) : 3.) Si le mouvement du drapeau et l'A.C.J.C. sont liés, on ne peut dire que le lancement de *La Croix* soit un résultat de la campagne en faveur du drapeau, quoiqu'elle se soit empressée de la faire sienne (voir S. Bellavance à L.G., 12 novembre 1903).

14. Les critiques sévères et les envieux désignaient ainsi Louis Fréchette, prix Montyon 1880 de l'Académie française, qui couronne aussi ses *Fleurs boréales*. Fréchette appelle « étendard de Charles VI » le drapeau qu'il décrit comme « une grand croix blanche sur fond bleu ». Il prétend qu'il a disparu « de la circulation un siècle avant la naissance de Jacques Cartier ». Et puis Charles VI était « un pauvre détraqué [...] mort dans l'abjection la plus profonde ». Il s'en prend aussi au drapeau blanc des Bourbons, pavillon des rois, non de la nation. Il ironise : « Comment ! On veut éliminer le tricolore parce qu'il est apparu dans l'histoire, comme drapeau national, après notre séparation d'avec la France [...] » Il trouve déplacé de mettre sur un drapeau l'image du Sacré-Cœur, symbole religieux. Il préférerait le tricolore avec feuille d'érable au centre. Voir Louis Fréchette, « Notre drapeau national », *La Presse*, 7 mai 1904 : 4. Voir Introduction II : cxii s.

En 1903 et 1904, à peu près tous les journaux se passionnent pour la question du drapeau, qui fournit l'occasion de définir ses positions face au nationalisme canadien-français et à l'égard des relations avec la France. Voir par exemple Philippe Masson, « Serions-nous des déserteurs ? », *La Croix*, vol. 1, n° 8 (24 mai 1903) : 3.

15. Voir lettre n° 368, n. 5.

16. L'on peut conjecturer sans grand risque d'erreur que Arthur Goyette et Erle G. Bartlett ont donné ce jour-là la primeur de leurs écrits respectifs présentés à la fête du 13 mai (voir *supra*, n. 4).

17. Émile Chartier, qui ne sera pas présent à la séance du 13, avait envoyé une lettre au secrétaire du cercle le 24 avril 1903 (AC.CSC, I : 85-89 mss). Nous n'avons pas trouvé de réponse dans le même cahier. Par ailleurs, les membres de son cercle entreront en communication avec le cercle de Sainte-Thérèse dès la réception de cette lettre (voir É. Chartier à L.G., 18 mai 1903).

À Émile Léger

[Collège de Valleyfield, ca 8-9 mai 1903]¹

Oh ! merci mon Émile. Mais non, je ne pouvais ni ne devais accepter l'offre d'une générosité si belle. Du reste, le silence, la droiture l'ont emporté encore une fois sur les mesquineries et le tapage.

1. Réponse olographe de Groulx à la mine de plomb sur la quatrième page de la lettre d'Émile Léger du [8 mai 1903]. Cette dernière est aussi écrite à la mine de plomb et à la hâte sur 2 feuillets (18 cm x 11 cm), pour éclairer Groulx sur certaines démarches de la direction du collège. Émile Léger dit qu'une rumeur circule voulant que le directeur du collège, l'abbé A.-P. Sabourin, aille s'enquérir personnellement auprès de la rédaction de *La Croix* de l'auteur du compte rendu de la séance du 23 avril paru sans signature sous le titre « Le Drapeau National au Collège de Valleyfield » (*La Croix*, vol. 1, n° 5 (3 mai 1903) : 2). Ensuite, É. Léger écrit que l'abbé Aubin lui a remis une lettre adressée à Émile Chartier, et suppose : « Il veut peut-être avoir des renseignements, sur vous peut-être. » Suit l'exhortation à écrire à M. Chartier « dès ce soir », d'où la lettre de Groulx du 8 mai à É. Chartier. Externe, É. Léger détient les responsabilités de facteur du collège et à ce titre toutes les lettres lui passent par les mains. Il rassure Groulx en spécifiant qu'il a retenu momentanément la lettre de M. Aubin et qu'il ne l'enverra qu'en même temps que celle de son maître. Il lui suggère également d'écrire à *La Croix*. Mais nous ignorons si Groulx l'a fait.

Le texte de la lettre de Groulx fait allusion à l'offre d'Émile Léger d'assumer l'entière responsabilité du compte rendu adressé à *La Croix* puisque c'est lui qui l'a mis à la poste. Il avance qu'en tant qu'élève il ne risque pas beaucoup même si M. Aubin affirme que cela lui « créerait de la misère », alors que son maître a plus à perdre advenant que sa responsabilité soit clairement établie. L'on peut comprendre l'inquiétude d'Émile Léger qui redoute peut-être que l'ordination de Groulx, déjà retardée par l'évêque l'année précédente (voir lettre n° 169, n.3) et prévue pour le mois suivant (voir lettre n° 280), ne soit de nouveau reportée.

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, ca 11-20 mai 1903]¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 10 mai 1903, 3 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 21, 24 et 26 mai 1903 : « [...] D'abord, grand merci pour le groupe de l'A.C. Vrai, la télépathie est chose singulièrement étonnante. Je voulais justement te demander une photogr[aphie] et voilà qu'elle m'arrive [voir lettre n° 274, n. 16] [...] La question du drapeau fait du bruit [...] Comme souvenir de prem[ière] Com[munion] ce ne

serait pas une mauvaise idée de donner un bouton-insigne à mes petits garçons [...] N'en aurais-tu pas à disposer deux douzaines, à bon marché [...] Écris une carte, au plus tôt, pour que j'aie le temps de m'adresser à Montréal, au cas où tu n'en aurais plus du trésor de l'A.C. [voir lettre n° 268*, n. 1] [...] » (1, 7, 9 mss). – Groulx a-t-il écrit cette carte à Jean-Marie Phaneuf ? et, à la fin du mois de mai, comme l'y exhortait son ami : « maman ajouterait des feuilles d'érables au drapeau. Donne-lui au plus tôt les dimensions de la Croix et du Cœur. Elle attend cela » (8 ms.).

273*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 14-20 mai 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de S.P. Pilon du 14 mai 1903, 6 p. mss, dans laquelle elle demande : « écrivez moi au plus vite et vous me dirai si vous avez bien réussi à votre seance ». Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 28 mai 1903 : « Nous avons reçu vos lettres qui nous ont bien fait plaisir de voir que vous avez très bien réussis à votre séance [voir lettre n° 270, n.4] la journée que nous avons reçu une lettre de Lionel [...] je vous aurais écrits plus vite mais la monnaie manque [...] au revoir à 19 juin [voir lettre n° 278] [...] » (1, 2 mss).

274

À Émile Lambert

Collège de Valleyfield, 26 mai 1903 ¹

Au Cercle de l'A.C.
du Séminaire de Ste-Thérèse
Monsieur Émile Lambert
Élève de Rhétorique

Mon cher Émile,

Quelles bonnes et heureuses nouvelles nous apporte votre dernière lettre à notre cher Président ² ! Je voudrais vous dire combien ici nous sommes contents de nos petits frères thérésiens pour la bonne et généreuse besogne que vous faites ! Je n'ai jamais désespéré de votre succès définitif. Trop peu souvent montent vers le ciel des prières de jeunes hommes demandant ce que vous demandez, pour que là-haut vos supplications pleines de foi n'aient pas été entendues. D'autre part, les paroles remplies de promesses et d'encouragements de deux de vos plus dévoués Directeurs m'avaient laissé plus que de vagues espérances ³. Je n'aurais pas cru toutefois que votre victoire pût être ni si prompte, ni si facile. Car enfin

vous voilà nés ! votre Cercle sort de ses langes et de son berceau ⁴. Dieu soit loué !

L'avenir, je n'en veux pas douter, vous réserve une action féconde et durable, d'autant que votre naissance a été plus laborieuse. Les obstacles, les épreuves opiniâtres, nous avons appris ici à les regarder comme les toniques amers où les œuvres de Dieu vont prendre la résistance et la durée de l'airain, « *monumentum aere perennius* » ⁵. Tâchons de ne l'oublier jamais quand d'autres efforts et d'autres travaux feront surgir d'autres difficultés. Dans cette lutte perpétuelle que se livrent le mal et le bien, le travail de l'homme est infécond de lui-même ; il ne vaut que par l'opiniâtreté de sa persévérance et la pureté de son désintéressement. Le vôtre, mes bien chers, est apparu devant Dieu, dûment paré de cette double auréole. Voilà pourquoi il a été béni et récompensé !

Le Père Gratry ⁶ énumère ainsi les trois étapes de toute entreprise : « Le premier temps, dit-il, c'est l'immensité de l'espérance et de l'ardeur. Le second temps, entamant les difficultés et entamé par elles, touche trop souvent au désespoir. Sachons traverser cette épreuve et arriver à ce troisième temps qui est celui de l'obstacle vaincu, de l'invasion de l'idéal sur le réel ⁷. »

Auquel de ces trois temps l'Action catholique ⁸ est-elle parvenue ? Nous avons connu la première étape, celle qui nous a vus, humble groupe autour de l'idée généreuse, sans autres recommandations ⁹ que notre jeunesse et notre obscurité, rêvant, pour les jeunes, des choses immenses et grandioses ¹⁰. Nous avons connu surtout la deuxième, l'étape de la patience et de l'effort, du travail apparemment stérile, et si parfois, nous n'avons pas touché à la désespérance, c'est que l'énergie chrétienne est trop fortement blindée d'espoir contre tout espoir. Donc, il semble que la Providence nous permette de le croire et de l'écrire ¹¹ : nous ne sommes à l'heure présente, ni à l'immensité de l'espérance, non plus qu'à l'heure des difficultés qui font chanceler le courage. L'œuvre grandit, lentement, péniblement, obscurément ; mais enfin, elle ¹² grandit et elle va son chemin. Elle n'est pas née au milieu du bruit, dans le large champ de la publicité. Elle est née comme toutes les œuvres qui vivent, dans le secret de quelques jeunes âmes inconnues qui promènent au milieu des indifférents, à travers un monde qui les ignore, un cœur assoiffé de sacrifice et d'idéal. Voilà pourquoi, nous avons foi en elle, d'une foi invincible comme tout ce qui se sent appuyé sur la force de Dieu ¹³.

Vous aimerez comme nous, mon cher Émile, à retourner souvent à la méditation des souvenirs de nos origines : c'est là qu'on y voit mieux la main toute-puissante asseyant, sur un point infime du monde, ces pierres ignorées qui deviendront au jour marqué, les assises d'un temple magnifique. Et notre travail est alors plus humble, et nous devenons plus *apôtre*, c'est-à-dire plus homme de foi souveraine, de courage intrépide, mais à la fois, de piété vive et tendre, de cœur doux et humble comme celui du Maître.

Apôtre ! avez-vous bien sérieusement réfléchi, Émile, à toute la sublimité de ce nom, j'allais dire, de ce *titre* ; car, ne contient-il pas, en réalité, toute la noblesse, tout l'honneur d'un membre de l'Action catholique, et le seul que nous envions ? Apôtre, vous l'étiez déjà par aspiration, par l'ambition du bien éveillée de bonne heure dans votre âme d'adolescent. Apôtre, vous l'allez devenir par la réalité de l'œuvre, par la moisson riche des dévouements et des travaux accomplis pour une cause sainte et pour la gloire du Christ. Oh ! ce titre, toujours vous sera cher ! Mais surtout, croyez-en le souvenir d'une émotion personnelle, s'il y a un instant de votre vie, où il vous apparaîtra dans une radieuse et immortelle beauté, ce sera celui où les yeux mouillés d'attendrissement, vous remercierez le Maître à genoux, de votre premier jeune homme conquis, enrôlé de haute lutte, dans notre Croisade d'adolescents.

À vous, apôtres, je souhaite donc les ambitions vastes, la passion de la souffrance pour vos œuvres, le courage indomptable, et une seule peur, celle de ne pas rencontrer assez d'occasions de vous dévouer. Je vous souhaite, avant tout, de prendre une vision claire des maux dont souffre cette pauvre jeunesse, de savoir entendre ces gémisséments qui soulèvent tous les jours tant de jeunes poitrines. On cherche sa voie, on veut un drapeau qu'on suive, on demande sa part des aspirations qui font la paix de l'âme et le contentement d'un cœur bien né. Allez à cette jeunesse plus insouciant que malheureuse. Vous avez sur le front, vous les jeunes de l'Action catholique, la flamme qui séduit et qui éclaire ; vous avez dans le cœur de quoi aimer ces jeunes hommes comme ils veulent l'être ; vous avez dans l'âme les forces et les vertus que Dieu leur demande. De tout cela faites-leur aumône généreusement, sans compter, comme des héritiers qui puisent dans un trésor inépuisable.

Toutes ces choses que je vous écris dans le plus complet décousu, vous voudrez, n'est-il pas vrai, les avoir présentes à l'esprit, à votre première communion du premier lundi de juin. Ce sera, si je ne me trompe, la première fois que vous communierez en corps. Que vos âmes pour lors, vont monter vers Dieu, ferventes, reconnaissantes ! Vous le remercierez bien de vous avoir fait rencontrer ce jeune prêtre qui sera la tête et l'âme de votre Cercle. Vous avez tous les droits, mes bien chers amis, d'espérer *tout* du dévouement de votre Directeur. Les œuvres de la jeunesse ne trouveront jamais un cœur de prêtre indifférent ; mais que sera-ce quand on tient à la jeunesse, ainsi que je l'ai déjà dit tant de fois, par les années, par l'âme et par le cœur, quand surtout on lui est dévoué par état ?

Si mes occupations multiples par le temps qui court, m'en laissent la liberté, et si la chose vous paraît convenable, j'adresserai dans quelques jours à M. Fauteux, le texte de nos statuts tels que définitivement refondus le 1^{er} mars, après entente avec les « Frères Carlistes »¹⁴. Pour cette fois, dites bien à votre Directeur combien son approbation nous est d'un encouragement précieux. Dites-lui combien, après des adhésions comme la

sienne, nous sentons véritablement nos rangs s'élargir, et la beauté de l'œuvre nous apparaît dans une lumière encore plus resplendissante.

Vous ferez bien, mes bien chers, d'organiser régulièrement votre Cercle avant la fin de l'année scolaire, si ce n'est déjà fait. Que Monsieur votre Secrétaire entreprenne de réunir toutes les correspondances qui ont trait à l'établissement de l'association chez vous. Ces correspondances devront être classifiées et inscrites en votre cahier des archives par l'un d'entre vous. Disons que ce sera un travail de vacances. Il faut songer à ceux qui viendront après vous ; ils aimeront à lire l'histoire de leur jeune association. Et s'il est vrai que les œuvres d'apostolat ont toujours à leurs débuts une intensité de zèle, d'ardeur, d'enthousiasme que ne dépassent jamais les années subséquentes, quelles précieuses et réconfortantes leçons vous allez aujourd'hui, dès aujourd'hui, et page par page, recueillir pour ceux qui viendront plus tard. C'est tout le but du reste du cahier des archives¹⁵, dans la pensée des fondateurs.

Vous recevrez, par le même courrier, une photographie des membres du Cercle St-Charles de Valleyfield¹⁶. Vous reconnaîtrez en eux, je le présume, plus que des amis, des frères d'armes qui vous aident, qui vous sont unis d'âme et de cœur. Tous vous apparaîtront – si j'en excepte notre infortuné secrétaire que la machine photographique a peut-être un peu malmené – ainsi qu'au jour de la première rencontre que je veux souhaiter prochaine. Nous attendons que vous ne manquerez pas de nous retourner un semblable souvenir. Il est d'habitude aussi bien qu'à la veille de la communion mensuelle, les Cercles échangent des correspondances. Pourquoi l'un de vous n'écrirait-il pas à Valleyfield ?

Nous vous attendons au rendez-vous de lundi matin : c'est là que les cœurs et les mains s'unissent dans une étreinte que rien n'a jamais brisée.

Votre humble et dévoué en N.S.
L.A. Groulx

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans AC.CSC, I : 94-100 mss, précédée de cette mention : « Lettre au Cercle de Ste-Thérèse ». Un extrait de cette lettre a été publié dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 46 (Lettre d'un Actionnaire de Valleyfield à un camarade de Sainte-Thérèse, 26 mai 1903) et 2^e éd. : 63-64 (Lettre à un camarade de Sainte-Thérèse, 26 mai 1903). Réponse à la lettre de É. Lambert du 8 avril 1903, 6 p. mss.

2. Dans sa lettre du 19 mai 1903, É. Lambert écrit à Émile Léger : « Nous avons un succès à enregistrer [...] Mr Noël Fauteux, professeur de Rhétorique, a appris avec intérêt notre mouvement régénérateur et l'approuve grandement : il nous a promis son concours [...] De plus, deux néophytes sont désignés : avant longtemps nous serons cinq : veuillez faire part à Mr Groulx de ces bonnes nouvelles » (2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

3. Groulx fait sans doute allusion aux abbés Laurent-Arthur Jasmin, un de ses anciens professeurs qu'il tient en très haute estime, et à Joseph-Arthur Papineau, respectivement

préfet des études et directeur du Séminaire de Sainte-Thérèse, qu'il avait rencontré en septembre 1902 pour les entretenir de l'Action catholique (voir lettre n° 236, n. 5 et 6).

Arthur Papineau (1875-1970) est un confrère de Sainte-Thérèse qu'il nomme dans *Mes mémoires* comme une « des amitiés qui ont embaumé ma jeunesse » (I : 60). Nous le retrouverons dans le 2^e tome de la *Correspondance*, dans le 3^e également puisque, supérieur-fondateur du Collège de Saint-Jean, il tentera de retenir les services de Groulx, ce qui provoquera une « crise » entre Groulx et son évêque, Mgr Émard. En attendant, quelques notes biographiques : Né à Saint-Jean, Québec, le 8 février 1875, fils de Luc Papineau et de Marie Morin. Études classiques et théologiques au Séminaire de Sainte-Thérèse. Ordonné prêtre le 29 juin 1900, par Mgr Bruchési. Directeur des élèves au Séminaire de Sainte-Thérèse (1901-1907). Études à Paris (1908-1909). Préfet des études à Sainte-Thérèse (1909-1911). Supérieur-fondateur du Collège de Saint-Jean (1911-1928), préfet des études (1911-1919, 1922-1928). Chanoine honoraire de la Basilique Saint-Jacques de Montréal (1916), chanoine honoraire de Saint-Jean, Québec (1937). Gouverneur de l'Université de Montréal (1937-1959). Élu évêque de Joliette (1928-1962). Décédé le 15 février 1970. (Voir *La Presse*, vol. 86, n° 40 (17 février 1970) : 26 ; *Les Cahiers de Sainte-Thérèse*, vol. 1, n° 1 (juillet 1940) : 27 ; *Joliette Journal - L'Étoile du Nord*, vol. 23, n° (18 février 1970) : 6).

4. Dans *Une croisade...*, Groulx en parle en ces termes : « Dès les premiers jours de mai 1903, le Cercle de Sainte-Thérèse était bel et bien fondé et fournissait à la chronique générale sa large part d'exploits juvéniles. Bientôt, en effet, arrivèrent à Valleyfield des épitres en langue chevaleresque ; et elles apprirent aux camarades céliciens qu'à Sainte-Thérèse aussi, un souffle de croisade caressait les jeunes fronts. Le cercle thérésien vécut, tout au plus, deux années. Mais il eut le bonheur de préparer et de hâter l'entrée de l'Association dans le séminaire, après avoir été, comme les autres cercles, un semeur de vérités et de vertus. » (1^{re} éd. : 222-223 et 2^e éd. : 201, var.)

5. *Exegi monumentum aere perennius. « J'ai élevé un monument plus durable que l'airain », a écrit Horace.*

6. Début du texte cité dans *Une croisade...* : Le Père Gratry énumère ainsi les étapes de toute entreprise : « le premier temps, c'est [...] au désespoir...

7. Voir A. Gratry, *Henri Perreyve*, 6^e éd., Paris, Têqui, 1898 : 146.

8. *Une croisade...* : de ces temps, l'A.C.

9. *Une croisade...* : autre recommandation.

10. *Une croisade...* : choses grandioses et immenses.

11. *Une croisade...* : l'espérer

12. *Une croisade...* : mais elle

13. Fin de l'extrait cité dans *Une croisade...* : la force de Dieu.

14. Voir lettre n° 257, n. 4.

15. Malheureusement, nous n'avons retrouvé aucun cahier d'archives pour cette période dans le Fonds du Séminaire de Sainte-Thérèse (ANQ-M).

16. Dans *Une croisade...*, Groulx explique que par « leurs échanges de lettres » les différents cercles « font connaissance, se groupent, ils s'exhortent au service des grands idéals, et c'est l'enthousiasme qui se communique et qui se hausse. Puis ce sont les photographies qui viennent à la rescousse de la correspondance. Les *Actionnaires* de Valleyfield échanagent avec leurs camarades de Sainte-Thérèse et de Saint-Hyacinthe, et apparaissent groupés autour du portrait de Montalembert adolescent, et sous les plis du drapeau du Sacré-Cœur (première version, voir lettre n° 266, n. 3) ». Sur cette photo prise au printemps de 1903, Groulx apparaît aussi au milieu de ses huit disciples (voir lettre n° 270, n. 9 et photo n° 33 : 320). De cette photo, Groulx écrira : « Et il faut croire qu'on trouvait martiale figure aux petits croisés, et que leur image allait porter au loin un peu de leur âme, puisqu'un Père Jésuite parle quelque part dans leurs archives, "d'une charmante photographie, groupe de petits Montalemberts à l'air décidé, au franc regard, qu'il aime à regarder pour s'animer à travailler, lui aussi à l'œuvre de l'avenir" » (1^{re} éd. : 223-224 et 2^e éd. : 202, var. La dernière citation est un extrait légèrement modifié d'une lettre de Samuel Bellavance à L.G., 20 octobre 1903 : 1 ms.).

275*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 5-6 juin 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 22 janvier 1903, 2 p. mss, annonce de son ordination et invitation à prononcer le sermon lors de sa première grand-messe. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 7 juin 1903 : « Le bon Dieu donnera de bons rayons de soleil à ton âme qui a connu les heures de désolation. Le bonheur auquel tu aspirés est *solide et vrai* [...] Je ne puis accepter l'invitation que ton affection filialement délicate me presse de ne pas refuser [voir lettre n° 279*] [...] Je souhaite que tu gardes à toujours le goût de dépenser ton âme sous le toit du Collège de Valleyfield [...] » (1, 2 mss).

276*

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 8 juin 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 3 juin 1903, 4 p. mss (lettre incomplète), et invitation à prêcher à sa première grand-messe, après le refus de S. Corbeil (voir lettre n° 275*). Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 9 juin 1903 : « Je regrette bien sincèrement que ta lettre soit arrivée une semaine trop tard. J'aurais eu l'espoir d'aller à ta première messe. Voici aujourd'hui des obstacles insurmontables [...] Je n'aurais pas le temps de préparer pour le mois de juillet un sermon *sur le Sacerdoce* [...] comme M. Nepveu, je dois aller corriger au Baccalauréat du 20 au 24 ou 25 juin [...] À l'heure qu'il est nous sommes comme vous tous dans les chiffres par-dessus la tête pour les prix, les *ordos*. Il est vrai que je suis allé à Ste-Thérèse [...] Pour ce qui est du grand événement qui te fait rêver [...] l'ordination [...] Que je souhaiterais aller t'imposer les mains ou te *rendre* un devoir que l'amitié me *rendrait* doux [...] Je me trouve déjà heureux de pouvoir espérer te rencontrer l'été prochain [...] le jour où [...] nous nous jetterons d'un même bond dans le sein de M. Corbeil, à Ottawa [...] il faut que nous nous trouvions là ensemble [...] » (1, 2 3, 5, 6, 8 mss).

277*

Aux membres du Cercle Saint-Charles

[Collège de Valleyfield, 10 juin 1903] ¹

<...> J'ai écrit ce matin un bout de lettre à tous les actionnaires. <...>

1. Extrait de la lettre n° 278, à Émile Léger, 10 juin 1903.

À Émile Léger

+

Collège de Valleyfield, 10 juin 1903¹

Mon très cher Émile,

J'ai écrit ce matin un bout de lettre à tous les actionnaires². Je me réservais de vous écrire à part, à vous mon bien cher. Maintenant que vous savez la grande nouvelle³, n'est-ce pas que vous allez bien prier pour moi ? Trois semaines de retraite : trois semaines où mes prières auront la certitude d'être aidées des *vôtres*, où je ne me sentirai jamais seul à genoux.

Vous n'ignorez pas, mon Émile, le *prêtre* que je voudrais devenir. N'êtes-vous pas le seul de tous ceux que j'aime dont le regard ait pénétré jusqu'aux derniers replis de mon âme ? Vous m'aidez donc à devenir cet autre Christ, ce prêtre n'aimant rien au monde que l'Église, et dans l'Église, la jeunesse.

Je vous en prie, ne vous donnez point d'illusions sur ce que vous appelez ma préparation toute faite. Toute fausse modestie à part, comment vous dirai-je assez tout ce que je me sens indigne, tout ce que l'approche de ces grands jours m'effraie ! Ah ! pauvre enfant, si vous saviez ! !... Pardonnez-moi, mon Émile, toutes ces froideurs dont il me semble que je vous fais souffrir. Mettez tout cela sur le compte d'une nature difficilement expansive⁴. Ne doutez point de mon cœur : il est bien toujours le même ; je vous garde bien toujours la même affection sainte, profonde, ardente comme en ces meilleures heures où l'iceberg semble se fondre au souffle de votre tendre affection de jeune homme.

Je vous embrasse bien tendrement mon Émile
 Votre tout aimant en N.S.
 Lionel Groulx

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe.

2. Voir lettre n° 277*.

3. Bien qu'on lui ait promis l'ordination pour cette année, les dates de réception dans les ordres ne semblent avoir été arrêtées qu'au début de juin (voir lettre n° 275*). Dans sa lettre du 14 mai 1903, Salomé Philomène Pilon reproche à son fils, qui l'ignorait peut-être lui-même, le fait que le curé de Vaudreuil au prône du dimanche 10 mai l'ait « publié » sans qu'il l'en ait avertie. Peut-être le curé annonçait-il ses prochaines ordinations sans plus, puisqu'elle dit que William G. Émond ne savait quelle date donner à ceux qui s'informaient de l'ordination de Groulx. Dans sa lettre subséquente du 28 mai, S.P. Pilon attend Groulx à Vaudreuil le 19 juin, jour de la sortie du collège (voir lettre n° 273*). Dans *Mes mémoires*,

Groulx se rappellera : « au printemps de 1903, j'ai regagné la confiance de mes supérieurs. On ne me croit plus un esprit dangereux. Coup sur coup, en l'espace de quinze jours, je me vois conférer les ordres majeurs. Le 14 juin, fête de saint Basile, je suis fait sous-diacre ; le 21 du même mois, fête de saint Louis de Gonzague, — un de mes saints favoris, — je deviens diacre. Enfin le 28 juin j'accède à la prêtrise. Période heureuse, inoubliable en ma vie. Je me sens la tête dans le ciel. Tout en m'acquittant de ma tâche de professeur, j'ai dû me livrer à trois semaines de retraite, de méditations sur les grandes choses que le bon Dieu accomplissait en moi. » (I : 92)

4. À ce sujet, voir lettre n° 392, n. 5.

279*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 10-12 juin 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 7 juin 1903, 2 p. mss, et nouvelle invitation à prêcher à sa première grand-messe, après le refus d'Alfred Langlois. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 15 juin 1903 : « Monseigneur Routhier^a qui t'estime beaucoup, en apprenant quelles instances tu faisais, me dit d'accepter l'invitation. Encore qu'il sache que c'est lui qui portera le fardeau du ministère alourdi par mon absence en ce premier dimanche de Juillet et encore qu'il ait 67 ans, il est prêt à porter toutes fatigues, pour que tu sois un peu plus heureux le jour de ta première Grand'Messe. J'accepte donc de prêcher en cette circonstance ; je serai donc à Vaudreuil pour le Dimanche 5 juillet [...] P.S. Et mon *cousin-petit* le cher Abbé Delphis Nepveu a toujours quelque bonne raison pour se soustraire aux honneurs ! » (1 ms.)

^a Mgr Joseph-Onésime Routhier (1836-1927) est alors curé de la cathédrale d'Ottawa où son neveu, l'abbé Sylvio Corbeil, est vicaire. Ancien du Séminaire de Sainte-Thérèse où il est souvent retourné avec son frère le juge, sir Adolphe-Basile Routhier, il a connu Groulx étudiant. Plus tard, il prêtera de l'argent à Groulx pour lui permettre de rester une troisième année en Europe (voir tome II). Né à Saint-Placide des Deux-Montagnes, le 21 décembre 1836, fils de Charles Routhier, cultivateur, et d'Angélique Lafleur. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 21 mai 1864. Professeur et assistant-directeur au Séminaire de Sainte-Thérèse (1864-1866). Maître de discipline à l'École normale Jacques-Cartier de Montréal (1866-1869). Accompagne les Zouaves canadiens à Rome (1868). Directeur des élèves au Séminaire de Sainte-Thérèse (1869-1875). Desservant à L'Orignal, à Hawkesbury. Curé de L'Orignal, Ont. (1875-1880), de Sainte-Anne, à Ottawa (1880). Vicaire général à Ottawa (1881-1883). Curé de la cathédrale (1883-1911), protonotaire apostolique (1890). Administrateur du diocèse d'Ottawa en l'absence de l'archevêque à Rome (1898-1899), puis au décès de ce dernier (1909). Décédé à Ottawa, le 22 mai 1927. (Voir Le Jeune, *Dictionnaire général...*, II : 545-546 ; Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien...* : 353 ; *Journal* : 1005.)

À ses parents et amis

+

Vous êtes cordialement invité à assister
à mon
ORDINATION SACERDOTALE
conférée dans la cathédrale de Valleyfield,
dimanche, le 28 juin prochain,
ainsi qu'à ma
PREMIÈRE GRAND' MESSSE ,
célébrée le dimanche, 5 juillet,
dans l'église de Saint-Michel
de Vaudreuil, Qué.

L. A. Groulx, S[ous-]Diacre

Collège de Valleyfield, 18 juin 1903¹

1. Invitation imprimée sur 1 in-folio (16 cm x 13 cm) destinée à ses parents et à ses amis.

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 18 juin 1903]¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 15 juin 1903, 1 p. ms., et envoi de l'invitation imprimée (n° 280). Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 22 juin 1903 : « J'arrive encore un coup pour te faire de la peine. Les Oblats viennent de nous remettre deux obédiences [...] Je ne pourrai donc pas prêcher à ta première messe. Je vois que tu vas me ressembler jusqu'au bout pour les ennuis du Séminaire. Tu gagnes tout de même un peu à la comparaison : J'étais fait sous-diacre à la Trinité de ma quatrième année, huit jours donc plus tôt que toi, mais je n'étais ordonné que le 1^{er} Dimanche de Juillet. Tu me bats de huit jours [...] » (1 ms.).

282*

À Henri Garrouteigt

[Collège de Valleyfield, ca 18 juin 1903] ¹

1. À l'invitation officielle imprimée (n° 280), Groulx a-t-il joint un mot personnel ? Son ancien professeur au Grand Séminaire de Montréal lui répond : « Ne pouvant assister à votre ordination je tiens du moins à vous assurer que j'aurai ce jour-là un souvenir tout spécial pour vous. Veuillez ne pas m'oublier dans vos premières messes. » (H. Garrouteigt à L.G. [ca 19-26 juin 1903])

283*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, ca 18 juin 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf des 21, 24 et 26 mai 1903, 10 p. mss, et envoi de l'invitation imprimée (n° 280). Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 21 juin 1903 : « [...] Vrai, les grandes joies sont comme les grandes douleurs, elles sont muettes [...] P.S. J'enverrai mon bon ange à l'ordination et à ta 1^{re} G[rand-]M[esse] » (10 ms.).

284 A

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 23 juin 1903 ¹

Mon bien cher Émile,

Une lettre de Mr Corbeil m'arrive à l'instant ². Il m'y annonce à regret qu'il ne pourra prêcher malgré une promesse déjà donnée, le jour de ma première Grand'Messe à Vaudreuil, 5 juillet. Des circonstances impérieuses lui rendent la chose impossible. Vous devinez où j'en veux venir. J'ai songé tout de suite à vous, mon cher Émile. Ici, je me suis déjà adressé à tous ceux qui auraient pu faire valoir des *droits* (?) à me rendre ce devoir d'amitié. Mais en vain. Tous sont retenus par des obligations pressantes. Je m'en viens donc frapper à votre porte, je veux dire la porte de votre cœur. Frères de cœur et d'âme et d'œuvres, vous saurez me parler du sacerdoce,

de ses devoirs et de sa sublimité avec une voix qui a gagné par avance le chemin de mon cœur.

Je suis en retraite depuis hier soir. Je me prépare au grand jour de Dimanche. Oui, c'est ce jour-là, mon Émile, que je serai fait prêtre. Je ne puis guère analyser les sentiments qui se partagent mon âme³. Je sais seulement, qu'il me vient souvent des désirs brûlants du sacerdoce. Ces vœux sont bien déplacés dans un pauvre cœur comme le mien. Mais que me servirait de les nier et n'avez-vous pas le droit de tout savoir ? Chaque fois que j'approche un jeune homme, la soif des âmes se réveille avec feu et intensité⁴. Et je me sentirais porté à crier comme Rachel à Dieu : « *Da mihi liberos alioquin moriar* ; Donnez-moi des enfants ou je vais mourir »⁵.

Pardonnez-moi la hâte de ces lignes. Vous comprenez en quelles circonstances je vous écris. J'adresse trois lettres pour être plus assuré de vous atteindre quelque part : une à Québec, une autre à St-H[yacinthe], une troisième à Sherbrooke⁶.

Votre Lionel

P.S. Plusieurs jeunes de l'A.C. seront à Vaudreuil, je l'espère ce jour-là. Quelle rencontre dès lors⁷ !

L.

1. 2 p. sur 1 f. rayé (26 cm x 20 cm). Olographe.

2. Lettre du 22 juin 1903 (voir lettre n° 281*).

3. Dans son journal, pas d'analyse non plus, il écrit simplement la veille de son ordination : « Demain je serai prêtre ! Ordination à 7 1/2 heures. Ô mon Dieu cela arrivera-t-il ?... Je n'ai osé rien écrire ici. Ce que j'y aurais mis eut été trop loin des grâces dont Notre-Seigneur m'a comblé en ces derniers jours, trop au-dessous des grandes choses que le jour de demain va faire dans mon âme, dans ma pauvre âme à moi. Je transcris seulement ces lignes d'Henri Perreyve que je fais miennes : "Ô divin ami... en vous mes joies les plus recherchées et les plus désirées, en vous ma consolation aussi ! Je veux apprendre à regarder le *saint sacrifice de la Messe*, comme l'action fondamentale de ma vie. Après la messe, la *prière*, la méditation, la réflexion, l'attention à votre amour, le silence intérieur qui respecte votre parole. Après la messe et la prière, l'*action* ; l'action alors, mais alors seulement". » (*Journal* : 769 ; la citation est tirée de Henri Perreyve, *Méditations sur les Saints Ordres*, Paris, Ancienne Maison Charles Douniol, 1901 : 159.)

4. Cette idée est exprimée dans « Mon option pour le sacerdoce », écrit cinquante ans plus tard : « En face de ces jeunes gens, l'un de mes tourments, c'est de me sentir simple "minoré", effroyablement pauvre de moyens et de pouvoirs. Je le confesse, hélas, il m'arrive de souhaiter, en dépit de ma pauvreté spirituelle, le jour de la suprême ordination. » (dans *Comment ils sont devenus prêtres*, Montréal, Maison Saint-Pie-X, 1954 : 100 ; reproduit dans *Mes mémoires*, I : 72).

5. *Genèse*, 30, 1. Citation reprise plus loin, voir lettre n° 288, n. 7.

6. Dans sa lettre du 17 juin 1903, Émile Chartier, qui réside habituellement au Séminaire de Saint-Hyacinthe, lui annonce son départ pour Québec le 20, puis un séjour au Séminaire de Sherbrooke.

7. Émile Chartier lui répond : « Vous excuserez la forme du sermon que je n'aurai pas le temps de rédiger. J'accepte l'invitation & serai à Vaudreuil le 4, probablement avec Mr [Alfred] Langlois » (27 juin 1903). D'autre part, des huit membres de l'A.C., peu d'entre eux se retrouvent à Vaudreuil, sinon évidemment le demi-frère de Groulx, Charles-Auguste Émond, et peut-être Aldéric Leduc (A. Leduc à L.G., 13 août 1903). Émile Léger n'a assisté ni à l'ordination ni à la première messe (É. Léger à L.G., 3 juillet 1903). Erle G. Bartlett et Philiza Perras ont assisté à l'ordination mais n'étaient pas à Vaudreuil (E.G. Bartlett à L.G., 5 juillet 1903). Émile Billette et Léopold Larocque, résidents de Valleyfield, ont sans doute assisté à l'ordination. Pour Arthur Goyette, il semble que non (A. Goyette à L.G., 22 août 1903) et pour Séverin Sabourin nous l'ignorons.

284 B

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 23 juin 1903 ¹

Mon bien cher Émile,

Je transcris tout simplement une lettre que je vous adresse à la fois à Québec, à Sherbrooke et à Saint-H[ycinthe].

Une lettre de Mr Corbeil m'arrive à l'instant. Il m'y annonce à regret qu'il ne pourra prêcher malgré une promesse déjà donnée, le jour de ma première Grand'Messe à Vaudreuil, 5 juillet. Des circonstances impérieuses lui rendent la chose impossible. Vous devinez où j'en veux venir. J'ai songé tout de suite à vous, mon cher Émile. Ici, je me suis déjà adressé à tous ceux qui auraient pu se croire des *droits* à me rendre ce devoir d'amitié. Mais en vain. Tous sont retenus par des obligations pressantes. Je m'en viens donc frapper à votre porte, je veux dire : à votre cœur. Frères de cœur, d'âme, d'œuvres, vous seul saurez me parler du Sacerdoce avec cet accent qui gagne le chemin du cœur.

En retraite depuis hier soir, me préparant au grand jour de Dimanche. Eh ! bien oui, cher Émile, c'est dans quatre jours que je serai fait prêtre. Il me serait bien difficile d'analyser les sentiments qui se remuent dans mon âme. Je sais seulement, je l'avoue à ma honte, qu'il me vient souvent des désirs brûlants du sacerdoce. J'ambitionne le jour où la plénitude du ministère me sera rendue avec la plénitude de l'onction sacerdotale. Ces vœux sont bien déplacés dans un pauvre cœur comme le mien. Mais à quoi me servirait de vous les cacher ? N'avez-vous pas le droit de tout savoir, vous, mon Émile ? Chaque fois que la Providence m'approche d'un jeune homme, la soif des âmes je la sens se réveiller chez moi ardente, intense.

Et je me sentirais porté à crier comme Rachel à Dieu : « *Da mihi liberos, alioquin moriar*. Donnez-moi des enfants ou je vais mourir. »

Pardonnez le décousu et la hâte de ces lignes. Vous comprenez et vous expliquez les circonstances. J'adresse trois lettres qui vont aller vous chercher par trois routes différentes. J'ai tout lieu de croire que plusieurs jeunes de l'A.C. seront à Vaudreuil le 5 juillet. Pour lors, quelle rencontre si vous alliez venir.

Tenons-nous bien enlacés dans les bras de Notre-S. J.-Christ

Votre Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe.

284 C

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 23 juin 1903¹

Monsieur l'Abbé Émile Chartier, ptre
Professeur de Rhétorique à Saint-Hyacinthe

Mon très cher Émile,

Je reçois à l'instant une lettre de Mr Corbeil m'annonçant qu'il ne pourra donner le sermon à ma première messe ; des circonstances impérieuses le forcent à se démettre d'un engagement déjà contracté. Vous comprenez où je veux en venir. Ici, autour de moi et ailleurs, je me suis déjà adressé à tous ceux qui auraient pu se croire le droit de me rendre ce devoir d'amitié. Je m'en viens frapper à votre porte, mon cher Émile. Vous aussi êtes de ceux qui pourriez me parler du sacerdoce avec l'accent qui connaît le chemin de mon cœur.

Je suis en retraite. Je serai *prêtre* Dimanche ! Je n'ose y songer et pourtant... quand les jeunes me viennent voir, je ne puis me défendre de ces désirs brûlants, bien déplacés dans mon pauvre cœur, mais enfin... et qui me feraient dire comme à Rachel : « *Da mihi liberos, alioquin moriar* ». Je me sens la soif des âmes.

Pardonnez-moi ce décousu. Vous devinez avec quelle hâte j'écris. Enlaçons la poitrine du Bon Maître, enlacés nous-mêmes dans les bras l'un de l'autre.

Le sermon sera pour ma Grand'Messe à Vaudreuil, le 5 juillet. Vous aurez peut-être reçu mon invitation adressée à Saint-H[yacinthe] le 18 juin. J'adresse trois lettres dans trois directions différentes pour être plus sûr de vous atteindre.

Votre Lionel

P.S. J'ai tout lieu de croire que plusieurs jeunes de l'A.C. seront à Vaudreuil, le 5 juillet. Quelle rencontre alors !

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe.

285

À Émile Léger

[Collège de Valleyfield, 28 juin 1903] ¹

Mon bien, bien cher Émile,

Que vous m'avez manqué aujourd'hui ² ! Je vous laisse en partant ma bénédiction. En attendant que vous veniez la chercher et me jeter dans vos bras Dimanche. Écrivez-moi que j'aie vous chercher samedi prochain.

Un service. Voudrez-vous apporter ma malle et mon coffre ? Je n'ai pu les amener avec moi. Vous aurez à fixer les étiquettes.

Au revoir, n'est-ce pas ? Quel grand jour que celui du sacerdoce ³.

Je vous embrasse mon bien-aimé fils.

L.A. Groulx, ptre

Mes malles sont à ma chambre ; la clef à M. Vincent ⁴.

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe.

2. À la sortie du collège, Émile Léger avait quitté Valleyfield pour un voyage au Saguenay en compagnie de quelques collégiens (voyage offert par Mgr Émard à quelques élèves méritants ; la destination change à chaque année). Et, écrit-il, « ce matin où M. l'abbé Lionel était fait prêtre, j'assistais à la messe dans la Basilique de Québec, à 180 milles. Je priais pour lui, mais que j'eusse été près de lui !!! » (É. Léger à J.-M. Phaneuf, 10 juillet 1903 : 1 ms. Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG)

3. Bien des années plus tard, Groulx se rappellera ainsi sa journée d'ordination : « Je n'ai jamais oublié la joie vive, exaltante qui me souleva, le 28 au matin, lorsque sorti de la

cathédrale, je pris conscience de mon nouvel état [...] c'était par un matin ensoleillé. Il y avait encore plus de soleil dans mon âme que sous le firmament. Depuis quatre ans, dans ce collège encore à la période de la naissance, et plutôt pauvre en personnel ecclésiastique, j'étais devenu, par la force des choses, directeur intellectuel de toute une jeunesse, et même un peu son directeur spirituel. Les moyens, les pouvoirs me manquaient, hélas, pour m'acquitter de ma tâche. Ce matin du 28 juin, je me sentais tout à coup muni de tous les pouvoirs du sacerdoce, tenant en moi, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, toutes les sources du fleuve de vie. Il ne tiendrait qu'à moi, me semblait-il, qu'à mon zèle, qu'à mon union étroite avec Dieu, de faire à une jeunesse passionnément aimée, tout le bien qu'elle a le droit d'attendre du prêtre. Heureuse euphorie que celle des lendemains d'ordination sacerdotale où l'on a la conscience presque sensible d'une intimité exceptionnelle avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, intimité qui va jusqu'à le sentir vivre en soi. » (*Mes mémoires*, I : 92-93) – Son grand ami, Onésime Boyer, a également été reçu prêtre ce même jour (« Chronique diocésaine », *Le Bulletin paroissial*, vol. 2, n° 8 (août 1903) : 229. Le n° 7 (juillet 1903) : 199 fait mention du sous-diaconat et du diaconat conférés à Groulx, respectivement les 14 et 21 juin.).

4. L'abbé Jean-Claude Vincent (1866-1935), alors préfet des études au cours commercial et aussi économiste au Collège de Valleyfield, où il sera professeur jusqu'en 1923. Ensuite, curé de Saint-Zotique de Soulanges (1923-1925) et, enfin, curé de Saint-Jean-Chrysostôme (1925-1935) jusqu'à sa mort. (*Le Progrès de Valleyfield*, vol. 58, n° 12 (21 novembre 1935) : 1 ; *La Presse*, vol. 52, n° 27 (15 novembre 1935) : 31.)

286

À Joseph-Edmond Aubin

Vaudreuil, 1^{er} juillet 1903¹

M. l'Abbé J.-E. Aubin, ptre
Dir[ecteur] des Eccl[ésiastiques]
au Collège de Valleyfield

Monsieur le Directeur,

J'ai quitté Valleyfield avec une telle précipitation dimanche soir que j'ai dû plus que brusquer les formalités de l'adieu. Je n'ai pu particulièrement laisser à personne l'invitation d'assister à ma première grand'messe, dans ma paroisse.

Je répare ma faute, puisque faute il peut y avoir eu et espère voir quelques-uns de mes confrères et supérieurs de Valleyfield à Vaudreuil, dimanche prochain.

Votre tout humble en N.S.
L.A. Groulx, ptre

1. 1 p. sur 1 in-folio (18 cm x 11 cm). ACDV.

287*

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 6-14 juillet 1903] ¹

<...> Si vous saviez lire dans mes yeux, comme je sais lire dans les vôtres <...>

1. Extrait tiré d'une lettre de E.G. Bartlett à L.G., 12 juillet 1904 : « Si vous saviez lire dans mes yeux, comme je sais lire dans les vôtres », écriviez-vous dans une lettre des dernières vacances. » (1 ms.) Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 5 juillet 1903, 2 p. mss. Lettre aussi attestée par E.G. Bartlett à L.G., 15 juillet 1903 : « [...] lorsqu'on est plus triste que de coutume, quand les peines vont se multipliant et que la lettre vient de l'amî, du directeur le plus *dévoué* qu'on puisse avoir c'est alors que la joie est plus vive et qu'on la reçoit comme un don du ciel. Vous me demandez de raconter mon train de vie [...] À propos de la grande affaire qui m'occupe depuis q[uel]q[ue] temps [...] Ce que vous m'apprenez sur le compte d'Aldéric [Leduc] est certainement de nature à me réjouir [...] » (1, 3 mss).

288

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 13 juillet 1903 ¹

Mon bien cher Émile,

Je regrette encore l'arrivée plus ou moins inopportune de notre visiteur de l'autre jour. La conversation avait pris si bonne allure, et que de confidences il a fallu rengainer ! Je n'ai pas mis mon voyage au nombre des heureux ; j'avoue bien que je m'étais rendu à Valleyfield un peu beaucoup pour vous voir, vous parler longuement comme cela ne nous avait été possible de si longtemps et voilà que nous nous sommes à peine entrevus ².

Me voilà revenu à nos poétiques « Chenaux », reprenant dans son complet ma vie de vacances faite de prières, de solitude, de lectures et d'étude ³. Encore au large mes rêves de repos, d'abstention totale de tout travail. Les graves devoirs qui surgissent devant les pas du jeune prêtre ne me laissent plus libres de me croiser les bras et me voilà qui relègue pour de bon mes aspirations au repos parmi mes rêves de vieillesse, pour peu qu'il y ait encore des rêves à soixante ans ⁴. Dieu bénit visiblement mon travail que je poursuis sans fatigue avec joie et amour. J'ai là, devant les

yeux, à la façon des artistes, une figure aimée qui soutiendrait mon ardeur et mon courage, s'il en était besoin. Cette figure n'est pas celle de la Gloire que je n'ai jamais, que je sache, un tant soit peu courtisée et pour laquelle je n'ai pas de mérite à me déclarer plein d'indifférence. Cette figure aimée, bien aimée, vous la connaissez bien, mon Émile. Vous savez quelle est la Dame de mes pensées à moi, c'est la jeunesse n'est-ce pas ? Quand une fois on a donné à cette apparition idéale la figure que je lui ai toujours vue, ces traits respirant la pureté, la franchise, l'honneur, la vertu, on peut bien lui faire le sacrifice du peu que l'on est, comme un pauvre qui apporte son humble sou de bon cœur quand sa générosité voudrait donner des millions. Oh ! que les désirs ne tiennent-ils lieu de réalités ! Que de choses immenses, grandioses nous accomplirions pour la cause sacrée des jeunes ! Je m'en vais pourtant semant un peu de temps à autre dans cette terre *en friche* que sont toujours mon cœur et mon âme. Les rayons de la grâce sont bien autrement féconds que ceux du soleil et ma seule espérance est qu'ils ont déjà fait germer sur les pierres les fleurs et les fruits de Dieu. J'essaie de tout ramener au même but, ou plutôt tout m'entraîne, tout me conduit à ce but qui sera celui de toute ma vie. C'est toujours pour la jeunesse et rien que pour elle, que je prie, que je travaille, que je souffre, que je rêve ; elle est quoi que je fasse au fond de tous mes désirs, de toutes mes pensées et de toutes mes actions, et je me sens heureux, vous ne sauriez croire combien, mon Émile, qu'il en soit devenu ainsi.

Aucune étude ne m'est plus chère actuellement que celle de l'Évangile⁵. J'y suis revenu après l'avoir beaucoup trop négligée. C'est bien par là et par là seulement que nous deviendrons des hommes à la parole féconde capables de former et de développer Jésus-Christ dans les âmes de la jeunesse et de les conduire à la virilité de la vie chrétienne. Saint Jean est mon évangéliste favori. Nulle part ailleurs que chez lui la présence du Maître ne se fait sentir avec une vérité que j'appellerais aussi palpable. Que de beautés qui éblouissent, qui enlèvent sans étonner parce que le divin n'étonne pas et dont il ne faut essayer de rien dire ! À côté des paroles sublimes, il y a les traits simples, touchants, presque poétiques qui remuent doucement le cœur. Il y a quelques jours, par exemple, je me suis senti des larmes plein les yeux, en lisant ces paroles du Maître à ses disciples, après l'entrevue avec la Samaritaine : « *Levez vos yeux, et regardez les campagnes, comme déjà elles blanchissent pour la moisson, Levate oculos et videte regiones quia albae sunt jam ad messem* ⁶ ». J'ai levé les yeux, mon Émile, sur l'appel du Maître, et j'ai regardé longtemps. Oh ! la douce vision ! Je l'ai vue cette moisson d'âmes jeunes et blanches qui sera peut-être la mienne. Elles étaient là devant mes yeux ressuscitant tous mes espoirs de jeune homme, ravivant tout le bonheur de mon immolation sacerdotale, et dorant l'aube de ma vie nouvelle d'un pur et chaud rayon du ciel. Jamais le prêtre ne s'était encore fait sentir au-dedans de moi-même avec une force et une émotion pareilles. Et dans l'espérance impatiente d'en arriver à ces jours bénis, je me serais écrié volontiers avec

Rachel : *Domine, da mihi liberos, alioquin moriar*. Oh ! Seigneur, donnez-moi des enfants, ou je vais mourir »⁷.

J'ai terminé hier soir ce livre que vous m'avez vu entre les mains l'autre jour : *Souvenirs de ma jeunesse* par le P. Gratry. C'est aussi une grande et belle âme, une âme royale, mon Émile, que celle du maître de notre cher Henri Perreyve. Son livre est un de ceux qui nous ramènent aux grands élans d'âme, à la vie transfigurée. L'élévation de l'esprit et du cœur est si naturelle à ce bon Père qu'on se sent vivre avec lui dans les régions souveraines comme dans une atmosphère accoutumée. J'y ai recueilli toute une bottelette d'idées précieuses ; je les ai glanées en pensant à mon cher Président de l'Action catholique, je vous en envoie quelque peu.

Quand nous nous sentons pris d'impatience, de désolation à la vue du peu de mouvement que les circonstances nous permet[tent], du peu d'action que nous exerçons sur les œuvres, les choses et les personnes aimées, quelle plus noble et plus reconfortante joie que de songer que par nos aspirations secrètes au dévouement nous ne sommes pas encore tout à fait inutiles ? Eh ! bien c'est ce dont nous assure le P. Gratry⁸ : « Les efforts intérieurs des volontés, la prière des esprits, le cri des cœurs, tout cela n'est jamais perdu ; ce sont là, au contraire, les sources vives des forces qui peuvent soulever le monde vers une vie plus élevée. L'état d'une âme et son mouvement intérieur se répand jusqu'aux extrémités de la terre, et entre, comme force composante, grande ou petite, dans tous les mouvements de l'univers. »

J'abrège, mon bien-aimé Émile, afin de vous aller voir plus tôt. Ayons toujours *de grands élans d'âme*. Ne perdons jamais de vue l'Action cath[olique]. Quand venez-vous me voir ? Quel beau jour que celui-là !

Votre Lionel A. G., Ptre pour vous bénir

1. 8 p. sur 2 in-folio rayés (18 cm x 11 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 3 juillet 1903, 4 p. mss.

2. Émile Léger note aussi la brièveté de leur tête à tête : « hier [...] j'ai passé l'avant-dîner avec le Rév. M. Groulx ! Que de joies ! Je n'ai pu le voir seul que peu de moments ; Louis G[osselin] nous est arrivé pour se remettre un peu de ses mauvaises humeurs. » (É. Léger à J.-M. Phaneuf, 10 juillet 1903 : 1-2 mss. Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG)

3. Sur sa vie en vacances, voir lettres nos 117, n. 4 et 145, n. 7.

4. Voir lettre n° 198, n. 4.

5. Voir lettre n° 204, n. 11.

6. *Jean* 4, 35.

7. *Genèse* 30, 1 ; voir lettre n° 284A, n. 5.

8. A. Gratry, *Souvenirs de ma jeunesse suivis des Derniers Jours et du Testament spirituel* du P. Gratry, œuvres posthumes, 7^e éd., Paris, Téqui, 1907, vii, 279 p. : 150.

+

Vaudreuil, 29 juillet 1903 ¹

Monsieur l'Abbé Joseph Laframboise, S[ous-]D[iacre]
du Collège de Valleyfield, Qué.

Monsieur l'Abbé et cher ami,

Dimanche prochain, 2 [août] ² sera le jour fixé pour la communion mensuelle des membres de l'Action catholique. J'ai pris la liberté de vous en prévenir. L'intérêt affectueux que vous témoignez à l'œuvre m'a fait présumer que vous seriez heureux de vous joindre à nos chers jeunes gens.

J'ai l'habitude d'indiquer chaque mois, à nos « Actionnaires », une intention spéciale qu'ils recommandent, ce jour-là, à Notre-Seigneur. Me permettez-vous de vous recommander tout spécialement, à vous, mon cher ami, la personne des Directeurs, et en particulier, du directeur du Cercle de Valleyfield ?

Je n'ai pas oublié cette bonne soirée du 26 juin passée ensemble dans ma petite chambre de Séminariste. Vous m'y avez dit de trop bonnes paroles de l'Action et de l'idéal qu'elle poursuit, pour que je n'en aie pas gardé le meilleur souvenir. Du reste, ne nous sommes-nous pas rencontrés, ce soir-là, dans un même ardent et profond amour de la jeunesse, c'est-à-dire en cette communauté de vues et de désirs où l'on se reconnaît frères par les aspirations et par le dévouement ? Je crois vous avoir dit alors les appréhensions que m'apporte la direction d'une œuvre de cette importance. Ces appréhensions me reviennent toujours, surtout en ces jours de vacances où l'on se ressaisit mieux dans la réalité de ses pensées et de ses souvenirs. N'allez pas y voir, je vous en prie, une plainte vaine et toute de convention. Je ne fais pas de fausse modestie : c'est l'aveu franc et sincère d'une faiblesse pressentie devant la gravité des plus sérieux devoirs. Rien ne m'afflige plus que l'opinion entretenue à mon sujet par certains de mes amis. Dieu sait combien je voudrais me trouver les qualités, les vertus, les talents qu'ils me croient. Je n'aurais pas alors le chagrin de me sentir si au-dessous de la tâche quand je sais de quels hommes, de quels prêtres la jeunesse aurait aujourd'hui besoin. Ma seule ressource est de compter de bons, d'excellents amis ³ dont les secours et les prières ne m'ont jamais manqué. Et alors, je vais de l'avant, donnant à mon petit travail de chaque jour, me disant aussi que nous travaillons tous ensemble à une œuvre où ce sont moins les efforts et les agitations de l'homme qui comptent que la poussée divine et les inspirations d'en haut.

Quel sera l'avenir de l'A.C. ? Je l'ignore. Néanmoins, mon cher ami, je crois que nous sommes à la veille d'un mouvement de la jeunesse des plus sérieux et des plus magnifiques. J'ai appris depuis quelque temps les nouvelles les plus réconfortantes. Il existe en maints endroits des sociétés de jeunes gens, dont l'existence est tenue secrète, mais dont le but et les travaux font songer à ce qu'il y a de plus admirable en dévouement. L'an prochain, j'en ai confiance, nous serons en relations avec eux. Et notre mot d'ordre alors sera, en variant tant soit peu un mot d'Ozanam : « Enlaçons la jeunesse dans un réseau de charité ».

Je vous remercierai de me faire parvenir quelques nouvelles de tous nos jeunes, et en particulier de ce pauvre Ald. ⁴ Voulez-vous que nous nous unissions pour le sauver, pour l'élever jusqu'à la hauteur du jeune homme comme il faut ? J'ai un souvenir pour lui à tous les mémentos de mes messes et j'espère.

Bien à vous en N.S.
L.A. Groulx, ptr

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ACDV, D 276.

2. Groulx écrit : juillet.

3. Cette amitié sera de plus en plus menacée à partir de 1912 et se brisera à l'occasion d'un différend particulièrement grave en 1915 (*Mes mémoires*, I : 201, 221-227).

4. Aldéric Leduc.

290*

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹

<...> *J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires »* <...>

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 15 juillet 1903, 4 p. dact.

291*

À Émile Billette

[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹

<...> *J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires »* <...>

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903.

292*

À Georges-Étienne Boileau

[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹

<...> *J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires »* <...>

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903.

293*

À Arthur Goyette

[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹

<...> *J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires »* <...>

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903. Lettre aussi attestée par A. Goyette à L.G., 22 août 1903 : « Il y a quelques jours, je recevais le livre annoncé par votre lettre, livre que j'attendais avec impatience [...] Sans accepter en entier la louange adressée à mes "habitudes intellectuelles" [...] mes sincères félicitations (un peu tardives) pour votre nouvel état [...] » (1, 2 mss).

294*

À Léopold Larocque[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹*<...> J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires » <...>*

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903.

295*

À Philiza (Gabriel) Perras[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹*<...> J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires » <...>*

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903. Lettre aussi attestée par P. Perras à L.G., 14 août 1903 : « Il y a longtemps déjà que j'ai reçu votre aimable lettre [...] Dans votre courte mais charmante lettre, vous m'avez rappelé le souvenir de cette soirée d'avril où vous frappiez à la porte de mon cœur pour y trouver un écho qui vous a tant réjoui [...] Vous me parlez aussi de futurs actionnaires. Tel a été mon but depuis mon entrée dans l'action [...] » (1, 2, 3 mss).

296*

À Jean-Marie Phaneuf[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹*<...> J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires » <...>*

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 21 juin 1903, 10 p. mss. Juste avant la réception de sa lettre, Jean-Marie Phaneuf écrit à Émile Léger : « N.B. Où est l'Abbé Groulx ? Comment est-il ? Que fait-il ? Des renseignements à son sujet me tireraient d'inquiétude. » (31 juillet 1903 : 1 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger)

297*

À Séverin Sabourin

[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹

<...> *J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires »* <...>

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903.

298*

À Trefflé-Zénon Simon

[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹

<...> *J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires »* <...>

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903.

299*

À Stanislas Vermette

[Vaudreuil, ca 29-30 juillet 1903] ¹

<...> *J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires »* <...>

1. Extrait de la lettre n° 300, à Émile Léger, 30 juillet 1903.

+

Vaudreuil, 30 juillet 1903 ¹

Mon bien cher Émile,

J'adresse une petite lettre à tous les « Actionnaires » ; j'ignore si tous pourront la recevoir à temps. Il sera peut-être plus prudent que vous alliez leur faire souvenir vous-même ² de leur devoir de dimanche prochain.

Soyez bien fervent, mon Émile. Retrouvez, je vous en prie pour ce jour-là, votre *enthousiasme des anciens jours*, de ces jours déjà lointains (?) où Montalembert vous remplissait, vous gonflait de son souffle chevaleresque. N'avez-vous point peur d'avoir laissé trop loin derrière vous ce beau temps qui aurait dû toujours durer ? Mais je ne veux pas vous gronder. Ah ! si vous étiez plus près de moi ! Les belles choses que je vous ferais lire. Vous sauriez encore toucher les cordes, les fibres de votre âme et lui faire rendre ces beaux sons qui seront toujours, je l'espère, les siens et rien que les siens.

Je ne puis vous écrire que ces pauvretés. Je suis littéralement débordé, d'ouvrages, de correspondances de toutes [prove]nances ³. Je n'ai que le temps de vous défendre de faire des rêves d'égoïsme, rêve de retraite, de silence, d'action à l'arrière-plan, et de vous presser bien fort sur mon cœur pour vous faire comprendre que mes reproches à l'eau de rose ne sont au fond que le signe de la plus vive affection

en N.S.
 Votre bon ami
 Lionel, ptre

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 23 juillet 1903, 6 p. mss.

2. À part Émile Léger, trois autres actionnaires habitent Valleyfield : Émile Billette, Léopold Larocque et Philiza Perras. Dans *Une croisade...*, Groulx a ainsi parlé du rôle d'Émile Léger pendant les vacances : « le président des *Actionnaires* ne restait pas inactif en vacances. Il se chargeait pour sa part du groupe de Valleyfield. Émile demeurait à quelque distance du collège, en pleine campagne. Et presque tous les jours, ordinairement dans l'après-midi, on pouvait voir un peloton de collégiens déboucher à l'extrémité de la rue du Marché et prendre à travers champs. C'était la visite quotidienne à l'hospitalier campagnard. Tous s'y rendaient, attirés par le charme personnel de l'interminable causeur, et aussi pour se reprendre à des idées fortifiantes au contact d'une âme très noble. On se saluait à la bonne franquette, à coups de chapeaux. On s'asseyait sans cérémonie sur l'herbe, sous les arbres comme Tityre et Moelibée. Émile apportait un livre, une revue, un journal ; et l'on lisait, et

l'on bavardait à bouche que veux-tu, à la collégienne. » (1^{re} éd. : 199-200 et 2^e éd. : 191-192) Quant aux actionnaires dispersés hors de Valleyfield, « l'action du directeur venait seconder chaleureusement l'effort du jeune président. En vacances, le directeur demeure tout près de ses jeunes gens par ses prières et par ses lettres. Leur souvenir le suit au bréviaire comme à l'autel. C'est lui d'ordinaire qui partage avec le président la douce besogne d'annoncer à tous la communion mensuelle. Et il aime dans ses lettres à leur garder bien vivant le souvenir de l'œuvre » (*ibid.*, 1^{re} éd. : 201-202 et 2^e éd. : 193).

3. Groulx écrit : nances. Devrait-on lire : [prove]nances ?

301

À Émile Chartier

+

Vaudreuil, 3 août 1903¹

Monsieur l'Abbé Émile Chartier, ptre
Séminaire de Saint-Hyacinthe

Mon bien cher Émile,

Qui sait où je vais vous prendre ? Vous voilà sans doute parti depuis longtemps, dans votre voyage anticipé par le rêve, à travers la France, la patrie des souvenirs, à travers l'Italie, la terre classique des beaux-arts... Je me plais à vous voir un peu partout, cherchant, glanant de préférence certaines choses et certains souvenirs, accomplissant d'affectueux pèlerinages à des tombes révérees, au cimetière de Picpus, par exemple. Car, il me semble qu'au fond de tous vos voyages, de toutes vos études, de tous vos travaux une constante préoccupation se retrouve, un profil apparaît, le profil aimé d'une jeunesse à qui vous avez trop donné pour ne pas encore lui tout réserver.

C'est cette assurance d'une collaboration toujours partagée qui me console un peu de votre départ. Je me réjouis pour vous, mon Émile, et pour nous, de ce séjour là-bas, de cette halte dans le silence et dans l'étude que vous appelez « le cénacle des forts² ». Et ma joie est d'autant plus sincère que je juge de l'utilité de votre voyage un peu trop peut-être par la considération du besoin que j'en aurais moi-même. Mais, par contre, en vous voyant partir, en vous envoyant de loin mes adieux de frère et d'ami, je ne puis oublier ceux qui restent. Je me souviens toujours que votre départ va me laisser seul, bien seul ou à peu près, à la direction et à la propagation d'une œuvre encore naissante, et où mon dévouement s'était habitué à ne se dépenser qu'à côté du vôtre. Heureusement que la Providence nous a appelés au service d'une œuvre pour laquelle il faut espérer peu des agitations de l'homme, mais attendre tout des inspirations et des impulsions divines.

J'essaie depuis quelques jours de m'occuper beaucoup de l'« Action catholique ». Je songe à lui infuser à Valleyfield surtout un regain de vie, d'enthousiasme³. Il faut toucher fort les cordes pour les faire vibrer en ce pays-là ; l'atmosphère y étouffe si bien les plus nobles sons. J'attends, demain soir, mon Président, l'ami Émile. C'est en présence de mes jeunes gens, quand nous parlons cœur à cœur, que le bon Dieu me fait présent pour l'ordinaire, de mes meilleures inspirations. Émile Lambert, de Ste-Thérèse doit également passer ici, d'ici à la fin des vacances⁴. Ces rencontres un peu isolées m'ont donné l'idée d'un petit congrès de tous les directeurs et des principaux dignitaires de l'Action. Il faudra naturellement en venir là quelqu'un de ces jours, dans quelques années, quand vous nous serez revenu. Que d'idées heureuses, quel renouveau de ferveur et de zèle ne manqueraient pas de jaillir d'une petite assemblée de ce genre ! Il faut souhaiter, mon cher Émile, que nous en soyons, et que l'« Action », même sans nous, voit cette belle journée de sa vie. En attendant, il faut essayer [de] faire comprendre à nos jeunes gens, du moins mal que nous le pouvons, la nécessité et la beauté de l'apostolat qu'on leur propose. Il faut les défendre contre la conception de l'existence qu'on se donne autour d'eux et qui n'est presque jamais la vraie. C'est là, il me paraît, le difficile, le point stratégique à emporter. « Ne cherchez nulle part autour de vous, l'exemple de ce que vous voudrez accomplir », n'ai-je cessé de répéter toujours aux « Actionnaires » ; et je ne crois pas avoir trop exagéré. Heureux sommes-nous encore d'exploiter cette mine sans fond d'ardeur et de générosité qu'est le cœur du jeune homme ! Heureux sommes-nous surtout d'avoir pu rencontrer toute une phalange d'adolescents, comme les nôtres, qui nous ont été accordés, nous pouvons bien l'espérer, comme une exhortation et comme une récompense, après que nous les avons vus plus nobles, plus beaux d'âme et de cœur que tout ce que notre propre adolescence a connu !

Cette dernière réflexion, mon bien cher Émile, me fait songer soudainement au *mal fondé* de mes plaintes et de mes inquiétudes. Après ce que nous avons vu, depuis deux ans, se déployer de noblesse d'âme, de courage et d'héroïsme juvénile, il semble que nous devrions être ouverts à toutes les espérances. Et le mouvement, irons-nous oublier la belle et grande allure qu'il a prise ? Tant de forces, tant de bonnes volontés rapprochées et unifiées ne s'arrêteront pas là. Le mouvement de la jeunesse ne fait que commencer. Nous sommes appelés peut-être à voir des choses grandes, magnifiques. Vous ne sauriez croire quel espoir j'ai conçu de toutes ces ramifications d'œuvres de jeunesse dont vous m'avez révélé l'existence. Quand tous ces dévoûments obscurs se révéleront les uns aux autres, quand tous ces groupes épars se seront coalisés ! « Le temps vient, pour emprunter un mot de Gratry, où, comme autrefois dans l'enthousiasme des croisades, les femmes enverront à l'homme qui prétendra rester dans ses plaisirs et dans son repos, la quenouille de fileuse, pour le réveiller par la honte⁵ ». Et s'il vient ce temps plus tôt que plus tard, c'est qu'il se sera

trouvé, dès aujourd'hui, des jeunes de vingt ans, dont le cœur n'était pas éteint et qui auront eu l'audace de dire, encore avec Gratry : « Je ne veux rien ; je ne crains rien ; et n'ayant autre désir, ni autre crainte, je donne ma vie à la justice et à la vérité ⁶ ».

Toujours dans le but de travailler à ces rapprochements, je vous soumetts, bien cher Émile, une idée dont vous voudrez bien me dire votre sentiment. J'ai songé à me mettre en relations, par votre intermédiaire, avec M. l'Abbé Lévesque ⁷ de St-Louis de Montréal. J'ai pensé qu'il pourrait nous venir quelques généreuses inspirations, des aides précieuses de ce côté-là. Nos jeunes, par ailleurs, verront s'élargir le cercle de ceux qui partagent leurs idées. Tous ceux en plus qui connaissent M. l'Abbé Lévesque m'en parlent comme d'un saint à la Louis de Gonzague : je serais heureux d'assurer à notre nouvelle catégorie des *membres priants*, un affilié dont les prières nous seraient bien utiles. Les deux œuvres, dès qu'elles sont dirigées par des prêtres, et pour la jeunesse, ne peuvent manquer d'être sœurs ; il y aurait donc profit pour les deux à faire connaissance et à ouvrir des relations. Il faut vous dire aussi que je compte beaucoup sur l'extension rapide du mouvement pour entretenir l'enthousiasme à l'Action catholique : la jeunesse n'est pas insensible, même avec la meilleure dose d'abnégation, au stimulant du succès.

J'espère toujours en la visite de MM. Langlois et Roy ⁸. Dieu me permettra, je veux l'attendre des prières que je Lui adresse, de les amener sinon à faire de l'« Action catholique », du moins à entreprendre quelque chose dans ce sens, à mettre l'apostolat dans leurs collèges sur le pied d'une organisation. C'est l'essentiel. Et vous, mon bien cher, unissez-vous toujours à moi : prions pendant ce dernier mois de vacances plus unis, plus fervents. Ayant toujours devant les yeux nos entreprises, nos devoirs, notre faiblesse, aussi n'est-ce pas ?

En N.S. plus que votre ami
L.A. Groulx, ptre

N.B. Pourriez-vous me retourner ma correspondance ⁹ ; accepterai conditions !

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe.

2. É. Chartier à L.G., 26 novembre 1902 : 11 ms.

3. Par le biais de l'Académie Énard qu'il fonde le 13 septembre 1903 (voir lettre n° 403, n. 6).

4. Nous ignorons si Émile Lambert a effectivement fait cette visite. Quant à celle d'Émile Léger, voir lettre n° 302, n. 4.

5. Gratry écrit dans *Les Sources* : « Le temps approche, espérons-le, où l'homme qui vivra pour lui seul, selon la fade et coupable routine du vieux monde décrépît, ne sera plus un homme aux yeux des siens, mais un efféminé. Le temps vient où, comme autrefois dans l'enthousiasme des croisades, les femmes enverront à l'homme qui prétendra rester dans ses plaisirs et son repos la quenouille de fileuse pour le réveiller par la honte. » (p. 209)

6. *Les Sources* : 216.

7. L'abbé Ovide-David Lévesque est né à Montréal. Il a été ordonné le 18 décembre 1897. À Rome en 1898 et 1899, il est vicaire de la paroisse Saint-Louis-de-France, à Montréal, de 1900 à 1905 (*Le Canada ecclésiastique*, 1898-1906). Souffrant, au dire de son médecin, « de débilité générale et de neurasthénie », il passe aux États-Unis pour profiter de la salubrité des Adirondaks et refaire sa santé (A. Charbonneau à À qui de droit, 17 mai 1908, ACAM). D'accord avec l'évêque d'Ogdensburg, dans l'État de New York, Mgr H. Gabriels, il sollicite et obtient son *exeat* de Mgr Bruchési (Mgr Paul Bruchési à Mgr H. Gabriels, 1^{er} mai 1908 ; Gabriels à Bruchési, 7 mai 1908 ; Bruchési à Lévesque, 12 mai 1908 ; Lévesque à Bruchési, 17 mai 1908 ; Bruchési à Lévesque, 21 mai 1908 ; Gabriels à Bruchési, 28 mai 1908 ; Lévesque à Bruchési, 14 juin 1908, ACAM). Selon *The Official Catholic Directory* (New York, P.J. Kennedy), l'abbé Lévesque fait du ministère dans le diocèse d'Ogdensburg à Keeseville (1908), Chateauguay (1909), Chasm Falls (1911-1912), Benson Mines (1913-1914) et Lyon Mountain (1915-1938). Il décède dans sa paroisse, le 24 mai 1938.

Le 12 août 1903, Chartier écrit à Groulx : « L'abbé Lévesque est déjà des nôtres et je serais heureux de vous mettre en relations avec lui. Malheureusement, j'ignore où l'atteindre, vu son départ annoncé de Saint-Louis. »

Le cercle qu'a dirigé l'abbé Lévesque aurait été fondé en 1902. On lit dans *Le Semeur* : « Le secrétaire du cercle Saint-Louis, lequel a été fondé ici à Montréal, il y a déjà trois ans, nous envoie les noms de ses officiers : Le camarade Georges Baril, de l'Administration du *Semeur*, a été élu président. Les autres officiers sont : F. Roby, secrétaire ; Beaugrand Champagne, trésorier ; C. Hébert, archiviste ; E. Barette, conseiller » (L.-R. La Vergne, « Chronique de l'Association », *Le Semeur*, vol. 1, n° 7 (mars 1905) : 155). Le cercle Saint-Louis avait alors pour directeur le P. Chaput, jésuite (L.-R. La Vergne, « La Vie de l'Association », *Le Semeur*, vol. 1, n° 9 (mai 1905) : 197). Dans le compte rendu du congrès de 1904, on trouve ces lignes : « [Eugène-Réal] Angers présente le rapport du cercle *Saint-Louis*, fondé depuis près de trois ans par les camarades Hébert et Fernand Roby. Le cercle compte 15 membres » (*Le Semeur*, vol. 1, n°s 1-2 (septembre-octobre 1904) : 29). Sur le cercle Saint-Louis, voir aussi lettre n° 304, n. 3.

8. Alfred Langlois, professeur de philosophie au Collège de Lévis, s'était engagé à aller aux Chenaux avec son ami, professeur de philosophie au Collège de Rimouski (9 juin 1903 : 1 ms.). Cependant, ni l'un ni l'autre n'iront à Vaudreuil et Groulx devra attendre pour que soit implantée l'Action Catholique dans ces deux collèges. À Lévis, il perd son allié puisque A. Langlois est nommé professeur de théologie au Grand Séminaire de Québec en septembre 1903 (A. Langlois à L.G., 20 septembre 1903 : 2 ms.).

9. Dans sa lettre du 12 août 1903, É. Chartier lui répond : « Votre correspondance accompagnera cette lettre [...] Elle m'appartient et je la réclame comme mon bien ; seulement je vous en fais le dépositaire pour les quatre années à venir. Dieu vous rende avec ces lettres tout le bien qu'elles m'ont procuré ! » (4 ms.) Sur ces lettres que Groulx n'a jamais renvoyées, voir lettre n° 260, n. 2.

+

Vaudreuil, 13 août 1903 ¹

Mon bien cher Erle,

L'admirable livre que *Les Sources* du P. Gratry ! Je suis sûr que vous ne l'avez pas rencontré parmi toutes ces choses à lire que vous me disiez l'autre jour vous tomber sous la main ². Vous n'en êtes peut-être pas encore à ce point de la virilité de l'âge et de l'esprit où l'on cueille tout ce qui se tient aux flancs d'un livre sérieux. Et pourtant, que même à votre âge, j'y aurais eu beaucoup à prendre. Car tout n'est pas à prendre dans ce plan de vie et d'études ; de sa nature, il ne s'adressera jamais qu'à une élite assez peu nombreuse, et encore faut-il que dans la vie, la Providence nous ait fait une situation à part. Vous lirez ce beau livre plus tard, mon bien cher, quand vous aurez vingt ans, quand vous ne rêverez plus d'une *mort précoce*, mais que vous aurez bien plutôt bonne envie de vivre et de vouer votre vie à quelque chose de noble. Et alors, vous m'en direz votre sentiment. Savez-vous pourquoi je vous en parle ? C'est que tout à l'heure on m'a apporté votre lettre alors que je venais d'en rabattre une centaine de pages. Ce m'était une fête de l'esprit et du cœur. Votre lettre toute bondée d'heureuses nouvelles et d'excellentes choses, comme l'annonce de votre départ de « cette Station ³ », n'a fait que continuer la fête : ce qui vous explique que je mêle un peu les joies de la fin et du commencement.

Il faut dire que ces sortes de fêtes conservent toujours leur vieille habitude de se faire rares ; et en ces vacances plus que jamais peut-être. Malgré toute l'envie que j'en aurais, je ne puis réussir à dire du bien de mes « *poétiques Chenaux* », comme les appelle mon ami Langlois. Avec leurs pluies perpétuelles, leur boue malpropre, et ce ciel à mine d'automne on n'imagine rien de plus désespérément contrariant et ennuyeux. Heureusement que la Providence qui est toujours la meilleure des mères, lance parfois un chaud rayon de soleil à travers tout ce sombre. Je suis de ceux qu'un bon souvenir peut rendre heureux, et qui avec une petite feuille de papier à lire derrière les rideaux de leur chambre peuvent se passer de la belle température.

J'ai eu ⁴ la semaine dernière la visite d'Émile Léger. Il est demeuré ici deux jours. Samedi je suis allé le conduire à Rigaud, chez M. Phaneuf. Ce qui nous a permis à M. Phaneuf et moi, d'offrir chacun une messe pour l'Action catholique à la chapelle de la grotte de Lourdes ⁵ qui est bien l'endroit le plus pieux et le plus poétique du monde. On monterait là, si l'on n'était chrétien, que pour jouir de ce panorama inoubliable plein de lacs, de montagnes, d'îles, de verdure, de forêts, de nuages ⁶ et de coins de ciel. Je ne vous dis pas combien j'ai pensé à vous : vous le devinerez bien.

Si vous vous fussiez trouvé là, il me semble que ⁷ nous eussions parlé, comme les apôtres du Thabor ⁸, d'y bâtir quelque chose pour y demeurer toujours. Seulement nous n'aurions bâti qu'une tente ⁹, étant tous de la même famille. Ce que ¹⁰ nous avons prié là pour le progrès, pour l'extension de notre chère Action catholique ! Nous étions là réunis, peu nombreux, mais tous avec la même chaleur de l'apostolat au fond du cœur. Votre Président, qui a communiqué de mes mains ¹¹, n'a pas été, j'en suis sûr, le moins fervent ; sa belle âme de jeune homme aura su former un de ces élans de prières toujours victorieuses que le Maître a promis d'exaucer surtout quand elles sont faites par deux ou trois réunis en son nom ¹².

Il faut que je vous fasse part d'une autre de mes joies de la semaine dernière. Le courrier m'a apporté une jolie lettre d'Émile (B). Elle est remplie des meilleures choses et je ne suis plus surpris qu'il vous ait envoyé des conseils et des exhortations ¹³. Je vous félicite, mon Erle, d'avoir un ami que le bon Dieu doit beaucoup aimer pour qu'il le transforme si heureusement. Je ne vous cache pas mon étonnement. Il m'était bien peu connu avant son entrée à l'Action. Les renseignements qui m'étaient venus de diverses sources m'en avaient fait un froid – quelque chose comme un *iceberg* – bien protégé contre les vents chauds qui font refluer la vie au cœur. L'erreur était complète. Et vous devinez si ma désillusion m'a décidément ancré dans ma conviction inflexible qu'il ne faut jamais désespérer du cœur d'un jeune homme. Il n'est pas d'*iceberg* si titanesque qui ne se fonde dans les eaux du Gulf-Stream ¹⁴ ; il n'est pas de cœur si froid que ne réchauffe le souffle chaud venu du ciel ou du rivage d'une âme aimée. Et quand un jeune homme nous apparaîtrait le plus rocailleux et le plus anguleux des êtres, n'oublions pas que c'est au plus creux des grands rochers que vont s'ouvrir pour l'ordinaire les vraies sources d'eau vive. Votre ami, Erle, est né pour devenir une âme distinguée. Vous avez le devoir de le conduire jusqu'au haut. Comprenant toute la beauté d'un pareil devoir, vous n'aurez qu'à suivre l'instinct de votre cœur : soyez sûr qu'il vous guidera de façon qu'on ne reçoive de vous que de bonnes inspirations et d'irréprochables exemples. J'espère beaucoup de votre ami ; il parlera et saura tenir une plume pour peu que ses études soient mieux dirigées. Je le savais jeune homme de jugement ; je suis heureux de lui savoir beaucoup de cœur. C'est toujours pour moi l'essentiel. Je juge toujours d'un homme par les qualités de son cœur. Et vous savez, du reste, mon cher Erle, que je mets bien au-dessus du don d'une intelligence brillante, la fortune de posséder un cœur bien fait, grand dans tous les sens. Une intelligence fût-elle le génie, n'est qu'une belle œuvre ; le cœur, quand il est grand, sera toujours à mes yeux, cette incomparable chose qu'est un *chef-d'œuvre*. C'est aussi bien mon grand principe en matière d'éducation. Et c'est selon cette même règle, il me semble, que nous devrions toujours nous travailler nous-mêmes : le cœur avant l'intelligence. Je dis : nous travailler toujours. Il est bien entendu que notre éducation n'est jamais finie, la grandeur morale n'ayant pas encore

rencontré ici-bas ses colonnes d'Hercule. Du reste, les droits de l'intelligence seront toujours sauvegardés dès là qu'on ne peut cultiver l'un sans profit pour l'autre. Voyez plutôt ce qu'en dit le P. Gratry dans cette langue pleine, forte qui n'est qu'à lui :

« Rien, dit-il, n'augmente autant la vraie capacité de l'esprit qu'un cœur ardent. L'esprit grandit quand il fait chaud dans l'âme. Les pensées sont grandes quand le cœur les dilate. Il y a des esprits où il fait clair ; il y en a où il fait chaud, disait excellemment Joubert. Oui, parfois, la chaleur et la clarté se séparent, mais la chaleur et la grandeur jamais. Les esprits les plus grands sont toujours ceux où il fait chaud. ¹⁵ »

Quand il vous plaira après le 20 et même auparavant, mon bien cher Erle. La semaine prochaine, pendant la retraite ecclésiastique à Valleyfield, je serai *Curé* de la paroisse St-Michel de Vaudreuil ¹⁶. Ces fonctions du reste ne m'enlèveront rien de ma liberté. Si vous étiez ici dimanche le 23, je vous amènerai avec moi à Senneville, dans l'île de Montréal. Je vais dire la messe là tous les dimanches à la chapelle du millionnaire Forget ¹⁷. C'est un petit voyage de trois heures fait entre deux trains 7 à 10. La voiture vient me prendre à la gare avec mon servent : course d'une demi-heure, messe à huit heures, déjeuner au château où l'on fraye avec les grandes gens, puis le temps de griller un cigare et l'on s'embarque après avoir vu l'un des plus beaux endroits du pays. Ce Senneville est habité par tous les millionnaires du pays. Toutes les résidences là sont royales. Je vais donc vous attendre, vous me ferez savoir comme l'année dernière. Je me prends à espérer qu'au jour où vous m'arriverez mes « Chenaux » seront redevenus tout poétiques. À coup sûr, il y aura de l'ombrage, de la joie, du bonheur, du beau soleil quelque part.

Au revoir.

Votre tout affectueux en N.S.

L.A. Groulx, ptre

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 11 août 1903, 3 p. dact. Un extrait de cette lettre de Groulx a été publié dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 202 et 2^e éd. : 193-194, extrait que nous trouvons sous une forme presque similaire à celle de la lettre dans *Art-Notes* : 56-57 mss.

2. Dans sa lettre du 15 juillet, E.G. Bartlett disait effectivement qu'il utilisait tous les moments de répit que lui laissait son travail (voir *infra*, n. 3) pour lire « les journaux ou toute autre chose qui me tombe sous la main » (2 ms.). Mais Groulx se trompe ici car le disciple a précédé le maître. L'on peut lire dans le journal de Bartlett à la date du 24 juin 1903 : « J'achève la lecture des *Sources* du P. Gratry. C'est passablement "haut" et je lis vite. J'ai fait néanmoins une sorte d'analyse de la première partie : "Conseils pour la conduite de l'esprit" » (II : 104 ms.).

3. Pour les vacances d'été, E.G. Bartlett est « sous-agent » de gare à Saint-Lambert où passent les trains du *Grand Trunk Railway*, du *Central Vermont Railway Company*, de l'*Intercolonial Railway of Canada*, etc. Pour ses lettres à Groulx, il utilise du papier à en-tête

imprimé de ces trois compagnies de chemin de fer (lettres des 5 et 15 juillet et du 11 août 1903). Il annonce son départ pour la fin de la semaine suivante et prévoit rendre visite à Groulx à partir du 20 août, mais il n'arrivera à Vaudreuil que le 30 (voir sa carte postale du 25 août 1903). Si Groulx met au nombre des bonnes nouvelles le départ de son disciple de Saint-Lambert, c'est qu'il craint un relâchement dans sa façon de vivre qu'apporterait un milieu offrant plus de tentations que son milieu de vie habituel. C'est ce que lui avouait E.G. Bartlett dans sa lettre du 15 juillet en réponse à la question de Groulx sur sa vie là-bas (voir lettre n° 287* ; aussi Joseph Laframboise à L.G., 2 août 1903 : 3-4 mss). Nous retrouverons à quelques reprises chez Groulx, comme chez bien d'autres professeurs religieux, cette « peur » des vacances où les collégiens ont tendance à mettre au rancart les principes de vie et les habitudes religieuses qui ont cours durant l'année scolaire (voir, par exemple, lettre n° 413, n. 10). Dans *Une croisade d'adolescents*, Groulx consacre un chapitre à « L'Action catholique et les vacances » (1^{re} éd. : 184-204 et 2^e éd. : 181-195), dans lequel on retrouve l'extrait de la présente lettre.

4. Début de l'extrait dans *Une croisade...* : J'ai eu [...] chez M. X... ce qui [...] à monsieur X... et à moi d'offrir une messe pour l'*Action catholique*, à la chapelle de Lourdes.

Début de l'extrait dans *Art-Notes* : J'ai eu [...] d'offrir une messe

5. Voir lettre n° 120, n. 14.

6. *Une croisade...* : de verdure, de nuages, de clochers et de coins de ciel [...] vous le devinez bien.

Art-Notes : de verdure, de nuages et de coins de ciel

7. *Une croisade...* et *Art-Notes* : Si vous eussiez été là, il est probable que

8. *Luc* 14, 10.

9. Cette image revient souvent dans les premiers écrits de Groulx (voir lettre n° 32, n. 21 et *Journal* : 519-520, 771-772).

10. *Une croisade...* : Comme nous avons prié pour le progrès, l'extension de notre chère *Action catholique*.

Art-Notes : prié pour le progrès, l'extension

11. *Une croisade...* : ma main

12. Fin de l'extrait cité dans *Une croisade...* : réunis en son nom.

13. E.G. Bartlett écrit à propos d'Émile Billette, dont la lettre à Groulx n'a pas été retrouvée : « Il entretient avec moi une correspondance bien suivie : sa dernière lettre était remplie d'exhortation [*sic*] et de conseils. » (11 août 1903 : 2 ms.)

14. Image qu'il reprendra plusieurs fois, par exemple : « Vous savez l'origine à peu près certaine des bancs poissonneux de Terre-Neuve. Le Gulf-Stream fond les banquises. Ainsi vous serez le courant chaud qui traversera allant droit son chemin les couches froides, égoïstes de la société. Vous ferez se fondre les icebergs de l'égoïsme féroce de l'intérêt idolâtre. » (« Les difficultés » [ca 1905-1906], FLG 08 01)

15. Sur Gratry, voir Introduction II : xciv s.

16. Son passage à la cure de Vaudreuil est attesté seulement par un baptême célébré le 17 août 1903 et par l'enregistrement olographe qu'il en fait dans RBMS, XVI (1897-1909) : 156-157, APV.

17. Au nord-ouest de l'île de Montréal, Senneville est la station estivale des bourgeois fortunés. Louis-Joseph Forget et son neveu Rodolphe figurent parmi la poignée de Canadiens français appartenant à la grande bourgeoisie canadienne, dominée par les anglophones. Ce sont des financiers habiles, experts en matière de concentration d'entreprises. Ainsi de Louis-Joseph qui, en 1901, met sur pied, de concert avec Herbert Holt, un monopole des services publics à Montréal, la *Montreal Light, Heat and Power*, une société d'électricité et de gaz. L'oncle est décédé en 1911 ; le neveu en 1919. – La chapelle construite en 1901 et qui existe toujours est un bâtiment indépendant du château Bois-de-la-Roche dont la reconstruction a été entreprise par les frères Maxwell en 1897, l'année suivant l'incendie de la première résidence construite en 1887 (voir France Gagnon-Pratte, *Maisons de campagne des Montréalais, 1892-1924. L'architecture des frères Maxwell*, Montréal, Éditions du Méridien, 1987 : 70-81).

303*

À Aldéric (Augustin) Leduc

[Vaudreuil, 14ss août 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Leduc du 13 août 1903, 8 p. mss. Lettre attestée par A. Leduc à L.G., 18 septembre 1903 : « [...] Vous dire, cher Ami, ce que je ressens quand je lis cette épître que vous m'adressiez pendant les vacances, je ne le puis. Elle est trop belle, elle est trop enthousiaste, elle me rappelle tant de souvenirs ! Je n'y ai jamais répondu ; c'est ce que je fais aujourd'hui. Vous me dites, au milieu de cette lettre, que vous aimez mon âme [...] j'en suis venu à me persuader que votre grande ambition, votre seule ambition, est de vous occuper de la jeunesse, de l'aimer, de lui faire du bien, de lui faire comprendre enfin ses droits et ses privilèges. Je sais si vous êtes content d'avoir la direction de l'Académie [voir lettre n° 304, n. 12], pour cette raison, que ce sera un moyen pour vous d'atteindre votre but [...] Pour cela, il vous faut du secours, il vous faut des volontés et des cœurs. Je viens vous offrir, ce soir, ma voix, mes deux bras et ma volonté [...] » (1, 2, 3 mss). Lettre aussi attestée par A. Leduc à L.G., 6 juin 1905 : « [...] Je me souviens, mon bien-Aimé Maître [...] d'une lettre que vous m'adressiez, il y a deux ans, et que je lis encore souvent. Vous y parliez d'"embrigader la Jeunesse" dans ce qui est aujourd'hui, je le sens, "l'Action Catholique". Franchement, et justement, vous me disiez qu'il vous faisait peine de voir que je n'étais pas de l'élite [...] » (3 ms.).

304

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 24 sep[tembre] 1903 ¹

Mon bien cher Émile,

Comme toujours vous m'avez devancé. Je venais de vous commencer un bout de lettre hier quand vous m'êtes arrivé. Et vous ne venez pas seul : bien des joies vous suivent, encore comme toujours. Rien ne peut m'apporter de plus vrai bonheur que ce mouvement de la jeunesse qui va toujours son chemin. Nous sommes venus à l'époque bénie par Dieu pour assister à ce beau réveil et pour voir nos ambitions satisfaites l'une après l'autre. Que je plains ceux qui n'ont pas au cœur l'amour ardent et passionné de la jeunesse. De quelles joies pures, nobles, saintes et fécondes ils sont déjà privés !

Voyez la main de la Providence jusque dans les circonstances les plus insignifiantes. La semaine dernière, j'entre à Montréal à la librairie Cadieux ². Un jeune homme vient me servir ; je demande des volumes qui tous ont trait aux œuvres de jeunesse. Et voilà que de mot en mot, j'apprends que mon vendeur, ancien novice jésuite ³ est le fondateur et le

président du Cercle autrefois dirigé par M. Lévesque et qui compte parmi ses membres les MM. Guimond⁴, Roby et aussi M. Benoit, si j'ai bien compris. Le tout fait dans une confiance de demi-mots, avec la réserve d'un homme qui craint d'avoir déjà trop dévoilé. Le temps me pressait malheureusement. Je me contentai de lui dire tout mon bonheur d'avoir rencontré encore une fois ce phénomène si rare d'un jeune homme-apôtre. Et je m'en fus. Je regrette d'avoir été si maladroit, de n'avoir pas tout déclaré à ce jeune homme dont la figure ouverte allait au devant de ma confiance, de ne lui avoir pas confié combien ses ambitions sont aussi les nôtres, avec quel bonheur nous travaillons, nous prions avec eux et comme eux.

Il me plaît beaucoup d'entrer en relations avec vos généreux amis de Montréal. Dans ces quatre ans où votre secours immédiat devra bien me manquer ou à peu près, j'aurai besoin d'aller appuyer ma faiblesse et mon inexpérience ailleurs ; j'aurai besoin surtout de me défendre contre l'isolement et l'influence *sommifère* de mon milieu en me retrouvant à de certains jours au milieu d'hommes qui m'apprendront à demeurer toujours généreusement actif, et saintement utile. Je n'ai pas encore eu le temps de songer bien fort à ce que je vais répondre à M. le Secrétaire du Congrès, votre cher Albert⁵. À la vérité il y a dans ses différentes questions matière à méditations d'une longue année. Je vous sou mets bien modestement les quelques réflexions qui me sont venues à première lecture.

À la question première : « Quel devrait être l'objet du prochain congrès⁶ ? » Il me paraît que le premier travail à effectuer est de jeter au milieu des jeunes les bases d'une union quelconque, union que le premier congrès⁷ peut avoir préparée mais non pas constituée.

À la deuxième question, je répondrais affirmativement, mais en distinguant. Les associations pour le bien ne sont pas seulement opportunes ; elles sont de nécessité absolue en ces temps. Les jeunes doivent donc *s'associer* ; la question ne me paraît discutable envisagée à ce point de vue général. S'agit-il maintenant d'une association très étendue, ayant des ramifications dans toute la province et dans tout le pays, ici je demanderais aux jeunes si l'opportunité n'en est pas discutable. Ont-ils tous les sujets, tous les éléments nécessaires pour embrasser aussi largement ? La phalange des âmes noblement ambitieuses, désintéressées, dévouées, fiévreusement actives est-elle déjà assez nombreuse pour permettre d'assurer un travail et une action dignes de la nature et des aspirations de l'œuvre ? Ne conviendrait-il pas d'attendre que la jeune génération qui semble devoir mieux promettre et vouloir mieux tenir que les générations précédentes soit prête à fournir le secours de sa tête et de ses bras ? S'il fallait après les premiers jours d'effervescence et d'enthousiasme, aller s'abîmer dans le plus déplorable avortement...

Je passe légèrement sur la troisième question. Rien de plus facile que de suggérer des motifs. On n'a qu'à exposer la veulerie générale, la lâcheté

avec laquelle nos hommes publics accomplissent leurs devoirs de catholiques et de Canadiens fr[ançais].

Quatrième question : L'Association devra être ce que son nom l'indique : Association de la jeunesse *catholique*, et *canadienne-fr[ançaise]*. Elle sera *catholique* et *nationale*. C'est bien général et bien vague ? Non, quand on a une vision nette des choses. L'Association pourra être bien autre chose ; mais elle sera surtout une école, l'école où les jeunes apprendront à accomplir leurs devoirs en catholiques et en Canadiens français. Elle devrait préparer surtout au noble accomplissement des devoirs de la vie publique. Nous ne manquons pas d'œuvres de charité, et ce n'est pas de ce côté-là que devront à mon sens se porter principalement les efforts des jeunes, mais le grand mal, la grande plaie qui va toujours se creusant, s'élargissant c'est que nous manquons d'*hommes*. Que l'Association nous en prépare et nous en donne ou au moins, nous les *conserve*.

Cinquième question : « Par quels moyens pratiques obtiendrait-elle son efficacité ? » Ici, j'avoue que les suggestions ne me sont rien moins que faciles. Il faudrait donner les détails de l'organisation, et de l'action à exercer, et des influences à mettre en jeu. Pour le moment, je préfère m'abstenir. Il y a bien mon ancien projet d'une Revue de la jeunesse ⁸, que je mettrais en avant au cas où la fondation d'une association considérable deviendrait possible, et je me propose bien même de confier à un de mes *Actionnaires* la tâche de faire mousser l'idée au prochain congrès, mais j'aime mieux ne pas aller au delà.

À la dernière question, nous avons une réponse partielle toute prête avec notre œuvre de l'« Action catholique ». Il faut s'emparer des jeunes générations. L'Association y parviendra surtout si elle s'impose par la dignité de ses chefs, par le désintéressement et par la réalité de ses œuvres. Et pour cela, il faudra engager la lutte résolument par le journal, par la Revue, par la brochure, et même j'oserais dire par le livre. On fondera des Cercles affiliés où la chose sera possible et les plus intelligents devront payer de leur personne en y portant souvent la bonne parole. Et je me dis alors que les jeunes des Collèges témoins de ces belles luttes dont les échos les viendront faire tressaillir jusque derrière leurs murs, je me dis que ces jeunes ayant à choisir entre le drapeau des blasés et des lâches, et celui des actifs et des courageux, entre le bataillon des ineptes et le bataillon des intelligents ne seront plus libres de ne pas aller du côté de la vertu et de l'honneur.

Voilà, mon bien cher, les quelques réflexions que je vous sou mets à plume courante. C'est bien superficiel. Je vous promets au premier moment de me mettre au travail et d'y songer sérieusement. Et ce que dans mon indigence, je pourrai offrir à ces chers jeunes gens, je le leur enverrai de bon cœur.

Un mot aussi de l'Action catholique. J'ai réorganisé le Cercle St-Charles, la semaine dernière. Tous les dignitaires ont été réélus ⁹. Les réunions cette année se feront à ma chambre ; les coudées seront plus

franches ; avec l'aide de Dieu j'en augure de belle et bonne besogne. Je vous remercierai de nous faire connaître les conditions de vie des « Frères Carlistes » à Saint-Hyacinthe, pour la présente année. J'arrive de Ste-Thérèse où je suis arrêté en allant à Ste-Scholastique donner mon premier sermon à la grand'messe d'un jeune prêtre¹⁰. J'apporte de ce pays-là les meilleures nouvelles. J'ai longuement vu les jeunes ; ils travailleront pour peu qu'on les aide et les dirige. Et cette aide et cette direction ne leur manqueront pas. J'ai pu voir un instant – une visite inattendue ayant au dernier moment dérangé une promesse d'entrevue – M. l'Abbé N. Fauteux, professeur de Rhétorique. Nous nous sommes seulement donné la main, lui en me disant avec un accent qui ne permet plus de doute sur son entier ralliement à l'œuvre : « J'aurais pourtant bien souhaité vous voir au sujet de l'« Action », et croyez, ajouta-t-il, que j'en suis, que je suis prêt à tout offrir pour le service de nos jeunes gens ». Nous nous sommes promis d'échanger quelques lettres et je retournerai probablement le 4 nov[embre], fête patronale du Séminaire¹¹.

Pardonnez-moi mon si long retard. J'ai beaucoup à faire. Professeur de B[elles-]Lettres, trois heures par jour ; deux académies à diriger dont une que j'ai dû fonder¹², et les séances à préparer¹³.

Ne passerez-vous à Valleyfield comme vous me l'avez déjà laissé espérer ? Vous auriez ici bien des amis pour vous recevoir. À tout hasard, *vale !* mon bien cher. Que le *Dieu des jeunes* vous garde pour eux et pour

Votre bien attaché en N.S.

L.A. Groulx, ptre

1. 6 p. sur 3 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASSH, Fonds Émile-Chartier. Réponse aux lettres de É. Chartier des 12 août et 21 septembre 1903, 4 p. et 3 p. mss. Groulx a fait une transcription olographe de larges extraits de la lettre du 12 août dans AC.CSC, I : 106-108 mss.

2. La compagnie Cadieux & Derome, libraires, éditeurs et importateurs, est située aux 1666 et 1668 de la rue Notre-Dame à Montréal. Elle est spécialisée dans les « livres religieux, littéraires et classiques ». Elle semble jouer un rôle assez important de foyer intellectuel au tournant du siècle (voir le supplément à *La Croix*, vol. 1, n° 39 (27 décembre 1903), en épousant non seulement le mouvement religieux, mais aussi le mouvement nationaliste. La brochure *Le Drapeau national des Canadiens français. Un choix légitime et populaire* nous renseigne à ce sujet : « Vers le mois de mai 1903, quelques maisons, et en particulier l'établissement Cadieux et Derome, commencèrent à arborer le nouveau drapeau » (p. 235).

Louis-Joseph-Amédée Derome (1841-1922) est un homme d'œuvres, qui a laissé une réputation de sainteté. Il est entré en 1869, comme commis, à la librairie de Jean-Baptiste Rolland de Montréal. « Neuf ans plus tard, en 1878, M. Derome ouvrait lui-même, avec feu M. Cadieux, une maison d'affaires du même genre. Ce fut la maison Cadieux et Derome, longtemps prospère et si familière à tous les membres du clergé et des communautés de notre pays [...] En 1902, la maison Cadieux et Derome devait donc déposer son bilan et son fonds de commerce passait à la maison Granger. Mais aussitôt, en juin 1902, une mise de

M. Luche, prêtre de Saint-Sulpice, permettait la formation de la compagnie Cadieux et Derome. Celle-ci dut tomber à son tour au bout de deux ans, et, cette fois, c'est la maison Beauchemin qui se porta acquéreur de la majorité des actions que possédaient M. Derome et ses associés. De 1904 à 1909 M. Derome continua d'avoir, chez Beauchemin, un bureau d'affaires, où, à cause de lui, nombre de clients restés fidèles, des prêtres surtout, affluèrent. Enfin, en 1909, M. Derome, jamais découragé, établissait la maison L.-J.-A. Derome, qui eut, elle aussi, ses beaux et ses mauvais jours [...] Sans jamais se mêler de politique active, il fut toujours largement sympathique aux catholiques de la nuance qu'on appelait en France ultramontaine. Veullot plutôt que Montalembert et, chez nous, Tardivel et Trudel, plus tard Bourassa, plutôt que Chapleau, Mercier ou Laurier, eurent ses affections [...] C'est à lui qu'est dûe, pour une large part, la vogue actuelle des anciens ouvrages canadiens, qu'il fut le premier à rééditer, et dont, plus récemment, les rééditions de la maison Beauchemin ont fait un si beau succès. L'ancienne maison Cadieux et Derome édita aussi plusieurs ouvrages importants. Longtemps, M. Derome publia, tout seul, en y mettant un grand zèle, *Le Propagateur* des bons livres [...] *Le Canada ecclésiastique* depuis sa fondation en 1887, soit depuis trente-cinq ans, est resté sous la direction de M. Derome. En ces dernières années, il était devenu la propriété de la maison Beauchemin, mais c'est M. Derome qui continuait à en être le compilateur avisé et absolument compétent [...] En ces toutes dernières années, le bon vieillard publia et mit sur le marché des images intéressantes du Sacré-Cœur [...] des drapeaux aussi, et de fort beaux drapeaux, celui surtout si remarquable du Sacré-Cœur. Enfin, il avait entrepris d'éditer des galeries ou séries de portraits de héros et d'héroïnes du pays. » Voir Élie-J. Auclair, *Courte notice sur la vie et les œuvres de Louis-Joseph-Amédée Derome, Fondateur de l'Adoration nocturne au Canada*, Montréal, Arbour et Dupont, 1922, 31 p.

3. Il s'agit de Henri Bernard (voir sa notice biographique). Il passe deux ans au noviciat des jésuites mais sa santé le force à abandonner. Il fonde, avec Fernand Roby et Casimir Hébert, le cercle Saint-Louis, qui est distinct du cercle littéraire des *Combatifs*, et dont, par conséquent, le rôle dans la fondation de l'A.C.J.C. paraît avoir été méconnu. Voir lettre n° 301, n. 7.

Fernand et Ernest Roby sont liés tous deux aux débuts de l'A.C.J.C. Leur père, Étienne, est secrétaire-trésorier de la librairie Beauchemin. Ils habitent la paroisse Saint-Louis-de-France. Si Fernand fait carrière dans la librairie comme son père, Ernest (1884-1954) devient jésuite, professeur (il a étudié les lettres sous la direction du P. Longhaye), curé, directeur spirituel. Le père Jean-Paul Labelle écrit : « Ernest Roby était un apôtre ardent. On le compte parmi les fondateurs de l'A.C.J.C. Sous le pseudonyme de Jean Nil, il publia plusieurs articles dans l'hebdomadaire canadien *La Croix* et s'efforça, de tout son talent, de propager l'idée d'une association nationale pour la jeunesse. Il était l'âme d'un groupe littéraire, dénommé les *Combatifs*, qui se réunissait chez lui ou chez le jeune Angers. Cette équipe, encouragée par M. Roby qui l'accueillait volontiers dans sa demeure de la rue Laval, se transforma peu à peu, sous l'influence du P. Samuel Bellavance, en un cercle d'études et d'action. La plupart de ses membres devaient être les premiers chefs de la nouvelle association, l'A.C.J.C. On s'inspira du *Sillon* de Marc Sangnier, alors encouragé par le pape Pie X (c'était plusieurs années avant les déviations doctrinales de ce mouvement et la condamnation pontificale), et aussi de l'A.C.J.F. La formule adoptée par l'association naissante s'efforçait d'unifier les tendances des deux groupes français en une synthèse harmonieuse. En 1904, au congrès de fondation de l'A.C.J.C., Ernest Roby était élu secrétaire général de l'association. C'était un poste-clé qui exigeait un homme de confiance. L'on ignorait à ce moment, du moins dans le grand public, que le jeune étudiant avait l'intention d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Ce fut pour lui un dur sacrifice que d'avoir à résigner ses fonctions afin de suivre la vie plus calme du noviciat de la Compagnie, au Sault-au-Récollet. Il le fit avec cette bonhomie et cette rondeur qui demeureront des marques distinctives de son caractère. » (J.-P. Labelle, « Le P. Ernest Roby, S.J. (1884-1954) », *Lettres du Bas-Canada*, vol. 8, n° 2 (juin 1954) : 121-128.)

4. Ernest Guimond (1883-1936) étudie au Séminaire de Québec, au Collège Sainte-Marie et à l'Université Laval de Montréal. Admis au barreau en 1907, engagé en politique de 1908 à 1915, candidat nationaliste dans Saint-Hyacinthe en 1911 et en 1912, il ne réussit pas à se faire élire député. Chef du contentieux de la Banque d'Hochelega en 1915, il est gérant général de la Banque Canadienne Nationale au moment de son décès. Homme d'œuvres, il est aussi chargé de cours à l'École des Hautes Études commerciales. Il est le gendre de Fadette, Mme Maurice Saint-Jacques, née Henriette Dessaulles. Voir « Me Ernest Guimond est emporté par la maladie », *La Presse*, vol. 52, n° 133 (21 mars 1936) : 57 ; « Mort de M. Ernest Guimond », *Le Devoir*, vol. 27, n° 67 (21 mars 1936) : 3.

5. Dans sa lettre, É. Chartier avait inséré une lettre circulaire d'Albert Benoit à laquelle Groulx répondra le 10 octobre (lettre n° 306). S'il y répond dès maintenant, c'est à la demande même de É. Chartier : « Je vais tenter de rédiger quelques notes pour le bureau du Congrès. Aidons-nous mutuellement de nos avis : ce sera le meilleur moyen de leur être utile. Actuellement je n'ai encore songé à rien. » (21 septembre 1903 : 3 ms.)

6. Il s'agit du congrès des 25 et 26 juin 1904, le premier congrès officiel de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, fondée en principe le 13 mars 1904. Voir « Compte rendu du Congrès de 1904 », *Le Semeur*, vol. 1, n°s 1-2 (septembre-octobre 1904) : 3-54.

7. Voir *Premier congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française tenu à Montréal le 25 juin 1903*, Montréal, Bureau du Congrès, 8 p. (voir lettre n° 307, n. 16).

8. Voir lettres n°s 200, n. 21-22, 306, n. 19 et 357, n. 5.

9. Pour le rapport de la réunion du 16 septembre 1903, voir AC.CSC, I : 109-110 mss. Pour les noms et les titres des membres, voir lettre n° 270, n. 9.

10. Stanislas Vermette, ancien confrère de Groulx à Sainte-Thérèse puis à Valleyfield, ordonné prêtre à Valleyfield par Mgr Énard le 13 septembre 1903, dit sa première grand-messe en sa paroisse natale de Sainte-Scholastique le dimanche suivant, 20 septembre. Quant au sermon de Groulx, bien que non clairement identifié comme tel dans le *Catalogue des manuscrits...* (p. 12, n° 25), il s'agit presque certainement de celui titré [*Sermon à l'occasion de la première messe d'un nouvel ordonné dans sa paroisse natale : Être prêtre selon le cœur de Dieu*] ([s.d.], 25 p. FLG 01 26). À la page 19 ms., Groulx rappelle l'histoire de la vocation de Catherine de Montalembert (voir *Journal* : 534, 616-617, 624) et à la page 24 ms., il écrit : « en vous appliquant ces paroles du prophète [« Et je vous donnerai des prêtres selon mon cœur »], puis-je ne pas me souvenir de l'écho qu'il n'y a pas si longtemps elles ont [eu] elles-mêmes dans mon âme. Béni soit Dieu d'assister à une fête qui fait se lever dans mon cœur le souvenir d'une fête si semblable, souvenir [trop, raturé] récent, souvenir vivant, souvenir divin, qui me revient depuis ce matin avec une émotion dont je ne suis pas assez le maître. » Autre argument : certains sermons plus tardifs ne sont qu'un plan plus ou moins détaillé (voir, par exemple, « Sermon pour la première messe d'un jeune prêtre » [s.d. avant 1915], 4 p. mss, FLG 02 08), alors que celui-ci a été complètement rédigé et recopié au propre (des variantes et des ajouts y apparaissent malgré tout).

11. À Sainte-Thérèse, l'on attend également sa venue : « Nous avons reçu en Septembre, la visite de notre cher Directeur, Mr Groulx. Quel bonheur de le voir ! Espérons qu'il reviendra à la Saint-Charles. » (Émile Lambert à Émile Léger, 21 octobre 1903 : 2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger). Nous ignorons si Groulx a effectué le voyage. S'agit-il de l'absence de quelques jours » à laquelle il fait allusion plus loin (voir lettre n° 310, n. 5).

12. L'Académie Sainte-Cécile (voir lettre n° 403, n. 4) et l'Académie Énard qu'il fonde le 13 septembre 1903 (voir lettre n° 403, n. 6). Dans une lettre à Jean-Marie Phaneuf, Émile Léger parle en ces termes de Groulx et de ses responsabilités : « Je vis très heureux dans le voisinage de notre Ami plus que cher, M. Lionel... J'aurai l'occasion de le voir très souvent. Certaines de mes occupations m'obligent à le consulter ; et puis, mon cœur n'a pas changé. Lui sont adjugées les fonctions de directeur de l'Académie Ste-Cécile, et de l'Académie Énard. Pauvre lui ! il n'aura pas de plaisir avec des jeunes gens comme nous. Nous sommes si loin de ce qu'il était jeune homme... Et sa misérable trinité de belles-lettres ! À l'heure présente, il ne peut pas confesser les internes ; seule la portion des boucs (c'est ainsi qu'il

nomme les externes à cause d'une senteur particulière qui s'attache souvent à leurs habits) lui est dévolue. Tout est prose. Je garde cependant cette persuasion qu'avec ce piètre héritage, il créera de la poésie, car il est dans son élément ; il aime Valleyfield [...] » (15 septembre 1903 : 2-3 mss. Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG).

13. Voir lettre n° 311, n. 10.

305*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, début octobre 1903]¹

1. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 9 octobre 1903 : « C'est mon quart d'heure de récréation que je vais te donner pour répondre à tes quatre pages si bien remplies que j'ai eu à peine le temps de relire. Ici aussi les instants sont dévorés. J'oublie de te remercier pour ta dernière, ta première de prêtre^a, que j'attendais depuis longtemps [...] Tu me dis bien des choses qui m'intéressent [...] Je te félicite de tout le bien que tu fais à tes jeunes [...] Impossible de répondre aux questions soumises à propos du congrès [...] J'ouvrirai avec bonheur le prochain n[umér]o [de la] Rev[ue] eccl[ésiastique]. Il faut renoncer au plaisir d'étudier avec toi "Éducation nouv[elle]" [...] » (1, 2, 3 mss).

^a À ne pas prendre au sens littéral, puisque Groulx lui a envoyé une lettre à titre de membre priant de l'A.C. (lettre n° 296*), lettre qui était peut-être plutôt billet, d'où la « première vraie » ici par la longueur et le contenu.

^b Phaneuf veut sans doute dire « Éducation présente », qui est aussi le titre de l'article de Groulx (voir lettre n° 311, n. 11). Voir Didon, *L'Éducation présente, Discours à la jeunesse*, 3^e éd., Paris, Plon-Nourrit, 1900, xii, 414 p. Les feuillets 1-24 et 313-316 ne sont pas coupés dans l'exemplaire de Groulx.

306

À Albert Benoit

+

Collège de Valleyfield, 10 octobre 1903¹

Monsieur Albert Benoit
Sec[rétaire] du Congrès de la Jeunesse
Montréal, Qué.

Mon cher ami,

M. Chartier m'adressait l'autre jour votre questionnaire. Je lui ai promis, un peu témérairement, de vous répondre, après vous avoir remercié du *périlleux honneur* que vous me faites.

On parle quelquefois de l'instinct du dévouement. J'ai besoin d'y croire pour me persuader qu'il fera oublier quelque peu mon inexpérience et ma jeunesse. C'est toujours une lourde tâche² que d'avoir à prendre le ton du conseil, quand l'âge (25 ans) en donne si peu le droit. Au reste, c'est en toute modestie que j'y vais de mes propositions. Il vaudrait mieux avouer tout de suite que je n'ai rien de ce qu'il faut pour vous offrir autre chose qu'un travail superficiel. Si mes suggestions valent quelque chose, ce sera uniquement par l'amour ardent que la jeunesse m'inspire et par l'entière bonne foi avec laquelle je les offre à vous et à vos jeunes et nobles amis.

Et maintenant, si vous le permettez, au questionnaire³. J'y vais répondre selon l'ordre des questions elles-mêmes.

I^o [Question :] « Quel devrait être l'objet du prochain Congrès ? »

Il me paraît que le premier travail à effectuer, travail qui peut seul rendre possible et fécond tout autre travail, est de jeter, parmi les jeunes, les bases d'une union solide, union que le premier Congrès peut avoir préparée, non pas constituée. Voilà pour l'objet du prochain Congrès !

II^o [Question :] « Convierait-il de constituer, dès cette heure, une association de la jeunesse ? »

Je répondrais affirmativement, avec une distinction pourtant. Les associations pour le bien, et en particulier les associations de la jeunesse, ne sont pas seulement opportunes ; elles sont de nécessité absolue en ces temps. Les jeunes ont donc mieux que le *droit* : ils ont le *devoir* de s'associer. Envisagée à ce point de vue du principe, la question ne me paraît point discutable.

Veut-on maintenant⁴ d'une Association, devant être, dès sa naissance, très étendue, ayant des ramifications dans toute la province et peut-être dans tout le pays ? Ici, je me permettrais de demander aux jeunes si elle n'est point discutable l'opportunité d'une semblable fondation ? Le temps est-il venu⁵ ? Avez-vous tous les sujets, tous les éléments requis pour embrasser aussi largement ? La phalange des âmes noblement ambitieuses, désintéressées, solidement dévouées, fiévreusement actives⁶, et surtout aussi robustes par la foi que par l'initiative⁷, est-elle déjà assez nombreuse pour laisser espérer un travail et une action dignes de la nature et des aspirations de l'œuvre ? Une fondation trop hâtive⁸ n'exposerait-elle pas à des tâtonnements toujours dangereux pour une œuvre naissante⁹ ? Ne convierait-il pas d'attendre que la jeune génération qui semble devoir mieux promettre et surtout vouloir mieux tenir que les générations précédentes soit prête à fournir le secours de sa tête et de ses bras ? Vous travaillez à une œuvre, songez-y¹⁰, Messieurs, à laquelle c'est trop peu que d'appeler des jeunes gens de bonne volonté : il y faut de l'élite¹¹.

Au reste, la solution¹² de la question dépend tout entière de la quantité et de la qualité des forces qu'une Association pourrait enrégimenter à l'heure présente : vous seuls avez compétence pour décider en la matière. À la distance où je suis, le mouvement de la jeunesse ne m'est pas assez

parfaitement connu pour me permettre d'y appuyer des conclusions certaines et rigoureuses.

III^o Question : « Pour quels motifs recommanderiez-vous cette Association ? »

Je passe légèrement sur la troisième question. Rien de plus facile que de suggérer des motifs. On n'a qu'à exposer la *veulerie* générale, la lâcheté avec laquelle nos hommes publics accomplissent leurs devoirs de Catholiques et de Canadiens français. C'est une trahison tous¹³ les jours de l'ancien idéal de notre peuple. Je sens en moi quelque chose qui ne se résignera jamais à croire que Dieu ne nous ait point donné pour mission de nous élever au-dessus de cette médiocrité. Sans croire¹⁴ à la nécessité d'une *Renaissance* religieuse et nationale de notre peuple, je me dis qu'il faut secouer, qu'il faut remettre sur ses pieds cet endormi¹⁵ qui demain pourrait bien être un paralytique en infusant dans ses veines un sang nouveau, le sang chaud et généreux de la jeunesse.

Et afin d'en arriver là, j'ajouterais comme motif, la nécessité de sauvegarder les jeunes des périls de l'isolement. L'isolement ! Je crois qu'avec ce mot on pourrait expliquer le grand nombre des défections¹⁶ douloureuses qui nous étonnent chaque année parmi les Étudiants de nos Universités. Si la jeunesse lettrée a de singulières et bizarres allures, si elle nous échappe de toutes parts, nous n'avons qu'à battre notre coulpe : je ne sache pas qu'à part l'action des derniers jours, nous ayons fait quelque chose d'efficace pour la retenir. J'ai peur qu'elle ne reçoive même dans le monde, un enseignement trop négatif. On lui apprend à ne pas faire le mal. Lui apprend-on assez à faire le bien ?

IV^o Question : « Quelle devrait être la nature de cette Association ? »

C'est la grave question. Je déclare ne pas vouloir y répondre positivement. Je vous fais seulement part de ma conception à moi de la fondation projetée. L'Association pourra être bien autre chose ; mais, à mon humble avis, il me paraît qu'elle devra être, avant tout¹⁷, une *École de préservation, de formation et de propagande*, par l'apostolat des camarades, dans le sens des idées *catholiques et nationales*. Autant de mots, je veux le croire, qui se passent de développements. Nous ne manquons pas d'œuvres de charité ; aussi bien¹⁸, ce n'est pas de ce côté-là que devront se porter principalement les efforts des jeunes. Mais le grand mal, mais la grande plaie qui va toujours se creusant, s'élargissant, c'est le manque, la pénurie alarmante, incroyable d'hommes vraiment hommes, la pauvreté absolue du *vir mâle* des Romains. Que l'Association nous en prépare, nous en conquiert, ou au moins, nous les conserve !

V^o Question : « Par quels moyens pratiques obtiendrait-elle son efficacité ? »

Ici encore, j'avoue que les suggestions ne me sont rien moins que faciles. Ce sont des détails qu'il y faut : les lignes générales ne sauraient suffire. Pour le moment, n'ayant rien d'excellent à proposer, je préfère m'abstenir. Il y a bien un ancien projet cher à moi, projet d'une *Revue de*

la Jeunesse¹⁹, que je mettrais en avant dans l'éventualité où la fondation d'une Association deviendrait chose réalisable, et je me propose bien de confier à l'un de mes jeunes d'ici, la tâche de faire mousser l'idée au prochain Congrès, mais j'aime mieux ne pas aller au delà.

Au reste, je ne crois pas qu'il faille s'empresse de trop préciser dans les moyens d'action. L'essentiel est qu'on sache où l'on va et qu'on veuille y aller. Imiter la sagesse des fondateurs de l'« Association de la jeunesse catholique française » qui n'écrivirent les statuts de l'œuvre qu'après un fonctionnement de six années. Il est d'expérience que le but, les tendances d'une société ne se précisent, ne se déterminent guère que dans l'épreuve de l'action. Il n'y a rien comme l'inspiration du dévouement. Les œuvres d'apostolat portent avec elles cette vertu particulière qu'elles sollicitent à de nouvelles générosités et en multiplient les formes après les avoir inspirées.

Il est bien superflu que je touche en passant trois articles auxquels vous n'avez pu ne pas songer²⁰ et qui me paraissent de première importance : 1^o la fondation²¹ d'un organe ou de quelque moyen de communication entre les membres ou les différents groupes de l'Association ; 2^o la fondation de Cercles d'études où la chose sera possible ; 3^o à côté de l'étude et de l'action, la part de la prière²² entendue non seulement dans des pratiques individuelles, mais aussi dans des manifestations collectives et extérieures de piété²³.

Si vous voulez en croire une certaine expérience acquise dans le maniement des œuvres de Collège, vous ferez à l'Association une vie très intense, très active. L'exubérante²⁴ activité des jeunes le veut ainsi : il lui faut un peu de mouvement fébrile pour se soutenir.

VI^o Question : « Quels moyens proposeriez-vous pour étendre cette Association ? »

Pour le présent, je vous dirais : faites appel aux bonnes volontés, aux volontés d'apôtres, si elles existent. Quand vous aurez trouvé une de ces âmes, vous aurez trouvé mieux qu'un pied-à-terre ; vous aurez trouvé²⁵ un centre de rayonnement.

L'Association ne devra pas rêver une extension trop rapide. Qu'elle ait plutôt foi dans la génération qui vient. C'est de celle-là qu'il lui faudra s'emparer. Elle y parviendra si seulement elle s'impose par la dignité de ses chefs, par le désintéressement et par la réalité²⁶ de ses œuvres. Et pour cela²⁷, il lui faudra engager résolument la lutte, par le journal, par la revue, par la brochure, et même je dirais par le livre. Qu'elle fasse disparaître cette anomalie étrange d'une province catholique qui n'a pas même le contrôle d'une presse catholique. Qu'elle prouve que le talent, l'énergie, et la sainte hardiesse du bien n'ont pas été refusés aux vrais croyants. Et je me dis qu'alors, les jeunes des Collèges, témoins de ces belles luttes qui les viendront faire tressaillir jusque derrière leurs murs²⁸, ayant à choisir entre le drapeau des blasés et des lâches, et le drapeau des actifs et des courageux, entre le bataillon des ineptes et le bataillon des vertueux et des

intelligents ne seront plus libres de ne pas ²⁹ aller du côté de la vertu, du devoir et de l'honneur.

Un mot, le dernier. Mon cher M. Benoit ³⁰, vous me permettrez de féliciter en vous l'ancien « *Actionnaire catholique* » demeuré fidèle à une inspiration généreuse : « *Qualis ab incepto* ³¹ ». Dites bien aux jeunes du Congrès combien je suis avec eux. Prêtre, mon rôle sera toujours restreint dans le mouvement extérieur. Mais à l'autel, j'espère beaucoup pour la jeunesse parce que je demande *tout* pour elle.

Faites votre œuvre en désintéressés, c'est-à-dire sans espoir ³² comme sans crainte ³³, laissant tout à Dieu. On vous dira peut-être, comme on me l'a dit souvent : « C'est de l'enthousiasme ! » J'accepte le mot, trop heureux s'il répond à une réalité solide et entière.

Bien à vous *in Christo*
L.A. Groulx, ptre ³⁴
Professeur

P.S. Pourriez-vous disposer de deux ou trois fascicules des *minutes* du dernier Congrès ³⁵. Je les ferais circuler parmi les jeunes d'ici.

L.A.G.

1. 6 p. sur 3 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ANQ-C, Fonds ACJC, 02-CP-55/40.163.05.P04. Transcription olographe dans *AC.CSC*, I : 112-118 mss, après cette note : « Lettre au Secrétaire du Congrès de la jeunesse à Montréal ». Groulx date ici du 17 octobre. Variantes. Des extraits de cette lettre sont cités dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 237-239 et 2^e éd. : 216-218. Groulx répond à la lettre circulaire dactylographiée d'Albert Benoit du 12 septembre 1903 (voir lettre n° 304), dont il a fait une transcription dans *AC.CSC*, I : 111 ms.

2. *AC.CSC* : C'est une **réelle** tâche

3. Dans *Une croisade...*, après avoir cité les six questions contenues dans la lettre circulaire du 12 septembre 1903 d'Albert Benoit, Groulx écrit : « Au questionnaire, Valleyfield fit une réponse toute pleine de réserves. » (1^{re} éd. : 238 et 2^e éd. : 216, var.)

4. Début du premier passage cité dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : Veut-on maintenant

5. Début du premier passage cité dans *Une croisade...*, 2^e éd. : Le temps est-il venu ?

6. *Une croisade...*, 2^e éd. : actives, est-elle assez nombreuse ?... Une fondation

7. *Une croisade...*, 1^{re} éd. : par la foi que par l'initiation [sans doute mauvaise lecture du manuscrit]

8. *AC.CSC* et *Une croisade...* : Une fondation **immédiate** n'exposerait-elle pas à des tâtonnements toujours **funestes** aux œuvres naissantes ?

9. *Une croisade...*, 2^e éd. : naissantes ?... Vous travaillez

10. *Une croisade...* : songez-y **bien**

11. Fin de la citation dans *Une croisade...* : il y faut de l'élite.

Dans sa lettre du 20 octobre 1903, le P. Bellavance, qui comprend parfaitement les hésitations de Groulx et les partage en principe, tentera de le convaincre que, pratiquement, on ne peut pas ne pas aller de l'avant, étant donné le succès du congrès de juin 1903 et tout le dynamisme qu'il a déterminé. Dans *Une croisade...*, Groulx explique ainsi ses réticences

et les craintes qui l'assaillent à ce moment : « Quand après l'élaboration longue et souffrante de son idéal, l'homme d'art en vient au moment décisif de s'approcher de la matière, de s'armer du ciseau ou du pinceau, il s'arrête, il hésite [...] saisi d'une sorte de tremblement sacré, il n'ose commencer son œuvre. C'est un peu, ce nous semble, ce que durent éprouver les petits constructeurs de l'*Action catholique* à l'heure de faire surgir dans la réalité la création suprême de leur idéal. Avec quel idéalisme ambitieux ils avaient formé la conception de leur *Association des jeunes* ! Pour l'œuvre sainte qu'ils voulaient modeler sur la forme de leur rêve [...] ils demandent, anxieux, si elle est prête "la phalange des âmes noblement ambitieuses, désintéressées, saintement dévouées"... Et c'est pourquoi aussi, ils veulent attendre la génération qui monte, celle-là même qu'ils espèrent bien attirer sous leur étendard » (1^{re} éd. : 240-241 et 2^e éd. : 218-219, var.)

12. Passage cité dans *Une croisade...* : La solution [...] l'heure **actuelle**. Vous seuls, **(disaient-ils à leurs amis de Montréal)**, avez compétence pour **trancher la question**.
AC.CSC : compétence en la matière.

13. AC.CSC : trahison de tous

14. Passage cité dans *Une croisade...*, 1^{re} éd., 238 : **Ils donnaient aussi** comme motifs **d'une fondation, le devoir** de sauvegarder les jeunes des périls de l'isolement ; **le devoir encore**, sans croire à la nécessité [...] peuple, **le devoir de secouer un endormi** [...] un **paralytique, de le « remettre sur pieds en lui infusant dans les veines** [...] le sang chaud et vigoureux de la jeunesse. »

Passage cité dans *Une croisade...*, 2^e éd., 217 : **Les motifs d'une telle fondation, ils les résumant comme suit : le devoir** de sauvegarder les jeunes des périls de l'isolement ; **le devoir encore**, sans croire [...] peuple, **le devoir de secouer un endormi** [...] un paralytique.
AC.CSC : le sang chaud et vigoureux de la jeunesse.

15. Voir lettre n° 335, n. 15.

16. AC.CSC : **déceptions**

17. Passage cité dans *Une croisade...*, 1^{re} éd., 238 : « avant tout **et surtout** une école [...] de **propagande**, dans le sens [...] nationales. »

Passage cité dans *Une croisade...*, 2^e éd., 216-217 : « avant tout **et surtout** une école [...] de **propagande, pour les idées catholiques et nationales.** »

18. AC.CSC : **et ce n'est pas de ce côté-là, à mon sens**, que [...] les efforts **de nos jeunes**.

19. Voir lettres n°s 200, n. 22 et 357, n. 5.

20. AC.CSC : auxquels vous **aurez très certainement** songé, et

21. Dans *Une croisade...*, après l'explication : « Ils élaboraient même à larges traits ce qui est devenu comme la substance des statuts de notre A.C.J.C. », l'énumération : 1^o la fondation d'une **Revue de la jeunesse**, moyen [...] les **divers groupes** [...]

22. *Une croisade...*, 2^e éd. : la part de la prière **par** des pratiques individuelles, mais aussi **par** des manifestations

23. Fin de la citation dans *Une croisade...* : de piété.

24. AC.CSC : très intense. L'exubérante [...] pour se soutenir **et pour qu'elle croit au mouvement**.

25. AC.CSC : aurez **acquis tout un**

26. *Une croisade...* : la **dignité** de ses œuvres.

27. AC.CSC et *Une croisade...* : Et pour **en arriver là**, il [...] et même, j'**oserais dire**, par le livre

28. *Une croisade...*, 2^e éd. : leurs murs ... ne seront plus libres

29. Fin de la citation dans *Une croisade...* : de ne **plus** aller du côté [...] de l'honneur.

30. AC.CSC : Vous me permettrez de féliciter en vous, M. Benoit, l'ancien [...] inspiration **généreuse de Collège**

31. *Tel qu'en son commencement*.

32. AC.CSC : désintéressés, sans espoir [...] laissant l'**avenir** à Dieu [...] l'a dit **tant de fois** :

33. Réminiscence de la devise des Montalembert, « Ni espoir ni peur » ? (Voir lettre n° 200, n. 9)

34. Fin de la transcription dans AC.CSC : L.A. Groulx, ptre

35. Voir *Premier congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française tenu à Montréal le 25 juin 1903*, Montréal, Bureau du Congrès, 8 p.

307

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 29 octobre 1903¹

Révérénd Père Bellavance, s.j.
Collège Sainte-Marie de Montréal

Mon Révérend Père et cher ami,

Je veux m'accuser d'avoir manqué singulièrement de perspicacité. Il m'est bien venu le soupçon que vous pouviez être le bienveillant *Admirateur de l'A.C.*² Seulement M. Chartier m'ayant laissé ignorer qu'il vous avait constitué le dépositaire de ses *trésors*³, il se trouve que je me suis renfermé dans la réserve d'une circonspection sans doute exagérée. Au reste, je suis presque tenté de chercher à pallier ma faute, quand je songe que M. Chartier lui-même ne vous ayant pas reconnu, me fait simplement l'honneur de l'article⁴, et me parle d'un *ami inconnu* qui lui a adressé un n[umér]o de *La Croix* de Montréal. Vous me pardonnerez, mon Révérend P., en raison de cette circonstance atténuante, et pour le regret sincère d'une faute où j'ai eu tout à perdre.

J'ai remercié Dieu de votre bonne lettre comme du bienfait qui pouvait m'être le plus cher dans le moment. J'écrivais à M. Chartier, quelques jours avant son départ, pour l'Europe, combien ses conseils et sa chaude et fraternelle affection allaient me manquer pendant ces quatre ans de son absence⁵. Aurais-je dû compter sans la Providence qui m'a toujours gâté dans les nobles amitiés qu'elle a mises sur le chemin de ma première jeunesse ? Une fois de plus, Elle vient de me rappeler qu'Elle ne refuse ce bienfait à aucun âge de la vie⁶.

Il faut que je vous dise, mon Révérend Père, que je n'ai pas eu grand mérite à devenir l'Apôtre des jeunes. Dès mes premières années ici, en mon jeune Collège de Valleyfield, Dieu a semblé se complaire à m'approcher des jeunes âmes les meilleures et les plus grandes. C'est pendant que ma vie se mêlait à la leur qu'il m'a été révélé ce que la jeunesse a de séduisant et de divinement beau. Et dès lors, je n'ai plus été libre de ne pas m'y dévouer⁷ et de ne pas lui promettre ma vie.

Mais que je n'oublie pas une incitation non moins précieuse. Elle m'est venue de ces nobles amis, frères d'aspirations et d'œuvres, que la Providence m'a fait tout aussitôt rencontrer. Et je me dis quelquefois, qu'il

faut que les œuvres de la jeunesse soient bien chères à Dieu pour qu'Il en récompense ainsi les plus humbles ouvriers. Nous aurons sous peu de jours une réunion de notre petite « Action catholique ». Je ne manquerai pas d'y lire votre lettre qui sera d'un précieux encouragement pour mes chers jeunes gens. Ils ont besoin qu'on les soutienne. Leur travail est obscur et difficile ; il y faut des âmes blindées du courage qui vient d'en haut. Dieu néanmoins se plaît à bénir leurs sueurs et leurs prières. Nous avons entrepris d'instituer l'apostolat sur un pied d'organisation, d'opposer à l'influence des mauvais l'influence des bons. Il semble après expérience d'un an, que le bon Dieu ⁸ ne nous a pas fait si mal réussir. Nous étions l'année dernière, dans trois collèges différents, un groupe de vingt-cinq jeunes hommes travaillant au même but, priant tous les jours, communiant une fois le mois pour la régénération de la jeunesse. Oh ! sans doute ⁹, l'œuvre a ses heures d'épreuves. Quand on est jeune, un échec déconcerte bien vite ; le courage n'est guère fait aux longues espérances. Il faut être là pour consoler, conseiller et surtout relever. Cela n'empêche que des larmes bien douces viennent ¹⁰ aux yeux du prêtre quand un jeune *Actionnaire* ¹¹ vient lui annoncer, un jour, tout débordant de la joie divine, tout triomphant, la conversion d'un camarade, conversion emportée de haute lutte sur une nature jusque là revêche, et qu'une parole fraternelle jette dans les voies du devoir et de la piété ¹². Et grâce à Dieu, elles ne sont pas tout à fait rares les conversions de ce genre ¹³. C'est pourquoi j'espère en l'avenir de notre modeste fondation. Je me dis que les jeunes gens qui auront appris aux années de l'adolescence à faire œuvre semblable iront jusqu'au bout de la virilité chrétienne. Tous mes jeunes gens n'iront pas sans doute dans le *monde*. Dieu leur accordera mieux : ils se feront prêtres en demeurant apôtres. Et voyez-vous de là, mon Révérend Père, les œuvres qui surgissent, les ouvriers qui se lèvent, les belles âmes et les nobles cœurs qui se mettent au service des jeunes...

J'avoue que je n'ai aucune difficulté à me ranger à votre avis concernant l'opportunité immédiate d'une Association de la jeunesse. Ceux-là du reste – ainsi que vous l'avez pu lire dans ma lettre ¹⁴ – qui sont mêlés au mouvement de la jeunesse, peuvent seuls décider en la matière. Je suis trop heureux de m'être trompé. Qu'elle surgisse l'Association ! Dieu après tout ne demande que la générosité, que le désintéressement : deux choses dont la jeunesse n'a jamais manqué ¹⁵.

Vous pourriez, mon Révérend Père, faire parvenir quelques plaquettes ¹⁶ du dernier Congrès à M. l'Abbé J.-M. Phaneuf, prêtre, Collège Bourget, Rigaud. C'est un mien ami, initié aux secrets de l'A.C. Ma qualité de thérésien me permettra facilement d'agir dans le même sens à Ste-Thérèse où nous avons déjà un cercle en voie de s'organiser.

Serait-ce trop demander si j'allais vous prier de me faire parvenir toutes les instructions nécessaires à l'établissement de l'Apostolat de la prière ¹⁷ ? L'œuvre n'existe pas encore ici et mes jeunes gens voudraient tenter ¹⁸ quelque chose. J'ose en même temps vous prier – si vous n'y voyez le

moindre inconvénient bien entendu – de nous permettre de vous inscrire¹⁹ comme *membre priant* de l'A.C. Déjà quelques prêtres d'ici sont gagnés secrètement à la bonne cause. Le titre de membre priant n'oblige qu'à une prière quotidienne, et pour les prêtres qui le peuvent, à célébrer le premier lundi du mois aux intentions de l'A.C.

Je vous pardonne de la meilleure grâce du monde ce que vous appelez « ce ton de familiarité²⁰ » pris avec votre humble serviteur. Je ne trouve pas que le procédé me soit si désagréable ; et je vous assure que je ne songe guère à m'en plaindre. C'est la Providence qui nous a fait nous rencontrer et il me semble que nous nous sommes reconnus pour amis et frères.

In Christo

Lionel A. Groulx, ptre

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la lettre de S. Bellavance du 20 octobre 1903, 6 p. mss, transcrite par Groulx dans *AC.CSC*, I : 119-122 mss. À la suite de celle-ci, Groulx a transcrit sa propre lettre aux pages 122-126 mss, sous l'indication : « Lettre au Révérend Père Bellavance, S.J. Collège Sainte-Marie de Montréal ». Nous retrouvons un extrait de sa lettre dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 260 et 2^e éd. : 251.

2. Chartier écrit à Groulx le 2 octobre 1903 : « Un ami inconnu m'adresse la dernière *Croix*, 29 [sic] septembre, et me signale un article, le premier en page, sous la signature *Lionel Cartier*. Drôle d'alliance que celle de ces deux noms ! Est-ce votre pseudonyme ? Si oui, souffrez que je vous offre mes actions de grâces pour cette parole vibrante. » L'article que Bellavance admirait est : Lionel Cartier, « La Jeunesse et l'avenir », *La Croix*, vol. 1, n° 26 (27 septembre 1903) : 1.

Pour sa part, Bellavance, prenant les devants, écrit à Groulx le 20 octobre 1903, en parlant du registre de l'Action catholique de Saint-Hyacinthe que lui avait remis Chartier et où devait être transcrite la correspondance de Groulx et renfermée la photographie des « actionnaires » de Valleyfield : « C'était plus qu'il n'en fallait pour me faire désirer d'entrer en relations plus intimes avec vous. J'avouerai que c'était dans le dessein de provoquer un mot de vous que je vous ai adressé, il y a quelque temps, un numéro de *La Croix* [...] J'avoue que la souscription marquée sur la bande : *Un admirateur de l'A.C.*, ne me désignait pas nécessairement. En tout cas je suis heureux [...] de vous réitérer mes sentiments de sincère admiration pour votre belle œuvre. » Sur Lionel Cartier, voir la lettre n° 311, n. 12.

3. Les archives de l'Action catholique de Saint-Hyacinthe, en raison du départ de Chartier pour l'Europe et parce que Albert Benoit continue ses études à Montréal et travaille avec le P. Bellavance à l'organisation de l'A.C.J.C. Voir S. Bellavance à L.G., 20 octobre 1903.

4. À l'automne 1903, le P. Samuel Bellavance, jésuite du Collège Sainte-Marie, entreprend, sous le pseudonyme de Horace Basin, de faire connaître aux jeunes lecteurs de *La Croix* le mouvement de la jeunesse catholique de France, c'est-à-dire l'A.C.J.F. et le Sillon. Il défend une conception de l'éducation et une lecture de la situation identiques à celles de Groulx : formation du caractère, importance de l'histoire du Canada et de l'initiation aux grandes questions nationales, préparation au journalisme et à la vie publique, jugement sévère sur les générations précédentes, espérances que donne la jeunesse. Cette convergence montre bien que Groulx participe à un courant qui se manifeste simultanément bien qu'indépendamment dans plusieurs maisons d'éducation secondaire du Québec. L'influence

du mouvement catholique français est indéniable : c'est l'inspiration commune de toutes ces initiatives québécoises. Voir par exemple « La jeunesse... et l'avenir », *La Croix*, vol. 1, n° 24 (13 septembre 1903) : 1 ; « Nos jeunes gens », *ibid.*, vol. 1, n° 25 (20 septembre 1903) : 1 ; « La jeune France », *ibid.*, vol. 1, n° 26 (27 septembre 1903) : 1 ; « La jeunesse catholique », *ibid.*, n° 27 (4 octobre 1903) : 4 ; « Le "Sillon" », *ibid.*, n° 28 (11 octobre 1903) : 3. — L'identification d'Horace Basin vient du rapprochement de la présente lettre avec les numéros de *La Croix* en septembre et octobre 1903. Un article de *La Croix* félicite Horace Basin et fait le procès des « quarante années qui viennent de s'écouler » et conclut qu'elles ont été « UNE ÉPOQUE DE REcul » (les majuscules sont de l'auteur). Il cite la réponse de Chateaubriand à Alfred Nettement : « C'est la jeunesse religieuse et libre qui fera l'avenir de la France. » Quand *La Croix* se mettra à publier son « Coin des jeunes », elle reprendra la prophétie en exergue, à l'exception du mot France, remplacé par patrie. Voir Lionel Cartier, « La jeunesse et l'avenir », *La Croix*, vol. 1, n° 26 (27 septembre 1903) : 1.

5. Voir lettre n° 304.

6. C'est Chartier qui parle à Groulx du P. Bellavance. « Montréal, écrit-il, m'a apporté une lettre charmante du Père Bellavance, S.J. ainsi que des épîtres généreuses de la part d'Ernest Roby et Ernest Guimond, deux de ses élèves » (É. Chartier à L.G., 12 août 1903). Le 21 septembre 1903, on lit dans la lettre qu'il adresse à Groulx : « Lors de mon voyage à Montréal j'ai pu donner l'accolade à quelques amis connus par correspondance seulement : le Père Bellavance, S.J., Ernest Guimond, les deux frères Ernest et Fernand Roby. Le Père Bellavance, professeur au Collège Sainte-Marie, Rue Bleury, et mon ami Albert Benoit, 457, Saint-Hubert, seraient heureux d'entrer en relations avec vous d'une manière ou d'une autre. Si donc vous passez par la grand'ville, ne manquez pas de frapper à leur porte ; sinon, essayez de trouver un instant pour leur adresser un bout d'épître. Je me suis ainsi acquitté, quoique brièvement, de la mission qu'ils m'avaient confiée d'établir un lien entre eux et vous. »

7. AC.CSC : je ne me suis plus senti libre de ne pas me dévouer à elle et

8. AC.CSC : d'un an que l'entreprise était mieux qu'un rêve et que le bon Dieu

9. Début de l'extrait cité dans *Une croisade...* : Oh ! sans doute

10. *Une croisade...*, 2^e éd. : montent

11. Émile Léger (voir lettre n° 308).

12. AC.CSC et *Une croisade...* : les voies de la piété et du devoir.

13. Fin de l'extrait cité dans *Une croisade...* : de ce genre.

AC.CSC. ce genre. C'est encore sous l'influence du souvenir d'une joie toute récente que je vous écris. — Cet ajout dans le cahier des archives du Cercle Saint-Charles est manifestement destiné à féliciter le président et les membres, ainsi qu'à les stimuler, après les remerciements que Groulx leur avait servis lors de la dernière réunion du cercle (voir lettres n°s 308 et 309).

14. Sa lettre du 10 octobre 1903, n° 306, adressée au secrétaire du congrès, Albert Benoit.

15. AC.CSC : Ceux-là seuls du reste [...] mêlés au mouvement, peuvent décider [...] deux choses qui n'ont jamais manqué à la jeunesse.

16. *Premier congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française tenu à Montréal le 25 juin 1903*, Montréal, Bureau du Congrès, 8 p. Cette brochure énumère les participants, donne le programme des séances et reproduit les vingt résolutions adoptées. C'est S. Bellavance qui sollicite l'entremise de Groulx pour « pénétrer dans certains collèges qui n'étaient pas représentés au premier congrès » (20 octobre 1903 : 6 ms.).

17. H. Ramière, *Petit manuel de l'apostolat de la prière*, 1^{re} éd. canadienne d'après la 4^e éd. française, Montréal, Rolland, xii, 147 p. - [S.a.], *Manuel de l'apostolat de la prière*, éd. canadienne, Montréal, Bureaux du Sacré-Cœur, 144, rue Bleury [s.d.], 156 p. — Dans sa lettre du 16 novembre 1903 à Groulx, S. Bellavance parle de son expérience qui lui « a fait toucher du doigt [l']efficacité de la dévotion au Sacré-Cœur » chez la jeunesse ; il signale la petite brochure de l'abbé Lindsay sur les origines de la dévotion au Sacré-Cœur au Canada, présentée « avec une certaine note patriotique, qui n'est pas faite pour déplaire à des jeunes

gens ». Cette dernière lettre de S. Bellavance est importante pour comprendre la spiritualité dans les collèges. La dévotion au S.-C. est une œuvre jésuite. Sur l'apostolat de la prière, voir lettre n° 315.

18. AC.CSC : tenteraient peut-être

19. AC.CSC : inscrire dans nos registres comme

20. S. Bellavance écrit : « Je compte que vous me pardonneriez le ton familier que j'ai pris avec vous. » (20 octobre 1903 : 6 ms.)

308

À Émile Léger

+

Collège de Valleyfield, 31 octobre 1903¹

Monsieur Émile Léger
Président de l'A.C.
Cercle de Valleyfield

Mon bien cher Émile,

J'aurais voulu vous écrire jeudi soir. Je ne sais plus ce qui m'en a empêché. Ma lettre vous eut dit alors, avec un bonheur d'expressions que je rechercherais en vain, l'émotion fière et douce que votre dernier acte d'apostolat m'a fait éprouver². Je vous devrai une des meilleures joies de ma vie.

Vous m'avez relevé des incertitudes des derniers jours. Je crois désormais d'une foi invincible en l'avenir de l'Action catholique, comme on croit en tout ce que Dieu bénit.

Dieu vous a donné déjà une première récompense ; la joie noble de votre cœur vous en a donné une autre. Et c'est peut-être le cas de citer le vers de Virgile :

*Pulcherrima di primum moresque dabunt vestri*³.

Connaissant votre bon cœur et votre affection de fils, je savais qu'un mot de moi vous serait cher. J'ai voulu vous laisser ce souvenir et vous dire : merci. Vous saurez trouver, dans l'un comme dans l'autre, je le sais, toute ma joie et tout mon cœur.

L.A. Groulx, ptre

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe.

2. Le jeudi, 29, il écrit à Samuel Bellavance et aborde ce sujet. Voir la lettre suivante (n° 309) au Cercle Saint-Charles, dans laquelle il reprend des idées et des termes utilisés ici.

3. *Pulcherrima primum di moresque dabunt vestri. Les plus belles [récompenses] d'abord, les dieux, votre vertu vous les donneront.* Virgile, *Énéide*, l. IX, v. 253-254 (cf. lettre n° 436, n. 2).

309 Aux membres du Cercle Saint-Charles

[Collège de Valleyfield], 31 octobre 1903 ¹

Aux membres de l'A.C.

Mes bien chers,

Nous serons bien empêchés d'avoir notre réunion demain soir. Cette lettre est pour vous faire parvenir une indication que je crois opportune.

Lundi prochain, chacun de vous aimera sans doute à communier pour les défunts de sa famille. J'ai pensé rencontrer vos désirs en renvoyant à jeudi, le 5 nov[embre] la communion de l'A.C.

Ce jour-là, vous voudrez tous, n'est-ce pas, être bien fervents. Nous avons besoin de devenir de plus en plus *apôtres*. Dieu seul s'est réservé de donner la grandeur d'âme qu'il y faut. Cette grandeur d'âme heureusement ne vous a pas été refusée. Quelques-uns d'entre vous ont accompli, en ces derniers jours, des actes d'apostolat admirables. Je les en remercie au nom de Dieu et au nom de leur jeune association ². Ils m'ont relevé de bien des incertitudes. L'œuvre qui a pu susciter d'aussi purs dévoûments est mieux qu'un rêve ³, et a conquis, ce me semble, son droit de vivre ⁴.

Désormais, je veux croire en l'avenir de l'Action catholique comme je crois en la jeunesse : d'une foi invincible.

Bien à vous en N.S.

L.A.G., ptre

1. Lettre écrite ou transcrite (y a-t-il eu une lettre sur feuillets détachés ?) par Groulx dans *AC.CSC*, I : 126-127 mss. Un extrait a été reproduit dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 260 et 2^e éd. : 251.

2. Extrait cité dans *Une croisade...* : Quelques-uns d'entre vous [...] de Dieu et de leur jeune association.

3. Cf. lettre n° 307, n. 8.

4. Lors de la dernière assemblée des membres, le 18 octobre, « M. le Directeur, relate le secrétaire, ne nous cacha point que depuis le début de l'année scolaire, la conduite des actionnaires n'avait pas toujours été à la hauteur de leur titre. Il avait même songé à nous

délier de nos engagements. Sur les instances de quelques[-uns], voulant espérer en l'avenir, il avait renoncé à son dessein. » Puis, poursuit-il, « dans une allocution qui nous toucha profondément, M. le Directeur rappela l'origine de l'Action, nous montra notre but, et nous engagea à remplir dignement nos devoirs. Il insista sur les moyens surnaturels de faire de l'apostolat. L'intention de la Communion mensuelle fut "Le prochain Congrès de la Jeunesse" » (AC.CSC, I : 140 ms.). La réunion suivante ne se tiendra que le 6 décembre (*ibid.* : 163-164 mss).

310

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 17 nov[embre] 1903 ¹

Révérend Père Bellavance, s.j.

Collège Sainte-Marie

Montréal

Mon Révérend Père et cher ami,

J'accuse réception de quelques fascicules de l'« Apostolat de la Prière » ². On me les a remis ce matin. Je vous en remercie bien cordialement et veux espérer que Dieu accordera à mes jeunes d'accomplir quelque bonne besogne.

Des nouvelles reçues de Sainte-Thérèse ³ me donnent quelques raisons de croire que vous auriez répondu à ma dernière et première lettre à vous adressée. Pourriez-vous me dire ce qui en est ⁴? Cette question n'est nullement pour presser une réponse que je n'ai pas le droit d'exiger pour peu que je me rappelle les implacables exigences de la vie du professeur. Je veux m'assurer uniquement que votre lettre n'aurait pas été égarée dans une absence de quelques jours que je dus faire, il y a peu de temps ⁵.

Je vous suis bien reconnaissant de nous avoir permis de vous joindre à l'Action catholique comme *membre priant*. Je tiens la nouvelle de mon jeune ami, Émile Lambert, de Ste-Thérèse.

Votre tout affectionné en N.S.
L.A. Groulx, ptre

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF.

2. Voir lettre n° 307, n. 17.

3. Lettre d'Émile Lambert à L.G., 12 novembre 1903, 4 p. mss. Transcription partielle de cette lettre par Groulx dans *AC.CSC*, I : 127-128 mss, après la mention : « Lettre au Directeur du Cercle de Valleyfield ».

4. Leurs lettres se sont croisées puisque S. Bellavance lui écrit le 16 novembre.

5. Voir lettre n° 304, n. 11.

311

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 25 nov[embre] 1903¹

Révérend Père Bellavance, s.j.
Collège Sainte-Marie de Montréal

Mon Révérend Père,

Merci de vos renseignements si complets et si exhortants pour l'œuvre du Sacré-Cœur². Nous allons tâcher d'en faire³ bon profit. L'Action catholique n'a pu avoir de réunion depuis la réception de votre lettre : l'établissement de l'Apostolat est⁴ toujours à l'état de projet. Dans quelques jours, je serai en mesure de vous annoncer un fait accompli. La consécration officielle de l'Action catholique au Sacré-Cœur est d'ores et déjà chose décidée⁵. Nous sommes à rédiger une formule qui nous sera particulière⁶, où les aspirations, les ambitions et les œuvres des Actionnaires seront déposées aux pieds du Bon Maître. J'ai pleine confiance dans l'avenir de la dévotion au Sacré-Cœur, dans mon jeune Collège. Dès le printemps prochain, nous jetterons les bases d'un sanctuaire devant être la chapelle de la communauté, et qui sera le seul sanctuaire du diocèse encore consacré spécialement au Sacré-Cœur⁷. Une fondation de ce genre se doit préparer. Il me semble que Notre-Seigneur lui-même se charge déjà de nous initier à la dévotion à son cœur divin.

Je suis convaincu comme vous de la nécessité de réunir toutes les volontés généreuses et de notre devoir de travailler en infatigables à la réalisation de cette grande œuvre. Et je vous remercie d'avoir compris que notre petite Action catholique veut y travailler dans la mesure de son pouvoir. Une parole que l'on se répète ici souvent et qui est à la fois, une triste vérité : c'est que nous sommes si faibles uniquement parce que nous ne savons pas assez nous unir. Je connais bien des ligues pour le mal et l'erreur ; j'en connais peu pour le bien et pour la vérité. Nous nous disons qu'il faut préparer l'avenir et le triomphe de la *Cause*, en apprenant comme nos adversaires, à avoir du talent, de l'énergie, de la ténacité, de la

hardiesse, et la passion d'agir. Toutes choses qui viennent aux jeunes gens pour peu qu'ils mettent en commun le trésor de leurs fières aspirations et de leurs bonnes volontés. Je me dis alors : unissons-les donc, faisons se rencontrer toutes les natures droites, élevées, actives : ce sera la force aujourd'hui, et si demain, ce n'est pas le triomphe que Dieu donne quand Il lui plaît, ce sera du moins l'action, la lutte qui est de son vrai nom, l'accomplissement du devoir ⁸.

M. Phaneuf m'apprend que vous me faites demander ma collaboration à *La Croix* de Montréal. Y avez-vous bien songé, mon Père ? J'aime tout de même à promettre, même quand je désespère de pouvoir tenir : il me semble que nous devons toujours au bon Dieu cette dose de bonne volonté. J'ai beaucoup à faire : trois heures de classe tous les jours, deux académies ⁹ à diriger ; les séances publiques à préparer ¹⁰, collaborer à la *Revue ecclésiastique* ¹¹. Je promets néanmoins de travailler à vous envoyer de temps à autre ce que la jeunesse inspirera à ma pauvre plume de lui écrire. J'adresserai à vous-même préférant n'avoir point de relations immédiates avec la Rédaction de *La Croix* ¹². Il est entendu, mon R. Père que vous avez tous les droits sur mes articles, et que je vous remercierai toujours des courageuses observations que vous voudrez me faire de quelque genre qu'elles soient. Je vous adresse cette fois une couple de douzaines de rimes, une fantaisie rimée en une heure de vacances et adressée à l'un de mes Actionnaires ¹³.

En N.S.

L'abbé L.A. Groulx, ptre

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Transcription olographe dans AC.CSC, I : 131-132 mss, après la mention : « Lettre au P. S. Bellavance ». Réponse à la lettre de S. Bellavance du 16 novembre 1903, 8 p. mss, dont Groulx a fait une transcription partielle dans AC.CSC, I : 129-130 mss. Il a choisi d'en citer un passage dans *Une croisade...*, amené par cette introduction : « Un excellent Père Jésuite se rallie l'un des tout-premiers et il salue dans l'entreprise des jeunes, un effort vers la coalition si impatiemment désirée des bonnes volontés généreuses » (1^{re} éd. : 226-227 et 2^e éd. : 204-205). Le Père Bellavance avait conservé un brouillon de sa lettre daté du 12 novembre 1903, 7 p. mss. ASJCF, Fonds Samuel-Bellavance.

2. Évidemment l'enthousiasme nationaliste et la dévotion au Sacré-Cœur se conjuguent, et le drapeau national proposé l'illustre bien. On aurait tort de ne voir dans la dévotion au Sacré-Cœur qu'une particularité ultramontaine : l'ensemble du catholicisme français l'adopte. C'est l'expression d'une ferveur retrouvée et qu'il faut entretenir, en même temps que d'une transformation de la spiritualité : on s'achemine vers une religion plus positive, où large place est faite à l'amour divin et fraternel. Voir aussi lettre n° 237.

3. AC.CSC : d'en **tirer**

4. AC.CSC : **en est donc**

5. AC.CSC : déjà décidée.

6. AC.CSC : sera **propre**

7. Dans sa dernière lettre, S. Bellavance faisait « très humblement la suggestion » que l'Action catholique soit « plus spécialement [...] plus officiellement, sous le patronage du Sacré-Cœur » (16 novembre 1903 : 4 ms.). Le Père Bellavance avait composé une prière au Sacré-Cœur, voir « Consécration lue [par Joseph Versailles] au Congrès de 1903 dans la salle de l'Union Catholique, devant la statue du Sacré-Cœur, 25 juin 1903 », ANQ-C, Fonds ACJC, 02-CR-55/40.163.01 P.02. Au Congrès de 1904, à la messe du dimanche, on lit la « Consécration de l'Association au Sacré-Cœur » (voir *Le Semeur*, vol. 1, nos 1-2 (septembre-octobre 1904) : 31 ; la formule a été modifiée). La « formule » rédigée par Groulx a été citée en entier dans *Une croisade...*, sous le titre : « Consécration de l'Action catholique au Sacré-Cœur de Jésus », précédée de cette entrée en matière : « un jour, jaillit de leurs cœurs plus que de leur plume, l'acte de consécration [...] dont le président faisait la lecture à genoux avec ses camarades, au début et à la fin de l'année scolaire » (1^{re} éd. : 77-78 et 2^e éd. : 92-93). Cette consécration aurait vu, selon *Une croisade...*, sa rédaction définitive entre l'envoi de la lettre du 11 décembre 1903 (lettre n° 315) et la réponse du directeur du collège. D'autre part, l'« Œuvre de la Chapelle du Sacré-Cœur » existe depuis 1900 pour glaner les fonds nécessaires à l'érection de cette chapelle, qui sera ouverte au culte le 22 décembre 1905 (voir lettre n° 477, n. 7).

8. Fin de la lettre dans *AC.CSC*, sauf pour la finale et la signature.

9. Sur les Académies Énard et Sainte-Cécile, voir lettre n° 403, n. 4 et 6.

10. Groulx vient tout juste de sortir de deux de ces fêtes dont il est responsable. D'abord, Mgr Donat Sbaretti, délégué apostolique au Canada, a été reçu en grande pompe à Valleyfield à l'occasion de la fête de sainte Cécile, patronne du diocèse. Le soir du 22, il y a au Collège « une magnifique séance littéraire et musicale. Les élèves ont rendu une très belle opérette, intitulée : "Sébastien Gomez ou L'esclave de Murillo". Après le premier acte, une déclamation d'une tournure bien originale, fut prestement enlevée par M. S[éverin] Sabourin, élève de rhétorique. Elle avait pour titre "La chèvre de M. Séguin". On a chanté avec succès le "Cantique à sainte Cécile" et "La Cécilienne", composée par M. E[r]le Bartlett, élève de rhétorique. L'adresse de bienvenue à Mgr Sbaretti a été lue par M. Émile Léger, élève de philosophie. Son Excellence le délégué se leva et remercia les organisateurs de la fête [...] Puis les assistants se rendirent au parloir présenter leurs hommages au représentant du Pape. » (*Le Bulletin paroissial*, vol. 3, n° 1 (janvier 1904) : 5-6). Cette fête a été organisée par Groulx avec les membres de l'Académie Énard à laquelle, selon les paroles mêmes de Groulx, « revient aussi l'inauguration de séances publiques ». Il poursuit : « La première séance publique eut lieu le 22 nov[embre] dernier, en présence de Mgr Sbaretti, Délégué apostolique au Canada. Le Président [Émile Léger] annonça la fondation de la nouvelle académie et présenta ses collègues qui furent aussitôt décorés [de leur insigne d'académiciens] de la main de son Excellence. Ce jour également fut chantée, pour la première fois, "La Cécilienne", œuvre de M. l'Académicien Bartlett. » Le soliste était Émile Léger (voir *Ouvrages et Rapports [...] Académie Énard (1903-1915)* : 12-13 mss ; copie de « La Cécilienne » de la main de son auteur : 6-8 mss ; discours d'Émile Léger de sa main : 5-6 mss. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield). L'on trouvera une description détaillée de la fête « La Ste-Cécile de 1903 », de la plume d'Arthur Goyette, dans *Le Cécilien* (50-54 mss), qui se termine ainsi : « Le meilleur jugement à porter sur cette délicieuse séance est [...] celui qui est tombé des lèvres de notre Évêque plein d'orgueil et de joie : "Jamais séance ne fut si bien réussie dans mon collège." » Ensuite, le 24 a lieu en soirée une autre séance à l'occasion de la Sainte-Catherine (pour un compte rendu, Jean-Baptiste Leduc, « La Ste-Catherine de 1903 », *Le Cécilien* : 54-58 mss. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield).

11. Groulx a écrit « L'Éducation présente », *Revue ecclésiastique* de Valleyfield, vol. 14, n° 8 (15 octobre 1903) : 229-237 (voir lettre n° 305*). Il est à travailler « Une âme de moine », qui sera publié en quatre parties, les deux premières au début de l'année suivante et les deux dernières un an plus tard : vol. 15, n° 3 (1^{er} février 1904) : 76-83 ; n° 10 (15 mai 1904) : 293-304 ; vol. 17, n° 4 (15 février 1905) : 116-121 ; n° 6 (15 mars 1905) :

175-185. Ceux-ci seront suivis de « La préparation au rôle social » en deux parties : vol. 17, n° 8 (15 avril 1905) : 236-250 et n° 9 (1^{er} mai 1905) : 267-278.

12. Lors de l'édition du *Journal*, nous avons accepté comme ceux de Groulx les articles signés Lionel Cartier dans *La Croix* (*Journal* : 1033-1034). Même chose dans le *Catalogue des manuscrits...* (p. 244, 246). Cependant, à la lecture des lettres, dont celle-ci et les suivantes, il appert qu'il n'en est pas ainsi. Lionel Cartier signe un texte dans *La Croix* le 27 septembre 1903 (voir lettre n° 307). Il semble que Groulx n'ait rien envoyé à *La Croix*, à part évidemment la lettre n° 265 ainsi que deux articles au printemps de 1903 (voir lettre n° 254*, n. a). Le premier texte qu'il expédie, à la demande de S. Bellavance, est un poème, « Le Travail », signé de ses initiales L.G. (voir *infra*, n. 13). Dans sa lettre du 2 décembre, Groulx apprend à S. Bellavance qu'il lui a envoyé un autre article, sans doute aussi signé de ses initiales, puisque S. Bellavance lui répond : « Ne croyez-vous pas plus prudent aussi de supprimer vos initiales et de les remplacer par un pseudonyme à votre choix ? On aime toujours mieux d'ailleurs un nom que des initiales. » (3 et 4 décembre 1903 : 4 ms.) Ce à quoi Groulx lui rétorque dans sa lettre du 8 décembre (n° 314) qu'il a « une répugnance invincible à user du pseudonyme », qu'il en interdit l'usage à ses académiciens, puis finit par proposer : L. Adolphe. D'autres textes apparaîtront sous la signature de Lionel Cartier dans *La Croix* en 1904. Il y a un autre Lionel, Lionel Lindsay, directeur de *La Nouvelle-France*. Pourrait-il s'agir de lui ?

13. Il s'agit du poème « Le Travail » dédié à Erle G. Bartlett. La version du *Journal* porte la date du 12 juin 1903, mais trois autres versions complètes y sont antérieures. Un quatrain est ajouté à ces versions pour la publication dans *La Croix* du 13 décembre 1903 (vol. 1, n° 37 : 2). Le poème, dédié alors « À la jeunesse », est publié sous la rubrique « Le Coin des Jeunes » et signé « L.G. ». Sur les neuf versions de ce poème, voir *Journal* : 768-769 et 491-495.

312

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 2 déc[embre] 1903¹

Révérénd Père S. Bellavance, s.j.
Collège Sainte-Marie
Montréal

Mon Révérend Père,

Je vous ai écrit avec une telle précipitation l'autre jour que je ne me souviens plus si je me suis excusé de vous imposer le trouble d'envoyer mes bouts de prose à *La Croix*, et ce qui est bien pis ... des vers. Il eut fallu d'abord vous demander si la chose vous est possible et si elle vous est possible sans le moindre inconvénient. J'ai bien peur d'avoir agi incongrûment. J'en bats ma coulpe et vous prie de m'en écrire franchement. La raison de tant de précautions minutieuses est que je ne connais aucun des messieurs de *La Croix*, et dans les circonstances, le mieux du monde serait que je ne fusse pas connu. Vous pourriez peut-être, mon Révérend Père me mettre en relations avec quelqu'un de ces jeunes gens auquel je pourrais

accorder toute confiance. Cela aurait pour effet de simplifier bien des choses.

À propos du journal *La Croix*, j'ignore si vous êtes en mesure de lui être pour quelque remède, je veux néanmoins vous écrire quelques observations qui se font autour de moi, et je l'avoue, que je me fais bien un peu à moi-même. J'ai peur que *La Croix* n'ait déçu beaucoup de ceux qui furent dans les commencements de ses amis, de ses enthousiastes amis. La déception est complète chez un bon nombre. Le n[umér]o d'hier² demande qu'on fasse de la propagande à la feuille. Je crains bien qu'ici à Valleyfield, *La Croix* ne perde ses abonnements loin d'en recruter d'autres. Et voici ce que l'on dit : la rédaction en est faible ; on lui voudrait plus de souffle et plus d'envergure et moins d'articles qui ne sont que des canevases ou des tronçons. Ce sont les paroles mêmes d'un excellent prêtre qui m'en disait son jugement hier, et il ajoutait : « qu'on nous demande trois dollars, s'il le faut, mais qu'on nous donne quatre pages à lire et non pas une manière de journal où les annonces et les faits divers menacent de tout dévorer ».

Il faut convenir que le journal a eu ses beaux jours ; il a servi des articles vigoureusement brossés. Serait-ce exagéré de prétendre que ces beaux jours ont été rares. Il me semble, mon Père, qu'il faut de toute nécessité un relèvement et un changement d'orientation. Beaucoup de dévouement empêchera seul de périr une œuvre que j'ai accueillie avec enthousiasme³ et à laquelle j'espère bien demeurer fidèle. Laissez-moi vous dire tout le fond de ma pensée : je me convaincs qu'une œuvre comme celle de *La Croix*, affaire de pur apostolat et de désintéressement, et non de mercantilisme n'est possible qu'en autant qu'elle sera l'œuvre d'un cercle de jeunes à tête solide et à cœur dévoué comme on l'est à l'Union catholique⁴ par exemple. N'y aurait-il rien à espérer de là ? Et les jeunes du Congrès y font-ils leur part ?

Si l'on pouvait nous indiquer un des rédacteurs à qui nous puissions nous confier absolument, j'obtiendrais peut-être de nos pères Eudistes⁵ d'ici qui nous lisent des travaux très intéressants et pleins d'actualité à nos séances académiques, qu'ils y aillent de leur article parfois. Autant de suggestions, mon bon Père, dont vous ferez ce que bon vous semblera. Elles me sont inspirées par un seul désir : celui de voir *La Croix* devenir ce que nous avons espéré qu'elle serait.

Il m'est passé en tête, l'autre jour, un projet dont je vous prie également de me dire le côté pratique et réalisable. Je songerais – toujours dans le but de propager nos idées d'apostolat et d'Action catholique – de faire imprimer un petit livret pas bien considérable (quatre pages) que j'intitulerais « Le Credo du jeune homme apôtre ». Sur la première page, je ferais reproduire en couleurs l'effigie circulaire (2 pouces à 3 pouces de diamètre) du Jésus adolescent d'Hoffmann avec cette souscription : l'idéal divin. Sur la 3^e page même effigie de Charles de Montalembert, jeune homme, tel qu'on peut le voir au 1^{er} vol[ume] de Lecanuet, avec cette fois la

souscription suivante : un modèle contemporain. La deuxième page contiendrait les articles du Credo lui-même où nous tâcherions de marquer dans une forme concise les principaux devoirs de l'apôtre-adolescent. Et la dernière se remplirait de phrases choisies avec soin dans les lettres du jeune Montalembert. Le tout sur papier de choix avec caractères voyants de façon à donner comme une *image précieuse*. Que vous en dit, mon bon Père ? Quel serait le prix de l'ouvrage et où croyez-vous pourrions-nous faire exécuter le travail ? Si nous pouvions tout faire exécuter pour offrir cela aux jeunes comme étrennes du premier de l'an ⁶.

Je vous ai adressé hier un autre article pour *La Croix* ⁷. S'ils vous vont, je pourrai en adresser assez fréquemment. Ce sera pour l'ordinaire des causeries faites aux académies que je prendrai le temps de coucher sur papier.

Le Père Lalande ne songe-t-il pas à faire imprimer sa conférence ⁸ ? Je gémiss toujours de notre situation géographique à nous gens de Valleyfield qui nous prive de si belles choses. Heureux Montréalais !

Nous aurons notre communion mensuelle lundi prochain. Notre intention pour tout le mois sera la suivante : nos futurs actionnaires. Mes jeunes gens sont toujours d'une ferveur dont je remercie le bon Dieu. Les affaires du Sacré-Cœur sont en bonne voie.

C'est de tout cœur que j'ai une pensée pour tous les jeunes et pour tous leurs amis, à l'autel, et surtout pour vous, mon Père et cher ami.

In Christo

L.A. Groulx, ptre

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF.

2. Bellavance partage le point de vue de Groulx. Il juge particulièrement insignifiant le numéro du 24 novembre. La raison en est le manque de capacité de Joseph Bégin, le rédacteur. Voir S. Bellavance à L.G., 3-4 décembre 1903. Dans une lettre du 5 mars 1904 à Groulx, Bellavance reviendra sur les problèmes de *La Croix*, qu'il jugera alors languissante.

3. Voir sa lettre à *La Croix* du 21 avril 1903 (n° 265).

4. À l'origine congrégation de la Sainte-Vierge au collège jésuite Sainte-Marie, l'Union catholique devient en 1859 une association religieuse et littéraire pour jeunes gens et « citoyens instruits et influents », voir Louis Lalande, *Leurs profils et leurs gestes*, Montréal, Imprimerie du Messenger, 1933 : 67-68. Par ses travaux et ses conférences publiques, l'Union, de concert avec d'autres cercles et sociétés, contribue à animer la vie intellectuelle de Montréal, sous le signe d'une stricte orthodoxie, ainsi qu'il est normal pour une institution créée dans le cadre de la lutte contre l'Institut canadien. Son nom lui vient de ce qu'on demande à ses membres « l'union avec l'autorité chargée de gouverner l'Église ; l'union avec tout ce que l'Église aime et favorise » ([S.a.], *Le diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1900 : 88). Elle a une bibliothèque de 17 000 volumes. « Ses séances ont lieu habituellement le dimanche dans l'après-midi. On peut y entendre les conférenciers les plus célèbres du pays » (p. 89). Après avoir été jusqu'à la Grande Guerre très dynamique et bien cotée – « les séances publiques y réunissaient le

Tout-Montréal instruit », selon Lalande (p. 64), — la société s'essouffle et elle organise sa dernière conférence en 1926.

L'Union est en concurrence avec le Cercle Ville-Marie dirigé par les Sulpiciens (voir M. Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal, passim*). Du point de vue de Henri Bernard — catholicisme intégral et nationalisme militant, — le Cercle Ville-Marie est bien au-dessous de l'Union, à laquelle il appartient depuis quinze ans. Mais cette dernière, il la juge aussi sans complaisance : « Hélas, là il est vrai on a cherché à faire quelque chose, mais on a si peu compris le bien qu'il aurait été possible de faire, que l'on a sans cesse cherché à lui couper les vivres. Et puis ce n'est pas une œuvre de jeunes ! » (H. Bernard à L.G., 14 mai 1905).

5. L'on trouve dans les « Éphémérides de l'année 1903-1904 au Collège de Valleyfield », à la date du 28 août 1903, cette note : « Vendredi. Arrivée de quatre Pères Eudistes de France. Chassés de leur pays ces bons Religieux trouvent un refuge au Canada. Le R.P. Kerdal fera la classe de Théologie, le R.P. Hoëllard la classe de Rhétorique, le R.P. Braud la classe de Versification et le R.P. Quélo la classe de Syntaxe latine » (*Annales du Séminaire de Valleyfield* : 119 ms. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield).

6. Sur ces « Credo » qui ne paraîtront finalement qu'en juin 1904, voir lettres des 8, 12, 27 décembre 1903, 30 mai, 6, 10 et 16 juin 1904 à Samuel Bellavance (nos 314, 316, 321, 351, 354 et 357) ; les lettres de ca 5-6 et ca 12-16 décembre à Jean-Marie Phaneuf (nos 313* et 318*) ; la lettre du 12 décembre 1903 à Émile Chartier (n° 317), ainsi que celle du 26 décembre 1903 aux membres du Cercle Saint Charles (n° 320). Voir également « Le Credo du jeune homme apôtre », *La Croix*, 19 juin 1904. Texte de Groulx présenté par [Isidore] R[obert]. Enfin, sur l'origine et pour la présentation détaillée des deux credo, *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 124-131 et 2^e éd. : 126-132. Aussi *Mes mémoires*, I : 103-104. Pour des exemplaires des « Credo », voir *Spicilège 1904* (CRLG).

7. Bellavance écrit à Groulx le 3 décembre 1904 : « Superbe votre article sur le mouvement des jeunes ; voilà qui va faire du bien à nos chers jeunes gens et à quelques vieux aussi peut-être. J'en dis presque autant de vos vers... que vous calomniez. » Il s'agit de L. Adolphe, « Un mouvement catholique et national », *La Croix*, 20 décembre 1903 ; et de L.G., « Le Travail », *La Croix*, 13 décembre 1903.

8. Donnée le 19 novembre 1903 au profit de la bibliothèque de l'Union catholique, dans la salle académique du Gesù, rue Bleury, à Montréal, la conférence du Père Louis Lalande, jésuite, à pour sujet « l'impérialisme américain », en fait l'américanisation. Voici l'analyse qu'en donne *La Patrie* : « Il a dénoncé l'américanisme en ce qu'il a de mauvais : l'amour passionné de la richesse, l'utilitarisme et l'individualisme et qu'outrance, l'effréné besoin de réclame, le catholicisme trop "modern style", mais en même temps, il a recueilli et proclamé l'admirable leçon d'énergie et d'initiative personnelle que donne l'histoire du peuple américain. Il a flétri les oisifs et les jouisseurs, les "cerveaux de carton" qui ont abdiqué toute indépendance et son dernier cri [*sic*] a été un appel à l'action. » Par la même occasion, « il a prêché l'effort, l'initiative, la dignité du travail manuel, et flétri les préjugés stupides qui consacrent deux ou trois professions ou reconnaissent le droit à l'oisiveté ». Voir « La conférence du P. Lalande », *La Patrie*, vol. 25, n° 227 (19 novembre 1903) : 1 ; n° 228 (20 novembre 1903) : 4. Aussi : « Américanisation », *La Patrie*, vol. 25, n° 232 (25 novembre 1903) : 4.

La Vérité excipe de la conférence du P. Lalande dans sa campagne pour le Carillon-Sacré-Cœur : « Par impérialisme américain, le Père Lalande entend l'esprit américain qui nous envahit peu à peu et nous *dénationalise*, lentement mais sûrement. Nous *copions* les États-Unis en tout, et nous entrons ainsi, sans nous en apercevoir, dans le grand tout américain où se fondent si fatalement et si complètement les aspirations nationalistes que les différents peuples ont apportée [*sic*] sur les rives du Nouveau-Monde. Ce danger que nous signale le P. Lalande est très réel. Si nous voulons continuer à être un peuple distinct sur cette terre d'Amérique, si nous ne voulons pas être absorbés par l'américanisme et y perdre notre identité nationale, appliquons-nous avec énergie à *rester nous-mêmes*. Pour nous aider

puissamment dans cette tâche patriotique, ne convient-il pas que nous ayons notre drapeau à nous ? » Voir « Petites notes », *La Vérité*, vol. 23, n° 5 (décembre 1903) : 8.

La Croix de Montréal reproduit une partie de la conférence, « celle qui peut-être s'adressait davantage aux jeunes » (« Leurs qualités et nos travers », *La Croix*, vol. 1, n° 35 (29 novembre 1903) : 2). Lalande condamne « le préjugé qui rend comme incompatible, chez nous, l'idée d'instruction et de travail manuel, l'idée de culture intellectuelle et de culture de la terre, l'idée d'éducation classique avec tout autre titre que celui d'avocat, de médecin ou de notaire ». Il s'en prend aussi à l'éducation qu'on donne dans certaines familles où les parents « croient avoir acquis, avec la fortune, le droit à l'oisiveté pour des fils sans nerf ». Il déplore « la peur de l'effort, la mollesse d'une éducation qui atrophie la volonté et apprend à l'enfant à jouir sans travail d'un bien-être préparé, comme d'un lit tout fait ». Sur ces deux points, les Américains donnent l'exemple du contraire et il faudrait les imiter. Ces idées – leçons tirées de l'expérience américaine, formation de l'esprit d'initiative, importance des carrières non libérales – sont souvent reprises au tournant du siècle, en particulier sous l'influence du mouvement leplaysien. (Voir P. Trépanier, « La Société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911 : sa fondation, ses buts et ses activités », *The Canadian Historical Review*, vol. 67, n° 3 (septembre 1986) : 343-367. Aussi Hervé Carrier, *Le Sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son œuvre, ses méthodes de recherche*, Montréal, Bellarmin, 1960, 153 p., en particulier le chapitre II.

313*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, ca 5-6 décembre 1903]¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 9 octobre 1903, 3 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 8 décembre 1903 : « Il me reste ce dernier "Jésus adolescent" [voir lettre n° 312, n. 6], heureux de te l'offrir, tu en feras un si bon usage [...] l'humilité ! Tu as, toi, des tours merveilleux pour me prêcher cette vertu qu'il faut à tout prix acquérir, nous prêtres de Jésus-Christ [...] Tu as pris connaissance des agissements de la Ligue nationaliste^a [...] » (1, 2, 3 mss).

^a Ce jour même (8 décembre 1903), la Ligue nationaliste organise une grande assemblée à Québec. Henri Bourassa y expose le programme de la Ligue. Pour comprendre certaines frictions de temps à autre entre la jeunesse de la Ligue et celle de l'Action catholique, et au sein même de cette dernière, il faut savoir que « la plupart des jeunes ligueurs entretenaient des relations de famille ou d'amitié dans le parti libéral – à commencer par Armand Lavergne, fils d'un intime de Laurier et neveu d'un whip libéral ». (R. Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, XI : 76). Si le parti libéral peut encore souscrire à peu près à l'anti-impérialisme de la Ligue qui réclame le maximum d'autonomie dans l'Empire – ce qui n'était pas si éloigné de la position de Laurier, surtout dans le sillage de l'affaire des frontières de l'Alaska – en revanche son programme économique et social, en particulier sur les richesses naturelles et la colonisation, suscite un certain malaise chez les libéraux provinciaux. D'autant que la Ligue défend des revendications analogues à celles de l'opposition conservatrice. Mais pour le moment, « Le Coin des jeunes » de *La Croix*, qui est la tribune du congrès de la jeunesse, d'où sortira l'A.C.J.C., fait bon accueil à la Ligue nationaliste. Après avoir traité les députés de « vieux ronds-de-cuir », de « guenilles parlementaires », et avoir appelé les partis politiques « nos deux ânes », l'auteur indique le grand cas qu'il fait de la Ligue et de son programme : « Si la jeunesse pouvait comprendre

que là est l'unique mouvement politique logique à l'heure actuelle ! Voyons, est-ce que les harangues ampoulées de nos grands politiciens du ministère et de l'opposition ne font pas pitié, à côté des accents émus de nos jeunes nationalistes ? » Voir Isidore Robert, « Autour des jeunes », *La Croix*, vol. 1, n° 35 (29 novembre 1903) : 2.

Le 15 novembre précédent, la Ligue tenait à Montréal une assemblée en l'honneur de Charles-Ramsey Devlin, député à la Chambre des Communes de Londres. Cette manifestation est aussi anti-anglaise que pro-irlandaise (*ibid.* : 70).

Olivar Asselin, Omer Héroux et d'autres militants de la Ligue adhèrent à la vénérable Société de colonisation du diocèse de Montréal et « la travaill[ent] à la manière d'un ferment » (*ibid.* : 61).

C'est le 23 août que la Ligue organise sa première assemblée, au Théâtre National. Elle réussit « de manière éclatante » (*ibid.* : 27).

La Ligue affirme, dès l'origine, sa combativité et sa liberté de manœuvre, par rapport auxquelles l'ACJC restera toujours en retrait, entravée qu'elle sera par son caractère de société catholique et par la prudence épiscopale.

Le 8 décembre 1903, Jean-Marie Phaneuf écrit à Groulx : « Tu as pris connaissance des agissements de la Ligue nationaliste [...] C'est une ligue de jeunes. Le président, Olivar Asselin, est un jeune. J'ai hâte de voir cela. Je voudrais que nos élèves fussent au courant de ce mouvement ; la lutte politique va arriver bientôt. Je n'en suis pas fâché. Puisse t'elle [*sic*] avoir pour effet de dégourdir mes endormis et de les faire sortir de leur coquille ; une fois sortis, on les poussera sur un terrain moins dangereux & moins superficiel (en pratique). Ah ! s'il m'était donné de réaliser tout le bien que je veux à cette jeunesse ! »

314

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 8 déc[embre] 1903¹

Mon bien cher Père,

Je vais bien abuser de votre bonté. Je vous envoie toutes les pièces relatives à l'impression de nos images de propagande, vous priant de les faire parvenir à l'imprimerie du Sacré-Cœur. Aussi pauvre qu'un gueux, je ne puis songer à faire le voyage à Montréal, dans le moment. J'en suis venu à votre proposition. Vous avez tranché mes derniers scrupules : on imprimera deux images de quatre pages chacune, ainsi que vous en trouverez le modèle sous ce pli. Ce sera plus cher : on imprimera moins, voilà tout. Maintenant quel sera le prix ? Je ne voudrais pas m'aventurer près d'un gouffre où toutes mes finances finiraient par sombrer. Pour parler franc, je compte un peu sur la vente pour payer les frais d'impression ; je voudrais l'adresser à tous nos amis des Collèges, mais pour cela, il faudrait que l'impression en fût terminée aux environs de Noël. Le pourra-t-on ? Je désespère bien de trouver les plaques des portraits toutes préparées ; il faudra bien les fabriquer. Si donc, bien cher Père, les frais ne vous paraissent pas trop au-dessus de ce que l'entreprise peut rapporter en profits, je vous donne carte blanche, et vous pourrez donner l'ordre de

travailler. Je n'ai qu'une pauvre copie du Jésus d'Hoffmann : j'ose espérer qu'on pourra trouver quelque chose de mieux. On trouvera, je suppose, facilement la photographie de Montalembert jeune homme, tel qu'au 1^{er} vol[ume] de Lecanuet.

On pourra s'en rapporter pour les dimensions aux modèles que j'envoie. Je souhaite, ainsi que je vous l'ai déjà écrit, des figures à couleurs assez vives, une impression nette, de façon à pouvoir permettre d'offrir aux jeunes un assez gentil souvenir. Je vous accorde toute liberté de corriger mon Credo que je n'ai pu faire ni plus court, ni mieux. Il en sera de même du reste. Vous n'aurez pas besoin de me retourner : ce que vous ferez sera bien. On pourra imprimer un cent de chacune pour le moment ; peut-être plus tard ferai-je d'autres commandes.

Je vais guetter le premier moment libre pour vous écrire, répondre surtout à votre dernière toute bondée de tant d'intéressantes choses. Pour le moment je suis littéralement pris à la gorge. Pardonnez aussi bien cette hâte et ce pêle-mêle. Je ne sais que vous répéter que je vous suis toujours uni comme vous le voulez dans le Cœur du Bon Maître. Votre souvenir m'est présent à toutes mes messes. Priez bien de votre part pour que je devienne un saint. Il faudrait déjà l'être quand je songe à nos œuvres.

À bientôt et merci plus que mille fois pour le *passé*, le *présent* et l'*avenir*.

Votre tout affectueux en N.S.
L.A. Groulx, prêtre

P.S. Au sujet de signature, il faut vous avouer, mon cher Père, que j'ai une répugnance invincible à user du pseudonyme. J'en ai même défendu l'usage à mes jeunes dans leurs articles d'académie². Je signerai pourtant *L. Adolphe*. Mon deuxième prénom étant presque inconnu me gardera assez bien l'incognito.

L.A.G.

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la lettre de S. Bellavance des 3 et 4 décembre 1903, 7 p. mss, dont Groulx a fait une transcription partielle dans AC.CSC, I : 132-133 mss. S. Bellavance avait conservé un brouillon de sa lettre dont une partie a été retrouvée aux ASJCF.

2. Dans son cahier [*Académies et Action catholique...*], nous trouvons à la page 3, sous le titre « Projets pour Académie », au deuxième rang : « Abolir le pseudonyme » (FLG 06 05).

[Collège de Valleyfield], [11] déc[embre] 190[3] ¹

Monsieur le Directeur,

Les élèves soussignés vous présentent une humble supplique à l'effet d'établir, en notre Collège, la dévotion au Sacré-Cœur.

Ils ² demandent la liberté de vous exposer les motifs qui leur ont inspiré la démarche présente.

I^o La dévotion au Sacré-Cœur est partout aujourd'hui la dévotion chère à la jeunesse. Nous avons lu et avons admiré les démonstrations annuelles ³ de la jeunesse de France à Paray-le-Monial, la ville du Sacré-Cœur. Et nous avons compris, avec tous les vrais chrétiens de là-bas, que si cette jeunesse est vaillante, elle le doit à son amour ardent et fort pour le Christ qui aime les jeunes ⁴.

II^o Les élèves soussignés ont pensé qu'il pourrait leur être utile de s'habituer, dès la jeunesse, à combattre de toutes manières ⁵, le respect humain, par des actes publics de dévoûment à Jésus-Christ ; ils croient que dans un temps où rien n'est plus rare que de solides convictions religieuses, il doit y avoir profit et mérite pour les ⁶ jeunes gens à se proclamer les fils dévoués du Sacré-Cœur.

III^o Frappés des beautés souveraines de l'apostolat de la jeunesse, ils ⁷ avouent que l'ambition de gagner à Jésus-Christ de nouveaux serviteurs, de nouveaux apôtres parmi les jeunes qui les entourent n'a pas été étrangère à la naissance dans leur âme du projet qu'ils vous exposent ⁸.

IV^o Un motif tout spécial aux élèves du Collège de Valleyfield eut tranché pour les signataires la plus forte de leurs hésitations s'ils avaient pu en avoir. Ils entrevoient le jour prochain où l'on verra s'élever, près des murs de l'Alma Mater, les murs d'une chapelle, de l'unique sanctuaire du diocèse, dédié au Sacré-Cœur de Jésus ⁹. Il leur a paru qu'ils avaient le devoir de préparer l'avenir et de travailler pour qu'au jour où les élèves de Valleyfield entreront pour la première fois dans leur sanctuaire achevé et béni, chacun apporte aux pieds de Jésus-Christ un cœur qui lui sera voué et consacré.

V^o La simplicité des actes extérieurs de la dévotion la rend d'une adaptation facile à l'ordre d'un Collège. Comprise en entier dans les trois degrés de l'Apostolat de la prière, la dévotion au Sacré-Cœur n'a *pour unique condition essentielle* que l'offrande de la journée dont on ajoute la formule à la prière du matin. C'est le premier degré. Le second qui consiste à prélever, chaque jour, la première dizaine de son chapelet aux intentions des Associés, et le troisième qui veut l'établissement de la

communion réparatrice hebdomadaire ou mensuelle, sont laissés à la libre dévotion d'un chacun. Les signataires espèrent néanmoins que les « Céciliens » comprendront ce qu'il y a de beau dans cette continuité de réparation faite chaque jour par des représentants de toutes les classes et que la communion réparatrice sera tenue en grand honneur par la jeunesse de Valleyfield.

Ils osent même former l'espoir qu'après la communion réparatrice viendra la journée réparatrice, c'est-à-dire, une journée parfaite depuis le moment du réveil jusqu'au sommeil du soir, offerte au Cœur du Divin Maître.

Monsieur le Directeur, les signataires de cette supplique vous demandent pardon s'ils ont pris les devants dans une initiative où leur rôle eût dû peut-être se trouver plus restreint. Ils ont cédé à une inspiration qui leur paraissait louable et généreuse. D'autre part, ils savaient rencontrer les plus chers désirs de votre cœur, et devaient croire que vous ne seriez pas indifférent à ce caractère d'un mouvement parti d'élèves qui sont les vôtres.

Les soussignés ont une dernière grâce à solliciter : ils vous prient d'accorder que leurs noms demeurent ¹⁰ toujours absolument inconnus.

Ont signé :

Louis Gosselin, Phil[osophie] II
 Erle G. Bartlett, Rhétorique
 Arthur Goyette, Rhétorique
 Auguste Émond, Rhétorique
 S[éverin] Sabourin, Rhétorique
 Eugène Castonguay, B[elles-] Lettres
 Émile Billette, Versification
 Philiza Perras, Versification
 Léopold Larocque, Versification
 Émile Véronneau, Méthode
 Josaphat Hamelin, Syntaxe
 Émile Léger, Phil[osophie] II ¹¹

1. La lettre parvenue à A.-P. Sabourin est un autographe d'Émile Léger, 3 f. (25 cm x 20 cm). ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield, section V, sous-section 1, classeur 1, n° 2. Cependant la supplique a été composée par Lionel Groulx qui en donne une transcription olographe dans AC.CSC, I : 134-137 mss. La lettre de Groulx, qu'il a datée erronément de « Déc. 1904 », est du 11 décembre 1903 (voir lettre n° 317, n. 10), mais la copie d'Émile Léger porte la date du 18 décembre 1903. Nous donnons ici le texte de Lionel Groulx. À part des variantes de ponctuation, une interversion et un ordre différent pour les signatures, les lettres ne diffèrent que par deux variantes que nous indiquons en note. Une partie de cette supplique a été publiée avec quelques variantes dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 76-77 et 2^e éd. : 91-92. Cette supplique a été rédigée par Groulx, croyons-nous, même s'il la dit issue

de la plume de ses disciples (voir lettre n° 322, n. 4). Groulx accorde souvent à ceux-ci le crédit d'initiatives ou de textes dont il est le concepteur et l'exécuteur. Les exemples abondent dans *Une croisade...* Voir aussi les lettres n°s 265 et 306.

2. Début du texte cité dans *Une croisade...* : « Ils (les élèves soussignés), demandent [...] présente :

3. *Une croisade...* : lu et admiré les **manifestations** de la jeunesse

4. Autographe d'Émile Léger : les **Francs**

5. *Une croisade...* : toute manière

6. *Une croisade...* : pour **des**

7. *Une croisade...* : l'apostolat, ils

8. Fin du texte cité dans *Une croisade...* : exposent ...

9. Voir lettre n° 311.

10. Autographe d'Émile Léger : qu'ils demeurent [...] inconnus. [Les signatures autographes suivent.]

11. Après les signatures, Groulx a ajouté : « Note. Les membres de l'Action catholique ont sollicité la signature de quelques élèves qui ne faisaient point partie de l'Association. On pourra voir à quelques pages plus loin la réponse des Autorités du Collège à la Supplique des Actionnaires. Le Directeur ». Les quatre élèves qui ne sont pas encore membres du cercle mais dont les trois premiers le deviendront le 1^{er} mai 1904, sont : Louis Gosselin, Eugène Castonguay, Josaphat Hamelin et Émile Véronneau (*AC.CSC*, I : 177 ms.). La réponse de l'abbé Sabourin est résumé ainsi dans le compte rendu de la séance du 17 janvier 1904 : « À la supplique présentée par le Président, Monsieur Sabourin a répondu que pour diverses raisons, l'Apostolat de la Prière ne pourrait s'établir ici qu'au cours d'une autre année. » (*AC.CSC*, I : 164 ms.) Voir aussi lettre n° 332.

316

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 12 déc[embre] 1903 ¹

Mon bien cher ami,

Voici l'extrait de Montalembert abrégé. Qu'on imprime les *quatre cent* avec encadrement rouge. Pourra-t-on conserver les clichés deux ou trois semaines au cas où l'on aurait d'autres commandes ? J'attendrai le 29 le tout.

L'imprimeur ne pourrait-il me faire parvenir deux ou trois images de ressemblance assez exacte pour les dessins, l'impression et le papier aux images du Credo. Elles me serviraient ici comme de *cartes d'annonce*. J'ai l'intention en effet de demander à nos amis d'ici qui ont l'habitude d'acheter des souvenirs de nouvel an à leurs élèves, d'attendre nos impressions. Pardon, mon Père, de vous demander tant de choses. J'en aurais mille fois honte, si ce n'était pour les jeunes, et il me semble, en définitive, pour le Sacré-Cœur.

In Christo, vôtre,
L.A. Groulx, ptr

I. 1 p. sur 1 f. (20 cm x 13 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la lettre de S. Bellavance du 11 décembre 1903, 1 p. ms.

317

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 12 déc[embre] 1903¹

Mon bien cher Émile,

Vous devez trouver bien négligents ces bons amis du Canada. Il faut avouer qu'on l'est un peu. Le temps et la distance ont beau ne rien pouvoir sur le cœur et sur le souvenir, les lettres malgré tout restent une excellente chose. Et j'oublie trop volontiers que pour en recevoir il faut en écrire, m'habituant partant à cette pensée que pour peu que je travaille pour les jeunes nous sommes toujours ensemble.

J'ai bien hâte d'apprendre combien la vie romaine, faite toute d'étude et de réclusion, va à vos anciennes habitudes d'activité. Je me plais parfois à rêver d'aller vous rejoindre quelqu'un de ces jours. La Providence m'aimera-t-elle assez pour cela ? J'apprends tous les jours à apprécier votre bonheur par la constatation de ce qui me manque pour rendre à la *Cause* les services qui seraient dignes d'elle. Je n'apporte à la jeunesse qu'un peu de dévouement, et un amour profond, quand il lui faut surtout des idées et une direction. C'est ce que vous lui apporterez vous, cher Émile, quand nous reviendrez de là-bas les mains pleines. Quels rêves que doivent être les vôtres quand vous songez aux jeunes du Pays ! Je ne sais rien comme l'inactivité forcée pour faire rêver d'action, de dévouement. Je me réjouis en songeant que ces rêves que vous faites là-bas nous sont encore utiles puisque rien ne se perd devant Dieu, des secrets désirs, des bonnes volontés intérieures. Si j'y ajoute toute l'*action catholique* que vos lettres trouvent, je n'en doute pas, le moyen de faire, j'ai bien eu tort tout à l'heure de parler d'inactivité. Priez bien toutefois, mon cher Émile, pour ceux qui sont restés sous le *feu*. La tâche est haute et grande ; il ne faut pas que les âmes soient petites et basses². Je vous suis reconnaissant de tout cœur du bon ami que vous m'avez légué, en partant, dans la personne de ce brave Père Bellavance. Nous sommes en correspondance des plus actives, et nous appelons déjà, *mon très cher*, bien que la connaissance *physique* soit toujours à faire. C'est la répétition d'une histoire qui ne vous est peut-être pas inconnue. Les relations se sont ouvertes à l'occasion de ma lettre au Bureau du Congrès. C'est le bon père – *secrétaire pro tempore*³ – qui m'a répondu. À propos de Congrès, il s'est trouvé, mon cher Émile, que sans avoir fait d'échange de vues⁴, nous avons répondu au question-

naire de façon tout à fait semblable sur la question de l'opportunité de l'Association de la jeunesse. Du reste, mes objections comme les vôtres n'étaient qu'une condamnation relative du projet — question d'urgence tout au plus. Je me suis rendu de bonne grâce aux raisons du Père Bellavance ⁵. Et à l'heure qu'il est, je me compte bien comme un des plus convaincus de la nécessité de l'Association. Une seule crainte à son sujet : aura-t-elle des chefs dignes, qui lui permettront de s'affirmer par la réalité d'œuvres d'importance, et par ce prestige de talent qui n'est pas fait pour nuire à une œuvre de jeunesse. Je voudrais que les premiers bureaux de l'Association fussent recrutés parmi l'aristocratie non pas seulement du cœur, mais aussi de l'intelligence. Il faudra cette force pour entraîner là la jeunesse universitaire. N'importe, si la Providence prend l'œuvre sous sa protection, elle naîtra et elle vivra et peut-être sans les appuis humains que nous lui rêvons.

Vous recevez *La Croix* sans doute, mon cher Émile. Elle a un coin des jeunes. C'est le journal en attendant le Bulletin de l'Association qu'on nous annonce pour l'an prochain. Cette pauvre *Croix* vivra-t-elle ? La question se pose très sérieusement. Je prévois un renvoi en masse des abonnements à l'échéance du terme. Le journal n'a répondu à aucune des espérances de ses lecteurs. On m'informe du reste que sa position financière n'est rien moins qu'impossible à prolonger. Bégin ⁶ devra vendre ou accepter une combinaison qui placera à la tête du journal un rédacteur convenable. Des personnes dévouées aux intérêts catholiques feraient un salaire à ce dernier. La question de *La Croix* est la grosse question du P. Bellavance. Il veut qu'on laisse Bégin à ses ressources, pour ce qui est des finances, mais il recommande qu'on aide toujours à la rédaction laissée tout entière au travail de collaborateurs d'occasion. J'y vais quelques fois de mon petit article. Peut-être reconnaîtrez-vous *L. Adolphe* ? Le Père m'a même glissé tout un petit projet dans sa dernière. « Que pensez-vous, m'écrivait-il, de l'idée suivante : demander à M. Chartier de nous adresser une petite correspondance romaine, une fois le mois. Si vous vouliez, ajoutait-il, lui représenter l'état des choses peut-être mordrait-il au projet. » ⁷ Je m'acquitte d'une promesse.

Et notre Action catholique ? Un commencement de groupe s'opère à Rigaud ⁸. À Sainte-Thérèse ⁹, l'œuvre prend racine de plus en plus, surtout depuis que les Messieurs du Séminaire ont arboré sur leur maison le Carillon-Sacré-Cœur. Ici, à Valleyfield, mes jeunes font à de certains jours une œuvre admirable. Ils ont fait des conquêtes qui firent remuer les langues. Hier soir, ils ont présenté de leur propre mouvement une supplique aux autorités de la maison, à l'effet d'établir ici l'Apostolat de la prière avec ses trois degrés ¹⁰. Nous avons augmenté notre noyau de membres priants parmi Messieurs les prêtres et ecclésiastiques. Nous faisons imprimer aux ateliers de l'imprimerie du Sacré-Cœur deux petits follicules de quatre pages chacun ayant pour titre « Le Credo du jeune homme apôtre ». Voici pour plus de détails : Sur la première page de l'un, on gravera

l'image circulaire du Jésus adolescent d'Hoffmann avec la souscription : « L'idéal divin ». En deuxième page, les textes de saint Luc ayant trait à l'enfance de J.C. et en troisième et quatrième page, le Credo proprement dit du jeune homme apôtre où je me suis essayé à marquer les devoirs des jeunes qui veulent se dévouer à l'heure présente. Le 2^e follicule aura en première page l'image de Ch[arles] de Montal[embert] jeune homme avec la souscription : « Un modèle contemporain ». Puis en deuxième : extraits des *Lettres*, et enfin en 3 et 4^e page, encore le Credo¹¹. Nous faisons imprimer 600 de chacun avec intention de les distribuer chez tous les amis. L'ouvrage sera terminé le 29. Je ne manquerai pas, mon cher Émile, de vous en adresser.

Je ferme maintenant cette lettre que j'aurais voulu faire dix fois plus longue. J'y enferme un peu de la brise du pays. Qu'elle vous porte aussi la chaleur de l'affection que je vous garde plus vivace et plus tendre à travers l'éloignement et la distance. Allez quelques fois, pour moi, au tombeau des *Grands Apôtres* et demandez pour l'Apôtre des jeunes un peu de leur grande foi, beaucoup de leur amour de *sang* pour Jésus-Christ et pour son Église. Vous seul, mon Émile, pouvez aller prier là avec le cœur que j'y veux. Je vous embrasse donc et vous tiens sur mon cœur parce qu'il n'y a pas d'océan dans l'amitié et dans l'amour du Christ.

Votre tout affectueux
Lionel, ptre

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASSH. Réponse à la lettre de É. Chartier du 2 octobre 1903, 3 p. mss.

2. Groulx est-il en train d'écrire l'article « Héros ou fantoche ? » qu'il destine à *La Croix* ? Dans ce dernier, on peut lire : « Beaucoup ont des idées sombres sur nos affaires à nous Catholiques du Canada français. Il n'y a, selon moi, qu'une façon d'expliquer le gâchis où tout va s'abîmant. Il provient de la rupture d'équilibre entre nos tâches et la taille des âmes. Les tâches sont grandes et hautes ; les âmes sont petites et basses. » (3 janvier 1904 ; sur cet article, voir lettre n° 329, n. 5 ; voir également la conférence « Le travail » : 19 ms. FLG 07 02.)

3. C'est l'expression utilisée par le Père Bellavance qui dit remplacer le secrétaire du congrès, Albert Benoit, malade et obligé de se retirer à la campagne pour un repos de quelques mois (20 octobre 1903 : 2 ms.).

4. Si Émile Chartier ne lui avait pas exposé ses vues, Groulx lui avait exposé les siennes à sa demande (voir lettre n° 304, n. 5). L'abbé Chartier lui répondra : « Vos suggestions m'ont fort intéressé. Je terminerai à l'instant un travail sur le questionnaire du congrès que je destine au secrétaire ». (2 octobre 1903 : 2 ms.)

5. Voir lettre n° 306, n. 8.

6. Joseph-Ulric Bégin, voir lettre n° 269*.

7. Lettre des 3 et 4 décembre 1903 : 4 ms. Ici, Groulx ne cite pas textuellement mais il rapporte fidèlement l'idée exprimée. Tous les renseignements sur *La Croix* donnés dans ce paragraphe sont contenus dans cette même lettre du jésuite.

8. Jean-Marie Phaneuf, alors professeur au Collège de Rigaud, écrivait à Groulx quelques jours auparavant : « Je songe à organiser une association. Les obstacles sont nombreux, et il n'y a que l'inébranlable confiance qu'il y a du bien à faire, qui me soutienne, le secours de tes prières et de ton affection, de tes conseils, de tes observations, de tes suggestions. » (8 décembre 1903 : 2 ms.) Sur ce cercle de Rigaud, Groulx écrit dans *Une croisade...* : « Un cercle de l'Action catholique fonctionna aussi pendant quelques années au collège de Rigaud. Malheureusement, les archives n'ayant pas été conservées, l'histoire du cercle de Bourget, vécue elle aussi, nous le savons, avec beauté et amour, ne vivra que dans le souvenir de ses membres. » (1^{re} éd. : 223 et 2^e éd. : 201, var.)

9. Sur le mouvement à Sainte-Thérèse, voir *Le Drapeau national des Canadiens français*, 1904 : 241-242.

10. Voir lettre n° 315, n. 1.

11. Voir lettre n° 312, n. 6.

318*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, ca 12-16 décembre 1903] ¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 8 décembre 1903, 4 p. mss. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., Jeudi [24 décembre 1903] : « [...] ta lettre [...] tu y mets tant de cœur et si grand ! Comment voulais-tu que je devine même à demi une conception qui est si au-dessus du pauvre moi [...] Je te félicite, mon Lionel, et que le bon Dieu, le bon petit Jésus bénisse ton œuvre [...] Oui, cela me dit quelque chose et cela sera beau, cela sera une semence d'idées une semence d'action. Le Divin adolescent en sera glorifié et aimé, et Montal[embert] vivra encore et sa grande âme planera sur "nos chéris" [...] Fais-moi expédier pour un dollar [voir lettre n° 316] [...] Nous nous rencontrerons donc si tu le veux bien. Quand ? Je te laisse toute la liberté du jour [...] Si tu désires coucher à Montr[éal] je t'amènerai au Sacré-Cœur [...] Je crois qu'une journée ne te suffira pas. Tu aimerais à voir des jeunes, je suppose. Le P. Bell[avance] te retiendra longtemps. Les intérêts en jeu sont si graves. Il y a tant à faire. J'attendrai donc un mot. C'est avec bonheur que je lis tes articles en classe et que je les fais lire. Ton superbe dernier surtout^a [...] Joyeux Noël [...] » (1, 2 mss).

^a « Un mouvement catholique et national », *La Croix*, 20 décembre 1903.

319

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield], 26 décembre 1903 ¹

<...>

Je ne crains plus désormais que les années en s'entassant sur ma tête, ne me fassent perdre de nos ardeurs de jeunes gens ; appréhensions, tu t'en souviens, qui nous ont fait rêver souvent ensemble dans nos beaux jours de jadis. Tant que le Bon Dieu m'accordera de vivre avec les nobles et purs

jeunes gens qui m'entourent, je serai malgré moi un enthousiaste et un dévoué. C'est par eux plus que pour eux que je suis quelque chose. Tiens, rien que pour te donner une ouverture sur l'horizon où je vis, je te dirai que Erle et Émile² ont pleuré chez moi hier et avant-hier, mais pleuré à chaudes larmes. Et veux-tu savoir pour quels graves péchés ? Parce qu'ils croient avoir conscience de n'être pas aussi bons et aussi grands qu'ils devraient l'être et qu'ils auraient dû « le devenir sous l'effet de mes leçons ».

<...>

1. Extrait de lettre transcrit par Groulx dans *Art-Notes* [suivi de « Une croisade d'adolescents » : *ébauche*] : 53 ms., et identifié ainsi : « Lettre de l'A[bbé] Groulx à J.-M. Phaneuf, 26 déc. 1903 ». Groulx cite ce bout de lettre dans le chapitre « L'action sumaturelle », mais il ne le retiendra pas pour la version finale d'*Une croisade...* Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf de Jeudi [24 décembre 1903], 2 p. mss.

2. Erle G. Bartlett et Émile Léger.

320

Aux membres du Cercle Saint-Charles

[Collège de Valleyfield], 26 déc[embre] 1903¹

Mes bien chers amis,

Force sera bien de nous résigner encore une fois à n'avoir pas notre réunion, demain soir². Le Conseil de l'Académie Ste-Cécile a accepté de se trouver à une séance du Cercle St-Joseph³. Vous connaissez les inconvénients que comportent par ailleurs les autres soirs.

Je fais ici mes vœux de bonne année à l'Action catholique. L'expression seule sera changée : l'accent du cœur et la sincérité resteront les mêmes.

Soyez des *purs* et soyez des apôtres. Je ne sais que demander ces deux choses à Dieu pour vous. C'est ma prière de tous les jours. C'est l'idéal de votre jeunesse, comme c'est le mien. Là, j'ai renfermé toutes mes ambitions et tous mes espoirs de directeur.

Soyez des *purs*, et soyez des apôtres ; aujourd'hui d'abord, pour la jeunesse que nous aimons et que nous voulons reconquérir ensemble à l'idée du bien et à l'honneur de la vertu. Soyez des *purs*, et soyez des *apôtres*, demain, quand vous entrez dans la vie et dans l'action publique : c'est le secret des vies noblement fécondes.

Soyez des *purs* et soyez des *apôtres* pendant les prochains jours de vacances. Nous avons des âmes plus jeunes à protéger et à défendre. Voulez-vous qu'elles vous reviennent le front pur ? Vous serez loin : envoyez-leur par les anges de Dieu, la cuirasse qui s'obtient par une prière fidèle et un souvenir chrétien. Quand des affections sont vraiment fondées sur la vertu – et les vôtres sont de celles-là – on sait avoir de ces tremblements au fond de l'âme et l'on sait se mettre à genoux. Mettez-vous à genoux dès maintenant. Préparez les vacances avant le départ. Aussi bien, c'est mon désir que la communion mensuelle se fasse d'ici là. Je laisse à votre Président d'en fixer le jour. Je souhaiterais aussi que notre Secrétaire fit circuler parmi les membres priants une petite note leur annonçant la communion et les invitant à former avec nous une forte ligue de prières pour les vacances et pour nos intentions spéciales.

Les *Credo de propagande* ne seront terminés que dans quelques semaines. J'aurais pourtant voulu vous offrir ce souvenir – indifférent à d'autres, mais cher à vous – au premier de l'an. Je ne puis aujourd'hui que lever sur vos têtes les mains du prêtre, pour vous bénir, mes bien chers. Et vous savez avec quel cœur, et avec quel désir de faire descendre tout le ciel dans vos âmes. Soyons *un* tous ensemble plus que jamais : les jeunes seront plus et mieux aimés ; nos œuvres, plus fécondes.

Priez quelquefois pour celui qui travaille avec vous et qui regrette de n'avoir à vous offrir que son dévouement.

L.A. Groulx, ptre
Directeur

1. Lettre écrite ou transcrite (y a-t-il eu une lettre sur feuillets détachés ?) par Groulx dans *AC.CSC*, I : 141-142 mss.

2. La quatrième assemblée de l'année 1903-1904 ne se tiendra que le 17 janvier 1904 (*AC.CSC*, I : 164-165 mss).

3. Le Cercle Saint-Joseph du cours commercial au Collège de Valleyfield est l'équivalent de l'Académie Sainte-Cécile du cours classique (voir lettre n° 403, n. 4).

321

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 27 déc[embre] 1903¹

Mon bien cher ami,

Le premier moment qui me vient pour répondre à la vôtre du 22 et pour vous remercier et pour vous demander pardon de toutes ces démarches imposées qui m'apportent parfois quelque chose comme des remords.

Le dessin qu'on nous propose nous irait très bien. Je l'ai fait voir à mes jeunes gens qui s'en déclarent pleinement satisfaits. Vous pourrez donc donner avis au « brave Frère », de poursuivre son travail. Nous attendrons les quelques semaines qu'il lui faudra.

Nos chers enfants partent en vacances le 31 pour nous revenir le 9. Je vais leur donner toutes sortes de bénédictions avant leur départ. Je voudrais tant les voir revenir tous sans avoir rien perdu, ni rien *taché*. J'ai fait former une véritable petite ligue de prière à mes actionnaires pour tout le temps de ces dix jours. Vous en êtes n'est-ce pas, mon bon Père ?

Encore une fois, un merci du cœur.

Vôtre dans le Christ
L.A. Groulx, ptre

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse aux lettres de S. Bellavance des 16 et 22 décembre 1903, 2 p. et 3 p. mss.

322

À Ernest Labelle

Collège de Valleyfield, 29 déc[embre] 1903¹

Monsieur Ernest Labelle
de l'Action catholique
Séminaire Ste-Thérèse

Mon cher Enfant,

Pour une première que je vous écris, ce titre vous paraîtra peut-être un peu bien empressé. Je ne vous ai pas connu avant mon départ de l'Alma Mater. Il n'importe : vous êtes de l'Action catholique ; vous êtes des

nôtres. Et je m'en viens à vous comme à l'un de mes *élèves*, titre que vous voulez bien prendre par devers moi et dont je vous remercie. Je ne croyais pas faire une aussi bonne action en vous jetant un jour, ce « bienveillant regard ² » dont vous gardez encore souvenir. D'autres appelleraient cela du hasard, parce que votre figure m'est encore parfaitement inconnue. Vous, voyez-y plutôt ces rencontres ménagées par la Providence ³, entre âmes destinées à mettre la main à la même *Cause* et qui font reconnaître instinctivement au prêtre les fronts marqués des bonnes empreintes.

Vous me dites beaucoup de bien de l'Action catholique. L'œuvre est modeste, simple comme le désintéressement lui-même. C'est pourquoi, Dieu la bénit d'une façon merveilleuse. Ce qui ferait sa seule louange comme ce qui fait le meilleur espoir de son avenir, c'est qu'elle a jusqu'ici séduit et enrôlé les plus nobles et les plus vaillants parmi les jeunes. Je voudrais vous raconter un peu, si j'en avais le temps, les choses généreuses accomplies ici par vos frères, les Actionnaires de Valleyfield. Que n'ai-je le loisir par exemple, de vous transcrire la superbe et vaillante supplique rédigée, signée puis présentée par eux aux autorités à l'effet d'établir en leur jeune Collège la dévotion au Sacré-Cœur ⁴ ?

Travaillez bien à devenir un actif et fervent apôtre. Le temps est venu pour les jeunes qui ont l'ardeur et l'énergie saintes au cœur de se liguer pour reconquérir la jeunesse aux hautes visées de l'idéal et à la fierté de ses grands devoirs. L'œuvre est haute et difficile ; elle n'est pas au-dessus du courage chrétien non plus que du dévouement juvénile. S'il faut pour l'accomplir des âmes aussi fortement trempées que l'acier et des volontés aussi dures que le diamant, eh ! bien, sachons prendre la résistance du diamant et la trempe de l'acier.

Opposons à l'influence des mauvais le travail des bons et des meilleurs. Que les jeunes aillent surtout aux indécis, aux léthargiques : ce sont ceux-là qu'il faut disputer aux influences mauvaises. Nous serons les plus forts du jour où nous aurons pu grossir d'eux les rangs de l'armée du bien.

Mon cher enfant, je vous souhaite un apostolat fécond. Je souhaite surtout que Dieu mette dans votre âme, pour la jeunesse, un de ces amours forts, irrésistibles qui font aller avec joie au devant de tous les héroïsmes. C'est avec cela qu'on est apôtre. Cet amour fort, vous l'aurez si seulement vous savez le demander à genoux. Moi, je vous bénis avec toute mon affection de prêtre qui voudrait faire descendre tout le ciel dans votre jeune âme.

L.A. Groulx, ptre

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans AC.CSC, I : 146-148 mss, après cette mention : « Réponse à la précédente ». Cette dernière, la lettre

d'Ernest Labelle du 27 décembre 1903, a également été transcrite par Groulx à la page 145 ms. (l'original n'a pas été retrouvé). Ernest Labelle est une nouvelle recrue, avec Origène Ranger, du cercle de Sainte-Thérèse, s'ajoutant à Émile Lambert, Lewis Gardiner et Louis Turgeon.

2. E. Labelle débute ainsi sa première lettre à Groulx : « Souvent, monsieur Silvio [*sic*] Corbeil m'a parlé de vous. Je ne vous avais pas encore vu et déjà je vous connaissais ; et lors de votre dernière visite à l'Alma Mater, je me le rappelle, j'eus le bonheur de rencontrer un de vos bienveillants regards. » (27 décembre 1903)

3. Voir lettres nos 200, n. 2 et 213, n. 3.

4. Voir lettre n° 315, n. 1.

323*

À Lewis Gardiner

[Collège de Valleyfield, ca 29-30 décembre 1903] ¹

<...> *J'ai adressé à chacun de vos Actionnaires un mot de souvenir ainsi que vous m'en aviez prié <...>*

1. Extrait de la lettre n° 331, à Émile Lambert, 7 janvier 1904.

324*

À Origène Ranger

[Collège de Valleyfield, ca 29-30 décembre 1903] ¹

<...> *J'ai adressé à chacun de vos Actionnaires un mot de souvenir ainsi que vous m'en aviez prié <...>*

1. Extrait de la lettre n° 331, à Émile Lambert, 7 janvier 1904.

325*

À Louis Turgeon

[Collège de Valleyfield, ca 29-30 décembre 1903] ¹

<...> J'ai adressé à chacun de vos Actionnaires un mot de souvenir ainsi que vous m'en aviez prié <...>

1. Extrait de la lettre n° 331, à Émile Lambert, 7 janvier 1904.

326*

À Joseph-Noël Fauteux

[Collège de Valleyfield, ca 29-31 décembre 1903] ¹

1. Lettre attestée par J.-N. Fauteux à L.G., 13 janvier 1904 : « J'ai trouvé votre lettre au retour des vacances. Elle ne pouvait venir plus à propos. Grâce à elle, je recouvre sans effort l'ardeur qui baisse plus ou moins dans ces temps de repos. Oui, j'en suis du mouvement des Jeunes ! [...] mon entier dévouement à ce que vous appelez la *Cause*. Je ne sais si je parle d'une manière conforme à l'esprit et au but de l'*Union*, que je ne connais pas encore parfaitement. Je ne voudrais pas encourir l'excommunication ». (Lettre transcrite par L.G., dans *AC.CSC*, I : 153-156 mss)

327*

À Sylvio Corbeil

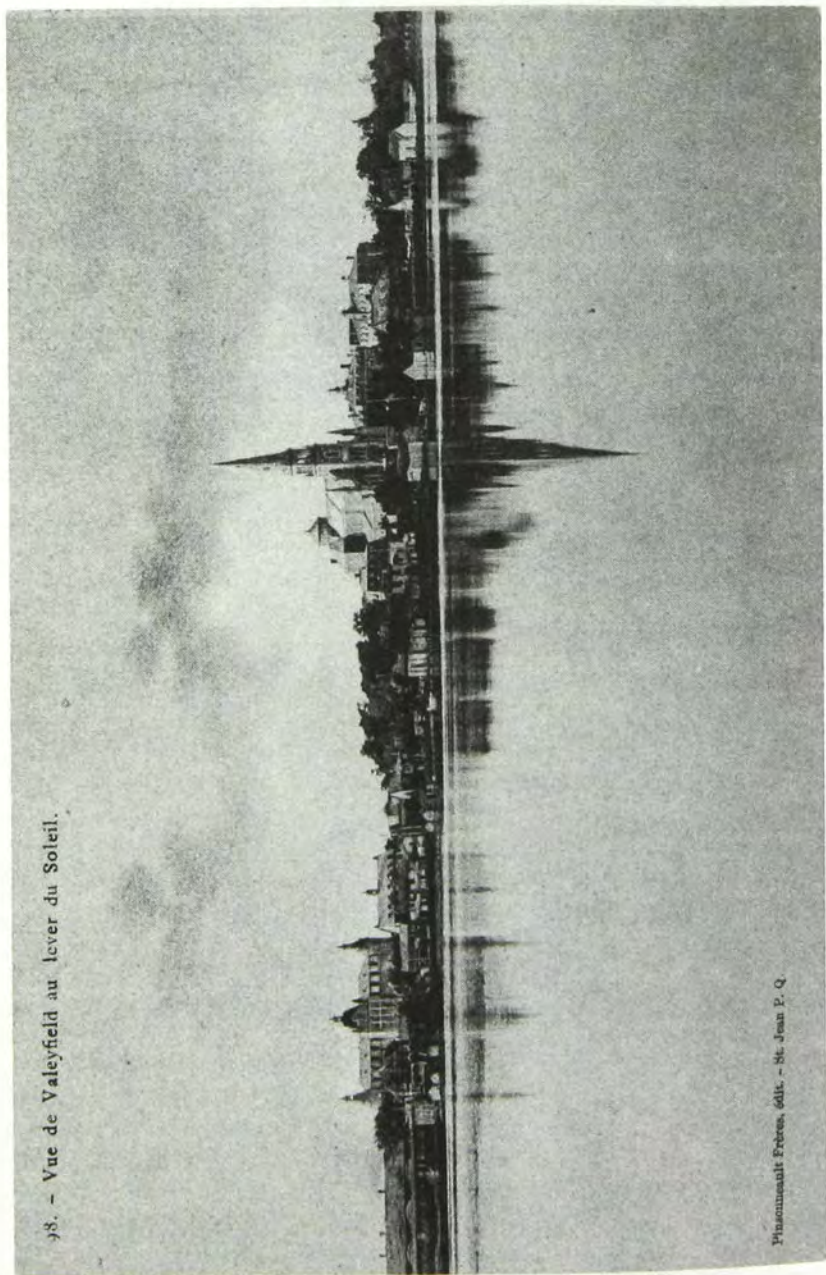
[Collège de Valleyfield, fin décembre 1903] ¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 4 janvier 1904 : « Ta lettre était bien intéressante ; tu gardes pour l'ancien professeur un cœur toujours filialement affectueux [...] Lionel et l'œuvre qui l'exalte sacerdotalelement : "L'Action Catholique des Étudiants". Il est bien inutile de te dire ce que j'en pense. Je ne t'ai pas caché ma pensée dès l'origine [voir lettres nos 186* et 197*]. Je ne crois pas au succès de l'œuvre *dans la collectivité* (l'ensemble des Collèges) mais je crois que cette idée d'apostolat aura dans chaque collège de bons fruits [...] C'est déjà assez de bénédictions pour entretenir la belle flamme de ton zèle [...] Si nos collègues catholiques n'a [*sic*] pas donné un assez grand nombre des hommes avant tout chrétiens militants, ce n'est pas parce que l'institution de l'*Action Catholique* leur a manqué [...] Voilà l'apostolat avant tout nécessaire : Amende le professeur, mon Lionel, et l'admirable élève naïtra [...] » (1, 2 mss).



1904

98. - Vue de Valeyfield au lever du Soleil.



Photomontani Frères, édix. - St. Jean P. Q.

328*

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, ca 1^{er} janvier 1904] ¹

1. Lettre attestée par E.G. Bartlett à L.G., 3 janvier 1904 : « Un "merci" bien sincère pour les "étrennes" ! Ce petit livre^a dont on m'a dit tant de bien, me sera doublement précieux, comme source d'instruction et comme souvenir du donateur. Je n'ai fait que jeter les yeux sur ces pages et déjà je suis charmé de l'ouvrage. Je crains qu'il ne me fasse oublier ma résolution de toujours faire mes lectures de vacances dans des auteurs anglais [...] » (1 ms.)

^a Il s'agit peut-être de *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne* du P. Lacordaire, livre que Groulx fait lire à ses disciples (voir lettre n° 330, n. 3).

329

À Samuel Bellavance

+

Vaudreuil, 4 janvier 1904 ¹

Mon très cher ami,

Je n'ai malheureusement aucun document sous la main. Il m'est bien impossible de vous écrire rien de précis. Je pourrai vous satisfaire une fois de retour à Valleyfield. L'Action catholique ayant été la promotrice du mouvement nous en avons conservé dans nos archives une relation complète. Il fut envoyé vers la même époque à *La Croix* un compte rendu assez fidèle ². Vous pourriez trouver facilement dans le n[umér]o du journal tous les renseignements nécessaires au cas où il vous paraîtrait trop long d'attendre jusqu'après le 9, date de notre rentrée.

Je me ferai tout de même un vrai plaisir de vous réunir et de vous rédiger les quelques notes demandées ³, dès mon retour là-bas. Je me félicite encore, mon très cher ami, de notre courte entrevue de l'autre jour ⁴; j'en ai rapporté de plus fermes vouloirs et une intelligence plus lucide, il me semble, du travail à effectuer. Que de rêves me viennent en tête pendant ces jours d'inactivité où mon souvenir s'en va de lui-même vers mes bien-aimés jeunes gens ! *La Croix* ne m'est pas encore parvenue ⁵. J'ai l'intention de lancer un article sur la question du drapeau ⁶. Viendrait-il à son heure ? Mon but du reste, ne serait pas de faire du solide, de la thèse. Je voudrais seulement défendre ceux de nos jeunes trop peu résolus, contre l'influence trop écrasante de certains personnages de haut lieu. Je suis fatigué de tant de volte-face. Les plus enthousiastes aux premiers jours ont été des premiers à mettre le drapeau en poche parce que

Untel a bien voulu déclarer que le projet ne lui plaisait pas. Il y a quelque chose à faire, me semble-t-il, contre ces désertions trop peu raisonnées et raisonnables. Qu'en pensez-vous, mon bien cher ami ? Pourriez-vous me faire connaître le nombre exact de nos évêques qui se sont déclarés officiellement en faveur du drapeau ? Il me sera facile, je crois, d'utiliser le détail avec un peu de discrétion.

Aucune nouvelle encore de l'ami Chartier. J'en attends ces jours-ci. Je verrai M. Phaneuf, ici, cette semaine même. Je m'acquitterai avec bonheur des *fonctions d'intermédiaire*⁷, trop heureux si ça allait être le commencement de la remise de si nombreux services semblables à moi rendus.

Toujours tout à vous *in Christo*
L.A. Groulx, ptre

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. L'habitude lui a fait écrire : « Collège », avant de le remplacer par « Vaudreuil ». Réponse à la lettre de S. Bellavance du 1^{er} janvier 1904, 2 p. mss.

2. [Lionel Groulx], « Le Drapeau national au Collège de Valleyfield », *La Croix*, vol. 1, n° 5 (3 mai 1903) : 2. Au cours d'une séance académique, les collégiens ovationnent le drapeau Carillon-Sacré-Cœur. « Nous souhaiterions, écrit Groulx sous le couvert de l'anonymat, que tous les myopes et tous les méfiants qui entassent contre le *projet* tous les préjugés et toutes les résistances, qui trouvent l'emblème proposé trop catholique ou peu français, eussent entendu ces battements de mains, ces trépignements, ces salves d'applaudissements qui finissaient pour recommencer et ne semblaient plus devoir prendre fin ; une scène comme celle-là leur prouverait, s'il en était besoin, combien le nouveau drapeau parle fortement, éloquentement à l'âme catholique et canadienne-française. » Voir aussi lettre n° 266.

3. Le Comité de Québec en faveur du Carillon-Sacré-Cœur préparait sa brochure sur *Le Drapeau national des Canadiens français. Un choix légitime et populaire*, Québec, Comité de Québec, 1904, 309 p. Les renseignements sollicités se retrouveront aux pages 165-167 et 179-182.

4. Sans doute le 31 décembre, jour de la sortie du collège.

5. Il s'agit du numéro de la veille dans lequel paraît « Héros ou fantoche ? », sous la signature de L. Adolphe (vol. 1, n° 40 (3 janvier 1904) : 2), article pour lequel S. Bellavance lui offre ses félicitations dans sa lettre. En voici l'argument : « Devant la "désertion" et la "défaite", l'"incroyable indifférence où sommeille le peuple", devant la "ligue formidable de toutes les cupidités et de tous les égoïsmes", les jeunes seront-ils héros ou fantoches ? L'auteur précise ensuite ce qu'il faut pour être héros. » (*Catalogue...* : 245)

6. Groulx a écrit cet article, mais les promoteurs montréalais du drapeau l'auraient refusé : « L'article d'Adolphe sur le drapeau était superbe, trop fort pour être publié prudemment dans la circonstance actuelle. Il faut actuellement rien de trop vibrant, rien d'agressif... Donc question d'opportunité au jugement de ceux qui conduisent le mouvement » (S. Bellavance à L.G., 5 mars 1904). Nous n'avons trouvé aucune copie ni aucun brouillon, même partiel, de cet article.

7. S. Bellavance lui demande d'obtenir de J.-M. Phaneuf les détails sur l'adhésion du Collège Bourget de Rigaud au mouvement en faveur du drapeau, qui seront publiés dans *Le Drapeau national...* : 167 et 240-241.

+

Vaudreuil, 5 janvier 1904 ¹

Monsieur Philiza Perras
Valleyfield, Qué.

Mon bien cher Philiza,

Vous frappez à une porte qui s'ouvrira toujours d'elle-même pour vous. Je vous reçois comme un hôte attendu sans même le moment d'incertitude et d'hésitation où l'on cherche à se reconnaître. Vous m'étiez connu ; votre lettre si pleine de foi, si débordante d'enthousiasme vrai et de saint idéal n'a fait que me révéler de vous pour moi une affection que je ne puis croire avoir méritée aussi pure et aussi profonde. J'accueille votre lettre et votre affection comme une de ces fleurs de soutien et d'espérance que le Christ fait croître sur la rude voie où gravit son jeune prêtre, afin de lui cacher un peu les cailloux anguleux, les buissons hérissés de ronces où les pieds deviennent sanglants, et où la main se déchire. Je me suis voué à l'œuvre de la jeunesse par vocation, par amour des jeunes gens, non parce qu'une telle vie me serait apparue comme la plus facile ou la plus heureuse. Plus q[ue cela,]² l'on y rencontre l'amertume des déceptions entières, les désenchantem[ents prof]onds qui rappellent l'agonie du Christ. Il en coûte de voir s'en [aller au] rivage de l'impuissance ou de la mort les âmes aimées, longuement grandies par le sacrifice du plus pur de son sang, et de sentir que plus rien, pas même l'offrande d'une vie que l'on donnerait avec joie, ne pourrait ramener l'enfant prodigue dans les bras de son père. Je vous soulève là, mon bien cher, un coin du voile qui dérobe aux yeux du profane l'humble existence du prêtre des jeunes gens. Je ne veux pas me plaindre pourtant. Depuis trois ans à peine que je vis au milieu de la jeunesse, trop d'affections chaudes et pures ont entouré ma vie, trop d'âmes jeunes mais déjà grandes se sont dites *filles* de la mienne pour que je n'aie pas à remercier bien plus qu'à gémir. J'ai encore remercié après vous avoir lu. C'est mieux qu'un disciple, c'est un *filz dans le Christ* qui m'arrive avec vous.

Et vous me demandez de faire « entendre à votre jeune âme, à l'exemple de Lacordaire, une voix amie qui l'invite à s'élever toujours plus haut ». Vous voudriez être mon *Emmanuel*, l'*Emmanuel* des *Lettres sur la vie chrétienne* ³. Que n'ai-je, moi, comme le grand dominicain, à ne me défendre que [de] ma différence d'âge avec vous. Je suis resté jeune au service des jeunes. Mais, mon cher Philiza, y avez-vous bien songé ? Moi, vous faire entendre la voix de Lacordaire ! Je suis toujours confondu des noms que vous, mes petits disciples, rapprochez parfois du mien. Oh !

comme je voudrais avoir leur envergure d'âme et de cœur, avoir leurs lèvres éloquentes, tenir [leur plum]e⁴ dans mes débiles mains ! Dieu sait, si je ressentirais mo[ins sou]vent le regret de me sentir [si ?] absolument au-dessous des devoirs que la Providence m'a faits. Mais, non, hélas ! je n'ai rien de ces grandes âmes ; je leur ressemble, mes pauvres enfants comme un masque ressemble à un beau visage, comme un filet d'eau qui descend de la montagne ressemble au Saint-Laurent. Mon unique puissance, si j'en ai une, aura été dans le bien qui m'est venu de leurs paroles à *Eux*, mes grands Maîtres, paroles que j'ai recueillies dans mon âme pour les en faire jaillir un jour mais amoindries, faibles comme tous les échos lointains mal répercutés. Et puis, j'aime la jeunesse, je l'aime avec passion, je l'idolâtre presque : c'est ma seconde force. L'amour ardent des jeunes me fera pousser parfois comme à Lamartine quelques cris justes du cœur. C'est toute ma puissance. Et malgré tout, je vais avec confiance à la jeunesse. C'est le Christ qui me donne de l'aimer. L'amour que je sens en moi pour elle est trop fort et trop profond pour être né de lui-même dans mon cœur d'homme. C'est Lui qui a mis là cette force qui me pousse toujours en avant. Et je fais ma tâche, et je vais mon chemin sans regarder en arrière sûr que l'apôtre fait toujours assez bien ce qu'il accomplit sous l'œil et sur l'ordre d'en haut. Est-ce de ce dévoûment que vous souhaitez, mon cher Philiza ? Oh ! pour celui-là, il vous est acquis. Comptez sur lui comme sur un bien dont on peut prendre toujours sans l'épuiser jamais. J'accepte ce que vous demandez au zèle du prêtre et à l'affection de l'ami. Si Dieu a décidé que mon action doit être pour quelque chose dans votre vie de jeune homme, j'ai confiance qu'il m'accordera d'aller à vous quelquefois avec la parole qui fait regarder en haut et qui fait marcher plus ferme.

Vous me ramenez, m'écrivez-vous, ce Philiza que je m'étais pris à admirer l'an dernier et dont les aspirations berçaient alors mon cœur d'espérances. Vous vous trompez, mon cher Enfant, il y a longtemps que vous m'êtes revenu. Vous m'avez rendu votre jeune âme depuis ce soir dont vous aurez peut-être gardé souvenir, où faisant violence à une affection sincère je vous fis entendre une parole rude peut-être mais qui voulait vous sauver. C'est depuis lors que je vous ai gagné définitivement à Dieu. Je m'applaudis néanmoins de ces souffles chauds et généreux que la grâce divine fait passer dans votre cœur dans ces derniers jours. Oui, mon cher Philiza, il faudra vous arracher à cet horizon que les hommes se font si étroit et si bas. Regardez haut et grand comme le ciel bleu : c'est le seul horizon digne du jeune homme chrétien ; il faut que vous n'en ayez jamais d'autre. Vous avez une âme essentiellement chrétienne, des plus vives, pour ne pas dire des plus emportées dans ses affections ; avec cela, vous ne pourrez jamais être qu'à Dieu. Partout ailleurs, vous trouverez le désenchantement, la déception, le vide immense. On ne remplit pas avec quelques gouttes d'eau ce qui est vaste comme l'océan. Plongez-vous dans l'amour infini de Dieu. Là seul, vous trouverez la force dont a besoin votre

chère âme, et le calme, la sérénité qu'il faut à vos dix-sept ans. Je le crains, vous éprouvez déjà, mon bien cher Enfant, un peu de la souffrance habituelle à ceux dont le cœur est travaillé d'un idéal pur et élevé. Coudoyés tous les jours par la triste réalité qui n'est que le désenchantement appelé de son vrai nom, ils s'en vont plus tristes que résignés, traînant après eux le poids d'une vie trop sujette à la défaillance et à l'abattement. Il faut à ces nobles cœurs une tranche de l'horizon bleu, il faut l'espérance infinie qui leur montre là-bas, dans l'au delà seulement, la réalisation de leurs rêves infinis. Mettez donc Dieu dans votre cœur pour être fort, pour ne jamais défaillir sous les coups de la brutale réalité, pour avoir l'espérance infinie comme l'éternité.

Soyez calme aussi pour être actif. Le temps est venu pour les jeunes gens d'idéal, les jeunes d'enthousiasme de ne plus se perdre dans des rêveries qui peuvent avoir leur beauté, mais que l'on regrette de voir demeurer stériles. Ces énergies splendides qu'ils ont amassées, accumulées dans leurs âmes, le temps est venu de les laisser s'échapper au dehors avec la grande poussée qui emporte les obstacles et qui fait les œuvres grandes et belles. Rêvez encore, rêvez toujours, mais pour agir mieux. Le rêve est beau ; l'action est sublime ⁵. Cet idéal, donc, mon cher Philiza qui a séduit votre jeune âme et qui a bercé vos plus douces illusions de jeune homme, vous travaillerez encore plus que vous ne l'avez déjà fait, à le faire descendre de sa région sublime pour le réaliser dans votre vie d'abord et ensuite dans la vie des jeunes qui vous entourent. Vous êtes déjà ce rare phénomène qu'on appelle un jeune homme-apôtre. Devenez-le tous les jours davantage. Montez là comme au plus bel honneur de la vie, sûr d'avancer dans une voie glorieuse où vous n'aurez jamais à revenir en arrière.

Le peu d'espace qui reste à ma feuille m'avertit, peut-être bien un peu tard, de finir ce verbiage où ma plume court plus pressée qu'elle ne voudrait l'être. Vous connaissez votre ami. Vous pourrez deviner aisément où sa pensée serait incomplète. Encore une fois merci de votre bonne et affectueuse lettre. Donnez-moi bien toujours votre confiance comme il me semble que je l'ai méritée. Je vous souhaite avec moi cette franchise cette ouverture de cœur qui laisse tout voir, jusqu'aux retraites les plus profondes de l'âme. Dévoué, je vous le suis, je veux l'être pour mon cher Philiza, avec tout le zèle du prêtre joint à l'affection que je vous porte. Ne mesurez jamais mon affection à l'accueil que je vous puis faire à de certains jours. Hélas ! moi non plus, je n'ai pas reçu le don d'une sensibilité communicative. Je m'émeus rarement dans l'intimité ⁶. Il faudrait voir au fond. C'est là que je vais mettre votre nom et votre souvenir pour les aimer toujours.

À vous dans le Christ
L.A. Groulx, ptre

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Le bas du premier feuillet comporte une déchirure (2 cm x 2 cm) et certains mots sont perdus, sur trois lignes au recto et sur deux lignes au verso. De plus, une autre déchirure a peut-être fait disparaître un mot au verso. Nous les signalons à mesure. Réponse à la lettre de P. Perras du 2 janvier 1904, 8 p. mss.

2. Après « Plus », le feuillet déchiré laisse entrevoir une partie de la première lettre des mots manquants : « q ». Sur la ligne suivante : « désenchantem [...] onds », et sur la dernière ligne : « s'en [...] rivage ».

3. H.-D. Lacordaire, *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, 9^e éd., Paris, Poussielgue, 1893, 281 p. Il s'agit d'un petit format (environ 11 cm x 7 cm). Ces lettres écrites de Sorèze en 1858 sont adressées à « mon cher Emmanuel ». Dans son exemplaire, Groulx a noté : « Cet Emmanuel fut M. Barral, aujourd'hui devenu religieux du Tiers-Ordre enseignant et censeur de l'école d'Arcueil » (p. [6]). Voir Introduction II : cviii s.

4. Texte déchiré au verso du texte précédent (voir *supra*, n. 2). Sur l'avant-dernière ligne, après « tenir », subsiste la boucle supérieure d'une lettre qui peut être un « l » : « tenir l (?) [...Je dans » ; sur la dernière ligne : « mo [...] ent » et, à la fin de cette même ligne, après « sentir » le coin déchiré a peut-être retranché « si ».

5. Groulx terminera ainsi son poème « Le rêve, la pensée, l'action » : « Et les sages l'ont dit : Si rêver est joli / Et si penser est beau, agir, ça, ... c'est sublime ! » (voir *Journal* : 843 ; aussi lettre n° 341, n. 4)

6. À ce sujet, voir lettre n° 392, n. 5.

331

À Émile Lambert

Vaudreuil, 7 janvier 1904¹

Mon cher Émile,

Voilà trois jours que je guette le premier moment de pouvoir vous écrire. Vous voudrez bien être persuadé que je n'ai pas attendu aussi longtemps pour vous faire devant Dieu, le *Dieu des Jeunes*, mes vœux les meilleurs et les plus ardents.

J'ai lu avec un bonheur facile à comprendre, l'intéressante lettre que [vous] nous avez adressée l'autre jour. Voilà bien Sainte-Thérèse entrée dans le mouvement de la jeunesse ! Je ne veux pas ignorer que votre travail et surtout vos prières y ont dû être pour beaucoup, et je vous en ferais mes cordiales félicitations, si elles ne devaient être si au-dessous du mérite en pareilles circonstances.

J'ai parlé de mouvement : c'est chose indéniable à l'heure présente : la jeunesse se meut, elle s'est mise en route vers les sommets plus hauts, et plaise à Dieu qu'elle y monte toujours d'un pas aussi allègre et aussi ferme ! Il serait prématuré de déterminer déjà la portée de ce réveil et de cette mainmise de l'action juvénile sur certains ressorts de notre vie nationale ou religieuse. Verrons-nous² se lever, comme les plus confiants l'espèrent, d'ici à vingt ans, une génération de chrétiens militants, sans peur, une génération de dévoués et de désintéressés³ ? C'est une espérance qui a ses légitimités si on la puise dans le magnifique spectacle qu'offre

aujourd'hui notre jeunesse. Elle a de beaux gestes ; elle dépense sans compter de la noble et généreuse vie. Tout cela ne peut s'évanouir sans qu'il lève rien ⁴ dans les sillons ouverts. Les germes de foi et de courage déposés là ne se couronneront peut-être pas tous d'épis d'or mûrs et pleins. Ce ne sera peut-être pas toute une génération de vaillants qui se lèvera du sol qu'auront frappé et remué les jeunes ⁵. Mais, j'en ai moi l'inébranlable conviction, nous sommes appelés à voir dans quelques années, ce qui nous manque si déplorablement aujourd'hui, ce que nos yeux ont en vain cherché depuis longtemps sans le trouver, un homme, quelques hommes mais des vrais. Oui, le mouvement commencé aboutira là, s'il ne va pas bien au delà de l'attente des optimistes les plus intrépides. Ce sera la répétition de ce qui s'est vu en France vers 18[7]5 ⁶. Ce ne fut pas une génération entière de preux qui se leva pour lors après l'action des *Jeune-France* d'Alfred Nettement ⁷. En 1830, non plus, ce ne fut pas tout à fait une génération qui grandit au souffle du premier *Avenir* ⁸ de Montalembert, Lamennais ⁹ et Lacordaire, mais ce fut toute une phalange, mais c'est de ce mouvement qu'est sorti le jeune Pair, *le fils des Croisés*. Non un mouvement qui a mis en branle tant de superbes énergies, condensé tant d'efforts, suscité d'aussi purs désintéressements, ne peut être frappé d'une stérilité qui serait une énigme pour les bons, et un encouragement aux mauvais. Je voudrais donc répéter ici ce que j'ai déjà écrit dans *La Croix* de Montréal :

Je crois en la jeunesse
Comme je crois en Dieu. ¹⁰

Travaillons donc bien, mon cher Émile, travaillons surtout devant Dieu, à préparer cet avenir meilleur. Tous les jeunes des Collèges mêlés à l'action d'aujourd'hui ne sont pas appelés à jouer un rôle public dans l'Association de la jeunesse catholique et canadienne-française qui sera la fille du prochain Congrès. Mais tous sont appelés à prêter le concours de leur tête et de leurs bras. Voulez-vous que je vous nomme ceux en qui je dépose mes plus fières, mes plus magnifiques espérances ? Eh bien ! C'est en ceux d'entre vous, chers Actionnaires, qui serez prêtres demain et qui fidèles aux premiers enthousiasmes de l'âge juvénile, deviendrez à votre tour recruteurs de vaillants pour refaire annuellement les cadres du bataillon catholique. C'est la destinée meilleure que je vous souhaite, mon cher Émile. Si la voix du Christ se fait entendre au bout de cette voie-là, entrez-y avec l'immense bonheur des apôtres, sûr qu'elle conduit aux joies infinies, aux travaux sublimes et féconds.

J'ai adressé à chacun de vos Actionnaires un mot de souvenir ainsi que vous m'en aviez prié et qu'il m'était doux de le faire. Soyez un *priant* vigoureux. Songez à moi. J'ai les plus nobles jeunes gens à diriger, mes devoirs s'agrandissent tous les jours et ma jeunesse me fait peur. Recommandez-moi bien aux prières de vos chers amis.

Une suggestion en passant. Ne feriez-vous pas bien de vous mettre en relations avec M. Henri Bernard, Côte-des-Neiges, Montréal, et de travailler à répandre, parmi les frères thérésiens, sa vaillante brochure *La Ligue de l'Enseignement*¹¹. C'est un jeune à encourager celui-là. Et je tiens qu'il ne faut pas laisser passer sans les acheter, ces brochures de valeur qui nous font l'histoire à grandes tranches, qui sont des documents précieux pour les prochaines batailles et que nous ne retrouverions plus dans dix mois. Et puis que d'idées à répandre, d'autres à rectifier sur la valeur de certains individus, sur la question notre presque unique question brûlante à nous catholiques canadiens : la question de l'éducation. M. Bernard vous fera des conditions toutes spéciales. Si vous avez au préalable l'approbation des autorités, concertez-vous avec vos confrères de l'A.C. et votre directeur et travaillez ferme. Vous ferez œuvre excellente.

L.A. Groulx, ptre

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans *AC.CSC*, I : 150-153 mss, sous la mention : « Réponse à la précédente ». Cette dernière, la lettre d'Émile Lambert du 24 décembre 1903, est transcrite partiellement par Groulx sur les pages 148-150 mss. Un extrait de la lettre de Groulx est publié dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 40-41 et 2^e éd. : 58-59.

2. Début du texte cité dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : **Verrons-nous, écrivait l'un d'eux, verrons-nous se lever,** 2^e éd. : **Verrons-nous, leur écrivait leur jeune directeur, verrons-nous se lever,**

3. *Une croisade...* : d'ici vingt ans [...] sans peur, **sans reproche**, [...] dévoués, de désintéressés ?

4. *Une croisade...* : lève **du blé**

5. *Une croisade...* : remué **des** jeunes [...] cherché si longtemps [...] de vrais [...] le mouvement aboutira là,

6. Groulx écrit : 1825 dans *AC.CSC*. Cependant, il écrira : 1875 dans les deux éditions d'*Une croisade...*

7. Alfred-François Nettement (1805-1869), écrivain de conviction catholique et légitimiste, a publié une *Histoire de la littérature française sous la Restauration* (1852) et *sous le gouvernement de Juillet* (1854). Journaliste, il multiplie ses collaborations. Il fonde le 15 avril 1833 *L'Écho de la Jeune France*, une revue consacrée à la littérature, à la philosophie et à l'histoire. Ce périodique eut bientôt à travers la France de nombreux comités littéraires, dont les membres se donnaient le titre de Jeunes-France. Cette association, à laquelle a adhéré Frédéric Ozanam, ne doit pas être confondue avec une certaine jeunesse romantique du tournant des années 1830 à qui on accola aussi l'étiquette Jeunes-France. Adeptes en littérature, surtout au théâtre, du romantisme le plus outré et, en politique, des idées libérales, ces jeunes cultivent l'anticonformisme et l'excentricité. Les Jeunes-France de Nettement représentent le courant de renaissance catholique qui, vers 1830-1850, pousse toute une partie de la jeunesse à faire retour aux idées religieuses. Le sous-titre de *L'Écho de la Jeune France* n'était-il pas *Journal des progrès par le christianisme* ? et les jeunes enthousiastes de ce programme ne se réunissaient-ils pas dans la chapelle du Collège Stanislas pour entendre celui qui était encore l'abbé Lacordaire ? Voir Jean Touchard, « Nettement », dans Pierre Moreau et Louis Pichard, *Dictionnaire des lettres françaises. Le*

dix-neuvième siècle, Paris, Arthème Fayard, 1972, II : 203. Edmond Biré, *Alfred Nettement. Sa vie et ses œuvres*, Paris, Lecoffre, 1901, 567 p. : 90-110. Voir aussi lettre n° 335, n. 16.

8. *Une croisade... : Avenir* ; mais [...] qui aura mis [...] qui aura condensé [...] suscité de si purs [...] Je voudrais le répéter ici :

9. Voir lettre n° 206, n. 4.

10. Fin du texte cité dans *Une croisade...* : Comme je crois en Dieu ! – Voir aussi L. Adolphe, « Un mouvement catholique et national », *La Croix*, 20 décembre 1903 : « Et moi, admirateur et ami passionné des jeunes, comme protestations à tous les doutes et à toutes les méfiances, je veux m'écrier dans la langue de Botrel : Je crois en la jeunesse, / Comme je crois en Dieu. » – Il le répétera dans sa conférence « Le travail » (14 ms. ; sur celle-ci, voir lettre n° 341, n. 2).

11. Voir Henri Bernard, *La Ligue de l'Enseignement – Histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal*, 1903, X, 110 p. Cette brochure eut un certain retentissement et fut rééditée (nouvelle édition revue et augmentée, Montréal, 1904, 152 p. ; c'est cette dernière édition que l'auteur offrira à Groulx, voir lettre n° 342, n. 2). Il faut replacer cet épisode dans l'histoire de l'éducation au Québec en consultant Ruby Heap, « La Ligue de l'Enseignement (1902-1904) : héritage du passé et nouveaux défis », *RHAF*, vol. 36, n° 3 (décembre 1982) : 339-373. La lutte contre la franc-maçonnerie connaîtra un rebondissement en 1910. Albert Lemieux, membre de l'A.C.J.C., dérobera la serviette du secrétaire de la loge l'Émancipation et en publiera le contenu : liste des membres et comptes rendus. Robert Rumilly a raconté cet épisode dans son *Histoire de la province de Québec*, XV : 54-57, 83, 174.

Toute cette agitation contre la maçonnerie au tournant du siècle se laisse mieux comprendre sur l'arrière-plan de la lutte séculaire entre l'Église catholique et les loges, depuis la condamnation de ces derniers par Clément XII en 1717, – reprise par ses successeurs, y compris Léon XIII. L'opinion catholique avait tendance à imputer aux complots maçonniques la montée du laïcisme et les mesures contre les congrégations, en France, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. À ces griefs universels s'ajoutait une imputation particulière au Québec : l'assimilation des francs-maçons et des orangistes antipapistes et anti-canadiens-français. D'autre part, des cerveaux surchauffés s'efforçaient de relier la franc-maçonnerie au satanisme. Tardivel, qui pourfendait tous les franc-maçons de l'univers et en particulier ceux du Québec (il les pourchassait jusque dans le personnel de l'Université Laval), a contribué à faire l'éducation de Groulx sur cette question, et – est-il nécessaire de le préciser ? – il ne s'embarrassait guère de nuance. Mal inspiré par son zèle, Tardivel, en 1894, a eu l'humiliation de se laisser prendre, avec des milliers d'autres dupes, à la mystification de Léo Taxil (sur Tardivel et la franc-maçonnerie, voir P. Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les Etats-Unis, passim*).

Le peu de discernement des contemporains de Groulx et de la génération précédente ne doit pas faire illusion : parmi les nombreuses tendances, selon les pays et les époques, entre lesquelles se divisaient les franc-maçons, il y en eut – et singulièrement en France – qui exercèrent une influence politique réelle et contribuèrent à répandre les Lumières, le rationalisme, la libre-pensée, le libéralisme et le laïcisme. Ce fond de vérité, sur lequel l'intempérance des imaginations a entassé les fantaisies les plus saugrenues, explique que les catholiques le moins conséquents avec eux-mêmes, du moins à cette époque, se soient dressés contre la maçonnerie. D'autre part, la franc-maçonnerie britannique s'est développée en symbiose avec le protestantisme et a abrité un fort courant anticatholique.

+

Collège de Valleyfield, 11 janv[ier] 1904¹

Mon bien cher ami,

Vous trouverez sous ce pli les quelques notes demandées au sujet de la question du drapeau au Collège de Valleyfield. Je n'ai fait que transcrire les parties saillantes du compte rendu exact paru dans *La Croix* du 3 mai dernier². On tâchera, à Québec, d'y glaner pour le mieux.

Mon président de l'Action catholique vient d'avoir une entrevue avec le Directeur de la maison au sujet de la supplique présentée ces jours derniers à l'effet d'établir ici la dévotion au Sacré-Cœur³. La décision eut pu être plus satisfaisante. On renvoie le projet à l'an prochain, Sa Grandeur Mgr Émard n'ayant pas de prêtre à qui Elle puisse convenablement confier la direction de l'œuvre. Il n'y a qu'à s'incliner. C'est ce que j'ai répondu à mes jeunes gens après leur avoir rappelé qu'ils gardent toujours devant le Sacré-Cœur le mérite de leur pieuse initiative.

Il ne faut pas que j'oublie de vous remercier de m'avoir procuré le plaisir de lire *La Croix* en dépit du mauvais service des postes. Je trouve comme vous que le journal a meilleure allure depuis certain temps⁴ – et cela bien entendu en dehors de la petite part qu'y peuvent avoir les modestes articles de *L. Adolphe*⁵. J'ai eu une déception en parcourant le n[umér]o de ce matin. Je m'étais attendu à ce qu'on relèverait la tartufferie avec laquelle la grande *Presse*⁶ s'est prévalu l'autre jour de la bénédiction de Pie X. Le grand journal a encore fait preuve d'un manque de tenue qu'il eut été bon, il me semble, de lui faire remarquer avant que le sens de la dignité se soit complètement émoussée chez lui. Peut-être n'est-il jamais trop tard pour appliquer les corrections si justement méritées ?

Avez-vous quelquefois des nouvelles de nos impressions aux ateliers du Sacré-Cœur⁷ ? Je ne vous pose la question que pour satisfaire certaines impatiences des jeunes d'ici. Nous sommes de retour au Collège depuis hier⁸. J'aime beaucoup ces premiers jours après les rentrées. Le Bon Dieu me fait toujours la faveur de me remettre à la grande œuvre avec une ardeur plus intense. Pourquoi n'en serait-il pas toujours ainsi ? Vous ai-je dit que les autorités de Sainte-Thérèse ont définitivement approuvé les statuts de l'Action catholique et qu'un Cercle dûment fondé est en pleine opération. Tout cela, c'est le mouvement des jeunes et... celui du Sacré-Cœur. J'attends toujours l'article du *Messenger*⁹ que vous m'avez promis.

Bien à vous *in Christo*
L.A. Groulx, prtre

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF.

2. Voir lettre n° 329, n. 2 et 3.

3. Lettre n° 315.

4. Serait-ce une simple rémission ? En effet, le 5 mars, Bellavance écrira dans une lettre à Groulx : « N'est-ce pas que la pauvre *Croix* languit si même elle n'agonise pas... »

5. Groulx a écrit sous ce pseudonyme : « Un mouvement catholique et national », *La Croix*, Montréal, 20 décembre 1903 ; « Héros ou fantoche ? », *La Croix*, 3 janvier 1904.

6. Groulx juge sévèrement *La Presse*, une feuille qui ne dédaigne pas la nouvelle à sensation et qui, au contraire des journaux de combat catholiques comme *La Vérité* ou plus tard *Le Devoir*, insiste davantage sur l'information que sur la formation et les luttes d'idées. De temps à autre, l'archevêque de Montréal rappelle privément à l'ordre la direction du journal. En outre, depuis l'avènement de Laurier, *La Presse*, officiellement neutre, se montre en fait bienveillante envers le premier ministre canadien-français et son parti. Après l'épisode Mackenzie et Mann (1904-1906), Trefflé Berthiaume s'engage même à confier la direction politique de son journal à une personne ou un comité représentant Laurier (voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise...*, III : 114-115). Groulx met en doute la bonne foi de *La Presse*, qui n'afficherait ses sentiments de soumission à l'Église que par une habileté intéressée.

Les lignes qui ont indisposé Groulx parce qu'il en suspecte la sincérité sont probablement les suivantes : « [...] la foi de nos pères, bien abritée par l'autel, aura conservé en nous toutes nos énergies, toutes les puissances d'action, donnera à nos œuvres toute leur portée et tous les résultats possibles.

« C'est donc par un hommage respectueux à l'Église, le réservoir et la gardienne de la foi, que nous désirons faire sanctionner notre souhait de Bonne Année. Cet hommage, nous l'offrons à notre vénéré archevêque, dont le zèle incessant fait retentir partout la voix du devoir ; nous l'offrons au clergé, qui a la surveillance intime des consciences et des âmes.

« Nous savons que le journalisme a bien des défauts et bien des défaillances ; mais aux heures des retours intérieurs, il ne peut oublier qu'il est, quoique d'ordre laïque, un apostolat par occupation. C'est peut-être une pratique inusitée pour un journal de mettre nos lecteurs sous cette garde sacrée, dont nous ne parlons pas que du bout des lèvres ; mais tout pénétré de l'extrême sollicitude témoignée dernièrement par le chef de la catholicité à la famille de notre propriétaire [Trefflé Berthiaume], c'est aux augustes pieds de Sa Sainteté que nous avons déposé la piété filiale du Nouvel An au nom de nos lecteurs ; et nous nous empressons de leur communiquer la réponse de l'illustre Pie X. » Réponse reproduite dans un encart : « Rome, 25 Déc. 1903. *La Presse*, Montréal. Saint-Père a agréé l'hommage des lecteurs de *La Presse*. Il les remercie vivement. Cardinal Merry del Val. » Voir « Bonne et Heureuse Année ! », *La Presse*, vol. 30, n° 50 (31 décembre 1903) : 8.

Sur les relations entre *La Presse* et l'archevêché de Montréal, voir Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse*, Montréal, *La Presse*, 1983, I : 287-312.

7. Voir lettre n° 312, n. 6.

8. La rentrée s'est effectuée le 9 et les cours ont repris le 10.

9. Article qui ne sera publié que le 24 janvier (voir lettre n° 351, n. 5).

+

Collège de Valleyfield, 14 janvier 1904 ¹

Mon bien cher Philiza,

J'ai peur d'avoir été incomplet dans ma lettre de vacances. J'aurais dû vous prier de préciser mieux la nature des services que vous me demandez et vous faire connaître les conditions auxquelles mon action sur vous deviendra possible.

Vous avez une âme ardente, ouverte à la lumière, quelque peu inquiète, violemment éprise d'idéal. Mais tout cela flotte un peu vaguement sans but comme sans arrêt, à la façon de ces nuées dorées et légères qui caressent les hauteurs mais sans s'y arrêter. Mon action serait alors de replier vos élans pour les diriger en leur marquant le but. Mon devoir serait de dégager l'homme et le chrétien viril de l'adolescent rêveur. Plus d'idéal en phrases, mais de l'idéal en action, voilà quelle devrait être ma première leçon. Vous me direz, mon bien cher, si mes vues rencontrent les vôtres. Ayez le parler net et franc, le seul que j'aime.

Vous devez comprendre que de semblables relations ne sont possibles qu'entre un très petit nombre d'âmes. Elles supposent du côté de celle qui se livre une obéissance pleine et une confiance absolue, du côté de l'âme qui donne, une affection forte, désintéressée, franche, capable au besoin de la parole austère. À vous d'examiner judicieusement si les conditions sont réunies de part et d'autre.

Dans le cas contraire, je devrais vous dire, mon cher enfant : allez à d'autres. Votre âme m'est trop chère pour que je m'expose à lui devenir un guide dangereux. Et des intérêts supérieurs vous commanderaient d'obéir. Vous m'écrirez ou vous viendrez me voir. Il faudra songer, au cas où vous accepteriez une direction, au moyen de me mettre en rapport avec le courant quotidien de vos idées et de vos sentiments ². Cela me sera bien nécessaire pour gouverner mon action sur vous. Soyez également prêt à accepter parfois une parole sévère, peut-être dure. Je vous aimerai assez pour vous dire vos torts. « Un ami, c'est un être clairvoyant qui a le courage de vous dire : Tu fais mal ! ³ » (Didon)

Au revoir. Répondez-moi selon votre cœur. Moi, quelle que soit votre réponse, je vous garderai toujours mon affection aussi profonde, aussi désintéressée. Toujours le même Philiza.

In Christo
L. A. Groulx, ptre

P.S. Ne pouvant vous voir facilement et ayant remarqué que vous n'étiez pas encore tout à fait ouvert avec moi, j'ai pris le parti de vous écrire. Voilà pour dissiper toute surprise.

L.A.G.

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe.

2. P. Perras a rédigé un journal, peut-être à la demande de Groulx, qui avait fait une semblable demande à Erle G. Bartlett et à Émile Léger (voir lettre n° 344, n. 2).

3. Henri-Martin Didon, *Lettres du R.P. Didon, de l'ordre des frères prêcheurs, à Mademoiselle Th. V.*, Paris, Plon-Nourrit, 1903, XII, 440 p. : 236. Le passage est affecté d'une marque marginale dans l'exemplaire de Groulx, qui a dû lire l'ouvrage en décembre 1903 ou janvier 1904.

334

À Philiza (Gabriel) Perras

+

[Collège de Valleyfield], 21 janv[ier] 1904¹

Mon bien cher Philiza,

Vous êtes devenu le fils de mon âme ; c'est avec toute mon âme que je vous écris. Au milieu de votre vie de jeune homme vous êtes venu vers moi, vous me demandez de vous marquer un but dans la vie. Et moi, je lève la main et je vous montre en haut. C'est là le but : en haut, plus haut que les intérêts vulgaires, plus haut que les froids égoïsmes, plus haut que les choses du temps, plus haut que les étoiles, plus haut que le ciel bleu. La route vous paraît ardue, longue, pénible. Je vous offre ma main : nous gravirons ensemble. Quand vous serez pris de lassitude vous appuierez votre tête sur mon épaule : il me sera doux de vous soutenir. Et nous monterons, moi vous guidant, et vous, demandant que l'Esprit du Christ souffle dans mon âme afin que je le livre à la vôtre plein et débordant.

Ne faites plus de l'idéal *en phrases*, faites de l'idéal en action vous ai-je écrit dans ma dernière lettre. Vous y aurez peut-être vu comme une désapprobation des envolées de votre âme et des élans de vos jeunes années. Non, mon bien cher, Dieu me garde de vous souhaiter une âme sans ailes, un firmament sans azur ! Votre âme, je vous dis : tenez-la haute, très haute. Je l'aime pour la hauteur de ses aspirations. J'aime aussi les

rêveries du jeune homme. J'aime à le voir suivre avec des yeux mouillés ces rêves purs et chastes qui passent dans le firmament de son adolescence. Sans doute, ce ne sont que des nuages, mais il en faut dans le fond de la vie comme il en faut dans l'horizon du ciel. Et ce sont les nuages roses et d'or qui font la beauté des soirs comme les grâces de l'aube.

Je veux seulement vous défendre contre le vague de vos recherches et de vos poursuites à travers un monde aérien, peuplé de chimères et qui ne peut être le vôtre. L'idéal est une force, l'action est une puissance. Je voudrais donc refouler, replier dans votre âme les forces, les activités magnifiques que Dieu y a mises, afin de les diriger désormais vers le but d'une action sérieuse et sainte. Vous rêvez votre avenir sous la forme d'une vie généreuse, dévouée. Vous voulez être mieux que les fantômes, mieux que les idéologues qui ne comptent pas. Eh ! bien mon cher Philiza, le Père Gratry vous dira : « Le grand point, c'est de connaître son devoir ² ! » ne pas seulement avoir au cœur le dévouement, l'héroïsme peut-être, mais savoir comment doit s'appliquer la bonne volonté du devoir, savoir juger les illusions du but, les effets des milieux, des distances. Il faut que si l'on donne son âme, sa vie, son enthousiasme, on sache du moins mener au but ces forces magnifiques avec la précision même de la science qui mène au but l'emportement du feu, qui dirige sur des lignes tracées l'insaisissable éclair.

Votre devoir à vous, mon Philiza, quel est-il ? Votre idéal où allez-vous travailler à le réaliser ? Je vais renfermer tout le programme de votre vie de jeune homme dans deux mots, deux mots qui sont d'un homme que vous aimez, Henri Perreyve. Le jeune prêtre disait aux artistes musiciens de France, dans son discours sur la « Vocation des arts » : « Artistes, cherchez Dieu !... cherchez-le dans vos œuvres : là, est le secret de la gloire ; cherchez-le dans votre vie : là est le secret de la véritable grandeur ³ ».

Et vous aussi, ô mon aimé disciple, vous chercherez l'idéal dans votre vie et dans vos œuvres. Dans votre vie, pour qu'il y crée la véritable grandeur ; dans vos œuvres, pour qu'il vous couronne de l'immortelle gloire de l'autre vie.

L'idéal dans votre vie ! La beauté idéale de la vie, Dieu vous l'a déjà dévoilée. Elle vous est apparue dans l'histoire des grandes âmes dont vous avez fait votre société habituelle. Quand vous parlez de grandeur, de caractère, de vertu, de dévouement, d'honneur, vous nommez Lacordaire, Ozanam, Charles de Montalembert, Henri Perreyve. Et c'est vers eux que vous essayez de vous hausser vous-même comme au terme de la grandeur idéale et des nobles efforts. Oui, montez vers eux, mon cher Enfant, mais montez aussi plus haut. Les héroïques ne s'arrêtent pas à mi-chemin, ils gravissent jusqu'au sommet sublime après lequel il n'y a plus rien. Plus haut que les héros de la vertu chrétienne, il y en a un vers qui je voudrais *pousser* votre jeunesse, un qu'ils ont suivi, qu'ils ont aimé et dont l'amour a mis sur leur front l'impérissable fascination qui attire à eux le meilleur de

l'humanité. C'est celui-là, mon bien cher, c'est l'Idéal que je voudrais mettre dans votre vie. Voulez-vous être grand ? Mettez le Christ dans votre vie : là, est le secret de la véritable grandeur !

Je lisais, l'autre jour, ces lignes d'une lettre du Père Didon ⁴, et involontairement j'ai pensé à vous. Elles traduisent dans une langue meilleure que la mienne des choses que j'aurais voulu vous dire, je vous les transcris :

« Les caractères comme le vôtre, les natures aimantes à l'excès, sensibles comme des écorchés vifs, n'ont qu'une voie de salut : l'immolation totale au Christ. Si Dieu ne remplit pas ces cœurs débordants, si le Christ ne dompte pas ces forces impétueuses qui les tiennent toujours en mouvement, ce sont les plus infortunées des créatures. Demandant à tout, sauf à l'Infini, ce que l'Infini seul peut donner, elles vont sans se fixer jamais, ne trouvant point à apaiser la soif qui les dévore puisqu'elles ne cherchent point l'eau vive du Christ ⁵. »

Entendez-vous bien, mon Philiza, il faut que vous soyez au Christ. À vous aussi, il faut l'Infini. Votre patrie est en haut, et c'est parce que ce monde où l'on étouffe n'est pas fait pour vous que la mélancolie, nostalgie de l'au delà, envahit parfois votre jeune âme. Le repos du cœur, il ne vous viendra que le jour où vous élevant d'un coup d'aile au-dessus de vous-même et de toute créature vous oserez crier au Christ : C'est toi qu'il me faut ! Ce jour-là, vous serez admis à reposer votre tête endolorie sur la poitrine du Maître, et votre âme faite pour la lumière et le bonheur croira porter le ciel au-dedans d'elle-même.

Et vous chercherez le Christ aussi dans vos *œuvres*. Cet Idéal que vous porterez dans votre cœur, vous voudrez ne pas le garder que pour vous-même. Il est débordant de sa nature, et il faut avoir cette ambition immense du chrétien qui est d'en remplir le monde. La Providence a ouvert à votre activité de jeune homme un champ magnifique au milieu de la jeunesse. Elle vous a initié de bonne heure aux joies et à l'honneur de l'apostolat. Vous voyez vos devoirs, mon Philiza. Quand vous rencontrerez au bord du chemin des adolescents comme vous, incertains de la route, marqués pourtant au front du sceau des enfants de Dieu, ouvrez bien loyale et bien franche votre main et faites-les monter avec vous. Dites-leur où vous montez vous-même, et s'ils remarquent combien votre front est pur et votre âme heureuse, apprenez-leur où se prend la pureté et où se rencontre le bonheur. Oh ! quels jours pour Dieu que celui, où bénissant nos larmes, et nos sueurs, il aura formé au milieu de la jeunesse sa légion d'apôtres ! N'en voudrez-vous pas être, vous mon Enfant, vous qu'il a fait capable de souffrir et d'aimer, capable même, il me semble, de donner le sang de vos veines pour le salut d'une âme qui vous serait chère ? Ah ! sans doute pour agir, pour se dévouer, pour s'immoler, il faut n'avoir point peur des larmes versées, des sacrifices inconnus, des peines mystérieuses et profondes subies au pied d'un crucifix. Mais qu'est-ce que tout cela pour les vrais

disciples, pour ceux qui aiment assez pour suivre jusqu'au prétoire et jusqu'au Calvaire ?

Mon bien cher Philiza, je ne sais si vous aurez bien compris dans ce *pêle-mêle*, ce que je veux de vous, et ce que je viens offrir à votre cœur de jeune homme tourmenté d'idéal et d'infini. Conservez vos rêves : il faut rêver pour agir. Dites-vous comme Aymérillot⁶ que tout le grand ciel bleu n'emplirait pas votre cœur. Et pourtant, il faut mettre dans son âme tout le grand ciel bleu, c'est-à-dire, toutes les aspirations hautes, fières, saintes qui font les beautés de la vie ; mais aussi, il faut y mettre Dieu qui seul peut remplir le vide infini du cœur de l'homme. Et, il faut être apôtre. Ayez la conviction noble qu'une vie, où n'entre pas l'action dévouée, ne vaut pas la peine d'être vécue. Penchez-vous avec amour sur l'âme de la jeunesse : il y a là des plaies à guérir, des soifs à apaiser, des flammes à soulever, des pleurs à verser : toutes choses propres à tenter une nature généreuse.

Telle est, mon bien cher, la première leçon que je vous offre. Je l'aurais voulue meilleure, plus forte et plus haute ; la meilleure est restée en moi-même. La comprendrez-vous et vous sera-t-elle utile comme j'en aurais le désir profond, impatient et immense ? Je vais demander au Christ de la bénir. Une chose, il me semble, que vous ne pourrez pas ne pas comprendre, c'est l'affection sainte, entière avec laquelle Dieu me donne d'aimer votre âme de disciple et de fils.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature. Seul un paragraphe termine la lettre.

2. « Ici, jeunes gens, est le grand point : connaître son devoir ! » Voir A. Gratry, *Les Sources*, 7^e éd. (Paris, Téqui, 1910) : 140 ; lire aussi dans le même ouvrage, « Les Aphorismes de la science du devoir » : 266ss. Toute la morale de Gratry aboutit à ce vœu : « Je ne demande au monde contemporain qu'une seule chose : la volonté déterminée d'abolir la misère » (p. 309). Cette dernière préoccupation n'occupe pas une place centrale dans la pensée de Groulx, qui se complaît, et entretient ses élèves, dans un idéalisme exigeant et un peu désincarné socialement. Voir lettre n° 335.

3. Henri Perreyve, *De la vocation des arts*. Allocution prononcée dans l'église Notre-Dame de Paris, le 8 avril 1861, fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, pour l'Association des artistes musiciens de France, Paris, Imprimerie de A. Le Clère, 1861, 14 p. Perreyve y développe l'idée que tous les arts s'appellent et se complètent. Cette attraction s'explique par leur source commune, Dieu. Les véritables artistes aspirent à la beauté et à la perfection, en somme à la contemplation divine. « Suivez, artistes, dit-il, suivez l'instinct divin de votre génie. Cherchez Dieu ; cherchez-le dans vos œuvres ; là est le secret de la gloire ; mais cherchez-le dans votre vie, là est le secret de la véritable grandeur. Brisez, de plus en plus, les liens par lesquels un monde vil et corrompue s'efforce de vous enchaîner ; quittez la matière, quittez les sens » (cité dans C. Peyroux, *L'Abbé Perreyve raconté par lui-même*, avec préfaces des chanoines Desgranges et Thellier de Poncheville, Paris, Spes, [1933], viii, 671 p. : 450). L'allocution est reproduite dans H. Perreyve, *Sermons*, Paris, Charles Douniol, 1876, 466 p. : 19-39. La citation est à la page 34.

4. Henri-Martin Didon (1840-1900), dominicain et éducateur. Voir Intro. : cvii s.

5. Voir H.-M. Didon, *Lettres [...] à Mademoiselle Th. V.*, 1903 : 248-249. Marque marginale dans l'exemplaire de Groulx.

6. Aymeri de Narbonne est un héros d'une chanson de geste du XII^e siècle, dont Victor Hugo a tiré le sujet d'une petite épopée, *Aymerillot*, que l'on trouve dans la première série de *La Légende des siècles* (1859). Cette admiration de Groulx pour Hugo vient en partie de son maître, Sylvio Corbeil (voir *Journal* : 326-327). Aymérillot et Aymérillot II sont des pseudonymes que Groulx adoptera beaucoup plus tard dans les années 1960-1961 (voir *L'Action nationale*, février, mai et juin 1960 et mai 1961).

335

À Joseph-Noël Fauteux

Collège de Valleyfield, 24 janvier 1904 ¹

M. l'Abbé J.-N. Fauteux, ptre
Professeur de Rhétorique
Sém[inaire de] Ste-Thérèse

Mon cher ami,

Il a fallu la pleine *fureur* de nos examens semestriels pour m'empêcher d'être à vous plus tôt. Je vous écris, la couverture de mes blocs-notes appuyée sur un entassement de copies qui attendent le crayon du correcteur.

Je vous remercie de l'exposition si franche de vos vues relativement à l'action des jeunes ². Le tribunal de l'*Index* n'existe pas parmi nous. Vous n'avez donc pas à craindre d'en être jamais frappé. Dans l'impossibilité où nous sommes de nous rencontrer aussi souvent qu'une direction efficace pourrait l'exiger, la correspondance est seule à nous fournir des échanges de vues : nous l'utilisons avec toute la franchise et toute la modération d'hommes qui n'ont qu'un but : s'entendre pour une action solide et effective sur la jeunesse. Que si nous différons parfois sur le choix des moyens et des procédés laissés à la libre initiative des Cercles et de chacun, ne sommes-nous pas assurés de nous rencontrer toujours dans le partage des mêmes idées essentielles et la poursuite de la même fin ? Le terrain, il me semble, demeure encore assez large pour que l'on y marche coude contre coude.

Je suis bien aise que votre lettre me permette de m'expliquer sur la nature de l'*Œuvre*. Il s'agit cette fois de l'Action catholique, association absolument étrangère à l'Association du Congrès. Émile Lambert, je crois, pourra vous donner tous les renseignements relatifs à l'origine et aux premières organisations. Je veux me contenter de bien définir et de bien préciser le but de l'Action catholique. Vous avez raison, mon cher ami, quand vous écrivez qu'il ne faut pas entreprendre de mêler nos jeunes gens de Collège d'une façon *active et immédiate* à la guerre du dehors. Ce qu'il nous faut, c'est une œuvre de préparation, une école où l'on forme par l'exercice des hommes de devoir et d'action. L'Action catholique ne veut

pas être autre chose : elle ambitionne de mettre l'apostolat, la plus haute forme de la vie active, sur un pied effectif d'organisation, partout où il se trouvera des jeunes gens assez dévoués et d'une âme assez haute, pour se laisser séduire devant la beauté d'une pareille tâche. Je n'ignore pas que de pieuses confréries, louables, nécessaires même dans les maisons d'éducation, incitent leurs membres à la même œuvre. Mais, vous aurez constaté comme nous tous, que le but n'étant pas chez elles immédiat et exclusif, leur travail en ce sens est plus ou moins considérable. Or pourquoi donc, à côté de l'influence des mauvais (puisque'il y a des mauvais au Collège) influence toujours active, toujours ruineuse, ne pas placer l'influence des bons aussi active, aussi infatigable ? Nous voulons donner à l'Église ou au Pays des hommes d'action catholique. Pourquoi, dès lors, laisser croire, par nos manières d'agir, que cette vie d'apostolat, de chrétien militant, si pleine de sacrifices, de renoncements quotidiens, pourrait être la seule à nos yeux qui n'eut pas besoin d'une initiation, d'un noviciat ? Quand tout se développe par l'exercice, par l'entraînement de tous les jours la faculté d'agir catholiquement serait seule à s'en passer ? Croyez-vous, en effet, que nous ne devions pas avoir peur de donner aux enfants une éducation par trop négative ? Nous leur enseignons, tous les jours, à ne pas faire le mal ; leur enseignons-nous assez à faire le bien ? Je l'ai écrit à la jeunesse du Congrès³ qui avait bien voulu solliciter mon opinion sur l'opportunité d'une Association de la jeunesse catholique : si la jeunesse d'aujourd'hui paraît avoir de bizarres et singulières allures, si elle nous échappe de toutes parts, nous n'avons qu'à battre notre coulpe ; je ne sache pas que l'on ait tenté rien de réellement efficace pour la retenir. C'est peut-être un peu fort, mais la chose me paraît ainsi. Je ne nie pas le dévouement de nos anciens maîtres. Je leur ai gardé un souvenir reconnaissant. Mais l'époque n'est plus la même, et ce qui pouvait suffire alors de force et de vertu ne suffirait plus aujourd'hui. Je voudrais qu'aujourd'hui l'on quittât le Collège non plus avec une vertu de *crystal*, conservée uniquement parce qu'elle n'a jamais été sérieusement assaillie, mais avec cette vertu indomptable qui se puise dans l'action désintéressée, qui s'épure dans le dévouement pratiqué tous les jours, qui se fortifie dans un but longtemps poursuivi et dans des habitudes de piété virile et d'autant plus fervente qu'elle se prouve par des œuvres. Nos jeunes gens apprendront qu'avant d'agir il faut se mettre à genoux, s'armer de la force et de la constance divines ; ils apprendront le prix d'une âme, le prix d'une bonne volonté ; ils s'habitueront aux longues espérances d'une conversion difficile ; les plus héroïques sentiront le besoin de s'initier aux formes du sacrifice. Et cela n'est pas que de l'espérance, que de l'avenir. Dieu me donne de le voir s'accomplir tous les jours sous mes yeux. Et, n'en avez-vous pas été déjà témoin vous-même, mon cher ami ?

Ce qu'il faut donc⁴ (et ce à quoi nous arriverons avec l'aide de Dieu) c'est de jeter parmi la jeunesse, parmi les jeunes têtes indécises, les cœurs déjà pleins peut-être d'égoïsme, cette conviction forte, puissante, que

l'existence⁵ ne doit être conçue que sous la forme généreuse d'une vie dépensée au service des autres et que toute autre vie⁶ qui n'est pas celle-là, ne vaut pas la peine d'être vécue. Or pour atteindre⁷ à ce résultat, quel moyen plus sûr que d'apprendre à nos élèves les choses du dévouement par une initiation toute pratique⁸, quelle méthode plus raisonnée que celle de leur faire goûter de bonne heure, dans les œuvres de l'apostolat, ces joies nobles et fécondes qu'ils apprendront à mettre au-dessus de tout le reste ? Pas n'est besoin de les mener à la bataille hors des murs du Collège. Quand nous aurons fait d'eux des jeunes gens d'action catholique, nous pourrons les laisser partir confiants, les abandonnant aux inspirations de leur cœur⁹, sûrs qu'ils portent au-dedans d'eux-mêmes, une force irrésistible, une nécessité d'agir qui fera sa trouée et se déversera. Les uns, chrétiens dans le monde, deviendront des militants et des hommes de charité ; les autres, prêtres, ceux en qui nous devons reposer le plus d'espoir, seront des hommes d'œuvres travaillant après nous et mieux que nous au service de la Cause¹⁰.

Nos espérances¹¹ sont peut-être un peu vastes, mon cher ami ? Oui, si elles étaient les nôtres, mais, il me semble qu'elles sont plutôt celles de Dieu. Lui seul, a pu, en moins d'un an, réunir et presque toujours par les circonstances les plus imprévues, tant de volontés, tant d'hommes partageant les mêmes idées, tant de jeunes gens avec eux, épris des mêmes ambitions¹² et voulant pousser généreusement au même but. Le mouvement de la jeunesse n'existait pas, il y a un an passé. Aujourd'hui, l'œuvre est encore modeste, mais que de bonnes et saintes énergies, vues de Dieu seul se dépensent un peu partout¹³ ! Il faut convenir qu'un *Autre* que nous y a mis la main.

Un mot maintenant de l'opportunité d'une lutte *immédiate* et *directe* par les jeunes du dehors contre le bataillon maçonnique. J'y suis à peine mêlé, ce ne sera donc qu'un échange d'idées entre nous. « Cette lutte, dites-vous¹⁴, aide quelquefois le progrès du mal, parce qu'elle aigrit les indisposés, réveille les indifférents qui n'aiment pas à être pensés plus méchants qu'ils ne le sont. » Je suis parfaitement avec vous, mon cher ami, s'il s'agissait d'une guerre quotidienne, véritable dénonciation maçonnique de tous les jours, comme celle que menait M. Tardivel, il y a quelque vingt ans. Étant donné l'impossibilité de faire paraître les adversaires en champ clos, le publiciste chrétien est fort exposé à se donner l'air de tomber dans le don quichottisme, alors que cependant c'est bien un ennemi palpable, réel que ses coups atteignent. Mais, à vouloir à tout prix ménager les indisposés que notre silence ne guérira pas, ne vous paraît-il pas que c'est un peu négliger les indifférents et les naïfs dont se compose en grande partie notre peuple et qui ne se désillusionneront que le jour où le masque sera tombé du visage de nos petits maçons ? Comme il s'agit d'un groupe à organiser et à défendre contre un autre, y pourra-t-on réussir sans leur indiquer, sans leur démasquer de temps en temps, un ennemi auquel ils ne veulent pas croire ? La question, il me semble, est bien moins de savoir si

la lutte ne va pas mécontenter des adversaires irréconciliables, que de comprendre qu'il y a des naïfs à protéger, des endormis à éveiller¹⁵.

Oh ! sans doute, nous ne devons pas vouloir d'une bataille qui ne serait que de la bataille, œuvre négative qui peut écarter un obstacle, mais qui ne reconstitue pas, qui n'organise pas. Ce serait donner dans le tort des catholiques de France¹⁶ qui certes, ont fait depuis 50 ans de la belle et bonne guerre, mais qu'ont-ils fait pour l'organisation de leurs forces parmi le peuple ? Ils n'ont commencé d'aller à lui, qu'il y a trente ans à peine, c.-à-d. 20 ans après leurs adversaires. Les jeunes du Congrès veulent eux, que leur Association soit avant tout une œuvre de formation et de propagande. Leur but, c'est d'unir les jeunes pour les faire meilleurs et plus forts au service des idées nationales et catholiques¹⁷. Et ensuite, de la bataille, s'il le faut.

Pardon, mon cher ami, de vous infliger une si longue lecture. Je vous ferai parvenir dans quelques jours des « Credo du jeune homme-apôtre » feuilles de propagande que je fais imprimer actuellement à Montréal. Quand vous irez à Montréal, ne manquez pas d'aller saluer au Collège Sainte-Marie le R.P. S. Bellavance, s.j., un jeune et un de nos bons amis. Il vous renseignera mieux que je ne pourrais le faire.

Des amitiés à vos chers jeunes gens.

In Christo

L.A. Groulx, ptre

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans *AC.CSC*, I : 157-163 mss, après la mention. « Réponse à la précédente ». Cette dernière, la lettre de J.-N. Fauteux du 13 janvier 1904, a été transcrite par Groulx aux pages 153-156. Groulx en a cité un extrait dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 227 et 2^e éd. : 205, à la suite duquel il cite des extraits de sa propre lettre, *ibid.* : 228-229 et 205-207.

2. On lit dans la lettre de Fauteux à Groulx du 13 janvier 1904 : « Oui, j'en suis du mouvement des Jeunes ! – J'y vois la levée de Dieu contre le bataillon maçonnique qui s'organise dans l'ombre [...] le mal chez nous est encore timide [...] Nous paraîtrions extravagants de l'attaquer comme s'il était arrivé à sa maturité. Cette lutte *directe* mais prématurée (comme celle de Bernard Henri contre la Ligue de l'Enseignement) aide quelquefois son développement, parce qu'elle aigrit les indisposés, réveille les indifférents qui n'aiment pas à être pensés plus méchants qu'ils ne le sont. » (*AC.CSC*, I : 154 ms. ; voir *infra*, n. 14)

3. Lettre n° 306.

4. Début du texte cité dans *Une croisade...* : **Ce qui importe**, et ce à quoi [...] Dieu [...] **dans les jeunes têtes indécises, dans les cœurs**

5. *Une croisade...*, 2^e éd. : l'existence **du catholique** doit être conçue sous

6. *Une croisade...* : toute vie

7. *Une croisade...*, 1^{re} éd. : Or pour **mieux** atteindre ce

2^e éd. : Pour **mieux** atteindre ce

8. *Une croisade...* : une initiation pratique ? Quelle

9. *Une croisade...*, 2^e éd. : leur cœur et de leur foi, sûrs

10. Fin du texte cité dans *Une croisade...* : nous devons **placer** le plus d'espoir, seront des hommes d'œuvres, **des apôtres** travaillant [...] de la Cause.

11. Dans *Une croisade...*, l'extrait suivant est raccordé à un paragraphe d'une autre lettre (voir lettres n^{os} 258, n. 16 et 259, n. 6) : Nos espérances sont peut-être un peu **extravagantes**. Oui

12. Fin du texte cité dans *Une croisade...*, 2^e éd. : ambitions ...

13. Fin du texte cité dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : énergies se dépensent un peu partout !

14. Groulx a quelque peu modifié le début de ce passage de la lettre de J.-N. Fauteux (voir *supra*, n. 2).

15. Dans sa conférence « Le travail », Groulx affirme : « Nos revers ici au Canada, je crois ne rien exagérer, tiennent bien moins à la puissance de nos ennemis qu'à l'audace de leurs coups de main et à notre criminel amour du laisser-dire et du laisser-faire. » (19 ms. Conférence prononcée à l'Académie Émard, le 20 mars 1904. FLG 07 02) « Des endormis à éveiller » sera tout au long de sa longue vie l'une de ses principales préoccupations, lui que l'on a surnommé l'éveilleur de la conscience nationale, le professeur d'énergie nationale (voir aussi lettre n^o 306, n. 15).

16. C'est en 1872 que Albert de Mun, René de La Tour du Pin, Émile Keller et Léon Gauthier fondent les Cercles catholiques d'ouvriers afin de réconcilier le peuple et l'Église et de travailler à la solution de la question sociale, à partir d'une inspiration traditionaliste et en misant sur le patronage de l'élite catholique envers les classes pauvres. L'Association catholique de la jeunesse française naîtra dans cette ambiance, qui lui imprimera une durable orientation conservatrice. Groulx semble oublier les efforts aux environs de 1848, d'un groupe de catholiques libéraux (minoritaire, il est vrai, au sein de cette famille idéologique), ceux en particulier de l'*Ère nouvelle*. Ce fut même l'occasion d'une rupture entre Montalembert, devenu très conservateur socialement, et Lacordaire, qui, avec Ozanam et l'abbé Maret, perçait l'écran de la révolution politique et découvrait derrière les justes revendications de la révolution sociale. L'essayiste José Cabanis le rappelle dans *Lacordaire et quelques autres. Politique et religion*, Paris, Gallimard, 1982, 442 p. Groulx ne tient pas compte non plus de la première démocratie chrétienne, au milieu du siècle, encore très marginale, mais qui réunissait des catholiques républicains qu'obsédait la question sociale, qui lisaient Proudhon et dialoguaient avec les fouriéristes de *La Démocratie pacifique*.

Quoi qu'il en soit de l'attitude des catholiques à l'égard des problèmes économiques et sociaux, Groulx a raison de faire remonter au milieu du siècle la grande époque du combat catholique. Léon Ollé-Laprune, que Groulx lit en 1904-1905, fixe en 1835 la fin de la période de préparation du mouvement catholique en France. L'épanouissement va de 1835 à 1852. En 1835, « Ozanam avait vingt-deux ans, Montalembert vingt-cinq, Lacordaire trente-trois, et Ravignan quarante » (voir L. Ollé-Laprune, *La Vitalité chrétienne* : 33). En 1850, un orateur catholique, « grande nouveauté, était assis au banc des ministres de la République. Le jeune comte de Falloux, l'historien de saint Pie V, s'était révélé puissant par la parole et par la tactique parlementaire, et l'air de distinction souveraine avec le charme pénétrant qu'avait toute sa personne avait achevé de le mettre au premier rang dans son parti et de le désigner pour le ministère. La deuxième république le vit contribuer pour une très grande part à l'expédition romaine destinée à ramener Pie IX dans Rome, et la loi sur la liberté de l'enseignement, la loi de 1850, porte son nom. Montalembert, et Dupanloup, et Ravignan, l'un dans l'Assemblée, les autres par des écrits ou des conversations, aidaient le jeune ministre » (*ibid.* : 40-41). C'est en effet sur le front scolaire, de l'école primaire à l'université, que, de 1850 à 1875, les catholiques remportèrent leurs victoires les plus belles et les plus significatives. Après le ressac sous la monarchie de Juillet, les catholiques exercèrent une influence considérable en politique au milieu du XIX^e siècle, et par catholiques, il faut entendre surtout les libéraux : « Les catholiques libéraux se trouvèrent alors [1871] dans une situation paradoxale, aussi faibles dans l'Église que puissants dans l'État » (G. Weill, *Histoire du catholicisme libéral* : 187). Une autre mesure de cette

influence, c'est qu'on a pu dire que l'Académie française était devenue, vers 1860, « un grand salon catholique libéral » (*ibid.* : 154). Après ces succès, on comprend que les reculs sous la république opportuniste, puis sous la république radicale furent vivement ressentis. Voir aussi lettre n° 331, n. 7.

17. Voir lettre n° 306, IV^o Question.

336*

À Dominique-Ceslas Gonthier

[Collège de Valleyfield, ca 26-27 janvier 1904]¹

1. Lettre attestée par D.-C. Gonthier à L.G., 28 janvier 1904 : « Je me fais un devoir de vous adresser immédiatement deux exemplaires d'une petite brochure qui donnera à vos chers jeunes gens quelque idée de l'Ordre qu'ils veulent connaître [...] » (1 ms.).

337*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, 18 février 1904]¹

<...> Vive le Christ qui aime les jeunes ! <...>

1. Lettre attestée par A. Benoit à L.G., 19 mars 1904 : « [...] votre bienfaitrice missive du 18 février [...] Oui, "Vive le Christ qui aime les jeunes !" [...] Je vous transmettrai le programme du Congrès [...] aussitôt qu'élaboré [...] N.B. J'accuse réception [...] de la somme de \$1.00 pour l'œuvre, comme vous avez écrit, & je m'empresse de vous dire que vous êtes le premier à l'honneur d'aider ainsi [...] la chère association. » (1, 2, 3 mss). Réponse à la première lettre de A. Benoit, 4 février 1904, 4 p. mss, dans laquelle il lui écrit entre autres : « Ma pensée réfléchie & voulue [...] n'est autre que de vous rechercher pour l'unique & premier profit de mon être supérieur : vous me donnerez d'abord par votre valeur personnelle plus de confiance en la direction effective des officiers de notre bataillon *catholique militant*, & principalement par votre cœur vous me serez une source d'exemples qui rappelleront mon âme à la pratique constante de l'abnégation personnelle. Vous étonnez-vous qu'avec une telle opinion de votre caractère je vous relance plein d'ardeur jusque dans votre retraite de Valleyfield ? C'est que je rencontre rarement d'hommes en qui me confier, & dont je puisse espérer une influence heureuse pour la conduite de ma vie [...] "La jeunesse catholique" comptera un beau contingent à Valleyfield, n'est-ce pas ? [...] Pensez à soutenir le jeune ami qui vous arrive [...] & priez souvent pour lui » (2, 3, 4 mss).

+

Collège de Valleyfield, 20 fév[rier] 1904¹

Mon bien cher,

Vous savez quel homme d'action je veux vous voir devenir. La volonté généreuse ne vous manque pas, le moyen de parvenir, le chemin qui mène à ces sommets escarpés des luttes viriles, vous l'ignorez peut-être. Je voudrais vous l'enseigner. J'ambitionne de faire de mon Philiza l'un de mes plus actifs parmi les jeunes de l'Action catholique. C'est un peu pour accomplir cette œuvre sainte que je suis apparu dans votre vie. Dieu me donnera d'y réussir si je parviens à faire de vous un *humble* et un *fort*.

Un humble et un fort ! Il faut aux apôtres de la jeunesse autre chose que des âmes molles, flottantes, des courages à demi-décidés. Il leur faut des volontés trempées comme l'acier, des âmes résolues, marchant droit, le regard haut, sans voir en arrière. Je ne vous dis pas : voulez-vous être de ces âmes-là ? Je sais votre bon vouloir. Je vous dis seulement : n'épargnez rien pour prendre l'humilité et la force virile de l'homme d'action, ne comptez pour rien les efforts, le travail, la douleur, les obstacles petits et grands quand il s'agit d'assurer de bonne heure la fécondité de votre jeunesse et l'activité sainte d'une vie entière.

Cette fois, mon Philiza, je veux vous familiariser un peu avec une figure que les mous, les lâches trouvent bien chagrine, mais dont l'air noblement austère n'a jamais fait peur aux courageux, à ceux qui veulent compter. Cette figure, c'est celle de la souffrance, celle de la douleur. Je voudrais vous faire voir son rôle dans la formation de l'homme. Oh ! si on le savait mieux, si on avait moins peur de souffrir quand on est jeune, quelle pléiade d'hommes l'on verrait se lever avec toutes les générations. Mais non, la jeunesse a peur de tout ce qui s'appelle sujétion, travail, contrainte ; elle a peur des figures baignées de larmes, elle a peur des couronnés d'épines, peur des routes semées de cailloux anguleux où les pieds se déchirent². Et moi, mon Philiza, j'ai peur aussi de ces jeunes gens, peur de ces volontés de *carton*, peur de ces âmes de *ouate* qui ne peuvent rien aujourd'hui et qui demain ne pourront pas grand'chose. J'ai peur d'une éducation de famille et de collège où tous les efforts vont à vous masquer les austérités du devoir, et à vous faire marcher sur des tapis de velours. « Malheur ! dirais-je avec le P. Didon, dans cette langue riche, nerveuse qui n'est qu'à lui, malheur à ceux qui en venant au monde, ont trouvé un nid de duvet dans lequel une affection immodérée les a couvés trop longtemps au delà de l'enfance ! Malheur à ceux qui ont vu toutes les portes ouvertes devant eux, qui n'ont pas eu la moindre roche dure à briser sur leur route, le moindre sommet sourcilieux, anguleux, audacieux à

gravir ! Ces êtres-là, ne sont pas du bronze, mais un verre fragile... La douleur n'est pas un poison, elle est une nourriture, un tonique amer, mais puissant. *Plus la volonté en absorbe, plus la volonté se fortifie* ³. »

Vous entendez, mon Philiza ? La douleur c'est ce qui fait les forts. C'est un maître, il faut se mettre à son école si l'on veut prendre de l'endurance et de la résistance. Moi qui vous aime assez pour vous dire tout, je vous dirai : ne vous donnez pas une âme de mélancolique, de sensitif, de sentimental, ne mettez pas le cœur dans les nerfs. Nous en avons assez de ces névrosés de corps et d'âme, des êtres d'impression où le sentiment se développe au détriment de la volonté. L'on devient ainsi en se nourrissant de chimères désespérantes qui ne sont pas la vraie douleur, en s'abreuvant d'un vin frelaté qui n'est pas le vin pur de la souffrance chrétienne. Ne trempez jamais vos lèvres à ce poison, je vous en supplie mon Enfant. La mélancolie surtout, oh ! la mélancolie, j'y reviens, elle est si dangereuse pour vous autres jeunes gens, avec ses faux airs de poésie et d'idéal qui vous fascinent. Je crains comme votre pire ennemi ces tristesses voluptueuses où le cœur se crée des chagrins factices, où l'âme se replie sur elle-même oubliant de monter vers Dieu, oubliant la résignation, oubliant surtout la souffrance avec le Christ qui apaise et qui purifie. Surveillez donc bien, mon Philiza, votre cœur et votre imagination. Le temps est venu de donner chez vous plus d'attention au développement de la raison et de la volonté. Oh ! sans doute je vous veux homme de cœur. Le cœur, ce n'est pas seulement la source des grandes pensées, c'est aussi la source des grandes actions. Mais il ne faut pas qu'il emporte toujours la tête. Un homme qui n'a que du sentiment est plus inutile et plus dangereux que celui qui n'a pas de raison. Faites donc votre cœur grand, mais aussi faites robuste votre intelligence par le travail, par les lectures viriles et sobres ⁴. Gardez-vous des lectures exclusivement sentimentales ; elles vous sont nuisibles. Je dirai plus : surveillez votre cœur, mon Philiza, jusque dans vos affections pour qu'elles n'aient rien de *féminin*, mais qu'elles soient franchement chrétiennes et de celles que le Christ bénit parce que c'est lui qui est aimé encore dans le cœur de l'ami.

Voilà une page et demie de digression. Et pourtant j'avais besoin de toucher à la question de la mélancolie que l'on confond trop facilement à votre âge avec la saine et vraie douleur. J'avais besoin de vous mettre en garde contre votre cœur sensible et affectueux qui vous crée trop souvent des chagrins. C'est ainsi qu'à n'y pas prendre garde l'on devient une sorte de petite harpe éolienne toujours ébranlée, un « éternel pleureur » capable de chanter toutes les romances élégiaques, tout ce qui est plaintif, maladif, incapable de rendre le son des âmes généreuses. Ne rougissez pas des larmes ; il faut savoir en verser pour les causes dignes d'émouvoir un cœur d'homme. Ne les prodiguez pas.

Mon Philiza, vous aurez à porter vous peut-être la *croix* d'une santé débile. Vous l'éprouverez : il n'y a rien au monde de souffrant, quand on se sent au cœur la passion d'agir, comme la perspective d'une vie où la

faiblesse du corps trahit les meilleures ardeurs de l'âme. Et pourtant, non, vous ne voudrez pas refuser vos épaules à la croix que le Christ y veut déposer. Souffrir, c'est encore agir. Et puis, mon Enfant, soyez plein de foi et de courage ; il faut souffrir ici-bas pour devenir quelqu'un, pour mériter de travailler aux grandes œuvres et l'épreuve est l'enclume où le Christ forge ses apôtres. Heureux le jeune homme qui a rencontré aux jours de l'adolescence l'épreuve cruelle et amère, qui a courbé sous elle son front de chrétien parce qu'il avait reconnu la main divine dans la main qui l'avait frappé ; ce front-là se redressera un jour et il regardera en face sans courber et sans pâlir les grands orages de la vie. C'est pour la suite de la vie que la douleur connue dans les jeunes années a surtout son influence heureuse. Quand vous vous êtes agenouillé devant les stations du chemin de la Croix, avez-vous remarqué les rencontres de Jésus ? Avez-vous pris garde qu'à mesure que la croix s'alourdit sur ses divines épaules, que le chemin du Golgotha devient plus affreusement rude, les figures aimées qui se présentent sur sa route lui deviennent de moins en moins chères. Après sa première chute, c'est sa mère qui se montre au bord de la voie ; puis c'est un disciple, puis c'est une femme, puis ce sont les Filles de Jérusalem⁵ dont les larmes ignorantes s'attirent une leçon du Maître. Et si au pied de la Croix Jean et Marie se retrouveront tout à l'heure ce sera pour assister à la mort, c'est-à-dire à l'heure où le cœur n'a plus que faire des affections d'ici-bas. Mon Philiza, il m'en coûte de vous enlever votre croyance aux « affections immortelles ». Et pourtant la montée du Christ est un peu la montée de la vie humaine. Le vide se fait dans le cœur et autour du cœur à mesure que les années s'entassent sur nos têtes. C'est l'histoire la plus commune. Il faut donc que l'habitude des souffrances généreusement portées dans votre jeunesse vous prépare aux désertions qui vous attendent peut-être au travers de la vie. Un seul ami ne meurt pas, une figure vous restera au commencement comme au bout de la route. C'est celle-là qu'il vous faut, mon bien cher Enfant, qu'il vous faut aimer, placer à la tête de vos affections, au fond de votre vie, dans vos actes, dans vos rêves, partout où le cœur du jeune homme cherche quelque chose qui relève et qui soutienne.

Croyez-moi toujours mon bien-aimé Enfant

Votre tout dévoué Maître dans le Christ

N.B. J'aimerais à vous voir de temps à autre pour voir avec vous à votre *petite vie de piété*. Choisissez vous-même l'heure⁶.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature.

2. Cf. lettre n° 344, n. 12.

3. Voir H.-M. Didon, *L'Éducation présente. Discours à la jeunesse*, 3^e éd., Paris, Plon-Nourrit, 1900 (1^{re} éd., 1898), xii, 414 p. : 176 et 177 (« L'Homme d'action »). Recopié dans [*Cahier de notes de lecture*], III : 131 ms.

4. Voir son poème « La Mœlle des Lions » (*Journal* : 785-788 et 823-826). Aussi *Mes mémoires*, I : 339-340 (un extrait est cité dans la lettre n° 145, n. 7).

5. *Luc* 23, 27-31.

6. Dans une lettre du 12 février à J.-M. Phaneuf, É. Léger lui écrit : « l'abbé Lionel est le confesseur, le directeur de Philiza. Philiza lui a donné toute sa confiance. Il va le voir aussi fréquemment qu'il le peut. Il a les moments libres du Maître pendant le jour – moi, j'ai les veilles du Maître aimé. » (5 ms.) (Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG, Fonds Émile-Léger.)

339*

À Henri Bernard

[Collège de Valleyfield, ca 22-26 février 1904] ¹

1. Lettre attestée par H. Bernard à L.G., 1^{er} mars 1904 (la lettre originale n'a pas été retrouvée ; transcription partielle par L.G. dans *AC.CSC*) : « En revenant chez moi après quelques jours d'absence, je trouve votre aimable lettre. Je ne saurais trop vous remercier de l'intérêt que vous portez à mon humble travail [voir lettre n° 331, n. 11]. J'espère que tout le bien que vous voulez faire parmi nos jeunes gens portera tous les fruits que vous êtes en droit d'espérer. Oui, la situation est difficile pour vous, je le sais, aussi votre courage et votre dévouement me sont un exemple, et une consolation même. Certes, si l'on travaillait que pour un bénéfique matériel ou la gloire !!! on se trouverait bien les mains vides [...] Mais Celui pour lequel nous travaillons est juste et généreux, c'est pour cela que je m'adresse à Lui, et Lui demande qu'Il vous donne la consolation de voir vos élèves faire des hommes, c'est-à-dire de vrais chrétiens [...] » (I : 167-168 mss).

340*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, 16 mars 1904] ¹

1. Lettre attestée par A. Benoit à L.G., 19 mars 1904 : « Un voyage subit à St-Hyacinthe m'a seul empêché de prévenir votre lettre du 16. Je n'avais pu vous remercier auparavant de votre bienfaisante missive du 18 février [...] » (1 ms.). Lettre aussi attestée par Albert Benoit à Émile Léger, 22 avril 1904 : « Dites à l'abbé Groulx mille protestations de respectueuse amitié de ma part : ce m'a été une grande joie de pouvoir l'écouter me parler, moi qui suis si petit quand je voudrais être si grand pour vivre de concert avec ces belles âmes ! » (4 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger)

+

Collège de Valleyfield, 29 mars 1904¹

Mon bien cher Philiza,

Aurais-je le temps de finir ce soir ? Je commence tout de même. Je m'en vais vous écrire un peu au fil de la plume... et de mon cœur. Je ne m'engage nullement à compléter mon développement de l'autre jour, n'apercevant pas le bout où mes idées se pourraient rattacher. Une chose, une seule est au bout de ma plume comme au fond de ma volonté et que je voudrais vous dire : c'est le jeune homme que je voudrais voir mon Philiza devenir, c'est l'idéal d'âme et de cœur que je vous veux, que je vous veux tous les jours, que je vous veux quand je prie, quand je souffre pour vous, quand je pense à vous. Vous ne savez pas, mon bien cher, ce qu'il y a de volonté ardente chez moi, mais si vous le saviez, que vous comprendriez alors combien Dieu me donne d'ambitionner de magnifiques choses pour vous. Et quand je parle ici d'ambitions, je n'entends point ces rêves faits de gloire et d'actions d'éclat. Oh ! je place sur d'autres sommets l'idéal de la grandeur ici-bas. Je la place au fond d'une âme royale. Et ce *fond* est encore plus haut que toutes les gloires humaines. Âme royale ! ce sommet vous fait-il peur, Philiza ? Non, vous avez l'âme facile à l'enthousiasme des nobles choses. Seulement pour se donner la royauté de l'âme, il faut gravir et le voulez-vous assez ? Je vous ai observé, mon cher Enfant, je vous observe tous les jours. Vous vous livrez à moi avec une confiance, qui je l'espère, finira par n'avoir plus de réserves, et moi, votre maître, je vous comprends, je vous devine et je voudrais vous rendre tous les services, vous être utile autant que cette volonté est au-dedans de moi-même. Et dans ce but, je me suis imposé de vous faire connaître à vous-même, de vous dévoiler vos faiblesses, vos ressources, pour que vous corrigiez les unes et développiez les autres.

Avec votre cœur ardent, mon Philiza, votre tempérament d'affectueux, vous pouvez monter, l'enthousiasme a des ailes d'aigle ; vous pouvez aussi descendre, rouler jusqu'au fond des abîmes. Le cœur est une puissance et une faiblesse, une faiblesse s'il n'est commandé par une raison haute et une volonté souveraine. C'est pourquoi, mon Philiza, vous m'y revoyez encore, devenez un énergique, soyez un fort. Je vous défends de vouloir demeurer à mi-chemin. Le jeune homme doit se donner aujourd'hui des épaules qui portent allègrement le poids du devoir. Apprenez, tous les jours, et de mieux en mieux, à aimer le travail, la discipline, la souffrance et surtout la *mortification* volontairement acceptée, comme votre maître, votre grand maître. Tout est là. C'est le secret, l'unique secret de la grandeur morale. Le dévouement ne se fait pas la tête dans la plume, ni les

pieds dans la ouate, disais-je l'autre soir ². Rien de grand, aurais-je pu ajouter, ne naît facilement, dans des langes de velours.

Oui, mon Philiza, vous m'entendez, il faut que cette conviction s'empare de toute votre âme, de votre âme que j'aime parce que le Christ me l'a confiée. Il faut que plus jamais le soir, en vous couchant, et en vous endormant avec la pensée de Dieu, vous puissiez vous dire : je n'ai rien fait aujourd'hui pour me grandir du côté du ciel. J'ai oublié mon idéal, délaissé mon devoir.

Avec votre puissance de cœur, vous pourrez être un dévoué si vous ordonnez bien en vous cette faculté d'aimer, c'est-à-dire, si vos affections sont désintéressées, fécondes, en ce sens que vous ne vouliez pas vous y chercher vous-même, mais chercher plutôt la joie souveraine ici-bas de devenir un bienfaiteur de ses frères. Pour tout dire, mon Philiza, il y a en vous tout ce qu'il faut pour qu'un jour, à quelque cause que la Providence vous appelle, Dieu seul avec les grands noms qu'Il a laissés dans le monde soit servi et aimé. Là, est tout votre avenir, tout votre bonheur. Vous serez heureux dans la vie, même quand vous souffrirez, même quand vos pieds se déchireront aux aspérités du chemin, même quand votre cœur sera broyé, si vous devenez un fidèle du Christ. Sinon, si par un malheur que je ne veux pas prévoir, d'autres ambitions allaient remplacer celles de votre adolescence, oh ! mon Enfant, il n'y a rien d'assez triste pour exprimer ce que serait l'amertume, l'ennui profond de votre vie. Votre âme demeurerait vide, éternellement vide. Le monde n'a rien d'assez immense pour combler l'abîme d'un idéal disparu. Et vous reviendriez peut-être au Christ que vous auriez oublié, mais qui vous rappellerait encore, qui vous aimerait toujours, mais après avoir parcouru quel chemin, mais avec le regret incurable de n'avoir plus à offrir que les débris d'un cœur fatigué et d'une ardeur éteinte... ³ Mais non, écartons ces images tristes, par trop tristes. Dieu vous aimera tant qu'il vous sauvera malgré vous. Je n'ai voulu vous faire entendre, mon cher Philiza, que ce qui est mon indéracinable conviction ; vous serez un bon serviteur du Christ dans la vie, je ne sais pas où, mais je sais qu'il est dans votre âme et dans votre avenir que vous soyez cela et que vous ne soyez que cela. Dieu veut vous aimer comme un fils privilégié ; il faut que vous vous approchiez de Lui, que vous méprisiez désormais souverainement ce qui ne serait chez vous que velléité, ambition, désir, rêve, ardeur. Ce sont des actes qu'il faut. Vous savez rêver généreusement, il vous reste à apprendre à agir généreusement. Je l'attends de vous. Sortez des chemins trop faciles où une jeunesse insouciante perd son temps et ses pas. Quand on veut devenir un vaillant, monter jusque là-bas, il faut marcher plus vite et choisir tout de suite les pentes abruptes qui sont les plus courtes.

Mon bien cher, j'arrive à ma dernière page. Qu'est-ce que je vous aurai dit à travers toutes ces lignes ? Pourvu que je n'aie pas perdu mon sujet au delà de vingt fois. Il me semble que dans le décousu de toutes ces phrases, vous saurez découvrir l'ambition bien nette que j'ai pour le *filz de mon*

âme, qu'il soit grand, qu'il soit fort, qu'il se donne une trempe héroïque, qu'il ne se contente pas de vouloir l'être, qu'il travaille et tout de suite à le devenir, qu'il ait encore devant les yeux et comme un écho au fond de l'âme, cette autre parole que j'ai dite jeudi dernier : Les rêves ne sont que jolis, les paroles sont belles, l'action est sublime⁴. Je vous écris, mon pauvre Enfant, au milieu de toutes sortes de préoccupations, de trois ou quatre travaux déjà commencés et qui attendent depuis longtemps. Je me flatte pourtant que vous reconnaîtrez toujours le même cœur : il me suffira pour que je sois entendu de vous. Et si je suis entendu, que ne deviendrez-vous pas ? Au milieu de toutes ces illusions qui désertent mon âme en présence de l'immense travail qu'il faut jeter sur la jeunesse pour en faire germer quelque chose, ne voudrez-vous pas jeter la réalisation d'un espoir ? Suis-je réellement destiné à ne rencontrer jamais sur mon chemin ce fier jeune homme qui voudra prendre l'admirable engagement d'Henri Perreyve à dix-sept ans : « je fais serment de renoncer au bonheur, à la tranquillité, aux intérêts de ce monde, pour embrasser la vie de la lutte et du travail⁵ » ? Je vous fais connaître encore une fois mon vœu, parce que je sais que le désir de votre maître ne peut laisser froide votre volonté⁶. Oh ! si je pouvais en vous pressant sur mon cœur vous faire éprouver ce que sont au prêtre la pureté des rêves, la ferveur des ambitions, la passion des âmes, et ce que la vôtre, *caro mio*, m'est chère devant Dieu !

À vous dans le Christ.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature.

2. L'on retrouve effectivement « le dévouement ne se fait pas la tête dans la plume et les pieds dans la ouate » dans sa conférence prononcée à l'Académie Énard le 20 mars 1904 (15 ms.). Intitulée « Le Travail et la jeunesse canadienne » (selon Groulx dans le rapport de l'Académie *Ouvrages et Rapports...* : 14 ms.) et simplement titré « Le travail » sur le manuscrit (signé, daté du 12 mars 1904, avec corrections et ajouts postérieurs, 34 p. mss, FLG 07 02), la conférence donne les différents noms selon Groulx, du travail : « l'étude, la lutte, la souffrance, le sacrifice, le dévouement, l'honneur, la vertu, le devoir » (4 ms.). Le travail pour la jeunesse est « une obligation sacrée » envers les « deux grandes figures », l'Église et « la jeune patrie canadienne ». Puisque, au Canada, nous faisons partie d'une « minorité politique » et d'une « minorité catholique », écrit Groulx, « notre devoir du travail se particularise et s'agrandit ». Car une minorité « si elle veut vivre, si elle veut échapper à la mort dans l'étouffement ou l'absorption est de sa nature placée dans l'attitude du combat. C'est loi d'histoire. » Les Canadiens, forts individualistes, manquent de civisme et « les dévoués à la chose nationale sont un phénomène tant ils sont devenus difficiles à trouver ». Groulx met en garde les jeunes contre l'embourgeoisement, la « religion de l'argent » qui pourrait remplacer la « religion de l'idéal », car ce sont eux qui demain constitueront les remparts du pays. Groulx terminera d'ailleurs sa conférence par les paroles de Berthe à son fiancé (voir lettre n° 263, n. 17).

3. Réminiscence d'une parole de Catherine de Montalembert à son père lorsqu'elle lui fait part de son projet d'entrer en religion, et que Groulx a beaucoup goûtée : « Mon père, vous m'avez appris qu'on n'offre pas à Dieu des cœurs flétris et des courages fatigués ! » (Cité

dans Léon Bouthors, *Montalembert* : 148) Un signet a été retrouvé à cette page dans l'exemplaire de Groulx et le passage comporte une marque marginale. Groulx parle de cette page « incomparable » dans *Journal* : 616-617 ; voir aussi *ibid.* : 534 n. et 624.

4. L'on retrouve cette phrase telle quelle dans sa conférence « Le Travail » (22 ms. ; voir aussi lettre n° 330, n. 5) prononcée le 20. Mais « jeudi dernier », étant le 24, nous ne savons à quoi il se réfère. Il n'y a pas eu de réunion du Cercle Saint-Charles ce jour-là. À moins que cette citation n'ait été prononcée dans le cadre d'une séance de l'Académie Sainte-Cécile, dont nous n'avons pas le compte rendu.

5. Cité dans A. Gratry, *Henri Perreyve*, 6^e éd., 1898 : 43. À la fin de sa conférence « Le Travail », Groulx s'écrie : « Aurai-je trop ambitionné, si j'ai mis parmi mes ambitions de jeune professeur de rencontrer, un jour sur mon chemin, un jeune homme qui veuille prendre l'admirable engagement d'Henri Perreyve à dix-sept ans : "Je fais [...] du travail" ? » (32 ms.)

6. C'est moins d'un an plus tard que P. Perras écrit : « Depuis déjà longtemps, notre maître [...] espère qu'un disciple, un fils de son âme fera le serment de Perreyve, âgé de 17 ans. C'est à cette époque de sa vie qu'il fit le serment solennel de mépriser toujours les honneurs mondains, la vie facile, pour embrasser la vie rude du travail et du dévouement. J'espère donner bientôt à mon maître le jeune homme qu'il rêve. Je me sens au cœur la passion du travail et du dévouement [...] Quand j'aurai consolidé mes rêves d'avenir, mûri mes idées sur l'action et formé mon âme à la façon des chevaliers, je me présenterai devant le père de mon âme : *adsum* ! Me voilà, tel que vous m'avez rêvé, maintenant sans peur comme sans défaillance ». (P. Perras à Aldéric Leduc, 14 janvier 1905. Partie d'un extrait de lettre transcrit par Groulx dans *Art-Notes* : 46 ms.) Groulx a reproduit, avec quelques variantes, l'extrait en entier, au chapitre « La formation d'un apôtre », *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 60 et 2^e éd. : 76-77, en le présentant ainsi : « Un autre, plus jeune, brûle de s'engager d'une façon solennelle à sa vie d'apôtre ; il a lu les lettres d'Henri Perreyve et le séduisant profil du disciple d'Ozanam et de Lacordaire l'a fasciné ». Voir lettre n° 436.

342

À Henri Bernard

Collège de Valleyfield, 30 mars 1904¹

À Monsieur Henri Bernard
Notre-Dame-des-Neiges, Ouest
Montréal

Mon cher Monsieur,

C'est un merci cordial que je vous adresse pour votre *hommage d'auteur*². Il devait m'être précieux parce que c'est une œuvre venue en son temps pour être un acte de courage et parce que c'est le travail d'un jeune.

J'ai vendu mes deux douzaines d'exemplaires (Brochure : *La Ligue de l'Enseignement*) en assez peu de temps. Je devrai même m'en procurer d'autres à Montréal pour en fournir à certains écoliers qui m'en ont fait la commande. On lit l'ouvrage avec beaucoup d'intérêt ; quelques-uns de mes académiciens en donneront des articles et des études dans les soirées mensuelles³.

Cela prouve abondamment qu'il y a plus d'ambition d'agir chez les jeunes gens qu'on ne le suppose dans l'habitude. Il suffirait d'une poussée énergique et d'une orientation intelligente pour tirer de la jeunesse les hommes dont l'époque a besoin. À ce sujet, combien j'ai été heureux d'apprendre l'autre jour la fondation officielle de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-fr[ançaise] ⁴. Pour moi, c'est le mouvement sauveur. Vous me demandiez l'autre jour, d'où viendra le salut dans nos périls. Et vous le cherchiez en vain dans la génération qui marche en avant. Comme vous, j'attends tout des jeunes. La Providence m'a fait cette grâce, la meilleure de ma vie peut-être, de me mêler un peu au début de l'œuvre du Congrès. Plus que personne, j'ai le droit d'écrire ce que les commencements ont été modestes. Et maintenant que l'œuvre se dessine, qu'elle a groupé en moins de deux ans tant d'âmes avides d'agir et de se dévouer, qu'elle touche à un développement qui est presque un couronnement, je veux avoir une invincible espérance au mouvement de la jeunesse catholique. Dieu ne nous arrêtera pas là. Il faut que toutes ces impatientes ardeurs qui se remuent déjà dans nos jeunes têtes de Collèges se traduisent un jour dans le sens d'une action large et débordante.

Vous me demandez de prier pour vous. Je le ferai de grand cœur. Priez aussi pour moi, priez pour tous les prêtres éducateurs qui ont pour tâche de préparer *les Cadets* de l'Association. Notre œuvre est trop intimement unie à la vôtre pour que nous ne nous aidions pas devant Dieu.

Encore une fois merci.

+ Bien à vous *in Christo*
L.A. Groulx, ptre

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans AC.CSC, I : 168-170 mss, à la suite de la transcription de la lettre de Henri Bernard du 1^{er} mars 1904, aux pages 167-168 mss, dont elle est la réponse.

2. Henri Bernard, *La Ligue de l'Enseignement. Histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal*, 1904, XVI, 152 p. C'est la deuxième édition qui vient tout juste de paraître que Groulx reçoit. Sur la page de garde, au-dessus de sa signature, Henri Bernard avait tout simplement écrit : « Hommage de l'auteur ». Plus bas la signature « L.A. Groulx » et la date de réception du volume : « 25 mars 1904 ». Sur cette brochure, voir lettre n° 331, n. 11.

3. L'on retrouve effectivement dans *Le Cécilien*, l'organe de l'Académie Énard, fondé par Groulx le 13 septembre 1903, un travail du rhétoricien Napoléon Aumais sur « La Ligue de l'Enseignement » (*Le Cécilien* : 92-94 mss [avril 1904]. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield). Dans un cahier, Groulx a écrit ces notes : « Brochure d'H. Bernard. Étudier la question de l'éducation. Propagez la brochure. Ce sera faire acte de bon *actionnaire*. Propagez vous-même ou par d'autres si c'est plus facile et plus sûr du succès. Qu'il en soit toujours ainsi. Ce sera du désintéressement. Ne faites pas que du désintéressement en phrases. Lire lettre de De Mun. » ([*Académies et Action catholique...*] : 83 ms.)

4. La fondation officielle a lieu le 13 mars 1904. On trouvera une étude – trop brève – de l'Association de la jeunesse catholique canadienne-française dans Laurier Renaud, *La*

Fondation de l'A.C.J.C. L'histoire d'une jeunesse nationaliste, Jonquières, Presses collégiales de Jonquières, 1972, 154 p.

Jules-Paul Tardivel accueille avec enthousiasme la nouvelle association : « L'organisation de notre Jeunesse sur le terrain catholique et *national canadien-français* était ce qui nous manquait le plus lamentablement. » Voir « L'Association catholique de la Jeunesse », *La Vérité*, vol. 23, n° 15 (1^{er} juin 1904) : 4 (les italiques sont de *La Vérité*).

Mais avant même la fondation officielle, se pose le problème des relations avec les autorités religieuses, difficulté maîtrisée non sans mal par l'Association catholique de la jeunesse française, mais contre laquelle le Sillon se brisera. Quel espace de liberté l'épiscopat accorderait-il à l'A.C.J.C. ? Car Mgr Bruchési et Mgr Énard, pour s'en tenir à ces deux noms, observent d'un œil soupçonneux l'organisation du nouveau groupement et se promettent de l'orienter et d'en tempérer les ardeurs. Dès le 5 mars 1904, le P. Bellavance sollicite Groulx : « Je vous écris aujourd'hui pour vous demander et à vos militants une prière fervente pour l'A.C.J.C.F. en proie à une crise. Il s'agit de la liberté d'action indispensable et conciliable avec une absolue soumission à l'autorité de l'Église. À une demande d'approbation de leurs statuts nos jeunes ont reçu une réponse généralement favorable mais laissant craindre une mainmise trop absolue. Ils tenteront demain d'obtenir plus d'initiative propre dans une audience qu'ils vont solliciter aujourd'hui... Voyons c'est le temps ou jamais d'offrir au bon Dieu les supplications de tous vos fervents *actionnaires*. La communion de lundi, faite sous les auspices de S. Thomas devra nous valoir beaucoup. Vous voyez la situation : c'est un peu une question de vie ou de mort. J'espère encore du moins. » Le P. Bellavance tient à deux points : privilège de suggérer le nom de l'aumônier-directeur que nommerait l'archevêque ; droit de s'engager dans l'action politique. Mgr Bruchési refuse dans les deux cas (L. Renaud, *op. cit.*, p. 46).

343

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 20 avril 1904¹

Mon bien cher ami,

Je crois pouvoir vous promettre que deux de mes jeunes gens acceptent de prendre la parole au Congrès : mon président de l'Action catholique et l'un de ses confrères². C'est presque une victoire à rendre fier et voilà pourquoi je suis à vous en écrire la nouvelle tout d'abord. S'il était possible, j'aimerais que l'un des deux au moins parlât sur la question du *Bulletin futur* de l'Association. La question leur tient au cœur et ils se font fort de recruter ici à Valleyfield 50 à 60 abonnements, pour donner le chiffre le plus modeste. Il ne me reste plus qu'à les armer pour le grand jour. Vous, mon Père, qui êtes un vieux lecteur des revues des jeunes de la France, n'auriez-vous pas dans vos rayons quelque travail, une étude exposant la question des revues pour les associations de jeunesse. Ici, nous sommes pauvres juste autant que Job : quelques pourritures de bibliothèques antédiluviennes, voilà à peu près tout notre matériel d'érudition.

Avez-vous des nouvelles des Statuts de l'Association ³ ? J'ai lu avec un intérêt facile à deviner la lettre de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface ⁴. Le froid ne tue pas le cœur là-bas. Mgr l'Archevêque de Montréal est passé ici ⁵ la semaine dernière. Il y a eu réception au Collège et sa Grandeur a parlé. Elle nous a donné un fameux coup d'épaulé. La question du Congrès est enfin sortie des « Catacombes » des académies où une prudence bien obligée m'avait fait *incarcérer* la question susdite. Dans son *mot* ⁶ de bienvenue, le Président de l'A.C. avait glissé un *mot* discret relativement au mouvement de la jeunesse catholique de Montréal. L'Archevêque a saisi la balle au bond et il a parlé comme l'eut fait un de nos jeunes, avec le même enthousiasme et le même espoir. Il a invité nos Collégiens à prendre part aux travaux du 25 et 26 juin. Mgr Émard était présent. Il n'a point parlé.

Je vais écrire à Albert Benoit ⁷ relativement aux Cercles d'études dans les Collèges. Je suis résolu à exposer la question aux autorités d'ici à quelques jours. J'attendrai seulement que les Statuts aient été répandus un peu partout. Malgré tout, je conserve un certain espoir. A-t-on la nouvelle de Cercles fondés ailleurs ? L'argument de l'exemple ne serait pas fait pour me nuire. Quoi qu'il en soit, on se prépare au Congrès, *in abscondito* ⁸ comme toujours. Ce n'est pas la vie dans l'ombre, c'est la vie dans les catacombes. Nous ne nous en plaignons pas si l'obscurité de notre modeste travail nous est comptée pour quelque chose devant Celui qui voit la prière et l'action dans le secret. Priez pour mes jeunes gens. Ils viennent de s'adjoindre trois nouveaux actionnaires ⁹.

Votre tout attaché en N.S.
L.A. Groulx, ptre

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Transcription olographe dans AC.CSC, I : 170-172 mss (très peu de variantes). Réponse à la lettre de S. Bellavance du 5 mars [1904], 3 p. mss.

2. Émile Léger et Louis Gosselin. Il y aura changement un peu plus tard. Au sujet de la participation des collégiens de Valleyfield au congrès, voir les lettres à S. Bellavance des 2 et 30 mai, et celle du 16 juin 1904 (nos 347, 351 et 357).

3. Voir lettre n° 347, n. 8.

4. Au Début des statuts, plusieurs lettres ou extraits de lettres des autorités religieuses. Aux pages 10 et 11, des extraits de la lettre de Mgr Louis-Philippe-Adélaré Langevin, qui se termine ainsi : « Bon courage et en avant, Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

5. Mgr Bruchési se rend à Valleyfield dans la semaine du 10 avril 1904, voir « Notes locales », *Le Progrès de Valleyfield*, 14 avril 1904 : 5. Mgr Émard est le suffragant de l'archevêque de Montréal, avec lequel il est lié et dont il partage les idées. Presque du même âge, ils sont devenus tous deux chanoines du chapitre de Montréal en 1891 et tous deux ont été sacrés évêques, à cinq ans d'intervalle. Méfiant à l'égard des laïcs ultramontains et des intrusants en général, ils accueillent avec réticence la fondation de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française, craignant le zèle de certains jésuites du Collège Sainte-

Marie. Fins politiques, ils cultivent leurs relations avec les libéraux, en particulier Wilfrid Laurier et Lomer Gouin, contribuant ainsi à établir un climat de collaboration avec ce parti à l'aube de son long règne. L'Église québécoise s'est toujours efforcée de contracter alliance avec la majorité au pouvoir à Québec – conservatrice au XIX^e siècle, libérale de 1897 à 1936 – afin de l'influencer dans un sens favorable à sa mission sociale, particulièrement en éducation. Cette stratégie, très rentable pour les deux parties, exigeait que les ultracatholiques fussent contenus. Groulx, qui en était, était condamné fatalement, tôt ou tard, à connaître des frictions et des heurts avec son évêque, qu'il jugeait très sévèrement.

6. AC.CSC : Dans ses quelques paroles

7. Dans sa lettre du 19 mars 1904 à Groulx, Albert Benoit parle des réticences, de l'opposition même des autorités de certains collèges, dont celles du Séminaire de Saint-Hyacinthe, face au projet de constituer des cercles d'études de collégiens.

8. *Dans le secret.*

9. Il s'agit d'Eugène Castonguay de Belles-Lettres, de Josaphat Hamelin de Syntaxe, acceptés à l'unanimité à la réunion du 17 avril, et de Louis Gosselin de Philosophie II, qui ne sera officiellement accepté par les membres que le 26 avril. La réception officielle des deux premiers a lieu le 1^{er} mai (voir AC.CSC, I : 177, 179-180 mss).

344

À Philiza (Gabriel) Perras

+

[Collège de Valleyfield], 30 avril 1904¹

Mon bien cher Philiza,

Votre journal², que j'ai lu avec intérêt, m'a fait entrer davantage dans la connaissance de votre jeunesse et de votre âme. Une chose m'y a plu entre toutes : l'avenir vous apparaît à vous avec des devoirs. Ce n'est pas pour vous un rêve fait de vague et de chimères dorées, l'espoir d'une vie où les aspirations vont aux libertés folles et aux voluptés homicides, où le meilleur du jeune homme va s'atrophier dans la misérable région des égoïsmes et des intérêts rabaissés. Non, mais derrière la brume d'or de vos rêveries de dix-sept ans, vous avez aperçu le mirage des devoirs coûteux, des souffrances qui ennoblissent, des causes que l'on sert et que l'on gagne par des défaites mieux que par des triomphes. Voilà ce que Dieu a mis dans votre cœur. Quels devoirs vous avez dès lors, dès aujourd'hui, mon cher Philiz ! Que vous devrez être un humble, un travailleur, un pur, pour ne pas trahir l'appel d'en haut !

À quelle cause apporterez-vous un jour vos services ? Je ne sais. Cet état d'indécision ne durera pas toujours. Vous avez gardé une âme capable de répercuter encore l'écho de l'appel divin. La vocation³ vous reviendra, vous entendrez la voix et vous viendrez au Christ. Ou bien, vous serez dans le siècle un chrétien, mais un vrai, mais jusqu'au cou, un chrétien ne faisant pas l'œuvre d'un Charles de Montalembert, d'un Ozanam, mais ayant leur foi ardente, leur passion des dévouements entiers, disant comme

eux le nom du Christ haut et ferme avec des lèvres d'amour et une foi pleine. Il n'y aura pas de milieu pour vous, mon Philiza ; vous serez cela ou vous ne serez rien. Vous serez religieux, prêtre, ou chrétien-soldat, ou vous n'aurez qu'une vie banale et futile, une destinée brisée et fourvoyée. Or, quand on se sent appelé à une semblable vie, il n'y a pas de quoi se croire un être supérieur et se laisser griser par de mesquines vanités ou des ambitions creuses. Il y a plutôt de quoi trembler, avoir peur, puis il y a à se relever, à regarder en haut, à dire : j'irai jusqu'au bout, et à se mettre en marche sans retard, sans faiblesse, comme sans regret. Quand Dieu a fait à un jeune homme le don redoutable d'un pareil avenir, si ce jeune homme est de la race des aigles, il n'y a rien que sa générosité ne doive faire, pas même l'héroïsme pour y préparer son âme.

Je vous ai déjà prêché, mon cher Enfant, les vertus fortes qu'il faut à votre jeunesse. Je m'arrête, cette fois, à une seule des pièces qui devront faire votre armure. Laissons le cœur pour un moment, allons à l'intelligence. Vous faites le rêve de devenir un journaliste militant, un apôtre laïque dans la presse. Nul pays plus que le nôtre n'a besoin de ces combattifs, de ces plumes qui seraient des épées qui ne se vendent pas, qui ne se rendent pas, vraies épées de paladin⁴. Seulement avez-vous songé à la rude préparation intellectuelle qu'il y faut ? Le journaliste catholique est un apologiste. C'est un théologien doublé d'un philosophe et d'un littérateur. Je crois vous avoir dit un jour le programme d'études qu'avait tracé M. Tardivel⁵ à un jeune homme qui lui avait confié son ambition de faire du journalisme catholique. Ce programme est immense.

Quelle orientation allez-vous donc imprimer à vos études, mon Philiza ? Vous vous souviendrez que la conviction « n'est pas affaire de pure sentimentalité, mais une adhésion raisonnée à la Vérité ». Vous irez à la recherche des idées, vous voudrez avoir sur tout ce qui est l'objet de vos études même aujourd'hui, des notions exactes, rigoureuses, des vérités entières. Ayez horreur des à peu près, de la doctrine superficielle que le premier souffle de l'air emporte comme la poussière du chemin. En d'autres termes, il vous faut prendre de plus en plus l'habitude des études vigoureuses, des études qui vont jusqu'à la moelle des choses. C'est ainsi que s'arme un vaillant. Pour ne pas fléchir sous le poids des luttes, pour ne pas sentir la rougeur des lâches vous monter au front, vous vous donnerez le grand courage puisé dans les convictions fermes comme le granit. Et, pour cela, vous étudierez de préférence la science religieuse⁶. Vous avez cet impérieux devoir. Et il faut qu'à partir de l'an prochain, vous ne permettiez à personne de vous disputer le prix sur cette matière. Autrement, si vous n'aviez pas cette ambition, vos amis auraient le droit d'appeler vos projets d'avenir, des songe-creux et des enthousiasmes puérils. « Celui qui lutte sans intelligence, celui-là ne sait pas lutter, a dit le P. Lacordaire ; il reste inférieur à tous les autres. *L'intelligence, c'est le gage de la puissance humaine*, sans elle, l'homme peut être honorable et utile, il peut être aimé et respecté : il ne sera pas puissant ». N'est-ce pas ce

qu'ont répété en des termes assez voisins les jeunes gens de notre Association catholique quand ils ont imposé l'étude à leurs membres : « ... *L'étude*, parce qu'elle donne la science, qui est l'une des grandes puissances qui conduisent les hommes ; l'étude, parce que c'est lutter au hasard et sans profit, parce que c'est souvent *compromettre* la vérité et le droit que de dépenser ses forces pour des principes ou pour des causes dont on n'a pas entièrement saisi la valeur ou la portée... » ⁷

Que de jeunes gens ont de beaux rêves ; mais pour beaux qu'ils soient, ce ne sont que des rêves. Pourquoi ? parce qu'ils n'ont pas voulu comprendre que de l'imagination et un peu de cœur ne suffisent pas à faire un homme, mais qu'il y faut de la volonté et du travail. Ils reculent devant les tâches de leur jeunesse pour je ne sais plus combien de futils prétextes. C'est la santé qu'ils mettent parfois en avant pour s'excuser de leurs études molles ou frivoles. Prenez garde, mon cher Phili, de vous laisser prendre à cette misérable excuse ou de vous la fournir à vous-même. Non, je voudrais le crier à tous les jeunes gens, le travail ne tue pas, c'est l'excès qui tue. Le travail ⁸ devenu à l'état d'habitude et mesuré, sans extravagance, je le crois de toutes mes forces, c'est plutôt hygiénique pour l'âme et pour le corps. L'âme d'un travailleur est toujours une âme vigoureuse qui fortifie pour lors le cœur et les muscles. Ce n'est pas le travail, c'est l'excès qui a tué Ozanam, Perreyve et tant d'autres. Et malgré tout, Ozanam n'a-t-il vécu jusqu'à quarante ans ? Et le doux Perreyve, lui, atteint à la première fleur de l'âge du mal inexorable n'a-t-il pu donner malgré tout 7 années de vie active, plus que cela, fiévreuse ? Du reste, l'important, l'honneur, ce qui est tout, ce n'est pas d'avoir une longue vie, c'est d'en avoir une belle, une généreuse. Et il me semble que tout jeune homme qui a un peu de ce qu'on appelle du cœur, de l'idéal, s'il avait à choisir entre mourir à quatre-vingts ans, mais après avoir mené une existence anticipée de momie parfumée, ou mourir dans toute l'ardeur des années généreuses, mais avec la certitude d'avoir brisé son âme pour les causes aimées, n'aurait pas le droit d'hésiter et j'aime mieux ces fronts pâles que la mort précoce a touchés sans les découronner du nimbe des jeunes espoirs et des illusions grandioses, que ces fronts vieilliss et chauves où j'aperçois le deuil porté vivant des enthousiasmes morts et des ardeurs éteintes. Honte à l'engeance des ratés volontaires justement nommés « les suicidés de l'esprit et du cœur ».

Ne vous alarmez pas trop sur l'état de votre santé mon Philiza. Le Père Lacordaire donnant quelque part ce même avis à son « doux Henri », lui raconte que lui-même à vingt ans, ne pouvait marcher une heure sur les pavés de Paris qu'il ne fût pris de faiblesse, et il ajoute qu'il possède à quarante ans une santé des plus robustes ; le temps, le régime, et les soins, dit-il, ont tout fortifié chez moi, la tête et la poitrine. Pour vous, mon cher enfant, c'est une crise d'où vous sortirez l'âme mieux trempée. Rien comme le bain prolongé dans les eaux vives de la souffrance pour donner les trempes de « diamant » ⁹. Ne soyez plus mélancolique, mais efforcez-

vous d'avoir l'âme heureuse en regardant au ciel. Quand on a la tempête au cœur, on regarde aux étoiles. C'est la destinée de ceux qui veulent être des vaillants de s'y préparer par les sacrifices sanglants. Quand un jeune homme ¹⁰ a dit : je veux être un chrétien, sait-il bien ce qu'il a dit ? Il a dit : je veux être un mortifié, un sacrifié, un broyé vivant dans les pressoirs du Christ ou il n'est qu'un imposteur. Allez donc avec une âme sereine aux immolations. Vous êtes à un tournant ¹¹ de votre vie. Les roches dures apparaissent sur votre chemin d'ascension. Il faut monter plus résolûment. Celui qui aurait peur de poser son pied sur une pierre anguleuse ¹² n'est pas fait pour sortir des langes de l'adolescence ; il n'a pas la vocation de la virilité. Et si j'osais aller jusqu'au terme qui me vient sous la plume, je dirais : cela restera *chenille* ; ce n'est pas fait pour avoir des ailes d'or et pour voler jusqu'à l'azur et jusqu'à Dieu. Faites toujours vos affections ¹³ plus viriles, plus mâles. Ce n'est pas le cœur d'une jeune fille qu'il faut dans la poitrine d'un lutteur ; c'est un cœur d'homme. Permettez-moi de vous l'écrire encore sans ménagement, mon Phili : un sourire garde la puissance de vous émouvoir trop sensiblement. Un sourire doit être trouvé beau parce qu'il est le pur reflet d'une âme belle et grande, non parce qu'il nous apporte la certitude d'être aimé. Ne laissez rien passer pour les sens dans les amitiés qui sont les vôtres. Quand le Christ s'est glissé entre deux jeunes hommes pour les unir, ils ne se regardent plus de corps à corps, mais d'âme à âme. Donc, c'est toujours le même, le grand effort : *virilisez* votre cœur. Que vos études plus substantielles, vos lectures plus solides, moins sentimentales vous y conduisent. Et je vous ferais entendre volontiers l'appel du poète :

Laissez-là ces mines guindées :
 Qu'on sente en vous courir le sang !
 Ayez pour les grandes idées
 Un sein qui batte, jeune et franc !

C'est écrit en vers rudes et forts, la poésie que j'adore. Et moi, qui aime à exercer *pratiquement* avant tout la générosité des jeunes gens, je m'en vais vous demander un acte, un vrai sacrifice, un grand. Préparez bien votre âme, ce sera rude et vous n'avez pas le droit de me le refuser. Qu'est-ce donc ? Je vous le donnerais en cent que vous ne le trouveriez pas. Eh ! bien, puisqu'il faut parler, puisque ce sont les efforts héroïques qui font les héros, puisque c'est parfois le terrible devoir d'un directeur de trancher dans le vif de l'âme de son disciple, je vous demande et je veux que vous me promettiez - c'est à regret mon bien cher - je veux... que vous vous leviez à partir du jour de la réception de cette lettre, au premier son de la cloche, le matin ; mais au premier son vous m'entendez. Et vous voilà guillotiné, mon pauvre Phili, dans le plus aimé, le plus chéri de vos mignons défauts. Vous m'opposerez la santé ¹⁴ de votre corps ; j'oppose la santé de votre volonté. J'oppose encore que deux ou trois minutes de

farniente importent peu pour l'état général d'une santé et que c'est encore soigner sa santé que de travailler à devenir un énergique. « *Corpus virile cum anima virili* ¹⁵ ». Un vrai petit chrétien répond tout de suite à l'appel du devoir. C'est l'apprentissage de l'avenir. Et quand l'effort vous paraîtra immense, que vous serez tenté d'échanger le devoir pour vos oreillers, dites-vous ¹⁶ qu'il y a alors là, penchée au-dessus de vous, sur votre figure, une figure aimée, la figure du Christ, l'adoré de votre jeunesse, qui vous dit avec ce sourire qui regardait Jean ¹⁷ jusqu'au fond de l'âme et que connaissent les âmes pures : « Lève-toi, *mon Phili*, c'est pour moi ! »

Pardonnez-moi ce coup de poignard. Je le porte franchement et parce que vous êtes mon disciple aimé et que je suis

tout à vous dans le *Christ*.

1. 8 p. sur 4 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature. Un brouillon de six paragraphes de cette lettre, identifié « P.P. », dans [*Académies et Action catholique...*] : 89 et 88 mss. FLG 06 05.

2. C'est sans doute à l'instigation de son directeur qu'il l'a entrepris (voir lettre n° 333, n. 2). Contrairement aux cahiers de Erle G. Bartlett et d'Émile Léger, le journal de P. Perras n'est pas au CRLG. Nous savons que Groulx l'a eu entre les mains au moment où il prépare *Une croisade d'adolescents*, mais il a dû le remettre à son auteur par la suite.

3. Premier paragraphe dans [*Académies et Action catholique...*] : La vocation [...] dans le siècle un chrétien jusqu'au cou, un chrétien [...] d'un Montalembert [...] leur foi ardente, disant le nom du Christ avec des lèvres [...] Il n'y aura pas de milieu pour vous. Vous serez l'un ou l'autre ou vous n'aurez qu'une vie banale [...] fourvoyée. Or quand Dieu [...] faire, rien pas même l'héroïsme pour y préparer son âme.

4. Cf. lettre n° 195, n. 3.

5. Dans un cahier intitulé [*Académies et Action catholique : notes diverses et brouillons d'articles*] [ca 1903-1906] : 40 ms., Groulx a écrit en parlant du journalisme : « Ce qu'il y faut. Écrire à Tardivel. » Cette lettre, Groulx l'a-t-il écrite ? Tardivel lui a-t-il répondu ?

6. La nécessité des études religieuses pour le catholique, même laïque, est presque un lieu commun chez les maîtres de l'éducation catholique au XIX^e et au début du XX^e siècle. Henri Bernard écrira à Groulx le 14 mai 1905 : « Si vous me demandez quelles études seraient à faire dans les cercles de collèges, je vous répondrais [...] : c'est l'étude de la religion, catéchisme de persévérance, apologétique et histoire de l'Église. Voilà la réelle base [...] ».

7. Extrait de « Ce que nous voulons », *ACJC*, 1904 : 21-22 (sur cette publication, voir la lettre n° 347, n. 8). L'étude vient tout de suite après la piété, et avant l'action. Voir aussi Ernest Roby, « Les cercles d'études », *Le Semeur*, vol. 1, nos 1-2 (septembre-octobre 1904) : 61-67 et Edgar Laberge, « La science de l'étude », *Le Semeur*, vol. 1, n° 9 (mai 1905) : 187-191.

8. Voir lettre n° 341.

9. Réminiscence de H.-M. Didon, *Lettres du R.P. Didon [...] à Mademoiselle Th. V.*, Paris, Plon-Nourrit, 1903 : 38 : « il faut des cœurs plus solidement trempés que l'acier, des volontés plus pures et plus dures que le diamant ».

10. Deuxième paragraphe dans [*Académies et Action catholique...*] : Quand un jeune homme [...] qu'un imposteur.

11. Cinquième paragraphe dans [*Académies et Action catholique...*] : Vous êtes à un tournant de votre vie. Celui qui ne saurait point ainsi [sic] n'est pas fait [...] jusqu'à Dieu.

12. Cf. lettre n° 338, n. 2.

13. Sixième paragraphe dans [*Académies et Action catholique...*] : Faites vos affections plus viriles, plus mâles.

14. Quatrième paragraphe dans [*Académies et Action catholique...*] : Vous m'objecterez la santé [...] de votre âme, j'oppose encore que deux [...] importent peu en pareil cas et que c'est encore [...] un énergique.

15. *Un corps viril avec une âme virile.*

16. Troisième paragraphe dans [*Académies et Action catholique...*] : Dites-vous qu'il y a là au-dessus de vous penchée sur votre figure [...] Christ, l'aimé [...] ce sourire que connaissent [...] mon Philiza, c'est pour moi.

17. *Jean* 13, 23.

345*

À Henri Bernard

[Collège de Valleyfield, avril – mai 1904] ¹

1. Réponse à la carte de H. Bernard du 4 avril 1904, 2 p. mss. Lettre attestée par H. Bernard à L.G., 28 mai 1904 : « Vous devez me trouver bien ingrat de retarder si longtemps à répondre aux si bonnes paroles toutes imprégnées de la sincère amitié que vous voulez bien avoir pour moi. J'espère que vous ne m'en voudrez pas, mais que votre pitié pour le grand diable que je suis en sera au contraire accrue. Merci de toute votre si bonne et si bienfaisante sympathie. Merci des bonnes prières que vous faites pour moi et qui me seront d'un grand secours dans la petite crise que je traverse actuellement. J'ai toute confiance dans la cause que je défends car c'est celle-même de Dieu et de son Église [...] et en admettant qu'il me faudrait aller me reposer quelques mois en prison, je n'en serai pas beaucoup peiné [...] Vous me demandez s'il est bien vrai que je sois décidé à rentrer au G[rand] Séminaire, et si c'est vrai que j'ai choisi le diocèse de Valleyfield ? [...] » (1, 2 mss).

346*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, fin avril – mai 1904] ¹

<...> *Je vais écrire à Albert Benoit relativement aux Cercles d'études dans les Collèges* <...>

1. Extrait de la lettre n° 343, à Samuel Bellavance, 20 avril 1904 : 2 ms. Réponse à la lettre de A. Benoit du 19 mars 1904, 4 p. mss. Lettre aussi attestée par A. Benoit à L.G., s.d. [mai-juin 1904] : « Le Père Bellavance m'avait annoncé votre bonne lettre, & c'est ainsi que j'ai goûté deux fois le plaisir de la recevoir. Je sais trop le grand nombre des personnes qui vous réclament [...] pour ne pas apprécier justement la faveur que vous me faites de me

consacrer un peu de vos loisirs [...] Je partage plus que jamais vos vues & celles de M. Chartier à l'endroit des cercles d'études^a à implanter dans les collèges [...] depuis la *bonne nouvelle* pour Valleyfield, je ne cesse de Lui [Sacré-Cœur] rendre grâces... [...] Continuez, s'il-vous-plaît, de prier pour moi [...] Au Congrès ! » (1, 2 mss)

^a Il ajoute que l'abbé Chartier préconise une approche indirecte, celle de développer les idées de l'Association par le biais des programmes d'Académies, ce que fait Groulx également. Là-dessus et sur la « bonne nouvelle », Groulx a sans doute écrit en substance à A. Benoit ce qu'il écrit à S. Bellavance dans sa lettre du 20 avril (n° 343).

347

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 2 mai 1904¹

Mon bien cher ami,

Grand regret de ne pouvoir me trouver à Sainte-Marie, ce soir². Je suis en pleine préparation d'une séance pour dans quelques jours³, et tous mes soirs de répétition sont comptés. L'affaire est d'importance : le profit de la soirée devant aller à défrayer les dépenses d'une bibliothèque⁴ pour (style officiel) l'Académie Énard, (style confidentiel) : le Cercle futur de l'A.C.J.⁵ C'est une partie remise, et je vous prie d'accepter mes meilleurs remerciements pour l'envoi de votre programme.

Vous recevrez, par le même courrier, un certain nombre d'adhésions de mes jeunes à l'Association catholique de la jeunesse. Ce sont mes « Actionnaires » avec quelques camarades de confiance qu'ils se sont adjoints. D'autres adhésions suivront peut-être dans quelques jours. Nous existons comme *cercle non officiellement reconnu* par les autorités : c'est l'« Action catholique » qui tout en continuant son œuvre particulière, aura néanmoins ses séances de cercle d'études. Autant vaut dire que nous ne sommes pas sortis des Catacombes. Aussi bien, nous supplions qu'on ne nous accorde pas, à l'A.C.J., pour le moment du moins, la reconnaissance officielle comme Cercle d'études. Dans vos archives, mes jeunes ne veulent apparaître, d'ici à nouvel avis, qu'avec la qualité de membres isolés. J'en suis arrivé à cette détermination après avoir soumis l'état de la question aux principaux intéressés. Mes jeunes gens n'ont pas voulu me permettre de tenter une démarche capable de compromettre l'œuvre à jamais. Ils ont même résolu de garder absolument dans le secret entre eux leur adhésion à l'A.C.J. et même leur participation au Congrès⁶, dans la crainte qu'il ne leur parvienne au dernier moment toute défense d'y paraître. Après la manifestation du mois de juin, nous verrons aux appréciations qui courront notre *pays* l'orientation qu'il conviendra de prendre. Pour le moment, notre mot d'ordre est : soyons *archiprudents*.

Le produit des cotisations suivra dans quelques jours. C'était jour de communion ce matin pour les *Actionnaires*. Trois nouveaux membres⁷ grossissaient le noyau à la table sainte. Je puis affirmer qu'ils auront bien prié pour l'*Œuvre*. J'ai célébré pour *Elle*, avec un peu plus de ferveur que d'habitude, ce me semble : je ne vois jamais mes jeunes faire leur communion mensuelle sans me sentir émouvoir. Nous avons fait une précieuse acquisition dans la personne du jeune Louis Gosselin, Phil[osophie] II^e, garçon tout à fait distingué. Ce sera le collègue d'Émile Léger au Congrès.

Je ferai vendre 3 do[u]z[aines] des Statuts⁸ demain soir. Cela fera connaître l'œuvre un peu. Ici dans les sphères plus hautes, toujours la même tactique : pas un mot, silence de cimetièrre : le mouvement n'existe pas.

Toujours tout uni à vous dans la même invincible espérance.

L.A. Groulx ptre

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF.

2. Il s'agit d'une « séance de classe » par les élèves de Versification au Collège Sainte-Marie, et dont le sujet est Jeanne d'Arc. Le provincial des jésuites, le P. E. Lecompte, s'adresse aux élèves après le spectacle et tient des propos tout à fait dans la manière et dans l'esprit de Groulx à cette époque. Il souhaite que Jeanne d'Arc soit « bientôt sur les autels » (elle sera béatifiée en 1909 et canonisée en 1920) et qu'elle devienne « une fois de plus la libératrice de la France ». Relevant « le beau geste de Jeanne d'Arc après la victoire, abaissant son épée en signe d'action de grâces », il évoque une page d'histoire de la Nouvelle-France :

« Après la bataille de Carillon, sur cette colline embrasée des derniers feux du jour, fumante du sang des braves, toute frémissante encore du combat et de la victoire, Montcalm plante son immortel étendard d'azur aux fleurs de lis, mais plus haut que le drapeau et dominant les bastions et les remparts, il élève le signe sacré du Rédempteur et renvoie au Dieu tout puissant la gloire dont il couronnait nos armes.

« Que ces exemples, mes enfants, et surtout le geste de Jeanne d'Arc se fixent dans votre souvenir comme une fière leçon. Après deux années de lettres et d'éloquence, après le couronnement de vos études par la philosophie, vous sortirez de cette institution avec une épée au poing : ce sera votre plume, ce sera votre parole, ce sera votre action sociale.

« Comme Jeanne d'Arc, gardez-la pure toujours votre épée, gardez-la forte et vibrante, toujours à l'honneur, toujours pour les saintes causes de la religion et de la patrie, et ne l'abaissez jamais que devant Dieu ! » Voir [S.a.], « Au collège Sainte-Marie », *La Patrie*, vol. 26, n° 56 (3 mai 1904) : 10. Groulx a placé la coupure de cet article dans son exemplaire du *Prix de la vie* d'Ollé-Laprune, entre les pages 210 et 211. Il a écrit au-dessus de la citation du P. Lecompte, le mot *amplification*, ce qui laisse croire qu'il a donné à ses élèves ce passage comme sujet de devoir.

3. Lors de la fête de l'Ascension, le 12 mai, l'on présentera une soirée dramatique et musicale à l'occasion de la fête du directeur du collège, l'abbé A.-P. Sabourin. L'on trouve ce compte rendu succinct dans *Le Bulletin paroissial* : « On y a répété l'opérette "Sébastien Gomez" [voir lettre n° 311, n. 10] et une comédie de Molière "La candidature forcée". Les élèves méritent des félicitations pour l'habileté avec laquelle ils ont interprété ces pièces. » (vol. 3, n° 6 (juin 1904) : 164).

4. Dans son cahier [*Académies et Action catholique...*] : 2 ms., une liste de « Livres à suggérer pour la Bibliothèque », divisée en cinq sections : 1^o Études des auteurs (G. Longhaye XVII^e siècle, L. Levrault, A. Henry, Émile Faguet), 2^o Auteurs classiques (Tragédies de Sophocle et d'Euripide, Madame de Sévigné, La Bruyère, *Mémoires d'Outre-tombe* et *Les Martyrs* de Chateaubriand, *L'Iliade*, *Don Quichotte*, pages choisies de Lamartine et de Victor Hugo), 3^o Romans (*Les Fiancés* de Manzoni, *Au seuil de l'au-delà* [de Charles Vincent]), 4^o Vies (Louis Veuillot par Eugène Veuillot, Vies de Berryer et d'O'Connell), 5^o Lettres (d'Ozanam, de Collège de Montalembert, d'Henri Perreyve, de Lacordaire aux jeunes gens).

5. Sur l'Académie Énard, qui effectivement deviendra le Cercle Saint-Thomas d'Aquin, cercle officiel du Collège de Valleyfield affilié à l'ACJC, voir lettre n^o 403, n. 6.

6. Cette dissimulation attirera des ennuis à Groulx et le compromettra, avec quelques-uns de ses élèves, auprès des autorités du collège et même de Mgr Énard. Sur le Congrès et l'après Congrès, voir lettres n^{os} 357, 366 et 378.

7. Voir lettre n^o 343, n. 9.

8. *Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française*, Montréal, Au secrétariat, 1904, 48 p. (Exemplaire aux ANQ-C, Fonds ACJC ; photocopie au CRLG). Sur l'élaboration des statuts, voir Laurier Renaud, *La Fondation de l'A.C.J.C.* : 39-47. Sur la publication des statuts, voir Lionel Cartier, « Bravo les Jeunes ! », *La Croix*, vol. 2, n^o 1 (3 avril 1904) : 2.

348

À Joseph Laframboise

+

Collège de Valleyfield, 8 mai 1904¹

Monsieur l'Abbé J. Laframboise, D[iacre]
Membre priant de l'*Action catholique*

Mon cher ami,

Mon Président vient de vous adresser *un mot*². J'ajoute tout près d'une phrase. J'y voudrais mettre tout ce que m'inspire votre bonheur de demain au souvenir de ce qu'il fut un jour pour moi.

Quelque portion du troupeau que le *Maître* vous confie, vous ne cesserez pas, je l'espère, de travailler toujours pour les jeunes. J'ose à peine solliciter un souvenir tant je sais bien remplis les premiers mementos du jeune prêtre. Pourtant dans ce regard du cœur si immense à ceux qui ont l'horizon des apôtres, si facile à ceux qui se souviennent, je vous serai reconnaissant d'accorder un souvenir à ces chers jeunes gens qui sont les vôtres comme les miens. Leur œuvre est si belle, si grande, mais si difficile. Elle veut des âmes si hautes.

Et moi, j'ajoute mon accolade toute *fraternelle* et des vœux qui vous sont trop connus pour que je les énonce. Que le grand jour de demain vous

soit un de ces jours de joie pleine et profonde qui sont une force, un baume pour la vie.

In Christo
L.A. Groulx, ptre

-
1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ACDV, D 276.
2. La lettre d'Émile Léger à J. Laframboise n'a pas été retrouvée.

349

À Émile Léger

+

[Collège de Valleyfield, 18 mai 1904] ¹

Monsieur Émile,

Voulez-vous bien avertir vos collègues pour une réunion de l'Académie Énard, ce soir. Une séance de cinq minutes vers 7[h]5 m. Je devrai exercer pour l'Académie Ste-Cécile après coup. Pardonnez-moi, c'est sur un ordre pressant de M. le Directeur que je commande cette réunion ².

Si je puis encore me permettre pareille liberté, j'ose solliciter une courte visite, ce soir, après 9 hrs ³.

Bien à vous
L.A. Groulx, ptre

1. 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. À la mine de plomb, de la main d'Émile Léger, la date : « 19 mai 1904 ». Mais il s'agit plutôt du « 18 », comme en fait foi le journal de Erle G. Bartlett, qui contient des inscriptions des 17, 18, 19 et 20 mai 1904 (feuillet détachés) : « Émile m'a parlé ce soir du billet qui lui annonçait une séance de l'Académie Énard à 7 hrs. Il était écrit, paraît-il, dans les termes les plus froids et les plus cérémonieux. Il n'y a pas à douter Émile est disgracié complètement, lui aussi. » (18 mai 1904)

2. Probablement en vue d'organiser la fête que donneront les élèves du collège à l'occasion du douzième anniversaire du sacre du premier évêque de Valleyfield, Mgr Énard. Dans *Le Bulletin paroissial*, le compte rendu suivant : « Mercredi, le 8 juin, les élèves du séminaire donnaient une soirée des plus intéressantes. La partie littéraire, remplie par les

membres de l'«Académie Énard», a fait l'admiration des connaisseurs. Quelques scènes d'une comédie de Molière, «*Le Malade Imaginaire*», interprétées avec beaucoup de nature et de talent, ont fait verser des flots de rire. Nous devons aussi mentionner l'orchestre qui, fondé depuis cinq mois seulement, nous invitait ce soir-là à sa première audition publique. » («Chronique diocésaine», vol. 3, n° 7 (juillet 1904) : 196). Les scènes de Molière étaient présentées par des membres de l'Académie Sainte-Cécile (voir *Annuaire du Collège...*, 1903-1904 : 43).

3. «Émile a vu M. Groulx, écrit Erle G. Bartlett, Louis [Gosselin] aussi. Je ne sais ce qu'il leur a dit mais je vois bien que tout est fini pour moi.» (E.G. Bartlett, *Journal* (feuillet détachés) : 19 mai 1904). En mai survient une profonde mésentente ou peut-être plutôt un malentendu entre Groulx et ses disciples de l'A.C., surtout ceux pour lui les plus chers. Dans son journal de cette période (feuillet détachés), E.G. Bartlett remarque le 16 mai : «Mon Maître semble avoir quelque chose à me dire, des reproches à me faire. Je me trompe peut-être, mais mes dernières visites m'ont laissé avec cette impression.» Un peu plus tard le même jour : «Il souffre, Mon Maître, j'en suis sûr. Ces jours derniers, il n'est pas tout à fait lui-même et Dieu, me semble-t-il, lui a envoyé quelque épreuve.» La bombe éclate le lendemain, le 17, provoquée, semble-t-il, par les rires des disciples qui fusent à chaque fois que revient dans la bouche de Groulx «une certaine expression [...] nous faisant songer à une histoire comique»; dès lors, ils sont «condamnés, sans explication comme sans avertissement». Mais les disciples ne sont pas dupes : «Il y a une autre cause que celle qui apparemment nous a mérité ce coup cinglant.» (18 mai 1904) Il semble que Groulx ait laissé entendre à ses disciples qu'ils l'avaient «exploité» (19 mai 1904). Ce soir du 17 mai, E.G. Bartlett écrit à son maître dont il n'aura la réponse que trois jours plus tard. Entre-temps, il écrit : «Son silence confirme mon opinion. Je n'ai plus qu'à tout briser et souffrir ma disgrâce.» (19 mai 1904) Il veut alors présenter sa démission comme secrétaire du Cercle Saint-Charles, car, écrit-il, «cette société qui est, après tout, la «petite famille» de M. Groulx, ne doit pas voir, me semble-t-il, parmi ses membres ceux qui ont été... eh bien, déshérités.» Mais Émile Léger l'en empêche. Le journal de Erle Bartlett n'est que protestations d'amour envers le «Maître» : «car, enfin, je l'aime, mon maître, je l'aime comme toujours et plus que jamais [...] Je ne le blâme pas de tout ceci, pas une pensée de reproche ne m'est venue : je crois qu'il s'est trompé, et toujours il restera mon Maître.» (19 mai 1904). Le beau temps est revenu par la suite, puisque, après l'inscription du 20 (voir lettre n° 350*), celles des 28 mai et suivantes ne font plus allusion à l'incident. D'autre part, Émile Léger, qui est finissant, a pensé à quitter le collège au printemps 1904 : «Tu me disais il y a quelque temps que tu pensais de quitter le collège» (Napoléon Aumais à Émile Léger, 19 avril 1904 : 1 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

350*

À Erle G. Bartlett

[Collège de Valleyfield, 20 mai 1904]¹

<...> Tu avais évidemment l'intention de me faire de la peine <...>
Adieu <...>

1. Extrait tiré du journal (feuillet détachés) de E.G. Bartlett, à la date du 20 mai 1904 : «Tu avais évidemment l'intention de me faire de la peine». Oh mon Maître, mon maître, qu'avez-vous dit ? [...] mon Maître a souffert, lui aussi ; ma lettre «lui a fait mal au cœur». Il

ne voulait donc pas que je m'en aille ? Je voudrais savoir que faire. Ai-je le droit, après ce qu'il vient de m'écrire, d'aller me jeter dans ses bras comme son enfant, ou dois-je prendre pour sa volonté ce mot : "Adieu" ? [...] Je n'écris plus. Je vais le voir. » Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 17 mai 1904, 2 p. mss, qui lui dit entre autres : « Après de telles paroles, je n'ai qu'à me taire et partir. Vous nous interdisez les excuses et les explications ; nous n'en avons pas : nous n'avons à faire entendre que des négations absolues, que des protestations indignées. Mais pourquoi les croiriez-vous puisque les accusations incroyables et stupéfiantes de ce soir démontrent quelle foi vous avez en nous [...] Soyez-en sûr, cher Maître, déjà vous en avez un de moins pour vous "exploiter". À l'avenir je ne puis que prier pour mon Maître d'autrefois remerciant chaque jour le Bon Dieu de toute mon âme d'avoir accordé à quelques années de mon adolescence l'ange tutélaire que je n'ai pas été digne de posséder plus longtemps. » - Sur le malentendu, voir lettre n° 349, n. 3.

351

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 30 mai 1904 ¹

Mon bien cher ami,

J'ai gardé jusqu'à tout à l'heure l'espoir de me trouver avec vous à Montréal ce soir ². Que de mercis j'aurais eu à vous porter ! Encore un sacrifice. Je dois forcément devancer d'un jour une clôture d'académie ³. Et au milieu de tous ces travaux de fin d'année, une absence d'une seule soirée me mettrait hors de l'état où l'on peut encore se rattraper.

Merci donc encore une fois d'une invitation à laquelle j'aurai encore une fois si mal répondu ⁴. Merci de votre *Messenger* ⁵ où j'ai lu un de ces articles qui galvanisent d'espoir indéfectible en la Cause. Merci de vos notes ⁶, pour moi d'un prix immense dans le dénûment où je suis. Mais quel travail je vous aurai imposé, mon cher Père, avec toutes ces copies. Je n'aurais pas cru devoir devenir si exigeant. J'aurai formidablement *usé* de votre générosité. L'un de mes jeunes achève son travail, le premier sur le courage. Malheureusement mon Président d'Action ne pourra faire sa part. Des obstacles ont surgi à la dernière minute ; il devra se contenter d'une présence passive. Le pauvre jeune homme a tant de choses à ménager ici. Un jeune rhétoricien le remplacera sans trop de désavantages ⁷.

J'ai été on ne peut plus heureux de la très courte visite du *Camarade* Dugas ⁸, l'autre jour. Heureux pour moi, et surtout pour mes jeunes ! Ce monde de l'Association est un peu un monde inconnu pour eux. Ils ne veulent pas se persuader qu'ils trouveront là un accueil plein de camaraderie. Votre visiteur aura fait tomber foule de petites inquiétudes. Désormais, ils se sentiront plus à l'aise.

Je vous retourne ces copies du *Credo* ⁹ que j'avais perdues moi-même. Les *brouillons* seuls me restaient. J'ai refait au meilleur de ma mémoire.

Faut vous dire que ne recevant pas de réponse, j'y avais presque renoncé. Il m'en coûtait aussi de demander encore quelques sous à nos Collégiens qui en ont si peu. Vous en ferez ce que bon vous semblera. Si on les imprime, nous les laisserons à nos jeunes gens comme *feuilles de vacances*. Je laisse à l'imprimeur de déterminer lui-même les dimensions du feuillet et la disposition de la matière.

Nous prions toujours pour la Cause. Notre situation ici nous permet de sentir mieux les difficultés et les besoins de l'œuvre. Ah ! si nous pouvions parler haut ! que ce bâillon nous pèse ! Toujours même silence. Je m'en console en songeant que nos jeunes sauront mieux les choses du dévouement quand ils auront appris à se donner tout en demeurant inconnus et méconnus. Et en définitive n'est-ce pas à une telle action qu'il faut les préparer, puisque c'est là l'action qui sera la leur ? C'est ce que je tâche à leur faire entendre. Pourvu que Dieu nous aide !

Je vous retournerai sous peu de jours vos notes et les copies de nos travaux. J'ignore par exemple quelle pourra bien être la nature du rapport que nous lirons à la séance du Conseil ¹⁰ sur notre organisation attendu que nous existons comme vous savez. Je vous adresserai avant le congrès de nouvelles adhésions. Elles me seraient faciles à trouver en nombre plus considérable. Je préfère vous envoyer des jeunes gens qui soient capables de vous comprendre et de vous suivre.

Encore merci.

In Christo bien à vous
L.A.G., ptre

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la lettre de S. Bellavance du 19 mai 1904, 2 p. mss.

2. Les élèves de Belles-Lettres et de Rhétorique du Collège Sainte-Marie donnent ce soir-là une « séance littéraire et patriotique », offerte en hommage à l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, mettant en vedette « la noble figure canadienne-française de Louis-Hippolyte Lafontaine ». L'un « des traits caractéristiques de cette séance [...] distinguée [...] fut l'apparition en place d'honneur du Carillon-Sacré-Cœur. Il se voyait au cœur d'un faisceau de drapeaux (Angleterre, Prov. de Québec, etc.) servant d'encadrement au portait du grand politique auquel nous devons les libertés constitutionnelles du Canada français. » (*La Croix*, vol. 2, n° 10 (5 juin 1904) : 4 ; sur le Carillon-Sacré-Cœur, voir lettre n° 266). Louis-Hippolyte La Fontaine est l'un des héros de jeunesse de Groulx (voir lettre n° 198, n. 10).

3. L'Académie Sainte-Cécile.

4. Groulx n'avait pu répondre à l'invitation pour la soirée du 2 mai (voir lettre n° 347, n. 2).

5. « Un vent de renouveau souffle sur la province : l'âme canadienne semble s'éveiller et se ressaisir tout entière pour la lutte du bien. Les jeunes générations ont le désir de faire *quelque chose*, de bâtir grand et solide l'édifice de leur nationalité, dont quelques pierres sont maintenant éparses et d'autres en apparence assez mal jointes », voir Éd. C[olclough].

« L'Association de la jeunesse », *Le Messager canadien du Sacré-Cœur*, vol. 13 (juin 1904) : 257-261. Le P. Bellavance avait fait paraître dans *Le Messager*, un article reproduit sous le titre « Le premier congrès de la jeunesse et le Sacré-Cœur », dans *La Croix*, vol. 1, n° 43 (24 janvier 1904) : 2.

6. Voir lettre n° 343.

7. L'été suivant, E.G. Bartlett écrit à É. Léger : « Had you not been obliged to refuse an active part in the Congress, I would not even have been present [...] I enjoy a fight [...] I'm glad I am in it » (July 13th 1904 : 4 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger). Émile Léger a des relations plus étroites avec Mgr Émard et certains membres de la direction du Collège que le commun des écoliers. L'on pourra d'ailleurs voir plus loin la réaction de l'évêque et de la direction à la participation des élèves de « leur » collège au Congrès (lettres nos 366 et 378). Comme Groulx, Émile Léger n'apprécie guère l'impossibilité d'agir franchement et ouvertement dans un milieu qu'il juge aussi trop étriqué. Trois mois plus tôt, il écrivait : « Je vous avoue que je suis chaud partisan du franc parler. C'est pourquoi Valleyfield ne saurait me plaire : il faut mettre trop de formes à tout ce qu'on dit ou fait. Le Collège est une véritable école de diplomatie. L'art en honneur ici, c'est l'art de tirer adroitement les ficelles. » (Émile Léger à J.-M. Phaneuf, 12 février 1904 : 2-3 mss. Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG.)

8. Un des fondateurs de l'ACJC. Il mourra en 1907, voir S[amuel] B[ellavance], « Armand Dugas », *Le Semeur*, vol. 3, n° 5 (janvier 1907) : 122-123. La rencontre a eu lieu le 20 mai sans doute, car E.G. Bartlett écrit au plus fort de la « mésentente » entre lui et Groulx : « Pourquoi mon Maître m'a-t-il invité à rencontrer ce jeune "actionnaire" ? Je ne vais pas au "Congrès", moi » (*Journal* (feuillet détaché) : 20 mai 1904.) Il ne le sait pas encore, mais il sera délégué au congrès ; il est ce « jeune rhétoricien » dont parle Groulx (voir lettre n° 357, n. 5).

9. Voir lettre n° 312, n. 6.

10. Voir lettre n° 357, n. 8.

352*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, fin mai – début juin 1904]¹

1. Lettre attestée par S. P. Pilon à L.G. et C.-A. Émond, 6 juin 1904 : « [...] Lionel je te remercie de ta trop grande générosité^a tu est trop bon cœur tu n'avais pas besoin d'envoyer cela je te remercie encore [...] Je termine en espérant une réponse au plus vite j'espère que vous allez écrire à Paul et faite lui bien des recommandations^b [...] » (2 et 3 mss).

^a Était-ce un cadeau envoyé à sa petite sœur Cécile, à l'occasion de son anniversaire le 29 mai ?

^b S.P. Pilon leur apprenait que Paul, le filleul de Groulx, devait faire sa première communion le 15 juin. Il est difficile de croire que Groulx n'ait pas répondu à la prière de sa mère, à moins qu'il ait pu se rendre à Vaudreuil ce jour-là, ce qui est bien improbable, puisque le 15 est un mercredi, que les élèves sont en pleine période d'examens, la sortie du collège étant fixée au 20 juin. Mais, enfin, nous ne pouvons rien affirmer dans un sens comme dans l'autre.

353*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, début juin 1904]¹

1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 4 janvier 1904, 2 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 15 juin 1904 : « J'ai reçu avec cette sorte de joie que tu me causais quand tu venais causer à ma chambre à Ste-Thérèse, et ton portrait^a et ta lettre, celle-ci et celui-là de condition parfaite. Un de leurs enchantements est qu'ils sont des avant-coureurs ou les gages d'une visite qui m'agrèera fort. Vous autres, professeurs, que vous êtes fortunés d'avoir des vacances ! ! vous pouvez donc être de loisir pour visiter vos amis [...] Je suis fier que tu brûles des flammes sacrées [...] cet apostolat qui ajoute je ne sais quel ineffable sacre à la dignité du professorat ; cet apostolat qui oppresse l'âme d'angoisses quand se lève ce long sabbat des vacances que le professorat réclame [...] tu seras *bien* affectueusement *venu* à Ottawa au commencement de juillet et viens donc pour passer un Dimanche soit le premier soit le deuxième, et viens avec une petite homélie, pieusement, sacerdotalement méditée. Ton ami qui ne fait pas comme toi des rêves exquis sur les Jeunes – *en masse* – mais qui est convaincu que le *jeune professeur apôtre* ne laisse pas de faire d'immortelles moissons [...] » (1, 2 mss).

^a Sans doute celle utilisée pour la photo n° 35 : 436, et que Groulx a envoyée à *La Revue Canadienne* en 1906 (voir lettre n° 520*).

354

À Samuel Bellavance

+

Valleyfield, 10 juin 1904¹

Mon très cher ami,

Merci, merci. Les *Credo*² nous vont parfaitement. Que l'imprimeur veuille bien nous expédier le tout le plus tôt possible. Nous avons des commandes déjà à satisfaire. Il est entendu n'est-ce pas, mon Père, que vous retiendrez tout ce que vous voudrez offrir aux vôtres. C'est mon plus qu'ultra modeste hommage d'auteur.

Pardonnez-moi. Je suis extraordinairement pressé. Mes jeunes ont communié ce matin. Que le Sacré-Cœur les garde, vous garde et nous garde !

À vous entier *in Xto*
L.A. Groulx, ptre

1. 1 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la carte de S. Bellavance du 3 juin 1904, 2 p. mss.

2. Sur les *Credo*, voir lettres n^{os} 312, n. 6 et 357.

355*

À Marie-Eugène Labrosse

[Collège de Valleyfield, ca 12 juin 1904] ¹

1. Lettre attestée par M.-E. Labrosse à L.G., 13 et 17 juin 1904 : « À mon grand regret après avoir sondé le terrain selon votre désir, j'ai constaté que je n'avais pas de chance de succès [...] J'ai jeté le filet encore une fois mais sans plus de résultat. N'empêche que je vous félicite de tout cœur. Vous faites une excellente œuvre [...] les nobles efforts que vous déployez pour former à notre bien-aimée patrie des citoyens et surtout des chefs dignes d'elle, aptes à conduire toujours leurs concitoyens dans le chemin de l'honneur et de la vertu. Vous viendrez sans doute aux fêtes et au congrès [...] » (1, 2 mss). – Groulx a sans doute demandé à son ancien professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Montréal de tenter de vendre des exemplaires des *Credo* (voir lettre n^o 354).

356*

À Ferdinand-Antonin Vuillermet

[Collège de Valleyfield, ca 12 juin 1904] ¹

<...> *Le R.P. Vuillermet auquel j'avais adressé deux feuillets m'a promis une insertion au prochain n[umér]o du Rosaire* ². <...>

1. Extrait de la lettre n^o 357, à Samuel Bellavance, 16 juin 1904. Lettre aussi attestée par F.-A. Vuillermet à L.G. [ca 14 - 15 juin 1904] : « Je viens de recevoir à Lewiston votre lettre. Malgré les occupations d'une retraite à des jeunes, je m'empresse d'y répondre. Je ferai tout mon possible pour encourager vos jeunes gens [...] Aussi je recommanderai leurs charmantes petites images. Dans le prochain numéro du *Rosaire* dont la rédaction m'est confiée, je leur consacrerai quelques lignes. Veuillez avoir l'obligeance de m'informer des prix et des sujets reproduits sur les images [...] » (1 ms.).

2. Nous n'avons retrouvé aucune mention dans *Le Rosaire*.

+

Collège de Valleyfield, 16 juin 1904¹

Mon très cher ami,

Vous êtes mieux qu'un homme d'affaires ; vous êtes un *actionnaire catholique*. Vous avez dû faire une fameuse vente. Ici la vente s'effectue quelque peu lentement, mais enfin la *marchandise* s'en va². Le R.P. Vuillermet³ auquel j'avais adressé deux feuillets m'a promis une insertion au prochain n[umér]o du *Rosaire*. Mr Phaneuf vient de nous adresser une commande assez considérable⁴.

Vous recevrez, par le même courrier, très probablement, les travaux de mes deux orateurs du Congrès⁵. Nous sommes quelque peu en retard. Les deux jeunes gens ont dû travailler au milieu d'un véritable surmenage d'académies⁶, de Baccalauréat⁷, etc. Et il m'a fallu faire une copie d'un de ces travaux, l'auteur n'ayant pas le temps de faire une transcription. Je ne sais si leur travail vous ira. Ils sont peut-être quelque peu plus longs que ne le voudraient les dix minutes allouées. Mais je suppose qu'il faut entendre cette détermination de temps avec quelque extension, et puis le débit des deux est assez rapide que le surplus ne sera guère considérable.

Un mot, mon Père, au sujet du rapport⁸ de notre délégué. Ne serait-il possible de nous en donner exemption totale ? Il faut user de la prudence la plus absolue. Pour rien au monde, je ne voudrais qu'on soupçonnât une organisation quelconque. Ce serait, dans les circonstances un *suicide* pour nous. C'est aussi ce que mes jeunes gens appréhendent. Mais enfin, si la chose était indispensable, nous tâcherions d'en arriver à quelque compromis.

Veillez donc faire savoir à ceux qu'il faut en avertir que dix des *adhérents* iront au Congrès⁹. À cela, il faudrait ajouter bon nombre d'autres qui seront là probablement sans rien connaître de notre participation que nous devons leur laisser ignorer la question du secret à sauvegarder étant pour nous question vitale. Voudriez-vous aussi bien, mon Père, me faire savoir les vœux que l'on désirerait voir émettre à la fin du travail sur le Bulletin ; on en a rédigé trois : un premier qui expose l'*opportunité* de la revue ; un deuxième qui en précise le *caractère* ; un troisième qui fait appel aux abonnés et qui invite les Directeurs des Collèges à en recommander la lecture à leurs élèves. Mais enfin, il vaudrait peut-être mieux indiquer vous-même.

Nous prions toujours. C'est notre source d'espoir.

Bien à vous *in Xto*
Lionel A. Groulx, ptre

À partir de lundi matin ¹⁰, je serai à Vaudreuil.

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la lettre de S. Bellavance du 11 juin 1904, 1 p. ms.

2. S. Bellavance avait expédié les *Credo* à Groulx : 500 portant l'image de Jésus adolescent, et 300 de Montalembert. Pour sa part, le jésuite s'engageait à en vendre lui-même quelques centaines.

3. Dominicain français, spécialisé dans l'apostolat auprès des jeunes gens. Il publie plusieurs ouvrages d'éducation morale et religieuse de la jeunesse. Il veut former l'homme complet et le chrétien sincère, formation qui doit mener tout naturellement à l'engagement religieux et social. Il croit en la direction spirituelle « personnalisée » comme moyen de formation. Groulx et lui partagent ces idées et s'estiment l'un l'autre. Dans *Soyez des hommes* (Paris, Lethielleux [1908], 336 p.), le P. Vuillemet cite « La Préparation au rôle social », paru dans *La Revue ecclésiastique*, qu'il présente comme « un remarquable article » (p. 231) ; il cite aussi *L'Éducation de la volonté en vue du devoir social* (p. 229). Dans son exemplaire de *Soyez des hommes*, à la fin du chapitre IX (« Le prêtre et les jeunes gens. La Direction »), Groulx écrit : « Excellent ! excellent ! Quand on a touché, ne fut-ce que du bout du doigt à l'éducation d'un adolescent, on a tôt fait de comprendre qu'elle soulève de trop graves et de trop complexes problèmes, que cela suppose trop de persévérance, trop de reprises et de relèvements pour que la tâche soit possible sans le secours d'un prêtre entendu en ces matières. Voilà qui exige la direction. » De son côté, Groulx fera paraître un compte rendu de *La Vocation au mariage* de Vuillemet dans *Le Devoir*, 15 novembre 1913 : 9.

Pendant son séjour au Québec, de 1903 à 1906, Vuillemet dirigera *Le Rosaire*, qui, en 1915, deviendra *La Revue dominicaine*, ancêtre de *Maintenant*. C'était d'abord une revue pieuse pour répandre la dévotion à la Vierge et traiter de piété et de morale. Mais bientôt le profane et les questions sociales trouveront leur place dans ses pages, qui ensuite accueilleront aussi la littérature. Voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise...*, III : 359-361 ; IV : 34-35.

4. Nous ne possédons pas de lettre de Jean-Marie Phaneuf pour l'année 1904. Il assistait peut-être à la fête donnée au collège le 8 juin en l'honneur de Mgr Énard (voir lettre n° 349, n. 2).

5. S. Bellavance avait écrit à Groulx le 19 mai, une lettre qu'Armand Dugas a sans doute remise en main propre lors de sa visite du 20 mai à Valleyfield : « L'excellent camarade Dugas va vous remettre de quoi faire travailler un de vos jeunes. C'est le premier travail de la première séance de travail. Vous aurez encore le dernier de la seconde séance de travail. Vos jeunes vont pour ainsi dire encadrer les séances de travail du Congrès. Le second sujet est le Bulletin. » Effectivement, sur le programme officiel, les premier et dernier sujets sont : « L'Association demande des courages » et « Le Bulletin de l'Association ». Si le premier sujet est suggéré par les organisateurs du Congrès, le dernier avait été soumis par Groulx lui-même (voir lettre n° 343). Est-ce Groulx qui, le premier, a songé à un organe qui relierait les différents cercles ? Depuis longtemps, il songe à une telle revue pour la jeunesse (voir lettre n° 197*). Il s'en est ouvert à Émile Chartier et à Albert Benoit, le secrétaire du Congrès (voir lettres n°s 304 et 306).

Nous n'avons pas retrouvé le travail de E.G. Bartlett, mais voici le compte rendu qu'en donne *Le Semeur* : « Bartlett, d'Ormsdown, traite la question du Bulletin et dit ce qu'il devrait être : dans les commencements simple chronique propre à entretenir la vie et à maintenir l'union entre les groupes ; mais avec l'ambition de devenir plus tard une revue d'action sociale catholique. Mgr Bruchési approuve l'idée de fonder un bulletin. » (vol. 1, n°s 1-2 (septembre-octobre 1904) : 34-35) Nous avons trouvé quelques notes de travail jetées par Groulx dans un de ses cahiers : « Bulletin. 1^o Discours. Utilité du bulletin. Donner

la publicité aux travaux des Cercles – en faire fructifier tous les membres – faire le lien d'union – Répandre dans le public les idées de l'A.C.J. 2^o discours. Au milieu des productions frivoles qui se partagent les occupations des lecteurs, il y a encore place pour une revue sérieuse, intelligente, animée d'un souffle d'enthousiasme et de jeunesse. » ([Académies et Action catholique...]: 72 ms.)

Sur le travail de Louis Gosselin, l'on peut lire dans le même numéro du *Semeur*: « Desranleau, de Saint-Hyacinthe, lit un travail de Gosselin, de Valleyfield, empêché de le faire lui-même. L'Association demande des courages, d'abord parce qu'elle est une œuvre de formation personnelle; puis à cause de ses moyens: la piété, l'étude et l'action; enfin à raison du caractère de l'œuvre entreprise par l'Association. Mgr Bruchési fait son entrée dans la salle vers la fin de ce travail. Son arrivée est saluée de longs applaudissements » (p. 32). La conférence de Louis Gosselin a été publiée sous le titre « Association catholique de la jeunesse. Le courage. Discours prononcé par M. Louis Gosselin au Congrès de la Jeunesse, le 26 juin 1904 », dans *Le Journal* du vendredi 29 juillet 1904: 2.

6. Louis Gosselin est vice-président de l'Académie Émard et président de l'Académie Sainte-Cécile, alors que Erle G. Bartlett est deuxième conseiller de l'Académie Émard et membre de l'Académie Sainte-Cécile. Sur les travaux exigés par l'appartenance aux Académies, voir lettre n^o 403, n. 4 et 6.

7. Louis Gosselin réussira ses examens et sera promu bachelier ès arts. Quant à Erle G. Bartlett, qui est toujours parmi les premiers de sa classe, il sera aussi reçu bachelier. Mais la note de son discours ne rencontrera pas l'approbation de Mgr Émard: « L'autre jour, écrit Émile Léger, je rencontre l'éminent personnage [Narcisse Lemay] qui est le familier de Sa Grandeur Émard. Mgr, me dit-il, n'est pas satisfait du résultat. La rhétorique surtout l'a trompé. Vois donc, Bartlett n'a eu que 14 pour son discours [...] Auguste [Émond] [...] 23, [Arthur] Goyette 20 » (É. Léger à Erle G. Bartlett, 5 juillet 1904: 5 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger). Selon Mgr Émard, c'est la participation au Congrès qui aurait nui aux études des bacheliers (voir lettre n^o 366, n. 10).

8. Voici le texte de ce rapport de la main de Groulx: « Rapport du groupe du Collège St-Thomas d'Aquin de Valleyfield. Douze élèves du Collège de Valleyfield ont envoyé leur adhésion à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Aucun cercle d'études n'est encore fondé parmi nous. Nous avons seulement travaillé individuellement à faire connaître l'œuvre et à en répandre les idées parmi nos camarades. Nous sommes membres d'une académie qui pourrait devenir un cercle d'études sans avoir rien à modifier de ses statuts. Il nous faudra seulement l'agrément des Directeurs de notre Collège. » (Collège de Valleyfield, 20 juin 1904, FLG 07 05). Ces rapports demandés aux divers groupes des collèges étaient destinés au Conseil fédéral de l'A.C.J. qui tenait ses assises le 27 juin, afin qu'il puisse connaître la situation qui prévalait à ce moment, ainsi que les prévisions en vue d'un éventuel changement. Groulx répond exactement aux questions posées (voir *Le Semeur*, vol. 1, n^{os} 1-2 (septembre-octobre 1904): 7-8). Au début de l'année 1905, *Le Semeur* fera état de la situation qui prévaut dans les différents collèges. L'on y peut lire: « À Valleyfield l'A.C.J. compte un groupe de membres; les circonstances n'ont pas permis à nos camarades de fonder un cercle mais ils ne sont pas moins fidèles et dévoués, encore plus encourageants. » (Armand Dugas, « Chronique... Hier et Aujourd'hui », *Le Semeur*, vol. 1, n^o 6 (février 1905): 132)

9. Dans son rapport, Groulx indique douze adhésions. Ce sont probablement les onze membres du Cercle Saint-Charles, aussi membres de l'Académie Émard: Erle G. Bartlett, Émile Billette, Eugène Castonguay, Charles-Auguste Émond, Louis Gosselin, Arthur Goyette, Josaphat Hamelin, Léopold Larocque, Émile Léger, Philiza Perras et Séverin Sabourin. La douzième est sans doute celle d'Aldéric Leduc, qui deviendra officiellement membre du Cercle Saint-Charles en septembre 1904, et qui assiste au congrès, comme en fait foi sa lettre du 12 juillet 1904 à Groulx.

10. Le 20, jour de sortie du collège. La veille au soir a eu lieu la remise solennelle des prix sous la présidence de Mgr Médard Émard (*Le Bulletin paroissial*, vol. 3, n^o 7 (juillet 1904): 197).

358*

À Albert Benoit

[Vaudreuil, ca 28-30 juin 1904] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Benoit de [mai-juin 1904], 2 p. mss. Lettre attestée par A. Benoit à L.G., 1^{er} juillet 1904 : « J'ai reçu votre bienfaisante lettre au moment de partir pour ce voyage de repos aux États-Unis. Vous m'avez rendu trop heureux pour que je ne m'arrête pas en route à vous écrire au moins un mot de filiale reconnaissance. C'est donc ainsi que vous avez compris tout mon état, & que vous me deviendrez sans tarder ce soutien dont j'ai tant besoin [...] Je me suis confié à vous dans cet espoir particulier que je trouverais dans votre générosité d'âme la source principale qui activerait mes énergies [...] À vous, monsieur l'abbé, qui vous sentez prêt à devenir mon ami, à vous de me secourir, de m'appuyer dans la voie que je veux suivre [...] dès ce jour vous prenez un peu charge de mon âme comme son conseiller attiré. Rien de plus juste que la remarque de mes bons camarades de Valleyfield à propos de cette *note* de piété qui manquait au Congrès [...] » (1, 2, 3-4 mss).

359

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil, début juillet 1904] ¹

<...>

Reproche de Lamartine, p. 382. Étude de Longhaye ². J'apporterai à vous le redire la ténacité que vous avez à ne pas m'écouter.

<...>

Caresse de Dieu dans les premiers jours qui marquent un retour à lui. Le chemin vulgaire. Le chemin héroïque. (Spectacle de chez nous – l'arbre et ses germes ³). Conditions d'une prière inspirée par l'amour pur et désintéressé. Exposer sans éloquence ses besoins convaincu que Notre-Seigneur aime notre âme plus qu'elle ne s'aime elle-même. 2^o Se soumettre à la volonté divine, tout en ayant une ferme confiance d'être exaucé. Lazare, Marthe, Marie. Lacordaire (Liebermann, p. 591).

Il faut recommencer ta vie, tu m'entends. Je t'aimerai mieux et tu seras plus grand devant Dieu avec ton grain de sable que tu apporteras courageusement chaque jour qu'avec cette grosse pierre que tu laisses à tes pieds te disant pour endormir tes remords : c'est trop pesant, je ne pourrai jamais porter cela jusqu'au bout.

Mes illusions perdues.

Il me paraît y avoir un grand fond de tristesse dans ta vie, toi que j'ai connu si gai, si débordant. Quand tu as été le plus heureux, n'est-ce pas en ces jours où tu t'étais offert plus entièrement à Dieu ? Il faut que tous ces regrets... tu les subordonnes à la volonté de Dieu qui l'a voulu.

Quel chagrin pour sa vie quand on emporte des années d'adolescence la crainte d'avoir gaspillé le temps de sa jeunesse. Crois-tu que ce soit pour rien que le Bon Dieu a permis que tout jeune tu fus initié à la vie de l'apôtre, que tout jeune il t'ait élevé à une hauteur de vie ignorée de tant d'autres ?

<...>

1. [*Académies et Action catholique...*] : 90 et 92-93 mss. Canevas de la réponse de Groulx à la lettre de E.G. Bartlett du 29 juin 1904, 4 p. mss. Au début du texte en deux parties, les initiales : « E.B. ». Lettre aussi attestée par E.G. Bartlett à L.G., 12 juillet 1904 : « [...] cette dernière lettre qui m'exhorte de m'armer de courage et de patience pour un avenir qui s'annonce un peu noir peut-être [...] » (2 ms.).

2. Dans l'exemplaire de Groulx du *Dix-neuvième siècle. Esquisses littéraires et morales. I Première période (1800-1830)* (Paris, Victor Retaux, 1900 : 382) de Longhaye, nous trouvons, soulignée, la citation de Lamartine : « J'ai eu de l'âme, c'est vrai ; voilà tout. J'ai jeté quelques cris justes du cœur. Mais, si l'âme suffit pour sentir, elle ne suffit pas pour exprimer. Le temps m'a manqué pour une œuvre parfaite, parce que j'ai dilapidé le temps, ce capital du génie. »

3. Voir lettre n° 364, n. 5.

360*

À Arthur Goyette

[Vaudreuil, début juillet 1904] ¹

<...> *J'ai eu un écho de la confession de ton gros ami. Je lui ai fait la leçon – un peu rude peut-être – dans un bout de lettre au sujet de l'A.C. Il m'est venu voir après 1 mois et demi pour me raconter ce qu'il a dû t'écrire. Il a communié le surlendemain.* <...>

1. Extrait de la lettre n° 375, à Erle G. Bartlett, 24 août 1904. Lettre attestée par A. Goyette à L.G., 8 août 1904 : « Votre lettre, comme toutes ses précédentes, a reçu le plus amical accueil [...] elle apportait [...] quelque sourire parfumé de votre villa de Vaudreuil. Que je serais heureux de jouir ici de votre présence ! [...] Vous me parlez d'une chose qui vous est chère : L'Action me tient aussi bien au cœur. J'y suis fidèle de mon mieux et j'entrevois l'incomparable beauté du dévouement qui se mesure sur une vie elle-même et qui tend vers un si grand objet [...] quand l'édifice de notre œuvre est au grand risque de crouler, n'ayant plus que moi pour pilier ! [...] je crains, en vous promettant mon assistance, de vous promettre bien peu. Vous me parlez de plantes banales et futiles que je devrai jeter au feu [...] Si vous pouvez m'indiquer un moyen de faire le voyage de Montréal à Vaudreuil [...] j'aurais peut-être le plaisir de vous aller visiter [...] » (1, 2 mss.).

361*

À Aldéric (Augustin) Leduc

[Vaudreuil, début juillet 1904] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Leduc du 2 juillet 1904, 6 p. mss, qui est l'une des « quatre autres [lettres] qui toutes demandaient une réponse immédiate à des question particulières » (voir lettre n° 364).

362

À Émile Billette

[Vaudreuil, ca 1-2 juillet 1904] ¹

<...> *Vers le même temps où tu écrivais à Billette, je lui adressais un court billet pour la communion des A.C. où j'avais glissé cette phrase assez anodine :*

J'aurais peut-être d'autres conseils à vous donner, d'un caractère plus grave ceux-là, mais pour cela il me faudra votre autorisation et l'assurance que ma parole vous inspire assez de confiance pour qu'elle vous fasse du bien.

<...>

1. Extrait de la lettre n° 375, à Erle G. Bartlett, 24 août 1904 (la communion mensuelle de l'A.C. a lieu le 3 juillet). Lettre attestée par É. Billette à L.G., 4 août 1904 : « Votre lettre m'a trouvé [...] Je l'ai lue avec bonheur, mais une chose m'a attristé et surtout surpris. "J'aurais peut-être un conseil *plus grave* à vous écrire, disiez-vous, mais pour celui-là il me faudrait votre autorisation, et l'assurance que ma parole vous inspire assez de confiance pour qu'elle vous fasse du bien" [...] » (1-2 mss).

363*

À Albert Benoit

[Vaudreuil, 3ss juillet 1904] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Benoit du 1^{er} juillet 1904, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Benoit à L.G., 22 juillet 1904 : « Vous avez accepté de le devenir, ai-je entendu, & vous l'avez accepté avec bonheur : merci de toute mon âme ! Cette "âme" commencera dès aujourd'hui de vous mettre à contribution incessante pour l'amélioration, le perfectionne-

ment d'elle-même. Votre tâche, vous l'avez vu justement, est immense [...] Je comprends [...] que vous allez, mon maître, vous "spécialiser", diriger et concentrer vos efforts sur certains points principaux [...] Vous ferez l'œuvre noble qui convient à votre état, et cette œuvre prendra un caractère particulier dans les circonstances ; j'attends que vous soyez *mon maître dans l'intelligence & le cœur que je voue à l'apostolat laïque*, n'est-ce pas que c'est bien le rôle que vous m'avez promis de tenir ? [...] Par quels moyens y parvenir ? [...] notre correspondance [...] quel en sera le sujet, et l'ordre ? [...] Pour l'entreprendre je m'en remets à votre ordre [...] » (1, 2, 3, 5, 6 mss). Lettre aussi attestée par Albert Benoit à Émile Léger, 21 juillet 1904 : « L'abbé Groulx, votre ami si dévoué, m'a révélé l'opposition qu'on fait & fera à Valleyfield » (3 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

364

À Philiza (Gabriel) Perras

+

Vaudreuil, 10 juillet 1904¹

Mon bien cher Phili,

Vous m'attendiez, je suis sûr, depuis quelques jours. Votre lettre – votre bonne lettre si pleine de choses poétiques et de choses du cœur – m'est arrivée l'autre jour en compagnie de quatre autres² qui toutes demandaient une réponse immédiate à des questions particulières. Les circonstances plus que ce qui se trouvait au fond de ma volonté viennent expliquer mon retard.

Je vous écris par un jour de pluie qui me séquestre dans ma chambre. Cette lettre sera donc la première que j'aurai écrite, accoudé sur un pupitre. Il faut vous apprendre, mon cher Phili, que le plus ordinairement je recherche pour écrire à mes chers jeunes, les endroits les plus poétiques du monde. Je pars, papier, bloc-notes, plumes sous le bras ; je vais m'asseoir au pied de quelque arbre bien feuillu, où l'ombre est épaisse, où le silence est profond ; presque toujours, c'est au bord de la rivière, la large rivière de l'Outaouais dont la musique solennelle a gardé la puissance de m'émouvoir encore comme si je retrouvais parfois ma trempe sentimentale des jours anciens de ma rhétorique. Et là, j'écris, mon papier sur les genoux, tout ce qui vous vient quand on n'oublie pas, quand on a l'espoir que ces pauvres lignes tracées à la hâte seront lues là-bas avec avidité, qu'elles feront du bien, qu'elles iront porter du courage, de la fermeté à de jeunes âmes hésitantes parfois, mais désireuses de garder jusqu'au bout l'auréole des cœurs honnêtes. Aujourd'hui, le décor est bien quelque peu différent ; mais le cœur garde toute la poésie du souvenir et j'ai conservé, moi, le privilège de ne me sentir jamais à l'étroit dans l'horizon restreint d'une chambre. La poésie, elle est moins pour moi dans le spectacle des choses du dehors que dans les paysages, les horizons infinis du monde moral, dans ce firmament de l'idéal et de l'honneur où j'ai placé toutes les grandes

âmes que j'admire et toutes les choses que j'aime. Et ces horizons, ce firmament la moindre évocation peut me les rendre, les déployer au-dessus de ma tête. C'est ce qu'aura fait aujourd'hui votre lettre que je viens de relire. Mon cher Phili, j'aime à vous voir ce noble dégoût pour des choses burlesques que tant d'autres admirent ou regardent d'un œil indifférent. Gardez soigneusement cette délicatesse d'âme et de sentiment. Elle est ce qui avec un peu de culture fera chez vous le sens irréprochablement *catholique*. Votre âme à vous, mon bien cher, n'a pas encore été touchée par les souffles impurs de l'intérêt et des spéculations morganatiques ; vous croyez d'une foi désintéressée aux nobles choses du patriotisme et de la dignité nationale. Que je voudrais vous voir demeurer toujours le noble cœur que vous êtes aujourd'hui ! Hélas ! ces sentiments de noblesse touchante, ces élans pour les choses dignes et ces écœurements pour tous les travestissements grotesques, je les ai rencontrés déjà chez des jeunes gens qui avaient votre âge, qui pensaient, qui parlaient comme vous, mais que dix ans peut-être moins, ont réussi à déformer et à dévoyer. Le venin de l'intérêt s'est glissé goutte à goutte dans ces consciences délicates ; le sens des choses loyales et honnêtes s'est émoussé et si l'on parle encore parmi eux d'honneur et de dignité, en réalité, il ne s'agit plus que d'une misérable contrefaçon, d'une sorte d'alliage où le métal impur est entré pour la grande fraction. Oh ! je vous en conjure, *mon petit Phili*, vous qu'une voix respectée aura prévenu contre ces surprises et ces trahisons douloureuses, fermez vos oreilles aux maximes perverses qui courent notre société mercantile ; faites de votre cœur comme une tour d'airain où les saintes choses que vous aimez et que vous voulez servir seront comme dans une forteresse inexpugnable ! Plus que cela, persuadez-vous que vos sentiments d'aujourd'hui, si beaux, si élevés soient-ils, pourront mourir chez vous comme ils sont morts chez d'autres ; donnez-vous la conviction qu'ils ne devront leur conservation et leur survivance qu'au travail *présent*, que vous fournissez chaque jour, qu'aux sacrifices, qu'aux souffrances où s'exerce votre jeune courage et qui vous feront cette trempe indéfectible que les mauvais souffles n'effriteront pas, pas plus que le vent du ciel n'effrite le bronze et le granit des monuments.

Vous m'y voyez souvent revenir, mon bien cher. Il est rare que tous mes entretiens ou toutes mes lettres ne finissent par une exhortation à la souffrance et au sacrifice comme moyen de tremper la volonté. Je suis de ceux, moi aussi, qui croient qu'il ne faut pas avoir trop de principes, surtout en matière d'éducation. C'est ce que me répétait l'autre jour à Ottawa, Monsieur Corbeil que j'ai vu assez longuement³. Je lui demandais de m'indiquer un volume traitant d'une façon intelligente et pratique de la direction des jeunes gens. « Mon Lionel, m'a-t-il répondu, je n'en ai jamais lu. Comme Bourassa, je veux qu'on ait peu de principes⁴. J'avoue que pour ma part je m'en suis toujours tenu à deux règles fondamentales. Me basant sur cet axiome que l'on ne s'émeut que de ce que l'on voit j'ai tâché de faire à mes disciples *un regard*, un regard tourné vers les choses

élevées, surnaturelles ; puis pour leur donner la puissance de gravir aux sommets entrevus, j'ai travaillé à leur faire une trempe ; et cette trempe, je leur ai dit et je leur ai fait comprendre, comme tu dois t'en souvenir encore, qu'elle ne se prend que dans la rude école du sacrifice, de la souffrance. Ce fut là, a-t-il terminé, toutes mes théories éducatives et le thème de tous mes entretiens. Ceux qui m'acceptaient comme Directeur, devaient se résigner par avance à ne m'entendre jamais leur prêcher autre chose. » C'est ainsi que me répondit l'homme dont tout m'est venu du côté du cœur et de l'éducation. Et moi, son ancien disciple, je n'ai pu m'empêcher de lui répliquer : Eh ! bien, voyez quelle est la force inconsciente de la formation quand des principes longuement répétés ont pris corps pour ainsi dire dans l'intelligence et dans le cœur. D'instinct, je n'ai pas traité autrement mes pupilles que vous ne traitiez vos disciples. Ce que j'ambitionne avant tout, c'est de leur faire une âme haute, très haute, haute par ses regards et par ses aspirations. Puis, j'ai tâché de les initier de bonne heure au rôle du sacrifice dans la formation de l'homme moral chez eux ; la souffrance j'ai travaillé à la leur faire aimer comme un hôte qu'on accueille avec joie parce qu'il porte des trésors de force et d'énergie. Je leur ai dit que leur jour le plus plein, le plus heureux, devrait être celui où ils auraient le plus souffert, celui où ils auraient eu le plus de *roches dures* à briser sur leur chemin.

Et vous avez, là, Phili, toute l'explication de mes répétitions si fréquentes. Que puis-je vous dire autre chose si tout l'avenir de votre âme tient dans ces deux principes : vous faire un regard élevé et vous donner une trempe par la pratique généreuse du sacrifice ? La confirmation qui m'est venue de mon ancien maître devra me faire tenir plus que jamais à cette petite théorie où il y a tout un monde de vues, d'aspirations, d'idéal à dévoiler et à inspirer. Portez donc toujours noblement, courageusement le fardeau que le Dieu qui aime votre âme a mis à vos épaules. Votre santé, mon bien cher, quelque peu compromise mais non ruinée, vous fournit l'occasion exceptionnelle de vous faire une de ces trempes dont vous êtes le premier à reconnaître la nécessité et la beauté. Il faut souffrir pour devenir grand et fort, et heureuse l'adolescence que Dieu a fait passer au creuset de la douleur ! Nulle couronne, nul diadème ne vaut l'auréole du sacrifice au front d'un jeune homme. Je vous en prie donc, encore une fois, mon petit Philiza, sachez aimer et baiser avec amour la main de Dieu qui courbe votre jeune front sous la souffrance chrétienne pour le relever haut et droit dans la force et la joie. Travaillez toujours aussi bien à faire votre âme moins sentimentale et votre tête plus vigoureuse. C'est encore une de mes répétitions : actuellement l'homme chez vous n'est guère que dans le cœur ; je le veux qu'il soit aussi dans la tête. Marchez à ce résultat en fuyant la littérature par trop romanesque, en courant aux études de principes arides, en cherchant surtout les notions exactes et précises. Ce qui aura pour effet de mettre un peu de raison dans les choses de votre cœur et je veux que le cœur ait bientôt chez vous l'âge de raison.

Tout ce travail est lent. Soit. Mais vous n'êtes pas de ceux que la lenteur des résultats doit rendre justifiable de se croiser les bras. Un homme ne se fait, ne s'édifie qu'à condition d'accumuler une pyramide d'efforts, de générosités, d'actes héroïques, de pierres humectées de sueur et de sang. Je trouvais l'autre jour un symbole vivant et frappant de cette lenteur dans l'éducation du *vir*. Je passais sous un grand érable, et je fus surpris d'y voir cette épaisse couche de graines reproductrices que chaque saison y avait accumulées, au milieu des feuilles mortes, des branches sèches et des débris de débris de vieux nids et de vieilles mousses sans qu'aucun de ces germes eut semblé prendre vie pour croître à son tour. Mais je songeai que tous ces débris et tous ces amas avaient formé au pied de l'arbre séculaire cette couche de terre riche et féconde où il puisait le meilleur de sa vie et qui donnait à ses rameaux et à son chef leur superbe élan vers le ciel ⁵. Voyez-vous le rapprochement, mon Philiza ? C'est ainsi que les années amassent au fond de l'âme les espoirs, les rêves tombés en feuilles mortes ; nos premières œuvres y viennent mourir ; là s'accumulent les sueurs, les sacrifices, les fleurs fanées et tous ces débris amers que le flot du temps a poussés jusqu'aux rivages du cœur. Mais toutes ces choses mortes et longuement amassées formeront au-dedans de nous le dépôt, le lit précieux où l'homme demain puisera l'énergie vigoureuse qui tient le regard et le cœur droit vers le ciel. Je n'ai plus d'espace. Je vous attends donc à bientôt. Que j'aurai de bonheur à vous voir. Je vous presse sur mon cœur.

In Xto
L.A.G., ptre

Et vous êtes toujours fidèle, mon Phili à vos devoirs ? Prions toujours bien ensemble pour ceux que nous aimons et dont l'âme nous inquiète. Oui, je prie souvent pour vous, à la messe spécialement. J'ai toujours un souvenir pour le *filz aimé* de mon âme. Mes amitiés à Louis, Émile, Léopold et aux autres ⁶.

1. 6 p. sur 3 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de P. Perras des 1^{er} et 3 juillet 1904, 5 p. mss.

2. Celles de Erle G. Bartlett du 29 juin 1904 (voir lettre n° 359) d'Albert Benoit du 1^{er} juillet (voir lettre n° 363*) et d'Aldéric Leduc du 2 juillet (voir lettre n° 361*). Nous n'avons pas retrouvé de quatrième lettre écrite à cette période.

3. Peut-être le dimanche 3 juillet, si Groulx a répondu au désir de S. Corbeil (voir lettre n° 353*).

4. Au congrès de l'A.C.J.C. à Montréal, le 26 juin 1904, Henri Bourassa a prononcé un discours au cours duquel il a déclaré : « Ayez peu de principes, n'en ayez qu'en matière

essentielle ; mais à ceux-là tenez de toute la force de votre âme, défendez-les sur tous les terrains. Ne soyez pas de ces gens qui affichent et proclament les plus nombreux et les plus grandiloquents principes, pour les laisser à tous les tournants de la route » (*Le Semeur*, vol. 1, nos 1-2 (septembre-octobre 1904) : 42).

5. Dans la préface d'*Une croisade...*, Groulx a repris cette image : « L'érable de chez nous laisse tomber et mourir à ses pieds des monceaux de graines et sa couronne de fleurs ; mais ces richesses végétales vont former sous le sol, l'humus qui fait grandir le géant. » Pour enchaîner tout aussitôt : « Le rêve est la préface de l'action. Et dans son "devenir", qu'est-ce autre chose, une action noble, qu'un lambeau de beauté morale découpée en plein rêve ? Les rêves de sa jeunesse sont la première ébauche de l'histoire d'un pays. Et qui sait, parmi les journées les plus glorieuses et les plus ensoleillées de la vie d'un peuple, combien ne furent, à leur aube lointaine, que le rayon d'aurore d'une imagination d'éphèbe ? » (1^{re} éd. : XIV) Voir aussi lettre n° 359, n. 3.

6. Louis Gosselin, Émile Léger, Léopold Larocque, Émile Billette et Émile Saint-Onge, à l'instar de Philiza Perras, tous de Valleyfield.

365

À Émile Léger

+

Valdreuil, 19 juillet 1904 ¹

Mon très cher Émile,

« Ma décision est prise, je me fais prêtre » ! Comment vous dirais-je, mon Émile, la joie profonde et soudaine que m'ont apportée, il y a juste un instant, ces quelques mots de votre lettre ? J'arrive de Montréal un peu fatigué d'une opération qu'il m'a fallu subir pour ma gorge à l'Hôtel-Dieu ², et puis je l'avoue d'autres angoisses de toutes sortes, comme les difficultés de l'Association de la jeunesse ³, la santé de Benoit, les nouveaux devoirs que je viens d'assumer à son endroit ⁴, puis eh ! bien certaines choses venues de Valleyfield, autant de causes qui ont contribué à alourdir pour mes épaules le fardeau déjà trop lourd qu'elles traînent depuis longtemps. J'étais presque triste ; je viens de me relever, de me remettre à regarder l'avenir plein d'espoir, tout confiant dans le Bon Maître qui m'envoie, quand j'en avais si besoin, la joie la plus propre à refaire tout mon courage et à me mettre au cœur tout ce que j'ambitionne de bonheur ici-bas. Pour ne pas me comprendre mon Émile, *mon doux Émile*, comme je vous ai appelé tant de fois, il faudrait que vous n'eussiez jamais deviné l'affection de père qu'il y avait en moi pour vous. Je vous ai aimé comme un fils. Dans cet isolement où mes idées font de moi comme un original, vous avez été à certains jours mon meilleur ami. J'ai travaillé avec dévouement, j'ai souffert avec esprit de foi, parce que vous étiez là pour me sourire, pour me soutenir. C'est vous dire combien m'ont été sensibles, malgré ce qu'il vous en aura paru, les quelques signes de refroidissement dont j'ai cru m'apercevoir à de certains jours. J'ai souffert en silence

préférant croire toujours à votre bon cœur plutôt qu'à la déception d'une affection qui eut voulu sans doute se voir trop partagée. Plus pénible me devait être le fossé soudainement creusé entre nous par l'emportement de vos nouvelles aspirations. C'était le partage d'un idéal commun qui avait fait notre amitié et qui en avait été le principal charme. Il s'était trouvé un jour que nous aimions la jeunesse avec le même élan et vous me laissiez espérer de voir poindre un jour en vous un de ces apôtres des jeunes comme j'en souhaite à la jeunesse. Ce furent là nos beaux jours, ceux de votre rhétorique où nous faisons ensemble l'apprentissage du sacrifice où nous goûtions quelquefois à des choses amères, mais nous étions si fiers de souffrir quand c'était pour les *jeunes* et que nous souffrions ensemble ! Hélas ! mon Émile, l'instant de ma vie où je crus que toutes mes espérances de jeune prêtre pourraient bien n'avoir été que des rêves, il faut bien que je vous le dise, fut l'un des plus rudes que j'aie traversés. Pourvu que ma figure quelquefois triste ne vous l'ait pas laissé trop voir en aggravant des souffrances déjà si douloureuses pour vous ⁵. Mais enfin, ne regardons plus dans le passé. Ou plutôt tournons-nous vers lui quelquefois pour lui redemander nos meilleurs souvenirs et regarder nos épreuves dans cet éloignement qui les fait aimer quand elles n'ont pas été infécondes. C'est donc bien vrai, mon Émile, vous serez prêtre ; nous travaillerons encore ensemble ; nous servirons le même Maître ; nous allons devenir de *petits frères*. Vous n'êtes plus disciple et je ne suis plus maître. Ce sont des liens plus étroits qui vont nous unir. Je me réjouis de votre décision pour les œuvres que nous aimons déjà tous deux, pour l'œuvre par excellence de la jeunesse, l'œuvre où est tout l'avenir. Ah ! ce que la jeunesse a besoin d'apôtres, besoin d'hommes qui la comprennent et qui l'aiment, besoin de prêtres qui sachent ce que c'est que l'idéal du jeune homme comme il faut et qui veulent en lancer dans la vie ! N'ayez point peur, mon Émile ; soyez fidèle seulement au Christ qui vous appelle, qui vous veut, qui vous a toujours voulu et vous ferez un bon prêtre des jeunes. Vous avez ce qu'il faut apporter à l'entrée du temple. Le Maître achèvera l'œuvre de formation du disciple. Vous avez au cœur et dans l'esprit des énergies et des lumières qui ne trouveront bien leur emploi et leur utilisation que dans le travail sacré où mon affection vous convie. Vous avez été fait pour n'aimer que ces grandes choses. Le monde eut été un vide immense pour vous, si vous y fûtes allé. Il y a en vous un abîme de besoin d'aimer qu'il n'eut jamais comblé ; il y a aussi une délicatesse dans vos affections qu'il n'eut pas comprise et c'est parce que moi, l'homme qui il me semble, vous avait le plus entièrement deviné, je me rendais bien compte de vos besoins et de vos aptitudes, que je vous regardais vous éloigner, me sentant tout triste et inquiet. Encore une fois vous serez un prêtre des jeunes. Vous le serez, quoi qu'il vous semble, à l'heure présente peut-être, que le ciel ne vous a rien donné de ce qu'il y faut. Vous avez eu un jour ces belles flammes. Vous avez cru à une vie dépensée au service de la jeunesse. Permettez que je vous transcrive quelques lignes d'une correspondance que je conserve

bien précieusement. Il y a là de belles ardeurs d'apostolat qui font du bien quelquefois au prêtre. Il s'agit pour ce coup d'une lettre qui date du 19 octobre 1902⁶. Je la relisais l'autre jour, avec quels serremments de cœur et quelle vague espérance, vous le devinerez. Mais je transcris et je veux que vous m'en disiez le nom de l'auteur :

« Oui, heureux, je le suis ; Jésus est en moi. Je suis un croisé. Mes compagnons d'armes sont de purs adolescents qu'enflamment le zèle et l'amour des âmes. Notre cause est celle du Divin Cœur de notre sainte Religion, de notre Canada. Je sens ma poitrine se gonfler à la pensée de l'avenir que Dieu me prépare. Prêtre ! je le serai, et prêtre-éducateur. C'est pour la jeunesse que je désire vivre. Pour elle, je suis prêt à dépenser ma vie. Elle est grande, elle est sacrée. Mais, hélas ! elle est faible, entraînée par le flot des passions. Elle se perdra si nous ne venons à son secours. Elle ne mourra pas : il est encore des fils des apôtres. Ce n'est pas l'Évangile que nous prêcherons ; nous nous créerons des énergies, nous ferons des volontés, telle est la sublime mission à laquelle Dieu nous appelle. C'est ce que je préfère aux plaisirs, aux faveurs, aux enchantements du monde. Je veux vivre, par conséquent souffrir. Pour la jeunesse, souffrir toute une vie de quatre-vingts ans d'angoisses cuisantes, de désenchantements douloureux, de peines accablantes, et puis, mourir oublié, ce n'est pas trop, pourvu que Dieu la régénère, la fasse de *sincérité*, de justice, d'honneur... »

Reconnaissez-vous ce langage ? Ce sont des lettres que j'ai lues, je m'en souviens avec des larmes d'amitié et d'attendrissement. Il faut qu'ils soient bénis les jeunes gens qui auront écrit d'aussi sublimes choses.

Il faut que je termine. Merci, mon doux Émile, de la joie pure qu'une fois encore j'aurai eue à cause de vous. Je vais prier encore et toujours pour vous. Priez un peu aussi pour moi qui en ai toujours le savez toujours besoin. Priez pour l'ami Erle. Il m'a écrit une lettre magnifique et bien rassurante⁷. Priez pour mes petits pénitents, les A.C. et l'A.C.J.

Je vous écris dehors ; il tonne et il éclaire. Je vais entrer. Je vous attendrai avec quelle hâte. Des amitiés à Louis, Léopold et au *négligent Philé*⁸.

Et moi je vous embrasse tout fraternellement comme mon petit frère.

In Xto
L.A. Groulx, ptre

C'est votre anniversaire de naissance demain. Donc je vous embrasse deux fois.

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 17 juillet 1904, 4 p. mss.

2. Après des recherches à l'Hôtel-Dieu et auprès des Sœurs Grises de Montréal, l'on nous a répondu que les dossiers d'avant 1950 avaient été détruits.

3. Groulx en parle plus longuement dans sa lettre à Émile Chartier du 4 septembre 1904 (n° 378).

4. Albert Benoit qui vient d'être élu président de l'A.C.J. devra se faire remplacer par Antonio Perrault (voir lettre n° 366, n. 16 ; aussi lettres nos 358* et 385, n. 11).

5. Dans sa lettre du 17 juillet, É. Léger dit à quel point a été difficile cette décision, qu'il vient de rendre finale au moment où il l'annonce à Groulx. À Erle Bartlett, le même jour, il écrit : « Je remercie le Ciel d'avoir été patient envers moi. Songes-y : j'ai longtemps joué avec Dieu ! Jeu sacrilège que celui de fuir l'Autel ! [...] J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me convaincre que je ne devais pas prendre la soutane » (17 juillet 1904 : 3 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger). Jules Fournier, l'ancien confrère de É. Léger (voir lettre n° 145, n. 16) et alors journaliste à *La Presse*, lui avait écrit le 6 juin 1904 : « Que feras-tu, l'an prochain ? Étudiant en droit à Laval, m'a-t-on dit. Je le souhaite pour moi, si c'est ta vocation. » (4 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger) Voir aussi les lettres d'Émile Léger à Erle G. Bartlett, 19 juillet, 16 août, 2 septembre et 26 décembre 1904 (ACRLG, Fonds Émile-Léger) et à Jean-Marie Phaneuf, 24 juillet et 22 août 1904 (Archives privées de Marcel Brisebois ; photocopie au CRLG) ; *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 257 et 2^e éd. : 249.

6. Il s'agit plutôt de la lettre d'Émile Léger du 22 septembre 1902 : 2-3 mss. Groulx a bien cité son disciple, avec quelques variantes de ponctuation. Il a omis, sans l'indiquer, une phrase dans le corps de la citation. Après : « aux enchantements du monde », É. Léger avait écrit : « Une demande que je fais à Dieu, c'est de m'accorder la santé. » (Phrase citée dans la lettre n° 366) La fin du paragraphe se lit ainsi : « d'honneur, de patriotisme civil et religieux, telle qu'elle existait aux temps de la féodalité et de la chevalerie. » Dans *Une croisade...*, Groulx a cité ce paragraphe de É. Léger presque au complet et presque sans modification (1^{re} éd. : 21 et 2^e éd. : 37). Groulx explique dans sa lettre du 20 juillet 1904 (n° 366), où l'on retrouve également cet extrait, en quelles circonstances il a relu cette lettre.

7. Sa lettre du 12 juillet 1904 (voir lettres nos 359 et 366).

8. Louis Gosselin, Léopold Larocque et Philiza Perras.

366

À Erle G. Bartlett

+

Vaudreuil, 20 juillet 1904¹

Mon bien-aimé Erle,

Sais-tu que tu m'as écrit l'autre jour la plus charmante lettre que je conserverai de toi ? Je t'y ai retrouvé avec cette nature affectueuse que tu réussis à voiler quelquefois sous le flegme britannique, ton âme tournée vers les belles choses, ton courage qui s'affirme au milieu des premières difficultés² un peu sérieuses semées sur ta route³. Tu m'as écrit enfin une lettre comme je les aime et comme je les attends de toi, mon bien-aimé. Tu y évoques d'un passé déjà trop lointain toute une foule de souvenirs qui me sont chers comme à toi, plus chers qu'à toi peut-être, parce qu'à mesure que l'avenir nous échappe il fait toujours meilleur de se ressouvenir. J'y

suis retourné moi aussi vers ce passé, et peut-être au même temps que toi-même⁴. C'est une de mes habitudes *annuelles*, une espèce de tradition que je respecte et que je garde scrupuleusement parce que j'y trouve un charme infini – de toujours classifier⁵ ma correspondance après mon retour du Collège. Et quand je soulève du fond de mes tiroirs les vieilles liasses de lettres pour y ajouter les nouvelles, il se dégage de ce passé, le meilleur de ma vie, un parfum de souvenirs si enchanteurs que je ne puis résister. Il faut que j'effeuille les vieilles pages, que je ressuscite les choses de jadis, me reprenne à revivre des jours aimés, quitte quelquefois à relire jusqu'au bout toute une volumineuse correspondance de centaines de pages. Je vais de préférence aux vôtres, aux lettres de mes jeunes gens. Il y a là tant d'enthousiasme, de si vigoureuses envolées vers l'idéal, tant de promesses de fécondité et d'avenir. Et puis, c'est le temps où je me sentais plus jeune moi-même, où je commençais à me donner à la jeunesse, ce qui veut dire le temps où le dévouement est le plus entier, le plus ardent et le plus fort. Ces résurrections d'une époque qui ne fut pas que du rêve et des emballlements de lettres et de paroles, il me semble, me font du bien à moi tout le premier. C'est la fontaine de Jouvence où au contact de ce qui fut ma jeunesse, moi qui ne voudrais jamais vieillir, pour rester jeune au service des jeunes, je retrouve les élans et les ardeurs de ma vingt-deuxième année. Et vous, jeunes gens, et toi surtout, Erle, à qui je dois ce qu'il y a de meilleur dans mon passé, soyez bénis, bénis de Dieu qui vous a aimés plus que moi, bénis du jeune prêtre qui a dévoilé aux regards de votre jeunesse le firmament de l'idéal et qui voudrait tant vous voir les yeux tournés toujours du côté de cet *en-haut* !

Veux-tu savoir à quoi j'occupe la plupart de mes longues rêveries, de mes promenades, de mes méditations de ce temps-ci ? Toi qui as bien le droit de voir jusqu'au fond de ma vie, sais-tu que je fais encore des rêves ? Eh bien ! oui, je rêve de faire un livre, un livre pour les jeunes. Ce sera *L'Apôtre des jeunes* ! Oh ! je l'ai tout là dans ma tête. J'en ai consigné déjà les différents chapitres avec quelques notes qui me sont venues dans un petit cahier où je me propose de rassembler tous mes matériaux⁶. Si mon *Apôtre des jeunes* n'apparaît jamais au grand soleil de la publicité, tu retrouveras, parmi mes papiers intimes dont je t'ai constitué l'héritier, ces traces d'un projet que j'aurai caressé longtemps. Mon petit livre s'adresserait à la jeunesse des Collèges ; il aurait pour but de travailler à la diffusion des idées de l'« Action catholique ». Un ami plus vieux à qui je m'en suis ouvert⁷ m'encourage et m'assure que ce livre manque à la jeunesse. Les apôtres sont rares parmi les jeunes, et pourtant ai-je tort de croire et de vouloir dire aux jeunes gens que la vie comprise au vrai sens catholique ne saurait se concevoir sous une autre forme que celle de l'apostolat « la plus haute forme de la vie ». Pourquoi laisser stériles, improductives et infécondes tant de superbes trésors d'énergies en réserve dans l'âme de jeunes gens qui ne demanderaient pas mieux que de se dévouer ? Que manque-t-il à plusieurs pour être de la Croisade ? Que vous manquait-il à vous-mêmes

pour devenir apôtres ? La seule révélation de ces beautés souveraines de la vie. La vie d'apôtre a des fascinations qui deviennent des entraînements quand la révélation nous en a été faite. On voudrait aujourd'hui des générations neuves ; on voudrait empêcher celle qui grandit comme celle qui va grandir d'aller s'empoisonner aux sources où celle qui précède s'est malheureusement abreuvée. Eh ! bien, emparons-nous des âmes toutes neuves qui vont éclore à la vie. Faisons servir l'influence des jeunes, la meilleure sur les jeunes. Si l'on veut que la jeunesse ait le souci du devoir social, ne lui laissons pas croire que ce devoir ne commence qu'à trente ans, mais initiions-la de bonne heure aux œuvres du dévouement, donnons-lui la conviction que sa vie doit être utile, persuadons-la que la première victoire à remporter sur elle-même est de se libérer de l'égoïsme ⁸.

Voilà, mon bien cher, tout ce que mon livre voudrait dire et ce qu'il dira si seulement le bon Dieu veut me donner les lumières, la flamme et la capacité de travail qu'il me faudra pour aller jusqu'au bout des 250 à trois cents pages qu'il devra bien avoir. Oh ! je le confesse, tout ne sera pas de moi dans *L'Apôtre des jeunes*. C'est la jeunesse, celle que j'ai aimée qui l'écrira tout autant que moi. Je fais provision de quantité de belles choses que j'ai entendues, que j'ai lues ou qui m'ont été écrites depuis que je suis au milieu de vous, mes bien chers. C'est vous, du reste, qui me l'aurez inspiré et c'est votre âme bien plutôt que la mienne qui passera dans ces pages à venir. Si j'avais donc des loisirs, je m'y mettrais tout de suite. Les années en s'accumulant sur ma tête ne m'apporteront rien de ce qu'il faut pour écrire un livre de ce caractère. Je l'écrirai pendant que je suis jeune, ou j'enverrai ce projet retrouver tant d'autres qui ont fermenté dans ma tête alors que j'avais vingt ans. La jeunesse ne me lira et ne me comprendra que si je lui parle son langage et je voudrais dans mon bout de préface – car je ferai une *préface* – pouvoir lui offrir ce livre comme venant d'un *camarade presque*. Le temps seul – ce capital du génie comme de ceux qui n'en ont pas – me fait défaut. Veux-tu que je te soumette mon plan ? Voici : trois livres, avant l'action, l'action, après l'action. Livre I : Chap. 1 Le devoir d'agir, la vie, conception catholique. Chap. 2 Les conditions de l'action efficace : avoir acquis en soi-même très intenses la vie et les choses que l'on veut communiquer aux autres. Livre II : L'Action. Chap. 1 Ses moyens : prière, communion, sacrifice, exemples. Chap. 2 Sa fin : gagner ou conserver à la vertu, initier à l'idéal, à l'enthousiasme et à tous les souffles qui préparent et assurent la fécondité de l'action virile. Livre III : Après l'Action. Efficacité 1^o pour les camarades, 2^o pour l'apôtre lui-même, 3^o les joies. Il conviendrait peut-être d'ajouter un dernier et quatrième livre dont le sujet serait les modèles : Jésus-adolescent, Ch. de Montalembert, Ozanam et je terminerais par des extraits de lettres et de *journaux* intimes lus par moi et avec lesquels, il me serait si facile de démontrer que mes idées d'apostolat des jeunes par les jeunes ne sont pas utopiques. Et quand tu en auras le temps et que tu t'en sentiras la verve, mon bien cher, tu m'écriras les joies de l'apôtre après un acte d'apostolat ⁹.

Ce sont des choses vécues, éprouvées pour toi. Il me faudra une citation de ce genre à faire entrer à l'article des « Joies de l'apôtre », citation où l'on sente que je ne fais pas de l'enthousiasme spéculatif mais où l'on découvrira l'accent de sincérité parti du fond du cœur.

Pardonne-moi tout ce babillage autour d'une idée dont je suis plein actuellement, et il fallait comme toujours obéir au besoin impérieux de se vider quelque part. Je regrette seulement que tu sois la victime. Je te recommande pourtant ce projet de livre dans tes ferventes prières d'apôtre des jeunes. S'il devait susciter un peu partout de nobles jeunes gens comme ma vie de jeune prêtre en aura connus, je veux être présomptueux jusqu'à demander à Dieu de m'accorder d'écrire *L'Apôtre des jeunes*. Sinon, si la plume me tombe des mains avant que mon rêve soit venu dans le réel, je te le lègue à toi, mon cher Erle. Et moi, du ciel, je t'inspirerai et j'écirai avec toi. Car il faut que ce livre s'écrive ; et il s'écira, j'en ai la ferme conviction, je ne sais par qui, peut-être par quelques-uns des jeunes d'aujourd'hui qui auront été plus heureux que nous puisqu'ils n'auront pas attendu à vingt ans pour se voir initier à la vraie vie... Mais bon, finissons-en là ; tu ne demandes pas mieux, n'est-ce pas ?

J'ai été particulièrement content d'apprendre par ta lettre que l'affaire de Vall[eyfield] s'est réglée au mieux pour toi ¹⁰. Ce n'est pas qu'il m'eût déplu de te voir aux prises avec une difficulté sérieuse et je t'aime assez intelligemment pour ne vouloir t'épargner les roches dures sur ton chemin ¹¹. Mais il y a dans toutes ces manifestations hostiles à une œuvre qu'il eût fallu si peu décourager quelque chose de si profondément triste que l'on ne peut s'empêcher de regretter de voir certains *hommes* donner dans le concert. Je ne veux pas me laisser emporter à écrire là-dessus. Ce sont trop de pages qui défileraient et tu en aurais eu long si l'autre jour un autre travail ne m'eût empêché de t'écire aussitôt après réception de ta lettre. Nous croirions avoir à traiter avec des gens que gouverne la sentimentalité, qui ont d'abord pour toutes sortes de choses des sympathies ou des antipathies quitte à tenter de les justifier après coup et à les mettre d'accord avec une logique boiteuse. Il n'y a rien de vrai dans l'histoire d'un troisième travail ¹² qui aurait été lu au Congrès. Et la façon dont on s'est laissé leurrer sur ce point montre ce que valent tant de jugements portés sur des bases absolument de même valeur. On m'a lu hier aussi bien, à Montréal, la *seule lettre* qui a été échangée entre le Comité et le Vice-Recteur de l'Université Laval. J'ignore comment on a pu y voir l'ostracisme de la jeunesse universitaire ¹³. Mais nous en reparlerons quand tu me viendras voir. En attendant, mon petit Erle, prie bien, je te le demande instamment, prie fort pour notre chère Association de jeunes. Tu l'as bien défendue l'autre jour. J'ai reconnu encore une fois ton admirable talent de *justification*. Il n'y avait pas d'autres réponses à faire particulièrement sur le programme d'étude. Laissons faire, prions et travaillons toujours en faisant dans nos âmes un asile à l'invincible confiance. Toutes les revues, *La Nouvelle-France*, *La Vérité*, *Le Messager du S[acré]-J[Cœur]*, *La Semaine*

religieuse de Montréal, ont eu des articles superbes ¹⁴ au sujet du Congrès et de l'œuvre de l'Association. Ces témoignages et d'autres encouragements venus de si haut nous aideront à nous consoler de ceux qui nous font défaut ¹⁵.

Un mot des élections ¹⁶. Je n'ai pas le résultat officiel devant les yeux. Je détaille au meilleur de ma mémoire : Prés[ident] : A. Benoit. Vice-prés[idents] : Leduc ¹⁷ Étudiant E[n] D[roit] et O. Héroux. Secr[étaire] : Ernest Roby ¹⁸. Trés[orier] : Louis Hurtubise ¹⁹. Secr[étaires-]correspondants : H. Bernard et Dugas, je crois. Angers ²⁰ occupe aussi un poste, je ne sais lequel. Roby qui entre chez les Jésuites, sera remplacé probablement par Angers.

Je crains pour la santé de Benoit, je crains beaucoup. Le pauvre jeune homme est obligé aussi bien de résister à une pression extraordinaire de sa famille qui voudrait l'arracher à une œuvre où avec ses idées d'égoïsme elle ne veut voir que la compromission d'un beau talent et d'un bel avenir. Tu vois maintenant quelle est ma tâche. Je dois conseiller et soutenir. Je compte sur tes prières qui seront ferventes n'est-ce pas ?

Une nouvelle que tu dois tenir bien avant moi, c'est une lettre d'Émile arrivée ici avant-hier et où j'ai lu ces mots : « je me fais prêtre ²¹ ». Tu ne saurais croire combien tout cela m'a rendu heureux. Comme j'ai eu peur, sérieusement peur pour ce pauvre Émile ! Je l'ai connu, il y a deux ans, si fervent, si apôtre, si *presque prêtre déjà*. Je trouvais pénible de le voir toujours si près d'un biaisement. Il me semble que ce retour et que cette illumination seront définitifs et dureront plus que d'autres qui n'ont pas duré. C'est une belle âme que cet Émile. Vois un peu ce que je lui transcrivais d'une lettre de lui dans une réponse que je lui ai expédiée dès hier. Il m'écrivait ces admirables choses au mois d'octobre 1902. Il venait d'entrer en philosophie.

« Oui, heureux, je le suis. Jésus est en moi ; je suis un Croisé. Mes compagnons d'armes sont de purs adolescents qu'enflamment le zèle et l'amour des âmes. Notre Cause est celle du Divin Cœur, de notre Sainte Religion, de notre Canada. Je sens ma poitrine se gonfler à la pensée de l'avenir que Dieu me prépare. Prêtre ! je le serai, et prêtre-éducateur. C'est pour la jeunesse que je désire vivre. Pour elle, je suis prêt à dépenser ma vie. Elle est grande, elle est sacrée. Mais, hélas ! Elle est faible, entraînée par le flot des passions. Elle se perdra si nous ne venons à son secours. Elle ne mourra pas ; il est encore des fils des apôtres. Ce n'est pas l'Évangile que nous prêcherons, nous nous créerons des énergies ; nous ferons des volontés : telle est la sublime mission à laquelle Dieu nous appelle. C'est ce que je préfère aux plaisirs, aux faveurs, aux enchantements du monde. Une demande que je fais à Dieu, c'est de m'accorder la santé. Je veux vivre, par conséquent souffrir. Pour la jeunesse, souffrir toute une vie de 80 ans d'angoisses cuisantes, de désenchantements douloureux, de peines accablantes, et puis, mourir oublié, ce n'est pas trop, pourvu que Dieu la régénère, la fasse de sincérité, de justice, de vertu, d'honneur. » ²²

N'est-ce pas que c'est superbe, Erle ? Je n'ai pas changé un iota. Tu as un admirable ami. N'oublie pas que par l'affection *intense* qu'il te porte, tu peux tout sur lui. Use de ton pouvoir pour faire entrer le calme, la joie sereine et l'amour des choses du Christ dans ce cœur encore un peu bouleversé²³. Il doit me venir voir dans une quinzaine.

Je dois finir. Je prendrai le train pour Montréal dans une heure. Je suis un traitement chez un spécialiste pour ma gorge que je voudrais définitivement guérir. Dans une de mes absences, lundi, j'ai manqué la visite de Bernard Henri et de M. Phaneuf qui m'ont inutilement attendu.

Eh ! bien donc, au revoir mon bien-aimé Erle. Écris-moi toujours de magnifiques lettres. Elles me font du bien. Souviens-toi que tu es apparu dans ma vie un peu pour me soutenir par ta chaude affection de disciple. Je viens d'écrire huit pages. Tu gardes le *record*. Il doit en être ainsi puisque tu es le plus *américain* des deux. Et puis, je te le laisse ne serait-ce que pour te donner l'ambition de le garder toujours.

Je te presse sur mon cœur.

À toi *in Xto*
L.A. Groulx, prêtre

1. 8 p. sur 4 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 12 juillet 1904, 12 p. mss.

2. Aldéric Leduc a écrit à Groulx, le 2 juillet 1904, au sujet du congrès de l'A.C.J.C. de juin, auquel ont assisté Émile Léger, Louis Gosselin, Erle Bartlett et Leduc lui-même : « je suis content d'avoir assisté au congrès, et je serai plus content encore de traverser, avec vous, les orages qui vont pleuvoir sur nos têtes : car vous pouvez apprendre que l'on est fâché, à Valleyfield. Louis s'est fait administrer une leçon par le Directeur, qui, à ce que m'a dit Philiza, ne veut pas entendre parler de l'association au Collège, l'an prochain. À l'Évêché on est sur les nerfs. »

3. Émile Léger fera des remarques semblables à E.G. Bartlett (17 juillet 1904 : 1 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

4. E.G. Bartlett lui disait qu'il avait relu ses lettres : « cette petite liasse de votre correspondance qui est entre mes mains [...] Chaque fois que je relis ces pages, mes yeux se remplissent de douces larmes. Elles me rappellent trop ces autres lettres qui dorment dans votre coffre, puis mon Journal dans lequel je rapportais "du bureau de poste" des feuilles remplies de consolations, de conseils, d'affectueux reproches. Elles me rappellent d'autres lettres [voir lettre n° 350*] malheureuses, récentes... (mais j'ai promis de n'en plus parler). Ces pages évoquent mille souvenirs du passé compris entre la correction par écrit des premières lignes de mon Journal, et cette dernière lettre [...] Je suis plus sensible aux émotions bienfaisantes telles que ces vieilles lettres m'en procurent » (12 juillet 1904 : 1, 2 mss).

5. De la main de Groulx, au-dessus de « classier » non raturé, ajout à la mine de plomb, sans doute bien postérieur : **classer**.

6. Ce petit cahier est [*Académies et Action catholique...*] : 47-48 et 55-61 mss. Le plan élaboré un peu plus loin par Groulx sera quelque peu modifié dans les subdivisions, mais dans ses grandes lignes, il est celui d'*Une croisade d'adolescents*. Dans un cahier de Groulx, qui par un étrange et inexplicable concours de circonstances se trouve aux ACBR (découvert

par J. Lalonde-Rémillard en juillet 1988), l'on peut lire sur la page de garde après la signature, la date : 28 juillet 1904. Sur la page de titre : *L'Apôtre des jeunes* et la note : « Aux pieds du "Christ qui aime les jeunes" je dépose ce livre avec le vœu qu'il serve, pour son humble part, à lui conquérir l'action (l'âme) de la jeunesse ! » Aux pages 1 et 2 : *Le Credo du jeune apôtre*. Aux pages 3-6, la préface : À la jeunesse de mon pays. Cette préface est la transcription au propre du premier jet dans *[Académies et Action catholique...]* : 47-48 mss (le reste du cahier a servi à Groulx plus tard : « Conférences pédagogiques » (février 1910) : 9-29 mss, « Académies » : 30-51 mss, « Projet de Cercle d'études » : 52-58 mss, « But et caractère d'un bon enseignement, méthodes » : 59-71 mss).

7. Serait-ce Sylvio Corbeil qu'il a vu au début du mois (voir lettres n^{os} 353* et 364, n. 3) ?

8. En attendant le livre, Groulx développera ces idées dans un article « La vie catholique » qu'il publiera dans *Le Semeur* (vol. 1, n^o 6 (février 1905) : 121-126 ; voir lettre n^o 383*).

9. Dans sa lettre suivante, E.G. Bartlett n'a pas répondu à cet appel, exprime ses réticences à le faire et propose à Groulx : « nous en parlerons, si vous le voulez » (19 août 1904 : 2 ms.).

10. Erle Bartlett écrit à Groulx, le 12 juillet 1904 : « Samedi, Sa Grandeur est arrivé à Ormstown en visite pastorale. Sur son invitation, je me suis rendu au presbytère pour y être honoré d'une demi-heure, environ, d'audience privée. Monseigneur était d'excellente humeur, puis, ma lettre, disait-il, lui avait fait grand plaisir [...] Mgr, à ce qu'il dit, fut très surpris de n'avoir pas été informé avant coup de notre participation au Congrès. "Et M. Sabourin, ajouta-t-il, qui est un homme très sensible, fut piqué jusqu'au vif de ce que personne ne l'eût consulté." J'ai répondu respectueusement que c'était une réunion de vacances et que nous ne voyions aucune obligation d'avertir les autorités. Puis il a insinué que notre préparation pour le congrès avait nui à nos travaux de classe et à nos examens [...] Sa Grandeur reproche à l'Association d'avoir exclu les étudiants [...] Mgr considère les étudiants comme la véritable Jeunesse [...] Pour conclure, Mgr dit qu'il allait imiter dans son collège, celui [*sic*] des Sulpiciens et le petit Séminaire de Québec qui, dit-il, n'ont envoyé aucun délégué, ni adhérent au Congrès, (c'est faux) ; qui défendent les journaux etc. et ne s'occupent qu'à préparer leurs élèves en les abandonnant à leurs études seules. J'ai oublié de dire que Mgr a parlé des programmes de questions à étudier par les membres de l'A.C.J., questions, dit-il, que les hommes éminents n'approchent que délicatement et ne peuvent résoudre. "Mais, Mgr, ai-je dit, ces jeunes ne veulent que les approfondir en commençant par le commencement, pour être en état de les traiter quand ils seront « les hommes éminents » ; ils ne les prêchent pas déjà au peuple, comme vous dites." Toutes ces choses, il doit les dire, dans le temps, "à qui de droit", préparez-vous-y ! Il s'était montré très bienveillant et m'assura à maintes reprises qu'il ne gardait aucun ressentiment contre moi. Il en aurait fait autant à mon âge, dit-il. » (5-10 mss).

Dans sa lettre à Émile Léger, Erle Bartlett résume ainsi : « As an answer to my letter, he invited me to a private audience which lasted half an hour. He was in excellent spirits, I was prepared, so all was for the best. Most respectfully, of course, I argued with him and held my ground on all points. Some of his opinions are founded on facts utterly false but it was impossible for me to tell him flatly that he lied ! [...] There is one thing sure : my letter had a far better effect than I dared hope. His lordship says he has forgiven me entirely. » (July 13th 1904 : 2-3 mss. ACRLG, Fonds Émile-Léger) Dans *Mes mémoires*, Groulx écrit : « De retour à Valleyfield [...] ils [les congressistes] se voient vertement réprimandés par les autorités collégiales et autres. On se moque copieusement de ces "petits sauveurs sans moustache". » (I : 108)

11. Sur la réaction de E.G. Bartlett, voir aussi lettre n^o 351, n. 7.

12. E.G. Bartlett avait écrit à Groulx : « Il y avait, d'après Sa Grandeur, qui l'affirmait avec certitude, un troisième travail qui devait être présenté au Congrès par un élève de Valleyfield, mais dont Mgr Bruchési n'a point voulu permettre la lecture ! Là, je ne comprenais plus rien. Vous pourriez peut-être me renseigner. » (12 juillet 1904 : 8-9 mss) Dans *Une croisade d'adolescents*, Groulx mentionne seulement deux travaux

(1^{re} éd. : 244 et 2^e éd. : 221). Cependant, dans *Mes mémoires*, Groulx affirme : « Trois de mes jeunes gens : Émile Léger, Louis Gosselin, Erle G. Bartlett, ont lu des rapports au premier Congrès de l'ACJC » (I : 107). Il semble bien que seulement deux travaux aient été présentés, ceux de L. Gosselin (qu'il n'a pas lu lui-même) et de E.G. Bartlett. Pour le troisième « rapport », il peut s'agir du rapport préparé par Groulx sur l'A.C. au collège et qu'Émile Léger a pu présenter au Comité fédéral qui tenait ses assises le 27 juin (voir lettre n° 357, n. 8), car nous savons qu'Émile Léger faisait partie d'une Commission d'études (selon la lettre d'Émile Lambert à Émile Léger, 4 juillet 1904 : 3 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

13. E.G. Bartlett avait rapporté à Groulx : « Sa Grandeur reproche à l'Association d'avoir exclu les Étudiants. Elle (S.G.) a lu, dit-elle, les lettres qui sont passées entre Mgr Archambault et l'Association, à ce sujet. Mgr considère les Étudiants comme la véritable Jeunesse » (E.G. Bartlett à L.G., 12 juillet 1904 : 6-7 mss). La lettre dont Groulx a pris connaissance est celle de Mgr Alfred Archambault, le vice-recteur de l'Université Laval de Montréal, au Père Samuel Bellavance, 6 mai 1904, 7 p. mss (ANQ-C, Fonds ACJC, 02-CP-55/40.163.06, P. 05 ; photocopie au CRLG). Mgr Archambault commençait ainsi sa lettre : « Je suis heureux de l'espérance que vous me donnez que plus tard l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française tiendra ses congrès dans notre université catholique. Il me semble que c'est là le centre naturel de ces réunions importantes au double point de vue religieux et social. » Il est vrai qu'il y prenait la défense de la jeunesse universitaire sur laquelle S. Bellavance avait exprimé quelques réserves quant à la sympathie qu'elle pouvait porter au mouvement (le brouillon de cette lettre se trouve dans le même fonds, P. 06). Mgr Archambault avait offert des locaux de l'Université pour la tenue du congrès. L'on préféra tenir les séances dans la salle Gesù au Collège Sainte-Marie, mais la séance de clôture aura lieu « dans la salle des promotions de l'Université Laval, très gracieusement offerte par Mgr Archambault, vice-recteur » (« Compte rendu du Congrès de 1904 », *Le Semeur*, vol. 1, nos 1-2 (septembre-octobre 1904) : 4). Dans une autre lettre, du 2 juin 1904 au P. Bellavance, Mgr Archambault le remerciait vivement d'avoir accepté son offre pour la séance de clôture de « cette belle & vaillante association » (ANQ-C, Fonds ACJC, 02-CP-55/40.163.06, P. 01).

14. Voir L. Davrou, « Le Congrès de la jeunesse canadienne-française », *La Nouvelle-France*, vol. 3, n° 7 (juillet 1904) : 344-346. C.-J. Magnan, « La Jeunesse catholique et la Société de Saint-Vincent-de-Paul », *La Vérité*, vol. 23, n° 13 (1^{er} mai 1904) : 8. *La Vérité* suivra toujours avec sympathie l'activité de l'ACJC, voir, par exemple : [S.a], « Bravo ! les jeunes », *ibid.*, vol. 24, n° 13 (11 février 1905) : 5-6 ; Omer Héroux, « L'Association catholique de la jeunesse », *ibid.*, vol. 25, n° 47 (2 juin 1906) : 370. Pour l'article paru dans *Le Messager du Sacré-Cœur*, voir lettre n° 351, n. 5. « Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française », *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 44, n° 5 (1^{er} août 1904) : 87-90. Le P. Vuillermet a assisté au congrès et a livré ses impressions, très favorables, dans « Le Congrès de la jeunesse canadienne-française », *Le Rosaire*, vol. 10, n° 8 (août 1904) : 239-240.

15. Neuf ans plus tard, Groulx se souviendra en ces termes du congrès de 1904 : « Je compte parmi les bonnes fortunes de ma vie d'avoir pu assister au premier congrès de la jeune Association, au mois de juin de l'année 1904 à Montréal. Le spectacle fut d'une beauté émouvante et neuve [...] Des patronages brillants fournissaient leur lustre. Et surtout l'on assistait à de l'inouï, presque à de l'imprévu : une jeunesse, notre très jeune jeunesse faisait son entrée dans l'action publique [...] Le petit congrès de 1904 eut quelque chose du nuage électrique : ce fut soudain et ce fut brillant. Pour ma part, au souvenir de ce qu'il parut de spontanéité dans l'enthousiasme de ces jeunes gens, d'intrépidité confiance en l'avenir, en la jeunesse de leur race, d'emporté et même d'aérien dans les mots qu'ils vinrent nous dire, je ne trouve qu'un mot pour les caractériser, un joli mot de M. Henri Lavedan, et je les appelle *la génération des ailes*. C'était, pour parler comme M. [Edmond] Rostand, *les ailes qui*

s'ouvrent [acte III]. Hélas ! ce devait être presque aussitôt, toujours comme dans *L'Aiglon, les ailes meurtries* [acte IV]. La jeune *Association* connut la tempête dès son berceau [...] Et son congrès venait à peine de se clore que ses premières luttes furent pour défendre son droit à la vie. Je crois bien qu'à ces jeunes gens l'on reprochait surtout d'être jeunes. Dans un pays où l'on déniait invariablement le droit à la pensée et le droit au dévouement à quiconque ne pouvait exhiber un petit bout de barbe blanche, où la jeunesse n'était encore admise qu'à faire du sport et des frasques, l'on se scandalisa tout à fait qu'elle osât se mêler de penser et d'agir [...] Hélas ! nous connaissons même tels de ces petits congressistes qui, rentrés de Montréal l'âme toute en fête, se virent âprement tancés par des papas très sages, comme s'ils fussent revenus de quelque scandaleuse équipée. Mais aussi de quoi se mêlaient-ils ? De jeunes inexpérimentés ne seront toujours bons qu'à compromettre les meilleures causes. Et c'était bien l'avis d'un certain nombre d'autres, amis de la petite paix, qui ont trouvé le secret de sauver les causes sans les défendre [...] Nous croyons bien que l'opposition la plus tenace, sinon la plus active, nous vint de ce côté. Colorée d'un motif très noble, elle retient peut-être encore à l'écart d'excellentes intentions et de meilleurs dévouements. Avec elle, l'on ne prend la peine de regarder ni à notre programme, ni à nos statuts. Grâce à ce trucage l'on escamote nos cercles d'études, notre formation à longue échéance, et l'on continue de promener devant le public l'épouvantail d'une armée de jouvenceaux en train de reprendre l'épopée de Cervantès. » (« Ceux qui viennent », *La Nouvelle-France*, Québec, vol. 12, n° 9 (septembre 1913) : 406-408 ; reproduit dans *Le Semeur*, vol. 10, n° 4 (novembre 1913) : 90-91. L'ACJC en fait un tract l'année suivante (*Ceux qui viennent*, Montréal, ACJF, 1914, 14 p.). Sur le Congrès de 1904, voir aussi *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 244-246 [1906 à la page 244 est une erreur typographique] et 2^e éd. : 221-223.

16. C'est à la demande de son disciple qu'il en parle. Sa mémoire ne lui a pas fait défaut, sauf pour Hurtubise qui se prénomme Edmond. Quant à Eugène-R. Angers, qui n'avait pas de poste initialement, il remplacera effectivement Ernest Roby à titre de secrétaire. Outre ce remplacement, la composition du Comité de l'ACJC subira plusieurs modifications pendant l'année. Le président, Albert Benoit, à la santé chancelante, devra se reposer et sera remplacé par Antonio Perrault. Omer Héroux accepte la direction de *La Vérité* et Henri Bernard part pour l'Ouest. Louis-Renaud La Vergne et Joseph Versailles les remplaceront.

17. Adélarde Leduc fait partie de la troupe des fondateurs de l'ACJC. Il était doué pour la musique et deviendra journaliste (L. Renaud, *La Fondation de l'A.C.J.C.* : 51).

18. Il deviendra jésuite. Voir lettre n° 304, n. 3.

19. Edmond Hurtubise.

20. Réal Angers sera juge à la Cour de l'Échiquier (L. Renaud, *op. cit.* : 51).

21. Voir la lettre n° 365, dans laquelle l'on trouvera également la citation de l'extrait de la lettre de É. Léger du 22 septembre 1902 (et non octobre) citée plus bas. Erle Bartlett a appris la nouvelle en même temps que Groulx puisque Émile Léger lui écrit le même jour, le 17 juillet (ACRLG, Fonds Émile-Léger).

22. Voir *supra*, n. 21.

23. Erle G. Bartlett écrira à Émile Léger, le 25 juillet, mais il n'avait point besoin de l'exhortation de Groulx pour lui écrire, puisque les amis se sont échangé au moins quinze lettres durant l'été, dont treize ont été conservées (lettres d'Émile Léger, des 4 juillet (non retrouvée), 5, 17, 19 juillet, 16 août et 2 septembre 1904 ; lettres de Erle G. Bartlett des 30 juin (non retrouvée), 13, 17, 19, 25 juillet, 9, 21, 30 août et 4 septembre 1904. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

367*

À Jean-Marie Phaneuf

[Vaudreuil, ca 23-25 juillet 1904] ¹

1. Carte écrite après la réception de la lettre du 22 juillet de Philiza Perras lui annonçant sa visite et celle d'Émile Léger, et le projet qu'ils ont formé d'aller ensuite à Rigaud (voir lettre n° 368, n. 2). Carte attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., samedi [30 juillet 1904] : « [...] j'arrivais à Rigaud d'un voyage aux États-Unis et je t'avoue bien que je n'ai pas songé là-bas à répondre à ta carte [...] Je serai ici jusqu'à la retraite qui aura lieu le 14, me dit-on. Toi et tes compagnons seront plus que les bienvenus [...] » (1, 2 mss).

368

À Philiza (Gabriel) Perras

+

Vaudreuil, 27 juillet 1904 ¹

Mon bien cher Phili,

Ce ne sera pas une longue lettre que je vais vous écrire : tout au plus une page. Il faut pourtant que je vous y dise ce qui m'a plu davantage dans votre dernière. L'annonce de votre visite ² est bien de nature à me donner pour le cœur une fête *avec octave* ³. Mais bien au-dessus j'ai trouvé de quoi me mettre dans l'âme de l'allégresse par la certitude que mon Phili, le fils de mon âme, garde toujours une âme honnête et pure. C'est plein de cette heureuse assurance qu'à la sortie du bureau de poste, après vous avoir lu, je suis entré à l'église y faire un plus fervent quart d'heure du soir. Bon courage toujours, mon Phili ! Le bon Dieu aime comme nous, mieux que nous, les âmes généreuses. Vous avez encore un mois : ce sera le plus rude : vous serez plus fervent et plus *priant*. Gardez-vous pur, très pur. La pureté va si bien aux âmes comme la vôtre, faite d'enthousiasme, de poésie et d'idéal. Et pour être pur, soyez humble mon Phili. L'humilité ! la vertu d'or, la pierre de touche des grands cœurs, et l'annonce infaillible des grandes vertus.

Et puis, vous allez me venir voir. Une carte du *camarade* Émile, reçue ce matin m'annonce la même heureuse nouvelle ⁴. J'ai presque envie d'aller tous les jours au-devant de vous comme Lacordaire à Sorèze allait au-devant de Perreyve. Il y a ici des arbres, des fleurs, de l'ombre, des flots, des parfums, des cœurs et que sais-je encore qui vous attendent. J'allais oublier mon « Carillon-Sacré-Cœur » qui fait claquer ses plis à la brise pour la deuxi[me] [f]ois ⁵ aujourd'hui en l'honneur de 15 frères de

la Réforme ⁶ de Montréal en pique-nique ici. Tâchez de me venir par quelque beau jour de soleil, de vent et de bleu pour que le drapeau fasse battre ses plus beaux claquements de joie.

Je lisais tout à l'heure une étude d'un philosophe catholique sur le P. Gratry ⁷ ; je ne résiste pas à la tentation de vous transcrire quelques lignes que je viens de rencontrer dans le livre encore ouvert devant moi. Parlant du Père qui fut toujours *jeune* ; il fut dit-il « jeune quand même les années s'ajoutèrent aux années, jeune toujours si jeunesse signifie surtout courage, fraîcheur d'âme, confiance indomptable dans le bien, heureuse, et j'allais dire divine naïveté que l'expérience instruit, mais ne rabroue pas ».

N'est-ce pas, Phili, qu'il est beau d'être jeune de cette jeunesse et que c'est bien ainsi qu'il ferait bon et que nous voulons demeurer *jeunes* toujours, jeune quand même ?

Et plus loin, quelques pages seulement, voici cette belle définition oratoire de la générosité. Cela remplace si avantageusement ma déplorable prose que vous ne m'en voudrez pas de vous en servir encore une tranche.

« Rien de petit, de mesquin, d'étroit ; rien où l'on soit pour soi-même le but, le terme ou encore le centre ; être de bonne race, et le sentir et le savoir, et alors répugner à tout ce qui avilit et déprime, et aller vers ce qui est à terre pour le relever, vers ce qui n'est pas, s'il se peut, pour le faire être ; faire la largesse et de ses trésors et de soi-même ; se dépenser, se dévouer ; être d'autant plus disposé à préférer à soi autre chose que soi, qu'on a l'âme plus haute, et se trouver d'autant plus prêt à verser son sang pour ce qui est grand ou pour ce qui souffre, que le sang qu'on a dans les veines est plus pur et plus noble : voilà, n'est-ce pas ? la générosité. »

Franchement, mon Phili, vous ne saviez pas peut-être qu'il fût si beau d'être généreux ! Qu'il sera beau quand nous aurons des yeux qui reconnaîtront la physionomie des âmes comme nous reconnaissons aujourd'hui les physionomies humaines, de lire et d'admirer dans les belles tresses tant d'admirables choses qui auront été vécues et réalisées ! Je souhaite à mon Phili plusieurs traits, tous ces traits de beauté royale. Savez-vous encore comment le P. Gratry explique le mystère de la beauté sur la figure de l'homme ? Trois rayons : rayon d'intelligence, rayon de bonté, rayon de courage ⁸.

Je finis. Dites de généreuses choses à votre Émile, votre *si timide* Émile ⁹, si timide avec moi surtout que je ne sais si je dois vous prier de lui présenter mon meilleur souvenir ? Vous ferez comme il vous semblera mieux.

À bientôt donc Phili.

In Xto
L.A.G., ptre

P.S. C'est en vain que je viens d'essayer de changer *un bill*¹⁰ ; impossible ; pas de petites unités dans la maison. Je vous donnerai donc de quoi vous *Samsoniser*, samedi.

L.A.G.

1. 3 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de P. Perras du 22 juillet 1904, 6 p. mss.

2. Philiza Perras se rendra à Vaudreuil en compagnie d'Émile Léger, le samedi 30. Pour une anecdote sur son séjour, voir lettre n° 375, n. 20. Pour sa part, Émile Léger a prévenu Jean-Marie Phaneuf qu'il sera à Rigaud le 8 août (24 juillet 1904). Ce dernier les invite tous (voir lettre n° 367*).

3. Dans le vocabulaire liturgique, une huitaine consacrée à la commémoration d'une grande fête.

4. Cette carte n'a pas été retrouvée.

5. Groulx a écrit à la fin d'une ligne : « deuxiè- » et, sur la suivante : « mois ».

6. Mgr Bourget fit venir dans son diocèse en 1865 les Frères de la Charité, de Gand en Belgique. Ils se chargèrent de l'école de Réforme, qu'on baptisera plus tard Institut Saint-Antoine. Voir Guy Laperrière, « Les communautés religieuses masculines de 1836 à 1920 », Collectif, *L'Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui, 1836-1986*, Montréal, Fides, 1986 : 236-253.

7. L. Ollé-Laprune, *Éloge du P. Gratry*, Paris, Téqui, Lecoffre, 1896. Discours prononcé à la séance d'inauguration du buste au collège oratorien de Juilly, le samedi 8 février 1896 ; publié dans *La Quinzaine* du 1^{er} mars 1896 ; réédité dans *La Vérité chrétienne* sous le titre « À l'école du P. Gratry : la générosité intellectuelle », p. 94-113, voir p. 96 (jeunesse de Gratry) et 111 (définition de la générosité – il y a une marque marginale dans l'exemplaire de Groulx). Voir lettre n° 376, n. 3.

8. Ollé-Laprune écrit : « Oui, imposer au monde la raison et la loi de Dieu, à force d'intelligence, à force de bonté, à force de courage, donc à force de beauté morale, car ce sont là, selon le P. Gratry, les trois rayons de la beauté. » (*La Vitalité chrétienne* : 113.)

9. Il s'agit d'Émile Véronneau, de Saint-Zotique, l'un des signataires de la lettre du 11 décembre 1903 (n° 315), chez qui Philiza Perras séjourne alors.

10. Un billet de banque.

369*

À Louis Gosselin

[Vaudreuil, 29 juillet 1904]¹

1. Carte attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., samedi [30 juillet 1904] : « En même temps que ta carte à Louis, j'arrivais à Rigaud [...] » (1 ms.) – La première lettre que nous possédions de Louis Gosselin est datée du 13 juillet 1905. Groulx lui écrit-il un mot pour le féliciter du choix qu'il vient de faire (il se destine à la prêtrise) et pour l'inviter à Vaudreuil ? En tout cas, il doit lui parler de l'article paru dans *Le Journal* du 29 juillet, reproduisant le discours de Louis Gosselin au Congrès (voir lettre n° 357, n. 5).

370*

À Alfred Langlois

[Vaudreuil, début août 1904] ¹

1. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 8 août 1904 : « Ta lettre m'a troué !!!!!!!!!!!!! [...] quelques jours avant ta lettre j'étais engagé pour prêcher le dimanche 21 août à Ste-Croix de Lotbinière [...] je serai de retour lundi soir. J'espère que quant à venir à Québec tu ne retourneras pas tout de suite. Procure-toi [...] une *passé* [...] et le retour de ton voyage ne te coûtera pas plus cher que par le bateau du pèlerinage [...] Je tiens énormément à te voir [...] Si c'est impossible que tu restes jusqu'à mardi viens vendredi le 19 [...] Si tu arrives samedi seulement, reste à Ste-Anne-de-Beaupré une couple de jours – tu es hébergé là chez les Pères à peu de frais [...] Bien que mon silence voulu depuis quelques mois ne t'ait pas édifié beaucoup, qu'il ne te scandalise pas^b [...] » (1, 2, 3 mss).

^a Il n'est pas sûr que les deux amis se soient rencontrés puisque, dans une autre lettre, A. Langlois apprend à Groulx qu'il ne pourra être à Québec que le mercredi 24 (18 août 1904 : 2 ms.), précisément le jour du retour de Groulx à Vaudreuil (voir lettre n° 375, n. 2).

^b La dernière lettre que nous ayons de A. Langlois remonte au 20 septembre 1903.

371

À Albert Benoit

[Vaudreuil, ca 6-7 août 1904] ¹

<...> *Je l'écrivais, il y a peu de jours à Albert Benoit* : <...> l'intensité de la vie du Christ dans l'apôtre correspond toujours à une intensité proportionnelle de son action catholique publique. <...>

1. Extrait de la lettre n° 375, à Erle G. Bartlett, 24 août 1904. Réponse à la lettre de A. Benoit du 22 juillet 1904, 8 p. mss. Lettre aussi attestée par A. Benoit à L.G., 23 août 1904 : « Dans ces 15 jours qui se sont écoulés depuis que j'ai reçu la première épître de mon maître [à titre de directeur spirituel], je ne me suis pas trouvé en état de commencer l'importante confession que vous devez attendre avec quelque anxiété [...] » (1 ms.).

+

Vaudreuil, 9 août 1904 ¹

Mon très cher Phili,

Quel petit abîme de tristesse parfois que votre âme ! J'aurais besoin de vous voir, ne fût-ce que quelques instants. Comme j'aurais bientôt fait de déblayer votre ciel de ses gros nuages d'automne ! Je n'aime pas, me dites-vous, les figures mouillées de larmes. Ce n'est pas ju[s]te. Je les aime *quelquefois*. Les larmes peuvent faire une figure si belle, si noblement éloquente. Les larmes ! mais quand elles brillent au bord de certains yeux, c'est comme un diadème, une auréole, la plus belle, celle de la souffrance qu'elles mettent sur un front ! J'aime donc les larmes quand elles font ainsi l'homme, le jeune homme plus beau. Mais ce que je n'aime pas, ce sont les larmes mal résignées, ce sont les pleurs qui viennent des nerfs, qui ne sont pas du cœur ; ce que je n'aime pas, ce sont les larmes coulant sur les figures pâles du mal délétère de la mélancolie, ce sont les petits rêveurs à la René ou à la Maurice de Guérin ², ingénieux à se croire marqués des atteintes d'une mort précoce, à se créer des besoins qui deviendront des vides, qui exploitent leur mal, leur tristesse malsaine comme on exploite un talent ou une pose. Ceux-là, et cela mon Phili, non je ne l'aime pas. Je n'aime pas les capitulations de la volonté, de l'énergie morale devant la douleur quelle qu'elle soit. Et c'est parce que je veux que jamais rien de tel ne touche votre front et votre âme que je n'aime pas à vous voir avec une tête affaissée et des larmes mélancoliques dans les yeux. Votre mal comme toujours, pauvre enfant, ne vient pas de votre poitrine nullement menacée ; il a sa cause et son origine dans votre cœur, oui votre cœur si aimant, si effroyablement sentimental. Après ces quelques jours de promenade ³ où vous avez vécu avec des amis qui vous aiment et que vous aimez, un grand vide s'est fait autour de vous et au-dedans de vous. Voilà qui vous fait souffrir. Vous avez besoin de la présence de ceux qui vous sont chers ; le souvenir ne vous est d'aucune compensation, et alors vous vous jetez dans une sorte d'ennui profond où il vous est presque doux de souffrir pourvu que ce soit avec des souvenirs et des regrets chéris. Voyez-vous, Phili, comme toute cette souffrance est vaine ? Comme elle n'est pas assez résignée, assez virile ? Ne vous y abandonnez jamais avec cette amère tristesse qui perce dans votre lettre. Il est beau, noble de souffrir de l'absence d'êtres chéris. Mais la souffrance n'est pas la tristesse. Oh ! je le sais bien, le mal encore une fois, il est au-dedans de vous ; c'est qu'il faut l'atteindre, le traiter, dans cette trempe de sentimentalité trop nerveuse, trempe où la volonté et l'intelligence n'ont pas encore mis assez de leur acier. J'attends le remède et la guérison un peu de l'âge et beaucoup du

travail intérieur que je vais m'efforcer, avec votre libre coopération, de faire au-dedans de vous-même. Quand la tête sera plus forte, qu'il y aura moins de vague dans vos idéals, le cœur deviendra plus ferme. Oh ! vous ne serez pas libéré de la souffrance ! Et, il me semble qu'il y a assez de générosité en vous pour ne pas souhaiter de ces délivrances. La douleur, je vous l'ai enseigné, a du bon, même humainement. C'est un moyen d'éducation ; elle virilise. Elle fait mieux pourtant. Quand on est éclairé de maximes plus hautes, la douleur on l'accueille comme l'hôte aimé, parce qu'elle purifie, et parce qu'il est beau et grand de dire au fond de sa conscience : j'ai été pécheur, il faut que j'expie ; j'aime les pleurs qui me rendent moins indigne aux yeux du Christ. La douleur fait encore l'éducation de l'âme. N'est-ce pas, Phili, que l'on va mieux au Maître quand on souffre ? Dieu n'est pas cherché par l'âme qui n'a pas de vide en elle. Il faut avoir sondé le vide immense de ce qui nous entoure pour regarder en Dieu. Si nous ne souffrions pas, disait le P. Didon, nous n'aimerions pas Dieu. Et écoutez donc ce qu'écrit encore d'admirable le même Père :

« Un des procédés divins pour nous amener à l'union avec le Christ est la douleur semée dans notre vie. Quelles que soient les vies humaines, il n'y en a pas qui soient affranchies de la souffrance. Tout ce qui respire, souffre. En considérant les âmes, on est frappé d'un phénomène : plus on s'élève dans la perfection, plus on souffre. Vous pouvez l'expérimenter en vous-même, à mesure que vous grandirez, la souffrance vous marquera d'une empreinte plus profonde. Les êtres qui travaillent pour faire du bien à leur milieu ont besoin d'efforts plus grands. Et l'on est marqué d'un trait plus profond à mesure qu'on appartient au Christ. Le Christ a souffert la mort. »⁴

Mon Phili, relisez bien ces quelques lignes. Apprenez à souffrir avec ces regards élevés et vous vous demanderez comme d'autres si souffrir ainsi est bien encore souffrir. Vous expérimenterez que ceux qui souffrent avec le Christ n'échangeraient pas leur condition douloureuse pour tout au monde. Oui, vous irez jusqu'à cette intelligence sublime du sacrifice. Vous êtes fait pour comprendre que donner sa vie est la chose la plus simple au monde quand on se sent un amour fort au cœur. Mais ! le souverain bonheur, c'est de donner, et quand on a tout donné de se donner soi-même. Et qu'est-ce alors que la vie quand on la sacrifie par amour ? Et je comprends alors que ceux qui sont parvenus à ce faite souverain ne trouvent rien d'héroïque dans le sacrifice suprême accepté librement pour une âme ou pour Dieu.

Phili, mon bien cher, vous souffrirez, vous, un peu comme tout cela, pendant votre vie. Il y aura toujours de grands vides dans votre cœur comme dans votre âme parce que vous avez choisi d'aller aux affections éternelles. C'est le mal des enfants de Dieu. Celui-là, je l'aime. C'est le mal de ceux qui souffrent en redisant toujours avec Henri Perreyve : « *Satiabor cum apparuerit gloria tua* »⁵. C'est le mal des souffrants de l'idéal, des martyrs de la vertu, de la pureté, de la charité, des *mourants* du

sacrifice et de l'amour des autres. Mais quand on est atteint de ce mal sublime, il faut savoir aller son chemin, l'âme sereine, et la tête en haut.

Songez aussi, mon Phili, quelle trempe vous ambitionnez de prendre, et acceptez noblement de souffrir. Vous ai-je déjà cité les vers de Laprade ? C'est d'une poésie mâle :

Ne soupirez plus mollement
 Arrière le faux sentiment !
 Place à la foi ferme et vivante !
 Il faut de plus mâles sauveurs
 Dans l'affreux orage où nous sommes.
 Nous avons eu trop de rêveurs :
 Soyez des hommes ! ⁶

Vous verrez comme avec cette intelligence de la douleur et de la vie tout deviendra sérénité dans votre jeunesse. Et pourquoi, mon Phili, ces tristesses quand on est choyé comme vous du *Bon Maître* quand on sent dans son âme l'ardent amour de toutes les nobles choses, quand on est à cet âge de jeunesse et de poésie, (ou pour parler comme Le Dante), « à cette heure du matin où notre esprit est divin dans ses rêves et dans ses visions ».

J'ai gardé de votre visite, croyez bien, le plus doux des souvenirs. Moi aussi, j'ai souffert de ne plus vous retrouver auprès de moi. Je me console par la souvenance du bonheur que m'a donné l'assurance que votre âme est restée ferme et bonne. Comme Dieu l'aime, mon Phili ! C'est Lui qui vous donne de garder votre cœur chaste, et votre foi vive et agissante. Gardez bien votre foi ; faites des sacrifices pour la garder. Gardez-la dans la fidélité courageuse à vos pratiques. Vous êtes jeune, mais c'est jeune qu'il faut commencer à porter une foi vivante en soi. La foi seule prévient dans votre vie les défaillances de la conscience et du caractère. Et quand aux heures troubles, vous ne croirez ne plus apercevoir vos sommets aimés ou qu'ils ne vous apparaîtront plus que perdus dans l'ombre ou dans la nuit du doute, c'est encore la foi qui allumera sur ces hauteurs l'étoile rédemptrice.

Ne vous alarmez pas trop au sujet de votre santé. Votre poitrine n'est pas en danger. Je vous ai trouvé bien : ce fut encore une de mes joies. Il n'y a qu'à refaire dans votre organisme la vie des nerfs quelque peu usée. Vous y arriverez par une vie réglée : une alimentation saine, des exercices réguliers et proportionnés à vos forces, et le sommeil toujours le même, sans diminution comme sans excès. Faites l'ordre dans votre régime de vie et avec cela vous deviendrez un fort. Gardez et faites votre volonté forte. Une volonté énergique a quelque chose à voir dans la santé. Quand la volonté met l'ordre et le calme dans l'âme, le corps s'en ressent.

Et, mon Phili, demeurez toujours bon, toujours humble. Gardez-vous pur, pour le Christ d'abord, et un peu, je vous fais cette prière, pour moi, pour votre jeune maître. J'ai besoin que vous m'aidiez pour tant d'œuvres

qui me sont venues à une époque de ma vie où les poids lourds ont gardé le pouvoir de m'effrayer encore. J'ai besoin des prières des âmes pures et de ceux qui m'accordent leur affection. Priez pour moi, priez pour mes œuvres. Je vous le demande avec tout mon cœur, à vous, Phili, l'un de ceux qui sont le plus capables de me comprendre et de me suivre. Et moi, vous le savez, j'ai votre souvenir constamment au fond de mon cœur, il m'accompagne tous les jours à l'autel. Je demande des choses immenses pour le « *fil de mon cœur et de mon âme* ». Vous m'appelez votre père, le « père de votre âme » ; c'est un nom bien grand, plein des plus immenses responsabilités. J'en aurais peur, si je ne sentais en moi la puissance de vous aimer vraiment comme un fils. Mais dès les premiers jours, où vous êtes devenu l'un des miens, je vous ai affectionné comme un enfant chéri.

Je vous dis donc au revoir. Je serai à Valleyfield, mardi soir, pour nos deux jours de retraite ⁷. Je compte vous voir. Consolez-vous bien Phili.

Je vous tiens embrassé sur mon cœur comme le fils aimé de mon âme.

L.A. Groulx, ptre

Mes amitiés à Émile ⁸.

1. 6 p. sur 3 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de P. Perras du 7 août 1904, 4 p. mss.

2. Né en 1810 et mort en 1839, Maurice de Guérin a subi l'influence de Lamennais, qu'il a fréquenté à La Chênaie. Avec sa sœur Eugénie, il faisait partie des auteurs que lisait le jeune Groulx. Voir *Journal : passim*.

3. À Vaudreuil et à Rigaud (voir lettre n° 368, n. 2).

4. S. Reynaud, *Le Père Didon*, 1904 : 289-290.

5. Le jour de sa mort. Voir A. Gratry, *Henri Perreyve*, 6^e éd., 1898 : 262. *Je ne serai apaisé que lorsque ta gloire m'apparaîtra*.

6. Victor de Laprade, *Œuvres poétiques*, Paris, Lemerre [s.d.], 319 p. Le poème est intitulé « Soyez des hommes » (1878) : « Ne soupçons plus mollement. / Fuyons toute lyre énervante. / Arrière le faux sentiment ! / Place à la foi ferme et vivante ! / Il faut de plus mâles sauveurs / Dans l'affreux orage où nous sommes. / Nous avons eu trop de rêveurs. / Soyez des hommes. » Cité en partie dans son [*Cahier de notes de lecture*], II : 148 ms.

7. Le mardi, 16, est le jour de clôture de la retraite puisque *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield publie : « La retraite pastorale pour les prêtres du diocèse de Valleyfield s'ouvrira le 14 du mois d'août. » (vol. 3, n° 8 (août 1904) : 228)

8. Émile Léger.

373*

À Émile Billette

[Vaudreuil, 10 août 1904]¹

<...> Je l'ai traité sans ménagements, je me suis déboutonné dans mon franc-parler qui est allé tout droit au but [...] Je lui ai marqué l'homme dont il avait besoin en lui disant bien catégoriquement que je ne pouvais ni ne voulais l'être.

<...>

Je souffre d'augurer qu'avec votre orientation d'aujourd'hui, votre avenir n'ait pas toute la fécondité qu'il ait pu promettre... Recherchez la direction. Ayez un homme, homme d'intelligence, de cœur, de caractère, un homme qui ait ces vrais idéals de la vie, qui comprenne et aime les jeunes gens, qui veuille faire d'eux des hommes et des chrétiens, un homme qui par-dessus tout cela, vous mette à l'aise... confiez-vous à lui

<...>

1. Le premier paragraphe est un extrait de la lettre n° 375, à Erle G. Bartlett, 24 août 1904. Le deuxième paragraphe est un extrait de la lettre de Groulx cité par É. Billette dans sa lettre à L.G. du 20 août 1904 : « [...] Ainsi votre lettre du 10, ne m'est parvenue que le 16 [...] La lecture de ces conseils qu'il vous a plu de me donner, m'a procuré le bonheur [...] "Je souffre d'augurer, disiez-vous, qu'avec [...] confiez-vous à lui, etc" [...] Bien des équivoques sont dissipées entre nous, que j'en suis content. Je voudrais que le préjugé de ce quelqu'un dont vous me parliez, dans votre paternelle lettre, le soit de même. Non croyez-moi je suis peut-être plus accessible aux reproches d'un ami, qu'aux louanges d'un quiconque [...] Vous serez notre professeur l'an prochain. Voilà une nouvelle de nature à me faire plaisir [...] » (*ibid.* : 1, 2 et 4 mss). Réponse à la lettre de É. Billette du 4 août 1904, 6 p. mss, qui lui écrit : « j'espère encore l'honneur d'une seconde [lettre]. Vous me parlerez de ce conseil si grave, et vous me direz que vous ne doutez plus de ma confiance en vous. »

374

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 18 août 1904¹

Mon bien cher Émile,

Je réponds immédiatement à votre carte postale reçue ce matin. Je ferais avec la meilleure volonté du monde les démarches pour vous procurer vos livres de théologie à Montréal. Seulement vous ferez de meilleures affaires aux États-Unis et alors voici ce que je vous conseille.

Entendez-vous avec vos deux confrères de Valleyfield² pour que les frais d'expédition soient moins considérables et vous aurez Tanqueray³ pour le dogme (3 vol.) et peut-être les deux vol[ume]s de Gury⁴ avec des profits considérables sur un achat fait à Montréal. Pour les indications relativement à la maison américaine, interviewez un des ecclésiastiques de l'an dernier qui ont, je crois, donné une semblable commande, et ils vous donneront de meilleurs renseignements que je ne pourrais le faire.

À propos de Gury vous feriez bien de savoir au préalable de M. Aubin, si l'on suivra encore la vieille édition de Dumas⁵. Gury a été commenté entre autres par Ballerini⁶ qui est à mon avis supérieur à Dumas. Il y a aussi la théologie de Le[h]mkul⁷ qui est plus ordinairement acheté aujourd'hui. Seulement, c'est question de manuel en rapport avec le cours qui sera donné. Au Séminaire de Montréal, il vous faudrait Gury. À Valleyf[ield] voyez M. Aubin.

Si toutefois vous ne pouvez faire d'affaires aux États-Unis, faites-moi parvenir un mot et je ferai tout pour vous à Montréal. J'y serai mardi prochain.

Je me recommande à vos prières, mon bien cher, pour toute la semaine prochaine où je ferai ma retraite, probablement chez les P. Jésuites au Sault⁸. Priez beaucoup pour moi. J'ai tant de besoin de me renouveler, de faire mon âme pleine, débordante de la vie sacerdotale pour que j'accomplisse mieux mon œuvre au milieu des jeunes. Comme il faut avoir l'âme pleine avec eux !

Mon meilleur souvenir à notre cher Phi⁹.

Tout à vous in Xto
L'abbé Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la carte postale de É. Léger du 17 août, non retrouvée.

2. Louis Gosselin et Albert Billette, le frère d'Émile.

3. Adolphe-Alfred Tanqueray (1854-1932), sulpicien français, est professeur de théologie dogmatique et de théologie morale en France et aux États-Unis (à Baltimore), puis supérieur de la Solitude d'Issy (noviciat des sulpiciens). On lui doit de nombreux ouvrages en latin et en français, dont *Synopsis theologiae dogmaticae specialis* (1894), *Synopsis theologiae dogmaticae fundamentalis* (1896) qui, en 1940, en était à sa 24^e édition, et *Synopsis theologiae moralis et pastoralis* (1902). Voir F. Cimetier, « Tanqueray », *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 15, 1^{re} partie, 1946, col. 47-48.

4. Le jésuite français Jean-Pierre Gury (1801-1866), moraliste et casuiste, enseigne la théologie morale au scolasticat de son ordre à Vals, près du Puy. Il propage les doctrines d'Alphonse de Liguori et restaure la casuistique. Il publie en 1850 *Compendium theologiae moralis* et, en 1862, *Casus conscientiae in praecipuas quaestiones theologiae moralis*. Le *Compendium* est le manuel adopté dans la plupart des séminaires et même à la Propagande, à Rome. Voir P. Bernard, « Gury », *DTC*, t. 6, 2^e partie, 1925, col. 1993-1995.

5. Henri Dumas (1819-1902), jésuite, enseigne la théologie dans les maisons d'études de son ordre et à la faculté libre de théologie de Lyon, dont il sera aussi doyen. On lui doit des éditions corrigées et mises à jour d'ouvrages du P. Gury, en particulier le *Compendium* et les *Casus*. Voir J. Brucker, « Dumas », *DTC*, t. 4, 2^e partie, 1924, col. 1863.

6. Antoine Ballerini (1805-1881), jésuite italien, enseigne l'histoire ecclésiastique et la théologie morale à Rome. Aux yeux de certains, il est le plus grand spécialiste de théologie morale de son temps. Il réédite avec des additions le *Compendium* du P. Gury (nombreuses éditions italiennes, espagnoles et américaines). Il critique certaines positions d'Alphonse de Liguori. Voir C. Sommervogel, « Ballerini », *DTC*, t. 2, 1^{re} partie, 3^e tirage, 1932, col. 130-131.

7. L'éminent moraliste Augustin Lehmkuhl (1834-1918), jésuite allemand, a deux préoccupations principales : l'étude des questions sociales et la défense des intérêts de la classe ouvrière ; la théologie morale d'après Thomas d'Aquin et Alphonse de Liguori. Son grand ouvrage en deux volumes, *Theologia moralis* (1883), jouit d'un extraordinaire succès auprès des confesseurs. Sa vie durant, année après année, l'auteur réédite, enrichit et complète sa somme morale. Voir P. Bernard, « Lehmkuhl », *DTC*, t. 9, 1^{re} partie, 1926, col. 172-173.

8. Voir lettre n° 376, n. 2.

9. Philiza Perras.

375

À Erle G. Bartlett

+

Vaudreuil, 24 août 1904¹

Mon bien-aimé Erle,

Je m'étais promis de t'écrire au cours d'un petit voyage à Québec dont j'arrive². Le tas de choses à voir joint aux beautés incomparables des sites qui vous retiennent sans en avoir l'air m'ont pris le peu d'heures que je suis demeuré dans « la vieille cité historique de Champlain ».

Tu m'as causé par ton retard de fières inquiétudes qui deviennent facilement des angoisses quand on est prêtre. J'ai prié pour Erle fourvoyé imprudemment dans les Adirondacks ou dans quelque autre coin de pays aussi rassurant³. Ce n'est qu'à mon tour⁴ à Valleyfield que les amis cécilien mieux renseignés m'ont remis tout à fait l'âme tranquille. Ta lettre est venue, comme une confirmation heureuse, me rappeler ce meilleur de toi-même qui m'a fait toujours comme un de ces fonds solides où l'on s'appuie pour se défendre de jamais désespérer. Je retrouve dans la rencontre de ton nouvel ami⁵ l'action visible de la Providence dont la main toujours pour toi « tendre comme celle d'une mère⁶ », s'est posée de bonne heure dans la tienne pour te conduire où montent les privilégiés. Tu me dis quelque part : « Ne croyez pas, cher Maître, que je me laisse trop facilement enthousiasmer par ma nouvelle connaissance ». Mon bien cher, n'aie pas peur d'aller trop loin dans l'admiration pour ceux qui le méritent. Ne crains pas d'aller jusqu'à l'enthousiasme pour ce qui en est digne. Tu

sais, je suis de ceux qui n'ont pas peur du mot, l'un des plus pleins de toutes les langues. Je m'insurge de toutes mes forces contre ce scepticisme corrompé et corrompu qui parce qu'il ne croit plus à rien de ce qui relève et honore la vie a perverti le sens des plus nobles termes pour en faire l'étiquette d'idées qui fussent de son credo. L'enthousiasme n'est ni l'exaltation des névrosés, ni la flamme fuyante de ceux qui ont beaucoup de cœur et peu de tête. L'enthousiasme est quelque chose de plus haut, de plus grand. Il faut pour en jouir, pour s'en sentir brûler avoir une âme qui croit facilement aux belles choses : ce qui suppose de la tête, beaucoup de tête pour concevoir grand ; autant de cœur pour embrasser plus que *large*, immense. C'est pourquoi sans doute on en a fait si souvent l'apanage de la jeunesse. Les jeunes ont si bonne tête quand ils veulent s'en donner la peine, et du cœur donc ! Je crois que tu as rencontré un *homme*. C'est beaucoup. La rareté du produit en fait l'excellence et le prix. Tu es bien heureux. Il manquait ce secours à tes vacances, m'as-tu dit bien souvent. Vois, comme Dieu se plaît à courir au-devant de tes besoins comme de tes désirs. J'ai parlé tout à l'heure d'action providentielle dans cette rencontre inespérée. Ta foi te persuadera facilement d'une vérité qui s'impose. Je voudrais aussi qu'elle t'aidât, qu'elle te pressât de travailler à t'en bien servir, avec la conviction d'un devoir. J'ai écrit, il y a quelques années une page – elle est insérée je crois dans les lettres à Erle⁷ – où j'ai tenté d'exposer la part de l'action divine dans ces rencontres d'âmes si parfaitement imprévues, entre lesquelles le sang, l'âge, le caractère, la condition, l'espace paraissent avoir jeté un abîme infranchissable. Je crois à la gravitation des corps dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Si Dieu n'a pas jeté, semé au hasard les globes et les soleils dans les plaines de l'infini mais s'il a donné aux uns et aux autres des affinités qui les ont groupés dans l'harmonie d'un mouvement commun, il faut croire que le Créateur n'a pas agi d'autre façon dans l'ordre moral, dans le monde des âmes. Là aussi, chacun a reçu des points d'affinités qui le poussent au-devant d'autres doués des mêmes puissances d'attraction. C'est le groupement à travers l'espace et les heurts qui nous montre parfois à certains points de l'histoire ces magnifiques et visibles constellations des esprits et des cœurs. Soyons donc heureux, pleins d'amour reconnaissant quand nous nous voyons approcher par une belle âme. Il y a en nous quelque chose qui l'appelle. Nous sommes faits pour les constellations d'élite. Entrons dans l'harmonie du mouvement en décuplant nos puissances de gravitation, en élargissant nos surfaces d'attraction de peur que nous ne devenions de ces corps perdus qu'on voit filer et brûler dans la nuit et que je me représente toujours sous l'image de globes réfractaires perdus pour leur constellation.

Passes-moi ce bout d'astronomie morale passablement pédantesque. Je voulais seulement te faire entendre le prix de la rencontre d'un homme. *Un homme* ! oh ! comme cela est rare, n'est-ce pas, cher Erle ? La lanterne de Diogène⁸ est toujours allumée et elle n'est pas près de s'éteindre. Un

homme ! un homme complet ! c'est-à-dire intelligence et cœur d'élite, ressources grandiloquentes d'esprit, facultés puissantes d'action, l'ensemble de toutes les vertus, celles qui viennent de Dieu comme celles qui naissent au fond des natures nobles et tout cela mis en acte, tout cela vivant, vu, rencontré un jour au bord du chemin ! quelle vision, quelle beauté ! On s'émeut devant les nobles figures qui ont quelque chose dans les traits de cette transparence d'âme grande et achevée ; que serait-ce donc s'il nous était donné de voir et de contempler, comme cela est arrivé une fois dans l'histoire du monde, la plus belle figure d'homme « *speciosus forma prae filiis hominum* »⁹, rehaussée par l'éclat souverain que peut projeter sur des traits virils les rayons d'une âme divine ! Je n'ai jamais tant gémi de la stérilité de nos débiles efforts à nous donner des trempes d'hommes complets que dans la lecture du dernier volume paru de la vie de Vuillot¹⁰ que je suis à lire comme toi. Quelle superbe galerie dans ces pages de figures auxquelles il serait injuste de refuser une admiration loyale et grande ! Il y en a de tous les profils et de toutes les noblesses. Combien peu pourtant qui ne portent pas au front la tare regrettable d'une erreur ou d'un défaut nous privant du plaisir de l'admiration entière. À tous ou presque tous il a manqué d'être plongés jusque par-dessus le talon dans les flots du fleuve fameux¹¹. Vuillot lui-même qui les dépasse de toute la tête, comme il ne nuirait pas à sa gloire qu'il se fût défendu plus complètement de l'amertume et de l'âpreté dans les écrits ! La morale de ceci c'est qu'un homme, je ne dis pas complet, qui se puisse seulement ranger parmi les valeurs, n'est pas la chose au monde la plus facile à faire ; que si eux malgré des pyramides d'efforts, de travaux, d'actes d'héroïsme entassés se sont vus impuissants à toucher les derniers échelons de la grandeur, il y a de quoi rougir parmi chacun de nous de la grandeur des devoirs qui sont les mêmes mis en ligne de comparaison avec nos efforts qui eux par exemple ne sont pas les mêmes. Je ne crois pas qu'il se trouve un seul jeune homme si dénué de sens moral qui n'ait eu, au moins un instant, l'ambition de devenir un homme. C'est l'ambition universelle chez les jeunes. Mais combien l'ont loyalement ? C'est-à-dire, combien qui ne remettent pas au lendemain pour commencer le travail, qui commencent tout de suite ? Combien qui aient pris la peine de voir clair, de préciser dans la conception de la virilité grande et complète, qui aient mesuré l'âpreté, l'héroïsme des actes à accomplir et qui ne pouvant commencer sur l'heure à faire grand ont voulu commencer du moins dans la mesure d'une volonté décidée et généreuse ? Combien qui se sont donné la persuasion que l'édification d'un homme n'est l'affaire ni de deux ans, ni de cinq ans, ni de dix ans, que c'est l'affaire de toute la vie, que la perfection, que le progrès c'est essentiellement un mouvement, une ascension à des sommets dont le faite nous demeurera toujours inaccessible, qu'il faut pourtant monter, monter, gravir toujours, un arrêt étant toujours à quelque hauteur que nous le fassions, une lâcheté, et partant une reculade, une déchéance ? Combien, oui combien toujours ? Toute la question est là ; tant que ceux

qui sont jeunes, qui peuvent être encore les artisans d'un avenir qui s'ouvre à peine ne seront pas lassés de se payer de mots et de simulacres d'efforts, le problème de la *fabrication* des hommes restera toujours pratiquement irrésolu. Ici, chacun est l'ouvrier de soi-même. On sait ce qu'il faut faire, qu'on veuille le faire. Qu'on commence par faire petit et l'on fera grand.

Je ne te défends pas, mon très cher, de voir en tout ce qui précède, comme une manière d'exhortation, je voulais dire de prêcher indirect lancé avec une habileté plus ou moins maladroite. Quoi qu'il en soit, toi, actionnaire, n'es-tu pas un peu éducateur comme moi ? n'as-tu pas à montrer aux autres, après y avoir marché le premier, les chemins qui mènent à la conquête de la virilité ? Je me flatte que tu y trouveras un profit, si *quelconque* soit-il.

À propos d'action catholique, j'ignore encore dans quelles conditions l'œuvre pourra marcher cette année ¹² ; que je voudrais pourtant voir notre petite œuvre devenir plus bouillonnante de fécondité et vous tous plus apôtres, plus uniquement et essentiellement apôtres. Nous voilà avec deux ans de vie, l'action, le but, les moyens se précisent avec la marche de l'œuvre, il faudrait qu'un progrès s'accomplît aussi dans l'âme de chacun des *Croisés actionnaires*. Toi, surtout, mon bien cher, qui seras peut-être leur président, songes-tu quelquefois à tout ce qu'il te faudrait mettre sans tarder dans ton âme ? Un président, c'est celui qui porte l'âme, l'esprit d'une œuvre, qui l'identifie, qui la vit, et qui communique cette vie à ceux qui travaillent sous lui et à côté de lui. Mais s'il n'a point cette vie, ou si au lieu de leur communiquer la chaleur intense et agissante d'une vie pleinement possédée, il ne leur insuffle qu'un souffle tiède, trop faible pour rien faire vibrer ou rien ébranler, quoi d'efficace aura-t-on le courage d'espérer ? Oh ! certes, mon petit Erle, je ne suis pas de ceux qui rêvent l'action d'un bras ou d'une tête qui fassent toute la besogne et qui dispensent les autres d'agir. C'est le rêve de la lâcheté. On veut un président actif, un Directeur qualifié et actif comme si leur action devait faire toute la vie et que les autres n'eussent pas à payer de leur personne. Non, je ne veux rien de tout cela. Seulement, ma petite expérience me donne cette certitude que quoi que l'on fasse, une œuvre vit de la vie de celui qui la préside. Tel président, telle œuvre ¹³. Il n'y a pas à en sortir. Donc, tu vois la conclusion : au nom de cette pauvre jeunesse que tu aimes comme moi, au nom du Bon Maître que tu as choisi de servir, travaille, je t'en prie, mon doux Erle, travaille à prendre en toi l'âme, le cœur, la vie intense d'un apôtre des jeunes. J'aime beaucoup cette parole d'Ollé-Laprune : « On agit plus par ce que l'on est que par ce que l'on dit ou même que par ce que l'on fait ¹⁴ ». Ce devrait être la formule de tous ceux qui ont conçu la noble ambition du dévouement ici-bas. Mets donc Dieu dans ta vie ; c'est le tout, c'est l'essentiel. Ton action extérieure sera ce que sera la vie du Christ en toi. Je l'écrivais, il y a peu de jours à Albert Benoit : « l'intensité de la vie du Christ dans l'apôtre correspond toujours à une intensité proportionnelle de son action catholique publique ¹⁵ ». Tu le sais,

Erle, parce que tu m'as toujours laissé cette liberté de te conseiller même dans les choses de la conscience, je t'ai toujours souhaité et je te souhaite encore une plus grande ferveur. Car enfin, tu as reçu une nature aimante. Pourquoi serais-tu prodigue de ton affection pour tous ceux qui t'entourent et ne le serais-tu pas pour Celui qui a le premier, tous les droits sur ton cœur ? Tu as été fait pour aimer beaucoup, pour aimer avec chaleur. Vois si tu as ce cœur chaud avec Dieu. Moi, je te montre cette belle ferveur des âmes pures et aimantes comme le secret, la source et la proportion de ton action d'apôtre de la jeunesse. Car enfin, nous travaillons pour Dieu, uniquement pour Lui. Je voudrais donc que tu fisses ta retraite cette année avec cette préoccupation particulière de travailler à faire entrer plus avant la vie divine en toi pour être plus apôtre, plus actionnaire. Donne-toi au dévouement ; tu as tout reçu pour aller là.

La semaine prochaine, je serai moi-même en retraite à Montréal¹⁶. Je me recommande à toi. Tu prieras comme quatre n'est-ce pas ? Y a-t-il eu influence télépathique d'idées et de sentiments ? Vers le même temps où tu écrivais à Billette, je lui adressais un court billet pour la communion des A.C. où j'avais glissé cette phrase assez anodine : « J'aurais peut-être d'autres conseils à vous donner, d'un caractère plus grave ceux-là, mais pour cela il me faudra votre autorisation et l'assurance que ma parole vous inspire assez de confiance pour qu'elle vous fasse du bien ». J'ai gagné de recevoir une longue lettre où heureusement j'ai pu reconnaître une note vraiment loyale. Le pauvre garçon se disait affligé de mon doute sur la confiance que je lui inspire et me priait de le traiter sans ménagements. Je l'ai traité sans ménagements, je me suis *déboutonné*¹⁷ dans mon franc-parler qui est allé tout droit au but. (Pourvu qu'il ne croit pas à une entente.) Je lui ai marqué l'homme dont il avait besoin en lui disant bien catégoriquement que je ne pouvais ni ne voulais l'être. En effet, je ne voudrais pour rien au monde, avoir l'air de m'acheter ainsi la confiance de qui que ce soit. J'avoue aussi que le caractère que j'avais fait d'un directeur qui pût lui rendre service suffisait à me mettre à couvert d'un désir de désignation personnelle. Je viens de recevoir sa réponse ; elle doit ressembler à celle que tu reçus. C'est une belle lettre, où il y a un peu d'emballlement, mais c'est visiblement sincère. Eh ! bien, sais-tu ce qu'il me demande ? Il veut, il insiste pour que je prenne charge de son âme. Et il signe : « *votre enfant en Jésus-Christ* ». Il y a de quoi me rendre perplexe. Que ferai-je ? Je n'en sais rien. Je sais seulement qu'il nous faut prier et que tu prieras avec moi.

J'ai eu un écho de la confession de ton gros ami. Je lui ai fait la leçon – un peu rude peut-être – dans un bout de lettre au sujet de l'A.C.¹⁸. Il m'est venu voir après 1 mois et demi pour me raconter ce qu'il a dû t'écrire. Il a communié le surlendemain. C'était un retour sincère. J'y ai cru. *Je voudrais pouvoir y croire encore.*

J'ai de bonnes nouvelles d'un peu partout¹⁹. Ces vacances ne seront pas si désastreuses que l'ont été d'autres bien connues. J'en connais qui

n'ont pas laissé passer un seul jour sans réciter leur petit office de la S[ainte-]Vierge ²⁰. Voilà qui mérite un bravo.

Je ne sais rien encore relativement à ma position et à celle des autres professeurs au Collège l'an prochain. Votre professeur qui sera un Eudiste ne sera pas le Père Quélo qui ne revient pas m'a-t-on dit, non plus que le P. Braud ²¹. Le départ de M. Nepveu aura pour effet d'augmenter mon isolement déjà si complet ²². Sans compter que me voilà déjà le cinquième par ordre d'âge.

Je donne quelques coups de plume par-ci par-là à ce qui deviendra *L'Apôtre des jeunes*. Il me faudra du travail et du temps pour mener le petit livre à sa fin. Le chapitre de résistance qui sera le *devoir d'agir* ²³ doit être essentiellement une thèse où la nature et l'ordre des arguments exigent de longues réflexions. Je voudrais persuader là aux jeunes gens lettrés – qui sont toujours censés être de l'élite – que pour eux, c.-à-d. pour ceux qui sont venus dans le monde avec quelque patrimoine moral, que l'action catholique, le dévouement, le don de soi-même aux hommes et à Dieu ne doit pas être regardé comme une vertu transcendante, une sorte de perfection de la vie réservée à un très petit nombre, mais que c'est tout uniment le devoir, le simple devoir de leur vie, le rendement de ceux qui ayant reçu trois, quatre et cinq sont tenus de rendre trois, quatre ou cinq ²⁴.

Qu'en penses-tu est-ce trop roide ? Il n'y a pas de quoi, ce me semble, effaroucher une nature généreuse non plus que ceux qui ont quelque notion de la justice et qui sont déjà entrés dans l'amour de Dieu.

Je me hâte, je veux expédier toute ma correspondance arriérée avant de partir en retraite.

Aime-moi toujours : je mets ton affection au-dessus de bien de choses et je te la rends tu sais en quelle *équation*

in Xto

Lionel A. G.

1. 10 p. sur 5 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 19 août 1904, 6 p. dact., dont Groulx a cité un extrait dans *Une croisade...* : « Je viens de faire un coup d'État [...] Je demeurerai au chœur jusqu'à mon départ pour Valleyfield. » (1^{re} éd. : 198-199 et 2^e éd. : 191). Groulx a également cité un extrait de sa propre lettre dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 203 et 2^e éd. : 195.

2. Voir lettre n° 370*.

3. Erle G. Bartlett avait refusé un travail de vacances dans les Adirondacks, parce que, disait-il, d'abord il avait besoin de repos et, ensuite, parce que « it was a terrible place for drinking [...] it was next to impossible to keep sober up there » (E.G. Bartlett à Émile Léger, July 25th 1904 : 3 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

4. Groulx écrit : « tour ». Puis, ultérieurement, il a ajouté : « re » en interligne à gauche de « tour ». Mais il s'agit plus d'un « tour » que d'un « retour », puisqu'il n'y passe que

deux jours, du 14 au 16 août, qu'il retourne à Vaudreuil et de là à Québec, dont il revient tout juste. Le 16, il a rencontré au moins Émile Léger et Philiza Perras.

5. Il s'agit du notaire L.-A. Rousseau d'Ormstown chez qui Erle G. Bartlett fait de la cléricature pendant les vacances d'été. Le notaire Rousseau est membre de l'ACJC (E.G. Bartlett à L.G., 19 août 1904 : 2-4 dact.).

6. Cf. lettre n° 212, n. 9.

7. Voir sa lettre du 18 août 1902 (n° 213) ; aussi celle à Émile Chartier du 24 juin 1902 (n° 200).

8. Allusion à une anecdote sur Diogène le Cynique, philosophe grec du IV^e siècle avant Jésus-Christ. On raconte qu'il méprisait à ce point l'humanité qu'il se promenait dans Athènes, en plein midi, une lanterne à la main et disant : « Je cherche un homme ».

9. *Le plus beau des enfants des hommes. Psaumes*, 44, 3.

10. Eugène Veuillot, *Louis Veuillot*, t. III (1855-1869), Paris, Victor Retaux, 1904, IV, 602 p.

11. Allusion au héros de *L'Illiade*, que sa mère, pour le rendre invulnérable, avait plongé dans le Styx. Invulnérable, il l'était, sauf au talon par lequel elle l'avait tenu.

Deux ans plus tôt, Groulx écrivait dans son journal : « Mon Dieu, qu'il faut donc se méfier de ses passions ! Il faut reconnaître au malheur toutes sortes de puissances. Je comprends maintenant qu'on ne trouve rien de si beau que le spectacle d'une grande vertu aux prises avec une grande infortune et résistant avec la placide fermeté du roc aux tempêtes du malheur. Comme ce spectacle est rare dans l'histoire ! La plupart des héros que nous admirons, que nous aimons, si beaux, si magnanimes à leurs heures de gloire, ont payé le fatal tribut à l'adversité. Quarante ans, soixante ans d'une vertu irréprochable et d'un courage sans défaillance ne les ont pu protéger contre une chute souvent lamentable. La louange s'épuise à vouloir les justifier. Il importe donc souverainement de se faire de bonne heure une âme faite à tous les échecs et aux pires dégoûts [...] Revêtons-nous de l'armure complète et sans points faibles qui nous rende inattaquables dans notre vertu. Ne soyons pas de ces incomplets qui ont toutes les apparences du courage et de l'honneur quand ils posent pour le public, mais qui portent comme une menace perpétuelle de déchéance, le talon vulnérable d'Achille. » (*Journal* : 707, 15 avril 1902)

12. Voir lettre n° 385.

13. Dans son cahier [*Académies et Action catholique...*] : 78 ms., nous retrouvons ce memorandum : « À E.B. Écrire ce que peut l'influence du Prés[ident] jusqu'à quel point il est tout. "Ce puissant magnétisme d'une âme qui croit qui sait et veut". Gratry. »

14. Ollé-Laprune écrit dans *Les Sources de la paix intellectuelle*, 4^e éd., Paris, Belin, 1902, 130 p. : 33 : « Voilà la première condition de toute influence qui compte : on agit plus par ce que l'on *est* que par ce que l'on *dit* ou même par ce que l'on *fait*. » Les italiques sont d'Ollé-Laprune. Selon toute vraisemblance, Groulx a lu *La Vitalité chrétienne* et *Les Sources de la paix intellectuelle* à l'été 1904. Quant au *Prix de la vie*, autre ouvrage d'Ollé-Laprune, la lecture en a été commencée le 31 août 1905, ainsi que Groulx l'a lui-même indiqué dans son exemplaire. Voir lettre n° 288, n. 8.

15. Voir lettre n° 371.

16. Voir lettre n° 376, n. 2.

17. E.G. Bartlett a lui-même utilisé ce terme, ainsi qu'il a « mis les ménagements de côté » (4 ms.). Voir les lettres de Groulx à Émile Billette, n°s 362* et 373*.

18. Voir lettre n° 360*.

19. Paragraphe cité par Groulx dans *Une croisade...*, au chapitre sur les vacances : J'ai de bonnes nouvelles [...] connues. Je sais de vos camarades qui n'ont point passé un seul jour sans réciter l'office de la Sainte-Vierge, avec une âme pure. — Deo Gratias ! — Texte olographe presque identique à ce paragraphe de la lettre, dans *Art-Notes* : J'ai de bonnes nouvelles [...] sans réciter l'office [...] un bravo ! (57 ms.).

20. Avant de citer ce paragraphe dans *Une croisade...*, Groulx a cité un passage de sa lettre à un jeune de Valleyfield, publiée dans *Le Semeur* (vol. 6, n°s 11-12 (juin-juillet 1910) : 303-304) où il donne des détails sur la récitation de l'office. Il raconte aussi une

anecdote sur un « jeune humaniste », qui est à n'en pas douter Philiza Perras, qui se trouvait à Vaudreuil à la fin de juillet et au début d'août 1904 (voir lettre n° 368, n. 2) : « Pour ma part, je me souviens toujours avec émotion de ce jeune humaniste en visite chez moi avec quelques compagnons, un jour de juillet, et qui, après une belle et longue soirée à faire de la rame sur la baie de Vaudreuil, frappait à ma porte, à *minuit moins un quart*, et me disait le plus simplement du monde : "Voulez-vous me prêter votre bréviaire ? J'ai perdu mon office et je ne veux pas me coucher avant de l'avoir dit." » (*Une croisade...*, 1^{re} éd. : 197 et 2^e éd. : 189-190). Voir lettre n° 471, n. 7.

21. Malgré le départ de ces deux Eudistes, il y aura tout de même quatre Eudistes au collège : les Pères C. Guillemin, J. Hoëllard, L.-A. Jennet, qui sera le professeur de Philosophie, et J. Kerdal.

22. Voir lettre n° 378, n. 9.

23. Pour ses notes de cette époque sur le *devoir d'agir*, voir [*Académies et Action catholique...*] : 59-61 mss. Sur *L'Apôtre des jeunes*, voir lettre n° 366, n. 6.

24. Talents. Cf. lettre n° 376, n. 6. Groulx tient des propos similaires dans son article « La vie catholique » (voir lettre n° 385, n. 13).

376

À Philiza (Gabriel) Perras

+

Vaudreuil, 26 août 1904 ¹

Mon bien cher Phili,

Vous croyiez me relancer dans ma solitude à Montréal. Vous m'avez trouvé chez moi sans autre risque que celui de me distraire... agréablement au milieu de lectures pourtant empoignantes. Des circonstances – très incontrôlables, cela va sans dire – m'ont empêché de me cloîtrer cette semaine. Je me ferai moine ou moinillon comme cela vous ira, lundi prochain, emportant du monde cette réjouissance d'un mécompte qui m'aura valu des bons amis une quinzaine de prières.

En attendant l'heure de la retraite ², je paie mes dettes en matière de correspondances. Je tiens à me sentir au mieux avec tous mes frères avant d'aller faire mon sacrifice.

Que vais-je vous écrire à vous, mon Phili ? Si je vous adressais comme une sorte de petit programme de votre vie pendant les prochains dix mois ? L'année qui va s'ouvrir sera rude, je le prévois, j'aurai beaucoup à faire ; d'autres œuvres me sont nées. Je devrai faire le sacrifice de plusieurs lettres à Phili. Écrivons pendant que je m'appartiens.

Sans autre préambule, je débute donc.

1^o *Votre développement intellectuel*. Ici, je vous impose des redites. Tous vos efforts devront tendre à fortifier votre intelligence. Ce qu'il faudra à l'œuvre que vous voulez faire au milieu du monde, pour Dieu, ce n'est ni un tempérament de névrosé ni une trempe d'imaginatif. Il faut au bon lutteur une raison droite et équilibrée, une intelligence lucide, intransi-

geante dans la recherche de la vérité qu'elle veut entière, dont elle n'admet aucune contrefaçon, à qui elle ne veut aucune scorie comme aucun alliage. Faites-vous donc une de ces têtes, où il fait clair. Et comment ? Par l'effort à ne jamais être satisfait des notions vagues, à commencer d'aller jusqu'au fond du vrai par la réflexion intense. Plus d'études rapides, superficielles. Ne jamais croire posséder une vérité tant qu'on n'est pas en demeure de se dire : je sais bien ce que je sais, je pourrais l'expliquer et me faire entendre d'un enfant. Prendre l'habitude et le goût des recherches patientes, des corps à corps suprêmes de l'intelligence avec un problème incompris, une notion indéchiffrée. Vous m'entendez ? Il faut que vous en passiez par là, que tout jeune homme passe par ces rudes chemins sous peine de ne jamais atteindre à la virilité intellectuelle³.

2^o *Développement de la piété*. Rendre votre piété plus *solide*, plus affaire de conviction, sans y rien retrancher de ce qui vient du cœur. Dans ce but étudier avec amour et avec zèle la science religieuse dans l'auteur magnifique que vous aurez cette année (II^e vol. de Cauly)⁴. Faire de moins en moins consister le tout de la piété dans les pratiques extérieures, nécessaires mais n'étant que le corps de la piété. L'âme c'est le sentiment, la décision permanente de la volonté d'aller au devoir toujours, plus entièrement, et toujours pour des motifs qui tiennent plus étroitement à la volonté sur nous du Bon Maître. Regarder de plus en plus la piété comme ce qui sera la sauvegarde de votre vie, ce qui lui donnera de la continuité et de la dignité, comme ce qui vous gardera les nobles élans de votre jeunesse.

3^o *Développement de l'apôtre*. Développement plus magnifique parce qu'il doit être comme la résultante et l'efflorescence des deux autres. La formation de l'apôtre consiste avant tout dans le développement intense en soi de la vie du Christ. La vie du Christ se prend comme on prend la vie, l'âme d'un homme, d'un Maître, en s'approchant de lui, en vivant avec lui, en *collant* son âme à la sienne, en se constituant une règle de vie où les points de contact soient partout. Un principe à ne jamais perdre de vue pour vous qui avez conçu la noble ambition de donner votre vie au dévouement est celui-ci : l'intensité de la vie du Christ dans l'apôtre correspond toujours à une intensité proportionnelle de son action catholique publique⁵. Vérité d'expérience.

La formation de l'apôtre consiste encore dans la conception qu'il importe de prendre de la vie. Or la vie au sens de la conception catholique est essentiellement une vie à l'image de celle du Christ, le modèle divin. Donc, une vie dévouée pour l'amour de Dieu et des hommes au service des hommes et de Dieu. Les jeunes apôtres qui sont toujours choisis parmi l'élite, qui par conséquent sont nés avec un patrimoine moral, doivent se persuader que l'action catholique, le dévouement, le don de soi-même à Dieu et aux hommes ne doit pas être regardé par eux comme une vertu transcendante, une sorte de perfection de la vie réservée à de très rares privilégiés, mais que c'est tout uniment le devoir, le simple devoir, le seul

usage rationnel de ce que l'on a reçu, le rendement selon la justice de ceux qui ayant reçu trois, quatre, et cinq talents sont tenus en justice de rendre trois, quatre, et cinq talents ⁶. Prouver que la vie doit être dévouée serait entreprendre de prouver que la vie ne doit pas être égoïste parce qu'ici le milieu n'existe pas.

Utiliser les travaux d'académie, discours, articles. Un actionnaire ne devrait jamais rien dire ni rien écrire qui ne fût toujours de quelque portée morale. Nul plus que lui ne devrait avoir horreur du dilettantisme en littérature. Ne laisser jamais déborder que la vie dont on est plein. N'avoir pas d'autre profession, d'autre état, d'autre vie que celle ou celui d'apôtre. Vous ambitionnez que ce soit la vie, l'état de votre âge viril ; assurez-vous le bonheur d'une réalisation en faisant que ce soit l'état, la vie de votre adolescence.

Se proposer de répandre le goût des nobles lectures. N'avoir ni relations, ni amitiés où l'on soit soi-même comme terme, où l'on ne se propose d'agir et d'améliorer.

Je m'arrête ici, cher Phili. Vous entrevoyez les larges développements que je pourrais donner à ce thème fécond. Je sais un peu de votre idéal pour ce qui sera votre avenir. C'est l'ambition de vous procurer le bonheur d'une fidélité ⁷ rigoureuse à vous-même qui me dicte ce que je vous écris de meilleur. Pour être un bon serviteur de l'Église vous aurez besoin de prendre les trois développements esquissés ci-haut. Prenez avant tout le sens chrétien. Veuillez être un soldat de l'Église et ne veuillez être que cela. Prenez cette habitude de vie en ne faisant, en ne disant, en n'écrivant rien où déjà la préoccupation n'apparaisse de ce que vous voulez être. N'ayez pas dans votre vie, d'actes indifférents ; que tout aille, pousse au grand but. Je viens de terminer la lecture du III^e vol[ume] de la vie de Vuillot ⁸ récemment paru. Savez-vous ce qui m'étonne et ce que j'y admire le plus ? C'est l'admirable unité de cette vie. Le grand lutteur n'a jamais abordé un sujet de politique, d'art, de littérature, d'histoire, de critique, de science que la religion n'y fut intéressée. Jamais un article, jamais une polémique de dilettante. Toujours l'Église, toujours la foi à sauvegarder, à expliquer, à donner.

Il se fait tard. Je vous dis bonsoir. Vous êtes toujours mon Phili, mon affectionné Phili.

Amitiés à Émile ⁹.

L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de P. Perras du 23 août 1904, 8 p. mss.

2. En plus de la retraite de deux jours à Valleyfield (voir lettre n° 372, n. 7), Groulx se proposait de faire une autre retraite, au Sault-au-Récollet chez les jésuites (voir lettre n° 374,

n. 8). C'est finalement au Grand Séminaire de Montréal où il entrera le lundi soir 29 août, qu'il la fera, jusqu'au 2 septembre 1904. Il laissera des réflexions sur 9 f. (25 cm x 20 cm) qu'il a titrées : « Retraite au Grand Séminaire de Montréal ». Dépouillement : 30 août 1904 : « Vertu solide » (f. 1-2) ; 31 août : « Vie tiède » (f. 2), « Chemin de croix » (f. 2-3) ; 1^{er} septembre : « L'esprit de sacrifice » (f. 3-4), « L'esprit d'apostolat » (f. 4-6) ; 2 septembre : « L'imitation du Christ » (f. 6-7), « La dévotion au Sacré-Cœur » (f. 7-9). En conclusion, il écrira : « J'ai fini ma retraite. Il me semble que je m'en vais plus apôtre, plus prêtre [...] Je méditerai souvent l'humilité et la charité envers le prochain et je m'exercerai particulièrement à l'acquisition de ces deux vertus. J'adopte comme ma dévotion première la dévotion au S[acré]-C[œur] [...] Je me fais prêtre-adorateur. » (FLG 07 07).

3. Expression qui fait désormais partie du vocabulaire de Groulx et où se reflète l'influence d'Ollé-Laprune (voir lettre n° 368, n. 7).

4. Le manuel de Cauly a paru dans la collection d'ouvrages classiques pour l'enseignement secondaire dirigée par l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne et publiée chez Poussielgue. Parmi les autres auteurs de cette collection, citons Ragon, Lechatellier, Mouchard, Branly et Klein.

Eugène-Ernest Cauly (1841-1912) a été aumônier du lycée de Reims (1875-1885), curé et finalement vicaire général de l'archevêché de Reims et protonotaire apostolique. Son *Cours d'instruction religieuse à l'usage des catéchismes de persévérance, des maisons d'éducation et des personnes du monde*, en quatre volumes, « a joué longtemps d'un grand crédit » (L. Laplatte, « Cauly », *Dictionnaire de biographie française*, t. 7, Paris, Letouzey et Ané, 1956, col. 1451). Ces quatre volumes sont *Le Catéchisme expliqué*, *Histoire de la religion et de l'Église*, *Recherche de la vraie religion* et *Apologétique chrétienne*. En 1898, le *Cours* en était à sa cinquième édition (Paris, Poussielgue). La première édition du premier des quatre volumes a paru en 1885, et ces volumes ont connu, selon les cas, de 6 à 12 réimpressions, jusqu'en 1904.

Sur l'importance de la formation religieuse, voir lettre n° 344, n. 6.

5. Cf. lettres n°s 371 et 375, n. 15.

6. Cf. lettre n° 375, n. 24.

7. Groulx écrit : fidèle.

8. Eugène Vuillot, *Louis Vuillot*, t. III (1855-1869), Paris, Victor Retaux, 1904, IV, 602 p.

9. Émile Léger.

377*

À Albert Benoit

[Vaudreuil, fin août 1904]¹

1. Réponse à la lettre de A. Benoit du 23 août 1904, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Benoit à L.G., 12 septembre 1904 : « [...] Cet aveu répond en quelque sorte à votre 3^e question : "[...] quel courage je me sens pour aller à mes devoirs d'aujourd'hui ? » [...] à votre 2^e [...] à savoir : "où j'en suis dans ma vie religieuse ? ce que je fais pour développer la vie du Christ en moi ?" [...] votre premier point "conception de la vie, conception de mon rôle dans l'A.C.J." [...] » (2, 6, 9 mss).

+

Vaudreuil, 4 sept[embre] 1904¹

Mon très cher ami,

Je n'essaie pas d'excuses² et je veux croire que votre bon cœur n'aura pas à pardonner. M. A. Hébert, que vous rencontrerez au Collège Canadien en octobre vous expliquera ce qui doit être expliqué. Il vous démontrera comment avec un souvenir que l'éloignement ne fait qu'aviver je n'ai pu trouver le temps de vous écrire ni aussi longuement ni aussi convenablement que je l'aurais voulu. Restaient les vacances où j'ai commencé de m'appartenir un peu. J'ignorais le lieu de *vos repos* et ce n'est qu'hier qu'Albert Benoit³ m'a fait vous retrouver en Suisse⁴. Il m'a fait part en même temps du succès de vos derniers examens. J'en savais déjà quelque chose par une note publiée dans les journaux, me souvenant de l'envie terrible que j'avais eue d'être un des premiers à vous porter d'ici la joie que nous en éprouvons pour vous, pour nous et pour la *Cause*.

Je ne vous dis rien des choses de la jeunesse pendant les derniers six mois. De vos correspondants vous en aurez déjà instruit. Et dans quelques jours le 1^{er} n[umér]o du *Bulletin*⁵ de l'Association ira vous porter un compte rendu assez complet de ce qui fut notre deuxième Congrès. Si vous étiez près de nous, vous nous seriez d'un grand service surtout au point où nous sommes. L'Association traverse actuellement sa véritable période de début. Jusqu'ici on s'est rassemblé, on s'est organisé, on s'est donné un programme. Reste à agir. Mais quelle sera l'action ? où porter ses premiers efforts ? quelle doctrine prêcher ? quelle attitude prendre ? à quelles questions se donner en premier lieu ? quelle sera l'action précise du Bulletin ? Autant de questions semi-angoissantes. Ce pauvre Albert encore hier me faisait part de ses hésitations, de ses inquiétudes. Et à mon regret je n'ai pu lui être de quelque lumière, la distance à laquelle forcément j'ai dû suivre le mouvement ne m'ayant pas mis assez face-à-face avec ses exigences et ses orientations. L'état des choses est un peu ce que nous avions prévu. On se ressent à l'heure présente des conséquences d'une fondation un peu hâtive. Le mouvement du Congrès certes a donné. Il a gagné en superficie (très superficielle) fort peu en intensité. Nous avons eu nombre de noms, en définitive fort peu d'adhésions. Des trois cents et quelques jeunes gens qui se trouvaient aux séances, à peine une élite, cela se comprend, devaient prendre la chose et l'âme de la chose. On veut agir, ni le cœur, ni la volonté ne manquent chez bon nombre ; ce qui fait défaut, à mon sens, ce sont les conceptions, c'est la notion de la vie catholique et de l'action sociale. Quels sont les lieux aujourd'hui où l'on enseigne aux jeunes gens qu'il n'y a pas d'autre vie, de vraie vie, hors la vie consacrée

pour l'amour de Dieu et des hommes au service des hommes et de Dieu ? Où leur dit-on que vivre en égoïste ou en indifférent n'est pas vivre, que la religion n'est pas une affaire individuelle ? Il en résulte qu'une rare élite instruite plutôt par ce qui lui est venu d'œuvres analogues à l'étranger que par ce qui s'est dit ou s'est fait autour d'elle sait l'action à faire et où il faut la porter, mais que le reste soupçonne à peine la vraie nature des efforts qui lui seront demandés et ne possède pas non plus la réserve d'énergies nécessaires.

Voilà une première difficulté. Ce n'est pas la moindre. Il en est d'autres pourtant. Le Congrès n'a pas réussi, malgré l'entente et l'effort des bonnes volontés, à faire la lumière dans toutes les intelligences. Il reste encore des milieux, où se recrutent les patrons les plus puissants de l'œuvre et ceux, parmi les vieux, qui s'en sont pourtant le plus occupés, qui gardent en dépit de tout d'étranges et de dangereuses conceptions. On persiste à ne voir et à ne vouloir voir qu'un mouvement de jeunes gens de collègues. La conséquence c'est qu'on conseille et qu'on impose ou à peu près la seule action préparatoire. On n'entend pas qu'il y a tout un bataillon de jeunes gens du monde déjà lancés, en état de faire un peu d'action publique. Et l'on s'effraie de la moindre hardiesse, de la moindre intention de conférence publique. Le Bulletin lui-même ne peut prendre alors que l'allure et l'esprit d'un bulletin de société de bienfaisance ou autre, affaire de nouvelles, de comptes rendus, de potins et de chiffres. Restent les milieux hostiles sur lesquels, je crois, le mieux est de se taire, en attendant que l'Association désarme les méfiants ou les peureux, par son esprit, par le bon grain semé et poussé. Il vaut mieux s'occuper, dans le moment, de la portion si considérable des esprits déjà gagnés et chercher comment nous pourrions faire complète et effective une adhésion imparfaite. Le travail à effectuer, à mon sens, est un travail tout de préparation, de formation, celui que nous avons rêvé, celui que nous avons résolument commencé dans notre petite action catholique, travail que le Congrès n'a pas suppléé, qu'il ne pouvait suppléer. À quoi bon parler de question ouvrière, de question sociale, entrer dans le vif des conflits d'idées, jeter le bon grain à pleines mains, si le sillon n'est d'abord creusé ? À quoi bon lancer le bataillon avant de lui avoir fait l'esprit et le cœur, avant de lui avoir donné l'intelligence et la force de la lutte ? Ne vous semble-t-il pas alors qu'il faut à tout prix se reprendre de plus haut, remonter à la recherche des tout premiers principes et les prêcher à la jeunesse dans les Cercles d'études et par le Bulletin ? Qu'on donne les premiers soins à l'organisation et au bon fonctionnement des Cercles d'études, qu'on s'assure de conseillers et de directeurs aptes à la besogne et puis qu'on prêche la bonne doctrine, l'Évangile de la jeunesse qui veut être dévouée. Qu'on expose la nature, les conditions de la vraie vie catholique, qu'on travaille à intensifier la vie du Christ dans l'âme des jeunes, voilà ce que je me sens porté à proposer comme le tout premier travail. Et comme l'action est un excellent moyen, un indispensable moyen de former à l'action, qu'il fasse agir dans les limites et avec les

réserve d'une sagesse prudente. Que vous en semble, mon très cher ? Je vous prie de m'en dire votre avis ⁶. Je crois que pour circonscrite que soit cette première action, elle n'empêchera pas ceux qui s'en sentent les forces et le zèle de tenter davantage et de jeter les jalons d'une action plus étendue. L'important est que ceux qui ont l'esprit de la *chose*, ou du moins ceux qui l'ont au plus haut degré paient de leurs personnes et se constituent les évangélistes de la masse.

Au reste, le grand public, une bonne partie de la presse se sent toute prête à donner le petit coup d'épaule. On se montre généreux pour la reproduction des avis ou des travaux. Presque tous les évêques sont de nos fervents amis. Voilà qui est pour compenser les difficultés. J'ignore dans le moment jusqu'à quel point l'œuvre pourra se développer dans les Collèges. Je partirai demain pour Valleyfield où je demeure professeur de Belles-Lettres. Je pars l'âme remplie d'appréhensions ⁷. On vous aura dit qu'on est ouvertement hostile par là à l'œuvre de l'Association, malgré ce que pourraient laisser croire du contraire les lettres d'approbation ⁸ et les télégrammes officieux et officiels. On nous a fait savoir que nous aurions à nous abstenir complètement de ce « *mouvement imbécile* ». On le regarde comme chose « jésuitique », de nature à créer deux jeunesses, et à compromettre les études dans les Collèges. Vous voyez de chez vous l'atmosphère de cave où je dois vivre toujours. Mon isolement sera plus complet encore cette année. M. Nèpveu ⁹ s'en ira dans le ministère, et vous retrouverez à Rome, M. Hébert ¹⁰, non pas un actif précisément, mais un saint prêtre, un ami passionné des jeunes, un congressiste. J'aurai besoin que votre forte amitié me soutienne devant Dieu. Ma santé, non pas précaire, mais guère fortifiée m'impose de renoncer à une part de la besogne. C'est encore un sacrifice, les académies ¹¹ m'étant un si précieux moyen d'action. Mes chances pour Rome n'ont guère augmenté. Il serait téméraire de risquer une demande tant que je n'aurai pas les fonds et tous les fonds requis. M. Hébert s'engage à jouer de forts atouts pour moi auprès du directeur du Collège Canadien ¹². Fasse le ciel qu'il réussisse. J'ai besoin de ce voyage, non pour moi, et je crois être sincère, mais pour que mon action ne devienne pas tout à fait insignifiante. Je ne me crois pas assez humble pour dire du mal de moi, mais je crois avoir la conscience de mon absolue pauvreté en fait de lumières et d'études. Je ne l'éprouve jamais si cruellement que quand il m'arrive un nouveau dirigé. À ce sujet, vous ne sauriez croire avec quelle répugnance, ou plutôt quelle crainte, malgré toute mon envie d'être dévoué à ce cher, ce noble jeune homme, j'ai forcément accepté de prendre charge d'âme auprès de votre Albert. Le diriger, c'est diriger presque l'A.C.J. ¹³. Je vous en conjure, mon très cher Émile, faites-moi parvenir tout ce qui pourrait m'aider un peu. Il fut, il est resté votre fils. Il vous est connu mieux qu'à moi. Aidez-moi et priez pour moi. Je l'ai vu hier. Il a dû me croire bien timide tant je me sens écrasé sous le poids de la tâche et tant dans les débuts, je m'impose de prudence ¹⁴. Notre action catholique a pris pied à Rigaud, elle est solidement établie à

Ste-Thérèse ¹⁵, encouragée, patronnée des autorités, à Vall[eyfield] nous sommes onze ¹⁶. Les deux aînés, Léger et Gosselin entrent au Séminaire, cette année. Au revoir, mon très cher. Si c'était l'an prochain. Je vais essayer cette année tous mes talents financiers et en septembre prochain, je tente la Providence.

Tout cœur à vous in Xto
Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASSH.

2. Sa dernière lettre à É. Chartier remonte au 12 décembre 1903. Mais, par contre, la dernière d'Émile Chartier est datée du 2 octobre 1903.

3. Groulx l'a rencontré à Montréal après sa retraite (voir lettre n° 376, n. 2).

4. Après avoir obtenu son doctorat en philosophie à Rome, É. Chartier a voyagé en Suisse et en Italie pendant les vacances d'été, mais il sera de retour à Rome pour l'année universitaire.

5. Vol. I, n°s 1-2 (septembre-octobre 1904).

6. Dans sa réponse, É. Chartier abonde dans le sens de Groulx. Il aimerait que *Le Semeur* propose des héros, mette en scène les pages historiques du passé, les héros des luttes parlementaires, pour stimuler les jeunes et les inciter à marcher sur leurs traces (5 octobre 1904).

7. Dans une lettre à Émile Léger, Erle Bartlett laisse entendre que ce n'est pas tant de l'évêque que des autorités collégiales que viendront les principales difficultés : « His Lordship says he has forgiven me entirely. If he were only alone things would certainly come out better ! However, I surmised easily from some of his statements that we might expect many queer happenings next year. » (July 13th 1904 : 2-3 mss. ACRLG, Fonds Émile-Léger) Pour sa part, Émile Léger lui avait écrit : « Tu ne seras pas surpris d'apprendre que le Directeur [Avila-Pierre Sabourin] est très offusqué de notre concours au Congrès. MM. Vincent Bilette et Narcisse Lemay abondent dans des sentiments hostiles à l'Association et au Congrès. Le Directeur disait que nous ne sommes pas les coupables ; que cette affaire de Congrès est une affaire souterraine organisée par un quidam (?) dans le collège. Il a laissé sous-entendre que ce quidam en porterait toutes les responsabilités. Il n'est pas impossible que M. Groulx laisse le collège. On a l'air de le taxer d'esprit mauvais. Le Directeur a déclaré qu'il verrait lui-même à ce qu'aucun rameau de l'Association ne soit planté au Collège. Les vents roulent de noirs nuages à l'horizon. Sommes-nous à la veille d'un orage ? » (5 juillet 1904 : 4-5 mss. ACRLG, Fonds Émile-Léger) Finalement, les choses se sont tassées comme l'apprend Groulx à Chartier dans sa lettre suivante (n° 385).

8. « Je m'associe de tout cœur aux éloges et aux encouragements adressés par Monseigneur l'archevêque de Montréal à l'Association [...] » (Mgr M. Émard à A. Benoit, 28 mars 1904. ANQ-C, Fonds ACJC). Pour Mgr Émard, l'A.C.J.C. doit être un mouvement de la jeunesse universitaire, non une œuvre des collèges. Sur ce point, Albert Benoit écrit à Groulx, le 13 octobre 1904 : « Notre Association est bien une œuvre post-scolaire, mais notre bulletin a pour but de nous amener des membres & il doit nécessairement pénétrer dans les collèges pour nous préparer des étudiants. »

9. L'abbé Delphis Nepveu, le cousin de Sylvio Corbeil, nommé curé à Saint-Anicet. Groulx l'a connu au Séminaire de Sainte-Thérèse lorsqu'il était étudiant et il le retrouve à Valleyfield à ses débuts dans le professorat. L'un des rares prêtres du collège au courant du mouvement de l'A.C., c'est lui qui avait taxé l'atmosphère dans laquelle baignait l'A.C. de « vie des catacombes ».

10. Antonio-Adrien Hébert, qui deviendra l'un des grands amis de Groulx, s'embarquera pour Rome le mois suivant, en compagnie de l'abbé Louis Mousseau, le secrétaire de Mgr Énard, afin de poursuivre leurs études dans les universités romaines (*Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, vol. 3, n° 9 (septembre 1904) : 258). Par « congressiste », Groulx fait allusion à la présence de A.-A. Hébert au congrès de l'ACJC en juin 1904.

11. Groulx sera toutefois de nouveau directeur des Académies Énard et Sainte-Cécile. Sur l'Académie Énard qui agit comme cercle d'étude de l'ACJC, voir lettre n° 385.

12. É. Chartier le lui déconseillera fortement : « L'abbé Hébert [...] découvrira par lui-même les raisons majeures pour lesquelles il importe de ne pas faire jouer d'atouts ici ni de faire intervenir le personnage en question. » (5 octobre 1904 : 4 ms.) Sur le voyage à Rome de Groulx, voir lettres n°s 509* et 519.

13. A. Benoit est le président de l'ACJC. Or, Groulx a écrit il y a peu de temps : « Tel président, telle œuvre. » (Voir lettre n° 375, n. 13)

14. Dans sa réponse, Émile Chartier lui parlera des confidences que lui a faites Albert Benoit à ce sujet : « Albert m'a confié la part que son cœur entend vous donner dans la direction de sa vie. J'augure beaucoup de cette rencontre enfin venue ; vous étiez dignes l'un de l'autre [...] Quant à votre embarras actuel, estimez qu'il ne tardera pas à disparaître après quelques entrevues : au début, sa dignité vous étonne et vous tient à l'écart, peu à peu ses ouvertures et sa franchise vous rapprochent » (É. Chartier à L.G., 5 octobre 1904 : 3, 4 mss). Sur Albert Benoit, voir lettre n° 440.

15. Sur l'A.C. à Rigaud, voir lettre n° 218, n. 5. Pour le bilan de l'année 1903-1904 à Sainte-Thérèse, voir la lettre d'Émile Lambert à L.G., 7 juin 1904, 6 p. mss ; aussi lettres n°s 236, n. 5 et 263.

16. Émile Léger et Louis Gosselin ne seront plus membres actifs du Cercle Saint-Charles à compter de la première réunion le 25 septembre. Ils seront dorénavant membres priants. Ce jour même, une nouvelle recrue fait son entrée : Aldéric Leduc (*AC.CSC*, I : 177 ms. et II : 6-7 mss). C'est sans doute à ce moment-là qu'ils se sont surnommés « la Compagnie des Dix-Associés ». Aldéric Leduc utilise cette expression dans sa lettre du 17 janvier 1905 à L.G. : 5 ms. Dans *Une croisade...*, Groulx a quelque peu condensé l'histoire de la petite A.C. : « Au début, ils étaient quatre ; après une seule année de travail, ils passaient au chiffre de dix ; ce qui leur permit de s'appeler plaisamment : *La Compagnie des Dix-Associés* » (1^{re} éd. : 260 et 2^e éd. : 251).

379*

À ses parents

[Collège de Valleyfield, ca 7-19 septembre 1904] ¹

1. Lettre attestée par S.P. Pilon à L.G., 20 septembre 1904 : « [...] tant qu'à ta boîte de cartouche on a pas pu la faire changer [...] si tu viens tache de t'enporter des cartouches ton père à acheter le fusil de Beaulieu et il se fait des cartouches [...] » (3-4 mss). – Groulx prévoit une expédition de chasse aux canards ou aux perdrix. Féru de chasse et de pêche, il pratiquera ces sports presque jusqu'à la fin de sa vie. Parfois même, il confondra les deux sports, au point de « pêcher » à la carabine, plutôt qu'à la « ligne traînante ». « C'est à Vaudreuil aussi qu'il se livre, en clergyman, à ses sports favoris. Il aime la chasse, il aime la pêche, il s'amuse à scier du bois, il aime les longues promenades sur les coteaux, les excursions sur l'eau. Bon tireur il ne manque jamais sa cible et fait preuve d'une patience sans bornes. Il rampera – à 75 ans passés – toute une matinée pour atteindre des canards. En

plein mois d'octobre il n'hésitera pas à se jeter à l'eau jusqu'à la ceinture pour aller chercher sa proie et se vantera d'"avoir marché sur les eaux". Extrêmement rapide et adroit, en avril dernier [1966], il n'a pas hésité, dans l'étang que forme la montée printanière, chaussé de bottes comme un authentique fantassin, à s'approprier au fusil – je ne sais si c'est permis – deux brochets de façon aussi leste que sûre. Les siffleux, les ratons laveurs ont connu une triste fin grâce à son tir. Il y a à peine une saison qu'il a remis à mon mari carabine et fusil, se disant trop vieux pour ce sport. » (Juliette Lalonde-Rémillard, « Lionel Groulx intime », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10 (juin 1968) : 871-872. Voir aussi *Journal* : 224 et 303 ; *Mes mémoires*, I : 368 et 370 ; *Petit Journal des « Rapailages »* : 2 ms. ; Madeleine Dionne, « Notre chanoine », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10 (juin 1968) : 1034-1035.)

380*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, mi-septembre – début octobre 1904] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Benoit du 12 septembre 1904, 8 p. mss. Lettre attestée par A. Benoit à L.G., 13 octobre 1904 : « Les quelques mots que vous attendez [...] N.B. Je n'ai pas encore entrepris cette retraite pressante – priez toujours beaucoup pour moi ». (1 et 5 mss)

381*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, fin octobre 1904] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Benoit du 13 octobre 1904, 5 p. mss, dans laquelle ce dernier lui écrit : « Je viens d'adresser une lettre à M. Sabourin, votre Supérieur, c'est ainsi que j'ai adressé à 7 ou 8 collèges. Je sais que nous jouons gros jeu ; mais si nous sommes battus nous pourrions retraiter & prendre occasion de cet échec pour revenir à votre ancien plan de préparation obscure [...] Je vous prie de me dire au moins à moi toute votre pensée sur ce grand coup – et quelle attitude vous nous conseillerez en vue d'un échec à peu près total » (3-4 mss).

382*

À Émile Chartier

[Collège de Valleyfield, ca 20 novembre 1904] ¹

1. Réponse à la lettre de É. Chartier du 5 octobre 1904, 4 p. mss. Lettre attestée par É. Chartier à L.G., 6 décembre 1904 : « Arrivant presque à la veille de l'Épiphanie [*sic* ; pour l'Immaculée Conception, le 8 décembre], votre lettre est la *manifestation* nouvelle d'une sympathie ancienne comme la base où elle s'appuie [...] Il faut, mon Lionel, venir à Rome [...] Comme vous le dites si bien – et votre phrase prouve que vous m'avez compris – la jeunesse, qui a besoin de dévouements à son service, requiert surtout des idées et une direction. Ce double élément, Rome le fournit outre mesure [...] Je vous y attends donc, mon cher, et pour l'an prochain. Que vous faut-il ? Le vouloir, le vouloir encore et toujours [...] Demandez souvent, insistez [...] votre lettre. J'y reviens pour noter que notre concordance de vues à propos du Congrès n'a rien pour m'étonner [...] Pour ce qui en est de l'aristocratie intellectuelle [...] La position de *La Croix* ne me surprend pas non plus [...] je connaissais par ailleurs son impasse. Et je considère comme un coup de maître l'intrusion du Père Bellavance^a avec son coin des jeunes [...] Au sujet de ma collaboration [...] Les succès de l'Action me réjouissent profondément [...] Ne m'imputez point à mérite de vous les avoir fait connaître [P. Bellavance, Desranleau, Benoît, Roby, etc.] [...] En retour préalable de vos feuilles de propagande [les « Credo », voir lettre n° 357], croyez bien que j'ai recommandé l'œuvre et ses adhérents à saint Stanislas le 13 novembre [...] » (1, 2, 3, 4 mss).

^a Au sujet de *La Croix*, Albert Benoît écrivait à Émile Chartier : « *La Croix* continue à paraître, et, grâce au P. Bellavance qui en est pour ainsi dire le rédacteur, puisqu'il fournira chaque semaine les 4 ou 5 articles de réelle valeur, elle gagne un peu du terrain perdu par cet incapable de Bégin. Le Père y a institué un coin des jeunes, que lui, l'abbé Groulx, Roby ont déjà entretenu, que nous tous Guimont & le reste allons soutenir. Nous en ferons un moyen de propagande pour nos idées, un cri de ralliement pour l'association & le congrès de juin : ce sera peut-être le bulletin de l'Association jusqu'à ce que nous puissions en publier un complet & régulier. Le P. Bellavance m'a déjà dit qu'il songeait à vous demander une correspondance romaine pour *La Croix*, dans le coin des jeunes peut-être » (7 janvier 1904 : 4 ms. ASSH, Fonds Émile-Chartier).

383*

À Charles Chaput

[Collège de Valleyfield, fin novembre 1904] ¹

1. Réponse à la lettre de C. Chaput du 6 novembre 1904, 3 p. mss, qui lui écrit : « Nous avons bien hâte d'avoir de vos nouvelles, l'Association est-elle vivante ou languissante ou morte chez vous ? [...] N'y aurait-il pas moyen d'organiser un cercle d'étude parmi les jeunes gens de Valleyfield, je ne parle pas des collègues [...] J'aurais à propos du *Semeur* une petite faveur à vous demander, ne pourriez vous pas nous envoyer un ou deux articles et même obtenir de vos amis quelques articles [...] on m'a parlé d'un jeune Bartlett ; je laisse tout à votre zèle et à votre initiative. » Lettre attestée par C. Chaput à L.G., 1^{er} décembre

1904 : « Merci de votre bonne lettre, et un plus gros merci encore pour votre collaboration au *Semeur*². Nous publierons dans le mois de janvier, ou au plus tard en février votre excellent travail ; il fera beaucoup de bien à nos jeunes, étant propre à les réveiller et à les encourager. Courage et confiance, l'œuvre avance tranquillement et sûrement. Comptez sur ma discrétion comme je compte sur votre zèle [...] Benoit ne pouvant vivre loin de l'Association nous reviendra bientôt, traînant hélas après lui une santé délabrée [...] » (1 ms.) Voir lettre n° 366, n. 8.

^a « La vie catholique », *Le Semeur*, vol. 1, n° 6 (février 1905) : 121-126. Signature : L. Adolphe.

384*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, ca 21-26 décembre 1904]¹

1. Réponse à la lettre de A. Benoit du 20 décembre 1904, 2 p. mss, dans laquelle il lui demande : « Je tiens donc absolument à vous rencontrer durant vos vacances du nouvel an – ne fût-ce que pour l'instant dont j'ai besoin pour faire ma confiance & prendre votre conseil. » (2 ms.) Lettre attestée par A. Benoit à L.G., 29 décembre 1904 : « Je vous attendrai ici [chez lui au 449 rue St-Hubert, à Montréal] samedi [31] à une heure et demie [...] ». (1 ms.) Voir lettre n° 385.

385

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 26 déc[embre] 1904¹

Mon bien cher Émile,

Je ne vous arriverai même pas pour le jour de l'an. Il y a pourtant quinze jours que je me suis promis d'écrire à Rome. Je n'ai de ressource que de vous renvoyer à mon bon ami M. Hébert. Il sait, lui, ce dont se composent les journées de collège, et combien je suis né malgré tout le plus fidèle des correspondants.

Je brûle de vous apprendre une nouvelle. Vous me pardonnerez donc de me servir le premier. Je compte mon voyage de Rome arrangé². Dans deux ans, j'aurai la finance voulue : histoire d'un secours inattendu qui m'arrive de deux confrères ontariens. Il me serait peut-être possible de m'embarquer l'an prochain. Mais outre la grande difficulté dans les circonstances d'obtenir mon congé de l'évêque, il y aurait pour moi une demi-impossibi-

lité à me séparer de jeunes gens auxquels, sans me croire tout à fait nécessaire, je ne voudrais manquer pourtant sans une manifestation bien précise de la volonté de la Providence. Et puis, il y a la question des études préparatoires. Je voudrais me rafraîchir en philosophie, poursuivre mes études littéraires ayant l'intention de partir pour quatre ans, dont deux à Paris. N'importe, la grosse question pour moi, le *hic* c'était bien la question financière. Grâce à Dieu, la voilà pratiquement résolue et sans que j'y aie donné presque de ma peine. Ce qui me donne à espérer que je n'entreprends rien contre la volonté de Dieu.

Et maintenant que je vous parle de *notre* sujet. Notre sujet ! La question des jeunes est bien celle n'est-ce pas ? qui nous tient toujours le plus au cœur. Que vous en dirai-je que vous n'avez peut-être appris par d'autres voies ? Je vous transmets mes impressions toutes personnelles. Ma conviction est que le travail du début est modeste. L'avenir du Bulletin est assuré avec ses 1 500 abonnés ³, mais ce qui est la vie, ce qui est le *substratum* de l'Association sont en fait les Cercles d'études [qui] sont en petit nombre et ceux qui existent fonctionnent cahin-caha, les Directeurs manquant ou n'étant pas des hommes qualifiés. C'est du moins ce qui m'apparaît à distance. Ste-Thérèse a pris la crâne initiative de transformer son académie en Cercle d'études de l'Association et le dernier n[umér]o du *Semeur* contient un travail d'Émile Lambert ⁴. L'exemple sera-t-il suivi ? Il y faudra du temps. Et nous avons peut-être le temps de devenir Supérieurs de nos Alma Mater avant de voir le lever de ce beau jour. Lisez-vous *Le Semeur* ? J'y voudrais voir circuler une vie plus intense ; il n'est que le trop fidèle écho, cela s'enchaîne, de la vie de la société. Ai-je tort de prétendre que la rédaction ne sait pas pousser à l'œuvre la plus pressée, qu'Albert Benoit avait sagement indiquée et qui serait de créer, de façonner au plus vite l'esprit, l'âme commune parmi nous ? Les articles parus jusqu'ici vont un peu à droite et à gauche. Sans doute, tout cela s'affermira, se régularisera, je veux le croire, à mesure que l'action nous mettra plus en contact avec les réalités concrètes, et il vaut mieux, paraît-il, avancer en trébuchant que de piétiner sur place. Ce qui vaut mieux, c'est le courant de foi, de réveil qui passe un peu partout sur la jeunesse et même dans toutes les sphères et à tous les degrés de notre vie publique et qui a eu visiblement son origine dans l'influence magnétique du mouvement des jeunes. Je ne veux vous en citer de preuves – vrai signe des temps – que les alarmes sincères de nos grands quotidiens lors des dernières révélations maçonniques ⁵ et de l'élection de Godfroy Langlois ⁶ dans St-Louis de Montréal. En passant : Hérroux, devenu rédacteur de *La Vérité* ⁷ se tire merveilleusement d'affaire, et *La Vérité* était qualifiée par *Le Nationaliste* d'hier, le journal le mieux rédigé du Canada français. Et voyez un autre signe des temps : nous sommes actuellement ici trois abonnés à *La Vérité*, alors que j'ai si longtemps [été] le seul fervent de M. Tardivel.

Ma participation à la vie de l'Association se réduit à fort peu. La maladie de ce pauvre Albert qui devra bien, je le crains fort, s'éloigner plus

que temporairement m'enlèvera le seul pied-à-terre que j'y avais. Je me donne entièrement à mes jeunes d'ici. Il faut que je vous apprenne en effet que les gronderies promises et annoncées au sujet de mon coup de tête du Congrès⁸ ont dû être rengainées ou du moins qu'elles sont encore à venir. On me laisse plus que les années passées la plus large liberté. Et dites bien à M. Hébert, qui fut notre meilleur membre priant que nos Actionnaires font mieux que jamais bonne et utile besogne. Sur la proposition de mon président, le jeune Bartlett, l'Académie Énard qui se compose actuellement de membres de l'Action catholique, a statué d'agir comme Cercle d'études de l'A.C.J.⁹ Nous n'avons aucune relation avec le Comité fédéral, aucune affiliation ni officielle ni secrète. Et mes jeunes gens font bravement leur œuvre ; ils iront, je l'espère, jusqu'au bout de leur chemin, et *jusqu'au bout de leurs phrases*. Le 30 au soir, leur Président affirmera nettement devant Sa Grandeur, présente à la soirée d'« Au Revoir »¹⁰, qu'ils ont fait œuvre d'apôtres dans leurs travaux académiques et qu'ils y voient un devoir.

Je rencontrerai Benoit samedi prochain chez lui. Ce cher Albert est douloureusement éprouvé. Et je sens plus que jamais ma totale ou quasi totale impuissance de lui être utile dans la mesure où son âme aurait besoin. Nous n'avons pu correspondre régulièrement, lui ayant dû s'enfuir aux États-Unis après s'être interdit toute préoccupation d'un certain genre, et moi étant le plus entièrement absorbé dans mes œuvres d'ici. Que lui conseillerai-je ? Je ne sais ; il n'a voulu rien m'apprendre, se réservant pour le jour de la rencontre. Il m'annonce qu'il faudra songer à sauver sa pauvre tête pendant qu'il en est peut-être temps encore¹¹. Vous prierez bien pour nous, pour moi, pour lui, vous qui passez tous les jours à la porte des sanctuaires miraculeux.

Croiriez-vous que le mouvement nationaliste va son chemin ? On n'a jamais tant parlé qu'en ces derniers temps, dans nos revues et dans les journaux de la nationalisation de notre littérature et des matières d'éducation. Le dernier n[umér]o du *Bulletin du Parler français* vous portera l'intéressant article de l'Abbé Camille Roy¹². Nous vivons vraiment au point précis d'une orientation neuve, d'une sorte de *Renaissance*. Oh ! si nos Collèges voulaient ne pas se laisser prévenir par nos réformateurs maçonniques ! Si l'on voulait seulement se donner la peine de soupçonner que tout n'est pas pour le plus admirable dans le plus admirable des états de choses, et marcher prudemment mais fermement de l'avant ! N'y aurait-il que l'esprit national à insuffler à notre système d'éducation ? N'y aurait-il pas moyen de songer à nous faire autre chose que des chrétiens de serre chaude, chrétiens bourgeois et viveurs qui seront demain des repus dans le monde ou des curés moisissants ? Faisons-nous vraiment du catholicisme intégral dans nos Collèges¹³ ? Ne réduisons-nous pas la religion à n'être qu'un préservatif hygiénique pour le seul individu ?... Me voilà qui verse dans la satire ! Et comment voulez-vous que je n'aie pas quelque chose comme des crises de nerfs quand je coudoie quotidienne-

ment des gens, des prêtres ou des aspirants-prêtres qui se refusent à croire à la réalité des œuvres d'apostolat, qui les disent superflues et nullement à exiger d'un jeune homme, qu'elles appartiennent au seul prêtre – sous la réserve d'en faire lui-même je suppose ce qu'il voudra. Heureusement que j'ai mes jeunes gens avec qui je déverse mon cœur et ma tête ; autrement, je serais comme un équatorien égaré au milieu des glaces polaires... et de leurs habitants. M. Hébert comprendra que la situation est archi la même toujours. *Le Semeur* peut néanmoins pénétrer dans la maison. Deux élèves de Philosophie ont pris un abonnement. Nous n'avons osé tenter davantage.

Je vais donc vous faire mes vœux de nouvel an ; ils vous arriveront bien en retard. Mais les excuses sont faciles entre nous. Soyez donc toujours *jeune*, mon bien cher Émile, pour travailler toujours au service des *jeunes* ! Si jamais vous priez pour moi, ne demandez pas autre chose. Être jeune, n'est-ce pas être tout ? Si la jeunesse était vraiment la *jeunesse*, aurions-nous besoin de la travailler ?

Présentez mon meilleur souvenir au bon « *Camarade* » A. Hébert. Un autre à M. l'Abbé L. Mousseau, de même qu'aux quelques frères thérésiens qui seraient encore égarés parmi vous. Je vous recommande mon âme, mon bien cher, et je vous dis : Année bonne et sainte dans le Christ des jeunes.

Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 x 21 cm). Olographe. ASSH. É. Chartier a inscrit le lieu et la date de réception de la lettre : « Rome, 10 janvier 1905 ». Réponse à la lettre de É. Chartier du 6 décembre 1904, 4 p. mss.

2. Sur le voyage à Rome, voir lettres nos 509* et 519.

3. L'aumônier-directeur de l'ACJC, le Père Charles Chapat, s.j., parle de 600 abonnés dans sa lettre du 10 janvier 1905 à Lionel Groulx.

4. Émile Lambert, « La jeunesse catholique et la papauté (Discours du camarade Émile Lambert) », *Le Semeur*, vol. 1, n° 4 (décembre 1904) : 93-95 ; n° 5 (janvier 1905) : 100-109. Article de ton très ultramontain : « [...] nous trouvons en la Papauté un double idéal : personnel, parce qu'il rencontre nos aspirations, national, parce qu'il sert d'égide à notre patrie. Voilà pourquoi la jeunesse est debout pour soutenir et vénérer le prisonnier du Vatican ! Voilà pourquoi un autre bataillon juvénile de Canadiens-Français pourra mettre sabre au clair comme en 70 si jamais la canaille piémontaise vient à montrer la dent ! » (p. 94)

5. On s'occupe beaucoup des francs-maçons dans la presse québécoise des années 1900. Les révélations, fondées ou non, se multiplient, concernant soit la France, soit le Québec. Par exemple, la Ligue de l'enseignement et la franc-maçonnerie travailleraient à la fondation d'un collège laïque indépendant, mixte et neutre. Voir [S.a. (Henri Bernard ?)], « En franc-maçonnerie. Les projets de la secte », *Le Journal*, vol. 5, n° 296 (5 décembre 1904) : 4. Les francophiles de Montréal caresseront longtemps ce projet. Finalement, pour contrer l'implantation d'un lycée laïque, on s'entendra sur la création, en 1938, d'une

succursale montréalaise du collège Stanislas de Paris (voir Groulx, *Mes mémoires*, IV : 75ss).

Jean L'Éclairer reprend l'information dans « Garde à vous », *La Croix*, vol. 2, n° 25 (17 décembre 1904) : 1-2. Le même journal insère un article sur la fameuse affaire des fiches en France (à la demande du général André, les loges maçonniques montaient des dossiers contre les officiers suspects), voir André Chauveau, « L'histoire d'une conspiration maçonnique en France », *ibid.* : 2-3.

D'autre part, la candidature de Godfroy Langlois pousse *La Patrie* et *Le Journal* à se lancer dans une campagne anti-maçonnique et à dénoncer les francs-maçons de rite français au Québec. On va jusqu'à affirmer qu'il y avait 450 francs-maçons canadiens-français de tout rite à Montréal. Voir « Une campagne anti-maçonnique », *La Vérité*, vol. 24, n° 6 (1^{er} décembre 1904) : 6 ; « Les francs-maçons canadiens-français », *ibid.*, vol. 24, n° 7 (15 décembre 1904) : 5-6.

6. Godfroy Langlois (1866-1928), avocat, journaliste à *La Patrie* (1897-1903), au *Canada* (1903-1910), puis au *Pays*, est député à l'Assemblée législative de 1904 à 1914. Il est alors nommé agent général de la province de Québec en Belgique. Il est un des chefs de file de l'aile gauche du parti libéral, qu'il veut purger de son conservatisme social, de plus en plus manifeste sous la direction de Laurier. Il est – surtout à partir de 1907 – un des pionniers du néo-libéralisme au Québec, c'est-à-dire de la révision du vieux libéralisme afin de le rendre plus accueillant aux thèses social-démocrates et à l'interventionnisme d'État. En bon libéral, il croit que le progrès, l'adaptation au monde moderne passe par une réforme de l'éducation. Il se heurte plus d'une fois à l'Église, qu'il juge réactionnaire. Voir Patrice A. Dutil, *Une pensée progressiste au Québec : l'œuvre de Godfroy Langlois (1866-1928)*, Université de Montréal, Mémoire de M.A. (histoire), 1984, II, 201 p.

7. Omer Héroux a pris temporairement la relève de Jules-Paul Tardivel, décédé. Voir « La Vérité », *Le Nationaliste*, 25 décembre 1904 : 1 : « C'est aujourd'hui le journal le mieux rédigé du Canada-Français. »

8. Voir lettres nos 366, n. 10ss et 378, n. 7ss.

9. Dans *Une croisade...*, Groulx a reproduit une partie du rapport de l'Académie Énard pour l'année 1904-1905 : « Parmi les innovations, il faut ranger en premier lieu, une série de conférences où parurent à tour de rôle tous les académiciens. Les questions étudiées s'enchaînent logiquement comme une sorte de cours d'éducation générale pour les jeunes fait par eux-mêmes. Le procédé de préparation fut la méthode vieille mais recommandée des cercles d'études [...] Voici la liste des sujets de conférence : L'éducation de la volonté, La virilité intellectuelle, La distinction, L'honneur, Le courage, La jeunesse et le patriotisme, La jeunesse et la langue française, La jeunesse, *ses dangers* : passivité intellectuelle, alcool, indifférence religieuse ; *ses devoirs* : étude, dignité personnelle, convictions religieuses ». (1^{re} éd. : 180-181 et 2^e éd. : 176 ; tiré de *l'Annuaire du Collège de Valleyfield*, 1904-1905 : 42) Sur l'Académie Énard, voir lettre n° 403, n. 6.

10. Cette soirée qui se tient généralement la veille du début des vacances du jour de l'an revêt probablement un caractère tout intime puisque ni *Le Bulletin paroissial* ni *Le Progrès de Valleyfield* n'en font mention. On en trouve un compte rendu dans *Ouvrages et Rapports des séances publiques et Critiques des travaux annuels* de l'Académie Énard : « Discours du Président [Erle G. Bartlett] – Récitations : "Aux jeunes gens", de V. de Laprade (A[ldéric] Leduc), "Un drame" de Veuillot (E[ugène] Castonguay) – Discours sur le courage (A[thur] Goyette) – Scènes des *Précieuses Ridicules* et du *Médecin malgré lui* [de Molière] – Articles du *Cécilien* (É[mile] Billette, A[ristide] Parent, P[hiliza] Perras) – Paroles de Sa Grandeur, Mgr Énard. » (« Rapport annuel, 1904-1905 », 42-43 mss. Selon ce document, la séance aurait eu lieu le 29 décembre 1904).

11. Dans *Le Semeur* de février 1905, le nouveau président Antonio Perrault écrit que l'ACJC a été éprouvée : « Le Comité central de l'Association [...] depuis septembre [...] a même été presque renouvelé. Le dernier changement en date, mais le plus grave en résultat, a été provoqué par le départ du président de l'Association, le bon ami Albert Benoit [...] il était de nous tous le plus zélé, le plus ardent à promouvoir notre œuvre. La maladie le prive

de la joie qu'il ressentait à donner l'attention de son esprit, l'énergie et la générosité de son cœur au fonctionnement des groupes et des cercles d'études. » (« Un mot aux camarades », *Le Semeur*, vol. 1, n° 6 (février 1905) : 117-118). Voir lettre n° 384*.

12. Camille Roy, « La nationalisation de la littérature canadienne », *Bulletin du Parler français*, vol. 3, n° 4 (décembre 1904) : 116-123 ; n° 5 (janvier 1905) : 133-144. (Lu devant la Société du Parler français, séance du 5 décembre 1904). Voir Introduction II : cxii.

13. Dans son article « La vie catholique », publié au début de l'année suivante, Groulx écrira : « Au dernier congrès, nous nous sommes proclamés les pratiquants du catholicisme intégral ». Et d'expliquer ce qu'il entend par « la vie catholique intégrale », ce qu'il a déjà expliqué dans une lettre à E.G. Bartlett (voir *Le Semeur*, vol. 1, n° 6 (février 1905) : 121, 122 ; aussi lettre n° 375, n. 24.

386*

À Charles Chaput

[Collège de Valleyfield, fin décembre 1904] ¹

1. Réponse à la lettre de C. Chaput du 1^{er} décembre 1904, 1 p. ms. Lettre attestée par C. Chaput à L.G., 10 janvier 1905 : « Enfin nous allons publier votre article [voir lettre n° 383*] si bien fait et si propre à faire connaître le but et l'esprit de l'A.C.J. ; je l'envoie dès aujourd'hui à l'imprimeur pour qu'il paraisse dans le prochain numéro du *Semeur* [...] » (1 ms.).

387*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, fin décembre 1904] ¹

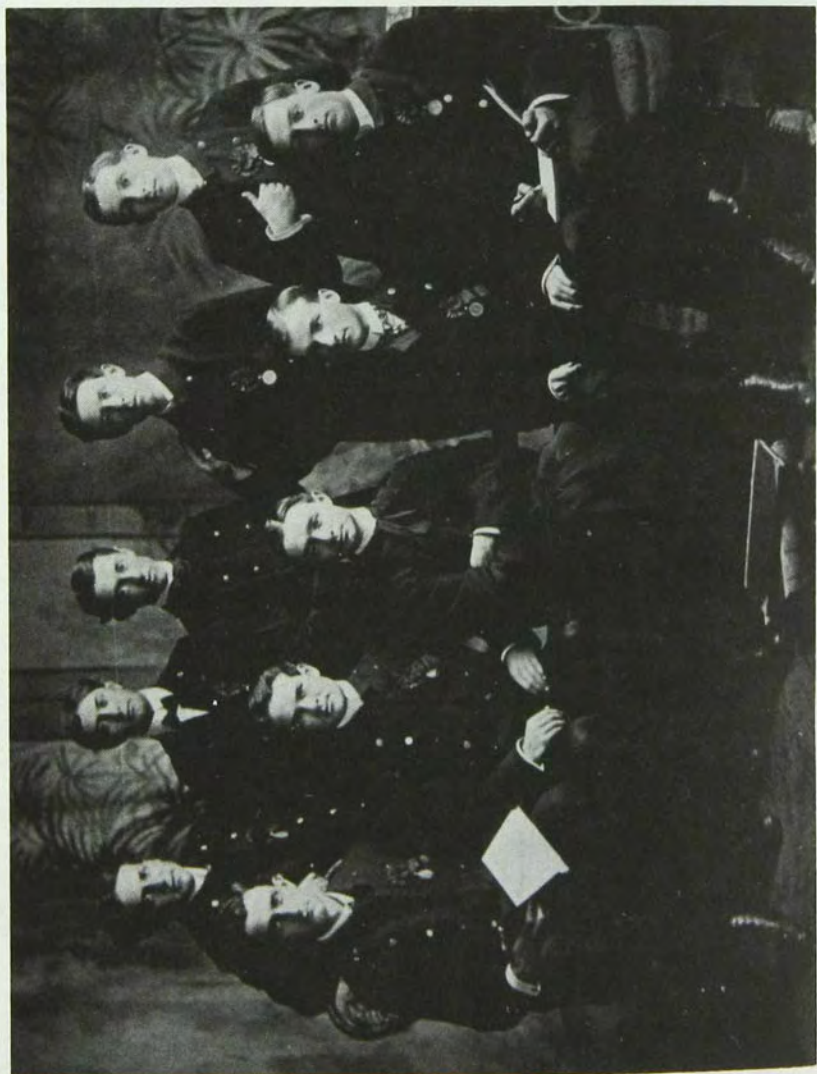
1. Réponse à la lettre de S. Corbeil du 15 juin 1904, 2 p. mss. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 4 janvier 1905 : « L'estime que je faisais de ta veine poétique quand tu étais écolier, demeure après la lecture de "*La mælle des lions*"^a. Ce sont des vers d'éminente inspiration [...] Que je suis heureux de ton départ pour Rome [...] Tu goûtes avec les disciples un bonheur que j'apprécie [...] » (1, 2 mss).

^a Poème daté du 24 décembre 1904 et dédié « À Erle Bartlett » (*Journal* : 785-788. Dernier texte du cahier V de son journal). Sur une version subséquente, Groulx a noté : « Je transcris ici une poésie lue en 1904 devant l'Académie Énard à Valleyfield, et que j'ai lue une seconde fois à notre petite soirée du dernier jour de l'an [au Collège Canadien à Rome]. » (*Journal* : 823, 18 février 1907 ; aussi 498-502). Ce poème a été publié dans *Le Semeur* (vol. 7, n° 10 (mai 1911) : 266-269. Signature : Lionel Montal).

Correspondance I

transcrits ici une poésie lue en 1904 devant l'Académie Émard à Valleyfield, et que j'ai lue une seconde fois à notre petite soirée du dernier jour de l'an [au Collège Canadien à Rome]. » (*Journal* : 823, 18 février 1907 ; aussi 498-502). Ce poème a été publié dans *Le Semeur* (vol. 7, n° 10 (mai 1911) : 266-269. Signature : Lionel Montal).

1905



388*

À Samuel Bellavance

[Vaudreuil, début janvier 1905] ¹

1. Lettre attestée par la carte de S. Bellavance à L.G. [s.d. janvier 1905] : « Merci de vos bons souhaits. Votre lettre me laisse deviner que vous vous adresserez plutôt directement à la jeunesse : ce serait peut-être la meilleure façon. Je veux donc, vous le voyez, ne pas être trop pessimiste^a. Au reste, je n'ai jamais douté que vous ne puissiez faire joli et bien. Je vous souhaite de tout cœur de faire beaucoup de bien, tout le bien que rêve votre âme d'apôtre. »

^a Groulx lui parle sans doute de l'article qu'il est en train d'écrire : « La préparation au rôle social », et de la crainte qui l'anime à la pensée de l'accueil qu'on lui fera. Crainte clairement exprimée dans sa lettre à Joseph Laframboise du 28 mars 1905 (n° 392).

389*

À Aldéric (Augustin) Leduc

[Vaudreuil, début janvier 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Leduc du 31 décembre 1904, 3 p. mss. Lettre attestée par A. Leduc à L.G., 17 janvier 1905 : « [...] Je réponds tardivement [...] à votre bonne lettre des vacances ! [...] Vous dire que je n'oublie pas mes amis de l'A.C., ce serait inutile. Vous dire que je n'oublie pas le Père des actionnaires, ce serait encore plus inutile [...] » (1, 4 mss). – A. Leduc est en congé de maladie dans sa famille.

390

À Philiza (Gabriel) Perras

+

Vaudreuil, 5 janvier 1905 ¹

Mon bien cher Phili,

Vous m'avez écrit mieux que des souhaits ; vous me racontez ce que j'ai pu faire de bien à votre chère âme. Ma meilleure joie de l'année qui s'en va aura été ce témoignage venu de mes fils spirituels ² que le Christ a fait pousser en eux les germes de l'apôtre. Rien ne pouvait m'être plus cher parce que le Maître m'a fait cette grâce de ne rien désirer plus ardemment. Vous êtes bien heureux, mon Phili, si vous avez su prendre la conviction

que l'apostolat est le seul usage rationnel qu'un chrétien puisse faire de sa vie. C'est une conquête que celle-là. Et moi, qui vous connais, parce que vous êtes le fils de mon âme, non je ne suis pas tenté de crier, comme vous avez paru le croire, à l'enthousiasme juvénile, à la stérile verbosité. Je crois à la sincérité des paroles qui ne sont que l'écho d'un cœur convaincu ; je crois au dévouement de qui rend le son d'une âme dévouée. Oh ! sans doute, je vous veux encore et toujours plus apôtre ; je ne crois pas qu'on ait acquis le droit de se dire un vrai disciple de Jésus-Christ par cela seul qu'un jour nous nous serons penchés sur une âme qui nous y avait conviés. Il ne faudrait pas se croire un sacrifié parce qu'on a donné une parcelle de soi-même. Je veux rendre ce témoignage néanmoins à mes chers actionnaires que les convictions de l'apostolat, du dévouement aux autres après avoir été dans leur âme quelque chose comme des flambées d'enthousiasme, des coups d'ailes sans vigueur du côté d'un idéal momentanément aperçu, sont aujourd'hui devenues comme la chaleur de vos veines, cet élément, ce dépôt d'habitudes acquises, de désirs permanents qui feront désormais le fond de votre vie. Apôtres, vous l'êtes bien vraiment par toutes les fibres qui chantent dans un cœur de jeune homme. Et moi, je vous le répète encore, c'est la joie de ma vie de vous voir ainsi grandis. Quelles belles ripostes je me surprends à donner quelquefois au-dedans de moi-même à ceux qui m'avaient prêté, au début de ma tentative, que je présumais trop de la jeunesse, que je cédaux emportements d'un idéalisme excessif ! Je ne demandais qu'à susciter quelques apôtres du milieu des jeunes ; je n'ambitionnais que de faire rendre à l'âme de la jeunesse qu'on dit si riche de trésors ignorés le maximum d'intérêt d'un capital qui a mérité mieux que la rouille ou que la mainmorte et l'on m'avait dit : vous reviendrez de ce bel enthousiasme, vous guérirez de vos rêves trop jeunes. Ce qui m'arrive de bonheur aujourd'hui, après quelques années seulement que j'y ai mis du moins mauvais de mon travail, c'est ma récompense pour avoir cru d'une foi intrépide aux nobles instincts des jeunes, pour avoir tenté de prouver qu'il n'est rien qu'on doive espérer du jeune homme pour peu qu'on le mette à l'école du dévouement et du sacrifice et qu'on inocule dans ses veines, le sang pur, le sang rédempteur du Christ.

Nous laisserons dire désormais tous les écœurés, tous les blasés qui n'ont jamais pour égayer leurs jours ternes, le moindre rayon, de ceux qui montent d'une imagination encore jeune et fraîche. Il est bien possible que nous ayons trop embrassé, que les étreintes de nos cœurs soient plus larges que ne le pourront jamais être celles de nos bras, que nous assistions à la mort de beaucoup des rêves qui vous font le mirage au bout du chemin de votre dix-huitième année. Nous aurons pour nous réfugier, pour nous attacher avec espoir à la certitude de ne pas tout trahir, le travail déjà fait, le travail du présent qui pour être modeste n'en doit pas moins compter pour quelque chose devant Celui qui tient compte d'une bonne pensée

comme d'un bon mouvement. On peut croire à l'avenir, quand le présent l'assure. La jeunesse féconde prépare la virilité serviable.

Je ne voudrais pas jeter dans la tête de mes jeunes gens des rêves présomptueux. Mais savez-vous, mon Phili, à quelles immenses ambitions, mais raisonnables après tout je me laisse prendre quelquefois ? Je me dis que si nous savons être assez persévérants, si nous sommes jusqu'au bout de bons ouvriers du Christ, travaillant même sans relâche à devenir meilleurs, il ne sera pas au-dessus du travail et des efforts dépensés, d'espérer avec l'aide de Dieu, la levée d'une génération neuve, catholique, enthousiaste, chevaleresque telle que nous l'aurions aperçue dans les brumes dorées qui nous voilent encore le dénouement de l'avenir. Regardons l'histoire. Est-ce que les grandes époques, celles qui ont jeté des routes d'ascension sous les pas de l'humanité, n'ont pas tenu à la réunion providentielle d'une trentaine d'hommes au plus qui avaient avec eux le talent, surtout, le travail, le dévouement, l'énergie, la persévérance, l'amour indomptable du Christ ? Je dis : trente ; les apôtres n'étaient-ils pas douze ? Et qui donc osera dire combien nous serons d'unités sinon intellectuelles, au moins généreuses, si chaque année seulement nous arrachons quelques jeunes hommes à l'existence déflorée du vulgarisme et de l'insignifiance pour les jeter dans la fournaise ardente de l'action catholique.

Eh bien ! qu'en pense mon Phili ? N'est-ce pas que je vous ouvre des horizons magnifiques ? N'est-ce pas qu'il vaudrait la peine de prier pour le lever d'un pareil jour ? Oh ! mon Phili, soyons avant tout de bons priants ! Sommes-nous des hommes assez surnaturels ? Vous voulez que rien ne meure de ce qui vit en vous aujourd'hui, cher Phi ; oh ! alors, rapprochez-vous toujours, toujours, toujours de plus en plus du Christ. Il m'a été donné de comprendre, encore ces derniers jours, ce qu'ont d'éphémères les aspirations n'ayant pas racine au fond d'une nature surnaturalisée. Rien de vivant, et surtout rien d'immortel hors le Christ. C'est Lui, rien que Lui qui vous fera vivre, qui fera de mon Phili un autre André Renaud³, un autre souffrant résigné, même joyeux. Je demande pour vous au Maître, la force et la santé ; je lui demande bien plus que votre âme profite de ses souffrances et que Phili soit toujours comme et mieux qu'à 18 ans un ardent apôtre du Christ.

Mes meilleurs souhaits à votre famille. Au cher Émile⁴, tout ce que pourrez dire de bon et d'affectueux.

Croyez à une affection qui n'a plus à se renfermer dans les formules.

In Xto
L. Adolphe

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de P. Perras du 3 janvier 1905, 4 p. mss.

2. Voir aussi la lettre d'Aldéric Leduc du 31 décembre 1904.
3. Groulx écrit dans son cahier [*Académies et Action catholique...*] : « André Renaud - et le N[ouveau-]Testament - (Mèche qui fume - roseau brisé) ». (70 ms.)
4. Émile Léger.

391*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, fin janvier 1905] ¹

1. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 12 février 1905 : « [...] Ta dernière me fait croire à de la fatigue chez toi [...] Ton programme d'Académie est national^a, sérieux, vaste [...] Je suis heureux que tu m'aies fourni l'occasion de revenir sur la question de l'Acad[émie] Énard^b avec Louis [Gosselin] [...] » (1, 2 mss).

^a Sans doute le programme de l'Académie Sainte-Cécile que Groulx a envoyé à *La Vérité* (voir lettre n° 403, n. 5).

^b Sur l'Académie Énard, voir lettre n° 403, n. 6.

392

À Joseph Laframboise

+

Collège de Valleyfield, 28 mars 1905 ¹

Mon bien cher Ami,

Il faut répondre tout de suite à une bonne lettre comme la vôtre. Vous me permettrez toutefois, sans fausse modestie, de m'étonner un peu de tout le bien que vous osez dire d'un article ² bâclé au prix d'incroyables difficultés, dans un tas de travaux qui me criaient : hâte-toi, enfin un vrai travail d'arrache-pied que j'avais, en le terminant, glorieusement qualifié de *bousillage*. Cela prouve que vous avez un bon cœur, que vous êtes bien du nombre de ces très rares mortels qui veulent être ³ de mes amis, car il n'y a qu'eux pour oser penser un peu de bien de mes actions comme de mes écrits ⁴. À mon tour donc, bien cher ami, un merci du cœur !

Vous avez l'obligeance de faire allusion à la réserve peut-être *méfiant* dont vous vous êtes cuirassé contre moi, dans le passé. Allez, soyez sans scrupule ; il y a beau temps que je vous ai pardonné. Je ne vous ai jamais tenu coupable de ne pas comprendre plus tôt un homme qui ne peut qu'avoir un méchant caractère puisque si peu se peuvent résoudre à

l'aimer⁵. Et du reste, comme vous vous êtes bien racheté depuis, par cette affection, je le sais, chaude, et surtout, *loyale*, dont vous m'avez soutenu peut-être plus que vous ne le croyez. Vous en croirez l'aveu d'un pauvre sire qui n'a jamais été vu « dans les couloirs d'ambassade », j'ai besoin dans mon isolement et dans mes œuvres, si modestes soient-elles, de bonnes âmes qui me soient un appui et une force. Je n'en suis plus à me croire comme dans le passé, un dangereux utopiste, ou pour le moins, un terrible original. J'ai fini par découvrir que ce qu'on appelait *mes rêves*, *mes ambitions*, ne sont après tout que le bon sens, que la raison, que les germes de la vraie vie, que la vraie foi, que la vraie éducation, que la seule école où mettre l'âme des chers jeunes. J'ai découvert surtout que les mêmes idées, les mêmes projets, les mêmes visées allaient merveilleusement aux âmes jeunes ou autres où j'ai rencontré de la noblesse et de l'élévation ; et cela m'a suffi et m'a relevé. Je ne me serais pas senti néanmoins assez fort pour aller jusqu'au bout sans cette phalange de cœurs généreux, ceux de mes jeunes et ceux de mes amis plus vieux, que la main de la Providence, tendre comme celle d'une mère⁶, a rapprochée de moi, pauvre indigne, pour me défendre toute hésitation, tout regret, tout regard en arrière, pour me faire comprendre que l'homme dont la vie a été entourée de tant de forces, de tant de soutien, de tout ce qu'il y a de plus généreux comme cœur et comme affection, n'a plus le droit de rien réserver de son âme comme de son existence, mais qu'il doit aller jusqu'au don le plus absolu de soi-même. Vous le voyez donc : le peu de bon que je puis avoir au cœur, je le tiens, pour une part, de vous, mes bien chers amis ; et c'est vous dire, que l'homme jugé « en certains lieux », comme si froid, si glacial, si hautain, si orgueilleux, si intransigeant, si impénétrable, se croit pourtant une âme sensible, un cœur loyal, honnête, bienveillant, tendre, assez tendre pour éprouver des besoins d'une affection infinie. L'affection des bons cœurs aura joué un grand rôle dans ma propre vie. Que deviendrais-je si la main divine faisait subitement le vide autour de moi ? On me parle quelquefois de mon dévouement pour les jeunes. Sait-on qu'on n'a guère de mérite à se dévouer pour ce qu'on aime si passionnément, et vous le savez si j'aime la jeunesse avec passion. Et si des jeunes comme *les nôtres* méritent qu'on ne les affectionne pas d'autre façon.

Priez bien pour votre ami, oui *l'un des vôtres*. Ce n'est pas une simple demande que je vous fais là, c'est une instance ; je ne vous prie pas, je vous conjure. Avez-vous compris qu'avec les lourdes responsabilités qui pèsent sur mes épaules de pygmée, je ne puis m'en tirer qu'à la condition d'être *un saint*, et hélas !... je ne suis pas un *saint*.

Je vous recommande aussi un autre article que j'élabore en ce moment : « La préparation au rôle social⁷ ». J'ai bien peur d'y dire quelques vérités désagréables aux éducateurs de nos Collèges et de me mettre à dos toute la phalange *des vieux*⁸. Y songez-vous ? oser dire que le système d'aujourd'hui ne prépare que des *pleutres*, que des âmes de *ouate*, des

communiant par abonnement hebdomadaire ou semi-hebdomadaire et qu'il serait temps de songer à faire des hommes, des catholiques, mieux que cela, des *apôtres* ! Priez pour qu'on ne me ferme pas la *Revue* et que ma pauvre plume suscite de nouveaux amis à la chère jeunesse.

À vous fraternellement dans le cœur du Jésus des jeunes.

L'Abbé Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ACDV. Réponse à la lettre de J. Laframboise du 27 mars 1905, 4 p. mss.

2. L[ionel]-A[dolphe] G[roulx], « Une âme de moine », *Revue ecclésiastique de Valleyfield*, vol. 15, n° 3 (1^{er} février 1904) : 76-83 ; n° 10 (15 mai 1904) : 293-304 ; vol. 17, n° 4 (15 février 1905) : 116-121 ; n° 6 (15 mars 1905) : 175-185. Voir *Introd.* : cvii s.

3. Groulx écrit d'abord, puis rature : veulent **bien** être

4. Dans sa lettre à Groulx du 27 mars 1905, l'abbé Laframboise écrit : « Je viens de terminer la lecture de votre travail sur le Père Didon. Et bien que je n'aie pas le temps, et encore moins le talent, de vous écrire, je ne puis cependant pas résister au désir, bien vif, de vous embrasser affectueusement. C'est vous dire combien j'ai joui en vous lisant. Vous ne me supposerez pas, je l'espère, l'intention de flatter. Ce n'est pas à vous que j'ai besoin d'ajouter que je suis sincère en vous écrivant.

« Bien que votre travail soit tout entier, pensé et exprimé, de main de maître, ce sont surtout deux paragraphes qui m'ont spécialement déterminé à vous offrir mon admiration et mes remerciements. Je ne les transcrirai pas ; je me contente de vous les signaler.

« L'un commence par ces mots : « En certains lieux, la mode n'en reste pas moins de ranger le nom du dominicain parmi des mauvais génies de l'Église, etc. »

« Et l'autre, le suivant : « On a dit de lui qu'il fut un violent, etc. »

« Je désirerais ardemment que ces vérités fassent leur chemin, atteignent leur but, qu'elles trouvent la route du cœur de ceux qu'elles pourraient *le plus intéresser*.

« Il y a si peu de franchise, de sincérité de nos jours, même chez quelques-uns de ceux qui, par état, par vocation, devraient prêcher d'exemple. Vous en savez quelque chose et moi aussi.

« Ces vertus sont si facilement remplacées, surtout aujourd'hui, et surtout en certains lieux par "la diplomatie tortueuse où va se fourvoyer trop souvent la droiture sacerdotale", — et qu'on est loin de "laisser aux couloirs ou aux antichambres d'ambassade".

« En effet ce serait leur place, mais ça sert si bien parfois la diplomatie !

« Je vous redis donc : merci du cœur, en mon nom personnel, et je ne crois rien dire de trop en ajoutant que je me fais ici l'écho de tous ceux qui ont préféré souffrir *de la diplomatie* que d'en avoir eux-mêmes ; de ceux qui, comme le Père Didon, ont mieux aimé se compromettre, que de se formé [*sic*] un "goût dépravé des finesses abusives"...

« Que cette admiration et cet embrassement affectueux ne vous surprenne [*sic*] pas trop, de la part d'un pauvre ignorant qui fut *trop longtemps sans vous connaître*, mais qui, grâce à Dieu, a fini par ouvrir les yeux, par vous connaître enfin, et par vous comprendre, et qui est profondément convaincu qu'une amitié sérieuse et sincère, à vous adressée, est pour toujours placée bien au fond de son cœur. Cet ignorant et cet aimant c'est vous le savez

« Joseph Laframboise, ptre »

Cette lettre mérite d'être citée en raison des graves difficultés qui, plus tard, opposeront Laframboise et Groulx.

5. À cette époque, Groulx s'accuse à maintes reprises de la froideur apparente qu'il affiche, de la difficulté qu'il éprouve à communiquer ses impressions et ses sentiments : « Je

suis toujours surpris, quand je me relis, comme je demeure toujours au-dessous de ce que je sens ; même constatation dans mes rapports extérieurs avec mes amis. Rien ne paraît dans ma figure de mes sentiments pour eux. Je sens vivement ; dans un discours, dans une simple lecture touchante, j'ai peine parfois à maîtriser l'émotion qui m'étouffe la voix : ce sont là des ébranlements passagers et pour les produire il faut un effort, un choc, une secousse. Les passions du dedans n'arrivent à s'exprimer au dehors que péniblement et presque à regret. Rien qui me convienne mieux, toute proportion gardée, que ce que Lacordaire disait de lui-même dans une lettre à Mde Swetchine : "Le cœur de l'homme, le mien surtout, est comme ces volcans, dont la lave ne sort que par intervalles, après une secousse... J'aime, j'en suis certain ; j'aime et profondément ; et néanmoins il est vrai qu'il y a en moi quelque chose que je ne puis pas nommer, qui cause de la peine à ceux que j'aime. Ce n'est pas de l'âpreté, je suis doux ; ce n'est pas de la froideur, je suis passionné ; c'est quelque chose d'entier, qui est trop oui, ou trop non... une habitude du silence qui me suit partout sans que je m'en doute. Combien j'ai de la peine à parler !" Avec ce charmant défaut, je m'étonne toujours qu'il y ait de si belles âmes qui daignent m'aimer. » (*Journal* : 748, 20 mai 1902. L'extrait de la lettre de Lacordaire est cité par B. Chocarne, *Le R.P. H.-D. Lacordaire...*, II : 77.) Voir aussi lettres nos 278, n. 4 et 330, n. 6.

6. Cf. lettre n° 212, n. 9.

7. « La préparation au rôle social », *Revue ecclésiastique*, vol. 17, n° 8 (15 avril 1905) : 236-250 ; n° 9 (1^{er} mai 1905) : 267-278 ; *Le Semeur*, vol. 1, n° 10 (juin 1905) : 210-219 ; vol. 2, n° 3 (novembre 1905) : 52-59 [version abrégée].

8. Crainte que Groulx semble avoir exprimée à S. Bellavance (voir lettre n° 388*).

393*

À Ferdinand-Antonin Vuillemer

[Collège de Valleyfield, 6ss avril 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de F.-A. Vuillemer du 5 avril 1905, 2 p. mss, dans laquelle il lui écrit : « Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt et d'émotion vos deux derniers articles sur notre Père Didon. Comme j'ai l'intention d'en faire une analyse dans *Le Rosaire*^a, je serais très heureux que vous me prêtiez les deux premiers, parus l'un dernier. Comment vos aimables jeunes auxquels vous voudrez bien présenter mes amitiés, comment marchent-ils ? [...] Je m'efforce de terminer mon premier volume sur la jeunesse [*Soyez des hommes*] [...] » (1-2 mss). — À la présente lettre qui accompagne l'envoi des exemplaires de la *Revue ecclésiastique* (vol. 15, février et mai 1904), F.-A. Vuillemer répond : « Je vous retourne les [umér]os sur le Père Didon en vous remerciant bien cordialement. C'était une bonne œuvre à faire, on a tant dit de fausseté sur son compte. Votre grand cœur vous a fait entreprendre cette tâche de dire un peu de vérité. » ([s.d. juin 1905] : 1 ms.).

^a « M. l'abbé Groulx nous a donné dans cette même revue [*Revue ecclésiastique de Valleyfield*] une étude sur le P. Didon, dont nous voulons le remercier. *Cette âme de moine* l'a séduit et il essaye de faire partager à d'autres l'admiration qu'il éprouve pour ce religieux qui lui aussi a aimé passionnément la jeunesse. » (A.V., « À travers les revues », *Le Rosaire*, vol. 11, n° 6 (juin 1905) : 206-207)

394*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, ca 12-13 avril 1905] ¹

1. Lettre attestée par A. Benoit à L.G., 14 avril 1905 : « Certainement que les portes seront ouvertes à messieurs les abbés [...] Les billets seront en vente ce soir : j'en retiendrai tout de suite deux à votre usage (je suppose que vous aurez un compagnon) [...] Pour nous, membres de L'A.C.J. & étudiants de Laval [Université Laval de Montréal], nous sommes invités à entourer Bourassa sur l'estrade, et nous ne manquerons pas de le faire [...] Je vous trouverai un autre compagnon dans la personne du Père Chaput, si vous le voulez bien, et je vais m'entendre avec lui pour que vous soyez ensemble. Vos allées & venues vous seront ainsi rendues plus faciles [...] Quant à la question de ma santé, c'est bien le temps d'en parler ! » (1-2 mss) – En parlant de la lettre du 14 avril, Groulx écrira plus tard : « Albert Benoit [...] m'écrit à Valleyfield : "Venez au Monument National pour ce soir du 17 avril. Venez que l'on s'émeuve ensemble sous la parole de Bourassa. Je vous retiens un billet." » (*Mes mémoires*, II : 190). Sur la conférence d'Henri Bourassa voir lettre n° 408, n. 20.

395*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, ca 15 avril 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Benoit du 14 avril 1905, 2 p. mss, dans laquelle il lui dit : « Répondez-moi si vous venez, & à quelle heure vous arrivez. » Groulx lui a répondu puisqu'il est allé à la soirée (voir lettres n°s 394* et 408, n. 20).

396

À Omer Héroux

Collège de Valleyfield, 25 avril 1905 ¹

Monsieur Omer Héroux
Rédacteur de *La Vérité*

Monsieur le Rédacteur,

Je vous apporte les sympathies d'un groupe de mes jeunes gens. Quelques-uns sont lecteurs de *La Vérité* depuis déjà un certain nombre d'années. Ils ont appris à y admirer le noble caractère d'un *homme* et la foi

robuste² d'un catholique de race. C'est un modèle et c'est un guide qui disparaît pour eux.

À ces sympathies ardentes, permettez-moi d'ajouter les miennes tout aussi cordiales. M. Tardivel³ était un des très rares hommes que l'on pouvait citer, à peu près sans réserve, en exemple à la jeunesse. Il fut l'homme du désintéressement et le chrétien de la foi intrépide. Dans le métier que nous faisons, ce n'est pas peu de chose que de pouvoir dire aux jeunes générations que les principes qui leur sont tous les jours prêchés ne sont pas que de l'histoire, mais choses vécues, pratiquées, agies quotidiennement. Je puis paraître me placer à un point de vue exclusif. Il n'en saurait être ainsi quand on sait la plénitude de beauté que la jeunesse veut voir au caractère des hommes qu'elle admire.

La vie du vaillant journaliste est finie, mais son esprit, son journal survivent et ses exemples resteront⁴. Il représentait parmi nous la tradition de la foi qui lutte, qui n'admet ni les faiblesses ni les compromis. C'est une tradition qu'il a presque créée et qui aussi restera.

Vous voudrez, Monsieur le Rédacteur, mettre dans la pure lumière une figure qui mérite mieux que le fugitif et banal éloge de la presse ou des revues. M. Tardivel mérite d'avoir une histoire ; l'importance de son œuvre l'exige et j'ose dire que la jeunesse l'attend⁵.

Bien à vous *in Christo*
L.A. Groulx, ptre

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Transcription olographe dans *AC.CSC*, I : 25-26 mss, précédée de cette note explicative : « Lettre au Rédacteur de *La Vérité*, à l'occasion de la mort de M. J.-P. Tardivel ». La lettre a été publiée intégralement, sauf pour l'adresse et la signature, dans *La Vérité* du 29 avril 1905 (vol. 24, n° 24 : 6). Sous le titre de la rubrique « La sympathie et l'opinion du public », Omer Héroux a écrit : « En dehors de toute vanité personnelle ou familiale, simplement parce que la mémoire de notre directeur appartient, dans une large mesure, à ses amis et compagnons d'armes et, plus largement encore, à notre nationalité, nous croyons devoir enregistrer ici quelques-uns des témoignages qui nous sont venus, ces jours derniers, de toutes les parties du pays. » Tout de suite après la teneur du télégramme adressé par l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, la lettre de Groulx est citée intégralement, avant des extraits de lettres de personnes ainsi identifiées par Omer Héroux : d'un « ancien zouave pontifical, qui fut l'un des intimes de notre directeur », d'un « un de nos meilleurs écrivains [...] en même temps un critique d'art distingué », d'un « ami de trente ans, compagnon d'armes de M. Tardivel », de « M. Armand Lavergne, le jeune et courageux député de Montmagny », d'un « professeur de séminaire » et enfin de « M. Antonio Perrault, le jeune président de l'Association catholique de la Jeunesse ». Précédant la lettre de Groulx, cette note explicative : « Le même jour [i.e. le 24 ; il faudrait lire « Le lendemain »], un jeune prêtre, professeur dans l'un des collèges de la région de Montréal, écrivait ». À part quelques variantes de ponctuation, un seul mot diffère du texte manuscrit (voir *infra*, n. 2).

2. *La Vérité* : foi ardente

3. Groulx fait l'éloge de son maître en politique sans aborder directement cet aspect de l'influence exercée sur lui par Tardivel. Mais il loue le journaliste, ce qui revient un peu au même puisque pour Groulx le bon journaliste est un apôtre laïque, c'est-à-dire, dans sa conception des choses, un catholique intégral et un nationaliste canadien-français. Mais chez un tel journaliste tout doit être ordonné par la religion et les fortes études. Dans sa lettre à Philiza Perras du 30 avril 1904 (n° 344), Groulx n'écrivait-il pas : « Le journaliste catholique est un apologiste. C'est un théologien doublé d'un philosophe et d'un littérateur. »

Par l'expression *maître en politique*, on veut évidemment parler du nationalisme de Groulx, non de ses opinions sur la forme constitutionnelle à préférer. Tardivel était en effet monarchiste et légitimiste pour ce qui est de la France.

L'opinion publique joignait tout naturellement au souvenir de Tardivel la mémoire d'un autre journaliste, catholique intransigeant lui aussi, F.-X.-A. Trudel (voir F.-A. Baillargé, « J.-P. Tardivel et F.-X.-A. Trudel », *La Vérité*, vol. 24, n° 27 (20 mai 1905) : 4). Trudel a peut-être influencé Groulx, enfant. En tout cas, c'est son journal, *L'Étendard*, avec *La Miverve*, qu'à la veillée sa mère lit à haute voix pour son mari et ses enfants (voir *Mes mémoires*, I : 35-36).

4. L'un des fils spirituels de Groulx, l'académicien Philiza Perras, écrira dans *Le Cécilien*, le journal de l'Académie Émard, « *Ad viri memoriam* » (*À la mémoire d'un homme*) en l'honneur de J.-P. Tardivel (245-249 mss, 14 mai 1905. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield).

5. Omer Héroux lui répondra : « Toute ma famille a été profondément touchée de votre éloquent hommage et de celui de nos jeunes camarades ; elle vous en remercie *tous* du fond du cœur. La mort de M. Tardivel a été bellement grande. Sa résignation surtout fut admirable. » (15 mai 1905 : 1-2 mss)

397*

À Albert Benoit

[Collège de Valleyfield, début mai 1905] ¹

<...> en mai, quand je lui adressai mes articles <...>

1. Extrait de la lettre n° 467, à Émile Chartier, 17 octobre 1905.

398*

À Henri Bernard

[Collège de Valleyfield, début mai 1905] ¹

1. Lettre attestée par H. Bernard à L.G., 14 mai 1905 : « Au moment même où je me préparais à vous écrire pour vous prier de me faire parvenir votre article dont je venais d'entendre parler, j'ai reçu votre aimable lettre ainsi que les deux numéros de la revue en question [...] Vous voulez bien me demander mon sentiment à ce sujet [...] » (1 ms.).

399*

À Charles Chaput

[Collège de Valleyfield, début mai 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de C. Chaput du 19 avril 1905, 2 p. mss et envoi d'une copie de son article. Lettre attestée par C. Chaput à L.G., 11 mai 1905 : « Merci de votre lettre et de votre envoi. Je vous félicite sincèrement de vos deux articles, je ne connais personne qui aurait pu mieux traiter le sujet, c'est clair, méthodique, sérieux ; tous les Pères ici en ont fait des éloges [...] » (1 ms.).

400*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, mai 1905] ¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 12 mai 1905 : « Je suis heureux que Mgr Eymard [*sic*] accueille avec bonne grâce tes premières publications. Puisqu'il t'ouvre une porte bienveillante, pourquoi n'irais-tu pas causer avec sa Grandeur des idées que l'article suivant va mettre au jour. Tu puiserais là des avis qui amenderaient ta pensée et une assurance que tes pensées méritent d'être publiées. Pour moi j'admire toute âme que la flamme apostolique précipite dans l'action avec les soumissions que le degré hiérarchique impose : Va, à ta destinée, mon Lionel, mais sur les pas de ton évêque [...] Pour moi encore j'ai la conviction que ton labeur aura sa récompense – non pas par le *résultat social* dont tu rêves apostoliquement [...] Ce n'est pas dans les Collèges, c'est à l'Université qu'il faut dépenser la vertu apostolique qui te consume [...] Pauvre Lionel, *tes chers fils spirituels* seront bientôt en cette terre qui dévore les *vivants* de nos collèges, tu m'en donneras des nouvelles quand ils entreront en 3^e ou 4^e année du cours professionnel [...] *la légion sacrée* dont tu rêves [...] Ma conviction est donc, mon Lionel, 1) que c'est à l'université qu'il faut faire rayonner les dévouements féconds que tu préconises et que le panache ne remplace pas. 2) que si les *Alma Mater* ne donnent pas vraiment l'éducation dont les adolescents des collèges sont capables, le mal est sans remède : car elles sont sous des fatalités où n'en peut mais l'autorité des supérieurs et des directeurs. Enfin j'ajouterai que l'héroïsme n'est pas le lot du grand nombre, mais un fait d'exception et dans le corps professoral et dans le monde écolier. Au grand jamais donc tu ne verras se lever *la légion fulminante* dont tu rêves pour la gloire de nos deux choses chères : l'Église et la patrie. Encore un coup Lionel, j'admire tes flammes, j'applaudis à tes labeurs, je t'en promets une récompense belle auprès de Dieu, qui ne sera pas cependant un résultat social béni, mais une splendeur d'âme personnelle, intime, ignorée des profanes [...] » (1, 2, 3, 4 mss). Groulx fera allusion à cette lettre dans ses lettres n^{os} 408, n. 11 et 412, n. 8.

401*

À Omer Héroux

[Collège de Valleyfield, début mai 1905] ¹

1. Lettre attestée par O. Héroux à L.G., 15 mai 1905 : « Je vous dois deux bonnes lettres [voir aussi lettre n° 396] [...] J'ai lu avec le plus vif intérêt votre article sur la *Préparation au rôle social* ; j'en dis un mot dans le prochain numéro de *La Vérité*^a. Si nous n'étions, de ce temps-ci, débordés par les questions de politique générale, j'en ferais de larges extraits. Je suis avec vous de tout cœur [...] *La Revue ecclésiastique* n'atteint forcément qu'un public restreint et spécial. Si vous désirez développer vos idées dans *La Vérité*, vous y serez le bienvenu. Nous serons d'ailleurs heureux de vous offrir l'hospitalité, quelque sujet que vous traitiez [...] J'espère que nous aurons quelque jour l'occasion de nous rencontrer. Si vous passez à Québec, ne manquez pas de venir me voir [...] » (1, 2-3 mss).

^a Dans la livraison du samedi 20 mai, sous la rubrique « Petites notes », sur la colonne à droite de celle consacrée à l'article : « Le discours de M. Bourassa » [voir lettre n° 408, n. 20], Omer Héroux écrit : « Nous recommandons à l'attentive étude de nos lecteurs un article remarquable paru dans la *Revue Ecclésiastique* de Valleyfield (livraison du 15 avril et du 1^{er} mai), sous la signature de M. L'abbé L.-A. Groulx, professeur au séminaire de Valleyfield, et traitant de "la préparation au rôle social". Ceux qui s'intéressent particulièrement aux choses d'éducation y trouveront des réflexions à peser, les autres constateront une fois de plus l'activité intellectuelle qui règne dans nos collèges et les aspirations généreuses qui font battre le cœur de nos éducateurs. » (*La Vérité*, vol. 24, n° 27 : 7)

402*

À Laurent-Arthur Jasmin

[Collège de Valleyfield, début mai 1905] ¹

1. Lettre attestée par L.-A. Jasmin à L.G., 19 mai 1905 : « [...] Votre article de la *Revue ecclésiastique* [...] je me propose de le relire prochainement en notant les quelques observations que vous m'avez demandées [...] » (1 ms.).

403

À Antonio Perrault

[Collège de Valleyfield, début mai 1905] ¹

<...> L'effort doit être orienté dans le sens d'une conviction pressante et lucide à créer dans l'esprit des éducateurs sur la nécessité de préparer plus efficacement la jeunesse aux fonctions de l'apostolat laïque. <...> ²

<...> À Valleyfield³ nous ne sommes pas officiellement de l'Association. Une sèche mention des travaux exécutés par nos jeunes gens vous prouvera toutefois que nous ne sommes pas bien éloignés d'être des vôtres et de travailler avec vous.

Vous trouverez ci-contre un programme des travaux pour le dernier semestre d'une de nos académies dite de « Sainte-Cécile »⁴, auquel *La Vérité* adressa, dans le temps, un éloge véritablement trop flatteur⁵. Il atteste que l'étude de l'histoire canadienne n'est pas négligée et que nous entendons être de chez nous. À « l'Académie Énard »⁶, autre société qui fonctionne déjà depuis deux ans selon la méthode d'un vrai cercle d'étude, les travaux ont encore plus d'envergure et sont d'un caractère plus élevé. Les sujets suivants ont été étudiés par les académiciens et résumés dans autant de conférences⁷ : l'éducation de la volonté, la virilité intellectuelle, la distinction, l'honneur, le courage, la jeunesse et le patriotisme, la jeunesse et la langue française, la jeunesse et ses dangers (indifférence religieuse, passivité intellectuelle, alcool), la jeunesse et ses devoirs (convictions religieuses, études, dignité personnelle).

Maintenant, je relève parmi les travaux annuels des académiciens, travaux de longue haleine qu'ils doivent présenter conformément aux statuts académiques⁸ :

L'apostolat laïque – Les lettres d'un militant (étude et analyse) – Les lettres d'Ozanam⁹ (étude) – La conversion de Veillot – Eugénie de Guérin – Femmes de lettres et femmes apôtres – Les chantes de l'âge héroïque au Canada – Lafontaine et Baldwin – Henri Perreyve, orateur.

Ajoutez nombre d'articles au journal de l'Académie¹⁰ dont je signale quelques titres : L'esprit bourgeois – La classe insignifiante – Les étudiants japonais – Il faut aller au devoir avec toute son âme – Parlons français – Le mouvement ouvrier – Aux jeunes cultivateurs – Lisez-moi ça – En pénitence chez les Jésuites – Patriote et chrétien – Page d'Évangile – Une langue universelle – Soyons de chez nous – À propos de diction – La mission de la presse (guide intellectuel et guide moral) – La vie de l'homme – G.-É. Cartier – Corrigeons notre langue – Une épopée canadienne est-elle possible ? – M. J.-P. Tardivel.

Il faut signaler le caractère, la tendance nettement apostolique de tous ces travaux. Nos académiciens ont créé autour d'eux, par leurs exemples, leurs écrits et leurs discours, par leurs crânes affirmations de vouloir être, dans la vie, autre chose que des bourgeois individualistes, l'atmosphère qui a rendu facile ici la pratique ouverte de l'apostolat. On cause couramment d'apostolat parmi la jeunesse *cécilienne* et, ce qui vaut mieux, on pose des actes. Encore une fois nous ne sommes pas de l'Association. À nos jeunes gens, il a suffi de comprendre qu'une académie peut être mieux qu'une serre-chaude à phraseurs. Il croient avoir la vraie conception de la vie catholique, ils veulent la vivre, et c'est de toute leur âme qu'ils s'y donnent. <...>

1. La lettre originale qui accompagnait l'envoi d'un exemplaire de son article « La préparation au rôle social » n'a pas été retrouvée. Nous avons reconstitué une partie de la lettre d'après deux sources : d'abord la réponse adressée par Antonio Perrault à Groulx le 12 mai 1905, 8 p. mss, dans laquelle il cite (2 ms.) ce qui constitue le premier paragraphe de la lettre reconstituée de Groulx. Ensuite, un extrait de cette lettre est publié dans *Le Semeur*.

2. Extrait cité par A. Perrault dans sa réponse à L.G. du 12 mai 1905 : « Le Révérend Père Bellavance m'avait signalé votre si intéressant travail ; mais je ne savais où me procurer la *Revue ecclésiastique*. Par bonheur, votre amabilité est venue me tirer d'embaras. Combien je vous remercie d'avoir pensé à moi et surtout de m'avoir donné la joie de vous lire. Votre article aidera puissamment notre Association. Il faut qu'elle pénètre dans les collèges [...] J'ai eu l'occasion de constater personnellement la vérité de ce que vous affirmez lorsque vous écrivez dans votre lettre : "L'effort doit être orienté [...] l'apostolat laïque." [...] *Le Semeur* reproduira, en juin, la première partie de votre étude ; à l'automne, quand il reprendra sa publication, il publiera la dernière partie. Je vois que je partage encore toutes vos idées au sujet du mode à choisir pour rendre utile dans les collèges notre Association. Avec vous, je crois qu'il suffirait de transformer en cercles d'études les académies et les sociétés qui existent aujourd'hui dans nos institutions d'enseignement secondaire. Il y a des mois et des mois que j'entends parler de vous [...] Il me semble que votre lettre nous a mis tout près l'un de l'autre [...] Je reviendrai à Montréal en juin pour assister au Conseil fédéral. Je me fais une fête de vous y rencontrer. Je fais reproduire, dans la chronique de juin, toutes les notes que vous me donnez au sujet de la "Société Sainte-Cécile" et de l'"Académie Énard". Quel beau et fécond labeur s'accomplit chez vous [...] » (1, 2, 4, 7, 8 mss).

3. Début du texte de la lettre publiée dans *Le Semeur*, vol. 1, n° 10 (juin 1905) : 220-221, sous la rubrique « La vie de l'Association. Chronique ». Dans son rapport pour l'année 1904-1905, après avoir mentionné les progrès faits par l'Association et les nombreuses adhésions qui lui sont parvenues, Armand Dugas poursuit : « En certains milieux, des jeunes travaillent *comme* nous, en attendant qu'ils travaillent *avec* nous. Suivant une voie parallèle à la nôtre, vivant, en somme, de nos idées et de nos aspirations il ne leur manque plus que la formalité de l'adhésion pour devenir membres de l'Association. Ils formeront, nous en sommes sûrs, les recrues de demain.

« Nous tenons à donner ici un exemple de ce travail qui s'accomplit en dehors de nos groupes. Voici l'extrait d'une lettre qu'adressait récemment de Valleyfield à notre président l'un des jeunes prêtres les mieux doués et les plus généreux de notre clergé canadien-français ». Après l'extrait de la lettre, Armand Dugas ajoute : « Bravo ! excellents amis de Valleyfield. Vous n'êtes pas de l'Association, mais vous méritez de l'être et vous en serez plus tard ».

4. L'Académie Sainte-Cécile existe depuis la fondation du Collège de Valleyfield. Fondée le 27 octobre 1896, c'est à l'origine un cercle d'élocution qui a « pour but de former ses membres à la parole publique », qui possède son journal, *L'Écho de Valleyfield*, et qui organise quelques séances publiques chaque année (*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 10, 1904-1905 : 48). Mais, parce que après « l'action des maîtres, nous connaissons, écrit Groulx, peu de facteurs aussi puissants pour le triomphe du bien au collège, que l'académie », lui et ses disciples forment, « dès les premiers jours, le dessein de mettre l'Académie au service de leurs idées ». Groulx en devient le directeur en septembre 1903 et s'emploie à la « revivifier » (*Mes mémoires*, I : 95), de même qu'il devient le directeur-fondateur de l'Académie Énard le 13 septembre 1903 (voir *infra*, n. 6). Puisque la majorité des disciples de Groulx sont encore trop jeunes pour « se rendre maître du conseil d'administration », on choisit de « modifier progressivement le caractère des travaux, donner ou faire donner, par les amis, des discours, des conférences ou des articles conformes au programme de l'Action et affirmer peu à peu les idéals nouveaux ». L'on s'y met de façon systématique dès septembre 1903. Puis, sous l'impulsion de Groulx, une nouvelle constitution rédigée en

1905 ajoute une nouvelle dimension à l'Académie, « celle de développer chez ses membres le sentiment national ». D'où la nouvelle devise : « Religion et Patrie ! », qui remplace l'originale : « *Scientia et fide* ». On s'applique à faire de l'Académie « comme le petit parlement des questions nationales ». Groulx propose aux membres « tous ces sujets de travaux, toutes ces récitations qui nous servent une tranche de notre passé ou qui nous apportent un écho de la pensée canadienne-française ». En tête de leur programme : « Soyons de chez nous ! » (voir *infra*, n. 5). En plus de ce programme de discours, esquisses et conférences sur les régimes politiques, les ténors politiques, militaires et littéraires du pays, l'on « se mit à sarcler hardiment le parler collégial ; l'on institua même sur la langue écolière une minutieuse enquête que M. Adjutor Rivard voulut honorer d'un aimable mot de félicitation ». Les membres de l'Académie auront aussi à cœur de promouvoir le drapeau du Sacré-Cœur (voir lettre n° 266). Groulx raconte encore dans *Une croisade d'adolescents* que, dans le cadre de l'Académie, « il ne se peut rien de plus intégral que le patriotisme prêché par le directeur de l'*Action catholique* ». Il dénonce alors le rejet aux oubliettes du rêve d'un État français indépendant et ses académiciens à ce sujet « ne prononcent pas devant leur directeur le mot de chimère ». À cette tribune, Groulx entreprend, à « l'aide de quelques notions élémentaires de géographie, d'histoire et d'économie politique [...] de démontrer l'extrême fragilité de l'édifice national saboté par les hommes de 1867 ». La Confédération se révèle une « construction bizarre » pour laquelle on « a juxtaposé et sans ciment, des pierres de toute nature et de toute forme ». Et que dans ce contexte, il est normal de concevoir qu'un peuple homogène qui possède une unité géographique, qui, par la langue, la religion et les mœurs, se distingue des autres, puisse « entretenir dans son âme, des rêves de liberté et d'indépendance ». Et Groulx d'ajouter : « l'aspiration à l'indépendance est un instinct de race. Certaines ambitions politiques peuvent trouver cette aspiration gênante : on ne l'anéantit qu'en se détruisant. » L'Académie Sainte-Cécile peut être considérée comme la première chaire d'histoire de Groulx. Est-ce à ce moment qu'il a jugé qu'il fallait faire plus encore ? L'on sait qu'à l'automne de 1905, il revendique, en plus de ses autres charges, d'enseigner l'histoire du Canada et que, pour ce faire, il commence la rédaction de son *Manuel d'histoire* (voir lettre n° 467, n. 2). D'ailleurs, dans son manuel, en parlant de la « lutte morale et politique des Canadiens pour la conservation de leur foi et de leur nationalité et pour la conquête des libertés constitutionnelles », Groulx conclura de même : « Des patriotes clairvoyants ont aussi vu dans cette conservation miraculeuse le dessein de la Providence de nous voir constituer un jour un état français indépendant sur les bords du St-Laurent. Il faut convenir que ce pourrait bien être après tout la seule explication logique de notre histoire. » (II : 50 ms.) (Voir « L'Action catholique à l'Académie Sainte-Cécile, ou l'Action catholique et la question nationale », *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 138-164 et 2^e éd. : 139-159 ; voir aussi pour les rapports annuels de l'Académie, l'*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 9, 1903-1904 : 41-44 ; n° 10, 1904-1905 : 47-51 ; n° 11, 1905-1906 : 49-53).

5. Sous le titre « Bravo ! les jeunes », Omer Héroux parle de l'A.C.J. et de son organe, *Le Semeur*, puis termine ainsi l'article : « Il existe au séminaire de Valleyfield [...] une société littéraire [...] sous le patronage de sainte Cécile. On nous communique son programme de travail pour le premier semestre de 1905 ; il porte en exergue cette devise : "Soyons de chez nous !" et il est bien de *chez nous* en effet. Les discours, esquisses et conférences portent sur les différents régimes politiques du pays [...] Sur nos soldats, nos écrivains et nos parlementaires [...] Le programme de récitations est aussi exclusivement tiré des auteurs canadiens [...] Les écoliers qui auront grandi dans une pareille atmosphère seront forcément pénétrés jusqu'à la moelle de l'idée patriotique, de même qu'ils connaîtront bien l'histoire de leur pays. Car il faut admirer à la fois l'inspiration de ce programme et l'activité intellectuelle qu'il manifeste. Nous disons bravo ! aux élèves de Valleyfield et bravo ! à leurs professeurs. » (*La Vérité*, vol. 24, n° 13 (11 février 1905) : 6)

6. Groulx avait tenté d'instaurer l'Académie Énard au Collège de Valleyfield dès septembre 1901 et avait, pour ce faire, élaboré une constitution le 15 août 1901 (*Académie*

Énard. Constitution. 16 p. (20 cm x 16 cm). Olographe. FLG 04 21). Il hésite cependant avant de faire le saut (voir lettre n° 146*). La suite lui donnera raison puisque « la diplomatie campivallensienne, tout en trouvant le projet excellent, le jugea inopportun » (voir lettre n° 200, n. 16). L'année suivante, il fonde le Cercle Saint-Charles (voir lettres nos 218 et 219), qui remplace l'Académie Énard, première version. C'est le 13 septembre 1903 que l'Académie Énard est officiellement fondée par Lionel Groulx qui en est le directeur ; il le restera jusqu'à son départ pour l'Europe. L'Académie Énard s'adresse maintenant aux élèves des classes supérieures du cours classique avec le but de « former à une expression distinguée de ses idées par des exercices de plume, de diction et de discussion courtoise ». Le nombre des fauteuils académiques est fixé à douze. C'est un « cercle littéraire » et aussi une « conférence d'études ». « Les académiciens ont leur journal [...] *Le Cécilien*, écho de leurs travaux, de leurs lectures, de leurs discussions et des événements de la vie de Collège [...] À l'Académie Énard revient aussi l'inauguration de séances publiques devant le personnel enseignant et tous les élèves du cours classique [...] Un article des statuts fait une obligation à chacun des Académiciens de présenter une étude sérieuse et élaborée sur un sujet préalablement approuvé du Directeur [et inscrit dans *Le Lauréat*]. » (*Annuaire du Collège...*, 1903-1904 : 39-40) Le 26 décembre 1904 (lettre n° 385, n. 9), Groulx écrira que « l'Académie Énard qui se compose actuellement de membres de l'Action catholique, a statué d'agir comme Cercle d'études de l'A.C.J. Nous n'avons aucune relation avec le Comité fédéral, aucune affiliation ni officielle ni secrète. » (voir aussi lettres nos 467, n. 17ss et 476). En 1905, une nouvelle constitution proclame que l'Académie Énard est un cercle d'études qui « se propose de grouper ceux des jeunes qui révèlent quelque talent de plume ou de parole, pour les préparer à une action efficacement catholique » (*Une croisade...*, 1^{re} éd. : 169 et 2^e éd. : 166). « Le but explicite est la formation sociale et on s'y occupe surtout de la question sociale et religieuse », alors qu'à l'Académie Sainte-Cécile (voir *supra*, n. 4), « on s'occupe plus particulièrement d'élocution et de la question nationale » (voir lettre n° 467). Lors du premier séjour de Groulx en Europe, l'Académie Énard devient officiellement le Cercle Saint-Thomas d'Aquin de l'ACJC, le 16 février 1908 (voir *Académie Énard* [Cahier des archives], 1903-1911 : 103 ms., ACDV) ; il existait officieusement depuis octobre 1907 (voir *Le Semeur*, vol. 4, n° 3 (octobre 1907) : 69). Sur le changement de nom et de constitution, voir tome II, lettres de Lionel Groulx à Philiza Perras, 25 avril et 21 décembre 1908. En 1910, Groulx reprendra la direction de ce cercle d'études. Pour les sujets traités à l'Académie puis au Cercle, voir *Annuaire du Collège...*, 1903-1904ss ; *Le Semeur*, 1905ss ; *Le Lauréat* de l'Académie Énard, 1903-1918, 1924-1925, 381 p. mss, ACDV ; *Le Cécilien*, 1903-1908, 609 p. mss, ACDV ; *Académie Énard. Ouvrages et Rapports des séances publiques et Critiques des travaux annuels*, 22 novembre 1903 - 7 mai 1915, 392 p. mss, ACDV ; [Académies et Action catholique...] [ca 1903-1906], 100 p. mss, FLG 06 05 ; *Après le Collège. Notes* [Précédé de pages de cahier d'archives de l'Académie Énard, 1904-1905], FLG 10 31. Sur l'Académie, voir aussi *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 165-183 et 2^e éd. : 163-178. Il ne faut pas confondre l'Académie Énard avec le Cercle Énard, constitué, au début de 1903, de jeunes de la ville de Valleyfield sous la présidence d'honneur du curé de la cathédrale et la direction du vicaire général (voir *Le Bulletin paroissial*, vol. 2, n° 3 (mars 1903) : 69).

7. Plans de ces conférences dans *Après le Collège. Notes* : 2-17 mss (voir *Catalogue...* : 172-174, n° 235).

8. Travaux transcrits généralement de la main de leurs auteurs dans *Le Lauréat* : 58-164 mss. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield. L'étude « Les lettres d'Ozanam » se trouve dans *Le Cécilien* : 141-143 mss.

9. *Le Semeur* écrit : Ajanam et Perreyre

10. *Le Cécilien* : 119-249 mss. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

404*

À Ferdinand-Antonin Vuillemer

[Collège de Valleyfield, début mai 1905] ¹

1. Lettre attestée par F.-A. Vuillemer à L.G. [s.d. juin 1905] : « J'ai tardé beaucoup à vous remercier de l'envoi de vos deux articles sur la Préparation au rôle social [...] Comme vous avez dû le voir, je les ai signalés dans la Chronique du *Rosaire*^a, c'est [sic] n'est qu'un mot en passant. Quand dans la suite de mes études sur la volonté j'arriverai à ce sujet, j'en reparlerai plus longuement. L'impression produite est bonne excellente, même chez certains très rébarbatifs en apparence à tout ce qui de près ou de loin peut sembler innovation » (1 ms.).

^a « Dans la revue *Ecclésiastique de Valleyfield*, remarquable étude de M. l'abbé L. A. Groulx, professeur au Collège sur *La Préparation au Rôle social*. Faire un simple compte-rendu ne saurait suffi[r]e. Bientôt nous ferons mieux. En attendant nous signalons cette étude à tous ceux qui s'intéressent au grave problème de l'Éducation et surtout de la formation de la Jeunesse. Fruit des longues méditations d'un penseur, il y a là de véritables trouvailles. Un homme du monde à qui je lisais certains passages et en particulier celui qui termine la première partie me disait : Mais, mon père, voilà qui est parfait. C'est la réponse à l'objection courante contre l'éducation ecclésiastique. » (« À travers les revues », *Le Rosaire*, vol. 11, n° 6 (juin 1905) : 206-207. Le P. Vuillemer le citera comme étant « un remarquable article » dans *Soyez des hommes* (Paris, Lethielleux [1908] : 231).

405*

À Charles Chaput

[Collège de Valleyfield, ca 12-15 mai 1905] ¹

<...> *Il y aura, au mois de juin, la réunion du Conseil fédéral de l'A.C.J.C.F. Nous n'y prendrons cette année, nous gens de Valleyfield, de part très active. Je viens de l'écrire au R.P. Chaput. <...>*

1. Extrait de la lettre n° 408, à Émile Chartier, 15 mai 1905. Réponse à la lettre de C. Chaput du 11 mai 1905, 5 p. mss, dans laquelle il lui écrit, en plus de le féliciter pour son article : « Le Conseil fédéral se réunira dimanche le 25 juin [...] Les Statuts de l'A.C.J. demandent la réunion du Conseil fédéral une fois l'an ; le Comité a décidé pour bien des raisons qu'il n'y aurait pas de congrès cette année [...] Votre cercle voudra bien [...] nommer un délégué pour le représenter au Conseil [...] Votre secrétaire voudra bien préparer un rapport de vos séances [...] rapport ne dépassant pas 10 minutes de lecture et devant être lu au Conseil. Je vous invite d'une manière particulière, le R.P. Recteur vous offre l'hospitalité au Collège ; vous coucherez et prendrez vos repas avec nous ; j'espère que vous ne craignez pas trop ces jésuites intriguants [sic] [...] » (2-3, 4-5 mss). La lettre de Groulx au P. Chaput contenait sans doute, au sujet de son abstention, des explications semblables à celles qu'il donne dans sa lettre du 15 mai à Émile Chartier (n° 408).

406*

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, 12ss mai 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf du 12 février 1905, 2 p. mss, dans laquelle il lui demande de lui fournir des constitutions de cercles d'études. À cette lettre, Groulx joint sûrement une copie de son article. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 14 juin 1905 : « Merci de votre trop bon souvenir – vous me faites grand plaisir. Et toi, mon Lionel que je te félicite et que je remercie Dieu avec toi. Si tes prières et tes exemples pouvaient au moins m'entraîner à quelque action catholique. Hélas il faudrait plus que tes prières [...] Je n'irai point à Québec [...] Bon voyage ! [...] Je n'ai pas le temps de te féliciter de tes art[icles]. On s'y est intéressé beaucoup ici. J'en ai causé trois heures durant à un de mes confrères. Nous en reparlerons. Le P. Directeur^a est tout à toi [...] Tu ne seras pas au Conseil de l'A.C.J. [...] [voir lettre n° 415] Je partirai probablement le 30 pour chez Laflamme^b [...] » (1, 2 mss).

^a Le Père Alphonse-Donat Richard, directeur du Collège Bourget de Rigaud, où enseigne alors J.-M. Phaneuf (voir lettre n° 440, n. 12).

^b Il ne s'agit pas de Mgr J.-C. K.-Laflamme. Pourrait-il s'agir de l'abbé J.-Magloire Laflamme (voir lettre n° 440, n. 18) ?

407

À Joseph-Clovis Kemner-Laflamme

+

Collège de Valleyfield, 14 mai 1905 ¹Mgr J.-C. K.-Laflamme
Québec

Monseigneur,

Un profond merci pour votre mot si encourageant ². On m'avait dit, quand je suis entré dans la carrière de l'enseignement, que j'éprouverais souvent combien il se récolte de joies profondes au service de *jeunes*. Votre encouragement dans ces circonstances m'a été l'une de mes meilleures joies. Je crois d'une foi plus ferme au succès de mes propositions.

Croyez-moi, Monseigneur, votre très reconnaissant et très humble serviteur en N.S.

L'Abbé L.A. Groulx

1. 1 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASQ, Fonds Université Laval, 65/103. Réponse à la carte de J.-C. K.-Laflamme du 11 mai 1905 (voir lettre n° 440, n. 9).

2. Mgr Laflamme avait envoyé à Groulx une courte note : « Excellents vos articles sur "la préparation au rôle social", dans la note juste. Sincères félicitations. »

408

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 15 mai 1905 ¹

Mon bien cher Émile,

J'ai mis à la poste, il y a deux jours, pour les faire courir après vous, deux n[umér]os de la « Revue de Valleyfield » où vous lirez deux articles de moi – ayant presque les proportions d'une petite brochure – sur la préparation au rôle social ². Où vous rejoindront-ils ? vous attraperont-ils jamais ? J'ai quelque raison de croire que vous avez quitté Rome à l'heure présente et vous êtes probablement en tournée de voyage ³. N'importe je confie cette lettre à la *Providence des amis*, assuré que le tout ne manquera pas de vous parvenir.

Vous le verrez, mon bien cher, j'ai tenté presque un coup d'audace. J'ai osé dire – moi, l'un de ces jeunes sans autorité et sans expérience – aux crânes blanchis de l'enseignement secondaire que nous pourrions bien jusqu'ici avoir fait fausse route pour nous être *têtusement* cantonnés dans des méthodes stériles. Mon obscurité, je le suppose bien, m'a sauvé de la foudre et de l'orage. Jusqu'ici, on n'a guère fait de bruit autour de ma modeste prose en dehors du cercle des connaissances et des amis. J'excepte une note tout à fait sympathique qui m'est venue d'un endroit d'où je l'aurais à coup sûr le moins attendue, de Mgr J.-C. K.-Laflamme ⁴ qui veut bien m'écrire que mes articles sur « la préparation au rôle social » sont *excellents, dans la note juste*, et qui m'offre ses « *sincères félicitations* » ⁵. C'est tout pour le moment. Dans le monde journalistique on ne s'est pas encore *ému*. *Le Semeur* seul m'a fait savoir qu'il publierait mon travail en partie, dès la livraison de juin ⁶.

Vous me direz, mon bien cher, si j'ai dépassé les limites de l'humaine prudence. J'ai essayé d'être modeste. Et encore que je n'y aie peut-être pas complètement réussi, il ne s'est encore trouvé néanmoins que quelques vieux ex-Frères d'ici pour me prêter l'intention d'avoir voulu casser les carreaux. J'ai eu le bonheur – voyez donc !! – d'être encouragé par mon évêque. Après avoir craint que ma copie ne passât point indemne à travers les ciseaux de la censure épiscopale, j'ai pu découvrir dans une heure de conversation avec Mgr Émard, qu'il préconise, spéculativement du moins,

tout ce que je présente au public, qu'il m'encourage à écrire et croit un bon nombre de ces idées destinées à faire leur trouée coûte que coûte. N'est-ce pas, mon cher Émile, ce qui pouvait m'arriver de mieux ? Et depuis lors Sa Grandeur multiplie à mon endroit les attentions délicates. Je ne puis prêcher ⁷ qu'Elle ne vienne m'offrir ses félicitations. Comme je prends plaisir parfois à ressembler les traits qui font un peu la parité de nos deux existences, je songe en ce moment à ce que vous m'écriviez dans votre dernière des attentions analogues de votre évêque pour vous-même ⁸. Cesserions-nous donc d'être des incompris et de passer pour des cerveaux utopiques ?

Comme il me fallait un prétexte pour agiter pareille question j'ai pris occasion de l'étude de l'Abbé Gossard ⁹, au risque non complètement évité, j'en ai bien peur, de compromettre l'unité de ma composition. Comme vous le pourrez constater, j'ai écrit en songeant uniquement à l'Action catholique et à l'Association de la jeunesse. L'A.C.J. ne pénètre que bien lentement dans les collèges, et elle ne pénètre pas, non point qu'on trouve ses statuts d'une adaptation difficile au règlement collégial, mais parce qu'on ne s'est pas convaincu, qu'on ne s'est pas même le plus légèrement préoccupé, après tous les appels qui ont été faits, de la pensée ou de la nécessité de préparer la jeunesse autrement qu'elle ne l'a été jusqu'ici aux devoirs de la vie publique. Et l'on ne la prépare pas, et l'on ne songe pas à la préparer, comme vous me le disiez vous-même, la dernière fois, parce qu'on croit l'apostolat laïque préjudiciable aux vocations sacerdotales, ou parce qu'on reste pénétré de la vieille idée qu'on est suffisamment chrétien, eut-on la conception la plus individualiste de la vie, si seulement l'on fait ses pâques, paraît quelques fois à l'église et si l'on a donné son nom à quelque confrérie pieuse. Voilà la grande objection que j'ai essayé d'ébranler, et l'insouciance bourgeoise que je voudrais avoir secouée. Il n'y aura pas de congrès des collèges, cette année, m'a-t-on dit. C'est une autre raison de celles qui m'ont déterminé à écrire. Ne vous paraît-il pas que c'est le bon moyen de préparer l'opinion et la bataille pour l'an prochain ? Puisque les amis et mon évêque m'encouragent, j'entends bien, pourvu que mes occupations me donnent des bouts de loisir, continuer de claironner à ma façon et me remettre quelques fois à l'écritoire pour utiliser les observations qui m'arrivent déjà d'un peu partout. Que je regrette alors de frapper ma pauvre tête et d'y sentir le vide profond d'idées assez justes et assez étendues ! Il a fallu votre incitation ¹⁰ et quelque chose comme l'appel pressant que j'entendais au-dedans de moi-même et auquel je n'ai jamais refusé d'obéir, pour me déterminer à aborder, moi pauvre chétif, une question de cette envergure et de cette gravité. Quel malheur pour une cause, n'est-il pas vrai, que d'avoir recours à de pareils défenseurs ?

Un ancien professeur ¹¹, qui n'était pas de son temps le premier venu, tout en me louant fort, me déclare catégoriquement que le collège ne peut donner davantage à l'adolescent en formation religieuse, qu'il faut tourner

ses efforts du côté de l'Université. Qu'en pensez-vous, mon bien cher ? Ai-je tort de prétendre que nous faisons trop souvent de si pitoyable éducation que parce que nous ne savons pas notre métier ? Ai-je tort de prétendre que sur les 300 éducateurs, prêtres et ecclésiastiques, que nous sommes dans la Province de Québec, il n'y en a peut-être pas cinquante qui sont renseignés avec la compétence suffisante sur leurs devoirs ? Ai-je tort de prétend[re] ¹² que tout en avouant et en prônant que l'éducation est la grande œuvre, l'œuvre délicate difficile par excellence, nous y lançons néanmoins de tout jeunes gens, leur donnant des âmes et des intelligences à modeler quand ils pourraient à peine donner une définition juste de l'éducation elle-même ? Que l'heure ne soit pas venue de fonder des Écoles normales supérieures ¹³, restons-nous vraiment sans ressources devant l'effroyable situation qui nous est faite ? Ne pourrait-on au moins donner aux jeunes professeurs qui entrent dans la carrière autre chose que des renseignements d'ordre purement pédagogique ? Ne pourrait-on leur trouver et leur mettre entre les mains un petit livre qui leur ouvrirait ne fut-ce qu'une percée de vue sur les hautes responsabilités de leurs fonctions ? Oh ! que de choses à dire ! et que je voudrais devant moi un encrier rempli d'eau de rose pour y tremper ma plume et jeter au dehors des vérités qui seraient si utiles mais qui pourraient être si désagréables à entendre. Et la formation religieuse ! Que de communians dans nos collèges, mais que peu de jeunes gens chrétiens ! La direction des âmes m'apprend tout ce qu'il y a de routinier et de formaliste dans la religion que nous faisons vivre à nos jeunes gens. Nous sommes témoins tous les ans de leur illogisme des vacances où, sans raisons suffisantes, tous ou à peu près tous jettent à bas la pratique religieuse, ou du moins ne font pas de rabais que dans la proportion où des difficultés plus grandes l'auraient rendue légitime ; nous sommes témoins que nos élèves ramènent dans leur conception, le rôle de la religion et de la communion en particulier à celui d'une hygiène morale, qu'elle n'est jamais ou que très rarement l'accomplissement d'un devoir de cœur, et de ce triste état de choses nous ne paraissions guère nous émouvoir. Que de jeunes prêtres, que de jeunes ecclésiastiques, que de collégiens âgés autour de moi, quand j'ai agité auprès d'eux cette question, se sont pris à regretter leur illogisme de vacances, leur piété formaliste, mais pour m'avouer qu'ils avaient été tels parce qu'on ne leur avait pas enseigné mieux. Je constate que dans bon nombre de collèges les élèves sont sans direction spirituelle, et ma petite expérience m'a appris qu'en dehors d'une direction spirituelle privée nous ne pouvons rien d'efficace pour la formation religieuse de la jeunesse. Hier soir j'ai reçu une lettre très sévère d'un jeune homme ¹⁴ assez bien placé pour observer, sur l'état d'esprit du clergé canadien. On nous crie que nous sommes *embourgeoisés, matérialisés*. En le lisant, je songeais que la sécurité à peu près absolue dont nous avons joui depuis près d'un siècle ne pouvait que nous conduire là conformément aux lois de l'Histoire de l'Église elle-même, si par une vertu extraordinaire nous ne nous étions pas maintenus

dans le véritable esprit de l'Évangile. Et je me demandais si nous avions eu seulement, si l'on pourrait trouver dans la masse la vertu ordinaire de l'apôtre. Des symptômes alarmants, c'est l'apathie profonde et trop souvent la défiance ouverte que rencontre l'Association de la jeunesse auprès du grand nombre des Curés ; c'est l'impuissance de l'A.C.J. à se recruter, pour le petit nombre de ses Cercles, des directeurs assez entendus et assez prêtres ; c'est la défense de certains curés faite à de leurs vicaires de se mêler d'Association catholique, c'est – on m'affirme le fait – la tenue en suspicion de certains évêques de tout ce qui concerne la même œuvre, après qu'elle a été bénie par le Pape, par le Délégué, par tous nos archevêques ¹⁵.

Il y aura, au mois de juin, la réunion du Conseil fédéral de l'A.C.J.C.F. Nous n'y prendrons, cette année, nous gens de Valleyfield, de part très active. Je viens de l'écrire au R.P. Chaput ¹⁶. Je préfère temporiser. Après notre coup d'audace de l'an dernier ¹⁷, nous avons dû faire apparemment machine en arrière et la tactique ne nous a pas si mal réussi. Nous avons sûrement gagné du terrain. On nous a laissés libres cette année de faire absolument à notre guise dans les académies ¹⁸, et mes jeunes gens en ont profité pour mettre flamberge au vent, sauf à ne jamais lâcher le mot de l'Association. Un autre coup d'éclat ne pourrait que nous compromettre sans profit pour la Cause. Nous irons au Congrès en qualité de membres *passifs*. Il y a certaines questions pourtant que je voudrais voir remuer. Il y a d'abord cette question vieille du *Semeur* qui, je puis bien me tromper, ne me paraît pas du tout jouer son rôle. On avoue qu'il veut surtout s'adresser à la jeunesse qui monte à la vie, où vont se recruter dans quelques années les vrais Cercles d'études, mais alors sait-on vraiment les besoins de la classe juvénile ? Il me paraît qu'avec elle il faut remonter aux tout premiers principes. Il faut bien se mettre en tête que là, l'on peut bien avoir de l'enthousiasme, mais qu'on n'a guère de convictions et qu'il faut pourtant des convictions lucides, agissantes, sur la nature de l'action catholique, son objet, sa fin, ses moyens, sur l'initiation préalable de l'âme, sur la vraie conception de la vie catholique, sur quoi se fondent les vertus apostoliques que nous leur prêchons, et que sais-je encore ? Nos jeunes gens peuvent bien avoir entendu là-dessus des affirmations, mais guère de dissertations et pourtant, il en faudrait. Que sans proscrire les articles d'un thème plus général, chaque livraison contienne néanmoins l'étude d'une question de formation personnelle, ne vous semble-t-il pas que la revue ferait meilleure besogne.

Une autre question c'est celle du recrutement des membres. Jusqu'ici ce fut le *recrutement à force*. Et l'on ne cesse de faire des appels en ce sens. Franchement, j'y vois un danger. Je n'ai pas étudié la question assez longuement pour y voir très clair, mais je voudrais que l'enrôlement ressemblât un peu à celui de notre Action catholique, qu'il fût précédé d'un travail de pénétration et de formation. Autrement l'Association grandit, mais à la façon de l'adolescent de la dix-huitième année qui voit ses

membres s'allonger au détriment de sa tête, de sa poitrine et de son cœur qui faiblissent. Et n'y a-t-il pas danger que cette affluence trop considérable qui n'a pas l'esprit qu'il faut, qui agit tout de même et qui agit étrangement ne finisse, grâce à son nombre par imposer au public comme étant l'âme de l'Association ce qui en réalité n'est que l'âme de ce qui en est le moins ?

Mon bien cher Émile, malgré toute ma bonne volonté de vouloir partir au plus tôt, et les excellentes raisons que vous m'avez accumulées je renonce à m'embarquer pour Rome l'an prochain. Dans les circonstances, ma petite personne est indispensable ici et je me heurterais à un refus catégorique de mon évêque. Dans deux ans, j'aurai la bonne raison que je tiens dès aujourd'hui en réserve. Et Messieurs Hébert et Mousseau¹⁹ seront probablement de retour, car on dit bien couramment ici qu'ils ne sont partis que pour deux ans. Je vais tout de même fortifier ma santé, parce que c'est bien encore ce qui m'inspire le plus d'inquiétude. Albert Benoit m'apprenait l'autre jour²⁰ que vous iriez à Lille. Vous avez donc manqué Paris. Je vous souhaite tout de même heureux et fécond séjour dans la ville du nord. Où nous rencontrerons-nous dans deux ans ? S'il fallait ne se revoir qu'après mon retour d'Europe : ce qui ferait 7 ans de séparation²¹ !

Priez bien pour mes jeunes et pour moi. Votre souvenir, mon bien cher, m'est toujours présent à l'autel. Que Dieu vous garde votre santé ; je ne Lui demande pas de vous garder jeune avec tout ce que cela comporte, je sais que vous vous défendez trop bien contre ce qui fait vieillir. Des amitiés à M. Hébert²², si vous le voyez encore, et aux autres amis.

Adressez toujours à *Vaudreuil* si votre réponse devait m'arriver en vacances. Merci de la dernière bénédiction aux *Actionnaires*.

Toujours dans le cœur du Jésus des jeunes
votre *Camarade* et votre ami
L'Abbé L.A. Groulx

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASSH. Réponse à la lettre de É. Chartier du 15 janvier 1905, 8 p. mss.

2. Voir Introduction II : lxxxvii s.

3. É. Chartier passe ses vacances en Grèce.

4. Sur Mgr J.-C. K-Lafamme et sa carrière de vulgarisateur scientifique, voir Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal, 1987, 487 p. : 147-151, 389-391 et *passim*.

5. Voir lettres nos 407, n. 2 et 440, n. 9.

6. Voir lettre n° 403, n. 2.

7. Groulx fait sûrement allusion à son sermon d'il y a huit jours. L'on peut lire dans *Le Bulletin paroissial* : « En l'Église de Notre-Dame de Bellerive, le 7 mai dernier, Mgr Énard a fait la bénédiction solennelle d'une cloche destinée au monastère des Clarisses. L'as-

sistance était nombreuse. M. L'abbé L.A. Groulx, professeur au séminaire, a prononcé le sermon de circonstance. » (vol. 4, n° 6 (juin 1905) : 163). Voir « Sermon pour la bénédiction de la cloche du monastère des Clarisses à Bellerive », 7 mai 1905, 10 f. FLG 08 13 (brouillon dans le cahier [Brouillons d'articles] : 74-82 mss. FLG 06 25). Un extrait de cet « éloquent sermon » sera reproduit sous le titre « La cloche et le moine », dans *Le Bulletin paroissial* (vol. 4, n° 6 (juin 1905) : 166-168). Sur les Clarisses qui sont arrivées à Valleyfield en août 1902, voir *ibid.*, vol. 1, n° 9 (septembre 1902) : 138-139 et lettre n° 469, n. 7.

8. Lettre du 15 janvier 1905 : 6 ms.

9. M. Gossard, « À côté de l'école secondaire », *La Réforme sociale*, 5^e série, t. 8 (t. 48 de la coll.), 1^{er} décembre 1904 : 789-803. Mgr Émard est un leplaysien et il n'est pas surprenant que le périodique savant fondé par Le Play se retrouve au collège de Valleyfield. Par ailleurs, dans sa lettre du 15 janvier 1905, Émile Chartier écrit à Groulx : « Avez-vous lu le travail de l'abbé Gossard dans les *Questions actuelles*, 7 janvier 1905 ? Il y a là du suggestif, beaucoup d'excès, mais aussi beaucoup de bon applicable même au Canada. » (8 ms.)

10. Voir lettre de É. Chartier à L.G., 15 janvier 1905 : 8 ms.

11. Dans sa lettre du 15 mai 1905 à Groulx, Sylvio Corbeil recommande à son ancien élève de s'entretenir avec Mgr Émard des idées d'éducation que Groulx défend. La confiance que son évêque lui manifeste, il faut la cultiver et en être digne : « Va à ta destinée, mon Lionel, mais sur les pas de ton évêque [...] dans la mesure qu'il agréé ta conception militante de la vie fais sonner le clairon de ta pensée. » Pour la suite de la lettre de S. Corbeil, voir lettre n° 400*.

12. Groulx écrit : de prétendant

13. Cette idée commence à se répandre. Edmond de Nevers, en 1896, déplore l'incompétence du corps professoral des collèges et universités du Québec (*L'Avenir du peuple canadien-français*, Paris, Jouve, 1896 : 181ss). En 1902, l'abbé Camille Roy souhaite la création d'une école normale supérieure pour la formation des prêtres enseignants (l'enseignement classique est une quasi-chasse gardée du clergé). Il faudra attendre jusqu'en 1920 pour que les choses bougent. L'Université de Montréal fondera alors sa faculté des lettres et l'Université Laval, son École normale supérieure. En 1941, l'Université de Montréal aura aussi son école normale (voir C. Galarnau, *Les Collèges classiques au Canada français* : 60, 71, 102, 103). Groulx revient à plusieurs reprises dans ses mémoires sur la question de la formation des professeurs (*Mes mémoires*, I : 155, 366 ; IV : 73-87, 216-217, 248, 257). Il ne considère pas comme une véritable école normale supérieure la faculté de l'Université Laval qui porte ce nom.

14. Le 1^{er} mars 1904, Henri Bernard dit à Groulx dans une lettre : « Le clergé perd de plus en plus l'autorité qu'il avait jadis sur le peuple. Le Prêtre ne possède presque plus la confiance jadis si grande que les populations avaient en lui » (copié dans *AC.CSC*, I : 167-168 mss). Et le 14 mai 1905, Bernard, qui sera prêtre du diocèse de Saint-Boniface, ajoutera : « Oui, vous avez parfaitement raison, il faut à tout prix travailler à la formation d'une jeunesse qui comprenne enfin qu'elle a un rôle social à remplir. Il est temps, bien temps de se mettre à cette œuvre si longue et si difficile. Je crains beaucoup que cette vérité dont vous avez démontré si clairement l'évidence ne soit pas acceptée par ceux-là même qui sont chargés de la formation de la jeunesse.

« Ma petite expérience m'a appris que c'est au sein même du clergé qu'est le mal, et que ce clergé jadis si vaillant est aujourd'hui pour la plus grande partie embourgeoisé, matérialisé ! Ceci est pénible à dire, mais il faut avoir le courage de le dire afin d'essayer de porter un peu remède au mal.

« En effet cher monsieur, si nous jetons un coup d'œil sur l'Ass[ociation] C[atholique] de [la] J[eu]nesse] c[anadienne]-[fr]ançaise], où trouvons-nous un seul de nos curés (oui un seul !) qui se soit donné la peine de s'informer de la chose, de l'étudier et de la mettre en action ? Ce que j'ai vu de mes propres yeux, ce que des personnes sages et autorisées m'ont dit, c'est que l'on a vu des curés empêcher certains vicaires de s'occuper de cette œuvre, ce

que l'on sait c'est que des Évêques ne veulent pas entendre parler de cette Association maintes fois déjà bénie et recommandée par le Pape, c'est que dans deux institutions où vont se former le plus grand nombre des membres du clergé, l'Association [catholique] de la Jeunesse Canadienne-Française est tenue en suspicion et chassée comme une importune. Ce que je sais, c'est que de jeunes cercles cherchent des prêtres pour en faire leurs directeurs et n'en trouvent pas, c'est que, pour résumer, notre clergé, en grande majorité, n'a pas l'amour du travail, ne sait pas qu'il peut être utile en dehors de sa sacristie, ne sait pas que tout le premier il a un rôle social à remplir et qu'il doit de plus préparer la jeunesse à autre chose qu'à gagner des piastres et faire d'autres enfants. Ce qu'il y a c'est que encore dans la généralité de nos collègues, on bourre les mémoires de mots et de formules oubliés six mois après la sortie des classes ; c'est que l'on ne s'applique pas assez à former le caractère et la conscience, à faire entrevoir la vie sous son vrai jour et à faire autre chose que des orgueilleux, des ambitieux et des égoïstes ; c'est que l'on ne sait pas enseigner la vertu intelligente et raisonnée, développer une piété saine, tellement qu'à peine quelques mois après la sortie des collègues nos jeunes étudiants ne sont plus les mêmes. »

15. Lors de son récent voyage à Rome, l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, avait écrit au pape Pie X pour lui demander la bénédiction apostolique pour l'Association (30 décembre 1904). À cette lettre, le pape répond : « Nous nous unissons de bon cœur avec tout le vénérable épiscopat canadien dans l'approbation de l'Association catholique de la jeunesse [...] Nous accordons à tous, avec effusion de cœur, la Bénédiction Apostolique » (1^{er} janvier 1905, reproduite dans *Le Semeur*, vol. 1, n° 8 (avril 1905) : 158-159). Lors de la formation de l'Association et la préparation du Congrès de 1904, les évêques s'étaient montrés favorables au projet. Mgr Sbaretta l'encourage, le cardinal Merry del Val obtient la bénédiction du pape (voir *Le Semeur*, vol. 1, nos 1-2 (septembre-octobre 1904) : 8-18 ; aussi ANQ-C, Fonds A.C.J.C.).

16. Lettre n° 405*.

17. En juin 1904, l'année scolaire terminée, Groulx avait envoyé de ses jeunes au congrès de l'A.C.J.C., sans en parler à ses supérieurs parce qu'il redoutait, anticipait une réponse négative, - ce qui avait provoqué un incident assez pénible (voir lettres nos 357, 366 et 378).

18. Sur les travaux d'académies, voir lettre n° 403.

19. Les abbés Antonio-Adrien Hébert et Louis Mousseau ne reviendront qu'en 1907.

20. Il est curieux que Groulx ne parle pas autrement du 17 avril et qu'il ne raconte pas à son ami exilé cette soirée mémorable pour lui. Il en parlera longuement dans *Mes mémoires* (II : 189-193) et déclarera : « J'ai la conviction, pour ma part, d'avoir assisté à une soirée historique. Et, au vrai, y eut-il souvent, dans la vie du Canada français, émotion collective poussée à ce diapason ? » (192) Soirée mémorable à bien des points de vue, à cause de l'orateur et à cause du sujet traité. Lors de la clôture du Congrès de l'ACJC le 26 juin 1904, Groulx avait été déçu par Bourassa qu'il entendait pour la première fois. « En revanche, écrit-il, ce soir du 17 avril 1905, j'avais pu entendre un homme : un homme véritable et magnifique, un orateur qui répondait presque à toutes mes exigences de jeune professeur de rhétorique : discours d'idées, de belle culture, d'une diction, d'un débit, d'un geste où il n'y avait rien à reprendre. Et la scène pathétique du début m'avait révélé une force, une puissance que j'ignorais : le magnétisme de la parole humaine. Je ne croyais pas jusqu'alors que des lèvres d'hommes pussent déchaîner, dans une foule d'élite, pareil transport, semblable délire. » (192-193)

Lors de la présentation du « bill d'Autonomie » visant à former les provinces de Saskatchewan et d'Alberta, Laurier avait protégé les minorités catholiques et françaises. Mais devant les réactions multiples et virulentes des Canadiens anglais, il recule. Par l'amendement Laurier-Sifton, le régime scolaire des nouvelles provinces serait semblable à celui du Manitoba selon le Règlement Laurier-Greenway. La Chambre des Communes est le théâtre de séances houleuses et la polémique reprend de plus belle. La Ligue nationaliste, qui désire exposer la question devant le public, organise l'assemblée du 17 avril au Monument National à Montréal, où le chef de la coalition contre l'amendement Laurier-Sifton doit prendre la parole. Henri Bourassa « brosse, à larges traits, un tableau de l'histoire de l'Ouest

canadien : découverte des explorateurs français, œuvre des pionniers, œuvre des missionnaires, insignes civilisateurs. Puis, bien cambré sur ses jambes, la tête haute, la voix éclatante, l'orateur serre de plus près son sujet : pour les héritiers des explorateurs, pour les fils des pionniers, pour les planteurs de croix, pour les ouvriers de la civilisation, que demande-t-il ? Qu'exigent l'honneur, la fierté, la justice ? Des droits égaux, droits de la constitution du pays, droits de ceux de sa race de faire enseigner leur langue, droit de faire enseigner leur religion, égalité devant les taxes... L'argent des catholiques vaut l'argent des protestants... [...] Séduit, soulevé, l'auditoire commence d'applaudir. Profondément ému, l'orateur passe outre, pendant deux, trois périodes, laisse la foule en suspens, puis enfin, le sanglot dans la gorge, lance sa finale. La foule ne se contient plus. Tous sont debout, applaudissent, crient, acclament, trépigent, mouchoirs, chapeaux, cannes en l'air. Sur l'estrade, les étudiants, montés sur leurs chaises, sifflets, mégaphones à la bouche, font un tapage indescriptible. Et les applaudissements continuent, s'enflent, se renforcent comme des vagues sous le vent ; apaisés dans un coin de la salle, ils reprennent dans un autre. Et les minutes passent, et la frénésie ne cesse pas. Bourassa, dans l'attente, s'essuie la figure et les yeux [...] l'auditoire, qui ne sait plus comment manifester, paraît chercher quelque chose, un chant peut-être qui exprime l'émoi collectif. Et voici que, ci et là, s'ébauchent quelques bribes du *Ô Canada* : chant national, hélas encore peu connu, mais dont les fragments tant bien que mal parviennent à se joindre. Et l'on se regarde dans les yeux, réjouis, un peu étonnés de cette secousse suprême qui vient de poigner chacun au cœur. À mes côtés, Albert Benoit, alors sensible à ces sortes d'impressions, a les yeux pleins d'eau et ne sait que me dire. Enfin la foule se rassied. Bourassa reprend son discours. Il parlera environ deux heures. » (191-192)

Pour sa part, Albert Benoit écrira à Émile Chartier : « Bourassa aura tenté de réveiller l'opinion par le discours le plus éloquent que j'entendrai de ma vie (l'abbé Groulx est venu avec moi & a frêmi autant que moi) » (25 avril 1905 : 1 ms. ASSH, Fonds Émile-Chartier). Le lendemain, Groulx racontera cette soirée à ses élèves. Plusieurs élèves de Groulx et membres de l'A.C. avaient signé la pétition que faisait circuler l'A.C.J.C. et qui a recueilli plus de 10 000 signatures : « en faveur du projet de loi garantissant aux nouvelles provinces du Nord-Ouest leurs écoles séparées et leur part dans les subsides » (cette pétition a été transcrite dans *AC.CSC*, II : 27 ms. ; aussi *ibid.* : 36 ms. dans le Rapport de l'année 1904-1905. Lors de la réunion du Conseil fédéral de l'A.C.J., « M. Bourassa a eu la bonté d'offrir à chaque membre de l'A.C.J. un exemplaire de [son] discours sur les Écoles du N.O. Nous en recevrons 15 exemplaires, à Valleyfield, en Septembre. » (Arthur Goyette à L.G., 2 août 1905 : 2 ms.) Il s'agit de *Les écoles du Nord-Ouest*. Discours prononcé le 17 avril 1905 dans la grande salle du Monument National, à Montréal. (Montréal, Imprimerie du « Nationaliste », 1905, 29 p. ; on trouve l'exemplaire annoté de L.G. au CRLG, # 517 B). L'article « Le discours de M. Bourassa » (*La Vérité*, vol. 24, n° 27 (20 mai 1905) : 7) explique les différences entre le texte écrit et le discours prononcé le 17 avril (sur celui-ci voir « Coup de clairon », *ibid.*, n° 23 (22 avril 1905) : 1-2). Voir aussi *Le Semeur*, vol. 1, n° 8 (avril 1905) : 171-172). Sur cette question et sur cette soirée, voir Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, XII, *Les Écoles du Nord-Ouest* : 11-54.

21. C'est à Paris pourtant qu'Émile Chartier passera les années universitaires 1905-1907. Et, effectivement, les deux amis ne pourront se rencontrer en Europe. Ils ne se reverront qu'au retour d'Europe de Groulx à l'été 1909.

22. Si Groulx n'adresse ses salutations qu'à Antonio Hébert, et pas à l'abbé Mousseau, comme il l'avait fait dans sa lettre précédente (n° 385), c'est que É. Chartier lui écrit à propos de l'ex-secrétaire de Mgr Énard : « Quant à l'abbé Mousseau, je préfère lui laisser ignorer nos relations pour prévenir les enquêtes » (15 janvier 1905 : 8 ms.).

À Jean-Baptiste Bousquet

[Collège de Valleyfield, ca 28-29 mai 1905] ¹

1. Lettre attestée par J.-B. Bousquet à L.G., 30 mai 1905 : « Votre aimable et intéressante lettre m'honore et m'encourage tout à la fois. Vous avez parfaitement saisi le but des articles^a qui était, nullement de dénigrer, comme quelques bons amis au coup d'œil trop superficiel l'ont cru, mais d'affirmer un principe que notre population même la plus intelligente oublie [...] Votre article de la revue de Valleyfield fait sensation ici [à Saint-Hyacinthe] dans notre petit monde intellectuel [...] » (1 ms.). Outre l'article de Groulx sur la préparation au rôle social, « qui fait sensation », Bousquet parle de l'A.C.J.C. : « À propos, ne trouvez-vous pas, Monsieur l'abbé, un peu bonasse *Le Semeur* et son organisation ? On dit la consigne d'une sévérité !!! Aurait-on peur de la moisson ? Pourtant l'heure arrive où il faudra en ce pays autre chose que des catholiques qui se cachent. »

^a Voir [J.-B. Bousquet], « Écoles normales », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, vol. 52, n° 155 (17 mai 1905) : 1 ; n° 158 (27 mai 1905) : 1 [il s'agit des écoles normales d'instituteurs, non d'écoles normales supérieures]. Bousquet se méfie de l'intervention de l'État en matière d'éducation et ne croit pas qu'il faille augmenter « le nombre et les pouvoirs des Écoles normales », même si elles sont sous la direction de l'Église. Il est contre aussi « la centralisation du bureau des brevets de capacité dans les mains de l'État ». Bousquet a publié un grand nombre d'articles sur la question scolaire, un de ses sujets de prédilection.

À Gédéon Rochon

[Collège de Valleyfield, début juin 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de G. Rochon du 31 mai 1905, 2 p. mss, qui lui écrit qu'il a lu l'entrefilet publié dans *La Vérité* au sujet de son article et qu'il a vainement tenté de se le procurer. Il lui demande donc : « Ne pourrais-tu pas me faire tenir un numéro de cette Semaine Religieuse [*sic*] introuvable dans nos concessions [Saint-Jérôme] ». Groulx lui en enverra une copie et lui demandera aussi sans doute de lui faire parvenir ses commentaires, ce qu'il fait bien tardivement : « Tu m'as écrit deux fois [aussi lettre n° 434*] et je ne t'ai pas répondu [...] Tu n'as pas besoin d'avoir mon approbation pour tes projets et il est inutile de dire que je donne en plein dans tes idées bien que l'efficacité des *voies et moyens* que tu proposes me paraisse un peu douteuse. L'apathie, mon cher, l'apathie. Tout dernièrement encore, je causais à bord du train avec un quelqu'un à toi bien connu. Il ne discute pas tes idées, celui-là, il se contente de dire que tu es trop jeune. Disciple du *Sillon*, enthousiaste, trop jeune [...] Tu as bien fait de jeter le cri d'alarme de demander que l'on forme des hommes virils [...] » (G. Rochon à L.G., 27 décembre 1905 : 1, 2 mss).

411*

À Aldéric (Augustin) Leduc

[Collège de Valleyfield, ca 5-6 juin 1905] ¹

1. Lettre à l'occasion de l'anniversaire de A. Leduc, le 6 juin. Lettre attestée par A. Leduc à L.G., 6 juin 1905 : « Merci, merci ! Puisse-t-il être bien long, ce memento du prêtre-ami. Vous faites bien de me recommander au Cœur de Jésus [...] Merci pour vos souhaits ; vous êtes de ceux trop rares hélas ! qui, au jour de fête ont autre chose en bouche, que des vœux de bonheur et de succès. Me souhaitant une année grande, pour apporter au Maître une âme prête à tout, vous me souhaitez, n'est-ce pas, de passer par le creuset de la souffrance [...] Oh ! que vous me faites plaisir ! [...] Vous me souhaitez une année féconde ! [...] Être un ouvrier de la Jeunesse ! Certainement que j'en serai un. Que je sois professeur, que je sois frère Prêcheur, ou que je sois journaliste, ce sera aux *saintes causes* de la jeunesse que je me dévouerai [...] Vous souhaitez que je garde toujours mon âme aussi généreuse ! [...] Comptez donc sur mon concours, chaque fois que vous en aurez besoin [...] » (1, 2, 4 mss).

412

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 8 juin 1905 ¹

Mon cher Père et ami,

Que ne m'avez-vous dit plus tôt que je pouvais encore vous tirer parfois « de votre profonde, profonde solitude »... ? Je vous croyais si bien cloîtré, si *enscholastiqué* que je me suis cantonné dans la plus absolue réserve, alors que vos bons conseils m'auraient été, à de certains jours, d'une si grande utilité. Je me promets bien de me reprendre et d'aller causer longuement avec vous quelqu'un de ces jours, de toutes les choses qui nous tiennent au cœur.

Je vous remercie de tout le bien que vous m'écrivez de mes modestes articles de la *Revue* ². Il ne faudrait pas croire que nous avons pris Malakoff ³. La situation n'est guère changée. Je n'ai guère obtenu jusqu'ici qu'une approbation spéculative de nos idées. On m'a permis néanmoins, un peu contre mon attente, l'insertion de ma prose dans la revue diocésaine, et qui plus est, mon évêque m'en a félicité, m'encourage à écrire et me prédit que ces idées finiront par s'imposer pour une bonne part, un peu plus tard, un peu plus tôt. Le grand étonnement est qu'il n'arrive pas à se dire que le temps est venu de tenter ou de réformer quelque chose et tout de suite, dans son Collège. Ne nous plaignons pas néanmoins. La Providence nous fait encore la partie trop belle. Les succès sont faits pour étonner quand on sait les ouvriers jeunes et inexpérimentés que la *Cause* a

trouvés en nos modestes personnalités. Je suis content vraiment de l'ascension de mon petit *ballon d'essai*. Je ne lui aurais jamais cru assez de force et de lest pour voguer jusqu'en certaines régions. Puisque la chose vous intéresse, je me permets de vous dire qu'il m'a valu nombre de correspondances – entre autres une carte de Mgr J.-C. K.-Laflamme ⁴, une autre du Recteur du Collège Sainte-Marie ⁵ – qui toutes approuvent les réformes proposées et vont quelquefois au delà d'une sévérité que je me serais défendue. Bien sûr que je ne vous blâme nullement d'en avoir *gélatingraphié* quarante copies. Si vous croyez que le grain mérite de germer, que la main du semeur le jette à tous les vents. Vous me parlez d'une propagande par tracts. Je vous avoue que de mes amis d'ici m'y ont fait songer. Le prix de l'impression et l'incertitude de pouvoir écouler suffisamment une marchandise qui ne s'adresse qu'à un nombre assez restreint d'acheteurs me défendent d'y songer sérieusement. J'abandonnerai volontiers par exemple mes droits d'auteur et tout ce que l'on voudra à quiconque voudra se charger de la propagande. Vous en ferez vous-même ce qu'il vous plaira, mon cher Père. Si vous croyez que l'*Association* pourrait sans inconvénients en faire son premier *tract*, je vous laisse toute l'initiative de l'entreprise.

Mes jeunes gens ont été sensibles à votre bon et affectueux souvenir. Notre petite « Action catholique » en est toujours au même point ; elle se développe lentement, précisant elle aussi son esprit et ses méthodes sous la pression des réalités et des nécessités du milieu. Le dernier n[umér]o du *Semeur* ⁶ vous dira un peu, je crois, comme mes petits actionnaires ont tourné l'esprit et le but de leurs académies. Oui, j'ai le droit de l'écrire, ce sont des convaincus et des agissants que le bon Dieu m'a confiés. C'est à travailler au milieu d'eux et avec eux, voyant chaque jour leur confiance sereine en l'avenir malgré les tracasseries de tous genres, que j'ai appris à ne désespérer de rien. J'espère livrer au *Semeur* pour l'an prochain une longue étude de mon petit Erle Bartlett, sur « l'apostolat laïc » ⁷. C'est une thèse qui contribuera à préciser bien des aspirations, où l'objet de l'Action catholique est nettement défini, où les fondements du devoir d'agir sont vigoureusement exposés, avec une réfutation des objections courantes et un exposé sommaire des principaux moyens d'action. Ne croyez-vous pas, mon Père, que des notions exactes et précises manquent, plus peut-être qu'on ne le croit, au grand nombre des jeunes de l'Association sur la vraie conception de la vie catholique et sur la fin de tout apostolat ? C'est à préciser ces notions, à élaborer cette doctrine, il me semble, que *Le Semeur* devrait d'ici à quelque temps tourner le grand effort de sa rédaction. Ici, j'ai voulu persuader mes jeunes gens que c'est trop peu que des phrases et de l'enthousiasme à chaud pour aller aux œuvres de dévouement. Je leur ai imposé de remonter aux principes d'où surgissent les convictions intrépides. Toute l'année prochaine encore, nos petites séances intimes seront exclusivement consacrées à creuser nos conceptions et nos méthodes, et nos devoirs. Je voudrais jeter des vrais vivants dans la vie, mieux que des

lâcheurs qui feront après les six mois machine en arrière ; je voudrais démontrer que la foi des amis de la jeunesse n'est pas vaine, et à toutes les prédictions de reculades, de trahisons et d'et caetera qu'on se plaît à me faire au sujet de mes propres jeunes gens, quand j'ose dire qu'on pourrait préparer mieux la jeunesse aux fonctions de l'avenir, je voudrais avec l'aide de Dieu, opposer du moins l'exemple d'une petite phalange d'invincibles qui prouverait à tous les sceptiques et à tous les découragés, que la grande éducation catholique n'est pas encore devenue une chimère, et que c'est notre droit de garder toute notre confiance à l'efficacité des moyens divins que le Christ nous a confiés.

Je prépare d'autres articles. Si mon plan ne varie pas, je dirai cette fois, que nos élèves font le plongeon parce que nous ne leur donnons pas la volonté virile et active, ni la virilité intellectuelle ; parce que nous ne savons pas leur inspirer le véritable esprit national et que nous faisons peut-être des *communians*, mais fort peu de catholiques d'une foi vivante et raisonnée, affranchie de tout formalisme et de toute routine. Je répondrais aussi aux objections suivantes : 1° C'est de l'idéalisme excessif, que de parler d'apostolat à des adolescents, 2° Les Collèges ne peuvent faire que ce qu'ils font⁸ aujourd'hui ; 3° L'apostolat trop précoce étiole les cœurs et les âmes. Vous voyez, ce sera vaste ; une centaine de pages peut-être. Ce sera mon travail de vacances. Et je publierai mes articles⁹ par séries au mois de septembre. Avez-vous des idées à me suggérer, mon cher Père ?

Priez, oh ! mais beaucoup, beaucoup, pour mes jeunes gens, d'ici aux vacances et pendant les vacances. Si vous saviez les angoisses d'une âme de directeur des jeunes gens¹⁰, à la veille de cette fameuse époque de juin. Le directeur ! je voudrais aussi lui déterminer son rôle. Que de choses à dire là-dessus et si généralement oubliées !

Ensemble, mon bien cher Père, comme toujours. Recommandez à tous vos Pères notre petite œuvre, pour que mes chéris d'enfants soient comme ils méritent d'être, et pour que le doux Maître soit content.

À vous dans l'âme du Jésus des jeunes
L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la lettre de S. Bellavance du 27 mai 1905, 2 p. mss.

2. L'article de Groulx sur la préparation au rôle social lui vaut bien des lettres de félicitations et, dans l'une d'elles, le P. Samuel Bellavance se dit surpris qu'on permette à Groulx de parler si franchement, — on, c'est-à-dire ses supérieurs, en particulier son évêque, Mgr Émard (voir S. Bellavance à L.G., 27 mai 1905).

3. Le 8 septembre 1855, les Français prirent d'assaut la tour Malakoff, qui défendait Sébastopol. Ce haut fait, qui entraîna la fin de la guerre de Crimée, inspira trois tableaux à Adolphe Yvon (1859).

4. Voir lettre n° 407.

5. Carte du 18 mai 1905 du Père Joseph Lalande.

6. Voir Armand Dugas, « La vie de l'Association. Chronique », vol. 1, n° 10 (juin 1905) : 219-227, en particulier les pages 220-221 où Dugas reproduit « l'extrait d'une lettre qu'adressait récemment de Valleyfield à notre président l'un des jeunes prêtres les mieux doués et les plus généreux de notre clergé canadien-français » (voir lettre n° 403).

7. E.G. Bartlett, « L'apostolat laïque », *Le Semeur*, vol. 3, nos 10-11 (juin-juillet 1907) : 289-300 [le texte est daté du 27 novembre 1906]. Le texte publié est une nouvelle version du long travail présenté à la fin de l'année scolaire à l'Académie Émard, transcrit sous le titre « L'apostolat laïc », dans *Le Lauréat* : 89-104 mss (voir lettres nos 460, n. 12, 498* et tome II, lettre du 31 juillet 1907).

8. Allusion à l'objection de Sylvio Corbeil, voir lettre n° 400*.

9. En fait Groulx est nommé professeur de Rhétorique en septembre. Le surcroît de travail bouleversera ses projets de publication. Son prochain grand travail ne paraîtra que l'année suivante : « L'éducation de la volonté en vue du devoir social », *La Revue canadienne*, vol. 51, n° 2 (août 1906) : 58-79.

10. Voir, par exemple, lettre n° 302, n. 3.

413*

À Jean-Baptiste Bousquet

[Collège de Valleyfield, ca 9-13 juin 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de J.-B. Bousquet du 30 mai 1905, 2 p. dact. Lettre attestée par J.-B. Bousquet à L.G., 14 juin 1905 : « Vous dirai-je que je suis de plus en plus honoré et encouragé par vos attentions délicates ? J'estime d'autant plus vos excellentes lettres [...] Vous me pardonnerez, je l'espère, la liberté que j'ai prise de publier sans votre permission votre si intéressante étude^a [...] » (1, 2 ms.).

^a « La préparation au rôle social », dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* (voir lettre n° 440, n. 17).

414*

À Charles Chaput

[Collège de Valleyfield, ca 15 juin 1905] ¹

1. Lettre attestée par C. Chaput à L.G., 19 juin 1905 : « Je regrette sincèrement que vous ne puissiez assister à la réunion de notre Conseil fédéral, ici on aurait tant aimé à vous voir et à converser avec vous, nos jeunes apprécient votre dévouement et ils auraient été heureux de vous exprimer leurs remerciements. Pour comble de malheur [...] je n'aurai pas le plaisir de vous voir à votre retour [...] Je vous promets que votre délégué ne vous compromettra pas, j'y ferai attention moi-même [...] À Québec [voir lettre n° 415] n'oubliez pas d'aller voir nos Pères [...] » (1, 2-3 mss).

+

Séminaire de Québec, 23 juin 1905¹

M. Antonio Perrault
Président de l'A.C.J.
à Montréal

Monsieur le Président et cher Camarade,

La correction des épreuves du baccalauréat me retient à Québec. Elle me prive du bonheur de vous rencontrer et de donner une chaude poignée de main à tous nos excellents camarades de l'Association catholique².

Je ne puis que vous crier de loin que je crois toujours fermement à la *Cause*. La Cause, il me semble que tous nous allons y croire davantage après ces quelques jours de travail et de revue. Qu'il en soit ainsi si quelques courages ont besoin d'être raffermis et le dévouement fortifié dans quelques cœurs !

De mes chers jeunes gens de Valleyfield seront au milieu de vous³, je l'espère. Ils vous apporteront le cœur et l'âme de chez nous. Mieux que moi-même ils vous diront ce que nous aimons le Christ qui aime les jeunes et les jeunes qui aiment le Christ.

À vous
L.A. Groulx, ptre
de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française

P.S. Pendant les vacances, je demeure à Vaudreuil.

1. 2 p. sur 1 in-folio (20 cm x 13 cm). Sur papier à en-tête imprimé du Séminaire de Québec. Olographe. ANQ-C, Fonds ACJC, vol. 182. [Liste de lettres – été 1905], n° 2 : « 24 juin : Lettre à A. Perrault » (sur cette liste, voir lettre n° 416*).

2. Groulx avait déjà annoncé au Père Chaput qu'il ne serait pas à la réunion du Comité fédéral (voir lettre n° 414*). Cependant, il tentera de s'y rendre mais arrivera trop tard (voir

lettre n° 431, n. 2). Il a manqué le congrès de 1903, mais a assisté à celui de 1904 (voir lettre n° 366, n. 15).

3. Un seul sera présent, le vice-président de l'Académie Émard, Arthur Goyette, dont le rapport à Groulx se lit comme suit : « J'assistai à toutes les réunions, comme un brave délégué de Valleyfield que je n'étais pas. Pour n'être pas interpellé, j'avais pris le dernier siège au fond, blotti de mon mieux derrière un Père Jésuite. Tout à coup, je fais un sursaut : le délégué de Valleyfield est invité à lire son rapport ! Je suis seul de Valleyfield et n'ai point de rapport ; je ne suis ni préparé ni délégué. Le président [P. Chaput] le savait comme moi et me regardait me lever d'un air triomphant. J'ai déclaré à l'assemblée que bien que n'étant pas affilié à l'A.C.J., notre cercle d'études fonctionnait dans l'orientation commune et que son grand désir était d'approuver, d'aider l'association, et d'en faire partie quand les circonstances le permettront. [Albert] Benoit tient beaucoup à cette future fusion ; il me l'a dit après la séance. » (2 août 1905 : 1-2 mss) Dans le rapport du Cercle Saint-Charles qui fait état de tout le travail accompli pendant l'année scolaire 1904-1905, l'on mentionne que « Par sa tendance apostolique, l'Académie Émard a pu se transformer en cercle d'études de l'A.C.J. », même si « elle ne l'est pas officiellement » (*AC.CSC*, II : 33 ms.). Voir aussi le « Compte rendu du Conseil fédéral », *Le Semeur* vol. 2, n°s 1-2 (septembre-octobre 1905) : 5-42. Le Père Chaput a tenu sa promesse de ne pas compromettre Groulx (voir lettre n° 414*), car, dans le compte rendu, la seule mention à Groulx et à Valleyfield est celle-ci : « Nous devons un amical salut à M. l'abbé Groulx, professeur au Collège de Valleyfield, qui a récemment publié une étude remarquable sur la "Préparation au rôle social". » (p. 8)

416*

À Émile Léger

[Séminaire de Québec, 24 juin 1905] ¹

<...> 22 juin : Lettre à É. Léger <...>

1. Première lettre attestée par la liste olographe des quarante-deux lettres envoyées à l'été 1905, sur la dernière page du cahier [*Académies et Action catholique...*] : 100 ms. (voir Introduction III : cxviii s.). Nous désignons désormais ainsi cette page : [Liste de lettres – été 1905]. Le numéro qui suit indique l'ordre chronologique de la lettre. Pour cette lettre qui apparaît en tête de liste, nous préférons garder la date indiquée par Émile Léger, car Groulx n'avait probablement pas son cahier à Québec et a dû commencer cette liste à son retour à Vaudreuil. Lettre aussi attestée par É. Léger à L.G., 28 juin 1905 : « [...] J'ai reçu votre lettre en date du 24. Je vous ai fait expédier par *Phili* [Perras] votre ordo de 1905. Votre lettre me dit assez que vous êtes né sous une mauvaise étoile* [...] » (4 ms.).

* Allusion sans doute à la déception de Groulx qui n'a pu rencontrer son ami Alfred Langlois (voir lettre n° 418*).

417

À Avila-Pierre Sabourin

+

Grand Séminaire de Québec, 25 juin 1905 ¹

M. l'Abbé A.-P. Sabourin
Directeur du
Collège de Valleyfield

Monsieur le Directeur,

Vous trouverez ci-contre le rapport du Baccalauréat ². Il vous est expédié par un bon ami qui était forcé de demeurer jusqu'à la fin et qui a bien voulu se charger de la petite besogne. J'aurais besoin d'être chez moi mardi et il paraît que nous en avons pour jusqu'à vendredi ou samedi. Je pars ce midi, dimanche, pour Montréal.

J'ai fait bon voyage et vous remercie de me l'avoir procuré.

Votre bien obligé,
L.A. Groulx, ptre

La correction du thème latin a été terminée hier soir ³.

1. 1 p. sur 1 in-folio (21 cm x 13 cm). Sur papier à en-tête imprimé du Séminaire de Québec. ACDV, D 276.

2. Sur les trois élèves de Rhétorique qui ont concouru pour le baccalauréat, deux ont été promus bacheliers : Eugène Castonguay de Vaudreuil et Oscar Julien de Saint-Thimothée (*Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, vol. 4, n° 8 (août 1905) : 226).

3. À chaque année, on indique aux différents collèges, les matières pour lesquelles ceux-ci doivent fournir des correcteurs. En juin 1905, le thème latin doit être corrigé par les représentants du Séminaire de Trois-Rivières, du Collège Saint-Laurent et du Collège de Valleyfield. Sa tâche terminée, Groulx pouvait donc s'éclipser.

418*

À Alfred Langlois

[Québec, ca 25 juin 1905] ¹

1. Lettre probablement laissée par Groulx dans la chambre de A. Langlois au Séminaire de Québec, le jour de son départ de Québec, le 25 juin (voir lettre n° 431). Groulx lui aurait aussi probablement laissé des exemplaires de son article. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 3 juillet [1905] : « [...] Je n'espère pas aller à Vaudreuil [...] n'ai que le temps de te dire mon chagrin en songeant à ton voyage blanc. Pour le loyer de ma chambre nous nous reverrons. Je suis dans tes idées et j'aurais grand besoin de *colloquer* un peu avec toi [...] » (2, 3 mss).

419*

À Jean-Marie Phaneuf

[Vaudreuil], 27 juin [1905] ¹

<...> 27 juin : Carte à J.-M. Phaneuf <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], no 3. Lettre aussi attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 26 et 31 juillet 1905 : « Une carte t'a annoncé mon retour des É.-U. où j'ai passé trois semaines [...] J'avais commencé une lettre là-bas pour accuser réception de ta carte et pour te parler un peu de la réunion du Conseil de l'A.C.J. [...] Et tu avais bien besoin de moi ? [...] Pourrais-tu me dire en quoi je puis être ton humble serviteur ? S'il est encore temps [...] » (1, 2-3 mss).

420*

À Olivar Asselin

[Vaudreuil], 27 juin [1905] ¹

<...> 27 juin : Carte au « Nationaliste » <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 4. Les lettres adressées par Groulx aux journaux, l'étant habituellement au rédacteur (voir lettres à *La Vérité*, nos 182 et 396, à *La Croix*, n° 265, nous donnons le nom du rédacteur du *Nationaliste* comme destinataire. Nous n'avons rien trouvé dans *Le Nationaliste* qui ait pu être de la plume de Groulx. Le 25 juin 1905, *Le Nationaliste* avait lancé une série d'articles sur « L'avenir des Canadiens français ». Plusieurs membres de l'élite canadienne-française allaient faire parvenir des textes. Puisque Groulx n'a envoyé qu'une carte, il ne pouvait s'agir d'un texte. Était-ce une carte d'approbation ou de félicitations pour le sujet traité ?

421*

À Josaphat Hamelin

[Vaudreuil], 28 juin [1905] ¹

<...> 28 juin : *Lettre à J. Hamelin* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 5.

422*

À Ferdinand-Antonin Vuillermet

[Vaudreuil], 29 juin [1905] ¹

<...> 29 juin : *Carte à P. Vuillermet* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 6. Réponse à la lettre de F.-A. Vuillermet [s.d. juin 1905], 4 p. mss.

423*

À Charles Robillard

[Vaudreuil], 29 juin [1905] ¹

<...> 29 juin : *Carte à « La Patrie »* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 7. Voir lettre n° 420* à O. Asselin. Nous n'avons rien trouvé dans *La Patrie* qui ait pu être de la plume de Groulx.

424*

À Jean-Baptiste Bousquet

[Vaudreuil], 29 juin [1905] ¹

<...> 29 juin : *Lettre à J. Bousquet* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 8. Réponse à la lettre de J.-B. Bousquet du 14 juin 1905, 4 p. mss. Lettre aussi attestée par J.-B. Bousquet à L.G., 10 juillet 1905 : « J'ai parcouru avec un bien vif intérêt ces pages de vos annales des Académies "Ste-Cécile", "Énard" et "St-Joseph"^a [...] Vous avez taillé une somme de besogne peu ordinaire [...] Pour ce qui en est de nos amis de Montréal, on me désigne surtout Perrault, Dugas et Lavergne, sans oublier Benoit, rédacteur du *Bulletin* depuis quelque temps – le journal personnel de l'hon[orable] Préfontaine – comme tendant à faire de l'A.C.J. une organisation à l'appui du parti au pouvoir [...] Toutefois, j'aime à vous dire que d'autres raisons assez particulières à votre cas, ont contribué à notre abstention, laquelle, m'assurez-vous avec un ami de Montréal a déplu à ces Messieurs [...] Vous goûtez sans doute un repos bien mérité dans votre séjour attrayant de Vaudreuil. Ce repos ne signifie pas que vous laissez rouiller votre plume agile [...] Me serait-il permis de solliciter pour ma modeste feuille [*Le Courrier de Saint-Hyacinthe*] quelques lignes de votre main ? [...] » (1, 6, 7 mss).

^a Groulx lui aurait-il envoyé aussi un exemplaire de l'*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 10, 1904-1905, comme il le fera pour Antonio Perrault (voir lettre n° 426*) ? L'on trouve un rapport détaillé des activités des trois académies pour l'année : Académie Énard (40-46), Académie Sainte-Cécile (47-51) et, enfin, le Cercle Saint-Joseph (52-56). Groulx n'a cependant aucun lien officiel avec le dernier, qui est le cercle du cours commercial au collège.

425

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 30 juin 1905 ¹
Fête du Sacré-Cœur

Mon bien cher Émile,

J'ai lu avec la plus vive émotion votre lettre d'hier ². Que vous voilà prêtre déjà ³. Prêtre, vous l'êtes par cette passion de la souffrance et du zèle qui s'est emparée de votre âme ; vous l'êtes par votre dédain de tous les rêves cupides où les ambitions humaines s'étendent pour bien dormir sur les couches moelleuses de l'insouciance et du facilisme. Gardez toujours à votre vie, à votre âme, ces brûlantes ardeurs de vos premiers sacrifices. Oh ! si nos jours d'ordination n'avaient pas de lendemain. Vous vérifiez par une douce expérience que les ferveurs et les joies de l'âme sont bien comme je vous l'ai dit, dans la proportion exacte du don de soi-même à la souffrance et au dévouement pour Notre-Seigneur. Vous venez de faire votre première offrande et déjà vous êtes envahi par un bonheur dont l'intensité vous surprend et vous émeut. Concevez-vous de là, mon Émile, ce que vous apporteront un jour les solennelles fiançailles du sous-diaconat ? Et si vous regardez encore plus haut, si vous allez jusqu'au matin de votre sacerdoce, concevez-vous un peu comment le jeune prêtre qui se relève tout transfiguré de dessous les mains du pontife, l'âme gonflée des joies suprêmes, peut défier tous les bonheurs du monde d'égaliser le sien ? Je

vous lisais hier au jour anniversaire où, il y a deux ans passés, j'étais à cette heure souveraine de ma vie ⁴. Que j'ai bien compris vos joies et vos ardeurs par ce que vous me rappeliez d'un jour dont le souvenir me devient plus vif et plus doux à mesure que le temps l'éloigne, par ce que votre parole chaude, après deux ans, malgré bien des oublis et bien des tièdours, hélas ! réveillait encore en moi de chaleurs anciennes et nouvelles. Il y a des souvenirs et des choses là qui ne remontent jamais que pour se mouiller de larmes attendries dans mes yeux. Merci de m'avoir procuré cette joie et de m'avoir aidé à passer encore mieux un jour que je tâche chaque année de vivre plus saintement que les autres.

Je vous avouerai, mon Émile, que des lettres comme celle que vous venez de m'écrire me font me féliciter encore d'avoir été l'un de ceux qui ont toujours cru à votre vocation. Vous êtes bien celui que je vous ai cru toujours capable de devenir, celui que vous vouliez être dans cette lettre vraiment éloquente que vous m'écriviez en octobre de votre première année de philosophie ⁵ et dont un passage que je vous lus il y a quelque deux mois vous émut vous-même jusqu'aux larmes. Dès lors, c'était chez vous la même passion ardente de vous immoler : « toute une vie de crucifiement, d'ingratitude, de sacrifices sans nom, pourvu que la jeunesse soit meilleure et soit sauvée ! » Voilà comme vous parliez et comme vous parlez encore aujourd'hui. N'est-ce pas, mon Émile, que vous parlerez toujours comme ça ? n'est-ce pas que nous tâcherons de nous aider pour être des prêtres jusqu'au bout et pour en donner au Maître qui le seront comme les premiers apôtres ? Que souvent, aujourd'hui qui est la fête du Sacré-Cœur, j'ai songé à l'existence terne de trop d'âmes du sanctuaire ! Oh ! quand on s'arrête à y penser avec réflexion, quand la grâce ravivant la foi nous présente ces vérités dans une transparence plus limpide, que cela étreint le cœur de songer à ce qu'étaient les espérances et les droits du Christ en créant le prêtre, et de considérer ce que sont pour Lui le grand nombre des hommes du sacerdoce ! Se souvenir de l'acte suprême que tous nous accomplissons chaque matin à l'autel et regarder ensuite le vide immense de tant de vies sacerdotales ! Se souvenir que nous avons été consacrés pour n'avoir qu'une seule ambition, qu'un amour unique, et voir toutes ces préoccupations étrangères, toutes ces affections clandestines qui se disputent le cœur de ceux qu'on appelle les « hommes de Dieu ». Quelle clarté douloureuse se lève alors dans l'âme si on ouvre l'Évangile et si on lit au chapitre de la passion la scène de Gethsémani ⁶ ! Encore une fois, mon Émile, il faut que nous nous aidions de toutes les énergies de nos deux âmes pour ne point ressembler à ceux-là, pour arracher aussi bien aux dangers d'une pareille vie les âmes de jeunes hommes que nous aurons mission de façonner. Et les autres, les froids ou les tièdes, ou les distraits, nous serons moins sévères pour eux ; nous prierons n'est-ce pas pour qu'ils soient changés ; nous ne les jugerons pas ; nous aurons pour eux une immense pitié. J'ai peur quand je songe à la sévérité de certains de nos jugements que nous ayons quelquefois porté

notre propre condamnation. Ils sont tièdes eux, c'est vrai ; mais sommes-nous assurés de ne l'être pas nous-mêmes ? Et si eux, ils avaient reçu dans notre mesure, si eux quand ils étaient à notre âge, si quand ils étaient jeunes ecclésiastiques ou jeunes prêtres leur existence avait été entourée de ces aspirations, de ces émulations qui ont perpétuellement aiguillonné nos premières années de travail et de dévouement, croit-on qu'ils ne s'en seraient pas servi mieux que nous ne l'avons fait ? Nous avons été, mon Émile, d'extraordinaires privilégiés, prenons garde de l'oublier. Vous comme moi, quand il nous faut bien songer aujourd'hui, à tous ces sentiments, toutes ces idées, à tant d'élangs et à tant d'aspirations et des meilleures auxquelles la Providence n'a pas voulu que nous fussions étrangers, à tous ces amis dont les âmes sont venues se rapprocher de la nôtre pour nous insuffler de leur esprit et de leur noblesse, à tant de chers jeunes gens surtout qui nous ont apporté leur affection et leur confiance parce qu'ils croyaient à notre élévation et à notre vertu, quand nous songeons à cet incomparable passé des dernières années, à ce qu'il y avait là-dedans, dans ces souffles meilleurs, dans ces exhortations vivantes, dans ces coudolements noblement contagieux des âmes les plus choisies, de force et d'impulsion à nous transformer et à faire de nous des saints, littéralement des saints, nous avons bien quelque raison d'examiner où nous en sommes et de nous demander parfois si bien des âmes également privilégiées en ont aussi peu profité que nous l'avons fait ? Quelles incroyables faveurs nous sont venues depuis quatre ans ! Je me dis que nous pleurerons plus tard au souvenir de ces années vraiment merveilleuses.

La conclusion de tout cela, mon Émile, c'est que nous devons nous abîmer dans l'humilité et dans la prière et dans le sacrifice. Craignons plus que tout le reste de n'être pas des sacrifiés et des humbles. Ce serait mésuser de toutes les grâces de choix qui nous sont départies avec une prodigalité inouïe. Donnons-nous plus que jamais au Maître et aux jeunes. Le maître, notre doux et bon Maître, tâchons de l'aimer chaque jour moins mal ; et puisque nous devons le faire transparaître dans nos personnes, ne le défigurons pas trop, que les âmes le reconnaissent un peu ! Il faut surtout, mon Émile, que nous arrivions à comprendre mieux combien Il a besoin, Lui, d'être consolé, d'être protégé contre les tièdes de ses moines et de ses prêtres. Et les jeunes, puisqu'Il nous les a confiés, puisqu'Il nous a faits capables de les aimer hors de toute mesure, puisqu'Il vous a donné, mon bien cher, ce qu'il faut pour leur être utile, oh ! faisons le serment de n'aimer jamais rien mieux que la jeunesse pour le Christ et de ne dévouer nos vies à nulle autre cause que celle-là. Attendez dès lors, mon Émile, avant de croire sérieusement à votre vocation de jésuite. Nul mieux que vous ne sait ce qu'il faut à Valleyfield de prêtres à l'âme droite et chaude, ayant le cœur qu'il faut pour aimer la jeunesse sacerdotale et pour la servir de même. Vous aurez votre œuvre à faire là, songez-y bien. Ne vous plaignez pas trop de vos faibles ressources. Mettez plutôt votre beau zèle

d'aujourd'hui à devenir coûte que coûte un studieux. Que votre tâche sacrée soit en bronzant⁷ votre âme de reprendre vos quelques études manquées, et vous verrez ce que peuvent devant Dieu quelques années de travail soutenues par un espoir comme le vôtre. Dites toute mon âme à mes chéris de Valleyfield. Et moi, je vous embrasse longuement comme un ami et comme un frère.

L'Abbé Lionel

Je suppose que vous songez toujours à venir passer une quinzaine à Vaudreuil. Préparez-vous à nous arriver sur la fin de la semaine. Actuellement mes Parents ont la maladie d'emplier la maison d'une tribu de montréalistes⁸. Nous espérons les guérir d'ici quelques jours. Je vous tiendrai au courant et alors... J'écris à Phili⁹ au premier moment libre. Priez bien, priez beaucoup, *magis alque plurimum*¹⁰ pour la persévérance de nos bien-aimés.

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. [Liste de lettres – été 1905], no 9 : « 3 juillet : Lettre à É. Léger ». Cette réponse à la lettre de É. Léger du 28 juin 1905, 4 p. mss, a peut-être été commencée le 30 juin, terminée, puis envoyée le 3 juillet.

2. Lettre arrivée la veille, mais écrite l'avant-veille.

3. La veille, le jeudi 29 juin, Émile Léger a reçu la tonsure des mains de Mgr Énard en la cathédrale de Valleyfield. Albert Billette, le frère d'Émile, et Louis Gosselin ont été tonsurés également (mention dans *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, vol. 4, n° 8 (août 1905) : 226).

4. Voir lettre n° 285.

5. Il s'agit de la lettre du 22 septembre 1902, dont Groulx a déjà cité un passage dans ses lettres des 19 juillet 1904 à Émile Léger et 20 juillet 1904 à Erle G. Bartlett (nos 365 et 366), et qu'il identifiait aussi erronément. La citation qui suit n'est pas tirée textuellement de la lettre de É. Léger, mais Groulx a résumé en ses propres termes ceux de son disciple qui terminent l'extrait cité dans les lettres de 1904.

6. *Matthieu* 26, 36-56 ; *Marc* 14, 26-52 ; *Luc* 22, 39-53.

7. Vieilli : vous endurcir.

8. Dans sa lettre du 5 juillet 1905 (n° 428), il parle plutôt d'« invasion montréalaise ». Groulx fait allusion à des pensionnaires que ses parents prenaient pendant la saison estivale (voir lettre n° 16, n. 10).

9. Philiza Ferras.

10. *Davantage qu'à l'ordinaire*.

À Antonio Perrault

[Vaudreuil, début juillet 1905] ¹

1. Lettre attestée par A. Perrault à L.G., 17 juillet 1905 : « Je vous remercie de vous être souvenu que je m'intéresse aux labours de nos amis de Valleyfield. Avec quelle joie j'ai lu les rapports des Académies *Énard* et *Sainte-Cécile* [...] » (1 ms.). Puisqu'il n'y a pas de mention de cette lettre dans la [Liste de lettres – été 1905], Groulx a sans doute seulement envoyé un mot accompagnant probablement un exemplaire de l'*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 10, 1904-1905, dans lequel l'on trouve les rapports de l'Académie *Énard* et de l'Académie *Sainte-Cécile* (voir lettre n° 424*, n. a).

À Philiza (Gabriel) Perras

+

Vaudreuil, 4 juillet 1905 ¹

Mon bien cher Phili,

Je commence sans savoir si je parviendrai à vous écrire quelque chose. Est-ce effet d'une longue fatigue ou d'une chaleur convenablement énerveante ? Je me sens dans le cerveau comme le vide d'un pauvre humaniste qui a épuisé tous les lobes de sa boîte crânienne devant le travail hebdomadaire. C'est un mal de vacances pour moi. J'en étais venu à croire dans le passé que comme certain fameux païen qui ne trouvait toute la vigueur de ses muscles que quand il touchait à la terre, je n'avais moi-même toute ma modeste force que sur le *floor* de mon collègue et entouré de la phalange de mes jeunes. Je ne connais rien d'aussi humiliant que cet état mental si ce n'est un état mental *ejusdem generis* ². Je me tue à lire en attendant qu'il plaise à la crise de se passer. Il faudra bien qu'elle se passe, sous peine de l'aider vigoureusement. Dans quelques jours, je m'attelle à la rédaction de mes nouveaux articles sur la préparation au rôle social ³. Ne faut-il pas écrivrailler un brin tandis que mon encrier est encore plein jusqu'au col, et que ma diligente plume honteuse d'un famiente trop prolongé me paraît se cabrer parfois sur ma table d'impatience et de mauvaise humeur ? Tel un humaniste, à la bile bouillonnante, quand la besogne lui paraissait plus chargée que de raison !! (comparaison homérique dont vous ne connaissez probablement aucun des deux termes).

Ne m'en voulez pas de ce badinage. Je me proposais pourtant de vous écrire une lettre sérieuse. Les excellentes nouvelles que vous m'apportez, cette affection d'un disciple aimant et fidèle dont je retrouve l'assurance à

chacune des lignes que vous m'écrivez m'auraient tiré en d'autres jours quelques pages d'effusions affectueuses et ardentes. Mon Phili, si cela peut vous aider et vous grandir, dites-vous bien que je me repose d'une grande confiance sur votre âme généreuse pour m'aider dans mes œuvres de jeunesse. Vous ne doutez pas, je l'espère, d'une affection que mes devoirs de la dernière année m'ont contraint parfois à rendre moins expansive mais qui n'a fait que croître pour l'un de mes premiers et de mes plus aimés disciples. J'aime toujours et beaucoup votre âme et votre noble cœur, mon Phili. Je vous ai confié mes plus jeunes fils de Valleyfield⁴ parce qu'il me semblait que ce ne serait pas imposer à votre générosité et à votre piété un fardeau plus lourd que celui que votre ambition voudrait porter. Je vous ai dit quelle confiance mon affection fait reposer en vous pour ces deux mois. Il me semble que vous avez deviné un peu les espérances que votre avenir me fait concevoir. Oh ! certes, je n'ai désiré pour mon Phili, ni la gloire ni la fortune. Je n'ai ambitionné pour lui que ce que j'ai vu ses dix-sept ans capables d'admirer et d'aimer. Je me souviens de ce qui faisait battre votre poitrine les premières fois où j'ai mis la main sur votre cœur. Ce sont les mêmes saintes et glorieuses choses dont je veux la conservation et la réalisation dans votre vie d'adulte. Aujourd'hui que mes anciens maîtres⁵ eux-mêmes me crient que je rêve une éducation superbe mais chimérique, qu'on me prédit cruellement la déchéance de mes bien-aimés fils, je me retourne vers vous l'un des premiers, mon Phili, je place en vous mon espoir, je confie la cause à vos mains, non pas certes pour que vous m'épargniez l'épreuve suprêmement douloureuse d'une déception totale dans ce qui aurait été l'unique but de ma vie, mais pour que vous fassiez la preuve, pour l'amour du Maître, que l'éducation intégralement catholique reste toujours possible, et que la jeunesse n'a pas scellé ses lèvres aux sources divines de l'Évangile. Combien ce m'est un bonheur de vous voir travailler ardemment à développer en vous les initiatives de l'apôtre. Pauvre Phili, si je pouvais vous convaincre des difficultés qui se dresseront plus tard sur votre route, si vous aviez éprouvé comme moi de ces déceptions cruelles à la vue d'existences flétries que des débuts courageux avaient pourtant entourées d'espairs plus beaux, avec quel saint enthousiasme vous travailleriez encore plus fort à vous viriliser, à vous *bronzer*⁶. Rien de facile quand on croit aisément aux belles choses et qu'une âme chaude nous fait bouillonner dans les veines un peu de sang chevaleresque, rien de facile comme de se donner les grandes conceptions de la vie catholique. Les arguments de la foi et de la raison sont écrasants. Mais il est quelque chose de plus facile encore : c'est de perdre ses convictions. Ah ! si le jeune homme d'aspirations ardentes pouvait se représenter *au réel* les effroyables conspirations du monde pour lui ravir ou étouffer son idéal, comme on croirait d'une foi plus intrépide à son courage et à sa persévérance ! Tournez de ce côté vos efforts, mon Phili. Envisagez de sang-froid, sans enthousiasme comme sans exagération la perspective des luttes à soutenir pour garder un caractère intact, une âme tournée vers les

causes supérieures dans l'état social où l'intérêt est le suprême mobile, la conscience une victime à étrangler, et l'honneur comme la vertu, le mot vide de Brutus⁷. Voyez bien le petit nombre de ceux qui gardent la tête haute et qui restent debout. Comprenez encore une fois qu'il faut plus qu'une vertu fragile et qu'une virilité quelconque. Et alors, mon Phili, vos vacances servez-vous-en selon vos belles résolutions que vous m'exposiez avant mon départ. Utilisez-les pour le noble but que je viens de vous faire entrevoir. Qu'il sera beau quand mes disciples chéris d'aujourd'hui auront démontré pour les incrédules que les collègues peuvent encore faire pour dès vingt ans des hommes et des catholiques, qu'il sera beau de prêcher alors la foi persévérante aux générosités insoupçonnées de la jeunesse et d'appeler tous les éducateurs à la fondation possible d'une race nouvelle !

Prions donc toujours bien et beaucoup, mon petit Phili. Prions, nous rappelant que nous ne ferons cette œuvre si haute pour le courage humain que si le Christ veut bien nous aider. Et il nous aidera si nous le prions, Lui, le Maître et si nous sommes des humbles. Lisez *Les Sources*⁸, le 2^e livre surtout, plan de vie morale, et lisez l'Évangile. Vous serez plus tard, Phili, président de l'Action catholique. Vous le serez dans un temps où je ne serai plus là. L'œuvre alors devra vivre de ses propres forces ou elle devra périr. Préparez-vous donc à recueillir l'héritage. Amassez dans votre cœur et dans votre âme pour que vous ayez de quoi nourrir la jeunesse qui alors vous entourera. N'ayez pas peur de la grandeur de la tâche. Si l'œuvre est viable et si le Maître veut qu'elle vive, il préparera parmi vous le jeune apôtre qui continuera en la développant la germination des grains jetés en terre. Priez-le souvent avec la pensée de cette besogne à venir. Et n'oubliez pas toute la confiance que fait reposer en vous comme en votre avenir l'un de ceux qui vous aiment le plus au monde.

Veillez toujours bien, mon Phili, sur mon « *Petit Min*⁹ ». Songez que ce n'est pas dans les premiers jours que la persévérance est difficile. Dans les premiers jours, elle n'existe même pas la persévérance. Saluez bien le cher Émile¹⁰ que j'attends ici pour bientôt. Je vous attendrai vous-même, mon bien cher, pour la date fixée. Voyez donc à mon *Sillon*¹¹ que je n'ai pas reçu.

Cœur contre cœur mon Phili
L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. [Liste de lettres – été 1905], n° 10 : « 4 juillet : Lettre à P. Perras ». Réponse à la lettre de P. Perras du 29 juin 1905, 5 p. mss.

2. *Du même genre*.

3. Voir dans son cahier [*Compositions françaises pour la classe de rhétorique*], le brouillon de ce qui deviendra « L'éducation de la volonté en vue du devoir social » : « La préparation au rôle social » (7-9 mss), « Qu'est-ce que la préparation au rôle social » (13-16 mss), « L'éducation de la volonté » (17-23 mss). Sur la page 9, la date : « 18 août 1905 ». FLG 08 02. Sur l'article, voir lettre n° 506, n. 8.

4. P. Perras le rassure : « vous avez hâte que je vous parle des choses de l'âme et du groupe campivallensien. Jusqu'aujourd'hui, tout va bien. » (29 juin 1905 : 4ms.). Par ses plus jeunes fils, Groulx se réfère probablement à Honorat Charette et à Émile Saint-Onge, élèves finissants de Méthode et de Versification. Des autres résidents de Valleyfield, Napoléon Aumais, Émile Billette et Léopold Larocque, le premier est élève finissant de Philosophie I et les deux autres de Belles-Lettres à l'instar de P. Perras.

5. Allusion à la lettre de Sylvio Corbeil du 12 mai 1905 (voir lettre n° 400*).

6. Voir lettre n° 425, n. 7.

7. Après la défaite des plaines de Philippes, désespérant du salut de la république, Marcus Junius Brutus, l'un des assassins de César, s'exclame, avant de se jeter sur une épée : « *Virtus, nomen !* », « *Ô vertu, tu n'es qu'un mot* » (42 av. Jésus-Christ).

8. Cet ouvrage connu de nombreuses éditions, voir par exemple A. Gratry, *Les Sources*, 7^e éd., Paris, Téqui, 1910, 326 p. En fait on y trouve réunis deux opuscules : d'abord, *Les Sources, Conseils pour la conduite de l'Esprit*, puis *Les Sources ou le premier et le dernier livre de la Science du Devoir*. Voir Introduction II : xciv ss.

9. Émile Saint-Onge.

10. Émile Léger.

11. Cette phrase laisse entendre que Groulx était abonné au *Sillon*. Pourtant la bibliothèque de Groulx ne renferme qu'un volume (vol. 11, n° 16 (25 août 1904) – n° 23 (10 décembre 1904). Groulx paraît avoir été impressionné, dans les livraisons de ce semestre-là, par un petit article de Jean Lefort, « Humble labeur, Lettre à un collégien » : 237-240. Voir Introduction II : civ ss.

428

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 5 juillet 1905¹

Mon bien cher Émile,

Nous sommes délivrés de l'invasion montréalaise². Vous ne manquerez donc pas de nous arriver³. Vous serez accueilli comme l'enfant de la maison, comme le petit frère de l'Abbé Lionel. Si vous saviez le charme des « *Chenaux* » ces jours-ci. Je passe toutes mes journées sur la rive en face de ma rivière tantôt calme, tantôt moutonnante. Que de causeries nous y promènerons !

Écrivez-moi si vous pouvez pour que j'aille vous chercher à la gare, et si le trajet à pied vous fait peur. Saluez bien tous les petits amis de chez vous.

Si vous passez par ma chambre, voyez donc dans mes tiroirs si je n'aurais pas oublié un cahier sans couverture (cahier de thèmes ordinaire), où j'avais commencé mes nouveaux articles⁴. Je ne le trouve plus ici.

Si vous croyez aussi bien pouvoir annoncer votre voyage à Vaudreuil à M. le Directeur⁵, et sans inconvénient, je vous remercierai de lui présenter la note de mes dépenses de Québec. Il y a convention de me rembourser sur présentation des items. Voici :

Somme totale : 9,25 \$

Aller : bateau, passage : 3,50 \$ cabine : 1,00 \$

Retour : Pacifique, passage : 4,00 \$

Trajet de Vaudreuil à Montréal, aller et retour : 0,75 \$.

Mes finances se porteraient mieux avec ce remboursement.

Donc au revoir mon Émile.
Lionel

Si vous ne pouvez aller vous-même, vous pourrez peut-être pousser l'ami Phili, qui représentera à M. le Directeur la possibilité d'une occasion de voyage à Vaudreuil. Vous pourrez dire encore que je vous aurai chargé de m'expédier le mandat-poste, en m'expédiant d'autres articles de poste.

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. [Liste de lettres – été 1905], n° 11 : « 5 juillet : Mot à É. Léger ».

2. Voir lettre n° 425, n. 8.

3. Émile Léger séjournera à Vaudreuil du 8 au 17 juillet (voir lettres nos 431 et 436).

4. Voir lettre n° 427, n. 3.

5. Le directeur du Collège de Valleyfield, Avila-Pierre Sabourin.

429*

À Léopold Larocque

[Vaudreuil], 8 juillet [1905] ¹

<...> 8 juillet : Lettre à Léopold Larocque <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 12.

430*

À Josaphat Hamelin

[Vaudreuil], 10 juillet [1905] ¹

<...> 10 juillet : Lettre à J. Hamelin <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 13.

431

À Erle G. Bartlett

+

Vaudreuil, 12 juillet 1905¹

Mon bien-aimé Erle,

Cette lettre sera la première que tu recevras de moi. J'avais bien projeté de t'écrire de Québec après que le travail de mon comité aurait été fini, mais l'espérance de me trouver à la dernière séance des délégués de l'A.C.J. m'a fait hâter la besogne, et j'arrivais à Montréal dès le 25 juin au soir² avec un espoir assez vague de rencontrer là quelqu'un d'entre vous³. Je n'ai plus à t'apprendre comment j'en ai été quitte pour m'être imposé un inutile surcroît de besogne.

Depuis, je l'avoue, l'attente d'une lettre de toi de jour en jour, la certitude à peu près assurée que tu avais filé loin d'Ormstown m'ont tenu la plume en arrêt sans m'épargner toute anxiété à ton sujet. L'annonce de ta nouvelle position apparemment lucrative me tirerait peut-être quelques félicitations pour cette veine merveilleuse qui te fait trouver le Colorado⁴ où tant d'autres battent un pavé aride, si je pouvais me défendre des plus sérieuses appréhensions au sujet de ta santé. Veille bien là-dessus, mon pauvre Erle. Tâche de te souvenir quelquefois que le Créateur a attaché ton âme à un corps probablement d'argile comme celui du commun d'entre nous. Que je voudrais ne pas te voir aux prises avec ces malencontreuses difficultés financières ! C'est ici, dans mes poétiques *Chenaux* bercé dans un hamac plus moelleux que *celui des illusions*, au souffle d'une brise réjouie que je voudrais t'envoyer dans ta gare de Port-Henry⁵, que tu viendrais apprendre le secret de te refaire tes forces au milieu d'une vie méditative et studieuse. La nature, il me semble, est belle comme jamais à Vaudreuil cette année. Émile qui est ici depuis samedi dernier et qui y sera pour une quinzaine peut-être, ne passe point d'heures qu'il ne s'abandonne aux explosions d'une admiration quasi hystérique. Je ne désespère pas néanmoins de t'avoir dans les derniers jours⁶ selon une respectable tradition à laquelle deux années déjà t'ont vu irrévocablement fidèle. Quel dommage que tu ne sois pas là pour compléter le trio comme cela tant de fois eut lieu au n° 4⁷ de Valleyfield. Le joli tapage *verbal* que nous ferions ! Quand tu viendras, mon pauvre Erle, j'aurai beaucoup à te dire, et surtout les plus graves communications à te faire au sujet de notre chère Action catholique. Ce qu'il m'en est venu depuis quelques jours de réflexions mélancoliques et d'appréhensions noires ! Tu devineras où j'en

puis être quand de nos amis, de ceux du moins que nous croyons tels et qui le sont effectivement, vont jusqu'à se demander parfois à notre sujet : sont-ils vraiment sincères ? Et il y a quelque chose de plus grave que je ne puis t'écrire. Des lettres parvenues depuis le commencement des vacances me gagneraient le plus aisément du monde au noir et au découragement si la nature m'avait apporté une pente plus inclinée de ce côté-là. J'espère toujours de ma robuste confiance en mes chers jeunes gens comme à l'avenir d'une œuvre où quelques-uns ont déjà mis trop de dévouement pour qu'elle meure. Je regrette seulement de n'avoir pas appris plus tôt un état de choses que des lettres tardives ⁸ viennent de me révéler. Aussi bien, je te dirai à toi, mon cher Erle, que des découvertes récentes me permettent, ou presque, de suspecter la sincérité de mon entourage. On me cache parfois la vérité sous le spécieux prétexte de ne pas m'affliger. Ainsi j'ai la certitude que quelques-uns de mes dirigés parmi les plus chers, sont loin actuellement d'avoir gardé leur régularité des premiers jours ⁹, et cependant je viens de lire là des lettres qui m'écrivent que tous sont admirables de persévérance et de courage ¹⁰. Et pour qui donc me prend-on pour n'avoir pas avec moi le courage de la vérité ? Croit-on que j'aie une trempe de mélodrame à me répandre en larmes et en gémissements pour la plus légère déception ? Toi, du moins, mon bien cher, sois de ceux qui me parleront franc, qui m'aimeront assez pour m'affliger chaque fois que cela pourra m'être utile à moi ou à d'autres.

Pour ce qui est de l'Action catholique, il faudra mettre une somme encore plus grande d'efforts pour dissiper toute équivoque et détruire les dernières impressions malheureuses. Il me semble, en effet, que c'est bien s'attarder et se tromper que de nous poser après trois ans d'un travail persévérant l'étonnante question de la sincérité. L'avenir, je veux le croire, nous trouvera plus circonspects au sujet d'actions irréflechies ¹¹ de nature à nous faire juger aussi mal des esprits superficiels. Et en vue d'un avenir plus éloigné, pour ceux qui viendront après nous, si Dieu accorde à l'œuvre de vivre, il y aura à faire une autre preuve d'une nécessité plus urgente. Il faudra que par notre influence nous ayons rendu impossible un doute même illusoire sur la survivance de la même vie après le Collège. Comment pourrions-nous laisser à nos critiques comme à ceux qui nous suivront la persuasion d'une action catholique possible et féconde pour nos années de virilité, si nous avons dépensé dans le verbalisme creux ou dans l'agitation vide, les années relativement faciles de la jeunesse et du collège ? Si nous n'avons pu pénétrer notre milieu collégial incomparativement ¹² plus aisé à conquérir que le milieu de la grande société, si nous n'avons pu y jeter d'orientations durables, si nous n'en avons détaché que de trop rares unités pour que la masse en ait été ébranlée, ne sera-t-il pas vain de nous flatter que nous pourrions mieux avec la même dose de courage et d'énergies et dans des circonstances dont la différence en difficultés ne peut être comparable ? Si nous ne pouvons laisser après nous cette preuve et cette persuasion, sans doute, il ne nous sera pas permis

davantage de doute[r] de l'œuvre ; nous devons toutefois nous avouer avec amertume que nous n'étions pas dignes d'y travailler et que Dieu aura fait périr entre nos mains une œuvre née pour le succès et pour la vie parce qu'elle avait été compromise par nos négligences et par nos lâchetés.

Il est absolument malheureux que de pareilles questions surgissent surtout quand jamais peut-être plus qu'en ces derniers temps la critique la plus fréquente et la plus persévérante lancée contre nous est celle qui tend à nous bigarrer du tatouage d'esprits rêveurs, utopiques et idéalistes. Ne va pas croire ¹³ toutefois, mon bien cher, que tout cela m'inquiète outre mesure. Non ici, nous avons une logique à sauvegarder. Trop de fois nous avons parlé nous-mêmes de la puissance fécondante des obstacles et des épreuves pour lâcher pied et faire machine en arrière ¹⁴ devant les premières épreuves sérieuses qu'il nous soit donné de heurter. Tu sais du reste de quelle foi intrépide je crois toujours aux instincts meilleurs de la jeunesse. Les critiques pas plus que les prophéties ¹⁵ pessimistes ne me feront croire qu'il y ait une vieillesse et un déclin pour les choses de l'âme et du cœur. Quand le devoir ne serait pas là pour y convier, je ne désespérerais jamais de trouver un noyau d'élite pour se dévouer à l'action apostolique par la seule fascination d'une vie plus haute et plus généreuse à vivre. Loin d'être persuadé que ¹⁶ l'on se blase avec le dévouement et avec le sacrifice, je veux croire jusqu'au bout que plus l'on dépense d'activité intellectuelle pour mieux embrasser ces hautes formes de la beauté morale, plus on y découvre de vérité pour y enchaîner son esprit, plus la sensibilité s'émeut, plus la volonté s'attache avec passion devant ce qu'embellit et ce qu'agrandit sans cesse devant elle une vision plus profonde et plus large. N'est-il pas vrai, mon petit Erle, que la joie pure ¹⁷ mise dans ton âme par la noblesse de vie que tes convictions t'ont fait connaître depuis quelques années, vaudrait seule la peine de les garder et de les défendre contre tout ce qui pourrait te les enlever ou te les diminuer ? Et moi, du reste, j'ai reçu à Québec, de trop précieuses adhésions ¹⁸ pour ne pas croire que nous ayons un peu raison contre les autres.

Tu me demandes des nouvelles. Celles que je puis t'apprendre ne sont pas bien nombreuses. Émile m'a appris que l'Abbé Miron ¹⁹ a déclaré, dès le surlendemain de la retraite des eccl[ésiastiques] devant un certain nombre d'élèves et d'eccl[ésiastiques] que l'ami Joseph ²⁰ serait le prochain préfet de discipline. J'ignore quel est l'indiscret et s'il y a un indiscret. Aujourd'hui la nouvelle est répandue. J'irai peut-être à Valleyfield à la fin de juillet, pour le plaisir de m'embêter officiellement une couple de jours à Port Lewis ²¹. Mes autres voyages seront imprévisibles. Je me suis taillé une large besogne et je voudrais bien en abattre un peu.

Je vais terminer. Tu m'écriras, mon petit Erle. Encore une fois veille bien à ta chère santé. Et va, je te ferais bien d'autres objurgations que celle-là, si je croyais avoir chance d'être écouté sur ce chapitre. Je suis prêt à renoncer aux longues lettres si elles doivent prélever sur ton sommeil, et

pourtant tu sais quel sacrifice. Veille encore mieux sur ton cœur et sur ton âme, et sur celle de tes petits frères²². La question de sincérité ! mon petit Erle. N'oublie pas qu'une laborieuse journée même d'homme de chemin de fer a son prix dans le ciel. Et tu sais, toi, combien dans quelques jours la persévérance sera dure à nos petits amis. Aide-moi comme toujours mon doux fils. Tu me demandes mes prières ; tu les as toujours plus ardentes. Pour toi, mon bien-aimé enfant, je prie toujours avec émotion.

À bientôt n'est-ce pas ? Sur le cœur du Maître avec toi.

L'Abbé Lionel

Émile t'écrit en ce moment²³.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. [Liste de lettres – été 1905], n° 14 : « 11 juillet : Lettre à E.G. Bartlett ». Groulx en cite un extrait dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 213 et 2^e éd. : 234. L'on retrouve le même passage, mais débutant à « Il est absolument malheureux », dans *Art-Notes* : 73-74 mss. Le brouillon de la suite de cet extrait se trouve dans [Académies et Action catholique...] : 39 ms., identifié par : « E.B. ». Réponse aux lettres de E.G. Bartlett des 6 juillet et 9 juillet 1905, 2 p. mss et 2 p. dact.

2. La séance du Conseil fédéral du 25 juin 1905 s'est en effet terminée vers les 18 heures (« Compte rendu du Conseil fédéral », *Le Semeur*, vol. 2, nos 1-2 (septembre-octobre 1905) : 9).

3. Voir lettre n° 415.

4. Expression passée dans l'usage et qui équivaut à trouver le pactole ou le Pérou. La découverte d'or au Colorado en 1858 a stimulé le développement de cette région, qui deviendra le 38^e État des États-Unis en 1876.

5. Gare de chemin de fer, située dans l'État de New York, où E.G. Bartlett est opérateur et caissier pendant les vacances.

6. Sur une carte postale du 28 août 1905, E.G. Bartlett s'annonce à Vaudreuil pour le 31 août.

7. Numéro de la chambre-bureau de Groulx au Collège de Valleyfield.

8. La seule lettre retrouvée qui pourrait correspondre à ce qu'en dit Groulx ici, et encore ! serait celle de Honorat Charette du 6 juillet 1905, 3 p. dact.

9. Quelques jours après la réception de la lettre de Groulx, Erle Bartlett écrit à Émile Léger : « I'm in the exact conditions of one who has started life's battle in earnest. I can thus see just how well prepared I am to start out in the world. Everything considered, I find that my Christian education stands me in good stead, and that I've no inclination to abandon my former standard of conduct for the loose life, I see all around me. This does not mean, of course, that there are not some hard battles, at times, but one would be more than foolish not to expect them. I give all the credit of my resistance to the prayers of my devoted friends whose affection, I well know, does not leave me when I cross the threshold of our Alma Mater. » (July 20th 1905 : 4-5 mss. ACRLG, Fonds Émile-Léger)

10. S'agit-il de la lettre de Philiza Perras du 29 juin 1905, 5 p. mss (voir lettre n° 427, n. 4) ?

11. Comme la présence de collégiens de Valleyfield au congrès de l'A.C.J.C. en 1904 (voir lettres nos 366 et 378).

12. Synonyme d'incomparablement (Bescherelle aîné).

13. Début de l'extrait cité dans *Une croisade...* : N'**allez** pas croire que **toutes ces difficultés** m'inquiètent outre mesure. Non ... trop de fois

14. *Une croisade...* : des épreuves pour faire machine en arrière [...] Vous savez, du reste, de

15. *Une croisade...* : les prophéties ne me feront [...] là, je ne désespérerai jamais de trouver une élite pour se dévouer à l'action **catholique**

16. Fin de l'extrait cité dans *Une croisade...* : qu'**on** se blase [...] d'activité intellectuelle pour **êtreindre** les hautes formes de la beauté morale, plus aussi on découvre de vérités pour enchaîner son esprit [...] avec passion à **mesure** que l'**idéal** s'embellit et **grandit** par une vision plus large et plus profonde.

17. Brouillon dans [*Académies et Action catholique...*] : La joie pure **que** met dans **une** âme la noblesse de vie que tes convictions t'ont **donnée** vaudrait [...] ou te les diminuer.

À la suite, ce paragraphe : **Je demande à Dieu que mes sentiments soient si purs et si désintéressés que je ne tienne compte ni de la reconnaissance, ni des applaudissements.**

18. Allusion sans doute à l'abbé S.-A. Lortie et à l'abbé J.-É. Grandbois du Séminaire de Québec, ainsi qu'au Père P.-H. Rault du Collège St-Laurent (voir lettre n° 440, n. 10, 14 et 22).

19. Gaspard Miron est né en 1880 et a été ordonné en 1905. Il est vicaire à Saint-Polycarpe de 1905 à 1913. Voir Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV.

20. Joseph Laframboise. La nouvelle est exacte (voir *Annuaire...*, 1905-1906 : 28). Et si elle est importante pour eux, c'est qu'il est un « ami » au courant des activités de l'Action catholique, toujours confinée dans l'ombre, et que les rassemblements en seront d'autant facilités. Aldéric Leduc ayant appris la nouvelle s'écrie : « Voilà que les réunions de l'A.C. vont encore avoir lieu facilement, cette année ! » (A. Leduc à L.G., 12 juillet 1905 : 1-2 mss) D'autres, plus rigoristes, « prévoient pour l'avenir (je cite leur propre parole) "une catastrophe désastreuse pour la communauté" » (L. Gosselin à L.G., 13 juillet 1905 : 3 ms.).

21. Où se trouve la maison de campagne de Mgr Émard.

22. E.G. Bartlett n'a pas de frères de sang. Il s'agit des membres de l'A.C. et aussi d'autres qu'on voudrait éventuellement enrôler dans l'association. Pendant l'été, il entretient une correspondance suivie avec eux. À l'été de 1905, il correspond avec Josaphat Hamelin, Philiza Perras, Aldéric Leduc (voir sa lettre à L.G., 9 juillet 1905 : 1 ms.), aussi avec Émile Saint-Onge et Eugène Castonguay (voir sa lettre à É. Léger, 20 juillet 1905 : 2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger). D'autre part, le rôle qu'il joue auprès des plus jeunes, il demande à Émile Léger de le tenir pour lui : « I am in truth a younger brother to you, one who looks up to you, and expects your help and guidance as an older brother owes it to him » (August 19th 1905 : 1 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

23. E.G. Bartlett écrit à Émile Léger : « "L.A.G. ptre" himself told me of your visit to Vaudreuil [...] The latter also said you were writing the same day as he did, but your letter never got to me » (July 20th 1905 : 2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger.)

432*

À Henri Fortin

[Vaudreuil], 16 juillet [1905]¹

<...> 16 juillet : Lettre à H. Fortin <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 15.

433*

À Pierre-Henri Rault[Vaudreuil], 17 juillet [1905] ¹<...> 17 juillet : *Lettre au R.P. Rault* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 16. Voir lettre n° 440, n. 22.

434*

À Gédéon Rochon[Vaudreuil], 17 juillet [1905] ¹<...> 17 juillet : *Carte à G. Rochon* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 17. Carte aussi attestée par G. Rochon à L.G., 27 décembre 1905 : « Tu m'as écrit deux fois [aussi lettre n° 411*] et je ne t'ai pas répondu [...] je comptais bien un peu pouvoir te rencontrer [...] » (1 ms.). Dans sa lettre, Groulx l'invite-t-il à Vaudreuil, comme il l'a fait fréquemment dans le passé ?

435*

À Aldéric (Augustin) Leduc[Vaudreuil], 17 juillet [1905] ¹<...> 17 juillet : *Lettre à A. Leduc* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 18. Réponse à la lettre de A. Leduc du 12 juillet 1905, 4 p. mss. Lettre attestée par A. Leduc à L.G., 31 juillet 1905 : « [...] Je viens

de relire pour la septième ou huitième fois, la magnifique lettre que vous m'avez adressée, il y a quelque 12 jours [...] Dans votre dernière lettre, vous me recommandiez tel programme de vie religieuse, qui me ferait poser des actes et rien que des actes. C'est le développement de votre formule : "Penser est joli, parler est beau, agir est sublime" [voir lettre n° 330, n. 5] [...] Comme votre conseiller, je compte sur vous, pour me débanaliser quelque peu, et pour me mettre en possession de cette joyeuse virilité, dont vous ne m'avez montré que les lointains horizons, sur votre dernière lettre [...] N.B. Ne m'attendez pas avant le 20 d'août. » (1, 2, 3-4, 9 mss) Lettre attestée également par Aldéric Leduc à Émile Léger, 20 juillet 1905 : « J'ai reçu une lettre de l'abbé Lionel, une tapée ! Ça fait du bien je t'assure. » (5 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger)

436

À Philiza (Gabriel) Perras

+

Vaudreuil, 18 juillet 1905¹

Mon bien cher Phili,

Il serait vain de vous féliciter. Votre récompense et la meilleure vous l'avez trouvée dans la joie du sacrifice généreusement consenti. Vous rappelez-vous les deux vers de Virgile ?

*Praemia... pulcherrima primum
Di moresque dabunt vestri*².

Votre cœur vous a dit dans son langage souverain la joie profonde des immolations pour Dieu. Puissiez-vous y avoir pris le goût divin de l'amer qui fait aimer les rebords du grand calice !

Sans ignorer vos relations mondaines³, j'avoue que je ne leur soupçonnais aucun caractère de sérieux et surtout d'assiduité. Votre réserve avec moi par trop circonspecte l'année dernière (comme je vous l'ai déclaré du reste, un soir dont vous aurez gardé souvenir), tout en me contraignant moi-même à garder une attitude moins ouverte, ne pouvait me mettre dans les mains tous ces fils multiples qui ourdissent la trame d'une existence de jeune homme. Pour ce que je savais alors, je me contentais de gémir sur le caractère vide et superficiel de ces affections et sur la part toujours trop grande que vous faisiez encore aux bagatelles dans votre vie. Mais enfin votre bon sens, votre bon cœur surtout a triomphé. Vous avez brisé et je m'en réjouis. Vous m'avez écrit après l'instant qui a suivi la résolution généreuse, au milieu de cette exaltation joyeuse de la partie noble chez

nous chaque fois qu'elle fait action de souveraine, et de cette autre joie plus envahissante et plus profonde dont le Maître nous inonde après nos premiers sacrifices pour nous les faire aimer et pour nous y attirer. Mon cher Phili, que votre joie d'aujourd'hui ne vous fasse jamais porter en arrière des souvenirs de regret. Dans le moment, votre bonheur encore tout récent vous suffit. Qu'il vous suffise toujours, même à ces heures, où l'âme moins calme, où victime des fluctuations inconstantes qui agitent tout cœur de jeune homme, vous en viendrez à douter de l'utilité et même de la beauté de votre sacrifice peut-être.

Ce que j'ai lu avec le plus de bonheur dans votre lettre, mon Phili, ce sont les motifs qui vous ont amené à la détermination soudaine. Que le Christ vous aime de vous avoir fait comprendre que celui qui veut travailler à son œuvre ne doit traîner après lui aucune des lourdes entraves qui appesantissent et retardent la marche en avant ! Ce ne sont point les cœurs partagés qu'Il veut à son service. Ce sont des âmes vierges de toute passion étrangère. Les âmes ne sont pas si grandes, les cœurs si vastes, qu'ils puissent s'ouvrir à tous les amours de la terre et garder encore la place large à l'amour de la cause de Dieu. Et vous, mon cher fils, je vous ai dit déjà la part que devra garder toujours dans votre vie la passion des choses supérieures. Si d'autres amours doivent creuser leur sillon dans votre cœur, si les chastes affections du foyer vous doivent arriver un jour, ce ne pourra être qu'avec la délicatesse, la pureté, l'élévation des forces divines que le ciel met près du cœur de l'homme à qui sont réservées les tâches difficiles et les besognes viriles. Hors de là, mon Phili, entendez-moi bien, hors de là, vous ne ferez que détourner sur les pierres du chemin des sources vives creusées dans votre âme pour alimenter des germes de Dieu. Tenez votre cœur plus haut. Ne l'occupez à rien de ce qui sans avilir n'apporte pourtant qu'un aliment inférieur et factice.

Et votre volonté, votre tête à fortifier, mon Phili. C'est toujours le grand travail pour vous. L'œuvre n'est pas encore à son terme. Et vous ne voudrez pas la laisser inachevée. Si vous ne voulez rien laisser de stérile de ce que la Providence a déposé en vous de promesses généreuses, vous devrez pousser toujours activement au parachèvement de votre formation morale. Oh ! mon Phili, à mesure que vous vivrez et que vous approfondirez l'étude de cette question, vous verrez que la prodigieuse multitude des nullités, des sans-force et des sans-tête est loin d'être le grand mystère du monde. Quelle œuvre d'Hercule que l'édification d'un caractère et que de jeunes gens qui s'en vont traitant cette affaire avec légèreté et ce qui est pire, pour ne pas dire effroyable, l'ignorant absolument ! C'est souvent un regret qui vient nous assaillir après 25 ans de n'avoir pas compris toute la gravité de la question et de ne s'être pas entendus appelés, exhortés, assez souvent à l'effort viril, au sacrifice coûteux, alors qu'on était encore jeune et que dans l'âme plus malléable les sillons se creusaient si profondément.

Vous, mon Phili, ne résistez à aucune des exhortations généreuses que le Christ qui vous aime vous adresse de temps à autre. Il faut que le jeune homme des rêves supérieurs craigne devant les quotidiennes capitulations des caractères ébauchés ; il faut qu'il se mette loyalement à l'œuvre pour empêcher qu'il ne soit lui aussi cet être détestable, capable de tous les grands mots et de tous les grands gestes, mais en même temps de toutes les hypocrisies et qu'on appelle « *l'homme verbal* ».

Vous m'écrirez avant le 27⁴ n'est-ce pas ? Nous causerons de votre affaire *sérieuse*⁵. Il me tarde moi aussi de vous voir. Ma solitude s'est faite bien profonde depuis le départ d'Émile, hier. Priez bien toujours, mon petit Phili pour nos actionnaires, pour mes petits dirigés à moi. Encore un long mois et demi de vacances, et le temps le plus difficile, celui où s'émoussent les résolutions inquiètes du départ. Et ne m'oubliez pas moi non plus ; priez bien le Maître pour qu'il accorde à son *petit* serviteur d'éveiller un peu les dévouements pour la chère classe des jeunes. Les jeunes ! comme je les aime toujours, comme je les aime à mesure que les années me font voir plus profond dans leur cœur. Que je vous souhaite ce même amour avec tout ce qu'il a de débordant, de purifiant ! Gardez-vous bien toujours, mon Phili. Moi, je prie pour vous, et je vous aime toujours de toute mon affection de prêtre.

À vous *in Christo*
L'Abbé Lionel

Saluez mon futur élève⁶.

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. [Liste de lettres – été 1905], n° 19 : « 17 juillet : Lettre à P. Perras ». Réponse à la lettre de P. Perras du 13 juillet 1905, 4 p. mss, dont Groulx cite un extrait dans *Art-Notes* : 50-51 mss.

2. Même citation dans la lettre n° 308, n. 3.

3. Dans sa lettre à Groulx du 13 juillet 1905, Perras a employé le mot *élégies*.

4. P. Perras s'annonce à Vaudreuil pour le 27 juillet (13 juillet 1905 ; 4 ms.). Il y est effectivement allé puisqu'il écrit le 2 août : « il me prend fantaisie d'écrire au cher maître que j'ai vu et longuement entretenu, il y a de cela quelques jours » (1-2 mss).

5. Dans sa lettre, Perras fait allusion à sa « décision pour l'an prochain » : il s'agit sans doute de sa vocation.

6. Émile Véronneau, futur élève de Belles-Lettres, à qui P. Perras s'apprête à rendre visite à Saint-Zotique (*ibid.* : 4 ms.). Il aurait effectivement été l'élève de Groulx si celui-ci n'avait été inopinément nommé professeur de Rhétorique (voir lettre n° 467).

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 19 juillet 1905 ¹

Mon bien cher Émile,

Mes vœux les plus entièrement fraternels à l'occasion de vos vingt-deux ans !

Que le Maître, le doux Maître qui aime les jeunes vous garde longtemps, toute votre vie au service des jeunes !

Qu'il vous accorde de préparer votre âme, votre intelligence et votre cœur, afin que vous puissiez devenir l'un de ses fervents évangélistes parmi la jeunesse.

Si votre vie doit avoir son unité, sa passion unique, je ne crois pas vous pouvoir souhaiter de meilleure fortune, de vocation plus haute et plus féconde que celle pour laquelle vous vivez aujourd'hui vos années de préparation au sacerdoce.

J'aurai un grand souvenir pour vous demain à l'autel. Je prierai pour que tous les dons qui font l'apôtre de la jeunesse vous soient départis avec la plus large libéralité.

Priez pour moi et pour les miens. Auguste vous salue et vous offre ses bons souhaits.

In Christo
L'Abbé Lionel

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. [Liste de lettres – été 1905], n° 20 : « 19 juillet : Mot à É. Léger ».

À Louis Gosselin

[Vaudreuil], 19 juillet [1905] ¹

<...> 19 juillet : Lettre à L. Gosselin <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 21. Réponse à la lettre de L. Gosselin du 13 juillet 1905, 3 p. mss, qui lui écrit : « [...] je m'ennuie fortement [...] Si j'avais comme ces mortels fortunés – dont vous êtes vous et Émile [Léger] – la ressource des lettres, mais rien, rien... [...] Mais vous que faites-vous donc ? J'ai ouï dire par Émile que vous aviez expédié assez rondement la besogne de correction à Québec [voir lettre n° 417], et que vous aviez été fortement déçu de ne pas rencontrer votre confrère à l'Université [Alfred Langlois, voir lettres n°s 416* et 418*]. Êtes-vous allé au Congrès ? [...] Où en est à l'heure présente l'Association de la jeunesse ? Voilà des nouvelles qu'il me plairait de connaître et tant d'autres encore de vous, de vos travaux, de vos projets nouveaux [...] » (1, 2 mss).

439*

À Napoléon Aumais

[Vaudreuil], 20 juillet [1905] ¹

<...> 20 juillet : Lettre à N. Aumais <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 22.

440

À Émile Chartier

+

Vaudreuil, 21 juillet 1905 ¹

Mon très cher ami,

Vous aurez sans doute appris avant la réception de cette lettre l'affreuse nouvelle de la mort si précipitée de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe ². Elle a pris tout le monde par surprise bien que l'état souffrant de Sa Grandeur depuis quelques années ne fût pas absolument ignoré. J'ai songé incontinent à vous et à ces morts répétées qui vous atteignent dans votre éloignement là-bas. Pourvu que de pareils événements n'aient pas d'autre contrecoup en venant contrecarrer des projets dont j'applaudis à la réalisation si complète. Une autre malheureuse nouvelle c'est celle de la noyade de l'Abbé Gignac ³, curé de la cathédrale de Sherbrooke. L'accident est annoncé dans les journaux d'hier soir. Le curé a péri avec cinq de ses compagnons, dont deux étudiants. Les autres nouvelles du pays ne sont guère moins malheureuses. Comme c'était à prévoir, après la reculade du

premier ministre, nous avons été sacrifiés une fois de plus dans l'affaire des Écoles du Nord'Ouest⁴. Les amendements proposés par M. Bourassa et les députés conservateurs français ont réuni tout juste sept voix : celles du député [de] Labelle et d'Armand Lavergne, libéraux, et celles des cinq députés français conservateurs de Québec⁵. Une motion de M. Monk⁶ pour garantir par un texte explicite le maintien là-bas de la langue française comme langue officielle a été honteusement battue sur la même division : détail caractéristique : Messieurs les Anglais ont eu le rare bon sens de s'abstenir de toute intervention dans le dernier débat et nous avons eu le réjouissant spectacle d'entendre les nôtres décréter eux-mêmes que rien dans la Constitution ne garantissait l'usage de la langue française dans le N[ord-]Ouest, et pousser à la disp[a]r[i]tion⁷ des débris de ce que nous avons encore conservé. La vaillance peu équivoque de la députation française a été justement fustigée dans cette boutade du jeune Lavergne qui débutait ainsi dans un discours en faveur du maintien des droits de notre langue : « Je parle en anglais pour demander la conservation du français dans l'Ouest, parce que j'ai plus de confiance dans la largeur de vue et le "fair play" des membres anglais de cette chambre que dans le courage de mes compatriotes canadiens-fr[ançais]. »

Ce n'est pas plus triste que cela. Un moment j'avais espéré que l'ardeur de la lutte amènerait chez les nôtres un sursaut de courage et de sens catholique. La discipline de parti a eu tôt fait de faire rentrer les colères frondantes. Si encore nous pouvions attendre de ceux qui ont formé cette génération d'hommes publics qu'ils aient compris à quel désolant niveau de caractère nous élevons la jeunesse. Mais, franchement parmi ceux-ci comme parmi les autres, on est si carrément opportuniste, on garde une foi si naïve à la fécondité de l'antique routine, qu'on ne retirera pas même la plus infime leçon de ce triste épisode de notre vie nationale.

Vous comprendrez qu'au milieu d'une pareille torpeur des esprits j'en vienne à regretter que vous ne soyez pas au pays. Aidé de vos judicieux conseils quelle bonne besogne je tâcherais de faire à vos côtés ! Que je vous remercie de votre fraternelle approbation. Je ne vous étonnerai pas, certes, en vous affirmant qu'elle était attendue telle que vous me l'avez écrite. La petite bombe⁸ a fait son petit chemin depuis le commencement de juin. Je m'en vais vous faire connaître dans le détail toutes les approbations qui me sont venues. Vous jugerez mieux de l'étendue du mouvement et de ce qu'il serait possible d'oser, pour l'avenir. Je vous transcris seulement le nom de ceux qui m'ont fait la faveur de m'écrire, le petit nombre après envoi de l'article, les autres, spontanément.

Mgr Laflamme⁹ – approbation sans réserves – spontanément.

M. Lortie¹⁰, du Séminaire de Québec, approb[ation] sans réserves (dans une conversation).

Le Recteur des Jésuites – (P. J. Lalande¹¹) au Collège Ste-Marie – approb[ation] sans réserves – m'écrit que nous donnons une éducation « de serre chaude » – entachée de « jansénisme ».

Le Supérieur du Collège Bourget – approb[ation] entière (R. P. Richard ¹²).

Le Supérieur du Collège Ste-Thérèse ¹³ – approb[ation] prudente. (Nul n'est prophète en son pays !)

Le Professeur d'Écriture Sainte au G[rand] Sém[inaire] de Québec ¹⁴.

M. Labrosse ¹⁵ – Sulpicien – Prof[esseur] au G[rand] Sém[inaire] de Montréal – approbation sans réserves.

M. Balthazar[d] ¹⁶, Prof[esseur] de Philosophie à St-Hyacinthe (approbation rapportée par J.-B. Bousquet).

J.-B. Bousquet – Rédacteur du *Courrier* de St-Hyac[inthe] (a reproduit le travail avec note élogieuse ¹⁷).

M. Laflamme ¹⁸ – Curé de Farnham (approbation rapportée par Bousquet).

M. Mainville ¹⁹ – Vieux prêtre du dioc[è]se de Valleyfield – Approbation enthousiaste.

M. Chaput ²⁰ – Curé de Châteauguay – Approbation enthousiaste.

Ces deux messieurs comptent parmi les plus studieux chez nous.

Le R. P. Bellavance – Au scolasticat on a fait imprimer 40 copies à la gélatine pour distribuer.

R. P. Chaput – m'envoie son approbation et celle de plusieurs Pères de la Compagnie.

L'abbé J.-M. Phaneuf – s'est fait propagateur chez lui.

R. P. Vuillermet – a consacré un petit article trop flatteur dans *Le Rosaire*. Doit revenir.

Omer Héroux – a consacré une annonce élogieuse dans *La Vérité* ²¹. M'offre les colonnes de son journal pour développer mes idées.

Henri Bernard – m'écrit une lettre très sévère sur l'embourgeoisement du clergé ²².

Antonio Perrault – président de l'A.C.J. a fait paraître l'article dans *Le Semeur*.

Voilà, mon bien cher, les quelques approbations dont j'ai pu prendre conscience. On peut en supposer d'autres, les unes à qui l'occasion aura manqué pour se manifester, et un certain nombre qui souhaitent probablement rester inconnues. J'oubliais de mentionner le P. Rault, du Collège St-Laurent, ancien vicaire de Paris, et un habitué des Salons de Marc Sangnier – une connaissance faite à Québec lors des corrections de juin.

Tous ceux qui m'ont écrit sont unanimes à me demander comme vous de n'en pas rester là. Ce fut bien mon intention dès qu'il me fut apparent que mon audace n'avait pas trop effarouché les vieilles momies. J'ai recueilli de nombreuses notes, et comme il arrive toujours quand un sujet vous passionne, il s'enrichit de toutes vos observations, de toutes vos lectures même les plus étrangères en apparence. J'ai tous mes renseignements accumulés là, devant moi dans des fiches. Qu'en ferai-je ? Quand m'attellerai-je à la rédaction de nouveaux articles ? Je ne sais encore. Bien

des raisons me soufflent d'attendre. La principale qui est bien la plus grave, c'est que mon évêque me fermerait sa revue ²³. C'est une parole de Sa Grandeur qui m'a été rapportée fidèlement bien qu'elle ne fût pas apparemment destinée à faire le voyage jusqu'à moi. Comment expliquer cette nouvelle attitude, après l'approbation au moins partielle qui m'avait été donnée ? J'ai beau me torturer le cerveau ; mon flair diplomatique ne va pas jusque là. J'aurais bien quelque envie d'accepter la libérale hospitalité d'Héroux ; mais il me faudrait faire au préalable une démarche d'antichambre qui visiblement ne mènerait pas au succès. L'autre raison, peut-être aussi grave sinon plus, c'est que j'ai besoin d'une foule d'études pour arriver encore à traiter la question avec une phénoménale incompetence. Je vais néanmoins me mettre au travail sous peu, confiant à la Providence de faire arriver mes modestes feuillets jusqu'à la lumière du grand jour. Vous ai-je écrit quelle sera la thèse que j'entendrais développer ? Il me paraît qu'elle sera d'une modération à calmer les plus hystériques de nos conservateurs routiniers. Je voudrais établir que la préparation au rôle social ne demande aucune *innovation* ; qu'elle ne demande que des *réformes*. *L'éducation catholique intégrale*, dirais-je, se confond avec la préparation au rôle social. Faisons des hommes, des patriotes, et des catholiques et nous ferons du même coup des apôtres sociaux ; des hommes, c.-à-d. revenons au vrai concept du *vir*, ne faisons plus à l'homme une taille pygméenne, n'appelons plus *homme*, ce qui ne mérite pas ce grand nom, occupons-nous de tremper les volontés autant que nous travaillons à tremper les intelligences ; faisons de nos jeunes gens des virils intellectuels. Voilà ce que j'appellerais faire des hommes. Faisons ensuite des patriotes. Ici j'exposerais que préparer au rôle social c'est développer toutes les virtualités humaines *en conformité avec les exigences de l'époque, de la race, du milieu*. Je demanderais que les jeunes gens de nos collègues fussent élevés dans le souvenir constant de la mission particulière de la race canadienne-française en Amérique. Cette conviction chez eux n'a pas pris corps avec leur intelligence ; elle existe trop à l'état de *cliché* 24 juin. Je suggérerais encore qu'on se préoccupât de dégager de ses éléments complexes la notion précise du patriotisme canadien-français. La *francophilie* ²⁴ nous a fait tant de mal et nous a si longtemps attachés exclusivement à un sol qui n'est pas le nôtre.

Je ne dis rien de la formation catholique à donner à nos jeunes gens. Vous savez trop comment nous l'entendons tous deux, comment il nous paraît surtout qu'il faut l'entendre à notre époque et plus spécialement dans notre pays.

Est-ce acceptable de cette façon ? Comme vous le voyez, ce serait développer ce que j'ai déjà insinué dans mes précédents articles. Vous ne manquerez pas, mon très cher ami, de m'envoyer toutes les corrections, remarques, observations que le temps vous permettra d'écrire ²⁵. Je n'aurai guère avancé la tâche quand vous me répondrez, parce qu'avec les

développements prévus, cette nouvelle étude ne manquera pas de dépasser les cent pages.

Nous sera-t-il loisible d'oser quelque chose pour le prochain Congrès des Collèges ? Pour n'avoir pas voulu me hâter et avoir remis au lendemain une entrevue que j'avais voulu solliciter de Mgr Laflamme, lors de mon passage à Québec pour les corrections du Bac, j'ai manqué mon homme pour de bon. Mgr était parti dans l'intervalle pour une absence de quelques jours. Vos relations avec lui plus avancées que les miennes vous permettraient peut-être de prendre les devants et d'apprendre au juste jusqu'à quel point nous pourrions tenter quelque chose. Advenant le cas, inespéré que la question serait lancée devant le Congrès et que nous verrions la majorité sanctionner une décision favorable, quel chemin il nous resterait à parcourir ! C'est une réflexion dont je vous fais part tout en courant de la plume. Nous parlons de méthodes nouvelles ; nous les déclarons nécessaires au progrès de l'éducation. Mais quand je les verrais adoptées, je ne pourrais me défendre de l'impression de peut-être moins qu'un demi-succès. Pour qu'une méthode soit efficace, pour qu'elle agisse à l'intérieur des âmes, qu'elle les change et qu'elle les forme, ne faut-il pas que celui qui applique la méthode l'ait comme vécue, en ce sens qu'elle n'est elle-même que l'aboutissant logique de son idéal, de ses conceptions de ses travaux ? Que vaut une méthode qui se réduit à une application par l'extérieur des principes d'une pédagogie plus ou moins mécanique ? Or, quand on voit l'indifférence ou la méfiance de la grande majorité pour les quelques réformes déjà proposées, n'a-t-on pas la certitude qu'il n'y aura guère de possible que la deuxième application, c'est-à-dire, la vaine, l'inféconde ? Et alors jusqu'à quelle époque éloignée il nous faut ajourner la réalisation de nos espérances. Ne pouvant nous flatter de l'espérance présomptueuse de changer les « barbes blanches », c'est de parmi les jeunes que nous élevons qu'il faut attendre la vraie phalange des vrais éducateurs. Peu importe évidemment. Un bon ouvrier ne choisit pas sa tâche. L'Évangile nous apprend que la postérité moissonne où les ancêtres disparus avaient semé. Cette pensée mélancolique m'a tout de même assailli en ces derniers jours et c'est peut-être pourquoi je vous l'ai écrite.

Je n'ai pu assister à la réunion des délégués des Cercles d'études de l'Association, étant retenu à Québec. Une lettre d'Antonio Perrault ²⁶ reçue tout récemment m'annonce que le président lui-même aurait été surpris du travail effectué au cours de la dernière année. Tous les dignitaires ont été maintenus à leurs fonctions ²⁷. Ce sont tous les renseignements que je possède dans le moment.

La question concernant le dévoilement de notre participation aux débuts de l'A.C.J. me paraît assez délicate. Impossible de nier que les renseignements véridiques apaiseraient bien des soupçons inquiets et faciliteraient l'entrée de l'œuvre surtout dans les Collèges qui ne me paraissent pas les moins méfiants. Le côté grave, c'est le mode de divulgation à adopter. Il faudrait trouver une occasion qui rende la chose

naturelle, et lancer une révélation dans un journal où elle courrait chance d'être lue à peu près par tous les intéressés. Nous ne pouvons guère songer au *Semur* qui est sous la censure vigilante, me dit-on, du R. P. Chaput. Albert Benoit peut nous aider à trancher ces difficultés. À propos de ce pauvre Albert, je vous confie que toutes correspondances ont à peu près cessé entre lui et moi. Je vous ai écrit dans le temps²⁸ avec quelle répugnance j'ai accepté auprès de lui la tâche de conseiller, ne me reconnaissant aucune des qualités requises. Je l'en ai même prévenu, comme il m'a paru que la loyauté l'imposait. Je compte bien que le pauvre garçon s'est aperçu après quelque temps que j'avais parlé selon toute vérité. Ses lettres ont commencé par se faire rares ; puis elles ont cessé tout à fait de m'arriver. Je ne puis maintenant en aucune façon prendre une initiative qui me donnerait l'air de vouloir m'imposer une seconde fois.

Tenez-moi bien au courant du pays où la Providence va vous porter. Je voudrais vous envoyer dans votre exil lointain tous les parfums des saintes et douces choses d'ici qui constituent pour vous le plus précieux arôme de la patrie. Je suis à Vaudreuil pour toutes mes vacances. Ma solitude est égayée par de rares visites de mes chers jeunes gens. Prions toujours bien n'est-ce pas pour eux ?

À vous comme un frère et comme un ami *in Xto*
L'Abbé Lionel

Vous avez vu et entendu M. Sangnier ? Justifie-t-il tout ce qui se colporte sur ce merveilleux *jeune* homme ? Comme orateur ? Un renseignement que je vous demande au nom de mes jeunes qui m'en ont prié.

L. A. G.

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 21 cm). Olographe. ASSH. Sous la date, É. Chartier a inscrit le lieu et la date de la réception de la lettre : « Athènes, 8 août 1905 ». [Liste de lettres – été 1905], n° 23 : « 21 juillet : Lettre à M. É. Chartier (en Grèce) ».

2. Mgr Maxime Decelles, né à Saint-Damase en 1849, a été évêque de Saint-Hyacinthe de 1901 à 1905.

3. L'abbé Joseph-Arthur-Hercule Gignac (1855-1905), ordonné le 27 décembre 1881, curé de la cathédrale de Sherbrooke, périt accidentellement le 19 juillet 1905. Voir *DBCCF*, I : 240 ; [S.a.], « Engloutis dans le lac Aylmer », vol. 21, n° 219 (20 juillet 1905) : 1 et 9.

4. Laurier a voulu garantir dans la constitution des nouvelles provinces de Saskatchewan et d'Alberta un régime scolaire analogue à celui du Québec, c'est-à-dire fondé sur la dualité confessionnelle. C'est en quelque sorte la réédition de l'affaire des écoles du Manitoba. Devant la vive opposition soulevée par ce projet au sein de son propre parti, le Premier ministre se résigne à abandonner ces mesures trop généreuses aux yeux de la majorité. Les nationalistes voient dans cette dérobade une trahison ; la plupart des Canadiens français la ressentent comme une humiliation. Laurier n'en sera pas moins réélu aux élections suivantes. Voir lettre n° 408, n. 20.

5. Frederick Debartzch Monk, député de Jacques-Cartier (voir *infra*, n. 6) ; Joseph-Gédéon-Horace Bergeron (1854-1917), député de Beauharnois ; Joseph-Édouard-Émile Léonard (1872-1933), député de Laval ; Jean-Baptiste Morin (1840-1911), député de Dorchester ; Eugène Paquet (1867-1951), député de l'Islet. (Voir J.K. Johnson, dir., *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967* : 372, 39, 334, 375, 454 ; Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, XII : 51.)

6. Frederick Debartzch Monk (1856-1914), député fédéral, chef des conservateurs québécois, se sépare de la majorité des députés conservateurs sur l'affaire des écoles du Nord-Ouest. Ministre en 1911, il démissionne en 1912 pour respecter ses engagements envers ses électeurs sur la question navale. Sans souscrire à toutes les thèses de Bourassa, il se rapproche peu à peu de certaines positions défendues par les nationalistes.

7. L'emportement de sa plume qui exprime son indignation lui fait écrire : dispiration.

8. Allusion à l'article de Groulx, « La préparation au rôle social », paru en avril et mai 1905 dans la *Revue ecclésiastique* et en juin et novembre dans *Le Semeur*.

9. Voir lettres nos 407 et 408, n. 4.

10. Stanislas-Alfred Lortie (1869-1912), prêtre du Séminaire de Québec, docteur en théologie de la Propagande de Rome, professeur de philosophie et disciple de Le Play, est un des initiateurs de la sociologie au Québec. Il est cofondateur de la Société d'économie politique et sociale de Québec (avril 1905) et de *La Libre Parole* (juin 1905), qui entend étudier les questions nationales, politiques et ouvrières à la lumière des principes de l'économie sociale. Il est aussi cofondateur de *L'Action sociale catholique* (décembre 1907) et du mouvement du même nom. Il a en outre créé la Société du parler français au Canada (1902) et organisé le Congrès de la langue française tenu à Québec en 1912. En 1909-1911, il fait paraître ses *Elementa philosophiae christianae*, en trois volumes, que tous les collègues classiques adoptent aussitôt et qui sont bien accueillis à l'étranger. L'abbé Lortie, décédé prématurément, était l'une des figures les plus remarquables du clergé québécois au tournant du siècle. Malgré son inlassable labeur, sa haute intelligence et sa vaste culture, il n'a pas donné le grand ouvrage que ses dons éminents laissaient espérer. C'est que, comme trop d'intellectuels québécois de cette époque, comme Groulx lui-même, il n'a pas su résister aux sollicitations d'un milieu plutôt intellectuellement démuné et a dispersé ses efforts. Voir *DBCCF*, VI : 400 ; Honorius Provost, *Le Séminaire de Québec. Documents et biographies*, Québec, Extraits de *La Revue de l'Université Laval*, 1964, xiv, 542 p. : 505-506 ; Yvan Lamonde, *La Philosophie et son enseignement au Québec* : 227ss.

11. Le Père Joseph Lalande, jésuite, était le frère de Louis et Hermas, jésuites aussi. Né le 22 septembre 1864, il passe la plus grande partie de sa carrière au Collège Sainte-Marie, dont il devient recteur en 1904. Il est décédé dans la nuit du 28 février au 1er mars 1946. Voir « Mort du Père Joseph Lalande », *Le Devoir*, vol. 37, n° 50 (1^{er} mars 1946) : 3.

12. Le Père Alphonse-Donat Richard, clerc de Saint-Viateur, est né le 26 juillet 1866. Il enseigne au Collège Bourget, dont il est supérieur de 1901 à 1916. Il est ensuite nommé curé de Saint-Viateur d'Outremont en 1916. Il décède le 6 mars 1930. Un des grands éducateurs québécois du tournant du siècle. Voir Gustave Lamarche, *Le Collège sur la colline. Petit historique du Collège Bourget de Rigaud*, Rigaud, Éd. de l'Écho de Bourget, 1951 : 109-140 ; « La mort du R.P. D. Richard, c.s.v. », *Le Devoir*, vol. 21, n° 53 (6 mars 1930) : 3.

13. Laurent-Arthur Jasmin, supérieur de 1903 à 1912.

14. L'abbé Joseph-Éméry Grandbois (1872-1931), après avoir conquis son doctorat en théologie à l'Université Laval (1895), est ordonné le 10 mai 1896. Le Séminaire de Québec l'envoie alors étudier deux ans à l'Institut biblique de Jérusalem. À son retour en 1898, il est nommé professeur d'écriture sainte et d'hébreu au Grand Séminaire de Québec, poste qu'il conserve jusqu'à son décès, en cumulant pendant une certaine période d'autres enseignements (théologie dogmatique, droit public de l'Église). Esprit supérieurement brillant, grand érudit, fin causeur, c'est un directeur spirituel recherché des séminaristes et des prêtres. Il a beaucoup d'amis parmi ses confrères du séminaire et « le cercle de ses intimes [pourrait] tout aussi bien s'appeler l'Ordre du Bon Temps ». Voir H. Provost, *Le Séminaire de Québec. Documents et biographies* : 511-512.

15. Voir notices biographiques.

16. Fils du menuisier Joseph et d'Élodie Davignon, l'abbé Joseph-Arthur Balthazard (1856-1916) est professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il avait obtenu à Rome un doctorat en philosophie, une licence en théologie et une licence en droit canonique. En 1910, il devient curé. L'abbé Allaire le peint ainsi : « Tempérament sanguin, il était toute ardeur dans ce qu'il entreprenait, mettant le même feu à expliquer le petit catéchisme aux enfants de première communion qu'à enseigner les thèses les plus ardues de la philosophie aux finissants des cours classiques. Il ne se jetait pas avec moins de vigueur à la défense de toutes les bonnes causes en jeu ; c'est que sa doctrine était aussi intégrale que sûre. Il répugnait souverainement aux concessions, à ces demi-mesures si chères aux ignorants ou aux lâches. Surtout comme il frappait d'estoc, quand il croyait apercevoir une tête maçonnique ! Autant il se montrait inexorable en face du mal autant il était d'un autre côté généreux à favoriser le bien et à aider l'infortune. Aussi sa bourse ne pouvant payer autant que le voulait son bon cœur, il est mort pauvre. Nul ne comprenait mieux que lui la nécessité des œuvres sociales catholiques, et il commençait à y s'adonner de plus en plus lorsqu'a sonné la fin. » (*DBCCF*, IV : 182-183)

J.-B. Bousquet écrit à Groulx le 30 mai 1905 : « Votre article de la revue de Valleyfield fait sensation ici dans notre petit monde intellectuel ; il est surtout goûté des vrais philosophes parmi lesquels je classe immédiatement notre excellent père Vuillemer et le Rév. M. A. Balthazard, qui, en dépit de son nom juif, appartient à la race des désintéressés et des vaillants ; il est le directeur de notre groupe d'étude. »

17. L.-A. Groulx, « La préparation au rôle social », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, vol. 52, n° 161 (7 juin 1905) : 1 ; n° 162 (10 juin 1905) : 2 ; n° 163 (14 juin 1905) : 1. *Le Courrier* présente à ses lecteurs cet « article des plus sérieux et des plus intéressants », ajoutant : « Nous croyons rendre service à la cause nationale en nous faisant l'écho de cette vaillante parole du distingué professeur. » — Le rédacteur du *Courrier*, Bousquet, s'intéresse d'ailleurs à la question scolaire, sur laquelle il a publié un article dans *La Revue canadienne*. Voir « Autour de l'école », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, vol. 52, n° 167 (28 juin 1905) : 1. Bousquet fait suivre son nom de la mention : « Membre actif, A.C.J.C. » J.-B. Bousquet est un ancien élève de l'abbé Chartier. Les deux journaux de la ville de Saint-Hyacinthe ont été rédigés à l'époque par deux disciples de Chartier, formés dans l'atmosphère de l'action catholique naissante. Voir J.-B. Bousquet à L.G., 30 mai 1905 et 14 juin 1905. Sur T.-D. Bouchard, voir lettre n° 201, n. 5.

18. Joseph-Magloire Laflamme (1848-1926) est curé de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, puis, de 1900 à 1915, de Farnham. Il sera nommé en 1912 chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Voir « Feu M. le chanoine Laflamme », *Le Devoir*, vol. 17, n° 42 (22 février 1926) : 2. À son sujet, Bousquet écrit à Groulx le 14 juin 1905 : « Ce matin encore, le curé de Farnham, pas un peureux celui-là, me faisait ses observations sur l'à propos et la valeur capitale de votre article. Vous devriez, suivant le même, revenir souvent à la charge. »

19. Moïse Mainville (1844-1912), prêtre, est cleric de Saint-Viateur de 1866 à 1880. Ayant quitté sa communauté, il continue à faire du ministère comme prêtre séculier, en particulier à Saint-Régis, auprès des Iroquois. On lui doit des travaux sur la langue iroquoise, qu'il maîtrisait. Voir Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV.

20. Isaïe-Rémi Chaput (1849-1924) est curé de Châteauguay de 1892 à 1916. Il devient chanoine honoraire de la cathédrale de Valleyfield en 1919. Voir « Mort de M. le chanoine Chaput », *Le Devoir*, vol. 15, n° 64 (14 juillet 1924) : 3.

21. *La Vérité* « recommand[e] à l'attentive étude de [ses] lecteurs un article remarquable [...] Ceux qui s'intéressent particulièrement aux choses d'éducation y trouveront des réflexions à peser, les autres constateront une fois de plus l'activité intellectuelle qui règne dans nos collèges et les aspirations généreuses qui font battre le cœur de nos éducateurs. » Voir [S.a.], « Petites notes », *La Vérité*, vol. 24, n° 27 (20 mai 1905) : 7.

22. Voir lettre n° 408, n. 14.

23. La *Revue ecclésiastique* de Valleyfield cesse de paraître à l'été de 1905 (voir lettre n° 467, n. 9).

24. Voir Introduction II : cxi ss.

25. Dans sa lettre du 9 août 1905, Chartier fournit à Groulx une orientation bibliographique et un choix de thèmes pour ses publications à venir sur la formation des élèves en vue du devoir social.

26. Lettre du 17 juillet 1905, 4 p. mss (voir lettre n° 426*).

27. Voir lettre n° 366, n. 17.

28. Voir lettre n° 378, n. 13.

441*

À Arthur Pigeon

[Vaudreuil], 24 juillet [1905]¹

<...> 24 juillet : *Lettre à Arthur Pigeon* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 24. Réponse à la lettre de A. Pigeon du 18 juillet 1905, 8 p. mss.

442*

À Aristide Parent

[Vaudreuil], 25 juillet [1905]¹

<...> 25 juillet : *Lettre à Aristide Parent* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 25.

443

À Émile Saint-Onge

[Vaudreuil], 26 juillet [1905]¹

<...> 26 juillet : *Lettre à Émile St-Onge* <...>

<...>

Aimez en haut ; n'aimez rien en bas. Secouez l'indolence, ayez à cœur de vouloir qu'on vous grandisse. Soyez mécontent de vous-même. Ne

soyez pas ce jeune homme dont on a dit qu'il a des pr[incipes ?] ² plus froids que les hivers polaires. Faméliques de l'intelligence et du cœur.

Qu'est-ce donc d'avoir de l'idéal ? Comme l'artiste, conception d'une beauté morale qui n'a rien des défauts d'ici-bas.

Parole gravée sur la tombe de Pasteur

Heureux qui porte en soi
Un Dieu, un Idéal de Beauté
Et qui lui obéit :
Idéal de l'art, Idéal de la science
Idéal de la Patrie
Idéal des vertus de l'Évangile !

<...>

La vie à donner. Non la mienne, celle du Ch[rist]. Parce que c'est la seule qui peut vous faire grand. Élargissez votre âme sur celle d[u] C[hrist].

Je ne veux pas vous guider. On ne guide pas une âme, une volonté libre. Je veux seulement vous mettre entre les mains les rênes de votre volonté pour que vous orientiez vous-même votre vie de jeune homme comme chacune de vos actions.

Ma récompense – volonté – caractère – Nécessité – vertu anémique. *Moyens* : travail – souffrances, transformation de la souffrance – Quelques pratiques – Le demander à Dieu. *Utilité* : pour l'apostolat – pour se mettre au-dessus des épreuves – Les militants sont toujours les plus éprouvés.

<...>

1. Lettre reconstituée d'après deux sources. En premier lieu, l'attestation par Groulx : extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 26. Ensuite, canevas d'un fragment de la lettre en deux parties, identifiées par les initiales « E.S. », dans [Académies et Action catholique...]: 39 et 40 mss.

2. Groulx écrit : des pr plus froids

444*

À Honorat (Raymond) Charette

[Vaudreuil], 29 juillet [1905] ¹

<...> 29 juillet : Lettre à Honorat Charette <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 27. Réponse à la lettre de H. Charette du 6 juillet 1905, 3 p. dact., adressée à son directeur spirituel, et contenant un compte rendu de ses activités estivales.

445*

À Erle G. Bartlett

[Vaudreuil], 30 juillet [1905] ¹

<...> 30 juillet : Lettre à E.G. Bartlett <...>

<...> Erle m'est aussi arrivé avant-hier avec une très longue lettre [...] Je lui ai donné une bonne partie de ma journée d'hier, de ce dimanche venteux <...>

1. Le premier paragraphe est extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 28. Le second paragraphe est un extrait de la lettre n° 447, à Émile Léger, 31 [juillet] 1905. Réponse à la lettre de E.G. Bartlett du 27 juillet 1905, 14 p. mss. Groulx a publié deux extraits de cette lettre de E.G. Bartlett au chapitre « Les épreuves », dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 210-211 et 212 ; 2^e éd. : 231 et 233-234. Il s'agit des extraits ainsi identifiés : « Lettre du président, 27 juillet 1905 » et « Lettre du 2^e président ».

446*

À Alfred Langlois

[Vaudreuil], 30 juillet [1905] ¹

<...> 30 juillet : Lettre à Alfred Langlois, ptre <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 29. Réponse à la lettre de A. Langlois du 3 juillet [1905], 3 p. mss. Lettre aussi attestée par A. Langlois à L.G., 29 août 1905 : « [...] Il n'y a donc pas moyen de te voir encore... [...] Je désirerais beaucoup te voir et te parler – tu sais la question [...] Quant au voyage de l'an prochain [à Rome], Dieu veuille que nous le fassions ensemble [voir lettre n° 522, n. 2] [...] P.S. *Le Sillon* [voir lettre n° 427] n'est pas trouvable – tire sur Paris. » (1, 2, 4 mss.)

À Émile Léger

+

Vaudreuil, 31 [juillet] 1905 ¹

Mon bien cher Émile,

Vous ne m'en voudrez pas trop si j'ai fait passer avant vous quelques jeunes de Valleyfield dont les lettres m'étaient arrivées après la vôtre ². Vous savez trop ce qu'une parole d'exhortation peut sur les engourdissements d'âme ou sur les résolutions fléchissantes pour ne pas comprendre le motif qui m'a fait aller d'abord à ceux qui m'ont paru avoir plus besoin. Erle m'est aussi arrivé avant-hier avec une très longue lettre. J'avais besoin de lui répondre tout de suite. Je lui ai donné une bonne partie de ma journée d'hier, de ce dimanche venteux et effroyablement pluvieux qui m'a confiné toute la journée dans ma chambre.

Erle m'a reparlé de son travail. J'y songeais du reste depuis quelques jours. Une convers[at]ion ³ assez longue que j'eus dernièrement avec Leduc ⁴, vice-président de l'Association, m'a convaincu, quand je n'en avais nul besoin, de l'opportunité pressante de prêcher tout haut, en matière d'apostolat, les vérités fondamentales. Tout ce que mes observations m'avaient suggéré sur l'état d'âme de notre jeunesse catholique reste encore en deçà de la vérité. Pour beaucoup, le mouvement est resté une poussée d'enthousiasme. Une explosion de sentiments fragiles et éphémères parce qu'ils ne sont pas appuyés sur des idées creusées et vécues, fait marcher la grande foule de ces jeunes gens. Si l'on veut parer à une catastrophe, si l'on ne veut pas que l'A.C.J. reste perpétuellement une œuvre d'étudiants, destinée à n'aller jamais plus loin que l'Université, et jetant dans le réel de la vie des recrues qu'elle n'aura pu arracher que temporairement au bourgeoisisme et à la défection, il faut que ceux qui en ont les ressources ne cessent de jeter discrètement l'alarme et préparent pour les cercles l'élaboration de la doctrine qui mettra dans les jeunes têtes les idées et les convictions viriles. Tâchez donc, mon cher Émile, en vous aidant de Louis ou de Philiza peut-être, de prendre rapidement une copie de l'étude de Erle, et vous m'enverrez aussitôt son manuscrit ⁵. Avec cette précaution, nous ne courrons pas le risque d'égarer le travail dans les sacs de M. Mulock ⁶. Et ensuite, j'aviserais : l'important est que cela ne retarde pas trop.

À moins de contretemps imprévus, je serai à Valleyfield le jeudi qui précédera la retraite ⁷ ; je réserve à ces jours-là de vous gronder sérieusement, mon bien cher Émile, pour les paroles de découragement que vous m'avez écrites l'autre jour. Vous me dites que vous avez pesé ces réflexions avec tout votre jugement. Êtes-vous bien sûr de l'avoir fait ? Je vous le répète encore, après bien des fois ; si vous accordez quelque

autorité à ma parole quand il s'agit de vous que je connais mieux que moi-même, c'est ma conviction la plus certaine et la plus profonde que le Maître vous a comblé de tous les dons qu'il faut pour faire de vous un grand ami de la jeunesse, que vous le deviendrez un jour – sauf le cas d'une entrée en communauté religieuse – au risque de traîner après vous le regret d'avoir manqué votre vie. Voyons, mon Émile, croyez-vous sérieusement que l'œuvre évangélique se fasse au milieu de jeunes dans la proportion où l'on a la tête farcie de littérature et de philosophie ? Sans doute, il faut ces cultures ; mais sont-ce vraiment les plus nécessaires et les plus urgentes ? Vous agitez la question du prestige et du talent comme condition indispensable de succès auprès des jeunes gens. Je pourrais discuter encore ici, mais je vous le concède pour un moment. N'est-il pas d'évidence première néanmoins que vous aviez l'année dernière auprès de vos plus jeunes⁸ tout le prestige et tout le talent voulus pour agir sur eux et pour les façonner, si seulement vous aviez possédé sur l'éducation quelques notions précises pas si difficiles en somme à acquérir ? Ce que vous pouvez aujourd'hui sur vos jeunes élèves, pourquoi ne le pourriez-vous pas dans cinq ou six ans sur eux grandis, si seulement vous poursuiviez votre développement parallèlement au leur ? Quelle raison peut vraiment vous empêcher de vous tenir à leur niveau et de grandir normalement autant qu'eux ? Qu'aujourd'hui vous ne puissiez pas prétendre aux premiers postes, certes, je vous le concède autant que vous le voudrez. Et remarquez que je ne vous suppose guère cette prétention : je veux seulement que vous ne mesuriez pas sur ces devoirs difficiles⁹ et qui ne pourront être assumés par vous que dans une décade peut-être, vos facultés nécessairement incomplètes d'aujourd'hui, puisqu'elles sont en travail de formation¹⁰. Vous ne pouvez mettre en avant non plus, avec moins de tort, le défaut de temps, le caractère absorbant de vos études théologiques, l'impossibilité de mener de front tout l'attirail des études accessoires. Ce qui vous préoccupe toujours, c'est la question de prestige comme moyen indispensable d'être utile. Eh bien ! mon pauvre Émile, ignorez-vous que ce qui forme une tête, ce qui façonne un cerveau, ce n'est pas tant la multiplicité des travaux, que la *nature* du travail, ce n'est pas tant l'accumulation des connaissances, que l'*organisation* des connaissances ? Et alors ? Poursuivez donc vos études théologiques comme l'année dernière, et mieux si possible que l'année dernière, poursuivez-les pendant quatre ans, travaillant avec méthode, et avec le souci de votre formation intellectuelle et vous me direz alors si vous n'avez pas un cerveau organisé. Quand il ne s'agira plus que de le meubler, oh ! ce ne sera pas le plus difficile. Quand on s'est fait, par le travail persévérant, une tête capable d'embrasser intensivement une question, on a tôt fait, avec quelques semaines d'études de se mettre en demeure d'enseigner à des jeunes gens une branche quelconque des connaissances humaines. Et puis, même quand on est prêtre, on reste perfectible, on reste capable de travail quoi qu'on dise. Ce que l'on aura enseigné une première année avec une compétence peut-être douteuse, on

l'enseignera l'année d'après avec une compétence certaine, et le progrès s'accroîtra jusqu'à ce qu'on soit devenu un spécialiste. Le tout est une question de temps. Il faut se sentir capable de reprendre sa formation et d'en attendre jusqu'à dix ans le complément qui permette d'affronter l'action ouverte. Et je suppose ici qu'on s'est exclusivement cantonné pendant ses années de séminaire, dans les études de son programme. Est-ce à vous cependant, mon cher Émile, que j'apprendrai tout ce qu'on peut donner de son temps aux connaissances supplémentaires, quand on a vigoureusement retranché de sa vie jusqu'aux moindres parcelles de ce qu'on sacrifiait à la bagatelle ¹¹ et au caprice ? L'habitude du travail, un règlement méthodique et suivi, même sans la roideur puritaine, font des prodiges.

Voyons, mon Émile, croyez-vous encore vos raisons aussi solides ? Pesez-les, mon bien cher, devant votre conscience, devant l'effroyable pauvreté d'hommes qui peuvent et qui veulent se donner à la jeunesse, devant les immenses besoins de celle-ci, devant les maux qui la tuent parce qu'il n'y a pas assez d'âmes de prêtre qui consentent à l'aimer comme elle en aurait besoin, et vous verrez si vous reculerez devant le sacrifice, devant un travail de dix ans pour mériter de rester dans le champ du Maître où les ouvriers sont si rares. Qu'est-ce que dix ans d'efforts, et d'études quand ils préparent à une tâche sublime et divine ? Le moyen, le temps importent peu ici. C'est la fin qui est tout. Il faut qu'aujourd'hui, en face des urgentes nécessités de l'éducation, il faut que tous ceux qui se sentent le cœur de donner toute leur âme et toute leur vie à la cause de la jeunesse, ne se laissent pas rebuter par les lacunes qu'ils sentent au-dedans d'eux-mêmes dans une œuvre où nul ouvrier ne saurait se flatter d'être complet. Ils doivent craindre plutôt d'abandonner les âmes jeunes à des mains impropres et prendre garde de ne pas prendre pour une juste méfiance de leurs forces, ce qui ne pourrait être qu'une peur déguisée dans les recoins obscurs de nos indéracinables lâchetés. Vous savez du reste, mon Émile, qu'autant que moi et plus que moi, vous avez le droit de garder l'espoir d'un voyage à Rome. Et même dans la négative, qu'importe si vous ne deviez commencer qu'à trente ans votre vraie vie active auprès de la jeunesse des classes supérieures ? N'en vaut-elle pas la peine ? Si vous vous faisiez jésuite, ne vous sentiriez-vous pas le cœur de reprendre votre formation ?

Demandez ce grand courage à votre futur patriarche, qui sait ? C'est la fête de Loyola aujourd'hui. Quel bel office au missel et comme j'ai cru avoir dit ma messe plus pieusement ce matin ! Cette oraison d'abord où l'on remercie Dieu d'avoir fortifié par l'œuvre du grand Ignace l'Église militante « *militantem ecclesiam roborasti* » ; puis l'épître de S. Paul ¹² où l'Apôtre par excellence rappelle à son disciple aimé les persécutions qu'il a subies, lui redisant ¹³ la grande vérité que tous ceux-là ont souffert la mort dans leur âme qui ont voulu donner leur vie à Jésus-Christ ; enfin l'évangile ¹⁴ où l'on prie le Maître d'envoyer des ouvriers dans son champ

déserté. Relisez tout cela, si vous le pouvez, mon Émile. Quelle belle méditation, il y a à faire là-dessus ! Comment aimez-vous ¹⁵ surtout le choix pour une pareille fête de la citation de saint Paul ? Ah ! que nous avons bien raison d'aimer les jésuites ! Il me semblait voir le matin dans cet office et surtout dans l'épître, le grand baiser de l'Église aux plus dévoués de ses fils pour les relever de leurs persécutions et pour les venger de tous leurs ennemis. J'ai toujours vu dans la haine du jésuite, quand je l'ai rencontrée chez le prêtre, un défaut d'esprit apostolique. L'autre jour, je disais à Phili, que dans l'éventualité où je ne pourrais ni aller à Rome, ni demeurer au Collège, plutôt que d'aller au ministère paroissial pour lequel je ne me sens pas de goût, je songeais sérieusement à me faire dominicain ou jésuite ¹⁶. Je l'ai dit avec un demi-sérieux. Et pourtant savez-vous que depuis lors cette idée m'obsède. Si nous allions tous deux rentrer dans la jésuitière !!! Voyez-vous toutes les faces qui se voilent ?

Mes saluts au cher Louis, à Phili, au Min, à Léopold, Napoléon, Émile B., Honorat ¹⁷ et etc. Pensez au travail de Erle. Priez Honorat qu'il m'adresse ma *Croix* ¹⁸.

Prions bien toujours pour les jeunes. À vous de tout cœur *in Christo*.

L'Abbé Lionel

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Groulx date erronément du mois d'août. Mais il s'agit de juillet puisqu'il parle de la fête de saint Ignace de Loyola qui est célébrée le 31 juillet. De plus la lettre de Erle G. Bartlett qu'il mentionne est celle du 27 juillet. D'autre part, sa « journée d'hier », un « dimanche venteux » est le dimanche 30 juillet. Aussi [Liste de lettres – été 1905], n° 30 : « 31 juillet : Lettre à É. Léger ». Réponse à la lettre de É. Léger du 22 juillet 1905, 4 p. mss.

2. Des lettres qu'il écrit après la réception de la lettre de É. Léger, une seule était arrivée après cette dernière, celle de E.G. Bartlett [voir lettre n° 445*]. Les lettres d'Arthur Pigeon et d'Honorat Charette sont datées respectivement des 18 et 6 juillet (voir lettres n°s 441* et 444*). Quant aux lettres de Groulx à Aristide Parent et à Émile Saint-Onge (voir lettres n°s 442* et 443), si elles constituent des réponses, les lettres de ceux-ci n'ont pas été retrouvées.

3. Groulx écrit : conversion

4. Adélarde Leduc (voir lettre n° 366, n. 17).

5. À ce sujet, voir lettre n° 460, n. 12.

6. Sir William Mulock (1844-1944), avocat, député à la Chambre des Communes (1882-1906) ; ministre des Postes (1896-1905) ; juge à la Cour d'Appel d'Ontario (1923-1936).

7. Donc le 17, puisque la retraite pastorale pour les prêtres du diocèse de Valleyfield débute le dimanche 20 août pour se terminer le 25. Le prédicateur en est le Père Columban, o.f.m. (voir *Le Bulletin paroissial*, vol. 4, n° 9 (septembre 1905) : 257). D'autre part, il n'est pas sûr que Groulx se soit rendu à Valleyfield le 17 (voir lettre n° 460, n. 8).

8. Émile Léger était professeur de la classe des Éléments latins (ou classe de 6^e).

9. Écrit d'abord, puis rature : devoirs si difficiles

10. Écrit d'abord, puis corrige : d'information.

11. Pour comprendre sa pensée, il faudrait lire : à des bagatelles. Il utilise la même expression dans sa lettre à P. Perras du 9 août 1905 (n° 460).
12. II *Timothée* 2, 8-10 ; 3, 10-12.
13. Écrit d'abord, puis rature : lui **rappelant**
14. *Luc* 10, 1-9.
15. Anglicisme : comment trouvez-vous.
16. À ce sujet, voir lettres n°s 52, n. 4, 161, n. 5 et 503, n. 5.
17. Louis Gosselin, Philiza Perras, Émile Saint-Onge, dit « le Min » ou « P'tit Min », Léopold Larocque, Napoléon Aumais, Émile Billette, Honorat Charette.
18. Son exemplaire du journal *La Croix* de Montréal.

448*

À Jean-Marie Phaneuf

[Vaudreuil], 1^{er} août [1905] ¹<...> 1^{er} août : *Lettre à Jean-Marie Phaneuf* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 31. Réponse à la lettre de J.-M. Phaneuf des 26 et 31 juillet 1905, 6 p. mss, qui lui écrit entre autres : « Pourrais-tu me dire en quoi je puis être ton humble serviteur ? S'il est encore temps [...] Je ne serai pas prêt pour la reprise des examens de théo[logie], et toi ? » (2-3, 6 mss ; voir aussi lettre n° 419*).

449*

À Arthur Goyette

[Vaudreuil], 1^{er} août [1905] ¹<...> 1^{er} août : *Carte à A. Goyette* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 32. Lorsque A. Goyette lui écrit le 2 août, il ne fait pas mention de cette carte qu'il n'a peut-être pas encore reçue. Dans sa carte, Groulx s'enquiert-il de ce qui s'est passé au Conseil fédéral de l'A.C.J. auquel A. Goyette était le seul représentant de Valleyfield ? Pour le rapport de ce dernier, voir lettre n° 415, n. 3.

450*

À Charles-Octave Dupuis

[Vaudreuil], 1^{er} août [1905] ¹<...> 1^{er} août : *Lettre à C.-O. Dupuis* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 33.

451*

À Josaphat Hamelin

[Vaudreuil], 2 août [1905] ¹<...> 2 août : *Lettre à J. Hamelin* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 34.

452*

À Aldéric (Augustin) Leduc

[Vaudreuil], 2 août [1905] ¹<...> 2 août : *Lettre à A. Leduc* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 35. Réponse à la lettre de A. Leduc du 31 juillet, 9 p. mss, qui lui dit entre autres : « Nominalement, vous n'étiez pas mon directeur ; mais, à présent, je vous demande de l'être complètement [...] J'attends donc, la prochaine fois, le plan de vie que vous croyez devoir me donner » (3, 4 mss). Lettre aussi attestée par A. Leduc à L.G., 22 août 1905 : « Puisque, désormais vous êtes mon Directeur, je puis bien vous appeler mon Père, de même que vous m'appelez votre enfant [...] Comme vous me l'aviez conseillé, c'est dans le calme que j'ai lu votre dernière lettre. Tous les principaux sujets traités en sont gravés dans mon esprit pour longtemps. Un point surtout m'est apparu capital : c'est de ne rien laisser aller au caprice, au hasard [...] Et, en vous entendant me conseiller cette "fixation" de mes actes, j'ai vu comme vous me connaissiez bien [...] Aussi je vous prie d'accepter, avec mes remerciements, l'assurance des efforts que je ferai pour devenir un homme complet, digne de figurer dans l'assemblée des Actionnaires. Recevez aussi l'assurance de mes prières, pendant la retraite [voir lettre n° 447, n. 7] [...] » (1-2 mss).

453*

À Émile Billette

[Vaudreuil], 3 août [1905] ¹<...> 3 août : *Lettre à É. Billette* <...>

<...> Il y a en vous tout ce qui peut fournir un bon ouvrier aux œuvres qui passionnent à l'heure présente l'élite de l'humanité. <...> Il faut se cristalliser une âme. <...>

1. Le premier paragraphe est extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 36. Le second paragraphe est extrait de la lettre de É. Billette à L.G., 17 août 1905 : « [...] ce m'est aujourd'hui un plaisir de répondre à votre bonne lettre du 3 août [...] quel exemple de générosité que de rappeler à un jeune homme les grands devoirs qui lui incombent, de l'empêcher de décharger ses épaules de cette lourde charge de lui faire traverser sans encombre les voies périlleuses qui à chaque instant croisent son difficile et pénible chemin, de lui montrer dans un avenir rapproché l'idéal d'une vie, vécue au milieu des haines et de l'envie, d'une vie qui fera mentir pour l'honneur de l'humanité les théories qui ont pour sublime devise le *struggle for life*. Ce merci je le donne de grand cœur [...] votre lettre m'a procuré un grand bien [...] Votre lettre aidant, des étincelles se sont ravivées, qui dormaient depuis que Dieu les avait laissées tomber [...] Vous me disiez : "Il y a en vous [...] l'élite de l'humanité" [...] vous me répondez par cette parole "Il faut se cristalliser une âme" – Comment ? Par l'accomplissement du devoir collégial de chaque jour, par la réflexion et la lecture par l'effort sérieux de la volonté. Je veux suivre ces conseils, et [...] n'être que ce que vous avez rêvé que je sois [...] » (1, 2, 3, 4, 5 mss).

454*

À Josaphat Hamelin

[Vaudreuil], 6 août [1905] ¹

<...> 6 août : Lettre à J. Hamelin <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 37.

455*

À Adélarde (?) Hamelin

[Vaudreuil], 6 août [1905] ¹

<...> 6 août : Lettre [à J. Hamelin], à son frère <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 38. Josaphat Hamelin a trois frères, Adélar, Émery et Louis-Michel. Nous présumons qu'il s'agit ici d'Adélar (voir notices biographiques).

456*

À Pierre-Henri Rault

[Vaudreuil], 6 août [1905] ¹

<...> 6 août : *Lettre au P. Rault* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 39.

457*

À Bertha Groulx

[Vaudreuil], 6 août [1905] ¹

<...> 6 août : *Lettre à B. Groulx* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 40.

458*

À François Loyer

[Vaudreuil], 6 août [1905] ¹

<...> 6 août : *Lettre à François Loyer* <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres – été 1905], n° 41.

459*

À Henri Fortin

[Vaudreuil], 6 août [1905] ¹

<...> 6 août : Lettre à Henri Fortin <...>

1. Extrait de la [Liste de lettres - été 1905], n° 42.

460

À Philiza (Gabriel) Perras

+

Vaudreuil, 9 août 1905 ¹

Mon bien cher Phili,

Je me dispense moi-même de l'explication d'un retard qui n'a pas été coupable. Il est entendu que je suis toujours à vous au premier moment libre. Ma correspondance avec mes chers jeunes et autres vient à peine de me donner une trêve.

J'admire votre programme de vacances. Si tous s'arrangeaient ainsi pour passer les jours de désœuvrement, ils enlèveraient bien des soucis à celui que vous appelez le « *Maître* ». Vos journées doivent être des journées pleines, mon bien cher. Et je vous prie de faire toujours des efforts meilleurs pour que l'intelligence et la volonté chez vous prennent de plus en plus la direction de votre vie. Et quand je dis *vie*, entendez tout ce que vous épandez au dehors de vous-même, comme tout ce qui agit au-dedans de vous. Devenez libre, libre de plus en plus, en devenant de plus en plus maître de vous-même, en ne laissant plus dans vos journées de jeune homme la plus minime part au caprice ou à la bagatelle ². Savez-vous quel est l'idéal ici, mon Phili ? Il faut s'emparer de soi, *se conquérir* si bien à force de tactique et de volonté qu'on ait jusqu'à la direction de ses moindres actions, de ses moindres sentiments, des moindres mouvements de ses facultés. C'est là l'idéal. Et alors tout ce que l'on fait, est fait parce qu'on l'a voulu, parce qu'on l'a pu ou parce qu'on l'a dû. Plus de ces échappées vagabondes de vie, plus de ces « *flirts* » de l'esprit ou de l'imagination, plus de ces éparpillements perpétuels qui annoncent l'homme où le gouvernement de la volonté est remplacé par les poussées de l'instinct. Et si je reviens si souvent là-dessus, mon cher Phili, vous savez pourquoi. Je suis de ceux qui croient que la grande lacune de

l'éducation secondaire aujourd'hui est de sacrifier trop le développement de la volonté au développement intellectuel. Nous jetons dans la société, et même ailleurs, des générations d'« abouliques »³. *Aboulique*, vous ne le serez pas, vous ; ou vous le serez pour l'avoir voulu. S'il y a une idée que les jeunes de l'Action catholique se devraient préoccuper de répandre parmi la jeunesse qui débute au Collège, c'est celle-là que je vous prêche. Si l'on pouvait décider tout jeune homme qui vient commencer son éducation à ne pas oublier la culture de la faculté « qui veut », à lui consacrer au moins autant d'efforts qu'il en donne au développement de son intelligence, quelle levée magnifique d'hommes nouveaux nous aurions avant vingt ans ! À quoi bon bourrer les mémoires et les esprits, même des idées fécondes, agissantes et expansives, si pour les garder, si pour les semer dans le monde on n'a pour remplacer l'*acier moral* qu'un pareil travail nécessite, que le flasque caoutchouc des trempes d'aujourd'hui ? On peut bien se dévouer un certain temps, si le vent est bon, si c'est de bon ton, si la lutte est loin. On fait alors un travail de charlatan ou de professionnel, mais qu'advienne le nuage plus sombre, que les sceptiques échappent leur sourire, que grondent les échos de la bataille, et alors on aura le spectacle qu'un peuple jeune a vu, il n'y a pas si longtemps, le spectacle d'une entière génération incapable de s'élever au-dessus du courage des pleutres et des trembleurs⁴.

Dans vos travaux intellectuels, aussi, mon cher Phili, soyez viril. Ayez à honneur, là aussi, de devenir un cerveau libre. Vous savez l'illusion trop fréquente chez les jeunes gens de votre âge : c'est de calculer le développement de son esprit sur la quantité de choses que l'on sait, alors que ce développement à votre âge est le plus ruineux et le plus incomplet de tous. Il ne s'agit pas de *bourrer* vos facultés, il s'agit de les *former*. Il s'agit par un entraînement raisonné et persévérant d'augmenter un peu chaque jour leurs forces de compréhension et de pénétration. Faites donc connaissance avec les travaux qui veulent de l'effort, qui nécessitent la méditation, qui obligent à mettre le front dans les mains. Sans vous fatiguer, cela va sans dire, mais sans oublier non plus que la faculté de travailler longuement et arduement en est une aussi dont le développement est possible et dépend de nos efforts quotidiens. Il faut ambitionner mon Phili, de devenir un méditatif ; le méditatif chez vous préparera le penseur, c.-à-d. l'homme qui est soi, qui n'est pas condamné toute sa vie à être le vassal d'un autre dans l'ordre des idées. Cela ne veut pas dire qu'on ne doive jamais penser comme les autres ; cela veut dire qu'on doit pouvoir penser par soi-même comme ceux qui pensent bien.

Fortifiez votre désir de lire *Le Prix de la vie*⁵ quand vous serez en philosophie. L'ouvrage n'est pas banal. Il y a de nobles choses là-dedans. Les pages fourmillent d'idées suggestives. Avec cela qu'il y a le charme de rencontrer un fils de la grande famille. Laprun fut l'élève de Gratry, il est le philosophe du *Sillon*. À propos de Gratry, vous ai-je communiqué déjà le programme que selon le Cardinal Perraud⁶ il proposait à ses jeunes gens

de l'École Normale : je vous le transcris et le recommande fort à vos méditations.

« Monter, monter plus haut, monter encore, monter toujours. Aller de l'égoïsme au sacrifice ; de la vie naturelle à la vie surnaturelle, du bien au mieux.

« Creuser dans son âme par le recueillement et par une attention plus fidèle à la grâce divine, de nouvelles profondeurs.

« Se renoncer toujours davantage pour entrer davantage dans la vie universelle de la charité.

« Nourrir sa pensée de la substance de la pensée divine, en faisant chaque jour à la lecture des Saintes Écritures, et particulièrement de l'Évangile, une place privilégiée au milieu même de la vie la plus laborieuse.

« Trouver dans la prière, dans la pureté de la vie, dans des relations plus fréquentes avec Jésus-Christ, vraiment présent dans l'Eucharistie, le moyen infaillible de connaître mieux la vérité et de devenir plus capable de la communiquer aux âmes.

« Avoir pour ces âmes rachetées du sang d'un Dieu, un amour généreux, tendre, dévoué.

« Ne rester étranger à aucune des souffrances de l'humanité et se pénétrer à leur égard, des sentiments de celui qui avait compassion des foules : "*Misereor super turbam !*"⁷ »

N'est-ce pas, mon petit Phili, qu'une vie conforme à de tels articles serait une belle vie d'homme et vaudrait la peine d'être vécue ? Rapprochez votre âme de plus en plus de celle du Maître. Tâchez de comprendre, de demander de comprendre de mieux en mieux l'amour *effrayant* qu'Il nous porte dans l'Eucharistie, et celui qu'Il a pour vous, cher enfant, depuis trois ans qu'Il vous attire, qu'Il travaille à vous attacher à Lui, à sa cause d'une façon qui vous doit émouvoir. Vos aspirations, il les faut toujours grandir ; il faut ne pas oublier, mais se souvenir toujours plutôt qu'une aspiration n'a pas son terme en elle-même, que c'est un appel à une vie plus noble, plus haute, mais à une vie qui commence tout de suite, qu'on vit dès maintenant et non pas dans je ne sais quel avenir qu'on place après le soleil de la 20^e année.

Je ne sais encore si j'irai à Valleyfield le 17⁸. Dimanche, je serai aux Cèdres⁹. Léopold¹⁰ aurait dû venir. La visite attendue est de deux jours en retard. Elle n'arrive que ce soir. J'ai reçu une lettre bien sérieuse d'Aldéric où il m'annonce qu'il me choisit comme son directeur¹¹. Je soupçonne bien le Phili d'être un peu pour quelque chose là-dedans. J'ai écrit, il y a déjà quelques jours à Émile à propos du travail de Erle. D'autre part, j'apprends que la propriété de sa mère a été vendue. J'en conclus que le cher abbé doit être très occupé. Voulez-vous, mon Phili, vous charger de la besogne de prendre une copie de « L'apostolat laïc », si Émile ne le peut¹². Faites-vous aider. J'aurais besoin du *manuscrit* sous peu de jours.

J'attendrai une lettre d'Émile avant d'aller à P[ort] Lewis. Dites-lui bien cela. Qu'il m'écrive au plus tôt¹³.

Saluez tous nos chers amis¹⁴.

Et croyez-moi bien mon Phili toujours affectueusement à vous dans le Christ des jeunes.

L'Abbé Lionel

N'oubliez pas de m'écrire, mon Phili. Priez aussi pour moi, en songeant un peu à ma retraite, pour que je la fasse bonne, que je devienne moins indigne de mes si nombreux et si écrasants devoirs. Pensez aussi beaucoup à mes *filis chéris* qui ont besoin d'être soutenus. Je vous en recommande quelques-uns d'une façon toute spéciale.

L.

1. 6 p. sur 3 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de P. Perras du 2 août 1905, 4 p. mss.

2. Sur cette expression, voir lettre n° 447, n. 11.

3. Groulx développera les idées contenues dans cette lettre et utilisera ce terme dans le brouillon, écrit une dizaine de jours plus tard, de ce qui deviendra « L'éducation de la volonté en vue du devoir social ». Voir [*Compositions françaises...*] : 22 ms. ; aussi lettre n° 427, n. 3.

4. Fait-il allusion à l'affaire des écoles du Nord-Ouest ? Voir lettre n° 440.

5. L'exemplaire de Groulx est la dixième édition de Léon Ollé-Laprune, *Le Prix de la vie*, Paris, Belin Frères, 1903, 490 p. (1^{re} éd., 1894 ; 44^e éd., 1922). Au-dessus de l'avant-propos, à la mine de plomb, cette note olographe : « Commencé le 31 août 1905 ». S'agit-il plutôt du 31 juillet et aurait-il répété l'erreur de datation qui apparaît sur la lettre à Émile Léger (n° 447) ? D'autre part, P. Perras ne fait pas allusion à ce livre dans sa lettre du 2 août, mais il l'a sûrement vu à Vaudreuil d'où il est à peine rentré (voir lettre n° 436, n. 4). En parlant de ses occupations estivales, Groulx racontera ce qui suit, et qui s'applique à l'été 1905 : « En ce temps-là, de quoi sont faites mes lectures ? Je me souviens, en particulier, de vacances où, pour m'affermir en mon ministère d'éducateur, j'analyse et j'annote, au chapitre et à la page, *L'Éducation de la volonté* de Jules Payot, et, pour corriger les thèses de cet agnostique, *L'Art d'arriver au vrai* de Balmès et *Le Prix de la vie* d'Ollé-Laprune. Je me prépare aussi de mon mieux à mon enseignement. Je lis de l'histoire, de la littérature, des ouvrages de pédagogie ; je garde toujours bonne place à ce que j'appelle la moelle des lions, les livres forts, ceux qui obligent à [se] colleter avec eux, et qui, en obligeant à penser, à réfléchir, initient à ce grand art. » (*Mes mémoires*, I : 339). Voir Introduction II : xcvi ss.

6. Adolphe Perraud (1828-1906), professeur à la Sorbonne, évêque d'Autun et cardinal, s'était joint, séminariste, à l'Oratoire restauré par Gratry. On lui doit une étude sur son maître.

7. Marc 7, 2 (*super turbam*) ; Matthieu 15, 32 (*turbae*).

8. À ce sujet, voir lettre n° 447, n. 7.

9. Groulx va parfois y faire du ministère. Les Cèdres sont situés à environ 16 kilomètres de Vaudreuil.

10. Léopold Larocque.

11. Lettre d'Aldéric Leduc du 31 juillet 1905, 9 p. mss (voir lettre n° 435*).

12. « L'apostolat laïc » est le travail présenté par Erle G. Bartlett à l'Académie Émard à la fin de l'année scolaire (chaque académicien est tenu de présenter un travail d'envergure). L'auteur aurait dû l'inscrire dans *Le Lauréat*, cahier qui accueille ces travaux (voir lettre n° 403, n. 6). Cependant, la transcription qui date du « 8 août 1905 » est de la main de Philiza Perras. Émile Léger, qui en avait une copie (E.G. Bartlett à L.G., 27 juillet 1905 : 13 ms.) avait donc fait le message au moment où Groulx écrit cette lettre (voir lettre n° 447, n. 5). La « besogne » comporte une copie de 16 pages (33 cm x 20 cm) d'une écriture serrée. Une version corrigée de ce travail paraîtra dans *Le Semeur* deux ans plus tard (voir lettres n°s 412, n. 7 et 498*).

13. Le premier envoi retrouvé d'Émile Léger après cette date est une carte postale du [22 septembre 1905]. Émile Léger devait sans doute se rendre à Port Lewis, la résidence d'été de Mgr Émard, puisque ce dernier tient beaucoup à ce que les jeunes ecclésiastiques y viennent passer une partie de leurs vacances, comme en témoigne une lettre de Louis Gosselin. En retour, explique-t-il, « Monseigneur est très bon pour nous, il nous comble de prévenances et de soins, il badine avec nous, se prête facilement aux conversations des confrères dont le ton n'est pas toujours des plus sérieux, en un mot, il est d'une condescendance vraiment trop charitable pour un évêque. » (L. Gosselin à L.G., 13 juillet 1905 : 3 ms.)

14. En voir l'énumération à la fin de la lettre n° 447, n. 17.

461*

À Aldéric (Augustin) Leduc

[Vaudreuil, ca 23 août 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Leduc du 22 août 1905, 2 p. mss, dans laquelle il lui écrit : « Veuillez donc me dire si vous serez à Vaudreuil, la semaine prochaine ; si oui, je ferai l'impossible pour vous y aller voir. Je pourrais partir samedi, de cette semaine, au besoin. » (2 ms.)

462*

À Arthur Goyette

[Vaudreuil, fin août 1905] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Goyette du 2 août 1905, 2 p. mss, qui lui écrit : « Si vous aviez le temps de m'envoyer une longue lettre, j'en serais fort heureux. » (2 ms. ; voir lettre n° 449*) Lettre attestée par A. Goyette à L.G., 2 septembre 1905 : « Votre lettre m'a rendu content de vous et mécontent de moi-même. Merci pour tous vos soins et l'intérêt que votre amitié me témoigne sans cesse [...] je vous passe ma physiologie qui est de E. Aubert. Ce livre comprend aussi l'*Histoire naturelle* complète. »

+

Collège de Val[leyfield], 13 sep[tembre] 1905 ¹

Mon bien-aimé Erle,

Je t'écris un mot ce soir. Si tu me le permets, je t'écrirai quelquefois, malgré mon affreuse besogne ². Je veux le faire parce qu'il y a des choses que je ne sais peut-être pas assez te dire dans nos rencontres. Ce sera le plus souvent très court, mais je suis sûr d'y mettre toute l'affection et tout le souci que m'inspirent ton avenir et ton âme.

Je te recommande encore une fois de faire au mieux ta retraite ³. Si tu savais comme j'ai prié pour que tu la fasses bonne et pour qu'elle te transfigure ! Tu te plains de n'avoir pas de foi. Non, mon pauvre Erle, la foi ne te manque point ; tu l'as profonde. La vérité, c'est que tu es tiède, que tu l'es depuis longtemps. Tu l'es, écoute bien ma franchise de vieil ami, tu l'es pour n'avoir pas toujours cherché l'amour de Notre-Seigneur au-dessus de tout le reste ; tu l'es pour être trop fier, pour ne pas mépriser comme il convient tous ces sentiments de vanité qui se mêlent à un trop grand nombre de tes actions ; tu es tiède encore pour n'avoir pas au cœur la charité qui ferme les lèvres aux critiques. La tiédeur, sois-en sûr, voilà ce qui te fait te trouver si froid, si incapable de prier, si éloigné d'être toi-même, si étrangement glacé jusque dans tes communions. Notre-Seigneur attend que tu lui reviennes avec un élan de repentir et d'amour.

Crois-moi, les jours qui viennent peuvent te changer. Tout va dépendre de toi. Laisse-moi donc la certitude que tu ne laisseras pas à des impressions capricieuses le soin de décider de l'emploi de ces trois jours. Fais ta retraite dans la prière, dans la méditation, dans le silence, dans l'éloignement de tout souvenir et de toute occupation étrangère. N'est-ce pas, mon petit Erle, qu'il en sera comme je te le demande ? Dans ces derniers jours, si j'avais cédé à une étrange pensée qui m'est venue en tête, je t'aurais proposé le choix d'un autre directeur, croyant ne pas me reconnaître assez de l'autorité et du prestige qu'il me faudrait pour que mes conseils t'inspirent confiance. J'ai chassé ce projet comme une chose qui pouvait te faire de la peine, et tu me diras si je me suis trompé.

Ne prends jamais et ne garde plus au sujet de ta vocation, la décision plus qu'étrange dont tu me parlais le soir de ton arrivée et que je ne puis trouver raisonnable. On ne fixe pas de terme à la grâce. Le sentiment qu'il faut que tu mettes à tout prix dans ton cœur, c'est celui d'une abnégation parfaite à la volonté de Dieu. Dis bien à Notre-Seigneur que tu attends son appel et que tu deviendras ce qu'Il aura choisi Lui-même, quoi que ce puisse être. C'est, mon petit Erle, le seul sentiment chrétien, raisonnable en pareil cas, le seul qui se concilie avec notre dépendance absolue vis-à-vis

de Dieu. Et puis si le Maître devait t'appeler toi, ta générosité native te défendrait d'être de ceux-là qui dans l'Évangile demandaient d'aller « ensevelir leurs morts ou d'aller saluer leurs proches »⁴ avant de suivre le Christ. Je te le répète encore : je ne veux qu'une chose moi, que tu ne manques pas ta vie, que tu fasses ton œuvre et que tu sauves ton âme. Je veux que tu sois ce que tu m'as promis de devenir l'année dernière. Tu m'as dit un soir que tu étais descendu à ma chambre avec une feuille de mes lettres : « celui que vous avez voulu que je devienne, je ne l'ai peut-être pas toujours été, mais je le serai, prenez en ma promesse ».

À toi mon bien-aimé enfant comme ce soir-là.

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature, comme la plupart des lettres écrites au collège et destinées aux collégiens de l'intérieur.

2. Voir lettre n° 467, n. 2.

3. Un dominicain en était le prédicateur, le Père Brosseau, prieur du couvent des Dominicains d'Ottawa (*Le Bulletin paroissial*, vol. 4, n° 10 (octobre 1905) : 290).

4. *Luc* 9, 59-61 ; *Matthieu* 8, 21-22.

464

À Erle G. Bartlett

+

Collège de Valleyfield, 1 octobre 1905¹

Mon bien-aimé Erle,

Voici quinze jours que je ne t'ai écrit, à l'encontre d'une promesse que je m'étais faite de ne jamais dépasser ce terme. Et pourtant, m'en pardonneras-tu l'aveu trop franc, je t'écris presque avec répugnance. Je sens si bien que je ne puis rien t'écrire qui ne te soit dur et qui me soit douloureux. Nous sommes si éloignés de penser de même depuis quelque temps, et nos entretiens où nous parlions dans la même langue des mêmes choses sont déjà d'un si lointain passé !... Et que t'écrirai-je si ce n'est de ce triste état de ton âme qui me navre, qui empoisonne ma vie, sans que j'y puisse porter remède ? Oh ! sans doute, je n'oublie pas la franche promesse que tu me laissais l'autre soir. Mais je ne veux pas et je ne puis pas non plus me faire illusion. Le vrai c'est que tes velléités ne sont pas encore devenues une volonté. Tu n'as pas décidé, d'une volonté infrangible, l'effort héroïque qui seul pourtant pourrait te sauver. Tu ne vois pas encore

dans la prière sans trêve le seul chemin par où l'on revient à Dieu. Tu ne t'es pas jeté devant Notre-Seigneur avec cette détresse immense d'une âme qui a compris l'étendue de son danger et qui n'en appelle plus qu'à Lui. Tu te flattes encore, pauvre Erle, qu'une demi-générosité te sauvera. Tu crois qu'il importe peu que ton relèvement se fasse sans tarder ou avec retard. Ah ! que tu me fais trouver dur le sentiment de mon impuissance. Tu peux encore abuser de cet appel, et c'est ce qui m'effraie, après tant d'autres que tu as méprisés. Je ne puis, comme toi, me raccrocher à l'espoir que *plus tard* peut-être, ces appels te ramèneront et te sauveront. Ce plus tard, l'auras-tu ? Je sais bien qu'il y a des exemples d'hommes qui sont revenus à la foi et à la ferveur de leur jeunesse par la vertu de semblables souvenirs. Mais j'ignore s'il y a des exemples de jeunes gens favorisés, privilégiés, gâtés autant que toi par le ciel, et qui ayant effroyablement abusé, ayant tourné le dos à Dieu, sont revenus dans ses bras. J'ignore si ces sceptiques ou ces incrédules de la vingtième année avaient eu les yeux ouverts comme toi sur le chemin d'abîme où ils mettaient leurs pieds. Je sais que s'il n'y a pas de bornes à la miséricorde divine, il y en a pour les abus. Je sais aussi que l'indifférence n'est pas possible à ceux qui ont reçu la redoutable puissance d'aimer et de se dévouer. Il y a dans l'âme des forces qu'on ne tue pas par un acte de volonté. Tu te flatterais en vain de te marquer une limite dans l'abandon ou dans la déchéance. Quand on a compris, quand on a connu les joies de la vie supérieure, on ne saurait plus s'enfermer dans la froideur ou dans l'oubli. Tu aimeras Dieu, toi, avec zèle ou tu le haïras. Il est dans l'ordre des abus que tu auras faits, comme dans la logique de ton caractère qu'il n'en puisse advenir autrement.

Comprends-tu un peu maintenant, mon pauvre fils, les amères réflexions, les pressentiments affreux qui me suivent de ce temps-ci un peu partout ? Je veux mettre du moins la confiance quelconque que tu m'accordes encore à tenter de suprêmes efforts. Avant que tu me rejettes, et que tu m'oublies, comme il est dans la logique de ton état qu'il aboutisse à ce terme, je veux moi qui te vois courir à l'abîme, me mettre en travers de ton chemin. Mon dernier acte de dévouement tangible, tant que je t'aurai près de moi, sera de faire que tu ne puisses aller jusqu'au bout qu'en passant par-dessus moi ou en me foulant aux pieds.

Mon pauvre Erle, oh ! si tu voulais. Reviens donc, généreusement, entièrement. Rends-moi, et surtout au bon Dieu le petit Erle que tu as déjà été à de certains jours. C'est mon dernier mot, je te le *demande à genoux*.

Bien à toi

À Émile Léger

+

Collège de Valleyfield, 10 octobre [1905] ¹

Mon bien cher Émile,

Ne m'en veuillez pas trop ; je m'étais pourtant promis de vous répondre dans les tout premiers jours, ne fût-ce que pour vous enlever un peu de vos idées pessimistes sur le souvenir des affections humaines. La vérité, c'est que je suis toujours accablé et débordé. Votre « terrible engrenage » ne vaut peut-être pas le mien, où je cours risque de me faire broyer si Dieu ne me vient en aide.

Vos premières impressions de Séminaire ne me surprennent pas trop. Ceux qui ont la grande âme sacerdotale, disait de mon temps, le bon Père Lecoq ², trouvent heureux le séjour à Saint-Sulpice. Je m'attendais néanmoins à la confession d'un bout d'ennui, connaissant sur le bout de mes doigts *voire petite âme sentimentale*. Vraiment, vous m'en arrachez l'aveu, vos petites épreuves de vacances vous ont tout à fait bronzé ; je me réjouis d'une transformation qui corrige en vous les ardeurs d'un cœur peut-être trop sensible et qui vous attache à Celui-là seul que nous devrions aimer et que trop souvent nous aimons si mal.

Vous saluerez les grands ormes du lac que j'ai tant aimés pour leurs troncs géants, leur immense panache ; ils sont si symboliques avec leurs modestes reflets dans les eaux d'un étang. N'est-ce pas la modestie, la simplicité sulpicienne, l'humilité de ces hommes souvent grands par la science et toujours par la vertu, reflétant néanmoins leurs vies dans le cadre rétréci de maisons inconnues ? Tout cela soit dit en passant, sans propagande intentionnelle de vous pousser du côté d'Issy. Conservons à la Compagnie de Jésus, si Dieu veut un jour faire de nous des Religieux ³, la ferveur de notre respect et de notre admiration. Songez-vous souvent aux amis de Valleyfield ? Quand vous passez sous les grands ormes, vous pourrez vous rappeler qu'un petit abbé, il y aura bientôt trois ans, a promené le soir autour du lac, bien des souvenirs attristés, des regrets parfois de se voir peut-être séparé à jamais de jeunes gens qui étaient toute sa vie terrestre. Vous avez une chambre ensoleillée qui regarde du côté de Valleyfield. Avez-vous cherché comme moi, dans ces journées de soleil limpide d'octobre, à découvrir au loin les clochers ou les hautes cheminées de Valleyfield ? Bien des amis encore ici songent à vous. Erle a été douloureusement *froissé* d'apprendre que vous étiez parti sans l'avoir salué. Il avait à vous voir, m'a-t-il dit. L'Abbé Louis ⁴ de même paraît très mécontent de n'avoir rien reçu de vous : signe que votre départ et que votre éloignement n'ont pas fait des indifférents ni des oublieux de vos amis *céciliens*.

Je ne sais vraiment s'il y a des nouvelles à part les nouvelles intimes. La plus grosse et l'unique pour nous c'est que le Grand-Vicaire ⁵, comme on vous l'aura sans doute appris, devient Curé de la Cathédrale. Aucun autre changement et aucun bruit non plus d'ordinations nouvelles. Au Collège, le train va toujours de sa même allure, sans collisions, sans tamponnements bien sérieux.

L'Action catholique ⁶ subit actuellement une véritable crise ⁷, la plus sérieuse depuis sa naissance. Mon bien cher Émile, le Maître nous aime encore puisqu'Il nous éprouve et nous fait souffrir. Je viens de vivre le mois de ma vie où j'ai peut-être le plus souffert dans mon âme et dans mon cœur. Le mal de mes chers jeunes gens était plus profond que je n'avais pu vous le dire et que je ne l'avais moi-même pressenti. Le malheur, je l'espère toujours, portera remède aux uns et aux autres, à moi tout le premier. Nous revivrons ⁸, j'en garde l'indéfectible espoir, mais cette fois, j'en ai la certitude, avec plus d'humilité, plus de charité, plus de sacrifices dans nos vies. Pour moi surtout l'épreuve a été dure ; elle est encore dure. J'ai vu la ruine imminente d'une œuvre où j'ai concentré tous les amours de ma vie, toutes mes espérances en la jeunesse, toutes mes croyances en éducation chrétienne. À de certains moments, j'ai senti le besoin de me raccrocher à tout ce qui nous reste du côté du ciel, pour ne pas me désabuser de l'œuvre des jeunes, devant les désenchantements suprêmes qui m'atteignaient. Mais je veux être éternellement reconnaissant à Notre-Seigneur Jésus-Christ de m'avoir ramené aux chemins de la souffrance que je n'avais pas assez connus depuis le temps que vous savez. J'ai mis trop de moi-même dans cette œuvre de l'Action catholique où l'amour du Christ eut dû être toujours notre seule et unique force, l'inspiration suprême de nos dépenses d'activité. Mes jeunes gens eux-mêmes, il me semble, le comprennent aujourd'hui comme moi. Ils se remettront cette fois avec plus de conviction, avec un sentiment de sa nécessité, à la pratique du *christianisme intégral*.

Vous voyez, mon bien cher Émile, comme il faut que vous me donniez une part, une large part dans vos prières et dans vos sacrifices. Il faut ⁹ que nous nous unissions, comme nous l'avons fait tant de fois, pour guérir l'âme de ces chers enfants, âmes encore guérissables, nous devons le croire. Et j'y crois, moi surtout, parce qu'à côté de quelques défaillances, je rencontre depuis quelques jours trop d'exemples de vertus généreuses, de sacrifices presque héroïques pour ne pas me reprendre en la jeunesse d'une foi indéfectible. Il ne faut pas que pour la première épreuve qui nous arrive, que devant le témoignage assuré d'une régénération dans la souffrance et dans le sacrifice, nous lâchions pied, comme si tout le mal ne venait pas des mauvais instruments qui ont voulu faire l'œuvre de Dieu.

Soyons toujours unis, mon bien cher, dans le cœur ardent du Bon Maître, que nous avons appris à aimer ensemble, qu'il faut que nous aimions toujours, pour rester à l'œuvre des jeunes, malgré les déceptions amères et les désenchantements suprêmes.

Le pauvre Josaphat est à l'hôpital, bien affligé et bien malade¹⁰. Le voilà avec le mal de Sabourin¹¹. Heureusement que le Bon Dieu lui apprend du même coup à souffrir. Je vous écris, mon bien cher Émile, une lettre assez triste en somme. Je n'ai pu la faire plus joyeuse. Ne vous exagérez rien pourtant. Je garde bon espoir et la chapelle me console et me soutient.

Je vous embrasse affectueusement
in Xto
L'Abbé Lionel

Des saluts à l'Abbé Labrosse¹². Écrivez-moi bientôt.

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Trois extraits de cette lettre sont cités dans *Une croisade d'adolescents* au chapitre « Les épreuves », 1^{re} éd. : 207 et 215 ; 2^e éd. : 228 et 236. Extrait olographe dans *Art-Notes* : 75 ms. Réponse à la carte postale d'Émile Léger du [22 septembre] et à sa lettre du 1^{er} octobre 1905, 4 p. mss.

2. En réalité, monsieur Lecoq, car c'était un sulpicien. Groulx, qui est très critique à l'égard de ses maîtres sulpiciens – pour la plupart des Français, trop étrangers à leur patrie d'adoption et même à leur siècle, – fait exception pour Lecoq, ce « grand spirituel, doublé d'un grand humaniste », ce « conférencier disert, d'une éloquence facile, spontanée ». C'est lui qui se chargeait de « la lecture spirituelle, à sept heures du soir, [qui] constituait, pour nous, le grand moment de la journée. J'ai presque envie de l'écrire : c'était tout le Grand Séminaire. » Voir *Mes mémoires*, I : 75 ; aussi lettres n^{os} 89, n. 2 et 224, n. 15.

3. À ce sujet, voir la lettre n^o 447.

4. Louis Gosselin.

5. Joseph-Charles Allard.

6. Premier extrait cité dans *Une croisade...*, qui se lit comme suit : L'Action catholique subit [...] depuis sa naissance ... Le mal de mes jeunes gens [...] que je ne l'avais moi-même découvert. (1^{re} éd. : 207 et 2^e éd. : 228.)

7. Dans *Une croisade...*, Groulx explique ainsi cette crise : « La crise de 1905, survint à la suite des vacances [...] quand la construction de l'idéal est encore inachevée et précaire, voici que les vacances viennent arracher l'adolescent à son milieu de culture [...] le pauvre enfant sent tous les jours s'ouvrir des fissures dans sa conscience encore mal affermie, et son âme se vider peu à peu du meilleur de ses rêves [...] Et les volontés n'ayant plus les mêmes lumières directrices, ce sera la paralysie des œuvres communes. Tout cela, hélas ! c'est de l'histoire, l'histoire de l'Action catholique après les vacances de l'été 1905. » À cette cause, Groulx en ajoute une autre : « Aux misères intérieures venaient se joindre l'hostilité trop peu déguisée de l'entourage. » Car les Actionnaires qui avaient « le verbe trop haut et trop franc [...] commentent la grande faute de n'être pas toujours impeccables. Comme il fallait s'y attendre, il se trouva des gens pour se scandaliser le plus facilement du monde des moindres irrégularités de leur conduite. » (1^{re} éd. : 209-211 et 2^e éd. : 229-231) E.G. Bartlett parle de cette crise dans ses lettres à Émile Léger des 10 novembre et 14 décembre 1905 (ACRLG, Fonds Émile-Léger).

8. Deuxième extrait cité dans *Une croisade...* : Nous revivrons [...] espoir. **Ou plutôt**, j'en ai la certitude : nous revivrons avec plus d'humilité [...] dans nos vies (1^{re} éd. : 215 et 2^e éd. : 236).

9. Troisième extrait cité dans *Une croisade...*, raccordé au deuxième par des points de suspension : Il faut [...] comme déjà nous l'avons fait [...] trop d'exemples de vertu généreuse, de sacrifices admirables, pour ne pas me reprendre à la jeunesse d'une indéfectible foi.

10. Josaphat Hamelin souffre depuis deux ans d'une maladie qui l'envoie régulièrement faire des cures de convalescence à la maison, et cette fois à l'hôpital. Il se dit couvert de « boutons » et ajoute : « Les médecins ont peur que cela devienne la lèpre. Il y en a qui sont couverts des pieds à la tête de gales d'où s'échappent sans cesse une matière écœurante. » (J. Hamelin à L.G., 19 décembre 1905 : 3 ms.) Voir lettre n° 474*. Hamelin est aussi un correspondant d'Émile Léger (voir ACRLG, Fonds Émile-Léger, 21 lettres (1904-1908) de J. Hamelin). Pendant cette période, il parle souvent de Groulx et du soutien qu'il lui apporte, dans ses lettres à É. Léger (4 octobre 1905 : 2-3 mss ; 23 octobre 1905 : 1-2 mss ; 30 octobre 1905 : 2 ms.). L'hôpital de Valleyfield, l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph, dirigé par les Sœurs de la Providence, n'est ouvert que depuis septembre 1904 (voir « Chronique diocésaine », *Le Bulletin paroissial*, vol. 4, n° 11 (novembre 1905) : 325).

11. Probablement Séverin Sabourin.

12. L'abbé M.-Eugène Labrosse (voir lettre n° 355*).

466

À Erle G. Bartlett

+

Collège de Valleyfield, 16 oct[obre] 1905¹

Mon bien-aimé Erle,

Je vais t'écrire, il me semble, d'un ton bien différent de ma dernière lettre. Je crois aujourd'hui à ton retour. C'est ton âme qui revient dans ta figure. Ce n'est plus cet air sombre de nuage d'automne, et si étrange, que je t'ai vu un midi sur le banc des saules, alors que tu étais seul, et qui m'avait laissé une impression si triste, pour tout le reste du jour. Tu trouves peut-être bien étranges toutes mes inquiétudes ? C'est qu'il n'y a pas que le maître et que l'ami chez moi à souffrir ; il y a le prêtre, et si tu goûtes un peu, ne fût-ce qu'un peu de l'amour des âmes et de la paternité spirituelle, tu sentiras combien il est profondément vrai que le prêtre peut « se moquer de l'amour de toutes les mères »².

Te dirai-je que mon vœu le plus ardent en même temps que ma confiance la plus assurée sont que tu voudras mener ton évolution ou plutôt ton retour, jusqu'au dernier bout ? Je n'ai pas le temps, tu le sais malgré toute l'envie que j'en pourrais avoir, de m'étendre longuement. Veux-tu, pourtant, mon bien cher, faire quelque chose et même tout pour ne pas abandonner plus longtemps ta formation intellectuelle au hasard d'un travail anarchique ou incomplet. N'est-ce pas que tu as toujours voulu devenir et que j'ai toujours voulu faire de toi autre chose qu'un cerveau de troisième ou de quatrième classe ? N'est-ce pas que tu es convaincu mieux que personne que la trempe des cerveaux équilibrés, vigoureux, voyant

juste et net, se prend dans le travail *intense et persévérant* ? N'est-ce pas que tu as éprouvé toi-même ce que quelques jours, parfois quelques heures d'un travail conduit avec logique, ordre et pénétration, peuvent mettre dans l'esprit de lucidité et de force créatrice ? Il me serait pénible de te voir partir sans de vigoureuses habitudes de travail, avec la perspective de te voir jamais donner que des fruits verts aux choses qui ont besoin et droit qu'on leur apporte des fruits mûrs. Il me serait bien plus pénible d'appréhender que tu ne satisferais pas aux droits de Dieu, gaspillant toute ta vie les dons qu'Il t'avait donnés pour sa gloire, et jouant dans la remise des talents tout autre rôle que celui du « bon et fidèle serviteur ». Il faut que tu songes, quelquefois, mon cher Erle, à cette dernière conséquence ; il faut que cela devienne ton *premier motif* de travail et de courageuse persévérance. Il faut savoir te souvenir que tu ne seras pas tenu à rendre seulement les talents que tu auras reçus, mais le double de ceux que tu auras reçus.

Et pour ta volonté. Il me semble que tu as toujours entretenu un mépris tout à fait convenable à l'endroit de la race des *moules*. Ici encore, veuille donc faire quelque chose pour qu'il n'y ait plus la distance des deux pôles entre tes volontés de dimanche et tes actes quotidiens. N'aie donc pas des idées et des ambitions qui ne soient que théoriques. Fais donc toujours ce que tu sais qui est à faire et qui peut être fait. Tu as une conception de vie ; fais qu'elle influe sur tous les actes de ta vie quotidienne. Je t'avoue qu'à votre sujet, vous autres mes premiers fils, je suis depuis longtemps frappé d'un fait assez particulier, assez étrange. Je constate que dans la gouverne des autres, vous ne me paraissez manquer ni de force, ni d'esprit de suite et de réflexion, mais que vous êtes, quand il s'agit de l'administration de votre vous-même, de vous démêler dans le jeu de vos impressions et de vos sentiments, d'une faiblesse désespérante et d'une inexpérience phénoménale. Le moindre coup de vent vous fait chavirer. Et pourtant vous n'êtes étranger à aucune des méthodes, à aucun des entraînements, qui mènent à la possession, à la conquête de soi-même, à la virilité sereine ; vous savez toutes les funestes conséquences des éducations à la dérive ; peu de jeunes gens ont peut-être ambitionné autant que vous de devenir des hommes, peu ont eu autant de mépris pour ce qui ne représentait qu'une force d'inertie ; je ne sache pas d'autre part qu'aucun de vous ait manqué de loyauté, ni qu'aucun porte dans ses veines un sang de *bas-empire*³, et néanmoins, voici le prodige : c'est que si vous descendez à l'analyse impartiale de vos petites vies, vous constaterez qu'en définitive, rien n'est moins maître chez vous que vous-mêmes, que rien n'est moins ordonné que vos dépenses d'énergies anarchiques, que le caprice trop souvent vous mène comme un tyran, vous qui n'entendez être conduits par personne, que rien n'est plus rare dans vos existences, que les heures de ressaisissement complet, de possession pleine où vous aurez tenu conseil pour donner à votre raison froide, son tour de parler et de faire taire les clameurs de « l'autre ».

Suis-je pessimiste Erle ? C'est bien possible. J'ai voulu de si belles choses pour mes jeunes gens et en particulier pour toi. Mon appréhension c'est de ne vous voir découvrir les lacunes de votre éducation, comme tant d'autres, qu'à l'heure où des devoirs exigeants et difficiles vous mettront en face de votre *passif* moral et intellectuel en vous prenant du même coup le temps et les ressources pour vous refaire. Et pour toi, mon bien cher, je me flatte toujours que tu finiras par m'entendre et par me croire et que je ne t'avertirai pas perpétuellement en vain.

C'est du côté de ta formation religieuse surtout que je me persuade que tu ne t'arrêteras pas à mi-chemin. Il faut que tu ne négliges aucun des moyens qui pourront augmenter rapidement en toi la vie de Dieu : la prière, le sacrifice, la confession et encore la communion. Tu devrais demander à Notre-Seigneur qu'il t'inspire l'amour et la pratique de la communion fréquente⁴. Pie X ne vient-il pas d'exhorter les fidèles à pratiquer la communion *quotidienne*, pour remédier à leurs faiblesses *quotidiennes* ? Et la confession ? Sais-tu que la confession ne fait pas dans l'âme qu'un travail d'épuration, mais qu'elle verse en même temps la grâce et la vie divine à flots, et dans la mesure où on la fait fervente ? Vois-tu de là combien tu pourras faire to[u]t aimant et fervent ce cœur que tu te plains de trouver tiède ou froid ? Mon cher Erle, je veux, parce que Notre-Seigneur le veut encore plus fortement que moi-même, que tu deviennes aimant et fervent comme cela. Je veux que tu comprennes tout ce que tu pourrais dans le relèvement de l'Action catholique en priant et en te sacrifiant pour elle. Elle a été ton œuvre autant qu'à moi ; tu es le premier qui en as eu la confiance. Je voudrais te voir t'en préoccuper, t'en soucier au même degré que moi-même, te trouver sensible à ses moindres intérêts, je voudrais que nous missions ensemble à de certains jours moins heureux, ou pour une vie plus active, nos prières, nos communions et nos sacrifices. Le sacrifice ! en connais-tu toute la joie et toute la puissance, mon petit Erle ? Hier, j'ai vu entrer⁵ chez moi un jeune homme, qui est venu me demander l'autorisation de s'imposer des sacrifices pénibles et douloureux. « Je n'agis point, me disait-il, et la raison c'est que je ne me sacrifie pas assez. » Sa demande m'a paru si extraordinaire, ses sacrifices m'ont semblé d'un caractère si dur, que je n'ai pas cru devoir les lui permettre pour le moment. Je lui ai représenté tous les sacrifices assez coûteux qu'il s'est imposés déjà avec mon approbation. « Oh ! tous ceux-là, ne me coûtent rien, m'a-t-il répondu ; je les fais avec trop de joie. » Voilà, mon bien cher, les âmes que l'on rencontre parfois. Je suis resté assez songeur à ma chambre, après son départ. J'ai songé à toi, à mes actionnaires qui devraient être de ceux que personne ne devrait dépasser *surtout en sacrifices*.

Je te presse sur mon cœur.

À toi en N.S.

Si tu es libre ce soir, je te verrai après souper, dehors, je te prendrai au pied de l'escalier et nous irons marcher au fond de la cour. Nous serons plus libres qu'au bout du Collège où tous les externes nous croiseraient. Il en sera de même tous les lundis soirs jusqu'à l'heure de la fanfare ⁶, si le soir te va.

L.A.G.

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Un extrait de cette lettre dans *Art-Notes* : 50 ms. Le même passage a été très longuement développé dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 84-87 et 2^e éd. : 98-101.

2. Cf. lettre n° 212, n. 9.

3. C'est-à-dire des périodes de décadence.

4. Groulx a connu le régime rigoriste des communions espacées, puis le régime nouveau de la communion fréquente, ce qui suppose un bouleversement de la spiritualité, de la relation à la divinité et de la conception de la vie sacramentaire. Par le décret du 20 décembre 1905, l'Église consacra une pratique qui s'était affermie peu à peu : au Séminaire de Sainte-Thérèse, à l'époque où Groulx y étudiait, on pratiquait déjà la communion fréquente, alors qu'au Grand Séminaire de Montréal, au tournant du siècle, on y était opposé. Voir *Journal* : 541, *Mes mémoires*, I : 75 et *passim* et lettre n° 89, n. 2. On peut consulter sur la pratique sacramentaire les pages trop rapides de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle*, I : 334ss.

5. Passage dans *Art-Notes* : Hier, j'ai vu entrer [...] les âmes que l'on rencontre parfois. Dans *Une croisade...*, Groulx a raconté longuement ce moment de la petite histoire de l'A.C. (1^{re} éd. : 84-87 et 2^e éd. : 98-101). Le jeune homme en question est Arthur Pigeon. Voir aussi les lettres n°s 469, n. 8 et 471, n. 7, dans lesquelles Groulx raconte la même anecdote.

6. Erle G. Bartlett, « solo clarinette », fait partie de la Société philharmonique du collège, section « Orchestre » et aussi section « Fanfare », dont il est le président. Il méritera à la fin de l'année le prix pour la section « Orchestre » (voir *Annuaire...*, 1905-1906 : 58-59 (photos), 84.

467

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 17 octobre 1905 ¹

Mon bon et cher Émile,

N'y a-t-il point les trois mois tout près que je ne vous ai rien écrit ? Je vous dois deux lettres. J'ai attendu pour répondre à la première de mûrir plus longuement certaines idées qui travaillaient à se préciser dans mon cerveau et que j'avais besoin de vous soumettre. Je voulais de même

arrêter quelque plan d'action au sujet de la nouvelle campagne à mener autour de la préparation au rôle social. Hélas ! comme il ne faut jamais compter sans les imprévus des organisations collégiales ! Me voilà bien loin des projets d'articles et de brochure. Le huit septembre, au midi, juste une heure avant d'entrer en classe, au lendemain de la rentrée, sans le moindre soupçon avant-coureur, j'étais nommé professeur de Rhétorique, contre l'attente générale et avant même que je pusse avoir le temps de retourner mon petit discours d'ouverture destiné aux Élèves de Belles-Lettres. Depuis, j'avoue que je ne sais guère où donner de la tête, ou plutôt, je donne de la tête un peu partout en tous sens et sur tous les angles, au risque de la perdre ou de la briser. Je reste directeur des deux Académies : ce qui avec mes devoirs nouveaux et imprévisibles², ajourne aux lunes que l'on voudra, mes projets d'études préparatoires à Rome et mes espérances de chômage relatif dans des études d'éducation générale. J'ai le bonheur de me retrouver avec mes élèves de l'an dernier qui ne m'ont pas fait trop mauvais accueil ; et il n'en fallait pas moins pour pallier un peu les embêtements d'une situation plutôt propre à éreinter.

Où en suis-je de nos idées communes ? Je ne suis pas sûr de le bien savoir. Je n'ai pas trop le temps, depuis un mois et demi, que je suis attaché à la roue, de voir à la préparation de mes cours, de mes analyses, des organisations d'académies, des directions d'élèves et... d'encore deux lignes d'et caetera. Je n'ai encore écrit à personne³. Et vous aurez, mon cher Émile, de quoi comprendre si je suis peu de saison en répondant à vos deux lettres d'Athènes⁴.

Vos succès⁵ m'ont réjoui sans me surprendre, sachant qu'ils devaient être au bout de votre travail. Je me réjouis des bonnes, des excellentes nouvelles qui vous arrivent de Saint-Hyacinthe⁶. Vraiment le début de votre première lettre demandait ce contrepois après les affligeantes nouvelles que vous m'appreniez et les tristes réflexions que ma lettre vous avait apportées. À quand la nomination véritable cette fois de l'évêque de St-Hyacinthe ? Vous m'avez dit de si admirables choses de ce Mgr Bernard⁷ que j'ai la plus grande impatience de sortir enfin de l'expectative. Son passage à l'administration du diocèse aura du moins eu cela d'heureux qu'elle a décidé dans le sens favorable pour vous, la question Lille-Paris. Encore un succès dont je me réjouis peut-être autant que vous-même, tant m'était connu votre ardent désir de faire votre stage de deux années dans la capitale de la pensée française et des œuvres catholiques. Je fais des vœux pour votre licence comme pour tous les titres qui peuvent au besoin et devant certain public, accroître l'autorité et le prestige pour la cause commune.

J'ai trouvé excellentes les suggestions de Mgr Laflamme⁸. Vraiment le brave professeur de l'Université de Québec, m'apparaît sous un jour presque inattendu. Encore quelques recrues comme celle-là et nous finirons par croire que les vieux redeviennent jeunes. Voilà plusieurs jours que je réfléchis sur la réalisation qu'il me serait possible de donner au plan

d'action de Monseigneur et j'avoue mon impuissance à prendre une décision nette et définitive. La *Revue ecclésiastique* de Valleyfield a cessé d'exister⁹. Voilà une tribune de moins d'où avec un peu de prudence on aurait peut-être pu garder les esprits en éveil. Certaines visites de vacances, par ailleurs, m'ont empêché de pousser au-delà de l'ébauche le travail plus agrandi que je vous avais annoncé. Je n'ai guère que des notes imparfaitement rédigées¹⁰, et à l'heure actuelle, ce ne serait pas trop d'un travail énorme rien que pour me remettre au point, tant le gavage intellectuel de ces derniers temps paralyse ma machine à penser. Je me rends compte néanmoins chaque jour des imperfections et des lacunes de mon premier travail, et l'intérêt de la question me ferait une défense expresse d'aborder l'assemblée des « gros bonnets », et même du « menu fretin », avec un pareil devoir d'écolier. Où trouverai-je le temps de tout refondre et de compléter ? Et ce n'est pas encore l'obstacle le plus sérieux ! Monseigneur croit-il qu'il me serait si aisé de trouver les trois ou quatre professeurs à styler pour la conduite du débat au Congrès ? Vraiment, je n'aurais pas trop de deux lanternes¹¹, une chaque main, pour découvrir une seule ombre de discutants. Les approbations me sont surtout venues d'hommes en dehors de l'enseignement, ou encore de Religieux qui ne sont pas de l'alliance intercollégiale, comme c'est le cas des Pères Jésuites. Quant aux autres, et je veux parler ici du très petit nombre de ceux qui ont approuvé sans réserve (deux ou trois, tout au plus), ils ne me paraissent avoir beaucoup l'humeur belliqueuse ; et leur rôle ira difficilement au-delà d'une approbation pas du tout compromettante à la témérité d'un jeune qui consentirait à porter et à recevoir les beaux coups pour l'utilité et l'*amusement* des auditeurs. Le temps et la Providence surtout nous feront découvrir peut-être les « corbeaux blancs »¹².

Pour ce qui est de la question de la « Revue »¹³, les réflexions de Mgr Laflamme prouvent que l'entreprise est difficile ; elles ne prouvent point, ce me semble, qu'elle soit impossible. Que le choix des rédacteurs soit laissé à l'élection par exemple de tous les supérieurs de collèges ; ce serait peut-être le moyen de trancher la question des susceptibilités. Je veux parler là des rédacteurs-têtes dirigeantes et qui supporteraient la grosse part du fardeau. Qu'au-dessus maintenant de ce bureau exécutif, il y ait le bureau d'aviseurs et de directeurs recrutés dans tous ou presque tous les collèges, ayant ses réunions biennuelles ou trimestrielles ou plus fréquentes si l'on veut ou si possible, ne serait-ce pas le moyen d'assurer à la « Revue » une véritable valeur représentative ? J'admets bien que l'élection de ces deux bureaux comporterait certaines difficultés. Seraient-elles insurmontables ? Je vous sou mets le premier plan qui m'est venu en tête ; je le présente avec le caractère modeste que doit revêtir toute suggestion à notre âge. La « Revue », pour ne pas surcharger les rédacteurs pourrait également débiter avec plus de modestie que *L'Enseignement chrétien*¹⁴, ne paraître que les deux ou trois mois, et avec un format

restreint. Qu'en pensez-vous ? Je crois à la possibilité des œuvres dont la nécessité s'impose pour la sauvegarde d'intérêts supérieurs.

Que n'ai-je auprès de moi quelqu'un avec qui débattre toutes ces questions ? La lumière, la précision qui m'en pourrait venir ! Ici, je suis toujours effroyablement seul, et je ne suis pas sûr si les relents du milieu ne m'effritent pas le cœur et la volonté. Cela m'aide à m'accrocher mieux au Maître qui me fait trouver dans son Cœur de quoi aimer toujours les jeunes et leurs œuvres. J'ai besoin de m'attacher plus fortement à Lui, surtout de ce temps où quelques-uns de mes jeunes gens subissent une véritable crise. La crise de la vocation peut-être ? J'y étais si peu préparé et leur conduite m'avait renfermé dans un optimisme si confiant, que je me défends mal, je vous l'avoue, d'une surprise douloureuse et inquiète. Priez bien pour eux et pour nous. Je vous recommande particulièrement mes quatre finissants qui auront à prendre une décision au sujet de leur avenir¹⁵. L'Action catholique s'est reconstituée avec un peu plus de difficultés, malgré la crise¹⁶, et l'on semble vouloir donner un travail plus actif et surtout plus méthodique. Je vous adresse par le même courrier une photographie des membres de l'action catholique de l'année dernière qui sont les mêmes pour cette année, sauf un membre nouveau qui vient d'être enrôlé¹⁷. Je vous adresse également un programme de l'Académie Sainte-Cécile, l'académie où l'on s'occupe plus particulièrement d'élocution et de la question nationale¹⁸. C'est à l'Académie Émard¹⁹, que mes jeunes gens font plus particulièrement leur œuvre. Le but explicite est la formation sociale et on s'y occupe surtout de la question sociale et religieuse. Dans une prochaine lettre, je vous adresserai le rapport de la dernière année paru dans l'*Annuaire* du Collège²⁰.

Le Semeur de 1905-1906, vient de nous arriver. Il n'a pas paru pendant les vacances. Le ton de ce numéro racontant les réunions du Comité fédéral en juin, est franchement optimiste²¹. Je n'ai guère de neuf à vous dire de l'A.C.J. Je vois peu les esprits dirigeants qui sont pour la plupart de nouveaux venus²² et les circonstances m'ont peu permis de me tourner de ce côté. Je ne sais non plus l'accueil qu'on aura fait à vos feuillets : Benoit, qu'on m'a dit rédacteur du *Bulletin*, journal de M. Préfontaine²³, est toujours silencieux comme un tombeau. Je n'ai pas même osé lui faire parvenir votre adresse : la brusquerie de sa retraite sans explication, son silence absolu en mai, quand je lui adressai mes articles²⁴, tout me faisait une nécessité, en convenances, de ne pas insister auprès de lui.

J'aurais peut-être certaines réflexions de Bourassa à vous communiquer au sujet du rôle social, je viens de lire en effet une conférence de lui devant le cercle de l'A.C.J. d'Ottawa sur le sujet ci-haut nommé²⁵. Mais à la prochaine j'espère. — Je n'ai pu me procurer à Montréal le *Manuel* de Dehon²⁶, ainsi que les n[umér]os de la revue *Prêtre éducateur*²⁷ sur la formation sociale. Si vous pouviez vous instituer mon chargé d'affaires auprès des libraires de Paris, je vous serais obligé de me faire parvenir ces

n[umér]os et ce volume avec facture. Je rembourserais par la prochaine malle.

Voudriez-vous aussi bien me faire savoir la somme approximative que vous aura coûté votre tour d'Europe ? Je dois demander dans quelques jours à Sa Grandeur la faveur du *départ*²⁸. Que le ciel m'exauce ! Et qu'il comble tous vos vœux !

Je vous demeure toujours étroitement attaché dans le même ardent amour des jeunes et du Christ.

L'Abbé Lionel

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Sous la date, É. Chartier a inscrit le lieu et la date de la réception de la lettre : « Paris, 29 octobre 1905 ». Réponse aux lettres de É. Chartier des 27 juillet / 9 août 1905, 12 p. mss et 7/20 septembre 1905, 6 p. mss., toutes deux en provenance d'Athènes, d'où les deux dates (le calendrier grégorien – le nôtre – avance de 13 jours sur le calendrier julien).

2. Parmi ces nouveaux devoirs, il fait le premier pas dans une voie qui le mènera loin, et c'est ainsi que près de cinquante ans plus tard, il se rappelle ses premiers véritables travaux d'historien : « Mes premiers rapports ou contacts avec l'Histoire du Canada, à titre de professeur ou d'écrivain d'histoire, remontent assez haut, à dix ans à tout le moins avant ma venue à l'Université Laval de Montréal. Quels motifs m'ont fait entreprendre, le 18 septembre 1905, pour mes rhétoriciens de Valleyfield, la rédaction d'un manuel d'Histoire du Canada que je devais terminer l'année suivante ? Pour quels motifs, également, ai-je sollicité le privilège d'ajouter l'enseignement de l'Histoire du Canada, à raison de deux cours par semaine, à ma besogne déjà assez chargée de professeur de latin et de littérature, puis de directeur d'Académie, d'impresario et de répétiteur au théâtre collégial ? Pour quelles raisons ?... J'avoue que je n'en sais rien. En sont cause probablement mes mauvais souvenirs de collégien, l'enseignement déficient que j'avais reçu de l'Histoire de mon pays, l'absence alors persistante de manuels pour l'enseignement secondaire, trop facilement satisfait des manuels de l'école primaire ; puis, en regard de cette misère, le réveil nationaliste dans la province, l'irruption de Bourassa dans notre vie politique et nationale, la fondation de la Ligue nationaliste et de son vivant journal aux mains d'Olivar Asselin, la fondation aussi en 1903 et 1904 de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française qui, pour bien servir son catholicisme et l'Église, ne se croyait pas obligée de se forger nationalement une âme neutre ; et, sans doute enfin et pour une grande part, la participation très active de la jeunesse de Valleyfield à la jeune A.C.J.C. Autant de souffles qui avaient réussi à passer à travers les fenêtres du Collège, à moins que ce ne fût par le trou des serrures. » (« Sur une carrière d'historien. À l'occasion du prix Duvernay », *L'Action nationale*, vol. 40, n° 3 (décembre 1952) : 172-173) Dans *Mes mémoires*, il ajoute : « En composant ce manuel, je posais un acte dont je ne soupçonnais guère la portée, mais qui, ainsi qu'on le verra, me devait mener loin. » (I : 95-96) En 1913, lorsque Henri Bourassa attaque publiquement dans *Le Devoir* (3 septembre) l'insuffisance de l'enseignement de l'histoire du Canada dans les collèges et les universités, Groulx rétorque en parlant de Valleyfield et de son manuel, dont il fait un résumé pour la partie consacrée à la domination anglaise (*Le Devoir*, 27 octobre 1913). Submergé de demandes pour publier ce manuel, Groulx y travaillera plusieurs mois, puis devra renoncer à la tâche trop lourde. Lorsque Groulx deviendra le premier titulaire de la chaire d'Histoire du Canada réclamée par Henri Bourassa pour l'Université Laval à Montréal, il estimera ainsi le rôle joué par ce manuel : « De mon accession à la chaire

d'Histoire du Canada, je tiens d'ailleurs responsable, après M. Henri Bourassa, mon petit manuel de Valleyfield qui assurément, en sa parfaite innocence, ne s'en doutait guère. » (« Sur une carrière d'historien. À l'occasion... » : 175). Nous reviendrons dans les tomes subséquents sur le contenu du manuel. Voir *Histoire du Canada* : [manuel] ; [suivi de] *Abrégé d'histoire de la littérature canadienne*, 1905-1906 et ajouts ultérieurs, 3 vol. 140, 142 et 146 p. (*Catalogue...* : 124-27, n° 178) ; Giselle Huot « Lionel Groulx ou le nationaliste des premières heures... », *RHAF*, vol. 37, n° 4 (mars 1984) : 679-680 et vol. 38, n° 2 (automne 1984) : 326 ; *Le « Manuel d'histoire du Canada » (1905-1906) de Lionel Groulx ou l'apprentissage du métier d'historien*. communication présentée au Congrès de l'IHAF, Québec, 10 octobre 1980, 30 p. dact. Voir aussi lettre n° 519.

3. Il entend ici : aux membres du Conseil de l'A.C.J.

4. Chartier est à Athènes pour parfaire ses études de grec, ancien et moderne (voir É. Chartier à L.G., 27 juillet / 9 août 1905). Mais il sera rentré à Paris au moment où il recevra cette lettre, pour préparer une licence ès lettres à la Sorbonne.

5. Il a obtenu son doctorat en théologie à Rome quelques mois plus tôt.

6. Autre bonne nouvelle dont parle Chartier dans sa lettre du 20 septembre 1905 : « Imaginez-vous que mon ami l'abbé Ernest Messier, qui vient de quitter Rome avec moi après ses quatre ans d'études à la Grégorienne et la conquête du doctorat, a été chargé du cours d'histoire moderne et d'un cours nouveau... d'économie sociale... dans mon Alma Mater ! C'est un commencement & cela prouve qu'il ne faut jamais désespérer. On m'assure encore que, si mes collègues restent indifférents, notre Évêché applaudit à deux mains à tous nos efforts. Mgr Bernard surtout me pousse de l'avant : Dieu nous aide ! »

7. Voir lettre n° 476, n. 3.

8. Dans sa lettre à Groulx des 7/20 septembre 1905, Émile Chartier a transcrit une lettre envoyée par Mgr Laflamme. Ce dernier admet la grande lacune des collègues, qui négligent la formation sociale. Il cherche le moyen d'y remédier. Pour cela, il faut convaincre les autorités, en particulier les supérieurs des collèges. Il propose de se servir des congrès de l'enseignement secondaire : présentation d'un mémoire suivi d'une discussion. Il suggère que Groulx s'entende avec des collègues partageant ses idées pour organiser, parallèlement au congrès, « une réunion intime où l'on discutera la grande question. Cette réunion sera intime, mais en ce sens que tout le monde le saura. Tout le monde y assistera, les gros bonnets avec le menu fretin, et je suis sûr que tout le monde s'y intéressera. » Quant à l'idée de la fondation d'une revue de l'enseignement secondaire, il l'approuve mais croit peu à ses chances de réalisation dans l'immédiat.

9. La *Revue ecclésiastique*, qui était la propriété de l'Évêché de Valleyfield, avait paru pour la première fois le 15 août 1896, et cessé de paraître le 15 juin 1905. « Organe officiel de l'évêché de Valleyfield, la *Revue ecclésiastique* est un bulletin de liaison rédigé à l'adresse du clergé diocésain. Il ne contient que des documents émanant de Rome, des évêques ou de quelques théologiens éminents. » (A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise...*, IV : 14). À quoi il faut ajouter des travaux ayant pour auteurs des membres du clergé diocésain. Voir aussi lettre n° 440, n. 23.

10. Nous trouvons dans un cahier ces notes sur « La préparation au rôle social », suite des articles publiés sous le même titre, brouillon daté du 18 août 1905, de ce qui deviendra « L'éducation de la volonté en vue du devoir social » (voir lettre n° 427, n. 3).

11. Allusion à Diogène, voir lettre n° 375, n. 8.

12. Expression reprise de la lettre de Mgr Laflamme. Cet anglicisme est l'équivalent de *merle blanc* en français, c'est-à-dire *introuvable* ou *très rare*.

13. Revue de pédagogie et de culture, *L'Enseignement secondaire au Canada*, bulletin rédigé à l'intention des prêtres éducateurs des collèges classiques, commencera de paraître le 15 novembre 1915. C'est une création du comité permanent des congrès de l'enseignement secondaire. Voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise...*, V : 153-155 ; C. Galarnau, *Les Collèges classiques au Canada français* : 45, 151, 222-224, 233-234, 237.

14. Voir lettre n° 198, n. 8.

15. Voir lettre n° 513, n. 2.
 16. Voir lettre n° 465, n. 7.
 17. Le nouveau membre est l'humaniste Arthur Pigeon, qui sera reçu officiellement à l'Action catholique le 22 novembre 1905, en compagnie du rhétoricien Elzéar Laberge (AC.CSC, II : 37 ms.). Sur cette photo, voir lettre n° 270 et photo n° 33 : 320. Sur Arthur Pigeon, voir lettres n°s 466, n. 5, 471, n. 7 et 469, n. 8.
 18. Voir lettre n° 403, n. 4.
 19. Voir lettre n° 403, n. 6.
 20. *Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 10, 1904-1905 : 38-51 ; n° 11, 1905-1906 : 42-52. Rapport qu'il a déjà envoyé à J.-B. Bousquet et à Antonio Perrault (voir lettres n°s 424* et 426*).
 21. « Compte rendu du Conseil fédéral », *Le Semeur*, vol. 2, n°s 1-2 (septembre-octobre 1905) : 5-42.
 22. Voir lettre n° 366, n. 16.
 23. C'est J.-B. Bousquet qui l'a ainsi renseigné (voir lettre n° 424*).
 24. « La préparation au rôle social » (voir lettre n° 397*).
 25. Groulx a obtenu une copie dactylographiée de « Le devoir social de la jeunesse catholique ». Discours prononcé par M. Henri Bourassa, M.P., le 8 juin 1905, devant le « Cercle Duhamel » de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, 18 p. (CRLG, Fonds Henri-Bourassa, P37/B,4). Dans *Le Semeur*, l'on trouve cette remarque : « Parlant l'autre jour à Ottawa, sur l'invitation de nos camarades du cercle Duhamel, M. Henri Bourassa, notre grand ami, a fait des membres de l'Association le meilleur des compliments en disant d'eux qu'ils sont gens qui travaillent. » (vol. 2, n°s 1-2 (septembre-octobre 1905) : 15) Le directeur du cercle Duhamel est l'abbé Sylvio Corbeil.
 26. Chanoine Dehon, *Manuel social chrétien rédigé par la commission d'études sociales du diocèse de Soissons sous la présidence de M. le Chanoine Dehon et publié avec l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Soissons*, 5^e éd., Paris, [1904 ?], xvi, 305 p.
 Dans une longue lettre, Chartier avait conseillé Groulx pour la suite de ses articles sur la formation de la volonté en vue de l'action sociale, lui suggérant des thèmes et lui fournissant une orientation bibliographique. C'est à cette occasion qu'il a recommandé à Groulx la lecture du manuel de Dehon, voir Chartier à L.G., 27 juillet / 9 août 1905. À Paris, Chartier s'est chargé des achats de Groulx dans les librairies, voir Chartier à L.G., 31 décembre 1905.
 27. Revue mensuelle, *Le Prêtre éducateur* était l'organe de l'Œuvre des prêtres éducateurs. Fondée en 1904, elle a été publiée d'abord à Paris, puis à Amiens. Elle continue *Le directeur spirituel des maisons d'éducation*, 1900-1903.
 28. Pour aller étudier à Rome.

468

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 25 octobre 1905 ¹

Mon très cher Père et ami,

N'était-ce pas pour aller vous voir et vous causer longuement que je m'étais marqué un voyage à Montréal dans les derniers jours des vacances ? Je ne sais plus quelle visite m'a pris mon temps et mon voyage.

J'aurais eu besoin de vous entretenir à cœur ouvert sur toutes ces petites et grandes choses qui nous tiennent communément à l'âme. Il y a tant de choses qui ne s'écrivent point. Et quand cette dernière ressource des lettres nous est à peu près enlevée à tous deux !... Depuis deux mois que je donne, tête baissée, dans la plus affreuse et la plus inattendue des besognes, je ne sache pas que j'y aie fait un trou de quelque conséquence. Songez, mon cher Père, que le 7 septembre, sans le moindre avis préalable, j'étais chargé du cours de Rhétorique. Adieu mes beaux rêves d'études et d'articles à faire sur la *préparation au rôle social* ! J'ai mis ma plume en fourrière, elle qui ne demandait pourtant pas à se rouiller et qui n'en avait pas besoin. Ajoutez la chute de la *Revue ecclésiastique*, ma tribune naturelle. Vraiment j'ai mal débuté. Il me reste la grande, l'immense consolation de savoir et d'apprendre tous les jours que le Bon Dieu pourra faire son œuvre sans nous et en dépit de ces légers contretemps.

Avec cela, le Sacré-Cœur qui nous aime toujours, ne nous a ménagé ni les sacrifices, ni les épreuves. Quelques-unes me sont venues même du côté d'où je les aurais le moins attendues, de quelques-uns de mes plus chers enfants, de mes actionnaires catholiques. J'en ai souffert beaucoup, ce qui me rassurait, et ce qui m'a fourni la preuve que je pourrais aimer la jeunesse, rester attaché à son service, sans les consolations que le Bon Maître m'y a toujours fait trouver. Il fait bon d'éprouver parfois le désintéressement de son travail pour être plus assuré d'être un ouvrier moins inutile.

Maintenant le petit orage ne laisse plus de traces, et comme il devait arriver, il a rendu les plus excellents services aux uns et aux autres. On s'est remis au travail, à l'action, avec une foi, une ardeur, une pureté de vouloir, une conviction de sa formation intime que je n'avais pas encore vues dans ce petit Cénacle. Nos séances s'ouvrent par un commentaire d'un texte de l'Évangile que les Actionnaires font à tour de rôle.

Pardonnez-moi tout ce bavardage. Je parle comme toujours de ce dont j'ai la tête et le cœur tout pleins. Songez à nous parfois dans votre grande solitude, à votre pauvre ami qui voudrait devenir un saint et qui en est si éloigné, à mes chéris dont quatre surtout auront à prendre cette année leur décision. Je vous en recommande *un* en particulier². Les crises de la vocation³ sont déjà commencées. Il faut obtenir de Dieu qu'elles se dénouent pour sa gloire et pour le salut de ces chères âmes. Recommandez, mon cher Père, mes jeunes, aux prières de vos bons confrères. On prie si bien le Sacré-Cœur chez vous. Envoyez-moi donc la note au sujet des petits offices du S[acré]-Cœur⁴.

Votre tout attaché in Xto
L'Abbé Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF.

2. Erle G. Bartlett, voir lettre n° 503, n. 4.

3. Crise qu'entraîne pour les finissants la nécessité de choisir dans un bref avenir leur état de vie : anxiété, crainte de se tromper, difficultés du discernement, lutte contre soi-même parfois si l'on se croit appelé au sacerdoce ou à la vie religieuse, etc. Dans les classes supérieures, la retraite offrait l'occasion d'une réflexion qui n'était pas toujours sereine. Mgr Wilfrid Lebon écrit : « La retraite avait lieu une quinzaine de jours après la rentrée, commençant le mercredi soir pour se terminer le dimanche matin. "Telle retraite, telle année", a-t-on coutume de dire. C'était la conviction que le prédicateur s'efforçait d'inculquer. Il ne négligeait pas la prédication des fins dernières, cette méditation nécessaire à l'élève au retour des vacances. Les écoliers attendaient aussi avec impatience le sermon sur la vocation » (*Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, II : 366). Le rôle du confesseur ou du directeur spirituel pouvait être déterminant. On a dit, par exemple, de l'abbé Dominique Pelletier (1859-1940), du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière : « Il était l'homme qui "décide les vocations" » (W. Lebon, *Histoire du Collège...*, II : 170). Les finissants choisissaient le sacerdoce ou la vie religieuse dans une proportion de 30 à 40 pour cent au début du XX^e siècle. Claude Galarneau explique : « Les facteurs qui ont maintenu si longtemps la primauté des vocations viennent de la place prépondérante que le clergé a prise dans la société canadienne-française au milieu du XIX^e siècle. Instrument de promotion, le collège offrait immédiatement l'arrivée au sommet par les professions qui étaient considérées comme les plus prestigieuses, à savoir l'état ecclésiastique d'abord, la médecine et le droit ensuite. Il existait pour préparer des prêtres et baignait littéralement dans une atmosphère religieuse, où la sollicitation était permanente, voire même contraignante. La volonté des familles s'ajoutait souvent à la pression subie au collège, cependant que le curé veillait sur les fils de la paroisse aux études classiques. Si par hasard une classe de finissants semblait faiblir, le prédicateur de retraites de vocations venait à la rescousse, comme le célèbre Mgr Pépin, de Sherbrooke » (C. Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français* : 154 ; on trouvera dans l'*Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle* de J. Hamelin et N. Gagnon, I : 129ss, un traitement semblable de cette question, mais qui comporte des nuances). C'est sur cet arrière-plan qu'il faut replacer l'attitude adoptée par Groulx pour comprendre pourquoi, à l'occasion, il semble sur le point de prendre des libertés avec la liberté de ses dirigés. Il faut se rappeler aussi l'expérience personnelle de Groulx : son supérieur lui recommandait une année dans le monde pour se décider ; son directeur, Sylvio Corbeil, prit la décision que Groulx avait la vocation, et Groulx se fit prêtre (voir lettres nos 52, n. 4 et 161, n. 5). L'histoire se répétait.

4. Voir lettre n° 471, n. 6.

469

À Émile Léger

+

Collège de Valleyfield, 31 octobre 1905 ¹

Mon bien cher Émile,

Je ne me suis guère « trémoussé » ² pour sortir de votre argumentation « *De amicitia* » ³. (Pas celle de Cicéron.) Vos majeures, vos mineures, il n'y a pas jusqu'à vos conclusions qui m'ont rappelé mes thèses d'autrefois, celles que j'exposais à un philosophe senior, quand tout palpitait de

certains souvenirs d'Ormstown ⁴, il me paraissait bien difficile – et j'osais le lui dire – qu'il put aimer Dieu plus que son ami. J'ajoutais même en ce temps-là, avec un ascétisme qui n'est pas si éloigné du vôtre, que si Dieu ne cessait pas d'aimer votre âme, comme il l'avait toujours fait, il ne manquerait pas de vous soustraire une amitié qui blesserait ses droits et qui vous serait devenue nuisible. Si j'ai glissé l'autre jour dans ma lettre, quelques réflexions, à intention taquine ⁵, plutôt que foncièrement taquines, c'est que je craignais de trouver chez vous un désappointement trop amer, quelque chose où mon Émile ne me fut pas apparu aussi grand que je le voudrais, assez fort pour aimer toujours la jeunesse, et dans la même mesure, alors surtout qu'elle nous laisse la dure liberté de l'aimer pour tout autre motif que la fidélité de ses affections. Mais enfin, vous êtes dans la mesure, dans l'équilibre. Je m'en réjouis avec vous et plus que vous. Et quand je songe à l'Émile d'il y a deux ans, à l'Émile finissant, celui que je traitais si durement parfois, dans les alarmes d'une affection impuissante à se dissimuler l'imminence de vos périls, je me prends d'une espérance intrépide en la bonté du Bon Maître. J'ai tant besoin de retrouver cette grande espérance, retrouvant les mêmes malheurs et les mêmes périls autour de moi. Vous m'avez demandé de vous écrire les événements fâcheux de notre petit monde. Je préfère aller vous les raconter, lors de mon premier voyage à Montréal.

N'allez pas me croire trop malheureux. Je ne vous ai plus pour vous infliger la confiance de mes abattements passagers, et je n'ai plus personne ici à qui je laisse voir ce mauvais fond de moi-même, mais j'ai Notre-Seigneur dont mes dernières épreuves – si je ne me fais illusion – m'ont beaucoup rapproché. Je trouve à la chapelle où je m'attarde volontiers, de quoi rester calme et fort. Et vous vous souvenez comme je trouvais à me plaindre l'an dernier de la vie trop facile et trop unie que nous menions ensemble. Je n'aime pas ces bonheurs trop complets qui ressemblent à une malédiction divine, quand surtout la notion évangélique de l'œuvre chrétienne nous la montre grandissant et vivant dans l'atmosphère saturée de l'épreuve et du sacrifice. Cette fois les appréhensions se sont envolées de mon âme, et pour peu que nous ayons la générosité de ne pas demander grâce, l'espoir, la certitude nous restera de ne pas faire œuvre vaine.

Les mauvais nuages n'ont pas encore vidé nos horizons ; mais les choses se sont merveilleusement rassérénées. Je vous demande toujours, mon bien cher Émile, vos prières fraternelles, et la petite dîme de vos sacrifices. Et je vous les demande surtout pour mes pénitents, et en particulier pour Erle. Je m'adresse un peu partout aux heures de détresse suprême, je tire même sur le monastère des Clarisses ⁶, comme je l'avais fait pour vous et comme je l'ai fait cette année à la retraite de septembre, mais je m'adresse avec une confiance toute particulière à vous, mon bien cher, parce que nul, il me semble, ne comprend autant que vous jusqu'à quel point certaines œuvres me tiennent au cœur, et avec quelle ardeur

j'aime alors qu'on prie et qu'on se sacrifie. Et il y a quelques jours, le Bon Dieu m'a fait sentir encore de la façon la plus évidente, la plus voyante, comme il nous entend, et comme il veut nous exaucer. J'ai obtenu d'un quelqu'un, contre toute attente, un sacrifice nécessaire, mais que je m'étais vu déjà une première fois carrément refuser. Avis donc aux impatients ou aux découragés.

La communauté dont vous vous informez ne va guère plus mal que l'an dernier. En toute franchise cependant, je n'oserais garantir l'infailibilité de mon diagnostic. Je parle surtout de mon petit monde, où après quelques hésitations et quelques faux pas, l'on s'est remis à marcher, grâce à Dieu, du même pas allègre et sûr. Les grands scandales n'ont pas encore éclaté. Et l'abbé Jos⁷, qui a bien ses heures de dégoût et d'inquiétude ne semble nullement en train de vouloir vérifier les oracles des modernes Cassandres. J'oserais même dire qu'il se passe cette année dans les âmes, un travail, pourquoi ne pas dire des prodiges dont moi, pour ma part, je n'avais pas encore été témoin. Ainsi, il y a quelque quinze jours, j'ai vu un jeune homme⁸ me demander ici à ma chambre, la liberté de s'imposer un sacrifice si dur, que je n'ai voulu prendre sur moi de le lui permettre. « Ma vie est inutile, je ne fais rien, je n'agis pas, me disait-il, et je l'attribue à la trop minime part du sacrifice dans mon existence. » Vous voyez-vous Émile, devant une pareille demande et devant un tel langage ? L'aisance, la simplicité parfaite avec laquelle il m'exposait son cas, le rayonnement de figure qu'il avait, tout me toucha au plus profond, et je ne sais pas, quand je me suis trouvé seul dans ma chambre, si je n'ai pas pleuré les plus douces larmes de ma vie.

Ce pauvre Josaphat a été bien éprouvé. Vous savez sans doute que son bienfaiteur M. Gagnon, est mourant dans un hôpital d'Ottawa. Le pauvre enfant a fait le voyage pour l'aller voir, et il a dû revenir après s'être vu interdire l'entrée de la chambre du moribond. Ajoutez à cela une phase encore plus douloureuse de sa maladie. J'ai dû m'employer à le consoler⁹ et à le tourner du côté du vrai Consolateur. Je ne sais à part cela ce qu'il y a de bien neuf à Valleyfield. Vos autres correspondants qui doivent aller tout droit aux grosses nouvelles vous auront tout écrit. Les amis vont bien. L'état de Erle s'améliore graduellement. Il ne faut néanmoins cesser de prier et de faire des sacrifices. Tout est encore précaire. Vous a-t-il écrit ? Il vient de sortir de ma chambre. Je n'ai point pensé de le lui demander.

Je vous quitte. Quelqu'un va venir frapper dans quelques instants. Je vous presse sur mon cœur comme un ami et comme un « petit frère »

in Christo
L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la carte de É. Léger du [16 octobre] et à sa lettre du 18 octobre 1905, 4 p. mss.

2. Émile Léger avait écrit dans sa lettre à Groulx : « Je crois encore à mes amis de V[alley]field. Je les aime davantage, il me semble, depuis que j'en suis privé. L'ardeur des fréquentes prières que je fais pour eux m'indique qu'à toute heure du jour, ils sont dans ma pensée ; qu'ils ont une large part de mes affections. Je sais maintenant me passer des satisfactions sensibles de l'amitié. N'est-ce pas là un mieux ? Je deviens raisonnable. Vous m'avez si souvent dit - lorsque je me plaignais avec amertume de rencontrer rarement mes amis, que j'étais trop exigeant. Il n'y a pas lieu de me faire ce reproche aujourd'hui. La raison a pris le dessus sur la sensibilité. L'équilibre existe. Où est le mal ? Voilà qui est rigoureux, je crois. Trémoussez-vous pour en sortir, mais gare à votre peau. Vous risquez de vous égratigner. Je n'entreprends pas de vous prouver que je suis froid comme glace. Non ! je n'ai pas pu perdre le don de l'émotion et des larmes ; je l'avais essentiellement. - Mais je fais bon usage de mon bien. » (18 octobre 1905)

3. Célébre dialogue sur l'amitié écrit en 44 av. Jésus-Christ par Cicéron.

4. Lorsqu'il allait rendre visite à son ami Erle Bartlett qui y réside.

5. Dans une lettre précédente à Émile Léger, Groulx lui parlait de « votre petite âme sentimentale » et se réjouissait « d'une transformation qui corrige en vous les ardeurs d'un cœur peut-être trop sensible et qui vous attache à Celui-là seul que nous devrions aimer et que trop souvent nous aimons si mal » (lettre n° 465, du 10 octobre 1905).

6. Le monastère de Valleyfield a été fondé en 1902 par des Clarisses venues de Lourdes. L'ordre a été établi par Claire et François d'Assise en 1212. L'installation s'était faite le 10 août et, deux jours plus tard, l'abbesse fondatrice faisait parvenir au directeur du séminaire « un diplôme par lequel elle admettait les membres de la communauté du dit séminaire à la participation de toutes les prières et œuvres pieuses qui se feront dans le monastère » (« Chronique diocésaine », *Le Bulletin paroissial*, vol. 1, n° 9 (septembre 1902) : 138-139). C'est Groulx qui avait prononcé le sermon lors de la bénédiction de la cloche de leur monastère (voir lettre n° 408, n. 7) et l'abbesse l'en avait remercié chaleureusement (Sœur Marie-Joseph de Jésus à L.G., 8 mai 1905, 3 p. mss).

7. L'abbé Joseph Laframboise (voir lettre n° 431, n. 20).

8. Arthur Pigeon (voir lettres nos 466, n. 5 et 471, n. 7).

9. J. Hamelin raconte ainsi la scène : « Il y avait à peine une demi-heure que j'avais quitté le "Bon Maître" tout joyeux. Je frappai de nouveau à sa porte mais cette fois l'air souriant que j'avais il y a quelques minutes avait fait place à la consternation. Monsieur Groulx ne pouvait s'expliquer ce changement subi[t]. Mais lorsque je lui ai tout conté et que j'eu[s] pleuré comme un enfant, il m'encouragea par ses bonnes paroles. Oh ! Émile c'est alors qu'il fait bon d'avoir un ami, en qui on puisse décharger le trop plein de son cœur. Si tu savais comme ça m'a fait du bien de pleurer entre les bras de ce bon M. Groulx. » (J. Hamelin à É. Léger, 30 octobre 1905 : 2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger)

470*

À Ernest Bernier

[Collège de Valleyfield, 15ss novembre 1905]¹

1. Réponse à la carte de E. Bernier du 13 novembre 1905, dans laquelle il lui demande : « Veux-tu me dire, quels livres peuvent me mettre bien au courant de l'œuvre de la jeunesse cathol[ique] en France ? »

+

Collège de Valleyfield, 10 déc[embre] 1905 ¹

Mon cher Père et bien cher ami,

Il y a si longtemps que j'ai reçu de vous la plus réconfortante et la plus affectueuse des lettres, bientôt suivie, d'une carte et de l'envoi d'un charmant petit livre !! J'ai tant de raisons pour m'excuser ; l'exposition m'en coûterait trop d'espace que je veux mieux employer à vous dire d'abord combien votre dernière m'a fait de plaisir et de bien. Un bon camarade m'a toujours tant manqué auprès de moi. Vous ne savez pas combien j'ai besoin souvent d'être stimulé, aiguillonné, comme le moindre échec suffit à m'abattre et à me démoraliser, mais comme d'autre part, une parole ardente et peuse d'ami, me redresse et me revigore !

Souvent, je me prends à désirer le calme profond de votre solitude studieuse. La Providence y a été visiblement pour quelque chose, sinon pour tout : sera-ce néanmoins me plaindre de la direction de ses voies que de trouver à gémir d'avoir été lancé de si bonne heure dans l'effrayant travail sur les âmes, d'avoir essayé le façonnement des cœurs avant l'indispensable initiation intellectuelle et religieuse ² ? Vous ne sauriez croire, comme en dépit de la douleur tout à fait prévue et pressentie de certaines ruptures, je me réfugie avec un bonheur toujours croissant dans la pensée de mon départ prochain. Les jeunes gens des *dieux en fleur* ³ ! Votre beau mot d'évêque ne m'a guère suggéré les développements que vous aviez prévus ; il m'a fait songer, comme il me convenait mieux, à l'énorme fardeau de mes responsabilités que je ne veux pour rien au monde chercher à amoindrir. Ces chers jeunes gens, c'est nous en somme qui faisons autour d'eux l'atmosphère où ils se développent et mûrissent. Sommes-nous assez sûrs de leur mesurer la qualité d'air et de soleil qu'il faut à la maturité du germe divin ? La question est toute là n'est-ce pas, mon Père ? Encore cependant qu'il ne faille pas être pessimiste jusqu'à ne plus se souvenir de son espérance et de sa foi. C'est ici qu'on éprouve le prix de l'intimité de Notre-Seigneur. Quel calme nous descend dans l'âme malgré tout, quand on s'est entretenu avec Lui d'une âme dont le sort nous inquiète, quand on s'en repose sur Lui seul de la conduite à tenir, et qu'on a l'infaillible pressentiment d'être soutenu, éclairé, fortifié ! Que la foi est vive, que l'amour est ardent à de certains jours ! Le malheur est qu'on s'enlise si facilement et si tôt ! C'est le sort d'un *enlisable*, sinon d'un *enlisé* que vous recommanderez au Sacré-Cœur, mon bien cher ami.

Comme votre petit livre sur la vocation religieuse ⁴ m'est venu à point ! J'avais parcouru depuis un certain temps une foule d'opuscules sur cette même grave question. Laissez-moi vous le dire, sans la moindre intention

de flatterie, nul ne m'a satisfait aussi pleinement ; nulle part, je n'ai vu la question aussi clairement, lumineusement exposée, dans un exposé aussi bref que complet. Mes jeunes gens le lisent à tour de rôle et en sont éclairés. Vous avez donc été l'homme inspiré de Dieu, mon cher Père. J'ai plusieurs vocations ⁵ religieuses parmi mes jeunes gens : deux vocations dominicaines, et une autre... peut-être *jésuitique*. C'est celle-là surtout qui dépendra de vos prières, parce que la grâce a un grand travail de *défrichement* à faire.

Il faut que je vous remercie aussi, mon Père, de votre autre générosité au sujet des petits offices du Sacré-Cœur ⁶. Vraiment un religieux qui nous aide même de sa bourse, voilà qui n'est pas banal !

La maladie sévit actuellement parmi nos actionnaires catholiques : trois sont rendus actuellement dans leurs familles. Nous avons fait dernièrement deux recrues, dont l'une surtout très précieuse : imaginez un jeune humaniste ⁷ qui récite tous les jours son petit Office de la Sainte-Vierge, et qui il y a quelque temps, me demandait ici même à ma chambre, la permission de s'imposer un sacrifice si dur, que j'ai cru du moins devoir différer. N'y a-t-il pas, mon cher Père, de quoi nous faire rougir en songeant à notre terne jeunesse passée ? Et qu'est-ce donc que l'esprit neuf qui travaille la génération présente ? Car enfin, il n'y a pas à le nier, quelque chose de nouveau est apparu au milieu de nous. Ce n'est pas que l'impulsion de quelques-uns ; c'est un mouvement bien général et qui semble destiné à s'universaliser, parce qu'il a déjà rencontré, sans en mourir, ce qui était assez fort pour le tuer.

Ne m'oubliez jamais non plus que mes jeunes gens dans vos prières. Croyez bien, pour ce qui est de moi, qu'il n'y a pas de jours que votre souvenir ne me suive dans mes prières. Il y a peut-être bien un peu d'intérêt : je me flatte que le Bon Dieu vous inspirera de prier de même pour moi qui en ai le plus besoin, mais enfin...

Très attaché à vous dans le S[acré-]Cœur
L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 21 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la lettre de S. Bellavance du 5 novembre, 4 p. mss, et à sa carte du 13 novembre 1905. Le brouillon de la lettre du Père Bellavance est conservé aux ASJCF.

2. La formation d'un jésuite est d'une durée de quinze ans : deux ans de noviciat ; deux ans d'études de lettres et de formation pédagogique (juvénat) ; trois ans de philosophie (scolasticat) ; trois ans d'enseignement dans les collèges ; quatre ans de théologie (scolasticat ; ordination après la troisième année) ; et enfin une troisième année de noviciat et d'études ascétiques.

3. S. Bellavance a trouvé ce mot d'un évêque français dans l'ouvrage du P. Ramière, *Le Cœur de Jésus et la divinisation du chrétien* (S. Bellavance à L.G., 5 novembre 1905 : 1 ms.).

4. Malgré de multiples recherches, il nous a été impossible de mettre la main sur un exemplaire de cet opuscule de S. Bellavance. Non retrouvé chez les Jésuites, ni à Montréal, ni aux ASJCF.

5. Aldéric Leduc et Philiza Perras seront dominicains et Erle G. Bartlett, jésuite (voir lettre n° 503).

6. [S.a.], *Petit Office du Sacré Cœur de Jésus*, 2^e éd., Toulouse, Bureaux du *Messenger du Cœur de Jésus*, 1901 ; Marie-Xavier de Franciosi, *Le Petit Trésor des confréries du Sacré-Cœur de Jésus. Prières et pratiques pieuses recueillies et mises en ordre*, Montreuil-sur-Mer, Imprimerie Notre-Dame des Prés, 1901, 144 p. (voir lettres n^{os} 311 et 315).

7. Arthur Pigeon (voir lettres n^{os} 466, n. 5 et 469, n. 8).

472

À Émile Léger

+

Collège de Valleyfield, 10 déc[embre] 1905 ¹

Mon bien cher Émile,

Que de départs tristes depuis quelques jours ! Le vide, le vide affreux fait par la maladie se creuse insensiblement autour de moi. La Providence – est-ce une intention ? – choisit ses victimes parmi les Actionnaires catholiques. Il y a quinze jours, c'était Aldéric ² qui nous quittait peut-être pour deux mois et davantage ; quelques jours après, Josaphat s'embarquait pour Buckingham toujours victime de son inlassable maladie ³ ; enfin hier, c'était le tour d'Auguste menacé d'une fièvre typhoïde et que je dus aller reconduire moi-même à Vaudreuil. Le Bon Dieu s'arrêtera-t-il là ? Il faut le prier pour qu'il en soit ainsi. J'ai moi-même fait une petite grippe dont je ne suis pas encore complètement remis. Et suivant une *presque habitude*, j'ai prêché le 8 décembre ⁴, à demi malade. Le reste de nos chéris se porte bien. Erle n'a pas eu un instant d'infirmerie : ce qui est une amélioration sur l'an dernier, si vous avez quelque souvenir.

Et vous, mon cher Émile, toujours le même, content, débordant de bonheur, vous enlisant petit à petit dans le vénérable moule sulpicien ? Vous m'avez posé une sorte de cas de théologie pratique dans votre dernière ? Vraiment je vous avoue que théoriquement, il ne m'embarresse guère. Vous avez jugé vous-même du peu de sérieux avec lequel il faut encore considérer jusqu'ici votre velléité de vocation sulpicienne. C'est un feu passager, comme il en a été de votre *intention jésuitique*, comme il en serait, du reste, vous l'avouez vous-même, si au lieu d'être à St-Sulpice, vous étiez chez les Chartreux. *Dans le moment donc*, il ne faut rien y voir autre chose que ce qu'il fallait voir dans votre désir pourtant brûlant de vous faire jésuite. La Providence ne vous a pas encore manifesté, à mon humble sens, d'une façon assez claire, sa volonté de vous voir sortir du cadre tout tracé et tout indiqué d'une vie à dépenser ici, pour que vous

regardiez l'horizon sulpicien d'un autre œil que celui d'un observateur prudent. Votre état d'âme me paraît s'expliquer assez facilement. Avec votre propension pour la vie intérieure, vous voudriez la permanence d'une vie qui ne doit être qu'une initiation de quelques années. C'est un tort du reste, vous diront tous les mystiques, de croire que la vie intérieure ne soit possible que dans les cloîtres, ou au fond des corridors des maisons de M. Olier⁵. L'exemple des saints nous prouve au contraire qu'elle est possible même au milieu du ministère le plus prodigieusement occupé : témoin la vie d'un S. Vincent de Paul, d'un Curé d'Ars et d'etc. Quant à faire une question de principe de la destination du prêtre au ministère paroissial, et une question d'accident sa destination à l'enseignement, je ne voudrais pas m'engager à soutenir que c'est de la dernière rigueur. Je constate au contraire que l'Église met au premier rang de ses intérêts l'éducation des enfants et des jeunes gens ; le ministère, quand on le comprend dans son ampleur, quand on ne sépare point l'enseignement de l'éducation, me paraît aux yeux de l'Église d'un prix et d'une sublimité bien comparable au ministère pour le peuple et les fidèles. Sera-ce à croire alors qu'elle n'aura qu'accidentellement prédestiné ses prêtres à cette œuvre, surtout quand c'est dans ces collèges que l'Église recrute ses vocations dont le sein relève exclusivement des prêtres et n'est pas du tout pour l'Église une question accessoire. Que vous n'ayez pas le goût du ministère, rien de plus raisonnable : *divisiones operationum sunt*⁶, comme dit S. Paul, dans le sacerdoce. Si Dieu destine de ses prêtres au ministère de l'éducation, il leur doit l'attrait, ici comme ailleurs, de leur vocation spéciale, attrait qui est toujours quelque peu exclusif de sa nature, mais non pourtant si exclusif, que l'autre attrait ne nous revienne le jour où la Providence voudra nos services dans le grand champ du Père de famille. Les Sulpiciens eux-mêmes du reste, ne s'appliquent-ils pas d'une façon plus qu'accidentelle à l'enseignement ? En résumé, donc, mon cher Émile, mon avis est que rien d'assez sérieux ne s'est encore manifesté pour vous faire renoncer à Valleyfield. La question du reste est à débattre avec votre directeur actuel.

Irai-je vous voir aux vacances prochaines ? Je ne sais, bien qu'il m'en tarde joliment. Vous m'écrirez et vous tâcherez de m'y exhorter pour vaincre mes dernières difficultés. Nous aurons Arnould⁷ ici, le 22 je crois. Mes félicitations à l'heureux auditeur des Conférences-Laval.

Priez toujours comme un *bon Sulpicien*, pour vos anciens et actuels amis d'ici. Nous en avons toujours besoin, grand besoin. Mes vocations ne les oubliez pas Émile.

À vous dans le S[acré]-Cœur
L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 19 novembre 1905, 4 p. mss.

2. Voir la lettre d'Aldéric Leduc à L.G., 9 décembre 1905, 4 p. mss.

3. Voir lettre n° 465, n. 10.

4. Sermon « L'Immaculée Conception », 22 f. FLG 08 19. Argument : « Puisant dans les enseignements de l'Église, l'auteur amène "des arguments de convenance" et "des arguments de la tradition" pour supporter le dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. » (*Catalogue...* : 128-189, n° 181).

5. C'est-à-dire sulpiciennes, Jean-Jacques Olier étant le fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

6. I *Corinthiens* 12, 4-6 : « Il y a certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur ; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. »

7. Louis Arnould, détaché de Poitiers, enseigne à l'Université Laval à Montréal et à Québec, de 1905 à 1907, dans le cadre des conférences de littérature financées par Saint-Sulpice. Il a publié « La politique canadienne d'émigration française », *Revue des Deux Mondes*, vol. 44 (15 mars 1908) : 375-408 ; et aussi *Nos amis les Canadiens. Psychologie - Colonisation*, Paris, Oudin, LIII, 364 p. Sur les conférences de l'Université Laval, voir lettre n° 82, n. 9.

473

À Charles Chaput

[Collège de Valleyfield, ca 13 décembre 1905] ¹

Monsieur le Rédacteur,

Vous annoncez dans *Le Semeur* de novembre ², la série des conférences qui seront données, par les professeurs, pendant cette année scolaire, devant les élèves du Collège de Valleyfield. Je vous adresse un résumé analytique de la première que je viens d'entendre. Trouvera-t-il une page dans le prochain numéro du *Semeur* ? ³ <...>

L'Abbé L.A. Groulx

1. La lettre originale n'a pas été retrouvée. Ce texte est publié sous le titre « La nécessité de la formation sociale », dans *Le Semeur*, vol. 2, n° 6 (février 1906) : 109. Le texte de la lettre est peut-être incomplet, d'où le sigle <...>. La signature est restituée d'après celle de l'article. Réponse accompagnant l'envoi de son article, à la lettre de C. Chaput du 19 octobre 1905, 4 p. mss. Groulx répond au désir du Père Chaput qui lui demandait un article (4 ms.), bien que ce dernier ne corresponde pas exactement à la commande qu'avait passée le Père Chaput.

2. Novembre dans le texte du *Semeur*. Mais il faudrait lire « décembre », car, dans la « Chronique de l'A.C.J. » de ce mois, nous trouvons le texte suivant : « Au séminaire de Valleyfield, où nous ne comptons pas encore de groupe organisé, nous sommes fiers de constater combien le programme de l'académie Ste-Cécile, pour l'année courante, est

conforme à l'esprit de notre association. L'histoire du Canada occupe une place d'honneur : Champlain, Maisonneuve, Jacques Cartier et La Salle, Frontenac et Talon, Carillon et Ste-Foy seront tour à tour étudiés. On n'exclut pas la discussion qui portera sur les questions suivantes : "Projet d'abolition de la langue française, à Québec en 1791", et "Les Canadiens et la guerre de 1775". Il sera aussi traité de colonisation, d'agriculture, d'instruction publique et d'administration publique dans Québec.

« On nous informe aussi que des conférences religieuses seront faites à l'académie Énard sur les sujets suivants : La nécessité de la formation sociale. La préparation intellectuelle en vue du devoir social. La préparation de la volonté en vue du devoir social. La formation religieuse en vue du devoir social. Les difficultés de l'action catholique sociale et le Sillon. » (*Le Semeur*, vol. 2, n° 4 (décembre 1905) : 85-86). Le cahier regroupant les *Conférences de l'Académie Énard, 1905-1906* contient outre « La formation sociale. Sa nécessité » du Père Jennet (voir *infra*, n. 3), « La formation religieuse en vue du devoir social », donnée le 11 février 1906 par un autre Eudiste, le Père Kerdal, 11 pages, « La liberté », donnée par le même le 19 mars 1905 [*sic*], 8 pages, et enfin « L'éducation de la volonté en vue du devoir social », donnée par Lionel Groulx le 25 février 1906, 20 pages. Sur la conférence de Groulx, voir lettre n° 506, n. 8.

3. À la suite de la lettre, le compte rendu (p. 109-114) de la conférence du Père L.-A. Jennet (D.Ph., Eudiste, professeur de philosophie au Collège de Valleyfield), « La formation sociale. Sa nécessité », donnée dans le cadre de l'Académie Énard le 12 décembre 1905. Pour le texte de cette conférence, voir *Conférences de l'Académie Énard, 1905-1906*. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield (Cahier à couverture de toile rouge. 26 cm x 20 cm. 21 p. dact. Photocopie au CRLG).

474*

À Josaphat Hamelin

[Collège de Valleyfield, ca 15-18 décembre 1905]¹

1. Réponse à la carte du 30 novembre et aux lettres des 1^{er} et 2 décembre 1905, 2 p. et 2 p. mss de J. Hamelin. Lettre attestée par J. Hamelin à L.G., 19 décembre 1905 : « Vous ne sauriez croire la joie que me causa votre dernière et première lettre. Il y avait assez longtemps que j'en attendais [...] Je suis bien peiné d'apprendre que vous avez souffert. Vous n'aviez pourtant pas besoin de cela. Pour moi, tout est disparu [...] » (1 ms ; mention aussi : J. Hamelin à É. Léger, 29 décembre 1905 : 2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger.). Voir lettre n° 472, n. 3.

475*

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 20-26 décembre 1905]¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 28 décembre 1905 : « Viens voir le vieux rhéteur déperé et les parents d'Ottawa. Viens je te paierai ton voyage. Oh ! que nous allons causer de ton voyage d'Europe [voir lettre n° 482] ! Pour moi, je considère ce voyage comme une nécessité, c'est pourquoi je me persuade que la Providence va tout accommoder pour le prochain départ [...] P.S. Mes compliments pour tes jolis vers^a : il y a un clair rayon d'idéal sur un fond savoureusement mélancolique. » (1 ms.)

^a Il s'agit de « Paysage d'hiver et paysage d'âme », que Groulx a sans doute aussi envoyé à Erle G. Bartlett, puisque la première version retrouvée lui est dédiée : « À Erle (déc. 1905) » (*Journal* : 761-762 ; malgré la date le poème a sans doute été écrit originellement en 1902 (*ibid.* : 761, n. 382). La version offerte à Sylvio Corbeil est dédiée « À un jeune homme, assailli par l'esprit de ténèbres » (d'autres versions portent : « À un jeune homme atteint du doute », *Journal* : 489). Sylvio Corbeil publiera ce poème de Groulx dans *La Prosodie française à l'usage de l'amateur des beaux vers*. Supplément aux *Annales térésiennes*, avril 1943 : 16-17. Sylvio Corbeil cite le poème de Groulx pour illustrer son argumentation sur « L'orchestration ». Après le poème ce commentaire : « Le poème est d'une facture parfaite. Les deux triades du symbole : celle du paysage, la neige blanche, et celle de l'idée, la blanche hostie, nous offrent un irréprochable balancement des aspects pittoresques et des idéalisés. Le rythme des stances, naturel à la fois et mélodieux ».

476

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 26 déc[embre] 1905¹

Mon bien cher Émile,

Avez-vous reçu une lettre, ma dernière que je vous ai adressée en novembre, je crois², à Paris ? Elle était accompagnée d'une photographie de l'Action catholique, pour la dernière année. Je répondais en même temps aux réflexions et suggestions de Mgr Laflamme que vous m'aviez transcrites. Ma lettre vous aura dit que je suis devenu de la façon la plus inattendue professeur de Rhétorique, et que ma nouvelle besogne réduit presque à néant mes ambitions d'action extérieure. Et vous-même m'auriez-vous écrit ? Je me livre à toutes sortes de conjectures sur un silence qui ne fut jamais si long. Vous êtes sans doute plongé jusqu'au cou dans cette préparation à la licence, dont le programme, me disiez-vous, était tout ce qu'il faut pour arracher les yeux. Oh ! s'il en est ainsi, l'indulgence vous sera facile de la part de votre ami de Valleyfield qui connaît assez bien depuis quatre mois, l'étreinte quotidienne de l'étranglante besogne.

Il me tarde de savoir où vous en êtes. J'ai appris avec bonheur, il y a quelque temps, après tant de rumeurs contradictoires, la nomination au siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, de votre ami monsieur le grand-vicaire Bernard³. Les nouvelles recrues de cette nature ne sont pas faites pour nous décourager. J'ai lu également avec un intérêt plus que vif votre si

franc et si courageux article donné au *Semteur* de novembre⁴. Vous m'avez donné la démangeaison d'écrire un bout de prose en confirmation. Il va de soi que j'adopte au premier chef chacune de vos conclusions. Il faut une vie homogène à une institution naissante et qui veut être forte pour rayonner puissamment autour d'elle, et pour s'immuniser contre tant d'actions dissolvantes. Et à ne prendre des lois de la biologie que ce qui convient à la société, considérée comme organisme vivant, que penser d'un corps où les principes d'activités sont opposés à un plus grand nombre de forces d'inertie, si la conscience, la force, la santé, l'âme commune, est faite de la force, de la santé, de la vie intense de chaque unité ? Si toutes les énergies doivent être gardées au-dedans rien que pour neutraliser le travail démoralisateur des unités fausses, que devient l'action extérieure catholique, fin unique d'une association comme la nôtre ?

L'article a fait causer. J'ai pu m'en convaincre dans un court passage à Montréal où j'ai rencontré Roby et Hébert⁵ chez Cadieux-Derome⁶. Le P. Bellavance qui m'écrivait quelques jours après abonde absolument dans votre sens⁷. Malheureusement je suis trop loin et trop peu en communication avec le Comité fédéral pour vous adresser des renseignements plus complets.

Quant à la part de travail qui me reste possible à faire, je n'y vois pas bien clair encore. À l'Académie Énard, cette année, toutes les conférences publiques examinent différents côtés de la formation sociale. La première vient de nous être donnée par le professeur de Philosophie, un Eudiste français. Elle avait pour sujet : « La nécessité de la formation sociale ». Les autres suivront dans l'ordre suivant : « La formation intellectuelle au point de vue social ; La formation de la volonté au point de vue social ; La formation religieuse au point de vue social ; Les difficultés de l'action catholique sociale. » J'ai adressé un résumé analytique de la première au *Semteur*. Je ne sais ce qu'il en fera⁸. Elle précise bien à mon sens, la définition de la formation sociale et le devoir des classes dirigeantes.

Vous me signaliez dans votre dernière⁹, comme un signe des temps, l'inauguration d'une chaire d'économie sociale¹⁰ au Séminaire Saint-Hyacinthe. Voyez comme le progrès s'accroît. L'Université Laval de Montréal vient de fonder une chaire des sciences économiques, politiques et sociales, qui est confiée à Henri Bourassa. À Valleyfield, le milieu réfractaire par excellence, voilà deux à trois mois que le Directeur du Collège¹¹ fait aux Élèves, la lecture spirituelle, des conférences d'Action catholique. À Sainte-Thérèse, où je suis allé en novembre, à la fête patronale de mon Alma Mater¹², M. Jasmin, le Supérieur¹³, dans un grand sermon à la chapelle insista sur la nécessité pour le jeune homme des classes dirigeantes, de vivre sa foi comme un apôtre. Il y a huit jours à peine, j'entendais Mgr Énard développer éloquentement le même thème, à la bénédiction de notre chapelle temporaire¹⁴. Décidément on a entendu quelque part l'*All aboard*¹⁵, et nous choisirions mal notre temps pour sauter hors du train.

Et à Paris, que voyez-vous de bon au milieu de l'efflorescence de tant d'œuvres catholiques ? Que vous inspire la dernière crise du *Sillon*¹⁶ ? Heureux êtes-vous ! en dépit de votre exil.

Je vous écrirais longuement, mais je suis toujours pris à la gorge. Tout ce qui peut se trouver dans mon cœur de prêtre et d'ami d'affection et d'amitié je le réunis pour vous adresser mes vœux de bonne année. Je ne vous recommande plus mes œuvres de jeunes. Je sais qu'elles vous tiennent au cœur comme à moi, que vous ne pouvez plus séparer votre souvenir et votre cœur de la cause des jeunes. Nous demanderons n'est-ce pas de l'aimer plus et mieux cette cause sacrée, s'il est encore possible ; il faut que nous devenions tous les jours plus prêtres en restant toujours aussi jeunes.

À vous de tout mon cœur
L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 21 cm). Olographe. ASSH. Sous la date, É. Chartier a inscrit le lieu et la date de la réception de la lettre : « Paris, 7 janvier 1906 ».

2. La lettre n° 467, du 17 octobre 1905.

3. Alexis-Xyste Bernard (1847-1923), préconisé évêque de Saint-Hyacinthe le 16 décembre 1905 et sacré le 15 février 1906.

4. Courageux car il met en garde contre « cet enrôlement en masse provoqué par le concours enthousiaste de notre jeunesse » (p. 46). Il faut lui préférer l'apostolat par unités : un jeune homme, par l'amitié, influence un autre jeune homme et l'initie, le prépare. Ces unités constituent de petits groupes vivants. Le rôle du professeur est important dans cette initiation à l'apostolat social, malheureusement, s'il y a un noviciat pour tout, il n'y en a pas pour l'enseignement secondaire. Thème repris par de plus en plus de gens à l'époque, y compris Camille Roy et Groulx : on déplore l'impréparation des professeurs des collèges et séminaires et on appelle de ses vœux la création d'une école normale supérieure. Le travail de Chartier critique implicitement ces collèges où le cercle d'action catholique tient le rôle d'une académie et où on embrigade toute une classe, sans égard aux convictions. Voir Émile Chartier, « Apostolat par unités », *Le Semeur*, vol. 2, n° 3 (novembre 1905) : 45-52. Groulx cite un extrait de cet article dans son chapitre « L'action sur les unités », dans *Une croisade...*, mais seulement dans la première édition, p. 91.

5. Voir lettres nos 301, n. 7 et 304, n. 3.

6. Voir lettre n° 304, n. 2.

7. Lettre du 5 novembre 1905, 4 p. mss.

8. Voir lettre n° 473.

9. Lettre du 7/20 septembre 1905 : 6 ms.

10. À partir des années 1890, on reprend de plus en plus fréquemment l'idée de l'urgence d'organiser un enseignement social et économique à tous les niveaux. En 1904, l'Université Laval à Québec crée une chaire d'économie politique dans sa faculté de droit, avec pour premier titulaire Joseph-Évariste Prince. La Société canadienne d'économie sociale de Montréal demande en 1905 la création d'une chaire d'économie politique et sociale à la faculté de droit de l'Université Laval à Montréal. Elle sera occupée par Édouard Montpetit, retour d'Europe, en 1910. La rumeur au sujet d'Henri Bourassa n'était pas fondée. Les années 1907-1910 virent aussi la fondation de l'École des Hautes Études commerciales. À

notre connaissance, les premiers Canadiens français à avoir reçu une formation professionnelle en sciences sociales sont l'abbé Louis-Ubalde Mousseau, collègue de Groulx à Valleyfield, et l'abbé Arthur Robert, de Québec, qui étudieront à Louvain, en Belgique, en 1906-1907. Léon Gérin avait précédé Mousseau, Robert et Montpetit : en 1886, à Paris, il avait passé quelques mois, sous la direction de Demolins, à s'initier à la méthode sociologique de Le Play, revue et complétée par l'abbé de Tourville. Voir Pierre Trépanier, « Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888 », *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, vol. 22, n° 1 (printemps 1987) : 66-83 ; *idem*, « La Société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911 : sa fondation, ses buts et ses activités », *The Canadian Historical Review*, vol. 67, n° 3 (1986) : 343-367 ; Yvan Lamonde, « La trame des relations entre la Belgique et le Québec (1830-1940) : la primauté de la question sociale », dans Ginette Kurgan-van Hentenryk, *La Question sociale en Belgique et au Canada, XIX^e-XX^e siècles*, Presses de l'Université de Bruxelles, 1988 : 173-183.

11. A.-P. Sabourin

12. Voir lettre n° 486.

13. Laurent-Arthur Jasmin.

14. Voir lettre n° 477.

15. *All aboard. Tout le monde en voiture.* Ce cri du chef de gare pour annoncer le départ imminent du train a pendant très longtemps été donné seulement en anglais au Québec.

16. Le Sillon est un mouvement et une revue ; il a joué un rôle fondamental dans l'histoire de la démocratie chrétienne en France. Voir *Introd. II* : xcvi ss, civ ss.

477

À Émile Léger

+

Collège de Valleyfield, 28 déc[embre] 1905 ¹

Mon bien cher Émile,

Rien de plus risqué qu'un prochain voyage à Montréal. Le frère de M. le Directeur ², médecin à la Pointe St-Charles vient de mourir ³. J'irai probablement à ses funérailles à Rigaud et ne vous est-il pas avis qu'un seul petit voyage doit suffire à mes mœurs casanières ? L'argument que vous faites valoir n'est pas précisément d'une grande force. Il est vrai que je reçus, jadis, il y a trois ans passés, au Séminaire – où je ne m'embêtais pas, soit dit en passant – la visite d'un mien ami très cher. Mais cette visite je crois a déjà été rendue ⁴ et ma conscience est parfaitement en paix... au point de vue de la *justice*. Reste à savoir ce que la charité décidera.

Louis ⁵ doit passer au Séminaire, je ne sais encore quel jour. Je l'ai fait porteur d'une commission qui lui vaudrait le fouet ou le crucifiement s'il allait m'oublier. Vous l'aidez donc de toutes vos forces à s'acquitter de son mandat. Je voudrais vous emprunter votre 2^e volume de *l'Église catholique* de l'Abbé Henri Perreye ⁶, le volume en tout cas où il expose le développement des vertus chrétiennes sous l'action de l'Église. J'en aurai grand besoin ; vous plairait-il de vous en séparer pour quelques mois ?

Un concours – dont ne manqueront pas de vous entretenir vos nombreux futurs visiteurs – met actuellement toutes les têtes même les plus froides, en ébullition. La petite feuille que vous trouverez ci-contre vous donnera quelque idée de l'intensité de la lutte. Faites des vœux pour que nous soyons vainqueurs ; ce sera la récompense du travail, du zèle et j'allais presque dire, *du génie de l'organisation*. J'espère quelque chose néanmoins comme résultat général, et ce sera heureux pour notre nouvelle chapelle où nous sommes entrés vendredi, le 22 dernier, mais qui paraît bien pauvre avec ses colonnes en planches brutes, et son toit *vierge de peinture* ⁷, bien que le local soit tout à fait spacieux et que la piété s'y sente mieux à l'aise.

Mais pourquoi tant de badinages ? Je vous avoue ne pas bien le comprendre moi-même, mon cher Émile. Vous retrouverez là encore beaucoup de l'ancien vieil homme. Ce n'est pas que j'aie le cœur à pleurer, mais que de feuilles d'automne que la rafale de décembre trouve moyen parfois de souffler de dessous la neige ! Les nouvelles qu'on vous a fait parvenir d'Émile S. ⁸ sont visiblement exagérées. Son seul péché et son seul malheur est de rester en dépit de nos efforts, le même *bon enfant* que nous avons connu l'année dernière. Vous avez raison de penser Erle plus calme ; son front se rassérène peu à peu. Mais la grande crise du printemps s'approche toujours, et elle me donnerait bien des angoisses, si je n'espérais avant tout dans le secours de la Providence et dans les prières de tous ceux qui aiment cette belle âme de jeune homme. Il est rempli de bonne volonté. Il a été apôtre, il a fait du bien à des âmes ; Dieu se ressouviendra de lui, comme il l'a déjà fait pour un autre qui ne vous est pas inconnu. Que cet exemple m'entretient au cœur de réconfortant espoir ! Ce sera pour moi, je vous l'avoue, la plus crucifiante épreuve de ma vie, si cet enfant que j'ai aimé presque sans mesure, s'engage dans une voie qui ne me paraîtra pas celle voulue par Dieu.

Tout ce que vous m'écrivez de l'Action catholique, de l'expiation par les uns, et par les meilleurs, des fautes des autres, me paraît de la plus grande vérité. Ne nous sommes-nous pas dit déjà bien des fois à l'A.C., du temps où vous en étiez, que notre vie commune était faite de la mise par les particuliers au fonds commun ? Et ce qui doit arriver, et ce qui arrive alors, n'est-ce pas que les bonnes œuvres, les bons efforts, les sacrifices des uns, sont compromis, sinon neutralisés, par les infidélités, les lâchetés et les fautes des autres ? Ah ! que nous aurions besoin peut-être d'une petite foudre de Damas ⁹ pour nous ouvrir les yeux à plusieurs ? Les bons mouvements ne manquent pas ; ils ne sont pas de durée. On dirait que quelques-uns ont perdu la force de résistance qu'ils avaient su opposer jusqu'ici à l'action embourgeoisante du milieu. C'est l'enlèvement avec tous ses symptômes et ses suites affreuses. Tous, heureusement, pas même le grand nombre, n'en sont réduits à cet état. Mais c'est déjà trop que quelques traînards dans un bataillon aussi restreint que le nôtre.

Prions, mon cher Émile, il faut bien toujours finir par le même refrain, puisque c'est l'obligé et le plus utile. Je vous adresse mes meilleurs vœux

de nouvel an. Quels seront-ils ? Vous les connaissez, puisqu'il suffit à ce sujet, de connaître le cœur de quelqu'un et que vous connaissez bien un peu le cœur de votre ami. Devenez un grand travailleur et un saint, et un vrai prêtre, pour revenir prendre ici votre tâche auprès des jeunes. C'est toujours ici, il me semble, que la Providence vous veut et vous attend. Le champ devient toujours plus vaste, l'œuvre s'agrandit, et les ouvriers, loin de se multiplier, semblent aller toujours en diminuant.

Songez toujours un peu à moi et au grand besoin que j'ai de vos prières et de votre affection.

Bien à vous en N.S.
L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Cette lettre aurait été terminée le 30 décembre (voir lettre n° 489, n. 2). Réponse à la lettre de É. Léger du 18 décembre 1905, 4 p. mss.

2. L'abbé A.-P. Sabourin (voir lettre n° 478).

3. Le docteur J.-A. Sabourin est décédé le 28 décembre 1905, à l'âge de trente ans, emporté par la fièvre typhoïde. Voir « Mort du docteur J. A. Sabourin », *La Presse*, vol. 22, n° 48 (29 décembre 1905) : 15 ; « Le Dr Sabourin », *La Patrie*, vol. 27, n° 259 (29 décembre 1905) : 4.

4. É. Léger lui écrit : « Souvenez-vous que j'ai visité un certain abbé Groulx qui s'embêtait fort au Séminaire, en une circonstance tout à fait semblable. » (18 décembre 1905 : 2 ms ; voir lettre n° 241). Groulx a vu Émile Léger au Grand Séminaire de Montréal le 4 novembre en allant à Sainte-Thérèse (É. Léger mentionne cette visite dans sa lettre à L.G., 19 novembre 1905 : 2 ms. ; voir lettre n° 476).

5. Louis Gosselin.

6. H. Perreyve, *Entretiens sur l'Église catholique*, Paris, Douniol, 1865, 2 vol., 472 et 580 p. Voir Introduction II : lxxxiii.

7. Sur la chapelle, voir les lettres nos 311, n. 7 et 489, n. 6.

8. Émile Saint-Onge (voir lettre de Erle G. Bartlett à Émile Léger, 14 décembre 1905 : 2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger.

9. Allusion à la conversion de Paul sur le chemin de Damas, voir *Actes* 9, 1-19.

478

À Avila-Pierre Sabourin

+

Vaudreuil, 31 déc[embre] 1905¹

Monsieur le Directeur,

Je regrette qu'un fâcheux contretemps m'ait empêché de me trouver aux funérailles de votre frère, avant-hier.

Pour lui, j'ai offert le sacrifice de la messe ce matin, et vous savez trop la part que je prends à votre deuil pour que je vous l'écrive en d'autres termes.

Bien à vous en N.S.
Lionel A. Groulx, ptre

1. 1 p. sur 1 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. ACDV, D 276.

479*

À Jean-Marie Phaneuf[Vaudreuil, fin décembre 1905]¹

1. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G. [1^{er} janvier 1906] : « [...] Merci de la dernière ». Lettre aussi attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 7 [avril] 1906 : « [...] Comme le cerf altéré je soupirais sans cesse après ces entretiens que tu me rappelles dans ta dernière de 1905 [...] » (2 ms.).

1906



480 *

À Ferdinand-Antonin Vuillermet

[Vaudreuil, début janvier 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de F.-A. Vuillermet de [juin 1905], 4 p. mss. Lettre attestée par F.-A. Vuillermet à L.G. [s.d. fin janvier – début février 1906] : « J'ai tardé beaucoup à répondre à vos bons souhaits du nouvel an. Les vœux que vous formez pour moi, je les accepte bien volontiers ; puissent-ils se réaliser [...] Tous deux nous travaillons à la même cause, celle des jeunes [...] J'ai lu avec plaisir les deux articles que vous avez écrit dans *Le Bulletin de Valleyfield*^a [...] Il faut que vous soyez vraiment très occupé. Votre silence est si long. Des mois ! des mois ! [...] » (1, 2, 3-4 mss).

^a Il s'agit de « L'Évangile des jeunes », publié en trois parties dans *Le Bulletin paroissial de Valleyfield*, sous la signature : L.A.G. F.-A. Vuillermet a lu les deux premières parties (vol. 4, n° 12 (décembre 1905) : 372-375 et vol. 5, n° 1 (janvier 1906) : 25-27). La troisième partie sera publiée le mois suivant (vol. 5, n° 2 (février 1906) : 47-50). Il existe un état manuscrit de cet article : *Méditations : [Saint-Jean et l'Évangile des jeunes]* : 9-44 mss. FLG 07 21.

481 *

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, av. 21 janvier 1906] ¹

1. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 22 et 30 janvier 1906 : « Le Québécois entend bien et il a du cœur, Astiscoua^a ! Quelle bonne fortune tu m'annonces. Un voyage l'an prochain [voir lettre n° 482] au pays de mes rêves et de mes amours [...] Laissons à la Providence le soin de nous réunir si Elle veut [...] toi qui t'occupes sans cesse des grandes œuvres de formation et de religion pour l'avenir [...] J'applaudis à tes succès comme aux bonnes idées de M. Chartier [...] prépare tranquillement ton programme de discussion pour le prochain congrès des collèges [voir lettres n°s 486 et 519, n. 10] – j'espère qu'on te verra – garde tes *mains potelées* pour faire de beaux "gestes" en cette circonstance [...] » (1 et 4 mss).

^a Allusion au rôle du chef huron Astiscoua tenu par Lionel Groulx dans la pièce de Sylvio Corbeil, *Chomedey de Maisonneuve*. Alfred Langlois y jouait le rôle principal (voir lettre n° 26 *).

À Émile Léger

+

Collège de Valleyfield, 11 janvier 1906¹

Mon bien cher Émile,

Un mot très à la vapeur. Pardonnez-moi de n'être point allé vous voir. Ce n'était pas dans mon programme malgré ce que je pouvais vous avoir écrit². C'est un voyage à Ottawa qui a mangé toutes mes vacances. J'ai reçu une lettre de M. Corbeil³ me faisant mander à tout prix. Et je suis allé à cause de la grande nouvelle que je vais vous apprendre et qui a nécessité ce voyage. Il faut savoir, mon bien cher, que Mgr me réservait comme étrennes mon « *ticket of leave* » pour Rome⁴. C'est donc entendu, je partirai à l'automne. Ne reste plus que la question financière à résoudre, et la Providence semble bien résolue à y pourvoir, sans que je me remue le moins du monde. M. Corbeil me souscrit cent dollars. C'est toujours ça.

Tous nos enfants sont revenus d'excellente humeur⁵. Que nous réservent ces six mois ?? À l'heure présente, toutes les préoccupations vont au concours⁶. Je n'ai pas trouvé les volumes⁷. J'ai cherché votre boîte au grenier sans la trouver.

Priez pour moi, Samedi, le 13. L'abbé L. aura 28 ans⁸.

Bien à vous *in Christo*, mon bien cher
Lionel

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe.

2. Voir les lettres nos 472 et 477.

3. Lettre du 28 décembre 1905, 1 p. ms. (voir lettre n° 475 *).

4. Cf. lettre n° 486.

5. Des vacances du jour de l'an, du 30 décembre au 8 janvier.

6. Il s'agit d'un concours visant à ramasser des fonds pour la nouvelle chapelle (voir lettre n° 489, n. 6).

7. Nous ignorons de quels volumes il s'agit. Cette lettre de Groulx est-elle une réponse à une lettre de É. Léger qui serait perdue ? Ou serait-elle une réponse à un message verbal transmis à Groulx par l'intermédiaire d'un ami commun ? Peut-être Louis Gosselin qui a rencontré Émile Léger à Montréal à la fin de décembre ou au début de janvier (voir lettre n° 477, n. 5).

8. Le compte est exact cette fois (voir lettre n° 188, n. 2).

À Antonio Perrault

[Collège de Valleyfield, 18 janvier 1906]¹

<...> Ainsi que je l'écrivais ce matin même à Antonio Perrault :

<...> quelle est donc notre folie que nous perdions si facilement de vue des vérités aussi simples ? Puisque notre action doit être en définitive essentiellement chrétienne, que chacun des camarades n'aura jamais sa pleine valeur dans nos cadres, étant donné la tâche que nous nous sommes marquée, qu'en autant qu'il représentera une véritable *unité* catholique, puisque le sens social est surtout fait de sens chrétien, et qu'un peu de dépense de logique irait peut-être jusqu'à établir la synonymie parfaite de ces deux termes, puisque après tout c'est uniquement pour le Maître, pour que le règne de son Évangile arrive, pour que notre jeune pays éprouve toute la force sociale du catholicisme, que nous avons promis notre jeunesse et notre vie à la Cause, comment pourrions-nous prétendre à la vérité, à la loyauté de nos convictions, et ne pas travailler du plus courageux de nos efforts et du plus pur de notre cœur, à nous imprégner, des pieds à la tête, du sentiment chrétien, à mettre Jésus-Christ et sa vie profondément dans nos âmes ? <...>

1. Extrait de la lettre n° 484, à Erle G. Bartlett, 18 janvier 1906. Lettre aussi attestée par A. Perrault à L.G., 19 janvier 1906 : « De tout cœur je vous remercie de la sympathique et si réconfortante lettre que vous venez de m'adresser. Je vous prie de ne plus jamais vous penser en faute à mon égard [...] Laissez-moi vous avouer, cher monsieur Groulx, comme il m'a fait plaisir de constater une fois encore que mes idées relatives à l'A.C.J. ne sont pas contraires aux vôtres [...] Vous avez bien raison de demander la publication fréquente dans *Le Semeur* d'articles qui mettraient sans cesse en lumière les idées de l'*Association* [...] Je prends note de votre excellent conseil et je vais y voir. Je relirai souvent les belles pages que vous venez de m'écrire sur l'état de nos mœurs politiques et sur le devoir des jeunes [...] » (1, 2, 5, 6 mss).

À Erle G. Bartlett

+

Collège de Valleyfield, 18 janvier 1906¹

Mon bien-aimé Erle,

Je veux t'écrire combien ma confiance renaît après les dispositions excellentes que j'ai rencontrées chez toi avant-hier soir. Je ne m'attendais

pas de les y trouver, et tu me pardonneras encore une fois de m'être mépris sur ton véritable état d'âme. Mais c'était peut-être aussi parce qu'elles étaient moins attendues qu'elles m'ont donné ce regain de courage que je me sens pour aller jusqu'au bout de notre travail de relèvement et de refonte. Les derniers jours ne m'ont vu si abattu que parce que je croyais ne pouvoir plus compter sur un concours qui me fut toujours donné si franc et si loyal que j'ai presque appris à ne savoir plus m'en passer.

Franchement, je me reprends à l'espérance, parce que vous avez décidé d'agir avec un entrain, dans des conditions, avec un sentiment de notre délabrement que je ne vous ai jamais vus, et parce que l'union de trois jeunes hommes ligués² pour ce que vous voulez accomplir est trop belle pour que Dieu ne la bénisse pas et ne la mène jusqu'au succès. Une condition reste à accomplir pourtant, mais vous ne l'aurez pas oubliée, et je suis sûr que vous aurez posé à la base de votre tentative, le recours à Dieu, et qu'hier, avant de vous séparer, vous vous êtes promis de travailler et de vous aider dans la prière et dans le sacrifice, et dans la prière et le sacrifice avant tout. Vous-mêmes, mes bien chers, ne mettez nulle part votre espérance si d'abord vous ne l'avez mise là. Oh ! comme j'ai peur que nous ne soyons descendus si loin que pour avoir trop rejeté de notre œuvre l'élément religieux. Ainsi que je l'écrivais ce matin même à Antonio Perrault, quelle est donc notre folie que nous perdions si facilement de vue des vérités aussi simples ? Puisque notre action³ doit être en définitive essentiellement chrétienne, que chacun des camarades n'aura jamais sa pleine valeur dans nos cadres⁴, étant donné la tâche que nous nous sommes marquée, qu'en autant⁵ qu'il représentera une véritable *unité* catholique, puisque le sens social est surtout fait de sens chrétien, et qu'un peu de dépense⁶ de logique irait peut-être jusqu'à établir la synonymie parfaite de ces deux termes, puisque après tout c'est uniquement pour le Maître⁷, pour que le règne de son Évangile arrive, pour que notre jeune pays éprouve toute la force sociale du catholicisme, que nous avons promis notre jeunesse et notre vie⁸ à la Cause, comment pourrions-nous prétendre à la vérité, à la loyauté de nos convictions, et ne pas travailler du plus courageux de nos efforts et du plus pur de notre cœur⁹, à nous imprégner, des pieds à la tête, du sentiment chrétien, à mettre Jésus-Christ et sa vie profondément dans nos âmes ?¹⁰

Du reste, mon bien cher, que pouvons-nous [nous]-mêmes sur une âme en dehors du travail de conviction que nous pouvons faire dans son intelligence ? Mais pour la détourner et pour la gagner, pour la changer définitivement dans le choix d'un état de vie meilleur, n'est-il pas vrai que nous ne valons alors que par la puissance de prières et de sacrifices que nous représentons devant le Maître ? que notre rôle se réduit à notre qualité de bon instrument qui fera que Dieu fera passer par nos mains les faveurs demandées pour ceux que nous aimons ? Et s'il t'en faut plus, cher Erle, je t'avouerai que je n'ai rien fait et rien obtenu dans ma vie, qu'en particulier dans ces derniers mois, je n'ai rien gagné pour ton âme, qu'en ces jours où

fortement remué par ces impulsions que le ciel nous envoie, ou alarmé des périls que je te voyais courir, je me suis senti soudainement rapproché de mon Maître, et que je l'ai prié avec cette foi, cette ardeur qu'une sorte de conscience de sa présence sensible nous rend alors facile, et qui fait que lui parlant cœur à cœur, avec larmes et avec instances, nous savons ne pas pouvoir être refusés. Crois-m'en quand nous avons pu Lui parler ainsi tout près nous ne gardons plus de doutes sur la toute-puissance de la prière.

Ce sont là des choses bien intimes et qu'on ne dit habituellement à personne. Mais comme tu me le rappelais l'autre jour, il y a autre chose entre nous que les relations de directeur à dirigé ; tu n'es pas seulement, comme je te l'ai déjà dit, mon *quasiment petit frère* – mais, puisqu'il faut que je te le dise, et c'est ce qui m'a rendu si pénible l'oubli de l'autre jour¹¹ – maintenant que les années me semblent comme avoir comblé quelque peu les distances, j'ai appris à te regarder comme mon premier et meilleur ami. Ce sont là de bien vieilles redites, mais tu aimes que je t'écrive toujours, même quand je n'ai pas autre chose à dire.

Ta dernière initiative¹², si tu y restes fidèle, me laisse aussi beaucoup espérer pour la guérison. Le dévouement, l'apostolat sont une belle route pour revenir à la foi. Deviens humble aussi toujours puisque c'est à eux, aux petits que Jésus révèle sa lumière. Ne te laisse plus arrêter par ta mauvaise objection que l'humilité conduit à la faiblesse et à la diminution de la dignité¹³. Va, mon bien cher, l'objection est ancienne, et tu vas voir que saint Thomas s'en préoccupait même de son temps. Voici en effet une citation¹⁴ que je trouve de lui, dans un ouvrage d'Henri Perreyve : « Nulle vertu ne contredit une autre vertu ; cependant l'humilité semble contredire la vertu de magnanimité, dont le propre est de tendre aux grandes choses que l'humilité cherche au contraire à fuir. Il paraît donc que l'humilité n'est pas une vertu ? » – Et après avoir posé¹⁵ son objection, le Docteur répond : « L'homme est fait pour atteindre de grands biens dont l'excellence et la beauté ravissent son intelligence et entraînent sa volonté. De là deux mouvements dans l'âme humaine : un premier mouvement de crainte, d'hésitation et même de désespoir à la vue des obstacles qui s'opposent à ce que l'homme atteigne ces grands biens ; et contre ce mouvement, Dieu lui donne la vertu de magnanimité, qui le relève, le fortifie, le porte en avant, et le pousse à saisir ce qui est beau, noble, dans les limites de sa raison. Puis un second mouvement, celui-ci plein de fougue, d'activité, d'ambition, qui peut égarer l'homme en le précipitant sans mesure vers l'objet de son désir ; et contre ce second mouvement Dieu lui donne la vertu d'humilité, qui tempère en lui l'appétit des grandes choses, encore dans la mesure de la droite raison. De telle sorte, conclut l'illustre docteur, que la magnanimité pousse l'âme vers les hauteurs, dans les limites de la sagesse ; et que l'humilité réprime cet élan, de peur qu'il ne se précipite vers son objet, contre la sagesse. Il en résulte évidemment que la magnanimité ne contredit nullement l'humilité, mais que ces deux vertus s'unissent en ce point qu'elles obéissent l'une et l'autre à la sagesse

et à la droite raison ». Et Perreyve ajoute : « Bien loin donc que l'humilité détruise la magnanimité, elle la suppose, puisqu'elle n'est donnée de Dieu ¹⁶ que pour la régler » ¹⁷. Et le jeune écrivain en appelle à l'histoire de l'humilité catholique comme confirmation éloquente de cette doctrine. Je te ferai voir tout le passage, s'il peut te faire quelque bien.

Ne te laisse pas trop effrayer non plus par les doutes qui doivent revenir t'assaillir toujours, à mesure surtout que tes efforts seront plus grands pour faire entrer la foi dans ton âme. Il faut bien que tu te résignes à les subir comme expiation de ce que tu peux avoir fait pour les avoir mérités. Chacun de ceux que tu repousses du reste avance ta victoire, puisque la foi dans cette partie d'elle-même où elle est une vertu doit être le fruit d'actes répétés transformés en habitude surnaturelle. Et puisque j'en suis à te faire des citations, n'as-tu pas remarqué dans *La Bonne souffrance* de Coppée ¹⁸, ce touchant passage où tu reconnaîtras ton pauvre mal : « Mes prières, écrit-il, je les avais oubliées et il m'a fallu de longs mois de maladie et de souffrances pour les balbutier de nouveau, pour repousser avec dédain toutes les vieilles énigmes passées ¹⁹ devant ma raison et pour tendre éperdument les mains vers le Père céleste dont je veux subir désormais avec obéissance, la mystérieuse volonté. Mais hélas ! malgré tous mes efforts pour remplir mon cœur d'humble confiance, je suis destiné, je le sens, à souffrir encore beaucoup par le doute ; et bien des fois, j'aurai besoin de me redire le mot immense que Pascal ²⁰ prête à Dieu lui-même : "*Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais jamais trouvé*". »

Reprends pour ta rénovation à toi-même comme pour celle de notre chère Action catholique, toutes les plus ferventes des pratiques que je t'ai déjà indiquées, et particulièrement celle du crucifix qu'il faudrait continuer peut-être indéfiniment jusqu'à ce que tu aies vu le succès de ce qui tient au cœur. Et ainsi nous vivrons notre vie, celle que trop d'évidences auxquelles nous ne pouvons pas échapper, nous montrent que là seul est la raison et le bonheur de notre existence. Ne laissons pas dire que trois ans à peine de travail, et encore d'un travail intermittent, ont suffi à nous lasser, et que le dévouement était un breuvage trop fort pour nos âmes fatiguées et désenchantées. Que d'autres finiront de croire aux plus saintes choses s'ils nous voient défaillir, et si nous avons cru déjà d'une foi si robuste au désintéressement qui ne désarme jamais, au dévouement qui se continue à travers tous les échecs et toutes les amertumes, que ce ne soit pas pour que notre foi nous abandonne au premier jour où nous en sentons le vrai besoin.

Mais non, nous allons nous ressaisir ; toi surtout, mon ²¹ bien-aimé Erle, et ce jour-là le sacrifice volontairement accepté de mes joies humaines les meilleures, les plus pures, les plus légitimes et les [plus] profondes, aura cessé, et ainsi que je te l'ai promis et si tu me le permets, je te presserai sur mon cœur comme jamais encore je ne l'ai fait.

1. 6 p. sur 3 f. (26 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature. Seul un paraphe indique la fin de la lettre. Deux types de variantes dans cette lettre : celles à l'encre noire semblent contemporaines de la lettre, les autres à la mine de plomb sont probablement de beaucoup postérieures. Pour l'établissement du texte, nous n'avons pas tenu compte des corrections à la mine de plomb qui ne se trouvaient pas sur la lettre à l'origine, sauf si nécessaire, mais nous les indiquons dans l'annotation. Voir, par exemple, notes 5 et 14 ; aussi Introduction III : cxxi. Un extrait de cette lettre a été publié au chapitre « L'action sumaturelle » d'*Une croisade...*, 1^{re} éd. : 69 et 2^e éd. : 85-86. On trouve un état manuscrit de ce même extrait dans *Art-Notes* : 50 ms., ainsi identifié par Groulx : « Lettre de L'A[bbé] G. à E. Bart[lett], 18 janvier 1906 ».

2. Il s'agit de Erle G. Bartlett, de Philiza Perras et, peut-être, d'Aldéric Leduc. L'« union » dont il est question est une petite « ligue de prières et de sacrifices », initiative de E.G. Bartlett, comme le mentionne Groulx un peu plus loin dans cette lettre. Initiative prise au milieu de la crise qui secoue l'Action catholique depuis l'automne précédent. Groulx raconte la façon dont est née cette petite ligue au chapitre « Les épreuves » d'*Une croisade...* (1^{re} éd. : 215-217 et 2^e éd. : 236-238). Sur les difficultés de l'A.C. en 1905-1906, voir lettre n° 490, n. 2.

3. Début du texte dans *Une croisade...* : Puisque notre action

4. *Une croisade...*, 1^{re} éd. : dans nos cadres qu'en autant
Une croisade..., 2^e éd. : qu'autant

5. Dans la lettre originale : qu'en autant

Rature postérieure à la mine de plomb : en

6. *Une croisade...* : et qu'une dépense

7. *Une croisade...* et *Art-Notes* : c'est pour le Maître

8. Ajout en interligne : et notre vie

9. *Une croisade...* : de nos cœurs

10. Fin de l'extrait publié dans *Une croisade...* et transcrit dans *Art-Notes* : dans nos âmes ?

11. Erle G. Bartlett a-t-il oublié d'offrir ses vœux d'anniversaire à Groulx le 13 janvier, comme il avait l'habitude de le faire ? Voir *Journal* : 676 ; aussi E.G. Bartlett à L.G., 13 janvier 1903, 2 p. mss.

12. Voir *supra*, n. 2.

13. Ajout en interligne : de la dignité.

14. Écrit : Voici en effet l'effet que je trouve de lui – Puis corrige à la mine de plomb : une citation (voir *supra*, n. 1).

15. Ajout en interligne à la mine de plomb : avoir (voir *ibid.*).

16. Écrit : que de Dieu – Puis rature à la mine de plomb : que (voir *ibid.*).

17. *Sancti Thomae Aquinatis Summa Theologica*, secunda secundae, quaestio CLXI, articulus primus, « De speciebus modestiae, et primo de humilitate ». Voir H. Perreyve, *Entretiens sur l'Église catholique*, Paris, Charles Douniol, 1865, xxviii, 372 p., II : 159-161.

18. Cf. François Coppée, *La Bonne Souffrance*, Paris, Alphonse Lemerre [s.d.], 266 p. : 101.

19. La citation est loin d'être textuelle. Dans *La Bonne Souffrance* : posées

20. Blaise Pascal, *Pensées*, 7^e partie, CXXIX selon le classement de Léon Brunschvicg. Voir le tome 1^{er} de l'édition dans la collection « Le Livre catholique », Paris, Georges Crès, 1916, XXXI, 327 p. : 323 : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé. » – La première grande conférence de Groulx à l'Académie Énard pour l'année scolaire 1905-1906 a été une étude sur *Pascal* en octobre 1905. 16 p. (20 cm x 13 cm). Olographe. FLG 08 18. Étude mentionnée dans le « Rapport annuel du président » de l'Académie Énard, *Annuaire...*, n° 11, 1905-1906 : 47.

21. Écrit d'abord, puis corrige : le bien-aimé

485 *

À Georges-Étienne Boileau

[Collège de Valleyfield, ca 23-24 janvier 1906] ¹

1. Lettre attestée par G.-É. Boileau à L.G., 25 janvier 1906 : « J'ai reçu ce matin les quelques mots que tu as daigné m'adresser, ainsi que l'invitation à une bonne œuvre^a. J'aurais aimé à y contribuer d'une manière effective [...] Je t'envoie peu, mais je dois te dire que c'est de tout cœur [...] J'espère avoir ta visite ici avant ton départ pour Rome [...] » (1, 2 mss).

^a De quoi s'agit-il ? De deux choses, l'une. Ou bien il fait allusion au concours alors en vigueur en vue de ramasser des fonds pour la nouvelle chapelle du Collège de Valleyfield (voir lettre n° 489, n. 6). Ou bien Groulx a demandé à l'ex-compagnon de Sainte-Thérèse de contribuer dans la mesure de ses moyens au financement de son voyage d'études en Europe. L'on sait que Sylvio Corbeil vient de lui accorder 100 \$ (voir lettre n° 482). D'autre part, trois autres ex-Thérésiens, les abbés François-Xavier Laurendeau, Alfred Émery et Onésime Boyer lui offrent « des honoraires de messes de 50 sous » (*Mes mémoires*, I : 110 ; voir lettre n° 519, n. 16). Puisque G.-É. Boileau offre à Groulx un « trentain » (voir lettre n° 491 *), donc une somme de 15 \$, il est plus probable que ce soit en vue de son voyage à Rome, d'autant plus qu'il y fait allusion. D'autre part, le concours est déjà terminé lorsque Groulx lui réclame l'argent que G.-É. Boileau n'avait pas inclus dans sa lettre (voir *ibid.*), et il est exclus que Groulx ait pu avancer une somme de 15 \$ à même ses maigres émoluments. Plus tard, pendant l'été, G.-É. Boileau lui écrira : « Quand pars-tu pour Rome ?... J'ai des messes pour toi à condition que tu viennes les chercher ici. » (Carte postale à L.G. [31 août 1906]). L'on sait que Groulx a demandé aussi une contribution à au moins un autre ancien de Sainte-Thérèse, Rodrigue Lauzon, qui lui enverra 10 \$ (R. Lauzon à L.G., 26 septembre 1906 : 2-3 mss ; voir tome II).

486

À Émile Chartier

+

Collège de Valleyfield, 31 janvier 1906 ¹

Mon bien cher ami,

Je ne sais plus comment vous remercier de tous ces colis postaux qui m'arrivent depuis quelques jours. « C'est épatant », ce que vous êtes bon, pour employer une exclamation de l'auteur d'« Au pays de douce France ». Que n'ai-je eu, au printemps dernier, les précieux articles du *Prêtre éducateur* ² ? Mon travail en eut été moins incomplet et donc j'aurais un peu moins mal servi la bonne cause. À l'heure actuelle, j'ai les bras engourdis à la besogne et je ne pourrais guère rédiger quelque chose qui vaille. Revenez-nous, au plus tôt, pour travailler ferme. Il faut augurer

fort peu du prochain congrès des Collèges³. On paraît fermement résolu à batailler autour de procédés de correction et des futiles questions du programme du Baccalauréat. Et du reste, quels sont bien les pouvoirs de cette assemblée de professeurs ? Peut-elle aborder les questions d'éducation générale ? n'est-elle qu'un corps purement délibératif ? J'ai cherché vainement autour de moi une réponse quelconque à ces deux points d'interrogation. On me paraît renseigné comme ceux qui ne le sont pas. Ces incertitudes, l'impossibilité à peu près absolue de me trouver des secondeurs⁴ m'ont presque fait abandonner le projet de pérorer autour de la « préparation au rôle social »⁵. Il vaut mieux paraître muet que maladroit. Quand vous reviendrez, dans à peine deux ans, avec la belle préparation de vos études, l'autorité que votre talent ne tardera pas à vous acquérir, vous serez l'homme pour aller en avant et que tous les secrets amis attendent. J'aurai pour lors été reprendre votre place sur des bancs où j'aurais dû passer depuis longtemps. C'en est fait, Mgr Énard m'a donné mon « *ticket of leave* »⁶, comme étrennes, le 30 décembre dernier. Je pourrai partir à l'automne ; il ne me reste plus qu'à compléter certains arrangements financiers, et avec l'aide de la Providence qui m'a aidé jusqu'ici, comme une bonne mère, je m'embarquerai pour Rome et pour Paris⁷.

Votre dernier article à *La Vérité*⁸, a beaucoup fait causer même autour de moi, où l'on n'a pas coutume de prendre feu comme du tondre⁹. On vous donne raison et l'on vous applaudit. Vous avez justement noté tout le chemin qu'a fait, depuis ces dernières années chez nous, je ne dirai pas le sentiment antifrançais, mais cette attitude de *Libre examen* et de prudente défensive devant les hommes et les choses de France¹⁰. Il est bien temps que nous soyons de chez nous. Et je crois que cette « défrancisation », se fait en somme au profit du vrai sentiment national. J'ai toujours cru que si notre patriotisme a été si longtemps peu profond, c'est qu'il était fait d'éléments trop exotiques et que nous avons trop longtemps donné à la France un amour prépondérant que ne lui méritaient ni le présent ni l'histoire. Ce qualificatif de « Français en exil », que nous ont donné parfois les cousins de Paris, et contre lequel protestait toujours si énergiquement le regretté Tardivel, nous a été attiré, il faut bien le dire, par quelques-uns de nos publicistes qui ont exagéré nos sentiments et qui nous ont compromis pour satisfaire leur passion des petits bouts de ruban, ou parce qu'ils voyaient dans l'influence française un appoint précieux à leurs petites tentatives *radicailles*¹¹. Pour une fois, nous nous émancipons, et c'est dans le bon sens du mot. Et ce qui effraie nos francisçons canadiens, c'est bien que le mouvement part du clergé, le gardien-né de l'arche sainte du patriotisme canadien-français. Le vénérable Langlois n'en revenait plus quand il commenta l'automne dernier la lettre de l'abbé Comtois¹² à *La Croix* de Paris. Et n'ai-je pas entendu, de mes deux oreilles, Son honneur le juge Routhier¹³, parlant devant les élèves du Séminaire Sainte-Thérèse, en novembre 1905, dénoncer le « péril français » comme étant à l'heure

présente, le grand péril de la nationalité canadienne-française, plus à craindre, s'écriait le juge, que le péril impérialiste et que le péril américain ? Et le juge ne fut pas lapidé !!! Et pourtant, si de telles paroles avaient retenti, il y a seulement deux ans, eut-on été sûrs que les fervents patriotes n'auraient pas couru aux cailloux ?

Le Semeur s'il vous parvient vous apportera un excellent article d'Antonio Perrault¹⁴. Le président prend de plus en plus conscience des réels besoins de l'Association à l'heure actuelle si l'on ne veut pas donner tête baissée dans une crise. Il se prononce carrément contre l'enrôlement en masse et doit voir à ce que la rédaction de la revue s'occupe surtout d'articles de formation générale. Pourvu qu'il trouve des plumes derrière lesquelles il y ait de véritables âmes d'apôtre. Les « sujets académiques », n'ont rien à faire, à mon sens, dans une besogne de cette nature, et où toute la force de ce qui s'écrit réside dans le sentiment dont la page palpite.

Nous reprendrons après-demain le dernier semestre de l'année ; le dernier pour moi d'ici quelques années. Je ne sais plus quel sentiment prendre et garder devant cette pensée du prochain départ. Je ne voudrais pas m'avouer que j'éprouve quelque lassitude par suite d'une tâche trop déprimante depuis ces trois ans. Je sais si bien que je garde toujours à la jeunesse la ferveur inlassable de mes premiers dévouements. Et néanmoins, je sens tout le profit que j'aurai à aller refaire mon corps, mon âme, mon cœur et ma tête. J'aurai d'ici à la fin de cette année de graves préoccupations, surtout aux environs de Pâques, quand il me faudra prononcer sur l'avenir de quatre jeunes hommes, quatre de mes Actionnaires¹⁵, et cela pour la première fois depuis que je suis directeur de jeunes gens. Priez bien, n'est-ce pas, mon bien cher, pour mes vocations ? Ce sont mes plus chéris que j'ai à éclairer et à lancer dans la vie.

Je vis toujours avec vous. Je vous vois souvent penché sur votre lourde tâche, soutenu par l'espoir des prochains services aux jeunes et je prie le doux Maître, qu'il vous soutienne, vous éclaire et vous garde à la Cause.

Je demeure toujours affectueusement à vous mon bien cher

in Christo Jesu
L. A. Groulx, prêtre

1. 4 p. sur 2 f. (26 cm x 21 cm). Olographe. ASSH. Sous la date, É. Chartier a inscrit le lieu et la date de la réception de la lettre : « Paris, 11 février 1906 ». Réponse à la lettre de É. Chartier du 31 décembre 1905, 4 p. mss.

2. Voir lettre n° 467, n. 27.

3. Congrès de l'enseignement secondaire, voir lettres nos 467 et 519.

4. Anglicisme. Au lieu de « secondeur », il faut écrire « second proposeur » ou encore « coproposant ». En tant qu'écrivain, Groulx n'est pas arrivé du premier coup à la correction ; comme pour son style, il lui a fallu travailler ferme. Voir Olivar Asselin, *L'Œuvre de*

l'abbé Groulx, Conférence faite à la salle Saint-Sulpice, à Montréal le 15 février 1923 sous les auspices du Cercle d'Action française des Étudiants de l'Université de Montréal, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923, 96 p. : 69-74. La meilleure façon d'apprendre est encore d'enseigner. Groulx se lancera bientôt dans une série d'articles sur « Le parler canadien », dont certains seront précisément consacrés à « L'anglicisme » (26 mai et 2 juin 1906), un autre, à « La prose de nos députés », truffée d'anglicismes (9 juin 1906), suivi de celui sur « La prose de nos journalistes », dans lequel Groulx affirme que « le véhicule le plus néfastement actif de l'anglicisme et du franco-algonquin parmi nous, c'est sans contredit le journal quotidien » (16 juin 1906). Suit un article sur « L'anglicisme parmi les hommes de commerce et parmi le peuple » (23 juin 1906), etc. Sur ces articles voir lettres n^{os} 494 * et 502 *.

5. À ce sujet, voir lettre n^o 519, n. 19.

6. Cf. lettre n^o 482.

7. Sur son voyage à Rome, voir lettres n^{os} 509 * et 519.

8. Émile Chartier, « Au pays de "douce France" », *La Vérité*, vol. 25, n^o 29 (27 janvier 1906) : 228-229 ; 17 février 1906 : 252 ; 5 mai 1906 : 341. Chartier y parle de la loi sur la séparation ; des échos du Canada en France, en particulier la tournée de Sarah Bernhardt au Québec ; sur ce que les Français croient sur le Canada ; enfin, de ce que Chartier lui-même pense de la France. Un exemple : « [...] un voyage d'études scolastiques à Rome est encore la meilleure préparation aux Universités françaises, ne fût-ce que pour y acquérir... un peu de pondération dans le jugement ». (Cf. tome II, lettre du 16 octobre 1906 à Émile Chartier)

9. Tondre : bois pourri, sec, utilisé comme amadou (L.-A. Bélisle, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*).

10. Voir ses articles sur « Le parler canadien » dans *l'Album universel*, surtout ceux des 17 avril, 5 et 19 mai 1906 (voir lettres n^{os} 494 * et 502 *).

11. Qui cette allusion vise-t-elle ? Évidemment, des jeunes du *Nationaliste*, et des rédacteurs et collaborateurs de différentes feuilles libérales comme Godfroy Langlois ou Louis-Honoré Fréchette, ou encore le Français Édouard Charlier, rédacteur des *Débats* de janvier à octobre 1903.

12. Alfred-Odilon Comtois (1876-1945), né à Trois-Rivières, est professeur de philosophie au séminaire de cette ville avant d'en devenir le quatrième évêque (1935-1945). À la demande de son évêque, Mgr Cloutier, il a préparé, sur les répercussions au Québec de la situation religieuse de la France, un travail que *La Croix* de Paris a inséré et que *La Croix* de Montréal reproduit (« NN. SS. Bruchési, Cloutier et Legal et les conséquences, au Canada, de la politique anticléricale de la France », *La Croix* (Montréal), vol. 3, n^o 34 (28 octobre 1905) : 1-2). L'abbé ne s'embarrasse pas de circonlocutions : « Nous en sommes à nous demander si l'œuvre de déchristianisation n'est pas un fait accompli chez vous, et nous doutons s'il y a encore du patriotisme en France [...] La charité de la part des gouvernés comme de la part des gouvernants, charité qui se manifeste chez ceux-ci par le respect de la liberté, et chez ceux-là par le respect de l'autorité, tel est, à notre sens de catholiques, le seul point d'appui, le seul vrai bien de la société. Qui dira que ce double respect existe en France ? L'autorité est morte, en voulant nier Dieu [...] Nous commençons à croire, au Canada, que la France porte en elle un germe de mort, et nous avons peur qu'elle nous communique son mal. Nous nous défions maintenant de tout ce qui vient d'elle : ses hommes et ses livres, nous les tenons en suspicion. Nous redoutons toujours le poison dans tout ce qu'elle nous envoie ; et nous disons : quelque chose de bon peut-il venir de cette nouvelle Samarie ! [...] Les Sociétés Herbettes, la Loge de l'Émancipation et la Ligue de l'enseignement sont les derniers produits de nos relations avec la France. N'avons-nous pas le droit de nous défier ? [...] La Nouvelle-France veut vivre ; c'est pourquoi elle ne désire plus l'union politique, ni même les relations de simple amitié avec la vieille France. Les derniers événements de là-bas ont beaucoup contribué à précipiter chez nous ce courant d'idées déjà existant, et à produire dans l'âme populaire ici un réveil du sentiment de notre personnalité, ou plutôt de notre nationalité distincte. Nous ne nous reconnaissons plus ni le

même caractère, ni les mêmes aspirations que nos cousins d'outre-mer, et nous tenons à l'affirmer, nous voulons qu'on le sache partout, même en France. » L'abbé n'en garde pas moins pour la France « un profond amour et un inaltérable attachement ». Cette France-là, c'est sans doute la France historique et catholique.

Le Canada, organe du parti libéral, « s'inscrit en faux » – probablement par la plume de Godfroy Langlois – contre l'article de l'abbé Comtois, « surtout en ces jours d'entente cordiale où Français et Anglais collaborent fraternellement à l'œuvre féconde de la civilisation universelle, de la liberté mondiale et du progrès de l'esprit humain ». La langue anglaise est une nécessité en Amérique. Le drapeau tricolore français n'a pas été remplacé par le Carillon-Sacré-Cœur, malgré la campagne de *La Croix* de Montréal. Sur le sujet délicat de l'évolution politique et idéologique de la France contemporaine, *Le Canada*, invoquant habilement l'autorité du P. Maumus, un dominicain qui, en 1892, avait soutenu théologiquement le ralliement à la république et qui, en 1898, avait osé écrire : « Pour l'amour de l'Église, ne soyons pas des cléricaux », fait les observations suivantes : « La province de Québec veut rester étrangère aux vicissitudes politiques, aux querelles religieuses qui se produisent au Parlement français ; il est vrai que la foi de notre population se sent heurtée par certaines lois votées au Palais-Bourbon, mais les Canadiens français élèvent leur amour pour la France au-dessus des contingences parlementaires pour penser aux grands ancêtres, au rôle glorieux de notre vieille mère-patrie à travers le monde et l'histoire, à son éclatante souveraineté dans les arts, dans les sciences et dans les lettres, au rôle du soldat de la Liberté et du Progrès qu'elle a joué sous tant de soleils, à sa Révolution qui a émancipé l'humanité et sur laquelle le Père Maumus a écrit de si belles pages, enfin à son patriotisme moral, à ses siècles de traditions si honorables, à son génie dont les empreintes sont ineffaçables. » Voir [Godfroy Langlois], « La Province de Québec. Le souvenir de la France. Le drapeau tricolore. La langue anglaise », *Le Canada*, vol. 3, n° 181 (3 novembre 1905) : 4. Sur Maumus : Georges Weill, *Histoire du catholicisme libéral en France, 1828-1908* : 215, 220, 227, 287.

La Vérité réplique au *Canada* qu'elle assimile aux *francisçons*, en réfutant ses affirmations sur le Carillon-Sacré-Cœur : « Nous mettons au défi l'écrivain du *Canada* de nous nommer les membres de l'épiscopat qui ont condamné le groupement autour du drapeau national. Nous voudrions bien connaître aussi les esprits dirigeants qui ont également condamné ce projet [...] Nous pouvons affirmer que le drapeau national est bel et bien en voie d'être adopté par les masses. » Voir Paul Tardivel, « Les phases d'une adhésion », *La Vérité*, vol. 25, n° 18 (11 novembre 1905) : 139.

Voici ce que dira *Le Nationaliste* à propos du rejet de la France contemporaine : « Il n'y a pas longtemps qu'un prêtre, M. l'abbé Comtois, professeur de philosophie au séminaire des Trois-Rivières, écrivait à la "Croix" de Paris, avec l'approbation et presque au nom de son évêque, une violente diatribe antifrançaise qui fit les délices de nos bons cagots. Dans cette lettre, M. Comtois, confondant la France avec le combisme et la franc-maçonnerie, allait jusqu'à laisser entendre que le jour viendrait peut-être où les Canadiens-Français, par haine de leur mère-patrie, préféreraient l'anglais au français. Il n'y a pas des siècles non plus que le Raphaël Gervais de la "Nouvelle-France" se demandait à son tour si nous ne devrions pas renoncer à notre langue pour mieux perdre contact avec la France contemporaine. Nous avons été les premiers, au "Nationaliste", à dénoncer ces esprits malades, ces cœurs secs, qui, en supposant juste leur conception du rôle de la France, auraient encore la honte de maudire leur mère. » Voir « Bravo, Monsieur l'Abbé Roy », *Le Nationaliste*, 27 mai 1906 : 4.

13. Voir « Visiteurs distingués à Sainte-Thérèse. S.G. Mgr Bruchési et M. le juge Routhier sont les hôtes du séminaire », *La Presse*, vol. 22, n° 5 (7 novembre 1905) : 7. Malheureusement, le discours de Routhier n'est pas reproduit.

14. Voir Antonio Perrault, « Un souhait », *Le Semeur*, vol. 2, n° 5 (janvier 1906) : 89-95.

15. Sûrement Erle G. Bartlett, Arthur Goyette et Aldéric Leduc. Le quatrième est soit Napoléon Aumais, soit Séverin Sabourin, mais plus probablement le premier. Nous ne croyons pas que Groulx fasse allusion à son demi-frère Charles-Auguste Émond, également

finissant, qui se dirigera vers le notariat. C.-A. Émond a-t-il, un moment songé au sacerdoce ? C'est en tout cas ce que suggère Erle G. Bartlett à Émile Léger, en le prévenant toutefois que ses prédictions peuvent se révéler non fondées puisque les intentions de ceux dont il parle sont bien secrètes. Selon lui, C.-A. Émond se destinerait au clergé du diocèse de Valleyfield (26 mars 1906 : 5 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger). Voir lettres n^{os} 503 et 513.

487 *

À Bernardin Boutet de la Chevrotière

[Collège de Valleyfield, ca 5-6 février 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de B. Boutet de la Chevrotière du 27 janvier 1906, 4 p. mss, dans laquelle il demande à Groulx de faire des démarches auprès de la direction du collège pour qu'on lui permette d'y passer ses examens de philosophie (il suit des cours privés). Lettre attestée par B. Boutet de la Chevrotière à L.G., 9 février 1906 : « Votre bonne lettre m'est arrivée avant-hier, lettre qui m'annonçait l'heureuse nouvelle que je souhaitais de toute mon âme. Je ne puis trouver d'expression assez belle et assez éloquente pour vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'immense faveur que vous m'avez obtenue de Monsieur le Supérieur [...] J'espère bien aussi que lorsque je me rendrai passer mon baccalauréat de philosophie, à votre Séminaire^a, vous n'aurez pas à rougir de moi [...] » (1, 2 mss).

^a Dans une lettre subséquente, B. Boutet écrit qu'il ne se présentera pas cette année-là aux examens (12 avril 1906 : 7-8 mss).

488 *

À Arthur Pigeon

[Collège de Valleyfield, ca 9-21 février 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Pigeon du 8 février 1906, 7 p. mss. (Sur la première page, note postérieure de Groulx : « Arthur Pigeon, devenu le Chanoine Pigeon, mort curé de Huntingdon. ») Groulx a cité un extrait de cette lettre de A. Pigeon, alors chez ses parents en congé de maladie, dans *Une croisade...* : « Vous désirez savoir comment j'ai pu souffrir [...] je me suis résigné à mon sort en jeune homme chrétien. » (1^{re} éd. : 86-87 et 2^e éd. : 101) ; sur Arthur Pigeon, aussi *ibid.*, 1^{re} éd. : 84-86 et 2^e éd. : 98-101, et lettres n^{os} 466, n. 5, 469, n. 8 et 471, n. 7) Lettre attestée par A. Pigeon à L.G., 22 février 1906 : « J'ai reçu votre lettre ; elle m'apporta la joie, le courage et l'amour que vous deviez demander pour moi du haut de l'autel. Je ne saurais trop vous remercier de cette missive [...] » (1-2 mss).

+

Collège de Valleyfield, 13 fév[rier] 1906 ¹

Mon bien cher Émile,

Vous avez l'ironie on ne [peut] plus charmante. Et votre succès devient indéfinissable quand celui qui a le bonheur de lire votre prose – car malgré tout cela reste de la prose – cherche au-dedans de lui-même, sans arriver à trouver le moindre quelque chose, ce qui peut bien lui valoir une pareille averse de compliments aigres-doux. Et vous touchez presque à un triomphe de Capitole quand le pauvre correspondant, se rend dans sa pauvre conscience d'honnête homme, le témoignage irréfragable d'avoir écrit une lettre, puis une autre lettre, l'une courte, mais l'autre très longue, l'une qui lui a coûté toute une veillée du 30 décembre ² prolongée jusqu'à 11 onze heures et demie, et qu'en lisant ce débordement de fine ironie, il ne peut s'empêcher de songer sans sourire, que cette grande dépense de sel est sans doute une habile tactique pour l'autre de se défendre, sans en avoir l'air, d'avoir été soi-même, oh ! très peu... mais enfin... quelque peu négligent. Il est si commode d'avoir l'air de n'avoir rien reçu. Les malles de Sa Majesté, vous écartent si facilement les meilleures lettres, et elles ne sont pas obligées de savoir qu'il y a quelque part des *alambics* pour distiller le fin alcool de l'ironie sur les correspondants victimes de leurs distractions. Et voilà comment la correspondance vous devient la plus douce des tâches. Vous n'avez qu'à écrire une lettre contre deux qui vous arrivent et si quelque exigeant trouve à se plaindre, on le renvoie tout doucement à la mauvaise administration du service des postes.

Tout cela, mon cher Émile, pour vous dire – sans ironie cette fois – qu'à part mon court billet de la mi-janvier, je vous ai bel et bien écrit le 30 décembre, avant de partir pour Vaudreuil, une longue lettre qui a été vue par Erle et Louis ³, sur mon pupitre, et qui m'avait coûté une laborieuse veillée d'écriture où vous n'avez pas eu la moindre part. Cela faisait quinze jours que je me rabattais sur la préparation de vos examens, pour m'expliquer un peu votre incroyable négligence, quand l'autre jour, pour me consoler sans doute, vous m'avez adressé le billet doux que vous savez. Courbez la tête en parfait sulpicien que vous êtes, et avouez votre tort.

Et vous voulez des nouvelles ! Des nouvelles ! Vous resterez donc toujours femme et... athénien ⁴ (ce dernier qualificatif pour vous consoler de l'autre) ? Que puis-je vous apprendre que vous ne sachiez déjà ? Vous vous plaignez de ne rien recevoir et j'entends dire de tous côtés qu'on vous écrit. Ne savez-vous pas du reste qu'il faut vivre dans un milieu pour ne pas savoir ce qui s'y passe, et qu'on ne sait bien qu'en province ce qui se passe à Paris ? La grosse, pour ne pas dire la très grosse nouvelle de ces

tout derniers jours, c'est celle du concours fameux où ma modestie bien connue m'empêche de vous dire que j'ai triomphé [de] ⁵ tous mes redoutables concurrents. Ce triomphe a bien amené quelques frottements entre certains élèves. Mais vous savez les frottements font disparaître parfois certaines aspérités et à la fin on fraye ensemble comme de douces billes d'ivoire. Encore pour une fois, ce sera le résultat. Dans deux jours au plus les flots seront baissés, il se fera un grand calme, et la chapelle du Sacré-Cœur bénéficiera d'un cadeau de 1140.00 dollars – si j'ai bien entendu le chiffre exact au milieu des acclamations triomphales qui m'*enivraient* les oreilles ⁶.

Les nouvelles à l'A.C. sont quelconques. Il s'était fait au retour des vacances, un mouvement des plus sérieux pour entreprendre un grand travail de réorganisation ⁷. Le concours a monopolisé malheureusement toutes les énergies jusqu'à ce jour. Pour ce qui est de moi, je comprends que mon rôle m'impose de me retirer graduellement de l'œuvre. Mon influence jusqu'ici a peut-être trop contribué à faire prendre à quelques-uns une conception de vie pour laquelle ils n'avaient ni l'intelligence ni le cœur qu'il faut. La formation aux devoirs de l'Action catholique est une formation qui ne s'impose pas de l'extérieur, mais que chacun se donne par un travail intime, accompli sous l'influence de la grâce, en bataillant pour prendre des convictions et pour les résoudre en actes pratiques. Nul ne peut et ne doit vivre cette vie pour un autre. Et si l'œuvre doit subsister l'an prochain ⁸, il faut qu'elle s'initie graduellement à vivre d'une vie indépendante, pour savoir se passer de nous, quand nous ne serons plus là personne pour la porter sur nos épaules. Actuellement le corps n'a pas de vie une, mais il reste des unités très vivantes, très actives, très convaincues, et j'espère malgré tout en le secours du Bon Maître qui ne laissera pas périr son œuvre, si elle peut faire du bien.

Erle fera sa retraite dans d'excellentes dispositions, à ce qu'il me paraît. La grande affaire l'a beaucoup occupé au retour des vacances. Pour lui, il y a toujours la question de foi. Voilà ce pour quoi, il faut d'abord prier. Il faut obtenir qu'il devienne humble pour que la foi lui revienne. Il en aura tant besoin pour voir clair dans sa décision. c'est une de ces graves circonstances de la vie où il faut toute sa raison et toute sa foi. Le cher enfant est plein de bonne volonté, mais vous saurez un jour, ou plutôt, je vous souhaite de ne jamais apprendre, par une expérience douloureuse où l'on gémit, sans pouvoir plus, de son impuissance, combien de telles guérisons sont lentes à s'accomplir et ce qu'elles coûtent de sacrifices !

L'Abbé qui vous a donné de si épatants renseignements sur les choses de Valleyfield n'est qu'un fumiste. Je ne connais rien de nouveau sur l'écoeurement des P. Eudistes ⁹. Ce que l'on remarque chez les élèves, c'est que tous semblent partager la lassitude des finissants. Tout manque de vie et d'élévation. C'est le symptôme le plus alarmant. Tous les amis le constatent sans pouvoir en trouver la cause certaine. Josaphat est encore à demi malade. Pigeon est chez lui à Montréal. Erle a fait une maladie de

huit jours. Auguste est revenu bien faible. Aldéric¹⁰ ne se rendra qu'à grand'peine à la fin. Les autres sont bien. Les nouvelles ne sont pas plus mauvaises que cela. Vous voyez que la vie a encore ses amertumes et ses désenchantements. Il fait bon encore d'avoir une chapelle à portée de soi et de dire la messe tous les matins. Sans quoi... Toutes sortes de rumeurs circulent ici autour du nom de Mgr¹¹. Mais elles nous viennent de Québec et de Montréal et ça ne vaut guère plus qu'un potin de grande presse.

Je n'ai pas vu mes chéris depuis assez longtemps. Le concours ne permettait plus depuis une quinzaine de parler d'autre chose. C'eût été semer dans l'air. Avril s'en vient toujours avec sa formidable retraite. Vous faites bien de m'assurer que vous priez pour moi et pour mes chers finissants. Nous aurons conférence d'Arnould à la S. Thomas¹² et petite opérette « À Clichy ». Je suis toujours débordé de travail. Actuellement je suis attelé à un sermon¹³ et à une conférence pour l'Académie Énard. Je parlerai de la volonté dans la formation sociale¹⁴. Un beau sujet n'est-ce pas ?

Ne nous oubliez pas, cher Émile. J'irai vous voir pendant le carême. J'y compte et je me le promets.

Priez bien pour votre pauvre isolé d'ami et ne me maltraitez plus.

In Christo Jesu
L'Abbé Lionel

Si j'ai oublié quelques nouvelles, vous me le ferez savoir.

L.

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 5 février 1906, 3 p. mss.

2. Lettre n° 477.

3. Erle G. Bartlett et Louis Gosselin.

4. Le *Nouveau dictionnaire national* de Bescherelle aîné dit : « On applique souvent ce nom aux gens qui se font remarquer par un esprit léger et frivole. »

5. Groulx écrit : triomphé sur

6. L'on peut lire dans *Le Bulletin paroissial* : « Le concours organisé par les élèves du Collège, au bénéfice de leur chapelle du Sacré-Cœur, a rapporté \$1,125.00 » (vol. 5, n° 3 (mars 1906) : 16). *Le Progrès de Valleyfield* indique la même somme, puis : « Dans le cours classique, les champions ont été les élèves de Rhétorique. » (« Notes locales », vol. 28, n° 24 (jeudi, 22 février 1906) : 5.) Groulx a déjà mentionné ce concours dans ses lettres des 28 décembre 1905 et 11 janvier 1906 au même (lettres n°s 477 et 482, n. 6).

7. Voir lettres n°s 484 et 490.

8. Elle survivra, mais à peine, beaucoup plus modestement et encore plus secrètement si c'est possible, pour connaître finalement une période de désorganisation (voir tome II).

9. Émile Léger, qui lui demande de le renseigner à ce sujet, lui rapporte ce que l'abbé Louis Phaneuf (frère de Jean-Marie, *DBCCF*, II : 475) lui a appris, à savoir que les Pères

Eudistes « sont à bout de patience. Valleyfield leur pèse aux épaules. Les élèves sont mécontents » (5 février 1906 : 3 ms.). Il y a eu effectivement quelques conflits entre les Eudistes et les autorités collégiales. En septembre 1908, les Eudistes auront tous quitté le collège.

10. Josaphat Hamelin ; Arthur Pigeon ; Erle G. Bartlett ; son demi-frère, Charles-Auguste Émond, que Groulx était allé reconduire à Vaudreuil le 9 décembre (voir lettre n° 472) ; Aldéric Leduc.

11. Sur sa nomination à Ottawa, comme coadjuteur de Mgr Thomas Duhamel ? Au décès de ce dernier, en 1909, la rumeur voudra que Mgr Emard soit nommé au siège d'Ottawa.

12. La Saint-Thomas est célébrée avec éclat d'abord dans la nouvelle chapelle (voir « Notes locales », *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 28, n° 26 (8 mars 1906) : 5). Puis le 14 mars, une soirée littéraire et artistique a lieu dans la grande salle du collège en présence de huit ou neuf cents personnes. Le professeur Louis Arnould donne une conférence sur les étonnants progrès intellectuels d'une enfant aveugle, sourde et muette confiée à une religieuse, sujet sur lequel le conférencier avait publié un article dans *La Quinzaine* de décembre 1900. Au cours de la même soirée, Aldéric Leduc, Napoléon Aumais et Octave Delisle interprètent une opérette, *À Clichy*, voir [Sans titre], *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 28, n° 27 (15 mars 1906) : 5. Cette opérette ne compte que trois rôles, tous masculins, et apparaît au catalogue de Calmann Lévy sous la rubrique « pièces de théâtre faciles à jouer en société » (voir *Bibliographie française*, 1900). Voir aussi *Le Bulletin paroissial*, vol. 5, n° 4 (avril 1906) : 101-102.

13. Il s'agit de [Sermon de Pâques] donné le 15 avril 1906. Le plan et le début de ce sermon se trouvent dans [Brouillons d'articles] : 109, 113-114 mss. FLG 06 25. Le texte final est incomplet, 5 f. (20 cm x 13 cm). FLG 09 02. Argument : « Le mystère de la résurrection et le raffermissement de la foi. » (*Catalogue...* : 130-131, n° 185)

14. Cette conférence, donnée le 22 février, sera publiée : L.A. Groulx, « L'énergie nationale », *La Vérité*, vol. 25, n° 37 (24 mars 1906) : 292-293 ; « L'éducation de la volonté », *Le Semeur*, vol. 2, n° 9 (mai 1906) : 175-182. Groulx reprendra et développera son travail : « L'Éducation de la volonté en vue du devoir social », *La Revue canadienne*, vol. 51, n° 2 (août 1906) : 58-79 ; repris en brochure : *L'Éducation de la volonté en vue du devoir social*. Conférence donnée à l'Académie Émard, Collège de Valleyfield, le 22 février 1906, avec une préface d'Antonio Perrault, Montréal, [s. édit.], 1906, 24 p.

490

À Erle G. Bartlett

+

Collège de Valleyfield, 16 fév[rier] 1906¹

Mon bien-aimé Erle,

Je ne sais si une lettre de moi n'est pas un véritable contretemps, après les fâcheuses circonstances des derniers jours, et devant l'état d'âme qu'elles ont dû malheureusement créer. Je me réfugie dans l'espérance que, toi du moins, mon cher Erle, tu gardes assez de liberté d'esprit pour ne pas subir le poids de tout ce qui t'entoure et pour rester capable de préoccupations d'un ordre plus élevé.

Si les derniers événements ont eu certains côtés fâcheux, je t'avoue que le plus grand pour moi a été la crainte de voir mourir entre vos mains ce

projet de *réorganisation générale*² que nous avons si minutieusement débattu ensemble, et qui paraissait te tenir à cœur. Devant la franchise de votre ardeur et la netteté de vos décisions, il m'avait semblé qu'il n'en serait plus cette fois comme de bien d'autres tentatives restées sans suite, mais que nous verrions tout ce qu'il est possible d'attendre d'efforts coalisés de jeunes gens d'action.

Mon bien cher, si je te reparle aujourd'hui – peut-être bien importunément – de ce *projet* resté parmi vos préoccupations, je l'espère, il faut que tu saches à quel titre et pourquoi, je ne l'ai pas moins à cœur que toi-même. Oh ! sans doute, l'existence de l'Action catholique, sa vie, son influence me préoccupent à un degré suprême. Qui sait mieux que toi-même, ce que cette œuvre représente dans mes pensées et dans ma vie ? Tu sais, parce que tu as été mêlé à tout, parce que je n'ai rien fait sans t'avoir presque à mes côtés, ce que j'ai mis là de moi-même, de mon cœur, de mon âme. Tu sais qu'après avoir cherché les moyens de rendre à la jeunesse les services que paraissait me réclamer un amour que je puis bien appeler sincère et profond, j'ai été amené, presque inconsciemment, par la seule force de projets et d'ambitions qui se sont développés naturellement, sous l'action de Dieu, à rêver, puis à créer cette société de jeunes gens qui était comme la mise en acte de mes quelques idées en éducation, comme leur logique aboutissement, et où vous trouveriez, vous, jeunes gens que j'avais rencontrés et qui me l'aviez inspirée, ce qu'il fallait à votre jeunesse pour sa pleine et parfaite efflorescence, pour qu'aucune des semences du ciel tombées dans vos cœurs³ ne restât improductive. À ce titre, et parce que je ne vois pas bien à quoi je donnerais ma vie⁴, si de pareilles œuvres étaient utopiques, et parce que je ne voudrais plus de l'éducation comprise en dehors de cette forme qui me paraît la seule vraie, tu comprends, n'est-ce pas, cher Erle, avec quelle anxiété je diagnostique parfois l'*âme malade* d'une œuvre que je voudrais sauver au prix de ce qui m'est le plus cher.

À côté de la survivance de l'Action catholique, il y a pourtant un intérêt non moins élevé pour moi ; il y a celui d'une éducation de jeune homme où je suis intervenu dans de telles circonstances et avec le caractère d'une action si intime et qui date déjà de si loin, où j'ai mis tant de choses de ce qui fut la dernière partie de ma jeunesse, et la première de ma vie de prêtre, que rien ne saurait plus m'en détacher ni⁵ empêcher que je ne m'y intéresse comme à ce que j'ai de plus cher et de plus grave. Tu ne me dénie pas le droit, n'est-ce pas, mon cher Erle, de mettre ton éducation et ton avenir bien au-dessus de mes premières préoccupations personnelles ? Eh ! bien, c'est parce que je vois, dans l'Action catholique et dans ton dévouement à cette œuvre, ce qu'il faut au plein développement de ta personnalité, c'est parce que pour moi tu n'es bien toi-même, tu ne donnes dans la mesure des dons que le ciel t'a faits, qu'à la condition de vivre une vie d'apôtre, toute de dévouement et de générosité, que sans cette vie, il y aurait au fond de ton cœur des énergies qui sommeilleraient éternellement, ou qui se dépenseraient dans l'agitation stérile, que je souhaite et que je

veux de toutes mes forces le maintien et la survivance de l'œuvre. Ta vie, mon bien cher, je la voudrais une, pleine de cette forte et inflexible continuité qui est le résultat des éducations complètes et vigoureusement conduites. C'est quand le jeune homme a tout développé chez lui et dans l'harmonie parfaite, et qu'ayant fait l'essai de toutes ses forces, il a comme en quelque sorte entamé l'œuvre de son avenir, c'est alors seulement qu'il peut se promettre avec quelque certitude, la continuité droite et persévérante qui est le caractère des nobles et grandes vies. Je veux encore la survivance de l'Action catholique, parce que pour réaliser ton avenir et ne pas mentir à ta jeunesse, il faut que tu triomphes d'abord de ta crise actuelle et que ta foi sorte victorieuse de sa longue épreuve. Or, déjà je te l'ai écrit, le dévouement est la large et grande voie par où la foi revient dans une âme. S'il y a une prière toute-puissante, c'est celle du dévouement aux âmes de ses frères. « Celui qui aura donné sa vie ici-bas pour les autres, la retrouvera là-haut. » Et quand je veux moi-même reprendre toute mon espérance pour l'issue finale de cette crise, je retourne à ces quelques œuvres d'apostolat où tu as donné un jour de ton âme aux autres, pour me convaincre que Notre-Seigneur doit se souvenir encore, et que des actions de cette nature comptent pour quelque chose devant sa miséricorde.

Et à part tous ces motifs de réorganisation, n'y en a-t-il pas d'autres, mon bien cher Erle ? Est-elle si difficile ⁶ cette réorganisation, quand ceux ⁷ qui la veulent constituent, Dieu soit loué, la grande majorité ⁸ ? N'est-ce pas beaucoup quand il s'agit d'une chose dont la puissance ne se ramène pas à l'étendue ⁹ du nombre, mais à l'intensité de vie possédée par ceux ¹⁰ qui sont l'âme et le cœur ? Et quand vous êtes toujours quelques-uns qui prient ¹¹ et qui se sacrifient – et cette fois, je parle de choses qui m'ont été écrites – pour que l'œuvre renaisse et se relève, pourquoi ne reprendrions-nous pas toute notre confiance, s'il est vrai que les œuvres se dessèchent et s'en vont en poussière seulement quand elles ne sont plus alimentées par la sève du sacrifice ? Ah ! si nous avions plus de ces convictions, que nous avons eues un jour, qui faisaient notre force dans les commencements, et ¹² que nous avons perdues en route, ou qui trop souvent répétées ¹³ sans avoir été assez méditées et pesées, ne sont plus devenues pour nous que des formules vides, des mots sans vie où ¹⁴ va se retrancher le verbalisme de nos aspirations de surface. Nous avons cru un temps à l'immortalité des œuvres par le sacrifice humble et obscur ; nous disions alors et nous croyions qu'il fallait agir sans se ¹⁵ préoccuper du lendemain, qu'il fallait semer sans compter sur la moisson, que quand notre vie serait abreuvée d'amertumes et de déboires ¹⁶ il la faudrait vivre quand même, parce que c'est ¹⁷ la seule que Dieu nous a demandé de vivre et qu'il nous a fait capables de vivre. Oui toutes ces fortes et généreuses vérités, nous les avons proclamées, et alors nous y croyions dans la mesure de notre foi et de nos forces, et ce fut aussi le meilleur temps de notre vie. Pourquoi n'en est-il plus de même ? Pourquoi... ? Serions-nous devenus

comme ces vieux sols jadis pleins ¹⁸ de sève et qui pour avoir reçu toujours les mêmes semences, sans recevoir autant de culture, ne produisent plus qu'une moisson chétive en attendant ¹⁹ qu'on les mette en friche ²⁰ ? Et pourtant il ne tenait qu'à nous d'éprouver sous le travail de Dieu, qu'une âme humaine a des énergies inépuisables et des réserves insoupçonnées.

Notre grande responsabilité, si nous ²¹ nous arrêtons en route, sera qu'après avoir vécu à un moment où la jeunesse remuée par les forces secrètes de la Providence, cherchait la voie inconnue de ses nouveaux devoirs, qu'après avoir rencontré, pour que rien ne manquât à la fermeté de nos desseins, un groupe de jeunes hommes comme il s'en rencontre bien ²² peu dans les hasards de la vie, qu'après avoir profité de circonstances exceptionnellement favorables, avoir pris comme plaisir à encourager les espérances les plus optimistes ²³, de n'avoir rien entrepris qui ne soit mort dans nos mains, d'avoir trompé l'espérance même du ciel, d'avoir désenchanté une foule d'âmes de jeunes gens qui avaient identifié leurs aspirations aux nôtres et d'avoir découragé comme à l'avance tous ceux qui voudraient croire encore au dévouement et à la persévérance de la jeunesse ²⁴.

Est-ce que nous ne devons pas faire quelque chose et même *tout*, mon bien cher, pour empêcher qu'il en soit ainsi ? Et toi, surtout, ne te désintéresse pas de l'état de ton âme. J'ose te prier de m'accorder pour aujourd'hui et pour l'avenir, cette garantie et cette assurance. Je me souviens d'une parole que me disait l'autre jour le P. Kerdal ²⁵, après la lecture d'une lettre charmante d'un de ses jeunes gens : « Ça vaudrait la peine de prendre le chemin de l'exil, rien que pour recevoir des lettres comme celles-là. » Vois-tu, mon bien cher, où j'en veux venir ? Conçois-tu ce que pourront l'an prochain pour m'aider à supporter mon exil à moi aussi, tes lettres, tes chères et bonnes lettres pleines d'heureuses nouvelles de toi et qui me feront oublier quelque peu la longue et effroyable distance.

À toi mon bien-aimé.

+

Si j'osais m'arrêter à certains symptômes de ces derniers jours, je ne devrais plus t'écrire comme je le fais. Je n'en aurais plus le droit.

Mais alors tu déchirerais celle-ci et tu aurais la franchise de me prévenir et il n'en serait plus question. Ceci pour m'expliquer franchement selon mon habitude.

Et plus que tout au monde je redouterais d'être officieux et importun.

1. 6 p. sur 3 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature. Les trois derniers paragraphes ont été écrits sur 1 f. (10 cm x 10 cm), sans signature également. Feuillet que Groulx a sans doute écrit après sa lettre, mais qu'il avait dû mettre par-dessus les trois autres feuillets. Groulx cite un extrait de cette lettre au chapitre « Les épreuves » d'*Une croisade...* 1^{re} éd. : 214-215 et 2^e éd. : 235-236. Nous trouvons le même extrait dans *Art-Notes* : 74-75 mss, sous le titre « Le sentiment de leurs responsabilités. Les causes de la crise », que Groulx identifie ainsi : « L'A[bbé] G. à E. Bart[lett] 16 fév. 1906 ».

2. Il a été question de ce projet de réorganisation dans sa lettre du 18 janvier 1906 (n° 484). Quelques mois plus tôt, Groulx parlait de la crise qui secouait l'A.C. (lettre n° 465 ; aussi lettre n° 431). Dans *Une croisade d'adolescents*, au chapitre « Les épreuves », Groulx raconte au sujet de l'A.C. qu'en « octobre 1905, nous la trouvons dans une crise qui en met gravement en péril l'existence », et ajoute « mêmes difficultés au printemps de 1906 ». Groulx s'interroge : « D'où venait donc le mal ? Après les années d'ardeur intense et d'action fébrile, comment les petits Croisés de Valleyfield avaient-ils pu se laisser atteindre par la tiédeur et la lassitude ? » La cause lointaine réside dans l'adolescent lui-même : « Le jeune homme trouve en lui-même, faut-il le répéter ? la pente à tous les désenchantements [...] à retomber trop souvent meurtri et brisé, de toute la hauteur de son rêve, il finit par se lasser des envolées douloureuses, et à certains jours, ses ailes demandent à se replier. » Quant à la cause prochaine, c'est d'abord pendant les vacances d'été de 1905, avec tout son cortège de sollicitations de toutes sortes, que Groulx la situe : « La crise de 1905, survint à la suite des vacances. On ne dira donc jamais assez l'influence de cette fatale période sur les consciences en élaboration [...] quand la construction de l'idéal est encore inachevée et précaire ». Puis, à la rentrée, s'ajoute « aux misères intérieures [...] l'hostilité trop peu déguisée de l'entourage ». Car « une entreprise comme celle de l'*Action catholique*, avec un programme si apparemment ambitieux, et des jeunes gens pour le prêcher et l'exécuter, une telle innovation déconcertait et dérangeait alors trop de conceptions routinières pour ne pas exciter des surprises et provoquer même des résistances. » Certains actionnaires ayant commis le crime de parler « trop haut et trop franc », et aussi « la grande faute de n'être pas toujours impeccables [...] il se trouva des gens pour se scandaliser le plus facilement du monde des moindres irrégularités de leur conduite ». Mais Groulx absout généreusement ses disciples, parce que, dit-il, ils ont fait « l'humble et sincère aveu de leur erreur » et que, d'autre part, « malgré des heures très sombres, ils n'ont désespéré ». Bien loin de voir en la crise « une menace de mort, ils saluent en elle une promesse de vie ». Quant à Groulx, il « espérait plus que personne, lui, le témoin des petits héroïsmes qui s'accomplissaient dans le secret pour la réforme de l'œuvre chère. Une chose le rassurait surtout, et c'était, devant la possibilité un jour entrevue d'une disparition de l'*Action catholique*, le réveil soudain, chez les *Actionnaires*, du sentiment de leurs responsabilités. » Et il ajoute avant de citer le long extrait de sa lettre (voir *infra*, n. 6ss) : « On retrouvera tout cela dans la lettre qu'on va lire » (1^{re} éd. : 207-213 et 2^e éd. : 228-235). Erle G. Bartlett présentera un travail sur les difficultés de l'A.C. (voir lettre n° 495, n. 3).

3. Écrit d'abord : **âmes** puis y substitue : **cœurs**

4. *Matthieu* 10, 39.

5. Écrit d'abord : **et** puis y substitue : **ni**

6. Début du texte dans *Une croisade...* et *Art-Notes* : Est-elle si difficile

7. *Une croisade...* : quand **tous** ceux

8. *Une croisade...*, 2^e éd. : majorité ? ... Et quand vous êtes

9. *Une croisade...*, 1^{re} éd. : ne se ramène pas à **la force** du nombre, mais à l'intensité de foi de ceux qui en sont l'âme

10. *Art-Notes* : ceux-là

11. *Une croisade...* : qui priez et qui **vous** sacrifiez [...] de choses **que je** sais – pour que l'œuvre [...] notre confiance, **puisque** les œuvres **ne** se dessèchent et **ne** s'en vont en **ruines** que le **jour où** elles ne sont plus alimentées par le sacrifice ?

12. *Une croisade...* : commencements, **mais**

13. *Une croisade...*, 1^{re} éd. : et *Art-Notes* : trop souvent **exprimées** sans avoir été assez méditées, ne sont plus

Une croisade..., 2^e éd. : trop souvent **exprimées et trop peu** méditées, ne sont plus

14. *Une croisade...* : mots où
 15. *Une croisade...* : agir sans **nous** préoccuper [...] que notre vie **fut-elle** abreuvée
 16. *Art-Notes* : déboires **qu'il**
 17. *Une croisade...* : c'est **le devoir**, la seule **vie** que Dieu nous a demandé de vivre ...
 Oui, toutes ces fortes
 18. *Une croisade...* : sols **autrefois** pleins
Art-Notes : sols pleins
 19. *Une croisade...* : **et attendent**
 20. *Une croisade...*, 2^e éd. : friche ? Notre grande responsabilité
 21. *Une croisade...* : si nous **allions** nous arrêter en route, ce serait
 22. *Une croisade...* : rencontre **rarement** dans les hasards de la vie ; qu'après avoir pris plaisir [...] les plus optimistes ... **notre faute irréparable**, ce serait de n'avoir rien entrepris [...] l'espérance du ciel **lui-même** [...] tous ceux qui **veulent** croire
 23. *Art-Notes* : optimistes ... **notre crime sera** de n'avoir rien entrepris [...] leurs aspirations **avec les nôtres**
 24. Fin du texte cité dans *Une croisade...* et *Art-Notes* : la persévérance de la jeunesse.
 25. Le Père Joseph Kerdal, eudiste français qui enseigne au Collège de Valleyfield de 1903 à 1907, est décédé le 4 décembre 1920. Le *Troisième Rapport annuel de l'Association des anciens élèves du Collège de Valleyfield* (avril 1921, p. 16), écrit : « Les séminaristes de cette époque surtout, se rappellent l'éminent professeur de théologie, le directeur éclairé, le conseiller sage et dévoué. »

491 *

À Georges-Étienne Boileau

[Collège de Valleyfield, ca 24-25 février 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de G.-É. Boileau du 25 janvier 1906, 2 p. mss. Lettre attestée par G.-É. Boileau à L.G., 26 février 1906 : « J'ai reçu ta réponse acceptant le trentain^a, et si je ne t'ai pas envoyé l'argent c'est afin d'avoir le plaisir de te voir à ton prochain voyage à Montréal [...] ».

^a Un trentain : nombre de trente messes consécutives que l'on fait dire pour un défunt. À ce sujet, voir lettre n° 485 *.

492 *

À Daniel Plouffe

[Collège de Valleyfield, février – mars 1906] ¹

1. Lettre à Daniel Plouffe, écrite à la demande de G.-É. Boileau, du 25 janvier 1906 : « J'ai reçu dernièrement une lettre de l'ami Dan. Pauvre Dan ! je crois de plus en plus qu'il a manqué sa vocation. Il a besoin de consolations ; écris-lui donc une de ces lettres qui font du bien à l'âme, et dont tu as le secret, toi "l'Apôtre des jeunes". Je t'envoie un extrait [non retrouvé] de la lettre où Dan est peint d'une manière sensible. » (2 ms.) Groulx a sans doute invité Daniel Plouffe à venir le voir, puisqu'il lui répond : « Je t'arriverai avec Pâques : une

résurrection. En m'attendant [...] » (6 avril 1906. Carte postale représentant la ville de Southbridge, Mass., É.-U., sa ville natale et son lieu de résidence.)

493

À Léon Gérin

+

Collège de Valleyfield, 11 mars 1906¹

Monsieur Léon Gérin
Coaticook, P.Q.

Mon cher Monsieur,

J'ai lu avec infiniment d'intérêt votre si substantielle brochure. Votre projet de vulgarisation² est à peu près gigantesque, et votre ambition si haute et si droite, qu'elle mériterait de ne pas réussir. Vous me paraissez néanmoins trop savoir ce que vous voulez, et le vouloir avec trop de sens pratique et de désintéressement, pour qu'on [n']ait pas la ferme conviction que vous toucherez un jour au moins au succès partiel.

Vous avez dans le défaut d'intellectualisme chez les Canadiens français, une montagne qui vous barre la route. Qui sait si votre tentative n'est pas destinée à fournir un large effort pour nous débarrasser de cette malheureuse inertie intellectuelle³? Ne deviendrons-nous pas plus studieux quand l'étude ou l'éducation nous auront fait une conception plus nette du devoir social?

Les aînés de mes jeunes gens liront votre brochure. Et, il me semble que je puis vous promettre parmi eux de bons travailleurs pour votre campagne de travail et d'étude. Pour ce qui est de moi, je serai bientôt parti pour une absence de quatre ans en Europe où je vais terminer mes études. Et dans le moment, j'ai sur les bras une besogne accablante, doublement accablante à cause de mon âge; en sorte que je ne puis rien promettre⁴, en dehors de mes travaux de professeur.

Je prépare actuellement pour nos jeunes gens, une petite conférence sur « L'intellectualisme et les Canadiens français »⁵. Oserais-je vous demander votre avis sur ce grave défaut endémique? Tient-il uniquement à notre mauvaise formation sociale? à notre situation économique, etc.? Je ne voudrais solliciter que quelques indications rapides, ou vous remercierai de m'indiquer seulement les études qui auraient été faites antérieurement sur la question.

Bien à vous,
L'Abbé L.A. Groulx, prêtre,
Professeur de Rhétorique
à Valleyfield, P.Q.

1. 2 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF, Fonds Léon-Gérin, 5446-1. Première lettre de Groulx à Léon Gérin, en réponse à sa lettre du 1^{er} mars 1906, 1 p. ms. (voir *infra*, n. 4).

2. Léon Gérin, « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2^e série, t. 11, 1905 : 67-87. La brochure doit être un tiré à part des *Mémoires*. Voir Hervé Carrier, *Le Sociologue Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son œuvre, ses méthodes de recherche*, Montréal, Bellarmin, 1960, 153 p.

Dans ses mémoires, Groulx écrit : « Léon Gérin était disciple de Le Play et de l'abbé de Tourville. Il avait formé une école de sociologie au Canada. Il eût souhaité m'y attirer. J'avoue que, sans mon départ pour Rome en 1906, je m'y fusse volontiers enrôlé » (I : 106). La branche tourvillienne représente l'aile progressiste de l'école de Le Play, celle qui insiste le plus sur le libéralisme et l'esprit de nouveauté. Mgr Émard était un des leplaysiens les plus fidèles au Québec. Groulx n'en souffle mot.

3. Thème fréquemment repris à l'époque. Raphaël Gervais, c'est-à-dire le dominicain Dominique-Ceslas Gonthier, parlera de la paresse intellectuelle comme du « huitième péché capital du Canadien-Français » ou encore de « son deuxième péché originel » (« Erreurs et préjugés », *La Nouvelle-France*, vol. 6, n^o 10 (octobre 1907) : 476ss. Voir aussi Pierre Trépanier, « La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911) : ses membres, ses critiques et sa survie », *Histoire sociale - Social History*, vol. 19, n^o 38 (novembre 1986) : 299-322, en particulier 320-322.

4. Léon Gérin a pris l'initiative de cette correspondance en faisant parvenir à Groulx sa brochure. Il s'en explique ainsi : « L'étude très intéressante que vous avez publiée dans la *Revue ecclésiastique* sur la préparation au rôle social m'a donné à penser que cet aperçu de la science sociale et des moyens d'en vulgariser la connaissance ne vous laisserait pas indifférent. » Il lui lance ensuite un appel à la solidarité : « Il est grand temps, ce me semble, que les hommes de courage et de bonne foi dans toutes les classes de notre société s'unissent sur le terrain solide de la science en vue d'assurer l'avenir des nôtres. » (1^{er} mars 1906 : 1 ms.)

5. Le plan de cette conférence se trouve dans le cahier manuscrit de Groulx intitulé [*Académies et Action catholique : notes diverses et brouillons d'articles*], [ca 1903-1906] : 50 ms. L'auteur entend montrer la nécessité et les caractères du travail intellectuel dans le devoir professionnel, dans le devoir politique et dans l'activité intellectuelle en soi. Le travail intellectuel ne doit pas cesser avec la sortie du collège ; il faut rendre à la famille, à la société et à Dieu ce qu'on a reçu en fait de biens intellectuels ; la vie intellectuelle comporte des joies. Pour corriger la situation, Groulx propose trois remèdes : l'A.C.J.C. ; la formation de groupes par chacun dans le milieu où il se trouvera ; la lutte par la parole contre le mal. Le tout était précédé de considérations historiques : la vie intellectuelle sur les bords du Saint-Laurent était assez intense jadis même si on manquait de tout ; le vol des biens des Jésuites est une cause des difficultés intellectuelles du Canada français.

494 *

À Élie-Joseph Auclair

[Collège de Valleyfield, 26 mars 1906]¹

1. Lettre attestée par G.-A. Nantel à L.G., 28 mars 1906 : « Notre commun ami M. l'abbé Élie Auclair me communique la vôtre du 26 en cours lui annonçant que vous acceptez de collaborer à notre *Album*⁹ [...] J'ai songé dès le commencement, à mettre au premier plan de

notre œuvre, le rayon du bon parler français dans nos collèges, dans nos universités et, de là, dans nos classes dites instruites [...] Une colonne ou mieux une colonne et demie de "Corrigeons-nous", dans des tons doux, même indulgents, nous conviendrait tout à fait et ferait beaucoup de bien à notre jeunesse qui est encore susceptible de se corriger. Je n'ai pas d'autre programme à vous tracer car vous pouvez m'en apprendre là-dessus tant et plus [...] La copie venant du dehors doit entrer le mercredi pour le n[umér]o du mardi ensuivant. Je puis dire à l'avance que Mgr de Valleyfield, un condisciple à moi verra d'un bon œil votre collaboration à notre magazine [...] » (1, 2-4 mss).

^a « Le parler canadien », *l'Album universel*, Montréal, vol. 22, n° 1147 (17 avril 1906) : 1548 ; vol. 23, n° 1149 (5 mai 1906) : 11 ; n° 1150 (12 mai 1906) : 44 ; n° 1151 (19 mai 1906) : 72 ; n° 1152 (26 mai 1906) : 99 ; n° 1153 (2 juin 1906) : 131 ; n° 1154 (9 juin 1906) : 163 ; n° 1155 (16 juin 1906) : 200 ; n° 1156 (23 juin 1906) : 227 ; n° 1157 (30 juin 1906) : 264 ; n° 1159 (14 juillet 1906) : 323 ; n° 1160 (21 juillet 1906) : 360 ; n° 1161 (28 juillet 1906) : 395-396. Signature : Lionel Montal.

« Le parler canadien. La prose de nos journalistes. (De *l'Album Universel* » [16 juin 1906]), *Le Nationaliste*, Montréal, vol. 3, n° 17 (24 juin 1906) : 2. Signature : Lionel Montal. Sur ces articles, voir aussi lettre n° 519, n. 8.

495

À Erle G. Bartlett

+

Collège de Valleyfield, 28 mars 1906¹

Mon bien-aimé Erle,

J'ai une impression, là, que je te confie comme elle m'est venue. Tu la trouveras peut-être déraisonnable, mais tu m'accorderas tout de même que le cœur a ses pressentiments que la raison des autres ne comprend pas. Si je savais faire un reproche, je te reprocherais presque de ne pas envisager avec tout le *sérieux convenable*, la gravité de la décision que tu auras à prendre bientôt, et dont chaque jour nous rapproche si rapidement. Entends-moi bien : je ne crois nullement que pour être et paraître sérieux en cette grave affaire de vocation, il faille prendre des allures de rêveur somnambule, se tourmenter les cheveux et se détendre la figure en ligne longitudinale. Mais pour moi qui sais l'état d'incertitude absolue² où tu te trouves encore, pour moi qui ne puis me cacher le péril d'un ajournement de décision, et qui te vois chaque jour, avec la même figure apparemment insouciant, avec ta liberté d'humeur plutôt jeune et qui paraît ne pas t'abandonner un seul instant, je me demande si tous ces symptômes extérieurs signifient la sécurité parfaite de ton âme, ou l'absence de réflexion juste en face de ce que je puis bien appeler le moment, l'acte suprême de ta vie ? Conscient de la seule façon dont la lumière peut éclairer ton choix, la demandes-tu à Celui qui peut te l'accorder avec le sentiment de ce que ce choix importe à ton avenir, à ton salut, avec la foi des dangers qui entraînerait une méprise volontaire, aussi bien qu'avec la

préoccupation de n'aller pas gaspiller inutilement quelques années de ta vie, quand les meilleures sont toujours celles de la jeunesse ? Voilà les questions que je me pose, avec trop d'inquiétude sans doute, mais auxquelles je te remercierais bien de faire la réponse qui me rassurerait. Et quand je vois que tu songes à partir pour le monde, et que j'aperçois ta foi chancelante, ton peu de goût pour les pratiques religieuses, ton caractère trop impulsif, ta curiosité inquiète de liseur imprudent, ton âme aimante et sensible, le milieu plutôt anémiant où tu pourrais tomber, je me demande encore si le problème de la fidélité aux principes de ta jeunesse te préoccupe assez, si tu travailles assez efficacement à le résoudre par la solution que tous ceux qui t'aiment attendent de toi. En t'entendant lire, ces derniers jours, mon bien-aimé Erle, ton travail sur « Les difficultés de l'Action catholique »³, je t'avoue, avec toute ma franchise que je me suis maintes fois ému lorsque certaines pensées ou certains sentiments m'ont rendu l'accent de la jeunesse que j'aime ; mais je ne te cache pas non plus, que je me suis senti envahir par une inexprimable tristesse, à la pensée que cette noble et sainte vie dont tu as décrit les beautés et les obstacles ne te serait apparue que comme un rêve d'enchantement dont on caresse son jeune âge, quitte à le laisser se dissiper sous le scepticisme de l'époque virile. Mais pourtant, mon bien cher, ne puis-je me raccrocher à une espérance meilleure ? Oh ! je me rends bien compte que ma confiance en une foule de choses n'est plus celle d'autrefois. Je me souviens encore avec quelle facilité, quel entraînement de plume je t'écrivais dans ce temps-là mes interminables lettres de douze pages⁴. Je croyais d'une foi qui n'avait pas encore été désabusée à toutes les aspirations que je rencontrais dans les cœurs des jeunes gens. Je croyais qu'il ne manquait à la jeunesse que d'être exhortée à la vie supérieure qu'elle semblait vouloir vivre, pour qu'elle mît résolument ses pieds dans le grand chemin. Depuis, j'ai éprouvé durement tout ce que⁵ la vie de professeur et d'ami de la jeunesse réserve de désillusions rapides et de désenchantements profonds ; je sais tout ce que l'égoïsme, avec l'âge, se réserve de reprendre d'empire dans les âmes apparemment les plus libérées et les plus expansives. Oui, mon cher Erle, je sais tout cela ; et néanmoins me repliant sur tout ton passé, auscultant ton cœur et ton âme qui me sont, il me semble, si parfaitement connus, je me reprends à je ne sais quel invincible espoir que ces perspectives d'avenir que je m'étais faites pour toi, et que je me suis faites après tout quand tu m'eus donné le droit de les concevoir, je me reprends à espérer, dis-je, à espérer avec une sorte de certitude que tu ne voudras pas les tromper. Qu'il me serait dur de découvrir un jour que la générosité, le désintéressement, l'enthousiasme, le dévouement, toutes ces saintes vertus dont le parfum aura enchanté les années récentes de notre vie, n'était aussi chez toi que cette fleur fragile d'une saison qui meurt avec le dernier soleil de l'adolescence !

Et pourquoi aussi bien, mon bien-aimé Erle, cette parole trop peu courageuse que tu me disais l'autre jour, en songeant aux sacrifices

qu'impose la vie religieuse ? Tu ne serais pas capable de cette générosité, me disais-tu. Je ne veux pas que tu parles jamais avec cette décourageante méfiance où tu n'es plus toi-même. Je connais mieux ton cœur. Il fut un temps où les sacrifices et de plus durs peut-être te faisaient moins peur. À moins que tu ne te résignes à une déchéance qui ne s'est pas accomplie, il me semble, tu ne peux accepter qu'en grandissant les meilleures sources se soient tariées dans ton âme. Rappelle-toi plutôt, si le Maître t'appelle, sa parole réconfortante, dont bien des âmes ont avant toi éprouvé la vérité : « Mon joug est doux, et mon fardeau est léger »⁶. Oh ! si tu te présentais plutôt devant Dieu, avec la foi des humbles, la résignation sublime des âmes prêtes à tout, attendant à genoux que la voix divine ait parlé, sûrs que nous sommes toujours assez forts pour aller où elle nous veut, que tu serais bien mieux dans les dispositions véritables pour trancher ce grand nœud gordien. Qu'importe le poids énorme du fardeau, la quantité des sacrifices à subir, si la foi, les exemples sont là pour attester que les âmes les plus faibles, les plus irrésolues quelquefois, ont porté avec aisance leur part de croix et ont même trouvé moyen de surajouter avec bonheur aux immolations que l'appel leur imposait ?

Tu le vois, en conclusion, mon bien cher Erle, je voudrais que sans t'inquiéter inutilement, tu prias mieux et que tu te préoccupas davantage de la grave affaire. Je voudrais encore que la question de la persévérance à venir ne te partît jamais de devant les yeux. Songe parfois à tous ces jeunes gens, auxquels ta vie a été mêlée, qui consciemment ou inconsciemment, tu ne peux l'ignorer, t'ont emprunté beaucoup de ton cœur, beaucoup de ton âme ; songe qu'il y a désormais entre eux et toi des liens et des influences que rien ne pourra plus faire disparaître ; songe que ta vie ne sera pas indifférente au développement et à l'orientation de la leur, qu'ils cesseront de croire à tout quand ils verront que tu n'as pu continuer de croire toi-même ; songe encore qu'il y a parmi ces âmes des âmes auxquelles pour rien au monde tu ne voudrais faire de mal, des âmes mêmes que tu aurais voulu préserver au sacrifice de ta propre vie, et alors, mon bien-aimé, vois si tu auras le cœur de faiblir, de décourager tant d'espérances, et d'accabler d'amertume tant d'affections.

Ces réflexions te viennent peut-être souvent, mon bien cher. Moi, je ne te les rappelle que pour m'adresser à ce qu'il y a de plus noble et de meilleur en toi.

À toi mon bien-aimé
en N.S.

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature. Seul un paraphe termine la lettre.

2. Cette incertitude absolue, E.G. Bartlett l'avoue dans une lettre à Émile Léger. Il ajoute même : « Quant à moi, personne ne songe plus, je crois, à me destiner au clergé : ils sont plus certains que moi-même peut-être. Un seul, paraît-il, espère contre toute espérance, c'est M. R. Allard [ex-professeur au collège, alors en repos] » (26 mars 1906 : 6 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

3. Nous n'avons pas retrouvé ce travail de Erle G. Bartlett, non plus qu'aucune autre allusion à ce travail. Sur les difficultés de l'A.C., voir lettre n° 490, n. 2.

4. Aucune lettre retrouvée n'atteint ce nombre. Pendant l'été de 1904, il a écrit des lettres de 8 et 10 pages (nos 366 et 375), la première en réponse à celle de douze pages de son disciple (12 juillet 1904).

5. Correction à la mine de plomb probablement bien postérieure : que – Avait d'abord écrit : tout ce la vie la vie de professeur

6. *Mathieu* 11, 30.

496 *

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, fin mars 1906] ¹

1. Réponse à la carte postale de J.-M. Phaneuf du 2 février 1906. Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 3 avril 1906 : « [...] Tu m'as cru mort [...] Avec toi, j'ai prié. Tu me commandais de prier [...] » (1, 2 mss). Lettre aussi attestée par J.-M. Phaneuf à L.G. 7 [avril] 1906 : « [...] La retraite des jeunes t'apportera peut-être des angoisses [...] » (4 ms.).

497 *

À Jean-Baptiste Bousquet

[Collège de Valleyfield, fin mars – début avril 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de J.-B. Bousquet du 24 mars 1906, 4 p. mss, qui lui écrit entre autres : « Je viens de me délecter à la lecture de votre patriotique causerie, publiée dans *La Vérité* [voir lettre n° 489, n. 14]. Veuillez en accepter mes plus chaleureuses félicitations [...] Je ne me souviens pas de vous avoir écrit que vos articles du printemps dernier ont attiré beaucoup l'attention, ici et ailleurs ; il est bon que vous le sachiez, pour revenir le plus souvent possible à la charge [...] » (1,2-3 mss). Lettre attestée par J.-B. Bousquet à L.G., 14 avril 1906 : « Votre lettre est presque une résurrection [...] Tout en regrettant que vous vous absentiez de ce pays pour quelques années [voir lettre n° 519, n. 18], je constate que vous désirez employer votre temps de la façon la plus désirable [...] » (1-2 mss).

498 *

À Omer Héroux

[Collège de Valleyfield, avril 1906] ¹

1. Lettre attestée par O. Héroux à L.G., 16 mai 1906 : « Je vous demande pardon de ne pas vous avoir plutôt [*sic*] accusé réception de l'étude de notre camarade Bartlett [voir lettres nos 412, n. 7 et 460, n. 12]. Vous avez pu constater que mon beau-frère, M. Tardivel^a, a depuis pris la direction de *La Vérité*. Comme je tiens beaucoup à ne pas avoir l'air d'empiéter sur ses attributions, je lui ai passé le travail avec votre lettre comme note explicative. Je suppose qu'il l'utilisera [...] Laissez-moi vous féliciter de vos belles conférences. Je viens de lire la seconde dans *Le Semeur* [...] » (1, 2 mss).

^a Paul Tardivel (1880-1974) succède en 1905 à son père Jules-Paul, à la direction de *La Vérité*. Il occupera ce poste jusqu'à la disparition du journal en 1923. Paul avait été directeur de *La Défense* de Chicoutimi, de 1903 à 1905. Voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *La Presse québécoise*..., IV : 55-57.

499 *

À Antonio Perrault

[Collège de Valleyfield, début avril 1906] ¹

1. Lettre attestée par A. Perrault à L.G., 8 avril 1906 : « [...] Merci aussi d'avoir songé à faire profiter de votre intelligence et de votre cœur les abonnés du *Semeur*. Je crois que la publication dans notre revue de votre substantielle conférence produira un bon effet [...] Je soumettrai donc votre travail aux membres du Comité central et, s'ils sont de mon avis, vos belles pages seront en première place dans la prochaine livraison du *Semeur*^a. Il me semble que vous avez mis le doigt sur la plaie : la cause de presque toutes les faillites est le manque de volonté [...] » (1-2, 3 mss).

^a « L'éducation de la volonté », *Le Semeur*, vol. 2, n° 9 (mai 1906) : 175-182. Signature : L.A. Groulx, Prêtre.

500

À Léon Gérin

+

Collège de Valleyfield, 2 avril 1906 ¹

Monsieur Léon Gérin
 Aux Débats
 Chambre des Communes
 Ottawa

Mon cher Monsieur,

Je vous remercie infiniment des indications précieuses que vous m'avez fournies dans votre dernière ². S'il vous plaît de les compléter par l'envoi de vos autres brochures, il me sera facile de compléter mes renseignements.

Je compte bien que les études que je vais parfaire en Europe ne m'éloigneront pas de la science sociale ³. Je la sais trop indispensable à un professeur de collège qui doit former à son pays non pas des hommes en quelque sorte *abstrait*, mais bien vivants et dûment préparés aux tâches actuelles. C'est pour mieux profiter de ma vie et de mon travail que je m'en vais là-bas. Voici les noms de quelques-uns de mes élèves ⁴ qui seraient désireux de posséder et d'étudier votre intéressante brochure : Erle G. Bartlett, Louis Gosselin, Aldéric Leduc, Arthur Goyette, Émile Billette, Philiza Perras. Ai-je dépassé la mesure ? Ceux-là, du moins, je puis vous promettre qu'ils resteront parmi les *intellectuels* et que le travail ne leur fera jamais peur.

Votre bien obligé et tout dévoué
 L'Abbé L.A. Groulx

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF, Fonds Léon-Gérin, 5446-2. Réponse à la lettre de L. Gérin du 23 mars 1906, 2 p. mss.

2. Dans sa lettre du 23 mars 1906, Léon Gérin souhaite la multiplication de cercles de science sociale. Il compte que les études européennes de Groulx n'éloigneront pas ce dernier de la science sociale. Il est prêt à envoyer sa brochure aux élèves que Groulx lui désignera. Puis il répond à la question posée par ce dernier : « D'une manière générale, je rattacherai le "défaut d'intellectualisme" des Canadiens français à deux causes : 1^o le régime du travail (pêche maritime, exploitation forestière primitive, défrichements, petite culture, faible développement du commerce et de la richesse) en somme peu favorable au progrès littéraire et artistique ; 2^o la formation communautaire, qui rend l'individu moins apte à s'élever, non seulement dans le monde du travail et de la propriété, mais dans les arts et les sciences. » Ces explications sont bien éloignées de l'idéalisme et du volontarisme dont Groulx était coutumier. Quelle fut la réaction de ce dernier ?

3. Groulx, frappé par des ennuis de santé, ne réalisera guère ses projets. Il se concentrera sur ses études de théologie et de philosophie ; à Fribourg, la maladie gâchera presque complètement ses études de lettres. A-t-il suivi les leçons de sociologie données à la Grégorienne par un jésuite comme il le souhaite dans une lettre à Bellavance (27 novembre 1906) ? Chose certaine, à Fribourg, il reste convaincu de l'importance des sciences

sociales et espère que le clergé se donnera des spécialistes en la matière (tome II, lettres des 1^{er} et 18 décembre 1908).

4. Seuls Émile Billette et Philiza Perras sont à proprement parler élèves de Groulx, en Rhétorique. Les autres l'ont déjà été. Louis Gosselin, acolyte, est professeur de Syntaxe latine au collège. Quant aux trois autres, ils sont finissants, en Philosophie II. À part Louis Gosselin, qui est membre priant de l'A.C., les autres en sont tous des membres actifs.

501

À Émile Léger

[Collège de Valleyfield, 2 avril 1906] ¹

M. l'Abbé Émile Léger
Grand Séminaire
Rue Sherbrooke
Montréal

Mon cher Abbé,

Vous êtes prié de vous souvenir du grand et fameux principe qui dit – je ne me rappelle pas la formule exacte – « Une visite à domicile ² vaut trois lettres » (voir Aristote au chap[itre] de la Correspondance).

Tous bien. Attendons seulement d'être amélioré par une de vos lettres.

L'Abbé Lionel

1. Carte postale (14 cm x 9 cm) représentant la cathédrale de Valleyfield (détruite par un incendie le 21 septembre 1933). La date est restituée d'après le cachet d'oblitération.

2. Groulx est allé lui rendre visite pendant le carême au Grand Séminaire comme il le lui avait promis (voir la fin de la lettre n° 489) et comme l'atteste la lettre d'Émile Léger du 23 avril 1906 : « votre aimable visite de mars » (1 ms.).

502 *

À Guillaume-Alphonse Nantel

[Collège de Valleyfield, 2 avril 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de G.-A. Nantel du 28 mars 1906, 4 p. mss (voir lettre n° 494 *). Lettre attestée par G.-A. Nantel à L.G., 17 avril 1906 : « Je vous présente dans le numéro de

cette semaine^a aux lecteurs de l'*Album* qui seront toujours instruits et charmés à lire vos écrits. Nous aurons de la place pour vous c'est bien entendu, toutes les semaines, aux conditions arrêtées. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu mettre la main sur les ouvrages mentionnés dans votre lettre du 2 avril. Vous ne sauriez croire comme cette prose canadienne s'écoule et s'épuise rapidement. Pourquoi ne songeriez-vous pas d'avance à faire un volume de vos écrits dans l'*Album*^b ? [...] » (1 ms.).

^a Dans « Parlons français », G.-A. Nantel écrit qu'il entend faire avant longtemps de l'*Album* « l'encyclopédie canadienne qu'aucune famille ne pourra se dispenser de recevoir, de lire, de relire et de conserver ». Par la série sur « Le parler canadien », la direction de l'*Album* compte « apporter notre modeste travail à l'édifice philologique que les Français du Canada ont si précieusement conservé depuis les temps de la conquête et qu'il s'agit de maintenir intact et brillant par une retouche continue et des restaurations qu'exigent les circonstances où nous vivons. » Puis, il présente ainsi l'auteur des articles : « Notre collaborateur, Lionel Montal, savant professeur de littérature franco-canadienne, a débuté, la semaine dernière, par un article d'introduction au sujet du "Parler canadien" qu'il traitera dans nos colonnes. La connaissance approfondie de cette matière, son style vif et alerte, la note vibrante de patriotisme qu'il sait toucher dans ses écrits, sont la sûre garantie de son succès et du plaisir, mêlé d'instruction, que nos lecteurs goûteront à sa lecture. » (*Album Universel (Monde illustré)*, vol. 22, n° 1148 (24 avril 1906) : 1575)

^b Plus tard, Groulx prévoira publier *Juvenilia* : « Un volume à faire de mes recueils d'articles et de discours ». Mais la série d'articles sur « Le parler canadien » ne fait pas partie de sa liste (voir *Canevas d'études* : [recueil de projets de conférences, d'articles et autres publications] : 6 ms. FLG 09 14).

503

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, 6 avril 1906¹

Mon très cher Père et ami,

Peut-on encore entrer chez vous à la veille de la Grande Semaine² ? La Grande Semaine où vous avez le bonheur, vous autres religieux de vous claquemurer contre tant de distractions et tant de tracasseries anémiantes. Je répare bien tardivement ma grande négligence que je vous confessais l'autre jour à Montréal. Et encore faut-il qu'une indisposition me confine à la chambre pour que je m'arrache sans trop de scrupules à ma dure tâche quotidienne. Je vois arriver la redoutable retraite de mercredi prochain³ et je m'en viens me rappeler moi et mes chers jeunes gens à votre souvenir et au souvenir de vos bons amis. N'est-ce pas que vous allez bien prier le Sacré-Cœur mon Père ? La confiance que tant d'âmes prient pour nous m'apporte chaque jour je ne sais quelle espérance et quelle sérénité. J'ai tremblé tant de fois depuis deux ans pour l'avenir de mes chéris. Et vous savez pourquoi et comment ma vie est rivée à la leur. J'ai là devant moi et je vais voir partir ceux avec qui j'ai appris à aimer la jeunesse, ceux qui ont donné à ma vie l'orientation qui lui restera je l'espère, jusqu'à la fin. Ce

sont les fondateurs de l'Action catholique, et quand tant d'autres cherchaient à me désillusionner en me décourageant, eux m'ont appris qu'avec la jeunesse on n'est jamais déçu. Oh ! mon Père, je ne sais pas si je ne m'abandonne trop à ma nature d'enthousiaste ; mais que ce sont de braves jeunes gens que les miens ! Et que j'ai bien raison, il me semble, d'appeler la grande grâce de ma vie ces quelques années où j'aurai vécu au milieu d'eux.

La grâce fait son travail visiblement depuis quelques jours. J'ai bien dit à Erle que vous vous engagiez à prier pour lui d'une façon spéciale. Je vous en remercie pour lui, parce que votre promesse m'était aussi sensible qu'à lui-même. Vous avez bien deviné n'est-ce pas qu'il est cet *un* que je vous ai recommandé un jour avec tant d'instances⁴. C'est mon enfant celui-là. Et j'aurai moins de peine à le voir partir si je l'abandonne pour vous le donner. Il me semble qu'il ferait un bon petit Père jésuite. À ce sujet, je vous confie que je ne mérite guère ces compliments que vous m'adressez au sujet de ce que vous ne craignez pas d'appeler mes « vues larges » comme directeur de jeunes gens. Je n'ai jamais pu comprendre que dans une chose aussi grave que l'avenir d'une âme on pût se laisser guider par autre chose que les voies de Dieu. Et moi qui avec cela n'ai jamais partagé les préjugés ordinaires sur votre vaillante compagnie⁵, qui ai même songé à y entrer quand j'étais collégien⁶, j'irais vous conduire sans regret le plus chéri de mes enfants.

Vous ai-je dit que mon évêque m'a donné le dernier mot⁷ au sujet de mon départ pour l'an prochain ? C'est donc entendu, je vais partir. Vous m'opposez bien la grave question, de nature à blesser profondément ma modestie : que vont devenir mes jeunes gens ? Je vous avoue ingénument que j'ai assez d'orgueil pour me préoccuper beaucoup de leur sort. Mais je me rassure en me disant que le Bon Dieu les aimera encore mieux *orphelins* et qu'Il ne les abandonnera pas. Et avec cela, le pauvre déraciné que je serai là-bas en Europe, les durs ennuis que m'apportera un exil peuplé de tant de souvenirs chers, de tant de figures aimées, me ménageront encore assez de souffrances et de sacrifices pour que je ne cesse pas de leur être utile toujours. Avec eux du reste, vont demeurer Messieurs les abbés L. Gosselin et Léger⁸ : deux anciens actionnaires, deux congressistes, deux frères aimés de la petite phalange, plus qu'il n'en faut comme vous voyez pour me rassurer.

Et vous m'écrirez, n'est-ce pas mon cher Père ? Songez que malgré tout je suis un pauvre isolé, et une de ces âmes qu'une parole amie peut transformer et remonter pour longtemps. Si j'étais plus près de vous, je compte bien que j'irais vous voir chaque semaine. Cela fait tant de bien que de causer ensemble des œuvres chères ; et même pour parler tout simplement de notre vie de prêtre, et surtout de notre Maître, de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous ne savez peut-être pas vous, combien hélas ! il est rare parmi les prêtres qu'on cause de Lui, et comme il est difficile de trouver un confrère à qui on ouvre son âme sur ces choses. Et pourtant

quelle étrangeté dans ces réserves ! Reconnaître Jésus comme son Maître, comme son unique ami, comme celui à qui on donne sa vie, comme son inspirateur, son compagnon et n'en jamais parler, sentir ses lèvres retenues par je ne sais quel indigne respect humain ! Voilà une des misères de cette pauvre vie ! Demandez à Dieu qu'il m'envoie un frère de cœur et d'âme. Vous en avez tant vous.

Pardonnez-moi ce griffonnage écrit de la main nerveuse d'un malade qui vous aime vous savez combien.

Toujours affectueusement à vous dans le Christ des jeunes

L'Abbé Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la lettre de S. Bellavance du 29 décembre 1905, 4 p. mss. Le brouillon de la lettre de S. Bellavance est conservé aux ASJCF.

2. La Semaine sainte. Pâques tombe le 15 avril en cette année 1906.

3. Le mercredi saint, 11 avril, début de la retraite dite de vocation ou de décision des finissants du collège, prêchée par le Père Léonard, de l'ordre des Capucins (« Chronique diocésaine », *Le Bulletin paroissial*, vol. 5, n° 5 (mai 1906) : 129).

4. Voir lettres n°s 468, n. 2 et 471, n. 5.

5. Voir lettre n° 447, n. 16.

6. Voir lettres n°s 52, n. 4 et 161, n. 5.

7. Le « dernier mot » a été prononcé en décembre 1905. Mais Groulx souhaitera avoir un « dernier mot définitif » (voir lettre n° 519, n. 16).

8. Louis Gosselin sera toujours professeur de Syntaxe latine au collège. Par contre, Émile Léger retournera au Grand Séminaire de Montréal.

504

À Erle G. Bartlett

+

Collège de Valleyfield, 18 avril 1906¹

Mon bien-aimé Erle,

Quels souhaits vais-je faire à tes vingt ans ? Je cherche un rêve que je n'aie encore formulé, une noblesse de cœur, une beauté d'âme que je ne t'aie encore souhaitée ; je ne trouve plus rien. Tu sais que mon affection, à défaut d'autre chose, n'eut jamais du moins pour toi que des ambitions immenses. Mais tu ne sais peut-être pas l'évocation que ces vingt ans ramènent dans mes souvenirs. Je me souviens encore aujourd'hui du jeune homme, non être de chimère et d'abstraction, mais être de vie et d'avenir

que je rêvais, il y a quelques années, *pour lorsque tu aurais vingt ans*. Bien des fois, à un âge moi-même où la jeunesse et la poésie multiplient les visions enivrantes dans l'âme, j'ai vu venir se placer devant moi une figure, une *tête blonde* d'adolescent nimbée de noblesse, de pureté, de candeur et de force, avec toutes les fiertés, tous les enthousiasmes, toute la poésie des fronts jeunes, et simple, ouverte, d'une virilité grave et réfléchie, telle que Dieu peut créer dans le cœur d'un prêtre, l'idéal d'une beauté juvénile². Je ne te ferai pas l'injure ni l'odieuse flatterie d'aller dire que les années et la réalité n'ont pas quelque peu altéré et défiguré mon rêve. C'était le nuage d'or que le vent d'un soir dissipe ou assombrit avec tant d'autres choses ; mais le vent du lendemain peut encore le ramener aussi chargé de rayons ; et aussi bien, depuis le *grand événement* de ces derniers jours, et que j'ai pris désormais l'habitude quand je regarde l'avenir, de ne plus t'apercevoir que sous la soutane ouverte du novice de la Compagnie de Jésus, sais-tu que je me reprends à toutes mes espérances de jadis ? Te le dirai-je ? la même figure de mon petit Erle « pour lorsque tu aurais vingt ans », revient encore se replacer devant mes yeux. Si quelque chose en effet, mon bien cher, peut encore compenser dans mon cœur le chagrin bien plus sérieux que tu ne peux le croire, de te voir t'éloigner d'une œuvre où il m'eût été si doux de te trouver toujours à mes côtés, c'est la pensée que tu iras plus facilement au plus beau de la vie, que tu ne resteras pas en deçà de ce que l'on a espéré de toi, dans une société qui, comme tu me l'as entendu dire l'autre jour, réalise ici-bas au plus parfait l'idéal de la vie évangélique. Comme c'est ton cœur et ton âme que j'ai aimés par-dessus tout, rien ne m'intéresse dans ton avenir, et je ne veux plus rien aimer ni³ rien désirer de ce côté qu[e] ce qui les fera l'un et l'autre plus grands, plus purs, plus élevés et plus saints. Voilà pourquoi, moi, j'aime et je t'envie, mon bien-aimé, ta vocation de jésuite, pourquoi, puisqu'elle est tienne, tous les sacrifices ne me coûteraient rien pour que tu la suives et que tu en sois digne toujours ! Voilà pourquoi de même, quand j'ai cherché tout à l'heure, au fond de mon âme, le souhait que je pourrais t'adresser à l'occasion de demain, je n'en ai pas trouvé de meilleur, de plus haut et de plus compréhensif que celui que t'adressait l'autre jour ton admirable mère. Puisque tu as choisi ta vocation, mon cher Erle, suis-la d'une volonté ferme, jusqu'au bout. Ne passe plus un jour de ta vie sans travailler à t'en rendre digne. Je te souhaite de savoir remercier Dieu tous les jours de t'avoir appelé à une aussi grande vie. Je te souhaite de comprendre qu'après toutes les grâces de choix qui te sont venues depuis ton enfance et qui t'ont fait une jeunesse si heureuse, il n'y en avait plus qu'une, ce semble, que Dieu pouvait encore te donner, et que cette grâce suprême, son amour n'a pas su ne pas te l'accorder. Je te souhaite de ne jamais oublier et de réfléchir souvent que cette grâce t'est venue quand bien des symptômes paraissaient devoir faire dévier ta jeunesse à d'autres tournants. Je te souhaite de sentir mieux de jour en jour qu'après la générosité d'une décision comme la tienne, on ne peut pas ne pas avoir

celle de préparer son âme comme à quelque chose de grand et de difficile qui vient s'épanouir après tout un long passé de sacrifice, de travail et de prière. Je te souhaite de ne regretter jamais d'avoir promis à Dieu le cœur et la vie qu'Il t'avait prêtés, de te donner à Lui avec autant d'abandon que l'invitation a été pressante, de prendre le goût des joies sereines de l'âme dans l'amour des choses divines, de perdre celui des joies fragiles qui attendent un apôtre dans sa route. Songes-y bien, mon enfant bien-aimé, c'est une résurrection totale qui ne peut manquer de commencer dans ton âme en face de la vie que l'avenir te découvre, et c'est pourquoi je t'exhorte à ne regarder et à n'aimer plus qu'en haut : « *Si consurrexistis cum Christo, quae sursum sunt quaerite, ubi Christus est in dextera Dei sedens : quae sursum sunt sapite, non quae super terram* »⁴.

Tu conçois bien un peu le calme qui est revenu dans ma vie après la solution que tu viens de donner à ton avenir. J'ai eu peur tant de fois depuis ce commencement d'année et depuis six ans. Le rôle que m'avait assigné la Providence est bien près de finir auprès de toi. Malgré l'effroi de mes responsabilités et les souffrances que traîne avec elle la charge d'âmes, j'avoue néanmoins que je ne trouve nullement à me désoler⁵, quand dans ces premiers travaux de ma vie sacerdotale j'ai rencontré tant de joies pures et profondes, que j'ai vu tout le bonheur qui s'éprouve en souffrant pour donner une âme à Jésus-Christ. C'est bien le moins du reste que je pouvais faire pour toi quand tu avais confié ta jeunesse et la grosse part de ton éducation à l'inexpérience d'un pauvre débutant. Aurai-je racheté ainsi, mon cher Erle, la foule des bons services que tu aurais pu attendre de moi et qui ne te sont pas venus, comme le grand nombre peut-être des influences moins heureuses qui sont allées de ma vie à la tienne ? C'est quand je me retourne vers ce passé de six ans, que j'en retrouve les heures difficiles, les crises, et que je reconnais ce qu'il était en mon pouvoir de gâter de choses, que je sens le besoin de renvoyer à Dieu seul l'issue heureuse qu'Il donne à ta vie de collègue. Il me reste à moi la conscience d'avoir compris de bonne heure, ce me semble, du premier jour où j'ai touché une âme d'enfant, toute la gravité et toute la délicatesse de mes devoirs et de n'avoir jamais voulu toucher à la tienne, mon bien cher, que pour l'ouvrir, la grandir, et la redresser vers le ciel. Je le sais par les peines profondes que j'ai senties les jours où j'ai pu craindre que mon action sur toi aurait pu être seulement meilleure⁶.

Mon œuvre s'achève auprès de toi ; dans deux mois à peine elle aura pris fin. Tu me pardonneras, je le sais, ce que ma direction aura eu de trop jeune et de trop insuffisant en faveur d'un dévouement que ma volonté était bien de t'accorder avec plénitude. Si tu veux maintenant, mon petit Erle, garder quelque chose de moi, je te laisse⁷ encore cette fois, comme dernier vœu et comme dernière exhortation⁸, ce que je te recommandais l'année dernière à cette même date : aime toujours et beaucoup la jeunesse. C'est pour t'en inspirer l'amour ardent et profond que je t'ai mis de moitié dans toutes mes confidences, mes lettres et mes petites œuvres. C'est pour que

tu continues à l'aimer et à te dévouer pour elle, que j'ai souhaité te voir faire à son service l'apprentissage du dévouement. Ne crois-tu pas, mon bien-aimé ⁹, qu'aux jours d'avenir où nous nous retournerons vers ce passé que nous venons de vivre ensemble, nous verrons ¹⁰ que ce qui nous a le plus unis, que ce qui nous a valu nos joies les meilleures, que ce qui aura semé dans nos âmes le plus de germes de vertus et de grandeur, ce seront en somme les aspirations et les dévouements que nous avons nourris pour ce qu'on appelle la cause des jeunes ? Fais donc à la jeunesse, si tu le peux, une large part dans ta vie. Ta vie en vaudra mieux et tu connaîtras les plus hautes formes du sacrifice. La jeunesse c'est dans l'Église, la classe la plus oubliée, celle à qui manque le plus les apôtres dont elle aurait besoin. Toi ¹¹, mon bien-aimé Erle, n'oublie pas l'an prochain tes amis plus jeunes de Valleyfield. Prépare ta vie d'apôtre en agissant sur ces pauvres jeunes gens ¹² qui vont rester [ici] ¹³ presque absolument seuls. Cet apostolat sera peut-être ta meilleure sauvegarde ; en tout cas tu auras donné de ton cœur et de ta vie à la cause qui mérite le plus ici-bas le sacrifice de ces grandes choses ¹⁴.

Je t'embrasse le plus affectueusement du monde.

1. 6 p. sur 3 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Sans signature. Seul un paraphe termine la lettre. Groulx cite un extrait de cette lettre dans *Une croisade...*, 1^{re} éd. : 256 et 2^e éd. : 247-248, précédé de cette note : « nous croyons que bien peu de jeunes gens ont aimé aussi ardemment la jeunesse et l'âme de leurs camarades. Qu'on veuille lire jusqu'au bout cette lettre qu'un vétéran écrit à un plus jeune ». On retrouve le même passage dans *Art-Notes* : 64-65 mss, intitulé : « L'amour de la jeunesse (Lettre à un finissant à son départ pour le monde) », et identifié ainsi : « Lettre de l'abbé G. à E. Bartlett, 18 avril 1906).

2. Groulx avait dédié son poème « La Moelle des Lions » à E.G. Bartlett. Parmi les derniers vers, l'on y lit ceux-ci :

Éphèbe, qui parfois, dans les brumes dorées
 Qui s'en viennent pâler l'aube de tes vingt ans,
 As rêvé pour demain les batailles sacrées,
 Voudrais-tu prendre file au rang des militants ?
 Veux-tu, comme les preux, manier rude épée ?
 Veux-tu dans un grand cœur porter un grand amour ?
 Veux-tu tenir au poing plume bien trempée ?
 Veux-tu dire : présent !... quand viendra le grand jour ?...
 Éphèbe veux-tu, toi, quand les âmes sont veules
 Tant de cœurs sans fierté, tant de devoirs trahis,
 Quand aux causes de Dieu vont quelques âmes seules,
 Veux-tu rester au Christ, rester à ton pays ?

(*Journal* : 787, 24 décembre 1904 ; aussi 825-826).

3. Écrit d'abord : **et ne** puis rature : **ne**

Autre correction sans doute bien postérieure, à la mine de plomb, substituée : **ni à et**

4. Épître de Paul aux *Colossiens* 3, 1-2. « Si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu ; ayez du goût pour les choses d'en haut, non pour celles qui sont sur la terre. »

5. Écrit d'abord : à me **réjouir** puis, au-dessus, à la mine de plomb, correction sans doute postérieure : désoler

6. Groulx avait songé à lui demander de choisir un autre directeur spirituel tant il se sentait inapte à remplir ce rôle (voir lettre n° 146 *, n. b).

7. Début du texte dans *Une croisade...* et *Art-Notes* : Je te laisse

8. *Une croisade...* : exhortation, **ma recommandation** de l'année

9. *Une croisade...* et *Art-Notes* : mon bien **cher ami**

10. *Art-Notes* : nous **découvri**ons que

Une croisade... : nous **en viendrons à confesser** que ce qui nous **aura** le plus unis, que ce qui nous **aura** valu [...] les dévouements que nous **aurons consacrés** à ce qu'on appelle la *Cause des jeunes* ? Fais donc à la jeunesse une large part [...] formes **de la beauté morale**.

11. *Une croisade...* et *Art-Notes* : Toi, n'oublie pas l'an prochain, tes plus jeunes amis de Valleyfield.

12. *Une croisade...* : sur ces jeunes gens. Cet apostolat

13. Dans la lettre olographe : rester si presque

Dans *Art-Notes* : rester ici presque

14. Fin du texte dans *Une croisade...* et *Art-Notes* : de ces grandes choses.

505 *

À Antonio-Adrien Hébert

[Collège de Valleyfield, ca 20-25 avril 1906] ¹

1. Lettre attestée par A.-A. Hébert à L.G., 21 mai 1906 : « J'ai laissé presque deux semaines s'écouler avant de venir vous remercier et vous donner à entendre que je comprends les exigences de votre charge : C'est dommage tout de même, que je ne vous aie pas écrit le premier [...] Je prie Dieu de vous envoyer ici respirer un peu [...] recevoir pour donner encore plus tard. Mgr Émard et Compagnie : comme quelques-uns disaient ici, nous a quittés le 1^{er} Samedi après Pâques. Mr Mousseau a causé avec lui, assez souvent : le tout est encore dans le secret : sur le propre sort de l'ex-secrétaire qui voudrait aller à Louvain l'an prochain, sur votre destinée, la mienne, resterais-je ? [...] Monseigneur lui-même vous renseignera, je ne pense pas que Mr Mousseau sache rien sur votre compte [...] Vous avez besoin "de toute *la vie* de Rome" [...] Mr Mousseau vous remercie de votre souvenir [...] » (1, 2-3, 4 mss).

506

À Émile Léger

+

Collège de Valleyfield, 22 avril 1906 ¹

Mon bien cher Émile,

Une toute courte lettre pour vous dire que je n'ai pas le temps de répondre longuement à votre bref billet de l'autre jour. Je vous écris, les

oreilles bourrées d'harmonie par la fanfare qui claironne à ma fenêtre sur la véranda des *Genes*² – je ne sais s'il en passera dans ma phrase – je ne m'en soucie guère maintenant que vous êtes devenu moins friand de ces choses³. Je vous remercie de vos bonnes et *sulpiciennes* prières qui ont dû m'aider beaucoup si j'en juge par les résultats satisfaisants de cette retraite. Elle est finie, je suis content et il me semble que le Bon Dieu doit l'être. Je regrette d'avoir les lèvres closes par mes obligations de Directeur. Mais si je suis bien informé j'ai quelque raison de croire que vous ne tarderez pas à apprendre la chose qui vous intéresse au point suprême⁴.

Mais savez-vous, mon cher Émile, que les rumeurs – je dis rumeurs, n'est-ce que cela ? – et les plus graves circulent à votre sujet. Ainsi Monsieur le Directeur⁵ disait à Arthur Goyette, ces derniers jours qu'il s'attendait presque à votre entrée à Saint-Sulpice pour l'an prochain⁶, que du reste, il n'avait jamais compté beaucoup sur vous pour le clergé régulier. Vous, Émile, Sulpicien ! avec votre tempérament de jésuite. Moi qui vous croyais plutôt destiné à prendre un jour ou l'autre le chemin du Sault-au-Récollet⁷. Peut-on savoir sans trop torturer votre discrétion ce qu'il y a de vrai et de pas vrai dans ces appréhensions ?

À propos de *conférence*⁸, mon cher Émile, *Le Semeur* de mai reproduira une autre partie, la partie la plus pratique, celle qui concerne le développement de la volonté par le bon usage de la vie de collège. Le texte complet je n'oserais vous l'adresser, 1^o parce que je ne l'ai plus ; 2^o parce que je n'ai jamais terminé cette conférence ; je n'ai qu'un deuxième *brouillon* plein de ratures que je ne voudrais montrer à personne.

Priez toujours beaucoup pour moi, pour la réussite de mon voyage à Rome dont j'ai un si immense besoin. Songez toujours, aussi bien, que je vous réserve la garde de mes chéris pour quand je ne serai plus là⁹.

Bien affectueusement à vous *in Xto*
Lionel

1. 2 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. Réponse à la lettre de É. Léger du 4 avril 1906, 2 p. mss.

2. La véranda située à proximité des salles de toilettes ? Selon le Père Benoît Lacroix, les collégiens du temps désignaient les toilettes par *Genes* (prononcer [dʒin]). Sans doute prononciation contaminée de *The Gents*, désignant familièrement en anglais les toilettes des hommes.

3. Lorsqu'il était finissant au collège, le baryton Émile Léger était vice-président de la Société philharmonique, section Fanfare (*Annuaire du Collège de Valleyfield*, n° 9, 1903-1904 : 49).

4. La décision de Erle G. Bartlett d'entrer chez les jésuites, que ce dernier lui communiquera dans sa lettre du 5 mai 1906 (2-3 mss. ACRLG, Fonds Émile-Léger).

5. Avila-Pierre Sabourin.

6. Voir lettre n° 507*.

7. Sault-au-Récollet où se trouve la maison du noviciat des Jésuites.

8. Émile Léger a lu l'extrait de la conférence de Groulx, « L'éducation de la volonté en vue du devoir social », publié sous le titre « L'énergie nationale », dans *La Vérité* (24 mars 1906), et lui demande de lui envoyer le texte complet (2 ms.). Groulx le renvoie à un autre extrait qui paraîtra sous le titre « L'éducation de la volonté », dans *Le Semeur* (vol. 2, n° 9 (mai 1906) : 175-182). La conférence sera publiée intégralement dans *La Revue Canadienne*, puis en brochure (voir lettres nos 489, n. 14 et 514). Le « deuxième brouillon plein de ratures » dont parle Groulx, et qu'il a quelques jours plus tard finalement envoyé (voir lettre n° 507 *), n'a pas été retrouvé. Il devait se rapprocher du texte titré « L'éducation de la volonté en vue du devoir social », dans le cahier *Conférences de l'Académie Énard, 1905-1906* (cahier 26 cm x 20 cm, s.p., 20 dernières p. dact. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield). Ce dernier diffère quelque peu du manuscrit olographe de la conférence (20 p. sur 20 f. (25 cm x 20 cm). FLG 09 01, envoyé à *La Revue Canadienne* dont le nom est inscrit au verso du f. 20).

9. Émile Léger n'y sera pas non plus (voir lettre n° 503, n. 8).

507 *

À Émile Léger

[Collège de Valleyfield, fin avril 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de É. Léger du 23 avril 1906, 2 p. mss, dans laquelle il revient à la charge à la suite du refus de Groulx (voir lettre n° 506), et lui dit que cette conférence, il veut « l'attendre encore » ; et d'ajouter : « Je vous en prie, au nom de la cause, exécutez-vous. » (2 ms.) Puis, il apprend à Groulx qu'il vient de déclarer à son directeur à Saint-Sulpice qu'il sera prêtre-éducateur au Collège de Valleyfield. Argument qui emporte sans doute les dernières réticences de son maître et ami : il lui envoie sa conférence, puisqu'il la lui réclame plus loin (lettre n° 514). Dans sa lettre, Groulx devait aussi s'inquiéter des déclarations du directeur à son sujet (voir lettre n° 506, n. 6), puisque É. Léger le rassure : « Non ! vous devez croire, mon ami, que je vous ai parlé très ouvertement sur cette question [...] Je réitère cette protestation que je vous écrivais très récemment : je serai prêtre, et prêtre-éducateur » (1^{er} mai 1906 : 1 ms.).

508 *

À Jean-Marie Phaneuf

[Collège de Valleyfield, début mai 1906] ¹

1. Réponse aux lettres de J.-M. Phaneuf des 3 et 7 [avril] 1906, 2 et 4 p. mss (voir lettre n° 496 *). Lettre attestée par J.-M. Phaneuf à L.G., 9 mai [1906] : « [...] Je porte tes vœux aux pieds de la Madone de Lourdes [à Rigaud] [...] » (1 ms.).

509 *

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 7-9 mai 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Langlois du 5 mai 1906, 3 p. mss, qui lui écrit : « Quand tu auras un moment libre tu devrais bien prendre la *liberté* de m'écrire un mot pour me dire quelques-uns de tes projets de voyage – as-tu un compagnon *actuel* – en puissance prochaine, en puissance éloignée ? Vas-tu à Rome ou à Paris ou à Rome d'abord puis à Paris (comme moi). Quand comptes-tu partir ? Que feras-tu en vacance ? Par quelle ligne crois-tu traverser – Montréal-Québec-Liverpool ou New York-Naples – enfin, enfin une foule de choses qu'un homme intelligent comme toi peut avoir à dire. » (1 ms.) Lettre attestée par A. Langlois à L.G., [11 mai 1906] : « Les gens intelligents ont souvent du cœur aussi ! Je l'ai bien senti sous ta réponse laconique et catégorique (un peu). Merci. Pour moi [...] mon affaire est claire [...] Je n'ai plus qu'à partir. Tu pourras donc me donner des nouvelles sans autre provocation... quand tu en auras. Quant à Gr[os] Fred [Émery] je n'ai pu répondre à sa *Réponse à ma dernière*, parce que mes projets de vacances n'étaient ni arrêtés ni arrêtables pour le moment. Je crois pour aujourd'hui que la réalisation de nos communs désirs de ce côté ne sera pas chose si facile : si Kinkora [voir tome II] était à Ste-Thérèse par exemple – ou même dans le lointain pays des Chenaux... mais. Tu as mon plan pour voyager en Europe, l'as-tu volé par le ministère de quelque bon ange [...] Crois-moi tout à toi comme quand tu n'es pas malin. » (1 ms.)

510 *

À Émile Lambert

[Collège de Valleyfield, ca 13-30 mai 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de É. Lambert du 12 mai 1906, 4 p. mss, dans laquelle il le félicite de la parution de « L'éducation de la volonté », dans *Le Semeur* (mai 1906) et le met au courant de ce qui subsiste de l'A.C. au Séminaire de Saint-Thérèse. Lettre attestée par É. Lambert à L.G., 31 mai 1906 : « Votre réponse m'a encouragé, fortifié, consolé. Encouragé, car après vos bonnes paroles, je me sens doué d'une force toute nouvelle pour travailler à notre Cause. Fortifié, car au milieu de la lutte pour les principes, il fait bon de se sentir appuyé. Consolé [...] Et l'on a combattu systématiquement, de sang-froid, de volonté bien calculée, vos nobles idées, comme vous le dites dans votre lettre [...] » (1 ms.).

511 *

À Alfred Langlois

[Collège de Valleyfield, ca 13-30 mai 1906] ¹

<...> Ici les fils se brisent les uns après les autres – adieu aux Académies, à ceci, à cela <...>

1. Réponse à la carte de A. Langlois du [11 mai 1906]. Lettre attestée par A. Langlois à L.G., 2 juin 1906 : « [...] je t'annonce l'impossibilité où je me trouve d'aller à Kinkora avec toi cet été [...] Je vois que Mgr Énard est attendu ces jours-ci. J'espère que tu me donneras des nouvelles prochainement afin que si tu ne peux traverser je prenne des mesures convenables pour m'assurer un copain. Je n'ai pas bien compris le sens de la fin de ta lettre, l'autre jour : "Ici les fils se brisent [...] à ceci, à cela..." Qu'est-ce que cela veut dire ?^a [...] Si tu viens pour le Bac, tâche de prendre possession de ma chambre [...] bon voyage dans l'Ouest Ont[ario] [voir tome II], mille amitiés à Fred [Émery] [voir lettre n° 519, n. 17]. J'irai à Montréal, non pas au conventum mais vers la fin de juillet. » (1 ms.)

^a Groulx veut sans doute simplement signifier qu'il fait ses adieux pour quelques années à ses élèves, à ses dirigés, à l'enseignement et à toutes les activités parascolaires qui le prolongent. Il reviendra enseigner au Collège de Valleyfield en septembre 1909.

512 *

À Henri Bernard

[Collège de Valleyfield, ca 14-18 mai 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de H. Bernard du 13 mai 1906, 4 p. mss, qui débute ainsi : « J'ai reçu hier soir *Le Semeur*. J'y ai lu avec la plus grande joie le trop court résumé de la superbe conférence que vous avez donnée à vos élèves. Je ne veux pas attendre un seul instant pour vous en féliciter avec toute la sincérité que vous me connaissez. Je regrette cependant deux choses : 1° que toute votre conférence n'ait pas été publiée dans notre revue ; 2° que cette conférence ne puisse paraître en brochure. » Lettre attestée par H. Bernard à L.G., 1er juin 1906 : « [...] la lettre dans laquelle je vous accusais réception de vos deux lettres [aussi lettre n° 515*] [...] » (1 ms.).

513

À Samuel Bellavance

+

Collège de Valleyfield, le 15 mai 1906 ¹

Au Révérend Père Bellavance, s.j.
Montréal

Mon très cher ami,

Je remets si bien, de jour en jour, mes réponses à vos lettres, qu'il n'est presque plus de ton de répondre à vos questions. La dernière fois que vous

m'avez écrit, j'étais à la veille des terreurs de la retraite de vocation pour mes jeunes gens. Vous me promettiez de prier et de faire prier beaucoup. Et je sais que vous n'y avez pas manqué, rien que par les faveurs vraiment extraordinaires que le Bon Dieu a accordées à ces chéris. Erle vous a-t-il écrit ? S'il ne l'a déjà fait, il vous écrira bientôt. Pour ce qui est de moi, je suis depuis ces grands jours, d'une sérénité parfaite. J'ai la consolation d'avoir vu mes jeunes gens² choisir presque tous la meilleure part, et de les avoir vus la choisir par une libre détermination d'eux-mêmes, dans le plein exercice de leur foi et de leur liberté, sans que j'aie eu à intervenir si ce n'est pour approuver et pour bénir. Le Maître sera-t-il content de sa nouvelle moisson ? Il me semble que je lui envoie de bien belles âmes. Vous comprenez que j'ai les lèvres closes et que je ne puis vous dire encore le secret d'un chacun. Mais comme je vous remercie par exemple de m'avoir si puissamment et si heureusement aidé !

Vous me parlez, dans votre dernière, de vos prévisions pour un avenir de luttes et d'expansion de la vie catholique. Hélas ! ce temps ne viendra-t-il pas trop tôt ? Non que le combat nous doive effrayer ; mais y serons-nous suffisamment préparés ? La phalange des âmes combattives et apostoliques aura-t-elle assez grossi ses rangs ? Voilà bien des questions que je me pose au terme de sept années de séjour et de travail dans mon jeune collège de Valleyfield. Quelle œuvre difficile que de lancer un jeune homme dans la vie active et chrétienne ! Il y a de quoi se prendre à pleurer quand on voit le nombre des éducations manquées. Croyez-m'en, mon bien cher ami, elle est énorme encore la portion de la jeunesse qui vit en dehors de tout idéal, de toute préoccupation élevée d'avenir, affranchie des aspirations bourgeoises et libre du poids lourd des influences néfastes qui pèsent sur elle. Et c'est pourquoi un avenir de luttes trop prochaines me fait peur. Sans doute, la jeune génération est secrètement remuée de je ne sais quelles vagues aspirations. Mais l'affreuse influence de la routine qui va toujours son même chemin, paralyse chaque jour vous ne sauriez croire combien d'ardeurs et combien d'élans. Il faudrait une atmosphère divine à ces jeunes âmes pour faire grandir en elles les germes du ciel ; et hélas ! nous ne leur fournissons pas encore une atmosphère *divine* ! Qu'il faut de temps à certaines idées bien élémentaires pour faire leur chemin. N'oublions jamais, je vous prie, nous qui rêvons une régénération de la jeunesse dans le Christ, de demander en même temps au ciel, avec des larmes et des sacrifices, une régénération de ses éducateurs. C'est là peut-être qu'il aurait fallu commencer. Il nous faut à tous plus d'esprit sacerdotal, plus de science, plus de connaissances surtout de nos effrayants devoirs. Une pensée qui m'attriste souverainement, c'est de songer à tant de jeunes hommes, à tant de jeunes ecclésiastiques qu'on lance au sortir du collège dans le ministère de l'enseignement et que c'est à eux, qu'on va remettre, presque sans aucun avis préalable, la grande et suprême tâche de toucher et

de façonner de jeunes âmes, que parmi ces âmes toutes jeunes, et qui étaient faites pour s'ouvrir à tous les sourires du ciel, il y en aura peut-être qui se fermeront pour toujours, comme ces fleurs qui meurent dans leur enveloppe et qui ne s'ouvrent jamais³. Voilà, mon cher ami, notre situation, et quelques-unes des pensées consolantes qui peuvent vous assaillir un jour de pluie. Le salut, s'il nous doit venir, viendra de ce petit groupe de jeunes gens qui grandissent dans les séminaires avec la sublime ambition de se donner à l'œuvre des jeunes. Voilà nos vrais sauveurs, plus peut-être que les jeunes de l'A.C.J.

J'ai adressé, comme vous m'en aviez prié, un autre extrait – et non pas une autre conférence – de mon « Éducation de la volonté en vue du devoir social »⁴. Le correcteur d'épreuves m'a fait dire une sottise par pouce carré⁵, sans compter les fautes d'orthographe. Vous me pardonnerez celles-là et les autres.

Les vacances s'en viennent, et c'est pour moi le dernier mois de la vie de collègue pour d'ici longtemps. Les vacances, encore une autre préoccupation. Ce sont les chers enfants à blinder. Heureux êtes-vous de vivre à l'abri de ces alarmes ! ou plutôt, non, ce souhait n'est pas sacerdotal ; je vous connais trop bien du reste, mon bien cher ami, pour ignorer que vous avez les vôtres et que vous partagez toutes les nôtres. Je me prends néanmoins à vous envier parfois votre vie de religieux. À propos, j'ai lu le petit livre⁶ que vous avez adressé à Erle. Savez-vous que je ne sais ce qui serait advenu de moi, si ce petit livre se fut présenté à moi, à ma sortie de collègue. Mais maintenant je suis rivé à la jeunesse qui est ma portion d'héritage et que vous m'avez appris à aimer encore mieux.

À vous in Xto
Lionel

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF. Réponse à la carte de S. Bellavance du 10 avril 1906, 2 p. mss.

2. Des dix élèves finissants en Philosophie II, six sont membres de l'A.C. Erle G. Bartlett sera jésuite, Aldéric Leduc, dominicain, Napoléon Aumais et Arthur Goyette, prêtres. Le demi-frère de Groulx, Charles-Auguste Émond, sera notaire et le sixième membre, Séverin Sabourin, médecin.

3. Écolier, Groulx avait comparé le professeur à un jardinier responsable de la vie ou de la mort de ses jeunes plants (voir *Journal* : 304 et lettre n° 198, n. 13).

4. L. Groulx, « L'éducation de la volonté », *Le Semeur*, vol. 2, n° 9 (mai 1906) : 175-182.

5. Groulx a corrigé à l'encre noire dans son exemplaire du *Semeur* les fautes les plus importantes : « les jeunes hommes qui connaissant », au lieu de « connaissent » (p. 175) ; « un principe directeur » au lieu de « principal » (p. 176) ; « la zone du règlement [...] d'une

zone que j'appellerai *neutre ou libre* » au lieu de « la gêne [...] d'une gêne » (p. 177) ; « et s'énerver », au lieu de « de s'énerver » (p. 178) ; « pendant huit ans », au lieu de « trente ans » (p. 178) ; « Ce jeune homme », au lieu de « le » (p. 180) ; « du règlement », au lieu de « des règlements » (p. 180) ; « admettre que là où la vie », au lieu de « admettre que la vie » (p. 181) ; « les poussées d'énergie », au lieu de « pensées » (p. 181). À part ces fautes, il y a effectivement plusieurs fautes d'orthographe et de typographie.

6. Nous ignorons de quel livre il s'agit. Probablement un livre sur la compagnie de Jésus.

514

À Émile Léger

[Collège de Valleyfield], 18 mai [1906] ¹

Mon bien cher Émile,

Voulez-vous retourner ma conférence, c'est le seul texte que j'aie – oh ! mais tout de suite, pour ne pas manquer le prochain n[umér]o de *La R[ev]ue Canadienne*. Je vous adresserai un exemplaire de la brochure ². Retournez tout de suite à moi-même.

Bien à vous très à la vapeur

L.A. Groulx

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe.

2. Voir lettres n^{os} 506, n. 8 et 519, n. 19.

515 *

À Henri Bernard

[Collège de Valleyfield, ca 20-25 mai 1906] ¹

1. Lettre de Groulx accompagnant l'envoi de son article destiné à *La Revue canadienne*. Lettre attestée par H. Bernard à L.G., 1er juin 1906 : « [...] la lettre dans laquelle je vous accusais réception de vos deux lettres [aussi lettre n^o 512 *] et de votre article [...] » (1 ms.).

À Léon Gérin

+

Collège de Valleyfield, 21 mai 1906¹

Monsieur Léon Gérin
 Traducteur aux *Débats*
 Chambre des Communes
 Ottawa

Mon cher Monsieur Gérin,

C'est bien tard pour accuser réception de votre généreux envoi² du 19 avril dernier. La vérité est que je n'ai pas encore fini de vous lire, au milieu des incroyables travaux³ qui m'arrivent toujours inopinément dessus. Et je voudrais vous écrire un peu longuement. Les vacances qui s'en viennent, me donneront ce loisir. Je veux, tout de même aujourd'hui, vous remercier de votre dernier « hommage d'auteur » ; je vous ai lu, encore une fois, avec infiniment d'intérêt. Et je me réserve de vous écrire bientôt tout ce que je pense de votre mouvement intellectuel. Je vous retournerai dans le même temps, les livraisons de *La Science sociale*.

Bien à vous
 L.A. Groulx, prêtre

1. 1 p. sur 1 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASJCF, Fonds Léon-Gérin 5446-3. Réponse aux lettres de L. Gérin des 11 et 19 avril 1906, 1 p. et 2 p. mss.

2. *La Science sociale* est l'organe des tourvilliens comme *La Réforme sociale* est celui des leplaysiens de la branche aînée. Gérin a dû faire parvenir à Groulx des exemplaires de son travail sur la vulgarisation de la science sociale pour les élèves de Groulx. Il lui a envoyé aussi, d'après sa lettre du 19 avril 1906 à Groulx, un exemplaire de deux autres de ses publications : « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire », *La Science sociale*, vol. 12, n° 23 (juin 1897) : 441-479 ; n° 24 (novembre 1897) : 356-390 ; vol. 13, n° 25 (juin 1898) : 488-522 ; « Notre mouvement intellectuel », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2^e série, t. 7, 1901 : 145-172.

3. Incroyables travaux, l'expression n'est pas trop forte. Professeur titulaire de Rhétorique pour la première année (il a été assistant-professeur en 1901-1902), directeur des Académies Émard et Sainte-Cécile, il est responsable, non seulement de la direction des travaux, mais aussi des séances publiques. Le 2 mai, il y a eu une représentation en l'honneur du directeur du collège et, le surlendemain, commencent les répétitions d'un drame (*Garcia Moreno*, drame en cinq actes du P. Tricard) pour la fête de l'évêque qui revient de Rome au début de juin (voir la lettre de E.G. Bartlett à Émile Léger, 5 mai 1906 : 5 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger ; *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 28, n° 39 (7 juin 1906) : 5). En plus de ces charges qui lui ont été imposées, il a revendiqué l'enseignement de l'histoire du Canada

et compose pendant toute l'année son manuel (voir lettre n° 467, n. 2). Il publie beaucoup, en outre, pendant cette année : « L'Évangile des jeunes » (voir lettre n° 480 *, n. a), « L'éducation de la volonté en vue du devoir social » (multiples versions, voir lettre n° 489, n. 14), ainsi que la série d'articles sur « Le parler canadien » (voir lettre n° 494 *, n. a). À la fin du mois de mars, il a envoyé un article à *La Vérité*, qui milite en faveur de « la fondation prochaine d'un *quotidien* catholique français au Canada ». Il s'agit de l'article signé L.A. G. : « L'action immédiate », *La Vérité*, vol. 25, n° 38 (31 mars 1906) : 299 (manuscrit brouillon de cet article dans [*Brouillons d'articles*] : 102-105 mss. FLG 06 25).

517 *

À Henri Bernard

[Collège de Valleyfield, ca 31 mai 1906] ¹

1. Lettre attestée par H. Bernard à L.G., 1er juin 1906 : « Je reçois votre carte postale qui a dû rencontrer en route la lettre [non retrouvée] dans laquelle je vous accusais réception de vos deux lettres [n°s 512 * et 515 *] et de votre article. Hier même j'ai remis cet article à M. Alphonse Leclair directeur propr[riétaire] de *La Revue Canadienne*. Il a été très content de cette bonne aubaine. Si bien même qu'il mettra d'autres articles de côté afin de publier le vôtre en juillet prochain. La mise en brochure ne sera pas dispendieuse une dizaine de piastres au plus, y compris la lettre de Perrault. Je préfère de beaucoup pour le bon résultat à obtenir que ce soit une lettre d'Antonio qu'une *mienne* qui précède votre brochure [...] J'aurais été heureux de parcourir votre conférence non pas pour la corriger comme vous me le demandiez dans votre humilité [...] mais pour jouir le premier. J'ai dû cependant me priver de ce plaisir afin de ne pas retarder la remise à la Revue [...] Dès l'article paru je verrai Perrault si vous le jugez encore à propos [...] » (1, 2, 3 mss).

518 *

À Antonio Perrault

[Collège de Valleyfield, début juin 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Perrault du 8 avril 1906, 4 p. mss (voir lettre n° 499 *). Lettre attestée par A. Perrault à L.G., 12 juin 1906 : « [...] Je vous remercie de votre dernière lettre. Tant mieux si le directeur est content de l'élève & si le chef ne rougit point du soldat. Nous vous attendons au prochain conseil fédéral. Vous venez, c'est entendu » (2 ms.).

+

Collège de Valleyfield, 1^{er} juin 1906 ¹

Mon bien cher Émile,

Mes élèves sont partis en pique-nique, j'ai presque deux jours devant moi ; une vraie débauche de loisirs quoi ! J'en profite pour n'avoir pas l'air de l'homme le plus occupé du monde et pour ne pas vous faire attendre davantage une réponse qui aurait dû partir tout de suite.

Vous êtes à votre dernière année d'exil ; vous êtes bien heureux, mon cher ami, d'en être là, et j'en connais qui se prennent parfois à envier votre sort en face d'un éloignement de quatre ans. Je vais recommander au Sacré-Cœur votre projet de novembre ; je le trouve bien un peu audacieux après ce que vous m'avez appris vous-même de ces programmes de licence ². Mais enfin vous avez une préparation commencée bien avant le séjour à Paris, et s'il n'y a nulle crainte pour votre santé, je vous crie crânement : « à la nage » ! Quand ce ne serait que pour édifier sur notre compte les inventeurs d'Apaches ³ de par là.

Vous nous formez, et personne ne s'en plaint, à la bonne habitude de vous lire presque régulièrement chaque semaine dans *La Vérité*. J'ai entendu dire ici beaucoup d'éloges sur votre analyse ⁴ du livre de l'Abbé Bertrin. Nos Pères Français ⁵ n'ont pas desserré les dents, par exemple, sur la question de l'Apachie. Vous vous employez certes à une bonne œuvre ; nous avons tous plus ou moins besoin d'être *rapatriés* ⁶. Et le séjour en France moins que jamais n'est de nature à nous faire du bien. C'est à mon sens, parce que nous ne prenons pas assez contact avec les choses de chez nous, avec nos misères sociales, avec nos besoins urgents, nos intérêts économiques, notre situation politique, qu'il y [a] tant de fainéants et de désœuvrés dans notre classe instruite, tant d'individus qui vivent comme s'ils ignoraient les causes nobles auxquelles ils pourraient avantageusement donner leurs loisirs ou leur vie. Ce ne sera pas une petite œuvre néanmoins que de nous *défrancissonner*. Avez-vous lu dans la dernière livraison de *La Nouvelle-France*, dans l'étude critique des *Aspirations* de Chapman, article de l'abbé C. Roy ⁷, une sorte de protestation contre ce qu'on qualifie de « manie gallophobique » ? L'Abbé qui me semble rester dans la bonne mesure néanmoins, tente de faire voir le danger qu'il y a à vouloir pousser les Canadiens français à la désaffection de la France. Il s'en est attiré un éloge du *Nationaliste* et un « Bravo Monsieur l'Abbé », où il y a bien quelque confusion sur le but réel de ceux-là qui comme vous veulent remettre les choses au point, et nous rendre un peu moins naïfs et un peu moins gobeurs, tout en nous gardant aussi Français. Il faudrait faire

comprendre à ces gens que c'est précisément parce que nous voulons rester Français que nous ne voulons pas devenir *francissons*⁸; que c'est parce que notre foi est encore la meilleure sauvegarde de notre langue et de nos mœurs françaises, que nous voulons mettre un terme aux tentatives déchristianisatrices des déballés de France.

J'ai renoncé ou à peu près à toute initiative au Congrès des Collèges. Dans la certitude où j'étais de ne pouvoir trouver personne qui voulût se charger de faire la discussion proposée par Mgr Laflamme⁹, j'ai cru qu'il valait mieux ne rien risquer pour ne rien compromettre. Les choses vont si bonnement du reste en notre routinière province que nous pouvons nous attendre tout à notre aise pour donner ensemble le coup d'épaulé. J'ai lu, il y a quelque temps, la série des propositions et suggestions présentées par les différents collèges comme préparation aux travaux du Congrès de juin. Pas une seule question d'éducation générale. Des articles du programme des études à retrancher ou à modifier, de nouveaux procédés de correction, mais rien qui s'élève au-dessus de ce terre-à-terre¹⁰. J'ai su cependant que Mgr Mathieu¹¹, dans une lettre particulière aux Supérieurs des Collèges leur demandait d'aborder les questions d'éducation. Qu'en sortira-t-il? Irai-je moi-même? Je ne sais encore quels seront les délégués de Valleyfield. Si je manque Québec, je me rabattrai sur Montréal où le Comité fédéral de l'Association tiendra ses réunions vers le 25 juin¹². J'en profiterai pour aller me renseigner de *visu* et *auribus*¹³ sur les choses de l'A.C.J. Nous avons bien failli avoir une mauvaise affaire. Les cercles de la région de Québec viennent d'avoir une sorte de congrès régional¹⁴. C'est à croire à un schisme. On a bien protesté dans *La Vérité* contre toute tendance séparatiste. Il n'en reste pas moins que nul n'a été prévenu au comité de Montréal, et qu'on est assez vivement alarmé des menées québécoises¹⁵. Des malentendus seraient excessivement malheureux à l'heure présente, et ils pourraient bien du coup tuer l'œuvre dans les collèges. J'attends avec anxiété le résultat de la réunion que *La Vérité* de demain nous apportera sans doute.

Avez-vous [vu] Monseigneur Émard à Paris? Nous l'attendons à Valleyfield dans les premiers jours de la semaine prochaine. J'ai quelque hâte d'avoir le *dernier mot définitif*¹⁶. En dépit de la catégoricité des paroles de Sa Grandeur en décembre dernier, j'ai quelque soupçon qu'on pourrait bien faire quelque tentative pour me demander d'ajourner mon départ à l'an prochain. J'en serais vivement contrarié, surtout depuis que mon ami Langlois, de Québec, m'annonce qu'il s'embarque à l'automne.

Je n'ai pas encore de programme détaillé pour mes études là-bas. Peut-être mon évêque m'en imposera-t-il un. J'ai songé sérieusement, ces jours-ci, et la modicité de mes ressources¹⁷ m'y aide plus que tout le reste, à séjourner trois ans à Rome, pour y voir philosophie et théologie, et à ne vivre qu'un an de la *vie coûteuse* de Paris¹⁸. Je veux à tout prix refaire mes études philosophiques que j'ai faites en entier au Collège, mais à un âge où je ne connaissais rien de la bonne discipline intellectuelle.

Ne soyez pas trop étonné si vous recevez quelqu'un de ces jours l'hommage d'une petite brochure. J'ai donné au *Semteur* de mai une autre partie de ma conférence sur « L'éducation de la volonté en vue du devoir social ». Henri Bernard s'est mis en tête de la lancer en brochure. Elle paraîtra d'abord dans *La Revue Canadienne*¹⁹ de juillet, et la Revue se charge ensuite de l'éditer. C'est un travail bien imparfait que je n'ai travaillé qu'à la hâte, et dont on m'a fait des compliments trop peu mérités. On m'assure qu'il peut faire du bien aux jeunes. Et je me suis laissé faire, malgré la crainte révérentielle que m'inspire encore la publicité.

Je vous souhaite le meilleur succès dans vos examens de novembre. Il est plus que risqué alors que nous nous revoions avant quatre ans, lors de mon retour²⁰. Je ne m'en consolerais pas si je ne sentais nos âmes si près l'une de l'autre malgré la distance. Je vous remercie de me rappeler au souvenir du bon M. Nantel²¹ pour qui j'ai gardé beaucoup de respect et d'affection. Nous commençons ce matin le mois du Sacré-Cœur, presque le mois de la jeunesse. C'est là que je vis surtout avec vous et que je vous y garde toute ma fraternelle affection.

Lionel A. Groulx, prêtre

Ci-contre le mandat-poste pour l'envoi de janvier²². Pardon, j'avais complètement oublié.

L.A.G.

1. 4 p. sur 2 f. (25 cm x 20 cm). Olographe. ASSH. Réponse aux lettres de É. Chartier des 8 février et 19 avril 1906, 4 p. et 4 p. mss.

2. Voir les lettres d'Émile Chartier des 7/20 septembre 1905 : 5-6 mss et 31 décembre 1905 : 1-2 mss.

3. Parlant de l'Institut catholique de Paris, Chartier écrivait à Groulx (31 décembre 1905) : « Quant aux camarades, ce sont des français pur sang : donc gens qui jugent de tout à tort et à travers, au nez desquels Rome sent mauvais, qui n'estiment pas qu'il y ait de l'esprit hors de France [...] Vous serez un peau-rouge ou un anglais : ne vous en offensez point. » À cette époque, sous le titre général de « Au pays de "douce France" », Chartier a publié des articles dans *La Vérité* sur ses impressions parisiennes. Celui du 5 mai 1906 (p. 341) avait pour sous-titre « Apaches et Apaches ». Chartier s'en prenait à un littérateur français qui avait commis un article dans *Le Mois littéraire et pittoresque* de mars 1906 sur le Canada. Chartier concluait par ces lignes : « Ô habitants de l'honnête Apachie, quelle fortune pour vous d'être sacrés apaches par l'esprit de M. Jean Rameau, poète et romancier..... français ! » - Tout cela doit être replacé dans la campagne nationaliste contre une certaine France (voir lettre n° 486 et la réponse d'Émile Chartier à L.G., 19 avril 1906). Lorsqu'il sera en Europe, Groulx racontera aussi à ses correspondants des anecdotes sur les « Apaches » (voir tome II).

4. Émile Chartier, « Lourdes et son dernier apologiste », *La Vérité*, vol. 25, n° 45 (19 mai 1906) : 353-354. Il s'agit d'un compte rendu de l'ouvrage du chanoine

Georges Bertrin, professeur à l'Institut catholique, *Histoire critique des événements de Lourdes. Apparitions et Guérisons*, Paris, Lecoffre, 1906, 564 p.

5. Les Eudistes chassés par les lois contre les congréganistes et qui enseignent au Collège de Valleyfield.

6. Allusion à la parole de Tardivel : « Nous ne sommes pas des Français en exil » (voir lettre n° 486).

7. Camille Roy, « Causerie littéraire », *La Nouvelle-France*, 5, n° 5 (mai 1906) : 217-238. Roy réagit contre la manie gallophobique du jour. Parlant de l'amour du poète Chapman pour la France, il écrit : « Et il convient de l'en remercier à une heure où un trop grand nombre des nôtres ne savent plus apercevoir que le mal que fait à notre ancienne mère-patrie l'intolérance d'une politique antireligieuse et antinationale, à une heure où parmi nous des esprits, dont le regard ne porte pas au-delà de l'heure présente, verraient sans peine se rompre toutes relations intellectuelles ou cordiales avec cette France qu'il faut toujours aimer pourtant, à laquelle il faudra toujours nous attacher par l'esprit et par le cœur si nous voulons rester sur ce continent les missionnaires de l'idéal traditionnel, si nous ne voulons pas nous laisser absorber tout à fait par les influences étrangères qui se substitueraient bien vite à l'influence française : influences nouvelles et trop exclusivement utilitaires qui déjà sont en train de déformer notre âme canadienne. » Cette prise de position francophile valut à l'abbé Roy les félicitations enthousiastes du *Nationaliste*, voir « Bravo, Monsieur l'Abbé Roy », *Le Nationaliste*, 27 mai 1906 : 4. Roy, aux yeux du *Nationaliste*, a rétabli « l'honneur de notre clergé compromis ». C'est une allusion aux opinions de l'abbé Comtois et du P. Gonthier (dont le pseudonyme est Raphaël Gervais), voir lettre n° 486, n. 12.

8. Dans l'article qui ouvrirait la série sur « Le parler canadien », Groulx écrivait moins de deux mois plus tôt : « Nous ne sommes pas une province de France. L'âme canadienne n'est plus l'âme française. Non seulement nous ne sommes pas le type français contemporain, mais nous ne sommes même plus le type français du dix-septième siècle que représentaient nos ancêtres. Le particularisme de notre vie, les influences climatiques, sociales, économiques, religieuses ont profondément modifié chez nous l'ancien tempérament français, en même temps qu'elles nous éloignaient et nous éloigneront toujours de plus en plus, du tempérament actuel. Et donc si nous sommes une entité ethnographique réelle, parfaitement individualisée – ne nous appelons-nous pas quelquefois, non sans quelque pompe, une Nation ? (avec une majuscule encore !) – Il va de soi que nous avons dû mettre à la langue ancienne une empreinte en conformité avec les modifications plus ou moins profondes qu'a subies le type primitif. Et alors vouloir empêcher ou vouloir corriger ces manifestations additionnelles de l'âme canadienne à travers la vieille langue française, c'est se heurter à l'absurde, et c'est vouloir imposer à un peuple une langue qui n'est pas la sienne et qu'il se refusera à parler. » (Lionel Montal, « Le parler canadien », *Album Universel*, vol. 22, n° 1147 (17 avril 1906) : 1548)

9. Voir lettres n°s 467, n. 13 et 486, n. 3.

10. Voir *Demandes faites par les différents collèges affiliés à l'Université Laval, à l'occasion du prochain Congrès des études qui se tiendra à Québec, au mois de juin, 1906*. Brochure, 9 p. et 4 p. additionnelles, ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield, Sect. IV, s.s. 2, cl. 1, n° 7. Modifications au règlement (1ss). Modification des programmes (4ss). Pourtant, aux pages 7 et suivantes, il y a une proposition qui aurait dû plaire à l'historien en herbe, auteur d'un petit manuel d'histoire du Canada, et qu'il aurait pu même suggérer : « Histoire et géographie. Ne pourrait-on voir à mettre entre les mains de nos élèves un manuel de l'histoire du Canada plus complet, plus didactique, mieux écrit que tous ceux qui existent actuellement, et qui pourrait rendre facile, instructive et attrayante une matière malheureusement aride, rebutante et impropre à donner le vrai sens national ? Ne pourrait-on pas de même travailler progressivement à la nationalisation de tous les manuels, spécialement des manuels d'histoire universelle. Les manuels une fois dégrévés des superfluités d'une matière présentée au point de vue trop exclusivement français, la place pourrait être plus large à l'histoire nationale et à l'histoire des États-Unis qu'avant longtemps il ne sera plus permis d'ignorer [...] Fournir un Manuel plus nouveau de géographie. » En fait, dans son article

« Le parler canadien et l'enseignement de notre histoire », Groulx mentionnera que « le récent congrès des professeurs de l'enseignement secondaire tenu à Québec du 22 au 27 juin 1906, vient de discuter la composition d'un nouveau manuel d'histoire du Canada, pour remplacer ceux qui étaient jusqu'ici en usage et qu'on a jugés insuffisants devant les besoins de l'heure présente et impropres à atteindre le but élevé de l'enseignement de l'histoire nationale. » (*Album Universel*, vol. 23, n° 1160 (21 juillet 1906) : 360) Groulx parlera aussi de l'étude et de l'enseignement de l'histoire dans ses articles des 30 juin, 14 et 28 juillet 1906 (*Album Universel*, vol. 23, nos 1157, 1159 et 1161 : 264, 323 et 395-396). Sur son manuel d'histoire du Canada, voir lettre n° 467, n. 2 et tome II.

11. Mgr Olivier-Elzéar Mathieu (1853-1929) a été supérieur du Séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval avant de devenir évêque, puis archevêque de Regina.

12. Groulx a assisté aux séances du Conseil fédéral de l'A.C.J.C. le 24 juin (voir lettre n° 524 * et tome II, lettre du 21 juillet 1906 à Émile Léger).

13. Pour l'avoir vu et entendu, c'est-à-dire en témoin oculaire et auriculaire.

14. Voir *L'A.C.J. - Convention régionale des groupes québécois tenue le 27 mai 1906, à la salle Loyola*. Compte rendu compilé par les organisateurs de la convention, Québec, Imprimerie de la Compagnie de *L'Événement*, 1906, 62 p. Antonio Perrault a écrit, le 25 mai 1906, au président du cercle Loyola : « J'ai reçu, ce matin, votre lettre du 23 mai. Je vous remercie de votre délicate attention, et regrette vraiment de ne pouvoir répondre à votre appel. Je dois subir les examens de la licence de droit, au commencement de la semaine prochaine, et vous comprenez que les voyages ne sont guère possibles à la veille d'une telle épreuve [...] Votre réunion de dimanche sera un succès et, dès maintenant, je m'en réjouis avec vous » (p. 11).

15. Sens restreint à l'époque : de la ville de Québec.

16. Plus haut (lettre n° 503, n. 7), Groulx parle du « dernier mot » de son évêque, qu'il qualifie ici de catégorique. Cependant, si l'on en croit *Mes mémoires*, Mgr Émard avait été plutôt vague. C'est ainsi que Groulx raconte sa première entrevue avec Mgr Émard pour obtenir la permission de partir : « Longtemps je ruminai la forme, la phrase par quoi présenter la chose à mon évêque. Je connaissais l'homme. Je cherchais une formule décisive qui ne lui laisserait nulle porte ouverte, nul faux-fuyant. À quelque temps de là, je pris donc mon courage à deux mains. J'abordai Monseigneur Émard. Je lui dis, comme cela, sans autre précaution oratoire : "Monseigneur — on se contentait alors de dire Monseigneur à un évêque — Monseigneur, des amis s'offrent à me payer tous les frais d'un séjour d'études en Europe. Je viens vous demander la permission de partir." Rarement aurai-je vu homme plus surpris, plus déconcerté. Les yeux dans le vague, ne parvenant pas à se composer une figure, le prélat caressait fiévreusement les pommeaux de son fauteuil. Enfin il ouvrit la bouche. Et ce fut pour m'assurer qu'il songeait lui-même, depuis longtemps, à m'envoyer étudier outre-mer ! "Malheureusement les finances du diocèse..." Puis vinrent les objections : Qui me remplacerait au Collège ? puis surtout pouvait-on me remplacer dès la prochaine année scolaire ? Objections que je n'eus pas de peine à écarter. Je ne crois pas, répliquai-je, à la légende des hommes nécessaires ou irremplaçables. Et j'insistai sur le besoin d'une réponse le plus tôt possible. Je voulais profiter de mon voyage, par conséquent m'y préparer. Enfin, je n'obtins de mon évêque, qui avait le don, en pareil cas, des formules sibyllines, que cette réponse fort évasive : "Comptez que, pour le moment, je n'y ai aucune objection." C'était peu et c'était beaucoup. Ce même jour, j'annonçai à qui voulait l'entendre que j'avais ma permission d'aller en Europe et que je partirais à l'automne. » (I : 110-111) Groulx a-t-il posé de nouveau la question à Mgr Émard, de retour d'Europe à Valleyfield au début de juin ? Quoi qu'il en soit, l'on peut lire dans *Le Progrès de Valleyfield* du 7 juin : « Il semble résolu que l'abbé Groulx, du collège de Valleyfield, ira compléter ses études théologiques à Rome. » (« Notes locales », vol. 28, n° 39 (7 juin 1906) : 5).

17. Lorsqu'il était séminariste, Groulx gagnait 40 \$ par année. Devenu prêtre, s'il gagne 100 \$ annuellement, il doit en déduire 10 \$ « pour la caisse ecclésiastique » et 20 \$ « à titre obligatoire de "bienfaiteur insigne" du collège ». « Inutile de compter sur mes

parents, poursuit-il dans *Mes mémoires*. Ils s'étaient saignés aux quatre membres pour me maintenir au collège ; de mes frères et de mes sœurs fréquentaient encore le collège ou le couvent. La famille n'était guère sortie de ses embarras de finance. Inutile également d'espérer quoi que ce soit de mon évêque. » C'est la Providence, raconte-t-il, qui lui vient en aide par l'intermédiaire de ses amis. « Un jour donc, je reçois de mon ami et ancien camarade de classe, l'abbé Alfred Émery, alors vicaire dans une paroisse du diocèse de London, un bout de lettre [non retrouvée]. Si par cas, me fait-on savoir, je souhaite aller en Europe pour un séjour d'études, lui et deux autres de mes condisciples de naguère à Sainte-Thérèse, l'abbé François Laurendeau, lui aussi vicaire dans le diocèse de London, et l'abbé Onésime Boyer, vicaire dans le diocèse d'Ogdensburg, É.U., s'engagent tous trois à me fournir, pendant trois ans, des honoraires de messes de 50 sous. Un vrai pactole alors. C'était me constituer un revenu annuel d'environ \$150 ; à quoi mon ancien professeur de Rhétorique, le cher abbé Sylvio Corbeil, ajouterait un \$100. C'était plus qu'un pactole. C'était le salut, c'était la Providence. » (I : 109-110) Sur le financement de son voyage, voir aussi lettre n° 485*.

18. Groulx avait d'abord rêvé de rester deux ans à Rome, puis deux ans à Paris (voir lettre n° 385). Cependant, il n'obtiendra de son évêque qu'un congé de trois ans, dont deux à Rome et le troisième, dans une université française, si possible (voir tome II, lettre à Émile Chartier, 16 octobre 1906). Un moment, il croira pouvoir rester quatre ans (voir tome II, lettre à Émile Léger, 20 février 1908). Finalement, il ne restera que trois années en Europe, les deux premières à Rome, et la troisième à Fribourg, en Suisse.

19. « L'éducation de la volonté en vue du devoir social », *La Revue canadienne*, vol. 51, n° 2 (août 1906) : 58-79. *L'Éducation de la volonté en vue du devoir social*. Conférence donnée à l'Académie Énard, Collège de Valleyfield, le 22 février 1906, avec une préface d'Antonio Perrault, Montréal, [s. édit.], 1906, 24 p.

20. Voir lettre n° 408, n. 21.

21. L'abbé Antonin Nantel (1839-1929) a été supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse pendant près de vingt-cinq ans entre 1870 et 1902. Fondateur des *Annales térésiennes* et écrivain, il fut élevé à la dignité de prélat domestique. Groulx évoque son souvenir dans *Mes mémoires* (I : 47-48 ; 63-64) : « L'abbé Nantel était un saint prêtre. C'était aussi un esprit cultivé, un homme de goût qui écrivait très purement sa langue. Que de services il m'eût rendus ! Malheureusement le cher abbé avait un caractère grincheux, un tour d'esprit pointilleux [...] Que n'a-t-il possédé, et dès ce temps-là, l'esprit paternel avec lequel, plus tard, vieilli et devenu Mgr Nantel, il accueillera les anciens de passage au Séminaire ! Quel bien eût fait cet homme ! Et quels services il m'eût rendus ! » Voir aussi lettre n° 161, n. 5. Dans sa lettre du 19 avril 1906, Chartier évoque l'affection du chanoine Nantel pour Groulx.

22. Voir lettre n° 486.

520 *

À Henri Bernard

[Collège de Valleyfield, ca 2-5 juin 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de H. Bernard du 1^{er} juin 1906, 3 p. mss, qui lui écrit : « Maintenant je tiens à ce que vous m'adressiez immédiatement votre photographie. Je veux qu'elle

paraître dans *La Revue Canadienne*. Ce qui ne coûtera pas un sou ni à vous ni à moi. C'est M. Leclair qui me l'a demandée. » – Un portrait de Groulx d'après la photographie envoyée occupe les deux tiers de la dernière page de l'article, sous la signature (voir lettre n° 353 *, n. a).

521 *

À Sylvio Corbeil

[Collège de Valleyfield, ca 2-12 juin 1906] ¹

1. Lettre attestée par S. Corbeil à L.G., 13 juin 1906 : « L'appréciation que tu fais de ma causerie sur le Drapeau^a me flatte et me réconforte car il y a bataille ici et ne va pas croire que je ne reçois pas de coups [...] Ici nous avons tout à faire. Il fallait lutter même dans le palais épiscopal où sévissait *la peur*. Toute la capitale est encore palpitante du coup que nous avons frappé [...] » (1 ms.).

^a Sylvio Corbeil qui, sans entièrement freiner les ardeurs de Groulx dans les débuts de l'A.C., était quelque peu sceptique quant aux résultats, est maintenant le directeur officieux du Cercle Duhamel d'Ottawa, cercle dûment affilié à l'A.C.J.C., et l'un des plus actifs. Le cercle est composé de trente membres le 12 avril 1906, et l'on compte atteindre le nombre de quarante dans l'avenir immédiat. Le Monument National d'Ottawa, « superbe monument [...] appelé à grouper désormais et à donner refuge à toutes les forces vives de la nationalité canadienne-française d'Ontario », qui venait tout juste d'ouvrir ses portes, demande au cercle de donner une soirée au profit de l'œuvre. Sylvio Corbeil compose une pièce en deux actes. Dans la première partie, l'auteur met en scène le Cercle Duhamel, et fait connaître son idéologie et son action. La deuxième partie, qui s'intitule « Causerie sur le drapeau », veut promouvoir l'adoption du Carillon-Sacré-Cœur comme emblème des Canadiens français, l'un des buts du cercle. « M. Corbeil espère que cette pièce aura un succès bœuf, écrit B. Boutet à Groulx, d'autant plus qu'à Ottawa, un comité central pour la diffusion du drapeau a été formé [...] des conférences seront données de tous côtés par des gens distingués entre autres M. Corbeil... Cette pièce sera imprimée (du moins, la 2^e partie, celle traitant du drapeau) sur *La Croix* qui sera tirée ce jour-là à plusieurs mille exemplaires d'extra. » (12 avril 1906 : 5-6 mss) Le Cercle Duhamel, au moyen de cette publicité, veut susciter également des appuis auprès des membres de l'A.C.J.C. pour que le Comité fédéral adopte une résolution décrétant officiellement leur ralliement au drapeau Carillon-Sacré-Cœur. L'A.C.J.C. avait au début inscrit dans ses statuts l'adhésion au drapeau, mais Mgr Bruchési était intervenu pour qu'on enlève cet article. Dans *La Croix*, l'on titre : « Triomphe pour l'idée catholique et le drapeau national ». Sur deux pages et demie de quatre colonnes, l'on donne d'abord le texte de Joseph Boyer (pseudonyme de Henri Bernard) qui raconte la soirée du 24 mai ; ensuite, l'on reproduit le texte de la « Causerie sur le drapeau ». Deux des personnages portent les prénoms des fils spirituels de Sylvio Corbeil : Lionel et Alfred (Langlois). Par la bouche de Lionel, Sylvio Corbeil dit : « Le drapeau, c'est la patrie idéalisée, image aérienne et vivante que caressent dans les hauteurs les grands souffles de la plaine. Le drapeau national doit dire à nos cœurs nos grands amours. (Décrivant) La croix sur la soie d'azur fleurdéliée et sur la croix la feuille d'érable auréolisant le Sacré-Cœur : voilà le drapeau, symbole achevé de mon patriotisme. » (scène IV) Voir *La Croix*, vol. 4, n° 9 (2 juin 1906) : 2-4 ; Henri Bernard, « Le Carillon-Sacré-Cœur à Ottawa » *La Croix*, vol. 4, n° 9 (2 juin 1906) : 8 ; Bernardin Boutet, « Une lettre à *La Patrie* au sujet du

Carillon-S.-C. », *La Croix*, vol. 4, n° 11 (16 juin 1906) : 4 ; lettre de B. Boutet de la Chevrotière à L.G., 12 avril 1906, 9 p. mss. Sur le Cercle, voir Arthur Patry, « Rapport du Cercle Duhamel d'Ottawa pour l'année 1905-06 », *Le Semeur*, vol. 3, n°s 1-2 (septembre-octobre 1906) : 39-42.

522

À Émile Léger

+

[Collège de Valleyfield, ca 6-13 juin 1906] ¹

Mon bien cher Émile,

Comme quoi il est entendu que je pars pour l'Europe à l'automne avec M. Langlois de Québec ².

Ne me trouvez pas trop léger s'il vous plaît.

Pour vous seul, tout seul, cela. Ne l'exposez pas à vue.

Bien à vous
Lionel

Envoyez-moi un merci au moins ³.

L.

Prière d'identifier le ministre en pékin ⁴.

1. 1 p. sur 1 f. (20 cm x 13 cm). Olographe. La date de « juin 06 » sur la lettre est de la main d'Émile Léger. Cette lettre a probablement été écrite après la réception de la lettre d'Alfred Langlois du 2 juin 1906, et peut-être après l'entrevue de Groulx avec Mgr Émard (voir lettre n° 519, n. 16). D'autre part, la carte postale de É. Léger portant le cachet d'oblitération du 14 juin 1906 est sans doute la réponse à cette lettre.

2. Ce n'est pas avec Alfred Langlois que Groulx fera la traversée, comme ils le pensent tous deux à ce moment. Ils s'entendront le mois suivant pour se retrouver à Rome (voir tome II).

3. La réponse d'Émile Léger est constituée de deux lignes seulement : « Une excellente idée qui a fait son chemin !! Vous n'avez jamais paru si vous-même. »

4. Prévoyant peut-être une réponse sur carte postale, comme l'a déjà fait Émile Léger à quelques reprises pendant ses intenses périodes de travail (c'est la période d'examens), et comme il le fera (voir *supra*, n. 1), Groulx lui suggère, s'il doit écrire le nom du « ministre », c'est-à-dire celui d'Alfred Langlois, de le faire en alphabet codé (voir un exemple dans la lettre de Groulx aux membres du Cercle Saint-Charles, le 15 septembre 1902, n° 219).

523 *

À Antonio Perrault

[Collège de Valleyfield, 13 juin 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Perrault du 12 juin 1906, 2 p. mss, qui lui écrit : « Notre camarade Bernard m'a demandé ou plutôt m'a commandé d'écrire une lettre pour la brochure que vous publierez prochainement. J'ai obéi. Sous ce pli, vous trouverez le morceau en question. Je l'adresse au professeur de rhétorique : corrigez donc au besoin. Si ça ne convient pas du tout, retournez & veuillez me dire le *genre* que vous préférez. » (1-2 mss). Lettre attestée par A. Perrault à L.G., 14 juin 1906 : « Vous avez bien fait de me retourner la lettre. J'ai inclus le paragraphe suggéré. Est-il à sa place ? Est-il suffisant ? [...] S'il y a encore quelque chose à reprendre, veuillez me le dire. Si le professeur de rhétorique est si sévère pour lui-même, que deviendra l'élève, grand Dieu ! Je vous félicite de partir pour Rome et Paris [...] » (1, 2 mss).

524 *

À Antonio Perrault

[Collège de Valleyfield, 15 juin 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de A. Perrault du 14 juin 1906, 2 p. mss. Lettre attestée par A. Perrault à L.G., 16 juin 1906 : « [...] J'ai reçu votre dernière lettre. Vous ne me dites pas ce que je dois faire de la lettre-préface [...] Je suis heureux d'apprendre que vous viendrez le 24. Je vous avoue que je ne suis guère en état de faire dignement l'ouverture du conseil fédéral. D'avance, je m'en excuse auprès de vous. » (1 ms.)

525 *

À Ferdinand-Antonin Vuillemet

[Collège de Valleyfield, ca 16-17 juin 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de F.-A. Vuillemet de [fin janvier-début février 1906], 4 p. mss (voir lettre n° 480 *). Lettre attestée par F.-A. Vuillemet à L.G., 18 juin 1906 : « Votre dernière lettre m'a fait un bien grand plaisir et je voudrais bien avoir le loisir d'y répondre longuement [...] » (1 ms.).

[Collège de Valleyfield, ca 19 juin 1906] ¹

1. Réponse à la lettre de F.-A. Vuillermet du 18 juin 1906, 3 p. mss, qui lui écrit : « Je ne sais pas si je l'ai rêvé, quelque chose me dit que bientôt nous aurons l'occasion de nous rencontrer et de parler de choses qui nous intéressent tant. Voulez-vous que ce rêve devienne une réalité ? Vous le pouvez, pourquoi ne viendriez-vous pas passer quelques jours à St-Hyacinthe ? C'est de grand cœur que je vous invite [...] Serez-vous à la réunion du 24 [voir lettre n° 524 * et tome II] à Montréal ? » (1-2 mss)

Annexe

– Ce que peut un rayon de soleil –

Lettre à un ami

12 janvier 1897 ¹

D'abord, mon cher ami, ne crois pas que je vienne donner une leçon de physique avec mon rayon de soleil. Vu notre qualité de rhétoriciens ², nous n'avons pas encore sucé les douces mamelles de cette science. Le cabinet de physique, ce « Saint des Saints » de Monsieur Pilon, nous est encore fermé à nous, Gentils. Plusieurs lunes, certes, blanchiront le firmament avant qu'il nous soit permis de porter la poussière de nos pieds sur les sacrés parvis ³. Et les machines sont restées dans notre souvenir, ces engins malfaisants de la soirée du cinq novembre ⁴ que tu te rappelles – engins entêtés « *dura cervice* », qui ne voulurent se prêter à aucune expérience. Encore leur gêne est-elle excusable : c'était la première fois qu'ils paraissaient sur le théâtre.

Maintenant que te voilà bien rassuré sur mes intentions, j'arrive avec mon rayon de soleil. N'aie pas peur qu'il t'offusque la vue : ce n'est point un rayon tropical. Comme tu sais, nous sommes de retour depuis hier au palais collégial. Huit jours de vacances, ce n'était pas bien long ⁵. Aussi avons-nous profané maintes fois le repos de la nuit pour prolonger le temps. Qui aurait pu faire comme Josué, à Gabaon et dire au Soleil : « Soleil, *stop here*, arrête ici » ⁶, pas n'eût été besoin de faire le midi le coup de minuit. Mais où prendre un Josué ? Baptiste... qui assure avoir tenté l'aventure rata complètement :

Le dieu poursuivant sa carrière
Versa des torrents de lumière
Sur son obscur blasphémateur. ⁷

Il s'en est suivi qu'avec toutes nos veillées, nous avons contracté une envie de sommeil qui nous porte à dormir *même* à la classe de grec : chose inouïe !... Et quand c'est Démosthène qui est à la tribune et que Philippe est là qui, sous le nom de l'examen semestriel ⁸, s'avance menaçant, envahissant tout. Et tous s'endorment et ont un air des plus tristes et des plus caducs : on dirait les animaux malades de la peste. Le Professeur lui-même (*o tempora ! o mores !* ⁹) gagné par l'exemple – tant il est toujours vrai que l'occasion fait le larron ¹⁰ – va dissimuler de longs bâillements dans le coin de la classe.

Mais voyons. Je m'égare dans un véritable chaos de faits, de circonstances et de récits. L'obscurité commence à s'épaissir. Il est temps ou jamais de lever le rideau et que mon soleil irradie ; allons « *fiat lux* » ¹¹. Hier donc nous étions à la classe de grec. Notre maladie de sommeil en était bien arrivée à son paroxysme. À chaque période, à chaque bout de phrase, toutes les têtes tombent en avant avec de profonds signes d'affirmation. Jamais orateur ne rencontra tant d'approbation. Et les mânes de Démosthène durent tressaillir de joie. Moi-même, fis comme tout le monde ; à cette différence près que l'ennui aggravait bien un peu mon mal. L'ennui ¹² à pareil âge ! exclames-tu. Mais lors même qu'on aurait dix-huit, le cœur, lui, ne peut-il pas n'en avoir que dix ? Et puis nous avons un ciel, mais quel ciel ! Un épais rideau de nuages sombres voile le firmament en entier, et descendant vers la terre, jette une teinte, morne, funèbre, sur tout. Mais soudain au-dessus des Monts d'Oka, les nuages s'écartent en blanchissant, se dorent peu à peu, et bientôt un rayon du soleil couchant transperce la nue. Il était bien pâle ce pauvre rayon d'hiver ! Pourtant quel bien ne nous fit-il pas ? En un instant, ce fut comme un courant d'électricité dans la classe. Ce qui vient de se passer au firmament, se répète pour nous. Le morose, le mélancolique se dissipe, et un rayon de gaîté fait épanouir les figures. Toutes les têtes se redressent et quand la cloche sonna nous semblions guéris du sommeil et de l'ennui.

Quel est donc le secret de cette influence du soleil sur nous ? Les plantes elles-mêmes n'y sont pas étrangères. Parfois derrière un vieux mur, ou près de l'encadrement d'une fenêtre, l'on verra des fleurs, croître démesurément, s'élançant sur leurs tiges du côté où le soleil luit. À elles comme à nous, il faut de la lumière. Et si parfois tu as remarqué, que mon cœur s'approche, tend vers toi ¹³ : c'est que je cherche un rayon d'amitié.

L.A. Groulx

1. Texte olographe dans [Dissertations et poèmes], 1896-1897 (21 cm x 17 cm) : 66-69 mss. FLG 04 01.

Cette « lettre » est un texte du journal du 9 janvier 1897, dans le cahier II aux pages 25-29 (Journal : 276-278). Le texte débute ainsi : **Nous sommes au surlendemain de la**

rentrée après les petites vacances du jour de l'an. Et par conséquent tout est assez triste et tout le monde paraît s'endormir. Mais que ne peut un rayon de soleil ? D'abord, confident, ne crois pas que je vienne

Groulx a transcrit, avec de légères variantes, son texte du journal pour le présenter comme devoir de collège. Son professeur, l'abbé Sylvio Corbeil, lui décerne la note de 17.5/20 pour ce travail. Pour les variantes et les commentaires du professeur, voir *Journal* : 897-898.

2. Dans son journal, Groulx s'exprime à la première personne : Vu **ma** qualité de rhétoricien [...] Le cabinet de physique [...] **m'**est encore fermé à **moi**, Gentil.

3. L'abbé Joseph-Édouard Pilon est le professeur de physique, cours réservé aux élèves de Philosophie. Le programme comprend l'étude d'un « Traité de l'électricité » (voir [S.a.], « Petite chronique. À propos d'électricité », *Les Annales térésiennes*, vol. 9, n° 6 (février 1895) : 190). L'électricité est installée à Sainte-Thérèse depuis 1888, mais ce n'est qu'en 1913 qu'elle apparaîtra à Vaudreuil (voir *Journal* : 177, n. 205).

4. Serait-ce plutôt la soirée du 4 novembre 1896, la Saint-Charles, fête annuelle en l'honneur du patron du Séminaire de Sainte-Thérèse (voir lettre n° 33 *, n. a) ? Groulx y a prononcé son discours de réception à l'Académie Saint-Charles (voir lettre n° 8 et *Journal* : 253-254).

5. Partis de Sainte-Thérèse le 31 décembre 1896, ils sont rentrés au collège le 7 janvier 1897. C'est la première fois dans l'histoire du collège qu'il y a de petites vacances du jour de l'an (voir lettres nos 1, n. 3 et 4 *).

6. Paraphrase du *Livre de Josué*, 10, 12. – À la fin des grandes vacances précédentes, Groulx avait exprimé ce souhait d'être un Josué : « Déjà les vacances touchent à leur fin [...] Que ne suis-je un Josué ? Tous les soirs le soleil verrait retarder sa course. Je dirais : « Soleil, comme autrefois sur Gabaon, arrête-toi sur nos campagnes » ! Et l'astre du jour resterait là suspendu jusqu'à ce qu'il plût à notre excellence de lui donner son congé. Et alors quelle stupéfaction dans le monde savant ! Quelle émotion ! » (*Journal* : 230, 18 août 1896).

7. Le Franc de Pompignan (1709-1784), « Ode sur la mort de J.-B. Rousseau », *Odes*, III, v. 78-80 (var.).

8. Effectivement, l'on prévoit dans le programme de l'examen du premier semestre de l'année 1896-1897 sur les « Auteurs grecs », une interrogation sur la première des *Philippiques* de Démosthène (contre Philippe II de Macédoine ; voir *Cahier de notes. Rhétorique* (1878-1909), ANQ-M, Fonds SST, # 72, t. 2).

9. *Ô temps ! ô mœurs !* (Cicéron, *Catilinaires*, I, 1 et *Verrines* : *De signis*, 25, 56).

10. Proverbe consigné par Groulx dans « Apophtegmes », *Cahier de notes de lecture*, I : 88 ms.

11. *Que la lumière soit*. Allusion à la *Genèse*, 1, 3.

12. Sur l'ennui, voir lettres nos 5 *, 6 *, 16, 29 * et 76.

13. Fin du texte dans le *Journal* : Et **moi, confident**, mon cœur se sent attiré instinctivement vers toi : il cherche un rayon d'amitié.

Notices biographiques

(Les notices biographiques sont consacrées aux seuls correspondants de Lionel Groulx, à l'exception des membres de sa famille immédiate (voir Pilon, Groulx et Émond).

À la fin de chaque notice, nous donnons d'abord le nombre total des lettres retrouvées de Lionel Groulx (*en gras*) et de son (sa) correspondant(e) avec les dates extrêmes de leur correspondance. Ensuite, nous indiquons le nombre des lettres retrouvées et attestées de Lionel Groulx (*en gras*) et de celles de son (sa) correspondant(e) avec les dates extrêmes de leur correspondance pour la période de ce premier tome, du 8 décembre 1894 à ca 19 juin 1906. (L'attestation des lettres demande un énorme travail de dépouillement et c'est pourquoi nous ne pourrons donner que pour chaque tome à la fois le nombre des lettres attestées.) Suit la liste des lettres de Groulx à chaque destinataire pour le présent tome.

Les noms affectés du signe + sont ceux des correspondant(e)s que nous retrouverons dans le(s) tome(s) suivant(s).

ADAM-PHANEUF, Marie-Joseph (1854-1923)

Épouse de M^e Antoine Phaneuf, notaire de Rigaud (1840-1914). Mère de Jean-Marie Phaneuf, ami intime de Lionel Groulx, Louis, prêtre, et Maurice, o.f.m., Marie-Jeanne Phaneuf-Gibeault, auteur de *Feuilles éparses* (pseudonyme : Lise). Décédée le 5 juillet 1923 à Rigaud.

(Voir : Sainte-Madeleine de Rigaud, *RBMS*. – ACBR – *Le Canada*, vol. 12, n^o 195 (19 novembre 1914) : 7. – *La Presse*, vol. 31, n^o 10 (12 novembre 1914) : 8.)

Correspondance :	1/0	1903
	1/0	1903

(Lettre n^o 267.)

ALLARD +, Joseph-Charles (1867-1935)

Né à Châteauguay le 27 avril 1867, fils de Joseph-Alfred Allard et de Marie L'Écuyer. Études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre par Mgr Fabre le 19 décembre 1891 ; auxiliaire au Collège de Montréal (1891-1892) ; à Valleyfield, secrétaire de l'évêque, directeur des premières classes latines et du Séminaire jusqu'en 1903 ; vicaire général de 1902 à 1911, et en même temps, curé de la cathédrale de Valleyfield (1906-1911) ; protonotaire apostolique (1911) ; curé de la paroisse de Sainte-Martine (1911-1930) ; à cet endroit, il se dévoue à la promotion d'une École ménagère qui prit naissance en 1919 sous la direction des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ; directeur-fondateur de l'École Moyenne d'Agriculture (1933) où une stèle a été érigée en souvenir du fondateur, le 17 septembre 1944. Décédé le 16 septembre 1935 et inhumé dans le cimetière de Sainte-Martine. Chevalier du mérite agricole français.

(Voir : *Mes mémoires*, II : 259. – *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin* (cinquante-naire) : 13-14, 162-163. – *Les Figures de l'histoire de chez nous* : 61-62. – *DBCCF*, II : 5. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV. – *Le Salaberry* de Valleyfield, vol. 43, n^o 38 (21 septembre 1944) : 1. – *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 18, n^o 26 (26 décembre 1891) : 422 ; vol. 94, n^o 39 (25 septembre 1935) : 642.)

Correspondance :	2/2	1900-1907
	2/0+1*	1900-1902

(Lettres n^{os} 118, 143.)

ASSELIN ⁺, Olivar (1874-1937)

Né à Saint-Hilarion, comté de Charlevoix, le 8 novembre 1874, fils de Rieule Asselin et de Cédulie Tremblay. Études primaires à l'école de Sainte-Flavie ; études classiques au Séminaire de Rimouski et à Fall River (Mass.) où ses parents ont émigré ; carrière journalistique à Fall River (1893-1900) ; à Montréal, collaborateur à plusieurs périodiques ; part active à la fondation des *Débats* (1899) ; secrétaire de sir Lomer Gouin (1901-1903) ; à la Ligue d'action nationaliste (1903) ; fondateur et directeur du journal *Le Nationaliste* (16 mars 1904-1^{er} mars 1908) ; collaborateur au *Devoir* (1910) ; défait aux élections provinciales de Terrebonne (1904) et fédérales de Saint-Jacques (1911) ; courtier en immeubles (1910-1915) ; président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1913) ; s'enrôle dans l'armée en 1915 et reçoit la Légion d'honneur ; fonde, en 1925, le refuge Notre-Dame-de-la-Merci ; revient au journalisme : rédacteur en chef du *Canada* (19 novembre 1930-février 1934) puis démissionne et fonde *L'Ordre* (10 mars 1934-11 mai 1935) et *La Renaissance* (22 juin 1935-14 décembre 1935) ; à la fin de sa vie, se retire au sein de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu. Époux d'Alice Le Boutillier (3 août 1902) ; quatre fils : Claude, Jean, Paul et Pierre. Décédé le 18 avril 1937.

Auteur de plusieurs volumes et brochures, entre autres, *L'Œuvre de l'abbé Groulx*, 1922.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 351-352 ; II, 97-107, 107-110 et *passim*. – Marcel-A. Gagnon, *La Vie orageuse d'Olivar Asselin*, Montréal, Éd. de l'Homme, 1962. – *DOLQ*, II : 845-851. – *Biographies canadiennes-françaises* : 418-419. – *La Presse québécoise...*, IV : 113, 149, 186, 511.)

Correspondance :	10/13	1905-1934
	0+1*/0	1905

(Lettre n° 420*.)

AUBIN ⁺, Joseph-Edmond (1876-1947)

Né à Saint-Stanislas-de-Kostka, comté de Beauharnois, fils de Napoléon Maillé-Aubin et d'Arthémise Perrault. Études classiques au Séminaire de Joliette ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et au Séminaire de Valleyfield (1894-1898) où il fut ordonné prêtre par Mgr Émard le 11 septembre 1898 ; professeur au Séminaire de Valleyfield et préfet des études (1898-1902) ; supérieur (1916-1923) ; directeur des ecclésiastiques (1923-1936) ; assistant-supérieur (1937-1947). Décédé le 11 novembre 1947. Chanoine titulaire en avril 1920.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 210. – *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin* (cinquantenaire) : 14, 74-75. – *DBCCF*, VI : 35. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV.)

Correspondance :	1/5	1903-1919
	1/0	1903

(Lettre n° 286.)

AUCLAIR ⁺, Élie-Joseph (1866-1946)

Né à Montréal le 1^{er} juillet 1866, fils de Élie-Julien Auclair, avocat, et de Caroline Leclère. Études classiques au Collège de Montréal (1880-1884) et au Séminaire de Sainte-Thérèse ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre le 15 août 1891 ; études spéciales de théologie à la Propagande, D.Th. et en droit canon

à l'Apollinaire, Rome, D.D.C. (1891-1894) ; un an à l'École des Carmes à Paris, suit un cours de lettres à l'Institut catholique de Paris et à la Sorbonne (1895) ; vicaire à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1896-1899) ; à Saint-Joseph (1899-1900) ; professeur de littérature au Séminaire de Sherbrooke (1901-1905) ; ministre à la cathédrale de Montréal (1906-1922) ; défenseur du lien et promoteur de la foi pour le diocèse ; rédacteur de *La Semaine religieuse de Montréal* (1906-1922) ; directeur de la *Revue canadienne* (1908-1922). Président de l'Académie Saint-Charles au Séminaire de Sainte-Thérèse (1886-1888) ; membre de la Société historique de Montréal et de la Société royale du Canada ; un des secrétaires au Congrès eucharistique de Montréal (1910) et au Congrès du parler français à Québec (1912) ; professeur agrégé de philosophie à l'Université Laval de Montréal (1897-1920) et de littérature canadienne à l'Université de Montréal (1920-1922). Retiré à Saint-Polycarpe. Décédé à Montréal le 7 juin 1946 et inhumé à Saint-Polycarpe le 10 juin 1946.

Auteur de nombreux ouvrages dont *Histoire des Cèdres* (1927), *Vie de Mgr Forbes* (1929), *Le Curé Labelle* (1930), *Figures canadiennes* (1933), *Histoire de la ville de Saint-Jérôme* (1933).

(Voir : *Mes mémoires*, I : 194, 344. – *Journal* : 965-966. – *DBCCF*, VI : 37-38. – *DOLQ*, II : 320-321. – *Biographies canadiennes-françaises* : 460-461. – ACAM, dossier Élie-J. Auclair. – *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 105, n° 24 (12 juin 1946) : 372-373. – Louis-Joseph Rodrigue, « L'abbé Élie-J. Auclair », *Les Annales térésiennes*, vol. 34, n° 1 (décembre 1946) : 6-7. – Émile Chartier, « L'abbé Élie-J. Auclair 1866-1946 » (extrait du rapport de la Société royale du Canada pour l'année 1947) : 111-113. – *Le Devoir*, vol. 37, n° 130 (7 juin 1947) : 1.)

Correspondance :	11/25	1899-1939
	0+2*/1	1899-1906

(Lettres n°s 59*, 494*.)

AUMAIS ⁺, Napoléon (1885-1977)

Né à Saint-Rédempteur, comté de Vaudreuil, le 17 février 1885, fils de Jean-Baptiste Aumais et de Marguerite Cardinal. Études à Ottawa et au Séminaire de Valleyfield ; ordonné prêtre le 9 janvier 1910 ; préfet des études au cours commercial et directeur du Cercle Saint-Mathieu au Séminaire de Valleyfield (1911-1962) ; retiré à Montréal (après 1962) ; aumônier des Frères de la Charité (1968-1977). Décédé le 29 novembre 1977.

(Voir : *Le Canada ecclésiastique*. – ACAM, dossier Napoléon Aumais.)

Correspondance :	0/3	1905-1923
	0+1*/0	1905

(Lettre n° 439*.)

BARTLETT ⁺, Erle Gladstone (1886-1945)

Né à Richmond, Québec, le 19 avril 1886, fils de Édouard et de Anna McGovern. Études classiques au Séminaire de Valleyfield ; fait partie du premier groupe d'Action catholique de 1902 ; entre chez les Jésuites (1908) ; études en Angleterre, à Rockhampton, à Stonyhurst, à Oxford et à l'Université de Londres ; de retour, au Scolasticat de l'Immaculée-Conception à Montréal où il reçoit le sacerdoce le 29 juin 1922 ; recteur du Collège Loyola de Montréal (1925-1930) ; professeur au Collège Saint-Paul, Winnipeg, Man. (1931-1935) et au Séminaire des Jésuites, Toronto (1935-1943) ; directeur du programme radiophonique « Local Secret Heart Radio Hour », Toronto (1944-1945). Décédé le 10 janvier 1945 au Séminaire des Jésuites de Toronto.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 83, 107. – *Journal* : 966. – *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin* (cinquantenaire) : 188. – *Le Canada ecclésiastique* (1946). – *Catalogus Vice-Provinciae Canadae Superioris Societatis Jesu*, 1927. – *Le Devoir*, vol. 36, n° 8 (12 janvier 1945) : 6.)

Correspondance : 24/77 1901-1926
20+21*/36+3* 1901-1906

(Lettres n^{os} 139, 140*, 141*, 144*, 146*, 147, 152*, 156*, 157*, 159*, 160*, 167*, 172*, 189*, 191, 192, 196*, 199, 203*, 209, 213, 220*, 230*, 253, 287*, 290*, 302, 328*, 350*, 359, 366, 375, 431, 445*, 463, 464, 466, 484, 490, 495, 504.)

BÉGIN, Joseph-Ulric (1871-1943)

Journaliste à Québec. Directeur de *La Croix* de Montréal (1903-1937) ; instigateur et propagandiste du drapeau « Carillon du Sacré-Cœur ». Époux de Albertine Tardivel, fille de Jules-Paul Tardivel, fondateur de *La Vérité* (1881) ; enfants : Stanislas, Pierre, Jean, Luc, Henriette, Thérèse, Marie, Élie, Rachel ; beau-frère de Paul Tardivel et de Omer Héroux. Décédé à Montréal, le 24 septembre 1943.

Auteur de *L'Abîme de l'assimilation* (Montréal, 1942).

(Voir : *Le Devoir*, vol. 34, n° 220 (25 septembre 1943) : 3. – *La Presse*, vol. 59, n° 290 (25 septembre 1943) : 19. – *La Vérité*, vol. 23, n° 14 (15 mai 1904) : 6.)

Correspondance : 1/0 1903
1/0 1903

(Lettre n° 265.)

BELLAVANCE †, Samuel (1872-1967)

Né à Saint-Fabien, comté de Rimouski, le 7 septembre 1872, fils de Jean Bellavance et d'Elmire Rioux. Études classiques au Séminaire de Rimouski ; entre chez les Jésuites au Sault-au-Récollet le 9 août 1892 ; ordonné à Montréal le 28 juillet 1907 ; étudiant en théologie à Montréal, à Louvain, à Paris et en Angleterre (1907-1911) ; professeur de philosophie au Scolasticat de l'Immaculée-Conception de Montréal (1911-1915) ; préfet des études (1914-1915) ; recteur (1915-1921) ; de nouveau préfet des études et professeur de philosophie (1921-1927) ; aumônier-fondateur de l'ACJC dont il publie les statuts et le programme d'étude (1904) ; directeur-fondateur de la maison de retraites fermées de La Broquerie à Boucherville (1922-1931) ; directeur spirituel des élèves du Collège Sainte-Marie de Montréal (1927-1931) ; nouveau voyage d'études à Rome (1931-1932) ; instructeur du 3^e An à Chicoutimi et à Mont-Laurier (1932-1948) ; directeur spirituel des Jésuites (1948-1960) ; retiré à Saint-Jérôme (1960-1967). Décédé le 2 février 1967 à Saint-Jérôme.

Auteur de *Pour préparer l'avenir* (1914) et de *La Formation d'apôtres par l'ACJC* (1915).

(Voir : *Mes mémoires*, I : 106-107. – *DBCCF*, VI : 85. – *DOLQ*, II : 901-902. – *ASJCF*, Fonds Samuel-Bellavance. – *Lettres du Bas-Canada*, vol. 21, n° 2 (juin 1967) : 94-96. – *L'Écho du Nord*, vol. 31, n° 31 (8 février 1967) : 15. – *Le Devoir*, vol. 58, n° 23 (4 février 1967) : 8.)

Correspondance : 43/57 1903-1922
19+1*/20 1903-1906

(Lettres n^{os} 307, 310, 311, 312, 314, 316, 321, 329, 332, 343, 347, 351, 354, 357, 388*, 412, 468, 471, 503, 513.)

BENOIT +, Ralph-Albert (1881-1979)

Né à Springfield, Mass., le 28 juin 1881, fils de Pierre Benoit et de Anne-Marie Aubertin. Études au Séminaire de Saint-Hyacinthe, à l'Université Laval de Montréal (B.A.) et à l'Université de la Californie (M.A.); président de l'ACJC (1904); traducteur au Sénat canadien (1914-1919); secrétaire privé de l'honorable J.-A. Taschereau (1920-1928); greffier au Conseil législatif (1929-1961). Décédé à l'hôpital de Saint-Lambert, le 6 novembre 1979 à l'âge de 98 ans. Il était l'époux de Pauline Hecker (1917) dont il eut 6 enfants.

(Voir : *Mes mémoires*, II : 190, 192. – *Le Semeur*, vol. 1, n^{os} 1-2 (septembre-octobre 1904) : 51-52; vol. 2, n^{os} 1-2 (septembre-octobre 1905) : 5. – *Vedettes* (1962) : 32. – *Le Soleil*, vol. 83, n^o 264 (8 novembre 1979) : H 23.)

Correspondance : 2/13 1903-1916
 2+12*/12 1903-1905

(Lettres n^{os} 306, 337*, 340*, 346*, 358*, 363*, 371, 377*, 380*, 381*, 384*, 394*, 395*, 397*.)

BERNARD +, Henri (1872-1951)

Né à Chorges, dans les Hautes-Alpes en France, le 1^{er} juin 1872, fils de Laurent Bernard et d'Adèle Boyer. Études classiques en France; études théologiques à Saint-Boniface, au Manitoba; ordonné prêtre le 25 mars 1908; rédacteur de la revue *Les Cloches de Saint-Boniface* (1908-1910); retiré à Notre-Dame-des-Neiges, Montréal (1910-1941); aumônier de l'hôpital Saint-Boniface (1942); en repos à l'hospice Taché, Saint-Boniface (1943-1951). Décédé le 27 juin 1951 à Saint-Boniface.

Auteur de *Foulons le drapeau ! Quel beau drapeau choisir ?* (1902) et de *La Ligue de l'enseignement – Histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal* (1903).

(Voir : *Mes mémoires*, II : 31. – *DBCCF*, III, ii : 20. – *Le Canada ecclésiastique* (1908ss). – ACAM, dossier Henri Bernard.)

Correspondance : 4/19 1904-1948
 1+6*/6+1* 1904-1906

(Lettres n^{os} 339*, 342, 345*, 398*, 512*, 517*, 520*.)

BERNIER +, Marie-Ernest (1879-1972)

Né à Montréal, le 17 janvier 1879, fils d'Octave Bernier et d'Adéline Morel. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal; études à Rome, Ph.D. (1903); ordonné prêtre le 11 avril 1903, par le cardinal Respighi; professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1903-1904); vicaire à Sainte-Thérèse (1904-1905); au Saint-Nom-de-Jésus de Montréal (1905-1908); à Saint-Joseph (1908-1910); professeur au Collège de Saint-Jean (1910-1914); aumônier au Noviciat des Frères de l'Instruction chrétienne, à Laprairie (1914-1918); aumônier au Couvent Jésus-Marie, à Outremont (1918-1921); curé de Saint-Édouard de Napierville (1921-1925); fondateur-curé de Saint-Jean-Baptiste Vianney, à Montréal (1925-1952); démissionne et se retire à Sainte-Thérèse-de-Blainville (1952-1961); à Montréal (1961-1972). Décédé le 23 avril 1972. Ernest Bernier est confrère de classe de Groulx et, comme lui, membre de l'Académie Saint-Charles. L'Académie a gardé la trace d'une polémique entre les deux confrères, de même qu'un poème de E. Bernier, intitulé « Condoléances à mon cher confrère Lionel Groulx » (à propos de la mort d'Imelda). Groulx resta toute sa vie en très bonnes relations avec son confrère Bernier.

(Voir : L.-A. Desrosiers, *Le Clergé diocésain...* : 22. — ACAM, *Registres*. — *Le Canada ecclésiastique* (1953 ss). — *DBCCF*, II : 55.)

Correspondance : 1/8 1905-1964
0+1*/1 1905

(Lettre n° 470*.)

BILLETTE, Émile (1886-1944)

Né à Valleyfield, le 9 avril 1886, fils d'Olivier Billette et d'Onésime Barrette. Études classiques au Collège de Valleyfield ; fait partie du groupe d'Action catholique au Collège ; études de droit à l'Université Laval de Montréal ; avocat (1911), exerce sa profession à Montréal dans diverses études légales ; devient chef de l'étude Billette et Brodeur (1928) ; à l'étude Raymond (Maxime), Billette et Langlois (Paul) en 1934 ; conseil du roi en 1926 ; recorder de la ville de Verdun (1923-1934) ; démissionne en 1942. Époux d'Alice Brunet (1916) ; trois enfants : Marie-Paule, Jacqueline et André. Décédé le 25 mai 1944 à l'âge de 58 ans.

Collaborateur à la *Revue du droit* (1931-1934) ; auteur d'une thèse : *La cause des obligations et prestations* et du *Traité du droit civil canadien*.

(Voir : *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin* (cinquantenaire) : 25, 48-49. — *La Revue du Barreau*, vol. 4, n° 7 (septembre 1944) : 340-342.)

Correspondance : 0/6 1903-1905
1+3*/6+1* 1903-1905

(Lettres n°s 291*, 362, 373*, 453*.)

BOILEAU †, Georges-Étienne (1880-1952)

Né à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, le 20 avril 1880, fils de Godefroy Boileau, notaire, et de Marie Demers. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre le 17 décembre 1904 ; vicaire à Pointe-Claire (1904), à Sainte-Brigide, Montréal (1905) ; séjour d'études avec son oncle maternel, le curé Joseph-Marie Demers, à Rome où il obtient sa licence en droit canonique, à l'Apollinaire, puis à Paris (1908-1910) ; vicaire à Saint-Louis-de-France, Montréal (1910-1922) ; curé à Saint-Basile-le-Grand (1922-1929) ; curé-fondateur du Christ-Roi, Montréal (1929-1938) ; à Notre-Dame-de-la-Paix, Verdun (1938-1942) ; curé de Saint-Zotique, Montréal (1942-1951) ; démissionnaire, 15 août 1951. Décédé le 14 mars 1952 ; inhumé à Saint-Basile-le-Grand.

(Voir : *DBCCF*, VI : 118-119. — ANQ-M, Fonds SST. — *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 111, n° 13 (26 mars 1952) : 199.)

Correspondance : 0/4 1903-1906
0+4*/3 1903-1906

(Lettres n°s 268*, 292*, 485*, 491*.)

BOUSQUET, Jean-Baptiste (1878-1949)

Né à Saint-Aimé-de-Richelieu, le 23 mars 1878, fils d'Isidore Bousquet et de Rose Laflamme. Études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; études de droit à l'Université Laval de Montréal ; avocat (1906), exerce un temps avec Honoré Achim, à Nomingue, comté de Labelle, puis en 1920, se fixe à Saint-Hyacinthe ; en 1936, son fils Jacques devient son associé ; syndic du Barreau de Richelieu (1943) ; bâtonnier (1944) ; registrateur du comté de Saint-Hyacinthe (1947-1949) ; candidat aux élections fédérales de 1926 et de 1935. Époux de Maria Larivière ; cinq enfants : Jacques

(capitaine de l'armée canadienne, juge-avocat attaché à la Cour martiale), Paul (major de l'armée canadienne, traducteur), Yves, Marie et Richard. Décédé à Saint-Hyacinthe, le 13 mai 1949 ; inhumé à Saint-Hyacinthe. J.-B. Bousquet était un élève de l'abbé Émile Chartier.

(Voir : *La Revue du Barreau*, vol. 9, n° 7 (septembre 1949) : 353-354. — *Qui êtes-vous ?* (biographies de l'élite du Canada français, 1946) : 30.)

Correspondance : 0/5 1905-1906
0+4*/5 1905-1906

(Lettres n^{os} 409*, 413*, 424*, 497*.)

BOUTET de la CHEVROTIÈRE, Bernardin (1886-19 ??)

Nous savons malheureusement très peu de choses sur lui. Études de Rhétorique (1904-1905) avec des professeurs privés et examens passés au Collège de Rimouski ; études de Philosophie (1905-1906) aussi avec des professeurs privés dont le Père Lamothe, dominicain, pour la philosophie ; obtient par l'intermédiaire de Lionel Groulx de passer ses examens de Philosophie au Collège de Valleyfield ; revient sur sa décision au printemps de 1906 et prévoit étudier encore un an avant de se présenter aux examens. Il est en même temps employé du gouvernement fédéral, au Bureau des Archives à Ottawa. Membre du cercle affilié à l'ACJC, le Cercle Duhamel d'Ottawa dont il est élu trésorier en 1906 ; milite pour le drapeau du Carillon-Sacré-Cœur.

Auteur de « Une lettre à "la Patrie". Au sujet du Carillon-S.-C. », *La Croix* de Montréal, vol. 4, n° 11 (16 juin 1906) : 4.

(Voir : Lettres de Bernardin Boutet de la Chevrotière à Lionel Groulx, 27 janvier, 9 février et 12 avril 1906, ACRLG. — Arthur Patry, « Rapport du Cercle Duhamel d'Ottawa pour l'année 1905-1906 », *Le Semeur*, Montréal, vol. 3, n^{os} 1-2 (septembre-octobre 1906) : 39-42. — Aucune trace du passage de B. Boutet aux Archives nationales du Canada à Ottawa.)

Correspondance : 0/3 1906
0+1*/3 1906

(Lettre n^o 487*.)

BOYER ⁺, Onésime (1874-1959)

Franco-Américain, Onésime Boyer est né en 1874 à Woonsocket, R.I. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; ordonné prêtre (1903) ; vicaire à Cape Vincent, N.Y. (1903), à Harrisville, N.Y. (1904-1905) ; à Washington, Apostoler Mission House (1906-1907) ; études à Rome (1908), à Benson Mines, N.Y. (1909-1912) ; curé à Ellenburg, N.Y. (1913-1943) ; retiré à Villa Pauline, N.J. (Mendham) (1944-1959). Décédé le 15 août 1959.

Auteur de *She Wears a Crown of Thorns Marie-Rose Ferron (1902-1936)* (la stigmatisée de Woonsocket, R.I.), livre traduit en plusieurs langues.

Groulx demeure en étroites relations avec Onésime Boyer jusqu'à la mort de ce dernier. Celui-ci passe des vacances à Vaudreuil et rend visite à son confrère et ami au moins une ou deux fois par année. Il fut l'un de ceux qui ont facilité le voyage d'études de Lionel Groulx en Europe, en lui fournissant des honoraires de messes.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 60, 110 ; III : 174, 176. — *Journal*, 252, 403, 576-578, 679, 792, 970. — ANQ-M, Fonds SST. — ACAM, *Official Catholic Directory*.)

Correspondance : 6/142 1899-1959
0+3*/9+3* 1899-1906

(Lettres n^{os} 80*, 113*, 137*.)

CERCLE SAINT-CHARLES

Le « Cercle Saint-Charles », a été ainsi nommé en l'honneur de Montalembert. Groulx fonde ce cercle en 1902, un peu avant de retourner au Grand Séminaire de Montréal, en septembre, et il veille à établir « l'Action catholique » sur des bases qui lui permettront de se passer de la coopération prochaine d'un directeur ; il encourage ses disciples par le biais de la correspondance. De retour au Collège de Valleyfield en janvier 1903, il en reprend la direction et en modifie les statuts. Le premier cercle de l'Action catholique doit agir dans la clandestinité : « secrètement réunis et sous les mille bruits de la récréation comme les premiers chrétiens des catacombes sous les rumeurs assourdissantes de la vieille Rome, nous travaillerons dans le silence à la régénération d'un autre monde ». À propos de cette association, Groulx écrit : « un seul mot la ferait bien connaître : il faudrait l'appeler une "Croisade d'adolescents" ! J'ose dire qu'à tous égards, elle mérite ce titre d'honneur. » Cependant, pour brouiller les pistes, pour « couvrir le secret, nous nous abritons derrière un Cercle d'études du parler français, dont nous nous proclamons bien haut les membres. Admirable truchement qui donne admirablement le change. » Trois cahiers d'archives de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française : *Cercle Saint-Charles de Valleyfield* sont conservés aux ACRLG. Ces cahiers contiennent plusieurs textes et lettres de la main de Groulx.

L'aventure mystique qui se donne le nom d'Action catholique prend forme à Valleyfield au cours des deux années qui précèdent immédiatement la fondation de l'A.C.J.C. Les premiers « actionnaires » de Valleyfield sont Erle Bartlett, Philiza Perras, Aldéric Leduc et Émile Léger. Dans l'ensemble, cette Action catholique aura compté quatre cercles, « syndicat de cercles d'études » dira Lionel Groulx, groupé une quarantaine de collégiens et cèdera progressivement le pas à l'A.C.J.C.

(Voir : *Une croisade d'adolescents* : 1^{re} éd. : 36 ; 2^e éd. : 57. – Lettre à Émile Léger, 12 août 1902 (n° 212). – Lettre à Émile Chartier, 26 mars 1903 (n° 258) – *ACJC, Cercle Saint-Charles*, I : 83 p. ; II : 166 p. ; III : 98 p.)

Correspondance : 8/0 1902-1903
 8+1*/0 1902-1903

(Lettres n^{os} 219, 232, 251, 255, 259, 266, 277*, 309, 320.)

CHAMBERLAND, Alfred (1879-1923)

Né à Montréal le 5 janvier 1879, fils de Joseph Chamberland et de Lélia Hogue d'Outremont. Études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1892-1898) et au Collège Sainte-Marie de Montréal (1898-1900) ; entre chez les Frères-Prêcheurs (Dominicains), le 3 août 1900 sous le nom de Frère Constant ; études philosophiques et théologiques à Saint-Hyacinthe et à Ottawa où il passe toute sa vie, à l'exception des années 1916 à 1919 à Fall River, en qualité de prier ; le 13 juin 1907, après l'examen du Lectorat, il est chargé du cours d'histoire ecclésiastique, pour ensuite être lecteur de droit canon, de langue hébraïque et de propédeutique au Couvent d'Ottawa, sous-prieur et bibliothécaire. Atteint de troubles cardiaques, il meurt le 25 janvier 1923 à l'âge de 44 ans.

Publie le *Catalogue des ouvrages utiles à l'enseignement religieux* et des articles sur la constitution d'une cour juvénile.

(Voir : *Journal* : 973-974. – *DBCCF*, II : 114. – ANQ-M, Fonds SST. – *Les Annales térésiennes*, vol. 26, n° 2 (octobre 1929) : 44-54. – Raymond-Marie Rouleau, *Nécrologie*, 25 janvier 1923, 4 p. – *Circulaire* des Dominicains.)

Correspondance : 0/2 1897-1898
 0+2*/2 1897-1898

(Lettres n^{os} 12*, 18*.)

CHAPUT, Charles (1867-1942)

Né le 22 décembre 1867 à Montréal, fils de Charles Chaput et de Rose-Anna Smith. Études au Collège Sainte-Marie jusqu'en 1886 ; entre au noviciat des Jésuites ; ordonné le 30 juillet 1899 ; préfet des études au Collège de Saint-Boniface (1901-1904) ; enseigne la philosophie au Collège Sainte-Marie, Montréal (1904-1906) ; stage à l'Université pontificale grégorienne (1906-1907) où il obtient un doctorat en philosophie et en théologie ; professeur de philosophie au Scolasticat de l'Immaculée-Conception (1908-1923), de théologie morale (1923-1942) ; professeur de morale professionnelle aux infirmières à partir de 1928 et de morale médicale aux étudiants en 5^e année de médecine de l'Université de Montréal. Décédé à Montréal le 24 juin 1942. (Voir : *DBCCF*, VI : 179-180. – ASJCF, dossier « Charles Chaput ». – *Nouvelles de la Province du Bas-Canada*, janvier 1942 : 46. – *Lettres annuelles, 1941-1944* : 37.)

Correspondance : 1/9 1904-1906

1+5*/9 1904-1906

(Lettres n^{os} 383*, 386*, 399*, 405*, 414*, 473.)

CHARETTE [†], Isidore-Honorat (Raymond) (1887-1960)

Né à Saint-Stanislas-de-Kostka, le 15 juillet 1887, fils d'Isidore Charette et d'Olivine Brunet. Études primaires anglaises à Desoronto (Ontario) ; études classiques au Séminaire de Valleyfield ; entre chez les Dominicains à Saint-Hyacinthe, le 3 août 1910 et prend le nom de Raymond ; études théologiques (1915-1918) ; vicaire à Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe (1918-1922) ; vicaire à Lewiston, Maine (1923-1924) ; missionnaire prêcheur (1922, 1924-1934) ; chapelain des Sœurs du Précieux-Sang, puis des Sœurs Grises ; chapelain des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à la Ferme, et des Sœurs Dominicaines de Notre-Dame-de-Grâce (1936) ; assistant-aumônier à la maison mère des Sœurs de la Sainte-Famille, à Collinsville, près de Sherbrooke (1937-1945) ; retour à Notre-Dame-de-Grâce. Décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 23 janvier 1960. Élève et fils spirituel de Lionel Groulx qui prononcera le sermon de sa première messe.

(Voir : Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Hyacinthe-Marie Robillard, o.p., « Notice nécrologique du R.P. Raymond Charette, o.p. » : 2-8.)

Correspondance : 0/35 1905-1951

0+1*/1 1905

(Lettre n^o 444*.)

CHARTIER [†], Émile (1876-1963)

Né à Sherbrooke, le 18 juin 1876, fils d'Étienne Chartier, avocat, et d'Henriette Blondin. Études à l'École des Frères du Sacré-Cœur de Sherbrooke (1882-1886), études classiques et ecclésiastiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe (1886-1899) ; ordonné prêtre le 28 mai 1899 par Mgr Maxime Decelles ; professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe (1899-1903) ; études à Rome (1903-1905), D.Ph.(1904), D.Th.(1905), à Athènes (1905), à la Sorbonne (licence ès lettres, 1906) et à l'Institut catholique de Paris (1905-1907) ; de nouveau professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe (1907-1914) ; secrétaire général et professeur de littérature à l'Université Laval de Montréal (1914-1920) ; vice-recteur, doyen de la Faculté des lettres et professeur des littératures grecque, française et franco-canadienne (1920-1944) ; retiré à Sherbrooke (1944-1963). Décédé le 27 février 1963.

Une très forte amitié liait les deux hommes au début du siècle, lors de la fondation de l'Action catholique. Cette amitié dura jusqu'à la Semaine d'histoire de 1925, alors que l'abbé Chartier « fonce sur l'abbé Groulx » (*Mes mémoires*, II : 330-333).

(Voir : *Mes mémoires*, I : 104 ss ; II : 42 ss ; III : 14 ss ; IV : 85, 170, 271. – *Journal* : 974-975. – Thérèse Durmin, *Le Chanoine Émile Chartier biographie et bibliographie*, École de bibliothécaires de l'Université de Montréal, juillet 1938. 30 p. – ASSH, « Périodiques dans lesquels Mgr Émile Chartier a publié », « Monseigneur Émile Chartier (1876-1959) », curriculum vitae écrit de la main de É. Chartier. – Olivier Maurault, « M. Émile Chartier... », *Brièvetés* (1928). – « Mgr Chartier », *Littérature canadienne et étrangère* : 211-212. – Édouard Montpetit, « M. l'abbé Émile Chartier », *Le Propagateur*, n° 21 (juin 1912) : 1, 18-20. – *Précis d'histoire littéraire...* : 287-288.)

Correspondance : 104/131 1902-1962
24+1*/29 1902-1906

(Lettres n^{os} 188, 198, 200, 214, 218, 236, 244, 250, 257, 258, 260, 270, 284A, 284B, 284C, 301, 304, 317, 378, 382*, 385, 408, 440, 467, 476, 486, 519.)

CHEVRIER, Charles (18??-1920)

Fils de Cyprien Chevrier, de Saint-Lazare et de Christine Verronneau. Épouse Virginie Pilon, fille de Paul Pilon, le 27 mai 1878, à Saint-Lazare. Décédé le 18 février 1920, à Saint-Lazare-de-Vaudreuil.

(Voir : Juliette Lalonde-Rémillard.)

Correspondance : 0/0 1902
0+1*/0 1902

(Lettre n° 178*.)

CORBEIL †, Sylvio (1860-1949)

Né à Sainte-Scholastique, le 22 avril 1860, fils d'Édouard Corbeil, instituteur, et d'Olive Routhier, sœur de Mgr Onésime Routhier, v.g. d'Ottawa et de sir Adolphe-Basile Routhier. Études secondaires et théologiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; étudiant au Collège Canadien (Rome) et à Paris (D.Th. D.D.C.) ; ordonné prêtre le 5 juillet 1884 ; professeur de rhétorique au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1885-1902) ; vicaire à la cathédrale d'Ottawa (1902-1909) ; premier principal de l'École normale de Hull (1909-1928) ; directeur du Grand Séminaire d'Ottawa (1928-1942). Retiré à Sainte-Thérèse jusqu'à sa mort, le 11 mars 1949 ; inhumé à Sainte-Thérèse.

Collaborateur aux *Annales térésiennes*, Sylvio Corbeil fut aussi l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Foi et Patriotisme*, *Pédagogie et Métaphysique* et *La Prosodie française à l'usage de l'amateur des beaux vers*. Il fut le directeur de conscience de Groulx qui le considérait comme son « père spirituel » (voir lettre n° 161, n. 5). Groulx admirait en lui le dynamisme, la pédagogie et le labeur intelligent.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 53-56, 63, 68-71. – *Journal* : 976. – *DBCCF*, III, ii : 42-43. – *DOLQ*, I : 119. – *Nos auteurs dramatiques anciens et contemporains* : 39. – ANQ-M, Fonds SST. – *Les Annales térésiennes*, vol. 31, n° 1 (décembre 1942) : 36-38. – *Le Devoir*, vol. 40, n° 59 (12 mars 1949) : 3.)

Correspondance : 3/102 1896-1947
3+29*/32 1896-1906

(Lettres n^{os} 10*, 24*, 75*, 81*, 83*, 90*, 97*, 103*, 107*, 109*, 115*, 121*, 129*, 136, 154*, 161, 171*, 184, 186*, 197*, 225*, 246*, 248*, 275*, 279*, 281*, 327*, 353*, 387*, 400*, 475*, 521*.)

COUSINEAU †, Joseph-Herménégilde (1857-1928)

Né à Saint-Laurent, près de Montréal, le 19 février 1857, fils de Gervais Cousineau et d'Angélique Grou. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1868-1876); études théologiques au Grand Séminaire de Montréal; ordonné prêtre le 24 août 1880; professeur de philosophie au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1880-1888); étudiant à Rome, D.Th., D.D.C. (1888-1891); de nouveau professeur de philosophie à Sainte-Thérèse (1891-1895); supérieur de l'institution (1895-1900); curé de Saint-Eustache (1900-1916), de la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal (1916-1923), de Saint-Pascal-Baylon de Montréal (1923-1928); prélat domestique (1919). Décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 14 juin 1928 et inhumé à Sainte-Thérèse.

(Voir : *Journal* ; 977. — *DBCCF*, II : 149 et VI : 225. — *Les Familles Grou et Cousineau au Canada, 1671-1909, 1690-1909* : 42. — *Les Annales térésiennes*, vol. 10, n° 1 (septembre 1900) : 11-12.)

Correspondance :	2/0	1899-1921
	1/0	1899

(Lettre n° 72.)

COUSINEAU, Philémon (1874-1959)

Né à Saint-Laurent, près de Montréal, le 25 octobre 1874, fils de Gervais Cousineau, agriculteur, et d'Angélique Grou. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (B.A., 1893); études de droit à l'Université Laval de Montréal; avocat (1896), exerce sa profession à Montréal; docteur en droit de l'Université Laval de Montréal (1901); conseil du roi (1909); associé de H.-Gédéon Bergeron, de François-de-Sales Bastien, de Napoléon-Urgèle Lacasse et d'Aquila Jasmin; professeur de droit constitutionnel (1905-1925); aussi professeur de droit municipal; doyen de la Faculté de droit (1940-1945); professeur émérite (1945); maire de Saint-Laurent (1904-1908); député de Jacques-Cartier (1908); chef de l'Opposition parlementaire (1915-1920); juge à la Cour supérieure, district de Terrebonne et à Montréal (1920-1953); retraité (1953). Époux de Elmina Gendron (26 avril 1897); quatre filles: Aline, Gilberte, Jeanne et Gabrielle. Décédé le 3 mars 1959, à 84 ans; inhumé à Saint-Laurent. Il était le frère de Mgr Herménégilde Cousineau et d'Adélar, père de Me Antonio Cousineau.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 300. — *CSQJ* : 176. — Robert Rumilly, *Histoire de Saint-Laurent* : 146. — ANQ-M, Fonds SST. — *La Revue du Barreau*, vol. 19, n° 5 (mai 1959) : 249-252.)

Correspondance :	0/1	1899
	0+1*/1	1899

(Lettre n° 60*.)

DUPRAS (T) †, Zénon (Réginald) (1877-1954)

Né le 28 août 1877, à Beauharnois, fils de Louis Dupras, forgeron, et de Rachel Lamarre. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse qu'il quitte à la fin de 1896 pour terminer chez les Sulpiciens au Collège et au Séminaire de Philosophie de Montréal (1896-1899); entré chez les Dominicains (1899) sous le nom de Réginald; ordonné prêtre o.p. le 14 février 1904; vicaire à Saint-Hyacinthe (1906-1907); procureur à Québec (1908-1914); procureur et bibliothécaire à Montréal (1914-1917); prédicateur et supérieur à Notre-Dame-de-Grâce, Montréal (1917-1919); prieur à Fall River, Mass. (1919-1925); supérieur de la maison de Québec (1925-1928); supérieur-

fondateur de Prince-Albert, Sask. (1929-1934) ; prier à Notre-Dame-de-Grâce (1934-1937) ; administrateur apostolique (1937) ; évêque de Prince-Albert (1938-1952) ; démissionnaire (1952). Décédé à Montréal, le 13 février 1954.

Zénon Dupras commence ses études en même temps que Groulx au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse.

(Voir : *Journal* : 980. – A.-M. Plourde, *Nécrologe dominicain...* : 260-263. – Gérard Paré, « Notice nécrologique » suivi de « Testament spirituel » de Mgr Duprat, 16 p. – A.-M. Plourde, *Dominicains au Canada* : 113. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – ANQ-M, Fonds SST.)

Correspondance : 1/18 1897-1953
0+7*/12 1897-1899

(Lettres n^{os} 17*, 19*, 34*, 38*, 40*, 56*, 70*.)

DUPUIS, Charles-Octave (1878-1940)

Né à Ottawa, le 20 janvier 1878, fils de Adolphe Dupuis et de demoiselle Rossignol. Fonctionnaire-comptable au Ministère de l'agriculture, à Ottawa, durant toute sa vie. Épouse Valéda Groulx, le 26 octobre 1903 ; enfants : Germaine (1904-) ; Lionel (1906-1907) ; Maurice (1908-1936) ; Paul (1910-1978). Décédé à Ottawa, le 25 décembre 1940.

(Voir : Juliette Lalonde-Rémillard.)

Correspondance : 0/0 1905
0+1*/0 1905

(Lettre n^o 450*.)

ÉMARD ⁺, Joseph-Médard (1853-1927)

Né à Saint-Constant, comté de Laprairie, le 31 mars 1853, fils de Médard Émard, instituteur, et de Mathilde Beaudin. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse puis au Collège de Montréal (1867-1872) ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1872-1876) ; ordonné prêtre le 10 juin 1876, par Mgr Fabre ; vicaire à Saint-Enfant-Jésus du Mile-End ; étudiant à Rome, D.Th., D.D.C. (1876-1880) ; vicaire à Saint-Joseph de Montréal (1880-1881) ; vice-chancelier du diocèse de Montréal (1881-1889) ; chancelier titulaire (1889-1892) ; chanoine titulaire du chapitre de la cathédrale (1891) ; premier évêque de Valleyfield (1892-1922) ; 3^e archevêque d'Ottawa (1922-1927). Décédé à Ottawa, le 28 mars 1927.

Évêque des soldats en campagne (1914-1918) ; membre de la Société royale du Canada (1920) ; collaborateur à *La Semaine religieuse de Montréal* dès 1883 puis directeur (1889) ; professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université Laval de Montréal (1887).

Auteur de *Souvenirs d'un voyage en Terre sainte* (Montréal, 1884) ; opuscules, mandements, etc., dans *Œuvres complètes* (Montréal, 1921-1924), 5 vol.

Groulx deviendra, pour quelques mois, secrétaire de Mgr Émard en 1900 (voir lettre n^o 97*, *Journal* : 550-553 et *Mes mémoires*, I : 77-78 et *passim* sur Mgr Émard et les relations entre les deux hommes).

(Voir : *Journal* : 980-981. – *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin* (cinquantenaire) : 110-111. – *Figures canadiennes* : 146-153. – A. Nantel, *Pages historiques* : 197-198. – *DGC*, I : 593-594. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV.)

Correspondance : 28/13 1899-1915
6/3 1899-1903

(Lettres n^{os} 64, 89, 92, 223, 227, 245.)

ÉMERY ⁺, Alfred-David (1873-1932)

Né à Grande-Pointe, Ont., le 22 mai 1873, fils de François Émery et de Rosalie Tétrault. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; études philosophiques et théologiques à Sandwich, Ont. et au Grand Séminaire de Montréal; ordonné prêtre le 20 décembre 1902, par Mgr McEvay, à London, Ont.; vicaire à la cathédrale de London (1902-1904); administrateur et curé de Kinkora, Perth, Ont. (1904-1911); à Pain Court, London, Ont. (1911-1928); à Saint-Joachim (1928-1930). Décédé à Chatham, Ont., le 20 janvier 1932.

Toute sa vie, il fut un ardent défenseur des droits des Franco-Ontariens. Un des chefs de file de la résistance, lors de la querelle scolaire franco-ontarienne, il s'opposa farouchement à son évêque, Mgr Michael F. Fallon, adversaire déclaré des écoles françaises. Entré au Petit Séminaire en même temps que Groulx, en 1891, ce dernier le considérait comme une sorte de « papa de la classe ». Il quitte Sainte-Thérèse pendant l'année de Rhétorique en mai 1897 pour aller continuer ses études à Sandwich, Ont. Les deux hommes demeurèrent très liés leur vie durant.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 60-61, 110; II : 75-76; III : 171-179. – *Journal* : 981. – Lionel Groulx, « L'abbé Alfred Émery », *Le Devoir*, vol. 23, n° 25 (2 février 1932) : 1, 8. – « Alfred-David Émery, onzième curé de Pain Court », *Album souvenir de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Pain Court, Ont. 1851-1926 – Jubilé de diamant* : 63. – ANQ-M, Fonds SST.)

Correspondance : 0/37 1895-1925

0+17*/20+1* 1895-1902

(Lettres n°s 2*, 5*, 11*, 13*, 14*, 15*, 27*, 31*, 44*, 54*, 57*, 73*, 94*, 99*, 110*, 116*, 187*.)

ÉMOND, Alexandrine (1879-1882), demi-sœur de Lionel Groulx

Née à Vaudreuil, le 27 décembre 1879, baptisée Orphélia-Alexandrina Émond, fille de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Décédée trois ans plus tard, le 14 mai 1882 et inhumée le 15 mai 1882.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 25,28; IV : 97. – APV, RBMS.)

Correspondance : 0/0

ÉMOND-LALONDE ⁺, Cécile (1895-1974), demi-sœur de Lionel Groulx

Née à Vaudreuil, le 29 mai 1895, baptisée Antoinette-Cécile, fille de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Épouse, le 28 juin 1915, Aldébert Lalonde (1889-1949), marchand aux Cascades, puis aux Cèdres, fils d'Ulric Lalonde et de Florentine Robillard de la paroisse des Cèdres; de ce mariage sont nés deux fils : Germain (1918-1948) et Guy (Jacqueline Ménard). Décédée le 25 octobre 1974 et inhumée aux Cèdres le 28 octobre 1974.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 160-161, photo. – APV, RBMS.)

Correspondance : 22/15 1906-1963

0/0

ÉMOND ⁺, Charles-Auguste (1885-1978), demi-frère de Lionel Groulx

Né à Vaudreuil le 19 avril 1885, fils de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Études au Séminaire de Sainte-Thérèse et au Collège de Valleyfield; notaire en 1911; pratique à Montréal, sur la rue Saint-Jacques. Épouse Alzire Fortin (1884-1956), fille de Landry et de Exilda Lefebvre de Saint-Éphrem d'Upton, à

Beauharnois, le 30 septembre 1919 ; un fils : Pierre (Lucienne Grenier) ; épouse, en secondes nocés, Rolande Hudon, le 5 décembre 1959. Décédé le 28 juillet 1978 et inhumé à Beauharnois le 31 juillet.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 63, 169, 170, 408 ; III : 60, 203 ; photos : I : 320-321 ; II : 128-129. – *Journal* : 982. – APV, RBMS.)

Correspondance : 3/45 1899-1960
0+3*/0 1899-1902

(Lettres n^{os} 77*, 95*, 233*.)

ÉMOND-LÉGER ⁺, Émilia (1882-1966), demi-sœur de Lionel Groulx

Née à Vaudreuil le 16 avril 1882, baptisée Ève-Émilie, sœur jumelle de Sara, fille de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Épouse Dalvida Léger (1880-1966), cultivateur de Vaudreuil, fils de Odilon Léger et de Olympe Lauzon, de Quinchien. Elle vécut presque toute sa vie à Vaudreuil (rang du Bois-Vert). Onze enfants : Lionel (Bertha Ménard) ; Lucien, prêtre ; Marguerite (Lucien Séguin) ; Marie-Jeanne (Omer Ménard) ; Aldébert (Jacqueline Sénécal) ; Conrad (Antoinette Tessier-Rolande Farmer) ; Paul-Émile (Monique Vincent) ; Françoise ; Gérard ; Maurice (Lise Chartrand) ; Georges-Étienne (Lucienne Quesnel). Meurt à Saint-Polycarpe, le 30 mars 1966 et est inhumée à Vaudreuil, le 2 avril 1966.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 170 ; IV : 353. – APV, RBMS.)

Correspondance : 9/24 1906-1950
0/0

ÉMOND-BOYER ⁺, Flore (1881-1916), demi-sœur de Lionel Groulx

Née à Vaudreuil le 14 mars 1881, baptisée Eugénie-Flore, fille de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Épouse Joseph Boyer (1876-1953), cultivateur de Dorion-Vaudreuil, fils de Moïse et d'Adéline Lalonde, le 27 janvier 1903. Décédée le 31 janvier 1916, laissant 7 enfants : Antoinette (Léo Lascelles) ; Lucienne ; Charles-Auguste ; Thérèse (Florian Lalonde) ; Paul-Émile (Annette Bonnet-Chevrier) ; Joseph (Cécile Blais) ; Philippe (Ubalde Meloche) adopté par sa tante Sara Émond-Lalonde.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 403-405 ; IV : 100. – APV, RBMS.)

Correspondance : 7/3 1895-1910
1/0 1895

(Lettre n^o 3.)

ÉMOND ⁺, Honorius (Bidou) (1889-1974), demi-frère de Lionel Groulx

Connu sous le nom de « Bidou », né à Vaudreuil le 2 novembre 1889, baptisé Joseph-Eugène-Honorius, fils de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Cultivateur à Vaudreuil, sur la terre paternelle. Épouse, le 1er septembre 1917, Élizabéth Rabeau (1895-1976), fille de Benoît Rabeau et de Hedwige Péladeau, de l'Île-Perrot. Décédé à Vaudreuil, le 3 novembre 1974 et inhumé le 6 novembre. De ce mariage sont nés 5 enfants : Jacqueline (Louis-Marie Pilon) ; Noëlla (D^r Dick Hatch) ; Pierrette ; Gabrielle (Donald Curtice) ; Lucie (David Goodyer).

(Voir : *Mes mémoires*, III : 10, 304-305 ; IV : 218. – APV, RBMS.)

Correspondance : 0/3 1921-1923
0/0

ÉMOND, Imelda (1887-1897), demi-sœur de Lionel Groulx

Née à Vaudreuil le 3 juin 1887, baptisée Alexandrine-Amalda, fille de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Décédée le 17 octobre 1897 à l'âge de dix ans et inhumée le 19 octobre à Vaudreuil. Ont signé le registre : Albert et Lionel Groulx.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 28. – APV, RBMS.)

Correspondance : 0/0

ÉMOND, Joséphine (1888-1888), demi-sœur de Lionel Groulx

Née à Vaudreuil le 30 août 1888, baptisée Marie-Berthe-Joséphine, fille de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Décédée le 10 septembre 1888 et inhumée le 11.

(Voir : Juliette Lalonde-Rémillard. – APV, RBMS.)

Correspondance : 0/0

ÉMOND ⁺, Paul (1893-1974), demi-frère de Lionel Groulx

Né à Vaudreuil, le 1er septembre 1893, fils de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Cultivateur à Dorion-Vaudreuil. Épouse, le 5 octobre 1918, Alberta (Berthe) Proulx (1895-1985), fille de Joseph Proulx et de Victoria Valade. De ce mariage sont nés : Albert (Jeannine Therrien) ; Germain (Blanche Loiseau) ; Germaine (Elphège Dumoulin) ; Jacques (Mariette Thomas) ; Benoît ; Pauline (Roger Crevier) ; Denise (Léo-Paul Majeur) ; Maurice (Denise Bray). Décédé le 31 décembre 1974 à Dorion et inhumé à Vaudreuil, le 4 janvier 1975. Lionel Groulx était le parrain de Paul.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 160-161, photo. – *Journal* : 983. – APV, RBMS.)

Correspondance : 11/3 1899-1909

0+2*/1 1899-1901

(Lettres n^{os} 51*, 149*.)

ÉMOND-LALONDE ⁺, Sara (1882-1959), demi-sœur de Lionel Groulx

Née à Vaudreuil le 16 avril 1882, baptisée Athalide-Sara, sœur jumelle d'Émilia, fille de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Épouse le 5 février 1907, Omer Lalonde, cultivateur, fils de Barnabé Lalonde et de Rachel Lalonde, de Quinchien, à Dorion-Vaudreuil. Sans enfant, elle adopte Philippe, le fils de sa sœur Flore, morte quelques jours après la naissance de l'enfant. Décédée le 13 mars 1959 et inhumée à Vaudreuil, le 16 mars.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 170 ; IV : 91, 92, 353. – *Journal* : 984. – APV, RBMS.)

Correspondance : 3/8 1907-1937

0/0

ÉMOND-LALONDE ⁺, Valentine (1884-1958), demi-sœur de Lionel Groulx

Née à Vaudreuil le 16 février 1884, baptisée Marie-Angéline Valentine, fille de William (Guillaume) Émond et de Salomé Philomène Pilon. Épouse, le 11 janvier 1910, Téléphore Lalonde (1883-1948), fils de Damase et de Azéline Lalonde, de Saint-Eugène, Ont., marchand à Dorion-Vaudreuil, représentant de la Cie Singer, et postier rural. De ce mariage sont nés 8 enfants : Germaine ; Fernande ; Jean (Violette Barbeau) ; Roger (décédé en bas âge) ; Juliette (Marcel Rémillard) ; Blandine (décédée en bas âge) ; Marthe (Oscar Nolet), Berthe (Frank Stapinsky). Décédée le 6 novembre 1958 et inhumée à Dorion, le 10 novembre 1958.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 169-170, 341 ; III : 356 ; IV : 353. — APV, RBMS.)

Correspondance : 12/1 1906-1958
0/0

ÉMOND ⁺, William (Guillaume) (1854-1924), beau-père de Lionel Groulx

Né le 23 mars 1854, à Vaudreuil, fils de Paul Émond et de Marguerite Portelance. Il a 25 ans lorsqu'il épouse Salomé Philomène Pilon-Groulx qui a déjà quatre enfants. En 1882, il achète une autre terre du rang des Chenaux et deviendra propriétaire de trois terres. Décédé le 4 septembre 1924 à l'âge de 70 ans et inhumé à Vaudreuil.

Baptisé Joseph-Guillaume, pendant la première période de sa vie, il répond surtout au prénom de William, l'équivalent anglais de Guillaume ; dans les actes notariés, l'on trouve « William, alias Guillaume » et il signe « William » (1882, 1890, 1900, 1905). Un peu plus tard, il redevient « Guillaume » ou « Guillaume alias William » et signe « Guillaume » (1916, 1918, 1920, 1924).

(Voir : *Mes mémoires*, I : 409-412. — *Journal* : 984. — APV, RBMS.)

Correspondance : 30/0 1899-1922
1/0 1899

Voir aussi à Salomé Philomène Pilon-Groulx-Émond.

(Lettre n° 49.)

FAUTEUX ⁺, Joseph-Noël (1875-1944)

Né à Saint-Benoît des Deux-Montagnes, fils de Julien Fauteux et d'Aglaé Neveu. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1885-1896) ; professeur de français et de chant au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1896-1898) ; ordonné prêtre le 29 juin 1900 ; professeur à son Alma Mater (1900-1910) ; vicaire à Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, à Saint-Enfant-Jésus et à Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1911-1916) ; curé à Sainte-Claire-de-Tétreauville (1916-1930) ; vêtre dans l'Ordre des Frères Mineurs Capucins le 23 juin 1930 ; vœux solennels le 22 juin 1935 ; prédicateur recherché ; devient commissaire provincial du Tiers-Ordre. Il a édité le *Guide des Tertiaires*, premier manuel canadien du Tiers-Ordre. Décédé à Québec, le 10 juillet 1944. Groulx fit l'acquisition de la maison de campagne de cet abbé Fauteux, à Saint-Donat de Montcalm en 1919 et y vécut ses vacances d'été pendant 22 ans.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 247, 357-358. — *DBCCF*, II : 219. — ANQ-M, Fonds SST. — AOFMC, dossier Joseph-Noël Fauteux. — *L'Écho de Saint-François*, vol. 34, n° 9 (septembre 1944) : 233-238.)

Correspondance : 1/18 1903-1928
1+1*/0 1903

(Lettres n°s 326*, 335.)

FORTIN ⁺, Henri (ca 1892-1911)

Né à Rivière-du-Loup, fils de Louis Fortin, propriétaire de l'Hôtel commercial à Rivière-du-Loup. Fait des études à Valleyfield, puis à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1907-1909) ; étudiant à la Faculté des Arts de l'Université Laval de Québec ; il meurt dans un accident, happé, lui et son cheval, par un tramway, sur la Grande-Allée, à Québec, le 2 juin 1911.

(Voir : ACDV, Fonds du Séminaire de Valleyfield, section III, classeur 1, n° 5. – ACSAP. – *Le Soleil*, Québec, vol. 15, n° 181 (3 juin 1911) : 10 ; vol. 15, n° 182 (5 juin 1911) : 1, 10.)

Correspondance : 0/11 1905-1909
0+2*/0 1905

(Lettres n^{os} 432*, 459*.)

GARDINER, Lewis

Nous ne savons rien de lui, sinon qu'il est Américain et qu'il étudie au Petit Séminaire Sainte-Thérèse de 1897 à 1905. Par une lettre à Louis Turgeon, on le retrouve en Californie en 1922.

Correspondance : 1/0 1903
1+1*/0 1903

(Lettres n^{os} 263, 323*.)

GARROUTEIGT, Henri (1875-1965)

Basque par son père, né à Paris le 28 octobre 1875, fils unique de Jean Garrousteigt et d'Élise Caudron. Études primaires à Abbeville (Somme) ; études secondaires à l'École Saint-Stanislas d'Abbeville (B.A.) ; études théologiques au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris ; ordonné prêtre sulpicien le 10 juillet 1898 ; études supérieures à Rome de 1898 à 1900 où il obtient une licence en philosophie et un doctorat en théologie ; enseigne la philosophie à Dijon ; entre à la Solitude en 1901 ; occupe la chaire de dogme au Séminaire de Périgueux ; vient à Montréal enseigner le dogme au Grand Séminaire (1903-1907) ; court séjour d'une année à Issy ; directeur spirituel des Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu de Montréal (1917-1925) ; ministère paroissial à Notre-Dame, puis, à l'automne de 1926, professeur de dogme au Séminaire universitaire de Washington ; de nouveau vicaire à Montréal ; directeur spirituel des professes et des novices de la Congrégation Notre-Dame (1927-1935, 1936-1943, 1943-1946, 1946-1956) ; recteur au Collège Canadien à Rome (1935) ; supérieur du Grand Séminaire de Montréal (1943). Décédé le 28 août 1965 au Foyer de la Providence, à Montréal ; inhumé dans la crypte de la chapelle du Grand Séminaire. Il était le doyen des Sulpiciens du Canada. Il a passé 60 années de sa vie sacerdotale à Montréal.

(Voir : DBCCF, III, iv : 31. – *Le Canada ecclésiastique*. – ACAM, *Official Catholic Directory*. – ASSSM, dossier Garrousteigt. – « Henri Garrousteigt », *Sulpitiana* : 208.)

Correspondance : 0/1 1903
0+1*/1 1903

(Lettre n° 282*.)

GEOFFRION, Joseph-Arthur (1873-1959)

Né à Montréal le 1^{er} septembre 1873, fils de Christophe Geoffrion et de Delphine Hébert. Études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse (1886-1894) ; études de droit à l'Université Laval de Montréal (1894-1897) ; admis au barreau en 1898 ; commissaire de l'Immigration en France (1907-1910) ; pratique le droit à Montréal avec Me J.-O. Fournier ; directeur du bureau d'enregistrement du comté de Chambly (1915-1922) ; revient à l'exercice de sa profession (1922-1930) ; greffier des procès-verbaux de l'Assemblée législative de Québec (1928). Épouse Marie-Antoinette Paquet le 25 octobre 1898. Après la mort de sa femme, le 7 janvier 1929, il entre à la Fraternité sacerdotale ; études théologiques à l'Angelicum de Rome ; ordonné prêtre le 7 octobre 1934, à Tours ; revenu au Canada en 1939, il s'occupe de la diffusion de la *Voix du Bon Pasteur*, organe de sa communauté ; fonde le Cénacle Notre-Dame-de-la-Paix, centre de retraite dans les Laurentides. Décédé à la Pointe-du-Lac, le 6 janvier 1959.

Auteur de plusieurs pièces de théâtre, dont quelques drames religieux ; a aussi publié des poèmes dans *Les Annales térésiennes* et dans la *Revue du pianiste*.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 42. – *DOLQ*, II : 31-32. – ANQ-M, Fonds SST. – *La Revue du Barreau*, vol. 19, n^o 3 (mars 1959) : 151-152.)

Correspondance :	0/0	1899
	0+1*/0	1899

(Lettre n^o 61*.)

GÉRIN⁺, Léon (1863-1951)

Né à Québec le 17 mai 1863, fils d'Antoine Gérin-Lajoie et de Joséphine-Henriette Parent, fille aînée d'Étienne Parent. Études secondaires au Collège d'Ottawa et au Séminaire de Nicolet (1877-1881) ; études de droit à l'Université Laval de Montréal (1881-1884) ; admis au barreau en 1884 ; cours de sciences sociales à Paris (1885-1886) avec Henri de Tourville et Edmond Demolins ; reprend son poste de sténographe-judiciaire à Montréal, continue ses recherches d'études sociales ; secrétaire du ministre fédéral de l'agriculture (1892) ; du ministre de la Milice (1895), du commissaire de l'Agriculture (1896) ; traducteur des débats à la Chambre des Communes (1903) ; chef de service (1917) ; retraité (1936), continue ses recherches en sciences sociales. Membre de la Société royale (1898), président de la section francophone (1900), président général (1933) ; médaille Lorne-Pierce (1941). Époux d'Adrienne Walker (1904). Décédé à Montréal, le 17 janvier 1951. A publié des études en sciences sociales et collaboré à plusieurs périodiques.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 106. – J.-Charles Falardeau, P. Garigue et L. Gérin, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, PUM, 1968 : 10-16. – *DOLQ*, I : 305-307 ; II : 1101-1103 ; III : 97-98. – *MDCB*, 293.)

Correspondance :	8/8	1906-1934
	3/5	1906

(Lettres n^{os} 493, 500, 516.)

GONTHIER, Dominique-Ceslas (1853-1917)

Né à Saint-Gervais de Bellechasse le 22 septembre 1853, Pierre-Théophile Gonthier est le fils de Magloire Gonthier et de Catherine Mitron-Jolivet. Études classiques et théologiques au Séminaire de Québec ; vêtue chez les Dominicains à Abbeville, en France, le 10 septembre 1874, sous le nom de Dominique-Ceslas ; profession à Flavigny, 8 décembre 1875 ; sacerdoce à Langres, 7 juin 1879 ; prédicateur à Saint-Hyacinthe (1879-1885) ; supérieur à la maison d'Ottawa et curé de la paroisse

Saint-Jean-Baptiste (1885-1894) ; assigné à Fall River (1894-1898) ; professeur de dogme, d'écriture sainte, puis prêtre à Saint-Hyacinthe (1900-1903 et 1909-1912) ; maître des novices (1903-1909 et 1912-1913) ; professeur de théologie pastorale et d'éloquence sacrée (1912-1917) ; prédicateur général (août 1915). Collaborateur à *L'Opinion publique* sous le pseudonyme de A. de Saint-Réal, au *Rosaire*, à la *Revue dominicaine* de Saint-Hyacinthe, et à *La Nouvelle-France* de Québec, sous le pseudonyme de Raphaël Gervais. Décédé à Saint-Hyacinthe le 16 juin 1917.

(Voir : *DBCCF*, V : 247-249. – Giselle Huot, *Une femme au séminaire*, Montréal, Bellarmin, 1987 : 477-478. – Thomas Charland, *Le Père Gonthier et les écoles du Manitoba*, 1979, 130 p. – *Qui sont-ils et d'où viennent-ils ? – Nécrologe dominicain 1882-1964* : 49-51. – *DOLQ*, II : 28-29.)

Correspondance : 0/1 1904
0+1*/1 1904

(Lettre n° 336*.)

GOSSELIN †, Louis (1883-1960)

Né à Saint-Michel-de-Bellechasse, le 25 février 1883, fils de Régis Gosselin, menuisier, et d'Agnès Fournier. Études au Séminaire de Valleyfield ; ordonné prêtre le 27 octobre 1907, par Mgr Émard ; professeur au Séminaire de Valleyfield (1904-1913) ; vicaire à Saint-Louis-de-Gonzague (1914-1919) ; à Montréal (1920-1960). Décédé le 14 septembre 1960, à l'Hôpital Saint-Charles-Borromée et inhumé dans la crypte de la cathédrale de Valleyfield le 17 septembre.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 83, 107. – *Journal* : 987. – *DBCCF*, III, ii : 77. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV.)

Correspondance : 0/23 1904-1913
0+2*/1 1904

(Lettres n°s 369*, 438*.)

GOYETTE †, Arthur (1884-1949)

Né à Beauharnois, le 22 janvier 1884, fils de Joseph-Alphonse Goyette et de Flavie Gariépy. Études classiques au Séminaire de Valleyfield ; ordonné prêtre le 9 janvier 1910 ; professeur de sciences au Séminaire de Valleyfield (1910-1915 et 1916-1919) ; études à Rome (1915-1916) ; vicaire de Saint-Louis-de-Gonzague ; aumônier des SS. Noms de Jésus et Marie (1919-1924) ; curé de Saint-Antoine-Abbé (1924-1936), de Sainte-Martine (1936-1947). Décédé à Sainte-Martine le 18 septembre 1947 et inhumé à Beauharnois.

(Voir : *DBCCF*, III, i : 39. – *Paroisse Saint-Antoine-Abbé*, 125^e anniversaire, 1985 : 22. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV.)

Correspondance : 0/9 1902-1915
0+8*/8 1902-1905

(Lettres n°s 208*, 216*, 234*, 243*, 293*, 360*, 449*, 462*.)

GROULX †, Albert (1875-1920), frère de Lionel

Né à Vaudreuil le 23 mai 1875, fils de Léon Groulx et de Salomé Philomène Pilon. Célibataire. Décédé le 21 juin 1920 et inhumé le 24 juin.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 16, 18, 28, 33, 330, 405-408 ; IV : 97, 100 ; photo : I : 64-65. – *Journal* : 987. – APV, *RBMS*.)

Correspondance : 9/4 1898-1909
0+5*/4 1898-1899

(Lettres n^{os} 30*, 36*, 58*, 68*, 79*.)

GROULX, Angéline (1873-1882), sœur de Lionel

Née à Vaudreuil le 2 août 1873, fille de Léon Groulx et de Salomé Philomène Pilon. Décédée le 15 mai 1882 et inhumée le 16 mai.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 16, 18, 28 ; IV : 97. – APV, RBMS.)

Correspondance : 0/0

GROULX ⁺, Bertha (1882-1979), cousine de Lionel

Née à Ottawa, le 27 mai 1882, fille de Stanislas Groulx et de Zéphirine Danis. Célibataire. Décédée le 21 avril 1979, à Ottawa.

(Voir : Juliette Lalonde-Rémillard.)

Correspondance : 1/3 1905-1922
0+1*/0 1905

(Lettre n^o 457*.)

GROULX, Julien (1876-1882), frère de Lionel

Né à Vaudreuil le 4 septembre 1876, fils de Léon Groulx et de Salomé Philomène Pilon. Décédé le 8 mai 1882 et inhumé le 9 mai 1882.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 16, 18, 28 ; IV : 97. – APV, RBMS.)

Correspondance : 0/0

GROULX, Léon (1837-1878), père de Lionel

Né à Sainte-Geneviève, le 19 décembre 1837, fils de Jean-Baptiste Groulx, cultivateur de cette paroisse, et de Henriette Cardinal. Jeune, il est engagé chez un célibataire de Vaudreuil, Titi (Antoine) Campeau, possesseur d'une terre dans les Chenaux-nord, aussi appelés le Détroit ; part pour les chantiers de la Mattawa, ne réapparaissant à Vaudreuil que pour les travaux d'été, où il achète une terre en 1869. Épouse Salomé Philomène Pilon, le 9 janvier 1872 ; quatre enfants dont Lionel. Décédé le 20 février 1878, au cours d'une épidémie de petite vérole.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 16-18 ; IV : 95-97. – APV, RBMS.)

Correspondance : 0/0

HAMELIN, Adélarde

Frère de Josaphat Hamelin. Membre du comité exécutif de l'Union Saint-Joseph de Buckingham, sera impliqué dans le conflit ouvrier s'opposant à l'empire Mac Laren en 1906. Lors de la journée du 8 octobre 1906, deux ouvriers meurent, plusieurs sont blessés dont Adélarde, atteint de quatre balles, ainsi que trois de ses oncles et un cousin (Josaphat Hamelin à Émile Léger, 18 décembre 1906 : 2 ms. ACRLG, Fonds Émile-Léger). Des poursuites judiciaires seront intentées contre Adélarde Hamelin qui sera injustement condamné à deux mois de prison avec quatre autres compagnons.

(Voir : Pierre-Louis Lapointe, *Buckingham ville occupée*, Hull, Éditions Asticou, 1983, 166 p. : *passim*.)

Correspondance : 0/0 1905
0+1*/0 1905

(Lettre n^o 455*.)

HAMELIN +, Josaphat (1886-1964)

Né le 28 octobre 1886, à Buckingham, Québec, fils de François-Xavier Hamelin et de Céline Landry. Études secondaires au Séminaire de Valleyfield ; études théologiques à Ottawa et à Edmonton, Alberta ; ordonné prêtre le 14 juin 1914 ; curé de Wendover (1931-1946) ; curé d'Embrun (1946-1948) ; aumônier, Hôpital Buckingham (1948-1950) ; curé de Notre-Dame-de-la-Salette, Hull (1950-1964). Décédé le 10 octobre 1964.

(Voir : *Diocèse d'Ottawa*, 1932, p. 5. – ACEGH, dossier Josaphat Hamelin.)

Correspondance : 0/44 1905-1917
0+5*/4 1905

(Lettres n^{os} 421*, 430*, 451*, 454*, 474*.)

HÉBERT +, Antonio-Adrien (1876-1916)

Né à Sainte-Martine de Châteauguay, le 14 juillet 1876, fils d'Antoine Hébert, marchand, et d'Ursule Gagnier. Études classiques au Collège de Rigaud ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre à Valleyfield, le 11 janvier 1903 ; professeur au Séminaire de Valleyfield (1903-1904) ; étudiant au Collège Canadien, Rome (1904), D.Ph. (1905), D.Th. (1907) ; professeur au Séminaire de Valleyfield (1907-1915) ; desservant à la paroisse Saint-Antoine-Abbé (1915-1916). Décédé le 31 décembre 1916.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 286-291. – *Journal* : 806, 835. – *Paroisse Saint-Antoine-Abbé, 125^e anniversaire* : 20. – *Le Canada ecclésiastique* (1907-1919). – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV. – *Le Devoir*, vol. 8, n^o 1 (2 janvier 1917) : 5.)

Correspondance : 0/16 1905-1916
0+1*/1 1905

(Lettre n^o 505*.)

HÉROUX +, Omer (1876-1963)

Né à Saint-Maurice de Champlain le 8 septembre 1876, il fait ses études au Petit Séminaire de Trois-Rivières. C'est le 7 mars 1896 qu'il débute sa très longue carrière de journaliste et collabore, successivement et parallèlement, aux journaux suivants : *Le Trifluvien*, *Le Journal*, *Monde catholique*, *Pionnier*, *Le Rappel*, correspondant parlementaire à *La Patrie*, secrétaire de la Ligue nationaliste, *Le Nationaliste* (1904), *La Vérité* (1904-1908), *L'Action sociale* (1907-1909) ; co-fondateur du *Devoir* avec Henri Bourassa, le 10 janvier 1910 et directeur pendant au-delà de cinquante ans ; premier directeur de *L'Action française* (1917-1920), remplacé par Lionel Groulx. Épouse le 29 octobre 1904, Alice Tardivel (1876-1923), fille de Jules-Paul Tardivel, fondateur-directeur de *La Vérité* ; une fille, Lucie (1905-1922) ; épouse en secondes noces, le 20 septembre 1910, Bernadette Dufresne (1873-1923) ; un fils, Jean (1911) ; épouse en troisièmes noces, Marie-Louise Rocque (1888-1976). Décédé le 3 mai 1963.

(Voir : *Mes mémoires*, I, II, III, IV. – Jean Héroux, *Omer Héroux 1876-1963, vie, carrière, intimité*, 152 p. – *Précis d'histoire littéraire...* : 311-312. – J. Hamelin et A. Beaulieu, *Les Journaux du Québec...* : 83-84. – Lionel Groulx, « Sur la tombe d'Omer Héroux », *Le Devoir*, vol. 54, n^o 106 (7 mai 1963) : 1. – André Laurendeau, « Omer Héroux », *Le Devoir*, vol. 54, n^o 105 (6 mai 1963) : 4.)

Correspondance : 7/92 1905-1958
1+2*/2 1905-1906

(Lettres n^{os} 396, 401*, 498*.)

JASMIN ⁺, Laurent-Arthur (1867-1929)

Né à Saint-Laurent, le 21 juillet 1867, fils d'Augustin Jasmin, cultivateur, et de Malvina Groulx. Études classiques à Sainte-Thérèse ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre le 6 juillet 1890 par Mgr Fabre ; étudiant à Rome (1890-1892), D.Th. D.D.C. ; professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse (1892-1903) ; supérieur (1903-1911) ; chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal (1910) ; curé de Sainte-Thérèse (1911-1920) ; en repos (1920-1922) ; curé de Saint-Édouard de Montréal (1922-1929). Décédé le 7 juillet 1929.

Groulx conserva une admiration sans borne pour ce professeur dynamique : « Esprit brillant, d'une rare clarté, il savait éveiller nos curiosités, élargir les perspectives de la redoutable discipline [...] quel régal intellectuel c'était pour nous de le voir se lancer en quelque spéculation de métaphysique. Il nous ouvrait des horizons. Il était de ces maîtres qui ne craignaient pas d'appeler l'intelligence du disciple au dépassement continu » (*Mes mémoires*, I : 57). Groulx resta en relations avec son ancien professeur et allait dîner chez lui à l'occasion.

(Voir : *Histoire de Sainte-Thérèse...* : 155-161. – É. Dubois, *Souvenirs...* : 287-318. – ANQ-M, Fonds SST. – ACAM, dossier Arthur Jasmin. – *Le Devoir*, vol. 20, n° 156 (8 juillet 1929) : 1. – *Les Annales térésiennes*, vol. 12, n° 4 (décembre 1915) : 121-129 ; vol. 26, n° 1 (septembre 1929) : 7-12.)

Correspondance :	0/5	1900-1929
	0+2*/2	1900-1905

(Lettres n°s 111*, 402*.)

LABELLE, Ernest (1884-1954)

Né à Saint-Vincent-de-Paul, Laval, le 2 juin 1884, fils de Joseph Labelle et de Justine Brunet. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre le 10 juin 1910 par Mgr Archambeault, de Joliette ; professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse (1911-1912) ; directeur du Collège de Saint-Jean (1912-1930) ; aumônier à l'Hôtel-Dieu de Montréal (1930-1935) ; curé de Sainte-Anastasia, Lachute (1935-1940) ; curé de Saint-Pierre-Claver, à Montréal (1940-1954) ; prélat domestique (1949). Décédé le 10 juillet 1954 ; inhumé à Saint-Vincent-de-Paul.

(Voir : *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 113, n° 29 (20 juillet 1954) : 460. – *DBCCF*, VI : 331. – ANQ-M, Fonds SST.)

Correspondance :	1/1	1903
	1/1	1903

(Lettre n° 322.)

LABROSSE ⁺, Joseph-Marie-Eugène (1868-1952)

Né à Saint-Eugène-de-Prescott, Ont., le 28 mai 1868, fils de Simon Labrosse, marchand, et de Marcelline Éthier. Études au Séminaire de Montréal ; entre chez les Sulpiciens à Montréal (1888) ; études à Rome (1888-1892) ; ordonné prêtre, le 19 décembre 1891 par le cardinal Parocchi ; à la Solitude d'Issy, près de Paris (1892-1893) ; professeur de théologie au Grand Séminaire de Montréal (1893-1894) ; de Versification au Petit Séminaire de Montréal (1894-1895) ; préfet de discipline (1895-1896) ; directeur des études au Collège Canadien de Rome (1896-1899) ; professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Montréal (1899-1907) ; de théologie morale (1907-1920) ; vicaire à Notre-Dame et à Saint-Jacques de Montréal

(1920-1933), puis à Notre-Dame (1933-1952). Décédé le 27 octobre 1952 et inhumé dans la crypte du Grand Séminaire de Montréal.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 75. – *Journal* : 541, 990. – *DBCCF*, II : 321. – *ASSSM*, dossier Eugène Labrosse. – *Le Devoir*, vol. 18, n° 255 (28 octobre 1952) : 5.)

Correspondance : 0/2 1904-1912
0+1*/1 1904

(Lettre n° 355*.)

LAFLAMME, Joseph-Clovis KEMNER- (1849-1910)

Né à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le 18 septembre 1849, fils de David Kemner-Laflamme et de Josephette Jamme. Études classiques au Petit Séminaire de Québec (1862-1868) ; études théologiques au Grand Séminaire de Québec ; ordonné prêtre le 6 octobre 1872 ; professeur de minéralogie et de géologie à l'Université Laval (1870-1909) ; de physique (1875-1893) ; protonotaire apostolique 1893 ; recteur de l'Université Laval (1893, 1908-1909) ; chevalier de la Légion d'honneur (1898) ; membre fondateur de la Société royale, président en 1891. Décédé le 6 juillet 1910. A publié plusieurs études sur la géologie et la physique (1873-1904).

(Voir : H. Provost, *Le Séminaire de Québec, documents et biographies* : 487-488. – *DBCCF*, VI : 338. – *DGC* : 27-28. – *MDCB* : 426. – *DGC* : 27-28.)

Correspondance : 1/1 1905
1/1 1905

(Lettre n° 407.)

LAFRAMBOISE ⁺, Joseph (1875-1953)

Né le 24 novembre 1875 à Saint-Stanislas-de-Kostka. Études classiques et théologiques au Séminaire de Valleyfield ; ordonné prêtre le 8 mai 1904 ; vicaire à Sainte-Marthe de Vaudreuil (1904-1905) ; directeur des élèves au Séminaire de Valleyfield (1905-1924), curé de Saint-Étienne (1924-1931), de Saint-Stanislas (1931-1942) ; retiré au Séminaire de Valleyfield (1942-1953) ; directeur des anciens ; chanoine (1919). Décédé subitement le 9 décembre 1953 ; inhumé dans la crypte de la cathédrale le 12 décembre 1953. Il se disait « fils adoptif » de Mgr Énard ; il a été surnommé le « Père Jos ».

(Voir : *Mes mémoires*, I : 211. – *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin* (cinquantenaire) : 78. – *DBCCF*, II : 333. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV. – *Le Devoir*, vol. 44, n° 288 (11 décembre 1953) : 5. – *La Presse*, vol. 70, n° 48 (10 décembre 1953) : 26.)

Correspondance : 3/5 1903-1943
3/3 1903-1905

(Lettres n°s 289, 348, 392.)

LAMBERT ⁺, Émile (1885-1948)

Né à Montréal, le 1er juin 1885, fils d'Alfred Lambert, industriel, et de Marie Michaud. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et au Collège Angelico de Rome ; ordonné prêtre le 29 juin 1909, par Mgr Z. Racicot, à la Basilique de Montréal ; professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse (1909-1912) ; étudiant à Rome (1912-1914) ; de nouveau professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse (1914-1917) ; chancelier à l'archevêché de Montréal (1917-1919) ; aumônier des Dames du Sacré-Cœur (1919-1925), des Sœurs de Sainte-

Anne (1925-1927), à Villa-Maria (1927-1929) ; curé à Saint-Léonard de Port-Maurice (1929-1935), à Saint-Antonin (1935-1941) ; aumônier à la Maison mère des Sœurs Grises (1941-1943), au couvent de Saint-Vincent-de-Paul, Laval (1943-1946), chez les Petites Sœurs franciscaines de Marie, à l'Hospice Saint-François-Solano (1946). Décédé le 2 mai 1948.

(Voir : *Journal* : 409, 762, 992. — *DBCCF*, III : 47. — É. Dubois, *Souvenirs...* : 259-285. — ACAM, dossier Émile Lambert. — ANQ-M, Fonds SST. — *Les Cahiers de Sainte-Thérèse*, vol. 1, n° 1 (juillet 1940) : 23 ss ; vol. 1, n° 3 (janvier 1941) : 7-12. — Sylvio Corbeil, « Quelques gerbes de l'abbé Émile Lambert », *Les Annales térésiennes*, vol. 31, n° 1 (décembre 1942) : 25-26.)

Correspondance : 3/17 1902-1916

3+5*/14+1* 1902-1906

(Lettres n°s 206, 207*, 211*, 235*, 239*, 274, 331, 510*.)

LANGLOIS ⁺, Joseph-Alfred (1876-1966)

Né à Sainte-Claire, comté de Dorchester, le 4 septembre 1876, fils de Napoléon Langlois et de Philomène Plante. Études classiques à Sainte-Thérèse (1890-1898) ; études théologiques au Grand Séminaire de Québec ; ordonné prêtre le 25 mai 1902 ; professeur de philosophie au Collège de Lévis (1902-1903), de théologie au Grand Séminaire de Québec (1903-1906) ; études à Rome, D.Ph. (1906-1907), à Louvain (1908) ; titulaire de la chaire de théologie au Grand Séminaire de Québec (1908-1917) ; curé-fondateur de la paroisse du Sacré-Cœur de Québec (1917-1921) ; professeur de théologie et directeur du Grand Séminaire de Québec (1921-1924) ; évêque auxiliaire de Québec (1924-1926) ; évêque de Valleyfield (1926-1966) ; comte romain et assistant au Trône pontifical (1949) ; démissionnaire (1964). Décédé à l'évêché de Valleyfield, le 22 septembre 1966.

Au Petit Séminaire, A. Langlois était pour Groulx « l'ami à qui je pouvais confier mes sentiments et mes pensées les plus intimes » (*Mes mémoires*, I : 61-62 et *passim*). Comme Groulx, Langlois était un étudiant brillant. Membre de la Société Ducharme depuis 1894, il en devint le vice-président pour l'année 1897-1898, l'année même où il présida l'Académie Saint-Charles. Leur amitié dura toute leur vie. Groulx présente ses hommages à l'occasion de ses vingt-cinq ans de sacerdoce, à « un ancien condisciple d'étude et un prêtre qui souvent a donné des ailes à mes rêves ». (*L'Action canadienne-française* (mai 1928) : 319-320.)

(Voir : *Journal* : 993. — *Les Figures de l'histoire de chez nous* : 79-81. — *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin* (cinquantenaire) : 125. — Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV. — Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. — ANQ-M, Fonds SST, #89B et #97.)

Correspondance : 20/160 1898-1966

4+38*/45+5* 1898-1906

(Lettres n°s 20*, 21*, 22, 23*, 32, 33*, 37*, 39*, 53*, 67*, 78*, 86*, 91*, 96*, 98*, 105*, 108*, 114*, 120, 125*, 126*, 128*, 130*, 131*, 133*, 134*, 138*, 142*, 153*, 162*, 168*, 183*, 194, 242*, 254*, 276*, 370*, 418*, 446*, 481*, 509*, 511*.)

LAROCQUE ⁺, Léopold (ca 1885-av. 1930)

Études classiques au Séminaire de Valleyfield (1897-1907). Membre de l'A.C. (1902). Il exercera la profession de « dentiste », au 2708, Notre-Dame ouest, Montréal. (Voir *Association des anciens élèves du Séminaire de Valleyfield*, 1930 : 12.)

Correspondance : 0/3 1903-1906
 0+2*/0 1903-1905
 (Lettres n^{os} 294*, 429*.)

LEDUC +, Aldéric (Augustin) (1886-1945)

Né à Beauharnois, le 6 juin 1886, fils de François-Xavier Leduc et de Rose de Lima Bourrier. Études primaires à l'Académie des Clercs de Saint-Viateur de Saint-Louis-de-Gonzague ; études classiques au Séminaire de Valleyfield ; entre chez les Dominicains ; reçoit l'habit le 29 août 1906, sous le nom d'Augustin ; études de philosophie et de théologie au Collège d'Ottawa ; ordonné prêtre le 2 juillet 1911 par Mgr Stagni, délégué apostolique ; sous-maître des novices à Saint-Hyacinthe (1913-1915) ; professeur d'histoire de l'Église et de droit canonique au couvent des Dominicains, à Ottawa (1915-1929) ; sous-prieur du couvent d'Ottawa (1916-1919 et 1925-1929) ; régent des études à Ottawa (1925-1929) ; doyen de la Faculté de droit canonique, à Rome (1929-1940) ; fait prisonnier, interné au camp de Drancy, près de Paris, puis à Saint-Denis (1940-1943) ; au couvent des Dominicains de la rue du Faubourg Saint-Honoré, malade, il revient au Canada. Décédé le 14 septembre 1945 ; inhumé dans le cimetière du Couvent de Saint-Hyacinthe.

(Voir : *Journal* : 815. – APOP. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – *Le Devoir*, vol. 36, n^o 211 (14 septembre 1945) : 1.)

Correspondance : 0/115 1903-1934
 0+7*/14 1903-1906

(Lettres n^{os} 303*, 361*, 389*, 411*, 435*, 452*, 461*.)

LEFEBVRE, Eugène (1873-1912)

Né à Saint-Jean, Québec, le 8 décembre 1873, fils de Jules Lefebvre, industriel, et de Flavie Papineau. Études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse. Ordonné prêtre le 25 juillet 1896 ; en repos (1896-1897) ; vicaire au Sacré-Cœur de Montréal (1897-1898), à Saint-Antoine de New Bedford, Mass. (1899-1902), à Walsenburg, Colorado (1903-1904) ; aumônier de l'hôpital Saint-François de Colorado Springs (1904-1905) ; curé à Walsenburg (1903-1912) ; fonde un couvent ; retiré à ce couvent 1905-1912. Décédé à Walsenburg le 13 décembre 1912 ; inhumé à Denver.

(Voir : *DBCCF*, IV : 294-295. – *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 61, n^o 3 (20 janvier 1913) : 38-41.)

Correspondance : 0/1 1899
 0+1*/1 1899

(Lettre n^o 62*.)

LÉGER +, Émile (1883-1908)

Né à Valleyfield, le 20 juillet 1883, fils d'Étienne Léger et d'Alice Laberge. Études classiques au Séminaire de Valleyfield ; études théologiques à Valleyfield et au Séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné le 27 octobre 1907 ; secrétaire particulier de Mgr Médard Énard, 1907-1908. Décédé accidentellement le 22 juin 1908, à Port Lewis, près de Saint-Anicet ; inhumé dans la crypte de la cathédrale de Valleyfield. Il était d'une famille de 12 enfants : six garçons, six filles. Le père meurt en octobre 1902. La mère, cinq mois après le décès de son fils Émile, soit en 1908.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 84, 85, 87, 92, 107, 175. – *Almanach du peuple illustré*, 1909 : 309. – Micheline Lachance, *Dans la tempête*, Montréal, 1982 : 56, 63. – L[ouis]

G[osselin], « Feu M. l'abbé Émile Léger », *Le Bulletin paroissial de Valleyfield*, 1908 : 229-233. – *Une Croisade d'adolescents*. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV.)

Correspondance : 59/50 1901-1908
40+2*/36+2* 1901-1906

(Lettres n^{os} 145, 163, 169, 185, 193, 195, 201, 204, 205, 212, 217, 224, 229, 231, 237, 241, 252, 271, 278, 285, 288, 300, 308, 349, 365, 374, 416*, 425, 428, 437, 447, 465, 469, 472, 477, 482, 489, 501, 506, 507*, 514, 522.)

LEMAY, Édouard

Fils de Zéphirin Lemay et de Marie-Louise Émond, sœur de Guillaume Émond. Demeurait à Valleyfield.

(Voir : Juliette Lalonde-Rémillard.)

Correspondance : 0/0 1899
0+1*/0+1* 1899

(Lettre n^o 66*.)

LEROUX, René

Né aux Cèdres, le 30 juillet 1876, fils de Honoré Leroux, notaire, et de Philomène Ménard. Études classiques au Collège de Montréal (1891-1897) ; au Séminaire de Philosophie de Montréal (1898-1899) ; études de droit à l'Université Laval de Montréal. Pratique le notariat sur la rue Saint-Jacques, à Montréal, de 1902 à 1929. Épouse Émilie Gosselin, le 14 septembre 1903 ; 10 enfants : 7 garçons et 3 filles. Décédé le 24 juin 1929.

(Voir : Me Marc Leroux, fils de René Leroux. – Olivier Maurault, *Le Collège de Montréal, 1767-1967*, Montréal, 1967 : 530. – CNQ.)

Correspondance : 0/0 1899
0+1*/0 1899

(Lettre n^o 50*.)

LOYER, François

Aucun renseignement n'a été trouvé sur lui malgré maintes recherches.

Correspondance : 0/0 1905
0+1*/0 1905

(Lettre n^o 458*.)

NANTEL, Guillaume-Alphonse (1852-1909)

Né à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, le 4 novembre 1852, fils de Guillaume Nantel et d'Adélaïde Desjardins. Études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse ; de droit, à l'Université Laval de Montréal ; avocat en 1875. Exerce sa profession à Montréal avec Joseph-Aldéric Ouimet, puis à Saint-Jérôme, avec son frère, Wilfrid-Bruno, député conservateur à Ottawa de 1908 à 1914 ; journaliste, il collabore à *La Minerve* dès 1874 ; administrateur et rédacteur de l'hebdomadaire *Le Nord* dont il fut également propriétaire à partir de 1881 ; fonde aussi à Saint-Jérôme *La Campagne* (25 août 1885-23 avril 1887) ; copropriétaire de *La Presse* en 1887-1888, rédacteur jusqu'en 1892 ; propriétaire et rédacteur du *Monde*, devenu *Le Monde canadien* (1896-1897) ; rédacteur politique à *La Presse* (1907-1909) ; directeur du Montreal Northern Colonization Railway et du chemin de fer du Grand Nord ; député de Terrebonne aux Communes (1882) ; démissionne ; député à l'Assemblée législative

(1882-1892) ; commissaire des travaux publics (1891-1896) ; des terres de la Couronne (1896-1897) ; des Terres, forêts et pêcheries (1897) ; vice-président du Club conservateur de Montréal (1896-1900). Épouse Emma Tassé, le 2 juin 1885. Décédé à Montréal, le 3 juin 1909.

A publié trois études : *Notre Nord-Ouest provincial* (1880), *La Vallée d'Ottawa* (1887) et *La Métropole de demain* (1901).

(Voir : *Mes mémoires*, I : 194. – *Répertoire des parlementaires québécois...* : 421-422. – *MDCB* : 611. – A. Nantel, *Pages historiques et littéraires...*, Montréal, 1928 : 298-303.)

Correspondance : 0/2 1906
0+1*/2 1906

(Lettre n° 502*.)

NEPVEU ⁺, Delphis (1868-1946)

Né à Sainte-Scholastique, le 23 février 1868, fils d'Augustin Nepveu et d'Arthémise Lafrance-Dragon. Études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; ordonné prêtre à Montréal, le 3 juillet 1892 par Mgr Fabre ; professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse (1892-1895) ; étudiant à Rome (1895-1898), D.Ph., D.Th. (1898) ; professeur au Séminaire de Valleyfield et préfet des études (1898-1903), professeur de dogme (1903-1904) ; curé de Saint-Anicet (1904-1923) ; supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse (1923-1927) ; curé de la cathédrale de Valleyfield (1927-1941). Chanoine titulaire (1927), prélat domestique (1935), vicaire général, administrateur, doyen du chapitre (1929). Retiré à Valleyfield (1941). Décédé le 6 mai 1946.

(Voir : *Journal* : 550 n, 681n, 755n, 998. – *La Voix nationale* (juillet 1946). – *Le Salaberry* de Valleyfield, vol. 45, n° 18 (10 mai 1946) : 1, 4. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV.)

Correspondance : 0/18 1899-1943
0+1*/1 1899

(Lettre n° 88*.)

PARENT, Aristide-Ozarias (1887-1929 ?)

Né à Sainte-Martine de Châteauguay, le 5 juin 1887, fils de Salomon Parent et d'Albina Picard. Études de droit à l'Université Laval de Montréal (1908-1911) ; cléricature chez les notaires Eugène Girard, Joseph-C. Désautels, J.-H. Albert Bohémier ; son dernier acte date de 1929.

(Voir : Chambre des notaires du Québec.)

Correspondance : 0/0 1905
0+1*/0 1905

(Lettre n° 442*.)

PERRAS ⁺, Philiza (Gabriel) (1886-1968)

Né à Saint-Isidore-de-Laprairie, le 29 décembre 1886, fils de Toussaint Perras, cultivateur, et de Marie-Pomela Dubuc. Études classiques au Séminaire de Valleyfield ; entre chez les Dominicains (1908), sous le nom de Frère Marie-Gabriel (1909) ; études au couvent d'Ottawa ; ordonné prêtre, le 27 juillet 1913, par Mgr H. Gauthier ; étudiant à Ottawa (1913-1915) ; lecteur en théologie (1915-1917) ; professeur de philosophie à Ottawa (1917-1920) ; vicaire à Saint-Hyacinthe (1920-1921) ; à Notre-Dame-de-Grâce (1921-1923) ; professeur d'Écriture sainte à Ottawa (1923-1924) ; procureur à Notre-Dame-de-Grâce ; professeur d'Écriture sainte à l'Institut pédagogique des Dames de la

Congrégation ; curé de Notre-Dame-de-Grâce, Montréal (1924-1934) ; aumônier des Sœurs dominicaines à Amillis, au diocèse de Meaux (1934-1935) ; postulateur de la cause d'Élizabeth Leseur, à Rome (1935-1937) ; rappelé au Canada, à Ottawa (1937) ; propagateur de la croisade du Rosaire Perpétuel (1937-1940) ; au couvent de Sherbrooke (1942-1947) ; assistant-aumônier des Petites Sœurs de la Sainte-Famille (1947) ; membre du tribunal ecclésiastique diocésain, à titre de promoteur de la foi (1948) ; en repos à l'Institut des Sœurs de Saint-Paul de Chartres (1948-1950) ; de retour chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille (1950-1968). Décédé le 21 juillet 1968.

(Voir : *Journal* : 226n, 690, 715, 753n, 780, 796n, 797n, 799n, 813n, 815, 815n, 817n, 827n, 843n, 846n, 999-1000. — *DBCCF*, IV : 325. — A.-M. Plourde, *Bulletin d'information et de communication de la Province dominicaine canadienne*, no 17 (avril 1969), 8 p.)

Correspondance : 37/59 1903-1967

14+1*/11 1903-1906

(Lettres nos 295*, 330, 333, 334, 338, 341, 344, 364, 368, 372, 376, 390, 427, 436, 460.)

PERRAULT ⁺, Antonio (1880-1955)

Né à La Malbaie (Charlevoix), le 15 septembre 1880, fils de Stanislas Perrault, avocat et député de Charlevoix aux Communes, et de Louise Brault. Études classiques au Séminaire de Québec (B.A. 1891) ; études de droit à l'Université Laval de Montréal ; avocat en juillet 1906 ; entre à l'étude Gouin, Lemieux, Murphy et Bérard, dont sir Lomer Gouin, alors premier ministre du Québec et Rodolphe Lemieux, ministre dans le cabinet Laurier ; forme une société avec Me Maxime Raymond (1919-1930), plus tard député de Beauharnois aux Communes, sous la raison sociale, Perrault et Raymond, et en 1934 constitue l'étude Perrault et Perrault avec son fils Jacques ; conseil du roi en 1916 ; professeur de droit à l'Université Laval de Montréal (1912-1940) ; secrétaire de la Faculté (1913-1920) ; membre de la Société royale du Canada (1917-1955) ; l'un des organisateurs de l'ACJC en 1904 ; président (1905-1908) et collaborateur au *Semeur* ; l'un des directeurs de la Ligue d'Action française (1917-1926) et collaborateur à la revue ; siège au Conseil de l'Instruction publique à partir de 1929 ; conseiller politique du journal *Le Devoir* ; président du Cercle universitaire de Montréal (1921) ; bâtonnier de Montréal en mai 1944. Épouse le 11 août 1909, Marguerite Mousseau (1884-1936), fille de Joseph-Alfred Mousseau, premier ministre de la province en 1882 et juge à la Cour supérieure en 1884 ; un fils, Jacques ; deux filles, Odile (Dr Jean Panet-Raymond) et Ghislaine (André Laurendeau), Francine, décédée adolescente (1918-1932). Décédé à Montréal, le 19 janvier 1955.

Ami intime de Lionel Groulx : « jusqu'à la fin il m'était resté fidèle, toujours prêt à se porter à mon secours », dira-t-il dans ses *Mémoires*.

Œuvre écrite considérable. Il a été l'un des principaux artisans de *La Revue du Barreau* dont il assurait la présidence du comité de direction ; a signé plus de 80 articles dans cette revue.

(Voir : *Mes mémoires*, II : 30-35. — Paul Dulac [Georges Pelletier], *Silhouettes d'aujourd'hui*, Montréal, Le Devoir, 1927 : 42-46. — *La Revue du Barreau*, vol. 15, n° 1 (janvier 1955) : 1-2 ; vol. 15, n° 2 (février 1955) : 91-95. — Lionel Groulx, « Souvenirs », *Le Devoir*, vol. 46, n° 17 (21 janvier 1955) : 4. — *MDCB* : 659.)

Correspondance : 14/129 1905-1954

3+5*/7 1905-1906

(Lettres nos 403, 415, 426*, 483, 499*, 518*, 523*, 524*.)

PHANEUF ⁺, Jean-Marie-Hughes (1877-1963)

Né à Rigaud, le 1^{er} novembre 1877, fils d'Antoine Phaneuf, notaire et de Marie-Joseph Adam. Études classiques au Collège de Rigaud ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre à Rigaud, par Mgr Émar le 26 août 1900 ; professeur au Collège de Valleyfield (1900-1902) ; vicaire à Sainte-Marthe (1902-1903) ; professeur à Rigaud (1903-1908) ; à Central Falls (1908-1914) ; encore à Rigaud (1914-1918) ; vicaire à Saint-Louis-de-Gonzague (1918) ; curé de Howick (1918-1924) ; premier curé à Dorion (1924-1930) ; curé à Sainte-Martine (1930-1931) ; à Vaudreuil (1931-1942) ; retiré à Valleyfield (1942-1943) ; aumônier de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield (1945-1959) ; prélat (1956) ; retiré à l'Hôtel-Dieu (1959) ; Hospice Saint-Vincent (1963). Décédé le 11 novembre 1963 à l'âge de 86 ans et inhumé dans la crypte à Valleyfield. Mgr Phaneuf avait deux frères, Louis, prêtre, et Maurice, o.f.m., une sœur, Marie-Jeanne, épouse d'Arthur Gibeault.

(Voir : *DBCCF*, II : 474. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des curés et de leurs vicaires...*, APV. – ACBR, Fonds Jean-Marie-Phaneuf.)

Correspondance : 4/49 1900-1953
1+26*/35+1* 1900-1906

(Lettres n^{os} 164*, 190*, 202*, 210*, 221*, 228*, 238*, 249*, 256*, 262*, 264*, 269*, 272*, 283*, 296*, 305*, 313*, 318*, 319, 367*, 391*, 406*, 419*, 448*, 479*, 496*, 508*.)

PIGEON ⁺, Arthur (1887-1954)

Né à Saint-Polycarpe, comté de Soulanges, le 15 mai 1887, fils d'Arthur Pigeon et d'Henriette Châteaubois. Études classiques et théologiques au Séminaire de Valleyfield ; ordonné prêtre à Saint-Zotique le 5 janvier 1913 ; professeur au Séminaire de Valleyfield (1913-1926) ; curé de Hinchinbrooke (1926-1930) ; de Saint-Zotique (1930-1933) ; de Huntingdon (1933-1954) ; chanoine honoraire (1952). Décédé le 5 avril 1954 ; inhumé à Huntingdon.

(Voir : *DBCCF*, III, iii : 90. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV.)

Correspondance : 0/12 1905-1913
0+2*/4 1905-1906

(Lettres n^{os} 441*, 488*.)

PILON, Adolphe (1859-1942), oncle de Lionel Groulx

Né le 26 décembre 1859 à Vaudreuil, fils de Paul Pilon et de Domithilde Portelance, frère de Salomé Philomène. S'établit à Sainte-Anne-de-Bellevue, épouse Marceline Lalonde (1851-1921) ; deux enfants : Albertine (Albert Madore) et Cécile (Napoléon Schetagne). Parrain de Lionel Groulx. Décédé le 15 juin 1942. « C'était un vieux compagnon de Saint-Donat, dira Lionel Groulx, celui des frères de ma mère que nous avons le plus connu. »

Voir : *Journal* : 257, 1000. – *Petit Journal des Rapailages*, 81 ms. – APV, RBMS.)

Correspondance : 0/0 1902
0+1*/0 1902

(Lettre n^o 177*.)

PILON, Édouard

Il serait le fils de Paul junior Pilon. Marié à Sara Lalonde, de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Correspondance :	0/0	1902
	0+1*/0	1902

(Lettre n° 179*.)

PILON, Ferdinand

Né à Sainte-Anne-de-Bellevue, il serait le fils de Jean-Baptiste Pilon et d'Elmire Longtin.

Correspondance :	0/0	1902
	0+1*/0	1902

(Lettre n° 180*.)

PILON, Imelda, cousine de Lionel Groulx

Nous ne savons rien à son sujet sinon qu'elle est la fille de Jean-Baptiste Pilon et qu'elle s'est mariée le 24 janvier 1899.

Correspondance :	0/0	1899
	0+1*/0	1899

(Lettre n° 42*.)

PILON, Jean-Baptiste (1851-1920), oncle de Lionel Groulx

Né à Vaudreuil, le 17 octobre 1851, fils de Paul et de Domithilde Portelance. De son premier mariage, il a 6 enfants : Hélène, Imelda, Marie-Louise, Lionel, Sara et Mira. Puis, époux, en secondes noces, de Elmire Longtin, 3 enfants : Ferdinand, Mariana, Blanche ; demeure à Ottawa, puis à Hull. Décédé le 20 avril 1920.

Correspondance :	++0/0	1902
	0+1*/0	1902

(Lettre n° 181*.)

PILON, Joseph

Ce pourrait être Joseph-Émile Pilon, autre fils de Paul, qui habitait Lachine.

Correspondance :	0/0	1902
	0+1*/0	1902

(Lettre n° 175*.)

PILON, Joseph-Édouard (1854-1914)

Né à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 23 juin 1853, fils de Joseph Pilon et de Scholas-tique Saint-Denis. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre le 24 août 1880 ; professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, préfet des études et professeur de physique (1885-1901) ; entre chez les Pères du Très-Saint-Sacrement ; directeur du Juvénat à Suffren, près de New York. Décédé en février 1914.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 61. – *DBCCF*, III, i : 61. – É. Dubois. *Souvenirs...*, 240, 242, 248, 250, 251, 252, 254. – Élie-J. Auclair, « Coin des anciens – Souvenirs de ma

classe », *Les Annales térésiennes*, vol. 21, n° 9-10 (juin 1925) : 264-267 ; « Coin des anciens : M. Édouard Pilon », vol. 28, n° 8 (avril 1932) : 230 ss. – ACAM.)

Correspondance : 0/1 1896
0+1*/1 1896

(Lettre n° 7*.)

PILON, Paul (1814-1900), grand-père de Lionel Groulx

Né le 20 juillet 1814 aux Cèdres, comté de Soulanges, fils de Paul Pilon et de Marie Kène. Époux d'Adélaïde Boyer (1818-1845), un fils Paul (Adéline Bériault) ; de Domithilde Portelance (1818-1906) ; enfants : Philomène (Léon Groulx et Guillaume Émond), Jean-Baptiste (Elmir Longtin), Marie-Victorine (John Bradley), Marie-Louise Joséphine (Michel Rozon et André Élie), Clémentine Paméla (Jean-Baptiste Ranger), Adolphe (Marceline Lalonde), Zotique (Pulchérie Ménard), Jos-Émile, Téléspore, Guillaume-Victor et Léon. Décédé le 2 juin 1900 et inhumée le 4 à Saint-Lazare.

Correspondance : 0/0

PILON, Zotique (1861-1937), oncle de Lionel Groulx

Né à Vaudreuil le 17 décembre 1861, fils de Paul Pilon et de Domithilde Portelance. Époux de Pulchérie Ménard (1871-1955) ; enfants : Paul, o.p., Aurèle, Germaine, Zotique junior. Décédé le 23 juillet 1937.

(Voir : Juliette Lalonde-Rémillard. – APV, *RBMS.*)

Correspondance : 0/1 1902
0+1*/1 1902

(Lettre n° 176*.)

PILON-GROULX-ÉMOND⁺, Salomé Philomène (1849-1943), mère de Lionel Groulx

Née le 11 novembre 1849, fille de Paul et de Domithilde Portelance. Épouse, en premières noces, Léon Groulx, le 9 janvier 1872 dont elle eut 4 enfants : Angéline, Albert, Julien et Lionel. Son mari meurt le 20 février 1878, ainsi que deux enfants en bas âge, Angéline et Julien, en 1882.

Épouse William (Guillaume) Émond, cultivateur, le 5 février 1879. Douze enfants naissent de ce mariage : Alexandrine, Flore, Émilie et Sara (jumelles), Valentine, Charles-Auguste, Imelda, Joséphine, Honorius, un enfant mort-né, Paul et Cécile.

Ils élevèrent leur nombreuse famille à Vaudreuil dans le rang des Chenaux, où ils sont propriétaires de trois terres. Décédée le 13 octobre 1943, elle était amputée des deux jambes depuis seize ans.

Son extrait de baptême indique « Marie Philomène Pilon » mais pendant la première période de sa vie, elle répond au prénom de Salomé et signe ainsi ; les actes notariés font mention de « dame Salomé(e) Pilon » ou encore de « dame Philomène alias Salomé(e) Pilon ». Voir l'acte notarié « Inventaire des biens après la mort de Léon Groulx » (janvier 1879, p. 9) ; son testament (septembre 1890, p. 28) ; le testament de William (Guillaume) Émond (décembre 1920, p. 4) ; acte notarié après la mort de William (Guillaume) Émond (octobre 1924, p. 17) ; son testament (mars 1929, p. 5). Plus tard, elle répondra de nouveau au prénom de Philomène.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 16-19, 27-32 ; III : 9-20, 355 ; IV : 10, 91-103, 177, 218 ; photos : I : 64-65, 320-321 ; II : 128-129 ; III : 64-65. – APV, *RMBS.*)

Correspondance I

Correspondance : 23/127 1896-1938
 2+4*/60 1896-1904

(Lettres n^{os} 9, 29*, 35*, 84*, 122, 155*.)

Lettres adressées à ses parents :

69/0 1894-1922
 11+36*/0 1894-1904

(Lettres n^{os} 1, 4*, 6*, 16, 41*, 43*, 45*, 46*, 47*, 48*, 52, 55*, 63, 65, 69*, 74*, 76, 82, 85*, 87, 93*, 100*, 101*, 102, 104*, 106*, 112, 119*, 124*, 127*, 132*, 148*, 150*, 151*, 158*, 166*, 170*, 173*, 174*, 222*, 226*, 240*, 261*, 273*, 280, 352*, 279*.)

PLOUFFE +, Daniel (1882-1946)

Né à Southbridge, Mass., le 9 novembre 1882, fils de Daniel Plouffe et de Marie Lavallée. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; études médicales à l'Université Laval de Montréal ; médecin (1910), pratique la médecine générale ; s'intéresse à la radiologie avec le D^r A.-H. Desloges, à l'Hôtel-Dieu de Montréal ; spécialiste en psychiatrie (1919) à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu ; directeur de l'Hôpital de la prison de Bordeaux (1926-1946) ; membre de la Société médico-psychologique de Paris (1929). Décédé le 6 avril 1946. Époux de Anna Marois ; un fils, Rolland ; une fille, Gilberte (Ménard). Daniel Plouffe et Groulx continueront de se voir jusqu'à la mort du premier.

(Voir : *Journal* : 1002. – CPMQ.)

Correspondance : 3/4 1898-1906
 3+1*/1+1* 1898-1906

(Lettres n^{os} 25, 117, 135, 492*.)

RANGER, Origène (1883-1969)

Né à Vaudreuil, le 24 décembre 1883, fils de Maxime Ranger et d'Hélène Leroux. Études au Séminaire de Sainte-Thérèse (1898-1906). Époux de Berthe Millaire. Décédé à 85 ans en 1969 ; inhumé à Vaudreuil.

(Voir : ANQ-M, Fonds SST, #106, *Anciens élèves du Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, 1825-1922*) : 68. ; Adhémar Jeannotte, *Généalogie des familles...*, APV.)

Correspondance : 0/0 1903
 0+1*/0 1903

(Lettre n^o 324*.)

RAULT, Pierre-Henri (1876-1938)

Né à Pléné-Jugon (C du N.), France, le 21 juin 1876. Études classiques au Collège Le Vézinet ; entre au noviciat des Pères de Sainte-Croix, le 3 septembre 1896 ; ordonné prêtre le 15 mars 1902 ; vient au Canada en 1903 ; professeur au Collège Saint-Laurent (1904-1906) ; vice-supérieur du Juvénat Sainte-Croix (1906-1908) ; vicaire à la paroisse Saint-Laurent (1908-1912) ; supérieur du Scolasticat Sainte-Croix, à Québec (1912-1913) ; aumônier militaire en France (1914-1918) ; revient au Canada et retourne en France pour y demeurer (1919) ; supérieur de la communauté d'Orveau (1924-1926) ; nommé supérieur provincial en 1926, refuse cette charge ; au Juvénat de Dinan de 1927 à 1931 ; se retire dans sa famille, à Pléné-Jugon. Décédé le 4 mars 1938.

(Voir : *DBCCF*, II : 409. – APSCM.)

Notices biographiques

Correspondance : 0/1 1905
0+2*/0 1905
(Lettres n^{os} 433*, 456*.)

ROBILLARD, Charles

Nous ne savons rien à son sujet sinon qu'il est rédacteur de *La Patrie*, de 1903 à 1962.

(Voir : *La Presse québécoise...*, II : 287.)

Correspondance : 0/0 1905
0+1*/0 1905
(Lettre n^o 423*.)

ROCHON ⁺, Gédéon (1877-1917)

Né à Saint-Jérôme, en septembre 1877, fils de David Rochon et de Céline Nantel. Études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse, études de droit à l'Université Laval de Montréal ; avocat (1902), pratique à Saint-Jérôme ; député conservateur de Terrebonne, à la Chambre des Communes à Ottawa (1915-1917). Décédé le 11 février 1917 à 40 ans. Il avait épousé Victorine Prévost le 25 septembre 1909.

Entré à l'Académie Saint-Charles en 1896, en même temps que Groulx, il en est le vice-président en 1898-1899 (voir ANQ-M, Fonds SST, #89, *Cahier des Rapports* (1885-1900) : *passim* ; #97, *Académicien* (1895-1900) : *passim*).

Grand ami de Groulx, il séjourne à Vaudreuil à plusieurs reprises pendant les vacances d'été (voir sa lettre à Groulx, 8 juillet 1900 : 1-3 mss) et il reste en contact avec lui jusqu'à sa mort. Groulx dira plus tard : « Dans ma propre classe, je cueille des amitiés non moins précieuses : celle de Gédéon Rochon (...) esprit critique, caustique, dont l'impitoyable raillerie m'apprit à surveiller mes opinions. » (*Mes mémoires*, I : 60.)

(Voir : *Mes mémoires*, I : 58-60. — *Journal* : 1003. — *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, édit. J.K. Johnson, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1968 : 501. — ABQ.)

Correspondance : 0/11 1898-1915
0+5*/8 1898-1905
(Lettres n^{os} 28*, 71*, 247*, 410*, 434*.)

ROUTHIER, Adolphe-Basile (1839-1920)

Né à Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes, le 8 mai 1839, fils de Charles Routhier, cultivateur, et d'Angélique Lafleur. Études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; études de droit à l'Université Laval de Québec ; admis au barreau (1861), s'établit à Kamouraska ; conseil de la Reine (1873) ; défait aux élections fédérales pour le comté de Kamouraska (1873) ; juge de la Cour supérieure pour le district du Saguenay (1873) ; pour le district de Québec (1889) ; juge de la Cour d'amirauté (1897) ; juge en chef de la Cour supérieure (1904) ; démissionne (1906) ; reste juge de la Cour d'amirauté jusqu'à sa mort ; administrateur de la province de Québec (1904-1905) ; professeur de droit international à l'Université Laval ; président général de la Société royale du Canada (1914-1915) ; président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (1897). Chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges ; porte le titre de Sir (1911). Écrivain, a publié seize volumes de 1871 à 1918 : histoire, romans, drames, causeries, récits de voyage, polémiques, essais d'apologétique, etc., auteur de l'*Ô Canada* (1880). Époux de Marie-Clorinde Mondelet ; un fils : Jean-Claude, établi en

Alberta. Décédé à Saint-Irénée-les-Bains, près de La Malbaie, à sa maison d'été, le 27 juin 1920.

(Voir : *Journal* : 1004-1005. – *DOLQ*, I : 89. – *Figures canadiennes*, (Deuxième série), Montréal, 1933 : 131-137. – Ignace-J. Deslauriers, *CSQJ* : 226. – André Fauteux, « Juge A.-B. Routhier », *Les Cahiers de Sainte-Thérèse*, vol. 1, n° 2 (octobre 1940) : 11-15.)

Correspondance : 0/0 1898
0+1*/0 1898

(Lettre n° 26*.)

SABOURIN †, Avila-Pierre (1873-1947)

Né à Rigaud le 3 janvier 1873, fils de Fabien Sabourin et d'Eulalie Mallette. Études classiques au Collège Bourget de Rigaud ; études théologiques au Grand Séminaire de Montréal ; ordonné prêtre le 31 mai 1896, au Séminaire de Valleyfield ; professeur, procureur et directeur au Séminaire de Valleyfield (1896-1909), puis supérieur (1909-1916, 1923-1930) ; curé de la paroisse Saint-Louis-de-Gonzague (1916-1923) ; curé de Rigaud (1930-1947) ; chanoine titulaire, vicaire forain, vice-official diocésain, premier censeur et prélat domestique (1924). Décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 13 mars 1947.

(Voir : *DBCCF*, II : 525. – *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin* (cinquantième) : 137-138. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV.)

Correspondance : 7/3 1902-1924
4/0 1902

(Lettres n°s 215, 315, 417, 478.)

SABOURIN, Séverin (ca 1886-1941ss)

Études classiques au Collège de Valleyfield (1899-1906). D'après les *Annuaire*s du Collège, on le retrouve médecin à Saint-Paul, Alberta, en 1935 et médecin à Bonnyville, Alberta, en 1941.

(Voir : *Annuaire du Collège de Valleyfield* (1899ss).)

Correspondance : 0/0 1903
0+1*/0 1903

(Lettre n° 297*.)

SAINTE-MARIE, Joseph-Wilfrid (1876-1962)

Né à Hull, le 2 juin 1876, fils de Joseph Sainte-Marie et de Césarie Perras. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; études de droit à l'Université Laval de Montréal ; avocat (1900), pratique à Hull pendant plus de 60 ans ; membre du conseil de Ville de Hull (1904-1908) ; conseiller juridique de la Ville (1908-1950) ; avocat de la Commission scolaire de Hull (50 ans) ; conseil du roi (1920) ; bâtonnier du Barreau de Hull (1923-1927) ; membre de la Commission du District fédéral (urbanisme) (1927-1941). Époux de Ludwine Legris, fille du sénateur Joseph-Hormisdas Legris. Décédé le 9 février 1962 et inhumé à Hull.

(Voir : *Journal* : 1005-1006. – Jean-Jacques Lefebvre, « Nos disparus – Joseph-Wilfrid Sainte-Marie », *La Revue du Barreau*, vol. 22, n° 3 (mars 1962) : 179-180.)

Correspondance : 1/0 1896
1/0+1* 1896

(Lettre n° 8.)

SAINT-ONGE, Émile (1887-1945)

Études classiques au Séminaire de Valleyfield (1901-1909). Études de médecine à l'Université Laval ; admis à la pratique en 1913 ; médecin à Saint-Timothée (1920) et à Valleyfield (1941). Époux de Maria Godbout. Décédé le 27 juillet 1945.

(Voir : CPMQ. – *Le Salaberry* de Valleyfield, vol. 44, n° 30 (9 août 1945) : 3. – *Le Devoir*, vol. 36, n° 171 (28 juillet 1945) : 9. – *La Patrie*, vol. 67, n° 129 (27 juillet 1945) : 21. – *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 67, no 48 (2 août 1945) : 3.)

Correspondance : 1/0 1905
1/0 1905

(Lettre n° 443.)

SIGOUIN, Honoré-Albéric (1879-1939)

Né dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 3 avril 1879, fils de Honoré Sigouin et de Mathilde Limoges. Études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1893-1901) ; rédacteur des *Annales térésiennes* en 1900-1901 ; études de droit à l'Université Laval de Montréal ; pratique le notariat à Saint-Jérôme, du 16 juillet 1906 à son décès, sauf pour une période de six mois (juillet à décembre 1908) où il exercera à Sainte-Agathe ; greffier de la cour du magistrat de district pendant plusieurs années, sous le gouvernement Gouin. Épouse en premières noces Blanche Pilon, en secondes noces Diane Walker, puis en troisièmes noces Georgianna Limoges ; une fille, Françoise. Décédé le 1^{er} février 1939.

(Voir : *Journal* : 155, 593. – CNQ.)

Correspondance : 1/0 1900
1/0 1900

(Lettre n° 123.)

SIMON, Trefflé-Zénon (1871-1922)

Né à Sainte-Martine, le 17 juillet 1871, fils de Élie Simon et de Céline Beaudoin. Études au Séminaire de Valleyfield ; ordonné prêtre le 8 juillet 1900 ; préfet au Séminaire de Valleyfield (1900-1905) ; vicaire à Sainte-Marthe (1905-1906) ; à la Cathédrale de Valleyfield (1906-1911) ; curé à la Cathédrale de Valleyfield (1911-1922). Décédé le 15 mars 1922, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

(Voir : *Mes mémoires*, I : 243. – *DBCCF*, II : 539-540. – Donat Fortier, *Cahiers*, ACDV. – Adhémar Jeannotte, *Liste des prêtres...*, APV. – Élie-J. Auclair, « M. le chanoine Simon », *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 79, n° 18 (4 mai 1922) : 285-287.)

Correspondance : 0/0 1903
0+1*/0 1903

(Lettre n° 298*.)

TARDIVEL, Jules-Paul (1851-1905)

Né à Covington, Kentucky, le 2 septembre 1851, fils de Claude Tardivel, natif de l'Auvergne et d'Isabelle Brent, anglaise convertie au catholicisme. Études classiques, à partir de 1868, au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; débute dans le journalisme au *Courier* de Saint-Hyacinthe, en avril 1873 ; passe à *La Minerve* de Montréal, en septembre 1873 ; entre au journal *Le Canadien*, à Québec, dirigé alors par Israël Tarte (1874-1881) ; fonde, en juillet 1881, *La Vérité*, hebdomadaire conservateur et ultramontain (1881-1923) ; mensuel (septembre 1903) ; bimensuel (1^{er} mars 1904). Il a

publié *Mélanges, Notes de voyages, Pour la patrie* (roman) et diverses études. Épouse Henriette Brunelle dont il eut un fils, Paul qui lui succéda à *La Vérité*, et quatre filles : Mme C.-J. Magnan, Mme Omer Héroux, Mme Joseph Bégin et Mme H. Bazin. Meurt à Québec le 24 avril 1905 à 54 ans.

(Voir : *La Presse québécoise*, III : 40-42. — É.-J. Auclair, *Figures canadiennes* (deuxième série) : 195-200. — *Précis d'histoire des littératures françaises...* : 215, 223-224. — *MDCB* : 817. — *L'Encyclopédie du Canada*, t. 3 : 1902. — Beaulieu et Hamelin, *Les journaux du Québec...* : 225. — *Le Semeur*, vol. 1, n° 9 (mai 1905) : 200.)

Correspondance :	1/0	1902
	1/0	1902

(Lettre n° 182.)

TURGEON, Joseph-Louis-Odilon (1882-1860)

Né à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le 16 juin 1882, fils de Joseph Turgeon et d'Ombéline Bélanger. Études au Séminaire de Sainte-Thérèse (1899-1905) et au Séminaire de Québec ; ordonné prêtre le 30 mai 1909 ; employé au journal *L'Action sociale* (1909-1953) ; rédacteur à *La Semaine religieuse de Québec* (1915-1953) ; demeure au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, à Québec, à partir de 1901 ; retraité en 1953. Décédé le 2 août 1960.

(Voir : *DBCCF*, III : 75. — *Le Canada ecclésiastique* (1910-1960). — *AAQ*, 39 CD, Obituaire du clergé du diocèse de Québec, 1909.)

Correspondance :	1/0	1903
	1+1*/0	1903

(Lettres n°s 263, 325*.)

VERMETTE, Stanislas (1876-1944)

Né à Sainte-Scholastique, le 9 avril 1876, fils de Paul Vermette et de Philomène Hamelin. Études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse (1891-1900) ; ordonné prêtre, à Valleyfield, le 13 septembre 1903 ; vicaire à Sainte-Marthe (1903-1904) ; curé à Salem, Mass. de 1904 à sa mort. Frère de Joseph, aussi vicaire à Sainte-Marthe. Il fête ses noces d'argent sacerdotales, à Brockston, É.-U. en 1928. Décédé le 18 février 1944.

(Voir : *Journal* : 1009. — Adhémar Jeannotte, *Liste des Prêtres...*, APV. — Donat Fortier, *Chahiers, ACDV*. — J.-Eugène Gohier, « Coin des anciens, impressions de voyage », *Les Annales...*, vol. 25, n° 2 (octobre 1928) : 56-59.)

Correspondance :	0/2	1901-1903
	0+2*/2	1901-1903

(Lettres n°s 165*, 299*.)

VUILLERMET⁺, Ferdinand-Antonin (1875-1927)

Né à Poligny, dans la Franche-Comté, en France, le 17 septembre 1875, fils de Jean Vuillermet et de Marie Vannet. Études classiques au petit séminaire de Vaux ; entre chez les Dominicains à Amiens en 1895 ; fait son service militaire ; prononce ses vœux le 29 janvier 1898 ; ordonné le 29 septembre 1901 ; étudiant en théologie (1901-1902) ; assigné au Canada en 1902 ; missionnaire à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (1902-1906) ; directeur de la jeunesse étudiante de l'Université de Lille, France (1906-1914) ; aumônier du 66^e bataillon des chasseurs alpins (1914-1918) ; de nouveau directeur de la jeunesse étudiante de l'Université de Lille (1918-1927) ; prieur du couvent de Lille (1925-1927). Décédé à Paris le 29 mars 1927, inhumé à Poligny, le 2 avril 1927.

Notices biographiques

Le Père Vuillermet s'est spécialisé, tant par sa parole que par ses écrits, dans l'apostolat auprès des jeunes gens. Il a publié plusieurs ouvrages sur l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, tels *La Mission de la jeunesse contemporaine* et *Soyez des hommes* (1908).

(Voir : Adolphe Thery, *Le Père Vuillermet des Frères prêcheurs*, Paris, 1929, 259 p. – *DBCCF*, V : 223.)

Correspondance : 0/20 1904-[1913]
0+7*/6 1904-1906

(Lettres n^{os} 356*, 393*, 404*, 422*, 480*, 525*, 526*.)

**Liste chronologique de la correspondance
I (8 décembre 1894 - ca 19 juin 1906)**

(L'astérisque () indique les lettres attestées)*

Lettres de Lionel Groulx

Lettres à Lionel Groulx

1894

DÉCEMBRE

1 8 à ses parents

1895

JUILLET

2 * [] à Alfred Émery

AOÛT

17 de Alfred Émery

OCTOBRE

3 25 à Flore Émond (?)

DÉCEMBRE

4 * [28] à ses parents

1896

AVRIL

5 * [2] à Alfred Émery

6 * [8] à ses parents

AOÛT

7 * [ca 15] à Joseph-Édouard Pilon

13 de Joseph-Édouard Pilon

OCTOBRE

8 [24] à Wilfrid Sainte-Marie

OCTOBRE

[25] * de Wilfrid Sainte-Marie

NOVEMBRE

9 [13] à Salomé Philomène Pilon

DÉCEMBRE

10 * [ca 26] à Sylvio Corbeil

DÉCEMBRE

29 de Sylvio Corbeil

Correspondance I

1897

	MAI		MAI
11 *	[fin] à Alfred Émery	[24] *	de Alfred Émery
12 *	[-juin] à Alfred Chamberland	[ca-juin]	de Alfred Chamberland
		4	JUIN de Alfred Émery
13 *	[fin] à Alfred Émery		
		4	AOÛT de Alfred Émery
14 *	[début] à Alfred Émery		SEPTEMBRE
15 *	[ca 18-17 oct.] à Alfred Émery	16	de Alfred Émery
16	2 à ses parents		OCTOBRE
17 *	[ca 7-17] à Zénon (R.) Dupras	6	de Zénon (R.) Dupras
		[ca-déc.]	de Zénon (R.) Dupras
		28	NOVEMBRE de Salomé Philomène Pilon
	DÉCEMBRE	[]	DÉCEMBRE de Alfred Émery
18 *	[fin] à Alfred Chamberland		
19 *	[fin-début janv. 1898] à Zénon (R.) Dupras		

1898

	JANVIER
[ca]	de Alfred Chamberland

Liste chronologique de la correspondance

FÉVRIER

- 20 * [10] à Alfred Langlois
 21 * [10] à Alfred Langlois
 22 11 à Alfred Langlois

MARS

- 23 * [ca 3-4] à Alfred Langlois

JUIN

- 24 * [ca 20-26] à Sylvio Corbeil
 25 23 à Daniel Plouffe
 26 * [fin-
 début-juill.] à Adolphe-Basile Routhier

JUILLET

- 27 * [] à Alfred Émery
 28 * [17] à Gédéon Rochon

SEPTEMBRE

- 29 * [ca 4] à Salomé Philomène Pilon
 30 * [ca 8-9] à Albert Groulx
 31 * [av. 27] à Alfred Émery
 32 [27] à Alfred Langlois

NOVEMBRE

- 33 * [ca 10-19] à Alfred Langlois
 34 * [ca 10-21] à Zénon (R.) Dupras
 35 * [ca 11] à Salomé Philomène Pilon
 36 * [ca 12] à Albert Groulx

FÉVRIER

- 10 de Alfred Langlois
 [11] * de Alfred Langlois
 12 de Alfred Langlois

MARS

- 25 de Gédéon Rochon

AVRIL

- 4 de Zénon (R.) Dupras

MAI

- 1^{er} de Salomé Philomène Pilon
 22 de Salomé Philomène Pilon

JUIN

- 28 de Sylvio Corbeil

AOÛT

- 1^{er} de Zénon (R.) Dupras
 8 de Gédéon Rochon
 26 de Alfred Émery

SEPTEMBRE

- 5 de Salomé Philomène Pilon
 19 de Albert Groulx
 27 de Zénon (R.) Dupras
 29 de Alfred Langlois

NOVEMBRE

- 15 de Salomé Philomène Pilon
 20 de Alfred Langlois

37 * [ca 22-
19 déc.] à Alfred Langlois

27 de Albert Groulx
28 de Alfred Émery

DÉCEMBRE

38 * [fin-
début janv. 1899] à Zénon (R.) Dupras

DÉCEMBRE
8 de Zénon (R.) Dupras
21 de Alfred Langlois

1899

JANVIER

39 * [] à Alfred Langlois

JANVIER

4 de Zénon (R.) Dupras

40 * [8-5 fév.] à Zénon (R.) Dupras

41 * [ca 9] à ses parents

42 * [ca 10-22] à Imelda Pilon

10 de Salomé Philomène Pilon

43 * [ca 19] à ses parents

30 de Salomé Philomène Pilon

44 * [ca-fév.] à Alfred Émery

FÉVRIER

45 * [début] à ses parents

FÉVRIER

7 de Alfred Langlois
8 de Salomé Philomène Pilon

46 * [ca 9] à ses parents

47 * [20] à ses parents

22 de Salomé Philomène Pilon

MARS

48 * [début] à ses parents

MARS

2 de Zénon (R.) Dupras
5 de Salomé Philomène Pilon
[10 ss] de Alfred Émery

49 [20] à W. Guillaume Émond

50 * [ca 24] à René Leroux

29 de Zénon (R.) Dupras

AVRIL

51 * [3] à Paul Émond

52 4 à ses parents

53 * [ca 4-8] à Alfred Langlois

54 * [ca 4-23] à Alfred Émery

AVRIL

4 de Salomé Philomène Pilon

10 de Alfred Langlois

Liste chronologique de la correspondance

55 * [ca 14] à ses parents

18 et 19 de Salomé Philomène Pilon
21 de Albert Groulx
[25] de Alfred Émery

56 * [-mai] à Zénon (R.) Dupras

57 * [fin-
début mai] à Alfred Émery

MAI

58 * [début] à Albert Groulx
59 * [6] à Élie-J. Auclair
60 * [ca 6] à Philémon Cousineau
61 * [ca 6] à J.-Arthur Geoffrion
62 * [ca 6] à Eugène Lefebvre
63 8 à ses parents
64 10 à Médard Émard

65 16 à ses parents

66 * [ca 17-31] à Édouard Lemay

67 * [-début à Alfred Langlois
juin]

68 * [fin-début à Albert Groulx
juin]

JUIN

69 * [ca 11] à ses parents

JUILLET

70 * [début] à Zénon (R.) Dupras

71 * [ca 17-30] à Gédéon Rochon

MAI

[début] * de Bridget O'Meara-Achim

8 de Élie-J. Auclair
10 de Salomé Philomène Pilon
12 de Philémon Cousineau
[mi] * de Édouard Lemay
16 de Eugène Lefebvre

[ca 20] de Alfred Émery
25 de Salomé Philomène Pilon

JUIN

4 de Médard Émard
10 de Zénon (R.) Dupras
12 de Albert Groulx
13 de Salomé Philomène Pilon
13 de Alfred Langlois
29 de Zénon (R.) Dupras

JUILLET

[13 et 16] de Septime Laferrière
16 de Gédéon Rochon

22 de Zénon (R.) Dupras
[3]1 de Gédéon Rochon

AOÛT		[]	AOÛT
72	8	à Herménégilde Cousineau	de Alfred Émery
73 *	[fin- début sept.]	à Alfred Émery	[10] de Alfred Émery
SEPTEMBRE			SEPTEMBRE
74 *	[ca 20-21]	à ses parents	
75 *	[20ss]	à Sylvio Corbeil	
76	[28]	à ses parents	
77 *	[ca 28-29]	à Charles-Auguste Émond	30 de Alfred Langlois
OCTOBRE			OCTOBRE
78 *	[]	à Alfred Langlois	
79 *	[ca 7-8]	à Albert Groulx	8 de Salomé Philomène Pilon 8 de Sylvio Corbeil
80 *	[ca 8-10]	à Onésime Boyer	
81 *	[10ss]	à Sylvio Corbeil	[av. 13] *de Onésime Boyer
82	13	à ses parents	29 de Salomé Philomène Pilon
NOVEMBRE			NOVEMBRE
83 *	[ca 7-14]	à Sylvio Corbeil	2 de Auguste Émond
84 *	[ca 9]	à Salomé Philomène Pilon	3 et 10 de Salomé Philomène Pilon 5 de Sylvio Corbeil
85 *	[ca 21-22]	à ses parents	18 de Alfred Langlois 20 de Salomé Philomène Pilon
86 *	[fin]	à Alfred Langlois	26 de Salomé Philomène Pilon 28 de Sylvio Corbeil
DÉCEMBRE			DÉCEMBRE
87	[ca 13-14]	à ses parents	10 de Salomé Philomène Pilon
88 *	[ca 15-19]	à J.-Delphis Nepveu	16 de Salomé Philomène Pilon 21 de J.-Delphis Nepveu
89	[ca 22]	à Médard Émard	
90 *	[fin]	à Sylvio Corbeil	[fin] * de Alfred Langlois

1900

[-1904] de Salomé Philomène Pilon

JANVIER

- 91 * [début] à Alfred Langlois
 92 22 à Médard Émard
 93 * [ca 25ss] à ses parents
 94 * [25ss] à Alfred Émery
 95 * [fin- début fév.] à Charles-Auguste Émond
 96 * [fin- début fév.] à Alfred Langlois

FÉVRIER

- 97 * [] à Sylvio Corbeil
 98 * [ca 9] à Alfred Langlois
 99 * [ca 12- 11 mars] à Alfred Émery

MARS

- 100 * [ca 1-2] à ses parents
 101 * [ca 2-3] à ses parents
 102 23 à ses parents

AVRIL

- 103 * [] à Sylvio Corbeil
 104 * [ca 8-13] à ses parents
 105 * [17] à Alfred Langlois

JANVIER

- [début] * de Alfred Langlois
 4 de Sylvio Corbeil

FÉVRIER

- [8] de Auguste Émond
 8 de Salomé Philomène Pilon
 8 de Alfred Émery
 11 de Alfred Langlois
 [27] de Sylvio Corbeil

MARS

- 9 de Salomé Philomène Pilon
 15 de Salomé Philomène Pilon
 [- avril] de Alfred Émery

AVRIL

- 7 de Salomé Philomène Pilon
 15 de Salomé Philomène Pilon
 22 et 23 de Alfred Langlois

Correspondance I

	MAI		MAI
106 * [début]	à ses parents		
		2	de Sylvio Corbeil
107 * [ca 4-18]	à Sylvio Corbeil	8	de Salomé Philomène Pilon
		8	de Alfred Langlois
108 * [10ss]	à Alfred Langlois	[ca 20] *	de Onésime Boyer
		20	de Sylvio Corbeil
	JUIN		JUIN
109 * []	à Sylvio Corbeil		
110 * [début]	à Alfred Émery	[4]	de Émilie Émond
		8	de Alfred Langlois
		[ca 10-16]	de Alfred Émery
111 * [ca 14-22]	à Laurent-Arthur Jasmin	[mi] *	de Onésime Boyer
112 21	à ses parents		
113 * [ca 23]	à Onésime Boyer	22	de Salomé Philomène Pilon
		23	de Laurent-Arthur Jasmin
		[ca 24-25]	de Alfred Émery
	JUILLET		JUILLET
114 * []	à Alfred Langlois		
115 * [ca 4-16]	à Sylvio Corbeil	2	de Sylvio Corbeil
116 * [7ss]	à Alfred Émery	[6]	de Alfred Émery
117 [12]	à Daniel Plouffe	8	de Gédéon Rochon
		18	de Sylvio Corbeil
		[-août]	de Alfred Émery
	AOÛT		AOÛT
		3	de Alfred Langlois
118 23	à J.-Charles Allard	17	de Jean-Marie Phaneuf
	SEPTEMBRE		SEPTEMBRE
119 * [ca 4-8]	à ses parents		
120 [14-16]	à Alfred Langlois	10	de Salomé Philomène Pilon
		24	de Alfred Langlois
		25 et	de Salomé Philomène Pilon
		2 oct.	

Liste chronologique de la correspondance

			OCTOBRE
		17	de Sylvio Corbeil
	NOVEMBRE		NOVEMBRE
121 * []	à Sylvio Corbeil		
122 12	à Salomé Philomène Pilon		
123 [14]	à Albéric Sigouin		
		18	de Salomé Philomène Pilon
124 * [19ss]	à ses parents		
125 * [ca 27-28]	à Alfred Langlois		
		29	de Alfred Langlois
		29	de Alfred Langlois
			DÉCEMBRE
		9	de Salomé Philomène Pilon
		16	de Sylvio Corbeil
		[fin -	de Alfred Langlois
		début janv. 1901] *	
		1901	
	JANVIER		JANVIER
126 * [ca 3-5]	à Alfred Langlois		
		7	de Alfred Langlois
127 * [ca 13-21]	à ses parents	12	de Salomé Philomène Pilon
128 * [ca 20]	à Alfred Langlois		
129 * [-fév.]	à Sylvio Corbeil	31	de Salomé Philomène Pilon
	MARS		MARS
		10	de Sylvio Corbeil
		14	de Jean-Marie Phaneuf
130 * [ca 24-25]	à Alfred Langlois	26	de Alfred Langlois
	AVRIL		AVRIL
		5	de Salomé Philomène Pilon
131 * [12ss]	à Alfred Langlois	10	de Alfred Langlois
		30	de Salomé Philomène Pilon

Correspondance I

MAI

- 132 * [début] à ses parents
 133 * [ca 17-18] à Alfred Langlois

- 134 * [fin-
 début juin] à Alfred Langlois

JUIN

- 135 [ca 10] à Daniel Plouffe
 136 * [ca 10-13] à Sylvio Corbeil

- 137 * [ca 15] à Onésime Boyer
 138 * [ca 16-17] à Alfred Langlois

- 139 [ca 21-25] à Erle G. Bartlett

JUILLET

- 140 * [ca 10-11] à Erle G. Bartlett

- 141 * [ca 23-30] à Erle G. Bartlett

- 142 * [ca 27-31] à Alfred Langlois

AOÛT

- 143 10 à J.-Charles Allard

- 144 * [ca 12-14] à Erle G. Bartlett

- 145 16 à Émile Léger

- 146 * [ca 26] à Erle G. Bartlett

SEPTEMBRE

- 147 [ca 1^{er}] à Erle G. Bartlett

- 148 * [ca 5-10] à ses parents

MAI

- 19 de Alfred Langlois
 30 de Salomé Philomène Pilon

JUIN

- [début] * de Daniel Plouffe

- 14 de Alfred Langlois

- 18 de Alfred Langlois
 21 de Onésime Boyer
 27 de Sylvio Corbeil

JUILLET

- 6 de Erle G. Bartlett

- 21 de Erle G. Bartlett

- 25 de Alfred Langlois

- 30 de Jean-Marie Phaneuf

AOÛT

- 1^{er} de Erle G. Bartlett
 2 de Alfred Langlois
 [début] * de Erle G. Bartlett
 10 de Émile Léger

- [mi] * de Erle G. Bartlett
 16 de Alfred Langlois
 22 de Erle G. Bartlett

- 28 de Erle G. Bartlett
 30 de Émile Léger

SEPTEMBRE

- 9 de Erle G. Bartlett
 17 de Salomé Philomène Pilon

Liste chronologique de la correspondance

149 * [ca 18-19] à Paul Émond

150 * [ca 19] à ses parents

[ca 20] de Paul Émond
20 de Salomé Philomène Pilon
[automne]
de Stanislas Vermette

OCTOBRE

151 * [ca 4] à ses parents

152 * [ca 21] à Erle G. Bartlett

153 * [ca 30-31] à Alfred Langlois

154 * [-nov.] à Sylvio Corbeil

OCTOBRE

20 de Salomé Philomène Pilon

NOVEMBRE

155 * [ca 11] à Salomé Philomène Pilon

156 * [ca 19-20] à Erle G. Bartlett

157 * [ca 29-30] à Erle G. Bartlett

NOVEMBRE

2 et 3 de Alfred Langlois
5 de Salomé Philomène Pilon

[ca 13] de Erle G. Bartlett
14 de Sylvio Corbeil

24 de Salomé Philomène Pilon

DÉCEMBRE

158 * [ca 15] à ses parents

159 * [ca 16] à Erle G. Bartlett

160 * [18] à Erle G. Bartlett

161 [ca 29] à Sylvio Corbeil

162 * [ca 29-30] à Alfred Langlois

163 [31] à Émile Léger

164 * [31] à Jean-Marie Phaneuf

DÉCEMBRE

[début] de Erle G. Bartlett

22 de Salomé Philomène Pilon
23 de Gédéon Rochon

1902

JANVIER

165 * [] à Stanislas Vermette

166 * [7ss] à ses parents

JANVIER

2 de Émile Léger
3 de Jean-Marie Phaneuf

11 et 13 de Alfred Langlois
13 de Erle G. Bartlett
13 de Émile Léger
[14] de Erle G. Bartlett
21 de Sylvio Corbeil

FÉVRIER

167 * [ca 13] à Erle G. Bartlett

MARS

168 * [ca 5] à Alfred Langlois

169 [7] à Émile Léger

170 * [ca 8-9] à ses parents

171 * [ca 14] à Sylvio Corbeil

172 * [ca 17] à Erle G. Bartlett

173 * [ca 24-25] à ses parents

174 * [ca 27-29] à ses parents

175 * [fin- à Joseph Pilon
début avril]

176 * [fin- à Zotique Pilon
début avril]

177 * [fin- à Adolphe Pilon
début avril]

178 * [fin- à Charles Chevrier
début avril]

179 * [fin- à Édouard Pilon
début avril]

180 * [fin- à Ferdinand Pilon
début avril]

AVRIL

181 * [10ss] à Jean-Baptiste Pilon

182 [12] à Jules-Paul Tardivel

183 * [ca 12-15] à Alfred Langlois

184 18 à Sylvio Corbeil

185 29 à Émile Léger

MAI

186 * [début] à Sylvio Corbeil

187 * [début] à Alfred Émery

188 4 à Émile Chartier

189 * [ca 4-6] à Erle G. Bartlett

FÉVRIER

4 de Cécile Émond
4 de Salomé Philomène Pilon

16 de Stanislas Vermette

MARS

7-8 de Alfred Langlois

10 de Salomé Philomène Pilon

16 de Sylvio Corbeil

23 de Jean-Marie Phaneuf

26 de Salomé Philomène Pilon

AVRIL

9 de Salomé Philomène Pilon

17 de Alfred Langlois

MAI

[] de Alfred Émery
1^{er} de Émile Chartier

7 de Erle G. Bartlett

Liste chronologique de la correspondance

190 *	[ca 10]	à Jean-Marie Phaneuf	[10] *	de Alfred Langlois
			11	de Sylvio Corbeil
191	[ca 12-13]	à Erle G. Bartlett		
192	[ca 19]	à Erle G. Bartlett		
193	[ca 21-22]	à Émile Léger		
194	[23]	à Alfred Langlois		
195	[31]	à Émile Léger	28	de Émile Chartier
			31	de Émile Léger
JUIN				
196 *	[ca 6-7]	à Erle G. Bartlett	[]	de Alfred Émery
197 *	[ca 6-10]	à Sylvio Corbeil	[6] *	de Erle G. Bartlett
198	9	à Émile Chartier	7	de Erle G. Bartlett
			12	de Sylvio Corbeil
			18	de Émile Chartier
199	[ca 19]	à Erle G. Bartlett	23	de Émile Léger
200	24	à Émile Chartier		
201	26	à Émile Léger	26	de Jean-Marie Phaneuf
			27	de Erle G. Bartlett
JUILLET				
202 *	[ca 3-4]	à Jean-Marie Phaneuf	3-4-5	de Émile Léger
203 *	[ca 6]	à Erle G. Bartlett		
			10	de Jean-Marie Phaneuf
			15 et 21	de Erle G. Bartlett
204	16	à Émile Léger		
			17	de Émile Léger
205	18	à Émile Léger		
206	[22]	à Émile Lambert		
			23	de Émile Lambert
207 *	[ca 24-30]	à Émile Lambert	28-29	de Émile Léger
			31	de Émile Lambert
AOÛT				
208 *	[début]	à Arthur Goyette		
209	5	à Erle G. Bartlett	[5] *	de Joseph-Charles Allard
210 *	[5-6]	à Jean-Marie Phaneuf		
211 *	[ca 6-12]	à Émile Lambert		
			7	de Jean-Marie Phaneuf
			7 et 11	de Erle G. Bartlett
			8	de Émile Chartier
			9	de Arthur Goyette
			10	de Émile Léger
			10	de Jean-Marie Phaneuf

Correspondance I

212	12	à Émile Léger			
			13		de Émile Lambert
213	18	à Erle G. Bartlett			
214	19	à Émile Chartier			
215	27	à Avila-Pierre Sabourin	27		de Erle G. Bartlett
216 *	[ca 30]	à Arthur Goyette			
SEPTEMBRE					
			1 ^{er}		de Arthur Goyette
217	5	à Émile Léger			
218	6	à Émile Chartier	6		de Émile Léger
			9		de Émile Léger
			10		de Émile Chartier
219	15	aux membres du C.S.C.	15		de Erle G. Bartlett
220 *	[ca 20-22]	à Erle G. Bartlett			
221 *	[ca 20-22]	à Jean-Marie Phaneuf			
222 *	[ca 21]	à ses parents			
223	22	à Médard Émard	22		de Émile Léger
			23		de Jean-Marie Phaneuf
			28		de Salomé Philomène Pilon
224	29	à Émile Léger			
OCTOBRE					
225 *	[ca 5-6]	à Sylvio Corbeil			
			7		de Sylvio Corbeil
			7		de Émile Lambert
			13		de Erle G. Bartlett
226 *	[ca 15-22]	à ses parents			
227	16	à Médard Émard			
228 *	[ca 16-20]	à Jean-Marie Phaneuf			
			19		de Émile Léger
			20		de Médard Émard
			23		de Salomé Philomène Pilon
			23		de Émile Léger
229	24	à Émile Léger			
230 *	[ca 25]	à Erle G. Bartlett			
231	31	à Émile Léger			
232	31	aux membres du C.S.C.			
233 *	[fin]	à Charles-Auguste Émond			
234 *	[fin]	à Arthur Goyette			
235 *	[fin]	à Émile Lambert			
NOVEMBRE					
			3-4		de Émile Léger
			4		de Arthur Goyette
236	9	à Émile Chartier			
			12 et 13		de Jean-Marie Phaneuf

Liste chronologique de la correspondance

- 237 14 à Émile Léger
 238 * [ca 14-23] à Jean-Marie Phaneuf
 239 * [ca 15-17] à Émile Lambert

- 25 de Jean-Marie Phaneuf
 26 et 29 de Émile Chartier

DÉCEMBRE

- 240 * [ca 1-13] à ses parents
 241 12 à Émile Léger
 242 * [ca 12 ou ca 19] à Alfred Langlois

DÉCEMBRE

- 6 de Émile Léger
 [14 ou 21] de Alfred Langlois
 15 de Salomé Philomène Pilon
 19 de Émile Lambert
 20 de Erle G. Bartlett
 24 de Arthur Goyette

- 243 * [ca 16-17] à Arthur Goyette

- 244 29 à Émile Chartier
 245 30 à Médard Énard
 246 * [fin] à Sylvio Corbeil
 247 * [fin] à Gédéon Rochon

1903

JANVIER

- 248 * [ca 8-20] à Sylvio Corbeil

- 249 * [ca 25-26] à Jean-Marie Phaneuf
 250 25 à Émile Chartier

FÉVRIER

- 251 [1^{er}] aux membres du C.S.C.
 252 [9] à Émile Léger
 253 [fin] à Erle G. Bartlett

JANVIER

- 2 de Émile Chartier
 2 de Médard Énard
 4 de Sylvio Corbeil
 11 de Gédéon Rochon
 13 de Erle G. Bartlett
 22 de Sylvio Corbeil
 27 de Jean-Marie Phaneuf

FÉVRIER

- 9 de Émile Léger
 11 de Salomé Philomène Pilon
 26 de Émile Chartier
 27 de Émile Chartier

Correspondance I

	MARS		MARS
254 * []	à Alfred Langlois		
255 [1 ^{er}]	aux membres du C.S.C.	11	de Jean-Marie Phaneuf
256 * [ca 12-22]	à Jean-Marie Phaneuf	20	de Émile Chartier
257 22	à Émile Chartier	23	de Jean-Marie Phaneuf
258 26	à Émile Chartier	26	de Émile Chartier
259 28	aux membres du C.S.C.		
260 30	à Émile Chartier		
	AVRIL		AVRIL
261 * [début]	à ses parents		
262 * [début]	à Jean-Marie Phaneuf	3	de Émile Chartier
		4	de Erle G. Bartlett
		8	de Émile Lambert
263 12	à L. Gardiner et L. Turgeon	13	de Salomé Philomène Pilon
264 * [ca 16-17]	à Jean-Marie Phaneuf	[19]	de Jean-Marie Phaneuf
265 21	à Joseph-Ulric Bégin		
266 22	aux membres du C.S.C.	25	de Émile Chartier
267 28	à Marie-Joseph Adam-Phaneuf		
	MAI	1 ^{er}	MAI
268 * [début]	à Georges-Étienne Boileau		de Jean-Marie Phaneuf
269 * [ca 2-9]	à Jean-Marie Phaneuf		
270 8	à Émile Chartier	[8]	de Émile Léger
271 [ca 8-9]	à Émile Léger	10	de Georges-Étienne Boileau
		10	de Jean-Marie Phaneuf
272 * [ca 11-20]	à Jean-Marie Phaneuf	14	de Salomé Philomène Pilon
273 * [ca 14-20]	à ses parents	18	de Émile Chartier
		21, 24, 26	de Jean-Marie Phaneuf
274 26	à Émile Lambert	28	de Salomé Philomène Pilon
	JUIN		JUIN
275 * [ca 5-6]	à Sylvio Corbeil	3	de Alfred Langlois
276 * [ca 8]	à Alfred Langlois	7	de Sylvio Corbeil
		9	de Alfred Langlois

Liste chronologique de la correspondance

- 277 * [10] aux membres du C.S.C.
 278 10 à Émile Léger
 279 * [ca 10-12] à Sylvio Corbeil
- 15 de Sylvio Corbeil
 17 de Émile Chartier
- 280 18 à ses parents et amis
 281 * [ca 18] à Sylvio Corbeil
 282 * [ca 18] à Henri Garrousteigt
 283 * [ca 18] à Jean-Marie Phaneuf
- [ca 19-26]
 de Henri Garrousteigt
 21 de Jean-Marie Phaneuf
 22 de Sylvio Corbeil
 23 de Salomé Philomène Pilon
- 284A 23 à Émile Chartier
 284B 23 à Émile Chartier
 284C 23 à Émile Chartier
- 285 [28] à Émile Léger
- 26 de Émile Chartier
 27 de Émile Chartier
- [fin] de Jean-Marie Phaneuf
- JUILLET**
- 286 [1^{er}] à J.-Edmond Aubin
- JUILLET**
- 3 de Émile Léger
 5 de Erle G. Bartlett
- 287 * [ca 6-14] à Erle G. Bartlett
 288 13 à Émile Léger
- 15 de Erle G. Bartlett
 23 de Émile Léger
- 289 29 à Joseph Laframboise
 290 * [ca 29-30] à Erle G. Bartlett
 291 * [ca 29-30] à Émile Billette
 292 * [ca 29-30] à Georges-Étienne Boileau
 293 * [ca 29-30] à Arthur Goyette
 294 * [ca 29-30] à Léopold Larocque
 295 * [ca 29-30] à Philiza (G.) Perras
 296 * [ca 29-30] à Jean-Marie Phaneuf
 297 * [ca 29-30] à Séverin Sabourin
 298 * [ca 29-30] à Trefflé-Zénon Simon
 299 * [ca 29-30] à Stanislas Vermette
 300 30 à Émile Léger

AOÛT		AOÛT	
		[début] *	de Émile Billette
		2	de Joseph Laframboise
301	3 à Émile Chartier	11	de Erle G. Bartlett
		11	de Onésime Boyer
		12	de Émile Chartier
302	13 à Erle G. Bartlett	13	de Aldéric (A.) Leduc
303 *	[14ss] à Aldéric (A.) Leduc	14	de Philiza (G.) Perras
		22	de Arthur Goyette
		25	de Erle G. Bartlett
SEPTEMBRE		SEPTEMBRE	
		12	de Albert Benoit
		18	de Aldéric (A.) Leduc
		20	de Alfred Langlois
		21	de Émile Chartier
304	24 à Émile Chartier	27	de Salomé Philomène Pilon
OCTOBRE		OCTOBRE	
305 *	[début] à Jean-Marie Phaneuf	2	de Émile Chartier
		9	de Jean-Marie Phaneuf
306	10 à Albert Benoit	20	de Samuel Bellavance
307	29 à Samuel Bellavance		
308	31 à Émile Léger		
309	31 aux membres du C.S.C.		
NOVEMBRE		NOVEMBRE	
		12	de Samuel Bellavance
		12	de Émile Lambert
		16	de Samuel Bellavance
310	17 à Samuel Bellavance		
311	25 à Samuel Bellavance		
DÉCEMBRE		DÉCEMBRE	
312	2 à Samuel Bellavance	3	de Samuel Bellavance
313 *	[ca 5-6] à Jean-Marie Phaneuf	8	de Jean-Marie Phaneuf
314	8 à Samuel Bellavance	11	de Samuel Bellavance
315	[11] à Avila-Pierre Sabourin		
316	12 à Samuel Bellavance		
317	12 à Émile Chartier		
318 *	[ca 12-16] à Jean-Marie Phaneuf	16	de Samuel Bellavance
		22	de Samuel Bellavance
		24	de Émile Lambert
		[24]	de Jean-Marie Phaneuf

Liste chronologique de la correspondance

319	26	à Jean-Marie Phaneuf		
320	26	aux membres du C.S.C.		
321	27	à Samuel Bellavance	27	de Ernest Labelle
322	29	à Ernest Labelle		
323 *	[ca 29-30]	à Lewis Gardiner		
324 *	[ca 29-30]	à Origène Ranger		
325 *	[ca 29-30]	à Louis Turgeon		
326 *	[ca 29-31]	à J.-Noël Fauteux		
327 *	[fin]	à Sylvio Corbeil	[fin] *	de Émile Lambert

1904

JANVIER

328 *	[ca 1 ^{er}]	à Erle G. Bartlett	1 ^{er}	
329	4	à Samuel Bellavance	2	
330	5	à Philiza (G.) Perras	3	
331	7	à Émile Lambert	4	
332	11	à Samuel Bellavance		
333	14	à Philiza (G.) Perras	13	
334	21	à Philiza (G.) Perras		
335	24	à J.-Noël Fauteux		
336 *	[ca 26-27]	à Dominique-Ceslas Gonthier	28	

FÉVRIER

337 *	[18]	à Albert Benoit	4	
338	20	à Philiza (G.) Perras	9	
339 *	[ca 22-26]	à Henri Bernard		

MARS

340 *	[16]	à Albert Benoit	1 ^{er}	
341	29	à Philiza (G.) Perras	5	
342	30	à Henri Bernard	19	
			23	

JANVIER

	1 ^{er}	de Samuel Bellavance
	2	de Philiza (G.) Perras
	3	de Erle G. Bartlett
	4	de Sylvio Corbeil
	13	de Joseph-Noël Fauteux
	28	de Dominique-Ceslas Gonthier

FÉVRIER

	4	de Albert Benoit
	9	de Émile Lambert

MARS

	1 ^{er}	de Henri Bernard
	5	de Samuel Bellavance
	19	de Albert Benoit
	23	de Aldéric (A.) Leduc

Correspondance I

	AVRIL		AVRIL
		4	de Henri Bernard
343	20 à Samuel Bellavance		
344	30 à Philiza (G.) Perras		
345 *	[- mai] à Henri Bernard		
346 *	[fin-mai] à Albert Benoit		
	MAI		MAI
347	2 à Samuel Bellavance		
348	8 à Joseph Laframboise		
		17	de Erle G. Bartlett
349	[18] à Émile Léger		
		19	de Samuel Bellavance
350 *	[20] à Erle G. Bartlett		
		28	de Henri Bernard
351	30 à Samuel Bellavance		
352 *	[fin-début juin] à ses parents	[- juin]	de Albert Benoit
	JUIN		JUIN
353 *	[début] à Sylvio Corbeil		
		3	de Samuel Bellavance
		6	de Salomé Philomène Pilon
		7	de Émile Lambert
354	10 à Samuel Bellavance		
		11	de Samuel Bellavance
355 *	[ca 12] à J.-M.-Eugène Labrosse		
356 *	[ca 12] à F.-Antonin Vuillermet		
		13 et 17	de J.-M.-Eugène Labrosse
		[ca 14-15]	de F.-Antonin Vuillermet
		15	de Sylvio Corbeil
357	16 à Samuel Bellavance		
358 *	[ca 28-30] à Albert Benoit		
		29	de Erle G. Bartlett
	JUILLET		JUILLET
359	[début] à Erle G. Bartlett		
360 *	[début] à Arthur Goyette		
361 *	[début] à Aldéric (A.) Leduc		
362	[ca 1-2] à Émile Billette	1 ^{er}	de Albert Benoit
		1 et 3	de Philiza Perras
		2	de Aldéric (A.) Leduc
363 *	[3ss] à Albert Benoit		
364	10 à Philiza (G.) Perras		
		12	de Erle G. Bartlett
		17	de Émile Léger
365	19 à Émile Léger		

Liste chronologique de la correspondance

366	20	à Erle G. Bartlett			
			22	de Albert Benoit	
			22	de Philiza (G.) Perras	
367 *	[ca 23-25]	à Jean-Marie Phaneuf			
					[ca25-26] *
					de Émile Léger
368	27	à Philiza (G.) Perras			
369 *	[29]	à Louis Gosselin			
			[30]	de Jean-Marie Phaneuf	
					AOÛT
370 *	[début]	à Alfred Langlois			
371	[ca 6-7]	à Albert Benoit	4	de Émile Billette	
			7	de Philiza (G.) Perras	
			8	de Arthur Goyette	
			8	de Alfred Langlois	
372	9	à Philiza (G.) Perras			
373 *	[10]	à Émile Billette	[10]	de Émile Billette	
			[17] *	de Émile Léger	
374	18	à Émile Léger	18	de Alfred Langlois	
			19	de Erle G. Bartlett	
			20	de Émile Billette	
			23	de Albert Benoit	
			23	de Philiza (G.) Perras	
375	24	à Erle G. Bartlett			
376	26	à Philiza (G.) Perras			
377 *	[fin]	à Albert Benoit	2[7]	de Godias Brunet	
					SEPTEMBRE
378	4	à Émile Chartier	4	de Erle G. Bartlett	
379 *	[ca 7-19]	à ses parents	7	de Rodrigue Lauzon	
			12	de Albert Benoit	
380 *	[mi- début oct.]	à Albert Benoit			
			20	de Salomé Philomène Pilon	
					OCTOBRE
			5	de Émile Chartier	
			13	de Albert Benoit	
381 *	[fin]	à Albert Benoit	31	de Joseph Laframboise	
					NOVEMBRE
382	[ca 20]	à Émile Chartier	6	de Charles Chaput	
383	[fin]	à Charles Chaput			

Correspondance I

DÉCEMBRE

		1 ^{er}
		6
		20
384 *	[ca 21-26] à Albert Benoit	
385	26 à Émile Chartier	26
		29
386 *	[fin] à Charles Chaput	31
387 *	[fin] à Sylvio Corbeil	[fin]

DÉCEMBRE

de Charles Chaput
de Émile Chartier
de Albert Benoit
de Émile Lambert
de Albert Benoit
de Aldéric (A.) Leduc
de Alfred Langlois

1905

JANVIER

		[]
388 *	[début] à Samuel Bellavance	
389 *	[début] à Aldéric (A.) Leduc	
		3
		4
390	5 à Philiza (G.) Perras	
		6
		10
		15
		17
391 *	[fin] à Jean-Marie Phaneuf	

JANVIER

de Samuel Bellavance
de Philiza (G.) Perras
de Sylvio Corbeil
de Erle G. Bartlett
de Charles Chaput
de Émile Chartier
de Aldéric (A.) Leduc

FÉVRIER

de Jean-Marie Phaneuf

MARS

		4
		23
		27
392	28 à Joseph Laframboise	

MARS

de Aldéric (A.) Leduc
de Jean-Marie Phaneuf
de Joseph Laframboise

AVRIL

		[4]
		5
393 *	[6ss] à F.-Antonin Vuillermét	
394 *	[ca 12-13] à Albert Benoit	
		14
395 *	[ca 15] à Albert Benoit	
		19
396	25 à Omer Héroux	

AVRIL

de Paul [Quévillon]
de F.-Antonin Vuillermét
de Albert Benoit
de Charles Chaput

Liste chronologique de la correspondance

MAI		MAI	
397 * [début]	à Albert Benoit	8	de Sr Marie-Joseph de Jésus
398 * [début]	à Henri Bernard	11	de Charles Chaput
399 * [début]	à Charles Chaput	11	de J.-Clovis K.-Laflamme
400 * []	à Sylvio Corbeil	12	de Sylvio Corbeil
401 * [début]	à Omer Héroux	12	de Antonio Perrault
402 * [début]	à Laurent-Arthur Jasmin	14	de Henri Bernard
403 [début]	à Antonio Perrault	15	de Omer Héroux
404 * [début]	à F.-Antonin Vuillermet	18	de Joseph Lalande
		19	de Laurent-Arthur Jasmin
		25	de Émile Chartier
		27	de Samuel Bellavance
405 * [ca 12-15]	à Charles Chaput	30	de Jean-Baptiste Bousquet
406 * [12ss]	à Jean-Marie Phaneuf	31	de Gédéon Rochon
407 14	à J.-Clovis K.-Laflamme		
408 15	à Émile Chartier		
409 * [ca 28-29]	à Jean-Baptiste Bousquet		
JUIN		JUIN	
410 * [début]	à Gédéon Rochon	[]	de F.-Antoine Vuillermet
411 * [ca 5-6]	à Aldéric (A.) Leduc	6	de Aldéric (A.) Leduc
412 8	à Samuel Bellavance		
413 * [ca 9-13]	à Jean-Baptiste Bousquet	14	de Jean-Baptiste Bousquet
		14	de Jean-Marie Phaneuf
414 * [ca 15]	à Charles Chaput	17	de Samuel Bellavance
		19	de Charles Chaput
415 23	à Antonio Perrault		
416 * [24]	à Émile Léger	28	de Émile Léger
417 25	à Avila-Pierre Sabourin	29	de Philiza (G.) Perras
418 * [ca 25]	à Alfred Langlois		
419 * 27	à Jean-Marie Phaneuf		
420 * 27	à Olivar Asselin		
421 * 28	à Josaphat Hamelin		
422 * 29	à F.-Antonin Vuillermet		
423 * 29	à Charles Robillard		
424 * 29	à Jean-Baptiste Bousquet		
425 30	à Émile Léger		

Correspondance I

JUILLET		JUILLET	
426 * [début]	à Antonio Perrault	3	de Alfred Langlois
427 4	à Philiza (G.) Perras		
428 5	à Émile Léger	6	de Erle G. Bartlett
		6	de Honorat (R.) Charette
429 * 8	à Léopold Larocque	9	de Erle G. Bartlett
430 * 10	à Josaphat Hamelin	10	de Jean-Baptiste Bousquet
431 12	à Erle G. Bartlett	12	de Aldéric (A.) Leduc
		13	de Louis Gosselin
		13	de Philiza (G.) Perras
432 * 16	à Henri Fortin		
433 * 17	à Pierre-Henri Rault	17	de Antonio Perrault
434 * 17	à Gédéon Rochon		
435 * 17	à Aldéric (A.) Leduc		
436 18	à Philiza (G.) Perras	18	de Arthur Pigeon
437 19	à Émile Léger		
438 * 19	à Louis Gosselin		
439 * 20	à Napoléon Aumais	[20]	de Jean-Marie Phaneuf
440 21	à Émile Chartier	22	de Émile Léger
441 * 24	à Arthur Pigeon		
442 * 25	à Aristide Parent		
443 26	à Émile Saint-Onge	26 et 31	de Jean-Marie Phaneuf
		27	de Erle G. Bartlett
		27	de Émile Chartier
444 * 29	à Honorat (R.) Charette		
445 * 30	à Erle G. Bartlett		
446 * 30	à Alfred Langlois		
447 31	à Émile Léger	31	de Aldéric (A.) Leduc
AOÛT		AOÛT	
448 * 1 ^{er}	à Jean-Marie Phaneuf		
449 * 1 ^{er}	à Arthur Goyette		
450 * 1 ^{er}	à Charles-Octave Dupuis		
451 * 2	à Josaphat Hamelin	2	de Arthur Goyette
452 * 2	à Aldéric (A.) Leduc	2	de Philiza (G.) Perras
453 * 3	à Émile Billette		
454 * 6	à Josaphat Hamelin		
455 * 6	à Adélarde (?) Hamelin		
456 * 6	à Pierre-Henri Rault		
457 * 6	à Bertha Groulx		
458 * 6	à François Loyer		
459 * 6	à Henri Fortin		

Liste chronologique de la correspondance

460	9	à Philiza (G.) Perras	17	de Émile Billette
			22	de Aldéric (A.) Leduc
461 *	[ca 23]	à Aldéric (A.) Leduc	28	de Erle G. Bartlett
			29	de Alfred Langlois
462 *	[fin]	à Arthur Goyette		
SEPTEMBRE				SEPTEMBRE
			1 ^{er}	de Onésime Boyer
			1 ^{er}	de Aldéric (A.) Leduc
			2	de Arthur Goyette
			5	de Onésime Boyer
			7	de Émile Chartier
			8	de Albert Billette
			11	de Onésime Boyer
463	13	à Erle G. Bartlett	[22]	de Émile Léger
			27	de Onésime Boyer
OCTOBRE				OCTOBRE
464	1 ^{er}	à Erle G. Bartlett	1 ^{er}	de Émile Léger
			3	de Onésime Boyer
465	10	à Émile Léger		
466	16	à Erle G. Bartlett	[16]	de Émile Léger
467	17	à Émile Chartier		
			18	de Émile Léger
			19	de Charles Chaput
468	25	à Samuel Bellavance		
469	31	à Émile Léger		
NOVEMBRE				NOVEMBRE
			5	de Samuel Bellavance
			13	de Samuel Bellavance
			13	de Ernest Bernier
470 *	[15ss]	à Ernest Bernier	19	de Émile Léger
			30	de Josaphat Hamelin
DÉCEMBRE				DÉCEMBRE
			1 ^{er}	de Josaphat Hamelin
			2	de Josaphat Hamelin
			9	de Aldéric (A.) Leduc
471	10	à Samuel Bellavance		
472	10	à Émile Léger		
473	[ca 13]	à Charles Chaput		
474 *	[ca 15-18]	à Josaphat Hamelin	18	de Émile Léger
			19	de Josaphat Hamelin

Correspondance I

475 *	[ca 20-26]	à Sylvio Corbeil	22	de Onésime Boyer
476	26	à Émile Chartier		
477	28	à Émile Léger	28	de Charles Chaput
			28	de Sylvio Corbeil
			[28]	de Rodrigue Lauzon
			29	de Samuel Bellavance
478	31	à Avila-Pierre Sabourin	31	de Émile Chartier
479 *	[fin]	à Jean-Marie Phaneuf	[fin]	de F.-Antonin Vuillermet

1906

JANVIER			JANVIER	
			1 ^{er}	de Jean-Marie Phaneuf
480 *	[début]	à F.-Antonin Vuillermet	3	de Aldéric (A.) Leduc
			3	de Philiza (G.) Perras
481 *	[av. 21]	à Alfred Langlois		
482	11	à Émile Léger		
483	[18]	à Antonio Perrault		
484	18	à Erle G. Bartlett		
			19	de Antonio Perrault
			22 et 30	de Alfred Langlois
485 *	[ca 23-24]	à Georges-Étienne Boileau	25	de Georges-Étienne Boileau
			27	de B. Boutet de la Chevrotière
486	31	à Émile Chartier		
			[fin- début fév.]	de F.-Antonin Vuillermet
FÉVRIER			FÉVRIER	
			2	de Jean-Marie Phaneuf
487 *	[ca 5-6]	à B. Boutet de la Chevrotière	5	de Émile Léger
			8	de Émile Chartier
			8	de Arthur Pigeon
			9	de B. Boutet de la Chevrotière
488 *	[ca 9-21]	à Arthur Pigeon		
489	13	à Émile Léger		
490	16	à Erle G. Bartlett	16	de Émile Léger
			22	de Arthur Pigeon
491 *	[ca 24-25]	à Georges-Étienne Boileau		
			26	de Georges-Étienne Boileau
492 *	[- mars]	à Daniel Plouffe		

Liste chronologique de la correspondance

MARS			MARS
		1 ^{er}	de Léon Gérin
		[6]	de Alfred Langlois
493	11		
	à Léon Gérin	21	de Arthur Pigeon
		23	de Léon Gérin
		24	de Jean-Baptiste Bousquet
494 *	[26]		
	à Élie-J. Auclair	28	de G.-Alphonse Nantel
495	28		
	à Erle G. Bartlett		
496 *	[fin]		
	à Jean-Marie Phaneuf		
497 *	[fin - début avril]		
	à Jean-Baptiste Bousquet		
AVRIL			AVRIL
498 *	[]		
	à Omer Héroux	3	de Jean-Marie Phaneuf
499 *	[début]	4	de Émile Léger
	à Antonio Perrault	6	de Joseph-Adonias Sabourin
500	2	6	de Daniel Plouffe
	à Léon Gérin	7	de Jean-Marie Phaneuf
501	2	8	de Antonio Perrault
	à Émile Léger	10	de Samuel Bellavance
502 *	[2]	11	de Léon Gérin
	à G.-Alphonse Nantel	12	de B. Boutet de la Chevrotière
		14	de Jean-Baptiste Bousquet
		17	de G.-Alphonse Nantel
503	6		
	à Samuel Bellavance	19	de Émile Chartier
		19	de Léon Gérin
504	18		
	à Erle G. Bartlett		
505 *	[ca 20-25]		
	à Antonio-Adrien Hébert	23	de Émile Léger
506	22		
	à Émile Léger		
507 *	[fin]		
	à Émile Léger		
MAI			MAI
		1 ^{er}	de Émile Léger
508 *	[début]		
	à Jean-Marie Phaneuf	5	de Alfred Langlois
509 *	[ca 7-9]		
	à Alfred Langlois	9	de Jean-Marie Phaneuf
		[11]	de Alfred Langlois
		12	de Charles Chaput
		12	de Émile Lambert
510 *	[ca 13-30]	13	de Henri Bernard
511 *	[ca 13-30]		
	à Alfred Langlois		

Correspondance I

<p>512 * [ca 14-18] à Henri Bernard 513 15 à Samuel Bellavance</p>	<p>16 de Omer Héroux</p>
<p>514 18 à Émile Léger 515 * [ca 20-25] à Henri Bernard 516 21 à Léon Gérin</p>	<p>[21] de Émile Lambert 21 de Antonio-Adrien Hébert 29 de Léon Gérin 31 de Émile Lambert [fin] * de Henri Bernard</p>
<p>517 * [ca 31] à Henri Bernard</p>	
JUIN	
<p>518 * [début] à Antonio Perrault 519 1^{er} à Émile Chartier 520 * [ca 2-5] à Henri Bernard 521 * [ca 2-12] à Sylvio Corbeil 522 [ca 6-13] à Émile Léger</p>	<p>1^{er} de Henri Bernard 2 de Alfred Langlois</p>
<p>523 * [13] à Antonio Perrault</p>	<p>12 de Antonio Perrault 13 de Sylvio Corbeil [14] de Émile Léger 14 de Samuel Bellavance 14 de Antonio Perrault</p>
<p>524 * [15] à Antonio Perrault 525 * [ca 16-17] à F.-Antonin Vuillermet</p>	<p>16 de Antonio Perrault 18 de F.-Antonin Vuillermet</p>
<p>526 * [ca 19] à F.-Antonin Vuillermet</p>	

Bibliographie

PLAN

I CORRESPONDANCE (1894-1906)

A. LETTRES DE GROULX

A.1 TEXTE DE BASE

- a. Manuscrits
- b. Imprimés

A.2 TEXTES PARALLÈLES

- a. Manuscrits
- b. Imprimés

B. LETTRES À GROULX

II ÉCRITS DE GROULX JUSQU'À JUIN 1906

A. MANUSCRITS

B. IMPRIMÉS

- a. Articles
- b. Brochures

III ÉCRITS DE GROULX CITÉS ET POSTÉRIEURS À JUIN 1906

A. MANUSCRITS

B. IMPRIMÉS

- a. Articles
- b. Brochures et Livres

IV ŒUVRES, DOCUMENTS ET ÉTUDES UTILISÉS ET CITÉS

A. MANUSCRITS

B. INSTRUMENTS DE RECHERCHE, DICTIONNAIRES ET AUTRES

C. IMPRIMÉS

- a. Ouvrages
- b. Périodiques

I

CORRESPONDANCE
(1894-1906)

A. LETTRES DE GROULX¹

A.1 TEXTE DE BASE

a. Manuscrits

1. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx (ACRLG)

1.1 Fonds Lionel-Groulx (FLG)

1.1.1 *Correspondance familiale*

10 lettres à ses parents, 1894, 1897, 1899, 1900 (nos 1, 16, 52, 63, 65, 76, 82, 87, 102 et 112).

2 lettres à sa mère, Salomé Philomène Pilon, 1896, 1900 (nos 9 et 122).

1 lettre à son beau-père, William Guillaume Émond, 1899 (n° 49).

1.1.2 *Correspondance générale*

1 lettre à Alfred Langlois, 1898 (n° 22).

15 lettres à Émile Chartier, 1902-1903 (nos 188, 198, 200, 201, 214, 218, 236, 244, 250, 257, 258, 260, 270, 284 et 301).

14 lettres à Erle G. Bartlett, 1902-1906 (nos 209, 213, 253, 302, 366, 375, 431, 463, 464, 466, 484, 490, 495 et 504).

1 lettre aux membres du Cercle Saint-Charles, 1902 (n° 232).

13 lettres à Philiza Perras, 1904-1905 (nos 333, 334, 338, 341, 344, 364, 368, 372, 376, 390, 427, 436 et 460).

1.1.3 *Action catholique de la jeunesse canadienne-française : Cercle Saint-Charles de Valleyfield : Archives, FLG 05 01.*

7 lettres aux membres du Cercle Saint-Charles, 1902-1903, vol. I : 10-18, 24-27, 28-29, 36-38, 67-68, 141-142 (nos 219, 251, 255, 259, 266, 309 et 320). Les lettres nos 219 et 251 sont des copies de Erle G. Bartlett, avec la signature olographe de Lionel Groulx.

1 lettre à Lewis Gardiner et Louis Turgeon, 1903, vol. I : 47-55 (n° 263).

1 lettre à Joseph-Ulric Bégin, rédacteur de *La Croix*, 1903, vol. I : 71-74 (n° 265).

1 lettre à Marie-Joseph Adam-Phaneuf, 1903, vol. I : 69-70 (n° 267).

2 lettres à Émile Lambert, 1903-1904, vol. I : 94-100 et 150-153 (nos 274 et 331).

1 lettre à Avila-Pierre Sabourin, [1903], vol. I : 134-137 (n° 315).

1 lettre à Ernest Labelle, 1903, vol. I : 146-148 (n° 322).

1. Toutes les lettres de Lionel Groulx sont olographes, sauf indication contraire. - Des photocopies de toutes les lettres et documents cités des archives autres que les ACRLG, sont conservées au CRLG.

Correspondance I

- 1 lettre à Joseph-Noël Fauteux, 1904, vol. I : 157-163 (n° 335).
- 1 lettre à Henri Bernard, 1904, vol. I : 168-170 (n° 342).
- 1 lettre à Omer Héroux, rédacteur de *La Vérité*, 1905, vol. II : 25-26 (n° 396).
- 1.1.4 [Académies et Action catholique : notes diverses et brouillons d'articles], [ca 1903-1906] : 39-40, 90, 92-93. FLG 06 05.
- 1 lettre (extrait) à Erle G. Bartlett, 1904 (n° 359).
- 1 lettre (extrait) à Émile Saint-Onge, 1905 (n° 443).
- 1.1.5 *Art-Notes* [suivi de « Une croisade d'adolescents » : ébauche], [1903ss] : 53. FLG 01 40.
- 1 lettre (extrait) à Jean-Marie Phaneuf, 1903 (n° 319).
- 1.1.6 *Journal*, FLG 03 01, 03 03, 03 04, 03 05.
- 1 lettre à Wilfrid Sainte-Marie, 1896, vol. I : 153, *Journal* : 245 (n° 8).
- 1 lettre à Salomé Philomène Pilon, 1896, vol. I : 170-172, *Journal* : 255-256 (n° 9).
- 3 lettres à Daniel Plouffe, 1898, 1900, 1901, vol. III : 82-87, *Journal* : 391-392 (n° 25) ; vol. IV : 108-111, *Journal* : 570-571 (n° 117) ; vol. V : 46-48, *Journal* : 637-638 (n° 135).
- 3 lettres à Alfred Langlois, 1898, 1900, 1902, vol. III : 104-109, *Journal* : 402-405 (n° 32) ; vol. IV : 116-125, *Journal* : 574-580 (n° 120) ; vol. V : 181-184, *Journal* : 749-752 (n° 194).
- 1 lettre à Albéric Sigouin, 1900, vol. IV : 141-143, *Journal* : 593-594 (n° 123).
- 4 lettres à Erle G. Bartlett, 1901, 1902, vol. V : 49, 61-63, 179, *Journal* : 638-639, 649-651, 747-748 (nos 139, 147, 191, 192).
- 1 lettre à Sylvio Corbeil, 1901, vol. V : 82-85, *Journal* : 666-668 (n° 161).
- 1 lettre à Émile Léger, 1902, vol. V : 103-104, *Journal* : 684-685 (n° 169).
- 1 lettre à Jules-Paul Tardivel, rédacteur de *La Vérité*, 1902, vol. V : 136-141, *Journal* : 711-715 (n° 182).
- 1 lettre à Émile Lambert, 1902, vol. V : 195-200, *Journal* : 762-767 (n° 206).
- 1.2 Fonds Émile-Léger
- 38 lettres à Émile Léger, 1901-1906 (nos 145, 163, 185, 193, 195, 204, 205, 212, 217, 224, 229, 231, 237, 241, 252, 271, 278, 285, 288, 300, 308, 349, 365, 374, 425, 428, 437, 447, 465, 469, 472, 477, 482, 489, 501, 506, 514, 522).
2. Archives de la Chancellerie du diocèse de Valleyfield (ACDV)
- 2.1 Dossier Lionel-Groulx, D 276
- 7 lettres à Médard Énard, 1899-1902 (nos 64, 89, 92, 184, 223, 227 et 245).
- 3 lettres à Joseph Laframboise, 1903-1905 (nos 289, 348 et 392).
- 3 lettres à Avila-Pierre Sabourin, 1902-1905 (nos 215, 417 et 478).
- 2 lettres à Joseph-Charles Allard, 1900-1901 (nos 118 et 142).

Bibliographie

- 1 lettre à Joseph-Edmond Aubin, 1903 (n° 286).
3. Archives de la Société de Jésus pour la province du Canada français (ASJCF)
- 3.1 Fonds Léon-Gérin, 5446-1, 2, 3
3 lettres à Léon Gérin, 1906 (n°s 493, 500 et 516).
- 3.2 Fonds Samuel-Bellavance
19 lettres à Samuel Bellavance, 1903-1906 (n°s 307, 310, 311, 312, 314, 316, 321, 329, 332, 343, 347, 351, 354, 357, 412, 468, 471, 503 et 513).
4. Archives du Séminaire de Québec (ASQ)
- 4.1 Fonds Université Laval, 65/103
1 lettre à Joseph-Clovis Kemner-Laflamme, 1905 (n° 407).
5. Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe (ASSH)
- 5.1 Fonds Émile-Chartier
10 lettres à Émile Chartier, 1903-1906 (n°s 304, 317, 378, 385, 408, 440, 467, 476, 486 et 519).
6. Archives nationales du Québec à Chicoutimi (ANQ-C)
- 6.1 Fonds Action catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC)
1 lettre à Albert Benoit, 1903 (n° 306).
1 lettre à Antonio Perrault, 1905 (n° 415).
7. Archives nationales du Québec à Montréal (ANQ-M)
- 7.1 Fonds Séminaire de Sainte-Thérèse (SST)²
1 « Lettre à ma sœur – Impression de retraite », 1895, dans [*Cahier d'honneur de Belles-Lettres*], (1882-1896), à Flore Émond ?, 1895 : 679-680. 06-P107, #81, t. 6 (n° 3).
1 lettre à Herménégilde Cousineau, 1899, 06-P107, #1 (n° 72).
- b. Imprimés**
- 1 lettre imprimée : invitation à assister à l'ordination sacerdotale de Lionel Groulx et à sa première grand-messe, 18 juin 1903, 1 in-folio, 16 cm x 13 cm, ACRLG, FLG (n° 280).
- 1 lettre (extrait) à Antonio Perrault, 1905, dans Armand Dugas, « La vie de l'Association. Chronique », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 10 (juin 1905) : 220-221 (n° 403).

2. La cote et les références concernant ce fonds sont celles du premier classement terminé en 1978. On procède actuellement à un nouveau classement.

A.2 TEXTES PARALLÈLES

a. Manuscrits

1. Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx (ACRLG)

1.1 Fonds Lionel Groulx (FLG)

1.1.1 [*Académies et Action catholique : notes diverses et brouillons d'articles*], [ca 1903-1906], FLG 06 05.

1 lettre (extrait) à Philiza Perras, 1904 : 89 et 88 (n° 244).

1 lettre (extrait) à Erle G. Bartlett, 1905 : 73-74 (n° 431).

1.1.2 *Action catholique de la jeunesse canadienne-française : Cercle Saint-Charles de Valleyfield : Archives*, 1902-1904, vol. I, FLG 05 01.

1 lettre (copie de Erle G. Bartlett) aux membres du Cercle Saint-Charles, 1902 : 19-21 (n° 232). Signature olographe.

1 lettre à Albert Benoit, 1903 : 112-118 (n° 306).

2 lettres à Samuel Bellavance, 1903, 1904 : 122-126 et 170-172 (nos 307 et 343).

1.1.3 *Art-Notes [suivi de « Une croisade d'adolescents » : ébauche]*, [1903ss], FLG 01 40.

2 lettres (extraits) à Émile Léger, 1902, 1905 : 47 et 75 (nos 224 et 465).

5 lettres (extraits) à Erle G. Bartlett, 1903, 1905, 1906 : 56-57, 73-74, 50 et 64-65 (nos 302, 431, 466, 484 et 504).

1.1.4 *Recueil de morceaux personnels*, [ca 1898]- 3 mai 1899, FLG 04 10.

1 « Lettre à ma sœur », à Flore Émond ?, 1895 : 48-51 (n° 3).

2. Archives nationales du Québec à Montréal (ANQ-M)

2.1 Fonds Séminaire de Sainte-Thérèse (SST)

1 lettre à Alfred Langlois, 1898, *Académicien*, (1895-1900) : 512-515. 06-P107, #97, t. 6 (n° 32).

b. Imprimés

1. *Les Annales térésiennes*

1 lettre à Albéric Sigouin, 1900 : vol. 10, n° 3 (novembre 1900) : 56-57. Rubrique : « Bonnes paroles ». Signature : Lionel Adolphe Groulx, eccl. (n° 123).

2. *La Croix*

1 lettre au rédacteur Joseph-Ulric Bégin, 1903 : vol. 1, n° 4 (26 avril 1903) : 2-3. Titre : « Les Étudiants et la "Croix" ». Signature : Un cercle de jeunes collégiens (n° 265).

3. *La Vérité*

1 lettre au rédacteur, Jules-Paul Tardivel, 1902 : vol. 21, n° 39 (26 avril 1902) : 4-5. Titre : « Congrès de la jeunesse canadienne-française ». Signature : Quatre étudiants, futurs congressistes (n° 182).

1 lettre au rédacteur, Omer Héroux, 1905 : vol. 24, n° 24 (29 avril 1905) : 6. Rubrique : « La sympathie et l'opinion du public ». Sans signature (n° 396).

4. *Une croisade d'adolescents*

1 lettre à Jules-Paul Tardivel, 1902, 1^{re} éd. : 24-29 et 2^e éd. : 43-46 (n° 182).

6 lettres (extraits) à Erle G. Bartlett, 1902-1906, 1^{re} éd. : 49, 202, 203, 213, 69, 256 et 2^e éd. : 68, 193-194, 195, 234, 85-86, 247-248 (nos 209, 302, 375, 431, 484 et 504).

3 lettres (extraits : la 2^e lettre citée presque entièrement) aux membres du Cercle Saint-Charles, 1902, 1903, 1^{re} éd. : 104-105, 150-151, 260 et 2^e éd. : 113-114, 151, 251 (nos 219, 266 et 309).

1 lettre (extrait) à Émile Chartier, 1903, 1^{re} éd. : 229 et 2^e éd. : 206 (n° 258).

1 lettre (extrait) à Lewis Gardiner et Louis Turgeon, 1903, 1^{re} éd. : 229-230 et 2^e éd. : 207 (n° 263).

1 lettre (long extrait) à Joseph-Ulric Bégin, 1903, 1^{re} éd. : 132-133 et 2^e éd. : 133-134 (n° 265).

2 lettres (extraits) à Émile Lambert, 1903-1904, 1^{re} éd. : 46, 40-41 et 2^e éd. : 63-64, 58-59 (nos 274 et 331).

1 lettre (extrait) à Albert Benoit, 1903, 1^{re} éd. : 237-239 et 2^e éd. : 216-218 (n° 306).

1 lettre (extrait) à Samuel Bellavance, 1903, 1^{re} éd. : 260 et 2^e éd. : 251 (n° 307).

1 lettre (extrait) à Avila-Pierre Sabourin, 1903, 1^{re} éd. : 76-77 et 2^e éd. : 205-207 (n° 335).

1 lettre (extraits) à Émile Léger, 1905, 1^{re} éd. : 207, 215 et 2^e éd. : 228, 236 (n° 465).

B. LETTRES À GROULX

Pour une liste détaillée des lettres des correspondant(e)s à Lionel Groulx, voir la *Liste chronologique de la correspondance I* (8 décembre 1894 – ca 19 juin 1906).

Pour un résumé des envois épistolaires entre chaque correspondant(e) et Lionel Groulx, voir les dernières lignes de chacune des *notices biographiques* ; l'on y indique d'abord le nombre total des lettres échangées avec les dates extrêmes de la correspondance, suivis des renseignements équivalents pour la période couverte par le tome I.

II

ÉCRITS DE GROULX JUSQU'À JUIN 1906

A. MANUSCRITS³

Académie Énard : Constitution, 15 août 1901, [16] p. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 04 21.

(Lettre n° 403, n. 6.)

[*Académies et Action catholique : notes diverses et brouillons d'articles*], [ca 1903-1906], [100] p. 21 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 06 05.

(Introd. II, n. 50. Lettres n°s 205, n. 4 ; 314, n. 2 ; 342, n. 3 ; 344, n. 1ss ; 347, n. 4 ; 357, n. 5 ; 359, n. 1 ; 366, n. 6 ; 375, n. 13, 23 ; 390, n. 3 ; 403, n. 6 ; 415, n. 1 ; 416 * ; 419 * ; 420 * ; 421 * ; 422 * ; 423 * ; 424 * ; 425, n. 1 ; 426 * ; 427, n. 1 ; 428, n. 1 ; 429 * ; 430 * ; 431, n. 1, 17 ; 432 * ; 433 * ; 434 * ; 435 * ; 436, n. 1 ; 437, n. 1 ; 438 * ; 439 * ; 440, n. 1 ; 441 * ; 442 * ; 443 * ; 444 * ; 445 * ; 446 * ; 447, n. 1 ; 448 * ; 449 * ; 450 * ; 451 * ; 452 * ; 453 * ; 454 * ; 455 * ; 456 * ; 457 * ; 458 * ; 459 * ; 493, n. 5.)

Action catholique de la jeunesse canadienne-française : Cercle Saint-Charles de Valleyfield : Archives, vol. I [par Lionel Groulx, directeur, par le secrétaire et autres membres], 19 septembre 1902-10 juin 1904, 183 [III] p. 21 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 05 01. Voir IV, A.

(Lettres n°s 195, n. 2, 3 ; 209, n. 25 ; 219, n. 1, 2, 3 ; 232, n. 1 ; 251, n. 1 ; 255, n. 1 ; 257, n. 1, 3, 4 [Statuts de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française] ; 259, n. 1 ; 260, n. 3 ; 263, n. 1, 4 [Statuts de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française (Association de la jeunesse des collèges de la province de Québec)], 8, 13 ; 265, n. 1 ; 266, n. 1, 2, 9 ; 267, n. 1, 3 ; 270, n. 10, 12, 17 ; 274, n. 1 ; 304, n. 9 ; 306, n. 1ss ; 307, n. 1ss ; 309, n. 1, 4 ; 311, n. 1ss ; 315, n. 1, 11 ; 320, n. 1, 2 ; 322, n. 1 ; 331, n. 1, 6 ; 335, n. 1, 2 ; 342, n. 1 ; 343, n. 1, 6, 9 ; 378, n. 16.)

Action catholique de la jeunesse canadienne-française : Cercle Saint-Charles de Valleyfield : Archives, vol. II [Lionel Groulx et divers membres], août 1904 – novembre 1905 et octobre 1911 – septembre 1914, 166 p. 24 cm x 20 cm. ACRLG, FLG 05 02. Voir IV, A.

(Lettres n°s 209, n. 25 ; 378, n. 16 ; 408, n. 20 ; 415, n. 3 ; 467, n. 17.)

Action catholique de la jeunesse canadienne-française : Pour la Patrie et la Religion par la Jeunesse et pour les Jeunes !, 2 août 1902, [4] p. 26 cm x 21 cm. ACRLG, FLG 04 24.

(Lettre n° 209.)

« [L'amitié est une douce chose...] », [février 1897], *Académicien* (1895-1900) : feuillet arraché entre les pages 218-219. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6. – *Journal* : 285 et 902-903.

(Lettres n°s 12 *, n. a ; 22, n. 2. ; 37 *, n. f)

« À mon ami A... », 2 octobre 1897, *Académicien* (1895-1900) : 320. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6. – *Journal* : 286-287 et 903-905.

(Lettre n° 18 *.)

3. Nous nous sommes limités ici aux manuscrits utilisés plus spécifiquement en regard de la correspondance. Pour une liste plus exhaustive des autres manuscrits que nous avons examinés mais non retenus, voir *Journal* : 1021-1032 et Robert Desaulniers, *Catalogue des manuscrits...*, n°s 25, 39, 53-186. – Pour alléger l'index, nous avons fait ici les renvois aux écrits de Groulx.

Bibliographie

« À mon ami Alfred Chamberland », 19 février 1897, [*Journal*, Cahier II] : 43-44. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 02. – *Journal* : *ibid.*
(Lettre n° 12 *, n. a.)

« À Monsieur le Juge A.B. Routhier », 15 juin 1898, [*Journal*, Cahier III] : 78-82. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 03. – *Journal* : 388-390 et 949.
(Lettre n° 26 *)

L'Apôtre des jeunes. Conférences pédagogiques..., 28 juillet 1904 et 7, 10 février 1910, 6 p. et 47 p. 21 cm x 16 cm. ACBR, Fonds Jean-Marie Phaneuf.
(Lettre n° 366, n. 6.)

Après le Collège. Notes [Précédé de pages de cahier d'archives de l'Académie Émaré, 1904-1905] [Lionel Groulx et divers académiciens], décembre 1912-[ca 1914], 63 p. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 10 31.
(Lettre n° 403, n. 6, 7.)

Art-Notes [suivi de « Une croisade d'adolescents » : ébauche] [1903ss], 107 p. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 01 40.
(Lettres n°s 147, n. 5 ; 204, n. 1, 5 ; 209, n. 1, 7ss ; 224, n. 1, 7 ; 302, n. 1ss ; 319, n. 1 ; 320, n. 1, 2 ; 341, n. 6 ; 375, n. 19 ; 431, n. 1 ; 436, n. 1 ; 465, n. 1 ; 466, n. 1, 5 ; 484, n. 1ss ; 490, n. 1ss ; 504, n. 1ss.)

« Les artistes de Dieu », 6 février 1899, *Académicien* (1895-1900) : 575-576. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6. – *Journal* : 394-395 et 950-951.
(Lettres n°s 28 *, n. d ; 145, n. 7.)

[*Brouillons d'articles*], [ca 1904-1906], [178] p. 25 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 06 25.
(Lettres n°s 408, n. 7 ; 489, n. 13 ; 516, n. 3.)

Cahier de notes de lecture, I, 1894-24 juin 1897, 147 p. 23 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 02 16.
(Lettres n°s 3, n. 9 ; 120, n. 5, 20 ; 145, n. 9 ; 191 *, n. 2.)

[*Cahier de notes de lecture*], II, 26 mai 1897-28 avril 1900, 154 p. 23 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 02 17.
(Lettres n°s 117, n. 3 ; 120, n. 20 ; 372, n. 6.)

[*Cahier de notes de lecture*], III, 25 avril [1900]-[1901ss], 168 p. 23 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 02 18.
(Introd. II, n. 66. Lettres n°s 26 *, n. c ; 120, n. 22, 25, 26 ; 135, n. 5 ; 338, n. 3.)

[*Cahier de notes de littérature*], 9 janvier 1903, 201 p. 21 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 06 16.
(Lettres n°s 26 *, n. c ; 147, n. 5 ; 191, n. 2 ; 250, n. 3 ; 252, n. 3.)

« Causons un peu. À Mr l'académicien P. E. Rochon », 22 juin 1897, *Académicien* (1895-1900) : 296-299. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6.
(Lettre n° 13 *)

« [Le chant d'un petit colon] » – « Mon foyer » [poème], 8 novembre 1896, *Académicien* (1895-1900) : 173. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6. – *Journal* : 201 et 871-874.
(Lettre n° 163, n. 4, 6.)

« [Le chant d'un petit colon] » – « Mon foyer », « Vers français. Le chant d'un petit colon – Mon foyer. À une fleur de lilas. Mai » [poèmes], 5 juin 1896, [*Cahier d'honneur de Belles-Lettres*] (1882-1896). ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #81, t. 6. – *Journal* : *ibid.*
(Lettre n° 163, n. 6.)

« [Le chant d'un petit colon – Mon foyer] » [poème, dernier quatrain], 1^{er} mai 1898, [Journal. Cahier III] : 60. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 03. – *Journal* : *ibid.*

(Lettre n° 163, n. 3.)

« Chant national des *Greens* », 30 avril 1899, [Journal. Cahier IV] : 7-10. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 03 04. – *Journal* : 522-524 et 437.

(Lettre n° 65, n. 3.)

« Charles Martel et Poitiers », 18 octobre 1896, *Cahier d'honneur de Rhétorique*, II : 528-531. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #84, t. 18. – *Journal* : 246-248 et 885-887.

(Lettre n° 17 *, n. c.)

[*Compositions françaises pour la classe de rhétorique*], 1905, 1909-1913, 267 p. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 08 02.

(Lettres n°s 427, n. 3 ; 460, n. 3 ; 467, n. 10.)

« Les difficultés : [notes sur la vie et l'action catholique et sociale] », [ca 1905-1906]. 2 f. 20 cm x 15 cm, 26 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 08 01.

(Lettre n° 302, n. 14.)

« Discours de réception », [ca 4 novembre 1896], [*Académie Saint-Charles : Cahier des archives*] (1885-1911) : 414-415. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #89, t. 17. – *Journal* : 253-254 et 890-891.

(Lettre n° 8, n. 6.)

« [Discours du président lors de la séance du 9 novembre 1898] », [*Académie Saint-Charles. Cahier des archives*] (1885-1911) : 480-489. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #89, t. 17.

(Lettre n° 33 *, n. a.)

« [Discours du président de l'Académie Saint-Charles lors de la Séance académique et musicale du 8 novembre 1898 au Séminaire de Sainte-Thérèse] », [ca 8 novembre 1898]. 8 p. 34 cm x 21 cm. ACRLG, FLG 04 13.

(Lettre n° 33 *, n. a.)

[*Dissertations et poèmes*], Rhétorique, 1896-1897, 114 p. Incomplet. 21 cm x 17 cm, ACRLG, FLG 04 01.

(Lettre n° 10. Annexe.)

« L'éducation de la volonté en vue du devoir social » : conférence donnée à l'Académie Émard, le 22 février 1906, 20 f. 25 cm x 20 cm. ACRLG, FLG 09 01.

(Lettre n° 506, n. 8.)

« L'éducation de la volonté en vue du devoir social », *Conférences de l'Académie Émard, 1905-1906*, 25 février 1906, [20] p. dact. 26 cm x 20 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

(Lettres n°s 473, n. 2 ; 476, n. 8 ; 506, n. 8.)

« [L'espoir sur la tombe] », 14 février [1898], [Journal. Cahier III] : 40-43. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 03. – *Journal* : 369-371 et 939-942.

(Lettre n° 227, n. 6.)

« L'espoir sur la tombe », 15 février 1898, *Académicien* (1895-1900) : 455-457. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6. – *Journal* : *ibid.*

(Lettre n° 227, n. 6.)

Étude sur Henri Perreye [discours prononcé devant l'Académie du Grand Séminaire de Montréal], automne 1902, 40 f. 21 cm x 13 cm. ACRLG, FLG,

Bibliographie

04 25. Un calepin de notes ([Calepin de notes et de brouillons]), contenant une autre version du texte, accompagne le document.
(Lettre n° 241, n. 3.)

[*Étude sur Pascal donnée à l'Académie Émard*], octobre 1905, v-vi-iv f. 20 cm x 13 cm. ACRLG, FLG 08 18.
(Lettre n° 484, n. 20.)

« Fleur d'amitié », 9 mai 1901, [*Journal-Souvenir*. Cahier V] : 41-42. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 03 05. – *Journal* : 633. Voir « À mon ami A... ».
(Lettre n° 12 *.)

Histoire de la littérature française, I : [notes de cours], 3 février 1905, 27 p. [24 f.]. 23 cm x 19 cm. ACRLG, FLG 08 06.
(Lettres n°s 32, n. 9 ; 252, n. 3.)

Histoire du Canada : [manuel] ; [suivi de] Abrégé d'histoire de la littérature canadienne, 18 septembre 1905-1906 [et ajouts ultérieurs]. 3 vol. [140, 142, 146 p.]. 23 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 08 14-16.
(Lettres n°s 403, n. 4 ; 467, n. 2 ; 516, n. 3.)

« L'Immaculée Conception » [sermon], [ca décembre] 1905, 22 f. 22 cm x 13 cm. ACRLG, FLG 08 19.
(Lettre n° 472, n. 4.)

« L'intellectualisme et les C[anadiens] français », [*Académies et Action catholique : notes diverses et brouillons d'articles*], [ca 1903-1906] : 50. 21 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 06 05.
(Lettre n° 493, n. 5)

Joseph de Maistre. L'homme. Les dons de l'écrivain : [conférence prononcée à l'Académie Émard], 2 novembre 1904. 10 f. 20 cm x 13 cm. ACRLG, FLG 07 12.
(Lettre n° 120, n. 20.)

[*Journal*. Cahier I], 16 décembre 1895 – 19 novembre 1896, [2]-176 p. 20 cm x 16 cm ; [*Journal*. Cahier II], 24 novembre 1896 – 24 septembre 1897, [II] – 150 p. 20 cm x 16 cm ; [*Journal*. Cahier III], 26 septembre 1897 – 10 octobre 1899, [II] – 154 p. 20 cm x 16 cm ; [*Journal*. Cahier IV], 18 avril 1899 – 15 novembre 1900, [I]-144 p. 21 cm x 17 cm ; *Journal-Souvenir* [Cahier V], 22 novembre 1900 – 24 décembre 1904, [III]-221 p., 8 feuillets arrachés non paginés. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 03 05 ; 29 *Journal*. Cahier VI] : *Notes et souvenirs de mon voyage en Europe*, 12 octobre 1906 [ca 25 novembre 1911, 63 p. 26 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 03 01-03 06. – Édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron, *Journal 1895-1911*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, 2 vol.

(Introd. I : *passim* ; II, n. 2, 9, 23, 59 ; III, n. 12, 13. Lettres n°s 1, n. 2, 3 ; 2 * ; 3, n. 4, 9, 10, 11 ; 4 *, n. 1, 2 ; 5 * ; 6 *, n. 1, 2 ; 7 * ; 8, n. 1, 6 ; 9, n. 1, 2 ; 10 * ; 11 * ; 12 * ; 13 * ; 14 * ; 16, n. 4ss ; 17 * ; 18 * ; 20 *, n. b ; 22, n. 2ss ; 23 *, n. 1, 4 ; 25, n. 1, 3 ; 26 * ; 27 *, n. a ; 28 * ; 29 * ; 32, n. 1ss ; 33 * ; 34 *, n. e, f ; 36 *, n. a ; 37 *, n. d, e ; 39 *, n. a ; 44 *, n. a ; 47 *, n. a ; 49, n. 4, 5 ; 52, n. 2ss ; 54 *, n. c ; 59 * ; 63, n. 4ss ; 64, n. 3 ; 65, n. 3ss ; 68 *, n. a ; 72, n. 2 ; 74 * ; 76, n. 2 ; 82, n. 2ss ; 86 * ; 87, n. 8ss ; 90 *, n. a ; 92, n. 2, 3 ; 97 *, n. a, b ; 100 *, n. a ; 102, n. 4 ; 103 * ; 105 *, n. a ; 108 *, n. a ; 109 *, n. a ; 111 *, n. a ; 112, n. 4 ; 117, n. 1 ; 120, n. 1ss ; n 121 *, n. a ; 122, n. 1ss ; 123, n. 1, 10 ; 125 *, n. c ; 126 *, n. a, b ; 129 *, n. a, c ; 133 *, n. b ; 135, n. 1ss ; 139 ; 143, n. 3 ; 145, n. 1ss ; 146 *, n. b ; 147, n. 1ss ; 154 *, n. a ; 159 *, n. b ; 161, n. 1, 5ss ; 163, n. 2ss ; 168 * ; 169, n. 1ss ; 171 *, n. 1, 2 ; 172 *, n. 1 ; 182, n. 1ss ; 184, n. 7, 16,

18, 19; 185, n. 3, 5; 186 *, n. a; 188, n. 1ss; 190 *, 191, n. 1ss; 192; 193, n. 1; 194, n. 1; 195, n. 1ss; 197 *; 198, n. 4, 10ss; 200, n. 2, 8, 12, 21; 201, n. 3, 7, 18; 204, n. 5, 11, 13; 205, n. 5; 206, n. 1; 209, n. 1, 3, 18, 23; 212, n. 8, 9; 227, n. 6, 10; 236, n. 6; 237, n. 5; 259, n. 1ss; 265, n. 8, 14; 279 *, n. a; 284A, n. 3; 302, n. 9; 304, n. 10; 311, n. 12, 13; 330, n. 5; 334, n. 6; 338, n. 4; 341, n. 3; 372, n. 2; 375, n. 11; 379 *; 387 *, n. a; 392, n. 5; 466, n. 4; 475 *, n. a; 484, n. 11; 504, n. 2; 513, n. 3.)

Manuscrit du [cours de rhétorique donné par le] Révérend S. Corbeil, ptre [et] professeur, 4 septembre 1896-6 mars 1897, 157 p. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 04 06. (Lettre n° 191, n. 2.)

Méditations [Saint-Jean et l'Évangile des jeunes], [ca 1905], [44] p. 24 cm x 19 cm. ACRLG, FLG 07 21.

(Lettres n°s 26 *, n. c; 480 *, n. a.)

« Messieurs les Académiciens », [ca septembre-octobre 1898], *Académicien* (1895-1900) : 507-509. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97. — *Journal* : 399-401 et 951-952.

(Lettre n° 8, n. 6.)

« La Moelle des Lions », [poème], 24 décembre 1904, [*Journal*. Cahier V] : 218-221. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 03 05. — *Journal* : 785-788 et 498-502.

(Lettres n°s 209, n. 18; 338, n. 4; 387 *, n. a; 504, n. 2.)

« [Mon foyer : extrait] » [poème], 27 avril 1897, [*Journal*. Cahier II] : 68. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 02. Voir aussi « Le chant d'un petit colon ».

(Lettre n° 163, n. 3.)

« Monseigneur Lafèche », [ca septembre-octobre 1898], *Académicien* (1895-1900) : 391-395. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97. — *Journal* : 338-340 et 924-927.

(Lettre n° 28 *, n. a.)

« Nécessité de la philosophie », (3 mai 1899), *Recueil de morceaux personnels* : 52-66. ACRLG, FLG 04 10.

(Lettre n° 137 *.)

Notes sur l'histoire de littératures étrangères, [ca 1903-1906], 51 p. 21 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 06 04.

(Lettre n° 129 *, n. c.)

[« La nuit qui nous couvrait... » : à l'occasion de l'entrée dans la société Ducharme du confrère Alfred] [poème], 15 février 1896, [*Journal*. Cahier I] : 47.

20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 01. — *Journal* : 164.

(Lettre n° 163, n. 3.)

« Où sont les vacances ? », 22 septembre 1898, *Académicien* (1895-1900) : 312-314. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6; 3 septembre 1897, [*Journal*. Cahier II] : 132-135. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 02. — *Journal* : 336-338 et 919-924.

(Lettres n°s 17 *, n. a, b; 37 *, n. d; 105 *, n. a.)

« Le prestige de l'intelligence », 25 mai 1899, *Académicien* (1885-1900) : 623-626. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6. — *Journal* : 524-527 et 437-438.

(Lettre n° 65, n. 3.)

« Les principes qui dirigeront ma vie », 15 septembre 1898, [3] p. sur 1 in-folio, 20 cm x 13 cm. ACRLG, FLG 04 12. Voir « La Religion et la Patrie... ».

(Lettres n°s 52, n. 4; 209, n. 23.)

« Rapport des travaux académiques pour l'année 98-99 », [mai-juin 1899], [*Académie Saint-Charles. Cahier des archives*] (1885-1911) : 498-509. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #89, t. 17.

(Lettre n° 65, n. 3.)

« Rapport du groupe du Collège St-Thomas d'Aquin de Valleyfield », 20 juin 1904, 1 f. 25 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 07 05.

(Lettre n° 357, n. 8.)

« La Religion et la Patrie, tels seront les deux amours constants de ma vie », 13 septembre 1897, [*Journal. Cahier II*] (24 novembre 1896-24 septembre 1897) : 140-142. ACRLG, FLG 03 02. – *Journal* : 341-342 et 927-929.

(Lettre n° 52, n. 4.)

« Rétractation », 5 juin 1897, *Académicien* (1895-1900) : 285-286. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6. – *Journal* : 309 et 910-911.

(Lettre n° 13 *.)

« Retraite au Grand Séminaire de Montréal » : [réflexions de retraite], 30 août 1904-2 septembre 1904, 9 f. 25 cm x 20 cm. ACRLG, FLG 07 07.

(Lettre n° 376, n. 2.)

[*Sermon à l'occasion de la première messe d'un nouvel ordonné dans sa paroisse natale : Être prêtre selon le cœur de Dieu*], [s.d.], 24 [1] f. 20 cm x 13 cm. ACRLG, FLG 01 26.

(Lettre n° 304, n. 10.)

[*Sermon de Pâques*], 15 avril 1906, 5 f. 20 cm x 13 cm. ACRLG, FLG 09 02.

(Lettre n° 489, n. 13.)

« Sermon pour la bénédiction de la cloche du monastère des Clarisses à Bellerive », 7 mai 1905, 10 f. 20 cm x 13 cm. ACRLG, FLG 08 13. – Voir B, a :

« La cloche et le moine ».

(Lettre n° 408, n. 7.)

« Sermon pour la première messe d'un jeune prêtre », [s.d., avant 1915], [4] p. sur 2 f. 25 cm x 20 cm. ACRLG, FLG 02 08.

(Lettre n° 304, n. 10.)

« Silhouette académique. Alfred Langlois, président », [ca mai 1899], *Recueil de morceaux personnels* : 68-73. ACRLG, FLG 04 10.

(Lettre n° 22, n. 2.)

« [Silhouette académique. M. Alfred Langlois, président] », [ca janvier 1898], [*Brouillons de morceaux personnels et travaux de latin*] : 22-25, 25-27, 28-31.

ACRLG, FLG 04 02.

(Lettre n° 22, n. 2.)

« Silhouette académique. Monsieur Alfred Langlois, président », 27 janvier 1898, *Académicien* (1895-1900) : 408-412. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6.

(Lettre n° 22, n. 2.)

« Silhouette académique. Mr. Josaphat Isabelle », 29 janvier 1899. *Académicien* (1895-1900) : 420-423. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6.

(Lettre n° 20 *, n. b, c.)

Scriptura Sacra et autres sujets, [ca octobre-décembre 1902, 1905], [133] p. 25 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 05 05.

(Lettre n° 241, n. 2.)

« La Sœur de charité » [poème], 27 mars 1896, [Journal. Cahier I] : 64-66. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 01. – *Journal* : 178-179.

(Lettre n° 163, n. 3.)

Statuts de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française (Association de la jeunesse des collèges de la province de Québec) (voir *Action catholique de la jeunesse canadienne-française : Cercle Saint-Charles de Valleyfield : Archives*, vol. I et *Action catholique de la jeunesse canadienne-française : Pour la Patrie et la Religion par la Jeunesse et pour les jeunes !*).

Theologia moralis : De justiciâ. Dogma. Jus canonice, 1^{er} octobre 1902-25 novembre 1902, 235 p. 25 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 05 06.

(Lettre n° 241, n. 2.)

[*Théologie dogmatique*], 18 novembre 1902-31 décembre 1902, [1903-1904], 82 p. 25 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 05 07.

(Lettre n° 241, n. 2.)

[*Théologie morale*], 25 novembre 1902-30 décembre 1902, [1903-1904], [III]-48 p. 25 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 05 08.

(Lettre n° 241, n. 2.)

« Le Travail » [conférence], 12 mars 1904, 34 f. 20 cm x 13 cm. ACRLG, FLG 07 02.

(Lettres n°s 263, n. 17 ; 317, n. 2 ; 331, n. 10 ; 335, n. 15 ; 341, n. 2ss.)

« [Le Travail et la jeunesse canadienne : notes] », [20 mars 1904], [2] f. 20 cm x 13 cm et 20 cm x 12 cm. ACRLG, FLG 07 03.

(Lettre n° 341, n. 2.)

« Trop sérieux, Monsieur ! » « À Monsieur l'Académicien P.E. Rochon », 8 juin 1897, *Académicien* (1895-1900) : 288-291. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6.

(Lettre n° 13 *.)

« Une campagne politique en 1891 », 13 novembre [1900], [Journal. Cahier IV] : 130-140. 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 03 04. – *Journal* : 584-593 et 448-462. Voir « Comment j'ai quitté la politique », *Les Rapallages*.

(Lettre n° 63, n. 17.)

« Une déconfiture », 5 juin 1897, *Académicien* (1895-1900) : 284-285. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6. – *Journal* : 308-309 et 909-910.

(Lettre n° 13 *.)

« Une tombe » [poème], 7 février 1897, [Journal. Cahier III] : 40. 20 cm x 16 cm. ACRLG, FLG 03 02. – *Journal* : 284.

(Lettre n° 212, n. 8.)

B. IMPRIMÉS

a. Articles

« L'action immédiate », *La Vérité*, Québec, vol. 25, n° 38 (31 mars 1906) : 299. Signature : L.A. G.

(Lettre n° 516, n. 3.)

« Angleterre ou Russie ? », *Le Salaberry* de Valleyfield, vol. 1, n° 37 (19 juillet 1900) : 5. Signature : Léo.

(Lettres n°s 74 * ; 120, n. 18.)

- « La cloche et le moine », *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, vol. 4, n° 6 (juin 1905) : 166-168.
(Lettre n° 408, n. 7.)
- « Ce congrès des jeunes », *La Croix* de Montréal, vol. 1, n° 9 (31 mai 1903) : 2. Signature : Un Jeune. — *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. : 234-236 et 2^e éd. : 213-215.
(Lettre n° 254 *, n. a.)
- « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *La Vérité*, Québec, vol. 21, n° 39 (26 avril 1902) : 4-5. Signature : Quatre étudiants futurs congressistes. Voir aussi I, A.2, b.
(Introd. II, n. 82. Lettres n°s 182, n. 1, 3, 18 ; 188, n. 1, 7 ; 195, n. 2 ; 198, n. 14 ; 213, n. 11 ; 265, n. 14.)
- « Le Credo du jeune homme apôtre », *La Croix* de Montréal, vol. 2, n° 12 (19 juin 1904) : 2. Sans signature, présenté par I.R. [Isidore Robert].
(Lettre n° 312, n. 6.)
- « Deuil au Séminaire de Ste-Thérèse », *Le Salaberry* de Valleyfield, vol. 1, n° 32 (14 juin 1900) : 1. Sans signature.
(Lettres n°s 32, n. 14 ; 111 *, n. a.)
- « Le dogme et la pensée catholique au XIX^e siècle », *Revue ecclésiastique* de Valleyfield, vol. 7, n°s 5-6 (mars 1900) : 146-151. Sans signature.
(Lettres n°s 97 *, n. a ; 120, n. 20.)
- « Le Drapeau national au Collège de Valleyfield », *La Croix* de Montréal, vol. 1, n° 5 (3 mai 1903) : 2. Sans signature.
(Lettres n°s 254 *, n. a ; 257, n. 53 ; 266, n. 2 ; 268 *, n. b ; 271, n. 1 ; 329, n. 2.)
- « L'éducation de la volonté », *Le Semeur*, Montréal, vol. 2, n° 9 (mai 1906) : 175-182. Signature : L.A. Groulx, prêtre.
(Lettres n°s 489, n. 14 ; 506, n. 8 ; 510 * ; 512 * ; 513, n. 4, 5 ; 516, n. 3.)
- « L'Éducation présente », *Revue ecclésiastique* de Valleyfield, vol. 14, n° 8 (15 octobre 1903) : 229-237. Signature : L.A. G.
(Lettres n°s 305 *, n. b ; 311, n. 11 ; 516, n. 3.)
- « L'énergie nationale », *La Vérité*, Québec, vol. 25, n° 37 (24 mars 1906) : 292-293. Signature : L.A. Groulx, prêtre.
(Introd. II, n. 100, 115, 116. Lettres n°s 489, n. 14 ; 497 * ; 506, n. 8.)
- « En Chine. Les causes de la crise. Les aboiements des sectaires », *Le Salaberry* de Valleyfield, vol. 1, n° 39 (2 août 1900) : 4. Signature : Léo.
(Lettres n°s 74 * ; 120, n. 18.)
- « Les Étudiants et la "Croix" », *La Croix* de Montréal, vol. 1 n° 4 (26 avril 1903) : 2-3. Signature : Un cercle de jeunes collégiens.
(Introd. II, n. 104. Lettres n°s 254 *, n. a ; 265, n. 1ss ; 312, n. 3.)
- « L'Évangile des jeunes », *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, vol. 4, n° 12 (décembre 1905) : 372-375 ; vol. 5, n° 1 (janvier 1906) : 25-27 ; vol. 5, n° 2 (février 1906) : 47-50.
(Lettres n°s 480 *, n. a ; 516, n. 3.)
- « Héros ou fantoche ? », *La Croix* de Montréal, vol. 1, n° 40 (3 janvier 1904) : 2. Signature : L. Adolphe.
(Lettres n°s 317, n. 2 ; 329, n. 5 ; 332, n. 5.)

« [Lettre de félicitations aux directeurs des *Annales térésiennes* à l'occasion de la réapparition du mensuel] », *Les Annales térésiennes*, vol. 10, n° 3 (novembre 1900) : 56-57. Signature : Lionel Adolphe Groulx, eccl. Sous la rubrique « Bonnes paroles ». Voir I, A.2, b.
(Lettre n° 123, n. 1ss.)

« La nécessité de la formation sociale », *Le Semeur*, Montréal, vol. 2, n° 6 (février 1906) : 109-114. Signature : L'abbé L.A. Groulx.
(Lettres n°s 473, n. 1, 2, 3 ; 476, n. 8 ; 498 *.)

« Le parler canadien », *Album universel*, Montréal, vol. 22, n° 1147 (17 avril 1906) : 1548 ; vol. 23, n° 1149 (5 mai 1906) : 1 ; n° 1150 (12 mai 1906) : 44 ; n° 1151 (19 mai 1906) : 72 ; n° 1152 (26 mai 1906) : 99 ; n° 1153 (2 juin 1906) : 131 ; n° 1154 (9 juin 1906) : 163 ; n° 1155 (16 juin 1906) : 200 ; n° 1156 (23 juin 1906) : 227 ; n° 1157 (30 juin 1906) : 264 ; n° 1159 (14 juillet 1906) : 323 ; n° 1160 (21 juillet 1906) : 360 ; n° 1161 (28 juillet 1906) : 395-396. Signature : Lionel Montal.
(Lettres n°s 486, n. 4, 10 ; 494 *, n. a ; 502 * ; 516, n. 3 ; 519, n. 8, 10.)

« Le parler canadien. La prose de nos journalistes. (De l'*Album Universel* [16 juin 1906]) », *Le Nationaliste*, vol. 3, n° 17 (24 juin 1906) : 2. Signature : Lionel Montal.

(Lettre n° 494 *, n. a.)

« Paysage d'hiver et paysage d'âme » (À un jeune homme, assailli par l'esprit de ténèbres) [poème], 1905, dans Sylvio Corbeil, *La Prosodie française à l'usage de l'amateur des beaux vers* [supplément aux *Annales térésiennes*], avril 1943 : 16-17. — *Journal* : 761-762, 841 et 489-491.

(Lettre n° 475 *, n. a.)

« La préparation au rôle social », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, vol. 52, n° 161 (7 juin 1905) : 1 ; n° 162 (10 juin 1905) : 2 ; n° 163 (14 juin 1905) : 1.
(Lettres n°s 413 *, n. a ; 440, n. 17.)

« La préparation au rôle social », *Revue ecclésiastique* de Valleyfield, vol. 17, n° 8 (15 avril 1905) : 236-250 ; n° 9 (1^{er} mai 1905) : 267-278. Signature : L.A. Groulx, ptre.

(Introd. II, n. 46, 88. Lettres n°s 311, n. 11 ; 357, n. 3 ; 388 * ; 392, n. 7 ; 401 * ; 440, n. 8.)

« La préparation au rôle social », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 10 (juin 1905) : 210-219 ; vol. 2, n° 3 (novembre 1905) : 52-59.
(Lettres n°s 392, n. 7 ; 403, n. 1, 2 ; 440, n. 8.)

« La sympathie et l'opinion du public. Lettre au Rédacteur de *La Vérité*, à l'occasion de la mort de M. J.-P. Tardivel », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 24 (29 avril 1905) : 6. Sans signature. Voir I, A.2, b.
(Lettre n° 396, n. 1.)

« Le travail » [poème], *La Croix* de Montréal, vol. 1, n° 37 (13 décembre 1903) : 2. Signature : L.G.
(Lettres n°s 163, n. 2 ; 311, n. 12, 13 ; 312, n. 7.)

« Le Vatican et l'assassinat d'Humbert », *Le Salaberry* de Valleyfield, vol. 1, n° 41 (16 août 1900) : 5. Signature : Léo.
(Lettres n°s 74 * ; 120, n. 18.)

« La vie catholique », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 6 (février 1905) : 121-126. Signature : L. Adolphe.
(Introd. II, n. 84. Lettres n°s 366, n. 8 ; 375, n. 24 ; 383 * ; 385, n. 13 ; 386 *.)

« Une âme de moine », *Revue ecclésiastique de Valleyfield*, vol. 15, n° 3 (1^{er} février 1904) : 76-83 ; n° 10 (15 mai 1904) : 293-304 ; vol. 17, n° 4 (15 février 1905) : 116-121 ; n° 6 (15 mars 1905) : 175-185. Signature : L.A. G. (Introd. II, n. 102, 107, 108, 109, 110, 111. Lettres n^{os} 311, n. 11 ; 392, n. 2 ; 393 *.)

« Un mouvement catholique et national », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 38 (20 décembre 1903) : 2. Signature : L. Adolphe. — *Une croisade d'adolescents*, 1^{re} éd. : 242-243 et 2^e éd. : 220-221 (extrait). (Introd. II, n. 83, 127. Lettres n^{os} 219, n. 19 ; 312, n. 7 ; 318 *, n. a ; 331, n. 10 ; 332, n. 5.)

b. Brochures

Le Credo du jeune homme apôtre, Montréal, Imprimerie du Messager, juin 1904, 4 p. 13 cm x 7 cm. 2 versions :

1) *Le jeune homme apôtre* [avec effigie de] *L'idéal divin* [reproduction du Jésus adolescent de Hoffmann] (p. 1) ; [extraits de l']Évangile selon S. Luc, Chap. II (p. 2) ; *Le Credo du jeune homme apôtre* [de Lionel Groulx] (p. 3-4).

2) *Le jeune homme apôtre* [avec effigie de] *Montalembert, adolescent* [reproduction de celle apparaissant dans le 1^{er} volume du *Montalembert* de E. Lecanuet] (p. 1) ; Extraits des *Lettres à un ami de collège* (p. 2) ; *Le Credo du jeune homme apôtre* [de Lionel Groulx] (p. 3-4). (Lettres n^{os} 312, n. 6 ; 355 * ; 357, n. 2 ; 382 *, n. 1.)

L'Éducation de la volonté en vue du devoir social [conférence donnée à l'Académie Énard, le 22 février 1906, préface d'Antonio Perrault], Montréal, [s. édit.], 1906, 24 p. Signature : L.A. Groulx. (Lettres n^{os} 357, n. 3 ; 489, n. 14 ; 506, n. 8 ; 516, n. 3 ; 517 * ; 519, n. 19 ; 523 *.)

III

ÉCRITS DE GROULX CITÉS ET POSTÉRIEURS À JUIN 1906

A. MANUSCRITS

Action catholique de la jeunesse canadienne-française : [*Cercle Saint-Charles de Valleyfield*] : *Archives*, vol. III [Lionel Groulx et divers membres], 10 septembre 1914-janvier 1916. 98 p. 23 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 05 03-04. (Lettre n° 209, n. 25.)

Canevas d'études : [recueil de projets de conférences, d'articles et autres publications], [1908-ca 1915], 179 p. 20 cm x 15 cm. ACRLG, FLG 09 14. (Lettre n° 502 *, n. b.)

[*Explications et compositions françaises pour la classe de rhétorique*], [ca 1909-1915], 106 p. 19 cm x 15 cm. ACRLG, FLG 09 19. (Lettre n° 191, n. 2.)

Note pour la retraite de fin d'études des élèves de philosophie 1911-1912, 3 au 7 avril 1912, 12 avril 1912 [et ajouts postérieurs], 75 f. [i.e. 137 p.], 21 cm x 17 cm. ACRLG, FLG 10 26. (Lettre n° 191, n. 2.)

Notes sur la famille Groulx. Recueillies de la bouche de ma mère, novembre 1933 (*Notes sur la paroisse* : 7 ; *Les Harwood* : 8 ; *Les Sœurs de Sainte-Anne* : 9), 9 f. 25 cm x 20 cm. ACRLG. (Lettre n° 212, n. 8.)

Notes sur la famille Groulx. Recueillies de la bouche de ma mère, novembre 1933 (Les Sœurs de Sainte-Anne : 5-6), 6 f. dactylographiés. Ajouts olographes. 23 cm x 21 cm. ACRLG. Version postérieure à la précédente.
(Lettre n° 212, n. 8.)

Petit journal des « Rapailages », (Baie-des-Ormes, Vaudreuil). 1942-1948, 57 p. 33 cm x 20 cm. 3 photos, août 1948 (p. 57). ACRLG.
(Lettre n° 379 *.)

« Le rêve, la pensée, l'action » [poème], octobre 1907, [*Journal. Cahier VI*] : 55-56. 26 cm x 18 cm. ACRLG, FLG 03 06. – *Journal* : 843.
(Lettres n°s 198, n. 4 ; 330, n. 5.)

B. IMPRIMÉS

a. Articles

« Bon courage ! En avant ! », *Le Semeur*, Montréal, vol. 4, n°s 11-12 (juin-juillet 1908) : 319-322. Signature : L.A. Groulx, prêtre.
(Lettre n° 182, n. 17.)

« Causerie morale. La vocation au mariage, par le Révérend Père F.A. Vuillemer, o.p. », *Le Devoir*, Montréal, vol. 4, n° 267 (15 novembre 1913) : 9. Signature : Lionel Montal.
(Lettre n° 357, n. 3.)

« Ceux qui viennent », *La Nouvelle-France*, Québec, vol. 12, n° 9 (septembre 1913) : 406-419. Signature : L.-A. Groulx.
(Lettre n° 366, n. 15.)

« Ceux qui viennent », *Le Semeur*, Montréal, vol. 10, n° 4 (novembre 1913) : 90-95. Signature : L.A. Groulx.
(Lettre n° 366, n. 15.)

« Correspondance autour de la question scolaire du Nouveau-Brunswick – 1873 », *RHAF*, vol. 4, n° 2 (septembre 1950) : 268-269. Sous la rubrique « Documents inédits ».
(Introd. I, n. 40.)

« Correspondance Langevin-Audet », *RHAF*, vol. 1, n° 2 (septembre 1947) : 271-277. Sous la rubrique « Documents inédits ».
(Introd. I, n. 31-32.)

« Documents inédits [Sur l'Affaire Riel] », *RHAF*, vol. 3, n° 1 (janvier 1949) : 111-118.
(Introd. I, n.40.)

« L'éducation de la volonté en vue du devoir social », *La Revue canadienne*, Montréal, vol. 51, n° 2 (août 1906) : 58-79. Signature : L.A. Groulx.
(Lettres n°s 412, n. 9 ; 489, n. 14 ; 506, n. 8 ; 514, n. 2 ; 516, n. 3 ; 517 * ; 519, n. 19.)

« L'enseignement de l'histoire dans nos collèges : Une intéressante lettre de M. l'abbé Groulx [à M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*] », *Le Devoir*, Montréal, vol. 4, n° 251 (27 octobre 1913) : 4. Signature : L.A. Groulx.
(Lettre n° 467, n. 2.)

« Épître badine au Père Bernard Mailhot », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 49, n° 6 (février 1960) : 428-432. Signature : Aymerillot.
(Lettre n° 334, n. 6.)

Bibliographie

« Épître grave à M. François-Albert Angers », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 49, n° 10 (juin 1960) : 858-861. Signature : Aymérillot.
(Lettre n° 334, n. 6.)

« Épître semi-badine à M. le Juge O. distingué juriste », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 49, n° 9 (mai 1960) : 771-775. Signature : Aymérillot.
(Lettre n° 334, n. 6.)

« Fils de grand homme : Lactance Papineau », *RHAF*, vol. 10, n° 3 (décembre 1956) : 310-332.
(Introd. I, n. 27-28.)

« Letters of Francis Parkman », *RHAF*, vol. 14, n° 2 (septembre 1960) : 298-299.
Sous la rubrique « Livres et revues ».
(Introd. I, n. 39.)

« Ma conception de l'histoire », *L'Action nationale*, vol. 49, n° 8 (avril 1960) : 603-617.
(Introd. I, n. 61)

« Ma mère », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 57, n° 10 (juin 1968) : 876-888.
(Lettre n° 212, n. 8.)

« Les maudits Anglais », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 50, n° 9 (mai 1961) : 836-843. Signature : Aymérillot II.
(Lettre n° 334, n. 6.)

« Mgr Adélarde Langevin d'après une partie de sa correspondance », *RHAF*, vol. 1, n° 4 (mars 1948) : 569-594.
(Introd. I, n. 32-38.)

« La Moelle des Lions » [poème], *Le Semeur*, Montréal, vol. 7, n° 10 (mai 1911) : 266-269. Signature : Lionel Montal. – *Journal* : 785-788, 823-826 et 498-502.
(Introd. I, n. 76. Lettre n° 387 *, n. a.)

« Mon option pour le sacerdoce », *Comment ils sont devenus prêtres*, Montréal, Maison Saint-Pie-X, 1954 : 89-100 ; reproduit dans *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1970, I : 67-72.
(Lettres nos 52, n. 4 ; 194, n. 7 ; 284A, n. 4.)

« La piété en vacances », *Le Semeur*, Montréal, vol. 6, nos 11-12 (juin-juillet 1910) : 301-305. Signature : L.A. Groulx.
(Lettre n° 375, n. 20.)

« Sur une carrière d'historien. À l'occasion du prix Duvernay », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 40, n° 3 (décembre 1952) : 170-182. Signature : Lionel Groulx, ptre.
(Lettre n° 467, n. 2.)

b. Brochures et Livres

L'Appel de la race, 1^{re} éd. et 2^e éd., Montréal, Bibliothèque de L'Action française, 1922, 278 p. ; 3^e éd., Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923, 278 p. ; 4^e éd., Montréal, Granger Frères, 1943, 251 p. Signature : Alonzié de Lestres ; 5^e éd., Montréal, Fides, « Nénuphar », 1956, 1970, 1976, 252 p. ; 6^e éd., Montréal, Fides, « Bibliothèque québécoise », 1980, 199 p. ; [Album-Images – Association catholique des voyageurs de commerce], Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1935, [24] p.

Ceux qui viennent, Montréal, Bureau de l'ACJC, tract n° 3, 1914, 14 p.
(Lettre n° 366, n. 15.)

Chemins de l'avenir, Montréal, Fides, coll. « Bibliothèque économique et sociale », 1964, 161 p.

(Introd. I, n. 1, 94, 97 ; II, n. 54.)

« Comment j'ai quitté la politique », voir *Les Rapailages*.

Constantes de vie, Montréal, Fides, coll. « Bibliothèque économique et sociale », 1967, 172 p.

(Introd. I, n. 96. Lettre n° 198, n. 4.)

« Le dernier voyage », voir *Les Rapailages*.

Directives, 1^{re} éd., Montréal, Les Éditions du Zodiaque, « Collection du Zodiaque 37 », 1937, 271 p. ; 2^e éd., Saint-Hyacinthe, Éditions Alerte, 1959, 253 p.

(Introd. II, n. 128.)

L'Enseignement français au Canada, I, Montréal, Albert Lévesque, 1931, 327 p. ; 2^e éd., Montréal, Granger Frères, 1934, 327 p. ; 3^e éd., Montréal, Leméac et Paris, Éditions d'aujourd'hui, 1979, 327 p. ; II, Montréal, Granger Frères, 1933, 271 p. ; 2^e éd., 1935, 271 p. ; 3^e éd., Montréal, Leméac et Paris, Éditions d'aujourd'hui, 1979, 271 p.

(Lettre n° 188, n. 9.)

« L'Histoire, gardienne des traditions vivantes » voir *Directives*.

(Introd. II, n. 128.)

Mes mémoires, I (1878-1920), Montréal, Fides, 1970, 437 p. ; II (1920-1928), 1971, 418 p. ; III (1926-1939), 1972, 412 p. ; IV (1940-1967), 1974, 464 p.

(Introd. I : *passim* ; II, n. 3, 6, 7, 10, 11, 13, 14, 17, 68, 79, 91, 105 ; III, n. 5. Lettres n^{os} 1, n. 1, n. 3 ; 3, n. 9 ; 5 * ; 10 * ; 11 * ; 14 * ; 16, n. 5, 12 ; 22, n. 5 ; 28 *, n. a ; 29 *, n. a ; 32, n. 11, 15, 18 ; 36 *, n. a ; 44 *, n. a ; 49, n. 3, 4 ; 52, n. 4ss ; 61 * ; 63, n. 14ss ; 64, n. 3 ; 65, n. 3 ; 68 *, n. a ; 72, n. 2 ; 74 * ; 76, n. 2 ; 82, n. 7 ; 89, n. 2 ; 97 *, n. b ; 103 * ; 104 *, n. a ; 107 *, n. b ; 117, n. 4 ; 118, n. 3 ; 120, n. 2, 20 ; 143, n. 3 ; 145, n. 7, 16 ; 147, n. 3 ; 161, n. 5 ; 163, n. 2 (« Mon foyer », « Vision d'hôpital »), 6 « Le chant d'un petit colon » ; 184, n. 9 ; 194, n. 6, 7 ; 200, n. 12 ; 212, n. 8 ; 224, n. 15, 18 ; 227, n. 12 ; 236, n. 6, 7 ; 241, n. 3 ; 244, n. 6 ; 250, n. 3 ; 251, n. 2 ; 274, n. 3 ; 278, n. 3 ; 284A, n. 4 ; 285, n. 3 ; 289, n. 3 ; 312, n. 6 ; 338, n. 4 ; 366, n. 10, 12 ; 379 * ; 385, n. 5 ; 394 * ; 396, n. 3 ; 403, n. 4 ; 408, n. 13, 20 ; 460, n. 5 ; 465, n. 2 ; 466, n. 4 ; 467, n. 2 ; 485 *, n. a ; 493, n. 2 ; 519, n. 16, 17, 21.)

Pour bâtir, [Montréal], Éditions de l'Action nationale, 1953, 216 p.

(Introd. II, n. 5.)

Les Rapailages. Vieilles choses. Vieilles gens, Montréal, au « Devoir », 1916, 159 p. ; 2^e éd., Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919, 139 p. ; 3^e éd., Montréal, Albert Lévesque, 1935, 139 p. ; 4^e éd., Montréal, Granger Frères, 1943, 124 p. ; 5^e éd., Montréal, Granger Frères, 1945, 137 p. ; 6^e éd., Montréal, Leméac, 1978, 147 p.

(Lettres n^{os} 63, n. 17 ; 74 * ; 147, n. 6.)

Une croisade d'adolescents, 1^{re} éd., Québec, L'Action Sociale, 1912 : xvii-265 p. ; 2^e éd., Montréal, Librairie Granger Frères, 1938 : 257 p.

(Introd. I, n. 42, 112, 122, 150, 164 ; II, n. 117, 119, 120, 126. Lettres n^{os} 23 *, n. 4 ; 32, n. 11 ; 86 * ; 172 *, n. a ; 182, n. 1, 3, 18 ; 193, n. 2 ; 195, n. 2, 3 ; 198, n. 4 ; 206, n. 1, 5, 11, 12 ; 209, n. 1, 3, 8ss ; 214, n. 1, 3, 4 ; 218, n. 5 ; 219, n. 1ss ; 232, n. 1ss ; 254 *, n. a ; 257, n. 4 ; 258, n. 1, 13, 16 ; 259, n. 1, 5 ; 263, n. 1, 10 ; 265, n. 1ss ; 266, n. 1ss ; 267, n. 4 ; 269 *, n. a ; 270, n. 12 ; 274, n. 1, 4ss ; 300, n. 2 ; 302, n. 1ss ; 306, n. 1ss ; 307, n. 1ss ; 309, n. 1, 2 ; 311, n. 1, 7 ; 312, n. 6 ;

315, n. 1ss ; 317, n. 8 ; 331, n. 1ss ; 335, n. 1ss ; 341, n. 6 ; 364, n. 5 ; 365, n. 5, 6 ; 366, n. 12, 15 ; 375, n. 1, 19, 20 ; 378, n. 16 ; 385, n. 9 ; 403, n. 4, 6 ; 431, n. 1, 13ss ; 445 * ; 465, n. 1, 6ss ; 466, n. 1, 5 ; 476, n. 4 ; 484, n. 1ss ; 488 * ; 490, n. 1ss ; 504, n. 1ss.)

IV

ŒUVRES, DOCUMENTS ET ÉTUDES UTILISÉS ET CITÉS

A. MANUSCRITS

Académicien (1895-1900) : 173-626, 286-287, 294-296, 299-301, 439-441. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97, t. 6.

Académie Énard [Cahier des archives], 13 septembre 1903-10 mai 1911, 164 p. 34 cm x 21 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

Académie Énard [devenue *Cercle Saint-Thomas d'Aquin en 1907-1908*] : *Ouvrages et Rapports des séances publiques et Critiques des travaux annuels*, 22 novembre 1903-7 mai 1915, 392 p. 24 cm x 20 cm [Un texte olographe de Groulx : « Rapport général de l'année 1903-1904 » : 10-16]. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

Académie Saint-Charles. Cahier des Rapports (1885-1900) : 257-258, 322. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #89, t. 2.

Action catholique de la jeunesse canadienne-française : Cercle Saint-Charles de Valleyfield : *Archives*, vol. I, 1902-1904 et vol. II, 1904-1905 et 1911-1914. ACRLG, FLG 05 01 et 05 02. Voir II, 1. Lettres de Erle G. Bartlett à Émile Chartier, Émile Billette à Jean-Marie Phaneuf, Georges-Étienne Boileau au Cercle Saint-Charles, Émile Chartier au « Cercle d'Action catholique », Arthur Lamontagne à Émile Léger, Émile Léger à Arthur Lamontagne, et Stanislas Vermette au Cercle Saint-Charles.

[*Action catholique de la jeunesse canadienne-française*] [Documents divers : fondation, organisation, statuts, congrès, discours, conférences, sermons et correspondances], 1903ss. ANQ-C, Fonds ACJC.

Annales du Séminaire de Valleyfield, 1896ss. 33 cm x 20 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

Annales du Séminaire Sainte-Thérèse (1849-1908), 300 f. recto verso. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #101, t. 55.

Association catholique de la jeunesse canadienne-française, Montréal, Au secrétariat, 1904, 48 p. ANQ-C, Fonds ACJC.

AUMAIS, Napoléon, 1 lettre à Émile Léger (1904). ACRLG, Fonds Émile-Léger.

AUMAIS, Napoléon, « La Ligue de l'Enseignement », *Le Cécilien* : 92-94. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

BARTLETT, Erle G., 23 lettres et 2 cartes postales à Émile Léger (1903-1908). ACRLG, Fonds Émile-Léger.

BARTLETT, Erle G., « La Cécilienne », *Académie Énard : Ouvrages et Rapports des séances publiques et Critiques des travaux annuels*, 22 novembre 1903-7 mai 1915 : 6-8. 24 cm x 20 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

BARTLETT, Erle G., « L'apostolat laïque », *Le Lauréat*, 1903-1918 et 1924-1925 : 89-104. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

- BARTLETT, Erle G., *Journal*, 1900-1904, 2 vol. 1900-1902 et 1902-1903, 139 p. et 109 p. 21 cm x 17 cm. 81 p. sur 43 f. 1903-1904. 17 cm x 14 cm et 18 cm x 14 cm. ACRLG.
- BARTLETT, Erle G., « Si j'étais poète breton » [poème récité par Erle G. Bartlett lors de la visite de Théodore Botrel au Collège de Valleyfield], 4 p. mss, ACRLG, Fonds Émile-Léger.
- BENOIT, Albert, 2 lettres à Émile Chartier (1904, 1905). ASSH, Fonds Émile-Chartier.
- BENOIT, Albert, 6 lettres à Émile Léger (1903-1904). ACRLG, Fonds Émile-Léger.
- BOURASSA, Henri, « Le devoir social de la jeunesse catholique » [discours prononcé le 8 juin 1905, devant le « Cercle Duhamel » de l'ACJC], 18 p. dact. ACRLG, Fonds Henri-Bourassa, P37/B,4.
- Cahier des notes [de conduite]*, I (1887-1894) et II (1894-1900). ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #76.
- [*Cahier d'honneur de Belles-Lettres*] (1882-1896). ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #81, t. 6.
- [*Cahier d'honneur d'Éléments latins*] (1881-1897). ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #82, t. 10.
- Le Cécilien* [journal de l'Académie Énard], 1903-1908, 609 p. 33 cm x 20 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.
- CHARTIER, Émile, *L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française ou l'AJC. Ses vraies origines (1902-1903)*, Sherbrooke, 23 mai 1960, 58 p. mss. 28 cm x 21 cm. ACRLG.
- CHARTIER, Émile, *L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française ou l'AJC. Ses vraies origines (1902-1903)*, Sherbrooke, 23 mai 1960, 39 p. dactylographiées. Ajouts olographes de L. Groulx sur la première page. 28 cm x 22 cm. 2 f. olographes de L. Groulx, [ca 1963]. 19 cm x 12 cm. ACRLG.
- Conférences de l'Académie Énard, 1905-1906*, [64] p. 26 cm x 20 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.
- CORBEIL, Sylvio, « Le jeune humaniste, Lionel Groulx » et « Le conflit des rêves : prêtre ou avocat », [Lettre à André Laurendeau], [1938], 8 p. et 3 p. sur 6 f. 25 cm x 20 cm. ACRLG, *Spicilège 1939*.
- FOURNIER, Jules, 8 lettres et 2 cartes postales à Émile Léger (1903-1907). ACRLG, Fonds Émile-Léger.
- GOYETTE, Arthur, « La Ste-Cécile de 1903 », *Le Cécilien* : 50-54. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.
- HAMELIN, Josaphat, 20 lettres et 2 cartes postales à Émile Léger (1904-1908). ACRLG, Fonds Émile-Léger.
- JENNET, L.-A., « La formation sociale. Sa nécessité », *Conférences de l'Académie Énard, 1905-1906*, 12 décembre 1905, [21] p. dact. 26 cm x 20 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.
- KERDAL, Joseph, « La formation religieuse en vue du devoir social », *Conférences de l'Académie Énard, 1905-1906*, 11 février 1906, [11] p. dact. 26 cm x 20 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

KERDAL, Joseph, « La liberté », *Conférences de l'Académie Émard, 1905-1906*, 19 mars 190[6], [8] p. dact. 26 cm x 20 cm. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

LACROIX, Benoît, *Historique [de l'édition critique des œuvres de Lionel Groulx]*, [juin 1983], 3 f. dact. 25 cm x 21 cm. ACRLG.

LACROIX, Benoît, *Lettres à Lionel Groulx en vue de la publication éventuelle de sa correspondance*, Montréal, [4 octobre] 1962, 11 janvier et 10 mars 1967. ACRLG.

LACROIX, Benoît, *Pourquoi l'édition critique de la correspondance [de Lionel Groulx]*, [juin 1983], 2 f. dact. 25 cm x 21 cm. ACRLG.

LAMBERT, Émile, 12 lettres à Émile Léger (1902-1904). ACRLG, Fonds Émile-Léger.

LANGLOIS, Alfred, « *Dura lex, sed lex* À Monsieur l'Académicien Groulx », *Académicien* (1895-1900) : 223-227. ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #97.

Le Lauréat de l'Académie Émard, 1903-1918 et 1924-1925, 381 p. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

LEDUC, Aldéric, 2 lettres et 1 carte postale à Émile Léger (1901-1907). ACRLG, Fonds Émile-Léger.

LEDUC, Jean-Baptiste, « La Ste-Catherine de 1903 », *Le Cécilien* : 54-58. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

LÉGER, Émile, 17 lettres à Erle G. Bartlett (1904-1908). ACRLG, Fonds Émile-Léger.

LÉGER, Émile, 9 lettres à Jean-Marie Phaneuf (1901-194). APMB.

LÉGER, Émile, *Journal*, 1902-1903. 48 p. 21 cm x 17 cm. « Préface. À mon ami très cher, L.G. ». ACRLG, Fonds Émile-Léger.

PHANEUF, Jean-Marie, 1 lettre à Émile Chartier (1902). ASSH, Fonds Émile-Chartier.

PATRY, Pierre, *Le Chanoine Lionel Groulx, historien*, scénario de Pierre Patry. Office national du film, Programme de télévision française. Réalisation : Pierre Patry. « Première époque ». 2^e scénario. 15 août 1959. 33 p. dactylographiées. Corrections olographes de L. Groulx. « Deuxième époque ». 1^{er} scénario. 29 août 1959. 24 p. dactylographiées. Ajouts et corrections olographes de L. Groulx. 36 cm x 22 cm. ACRLG.

PERRAS, Philiza, « *Ad viri memoriam* », *Le Cécilien*, 14 mai 1905, 245-249. ACDV, Fonds Séminaire de Valleyfield.

Programmes des séances (1863-1941). ANQ-M, Fonds SST, 06-P107, #92, 11.

[S.A.], *Œuvre de la Nouvelle-France. O.N.-F. Constitution*, [ca 1902-1903], ASSH. 5 f. 17 cm x 20 cm. Ms. par un des membres de ce cercle du Séminaire de Saint-Hyacinthe. ACRLG.

Société Ducharme. Conseil d'administration. Bibliothèque de la société (1880-1927) : 150-151, 153-154. ANQ-M, Fonds SST, #89B, t. 37.

Société Ducharme. Rapports des séances et des assemblées de son conseil d'administration (1892-1903) : 150-151, 196. ANQ-M, Fonds SST, #89B, t. 37.

B. INSTRUMENTS DE RECHERCHE, DICTIONNAIRES ET AUTRES

- ALLAIRE, J.-B.-A., *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École Catholique des Sourds-Muets et autres, 1908-1934, 6 vol.
- BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, I (1764-1859), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, xi-268 p. ; II (1860-1879), 1975, xv-350 p. ; III (1880-1895), 1977, xv-421 p. ; IV (1896-1910), 1979, xv-417 p.
- BÉLISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, Bélisle Éditeur, 1944-1954, 1390 p.
- BESCHERELLE, Aîné, *Nouveau dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française*, 2^e éd., Paris, Garnier Frères, [s.d.], 4 tomes.
- BETHLÉEM, Louis, *Romans à lire & romans à proscrire*, 4^e éd., Cambrai, Oscar Masson Éditeur, 1908, 382 p.
- BIBLIOTHÈQUE DE LA LÉGISLATURE, *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, Québec, L'Assemblée nationale du Québec, 1980, 796 p.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (FRANCE), *Catalogue collectif des périodiques du début du XVII^e siècle à 1939*, Paris, Bibliothèque nationale, 1977-1981, 5 vol., *sub voce*.
- Le Canada ecclésiastique. Catholic Directory of Canada*, 1^{re}-82^e éd., Montréal, Librairie Beauchemin, 1887-1973/74, 82 vol. [annuel].
- DESAULNIERS, Robert, *Catalogue des manuscrits de Lionel Groulx (1892-1922)*, Montréal, Fondation Lionel-Groulx / Centre de Recherche Lionel-Groulx, 1987, viii-396 p.
- DESLAURIERS, Ignace-J., *La Cour Supérieure du Québec et ses juges, 1849 - 1^{er} janvier 1980*, Québec, [s. édit.], 1980. 250 p.
- DUTIL, Patrice A., *Une pensée progressiste au Québec : l'œuvre de Godfroy Langlois (1866-1928)*, Université de Montréal, Mémoire de M.A. (histoire), 1984, ii-201 p.
- FORTIER, Donat, *Cahiers*, ACDV.
- HAMELIN, Jean (voir André Beaulieu).
- JEANNOTTE, Adhémar, *Généalogie des familles de Vaudreuil - Registres de la paroisse de Vaudreuil*, APV.
- JOHNSON, J.K., dir., *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, Ottawa, Public Archives of Canada, 1968, viii-731 p.
- KALLMANN, Helmut, Gilles Potvin, Kenneth Winters, *Encyclopédie de la musique au Canada*, Montréal, Fides, 1983, xxxi-1142 p.
- LALONDE-RÉMILLARD, Juliette, *Correspondance de Lionel Groulx (1894-1967)*. Liste des correspondants avec le nombre de lettres reçues et le nombre de lettres retrouvées. Montréal, CRLG, [1983], [144] p.
- LAMONDE, Yvan, *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Instruments de travail », 1983, 275 p.
- LE JEUNE, Louis, *Dictionnaire général du Canada*, [Ottawa], Université d'Ottawa, [1931], 2 vol., viii- [829] p.

LEMIRE, Maurice, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, I (Des origines à 1900), Montréal, Fides, 1980, lxvi-927 p. ; II (1900-1939), 1980, xcvi-1363 p. ; III (1940-1959), 1982, xcii-1252 p. ; IV (1960-1969), 1984, lxxiii-1123 p. ; V (1970-1975), 1987, lxxxvii-1133 p.

LE SOUDIER, H., *Bibliographie française. Recueil de catalogues des éditeurs français, accompagné d'une Table alphabétique par noms d'auteurs et d'une Table systématique*, Paris, H. Le Soudier, 1900, 10 vol.

LITTRÉ, É., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1873, 4 tomes.

MOREAU, Pierre et Louis Pichard, *Dictionnaire des lettres françaises. Le dix-neuvième siècle*, t. 2, Paris, Arthème Fayard, 1972 : 203.

Official Catholic Directory, New York, P.J. Kennedy, 1886ss, [annuel].

POTVIN, Gilles (voir Helmut Kallmann).

PRÉVOST, M., Roman d'Amat et H. Tribut de Morembert, dir., *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1956.

PROVOST, Honorius, *Le Séminaire de Québec. Documents et biographies*, Québec, Extraits de *La Revue de l'Université Laval*, 1964, xiv-542 p.

Registres des baptêmes, mariages et sépultures, APV.

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale limitée, 1930, 709 p.

Spicilèges, ACRLG, FLG.

TANGUAY, Cyprien, *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Québec, C. Darveau Imprimeur-Éditeur, 1868, ii-318-xxix p.

VACANT, A. et E. Mangelot, dir., *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, Librairie Letouzey, 1923-1972, 16 vol.

VAPEREAU, G., *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, 6^e éd., Paris, Librairie Hachette, 1893, iii-1629 p.

VINET, Bernard, *Pseudonymes québécois*, Québec, Éditions Garneau, 1974 : 167-168.

WINTERS, Kenneth (voir Helmut Kallmann).

C. IMPRIMÉS

a. Ouvrages

L'A.C.J. – Convention régionale des groupes québécois tenue le 27 mai 1906, à la salle Loyola [compte rendu compilé par les organisateurs de la convention], Québec, Imprimerie de la Compagnie de l'Événement, 1906, 62 p. Lettre de Antonio Perrault au président du Cercle Loyola.

ARCHAMBAULT, Jacques et Eugénie Lévesque, *Le Drapeau québécois*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1974, XI-78 p.

ARNOULD, Louis, *Nos amis les Canadiens. Psychologie – Colonisation*, Paris, G. Oudin et Cie, 1913, LIII-364 p.

- ASSELIN, Olivar, *L'Œuvre de l'abbé Groulx* [conférence faite à la salle Saint-Sulpice de Montréal, le 15 février 1923 sous les auspices du Cercle d'Action française des Étudiants de l'Université de Montréal], Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923, 96 p.
- AUCLAIR, Élie-J., *Courte notice sur la vie et les œuvres de Louis-Joseph-Amédée Derome, Fondateur de l'Adoration nocturne au Canada*, Montréal, Arbour et Dupont, 1922, 31 p.
- AUCLAIR, Élie-J., *Histoire de la paroisse de St-Joseph-de-Soulanges ou Les Cèdres (1702-1927)*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1927, 416 p.
- BALZAC, Honoré de, *Correspondance*, Textes réunis, classés et annotés par Roger Pierrot, Paris, Garnier, 1960, t. I.
- BALZAC, Honoré de, *Lettres à Madame Hanska*, Textes réunis, classés et annotés par Roger Pierrot, Paris, Éd. du Delta, 1967, t. I.
- BAUDELAIRE, Charles, *Correspondance*, Éd. Claude Pichois et Jean Ziegler, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1973, 2 vol.
- BÉGIN, Joseph, *L'Abîme de l'assimilation*, Montréal, Édité par les Avant-Coureurs, 1942, 124 p.
- BELLERIVE, Georges, *Nos auteurs dramatiques anciens et contemporains. Répertoire analytique*, Montréal, Beauchemin, 1933, 162 p.
- BERGER, Carl, *The Sense of Power, Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, 277 p.
- BERGERON, Réjean (voir Giselle Huot).
- BERNARD, Henri, *Foulons le drapeau ! Quel beau drapeau choisir ?*, Côte-des-Neiges-Ouest [Montréal], Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1902, 39 p.
- BERNARD, Henri, *La Ligue de l'Enseignement – Histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal*, 1903, X-110 p. ; nouvelle édition revue et augmentée, Montréal, [s. édit.], 1904, XVI-152 p.
- BERTIN, Georges, *Histoire critique des événements de Lourdes. Apparitions et Guérisons*, Paris, Lecoffre, 1906, 564 p.
- BIRÉ, Edmond, *Alfred Nettement. Sa vie et ses œuvres*, Paris, Lecoffre, 1901, 567 p.
- BLANCHET, Johanne et Jean Provencher, *C'était le printemps. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, 1980, 237 p.
- BLONDEL, Maurice, *Léon Ollé-Laprune. L'achèvement et l'avenir de son œuvre*, Paris, Bloud et Gay, 1923, 308 p.
- BORNIER, Henri de, *La Fille de Roland*, drame en quatre actes en vers, Paris, Dentu, 1905, 106 p.
- BOUCHARD, Téléphore-Damien, *Mémoires*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1960, 3 vol. : 170 p., 284 p., 254 p.
- BOURASSA, Henri, *Les Écoles du Nord-Ouest* [discours prononcé le 17 avril 1905 au Monument National], Montréal, Imprimerie du « Nationaliste », 1905, 29 p.
- BOUTHORS, Léon, *Montalembert*, Abbeville, C. Paillart, 1896, 158 p.

Bibliographie

- CABANIS, José, *Lacordaire et quelques autres. Politique et religion*, Paris, Gallimard, 1982, 442 p.
- CARON, Jeanne, *Le Sillon et la démocratie chrétienne, 1894-1910*, Paris, Plon, 1967, 798 p.
- CARRIER, Hervé, *Le Sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son œuvre, ses méthodes de recherche*, Montréal, Bellarmin, 1960, 153 p.
- CAULY, Eugène-Ernest, *Cours d'instruction religieuse à l'usage des catéchismes de persévérance, des maisons d'éducation et des personnes du monde*, 5^e éd., Paris, Ch. Poussielgue, 1898, 4 vol.
- CHALOULT, René, *Mémoires politiques*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 295 p.
- CHAPAIS, Thomas, *Cours d'histoire du Canada*, Québec, Librairie Gameau, 1919-1934, 8 vol.
- CHARTRAND, Luc, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal, 1987, 487 p.
- CHATEAUBRIAND, François-René (vicomte de), *Correspondance générale*, Textes établis et annotés par Pierre Christophorov et Pierre Riberette, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1977, t. I.
- CHATEAUBRIAND, François-René (vicomte de), *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Eugène et Victor Penaud frères, 1849-1850, 12 vol.
- CHAUFFOUR, F., *Joseph retrouvé par ses frères*, drame biblique en cinq actes en vers, Lille, Desclée, De Brouwer, 1889, 126 p., musique.
- CHOCARNE, B., *Le R.P. H.-D. Lacordaire - vie intime et religieuse*, 8^e éd., Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1894, 2 t., 348 p., 352 p.
- CHOLVY, G. et Y.-M. Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, Privat, 1985-1986, 2 t.
- CHRISTOPHE, Paul, *L'Église dans l'histoire des hommes du XV^e siècle à nos jours*, t. II, [Limoges], Droguet-Ardant, [1983], 632 p.
- CLIFT, D., « L'Union, 1903-1904 » dans Fernand Dumont et al., dir., *Idéologies au Canada français 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 5, 1974 : 85-104.
- CONDEMINÉ, Odette, *Octave Crémazie*, Montréal, Fides, 1980, 273 p.
- COPPÉE, François, *La Bonne Souffrance*, Paris, Alphonse Lemerre éditeur, [s.d.], 266 p.
- COPPÉE, François, *Pour la couronne*, drame en cinq actes, Paris, Alphonse Lemerre Éditeur, [s.d.], 119 p.
- CORBELL, Sylvio, *Chomedey de Maisonneuve, drame chrétien en trois actes. Samuel de Champlain, pages oratoires. Trois auréoles !*, Montréal, Cadieux & Derome, 1899, VIII-117 p.
- CORNUDET, Léon (voir Charles Forbes comte de Montalembert).
- CRÉMAZIE, Octave, *Œuvres*, I (Poésie), édit. Odette Condemine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 613 p.
- CRUNICAN, Paul, *Priests and Politicians : Manitoba Schools and the Election of 1896*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, xii-369 p.

DANTE ALIGHIERI, *La Divine Comédie*, édit. A. De Margerie, Paris, V. Retaux, 1900, 2 vol.

DARRAS, J.-E., *Histoire générale de l'Église depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, Paris, L. Vivès, 1854 (autres éditions en 1855, 1857, 1861, 1864 et 1869), 4 vol.

DEHON, Chanoine, *Manuel social chrétien rédigé par la Commission d'études sociales du diocèse de Soissons sous la présidence de M. le Chanoine Dehon et publié avec l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Soissons*, 5^e éd., Paris, [s. éd.], [1904 ?], xvi-305 p.

DIDEROT, Denis, *Correspondance*, Édition établie, annotée et préparée par Georges Roth, Paris, Éd. de Minuit, 1955, t. I.

DIDON, Henri, *L'Éducation présente, Discours à la jeunesse*, 3^e éd., Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900 (1^{re} éd., 1898), xii-414 p.

DIDON, Henri, *Lettres du R.P. Didon, de l'ordre des frères prêcheurs, à Mademoiselle Th. V.*, Paris, Plon-Nourrit, 1903, XII-440 p.

DREYFUS, François-Georges, *Histoire de la démocratie chrétienne en France. De Chateaubriand à Raymond Barre*, Paris, Albin Michel, 1988, 430 p.

DUBOIS, Émile, *Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, 1825-1925*, Montréal, Les Éditions du « Devoir », 1925, 399 p.

DUBOIS, Émile, *Souvenirs térésiens*, Québec, L'Action sociale, 1927, 433 p.

DUCHÊNE, Roger, *Écrire au temps de Mme de Sévigné : Lettres et texte littéraire*, Seconde édition augmentée, Paris, Vrin, coll. « Essais d'art et de philosophie », 1982, 242 p.

DUCHESNE, Raymond (voir Luc Chartrand).

DUMONT, Fernand *et al.*, dir., *Idéologies au Canada français 1850-1900*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 1, 1971, 327 p. ; *Idéologies au Canada français 1900-1929*, 5, 1974, 377 p.

Les Éditions de correspondances, Publications de la Société d'Histoire littéraire de la France, Colloque avril 1968, Paris, Armand Colin, 1969, 76 p.

FABRÈGUES, Jean de, *Le Sillon de Marc Sangnier : un tournant majeur du mouvement social catholique*, Paris, Librairie académique Perrin, 1964, 312 p.

FALARDEAU, Jean-Charles, « La correspondance Frégault-Groulx, 1937-1965 », dans Pierre Savard, dir., *Guy Frégault (1918-1977)*, Actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa le 7 novembre 1980, Montréal, Bellarmin, 1981 : 49-62.

FÉNELON (François de Salignac de La Mothe), *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse* (Nouvelle édition augmentée des *Aventures d'Aristonôus*, Montréal, C.O. Beauchemin et Fils, [s.d.], 337 p.

[FILIATRAULT, Elphège], *Aux Canadiens-français, Notre drapeau*, Saint-Hyacinthe, La Tribune, 1903, 23 p.

FILTEAU, Cyrille, *Histoire de La Presse*, Montréal, La Presse, 1983-1984, 2 vol.

FORGET, Anastase, *Histoire du Collège de l'Assomption*, Montréal, Imprimerie populaire, 1932, 809 p.

Bibliographie

- FRANCIOSI, Marie-Xavier de, *Le Petit Trésor des confréries du Sacré-Cœur de Jésus. Prières et pratiques pieuses recueillies et mises en ordre*, Montreuil-sur-Mer, Imprimerie Notre-Dame des Prés, 1901, 144 p.
- FRÉGAULT, Guy, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, [Montréal], Leméac, 1978, 237 p.
- GABOURY, Jean-Pierre, *Le Nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers des sciences sociales », 6, 1970, 226 p.
- GAGNON, Nicole (voir Jean Hamelin).
- GAGNON-PRATTE, France, *Maisons de campagne des Montréalais, 1892-1924. L'architecture des frères Maxwell*, Montréal, Éditions du Méridien, 1987, 215 p.
- GALARNEAU, Claude, *Les Collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, 287 p.
- GENEST, Jean-Guy (voir Jean-Guy Labarre).
- GIGUÈRE, Georges-Émile, *Lionel Groulx*, Montréal, Bellarmin, 1978, 159 p.
- GILBERT, Felix, « Intellectual History : Its Aims and Methods », dans F. Gilbert et Stephen R. Graubard, *Historical Studies Today*, New York, W.W. Morton, 1972 : 141-158.
- GINGRAS, Yves (voir Luc Chartrand).
- GOYAU, Georges (voir Léon Ollé-Laprune, *La Vitalité chrétienne*).
- GRATRY, A., *Henri Perreyve*, 6^e éd., Paris, Ancienne Maison Charles Douniol, 1898, vii-306 p.
- GRATRY, A., *Les Sources*, 7^e éd., Paris, Téqui, 1910, 326 p.
- GRATRY, A., *Souvenirs de ma jeunesse suivis des Derniers Jours et du Testament spirituel du P. Gratry* [œuvres posthumes], 7^e éd., Paris, Téqui, 1907, vii-279 p.
- HAEDENS, Kléber, *Une histoire de la littérature française*, Paris, Julliard, [1945], 473 p.
- HAMEL, Réginald, *L'École littéraire de Montréal. Procès-verbaux (correspondance et autres documents inédits)*, réunis, classés et annotés par Réginald Hamel, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, 933 f.
- HAMELIN, Jean, John Huot et Marcel Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne au XIX^e siècle*, Québec, publié par la revue *Culture*, 1965, 154 p.
- HAMELIN, Jean et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle*, Tome I, 1898-1940, Montréal, Boréal Express, 1984, 507 p.
- HAMELIN, Jean, Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, xxxvii-436 p.
- HAMELIN, Jean et Nive Voisine, dir., *Les Ultramontains canadiens-français. Études d'histoire religieuse présentées en hommage au professeur Philippe Sylvain*, Montréal, Boréal Express, 1985, 347 p.
- HAMELIN, Marcel (voir Jean Hamelin).
- HELLE, Jihe, *Quelques exercices hygiéniques pour soldats* (tiré du *Infantry Drill*, Part I. « Physical training », 1889) Séminaire de Sainte-Thérèse, 1892, 24 p.
- HILAIRE, Y.-M. (voir G. Cholvy).

- HORACE (Quintus Horatius Flaccus), *Œuvres*, édit. M. F. Dübner, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1893, xxiv-546 p.
- HUGO, Victor, *Les Châtiments*, Paris, Charpentier, 1890, 456 p.
- HUGO, Victor, *Correspondance familiale et écrits intimes*, I, 1802-1828. Sous la direction de Jean Gaudon, Sheila Gaudon et Bernard Leuilliot, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1988, 972 p.
- HUGO, Victor, *La Légende des siècles*, Paris, Charpentier, 1891-1892, 4 vol.
- HUGO, Victor, *Morceaux choisis de Victor Hugo. Poésie*, 150^e mille, Paris, Librairie Delagrave, [s.d.], 504 p.
- HUOT, Giselle et Réjean Bergeron, *Journal, 1895-1911* de Lionel Groulx. Édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron. Sous la direction de Benoît Lacroix, Serge Lusignan et Jean-Pierre Wallot. Biochronologie, Notices biographiques et Index thématique par Juliette Lalonde-Rémillard. Préface par Benoît Lacroix, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, 2 vol. : 1108 p.
- HUOT, John (voir Jean Hamelin).
- HUYSMANS, Joris-Karl, *La Cathédrale*, 21^e éd., Paris, Stock, 1899, 488 p.
- KURGANVAN HENTENRYK, Ginette (voir Yvan Lamonde).
- LABARRE, Jean-Guy [pseudonyme de Jean-Guy Genest], *Non au drapeau canadien*, avec une lettre-préface du chanoine Lionel Groulx, Montréal, Les Éditions Actualité, 1962, 144 p.
- LACORDAIRE, Henri-Dominique, *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, 9^e éd., Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1893, 281 p.
- LACORDAIRE, Henri-Dominique, *Lettres du révérend père Lacordaire à des jeunes gens*, édit. Henri Perreyve, 11^e éd., Paris, Ancienne Maison Charles Douniol, H. Chapelliez et C^{ie}, 1893, xxv-471 p.
- LACORDAIRE, Henri-Dominique, *Mélanges* dans *Œuvres du P. H.-D. Lacordaire*, IX, Paris, Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, 1922, 464 p.
- LACORDAIRE, Henri-Dominique, *Notices et Panégyriques* dans *Œuvres du P. H.-D. Lacordaire*, VIII, Paris, Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, 1920, 358 p.
- LACORDAIRE, Henri-Dominique, *Sainte Marie-Madeleine*, Nouvelle édition, Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1902, 270 p.
- LACROIX, Benoît, *Lionel Groulx*, Montréal, Fides, coll. « Classiques canadiens », 1967, 93 p.
- LAJEUNESSE, Marcel, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1982, 278 p.
- LALANDE, Louis, *Leurs profils et leurs gestes*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1933, 209 p.
- LAMARCHE, Gustave, *Le Collège sur la colline. Petit historique du Collège Bourget de Rigaud*, Rigaud, Éd. de l'Écho de Bourget, 1951, 197 p.
- LAMARTINE, Alphonse de, *Cours familier de littérature*, Paris, chez l'auteur, 1856-1869, 28 vol.
- LAMENNAIS, Félicité de, *Correspondance générale. Textes réunis, classés et annotés par Louis Le Guillou*, Paris, Librairie Armand Colin, 1971, t. I.

Bibliographie

LAMONDE, Yvan, *La Philosophie et son enseignement au Québec, 1665-1920*, LaSalle, Hurtubise HMH, coll. « Philosophie », 1980, 312 p.

LAMONDE, Yvan, « La trame des relations entre la Belgique et le Québec (1830-1940) : la primauté de la question sociale », dans Ginette Kurganvan Hentenryk, *La Question sociale en Belgique et au Canada, XIX^e-XX^e siècles*, Presses de l'Université de Bruxelles, 1988 : 173-183.

LAPERRIÈRE, Guy, « Les communautés religieuses masculines de 1836 à 1920 », Collectif, *L'Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui, 1836-1986*, Montréal, Fides, 1986 : 236-253.

LAPRADE, Victor Richard de, *Œuvres poétiques*, Paris, Alphonse Lemerre Éditeur, [s.d.], 319 p.

LAPRADE, Victor Richard de, *Œuvres poétiques. Poèmes civiques. Tribuns et courtisans*, Paris, Alphonse Lemerre Éditeur, 1879.

LAURENDEAU, André, *Nos maîtres de l'heure - L'Abbé Lionel Groulx*, Montréal, Éditions de l'A.C.F., janvier 1939, 66 p.

LEBON, Wilfrid, *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, Québec, Charrier et Dugal, 1948-1949, 2 vol.

LECANUET, E., *Montalembert. Sa jeunesse (1810-1826)*, I, 3^e éd., Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1900, iv-506 p. ; *La liberté d'enseignement (1835-1850)*, II, xi-519 p. ; *L'Église et le Second Empire (1850-1870)*, III, 1902, xii-492 p.

LECOY DE LA MARCHE, Albert, *Le Treizième Siècle artistique*, Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer & Cie, 1892, 422 p.

LESSARD, Diane, *L'Agriculture et le Capitalisme au Québec*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1976, [182] p.

Lettres à Pierre Margry de 1844 à 1886 (Papineau, Lafontaine, Faillon, Leprohon et autres), Présentées par Louis-Philippe Cormier, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Les Cahiers de l'Institut d'histoire », 10, 1968, 229 p.

LÉVESQUE, Eugénie (voir Jacques Archambault).

LONGFELLOW, Henry Wadsworth, *The Complete Poetical Works of Henry Wadsworth Longfellow*, Boston and New York, Houghton, Mifflin ; Cambridge, The Riverside Press, [s.d.], xvi-681 p.

LONGHAYE, G., *Dix-neuvième siècle. Esquisses littéraires et morales. I Première période (1800-1830)*, Paris, Victor Retaux, 1900, 421 p.

LONGHAYE, G. *Théorie des Belles-Lettres L'âme et les choses dans la parole*, 3^e éd. revue et augmentée, Paris, Victor Retaux, 1900, 612 p.

MACDONALD, John Alexander, *Les Lettres de sir John A. Macdonald (1836-1857)*, Préparé sous la direction de J.K. Johnson, Ottawa, Archives publiques du Canada, coll. « Les Papiers des premiers ministres, » 1, 1971, xxiii-607 p.

MAISTRE, Joseph de, *Du Pape*, 2^e éd. [1^{re} éd., 1819], Paris, G. Téqui, 1879, 412 p.

MARGRY, Pierre, *Lettres de Margry à Parkman (1872-1892)*, Édition par Louis-Philippe Cormier, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française », 11, 1977, 217 p.

- MARTIN DU GARD, Roger, *Correspondance générale*, Édition présentée et établie par Maurice Rieuneau, avec la collaboration de André Daspre et de Claude Sicard, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1980, t. I.
- MAUGENOT, E. (voir A. Vacant).
- MAURAUULT, Olivier, *Le Collège de Montréal, 1767-1967*, Montréal, Antonio Dansereau, 1967, 574 p.
- MOLETTE, Charles, *L'Association catholique de la jeunesse, 1886-1907 : une prise de conscience du laïcat catholique*, Paris, Armand Colin, 1968, viii-807 p.
- MONTALEMBERT, Charles Forbes (comte de), *Discours de M. le Comte de Montalembert*, Paris, Jacques Lecoffre, 1860, 656 p.
- MONTALEMBERT, Charles Forbes (comte de) et Léon Cornudet, *Lettres à un ami de collège 1827-1830*, Nouvelle édition par Léon Cornudet, Avant-propos et épilogue par Michel Cornudet, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1884, xiv-467 p.
- MOREAU, Hégésippe, *Œuvres de Hégésippe Moreau. Le Myosotis. Poésies diverses. Contes en prose*, Nouvelle édition précédée d'une notice littéraire par M. Sainte-Beuve, Paris, Garnier Frères, 1870.
- NEVERS, Edmond de, *L'Avenir du peuple canadien-français*, Paris, Jouve, 1896, xlvii-441 p.
- OLLÉ-LAPRUNE, Léon, *Éloge du P. Gratry*, Paris, Téqui, Lecoffre, 1896.
- OLLÉ-LAPRUNE, Léon, *Le Prix de la vie*, 10^e éd., Paris, Belin Frères, 1903, 490 p. (1^{re} éd., 1894, VIII-490 p. ; 4^e éd., 1922).
- OLLÉ-LAPRUNE, Léon, *Les Sources de la paix intellectuelle*, 4^e éd., Paris, Belin, 1902, 130 p.
- OLLÉ-LAPRUNE, Léon, « La Vie intellectuelle du catholicisme en France au dix-neuvième siècle », dans *La France chrétienne dans l'histoire*, Paris, Firmin-Didot, 1896.
- OLLÉ-LAPRUNE, Léon, *La Vitalité chrétienne*, 3^e éd., Paris, Librairie académique Didier Perrin et Cie, 1901, LIX-342 p. Introduction de Georges Goyau, « Un philosophe chrétien ».
- PARKMAN, Francis, *Letters of Francis Parkman*, Edit. Wilbur R. Jacobs, Norman : University of Oklahoma Press, 1960, 2 vol. : lxxv-204 et xl-286 p.
- PASCAL, Blaise, *Pensées*, Paris, Georges Crès, coll. « Le livre catholique », 1916, XXXI-327 p.
- PERRAUD, Charles, *Méditations sur les sept paroles de N.-S. Jésus-Christ en croix*, 7^e éd., Paris, Téqui, 1901, xxxi-265 p.
- PERREYVE, Henri, *De la vocation des arts* [Allocution prononcée dans l'église Notre-Dame de Paris, le 8 avril 1861 pour l'Association des artistes musiciens de France], Paris, Imprimerie de A. Le Clère, 1861, 14 p.
- PERREYVE, Henri, *Entretiens sur l'Église catholique*, Paris, Charles Douniol, 1865, 2 vol. 472 p., 580 p.
- PERREYVE, Henri, *Lettres de l'abbé Henri Perreyve (1850-1865)*, 4^e éd., Paris, Jules Gervais, 1880, xv-487 p.
- PERREYVE, Henri, *Méditations sur les Saints Ordres*, Paris, Ancienne maison Charles Douniol, 1901, 193 p.

- PERREYVE, Henri, *Sermons*, Paris, Charles Douniol, 1876, 466 p.
- PEYROUX, C., *L'Abbé Perreyve raconté par lui-même*, Paris, Éditions Spes, [1933], viii-671 p.
- PRÉLOT, Marcel, *Histoire des idées politiques*, 3^e éd., Paris, Dalloz, 1966, 729 p.
- PROST, A., *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, [1968], 523 p.
- PROVENCHER, Jean (voir Johanne Blanchet).
- PRUD'HOMME, François, *Notre-Dame de Lourdes de Rigaud. Cent ans de dévotion mariale : 1874-1974*, Rigaud, Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, 1974, xi-224 p.
- RAMIÈRE, H., *Petit manuel de l'apostolat de la prière*, 1^{re} éd. canadienne d'après la 4^e éd. française, Montréal, J.B. Rolland, 1864, xii-147 p.
- RENAUD, Laurier, *La Fondation de l'A.C.J.C. L'histoire d'une jeunesse nationaliste*, Jonquière, Presses collégiales de Jonquière, 1972, xii-154 p.
- REID, P., « *La Croix, 1923-1929* », dans F. Dumont et al., dir., *Idéologies au Canada français 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 5, 1974, 377 p.
- REYNAUD, Stanislas, *Le Père Didon*, Paris, Perrin et Cie Libraires-éditeurs, 1904, 391 p.
- RICHÉ, J., *Un modèle de vie sacerdotale, l'abbé H. Perreyve*, Paris, Librairie des Saints-Pères (P.-J. Bédouchaud, éditeur), [s.d.], 174 p.
- RIEL, Louis, *The Collected Writings of Louis Riel/Les Écrits complets de Louis Riel*, General Editor/Rédacteur en chef : George F.G. Stanley, Edmonton, The University of Alberta Press, 1985, 5 vol.
- ROBIDOUX, Ferdinand, J., *Conventions nationales des Acadiens, Recueils des travaux et délibérations des six premières conventions*, I, Shédiac (Nouveau Brunswick), Imprimerie du *Moniteur acadien*, 1907, XXXIX-281 p.
- ROBY, Yves (voir Jean Hamelin).
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Correspondance complète*, Édition critique établie et annotée par Ralph Alexander Leigh, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1965, t. I.
- ROUTHIER, Adolphe-Basile, *Conférences et Discours*, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1899, 434 p.
- ROY, Camille, *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, Québec, Dusault et Proulx, 1903, viii-395 p.
- RUMILLY, Robert, *Histoire de la Province de Québec*, XI, XII, XV, Montréal, Bernard Valiquette, [s.d.], 246 p., 232 p., 211 p.
- [S.A.], *Demandes faites par les différents collèges affiliés à l'Université Laval, à l'occasion du prochain Congrès des études qui se tiendra à Québec, au mois de juin, 1906* [brochure], 9 et 4 p.
- [S.A.], *Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle avec portraits du clergé, héliogravures et notices historiques de toutes les Églises et presbytères, institutions d'éducation et de charité, sociétés de bienfaisance, œuvres de fabrique et commissions scolaires*, Montréal, Eusèbe Senécal et Cie, 1900, xvi-800 p.

- [S.A.], *Le Drapeau national des Canadiens français – Un choix légitime et populaire*, Québec, Comité de Québec, 1904, 308 p.
- [S.A.], *Manuel de l'apostolat de la prière*, éd. canadienne, Montréal, Bureaux du Sacré-Cœur, [s.d.], 156 p.
- [S.A.], *Petit Office du Sacré Cœur de Jésus*, 2^e éd., Toulouse, Bureaux du Messager du Cœur de Jésus, 1901.
- [S.A.], *Premier congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française tenu à Montréal le 25 juin 1903*, Montréal, Bureau du Congrès, 1903, 8 p.
- [S.A.], *Le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin fondé à Salaberry-de-Valleyfield en 1896* [publié à l'occasion du cinquantenaire du Séminaire], [s.l.], [Séminaire de Valleyfield], [1947], 216 p.
- [S.A.], *Troisième Rapport annuel de l'Association des anciens élèves du Collège de Valleyfield*, [s.l.], [s. édit.], avril 1921.
- SAINTE-BEUVE, *Correspondance générale*, Recueillie, classée et annotée par Jean Bonnerot, Paris, Stock, Privat/Didier, 1935, t. I.
- SAND, George, *Correspondance*, Textes réunis, classés et annotés par Georges Lubin, Paris, Garnier, 1964, t. I.
- SAVARD, Pierre, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis 1851-1905*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les cahiers de l'Institut d'histoire », 8, 1967, xxxvii-499 p.
- SÉVIGNÉ, Madame de, *Correspondance*, Texte établi, présenté et annoté par Roger Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1972, t. I.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, *Histoire de Sainte-Thérèse (Cahiers historiques)*, Joliette, l'Étoile du Nord, 1940, 359 p.
- STAËL, Madame de, *Correspondance générale*, Texte établi et présenté par Béatrice W. Jasinski, Paris, Chez Jean-Jacques Pauvert, 1962, t. I.
- TARDIVEL, Jules-Paul, *Pour la patrie, Roman du XX^e siècle*, Montréal, Cadieux & Derome, 1895, 451 p.
- VEUILLOT, Eugène, *Louis Veillot, III (1855-1869)*, Paris, Victor Retaux, 1904, IV-602 p.
- VILLEFRANCHE, Jacques-Melchior, *Dix grands chrétiens du siècle*, Paris, Librairie Blond et Barral, 1892, 376 p.
- VIRGILE (Publius Vergilius Maro), *Œuvres*, édit. Émile Pessonnaux, Paris, Charpentier, 1857-1858, 2 vol.
- VOLTAIRE, *Correspondence and Related Documents*, Édition définitive par Théodore Besterman, Genève, Institut et Musée Voltaire ; Toronto, University of Toronto Press, 1968-1979, 51 vol.
- VOISINE, Nive (voir Jean Hamelin).
- VUILLERMET, Ferdinand Antonin, *Soyez des hommes*, Paris, Lethielleux, [1908], 336 p.
- WEILL, Georges, *Histoire du catholicisme libéral en France, 1828-1908*, Genève, Slatkine Reprints, 1979 (1^{re} éd., Paris, 1909), ix-312 p.
- WINCKELMANN, Johann Joachim, *Histoire de l'art chez les anciens*, Paris, Barrois et Savoye, 1789, 3 vol.

WINCKELMANN, Johann Joachim, *Recueil des lettres de M. Winckelmann sur les découvertes faites à Herculanum, à Pompéii, à Stabia, à Caferte et à Rome*, Paris, Barrois, 1784, 239-xvi-140 p.

ZOLA, Émile, *Correspondance*, Éditée sous la direction de B.H. Bakker, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique ; Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1978-1987, 6 vol. parus.

b. Périodiques

Annuaire du Collège de Valleyfield, nos 5-11, 1899-1900 à 1905-1906, Valleyfield, Salaberry de Valleyfield, 1900-1906.

ARNOULD, Louis, « La politique canadienne d'émigration française », *Revue des Deux Mondes*, vol. 78, n° 44 (15 mars 1908) : 375-408.

ASSELIN, Olivar, « Mgr Archambault [sic] », *Le Nationaliste*, vol. 1, n° 43 (25 décembre 1904) : 1.

AUCLAIR, Élie-J., « Nos directeurs et nos professeurs de 1880 à 1888 », *Les Cahiers de Sainte-Thérèse*, vol. 2, n° 1 (novembre 1941) : 14-15.

BAILLARGÉ, F.-A., « J.-P. Tardivel et F.-X.-A. Trudel », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 27 (20 mai 1905) : 4.

BARTLETT, Erle G., « L'apostolat laïque », *Le Semeur*, Montréal, vol. 3, nos 10-11 (juin-juillet 1907) : 289-300.

BARTLETT, Erle G., « Ode à Saint-Grégoire de Nazianze », *Le Bulletin paroissial de Valleyfield*, vol. 2, n° 6 (juin 1903) : 173-174.

BASIN, Horace [Samuel Bellavance], « La jeune France », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 26 (27 septembre 1903) : 1.

BASIN, Horace, « La jeunesse catholique », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 27 (4 octobre 1903) : 4.

BASIN, Horace, « La jeunesse... et l'avenir », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 24 (13 septembre 1903) : 4.

BASIN, Horace, « Nos jeunes gens », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 25 (20 septembre 1903) : 1.

BASIN, Horace, « Le 'Sillon' », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 28 (11 octobre 1903) : 3.

[BÉGIN, Joseph-Ulric], « Deuxième année », *La Croix de Montréal*, vol. 2, n° 1 (3 avril 1904) : 1. Signature : La Direction.

BELLAVANCE, Samuel (voir Horace Basin).

BELLAVANCE, Samuel, « Armand Dugas », *Le Semeur*, Montréal, vol. 3, n° 5 (janvier 1907) : 122-123.

BELLAVANCE, Samuel, « Le premier congrès de la jeunesse et le Sacré-Cœur (du *Messenger Canadien*) », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 43 (24 janvier 1904) : 2.

BERNARD, Henri (voir Joseph Boyer et [s.a.]).

BERNARD, Henri, « Le Carillon-Sacré-Cœur à Ottawa », *La Croix de Montréal*, vol. 4, n° 9 (2 juin 1906) : 8.

- BOILEAU, G.-Étienne, « Les finissants de l'an dernier », *Les Annales térésiennes*, vol. 10, n° 1 (septembre 1900) : 14-16.
- BOUCHARD, Damien-Télesphore, « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *La Vérité*, Québec, vol. 21, n° 41 (10 mai 1902) : 3.
- BOUCHARD, Damien-Télesphore, « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *L'Union de Saint-Hyacinthe*, vol. 29, n° 37 (2 mai 1902) : 1 ; n° 41 (30 mai 1902) : 1.
- BOURASSA, Henri, « Lord Haldane, son discours au barreau », *Le Devoir*, vol. 4, n° 205 (3 septembre 1913) : 1.
- BOUSQUET, Jean-Baptiste, « Autour de l'école », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, vol. 52, n° 167 (28 juin 1905) : 1.
- BOUSQUET, Jean-Baptiste, « Écoles normales », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, vol. 52, n° 155 (17 mai 1905) : 1 ; n° 58 (27 mai 1905) : 1.
- BOUTET, Bernardin, « Une lettre à *La Patrie* au sujet du Carillon-S.-C. », *La Croix de Montréal*, vol. 4, n° 11 (16 juin 1906) : 4.
- BOYER, Joseph [Henri Bernard], « Triomphe pour l'idée catholique et le drapeau national », *La Croix de Montréal*, vol. 4, n° 9 (2 juin 1906) : 2.
- CARTIER, Lionel, « Bravo les Jeunes ! », *La Croix de Montréal*, vol. 2, n° 1 (3 avril 1904) : 2.
- CARTIER, Lionel, « La jeunesse et l'avenir », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 26 (27 septembre 1903) : 1.
- CHARTIER, Émile, « Apostolat par unités », *Le Semeur*, Montréal, vol. 2, n° 3 (novembre 1905) : 42-52.
- CHARTIER, Émile, « Au tombeau de Jules Fontaine (Octave Crémazie) », *Pages de combat*, Montréal, 1911 : 171-194.
- CHARTIER, Émile, « Au pays de "douce France" », *La Vérité*, Québec, vol. 25, n° 29 (27 janvier 1906) : 228-229 ; n° 32 (17 février 1906) : 252 ; n° 43 (5 mai 1906) : 341.
- CHARTIER, Émile, « Lourdes et son dernier apologiste », *La Vérité*, Québec, vol. 25, n° 45 (19 mai 1906) : 353-354.
- CHAUVEAU, André, « L'histoire d'une conspiration maçonnique en France », *La Croix de Montréal*, vol. 2, n° 25 (17 décembre 1904) : 2-3.
- COLCLOUGH, Édouard, « L'Association de la jeunesse », *Le Messager canadien du Sacré-Cœur*, vol. 13 (juin 1904) : 257-261.
- COMTOIS, Alfred-Odilon, « NN. SS. Bruchési, Cloutier et Legal et les conséquences, au Canada, de la politique anticléricale de la France », *La Croix de Montréal*, vol. 3, n° 34 (28 octobre 1905) : 1-2.
- CORBEIL, Sylvio, « Souvenirs de voyage », *Les Annales térésiennes*, vol. 10, n° 3 (novembre 1900) : 60-63 ; n° 4 (décembre 1900) : 79-80 ; n° 5 (janvier 1901) : 93-100 ; n° 6 (février 1901) : 119-125 ; n° 7 (mars 1901) : 150-154.
- CORBEIL, Sylvio, « Un pèlerinage à Saint-Denis », *Les Annales térésiennes*, vol. 10, n° 2 (octobre 1900) : 37-38.
- COUSINEAU, Philémon, « Petite chronique – À l'Académie Saint-Charles, 30 mai », *Les Annales térésiennes*, vol. 7 n° 9 (mai 1893) : 277-279.

- DAVROUT, L., « Le Congrès de la jeunesse canadienne-française », *La Nouvelle-France*, vol. 3, n° 7 (juillet 1904) : 344-346.
- DIONNE, Madeleine, « Notre chanoine », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10 (juin 1968) : 1011-1038.
- DROLET, Jean, « Le Québec a rendu hier un ultime hommage au chanoine Lionel Groulx », *Le Devoir*, vol. 58, n° 124 (27 mai 1967) : 1, 6.
- DUGAS, Armand, « Chronique de l'A.C.J. », *Le Semeur*, Montréal, vol. 2, n° 4 (décembre 1905) : 84-88.
- DUGAS, Armand, « Chronique... Hier et Aujourd'hui », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 6 (février 1905) : 129-132.
- DUGAS, Armand, « La vie de l'Association. Chronique », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 8 (avril 1905) : 171-176.
- DUGAS, Armand, « La vie de l'Association. Chronique [extrait d'une lettre de Groulx à Antonio Perrault] », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 10 (juin 1905) : 219-227. Voir aussi I, A.1, b.
- DUVERT, Paul, « Congrès de la jeunesse », *Le Pionnier de Sherbrooke*, vol. 36, 4^e série, n° 51 (4 mai 1902) : 1.
- FILIATRAULT, Elphège, « À propos du drapeau national. Lettre de l'abbé Filiatrault. Une note de Jean Drapeau », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 27 (20 mai 1905) : 4-5.
- FILIATRAULT, Elphège, « Notre nationalité », *La Vérité*, Québec, vol. 25, n° 23 (16 décembre 1905) : 180 ; n° 24 (23 décembre 1905) : 190.
- FRÉCHETTE, Louis, « Notre drapeau national », *La Presse*, vol. 20, n° 157 (7 mai 1904) : 4.
- GEOFFRION, J.-Arthur, « Octobre », *Les Annales térésiennes*, vol. 7, n° 2 (octobre 1892) : 68.
- GERBOD, Pierre, « Les catholiques et l'enseignement secondaire (1919-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 18 (juillet-septembre 1971) : 375-414.
- GÉRIN, Léon, « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire », *La Science sociale*, vol. 12, n° 23 (juin 1897) : 441-479 ; vol. 12, n° 24 (novembre 1897) : 356-390 ; vol. 13, n° 25 (juin 1898) : 488-522.
- GÉRIN, Léon, « Notre mouvement intellectuel », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2^e série, t. 7, 1901 : 145-172.
- GÉRIN, Léon, « La vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2^e série, t. 11, 1905 : 67-87.
- GERVAIS, Raphaël [Dominique-Ceslas Gonthier], « Erreurs et préjugés », *La Nouvelle France*, vol. 3, n° 2 (février 1904) : 49-54 ; vol. 4, n° 3 (mars 1905) : 126-136 ; n° 5 (mai 1905) : 224-233 ; vol. 6, n° 10 (octobre 1907) : 476ss.
- GONTHIER, Dominique-Ceslas (voir Raphaël Gervais).
- GOSSARD, M., « À côté de l'école secondaire », *La Réforme sociale*, 5^e série, t. 8 [t. 48 de la coll.] (1^{er} décembre 1904) : 789-803.
- [GOSELIN, Louis], « L'Action catholique de la jeunesse. Le courage. Discours prononcé par M. Louis Gosselin au Congrès de la Jeunesse », *Le Journal*, vol. 5 (29 juillet 1904) : 2.

- HEAP, Ruby, « La ligue de l'Enseignement (1902-1904) : héritage du passé et nouveaux défis », *RHAF*, vol. 36, n° 3 (décembre 1982) : 339-373.
- HÉBERT, J.-A.-A., « Le Drapeau du Sacré-Cœur triomphe », *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 25, n° 31 (10 avril 1903) : 3.
- HÉROUX, Omer, « L'Association catholique de la jeunesse », *La Vérité*, Québec, vol. 25, n° 47 (2 juin 1906) : 370.
- HUOT, Giselle, « Le journal de Lionel Groulx : structure et formes », *RHAF*, vol. 35, n° 3 (décembre 1981) : 464-467.
- HUOT, Giselle, « Lionel Groulx ou le nationaliste des premières heures tel que révélé dans le *Journal* », *RHAF*, vol. 37, n° 1 (juin 1983) : 148-154 ; n° 3 (décembre 1983) : 517-523 ; n° 4 (mars 1984) : 675-680 et vol. 38, n° 2 (automne 1984) : 318-329.
- KEABLE, Jacques, « Le chanoine Groulx : une confiance conditionnelle mais rigoureuse aux destinées du Canada français dont il sait les vices et les vertus », *La Presse*, vol. 78, n° 280 (15 septembre 1962) : 14.
- LABELLE, Jean-Paul, « Le P. Ernest Roby, S.J. (1884-1954) », *Lettres du Bas-Canada*, vol. 8, n° 2 (juin 1954) : 121-128.
- LABERGE, Edgar, « La science de l'étude », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 9 (mai 1905) : 187-191.
- LALONDE-RÉMILLARD, Juliette, « La correspondance de Lionel Groulx », *RHAF*, vol. 36, n° 3 (décembre 1982) : 474-475.
- LALONDE-RÉMILLARD, Juliette, « Lionel Groulx intime », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10 (juin 1968) : 857-875.
- LAMBERT, Émile, « La jeunesse catholique et la papauté (Discours du camarade Émile Lambert) », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 4 (décembre 1904) : 93-95 ; n° 5 (janvier 1905) : 100-109.
- [LANGLOIS, Godefroy], « La Province de Québec. Le souvenir de la France. – Le drapeau tricolore. – La langue anglaise », *Le Canada*, vol. 3, n° 181 (3 novembre 1905) : 4.
- LA VERGNE, Louis-Renaud, « Chronique de l'Association », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 7 (mars 1905) : 153-156.
- LA VERGNE, Louis-Renaud, « La vie de l'Association », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 9 (mai 1905) : 191-200.
- L'ÉCLAIREUR, Jean, « Garde à vous », *La Croix de Montréal*, vol. 2, n° 25 (17 décembre 1904) : 1-2.
- LEROY, Léopold, « Le christianisme et la démocratie », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 9 (mai 1905) : 162-167.
- MAGNAN, C.-J., « La Jeunesse catholique et la Société de Saint-Vincent-de-Paul », *La Vérité*, Québec, vol. 23, n° 13 (1^{er} mai 1904) : 8.
- MASSON, Philippe, « Serions-nous des déserteurs ? », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 8 (24 mai 1903) : 3.
- MIGNAULT, Jos.-B., « À l'Académie – Séance de clôture », *Les Annales térésiennes*, vol. 9, n° 10 (juin 1895) : 319-321.
- MIGNAULT, Jos.-B., « Échos de l'Académie – Impressions de la rentrée », *Les Annales térésiennes*, vol. 9, n° 1 (septembre 1894) : 22-25.

Bibliographie

- NANTEL, Antonin, « Monsieur L.-A. Charlebois », *Les Annales térésiennes*, vol. 6, n° 10 (juin 1892) : 294-301.
- NANTEL, Guillaume-Alphonse, « Parlons français », *Album Universel (Monde illustré)*, vol. 22, n° 1148 (24 avril 1906) : 1575.
- NIL, Jean ([Ernest Roby] voir Isidore Robert).
- OLIVIER, M.N.N., « Crémazie », *Annuaire de l'Institut Canadien de Québec*, n° 12, 1888 : 1-18.
- OLLÉ-LAPRUNE, Léon, « De la virilité intellectuelle », discours prononcé à Lyon le 29 mars 1896, *La Quinzaine*, (1^{er} avril 1896). Publié aussi chez Belin la même année.
- PATRY, Arthur, « Rapport du Cercle Duhamel d'Ottawa pour l'année 1905-06 », *Le Semeur*, Montréal, vol. 3, nos 1-2 (septembre-octobre 1906) : 39-42.
- PERRAULT, Antonio, « Pie X et notre Association », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 8 (avril 1905) : 157-162.
- PERRAULT, Antonio, « Secrétaire dans le bien », *Le Semeur*, Montréal, vol. 3, n° 9 (mai 1907) : 257-265.
- PERRAULT, Antonio, « Un mot aux camarades », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, n° 6 (février 1905) : 117-121.
- PERRAULT, Antonio, « Un souhait », *Le Semeur*, Montréal, vol. 2, n° 5 (janvier 1906) : 89-95.
- PLONGERON, Bernard, « Cent ans d'alliance des maisons d'éducation chrétienne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 58, n° 161 (juillet-décembre 1972) : 291-331.
- RICHER, Julia, « Lionel Groulx des années 30 », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10 (juin 1968) : 1003-1012.
- ROBERT, Isidore, « Autour des jeunes », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 35 (29 novembre 1903) : 2.
- ROBERT, Isidore et Jean Nil [Ernest Roby], « Compte rendu du Congrès de 1904 », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, nos 1-2 (septembre-octobre 1904) : 3-54.
- ROBY, Ernest (voir Jean Nil).
- ROBY, Ernest, « Au collège Sainte-Marie », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 8 (24 mai 1903) : 2.
- ROBY, Ernest, « Les cercles d'études », *Le Semeur*, Montréal, vol. 1, nos 1-2 (septembre-octobre 1904) : 61-67.
- ROUTHIER, Adolphe-Basile, « Aux collégiens » [poème], *Les Annales térésiennes*, vol. 6, n° 7 (mars 1892) : 193-194.
- ROUTHIER, Adolphe-Basile, « Aux riches » [poème], *Les Annales térésiennes*, vol. 6, nos 4-5 (décembre 1891-janvier 1892) : 97.
- ROUTHIER, Adolphe-Basile, « Sonnet » [poème], *Les Annales térésiennes*, vol. 6, n° 2 (octobre 1891) : 29.
- ROY, Camille, « Causerie littéraire », *La Nouvelle France*, vol. 5, n° 5 (mai 1906) : 217-238.

- ROY, Camille, « La nationalisation de la littérature canadienne », *Bulletin du Parler français*, vol. 3, n° 4 (décembre 1904) : 116-123 ; n° 5 (janvier 1905) : 133-144.
- [S.A.], « L'Abbé Sylvio Corbeil, Il cesserait d'enseigner la rhétorique à Ste-Thérèse », *La Patrie*, vol. 24, n° 87 (6 juin 1902) : 1.
- [S.A.], « Américanisation », *La Patrie*, vol. 25, n° 232 (25 novembre 1903) : 4.
- [S.A.], « Au collège Sainte-Marie », *La Patrie*, vol. 26, n° 56 (3 mai 1904) : 10.
- [S.A.], « Au Séminaire de Ste-Thérèse / De grandes cérémonies à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle chapelle, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, et Mgr Énard, évêque de Valleyfield, assistent aux fêtes du collège », *La Patrie* (10 novembre 1898).
- [S.A.], « Au Séminaire de Ste-Thérèse – Le concert donné mardi par le chœur de St-Louis de France – Un véritable régal artistique », *La Patrie*, vol. 20, n° 301 (17 février 1899) : 3.
- [S.A.], « Bonne et Heureuse Année ! », *La Presse*, vol. 30, n° 50 (31 décembre 1903) : 8.
- [S.A.], « Bravo ! les jeunes », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 13 (11 février 1905) : 5-6.
- [S.A.], « Bravo, Monsieur l'Abbé Roy », *Le Nationaliste*, vol. 1, n° 43 (27 mai 1906) : 4.
- [S.A.], « Causerie sur le drapeau au Cercle Duhamel », *La Croix* de Montréal, vol. 4, n° 9 (2 juin 1906) : 2-4.
- [S.A.], « Chez les étudiants », *La Patrie*, vol. 26, n° 249 (16 décembre 1904) : 6.
- [S.A.], « Chronique de juin », *Les Annales térésiennes*, vol. 10, n° 10, (juin 1901) : 220
- [S.A.], « Chronique diocésaine », *Le Bulletin paroissial* de Valleyfield, vol. 1, n° 4 (avril 1902) : 55 ; n° 9 (septembre 1902) : 138-139 ; vol. 2, n° 3 (mars 1903) : 69-70 ; n° 4 (avril 1903) : 103 ; n° 6 (juin 1903) : 166-167 ; n° 7 (juillet 1903) : 199 ; n° 8 (août 1903) : 229 ; vol. 3, n° 1 (janvier 1904) : 5-6 ; n° 6 (juin 1904) : 164 ; n° 7 (juillet 1904) : 196-197 ; n° 8 (août 1904) : 228 ; n° 9 (septembre 1904) : 258 ; vol. 4, n° 6 (juin 1905) : 163 ; n° 8 (août 1905) : 226 ; n° 9 (septembre 1905) : 257 ; n° 10 (octobre 1905) : 290 ; n° 11 (novembre 1905) : 325 ; vol. 5, n° 4 (avril 1906) : 101-102 ; n° 5 (mai 1906) : 129.
- [S.A.], « Chronique du drapeau. Au collège Ste-Marie », *La Croix* de Montréal, vol. 2, n° 10 (5 juin 1904) : 4.
- [S.A.], « Compte rendu du Conseil fédéral », *Le Semeur*, Montréal, vol. 2, nos 1-2 (septembre-octobre 1905) : 5-42.
- [S.A.], « La conférence du P. Lalande », *La Patrie*, vol. 25, n° 227 (19 novembre 1903) : 1 ; n° 228 (20 novembre 1903) : 4.
- [S.A.], « Congrès de la jeunesse canadienne-française », *L'Union des Cantons de l'Est*, vol. 36, n° 23 (23 mai 1902) : 2. Signature : Christian.
- [S.A.], « Le Congrès de la jeunesse canadienne-française », *La Vérité*, Québec, vol. 21, n° 44 (31 mai 1902) : 6.

- [S.A.], « Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française », *La Semaine religieuse de Montréal*, vol. 44, n° 5 (1^{er} août 1904) : 87-90.
- [S.A.], « Coup de clairon », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 23 (22 avril 1905) : 1-2.
- [S.A.], « Décès : Vincent », *La Presse*, vol. 52, n° 27 (15 novembre 1935) : 31.
- [S.A.], « Les destinées du Canada, Entrevue avec Mgr Archambeault », *La Patrie*, vol. 26, n° 251 (19 décembre 1904) : 1.
- [S.A.], « Le discours de M. Bourassa », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 27 (20 mai 1905) : 7.
- [S.A.], « Fête intime à Vaudreuil », *La Patrie*, vol. 21, n° 151 (22 août 1899) : 1. Signature : Un ami.
- [S.A.], « Les francs-maçons canadiens-français », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 7 (15 décembre 1904) : 5-6.
- [S.A.], « Grande représentation patriotique au Monument National », *La Presse*, vol. 19, n° 133 (11 avril 1903) : 24.
- [S.A.], « Leurs qualités et nos travers », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 35 (29 novembre 1903) : 2.
- [S.A.], « Notes et commentaires », *Le Semeur*, Montréal, vol. 4, n° 3 (octobre 1907) : 66-69.
- [S.A.], « Notes locales », *Le Progrès de Valleyfield*, vol. 25, n° 8 (24 octobre 1902) : 5 ; n° 27 (13 mars 1903) : 5 ; vol. 26, n° 32 (14 avril 1904) : 5 ; vol. 28, n° 24 (22 février 1906) : 5 ; n° 26 (8 mars 1906) : 5 ; n° 27 (15 mars 1906) : 5 ; n° 39 (7 juin 1906) : 5.
- [S.A.], « Petite chronique », *Les Annales térésiennes*, vol. 6, n° 9 (mai 1892) : 277-278 ; vol. 7, n° 3 (novembre 1892) : 92-93 ; n° 10 (juin 1893) : 311-313 ; vol. 9, n° 1 (septembre 1894) : 25-33 ; n° 6 (février 1895) : 188 ; n° 8 (avril 1895) : 254 ; n° 10 (juin 1895) : 329.
- [S.A.], « Petites notes », *La Vérité*, Québec, vol. 23, n° 5 (décembre 1903) : 8.
- [S.A.], « Petites notes », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 27 (20 mai 1905) : 7.
- [S.A.], « La Question du drapeau », *La Vérité*, Québec, vol. 22, n° 25 (21 février 1903) : 2-3.
- [S.A.], « Le sang coule en abondance à Valleyfield », *Le Journal*, vol. 1, n° 264 (26 octobre 1900) : 1.
- [S.A.], [Congrès de la jeunesse], *La Défense de Chicoutimi*, vol. 5, n° 17 (8 mai 1902) : 2.
- [S.A.], « Une belle fête au Séminaire de Sainte-Thérèse / Huit évêques », *La Presse* (9 novembre 1898).
- [S.A.], « Une campagne anti-maçonnique », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 6 (1^{er} décembre 1904) : 6.
- [S.A.], « Un grain de sel », *La Croix de Montréal*, vol. 1, n° 6 (10 mai 1903) : 3. Signature : Ajax.
- [S.A.], « La Vérité », *Le Nationaliste*, 25 décembre 1904 : 1.

- [S.A.], « Visiteurs distingués à Sainte-Thérèse. S.G. Mgr Bruchési et M. le juge Routhier sont les hôtes du séminaire », *La Presse*, vol. 22, n° 5 (7 novembre 1905) : 7.
- [S.A.], « Le Vœu du poète est exaucé », *La Croix* de Montréal, vol. 1, n° 1 (5 avril 1903) : 1. Signature : Patriote.
- [S.A. (Henri Bernard ?)], « En franc-maçonnerie. Les projets de la secte », *Le Journal*, vol. 5, n° 296 (5 décembre 1904) : 4.
- Le Semeur. Bulletin de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française*, vol. 1, nos 1-10, septembre 1904-juin 1905, 228 p. ; vol. 2, nos 1-10, septembre 1905-juin 1906, 216 p. ; ss.
- Séminaire de Sainte-Thérèse, Année scolaire [1891-1900]*, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1892-1901.
- SIGOUIN, Albéric, « À nos lecteurs », *Les Annales térésiennes*, vol. 10, n° 1 (septembre 1900) : 1-3.
- Le Sillon*, vol. 11, n° 16 (25 août 1904) : 121-160 ; n° 23 (10 décembre 1904) : 401-440.
- SULTE, Benjamin, « Mahomet », *L'Écho de l'Ouest*, 28 mars 1902.
- Supplément à La Croix* de Montréal, vol. 1, n° 39 (27 décembre 1903), [4] p.
- [TARDIVEL, Jules-Paul], « L'Association catholique de la Jeunesse », *La Vérité*, Québec, vol. 23, n° 15 (1^{er} juin 1904) : 4.
- [TARDIVEL, Jules-Paul], « Notre avenir », *La Vérité*, Québec, vol. 24, n° 8 (1^{er} janvier 1905) : 3.
- TARDIVEL, Paul, « Les phases d'une adhésion », *La Vérité*, Québec, vol. 25, n° 18 (11 novembre 1905) : 139.
- TARTE, Joseph-Israël, « Canada français », *La Patrie*, vol. 26, n° 250 (17 décembre 1904) : 12 ; n° 251 (19 décembre 1904) : 4.
- TRÉPANIÉRIER, Pierre, « Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888 », *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, vol. 22, n° 1 (printemps 1987) : 66-83.
- TRÉPANIÉRIER, Pierre, « La Société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911 : sa fondation, ses buts et ses activités », *The Canadian Historical Review*, vol. 67, n° 3 (septembre 1986) : 343-367.
- TRÉPANIÉRIER, Pierre, « La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911) : ses membres, ses critiques et sa survie », *Histoire sociale - Social History*, vol. 19, n° 38 (novembre 1986) : 299-322.
- TRUDEL, Marcel, « The Journals of Francis Parkman », *RHAF*, vol. 1, n° 4 (mars 1948) : 611-612. Sous la rubrique « Livres et Revues ».
- VUILLERMET, F.-A., « À travers les revues », *Le Rosaire*, vol. 11, n° 6 (juin 1905) : 206-207.
- VUILLERMET, F.-A., « Le Congrès de la jeunesse canadienne-française », *Le Rosaire*, vol. 10, n° 8 (août 1904) : 239-240.

Index

(Les noms des correspondants apparaissent en gras. La liste des lettres à ces derniers se trouve à la fin de chaque notice biographique. Les chiffres romains renvoient à la pagination de la préface et de l'introduction. Les chiffres arabes en gras correspondent aux numéros des lettres. Les renvois (n.) invitent à se reporter aux notes ou aident à repérer approximativement un passage dans le texte des lettres. Les renvois aux écrits de Lionel Groulx apparaissent dans la bibliographie.)

A

- Académicien* 8, n. 3
 académicien 8, n. 6
 Académie Énard LXIV, 385, n. 9, 403, n. 6, 467, n. 19, 473, n. 2 ; photos n^{os} 35, 37. Voir séances littéraires
 Académie Saint-Charles 8, n. 3
 Académie Sainte-Cécile LXIV, 403, n. 4, 5 ; travaux 403, n. 4. Voir séances littéraires
 ACHARD, Eugène II
 ACHIM, Honoré [Henri] 63, n. 10
 ACHIM, madame 63, n. 10, 69
Actes des Apôtres XII, 204, n. 11, 477, n. 9
 acteur 26, n. a
 Action catholique XL, LXIIss, LXXXVIII, 195, n. 2ss, 198, n. 12, 200, n. 18, 201, n. 5, 7, 203, 204, n. 9, 206, n. 7, 10, 207, 209, n. 23, 212, n. 5, 6, 213, n. 7ss, 214, n. 4, 6, 219, n. 3, 224, n. 7ss, 231, n. 2, 232, n. 1ss, 236, n. 6ss, 237, n. 5, 12, 241, n. 4, 7, 243, 244, n. 4, 250, n. 7, 266, 311, 378 ; administration 209 ; archives 231, n. 3, 329, n. 2 ; bulletin 357, n. 5, 378, n. 8, 385, 424, n. 1 ; but LXIIss, 213, 214 ; cercles LVI, 200, n. 15, 206, n. 10, 207, 209, n. 24, 210, 212, 214, n. 5, à Rigaud 218, n. 5, 317, n. 8, à Sainte-Thérèse 218, n. 6, à Valleyfield 218, n. 7, 236, n. 10, 250 ; congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française 182, n. 1ss, 186, n. 1, 188, n. 7, 10, 197, n. 1, 206, 254, n. 1 ; crise sérieuse 465, 467, 469, 483 ; devise « soyons distingués » 200 ; journée réparatrice 315 ; malades 471, n. 7, 472, n. 2 ; malentendu 349, n. 3, 350, n. 1, 351, n. 8 ; membres (« actionnaires ») 257, n. 3, 270, 300, n. 2, 301, 309, n. 4, 311, 322, 323, 324, 325, 331, 342, n. 4, 343, n. 9, 347, 357, 376, 385, 390, 412, 436, 452, 466, 468, 486, 490, n. 2 ; membres priants 263, n. 11, 270, n. 12, 301, 305, n. a, 307, 310, 317, 348, 378, n. 16, 385, 390 ; mots d'ordre 182, n. 17, 185, 195 ; nom du mouvement 206, n. 10 ; photographies 467, 476 ; président, rôle du 375, n. 13, 378, n. 13 ; programme 213, 214 ; propagande 182, n. 3, 195, 231, n. 2 ; réorganisation générale, motifs 489, 490, n. 2, 495 ; revue de jeunes 200, 304, 306, n. 19, 21, 343, 357, n. 5 ; statuts LVI, 214, 217, 236, 255, n. 2, 257, 263, 270, n. 12 ; 274, 332, 343, n. 4, 347, n. 8 ; « Union, l' » (petite ligue de prières et de sacrifices) 484, n. 2 ; version finale 257, n. 4. Voir *Œuvre de la Nouvelle-France* ; croisés
 Action française, l' (Paris) CIII, CIV
 Action libérale, l' CVI
 action sociale 378, 476
Action sociale catholique, L' 265, n. 2, 440, n. 10
 ADAM-PHANEUF, Marie-Joseph 266, n. 3, 12
 agriculture 63, n. 5
 ALACOQUE, Marguerite-Marie 237, n. 7
 ALAIN-FOURNIER (Henri-Alban Fournier, dit) IX
Album universel 502, n. a
 ALLAIRE, Paul 214, n. 2
 ALLARD, Joseph-Charles 145, n. 2, 201, n. 9, 215, n. 1, 227, n. 7, 465, n. 5
 ALLARD, Joseph-Rodrigue 160, n. a, 495, n. 2
 « âme de moine, Une » (article) 311, n. 11, 392, n. 2, 393, n. a
 américanisation 312, n. 8
 amitié, l' 12, n. a, 22, n. 2, 25, n. 3, 28, n. d, 37, n. f, 86, n. 1, 117, 120, 138, 145, n. 17, 168, 169, 188, n. 4, 193, 194, 200, n. 3, 204, n. 6, 205, 213, 214, 224, 229, 236, n. 6, 237, 253, 257, n. 6, 307, 469, n. 2, 3 ; ami, notion 2, 9, 25, 125, n. c, 130, 193, n. 2, 4, 243, 333
 amour filial et maternel 9, n. 1, 2
 ANGERS, Eugène-Réal 301, n. 7, 304, n. 3, 366, n. 16, 20
 anglicisme 486, n. 4. Voir langue
 ANTONELLI (cardinal) 195, n. 3

- Apaches 519, n. 3, 6. Voir francophobie, francophilie
- apostolat 146, n. b, 206, 207, 263, 274, 301, 307, 308, 309, 312, n. 5, 315, 322, 327, 335, 353, 366, 390, 403, 408, 447, 484 ; par le livre LIX. Voir apôtre
- apostolat de la prière 307, n. 17, 310, n. 2, 315, n. 11, 317, n. 10
- « apostolat laïque, L' » (article de Bartlett) 412, n. 7, 460, n. 12
- apôtre 251, n. 2, 255, n. 1, 257, n. 2, 274, n. 13, 306, n. 25, 309, n. 2, 317, n. 11, 320, n. 3, 322, n. 4, 334, n. 6, 365, n. 5ss, 366, n. 7ss, 375, n. 14ss, 388, 427, 504 ; adolescent 259, 312, 390 ; formation 341, n. 6, 376, 392. Voir apostolat
- apôtre des jeunes, projet de livre (*Une croisée d'adolescents*) LXIV, 366, 375, 492, n. 1
- AQUIN, Hubert IL
- ARCHAMBAULT, Alphonse 188, n. 7, 257, n. 2
- ARCHAMBAULT, Joseph-Papin IL
- ARCHAMBEAULT (ARCHAMBAULT), Alfred (mgr) CIX, 366, n. 13
- ARLES, Henri d' IL
- ARNOUD, Louis 472, n. 7, 489, n. 12
- ARS, curé d' voir Jean-Marie-Baptiste Vianney
- art littéraire 250, n. 3
- ASSAS, Nicolas Louis d' 265, n. 14
- ASSELIN, Olivier XLVIII, CVIII, CX, 313, n. a, 467, n. 2 ; conférence 163, n. 2, 486, n. 4
- Association catholique de la jeunesse canadienne-française LXXXVIII, CVIII, 198, n. 8, 206, n. 10, 14, 214, n. 3, 4, 219, 304, 378, 476 ; cercle des jeunes gens de Saint-Hyacinthe 198, n. 19 ; congrès 188, n. 7, 197, 198, n. 12, 206, n. 6, 215, n. 2, 3, 258, n. 16, 259, 301, 304, n. 6ss, 305, n. 1, 306, n. 35, 307, n. 16, 331, 335, 337, n. 1, 347, n. 6, 351, n. 5, 357, n. 5, 7, 366, n. 2ss, 378 ; congrès régional 519 ; étude, l' 344, n. 7 ; incident 408, n. 17 ; membres « passifs » 408 ; opportunité 306, 307, 315 ; questionnaire 306, n. 8, 11, 317, n. 4 ; recrutement 476, n. 4 ; revue de jeunes 200, 304, 306, n. 19, 21, 343, 357, n. 5 ; statuts (programme) 209, 211, 219, n. 3, 236, n. 9
- Association catholique de la jeunesse française CIV
- ASTISCOUA 481
- AUBIN, Alfred 250, n. 6, 257, n. 5
- AUBIN, Joseph-Edmond 270, n. 3, 6, 271, n. 1, 374, n. 5, 8
- AUCLAIR, Élie-Joseph 32, n. 21, 65, n. 7, 269, n. a
- AUDET, Alphonse (colonel) XXIXss
- AUGUSTIN D'HIPPONE VI
- AUMAIS, Napoléon 342, n. 3, 349, n. 3, 427, n. 4, 447, n. 17, 486, n. 15, 489, n. 12, 513, n. 2 ; photos n^{os} 35, 37
- autonomie de l'Alberta et de la Saskatchewan 408, n. 20
- Avenir, L' CIII
- AYMERILLOT (Aymeri de Narbonne) 334, n. 6

B

- BALDWIN, Robert 403, n. 10
- BALLERINI, Antoine 374, n. 6
- BALMÈS, Jacques *L'Art d'arriver au vrai* 460, n. 5
- BALTHAZARD, Joseph-Arthur 440, n. 16
- BARETTE, E. 301, n. 7
- BARIL, Georges 270, n. 13, 301, n. 7
- BARTLETT, Erle G. XI, LVI, LVIII, LXVI, LXXXI, LXXXIX, XCIII, 118, n. 4, 128, n. a, 129, n. b, 130, 133, 138, 139, n. 1, 142, 143, n. 3, 145, n. 11, 162, 169, n. 3, 182, n. 18, 184, n. 7, 188, n. 6, 195, n. 3, 198, n. 5, 200, n. 6ss, 201, n. 10, 212, n. 2, 218, n. 3, 7, 219, n. 1ss, 224, n. 10, 14, 233, 250, n. 6, 251, n. 1, 2, 257, n. 3, 258, n. 8, 19, 261, n. a, 263, n. 1, 13, 266, n. 2, 270, n. 9, 16, 284A, n. 7, 311, n. 13, 315, n. 11, 319, n. 2, 333, n. 2, 344, n. 2, 349, n. 1, 3, 351, n. 7, 8, 357, n. 5ss, 364, n. 2, 365, n. 5, 8, 378, n. 7, 383, 385, n. 10, 13, 387, 425, n. 5, 447, n. 2ss, 460, n. 12, 465, n. 4, 7, 468, n. 2, 469, n. 4ss, 471, n. 5, 475, n. a, 477, n. 8, 486, n. 15, 489, n. 3ss, 498, 500, n. 4, 503, n. 4, 506, n. 4, 513, n. 2, 6 ; « La Cécilienne » 311, n. 10 ; « L'Apostolat laïque » 412, n. 7 ; photos n^{os} 25, 33, 34, 35, 37
- BASILE LE GRAND IX
- BAZIRE, Henri 200, n. 22
- BEAUCHAMP, Eugène 162, n. a
- BEAUCHAMP, Ulric 162, n. a
- BEAUDÉ, Henri voir ARLES, Henri d'
- BEAUGRAND CHAMPAGNE 301, n. 7
- BEAUVVOY 250, n. 3
- BÉDARD, Pierre-Stanislas 198, n. 10
- BÉGIN, Joseph-Ulric 269, n. a, 312, n. 2, 317, n. 6, 382, n. a
- BÉGIN, Louis-Nazaire (mgr) 120, n. 11, 183
- BELCOURT, Napoléon-Antoine XLVIII
- BELLAVANCE, Samuel LXIXss, LXXXVIII, CXIII, 270, n. 13, 274, n. 16, 304, n. 3, 306, n. 11, 308, n. 2, 317, n. 3ss, 318, 335, n. 17, 342, n. 4, 346, n. a, 366, n. 13, 382, 392, n. 8, 403, n. 2, 440, n. 21, 500, n. 3 ; Horace Basin (pseudonyme) 307, n. 4
- BENOIT, Albert 201, n. 5, 214, n. 2, 270, n. 8, 304, n. 4, 5, 307, n. 3ss, 317, n. 3,

343, n. 7, 357, n. 5, 364, n. 2, 365, n. 4, 366, n. 16ss, 375, n. 15, 378, n. 3ss, 382, 383, 385, n. 4ss, 408, n. 20, 415, n. 3, 424, 440, n. 28, 467, n. 23 ; photo n° 30

BERGERON, Joseph-Gédéon-Ross 440, n. 5

BERGERON, Réjean XXIII

BERNARD, Alexis-Xyste (mgr) 467, n. 6, 7, 476, n. 3

BERNARD, Henri 237, n. 8, 269, n. a, 304, n. 3, 312, n. 4, 331, n. 11, 341, n. 2, 344, n. 6, 408, n. 14, 440, n. 22, 519, n. 19, 523 ; Joseph Boyer (pseudonyme) 521, n. a

BERNIER, Ernest 8, n. 6, 15, n. d, 65, n. 9, 165, 187 ; photos n°s 18, 20

BERRYER, Antoine 32, n. 11, 103, n. a, 198, n. 10

BERTHIAUME, Trefflé 332, n. 6

BERTRIN, Georges 519, n. 4

BESNER, Angéline 36

BESNER, Édouard 250, n. 6

BILLETTE, Albert 102, n. 4, 374, n. 2, 425, n. 3 ; photos n°s 26, 36

BILLETTE, Arthur 165

BILLETTE, Émile 257, n. 3, 266, n. 2, 9, 267, n. 3, 270, n. 9, 284A, n. 7, 300, n. 2, 302, n. 13, 14, 315, n. 11, 357, n. 9, 364, n. 6, 374, n. 2, 375, n. 17, 385, n. 10, 425, n. 3, 427, n. 4, 447, n. 17, 500, n. 4 ; photos n°s 33, 34, 37, 38

BILLETTE, Vincent 378, n. 7

BLONDEL, Maurice XCVI

Boers, guerre des 96, 188, n. 9, 198, n. 9, 228, n. a

BOILEAU, Georges-Étienne 187, 231, n. 3, 232, n. 1, 270, n. 12, 492

BOILEAU, Napoléon 54 ; surnom (le Mine) 54, n. c ; photo n° 18

BORNIER, Henri de *La Fille de Roland* 263, n. 17

BOSSUET, Jacques-Bénigne 120, n. 19, 129, n. c

BOTREL, Théodore 261, n. a, 331, n. 10

BOUCHARD, Téléphore-Damien 188, n. 7, 200, n. 19, 201, n. 5

BOUCHER, Anthime-Marie 230, 244, n. 6, 250, n. 3, 6

BOUCHETTE, Errol CXIV

BOURASSA, Adine XXVIII

BOURASSA, Henri XXVIII, XLVIII, CI, CXs, 188, n. 9, 10, 304, n. 2, 312, n. a, 364, n. 43, 394, 408, n. 20, 440, n. 5, 6, 467, n. 2, 25, 476, n. 10, 11 ; conférence 188, n. 10, 198, n. 10 ; devoir social de la jeunesse catholique 467, n. 25

BOURASSA, Napoléon XXVIII

BOURBONNAIS, Émile 250, n. 6

BOURDAGES, Louis 198, n. 10

BOUSQUET, Jean-Baptiste 440, n. 16, 467, n. 20, 23

BOUDET DE LA CHEVROTTÈRE, Bernardin 521, n. a

BOUTHORS, Léon 147, n. 3, 198, n. 5

BOYER, Joseph voir BERNARD, Henri

BOYER, Onésime 15, n. 1, 28, n. c, 32, n. 6, 9, 53, 54, n. b, 77, 82, n. 20, 94, 112, n. 5, 9, 116, 120, n. 3ss, 187, 285, n. 3, 485, n. a, 519, n. 17 ; photos n°s 14, 18, 20, 24

BRASSEUR, Albertine 36, n. b, 112, n. 8 ; surnom (Tite ou Titite) 36, n. b, 112, n. 8

BRAUD, Alexandre 312, n. 5, 375, n. 21

BRAULT, Ovide 250, n. 6

BROSSEAU, J.-D. 463, n. 3

BROWN, George 147, n. 6

BRUCHÉSI, Jean XLVIII

BRUCHÉSI, Paul (mgr) 3, n. 6, 33, n. a, 197, 342, n. 4, 343, n. 5, 351, n. 2, 357, n. 5, 366, n. 12, 396, n. 1, 408, n. 15, 521, n. a

BRÛLÉ, Dieudonné 16, n. 12

BRUNET, Godias 145, n. 16

BRUNET, Michel XLVIII

BRUTUS, Marcus Junius 427, n. 7

BRUYÈRE, Élisabeth X

BURA, M. (sœur) XLVss

C

CABANIS, José LXXXII, 335, n. 16

CADIEUX (libraire) 304, n. 2

Cadieux-Derome, librairie 304, n. 2, 476, n. 6

campagne, la 16, n. 5, 10, 204, n. 13

CAMPEAU, Charles-Émery (Dr) 10, n. b, 92, n. 2

CAMPEAU, Lucien XXVII, XLVIII

CAMPEAU, Théophile 52, n. 4

Canada, Le 486, n. 12

Cantique des Cantiques, Le 194, n. 10

CARTIER, George-Étienne (sir) CVI, 63, n. 17, 139, n. 2, 147, n. 6, 184, n. 19, 198, n. 10, 403, n. 10

CARTIER, Jacques 270, n. 14

CASTONGUAY, Eugène 118, n. 2, 4, 315, n. 11, 343, n. 9, 357, n. 9, 385, n. 10, 417, n. 2, 431, n. 22 ; photos n°s 25, 34, 37

CASTONGUAY, Joseph-A. 118, n. 3

catholicisme libéral XCI, XCVss, XCVIII. Voir Groulx, catholicisme libéral

CAULY, Eugène-Ernest 376, n. 4

CAZA, Percival (mgr) IL

Cécilien, Le 342, n. 3, 396, n. 4, 403, n. 6

Centre de recherche Lionel-Groulx XXIVss

cercle Crémazie 200, n. 5

cercle Girouard 257, n. 2

cercle Gameau 200, n. 5

cercle Saint-Charles 200, n. 18, 209, n. 24, 224, n. 17, 234, n. a ; photos n°s 33, 34

cercle Saint-Jean-Baptiste 200, n. 5

cercle de Sainte-Thérèse 212, n. 5

- cercles d'études ou cercles littéraires 254, n. a, 258, n. 7, 270, 320, 343, 344, n. 7, 346, 357, n. 8, 9, 385, 406, n. 1, 440, 447. Voir aux noms respectifs
- CHALOULT, René XXXIX, XLss, XLVIII
- CHAMBERLAND, Alfred 114
- chanson de geste 32, n. 9
- Chanson de Roland, La* 32, n. 9, 252, n. 3
- CHAPPAIS, Thomas XXXVIII, XLVIII, CVI
- chapelle (du Collège de Valleyfield), consacrée au Sacré-Coeur 311, n. 7, 315 ; concours 482, n. 6, 485, n. a, 489, n. 6
- chapelle (du Séminaire de Sainte-Thérèse), construction 3, n. 6 ; bénédiction 33, n. a ; concert 40, n. a
- CHAPLEAU, Adolphe (sir) CXI, 63, n. 17, 198, n. 10, 304, n. 2
- CHAPMAN, William *Aspirations* 519, n. 7
- CHAPUT, Charles 385, n. 3, 394, 408, n. 16, 415, n. 2, 3, 440, n. 21, 28
- CHAPUT, Isaïe-Rémi 440, n. 20
- CHARENTE, Honorat 427, n. 4, 431, n. 8, 447, n. 2, 17
- Charité, Frères de la 368, n. 6
- CHARLIER, Édouard 486, n. 11
- CHARTIER, Émile XXXVII, LXII, LXIXss, LXXX, LXXXV, LXXXVII, LXXXVIII, XCI, XCIV, CIII, CVI, 147, n. 5, 182, n. 3, 195, n. 3, 6, 201, n. 2ss, 206, n. 7, 209, n. 4, 23, 212, n. 10, 213, n. 5, 217, n. 7, 219, n. 3, 4, 224, n. 11, 238, 255, n. 1, 259, n. 6, 265, n. 2, 269, 307, n. 3ss, 329, n. 7, 346, 357, n. 5, 365, n. 3, 375, n. 8, 481 ; « Au pays de "douce France" » 486, n. 8, 519, n. 3 ; photo n° 30
- CHATEAUBRIAND, François-René XXV, XXX, 120, n. 24, 307, n. 4
- CHAUFFOUR, F. 250, n. 4, 258, n. 3
- Chenaux LII, 16, n. 12, 49, n. 3, 88, n. 2, 301, n. 8, 302, n. 3, 17, 428, n. 4, 431, n. 5
- chenilles, ravages des 65, n. 13
- CHEVRIER, Charles 170, n. b
- CHOCARNE, B. 182, n. 7, 200, n. 11, 212, n. 9, 392, n. 5
- CHOQUETTE, Agis 102, n. 4
- CHOQUETTE, Azarie 250, n. 6
- CICÉRON IX, 469, n. 3
- Clairon, Le* 201, n. 5
- Clarisses 469, n. 6
- CLAUDEL, Paul IX
- CLÉMENT XII 331, n. 11
- « cloche et le moine, La » (sermon) 408, n. 7.
- CLOUTIER, François-Xavier (mgr) 486, n. 12
- Club des « Greens » 63, n. 14
- coeur L, LXII, 9, n. 2, 17, n. a, 32, n. 1, 126, n. b ; chef-d'oeuvre 206, n. 3, 302 ; formation 143, n. 3, 146, 339, 392, n. 5
- COLCLOUGH, Édouard 351, n. 5, 366, n. 14
- COLIN, Frédéric-Louis-de-Gonzague 34, 269, n. a
- collège classique, réforme du LXXXVIss, 200, n. 13, 14, 347, n. 4, 440, n. 25, 486, n. 3 ; congrès de l'enseignement secondaire 198, n. 8, 200, n. 14, 486, n. 3, 519, n. 10 ; enseignement économique et social 476, n. 10 ; tradition 65, n. 3. Voir école normale supérieure
- Collège de Montréal 76, n. 3
- Collège de Valleyfield, frais au 118 ; photo n° 36
- Colossiens* 504, n. 4
- COLUMBAN (père) 447, n. 7
- COMBES, Émile CV
- communion, la 224, n. 8, 232, n. 6, 250, 251, 259, 263, 266, n. 9, 274, 289, 309, 312, 315, 347, 354, 362, 375, 466, n. 4
- COMTOIS, Alfred-Odilon 486, n. 12, 519, n. 7
- CONAN, Laure IL
- Confédération 403, n. 4
- conférences 82, n. 9 ; sujets 385, n. 9
- confession, la 466
- conventus 34, n. h, 65, n. 6, 187, n. 1
- COPPÉE, François 159, n. a, b, 170, n. a ; *La Bonne Souffrance* 484, n. 18, 19
- CORBEIL, Eugène 120, n. 3
- CORBEIL, Sylvio 17, n. b, c, 20, n. a, 21, 22, n. 3, 26, n. a, c, 32, n. 3, 37, n. d, 44, 52, n. 4, 5, 54, 86, 89, n. 2, 92, n. 3, n. 4, 105, 120, n. 9, 125, 133, 143, n. 3, 169, n. 3, 198, n. 5, 21, 200, n. 24, 201, n. 18, 202, 203, 204, n. 9, 205, n. 5, 206, n. 9, 13, 209, 214, n. 5, 9, 219, n. 17, 227, n. 2ss, 236, n. 6, 250, n. 3, 276, 284A, n. 2, 284B, n. 2, 284C, n. 2, 322, n. 2, 334, n. 6, 364, n. 3, 366, n. 7, 378, n. 9, 408, n. 11, 412, n. 8, 427, n. 5, 467, n. 25, 468, n. 3, 482, n. 3, 5, 485, n. a, 519, n. 17 ; *Chomedey de Maisonneuve* 481, n. a
- Corinthiens* 472, n. 6
- CORNEILLE, Pierre 17, n. a, 63, n. 14, 129, n. c, 200, n. 9
- CORNUDET, Léon LXI, LXXXI, 120, n. 27, 193, n. 2, 3, 195, n. 3, 5, 213, n. 11, 214, n. 6, 231, n. 2
- correspondance XXXIVs, 10, n. 1, 16, 78, n. 1, 82, n. 2, 87, 96, n. 1, 138, n. 1, 145, 152, n. 2, 168, n. 1, 213, 217, 224, 236, 250, 251, n. 2, 258, 260, n. 2, 270, 274, n. 16, 302, n. 13, 335, 366, n. 4, 489 ; besoin 490 ; Chartier 301, n. 9 ; comme genre littéraire en France IX, au Québec IXs ; édition de XXI, s ; éditions critiques

XXI^{ss}, XXVII^{ss}; sa fonction X. Voir
GROULX, Lionel, correspondance
COURCHESNE, Georges (mgr) XXXVI,
IL
Courrier de Saint-Hyacinthe, Le 440, n. 17
COURSOL, Eugène 28, n. c; photos n^{os} 18,
20
COURSOL, Joseph-Edmond 32, n. 12^{ss},
65, n. 9
COUSINEAU, Joseph-Herménégilde 4,
n. 2, 65, n. 6, 9, 111, n. a
COUSINEAU, Philémon 65, n. 7, 9
COUTURIER, Arthur 250, n. 6
« credo du jeune homme apôtre, Le » 312,
n. 6, 314, 316, 317, 318, n. 1, 320, 321,
332, 335, 351, 354, 355, n. 1, 356, n. 1,
357, n. 2, 378, n. 1
CRÉMAZIE, Octave 182, n. 15; monu-
ment 198, n. 19
croisés 219, 228, n. b, 263, 267, 375; photo
65, n. 11, 274, n. 16. Voir action catholi-
que
CROISSET, Egger 250, n. 3
Croix, La 269, n. a, 312, n. 2^{ss}, 317, n. 6,
382, n. a; et les étudiants 265
CUIROTTE, Arthur 224, n. 15

D

DANSEREAU, Pierre IL
DANTE, Durante Alighieri 129, 236, n. 3,
258, n. 18
DAVELUY, Marie-Claire IL
DAVID, Laurent-Olivier XLVIII
Débats, Les 269, n. a
DÉCARIE, Étienne 270, n. 13
DECELLES, Fabien-Zoël (mgr) 198, n. 19,
214, n. 2
DECELLES, Hector 188, n. 7, 214, n. 2;
photo n^o 30
DECELLES, Maxime 440, n. 2
DEHON, chanoine C, 467, n. 26
DELISLE, Octave 250, n. 6, 489, n. 12;
photo n^o 35
démocratie chrétienne XCVII^{ss}, CVI,
CVIII. Voir GROULX, Lionel, catholi-
cisme libéral, démocratie chrétienne et
christianisme de gauche
DEMOLINS, Edmond CXIV, 476, n. 10
DÉMOSTHÈNE IX
DEROME, Louis-Joseph-Amédée 304, n. 2
DESJARDINS, Samuel 247
DESRANLEAU, Philippe 214, n. 2, 257,
n. 2, 382; photo n^o 30
DESROCHERS, Alfred IL
DESROCHERS, Félix 257, n. 2
DESROSIERS, Léo-Paul IL
DEVILIN, Charles-Ramsey 313, n. a
Devoir, Le 265, n. 2, 332, n. 6
DIDON, Henri LXXIX, XC, XCII, XCV,
XCVIII, CVII^{ss}, 263, n. 6, 305, n. b,
333, n. 3, 334, n. 4, 5, 338, n. 2, 3, 344,

n. 9, 372, n. 4, 392, n. 4, 393; *L'Éduca-
tion présente. Discours à la jeunesse* 305,
n. b
DIOGÈNE le Cynique 375, n. 9, 467, n. 11
DONOSO CORTÉS, Juan-Francisco-Ma-
ria, marquis de Valdegamas LXXVI,
147, n. 3, 200, n. 15, 266, n. 14
DOUMIC, René 250, n. 3
drame en vers 250, 258, n. 3, 263, n. 17,
270, n. 4, 347, n. 3, 516, n. 3
DRAPEAU, Jean LXLVIII
drapeau national, question du (Carillon-Sa-
cré-Coeur) CXII^{ss}, 188, n. 11, 201, n. 7,
237, n. 7^{ss}, 238, n. 1, 249, n. 1, 254, n. 1,
256, 257, n. 5, 260, 264, n. 1, 266, n. 2^{ss},
269, n. a, 270, n. 14, 272, n. 1, 311, n. 2,
317, n. 9, 329, n. 2^{ss}, 332, 347, n. 2, 351,
n. 2, 368, 403, n. 4, 486, n. 12; articles
261, n. a, 266, n. 14, 268, n. b; boutons-
insignes 268, n. 1, 270, n. 13; comité de
l'oeuvre du, à Québec 237, n. 7, 266,
n. 2, 268, n. 1, 270, n. 13, et l'épiscopat
486, n. 12, et l'Action catholique 342,
n. 4, 343, n. 5, 378, 408, n. 15; compte
rendu de la séance 271, n. 1; enregistre-
ment 268, n. a; manifestation 263,
266, n. 2^{ss}; pièce de théâtre et causerie
521, n. a; remerciements 267; photos
n^{os} 33, 34
DROUIN, Oscar XXXIX
DUBOIS, Nazaire 34
DUCHARME, Charles-Joseph 1, n. 3, 12,
n. b
DUGAS, Armand 351, n. 8, 357, n. 5, 8,
403, n. 3, 408, n. 15, 20, 412, n. 6, 403,
n. 3, 424
DUGAS, Georges 269, n. a
DUGAS, Marcel IL
DUHAMEL, Roger IL
DUHAMEL, Thomas (mgr) 197, n. a, 489,
n. 11
DUMAS, Henri 374, n. 5
DUPANLOUP, Félix (mgr) XCI, XCV, 335,
n. 16
DUPLESSIS, Maurice XXXIX, XLVIII,
63, n. 17
DUPONT, Léon 147, n. 3, 266, n. 14
DUPRAT [DUPRAS], Zénon (Réginald)
37, n. d, 65, n. 12, 120, n. 22; photo n^o
18
DUPUIS, Henri 250, n. 6, 268, n. 1
DUTRISAC, Joseph-Aldéric 97, n. b, 122,
n. 8

E

Écho de la Jeune France, L' 331, n. 7
Écho de Valleyfield, L' 403, n. 4
école de Sorèze 200, n. 10
écoles du Manitoba et du Nord-Ouest, af-
faire des 188, n. 9, 198, n. 9, 10, 440, n. 4
écoles normales 409, n. a

école normale supérieure 408, n. 13, 476, n. 4
 éducateurs, rôle des 513. Voir prêtre-éducateur
 ÉLIE, Robert IX
 ÉMARD, Joseph-Médard (mgr) LXXVIII, LXXX, CVII, 33, n. a, 71, 78, 84, 88, 90, 97, 102, n. 5, 107, n. b, 133, n. b, 139, n. 1, 171, n. 1, 4, 184, n. 2, 200, n. 16, 201, n. 14, 16, 205, n. 7, 213, n. 13, 225, 236, n. 6, 238, 246, 250, n. 2, 3, 251, n. 2, 274, n. 3, 285, n. 2, 304, n. 10, 332, n. 4, 342, n. 4, 343, n. 5, 7, 347, n. 6, 349, n. 2, 351, n. 7, 357, n. 4ss, 378, n. 8, 10, 385, n. 10, 400, 408, n. 6ss, 412, n. 2, 425, n. 3, 431, n. 21, 460, n. 13, 476, n. 14, 486, n. 6, 489, n. 11, 493, n. 2, 505, 511, 516, n. 3, 519, n. 16, 18, 522, n. 1
 ÉMERY, Alfred 12, n. a, 17, n. a, 32, n. 8, 11, 53, 82, n. 7, 89, n. 2, 112, n. 9, 117, n. a, 485, n. a, 511 ; surnom « Gros Fred » 509, 519, n. 17 ; photo n° 18
 ÉMOND, Albert 100, n. a
 ÉMOND, Albina 102, n. 7
 ÉMOND, Alexandre 100, n. a
 ÉMOND, Alexandrine 1, n. 2, 104, n. a
 ÉMOND, Alice 100, n. a
 ÉMOND, Armand 16, n. 15
 ÉMOND, Cécile 1, n. 2, 16, n. 13, 52, n. 8, 63, n. 15, 76, n. 3, 82, n. 20, 87, n. 9, 102, n. 11, 112, n. 10, 127, 352, n. a ; photos n°s 24, 27
 ÉMOND, Charles-Auguste 1, n. 2, 16, n. 11, 29, n. a, 38, n. a, 41, 45, 46, 47, 49, n. 1, 63, n. 13, 72, n. 2, 4, 80, 82, n. 6, 20, 102, n. 10, 112, n. 6, 118, n. 2, 127, 154, 217, n. 2, 218, n. 7, 219, n. 2, 222, 237, n. 13, 250, n. 6, 251, n. 1, 258, n. 8, 270, n. 9, 284A, n. 7, 315, n. 11, 357, n. 7, 9, 472, n. 4, 486, n. 15, 489, n. 10, 513, n. 2 ; surnom (le Seigneur) 16, n. 16 ; photos n°s 24, 33, 34
 ÉMOND, Émilie 1, n. 2, 16, n. 16, 82, n. 18, 112, n. 2ss ; photo n° 24
 ÉMOND, Flore 1, n. 2, 16, n. 16, 46, 47, n. a ; photo n° 24
 ÉMOND, Honorius 1, n. 2 ; surnom (Xavier II ou Bidou) 16, n. 16, 41, 102, n. 6 ; photo n° 24
 ÉMOND, Imelda 1, n. 2, 15, n. 1, 17, n. 1, 42
 ÉMOND, Joséphine 1, n. 2
 ÉMOND, Marie-Louise 66
 ÉMOND, Paul 1, n. 2, 16, n. 13, 47, 52, n. 8, 63, n. 16, 76, n. 3, 82, n. 20, 87, n. 7ss, 102, n. 11, 103, 112, n. 10, 352 ; photo n° 24
 ÉMOND, Sara 1, n. 2, 16, n. 16, 30, n. a ; photo n° 24
 ÉMOND, Sélima 85

ÉMOND, Uldège 100, n. a
 ÉMOND, Valentine 1, n. 2, 16, n. 16 ; photo n° 24
 ÉMOND, William Guillaume 1, n. 2, 49, n. 4, 66, 278, n. 3 ; surnom (père Émond) 49, n. 3, n. 4 ; photos n°s 24, 27
 ÉMOND, Xavier 102, n. 7, 112, n. 7
Enseignement chrétien, L' 198, n. 8, 200, n. 14
Enseignement secondaire au Canada, L' 200, n. 14, 467, n. 13
 épidémie de diphtérie 1, n. 2, 104, n. a ; de petite vérole 10, n. b, 104, n. a ; de grippe LII, I, n. 3
Étendard, L' 63, n. 17, 396, n. 3
 ÉTHIER-BLAIS, Jean XXII, II
 Eudistes, Pères 489, n. 9, 519, n. 5
 Évangile 209, n. 16
Ézéchiel 182, n. 7

F

FALARDEAU, Jean-Charles II
 FALCONIO, Diomède (mgr) 82, n. 10, 12, 84
 FALLLOUX, Frédéric-Albert, comte de 335, n. 16
 FAUTEUX, Aegidius 228, n. b
 FAUTEUX, Albina 241, n. 6
 FAUTEUX, Joseph-Noël 274, n. 2, 14, 304, n. 11, 335, n. 14
 FÉNELON, François de Salignac de La Mothe-3, n. 9, 129, n. c
 FILIATRAULT, Elphège CXII, 256, n. a
 FILIATRAULT, Joseph-Damien 22, n. 5
 FILTEAU, Albert 120, n. 16
 FLAUBERT, Gustave IX, LXXXIV
 FLEURY, Joseph-Georges-Ovide 133
 FOISSET, Joseph-Théophile 182, n. 8, 9, 213, n. 11
 Fondation Lionel-Groulx XXI, XXII
 FORGET, Louis-Joseph LXXXIV, 302, n. 17
 FORGET, Rodolphe 302, n. 17
 FORTIN, Édouard 254
 FOURNIER, Jules XLVIII, CVIII, 145, n. 16, 200, n. 19, 201, n. 9, 365, n. 5 ; photo n° 26
 franc-maçonnerie 331, n. 11, 335, n. 2, 342, n. 2, 385, n. 5, 440, n. 16, 486, n. 12
 francophobie, francophilie CXI, 440, n. 24, 519, n. 7 ; évolution politique et idéologique de la France (anticléricisme) 486, n. 12 ; religieux expulsés 261, n. a. Voir Apaches
 FRÉCHETTE, Louis CXIII, 270, n. 14, 486, n. 11
 FRÉGAULT, Guy XXIII, XXXIII, XLVIII, LXXXIV
 Frères Carlistes 200, n. 18, 257, n. 2

G

- GAGNIER, Médario 102, n. 4 ; photo n° 26
 GAGNON 469, n. 9
 gallophobie voir francophobie
 GARDINER, Lewis 218, n. 6, 270, n. 10, 322, n. 1
 GARNEAU, Hector de Saint-Denis IX, XXI, XXVII
 GAUTHIER, Léon 335, n. 16
 GAXOTTE, Pierre XLVIII
 GÉLINAS, Gratien IL
 GÉLINAS, Thomas 85
Genèse 32, n. 22, 284A, n. 5, 288, n. 7
 GENEST, Jacques (Dr) IL
 GEOFFRION, Joseph-Arthur 65, n. 7
 GERBET, Philippe-Olympe CIII
 GÉRIN, Léon IL, LXXI, LXXXVIs, XCI, Cs, 476, n. 10
 GERLIER, Pierre 200, n. 22
 GERVAIS, Raphaël voir GONTHIER, Dominique-Ceslas
 GIDE, André IX
 GIGNAC, Joseph-Arthur-Hercule 440, n. 3
 GODIN, Joseph-Octave 65, n. 12, 142, n. a
 GONTHIER, Dominique-Ceslas LXXXVIII, 486, n. 12, 493, n. 3, 519, n. 7
 GOSSARD (abbé) 408, n. 9
 GOSSELIN, Louis LXXXII, 102, n. 4, 145, n. 16, 195, n. 3, 201, n. 15, 204, n. 4, 212, n. 11, 217, n. 6, 8, 218, n. 7, 231, n. 2, 288, n. 2, 315, n. 11, 343, n. 2, 9, 347, n. 8, 349, n. 3, 357, n. 5ss, 364, n. 6, 365, n. 8, 366, n. 2, n. 12, 374, n. 2, 378, n. 16, 391, 425, n. 3, 447, n. 5, 17, 460, n. 13, 465, n. 4, 477, n. 5, 482, n. 7, 489, n. 3, 500, n. 4, 503, n. 8 ; photos n°s 26, 35
 GOUIN, Lomer XLVIII, 343, n. 5
 GOYETTE, Arthur LXXXIX, 118, n. 4, 217, n. 5, 218, n. 7, 219, n. 2, 237, n. 13, 250, n. 6, 251, n. 1, 258, n. 8, 266, n. 2, 270, n. 4ss, 284A, n. 7, 311, n. 10, 315, n. 11, 357, n. 7, 9, 385, n. 10, 415, n. 3, 486, n. 15, 500, n. 4, 506, n. 6, 513, n. 2 ; photos n°s 25, 33, 34, 35, 37
 GRANDBOIS, Alain IL
 GRANDBOIS, Joseph-Éméry 440, n. 14
 GRATRY, Auguste XII, LXXIX, LXXXIIs, XCIVss, 194, n. 11ss, 274, n. 6, 7, 288, n. 8, 301, n. 5, 6, 302, n. 15, 334, n. 2, 341, n. 5, 344, n. 2, 368, n. 7, 8, 372, n. 5, 375, n. 13, 427, n. 8, 460, n. 6 ; *Les Sources* XCIVs, 302, n. 2, 427, n. 8 ; *Souvenirs de ma jeunesse* 288, n. 8
 GRÉGOIRE XVI CIV
 GRÉGOIRE DE NAZIANZE IX
 GRÉGOIRE, Paul IL
 GRIGNON, Claude-Henri IL
 GROULX, Albert XLIV, 1, n. 2, 16, n. 8, n. 16 ; *sumom* (Xavier I) 16, n. 16, 49, n. 3, 63, n. 2, n. 15, 82, n. 3, 112, n. 8 ; photos n°s 7, 13, 24
 GROULX, Angéline 1, n. 2, 104, n. a
 GROULX, Julien 1, n. 2, 104, n. a
 GROULX, Léon 1, n. 2, 49, n. 3, 4, 104, n. a ; photo n° 4
 GROULX, Lionel action et ascèse LXXIIIss, LXXXIII, XC, 145, n. 5, 284 A, n. 3, 330
 action et le rêve, l' XIX, ILs, LXs, LXIIIss, 198, n. 4, 212, 329, 334, 364, n. 5, 366, 392, — poème 330, n. 5
 action, étapes de l' 274
 Action française, l' (Paris) CIII
 affectivité et amitié X, XLIV, LIIIss, LXXXIss, LXXXVIII, 32, n. 1, 129, n. 1, 169, n. 3, 201, 229, 338, n. 5
 amour de son pays 28, n. d
 avocat, et la profession d' 52, n. 4, 145, n. 5
 baccalauréat 11, n. c, 65, n. 3, 67, n. a
 bibliothèque XXIV
 bon vivant LXXXIV, 204, n. 7
 bréviaires 151, 170, n. b, 175, 177
 « campagne électorale », 1891 et 1896, et « carrière politique » 63, n. 17, 121, n. a
 caractère et psychologie : XIIs, Ls, LXXXV, 161, n. 8, état d'âme 76, n. 2, 92, n. 3, 117, 121, n. a, 126, n. a, 135, 161, n. 8, 169, n. 3, 184, n. 7ss, 227, 284A, n. 3, 284B, 284C, 285, n. 3, 288, 392, 425, froideur XXXV, XLII, hypersensibilité, mélancolie, tristesse LIII, LXXXVIII, LXXXIII, 89, n. 2, 135, n. 3, 237, 431, n. 10, malentendu 349, n. 3, 350, n. 1, 351, n. 8, moeurs XLIV, LVIII, LXXXI, vanité XXXIX, LXI, LXXXIV, 204, n. 2, 313, n. 1, 425, n. 7, 484
 catholicisme libéral, démocratie chrétienne et christianisme de gauche LXXIVss, XCIVss, XCVIss, XCVIII, IC, CVIss, CVIII, CXIV
 clergé, critique du LXXXVs, CVIIs, 236, n. 7, 408
 cléricanisme LXXXIXs
 collégien : 6, n. 1, écarts de conduite 3, n. 4
 composition 10, n. c, 11, n. c, 14, n. b, 16, n. 16
 correspondance : caractéristiques XX, XXXVs, XXXVIII, XLs, Ls, LIIIss, LIXs, LXs, LXIVss, LXIXss, (1891-1906) LI-LXXI, classement LXVIII, collection XXVIIIss, corpus X, XIII, XXVss, XLVIII, CXVIIss, (lettres retrouvées) CXVII, CXXss, CXXXIV, (lettres attestées) CXVIII, CXXIVs, édition critique XII, XXI, XXV, XXVII, (autorisation) XXI-XXII, XXVIII, XXXIII, XXXV, fonction et valeur X, XIX, XXVIIIss, XLVss, LIss, LIX, LXI, LXIVss, LXVII, et son oeuvre (ses articles et sa revue) XXVIIIss, (son

- journal) IL, LIII-LXII, (*Mes mémoires*) XXVIII, XXXIII, XXXIV, IL, LXXIVss, (*Une croisade d'adolescents*) XXXIIs, thèmes XI
- correspondants XIX, XX, XXVs, XXXIIs, XXXVss, XLVIII, LIX, LXIXss, correspondantes XLIIss
- « dernier voyage, Le » 74, n. 1
- dettes — de collègue 72, — de la famille 106, n. a
- diaconat 278, n. 3
- difficultés avec son évêque et ses supérieurs au Collège de Valleyfield LVII, LXIXss, LXXXs, 169, n. 3, 171, 184, 227, 278, n. 3, 378, n. 7, 8, 385, exeat 227, n. 9
- distinctions et prix : cahiers d'honneur 63, n. 13, médaille (de bonne conduite) 112, n. 6, (du gouverneur général) 67, n. a, prix Léon XIII 67, n. a, prix Turcot 67, n. a
- dominicain, a songé à devenir 447
- drapeau, question du CXIIs
- écriture 10, n. a
- éloge par un élève 263, n. 2
- ennui 29, n. a, 41, n. 1, 76, n. 2, 82, n. 18, 87, 100, n. a, 101, n. 1
- famille 63, n. 4, 87, n. 9, — fêtes de 46, n. 1, 47, n. a, — pour Groulx 74, n. 1, 82, n. 11
- femmes XLIIs
- fêtes collégiales 65, n. 3ss
- fidélité XLI, LI
- fleur 12, n. c, 14, n. 1, 16, n. 12
- formation sacerdotale et préparation à l'action apostolique : LXXVss, LXXIX, LXXXIV, 214, n. 7s, dogme 215, 223, 224, n. 15, (examens de) 241, (cahiers de) 241, n. 2, droit canonique (cahiers de) 241, n. 2, écriture sainte (examen de) 241, (cahiers de) 241, n. 2, évêché, séjour à l' 97, n. a, b, 99, n. b, Grand Séminaire (entrée au) 214, 215, 217, 218, (état d'esprit au) 89, n. 2, 92, n. 3, 145, n. 5, 161, n. 11, 171, 184, n. 19, 190, n. 1, 198, n. 18, 392, n. 5, 427, 431, morale 215, n. 1, 223, (examen de) 241, théologie (discussion sur) 87, (études de) 99, n. c, 107, n. b, 136, n. 1, 138, n. 1, 224, n. 15, (examen de) 448, n. 1, (cahiers de) 241, n. 2, (livres de) 374
- français parler 15, n. c
- historien XIX, XXIXss, XXXVIIss, XLVss, LI, 338, 344
- intellectuel, méthode du travail LXIIs, XCIV
- jésuite, a songé à devenir 447
- Journal XXXII, LVIss, LXXIV, — écriture du XXXIV, LIVss, — édition du XXIII, — prêt de son LVIIss, — adieux à son LXs
- journalisme 200, n. 21
- langue 486
- libéralisme politique et économique CI, CVI, CVIII
- moderniste, crise LXXV
- mort, attitude face à la 229
- musique 13, n. b, 34, n. f
- nationalisme et réflexion politique : XII, XIXss, XXXIXs, LXIIs, LXXIV, LXXV, ICss, CVI, CIXss, 74, n. 1, 209, n. 23, 440, 483, n. 1, indépendance CIXss, 403, n. 4, esprit de parti 63, n. 17, hommes politiques, opinion des 198, n. 10, religion et patrie 16, n. 4, 33, n. a, 74, n. 1, « pour la patrie et la religion » 195, n. 6, 211, n. 1, 258, 259, 403, n. 4
- oeuvres : XIXs, XXIIIss, — édition de ses XXIs, XXIV, première publication 97, n. a
- paternité, désir de XLIVs, 32, n. 22
- pensée, évolution de sa : XCVIII, ICss, CVI, CXIVss, conservatisme LXXIV, légitimisme CI, traditionalisme contre-révolutionnaire CII, CXIV, ultramontanisme intransigeant LXXV, CII
- poésie XXXII, XLIVs, LXVII
- prêtre 117, n. 4, — vie du 161, 212, n. 9, 236, n. 7, 278, 330, 425, 476, 503, — inquiétudes du 199, 201, 466, — homme d'action 263. Voir sacerdoce
- prêtre-éducateur : XIII, XXXV, XL, XLVI, Ls, LXI, LXIVss, LXXVI, LXXXIV, LXXXVss, XCIII, 103, n. a, 107, n. b, 161, n. 10, 188, n. 5, 198, n. 12, 201, n. 18, 319, 330, 471, 472, professeur au Collège de Valleyfield 102, n. 4, 103, n. a, (de méthode) 145, n. 15, 16, (de belles-lettres) 244, 247, n. 1, 249, n. 1, 250, n. 2ss, 252, n. 3, 263, n. 2, 304, 311, 378, (de rhétorique) 143, n. 3, 144, n. 1, 145, 172, n. 4, 204, n. 3, 412, n. 9, 436, n. 6, 467, 468, 476. Voir apostolat ; collège classique ; prêtre-éducateur
- prêtre : première grand-messe 275, n. 1, 276, n. 1, 279, n. 1, 281, n. 1, 284A, B, C, 286, (invitation à sa) 280, premier sermon 304, n. 10, (pour une bénédiction de cloches) 408, n. 7, 469, n. 6, (de Pâques) 489, n. 13, tonsure ecclésiastique 107, n. a
- principes de vie 16, n. 4, 209, n. 23, 364, n. 4, 396
- printemps 108, n. a
- pseudonymes : 311, n. 12, 314, n. 2, 334, n. 6, Lionel Cartier 307, n. 2, 311, n. 12, L. Adolphe 314, n. 2, 317, n. 7, 329, n. 5, 331, n. 10, 332, n. 5, Aymerillot et Aymerillot II 334, n. 6
- régime de vie et de travail 250, 516, n. 3
- religion XII, CXXVI, 63, n. 7, 237
- retraite (exercice religieux) 3, 16, n. 16, 44, n. 1, 56, n. 1, 112, n. 4, 139, n. 1, 217,

- 221, n. 1, 224, 278, 284A, B, C, 372, n. 6, 374, 375, 376, n. 2, 447, n. 7, 460, 463, 468, n. 3, 503, n. 3, 506, 513
- Révolution tranquille LXXIV, CXIV
- ruralisme et vie champêtre 16, n. 5, 63, n. 5, 117, n. 4
- santé XLIV, LXXVIII, 10, n. b, 75, 81, n. b, 83, n. 1, 85, n. 1, 87, n. 1, 2ss, 89, n. 2, 90, n. 1, 92, 99, n. 1, 102, n. 8, 118, 200, 224, n. 15, 227, 378, 408
- science sociale C
- Séminaire de Montréal, Grand — vie au 89, n. 2, 90, 92, n. 3, 99, 110, n. 1, 224, 236, 250, n. 2, 3, — sa chambre au 82, n. 7, 8, — conférence au 241, — influence au 241, n. 3
- Séminaire de Sainte-Thérèse — vie au 1, n. 3, 16, 29, n. a, 32, n. 2, 37, n. e, 39, n. 1, 65, n. 3, 123, — lampiste au 32, n. 18 — lecteur au 32, n. 15, 194, n. 6, — ses professeurs au 1, n. 3
- sociale, question C
- sous-diaconat 133, n. 1, 184, n. 9, 186, n. 1, 246, n. 1, 278, n. 1, — refusé au LXXXVIII
- souvenir 32, n. 1. Voir Tibérine
- spiritualité et mysticisme : 201, aspiration à la sainteté CXXXII, dolorisme (volonté et souffrance, sacrifice chrétien) CXXXs, 135, 169, 201, 209, 224, 229, 251, 338, 339, 351, 364, 365, 372, 390, 425, 431, 436, 460, 465, 466, 469, 484, 504, Évangiles XII, LXXXIII, XCII, influence de Jean LXXXI, XCII, prière 209, 219, 224, 251, 258, 259, 460, 464, 466, 484, sacerdotale LXXII, XC, 194, n. 7, 12, 425, 472
- sport, culture physique : 63, n. 14, 379, n. 1, club 65, n. 3
- style LXXXII
- sumoms : petit blanc 2, 14, n. c, 16, n. 16, la Fouine 16, n. 16, grain de sel XXXVII, LV, 16, n. 16, l'un des trois réformateurs 16, n. 4, 16, 22, n. 5, le Maître ou P'tit Lion ou Père Lion 16, n. 16
- symbolique, du rituel et du cérémonial, goût du LXXX
- vacances LXV, 4, n. 2, 5, n. 1, 10, n. b, 16, n. 5, 28, n. a, 31, n. 2, 47, n. a, 74, 94, n. a, 108, n. c, 112, n. 9, 117, n. 4, 120, 126, n. a, 133, n. c, 134, n. 1, 142, n. a, 145, n. 7, 201, 204, 250, n. 2, 288, 300, n. 2, 302, 320, 321, 375, 431, 440, — petites (ou du jour de l'An) LII
- vocation, crise de XLIV, XLVIs, LXXXVI, 32, 39, 44, n. a, 48, n. 1, 52, 64, 74, 89, n. 2, 103, n. a, 121, n. a, 161, n. 5, 194, n. 7, 468, n. 3, 472, 495
- voyage, — en Bretagne 261, n. a, — d'études à Rome 138, n. 1, 140, 142, n. 2, 154, n. 1, 194, n. 3, 222, n. 1, 378, 385, n. 2, 408, 446, n. 1, 467, 475, n. 1, 482, 486, 493, n. 4, 500, 503, 506, 509, 519, n. 16, 18, 522, (financement) 485, n. a, 519, n. 17
- photos n^{os} 7, 11-14, 17-21, 24-26, 33-35, 37-38
- Voir coeur; correspondance; drapeau, question du; francophilie, francophobie; jeunesse; journalisme; lectures; musique; poèmes; sacerdoce; vie catholique; Vaudreuil
- GUÈVREMONT, Germaine IL
- GUÉRIN, Eugénie de XLII, LX, 403, n. 10
- GUÉRIN, Maurice de 129, n. c, 372, n. 2
- GUILLEMIN, Charles-P. Marie-J. 375, n. 21
- GUIMONT, Ernest 270, n. 13, 304, n. 4, 307, n. 6, 382, n. a
- GURY, Jean-Pierre 215, n. 1, 374, n. 4ss

H

- HAMEL, Philippe (Dr) XXXIX, XLVIII
- HAMELIN, Adélarde 455
- HAMELIN, Émery 455
- HAMELIN, Josaphat 16, n. 16, 315, n. 11, 343, n. 9, 357, n. 9, 431, n. 22, 455, 465, n. 10, 469, n. 9, 472, n. 3, 489, n. 10
- HAMELIN, Louis-Michel 455
- HAMON, Édouard 3, n. 10
- HARVEY, Jean-Charles XXXVIs
- HARWOOD, H. de Longueville 118, n. 2, 3
- HARWOOD, Madame 119
- HÉBERT, Antonio-Adrien 165, 258, n. 9, 378, n. 3ss, 385, n. 1ss, 408, n. 19, 22
- HÉBERT, Casimir 301, n. 7, 304, n. 3, 476, n. 5
- HÉBERT, Edmour 165
- HÉBERT, Maurice IL
- HÉBERT, Philippe 182, n. 15
- HÉROUX, Omer XLVIII, 366, n. 16, 18, 385, n. 7, 403, n. 5, 440, n. 21, 23
- HERTEL, François IL
- HINGSTON, William Hales (Dr) 88, 89, n. 3, 90
- histoire du Canada, enseignement 403, 467, n. 2, 473, n. 2, 516, n. 3, 519, n. 10. Voir manuel
- HOËLLARD, Julien 312, n. 5, 375, n. 21
- HOLT, Herbert 302, n. 17
- HOMÈRE *L'Iliade* 252, n. 3, 375, n. 11
- homosexualité LXXXII
- HORACE 32, n. 11, 143, n. 3, 182, n. 6, 236, n. 13, 237, n. 13, 274, n. 5,
- HOUDE, Camillien XLVIII
- HUGO, Victor 219, n. 4, 334, n. 6; *Les Misérables*, 209, n. 16, 219, n. 4
- HUOT, Giselle XXIII
- HURTUBISE, Edmond 366, n. 16, 19
- HUYSMANS, Joris-Karl 120, n. 2ss

hymne national (*Ô Canada*) 26, n. c, 65,
n. 3

I

ice boat 87, n. 4
IGNACE DE LOYOLA 447, n. 1, 12
Île Ducharme 65, n. 3, 6
Institut catholique de Paris 519, n. 3
Institut d'histoire de l'Amérique française
XXIV
Institut Laval 200, n. 5
intellectualisme et les Canadiens français,
conférence 493
ISABELLE, Josaphat 20, n. c, 22, n. 4
ISOCRATE IX

J

JASMIN, Athanase 32, n. 14, 111, 112, n. 3
JASMIN, Laurent-Arthur 32, n. 14, 63,
n. 14, 274, n. 3, 440, n. 13, 476, n. 13
Jean CXXVI, CXLVII, 288, n. 6, 344,
n. 17
JEANNE D'ARC 347, n. 2
JEANNE DE CHANTAL IX
JEANNOTTE, Henri 87, n. 5
JENNET, Léon-Alexandre 375, n. 21, 473,
n. 2, 3
JÉRÔME IX
JETTÉ, Louis-Amable (sir) 87, n. 5
jeunesse 28, n. a, 36, n. a, 52, n. 4, 182,
n. 1, 184, n. 16, 18, 188, 195, n. 6, 212,
263, 274, 278, 289, 301, 303, n. 1, 304,
306, 307, 322, 335, 338, 342, 427, 504 ;
et l'Action catholique 330, 331 ; amour de
la XLVI, L, LXI, 109, n. a, 154, n. 1,
200, n. 8, 206, 251, 259 ; but de sa vie
288, 330, 366, 436, 486, 503, 504, n. 1 ;
conférence par Auclair 59, n. 1 ; de 1900
32, n. 11 ; devoirs de la LXII, 209 ; éduca-
tion 227 ; influence de Montalembert
195, n. 3, 206, 214 ; par la jeunesse et
pour les jeunes LXII, 209 ; mouvement
nationaliste 385, n. 5 ; et la papauté 385,
n. 4 ; patron de la 237. Voir aussi congrès
jeunesse catholique de France 307, n. 4,
315, 331, 470, n. 1
JOHNSON, Daniel XLVIII
JOURNET, Joseph 302, n. 15
Journal, Le 228, n. b
journalisme 52, n. 4, 200, n. 19 ; désir de
Groulx 200, n. 21 ; conception du 265,
n. 2, 332, n. 6, 344, n. 5, 396, n. 3 ; prose
des journalistes 494, n. a
JULIEN, Oscar 417, n. 2

K

KELLER, Émile 335, n. 16
KERDAL, Joseph-Marie-François 312,
n. 5, 375, n. 21, 473, n. 2, 490, n. 25

L

LABERGE, Elzéar 467, n. 17 ; photo n° 38
LABOUR (journaliste) 269, n. a
LABROSSE, Joseph-Marie-Eugène 99,
n. b, 440, n. 15, 465, n. 12
LACLOS, Pierre Choderlos de IX
LACORDAIRE, Henri-Dominique X,
XXXV, LXXVII, LXXIX, LXXXIIss,
LXXXVII, LXXXIX, XC, XCII, XCV,
CIIss, CVIII, CLXXss, CLXXX, 32,
n. 11, 52, n. 4, 54, 103, n. a, 117, n. 3,
126, n. b, 130, 152, n. a, 154, n. a, 161,
n. 11, 191, n. 2, 193, n. 4, 194, n. 6, 200,
n. 3, 11, 204, n. 15, 206, n. 4, 212, n. 9,
224, n. 7, 236, n. 4, 241, n. 3, 328, n. a,
330, n. 3, 331, n. 10, 334, n. 3, 335,
n. 16, 338, n. 6, 344, n. 6, n. 9, 359, n. 3,
368, n. 5, 392, n. 5 ; *Lettres à un jeune
homme sur la vie chrétienne* IX, LXI,
CVIII, 330, n. 3
LACOURCIÈRE, Luc X, XXVII
LACROIX, Benoît XXIss, XXVIII
LAFERRIÈRE, Septime 14, n. b, 16, n. 4,
22, n. 5, 23, n. 3, 28, n. c, 33, n. a, 63,
n. 14, 65, n. 3, 71
LAFRAMME, Joseph-Clovis Kemner
(mgr) 406, n. b, 408, n. 4, 412, n. 4, 440,
n. 9, 25, 467, n. 8ss, 476, n. 2, 519, n. 9
LAFRAMME, Joseph-Magloire 440, n. 18
LAFLÈCHE, Louis-François (mgr) 28, n. a,
d, 198, n. 10
LA FONTAINE, Jean de 103, n. a, 200,
n. 21
LA FONTAINE, Louis-Hippolyte CVI,
198, n. 10, 351, n. 2, 403, n. 10
LAFORTUNE, Ernest 188, n. 7, 214, n. 2 ;
photo n° 30
LAFRAMBOISE, Joseph 270, n. 12, 388,
431, n. 20, 469, n. 7
LA GORCE, Pierre de XLVIII
LALANDE, Hermas 440, n. 11
LALANDE, Joseph 412, n. 7, 440, n. 11
LALANDE, Louis 312, n. 4, 8, 440, n. 11
LALONDE, Joséphine XLIII, 30, n. a ;
photo n° 15
LALONDE, Omer 30, n. a
LALONDE-RÉMILLARD, Juliette XIII,
XXIIss
LAMARTINE, Alphonse de 120, n. 19,
224, n. 5, 330, n. 4, 359, n. 2
LAMBERT, Émile 209, n. 2, 3, 212, n. 10,
213, n. 2, 4, 214, n. 10, 218, n. 6, 224,
n. 10, 257, n. 3, 263, n. 2, 15, 270, n. 17,
301, n. 3, 4, 304, n. 11, 310, n. 3, 5, 322,
n. 1, 335, n. 3, 366, n. 12, 385, n. 4
LAMENNAIS, Félicité de IX, XXI, CIIIss,
129, n. c, 206, n. 4, 331, n. 9
LAMONTAGNE, Arthur 257, n. 2, 3, 258,
n. 19
LAMONTAGNE-BEAUREGARD,
Blanche IL

- LANGEVIN, Louis-Philippe-Adélar
 (mgr) XXVIIIss, 198, n. 10, 343, n. 4
- LANGLOIS, Alfred XLIV, LX, 14, n. a,
 15, n. b, 17, n. a, b, 26, n. a, 89, n. 2, 99,
 121, 135, n. 2, 137, 145, n. 12, 163, n. 3,
 171, n. 3, 206, 7, 227, n. 12, 228, 238,
 244, n. 4, 250, n. 11, 257, n. 4, 263,
 n. 11, 279, 284A, n. 7, 301, n. 8, 302,
 n. 3, 416, n. a, 438, 481, n. a, 486, n. 11,
 12, 519, n. 17, 521, n. a, 522, n. 1ss
- LANGLOIS, Godfroy LXXXVII, CVIII,
 385, n. 5, 6
- langue française 22, n. 5, 209, 403, n. 4,
 440, 473, n. 2, 519, n. 8
- LANSON, Gustave 250, n. 3
- LAPORTE, Pierre XLVIII
- LAPRADE, Victor Richard de 200, n. 9,
 219, n. 19, 372, n. 6, 385, n. 10
- LAROCQUE, Léopold 219, n. 2, 270,
 n. 9, 284A, n. 7, 300, n. 2, 315, n. 11,
 357, n. 9, 364, n. 6, 365, n. 8, 427, n. 4,
 447, n. 17, 460, n. 10; photos n^{os} 33, 34,
 38
- LASNIER, Rina IL
- LA TOUR DU PIN, René de 335, n. 6
- LAURENDEAU, André IX, XLVIII
- LAURENDEAU, François-Xavier 187, 485,
 n. a, 519, n. 17; photo n^o 18
- LAURIER, Wilfrid (sir) 63, n. 17, 96, n. a,
 188, n. 9, 304, n. 2, 313, n. a, 332, n. 6,
 343, n. 5, 408, n. 20, 440, n. 4
- LAUZON, Rodrigue 485, n. a; photos n^{os}
 18, 20
- LAVEDAN, Henri 366, n. 15
- LA VERGNE, Armand XXXVI, XLVIII,
 313, n. a, 366, n. 16, 396, n. 1, 424, 440,
 n. 5, 7
- LAVIGNE, David 188, n. 7, 214, n. 2; pho-
 to n^o 30
- LAVIGNEUR, Joseph 65, n. 9; photos n^{os}
 18, 20
- LÉAUTAUD, Paul IX
- LEBON, Wilfrid IL
- LECANUET, E. 32, n. 11, 182, n. 9, 16,
 195, n. 5, 213, n. 11, 229, n. 3, 239, 312,
 n. 6; *Montalembert* 147, n. 1, 2, 182,
 n. 9, 201, n. 15, 206, n. 10, 229, n. 3
- LECLAIR, Alphonse 517, 520
- LECOMTE, Édouard 347, n. 2
- LECOQ, Isaïe-Marie-Charles LXXVIII, 89,
 n. 2, 223, n. 2, 224, n. 15, 228, 250, n. 2,
 465, n. 2
- LECOY DE LA MARCHE, Albert 145,
 n. 7
- lectures 97, n. a, b, 120, n. 19ss, 129, n. 1,
 145, n. 7, 147, n. 3, 5, 156, n. 1, 159,
 n. a, 182, n. 16, 194, n. 6, 198, n. 5, 10,
 204, n. 13ss, 205, n. 6, 206, 207, 209,
 n. 16, 236, 243, n. 1, 248, n. 1, 250, n. 3,
 288, 300, 302, n. 2, 328, n. 1, 330, n. 3,
 334, n. 2, 338, 372, n. 2, 375, n. 14, 376,
 427, 460, n. 5, 462
- LEDUC, Adélar 366, n. 17, 447, n. 2
- LEDUC, Aldéric LXXXIX, 204, n. 19,
 209, n. 6, 218, n. 7, 250, n. 6, 284A, n. 7,
 287, 288, n. 4, 341, n. 6, 357, n. 9, 364,
 n. 2, 366, n. 2, 17, 378, n. 16, 385, n. 10,
 390, n. 2, 4, 431, n. 20, 22, 460, n. 11,
 471, n. 5, 472, n. 2, 484, n. 2, 486, n. 15,
 489, n. 12, 500, n. 4, 513, n. 2; photos
 n^{os} 34, 37
- LEFEBVRE, Eugène 65, n. 7
- LEFEBVRE, Marcel (mgr) CIV
- LEFORT, Jean 427, n. 11
- LEGAULT, Ignace 82, n. 17
- LÉGER, Augustin CLVIII
- LÉGER, Émile LVIIss, LXV, LXXXVIII,
 LXXXss, LXXXV, LXXXIX, XCI, 182,
 n. 1ss, 184, n. 7, 19, 188, n. 6, 190, 192,
 n. 1, 200, n. 6, 20, 206, n. 3, 209, n. 2ss,
 210, 213, n. 12, 214, n. 10, 11, 218, n. 3,
 7, 219, n. 2, 228, 233, 236, n. 11, 239,
 249, 251, n. 1, 2, 257, n. 3, 5, 258, n. 19,
 259, n. 2, 3, 263, n. 2, 15, 266, n. 2, 9,
 270, n. 3ss, 274, n. 2, 284A, n. 7, 296,
 301, n. 4, 302, n. 5, 304, n. 11, 12, 307,
 n. 11, 311, n. 10, 315, n. 1, 11, 319, n. 2,
 333, n. 2, 340, 343, n. 2, 344, n. 2, 347,
 n. 8, 348, n. 2, 351, n. 7, 9, 363, 364,
 n. 6, 366, n. 2ss, 367, 368, n. 2, 4, 372,
 n. 8, 375, n. 3, 4, 378, n. 7ss, 390, n. 4,
 427, n. 10, 431, n. 5ss, 435, 436, n. 5,
 438, 460, n. 5ss, 482, n. 7, 486, n. 15,
 495, n. 2, 503, n. 8, 519, n. 18; photos
 n^{os} 26, 33, 35
- LÉGER, Étienne 229, n. 2
- LÉGER, Jean-Marc XLVIIIss
- LÉGER, Paul-Émile IL, 229, n. 2
- LÉGER-LABERGE, Rose-Anne 145, n. 4,
 241, n. 5
- LEHMKUHL, Augustin 374, n. 7
- LEMAY, Anaclet 250, n. 6
- LEMAY, Lydia 66
- LEMAY, Narcisse 357, n. 7, 378, n. 7
- LEMAY, Zéphirin 66
- LEMIEUX, Albert 331, n. 11
- LE MOYNE, Jean IX
- LE NORMAND, Michelle IL
- LÉON XIII XCV, CI, CV, 82, n. 8, 14, 331,
 n. 11
- LÉONARD (père) 503, n. 3
- LÉONARD, Joseph-Édouard-Émile 440,
 n. 5
- LE PLAY, Pierre-Frédéric 408, n. 9, 440,
 n. 10, 476, n. 10, 493, n. 2
- LEROLLE, Jean 200, n. 22
- LEROUX, Oza 250, n. 6
- LEROUX, Raoul 50
- LÉVESQUE, Georges-Henri XXXIXs, IL
- LÉVESQUE, Ovide-David 301, n. 7, 304,
 n. 4

LEVRAULT, Léon 250, n. 3
Libre parole, La 440, n. 10
 Ligue de l'Enseignement, La 331, n. 11,
 342, n. 3, 366, n. 16ss, 385, n. 5
 Ligue nationaliste, La 467, n. 2
 LIGUORI, Alphonse de 374, n. 6, 7
 LINDSAY, Lionel 307, n. 17
 littérature, enseignement de la 200, n. 12,
 205, n. 6, 385, n. 12. Voir professeur
 LONGHAYE, G. XCIV, 147, n. 5, 204,
 n. 17, 250, n. 3, 359, n. 2; *Théorie des*
Belles-Lettres 204, n. 17, 205, n. 1, 6
 LONGPRÉ, Henri 32, n. 16
 LORD, Téléphore 32, n. 21
 LORRAIN, Narcisse-Zéphirin 33, n. a
 LORTIE, Stanislas-Alfred 440, n. 10
 LOUIS DE GONZAGUE 301, n. 8
 LOYOLA, Ignace de voir IGNACE DE
 LOYOLA
Luc 209, n. 16, 302, n. 8, 317, n. 11, 338,
 n. 5, 425, n. 6, 447, n. 14, 463, n. 4
 LUCHE, Amans-Théophile-Marie 304, n. 2

M

MACDONALD, John A. (sir) 147, n. 6
 MACKENZIE, William (sir) 332, n. 6
 MAHEUX, Arthur (mgr) XXXVIII
 MAINVILLE, Moïse 107, n. b, 440, n. 19
 MAISONNEUVE, ville de 206, n. 2
 MAISTRE, Joseph de LXXV, CII, 120,
 n. 19ss
 MANN, Donald 332, n. 6
 manuel d'histoire du Canada (Groulx) 467,
 n. 2, 516, n. 3; nouveau manuel 519,
 n. 10
Marc 209, n. 16, 425, n. 6, 460, n. 7
 MARET, Henri XCV, 335, n. 16
 MARIE DE L'INCARNATION IX
 MARIE-JOSEPH DE JÉSUS (sœur) 469,
 n. 6
 MAROT, Théophita 102, n. 4; photos n°
 26, 35
 MATHIEU, Olivier-Elzéar (mgr) 519, n. 11
Matthieu 182, n. 4, 224, n. 6, 236, n. 12,
 237, n. 12, 425, n. 6, 460, n. 7, 463, n. 4,
 490, n. 4, 495, n. 6
 MAUMUS (père) 486, n. 12
 MAUPASSANT, Guy de LXXXIV
 MAURAUULT, Olivier IL
 MAURRAS, Charles CIV, CVIII, CXIV
 MC KERCHER, Alice 16, n. 10, 102, n. 11
 MC KERCHER (famille) 16, n. 10
 MELUN, Armand de XCV, 147, n. 3, 266,
 n. 14
 MÉNARD, Pulchérie 46
 MERCIER, Honoré CVI, CXI, 63, n. 17,
 304, n. 2
 MERRY DEL VAL, Raphaël (cardinal)
 332, n. 6, 408, n. 15
 MESSIER, Ernest 467, n. 6
Minerve, La 63, n. 17, 228, n. b, 396, n. 3

MINVILLE, Esdras IL
 MIRON, Gaspard 431, n. 19
 Moelbée 300, n. 2
 MOLIÈRE, Jean-Baptiste Poquelin (dit)
 120, n. 9; *Le Médecin malgré lui* 385,
 n. 10; *La Candidature forcée* 347, n. 3;
Le Malade imaginaire 349, n. 2
Monde Canadien, Le 28, n. b
 MONK, Frédéric Debartzch 440, n. 5, 6
 MONTALEMBERT, Catherine de 304,
 n. 10, 341, n. 3
 MONTALEMBERT, Charles Forbes
 (comte de) LXXVIs, LXXIX, LXXXIIss,
 LXXXIX, XCss, XCV, CIIss, 32, n. 10ss,
 52, n. 4, 103, n. a, 120, n. 27, 126, n. b,
 129, 130, 147, n. 2ss, 152, n. a, 159, 161,
 n. 11, 182, n. 8ss, 184, n. 4, 5, 193,
 n. 2ss, 194, n. 6, 195, n. 3, 5, 198, n. 5ss,
 200, n. 5ss, 206, n. 4ss, 207, 208, 209,
 n. 3ss, 224, n. 17, 231, n. 2, 236, n. 6ss,
 239, 257, n. 2, 258, n. 14, 263, n. 5ss,
 265, n. 13, 266, n. 14, 268, 274, n. 16,
 300, n. 2, 304, n. 2, 306, n. 33, 312, n. 5,
 6, 314, n. 2, 316, 317, n. 11, 318, 331,
 n. 9, 357, n. 2, 366, n. 9; « les fils de
 Voltaire » 147, n. 6, 265, n. 13; *Lettres*
 LXIs, 201, n. 15, 206, n. 10, 209, n. 24,
 211, 213, n. 11, 214, n. 2ss, 231, n. 2,
 317, n. 11, 334, n. 3, 335, n. 16, 344,
 n. 3, 4. Voir jeunesse et aussi pédagogie
 montalembertisation LVI, 147, n. 7, 195,
 n. 3, 200, n. 15
 MONTALM, Louis-Joseph, marquis de
 347, n. 2
 MONTPETIT, Édouard IL, 476, n. 10
 MOREAU, Hégésippe 17, n. a, 120, n. 5,
 145, n. 12
 MORENO, Garcia LXXVI, 147, n. 3, 194,
 n. 6, 266, n. 14, 516, n. 3
 MORIN, Jean-Baptiste 440, n. 5
 MOUNIER, Emmanuel CIII
 MOUSSEAU, Louis-Ubalde 102, n. 2, 4,
 378, n. 10, 385, n. 13, 408, n. 19, 22,
 476, n. 10, 505
 MULOCK, William (sir) 447, n. 6
 MUN, Albert de CLXXII, CLXXVI, 335,
 n. 16
 musique 34, n. 1, 258, n. 2, 311, n. 10;
 concert 40, n. 1, 82, n. 11; fanfare 63,
 n. 14, 65, n. 9, 82, n. 13; opérette 347,
 n. 3, 489, n. 12; orchestre 270, n. 4, 349,
 n. 2, 446, n. 6

N

NANTEL, Antonin LXXVII, 8, n. 3, 52,
 n. 4, 65, n. 9, 161, n. 5, 519, n. 21
 NANTEL, Guillaume-Alphonse 494
 nationalisme CIXss, CXIss; les deux
 Frances CXI; énergie nationale, l' 489,
 n. 14, 506, n. 8, 510, n. 1, 512, n. 1;
 indépendance CIXss; littérature québé-

coise CXI. Voir GROULX, Lionel, nationalisme et réflexion politique nationaliste et catholique, mouvement 219, n. 19, 385, n. 5 ; article 312, n. 7, 319, n. a, 331, n. 10, 332, n. 5 ; en France 335, n. 16

NEPVEU, Delphis 1, n. 3, 89, n. 2, 97, 120, n. 2, 186, 198, n. 17, 213, n. 6, 258, n. 9, 276, 279, 375, n. 22, 378, n. 9 ; photo n° 31

NETTEMENT, Alfred 307, n. 4, 331, n. 7

NEVERS, Edmond de CXIV, 408, n. 13

Nombres 194, n. 8

O

O'CONNELL, Daniel 147, n. 3, 266, n. 14

Oeuvre de la Nouvelle-France 214, n. 3ss, 217, n. 4 ; statuts 214, n. 3

OLLÉ-LAPRUNE, Léon LXXIX, XCIVss, 335, n. 16, 368, n. 7, 8, 375, n. 14, 376, n. 3, 460, n. 5, 6 ; *Éloge du P. Gratry* 368, n. 7 ; *La Vitalité chrétienne* 375, n. 14 ; *Les Sources de la paix intellectuelle* XCVI, 375, n. 14 ; *Le Prix de la vie* XCVI, 375, n. 14, 460, n. 5

OLLIER, Jean-Jacques 472, n. 5

OZANAM, Frédéric LXXVI, LXXXIX, XCVs, CIV, 52, n. 4, 126, n. b, 147, n. 3, 154, n. a, 194, n. 6, 213, n. 11, 241, n. 3, 266, n. 14, 288, n. 4, 331, n. 7, 334, n. 3, 335, n. 16, 341, n. 6, 344, n. 4, 8, 366, n. 9, 403, n. 9 ; *Lettres* LXI

P

PAPINEAU, Arthur 236, n. 6, 274, n. 3

PAPINEAU, Azélie XXVIII

PAPINEAU, Lactance XXIX

PAPINEAU, Louis-Joseph XXVIIIss, CVI, 198, n. 10

PAQUET, Eugène 440, n. 5

PAQUET, Louis-Adolphe (mgr) II

PARENT, Aristide 385, n. 10, 447, n. 2 ; photos n°s 37, 38

PARKMAN, Francis XXVII, XXXI

PASCAL, Blaise 120, n. 19, 484, n. 20

PASTEUR, Louis 443, n. 2

Patrie, La 265, n. 2

PATRY, Pierre LXXXIV

PAUL IX, 447, n. 12, 472, n. 6, 477, n. 9, 504, n. 4

PAYOT, Jules *L'Éducation de la volonté* 460, n. 5

pédagogie et formation du jeune homme : LXIss ; caractère, formation et intégrité du 198, n. 11, 200, n. 5, 213, 224, 227, n. 5 ; chasteté, pureté XCI, 320, 368, n. 3, 372 ; découragement et isolement, lutte contre 182, 306 ; direction spirituelle LXXXVI, LXXXVIIIss, XCIIss, 169, n. 3, 204, n. 7, 209, n. 23, 237, 330, 333, 334, 341, 344, 437, 447 ; dirigés,

voir **BARTLETT, Erle G., PERRAS, Philiza, LÉGER, Émile** ; éducateurs, rôle des 513 ; « éducation présente, L' » (article) 305, n. b, 311, n. 11 ; éducation, réflexions sur l' 33, n. a, 112, n. 4, 125, n. a, 154, n. a, 198, 236, 302, 307, n. 4, 331, 342, n. 3, 385, 408, 460, 519, catholique 427, 440, 447 ; élitisme LXXXVIIIss ; exhortations et conseils 206, 274, 302, 330, 338, 339, 341, 344, 408, 443, 447, 460, 463, 464, 504 ; formation intellectuelle 466, 476, 486 ; héros 329, n. 5, 378, n. 6 ; « Héros ou fantoche ? » (article) 317, n. 2, 329, n. 5, 332, n. 5 ; hommes de caractère, d'action 182, n. 14, 306, 331, 338, complet 375, 396, 440 ; idéal, du vrai, du bien, du beau 33, n. a, 237, 274, 330, culte de 185, n. 2, définition 334, 335, 341, 343, 344, 453, n. 1, 460, 465, n. 7 ; impressions (exercice scolaire) 200, n. 12 ; intelligence LXIIss, 344, 376, 460 ; index, ouvrage à l' 209, n. 17 ; influences de Montalembert 147, n. 7, 198, 214, et la vocation sacerdotale 236, n. 7 ; magnanimité, honneur et humilité 185, 304, 484, n. 12ss ; mélancolie, sentimentalité, mise en garde contre la 135, 224, n. 2ss, 338, 344, 372, n. 2ss ; méthodes pédagogiques 103, n. a, 143, n. 3, 200, n. 12, 467, n. 8, 473, n. 3, 476 ; préparation au rôle social et à l'apostolat laïc LXXXVII, 182, n. 10, 209, 311, n. 12, 357, n. 3, 388, n. a, 392, n. 7, 400, n. 1, 402, n. 1, 403, n. 1, 2, 404, n. 1, 407, n. 2, 408, 409, n. 1, 410, n. 1, 412, n. 2, 413, n. a, 415, n. 3, 427, n. 3, 440, n. 8ss, 467, n. 10, 468, 473, n. 2, 486, 493, n. 4 ; religion, étude de la 344, n. 6 ; santé 338, 344, n. 9 ; théâtre 258, n. 3 ; vacances, danger des LXVss, 302, n. 3, 408, 412, 465, n. 7, 490, n. 2, 513 ; volonté, éducation de la (volontarisme) XII, LXII, LXXXVI, XCII, 338, 344, 440, 466, 476, 506, en vue du devoir social 357, n. 3, 412, n. 9, 427, n. 3, 460, n. 3, 467, n. 26, 473, n. 2, 489, n. 14, 498, n. 1, 499, n. a, 506, n. 8, 513, n. 4, 516, n. 3, 519, n. 19. Voir apostolat ; apôtre ; coeur ; collègues classiques ; communion ; GROULX, Lionel, spiritualité et mysticisme : dolorisme ; histoire du Canada ; jeunesse ; lectures ; littérature, enseignement de la ; Sacré-Coeur ; séances littéraires ; soldat ; vie catholique

PERRAS, Philiza X, LVI, LXXXI, LXXXIX, XCIIss, 172, 182, n. 18, 188, n. 6, 200, n. 19, 209, n. 2, 213, n. 17, 266, n. 2, 270, n. 9, 284A, n. 7, 300, n. 2, 315, n. 11, 357, n. 9, 365, n. 8, 366, n. 2, 374, n. 9, 375, n. 4, 20, 385, n. 10, 396, n. 3, 4, 403, n. 6, 416, 425, n. 9, 431,

- n. 10, 22, 447, n. 5ss, 471, n. 5, 484, n. 2, 500, n. 4 ; photos n^{os} 33, 34, 37, 38
- PERRAUD, Charles 194, n. 13ss, 460, n. 6
- PERRAULT, Antonio XCVIII, 365, n. 4, 366, n. 16, 385, n. 11, 396, n. 1, 424, 440, n. 22, 26, 467, n. 20, 486, n. 14, 517, 519, n. 14
- PERREYVE, Henri IX, X, XII, LXXIX, LXXXII, LXXXIX, XCII, XCV, 126, 128, 161, n. 11, 182, n. 16, 194, n. 11ss, 200, n. 2, 213, n. 3, 229, n. 3, 241, n. 3, 4, 284A, n. 3, 334, n. 3, 341, n. 5, 6, 344, n. 8, 368, n. 5, 403, n. 10, 477, n. 6, 484, n. 15, 16 ; *Entretiens sur l'Église catholique* LVIII, 182, n. 16, 477, n. 6 ; *Lettres* LXI
- PHANEUF, Jean-Marie LVIII, LXVI, LXXXss, 102, n. 3, 130, n.a, 133, n. c, 138, 139, n. 1, 142, 143, n. 2, 145, n. 6ss, 152, n. a, 153, 171, n. 2, 183, n. 1, 184, n. 7, 188, n. 4, 8, 192, n. 1, 194, n. 2ss, 195, n. 2ss, 198, n. 20, 201, n. 3ss, 204, n. 6ss, 205, n. 6, 208, 209, n. 20, 211, 212, n. 11, 213, n. 8, 214, n. 3, 5, 217, n. 4, 218, n. 4, 5, 219, n. 21, 224, n. 2, 12, 244, n. 2, 250, n. 7, 12, 259, n. 2, 3, 263, n. 11, 266, n. 3, 9, 267, n. 3, 270, n. 9, 12, 288, n. 2, 302, n. 5, 304, n. 12, 307, n. 16, 311, n. 9, 317, n. 6, 329, n. 7, 351, n. 7, 357, n. 4, 365, n. 5, 366, n. 23, 368, n. 2, 440, n. 21, 489, n. 9 ; photo n^o 32
- PHANEUF, Louis 489, n. 9
- PICHON 250, n. 3
- Picpus 301, n. 1
- PIE V 335, n. 16
- PIE IX 335, n. 16
- PIE X LXXV, CV, CXIV, 408, n. 15
- PIGEON, Arthur 447, n. 2, 466, n. 6, 467, n. 17, 469, n. 8, 471, n. 7, 489, n. 10
- PILON, Adolphe 52, n. 7, 170, n. b ; photo n^o 28
- PILON, Édouard 170, n. b
- PILON, Ferdinand 170, n. b
- PILON, Imelda photo n^o 29
- PILON, Jean-Baptiste 43, n. a, 102, n. 6, 170, n. b, 174 ; photo n^o 29
- PILON, Joseph 170, n. b
- PILON, Joseph-Édouard 3, n. 6, 32, n. 15, 65, n. 9
- PILON, Paul (père) 1, n. 2, 112, n. 8, 10 ; photo n^o 3
- PILON, Salomé Philomène XLII, XLIV, 1, n. 2, 278, n. 3 ; photos n^{os} 24, 27
- PILON, Zotique 46, 106, n. a, 170, 177
- PINEAULT, Ernestine XLVss
- PLATON IX
- PLESSIS, Joseph-Octave (mgr) CVI
- PLOUFFE, Daniel XI, LX, LXXXIV, 37, 53, n. c, 105, 108, 120, n. 8, 125, 126, 130, 133, 187, 247 ; photo n^o 16
- poèmes « Le chant d'un petit colon » 163, n. 6 ; « La Moelle des Lions » 209, n. 18 ; « Mon foyer » 163 ; « Où sont les vacances ? » 205, n. 5 ; « Le rêve, la pensée, l'action » 198, n. 4, 330, n. 5 ; « Une tombe » 212, n. 8 ; « Le travail » 163, n. 2 ; « Vision d'hôpital » XLV, 163, n. 2
- PONTMARTIN, Albert de 214, n. 2
- Port Lewis 431, n. 21
- PORTELANCE, Domithilde 1, n. 2, 112, n. 10 ; photo n^o 3
- PRENDERGAST, Alfred 270, n. 13
- Presse, La 265, n. 2, 332, n. 6
- presse catholique 306
- Prêtre-éducateur, Le 467, n. 27
- prêtre-éducateur 52, n. 4, 53, n. b, 64, n. 3, 75, n. 1, 109, n. a, 161, n. 5, 188, n. 5, 198, 342, 365, 366, 486 ; formation du LXXXVI, XCIII, 447. Voir GROULX, Lionel, prêtre-éducateur
- PRINCE, Joseph-Évariste 476, n. 10
- PROUST, Marcel IX
- Psaumes* 120, n. 1s, 121, 194, n. 9, 224, n. 3s, 257, n. 2, 375, n. 9
- PULCH 250, n. 3

Q

QUÉLO, Jean-Louis 312, n. 5, 375, n. 21

R

- RABELAIS, François 54, n. b
- RACINE, Jean 17, n. a, 129, n. c, 200, n. 9
- radicalisme 269, n. a
- RAMEAU, Jean 519, n. 3
- RAMIÈRE, H. 307, n. 17
- RANGER, Origène 38, n. a, 118, n. 2, 3, 322, n. 1
- Rappel*, Le 228, n. b
- RAULT, Pierre-Henri 440, n. 22
- RAVIGNAN, Gustave-Xavier Delacroix de 200, n. 15, 335, n. 16
- RAYMOND, Maxime LXX, 145, n. 16 ; photo n^o 26
- Réforme, Frères de la voir Frères de la Charité
- Réforme sociale*, La 516, n. 2
- régates à Vaudreuil 63, n. 14, 74, n. 1 ; à Beauharnois 213
- Relations des Jésuites* IX
- RENAUD, André 390, n. 3
- RENAUDIN, Paul XCVII
- René (personnage de Chateaubriand) 372, n. 2
- réseau ferroviaire 49, n. 6
- Revue canadienne* 517
- Revue d'histoire de l'Amérique française* XXIV, XXIXs
- Revue de la jeunesse catholique*, La [de- vient plus tard *Les Annales de la jeunesse catholique*] 200, n. 22
- Revue de l'Enseignement chrétien* 198, n. 8

- Revue de l'enseignement secondaire* 467, n. 8
Revue ecclésiastique de Valleyfield 402, 440, n. 23, 467, n. 9
 REYNAUD, Stanislas *Le Père Didon* 372, n. 4
 REYNOLD, Gonzague de XLVIII
 RICHARD, Alphonse-Donat 195, n. 3, 218, n. 4, 406, n. a, 440, n. 12
 RICHER, le chevalier 198, n. 19
 RICHER, Léopold IL
 RICHER, Lorenzo 257, n. 2
 RIEL, Louis XXVIII, CXI
 RIOPEL, Anthime 28, n. c ; photos n^{os} 18, 20
 RIVARD, Adjudant IL, 403, n. 4
 RIVIÈRE, Jacques IX
 ROBERT, Arthur 476, n. 10
 ROBILLARD, Aldéric 61
 ROBY, Ernest 270, n. 13, 301, n. 7, 304, n. 3, 307, n. 6, 366, n. 16ss, 382, 476, n. 5
 ROBY, Étienne 304, n. 3
 ROBY, Fernand 301, n. 7, 304, n. 3, 4, 307, n. 6
 ROCHON, Gédéon CVI, 8, n. 6, 11, n. b, 14, n. b, 15, n. a, 16, n. 4, 20, n. a, 22, n. 2, 5, 23, n. 3, 33, n. a, 63, n. 14, 65, n. 3, n. 9, 112, n. 9, 116, 117, n. a, 187 ; photos n^{os} 11, 12, 14, 18, 20, 21
 ROCHON, Paul-Émile 13, n. b, 22, n. 5, 23, n. 3, 26, n. a
 ROLAND, Olivier 270, n. 13
 ROLLAND, Louis 102, n. 4, 250, n. 6
 ROLLAND, Romain IX
 ROSTAND, Edmond 366, n. 15
 ROUSSEAU, L.-A. 375, n. 5
 ROUTHIER, Adolphe-Basile 24, n. 1, 26, n. c, 28, n. b, 32, n. 3, 65, n. 3, 279, n. a, 486, n. 13
 ROUTHIER, Joseph-Onésime (mgr) 279
 ROY, Camille IL, LXXXVII, CXII, 198, n. 8, 385, n. 12, 408, n. 13, 476, n. 3, 519, n. 7
 ROY 301, n. 8
 RUMILLY, Robert XLVIII
- S**
- SABOURIN, Avila-Pierre 212, n. 3, 227, n. 7, 270, n. 4, 271, n. 1, 347, n. 3, 366, n. 10, 378, n. 7, 381, 428, n. 5, 476, n. 11, 477, n. 2, 506, n. 5
 SABOURIN, J.-A. 477, n. 3
 SABOURIN, Joséphine 102, n. 7
 SABOURIN, Séverin 250, n. 6, 258, n. 8, 270, n. 9, 284A, n. 7, 311, n. 10, 315, n. 11, 357, n. 9, 465, n. 11, 486, n. 15, 513, n. 2 ; photos n^{os} 33, 34, 37
 sacerdoce 39, n. a, 44, n. a, 64, 109, n. 1, 134, n. 1, 135, 161, n. 5, 224, 276, n. 1, 284A, 284B, n. 4, 285, 437, 468, n. 3, 504 ; grandeurs du 52, n. 4, 194
 Sacré-Coeur, dévotion au 307, n. 17, 311, n. 2, 7, 315, 332 ; mois du 519, n. 22 ; sanctuaire 311
 Saint-Donat XLV, XLVIII
 SAINT-GERMAIN, Clément XXIII
 SAINT-ONGE, Émile 209, n. 6, 364, n. 6, 427, n. 4, 447, n. 2, 477, n. 8 ; sumom (« P'tit Min ») 209, n. 6, 427, n. 9, 431, n. 22, 447, n. 17
 Sainte-Barbe, collège 206, n. 4, 236, n. 6
 SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin IX, XXI
 Sainte-Cécile 34
Salaberry, Le, de Valleyfield (articles) 120, n. 17, 18
 SAND, George IX, XXI, 16, n. 5
 SANGNIER, Marc LXXIX, XCVIIss, CIVss, 440, n. 22, 28
 SANTOIRE, Camille-Amable 107, n. b
 SAUCIER, Joseph 82, n. 11
 SAURIOL, Aristide 65, n. 9, 129, n. c, 163, n. 6
 SAUVÉ, Gilles 102, n. 4
 SAUVÉ, Jeanne XLVIII
 SAUVÉ, Paul XLVIII
 SAVARD, Félix-Antoine IL
 SAVARD, Pierre 237, n. 7
 SBARETTI, Donat (mgr) 311, n. 10, 408, n. 15
 science sociale Cs, 500, n. 3 ; chez les Canadiens français 493, 500, n. 2, 516, n. 2 ; enseignement 476, n. 10
Science sociale, La 516, n. 2
 séances littéraires 270, n. 4, 311, n. 10, 347, n. 2, 349, n. 2, 351, n. 2, 489, n. 12 ; sujets 22, n. 5, 252, n. 2. Voir académie ou cercle
Semeur, Le 378, n. 5, 6, 385, n. 2
 Séminaire de Philosophie 76, n. 3
 Séminaire de Saint-Hyacinthe 214, n. 2 ; photo du conseil académique du 214, n. 2
 Séminaire de Sainte-Thérèse I, n. 3, 3, n. 6 ; correspondance obligatoire LIII ; frais 72, n. 4 ; photo n^o 10
 Séminaire de Théologie 76, n. 3
 SÈNÈQUE IX
 Senneville 302, n. 17
 SÉVIGNÉ, Madame de IX, XXV
 SIEGFRIED, André XLVIII, CXIV
 SIGOUIN, Léon 270, n. 13
Sillon, Le (mouvement et revue) XCVIIss, CIVss, 427, n. 11, 476, n. 16
 SIMON, Trefflé-Zénon 213, n. 7, 217, n. 8, 270, n. 12
 Société du parler français au Canada 440, n. 10
 Société Ducharme 22, n. 5
 Soeurs Grises de Montréal 241, n. 5

soldat, notion du 22, n. 5, 28, n. a, 63, n. 14,
188, 191, 204, 376. Voir zouaves pontifi-
caux
Solitude d'Issy 236, n. 2
SONIS, Gaston de XCI, 147, n. 3, 266,
n. 14, 267, n. 4
Stanislas, collègue XCV
STANLEY, George F.G. XXVIII
STENDHAL, Henri Beyle, dit IX
sucres, fête des 63, n. 8, 65, n. 13, 102, 174,
n. 1
SULTE, Benjamin XLVIII, 182, n. 15

T

TAINÉ, Hippolyte CXII
TANGUAY, Rosario 257, n. 2
TANQUERÉY, Adolphe-Alfred 215, 374,
n. 3
TARDIVEL, Jules-Paul CII, CVIIIss, 188,
n. 1, 9, 200, n. 19, 237, n. 7, 8, 265, n. 2,
269, n. a, 304, n. 2, 331, n. 11, 335, n. 14,
342, n. 4, 344, n. 5, 385, n. 7, 396, n. 1ss,
403, n. 10, 486, n. 11, 498, n. a, 519,
n. 6; *Pour la patrie* CIXs
TARDIVEL, Paul 498
TARTE, Joseph-Israël CX, 188, n. 9
TASCHÉREAU, Louis-Alexandre XLVIII
TASSÉ, Stanislas 8, n. 3
TAXIL, Léo 331, n. 11
TESSIER, Albert (mgr) XXXVII, IL
TÉTREAU, Délia IX
Thabor 265, n. 13, 302, n. 8
THOMAS D'AQUIN LXXIX, XC, XCV,
CXIV, 52, n. 4, 82, n. 8, 97, 374, n. 7,
484, n. 14; *La Somme* 97, n. b, 224,
n. 15, 484, n. 17
Tibérine, la 31, 32, n. 7, 11, 108, 120, n. 4,
130, 194, n. 5
Timothée 237, n. 1, 2, 447, n. 12
TISSEUR, Elzéar 250, n. 6
Tityre 300, n. 2
TOURVILLE, Henri de 476, n. 10, 493,
n. 2
Transvaal, guerre du voir Boers, guerre des
« travail, Le » (article) 311, n. 12, 13, 344;
conférence 335, n. 15, 341, n. 2, 4, 5; tra-
vail intellectuel, conférence sur le 493, n. 5
TRICARD (père) 270, n. 4, 516, n. 3
TRUDEAU, Hector 250, n. 6
TRUDEL, Marcel XXVII, XLVIII
TRUDEL, François-Xavier-Anselme 304,
n. 2, 396, n. 3
TURCOT, Amédée 257, n. 2
TURGEON, Louis 218, n. 7, 270, n. 10,
322, n. 1

U

Union, L' (de Saint-Hyacinthe) 201, n. 5

V

Vatican II (concile) CIV
Vaudreuil Liss, LXXVss, 63, n. 4. Voir aussi
Chenaux
VAUVENARGUES, Luc de Clapiers, mar-
quis de 204, n. 15
Vérité, La XC, 332, n. 6, 385, n. 7
VERMETTE, Stanislas 120, n. 2, 231,
n. 3, 232, n. a, 270, n. 12, 304, n. 10
VERNER, Jean 237, n. 12
VÉRONNEAU, Émile 315, n. 11, 368, n. 9,
436, n. 6
vers voir poésie
VERSAILLES, Joseph 270, n. 13, 311,
n. 7, 366, n. 16
VEUILLOT, Louis LXXV, LXXVI,
LXXXII, LXXXIX, CLs, CVIII, CXIV,
1, n. 3, 52, n. 4, 102, n. 4, 135, n. 5, 147,
n. 3, 152, n. a, 161, n. 11, 200, n. 15, 21,
265, n. 11, 266, n. 14, 270, n. 4, 304,
n. 2, 375, n. 10, 11, 376, n. 8, 385, n. 10,
403, n. 10
VEUILLOT, Eugène LXXXIV
VÉZINA, Arthur 214, n. 2; photo n° 30
VIANNEY, Jean-Marie-Baptiste 472, n. 5
« vie catholique, La » (article) 366, n. 8,
375, n. 24, 26, 378, 383, n. a, 385, n. 13
Villa Mon Repos 65, n. 6
VILLEFRANCHE, Jacques-Melchior 147,
n. 3, 6, 198, n. 10, 266, n. 14
VILLENEUVE, Rodrigue (cardinal)
XXXVIs, IL
VINCENT DE PAUL 472, n. 5
VINCENT, Jean-Claude 285, n. 4
VIRGILE 8, n. 4, 63, n. 5, 145, n. 9, 209,
n. 19, 236, n. 4, 8, 308, n. 3, 436, n. 2
VOLTAIRE, François-Marie Arouet, dit
120, n. 19
VUILLERMET, Ferdinand-Antoin
XCI, 200, n. 9; *Soyez des hommes* 357,
n. 3, 366, n. 14, 393, 404, n. a, 440, n. 21

W

WADE, Mason XLVIII
WALLOT, Jean-Pierre XXIIss
WINCKELMANN, Johann Joachim 147,
n. 4, 5, 200, n. 16
WINDTHORST, Ludwig 147, n. 3, 266,
n. 14

Z

ZIGLIARA, Tommaso-Maria C
zouaves pontificaux XCI. Voir soldat

TABLE ET LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

(Les illustrations proviennent des Archives du
Centre de recherche Lionel-Groulx.)

1.	<i>Lettre de Lionel Groulx à Émile Chartier, 24 juin 1902 (n° 200)</i>	iv
2.	<i>Jean-Baptiste Groulx, grand-père paternel de Lionel Groulx, ca 1880ss</i>	cxxxii
3.	<i>Paul Pilon et Domithilde Portelance, grands-parents maternels de Lionel Groulx, ca 1890ss</i>	cxxxii
4.	<i>Léon Groulx, père de Lionel Groulx, ca 1872 (seule photo connue, d'après un daguerréotype restauré par Armour Landry)</i>	cxxxii
5.	<i>Salomé Philomène Pilon, mère de Lionel Groulx, ca 1869 (d'après un daguerréotype)</i>	cxxxii
6.	<i>L'église Saint-Michel de Vaudreuil (1783-1789 ; monument historique) et le presbytère actuel (1922-1923)</i>	2
7.	<i>Souvenir de sa première communion, le 26 juin 1886. Lionel Groulx est entouré de son frère Albert et de sa cousine Marie-Jeanne Ranger</i>	2
8.	<i>L'ancienne Académie des Clercs de Saint-Viateur (construite en 1857-1859 et agrandie en 1882), école primaire de Lionel Groulx, aujourd'hui le Musée de Vaudreuil</i>	2
9.	<i>Le troisième presbytère de Vaudreuil, de 1877 à 1922</i>	2
10.	<i>Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, en 1883</i>	4
11.	<i>« Les Trois Réformateurs », Septime Laferrière, Lionel Groulx et Gédéon Rochon, février 1898</i>	16
12.	<i>« Les Trois Réformateurs » aux couvre-chefs, Gédéon Rochon, Septime Laferrière et Lionel Groulx, 1898</i>	16
13.	<i>Albert et Lionel Groulx (debout), en compagnie de leurs cousins, Elzéar et Ozias Émond de Valleyfield, ca 1898</i>	16
14.	<i>Trois grands amis de collègue, Gédéon Rochon, Onésime Boyer et Lionel Groulx, 1899</i>	16
15.	<i>Joséphine Lalonde, la petite amie du collégien Lionel Groulx, vers 1898</i>	38

16. *Daniel Plouffe, un ami pour la vie, ca 1898-1899* 38
17. *Lionel Groulx, ca 1898-1899* 38
18. *Lionel Groulx au milieu de ses compagnons de Syntaxe, 1892-1893 : Aldéric Bastien, Ernest Bernier, Jean-Baptiste Bertrand, Émile-Napoléon Boileau, Joseph Bourgeois, André Boyer, Onésime Boyer, Emmanuel Carrière, Sylvio Cloutier, Eugène, Coursol, Wilbrod Couture, Napoléon Desjardins, Léon Desroches, Zénon Dupras, Alfred Émery, François-Xavier Gaudet, Joseph Gauthier, Georges Germain, Oscar Graton, Joseph Hurtubise, William Kennedy, Septime Laferrière, Donat Lalande, Joseph Lalumière, Joseph Landry, François-Xavier Laurendeau, Clodomir Lauzon, Rodrigue Lauzon, Joseph Lavigueur, Alphonse Leclair, Jean-Marie Leclair, Honorius Leguerrier, Euclide Longpré, Édouard Papineau, Jean-Marie Racine, Anthime Riopel, Gédéon Rochon et Adélarde Roger* 64
19. *Lionel Groulx, à la fin de sa Versification, juin 1895 (détail d'un daguerréotype, voir Journal, photo n° 9)* 64
20. *Lionel Groulx (1^{re} rangée, 3^e à gauche), avec ses confrères de Philosophie II, le 15 novembre 1898 : Aldéric Bastien, Georges Bédard, Ernest Bernier, Jean-Baptiste Bertrand, André Boyer, Onésime Boyer (debout, 4^e à gauche), Eugène Coursol, Septime Laferrière (debout, 4^e à droite), Donat Lalande, Clodomir Lauzon, Rodrigue Lauzon, Joseph Lavigueur, Amédée Leblanc, Anthime Riopel, Gédéon Rochon (2^e rangée, 2^e à gauche)* 64
21. *Le « Club des Greens », fondé par « les Trois Réformateurs », en 1898, devant l'Oratoire Saint-Joseph du Séminaire de Sainte-Thérèse. À droite de Lionel Groulx (l'homme au chapeau melon), Septime Laferrière, puis Gédéon Rochon (tenant un canotier)* 112
22. *La maison familiale aux Chenaux à Vaudreuil, acquise par Léon Groulx en 1869 (construite ca 1840), ca 1900* 114
23. *Les bâtiments de ferme sur la terre paternelle* 114

24. *La famille Groulx-Émond entourée de parents et de pensionnaires, été 1900. 1^{re} rangée, de gauche à droite : Albert Groulx, Honorius et Paul Émond, Adrienne Ranger (cousine), Cécile Émond, Hector Quevillon (fils), Juliette Ranger (cousine). 2^e rangée : Hector Quevillon, Madame, Paul Quevillon (pensionnaires), Valentine, Charles-Auguste, Émilie, Sara et Flore Émond. 3^e rangée : Onésime Boyer, William Guillaume Émond, Salomé Philomène Pilon et Lionel Groulx* 146
25. *La première classe régulière de Lionel Groulx, la Syntaxe latine de 1900-1901 : Erle G. Bartlett (debout, 3^e à gauche), Horace Cardinal, Eugène Castonguay (assis à gauche de L.G.), Marc-Hubert Dansereau, Isaïe Daoust, Arthur Goyette (assis à droite de L.G.), Oscar Julien, Médéric Masson et Wilfrid Turcot* 148
26. *Lionel Groulx au milieu de quelques-uns de ses élèves de Rhétorique, 1901-1902. 1^{re} rangée, de gauche à droite : Louis Gosselin et Godias Brunet. 2^e rangée : Jules Fournier, Maxime Raymond, Lionel Groulx. 3^e rangée : Albert Billette (?), Théophita Marot, Médario Gagnier, Émile Léger et Jean-Baptiste Leduc (?). Ses autres élèves sont : Étienne Amyot, Arthur Brassard, Henri Delage, Anatole Hudon, David Manny, Hector Masson, Léandre Pilon et Albert Santoire* 184
27. *William Guillaume Émond et Salomé Philomène Pilon, avec leur fille Cécile, ca 1898* 186
28. *Jean-Baptiste Pilon, oncle maternel de Lionel Groulx, et ses enfants du premier lit, ca 1895. Assis, 1^{re} rangée, de gauche à droite : Lionel, Sara et Mira. 2^e rangée : Jean-Baptiste Pilon et Marie-Louise. Debout : Imelda et Hélène* 186
29. *Adolphe Pilon, oncle maternel et parrain de Lionel Groulx, avec sa femme Marcelline et leurs enfants, Albertine et Cécile, ca 1890-1895* 186
30. *Le « Conseil Académique » de 1901-1902, composé de quelques-uns des premiers membres de l'Action catholique au Séminaire de Saint-Hyacinthe. 1^{re} rangée, de gauche à droite : les abbés Émile Chartier, Fabien-Zoël Decelles et Arthur Vézina. 2^e rangée : Ernest Lafortune, secrétaire, et David Lavigne, président. 3^e rangée : Albert Benoit, 2^e conseiller, Paul Allaire, vice-président, Hector Decelles, 1^{er} conseiller et Philippe Desranleau, assistant-secrétaire* 318

- 31-32 *Les premiers prêtres initiés à la « vie des catacombes » de l'Action catholique au Collège de Valleyfield en 1902, les abbés Joseph-Delphis Nepveu (1895) et Jean-Marie Phaneuf (1901)* 318
33. *Le Cercle Saint-Charles du Collège de Valleyfield, fondé par Lionel Groulx en 1902, 1903. 1^{re} rangée, de gauche à droite : Arthur Goyette, Lionel Groulx, Erle G. Bartlett, Charles-Auguste Émond. 2^e rangée : Séverin Sabourin, Philiza Perras, Émile Léger, Émile Billette et Léopold Larocque. Outre le drapeau du Sacré-Coeur, 1^{re} version, on aperçoit la photographie de Charles de Montalembert et, dans la main de Groulx, le premier volume de la biographie de Montalembert par Lecanuet* 320
34. *« La Croisade d'adolescents » ou le Cercle Saint-Charles de 1906. 1^{re} rangée, de gauche à droite : Émile Billette, Arthur Goyette, Lionel Groulx, Philiza Perras et Aldéric Leduc. 2^e rangée : Eugène Castonguay, Napoléon Aumais, Séverin Sabourin, Erle G. Bartlett, Charles-Auguste Émond et Léopold Larocque. Sur la table, sur le drapeau du Sacré-Coeur, 2^e version, outre la photo de Montalembert, probablement le premier volume du Montalembert de Lecanuet et Lettres à un ami de collège de Montalembert à Cornudet* . . . 320
35. *L'Académie Énard, fondée par Lionel Groulx le 13 septembre 1903, 1903-1904* 436
36. *Vue de Valleyfield, en bordure du lac Saint-François, carte postale début XX^e siècle. À gauche, le Collège Saint-Thomas d'Aquin (avec les tourelles). À droite, la cathédrale, incendiée en 1933, et l'évêché à sa gauche.* 438
37. *L'Académie Énard de 1905-1906. 1^{re} rangée, de gauche à droite : Arthur Goyette, vice-président, Émile Billette, trésorier, Lionel Groulx, directeur et fondateur, Erle G. Bartlett, président, et Aldéric Leduc, secrétaire. 2^e rangée : Eugène Castonguay, 1^{er} conseiller, Séverin Sabourin, Philiza Perras, 2^e conseiller, Napoléon Aumais et Aristide Parent, 3^e conseiller* 546
38. *Les derniers élèves de Lionel Groulx avant son voyage en Europe, ceux de la Rhétorique de 1905-1906. 1^{re} rangée, de gauche à droite : Aristide Parent et Léopold Larocque. 2^e rangée : Edgar Parent, Fernand Leduc, Elzéar Laberge, Lionel Groulx, René Bissonnette et Frédéric Caza. 3^e rangée : Émile Billette, Philiza Perras, Henri Julien, Honoré Primeau, Donat Fortier et Oscar Bissonnette* 662

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	vii
REMERCIEMENTS	viii
PRÉFACE	ix
AVANT-PROPOS	xv
INTRODUCTION	xvii
I <i>Une correspondance de trois quarts de siècle</i>	xix
II <i>Ascèse et action. Les impatiences de Lionel Groulx (1899-1906)</i>	lxxiii
III <i>Principes de cette édition</i>	cxvii
ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES	cxxvii
CALENDRIER PERMANENT POUR LES XIX^e ET XX^e SIÈCLES	cxxx
CHRONOLOGIE	cxxxi
CORRESPONDANCE DE LIONEL GROULX	1
1894 : <i>Lettre n^o 1</i>	3
1895 : <i>Lettres n^{os} 2 * à 4 *</i>	7
1896 : <i>Lettres n^{os} 5 * à 10 *</i>	15
1897 : <i>Lettres n^{os} 11 * à 19 *</i>	25
1898 : <i>Lettres n^{os} 20 * à 38 *</i>	37
1899 : <i>Lettres n^{os} 39 * à 90 *</i>	63
1900 : <i>Lettres n^{os} 91 * à 125 *</i>	113
1901 : <i>Lettres n^{os} 126 * à 164 *</i>	147
1902 : <i>Lettres n^{os} 165 * à 247 *</i>	185
1903 : <i>Lettres n^{os} 248 * à 327 *</i>	319
1904 : <i>Lettres n^{os} 328 * à 387 *</i>	437
1905 : <i>Lettres n^{os} 388 * à 479 *</i>	545
1906 : <i>Lettres n^{os} 480 * à 526 *</i>	661
ANNEXE	721
NOTICES BIOGRAPHIQUES	725

<i>LISTE CHRONOLOGIQUE DE LA CORRESPONDANCE</i>	765
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	793
<i>INDEX</i>	835
<i>TABLE ET LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS</i>	853
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	857

Typographie et mise en pages : Composition Solidaire inc.
Achevé d'imprimer le 8 décembre 1989, à Louiseville,
sur les presses de l'Imprimerie Gagné,
pour le compte des Éditions Fides.

BNQ



000 337 385

Prêtre, professeur, orateur et homme de lettres, c'est surtout comme historien et comme leader intellectuel et nationaliste que Lionel Groulx (1878-1967) s'est illustré. Il a exercé une influence que peu de ses compatriotes ont réussi à surpasser ou même à égaler, au Canada français.

Auteur prolifique, il n'est pas étonnant que l'édition d'une grande correspondance, la première de cette importance au Québec et même au Canada, lui soit consacrée.

Cette œuvre historique et autobiographique est doublée d'une biographie constituée par les notes qui éclairent le texte et le replacent dans un encadrement contextuel. Cette correspondance est un substrat pour l'historiographie, pour l'histoire des mentalités, des idées, de la littérature, l'histoire éducationnelle, sociale, religieuse, l'histoire des mouvements politiques et nationalistes.

Le premier tome d'une série de quinze est constitué de 526 lettres, retrouvées et attestées, écrites alors que Groulx est collégien puis jeune prêtre-éducateur.